



HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

JAQUES-AUGUSTE DE THOU,

Avec LA SUITE par NICOLAS RIGAULT;

LES

MEMOIRES DE LA VIE DE L'AUTEUR,

UN RECUEIL de *PIECES* concernant ſa Perſonne & ſes Ouvrages: y compriſes les

NOTES & principales *VARIANTES*, *CORRECTIONS* & *RESTITUTIONS*, qui ſe trouvent dans les *MSS.* de la Bibliotheque du ROI de France, de Mrs. DU PUY, RIGAULT, & de SAINTE-MARTHE.

Le tout traduit ſur la nouvelle Edition Latine de Londres.

Et Augmenté de

REMARQUES HISTORIQUES & CRITIQUES

de CASAUBON, de DU PLESSIS MORNAY, G. LAURENT, CH. DE L'ECLUSE, GUY PATIN, P. BAYLE, J. LE DUCHAT, & autres.

TOME NEUVIEME.

1596. —— 1605.







A LA HAYE,

Chez HENRI SCHEURLEER,

M. DCC. XL.

Avec Privilège des Etats de Hollande & de Weſtfriſe.

LISTE des SOUVERAINS qui REGNOIENT pendant les Années compriſes dans ce IX. Volume.

EN ALLEMAGNE.

RODOLFE II.

EN FRANCE.

HENRI IV.

EN ESPAGNE & PORTUGAL.

PHILIPPE II. juſqu'en 1598.
PHILIPPE III.

EN ANGLETERRE.

ELISABETH juſqu'en 1602.
JACQUE I. d'Ecoſſe.

EN ECOSSE.

JACQUE VI.

DANS LA SUEDE.

SIGISMOND Roi de Pologne juſqu'en 1599.
CHARLES IX.

EN DANNEMARCK.

CHRISTIERN IV.

DANS LA POLOGNE.

SIGISMOND Roi de Suede.

EN MOSCOVIE.

BORIS *Gudenow.*

LISTE DES SOUVERAINS &c.

DANS LA SAVOYE.

Charles Emmanuel.

A VENISE.

M. Grimani jusqu'en 1605.
L. Donat.

A FLORENCE.

Ferdinand I.

DANS LA LORRAINE.

Charles II.

AUX PAYS-BAS.

Les Etats des Provinces-Unies.
Maurice *Prince d'Orange, Stathouder.*

A ROME.

Clement VIII. jusqu'en 1605.
Paul V.

EN TURQUIE.

Mahomet III. jusqu'en 1604.
Achmet I.

EN PERSE.

Schach-Abas.

DANS LA CHINE.

Chin-Tsong.

HISTOIRE

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT DIX-SEPTIÈME.

SOMMAIRE.

Affaires de Bretagne. Négociations avec le Duc de Mercœur. Champigny livre Tifauges à ce Duc. Entreprise du Marquis de Belle-Isle sur le mont Saint-Michel. Mort de ce Seigneur. Requête présentée au Roi par les Protestans assemblés à Loudun. Ce Prince leur donne pour Commissaires Emery de Vic & Calignon. Assemblée de Chenonceaux pour traiter de l'accommodement du Duc de Mercœur. Propositions de ce Duc. Surprise de Château-Briand par les Royalistes. Assemblée des Notables tenuë à Roüen. Demandes de l'Assemblée. Cérémonies du Bâtême d'une fille naturelle du Roi. Abjuration de Charlotte-Catherine de la Trimouille, veuve du Prince de Condé, faite entre les mains du Légat. Arrêt du Parlement de Paris, qui la declare innocente de la mort du Prince son époux. Autre Arrêt, rendu contre Jean Flavien, en faveur de la jurisdiction Royale. Troisiéme Arrêt, rendu contre François de la Ramée, qui se disoit fils de Charles IX. Chute du pont aux Meûniers à Paris. Morts illustres; du Cardinal Tolet; d'Angelio de Barga; de Fréderic Silburge; de Jean Douza; de Nicolas Vignier; de Jean Bodin; de Lambert Daneau; d'Anuce Foez; de Florent Chrétien, & de Pierre Pithou. Suite des affaires de Flandre. Siége de Hulst par les Espagnols. Mort de de Rôsne, Son caractère. Reddition de Hulst. Exploits du Maréchal de Biron sur la frontiere. Défaite des Espagnols par ce Général. Prise du Marquis de Varambon & du Comte Montecuculi. Révolte des troupes Italiennes qui étoient en garnison à Calais. Suppression des rentes de la Cour d'Espagne. Voyage des Hollandois aux Indes Orientales. Description du Cap de Bonne-Espérance, des Isles de Madagascar, de Sainte-Marie & de Sumatra, & des mœurs de leurs habitans. Arrivée des Hollandois à Bantam dans la grande Java. Description de cette ville. Mœurs des Insulaires. Troisième voyage des Hollandois dans la mer du Nord. Ils arrivent au Cap de Flessingue. Ils s'avancent jusqu'au détroit de Waigats. Spécifique contre le Scorbut, appellé l'herbe Britannique. Arrivée des Hollandois à S. Nicolas, autrement Archangel. Leur retour à Amsterdam.

Retour des Indes Orientales en Europe. Arrivée des vaisseaux Hollandois à l'Isle de Bali. Description du païs. Mœurs des habitans. Arrivée de la flote au Texel. Description du Scorbut.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Les Actes publiés; les Instructions des Ambassadeurs; les Actes du Parlement de Paris; les Senatus-consultes; Jean Petit; César Campana; les Navigations publiées des Hollandois; Pline; Strabon; Jean Reusner.

HENRI IV. 1596.

Négociations avec le Duc de Mercœur.



Epuis l'absolution que le Roi avoit reçuë à Rome, & l'arrivée du Légat (1) en France, tous les Chefs de la Ligue avoient mis bas les armes, & s'étoient soûmis à Henri, à l'exception de Philippe-Emanuel de Lorraine Duc de Mercœur. Soutenu par les Espagnols, qui le traitoient néanmoins avec hauteur, & dont il avoit souvent lieu d'être mécontent, il faisoit naître sans cesse des obstacles, pour se défendre de suivre l'exemple des autres Chefs de son parti, & des Princes même de sa maison; alléguant tous les jours différens prétextes, pour gagner du tems & reculer la paix.

La Reine Louise, veuve de Henri III. & sœur du Duc, étoit venuë trois ans auparavant trouver le Roi à Mante, pour lui demander hautement, qu'on punît, suivant les loix du Royaume, les auteurs du meurtre du Roi son époux; & elle avoit promis alors de faire son possible pour engager son frere à se soûmettre. De retour à Chenonceaux, elle lui envoya une personne de sa part, & alla ensuite elle-même à Ancenis, où l'on avoit fait espérer qu'il se rendroit pour conférer avec elle. Mais cette démarche de la Reine doüairiere fut sans effet, parce que le Duc ne vint point à Ancenis, comme on l'avoit cru.

Sur ces entrefaites, la ville de Paris ouvrit ses portes à Henri; & toutes les villes du Royaumes, à l'exemple de la capitale, firent tout-à-coup éclater autant d'ardeur pour la soûmission au Prince légitime & pour la tranquillité de l'Etat, qu'elles avoient jusqu'alors témoigné de fureur pour la rebellion & le désordre. Alors le Duc de Mercœur commença à se défier de la réüssite de ses projets. Quoiqu'il affectât de paroître toûjours disposé à soutenir la guerre, il craignit néanmoins de se voir abandonné de ceux de son parti, & témoigna qu'il étoit prêt d'entendre à un accommodement.

Les députés du Roi à ai-

Il se servit pour cela d'un nommé Jean Valet, Prieur de la Trinité en Bretagne, qui étoit alors à Paris, sous le prétexte d'un procès qu'il avoit pour un bénéfice, & il le chargea d'aller trouver Gaspard de Schomberg Comte

(1) Alexandre de Medicis, appellé le Cardinal de Florence.

Comte de Nanteuil, pour lui dire qu'il étoit disposé à traiter de la paix à des conditions raisonnables, & qu'il souhaitoit qu'on envoyât des personnes en Bretagne pour conférer avec lui. Schomberg & Valet, suivant les ordres du Roi, dresserent ensemble les articles par écrit, ensorte qu'il paroissoit qu'on vouloit sérieusement traiter de la paix. Philippe du Bec Archévêque de Rheims, Scipion Comte de Fiesque, Antoine de Silly Comte de la Rochepot, Gouverneur d'Anjou, deMornai Sieur du Plessis, Gouverneur de Saumur, & Guillaume de l'Aubespine Sieur de Châteauneuf, Chancelier de la Reine doüairiere, eurent ordre de se rendre avec cette Princesse à Ancenis, où ils arriverent le 12. de Décembre.

HENRY IV. 1596.

s'assemblent à Ancenis avec ceux de ce Duc.

Ils perdirent d'abord un mois entier, à contester sur des propositions également injustes & absurdes. Les Agens du Duc de Mercœur vouloient traiter au nom de toute la Province de Bretagne, tandis que ce Duc étoit à peine maître de la moitié; ils vouloient en même tems que les Etats de Bretagne eussent la même autorité & le même pouvoir, qu'ils avoient eu avant le mariage de la Duchesse Anne avec Louis XII, & avant la réünion de cette Province à la Couronne, sous François I. Ensorte qu'ils sembloient prétendre rappeller les anciens différens des maisons de Montfort & de Blois, & par conséquent de celle de Penthievre, touchant la succession au Duché de Bretagne. Le Duc vouloit encore traiter au nom des Provinces d'Anjou, de Poitou & de Normandie, quoiqu'il n'y fût maître que de Rochefort, de Château-Gontier, de la Ganache & du Mont S. Michel, places pour la plûpart assez foibles, ou trop peu importantes pour qu'à leur sujet on traitât au nom des Provinces où elles étoient situées. Enfin il refusoit de donner à Henri le titre de Roi de France, quoiqu'il fût rentré dans le sein de la Religion Catholique, & il ne le regardoit que comme le Chef d'une faction particuliere.

Propositions que font les Agens du Duc.

Quoique ces préliminaires fissent assez connoître, que le Duc étoit fort éloigné de vouloir se soûmettre, cependant les Ministres du Roi, pour ne pas se separer sans avoir fait au moins quelque chose, arrêterent, qu'on s'assembleroit encore au mois de Janvier de l'année suivante. Le Roi joignit alors aux députés que j'ai nommés ci-dessus, François d'Epinai de Saint-Luc, Lieutenant général de Bretagne, Marigny & de la Grée; ces deux derniers étoient Présidens de la Chambre des Comptes.

Il fut question d'abord de rendre la liberté à Amaury Hurtault de Saint-Offange, Gouverneur de Rochefort, qui étoient prisonnier à Clisson. Les Agens du Duc de Mercœur declarerent, qu'ils n'entendroient à aucunes propositions, qu'auparavant on ne l'eût mis en liberté. On y consentit, & on promit expressément qu'il seroit incessamment élargi. Alors on commença à traiter de la tréve, dont on avoit parlé dans les conférences précedentes. Mais on renouvella encore les contestations par rapport à la Bretagne, au nom de laquelle les Agens du Duc de Mercœur prétendoient toûjours traiter; ensorte qu'ils sembloient moins se proposer la conclusion de la paix, que la durée d'un interregne.

On rend la liberté à Hurtault de Saint-Offange.

A 2 Alors

HENRI IV. 1596.

Divers artifices du Duc de Mercœur pour reculer la conclusion de la paix.

Alors Mornai, qui sçavoit ce qui s'étoit passé à Paris entre Schomberg & Valet, s'addressa à celui-ci, qui étoit présent, & lui rappella les conférences secretes tenuës à Paris, & les articles qui y avoient été mis alors par écrit. Valet s'excusa, en protestant qu'il n'avoit rien fait que par l'ordre du Duc de Mercœur, & ajoûta, qu'il étoit persuadé que ce Duc persévéroit toûjours dans le dessein de faire la paix; mais qu'il étoit obligé de dissimuler, & de traîner l'affaire en longueur, à cause de ses engagemens avec les Espagnols: que dès que ce Prince seroit sûr du succès de la négociation, & qu'il jugeroit pouvoir sans danger se passer du secours de l'Espagne, il seroit plus disposé à accepter les conditions qu'on lui proposeroit. Mornai repliqua, que ces détours & ces artifices ne convenoient ni au Roi, ni à la Reine douairiere: il accusa le Duc de manquer de bonne foi, & il lui reprocha, d'avoir souffert qu'en sa présence d'insolens Prédicateurs déclamassent en chaire contre le Roi, & vomîssent contre S. M. les injures les plus atroces.

La Reine doüairiere se plaignit aussi à Tornabuoni, qui étoit le principal Ministre de son frere, de l'injure qu'on lui faisoit par ces retardemens affectés. Enfin les députés se separerent le 15. de Mars, après être convenus de s'assembler encore dans le mois suivant. Mais on attendit envain les députés du Duc de Mercœur, qui ne vinrent point, comme ils l'avoient promis. Le Duc écrivit une lettre à ce sujet, & allegua pour excuse, que d'Aumont lui faisoit une guerre très-vive. Enfin, après de longs délais, la Reine doüairiere, de l'avis des Ministres du Roi, declara, que la négociation alloit être rompuë entierement, si le Duc ne lui envoyoit pas des députés à Chenonceaux avant le 8. de Juillet, ou du moins si elle n'avoit pas des nouvelles qu'ils fussent en chemin avant ce tems-là.

Cependant les Ministres du Roi ayant différé leur départ jusqu'au mois suivant, la Ragotiere arriva enfin le 21. de Juillet, & declara que le siége de Comper étoit cause que les députés n'étoient point venus, comme si l'on eût violé la tréve: ce qui étoit un prétexte ridicule, puisque le Duc de Mercœur avoit jusqu'alors refusé de l'accepter. La Ragotiere demanda alors, que jusqu'à l'arrivée des députés il y eût une tréve de deux mois, depuis le 1. d'Août jusqu'au 1. d'Octobre. La Reine, indignée de la conduite étrange de son frere, demanda avec une espece de colere, quels pouvoient être les motifs de tous ces vains détours: la Ragotiere lui declara nettement, que le Duc ne pouvoit traiter de la paix avant le retour de Tornabuoni, qu'il avoit envoyé en Espagne. Les Ministres du Roi demeurerent quelque tems sans rien repliquer, frapés de cette réponse, à laquelle ils ne s'attendoient point, & surpris de voir que le Duc ne faisoit plus aucun mistère de ses intrigues avec l'Espagne. Ils jugerent de-là que ce Prince avoit résolu de tirer avantage des succès même du Roi, en faisant craindre aux Espagnols qu'il ne fît sa paix avec Henri. Ils declarerent donc unanimement, qu'ils ne pouvoient plus désormais traiter avec le Duc de Mercœur, dont les Espagnols regloient les démarches, qui ne prétendoit négocier qu'avec leur agrément, &

& qui vouloit les faire entrer dans son traité : ils ajoûterent, qu'ils n'avoient sur cela aucuns ordres du Roi, qu'ainsi ils supplioient la Reine de vouloir bien leur permettre de se retirer.

Le lendemain la Ragotiere, craignant qu'on ne lui imputât d'avoir causé sans sujet la rupture de la négociation, fit espérer, que sans attendre la réponse d'Espagne, les députés du Duc de Mercœur arriveroient incessamment. Mais ce Prince se servit quelque tems après d'un autre prétexte : il dit que le Duc de Mayenne, qui n'avoit pas encore pour lors conclu son accommodement, lui avoit écrit, que le Roi venoit de lui accorder trois mois. Ainsi Mercœur demanda quarante jours, pour avoir le loisir, disoit-il, de consulter Mayenne, & de prendre son parti suivant sa réponse. Mais ils avoient l'un & l'autre un but bien différent. Mayenne étoit déja convenu secretement des conditions de son accommodement ; & s'il avoit demandé trois mois, c'étoit moins pour delibérer sur une chose qui étoit déja concluë, que pour avoir le loisir d'en informer ceux de son parti. Le Duc de Mercœur au contraire vouloit profiter de ce délai, & s'en servir pour reculer la conclusion de la paix.

Les Ministres du Roi lui accordent une tréve de trois mois.

Cependant la Reine doüairiere engagea les Ministres du Roi à accorder les quarante jours, à condition néanmoins, que pendant ce tems-là il y auroit une tréve dans la Bretagne, dans l'Anjou, dans le Poitou, dans le Maine & dans la Touraine. Quelque tems après, cette tréve fut concluë pour trois mois avec Saint-Luc, & ensuite renouvellée de trois en trois mois. Mais pendant ce tems-là, le parti du Duc de Mercœur mit tous les subterfuges & toutes les chicanes en usage, pour éloigner la paix. Tantôt les passeports manquoient, selon eux, ou n'étoient point envoyés à tems, quoique depuis l'ouverture de la tréve ils fussent devenus absolument inutiles : tantôt on n'avoit pas donné les sûretés nécessaires aux députés du Duc. Sur ces sortes de prétextes on demandoit sans cesse de nouveaux délais ; enforte que les Ministres du Roi, fatigués de tous ces retardemens, se retirerent les uns après les autres, sans avoir rien conclu.

Prétextes dont ses partisans se servent pour colorer leur rebellion.

Enfin les Ducs de Mayenne, de Nemours & de Joyeuse, s'étant publiquement soûmis au Roi, & le Légat du S. Siége étant arrivé en France, il ne fut plus possible au parti du Duc de Mercœur de prétexter le motif de la Religion. Pour colorer leur rebellion, ils s'aviserent alors de dire, que Henri ne s'étoit pas converti de bonne-foi, & ils oserent accuser hautement le Pape & les Cardinaux de s'être laissé abuser, & d'avoir manqué, ou de bonne-foi, ou de prudence. Les Catholiques, selon eux, ne pouvoient en conscience se soûmettre à Henri, jusqu'à ce que, par l'extirpation de l'Hérésie qui avoit fait naître la guerre civile, & par la destruction de tous les Sectaires de la France, il eût donné des preuves manifestes que sa conversion étoit sincere.

Voilà ce que l'on disoit publiquement. Mais il couroit en même tems un bruit sourd, que les Ligueurs traitoient avec les Espagnols, pour faire declarer l'Infante d'Espagne héritiere du Duché de Bretagne, moyennant un dédommagement convenable par rapport aux droits de la mai-

Henri IV. 1596.

maison de Penthievre. On ajoûtoit, qu'on feroit désormais la guerre dans la Bretagne au nom de cette Princesse. On prétendoit encore que Tornabuoni avoit été envoyé en Espagne pour conclure ce traité, & que le Duc de Mercœur avoit auprès du Cardinal Albert d'Autriche, des personnes qui lui étoient entierement dévoüées, & disposées à le servir dans toutes les occasions qui s'offriroient.

Cependant, pour mieux couvrir ce projet, & éloigner les soupçons, la Ragotiere fut envoyé à Chenonceaux. Il passa par Saumur sur la fin du mois de Mai, & selon les ordres qu'il avoit, il y vit du Plessis-Mornai, à qui il fit entendre, que si le Roi vouloit envoyer des députés, le Duc de Mercœur envoyeroit aussi les siens. Il ajoûta, que la perte de Calais ne formeroit aucun obstacle à la paix, dont on pourroit traiter à des conditions raisonnables. Que comme cette conquête des Espagnols rendoit leur puissance plus formidable, il faloit s'opposer à leurs efforts, en établissant une paix solide dans le Royaume. Il pria Mornai de vouloir bien écrire au Roi à ce sujet. Mornai écrivit: la Reine doüairiere, à la persuasion de la Ragotiere, écrivit aussi quelque tems après, & envoya à la Cour Châteauneuf, son Chancelier.

Champigny livre Tifauges au Duc de Mercœur.

La tréve étant sur le point d'expirer, on attendit pour la renouveller, que Champigny, qui commandoit au nom du Roi dans Tifauges, ville où il y avoit garnison & qui apartenoit aux Vidames de Chartres, pût passer librement du côté des Ligueurs; comme il fit. Ce Commandant commettoit dans le païs beaucoup d'excès & de violences; ce qui avoit obligé plusieurs fois de Chourses de Malicorne, Gouverneur de la Province, à lui faire des reprimandes sur sa conduite. Champigny ayant traité secretement avec le Duc de Mercœur pendant le tems de la tréve, leva le masque alors, & quitta ouvertement le parti Royaliste. Les Ministres du Roi prétendirent que ce procedé étoit manifestement contraire aux loix de la tréve, & Malicorne en particulier demanda avant toutes choses, qu'on lui fît satisfaction sur l'injure que Champigny lui avoit faite. Cet incident fit perdre plusieurs jours, & on ne put obtenir du Duc de Mercœur que des réponses ambiguës. Cependant comme l'on ne pouvoit rompre la tréve sans porter beaucoup de préjudice aux peuples, on jugea à propos de la continuer.

Entreprise du Marquis de Belle-Isle sur le Mont-Saint-Michel.

Vincent de Launai de la Chenaye-Vauloüet, Gouverneur de Fougeres, étoit mort quelque tems auparavant. Le Duc de Mercœur donna son Gouvernement à Charles de Gondy Marquis de Belle-Isle (1), qu'il vouloit s'attacher par des bienfaits. Il lui promit en même tems le gouvernement du Mont S. Michel (2), lieu fortifié d'une manière étonnante, s'il pouvoit faire ensorte que Kermartin, qui commandoit dans la place avec une garnison, la lui remît. Belle-Isle vint aussi-tôt à Fougeres, qu'il prit d'em-

(1) Qui lui étoit suspect, & qu'il vouloit &c. *MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

(2) Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, bâtie sur un rocher au milieu de la mer, & très-fortifiée. On l'appelle S. Michel, au péril de la mer.

d'emblée (1). Il s'approcha ensuite du Mont S. Michel : on lui ouvrit la première porte, & il entra avec cinq de sa suite. L'Officier qui étoit de garde en ce lieu, ayant voulu empêcher les autres qui le suivoient, d'entrer, Belle-Isle lui parla avec hauteur, & comme cet Officier lui répondit sur le même ton, il le tua. Il se mit alors en devoir de faire entrer les autres gens de sa suite ; mais les soldats de la garnison accoururent, & le tuerent lui-même (2). Les gens de Belle-Isle ayant perdu leur Chef, se sauverent comme ils purent, & s'en retournerent à Fougeres (3). Le Duc de Mercœur ne fut pas fort touché de la mort d'un homme qui lui étoit fort suspect, & qui lui donnoit de l'inquiétude. Il se flata de pouvoir dans la suite se rendre maître de Machecou, ville bien fortifiée dans le païs de Rets, où, en l'absence de Belle-Isle, commandoit Valentin de la Pardieu, qui paroissoit beaucoup plus traitable.

HENRI IV. 1596. Mort de ce Seigneur.

Tandis que le Roi étoit encore à la Fere, les Protestans, qui s'étoient assemblés à Loudun en Poitou, firent présenter fort à contre-tems, par Pierre Vulson, Conseiller de Grenoble qui suivoit leur doctrine, une requête à Sa Majesté, où ils se plaignoient de beaucoup de choses : ces plaintes & ces demandes furent dans la suite imprimées avec des commentaires. Le Roi dissimulant la peine que cette requête lui faisoit, répondit qu'il délibéreroit sur cette affaire, & que dès qu'il seroit délivré des soins de la guerre, il leur envoyeroit des Commissaires. En attendant il leur permit de s'assembler, de peur qu'ils ne le fissent malgré lui. Il les avertit en même tems, de ne pas profiter des troubles de l'Etat pour en faire naî-

Requête des Protestans au Roi.

(1) Ensuite ayant eu avis que, pour se mettre à couvert des violences des troupes qui ravageoient toute la Province, quelques païsans s'étoient rétranchés dans quelques postes avantageux du voisinage, il marcha contr'eux, comme s'ils eussent été ennemis; les attaqua à l'improviste, les força, & se porta contre ces malheureux à toutes sortes d'excès & de cruautés. Les femmes furent violées, & on mit tout à feu & à sang sans distinction d'âge ni de sexe. Le Ciel ne laissa pas long-tems impuni un procedé aussi barbare. Après si une lâche expédition, le Marquis s'approcha du Mont &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

(2) Avec un des gens de sa suite. Les autres ayant perdu &c. *MSS du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

(3) Albert de Gondy, son pere, après avoir été élevé par la faveur de nos Rois aux plus grands honneurs, sans les avoir jamais mérités, étoit resté long-tems en Italie, éloigné de la Cour, sous prétexte d'une feinte maladie, attendant dans cette retraite le succès d'une guerre, dont l'évenement paroissoit d'abord incertain. On croit que ce fut lui, qui, malgré l'opposition de Claude-Catherine de Clermont, son épouse, qui n'abandonna jamais la Cour, engagea le Marquis de Belle-Isle, son fils, à quitter le parti du Roi, qu'il avoit d'abord embrassé, pour se jetter dans celui de la Ligue, dans la vûë de conserver par-là les grands biens qu'il possedoit en Bretagne. Mais il ne retira, comme nous venons de le voir, qu'un funeste avantage de cette malheureuse politique, à laquelle il avoit sacrifié son honneur. Son fils, après s'être uniquement distingué par sa trahison, trouva dans ceux-mêmes en faveur de qui il avoit commis la plus noire de toutes les ingratitudes, des vengeurs de sa révolte, & mourut lâchement en attaquant sans raison des gens, qui ne portetent leurs mains sur lui, que pour se mettre à couvert de ses violences. Le Duc &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

HENRI IV. 1596.

naître de nouveaux; d'être fort retenus dans leurs délibérations; & d'avoir toûjours en vûë la gloire de Dieu & la tranquillité de l'Etat.

Les Protestans prirent cette occasion, pour former en quelque sorte un nouveau parti dans le Royaume. Celui du Roi s'affoiblit beaucoup par l'absence de quelques Seigneurs qui lui avoient jusques-là rendu de grands services, & qui quitterent alors son armée; tels que Claude de la Trimouille Duc de Thouars, & Henri de la Tour Duc de Bouillon, cousins-germains; ce qui fit dans la suite beaucoup de tort à leur réputation. Le Duc de Mercœur, qui persévéroit toûjours dans ses mauvaises intentions, prit de-là occasion, non seulement de chicaner, mais encore de débiter plusieurs faussetés au sujet de l'état des affaires du Roi.

Ce Prince leur donne pour Commissaires Emery de Vic & Calignon.

D'un autre côté, les Protestans faisoient instance pour qu'on leur envoyât incessamment des Commissaires. On chargea d'abord de cet emploi Jaques-Auguste de Thou (1), revétu nouvellement de la charge de Président du Parlement de Paris, en la place d'Augustin de Thou, son oncle, qui venoit de mourir; & on lui donna à ce sujet des pouvoirs fort étendus. Comme il se défendoit d'accepter un emploi qui lui déplaisoit par bien des endroits, il reçut des ordres réitérés de partir sans aucun délai. Enfin, par le moyen de Sancy, qui avoit encore alors beucoup de crédit auprès du Roi, il fut déchargé de cette commission; & l'on nomma en sa place Emery de Vic, & Sofred de Calignon, Chancelier de Navarre, tous deux Conseillers d'Etat. De Thou fut dans la suite nommé par le Roi, avec Gaspard de Schomberg, qui étoit lié avec lui d'une étroite amitié, pour traiter avec les députés du Duc de Mercœur.

Assemblée de Chenonceaux pour traiter de l'accommodement du Duc de Mercœur.

S'étant d'abord rendus l'un & l'autre à Chenonceaux, & la Rochepot avec Mornai s'étant joint à eux, la première conférence se tint le 15. d'Octobre en présence de la Reine doüairiere. Schomberg parla avec beaucoup de force à la Ragotiere, que le Duc de Mercœur avoit envoyé à ce congrès. Il lui dit, que depuis la réconciliation du Roi avec le Pape, & l'arrivée du Légat en France, il n'y avoit plus moyen de différer, ni d'alleguer aucun prétexte: Que le Duc de Mercœur, qui s'étoit appuyé jusqu'alors sur des motifs de Religion pour faire la guerre au Roi, ne pouvoit se dispenser déformais de le reconnoître sous ce titre, puisque le Souverain Pontife lui donnoit celui de Roi très-Chrétien, & l'appelloit son très-cher fils: Que le Duc ayant depuis peu publié à Nantes une ordonnance avec cette clause (jusqu'à ce qu'il y ait en France un Roi Catholique,) le Légat avoit été fort irrité de cet acte, injurieux non seulement au Roi, mais au Pape, & à lui qui le représentoit: Qu'il avoit même à ce sujet écrit au Duc de Mercœur le 2. du mois d'Août.

La Ragotiere écouta froidement ce discours, sans rien répondre. Il addressa ensuite la parole à la Reine; car ce n'étoit qu'à cette Princesse qu'il faisoit ses propositions, comme si elle eût traité de sa propre autorité, & qu'elle n'eût pas agi en cette affaire par procuration & au nom du Roi,

(1) C'est l'Auteur de cette Histoire.

Roi, ainsi que les autres députés. Il declara donc à la Reine, qu'il étoit prêt de conclure un traité. Le lendemain, la Reine s'étant trouvée incommodée d'une fluxion à laquelle elle étoit sujette, la conférence se tint, en son absence & par son ordre, dans la maison de Schomberg, où se trouva Châteauneuf, Chancelier de cette Princesse. La Ragotiere y proposa plusieurs articles, dont les uns concernoient le parti des Ligueurs en général, & les autres regardoient le Duc de Mercœur en particulier.

Propositions du Duc de Mercœur, avec les réponses des Ministres du Roi.

Les Ministres du Roi répondirent sur tous les articles. La Ragotiere demanda 1°. Que le Roi approuvât la cause de la guerre qui lui avoit été faite, avec la même clause qui étoit exprimée dans l'Edit publié en faveur du Duc de Mayenne. Cela fut accordé sans aucune difficulté. 2°. Qu'on fît la paix avec le Roi d'Espagne, ou du moins une longue tréve. On répondit, que si Philippe vouloit traiter de la paix, le Roi étoit disposé à traiter avec lui. 3°. Que les bénéfices de la Bretagne fussent conférés à des sujets dignes & capables, suivant les saints Canons & les maximes des Peres de l'Eglise. Cet article fut accordé, à condition néanmoins qu'on ne l'inséreroit point dans l'Edit qui seroit publié en faveur du Duc de Mercœur; attendu que cet article étoit exactement observé par le Roi dans toutes les Provinces de son Royaume. 4°. Que tous les privileges & droits du S. Siége dans la Province de Bretagne fussent confirmés; & que les bénéfices dont le Pape, ou ceux qui avoient pouvoir de lui, avoient disposé, demeurassent à ceux qui en étoient pourvûs. On répondit que le Roi avoit déja fait ses conventions avec le Pape, & qu'il n'étoit pas nécessaire qu'un autre intervînt pour cimenter l'accord fait entre eux: que néanmoins on feroit une liste des bénéfices consistoriaux, & que Sa Majesté n'omettroit rien pour faire connoître à tout le monde, combien elle étoit disposée à faire plaisir au Duc de Mercœur, lorsqu'il seroit rentré dans son devoir. Quant aux bénéfices non-consistoriaux, qui pouvoient donner lieu à plusieurs procès; que Sa Majesté nommeroit des Juges tirés du Clergé & de la Magistrature, qui, conjointement avec ceux que le Duc nommeroit, & avec les Evêques des lieux, termineroient ces sortes de procès.

5°. La Ragotiere demanda, que les charges & dignités que le Duc de Mercœur avoit créées pendant la guerre, de sa propre autorité, ou celles qu'il avoit conférées à quelques personnes, par l'absence de ceux qui s'étoient attachés au Roi, fussent conservées aux gens de son parti qui en étoient actuellement revêtus. Quoique cette demande fût injuste, & très-préjudiciable au Roi & à ses fidèles serviteurs, ses Ministres néanmoins, pour faire voir qu'ils n'avoient en vûë que la paix, crurent pouvoir en cela donner quelque atteinte à l'autorité Royale en faveur du bien public. Ainsi ils consentirent que ceux à qui le Duc de Mercœur avoit donné quelques charges, vacantes par la mort ou par la défection de ceux de son parti, les retinssent, sans rien payer pour les nouvelles provisions qu'ils seroient obligés de prendre du Roi. On excepta les charges qui avoient vaqué par la mort de ceux qui suivoient le parti des Royalistes, parce que S. M. en avoit déja disposé. On fit néanmoins une exception en faveur de quelques-uns que le

HENRI IV. 1596. Duc de Mercœur nomma. Mais à condition qu'à la mort de l'un ou de l'autre de ceux qui avoient été revêtus de la même charge, soit par le Roi, soit par le Duc, on ne nommeroit personne pour le remplacer; de peur d'avilir les charges par la multiplication des Officiers, & de surcharger les finances du Roi, c'est-à-dire le peuple.

6°. Que les Gouverneurs des villes & des places dont le Duc s'étoit rendu maître dans la Bretagne, dans l'Anjou, dans le Maine, dans le Poitou & dans la Normandie, joüiroient durant sept ans des appointemens & des pensions dont ils avoient joüi jusqu'alors; & que si dans l'espace de ces sept années, quelqu'un d'eux venoit à mourir, le Duc auroit droit de le remplacer par un autre qu'il nommeroit: Que si après ces sept années, ceux qu'il avoit pourvûs vivoient encore, ils conserveroient leur charge pendant toute leur vie, avec leurs pensions & leurs appointemens. Cet article fut celui sur lequel le Duc de Mercœur insista le plus, & sur lequel aussi les Ministres du Roi formerent plus de difficultés, & prirent plus de précautions. Ils consentirent d'abord que dans les places qui n'apartenoient qu'au Roi, cet article auroit lieu; à condition toutefois que ceux qui étoient revêtus de ces charges, prendroient de nouvelles provisions de S. M. & lui prêteroient serment, & que si dans l'espace des sept années quelqu'un d'eux mouroit, le Duc de Mercœur pourroit nommer en sa place trois personnes, dont le Roi choisiroit une. A l'égard des villes & places qui apartenoient en propriété à quelques Seigneurs particuliers, on contesta plus vivement: le Roi vouloit qu'elles fussent renduës à ceux à qui elles apartenoient; & prétendoit que son autorité, sa justice, & le repos de l'Etat y étoient également intéressés. Le Duc au contraire vouloit les retenir, à ce qu'il disoit, pour la sûreté de la Religion.

Les principales de ces places étoient, dans la Bretagne, Belin au païs Nantois, Pontivy & Josselin aux environs de Vannes, (ces trois places apartenoient à la maison de Rohan,) Château-Briand vers Rennes, place célèbre apartenant au Maréchal Henri de Montmorency; dans le Maine, Montejan apartenant au Baron de Laval; dans l'Anjou, Craon & Rochefort, châteaux bien fortifiés, apartenans à la maison de la Trimouille: enfin dans le Poitou, la Ganache, apartenant encore à la maison de Rohan. Comme ces places étoient les biens patrimoniaux des plus grands Seigneurs du Royaume, il y avoit apparence que ces Seigneurs eussent excité des troubles, si on ne les leur eût restituées. D'ailleurs ils étoient, pour la plûpart, parens ou alliés du Roi: car les partages ayant été faits depuis peu entre Claude de la Trimouille, Chef de sa maison, & sa sœur Charlotte-Catherine, mere de Henri de Condé, Craon étoit échu à ce Prince. Si le Roi fût mort sans enfans, les Rohans auroient hérité des grands biens situés dans la Guyenne, & dépendans de la succession de la Navarre. A l'égard des autres places, elles étoient presque toutes à des Seigneurs Catholiques. Car quoique Rochefort apartînt à la maison de la Trimouille, Jean de Levy de Mirepoix la possedoit par engagement, & avoit consenti, qu'en dédommageant les Seigneurs & les Gouverneurs de cette ville, elle seroit rasée; par-

parce qu'elle servoit de retraite aux brigans qui infestoient la Province. Le Roi voulut donc que toutes ces places fussent rendues; & pour éloigner toute crainte au sujet de la Religion, il consentit de mettre des Gouverneurs Catholiques dans tous les lieux qui seroient rendus aux Seigneurs Protestans. C'est ainsi que les Ministres du Roi satisfirent le Duc de Mercœur, sur les demandes qui intéressoient son parti en général. HENRI IV. 1596.

A l'égard de ce qui le concernoit en particulier, le Duc demandoit pour lui le gouvernement de la Bretagne, & le pouvoir d'exercer tous les droits d'Amiral. Quoique la plus grande partie de la Noblesse Françoise représentât au Roi, qu'il ne convenoit pas qu'un héritier de la maison de Penthiévre fût Gouverneur de cette Province, S. M. voulut bien néanmoins en accorder le gouvernement au Duc; & par rapport à l'Amirauté, il décida que l'Edit donné sous Henri III. auroit lieu: cet Edit renfermoit une espece de transaction entre le Duc de Mercœur & le Duc Anne de Joyeuse, Amiral de France.

Le Roi avoit ôté à Saint-Luc la Lieutenance générale de Bretagne: pour le dédommager, il l'avoit fait Grand-Maître de l'artillerie, par la démission de Philibert de la Guiche, & il avoit nommé en sa place le Maréchal Charles de Cossé de Brissac. Le Duc de Mercœur, qui le haïssoit, & qui se défioit de lui pour plusieurs raisons, souhaitoit ardemment qu'on lui ôtât cette charge, & qu'on mît en sa place un autre qu'il nommeroit lui-même au Roi; ou si S. M. ne le vouloit pas, il demandoit que cette charge fût partagée, & qu'on associât Brissac à une personne qu'il indiqueroit pareillement à S. M. Cet article lui fut encore refusé. De plus il demandoit, qu'on lui donnât le port & la ville de Conkerneau au païs de Vannes, qui étoit un des meilleurs ports de tous ceux dont la garde étoit particulierement confiée au Maréchal. Cela lui fut pareillement refusé.

Enfin, ayant demandé qu'on lui donnât la somme de quatre cens mille écus d'or, pour le remboursement des fraix de la guerre & l'acquit de ses dettes, avec une pension de cinquante mille écus; le Roi lui accorda la somme de deux cens cinquante (1) six mille écus, & une pension de vingt trois mille.

Par rapport aux droits & prétentions de la maison de Penthievre, qu'il prétendoit renouveller, il demandoit en compensation la somme de deux cens mille écus; & en cas que S. M. ne fût pas en état de lui payer actuellement cette somme, il demandoit qu'on lui donnât par engagement le Comté de Nantes, dans le dessein d'avoir en sa possession la ville la plus opulente & la plus considerable de toute la Province, non seulement comme Gouverneur, mais à titre de Comte, & afin de pouvoir par-là transmettre un jour à sa postérité un droit sur toute la Bretagne. Les Ministres du Roi firent voir, qu'on avoit déja plusieurs fois transigé au sujet de ce différend, & en dernier lieu avec Jean de Brosses Duc d'Estampes, qui tren-

(1) Deux cens soixante six. *MS. de Mrs. de Sainte Marthe.*

HENRI IV. 1596. trente huit ans auparavant avoit donné lieu à la discussion de ces droits: Qu'ainsi la loi & la prescription anéantissoient également toutes ses prétentions à ce sujet. Le Roi néanmoins, pour faire plaisir à Marie de Luxembourg, femme du Duc de Mercœur, en qui tous les droits de la maison de Penthievre étoient réünis, & ayant dès-lors en vûë de marier César de Vendôme, son fils naturel, avec la fille unique de la Duchesse, voulut bien lui accorder la somme de soixante six mille écus d'or.

On parla beaucoup dans ce congrès, de faire sortir les Espagnols de la Province de Bretagne. Voici ce que les Ministres du Roi arrêterent, de concert avec la Ragotiere: Qu'après que le Duc de Mercœur auroit donné sa parole au Roi, il proposeroit aux Espagnols au nom de S. M. une tréve de quatre mois: Que pendant ce tems-là ils se retireroient dans le port de Blavet (1), & qu'ils s'abstiendroient de toute hostilité, soit à l'égard de la France, soit à l'égard des alliés du Roi; ce qui fut ajoûté en faveur de la Reine d'Angleterre: Qu'ils discontinueroient les fortifications qu'ils avoient commencées, & qu'ils ne recevroient aucun nouveau renfort: Que pendant ce tems-là le Duc de Mercœur donneroit avis au Roi Philippe de la tréve concluë, pendant laquelle ce Monarque seroit obligé de rappeller ses troupes: Que la Province leur payeroit une certaine somme dans l'année, & qu'on donneroit par rapport au payement toutes les sûretés nécessaires: Que si les Espagnols refusoient ces conditions, le Duc leur declareroit qu'il étoit engagé par un traité à exposer sa vie & ses biens, pour les contraindre à sortir de la Bretagne: Qu'il promettroit au Roi d'exécuter religieusement cet article: Qu'après le départ des Espagnols, le Duc, avec la permission du Roi, choisiroit à son gré un homme de condition, pour lui donner le gouvernement de Blavet.

Nouveaux détours du Duc de Mercœur pour éloigner la paix.

Ces articles furent mis par écrit, & l'affaire parut alors tellement avancée, qu'il sembloit n'y avoir plus désormais moyen de reculer. La Ragotiere en prenant congé de la Reine doüairiere, lui avoit promis positivement, qu'il lui apporteroit la réponse du Duc son frere, avant le 18. du mois de Novembre. Mais à peine fut-il parti, qu'il écrivit à Schomberg, que le Duc de Mercœur, avant que d'accepter les conditions qu'on lui proposoit, avoit été obligé de convoquer une Assemblée des principaux de son parti à Château-Briand: „ Il m'est donc impossible, ajoûta-t-il, de tenir ma „ parole, & de me rendre à Chenonceaux avant le dernier jour du mois „ de Novembre.

Quoique le Duc de Mercœur comprît, qu'il auroit été contre son honneur & contre l'intérêt de son parti, de ne pas conclure la paix, il cherchoit néanmoins à l'éloigner; & c'est pour cela qu'il avoit convoqué une Assemblée, pour rassurer ses partisans, & imputer aux Ministres du Roi la continuation de la guerre. Voici l'artifice dont il usa.

(1) Aujourd'hui appellé le Port Louis.

usa. Dans le tems qu'un grand nombre de députés de part & d'autre s'assembloient à Ancenis, il fit dire par Valet à du Plessis-Mornai, qu'il ne trouvoit pas bon que l'affaire dont il s'agissoit, fût discutée par une si grande quantité de personnes, qui ne pourroient s'accorder; & qu'on ne pourroit rien terminer, si l'on ne reduisoit le nombre des députés. Les conférences ayant été alors rompuës, furent dans la suite reprises à Chenonceaux, où le Roi, informé par du Plessis-Mornai des intentions du Duc, envoya un plus petit nombre de députés, parmi lesquels il n'y avoit aucun Breton, soit de Robe, soit d'Epée.

Dans la vûë de faire naître de nouvelles difficultés, le Duc écrivit de Château-Briand le 24. de Novembre au Parlement de Bretagne, dont le siége est à Rennes. Il disoit dans sa lettre, que ne songeant qu'à assurer la Religion & la tranquillité de la Province, il étoit arrivé plusieurs choses dans les conférences, qui le portoient à se défier de la réüssite de ses desseins: Qu'ayant voulu traiter de l'article de la Religion, au nom de la Bretagne, les Ministres du Roi ne l'avoient point voulu écouter: Qu'il les prioit donc très-instamment de se joindre à lui, pour mettre la Religion à couvert dans la Province; que c'étoit le seul motif qui lui avoit fait prendre les armes, & le seul moyen d'établir la paix parmi eux. Pour se justifier ensuite de ce que la négociation traînoit en longueur, il disoit, que si l'on précipitoit la conclusion de la paix, il prévoyoit que les Espagnols lui feroient beaucoup de peine: Qu'il croyoit donc qu'il étoit à propos de convenir d'abord avec eux, de peur qu'après avoir fait la paix avec Henri, on n'eût une guerre plus fâcheuse encore à essuyer de leur part. Enfin il témoignoit, qu'il étoit fâché que Henri n'eût député pour les conférences de la paix aucun Breton; & qu'on eût chargé de cette affaire des personnes qui n'étant point de la Province, étoient peu touchées de ses malheurs.

Le Duc ayant cru avoir jetté par-là des semences de division entre le Parlement & les députés du Roi, & avoir trouvé un nouveau prétexte de différer la condition du traité, fit partir la Ragotiere pour Chenonceaux, le dernier jour de Novembre, avec ordre de faire encore instance au sujet de Conkerneau, du Comté de Nantes, & du partage de la Lieutenance générale de Bretagne avec le Maréchal de Brissac; articles qui avoient été absolument rejettés par les Ministres du Roi. La Ragotiere étant arrivé au congrès, declara, au sujet de Tifauges, que le Duc de Mercœur ne lui avoit donné aucune instruction par rapport à cette place: il étoit néanmoins convenu avec Malicorne, dans la derniere assemblée, que Champigny cederoit cette ville; que le Duc n'y mettroit pour toute garnison que dix de ses gardes; qu'il n'y feroit aucunes nouvelles fortifications, de peur que cette place ne servît à incommoder le païs par les courses de la garnison.

La Ragotiere n'ayant rien autre chose à dire, fit espérer que le 16. de Décembre il iroit trouver à Tours Schomberg & de Thou, avec des pouvoirs plus amples, & accompagné de quelques autres députés; que de-là ils se rendroient tous à Bourges, où la Reine douairiere devoit se rendre,

HENRI IV. 1596.

après avoir quitté Chenonceaux, dont l'air étoit contraire à sa santé. Mais Schomberg, voyant que toute cette négociation n'étoit qu'un jeu de la part du Duc de Mercœur, & ayant un ordre secret de faire les préparatifs de guerre, en cas que le Duc ne voulût pas conclure le traité, prit la résolution d'exécuter cet ordre conditionnel qu'il avoit, & envoya des lettres de la part du Roi aux Gouverneurs des Provinces voisines, pour leur enjoindre de se trouver un certain jour à Angers.

Assemblée des Royalistes, où l'on traite des moyens de faire la guerre.

Ceux qui s'y rendirent, furent Charles de Lorraine Duc d'Elbœuf, Gouverneur de Poitiers; Gilles de Souvré, Gouverneur de la Touraine; Urbain de Laval de Bois-Dauphin; & Philippe du Plessis-Mornai, l'un & l'autre députés par Malicorne, Gouverneur de Poitou, & par le Maréchal de Brissac, qui s'excuserent de venir à Angers. Le Président de Marigny s'y rendit de la part du Parlement de Bretagne, avec René de Marec de Monbarot, Gouverneur de Rennes. Rochepot, Gouverneur d'Anjou, se trouva aussi à cette assemblée, qui se tint chez le Duc d'Elbœuf près S. Aubin. On y parla des moyens de faire la guerre, des sommes d'argent que pourroient fournir les Provinces voisines, d'un nouvel impôt à mettre sur l'entrée des vins dans la Bretagne, de la levée de quelques nouveaux regimens, & de la paye de ces troupes. Lorsqu'on eut pris en apparence sur tout cela des résolutions & des mesures, Schomberg & de Thou s'en retournerent à Tours, pour y attendre la Ragotiere & les autres députés du Duc de Mercœur.

Surprise de Château-Briand par les Royalistes.

La Ragotiere s'excusa encore, & manda, que le Duc étoit si accablé d'affaires, & que la chose dont il s'agissoit étoit si importante, qu'il lui étoit impossible de donner si tôt sa réponse aux articles; que d'ailleurs, comme la tréve étoit sur le point d'expirer, il faloit expédier des passeports aux députés qu'il envoyeroit au premier jour. Quelque tems après, la ville de Château-Briand ayant été prise par l'ordre du Connétable de Montmorency, à ce que l'on croit, & à l'insçu des députés du Roi, la tréve fut entierement rompue dans la Bretagne; mais les hostilités qui s'y commirent de part & d'autre regardent l'année suivante.

Assemblée des Notables à Rouen.

Cependant le Roi, voyant la paix établie dans la plus grande partie de son Royaume, convoqua une Assemblée des Princes, des Seigneurs, & des députés des principales Provinces, afin de deliberer sur l'état présent des affaires, & d'y mettre un certain ordre, autant que les conjonctures le permettoient. La peste faisoit alors beaucoup de ravage à Paris. Quoiqu'il fut contre l'usage que les Etats se tinssent hors du ressort du premier Parlement du Royaume, le Roi jugea néanmoins à propos de les tenir à Rouen. Il s'y rendit le 20. d'Octobre, & fit son entrée dans la ville avec beaucoup d'appareil & de pompe. Le 4 de Novembre l'ouverture de l'Assemblée se fit dans la maison Abbatiale de S. Ouen. Le Roi étoit assis sur son trône dans la grande salle: au-dessous de lui, à sa gauche, étoient Henri de Bourbon de Montpensier, Gouverneur de Normandie; Henri de Savoye Duc de Nemours; le Connétable Henri de Montmorency; Jean Louis de Nogaret Duc d'Epernon; Albert de Gondy Duc de Rets; Jaques Goyon Sire de Matignon, Maréchal de France & Gouverneur de Guyen-

Guyenne pour le Prince de Condé. Derriere eux étoient les quatre Secretaires d'Etat, & vis-à vis, le Cardinal Legat, Alexandre de Medicis; les Cardinaux Pierre de Gondy & Anne d'Escars de Givry, avec un grand nombre d'Evêques. Au-dessous d'eux étoient placés Achille de Harlai & Pierre Seguyer, Présidens du Parlement de Paris; Guillaume Daffis, Président du Parlement de Bourdeaux; & Pierre du Faur de Saint-Jory, Président de celui de Toulouse; & ensuite les députés des Chambres des Comptes & des Cours des Aides, quelques Trésoriers de France, quelques Lieutenans généraux de Bailliages, & les Notables des Villes.

Discours du Roi à l'Assemblée.

Le Roi parla en peu de mots. Il dit qu'il ne les avoit point assemblés pour leur parler en orateur éloquent, mais en libérateur & en restaurateur de la patrie, qualités plus convenables à un Prince: Que ses prédécesseurs avoient souvent assemblé les Etats, pour les engager à donner leur approbation à ce qu'ils avoient résolu, & pour faire exécuter leurs volontés: Que pour lui, il avoit jugé à propos de les assembler, pour suivre leurs conseils, pour rétablir l'ordre dans les affaires, conformément aux avis des trois Ordres du Royaume, & pour chercher les moyens de fournir aux fraix de la guerre, sans fouler le peuple: Qu'il n'étoit pas ordinaire que des Princes d'un âge mûr, après avoir triomphé de leurs ennemis, voulussent dépendre des opinions de leurs sujets, & se laisser en quelque sorte conduire par eux: Que néanmoins il soûmettoit volontiers ses lumieres aux leurs: Qu'ainsi il les conjuroit tous en général & en particulier, d'avoir égard à la fidélité qu'ils lui devoient, à l'amour de la patrie, & à la gloire du nom François; & de donner tous leurs soins & toutes leurs attentions, pour décider de concert sur les moyens convenables de lever des subsides, qui sans être trop onéreux aux peuples, aidassent à soutenir l'Etat, qu'il avoit eu le bonheur de préserver des plus grands périls. Il les pria enfin de se persuader, qu'il s'agissoit également de leur salut & du sien, qui seroient toûjours inséparables.

Et du Chancelier de Chiverny.

Alors Philippe Hurault de Chiverny, Chancelier, ayant eu ordre de parler, pour expliquer plus au long les intentions de S. M, exposa dans un discours fort étendu les malheurs des siécles passés, & à quelles extrémités la France avoit été plus d'une fois réduite, par les guerres civiles qui l'avoient dechirée. Il ajoûta, que le Royaume n'étoit pas encore tranquille, & qu'on alloit peut-être avoir une guerre plus cruelle qu'auparavant, contre un ennemi (1), qui joignant la haine à cette ambition démesurée que l'on lui connoissoit, paroissoit devoir être irréconciliable. Mais que S. M. ne doutoit point que les trois Ordres du Royaume, à l'exemple de leurs fidèles & courageux ancêtres, ne fissent des efforts proportionnés à la grandeur du péril. Il leur mit ensuite devant les yeux le courage du Roi: „ S. M. dit-il, ayant affronté une infinité de dangers pour le salut „ de l'Etat, & ne s'étant jamais menagée par rapport à ce grand objet, „ il

(1) Philippe II.

HENRI IV. 1596. „ il eſt bien juſte que ſes ſujets offrent leurs biens & leurs vies pour la même „ me cauſe.

Le lendemain on forma trois claſſes des députés, pour delibérer chacune en particulier, & faire enſuite part de leurs delibérations à l'Aſſemblée générale. Après un mûr examen, ils dreſſerent le cahier de leurs demandes, qui fut ſouſcrit au commencement de l'année ſuivante par le Duc de Montpenſier, le Cardinal de Gondy, le Duc de Retz & le Maréchal de Matignon. Ce cahier contenoit pluſieurs juſtes demandes: voici celles qui concernoient le Clergé.

Demandes de l'Aſſemblée.

Que les Archévêques & Evêques fuſſent promus par la voye des élections, conformement aux Canons & aux ſaints Décrets: Que s'il ne plaiſoit pas à S. M. pour le préſent de rétablir les élections, elle voulût bien au moins, dans les nominations qu'elle feroit, obſerver l'ordonnance des Etats de Blois, tenus vingt ans auparavant: Qu'outre ce qui avoit été reglé alors, on fit des informations ſur la Religion, la vie, les mœurs & la capacité des ſujets que S. M. voudroit élever à l'Epiſcopat: Que l'Evêque le plus ancien de la Province, & y réſidant, feroit les informations par rapport à celui qu'on deſtineroit pour le ſiége Archiépiſcopal, & que l'Archévêque, réſidant pareillement dans ſon diocèſe, les feroit par rapport à l'Evêque qu'il s'agiroit de nommer: Que l'Evêque ou Archévêque prendroit à cet effet l'avis de trois Chanoines de l'égliſe dont le ſiége ſeroit vacant, & qu'ils ſeroient choiſis par le Chapitre: Qu'enſuite le grand-Aumônier feroit au Roi le rapport de ces informations, afin que S. M. pût mieux connoître les caractéres & les qualités des ſujets qu'elle voudroit nommer, & qu'on feroit mention de ces informations dans les lettres que le Roi écriroit au Pape: Qu'afin d'empêcher les fraudes qui pourroient ſe gliſſer dans les informations envoyées à Rome, elles fuſſent toûjours conformes à celles des Archévêques & Evêques, & que ſi elles étoient différentes, il fût permis aux Chapitres des égliſes cathédrales, de s'oppoſer à l'exécution des Bulles du Pape, & d'en appeller comme d'abus, ſuivant la forme reçûë dans le Royaume, & qu'après avoir interjetté leur appel, ils ne puſſent être contraints d'admettre à la priſe de poſſeſſion ces Prélats pourvûs illicitement, juſqu'à ce que l'affaire eût été décidée: Qu'on ſuivroit la même regle par rapport aux Abbayes, & que ce ſeroit à l'Evêque diocéſain de faire les informations: Que pour remettre l'ordre & la diſcipline dans les monaſteres de filles, où elle étoit entierement éteinte, au grand ſcandale des ames & à la honte de l'Egliſe, on rétablît les élections, puiſque les couvens de Religieuſes avoient été nommément exceptés dans le Concordat entre François I. & Leon X.

Que pour reformer les abus & corriger les dereglemens du Clergé, les Métropolitains fuſſent avertis de tenir dans l'année des Conciles provinciaux, & de les tenir dans la ſuite de trois en trois ans: Qu'on fît de rigoureuſes récherches contre les confidentiaires: Que le Roi, par un Edit, fît publier & obſerver dans tout ſon Royaume la Bulle de Sixte V. contre les

les simoniaques & les confidentiaires: Que pour empêcher la profanation des lieux saints, S. M. défendît à ses troupes de se loger dans les temples, dans les chapelles, & dans les sacristies des églises, ni d'y mettre leurs chevaux; en décernant des peines sévéres contre les Colonels & Capitaines qui tolereroient ces profanations, quand même ils seroient absens, & en les traitant comme des infracteurs des Edits du Roi.

En faveur de la Noblesse, qui est comme la principale colomne de l'Etat, & qui dans ces dernieres guerres avoit presque seule soutenu le Royaume sur le penchant de sa ruine, on demanda, que dans le concours des sujets qu'il s'agiroit d'élever aux dignités Ecclésiastiques, les Nobles fussent préférés aux autres: Que les lettres de Noblesse ne fussent accordées qu'à ceux qui s'en seroient rendus dignes par des services importans rendus à l'Etat, & sur-tout par de grandes actions à la guerre: Que les Gentilshommes domiciliés des villes y conserveroient les anciens droits & privileges de la Noblesse, & seroient exempts des fonctions de gardes & de sentinelles, & d'autres pareilles corvées: Que le Roi auroit dans sa maison le plus grand nombre de Pages qu'il pourroit, & qu'il leur feroit donner une éducation convenable à des Gentilshommes, & capable de les former dans l'exercice des armes.

Qu'on observeroit exactement les Edits concernant les Sénéchaux & Baillis des Provinces, qui ne doivent être tirés que de la Noblesse; & que les sentences des Lieutenans civils & criminels, qui rendent la justice sous eux, seroient prononcées en leur nom: Que les Lieutenans généraux, Procureurs & Avocats du Roi, ne prendroient pas la liberté d'ouvrir les lettres de S. M. lorsque les Sénéchaux ou Baillis seroient sur les lieux, sans leur en avoir parlé auparavant: Que les Roturiers & les hommes de basse naissance, & ceux même qui avoient acheté des lettres de Noblesse, ne pourroient porter le nom des places, châteaux & seigneuries qu'ils auroient acquis; & qu'ils ne pourroient, en quittant leur propre nom, s'enter sur des familles nobles, dont ils auroient acheté les terres.

Que les anciens reglemens, touchant les levées des soldats dans le Royaume, seroient observés, & que ceux qui auroient atteint l'âge de soixante ans, & ceux qui auroient servi l'espace de vingt ans dans les compagnies de Cavalerie du Roi, ou qui auroient eu quelques emplois à la guerre, seroient exempts de la milice: Que dès que les Magistrats, Présidens, Conseillers, & Lieutenans généraux de Balliage, auroient été réduits à l'ancien nombre, comme il avoit été ordonné par les Etats de Blois, leurs charges ne seroient plus vénales: Et que si parmi les Nobles il se trouvoit des personnes capables de les remplir, ils seroient préférés aux autres: Que les compagnies ordinaires de Cavalerie, dont le Roi est le chef, ne seroient composées que de Gentilshommes.

Que pour rappeller la frugalité & la modestie de nos ancêtres, & diminuer les dépenses que le luxe & l'émulation de la Noblesse faisoient croître de jour en jour on renouvelleroit les anciennes loix somptuaires: Que l'usage de l'or & de l'argent sur les habits, les pierreries, les perles,

HENRI IV. 1596. & les autres choses que le luxe rend précieuses, & dont on se pare à grands frais, seroient absolument défenduës: Que l'on observeroit avec exactitude l'Ordonnance faite à S. Germain l'an 1587. touchant ce que doivent payer les voyageurs dans toute la France pour la dépense dans les Hôtelleries, & que les Juges des lieux y tiendroient la main, faisant toutes les années une juste estimation du prix des denrées: Que l'on fixeroit l'honoraire des Avocats, & le salaire des Procureurs dans les Cours souveraines.

Que le différend entre la Noblesse & le Tiers-Etat du Dauphiné, au sujet des privileges & immunités, (différend qui avoit été jugé provisionellement plusieurs années auparavant par le Roi Henri II.) seroit enfin terminé par un Arrêt définitif du Conseil d'Etat, ou par tel autre Tribunal que le Roi jugeroit à propos de choisir; parce que cette contestation faisoit naître des inimitiés & des discussions funestes à la Province & à tout le Royaume, étant cause que plusieurs habitans du Dauphiné se retiroient dans les Etats du Duc de Savoye.

Le Roi fut en même tems supplié de vouloir bien, pour le soulagement du peuple, examiner l'état de ses finances. Lorsque l'on eut supputé les revenus d'un Royaume épuisé par de si longues guerres, on trouva qu'ils montoient à neuf millions huit cens mille écus d'or, dont cinq millions étoient employés pour l'entretien de la maison du Roi, pour les frais de la guerre, & pour les autres dépenses auxquelles le Roi étoit obligé. Le reste étoit destiné à payer les gages des Officiers de judicature, & des autres Officiers du Roi dans toute l'étenduë du Royaume, les rentes considerables constituées sur les Aides, & plusieurs autres dettes de l'Etat.

On proposa ensuite des regles & des moyens qu'on crut efficaces, pour empêcher que les finances du Roi ne fussent pillées, comme elles avoient coûtume de l'être. On ordonna que pendant l'espace de deux années, les procès commencés au sujet des rentes sur les Aides, entre les vendeurs & acquereurs, ou entre les cohéritiers, fussent sursis; ensorte néanmoins que les droits, contracts & hypothèques n'en souffrissent aucun préjudice, & qu'on donnât sur cela un Edit qui feroit enregistré dans toutes les Cours souveraines: Que le Roi ne payât aucunes pensions, ni aucunes sommes extraordinaires, jusqu'à ce que les dettes & toutes les charges de l'Etat, qui seroient déduites dans un Edit au commencement de l'année, fussent entierement acquittées: Que les Juges Royaux ne pussent s'attacher au service des Princes, des Seigneurs particuliers, des Gouverneurs de Province, ou des Communautés, ni recevoir d'eux aucun honoraire; & en cas de contravention, qu'ils fussent privés de leurs charges, comme s'en étant rendus indignes.

Que l'Edit de 1577, au sujet de la Monnoye, fût observé; & parce qu'un grand nombre de mauvaises piéces de monnoye, telles que les sols, avoient cours dans le public, ayant été frappées de l'autorité particuliere des Gouverneurs, (ce qui faisoit beaucoup de tort au peuple) on deman-

da

da qu'il fût enjoint aux Directeurs des Monnoyes, de ne plus frapper de pareilles piéces. On demanda encore, que les étoffes d'or & de soye de la fabrique des étrangers, ne pussent entrer dans le Royaume: Que les ouvriers étrangers fussent invités à venir s'établir en France; & qu'on leur accordât au bout de trois ans les mêmes privileges dont jouissoient les ouvriers regnicoles: Que les impositions faites quelques années auparavant pour les chemins & les levées, (impositions que les guerres avoient empêché d'exiger,) seroient encore sursises, de peur de mettre obstacle au cours des payemens ordinaires.

Que pour le soulagement des peuples du Languedoc, les Etats de cette Province ne s'assembleroient que de trois en trois ans: Qu'il y eût des Commissaires nommés au sujet des Edits enregistrés dans les Cours depuis vingt ans, en faveur des Suisses; parce qu'il étoit constant, que la plus grande partie des sommes destinées pour le payement des troupes auxiliaires, si utiles au Royaume, avoit été détournée par les Courtisans.

Que les Gouverneurs des Provinces, des places, & des châteaux, fussent réduits à un certain nombre, & qu'il ne leur fût plus désormais permis de fortifier aucun lieu sans un ordre exprès de S. M. Que l'on indiquât une Assemblée dans trois ans, où l'on commettroit des hommes d'une probité reconnuë, pour rechercher ceux qui auroient contrevenu à ces articles; & que dès que les affaires de S. M. le pourroient permettre, on convoquât les Etats généraux. On fit encore plusieurs autres propositions au sujet des Tailles personnelles, que les roturiers payoient dans plusieurs Provinces du Royaume, & des Tailles réelles qui étoient imposées sur les terres, & que l'on percevoit dans d'autres Provinces. On parla de restreindre la multitude énorme des Juges & des autres Officiers du Roi, & de réduire leurs gages. On parla aussi des charges des Trésoriers de France & de leurs devoirs; des domaines du Roi, aliénés pour la plûpart par des contracts frauduleux; des subsides ordinaires, dont la Cour des Aides connoît; enfin des salines de Guyenne & de Languedoc, qui rapportent tous les ans au Roi des sommes très-considerables.

Dans cette Assemblée, il fut question, entre le Chancelier & les députés des Cours souveraines, du conflit de jurisdiction; & on convint que dans toutes les affaires dont la connoissance apartiendroit aux Baillis, ou à ses Lieutenans, l'appel qui en seroit interjetté, seroit dévolu aux Cours souveraines, à l'exclusion du Conseil privé du Roi. On parla aussi de plusieurs Edits & Déclarations du Roi, enregistrés dans les Cours; mais ni ces derniers articles, ni plusieurs autres aussi salutaires, dressés dans cette Assemblée, n'eurent aucune exécution.

La plûpart des Articles dressés dans cette Assemblée n'ont aucune exécution.

Rien n'est plus onéreux au peuple, & ne trouble plus le repos des familles, que ces combats des Tribunaux, & ce pouvoir attribué aux Maîtres des Requêtes & aux Conseillers d'Etat, dont le nombre s'est si extraordinairement accrû depuis trente ans; pouvoir, qui donne atteinte aux Arrêts des Cours souveraines, & rend leurs jugemens incertains, au préjudice de la sûreté publique. Il n'y a personne qui ne voye cet abus, & qui n'en gémisse: cependant toutes les plaintes faites à ce sujet,

 (plain-

HENRI IV. 1596.

(plaintes fréquentes) n'ont aucun effet, & sont toûjours éludées par ceux même qui connoissent le mieux combien elles sont justes.

Cérémonies du bâtême d'une fille naturelle du Roi.

Tandis que le Roi étoit à Roüen, on fit la cérémonie du bâtême d'une fille que le Roi avoit euë de Gabrielle d'Etrées (1). Le Duc de Montpensier & les autres Seigneurs, avec toute leur suite, assisterent à cette cérémonie, au milieu d'une foule de peuple qui remplissoit les ruës. Tous les Ambassadeurs des Princes étrangers, qui étoient alors à la suite de la Cour, furent invités de s'y trouver. Les personnes sensées blâmerent cette pompe éclatante pour une fille bâtarde, & dirent, qu'au moins la cérémonie n'eût pas dû se faire en présence du Légat & des députés des Provinces.

Abjuration de Charlotte de la Trimouille, veuve du Prince de Condé, entre les mains du Légat.

Ce fut aussi en ce tems-là que Charlotte-Catherine de la Trimouille, veuve du Prince Henri de Condé mort à Saint-Jean d'Angely en Saintonge, en 1588. le 4. de Mars, & mere de Henri II. Prince de Condé, né après la mort de son pere, (le Roi l'avoit fait venir à la Cour l'année précedente,) abjura la Religion nouvelle à Roüen, & embrassa la Religion Romaine. Le Légat du Pape fit la cérémonie de la réconciliation, quoique le Cardinal de Gondy, comme Evêque de Paris, prétendît que c'étoit à lui de la faire. Après la cérémonie, le Légat donna à la Princesse un repas magnifique, auquel les Princes & les Seigneurs de la Cour furent invités.

Procès de cette Princesse, accusée d'avoir empoisonné son mari.

Cette Princesse n'avoit jugé à propos de changer de Religion que longtems après son arrivée à la Cour; parce qu'après la mort de son mari, ayant été accusée d'en avoir été l'auteur, ayant été même condamnée par des juges incompetens, elle vouloit, avant que de faire professi on de la Religion Catholique, (ce qu'elle avoit résolu depuis long-tems,) être déchargée de cette accusation & declarée innocente par un Arrêt du Parlement de Paris, auquel le Roi avoit renvoyé cette affaire: Elle craignoit avec raison qu'on ne la soupçonnât d'avoir plutôt cherché à se rendre par ce changement ses juges favorables, que d'avoir fait cette démarche par la persuasion où elle étoit, que son abjuration étoit utile & même nécessaire à son salut.

Il y avoit huit ans, qu'étant détenuë prisonniere en Saintonge, par l'ordre des Commissaires nommés par les Protestans pour juger de cette affaire, elle avoit interjetté appel au Parlement de Paris, qui par un Arrêt du 6. de Mai 1588. s'attribua à lui seul la connoissance de cette cause; défendit aux juges de Saintonge, & à tous autres, d'en connoître; ordonna que toutes les piéces & procedures contre la Princesse seroient déposées au Greffe de la Cour, & que cet Arrêt seroit signifié aux juges. L'Arrêt fut publié par des Huissiers Royaux, à Nyort & à Saintes, villes voisines de S. Jean d'Angely, & dans lesquelles il y avoit alors une garnison pour le Roi. Comme il y auroit eu danger de faire la même

(1) Avec une magnificence hors de saison, & qu'on n'affectoit, à ce que crurent plusieurs personnes, que pour éprouver jusqu'où iroit la patience de la nation. Le Duc &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

même chose à S. Jean d'Angely, on se contenta d'afficher l'Arrêt aux portes de la ville. HENRI IV.

Le 9. d'Août de la même année, il intervint un autre Arrêt du Parlement, pour ordonner qu'une copie de la requête présentée par la Princesse, seroit délivrée à François de Conty & à Charles de Soissons, freres du feu Prince de Condé; & il leur fut fait défense de poursuivre cette affaire devant tout autre Tribunal que le Parlement de Paris. Comme les juges de Saintonge firent peu de cas du premier Arrêt, & que loin d'y obéïr, ils continuerent d'instruire l'affaire, & rendirent même une sentence; le Parlement les décreta de prise de corps, ordonnant que leurs biens seroient saisis & mis en sequestre, jusqu'à ce qu'ils se fussent présentés à la Cour pour rendre compte de leur conduite. Il fut ordonné que ce dernier Arrêt seroit affiché comme le premier. 1596.

Cependant les juges de Saintonge accorderent un sursis de la sentence, par laquelle ils avoient ordonné que la Princesse subiroit un interrogatoire; & ils ordonnerent que la sentence ne seroit exécutée qu'après ses couches. La Princesse ayant mis au monde un fils, les juges se repentirent de leur procedure & de leur jugement; & l'action demeura suspenduë. Mais l'année suivante le Cardinal Charles de Vendôme, autre frere du feu Prince de Condé, présenta à Tours une requête au Roi, pour demander que S. M. évoquât à sa personne l'affaire de l'empoisonnement dont la Princesse étoit accusée: Qu'elle interdît à tous autres juges la connoissance de cette cause: Qu'elle nommât des Commissaires pour faire l'enquête, ordonnant que toutes les procedures faites jusqu'alors, & toutes les piéces du procès, lui seroient envoyées; & qu'elle nommât des juges pour terminer enfin cette affaire.

Le Roi, conformément à la requête, donna le 12. de Mai un Arrêt, sur le rapport de Jaques-Auguste de Thou. On cessa ensuite de parler de ce procès, jusqu'à ce que long-tems après, les freres & les cousins de la Princesse présenterent au Roi une requête. Le Roi, qui étoit alors à Dijon, c'est-à-dire en 1595, renvoya toute cette affaire au Parlement de Paris. On fit donc venir de S. Jean d'Angely toute la procedure avec la sentence des juges; & l'on fit assigner les Princes de Conty & de Soissons. Ces Princes n'ayant point comparu, le Parlement, sur les conclusions du Procureur général, declara toutes les procedures faites contre la Princesse de Condé, par les juges de Saintonge, nulles & de nul effet, comme contraires à l'autorité du Roi & du Parlement; avec défense à toutes personnes, de quelque rang & de quelque qualité qu'elles fussent, de pouvoir jamais s'en prévaloir, ni en faire usage. Il fut ordonné de plus le 26. d'Avril, qu'avant que de proceder à absoudre la Princesse, conformément à sa demande, le Prince de Conty & le Comte de Soissons seroient encore assignés, pour produire leurs moyens contre elle.

Les Princes n'ayant point comparu, & ayant décliné la jurisdiction du Parlement, & fait demander par leurs Procureurs, que le Roi en personne & les Pairs de France jugeassent cette affaire, la Princesse demanda sur ces entrefaites, que toutes les procedures que le Parlement avoit cassées

HENRI IV. 1596. & tous les actes qu'il avoit declaré nuls, fussent supprimés & éteints, de peur que ces actes, qui ne fournissoient aucunes preuves, ne donnassent dans la suite lieu à la calomnie. Le Parlement ordonna donc le 28. de Mai, que toutes les procedures faites contre la Princesse à S. Jean d'Angely & ailleurs, seroient supprimées; & le même jour elles furent jettées au feu par le Greffier criminel, en présence d'Achille de Harlai, premier Président, & d'Edouard de Molé, Rapporteur de l'affaire.

Elle est declarée innocente par Arrêt du Parlement de Paris.

Le Prince de Conty & le Comte de Soissons en furent extrémement piqués. Ils ne comparurent point; mais ils écrivirent à chacun des juges en particulier, pour leur faire sçavoir, qu'ils vouloient que leurs Procureurs protestassent en leur nom (1). Leurs Procureurs ayant été entendus, & le tout ayant été communiqué au Procureur général du Roi, la Cour declara enfin le 24. de Juillet, Charlotte-Catherine de la Trimouille, veuve du Prince de Condé, innocente du crime dont elle étoit accusée.

Les Princes ses beaux-freres prétendirent, que l'affaire avoit été jugée avec trop de précipitation, & chargerent leurs Procureurs de mettre leur protestation au Greffe, & d'en demander acte au Greffier: celui-ci l'ayant refusé, & leur ayant dit de voir à ce sujet le premier Président de Harlai, ils allerent trouver ce Magistrat. Harlai leur répondit avec beaucoup de sagesse, & leur dit, que dans cette affaire tout s'étoit passé selon les regles: Qu'il étoit contraire à l'usage, de recevoir des protestations contre les Arrêts des Cours souveraines: Que personne n'étoit plus intéressé que les Princes du sang, à maintenir l'autorité des jugemens de ces Tribunaux: Qu'après avoir été plusieurs fois sommés de comparoître, ils avoient toûjours refusé de le faire: Que le Parlement avoit donc ordonné, que sans avoir égard à leur déclinatoire, on continuât d'instruire le procès; ce qui leur avoit été signifié: Qu'en consequence des premiers Arrêts, on avoit rendu le dernier, par lequel la Princesse de Condé avoit été entierement dechargée: Que ses parties n'avoient administré contre elle aucunes preuves; & que c'étoit un axiome de droit, que *l'Accusateur ne prouvant point, l'Accusé est absous*: Qu'on avoit suivi cette regle dans le procès du Prince Louis de Condé leur pere, & depuis peu dans l'affaire de François de Montmorency, & que personne ne s'étoit avisé de protester contre les Arrêts du Parlement, qui les avoit renvoyés absous: Que les beaux-freres de la Princesse agiroient contre toutes les regles de la prudence, s'ils prétendoient infirmer l'autorité du dernier Arrêt de la Cour: Qu'ils devoient prendre garde de nuire au jeune Prince leur neveu, en voulant venger mal à propos la mort de leur frere. Telle fut la réponse que le premier Président fit aux Procureurs des Princes; & il ne fut plus depuis question de cette affaire. La Princesse de Condé obtint dans la suite des Lettres patentes du Roi, pour faire enregistrer dans toutes les autres Cours du Royaume, l'Arrêt du Parlement de Paris rendu en sa faveur: ce qui fut exécuté, sans que les freres du Prince de Condé fissent aucune protestation.

Je

(1) Entre les mains de Rabanus Assa, Greffier criminel. Leurs Procureurs. *MS. de Mrs. de Sainte Marthe.*

Je ne dois pas omettre de parler ici de deux autres jugemens célébres. Le premier, auquel présida Gilles de Riants, avec Jean le Maître, fut rendu contre Jean Flavien, Chanoine de Sens, en faveur des droits de la jurisdiction Royale. Ce Chanoine avoit un procès contre Jean Miete, Archidiacre de la même église, à qui il avoit dit des injures atroces, & qu'il avoit ignominieusement fait mettre en prison. L'Archidiacre eut recours au Juge Royal. Le Chanoine prétendit, que par cette démarche il étoit formellement excommunié; & que le Concile de Trente avoit expressément défendu, sous peine d'encourir les censures, que les Ecclésiastiques plaidassent les uns contre les autres, ailleurs que devant le Tribunal du Juge d'Eglise. Le Lieutenant criminel de Sens ne laissa pas de rendre une sentence contre Flavien, & quoique celui-ci eut décliné sa jurisdiction, il ordonna qu'en sa présence, & en celle du Raporteur & de l'Archidiacre Miete, il feroit excuse dans le lieu où s'assemble le Chapitre, & se retracteroit de ce qu'il avoit dit contre son confrere. Flavien interjetta appel au Parlement: l'affaire ayant été communiquée au Procureur général, sur ses conclusions la sentence fut confirmée par un Arrêt, qui ordonna, qu'en présence du Lieutenant civil, du Lieutenant criminel, de quatre Conseillers du Présidial, du Procureur & de l'Avocat du Roi, & de tous les Chanoines, Flavien se présenteroit dans le lieu du Chapitre, de bout, tête nuë, devant Miete, qui seroit assis, & que ledit Flavien declareroit, que c'étoit temérairement, par erreur, & contre le respect dû à la Justice, qu'il avoit dit & écrit, que Miete étoit excommunié de droit, pour avoir eu recours au Juge Royal; Qu'il reconnoissoit que cette proposition étoit fausse, erronée, & contraire aux saints Décrets & aux Edits du Roi: Qu'après cela son écrit seroit laceré en sa présence.

HENRI IV. 1596.

Deux autres Arrêts célébres.

L'autre jugement fut rendu au sujet de François de la Ramée, qui se disoit fils de Charles IX. & d'Elisabeth d'Autriche. Il prétendoit que la Reine Catherine, mere du Roi, l'avoit fait exposer, & qu'il avoit été élevé en Poitou chez un Gentilhomme de cette Province, nommé Gilles de la Ramée, dont il avoit pris le nom. S'étant ensuite retiré dans le Vermandois, il s'étoit tenu caché pendant quelque tems chez un laboureur, nommé Jean Foissier. Pour en imposer davantage, il prétendoit avoir des révélations, & le laboureur assûroit aussi en avoir de tems en tems. On découvrit dans la suite, que quelques Seigneurs, touchés de sa triste situation, lui avoient fourni de l'argent, & lui avoient accordé leur protection. Déja on parloit en divers lieux de ce prétendu fils de Charles IX. & plusieurs personnes crédules étoient prévenuës en sa faveur. Comme par la supposition de ce fils de Charles IX. il sembloit qu'on cherchât à exciter dans l'Etat de nouveaux troubles, Pierre d'Amours, Conseiller au Parlement, qui avoit été envoyé par le Roi dans le Vermandois peu de tems après la paix, pour regler les affaires de cette Province, fit arrêter la Ramée & Foissier. Le premier fut condamné à mort à Rheims, comme coupable de lèze-Majesté Divine & humaine; à avoüer publiquement son imposture, & à en demander pardon à Dieu & au Roi. Foissier fut condamné à faire le même aveu, & à assister au supplice de la Ramée. L'un & l'autre ayant appellé au Par-

Henri IV. 1596.

lement, la sentence fut confirmée, sous les mêmes Présidens dont j'ai parlé; & de plus il fut ordonné, que le corps de la Ramée, après avoir subi le supplice, seroit jetté dans le feu, pour y être consumé. Cet Arret fut rendu à Paris le 8. de Mars. (1)

Châte du pont aux Meûniers à Paris.

Sur la fin de l'année, il arriva dans cette ville un triste accident. Le pont aux Meûniers, bâti au bout du pont au Change, depuis long-tems sembloit menacer ruine, étant ébranlé par le mouvement continuel des moulins. Malgré ce danger, on ne laissoit pas de passer tous les jours sur ce pont, qui enfin, la veille de la fête de S. Thomas, vers le soir, tomba tout-à-coup. Il périt en cette occasion cent quarante personnes, tant de ceux qui passoient sur le pont, que de ceux qui travailloient dans les moulins. Par une faveur de Dieu très-singuliere, lorsqu'on travailloit à retirer les décombres, on trouva un homme respirant encore sous les ruines, qui avoient formé sur sa tête une espece de voute.

Mort de plusieurs hommes de lettres. François Tolet.

Il mourut cette année un grand nombre de gens de lettres. Le premier fut François Tolet, natif de Cordouë, ville d'Andalousie, lieu célébre par la naissance des Seneques. Il étoit d'une condition fort basse, qu'il sçut relever par les belles qualités de son ame, & par la culture de son esprit. Il s'acquit une si grande réputation dans l'Université de Salamanque, que quoique très-jeune, il y obtint une chaire de Philosophie, qui ne s'accorde d'ordinaire qu'à des hommes d'un âge mûr. S'étant ensuite entierement tourné du côté de la pieté, il entra dans la Societé des Jésuites, qui étoit alors très-florissante en Espagne, & sur-tout à Salamanque. Il fut appellé à Rome par ses supérieurs, & après y avoir été durant quelques années Recteur du college des Jésuites, il succeda à Benoît Polmio, & à Alfonse Salmeron, dans l'emploi de Prédicateur du Pape Pie V. Comme il avoit beaucoup d'habileté pour les affaires, il fut nommé pour accompagner le Cardinal Jean-François Commendon, Légat en Allemagne, qui étoit chargé de proposer à l'Empereur Maximilien, & à Sigismond-Auguste Roi de Pologne, une ligue contre le Turc. Il fit voir dans cette négociation autant de sagesse & de prudence, qu'on avoit jusqu'alors remarqué en lui de sçavoir & de pieté. Il fut dans la suite employé par Grégoire XIII. dans les affaires les plus importantes. Sous Sixte V. il s'appliqua à revoir & à corriger les livres de la Bible. Enfin Clément VIII. lui donna le chapeau de Cardinal (2), & c'est le premier Jésuite qui ait été honoré de la Pourpre Romaine. L'an 1593. il employa tous ses soins pour hâter la réconciliation du Roi Henri avec le S. Siége, comme nous l'avons dit. Il mourut enfin cette année le 14. de Septembre dans le Palais du Vatican, âgé d'un peu plus de 74. ans. Son corps fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie Majeure. Les Chanoines de cette église, auxquels il avoit legué par son testament une somme d'argent destinée à de pieux usages, lui éleverent un tombeau de marbre. Il a écrit plusieurs ouvrages, entr'autres des Commentaires sur Aristote,

(1) Et mis en execution, MS. de Mrs. de Sainte-Marthe.

(2) Malgré les remontrances réiterées, & l'opposition de tous les Peres de sa Société; c'est le premier &c. MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte Marthe, Dupuy & Rigault.

tote, sur S. Jean, sur S. Luc, & sur l'Epître aux Romains. Ses sermons, qui ont été recueillis, n'ont point encore vû le jour. HENRI IV. 1596.

Avant le Cardinal Tolet, mourut à Pise, le dernier jour de Février de cette année, Pierre Angelo de Barga, âgé de 78. ans. Il nâquit dans un château de la Toscane, & passa sa jeunesse à voyager dans la Grece & dans l'Asie. Il enseigna ensuite les belles lettres dans le célèbre college de Pise, pendant plusieurs années; & puis entra dans la maison du Cardinal Ferdinand de Medicis. Il a principalement excellé dans la Poësie, & entre tous les ouvrages de ce beau génie, on vante sur-tout sa *Cynegetique* (1), & sa *Syriade*. Il laissa une fille nommée Virginie, qui fit inhumer son pere dans le tombeau de la noble maison des Bocca, avec la permission de Joseph Bocca, dans le cimetiere de la grande église. Angelo de Barga.

Je ne dois pas oublier Fréderic Silburg, né à Wetter au païs de Hesse, près de Marpurg. Il a publié plusieurs ouvrages des Anciens, sur-tout des Grecs, dont quelques-uns avoient déja été imprimés; mais qu'il a revûs & enrichis de variantes, de notes & de tables. Il en a aussi donné quelques-uns, qui n'avoient jamais paru. Les soins infinis que lui coûtoient ces éditions, lui ont mérité l'estime de tous les gens de lettres, & la reconnoissance de la postérite; d'autant plus estimable, que dans ce travail si utile, si loüable & si pénible, il parut mépriser les loüanges des hommes. Il mourut à Heidelberg le 16. de Février, n'étant pas encore fort âgé, mais épuisé par le travail. Il fut inhumé dans l'église de S. Pierre à Heidelberg. Fréderic Silburg.

Cette année arriva aussi la mort de Jean Douza, ou de Does, fils de Jean Douza, homme de lettres qui se distingua au siége de Leide. Ce jeune-homme, qui avoit un esprit supérieur, un sçavoir peu ordinaire, & une douceur de mœurs admirable, au retour d'un long voyage, vint faire naufrage au port, & mourut âgé de 24. ans. Jean Douza.

Nicolas Vignier mourut à Paris, dans les fêtes de Pâques. Il étoit né à Bar-sur-Seine en Champagne, l'an 1530. d'une famille médiocre, son pere étant Procureur fiscal de cette ville. Ayant perdu tout son bien par le malheur des guerres civiles, il fut obligé de sortir de son païs, & exerça quelque tems la Médecine dans les Cours des Princes d'Allemagne. Il n'étoit pas seulement très-habile dans cette science, & dans toutes les parties de la Philosophie, il étoit encore très-versé dans la connoissance de l'Histoire & de la Chronologie; & avant qu'Onufre Panvin (1) & Charles Sigonius eussent publié leurs ouvrages Chronologiques, il avoit travaillé comme eux, mais avec des opinions différentes, à éclaircir l'Histoire Romaine. Ces deux Auteurs l'ayant prévenu, il s'abstint par modestie de mettre son ouvrage au jour, & se contenta de publier en langue vulgaire un Commentaire sur les Fastes de Rome, où il discutoit certains points contestés par les Anciens. Il composa encore plusieurs autres écrits sur l'Histoire, & sur-tout une excellente Chronologie. Lorsque les troubles de la France eurent été appaisés, il fut rappellé dans sa patrie, après une longue Nicolas Vignier.

(1) Poëme sur les Chiens de chasse. (1) Ou Panvinio.

HENRI IV. 1596. gue absence, & le Roi l'honora d'une pension considerable. Etant venu à Paris, il y fit imprimer cette Chronologie dont je viens de parler; ouvrage où l'Auteur examine, discute, démèle & fixe, avec autant de discernement que de sagacité, les véritables époques du monde depuis sa naissance, l'établissement des Empires, leurs révolutions, & leur décadence; avec l'origine des peuples divers & des familles illustres. Il composa une Histoire Ecclésiastique, à laquelle il ne put mettre la derniere main: ouvrage posthume, que ses deux fils Jean & Nicolas ont publié après sa mort.

Jean Bodin. Après avoir parlé de ce fameux Ecrivain, je ferai mention du célèbre Jean Bodin, né en Anjou. Dans sa première jeunesse, si l'on en croit quelques-uns qui l'assûrent comme une chose certaine, il porta l'habit de Carme, & fut ensuite rélevé de ses vœux, comme les ayant fait avant l'âge compétent. Délivré du froc, il s'appliqua beaucoup à l'étude. Après s'être rendu très-habile dans les langues, il se porta par son vaste génie vers toutes les Sciences, & se proposa de ne rien ignorer. D'abord il exerça la profession d'Avocat au Parlement de Paris; mais ennuyé de ce métier, où l'on a toûjours, pour ainsi dire, les armes à la main, il s'adonna tout entier à composer des ouvrages de Littérature. Il s'essaya d'abord sur les *Cynegetiques* d'Oppien, qu'il traduisit en Latin avec beaucoup d'élégance & de goût, & qu'il orna d'un très-sçavant Commentaire, qui fit connoître sa capacité & ses talens pour les belles lettres. Bientôt il se proposa des objets plus considerables. Après avoir mis au jour une méthode pour l'Histoire, & des dissertations contre Malétroit, au sujet de la Monnoye: il publia enfin en François son grand ouvrage intitulé *la République de Bodin*; livre qui, en faisant connoître la vaste & profonde érudition de l'Auteur, fait voir aussi, au sentiment des personnes de bons sens, beaucoup de vanité & d'ostentation; défaut assez ordinaire à ceux de son païs. Peu de tems après, il publia aussi en François sa *Démonomanie*; matière qui avoit été jusqu'alors traitée par plusieurs autres Auteurs, mais sur laquelle Bodin a écrit avec plus de netteté & de justesse que tout autre, en refutant presque toûjours les sentimens de Wier. Ce livre l'a fait soupçonner de Magie. Pendant qu'il composoit ces ouvrages, il eut souvent l'honneur d'être admis dans les entretiens secrets & familiers que Henri III. se plaisoit d'avoir avec les Sçavans, & il s'y fit toûjours distinguer. Car il avoit, comme l'on dit, son esprit en argent comptant; & sa mémoire heureuse & fidèle lui fournissoit toûjours une infinité de choses curieuses sur toutes les matières qu'on proposoit.

La jalousie de certaines personnes qui avoient du pouvoir à la Cour, lui ayant fait perdre les bonnes graces du Roi, il entra au service de François Duc d'Alençon, que les Etats des Provinces-Unies choisirent dans la suite pour leur Souverain. Son rare sçavoir, & sur-tout la connoissance qu'il avoit des affaires étrangeres, lui procurerent un rang distingué dans la maison de ce Prince, qu'il suivit en Flandre & dans le voyage qu'il fit en Angleterre. Après la mort du Duc d'Alençon, il fut pourvû de la charge de Lieutenant général du Présidial de Laon, où il alla s'établir, &

& où il exerça cette Magistrature avec une grande réputation de probité, jusqu'à l'année 1588. Quoique Bodin eût autrefois goûté les opinions nouvelles sur la Religion, & qu'il passât même alors pour n'être pas fort éloigné de la doctrine des Protestans, néanmoins, comme tout étoit en confusion dans le Royaume, il jugea à propos d'entrer, comme bien d'autres, dans le parti de la Ligue. S'étant declaré contre le Roi Henri III. & contre son légitime successeur, il publia à ce sujet des écrits qui le déshonorent aujourd'hui; mais qui furent alors reçus avec applaudissement par les Ligueurs, & répandus de tous côtés. Il expia sa faute en quelque sorte, en augurant mal du succès de la Ligue: car il prédit l'année & le mois que la paix (1), qu'on ne prévoyoit pas alors, seroit concluë; & l'évenement justifia sa prédiction. Après avoir publié son *Théatre de la Nature*, ouvrage où il rappelle à leurs véritables principes toutes les clauses & tous les effets de la nature, il mourut en quelque sorte, comme le cygne qui meurt en chantant, & finit au commencement de Mai de cette année, une vie aussi agitée que laborieuse, étant âgé de plus de 70. ans.

Lambert Daneau, d'Orleans, mourut cette année à Castres en Languedoc, où il étoit venu, après avoir quitté Orthez, ville de Bearn, où il enseignoit. Nous lui joindrons Anuce Foez, natif de Mets, qui après s'être rendu très-habile dans les langues Latine & Grecque, & avoir fait son cours de Philosophie à Paris, y étudia en Médecine, & prit le bonnet de Docteur. Il retourna ensuite dans son païs, où il exerça durant quarante ans la Médecine, avec une grande réputation d'habileté. Les Princes de Lorraine l'appellerent souvent pour le consulter; mais sa passion pour la liberté & pour l'étude, l'empêcha de s'attacher à eux. Le premier de ses ouvrages, qu'il publia à l'âge de 30. ans, fut une traduction Latine, accompagnée de Commentaires, du second livre d'Hippocrate *sur les Maladies vulgaires*. Puis il mit au jour sa *Pharmacopée*. Ayant ensuite donné au Public le livre de l'économie d'Hippocrate, ou le *Nomenclateur*, il fut prié par ceux qui cultivoient la Médecine en France, en Allemagne & en Italie, de faire une traduction entiere de toutes les Oeuvres de cet ancien & illustre Médecin: on étoit persuadé, qu'après avoir donné une si grande preuve de sa capacité, dans la traduction du *Nomenclateur*, personne n'étoit plus capable d'exécuter cette entreprise, où Jerôme Mercurial, qui avoit depuis peu publié une traduction de tous les écrits d'Hippocrate, n'avoit pas réüssi. Foez entreprit donc cet ouvrage pénible: Après avoir collationné la

Daneau.

Foez.

(1) *Il prédit le mois & l'année que la paix seroit concluë.*] Non pas la paix avec l'Espagne, qui ne se fit qu'en 1598, mais peut-être le changement de Religion du Roi Henri IV. en Juillet 1593. depuis quoi en effet la Ligue vit peu-à-peu défiler son chapelet. Le Journal de P. de l'Etoile, 1719. sous le 4. Avril 1593. tom. II. p. 110. „ Ce jour „ Dauger, Advocat, montra des Lettres que „ j'ai vûës, & que Bodin, à qui il avoit „ sauvé la vie aux Barricades, lui écrivoit „ de Laon: par ces Lettres, il lui mandoit, qu'avant la révolution de l'année „ nous aurions du repos." Mais, faloit-il donc être Prophete, pour deviner alors que Henri IV. ne seroit plus gueres longtems Huguenot? Le Duchat.

la plûpart des éditions & des anciens manuscrits, il traduisit entierement Hippocrate, avec une grande exactitude, & l'orna de sçavans Commentaires. C'est ainsi que la France, qui l'a toûjours emporté sur toutes les autres Nations, par rapport à la Médecine, surpassa encore les Allemans & les Italiens par rapport à l'édition des ouvrages du Prince des Médecins. Après tant de travaux si utiles à la République, il mourut dans sa patrie le 25. de Septembre âgé de 68. ans.

Florent Chretien.

Dans le même mois mourut à l'âge de 56. ans, Quintus-Septimius-Florens Christianus (ou Florent Chrétien.) Il étoit fils de Guillaume, Gentilhomme Breton, premier Médecin du Roi Henri II. & qui étoit fort habile dans les belles-lettres, comme il le fit voir par sa traduction d'Ocellus Lucanus. Florent Chrétien fut appellé Quintus-Septimius, parce qu'il étoit le cinquiéme fils de Guillaume, & qu'il étoit né au mois de Septembre. Il sçavoit fort bien le Latin & le Grec, & l'on peut comparer aux ouvrages des Anciens les beaux Vers qu'il a composés dans ces deux langues. Il avoit l'esprit élevé & noble. Sa plume, qui ne fut jamais ni servile ni vénale, comme celle de tant d'autres, parut toûjours l'interprête de ses pensées & de ses sentimens, & jamais l'instrument d'une basse complaisance. Il se montra quelquefois un peu caustique; mais sa critique causa moins de chagrin à ceux qui en étoient l'objet, qu'elle ne les porta à rechercher son amitié. Pierre Ronsard, qui dans ce siécle a porté la Poësie au plus haut dégré, & Gui du Faur de Pibrac, dont j'ai souvent parlé avec éloge dans cette Histoire, ayant été finement censurés par Florent, regarderent dans la suite comme un grand honneur l'amitié & les loüanges de ce bel-esprit. Il fut un des précepteurs du Roi Henri IV. qui regne aujourd'hui si heureusement. Ayant quitté la ville d'Orleans, où il s'étoit distingué dans quelques emplois militaires, il alla s'établir à Vendôme. Cette ville ayant été prise par les Ligueurs, Florent fut fait prisonnier; mais son illustre & généreux disciple lui procura bientôt la liberté, en payant libéralement sa rançon. La plûpart de ses écrits sont en Latin & en Grec. Il a aussi écrit en François quelques ouvrages, dont Claude son fils est aujourd'hui dépositaire, & qui seront un jour publiés, pour la satisfaction des Sçavans & des beaux-esprits.

Pierre Pithou.

A cet illustre Ecrivain, avec qui j'étois lié d'amitié, & qui m'a fait l'honneur de m'addresser quelques-uns de ses ouvrages; monumens éternels de son rare génie, je joindrai un autre ami, dont je ne cesserai jamais de pleurer la mort. Je parle du célébre Pierre Pithou, natif de Troyes en Champagne, & sorti d'une famille noble de basse-Normandie. Lorsque je me rappelle sa probité exacte, la pureté de ses mœurs, sa pieté sincere, son esprit admirable, sa profonde capacité dans les sciences qu'il embrassa (& personne n'en embrassa plus que lui;) lorsque je me représente son jugement solide & dégagé de toutes passions, soit par rapport aux choses qui le concernoient, soit par rapport aux affaires d'autrui, je ne puis m'empêcher de le considerer comme un des plus grands hommes de notre siécle. Il préféra toûjours l'intérêt du Public au soin de ses pro-

propres affaires; passant sa vie dans les bibliothèques, pour tirer de la poussiere & de l'oubli les écrits des Anciens, & en procurer des éditions exactes; exhortant, excitant & aidant même à faire la même chose, ceux qu'il en jugeoit capables; ensorte qu'il ne perdoit jamais de vûë le progrès des sciences, & l'utilité de la République des lettres. Sur la fin de sa vie il publia les Fragmens historiques de Saint-Hilaire, & les fables de Phedre, Affranchi d'Auguste. HENRI IV. 1596.

Je ne ferai point difficulté de répéter les éloges qui lui ont été donnés par le célèbre Nicolas le Fevre, son intime ami. Il possedoit tous les Auteurs Grecs & Latins, sans en excepter aucun, de la même manière qu'on possede un seul livre qu'on a beaucoup lû: il les avoit lûs tous, les avoit collationnés avec les anciens manuscrits, & les avoit, pour ainsi dire, tous dans sa tête. Comme un homme connoît ordinairement les affaires particulieres de sa maison, Pithou connoissoit de même l'Histoire de France, & celle de toutes les autres Nations, l'origine des peuples, les diverses époques, les révolutions, les successions des familles, les guerres, les traités des Nations étrangeres entre elles ou avec nous, leurs exploits, leurs loix, leurs mœurs, enfin les coûtumes des Provinces, & de chaque ville en particulier.

Il avoit acquis toutes ces connoissances par un travail assidu & infatigable dès sa plus tendre jeunesse; feuilletant sans cesse les livres imprimés, fouillant dans toutes les bibliothèques; consultant les Archives du Roi, des Parlemens, des Chambres des Comptes, des Villes & des monasteres; transcrivant même de sa propre main une grande partie des Chartres: enfin il étoit parvenu à un si haut dégré d'érudition & de capacité, par rapport au Droit Romain, qu'on pouvoit dire de lui & du célèbre Cujas, sous lequel il avoit étudié, que comme le maître empêcha que le disciple ne fût le premier Jurisconsulte de l'univers, le disciple empêcha aussi que le maître ne fût le seul (1).

Si chaque genre où Pithou excelloit eût suffi pour faire un grand homme, que doit-on penser de celui qui possedoit au même dégré un si grand nombre de sciences; Mais toutes ces connoissances profondes n'étoient rien, en comparaison des talens & des qualités naturelles de son esprit, formé par une lecture assiduë des meilleurs Auteurs de l'antiquité, de son discernement, de son goût exquis, de sa haute prudence par rapport aux choses de la vie, de la justesse de ses décisions à l'égard des affaires du barreau, & enfin de ses sublimes lumieres par rapport à la Politique; jugeant sainement des résolutions qu'il faloit prendre; prévoyant les évenemens, & trouvant des ressources dans les circonstances les plus fâcheuses. Car quoiqu'il ait toûjours fui les postes éclatans, qu'il ait constamment refusé les dignités qui lui furent offertes, & qu'il n'ait brillé dans le monde que par son mérite; plein d'un amour extrême & d'un zèle ardent pour sa patrie, il donnoit

(1) C'est une pensée de S. Jerôme, dans le paralele de Demosthene & de Ciceron.

HENRI IV. 1596.

noit volontiers des conseils à ceux qui tenoient le timon du gouvernement, il les excitoit, & les engageoit à prendre de sages mesures; il leur mettoit devant les yeux ce qui avoit été utilement pratiqué par les Anciens dans de pareilles conjonctures, & leur fournissoit souvent des moyens victorieux, que la penétration & la solidité de son esprit lui suggeroient naturellement. Les Ministres d'Etat ne formoient aucune entreprise de consequence sans le consulter; ensorte que, quoiqu'il ne fût que simple particulier, il sembloit être chargé de l'administration des affaires publiques, & sans Magistrature, être le juge perpétuel & universel de toutes les affaires. Sa candeur & sa constante probité lui avoient acquis la réputation, non seulement d'un sage Jurisconsulte, mais d'un très-bon citoyen, & d'un parfaitement honnête homme.

Outre un grand nombre d'ouvrages anciens, ensevelis dans les ténèbres, qu'il a mis au jour, & plusieurs autres qui avoient paru, mais dont il a procuré des éditions plus correctes, il a laissé en mourant une docte & ample collection des Conciles de l'Eglise Gallicane, que son frere François Pithou, homme très-sçavant, est chargé de donner au Public. Pierre Pithou mourut le 1. de Novembre, jour auquel il étoit né, âgé de 57. ans, à Nogent sur Seine, où il s'étoit retiré, à cause d'une maladie contagieuse qui regnoit à Troyes pendant cet automne. Ce fut ce même jour, quatorze ans auparavant, que mourut mon pere, pour qui ce grand homme avoit une sincere amitié, qu'il lui a, pour ainsi dire, continuée, en m'honorant d'une amitié pareille. Dès que j'appris la mort de cet illustre ami, pour qui je n'avois rien de caché, à qui je faisois part de mes études, & souvent de mes pensées au sujet de la République, je me sentis entierement découragé pour la continuation de mon Histoire, & j'aurois absolument abandonné un travail qu'il m'avoit conseillé d'entreprendre pour l'utilité du Public, si, privé de son secours, sur lequel seul je me fondois d'abord, je ne m'en étois ensuite procuré d'autres, qui m'ont heureusement aidé à fournir ma carriere.

Suite des affaires des Païs-bas.

Il est tems de reprendre le fil de cette Histoire, & de raconter ce qui se passa dans les Païs-bas le reste de cette année. Le Cardinal Albert, après la prise de Calais & d'Ardres, & après que la Fere eût été reprise par le Roi, s'étoit retiré à Gand, où abandonnant le dessein d'assiéger Ostende, siége que les Etats de la Province de Flandre le pressoient de faire, il tint Conseil avec les Généraux touchant les opérations de la campagne. Il s'agissoit d'assiéger quatre villes, Breda, Berg-op-Zoom, Gertruidenberg & Hulst. On s'arrêta enfin à cette derniere place, & on envoya pour l'observer, Nicolas Basta, Albanois, Officier très-expérimenté, qui ayant trouvé beaucoup de difficultés dans cette expédition, apporta les raisons suivantes, pour dissuader de l'entreprendre. Il dit que Hulst étoit tout environné de marais, & d'une eau navigable, & qu'il étoit comme impossible d'approcher le canon de cette place: Que ce seroit envain qu'on tenteroit de remonter le fleuve: Que dans le tems de la marée le danger seroit très-grand, parce qu'il y avoit des forts le long des digues,

Basta, envoyé pour observer Hulst, tâche d'en dissuader le siége.

gues, d'où il seroit aisé aux ennemis de foudroyer ceux qui entreprendroient de transporter le canon : Que d'ailleurs il y avoit dans la place trois mille hommes de garnison, & qu'il étoit impossible d'empêcher les secours d'y entrer : Qu'on devoit faire une particuliere attention à cette circonstance dans tous les siéges qu'on entreprenoit : Que le Duc de Parme avoit depuis peu fait sur cela une triste expérience dans le siége de Lillo ; & que ceux qui conduisoient cette guerre, avoient depuis recommandé d'être toûjours très-précautionnés à cet égard. Il ajoûta, que le Roi de France, irrité de la perte de Calais & d'Ardres, lié d'ailleurs très-étroitement avec les Confédérés, ne manqueroit aucune occasion de nuire à l'armée du Roi d'Espagne, & que si ses troupes venoient l'attaquer par derriere, lorsqu'elle seroit campée entre les marais & la ville, il étoit vraisemblable que le danger seroit fort grand : Que supposé que le Roi Très-Chrétien ne secourût point la place, il tenteroit infailliblement de reprendre Ardres & Calais, & que cela lui seroit d'autant plus aisé, qu'ils ne pourroient y envoyer du secours : Qu'il étoit donc d'avis, qu'une entreprise si périlleuse & si remplie de difficultés, fût abandonnée pour le présent ; & que pour s'opposer aux courses des garnisons dans la Flandre & dans le Brabant, outre les forts d'Autriche & de Fuentes, on en élevât encore un autre entre Hulst & Axel, & qu'on y mît une forte garnison. HENRI IV. 1596.

Malgré ces remontrances, les Etats ayant fait instance pour former le siége de Hulst, on ne se contenta point du rapport de Basta, & on envoya encore, pour observer la place, Chrétien de Savigny de Rosne, avec deux Colonels, nommés Claude de la Bourlotte & Alfonse de Mendoza : sur leur rapport le siége fut résolu. Mais afin de tenir la chose plus secrete, de Rosne rappella les troupes, & marcha du côté d'Anvers, comme s'il eût eu dessein d'assiéger Breda ; il passa ensuite l'Escaut avec sept mille hommes de pied & toute sa Cavalerie le 6. de Juillet. **Qui cependant est résolu sur le rapport de Rosne.**

Le Prince d'Orange voyant cette marche des ennemis, craignit pour Breda ; & ramassant des troupes de tous côtés, tirant même des soldats de la garnison de Hulst, il les mit sur des bateaux préparés à cet effet, & les envoya du côté de Breda. Mais il s'apperçut bientôt de son erreur, lorsqu'il vit que les troupes ennemies étoient rappellées du côté de Hoogstraaten, jusqu'où de Rosne s'étoit avancé, & qu'elles alloient à Anvers par l'ordre du Cardinal Albert, afin de se rendre dans le païs de Waas. Ce païs, qui est très-fertile, a l'Escaut au Septentrion & au Levant, la mer au Couchant, & la Moere, qui baigne les murs d'Axel, au Midi : cette riviere se joint par le moyen d'un canal avec la Durme, qui se jette dans l'Escaut entre Dendermonde & Rupelmonde. Le païs de Waas forme une espece de peninsule, dont la principale ville est Hulst, place entourée de bonnes murailles, & ensuite Axel, Boekhout & Assenede, villes fort peuplées ; mais sans murailles. Au-dessus de Hulst coule une petite riviere, dont la source est dans un village nommé Kieldrecht, & qui, après avoir passé le long de la ville, se détourne vers le Couchant, & va se perdre dans la mer de Zélande. L'eau que l'on détourne de cette petite riviere, (ce qui est fort ordinaire en ce païs-là,) forme un canal qui con- **Description du païs de Waas.**

HENRI IV. 1596. duit à Axel, & qu'on appelle aujourd'hui le nouveau Canal. La même petite riviere fournit de l'eau à un second canal, dont le cours est presque entierement opposé à celui du premier, & qui vers le Levant se jette dans l'Escaut à son embouchure, appellée communément le Hondt. Les Confédérés s'étant rendus maîtres de la place cinq années auparavant, y éleverent des digues & des forts, & inonderent le païs bas des environs, afin que la garnison sortant de tems en tems de ce lieu inaccessible, sur des bateaux préparés à ce dessein, pût faire impunément des courses dans les contrées circonvoisines.

C'est pour s'opposer à ces courses, que les forts d'Autriche & de Fuentes avoient été bâtis derriere une digue, au-dessous du canal qui coule du côté du Levant, & qui se décharge dans l'Escaut. Au-delà du canal sur la gauche, sont deux autres forts, élevés par le Prince d'Orange, pour les opposer aux forts d'Autriche & de Fuentes. Le premier s'appelle le fort de Moer (1), l'autre, qui est à la droite, s'appelle le fort de la Rape. Pour rendre les passages encore plus difficiles, on jugea à propos, entre ces deux forts, d'en bâtir un troisiéme; ensorte que les troupes d'Espagne ne pouvoient arriver à Hulst sans passer au milieu de ces trois forts.

Siége de Hulst. La Bourlotte fut chargé de faire les approches de la place. Ce Capitaine ayant pris avec lui quatre cens Espagnols d'élite, huit cens Allemans, & autant de Flamans, arriva à l'entrée de la nuit au fort de Fuentes, étant guidé par le Sieur de la Biche, ci-devant Intendant de l'armée & alors Gouverneur du païs de Waas. La Bourlotte mit ses soldats sur six bateaux, qu'il eut bien de la peine à faire transporter à force de bras à travers ces gouffres marécageux, jusqu'au canal qui est au milieu. Etant arrivé près du troisiéme fort, dont j'ai parlé ci-dessus, la garnison fit une sortie & l'attaqua; mais ayant été repoussée & contrainte de se retirer dans le fort de la Rape, qui étoit peu éloigné, la Bourlotte se rendit maître de celui qu'ils avoient abandonné. Il employa toute la nuit à le fortifier à la hâte; & y mit une forte garnison, avec des munitions de guerre & de bouche qu'il avoit eu soin d'apporter; ensorte que ce fort devint comme un magazin pour ses troupes.

Le lendemain, à la pointe du jour, il les rangea en bataille, pour intimider les garnisons des forts de la Rape & de Moer, qui étoient à sa droite & à sa gauche. Il avoit bien moins à craindre de ces deux forts, que de la ville de Hulst qui étoit devant lui, & qui ne cessoit de le canoner. Il chargea donc le Colonel Teschlingen de former de ce côté-là un retranchement en forme de demi-lune. Pendant ce tems-là le Cardinal Albert eut soin de faire filer des troupes vers Hulst. Il avoit eu auparavant la précaution de satisfaire les Italiens qui étoient en garnison à Tillemont, en leur faisant compter la somme de trois cens trente mille écus d'or. Ce fut Jean-Jerôme Doria, qui les fit rentrer dans leur devoir; ce qui

(1) Ou *Moerschans*; c'est-à-dire le fort des Marais.

qui excita la jalousie du Comte Belgioioso, qui avoit jusqu'alors fait son possible pour les appaiser. HENRI IV. 1596.

Un détachement de trois cens hommes du regiment Napolitain du Marquis de Trevico & d'autant d'Espagnols, se posta d'abord près du fort de Moer, & ils commencerent par rompre une levée qui forme la communication de ce fort avec la ville. La garnison de Hulst ayant fait alors une sortie sur les Allemans, & celle du fort de Moer les ayant en même tems attaqués en flanc; épuisés du travail de la nuit, & leurs retranchemens n'étant point encore achevés, ils ne se crurent pas en état de resister, & s'enfuirent; ce qui jetta l'épouvante parmi le reste des assiégeans. Le Colonel Teschlingen, qui couroit çà & là, pour encourager les soldats de la voix & de la main, & les engager à faire ferme, fut tué avec le petit nombre de ceux qui eurent le courage de ne le point abandonner: cet Officier fut fort regretté, & le Cardinal Albert lui fut faire des funérailles magnifiques à Anvers.

Mort du Colonel Teschlingen.

Le Colonel Teschlingen étant mort, il ne restoit plus que le seul la Bourlotte, qui voyant tous ses soldats se débander & quitter leurs postes, sans que ni ses prieres, ni ses menaces, pussent rien sur eux, fit battre la retraite, & ramena prudemment ses troupes vers le fort du milieu, dont il étoit le maître. Là, quoiqu'il fût canoné de tous côtés, il vint à bout de dissiper la terreur de ses soldats, qu'il exhorta à le suivre, & à préférer le danger d'une mort incertaine, à la perte certaine de leur honneur, s'ils l'abandonnoient. Alors ayant pris un esponton, & s'étant mis à la tête de ses gens, il donna sur un gros des ennemis qui n'étoient pas encore arrivés jusqu'au fossé du fort; & après un combat opiniâtre, où la vie & l'honneur étoient également compromis, il vint à bout de les mettre en fuite. Il périt ce jour-là cent hommes de part & d'autre. Pottey & Nivelt, qui étoient sortis de la ville, enseignes déployées, pour favoriser la retraite de leurs gens, ayant donné avec trop d'ardeur sur les Allemans, furent faits prisonniers. La Bourlotte, qui observoit de loin ce qui se passoit, rappella ses troupes, & fit aussi-tôt fortifier à la hâte le fort, qu'il comptoit peu auparavant de pouvoir conserver.

Le Prince d'Orange, piqué d'avoir été trompé par le Cardinal Albert, entra dans le païs de Waas par un endroit appellé la Campine, & ayant mis ses troupes sur des bateaux, il les fit entrer avec lui dans la ville. Après avoir donné ses ordres & le commandement de la place à Everard Comte de Solms, son proche parent, & y avoir laissé une garnison de trois mille hommes, il s'en alla à Samberg, au-dessous du fort de la Rape, pour y observer les évenemens.

Le Prince d'Orange fait entrer des troupes dans la place.

D'un autre côté, Rosne ayant passé l'Escaut avec le corps de son armée, marcha à grands pas vers Hulst; & comme la mer s'étoit retirée, il passa sans peine le canal à gué. Aussi-tôt il fit entrer dans la peninsule de Waas deux regimens Espagnols, sçavoir ceux d'Antoine de Zuniga & de Louis de Velasco, & un regiment Flamand, commandé par Antoine Coquielle; la nuit suivante, on fit passer le reste du regiment de Trevico & celui d'Augustin

HENRI IV. 1596.

de Mexia. L'armée d'Espagne étoit composée en tout de huit mille hommes d'élite, sans compter la Cavalerie.

Les assiégés coupent les digues, mais sans effet.

Les assiégés se voyant investis plutôt qu'ils ne s'y étoient attendus, & comprenant qu'il leur étoit impossible désormais de chasser les ennemis par la force, eurent recours à d'autres moyens. Ils couperent les digues, & par ce moyen ils tâcherent de faire entrer les eaux de la mer dans la campagne des environs, que la chaleur de l'été avoit dessechée, afin que les ennemis ne pussent trouver d'eau douce. Mais les digues ayant été réparées sur le champ, le projet des assiégés fut sans effet. Les assiégeans éleverent alors un autre fort, éloigné d'une portée de canon de celui dont ils s'étoient emparés, près du Polder de S. Paul, entre des jardins & sur une élevation. Le reste de l'armée ayant été posté en différens endroits, le Cardinal Albert se logea avec la plus grande partie de la Cavalerie près de S. Nicolas.

Les Espagnols attaquent le fort de Moer.

Les Royalistes devoient prendre d'abord le fort de Moer; sans cela ils auroient perdu leur tems à ce siége, parce que tant que ce fort & celui de Nassau, bâti entre Axel & Hulst, auroient été en la puissance des Confédérés, non seulement ils eussent eu bien de la peine à avoir des vivres, mais il leur auroit encore été très-difficile de transporter leur canon & leurs autres instrumens de guerre. Ils tournerent donc tous leurs efforts de ce côté-là, n'ayant rien à craindre, ni de la part des Anglois; dont les forces étoient alors employées à l'expédition de Cadix, ni de la part du Roi de France, qui étoit alors dans les Provinces du milieu de son Royaume.

Sur ces entrefaites, la nuit du 10. de Juillet, les soldats de la garnison ayant mis leurs chemises par dessus leurs habits, firent une sortie, & livrerent un combat très-vif. Ils furent repoussés par les assiégeans, & contraints de rentrer dans la ville: mais d'autres troupes fraîches étant sorties aussi-tôt, le combat recommença, & après une perte égale de part & d'autre, les deux partis se retirerent. La Bourlotte avoit élevé en trois jours un retranchement sur une hauteur, & ayant employé 600. hommes à cet ouvrage, il l'avoit rendu très-fort. Cependant on étoit fort en peine, sur le moyen de transporter le canon: l'eau du canal étant extrêmement basse, on ne croyoit pas le pouvoir mettre sur des bateaux. Mais on trouva enfin une manière qui réüssit, contre l'opinion des assiégés, & contre l'espérance même des assiégeans. On construisit des pontons fort plats, capables néanmoins de contenir & de porter des choses fort pesantes. On transporta d'abord trois canons, qui à force de bras furent conduits à l'endroit destiné pour dresser la batterie: on en tira en passant trois autres du fort dont on s'étoit rendu maître, & l'on braqua ces six canons contre le fort de Moer. Cette batterie mit d'abord en piéces les affûts de deux canons qui étoient dans ce fort; ensorte qu'ils ne furent plus dans la suite en état de servir. On fit encore approcher plusieurs autres canons, qu'on avoit transportés de même sur ces pontons dont je viens de parler.

Ceux qui défendoient le fort de Moer, au nombre de cent quarante, avoient coupé la digue dans le milieu, & avoient fortifié une hauteur en

en dehors de la place. La Bourlotte voyant qu'il y avoit beaucoup de danger à vouloir la forcer, eut recours à la ruse. Le 18. de Juillet sur le soir, il envoya deux compagnies d'Italiens, commandées par Ottavio Spina & par Latino Florido des Comtes de Prata, Officiers très-braves, avec ordre d'attaquer la hauteur. En même tems la mer s'étant retirée, & ayant laissé la campagne à sec, il donna ordre à cent Piquiers Allemans, conduits par Jerôme Saibante, de s'avancer vers la contrescarpe du fort, & d'attaquer ceux qui la défendoient. On combattit des deux côtés avec beaucoup de chaleur; le Lieutenant de Justin de Nassau d'un côté, & de l'autre Latino Florido furent dangereusement blessés. Les assiégeans s'étant enfin emparés de la hauteur, ceux qui défendoient la contrescarpe du fort furent contraints de ceder. HENRI IV. 1596.

Les assiégeans étant maîtres de la digue, la couperent entre la ville & le fort, afin d'interrompre la communication. Ils dresserent alors leurs batteries, qui n'eurent pas de peine à renverser des fortifications qui n'étoient que de terre séche, & dont les ruines pouvoient servir comme de degrés pour monter à l'assaut. Déja les pontons étoient jettés, & Marcello Galeotto, avec les compagnies de Florido, voyant la bréche ouverte, se préparoit à donner l'assaut, lorsque les assiégés, n'ayant aucune espérance de secours, commencerent à perdre courage, & se rendirent sans attendre qu'on les y forçât. Ils sortirent de la place avec leurs armes, enseignes déployées. Le Comte de Solms fut très-irrité de leur lâcheté, & peu s'en falut qu'il ne fît punir Bœuvry, Gouverneur de la place; mais il dit, pour s'excuser, qu'il l'avoit rendue malgré lui, & qu'il y avoit été contraint par ses soldats mutinés, accusant principalement ceux de Frise. Prise de ce fort.

La veille de cette action, les deux compagnies des deux freres Roix, & celles de Dubois & de Donck, étant sorties de Berghe, où elles étoient en garnison, entrerent par la presqu'isle dans la Campine, surprirent environ trois cens Espagnols qu'on avoit envoyés au fourage, & après avoir brûlé trois moulins, pour nuire à l'armée des Royalistes, elles s'en retournerent. Comme la disette de toutes choses augmentoit tous les jours dans le camp, les Chefs crurent devoir hâter le siége. Ils envoyerent donc au-delà de Hulst, entre le fort de Nassau & Axel, Alfonse de Mendoza avec son regiment, cinq cens Allemans & autant de Flamans, avec ordre de se loger & de se fortifier sur la digue, & d'empêcher la communication d'Axel avec Hulst. Les canons de la ville & du fort de Nassau, qui tirerent sur les troupes, rendirent l'exécution de cette entreprise très-périlleuse. Enfin on commença à serrer la ville de fort près, & on assigna un poste particulier à chaque Colonel.

La Bourlotte & le Marquis de Trevico gardoient la digue de Moer avec des regimens Flamans & Napolitains, & avec la compagnie d'Alfonse de Ribera, & cent cinquante Espagnols d'élite, tirés des citadelles d'Anvers & de Gand: ils avoient derriere eux un regiment Allemand, destiné à la garde des vivres, de l'Artillerie, & de toutes les machines de guerre. Au-dessous du canal, près du fort de Fuentes, étoit un regiment de Franc-Comtois, commandé par de Grise, avec un détachement de plusieurs sol-

E 2 dats,

Henri IV. 1596. dats, tirés des autres corps. Les deux regimens Espagnols de Velasco & de Zuniga étoient logés au Septentrion, près du Polder de S. Paul. Les bords de l'ancien canal étoient occupés par Antoine Coquielle, par le Comte de Bucquoi, & par le regiment de Mexia, que commandoit Jerôme de Monterey, en l'absence du Colonel.

Cependant les assiégés faisoient un feu continuel sur les ennemis. Le Comte de Solms qui, pour remplir tous les devoirs de sa charge, s'exposoit beaucoup, ayant été blessé à la cuisse, fut contraint de se retirer, & de se faire transporter dans sa maison. Le Colonel Jean Piron, à qui le Comte avoit donné le commandement d'une brigade, composée du regiment de Jean d'Egmond, de celui de Nassau, dont Tacketink étoit Lieutenant-Colonel, & de celui de Dorp, Amiral de Ziriczée (1), fit creuser trois galeries sous le rempart, d'où il faisoit souvent des sorties sur les assiégeans. Le 23. de Juillet, les assiégés en firent une très-vigoureuse, près du retranchement du Marquis de Trevico; & en furent quelque tems les maîtres, après avoir fait prisonnier le Capitaine Dominique Spingardello. Les soldats de la garnison du fort de Nassau firent ensuite une sortie & encloüerent un canon, après avoir tué environ soixante Espagnols.

Sur la fin de Juillet, les assiéges ayant reçu la nouvelle du succès de l'entreprise des Anglois sur la ville de Cadix, firent plusieurs décharges de leur Artillerie en signe de réjoüissance. Mais un accident fit bientôt cesser ces marques de joye. Piron reçut une blessure sur le rempart. C'étoit sur cet Officier que le Comte de Solms, blessé lui-même, comme je l'ai déja dit, se reposoit, comptant beaucoup sur son habileté & sur sa prudence. On l'emporta hors de la place, pour panser sa playe, & Dorp fut mis en sa place.

Cependant de Rosne fit pousser la tranchée jusqu'à la porte des Beguines, & on se rendit maître du fossé de ce côté-là: mais les assiégés minerent cet endroit, afin de pouvoir faire sauter les ennemis, s'ils venoient à s'emparer de la porte. Ils firent en même tems un fossé en dedans, en forme de croissant, pour arrêter les assiégeans. De Rosne ayant tout disposé pour l'assaut, fit battre la place pendant deux jours sans discontinuer. Le Général étoit sous une tente, que les soldats du regiment de Velasco avoient dressée avec trop peu de précaution, par rapport à leurs retranchemens, & qui étoit entierement exposée au feu des ennemis. Comme il y donnoit ses ordres aux Colonels & aux Capitaines, leur préscrivant à chacun ce qu'ils devoient faire, il reçut dans la tête un coup d'arquebuse, dont il mourut sur le champ, regretté unanimement de toutes les troupes des différentes Nations qui composoient l'armée d'Espagne. Il étoit de l'illustre maison de Savigny en Lorraine. Ayant été élevé en France, il avoit épousé la fille de Jaques d'Anglure, Vicomte d'Estauge, & son unique héritiere. Dans le tems des troubles de la France, il s'attacha au Duc d'Alençon, & le

(1) Ziriczée est une petite ville de Zélande dans l'Isle de Schowen. Les François gagnerent pres de cette ville une grande bataille contre les Flamans en 1304.

le fuivit dans les Païs-bas. Après la mort de ce Prince, il s'en retourna en Lorraine. Voyant le Roi d'Efpagne l'arbitre de la France, & comme le maître fouverain de ce Royaume, il fe livra entierement au parti des Efpagnols. Il fut très-aimé du Duc de Parme, & enfuite de Pierre-Erneft Comte de Mansfeld, du Comte de Fuentes & du Cardinal Albert, qui le confideroient à caufe de fon habileté dans le métier de la guerre. Il avoit beaucoup de préfence d'efprit pour fe tirer des affaires les plus difficiles. On admiroit la fagacité avec laquelle il penétroit les deffeins des ennemis; & de l'aveu même des Efpagnols, toûjours envieux de la gloire des étrangers, il fut le plus habile homme de fon fiécle pour les campemens & pour les fiéges. Par fes confeils & fuivant fes vûës, le Duc de Parme en France, le Comte de Fuentes & le Cardinal Albert dans les Païs-bas, firent de très-belles actions, & après fa mort ne firent plus rien de confiderable. Mais ces grands talens étoient joints à de grands défauts. Il étoit artificieux, fourbe, brouillon, perfide, ne gardant fa foi que fuivant fes intérêts, bravant toutes les regles de l'équité & de la bienféance; negligeant fes propres affaires, prodigue du bien d'autrui; regardant la paix comme un mal, & les calamités publiques comme un bien; enfin ne fe faifant des amis qu'autant qu'il y trouvoit fon compte ou fon plaifir.

Si un tel homme fut regretté de ceux qui connoiffoient fon caractère, ce ne fut que par rapport aux fervices qu'il étoit capable de rendre à la guerre. Le Cardinal Albert lui fit rendre de grands honneurs après fa mort, & lui fit faire à Bruxelles des obféques magnifiques & dignes d'un Prince. On affigna à fa veuve une penfion de quatre mille écus d'or, avec une fomme de trente mille, pour payer les dettes qu'il avoit contractées. Par cette marque de libéralité & de reconnoiffance, on voulut engager fes enfans au fervice d'Efpagne, & par l'efpérance d'une pareille grace, inviter les autres à s'attacher conftamment à cette Couronne.

Après la perte d'un fi grand Général, les autres Chefs de l'armée ne perdirent rien de leur courage & de leur ardeur. Le Cardinal Albert, étant venu à S. Nicolas près du fort de Fuentes, voulut que le même jour on donnât l'affaut, pour lequel de Rofne avoit fait tout préparer. Velafco, après un combat très-vif, fe rendit maître de l'angle d'un baftion, s'y logea & s'y fortifia. Le Marquis de Trevico, en l'abfence de la Bourlotte qui étoit bleffé, n'eut pas de fon côté le même fuccès; il fut repouffé vigoureufement par la Corde, Lieutenant du Capitaine Potey, & ne put fe loger qu'au pied du baftion qu'il attaquoit. Cependant il fit miner cet endroit avec tant de diligence, que deux jours après, ayant fait fauter l'angle avec vingt foldats qui le défendoient, il vint enfin à bout de faire fon logement fur le baftion. Les affiégés ayant auffi-tôt fait une mine en dedans, il périt un grand nombre de Napolitains, qui néanmoins demeurerent à la fin maîtres du baftion.

Le 13. d'Août on combattit très-vigoureufement de part & d'autre: la garnifon du fort de Naffau ayant fait une fortie fur les Efpagnols, Louis

HENRI IV. 1596. Manriquez, avec Ottavio Spina & Octavien de Tomasi, périrent dans cette occasion. Latino Florido y fut blessé dangereusement d'un coup d'arquebuse; mais il guérit dans la suite. Cependant on travailloit avec ardeur du côté des assiégeans. On fit des saignées, pour faire écouler l'eau du fossé: ensuite on dressa une batterie de cinq canons dans le quartier du Marquis de Trevico, une de huit dans celui de Coquielle, Colonel des Wallons, & une de sept dans celui de Velasco, & dans d'autres endroits encore. Ces canons furent braqués contre le fossé, pour soutenir le soldat lorsqu'il monteroit à la bréche. Enfin l'assaut général ayant été ordonné pour le 16. d'Août, le Cardinal Albert, après un violent combat, envoya un trompette aux assiégés pour les sommer de se rendre, en leur proposant des conditions honorables. Mais le Comte de Solms les rejetta avec hauteur, & répondit au trompette, que les Espagnols n'avoient qu'à faire tout ce qui leur plairoit; que pour lui, il étoit resolu de défendre la place jusqu'à la derniere extrêmité.

Alors les assiégeans envoyerent visiter la bréche. On rapporta que la montée étoit fort difficile; qu'il restoit encore beaucoup d'eau dans le fossé; que la garnison, pleine d'ardeur & de courage, paroissoit disposée à une vigoureuse résistance; qu'elle sçavoit se garantir adroitement des boulets de canon, en se retirant à propos lorsqu'elle voyoit qu'on y mettoit le feu, & en reparoissant tout-à-coup sur le rempart après la décharge. La chose ayant donc été agitée dans le Conseil de guerre, de l'avis de Camille Caracciolo Prince d'Avellino, qui appuya le rapport qu'on avoit fait, Albert jugea à propos de différer encore l'assaut, voyant le péril où il exposeroit ses troupes, & qu'il avoit déja perdu plus de deux mille hommes depuis le commencement du siége. Il se contenta d'ordonner d'approcher le canon plus près de la place, & d'abattre le reste des creneaux des murailles, afin que, lorsque les soldats monteroient à l'assaut, les assiégés ne pussent aisément tirer sur eux.

Prise de Hulst. Le Cardinal jugeant que, si le siége duroit encore, il seroit nécessaire de couper la communication d'Axel avec Hulst, pour empêcher les secours d'entrer dans la place, s'avança de ce côté-là, dans la vûë de marquer un lieu avantageux pour y bâtir un fort. Mais dans le même tems le Marquis de Trevico vint lui dire, que les assiégés demandoient à parlementer. Le Comte de Solms ayant donné en ôtage Ernest-Casimir de Nassau & Jean d'Egmond, on envoya dans la ville le Marquis de Trevico & le Comte de Solre, pour traiter des conditions. Voici les articles dont on convint le 18. d'Août.

Que le Comte de Solms, avec tous les Officiers & soldats de la garnison, sortiroient de la place, enseignes déployées, tambours battans, mêches allumées & balles en bouche, & seroient conduits en lieu de sûreté, sur des chariots qui leur seroient fournis, s'ils vouloient aller par terre: Que le Comte seroit obligé de rendre avec Hulst, le fort de Nassau: Que le regiment de Trevico demeureroit sur la bréche, sans pouvoir aller plus loin, jusqu'à ce que tous les soldats de la garnison fussent fortis;

fortis; & qu'en attendant, le Marquis de' Trevico & le Comte de Solre demeureroient en ôtage: Que les prisonniers faits de part & d'autre pendant le cours du siége, & qui n'étoient pas encore convenus du prix de leur rançon, seroient mis en liberté: Que les bourgeois auroient la permission de se retirer où ils voudroient avec tous leurs effets, sans pouvoir être inquietés, & auroient la liberté de vendre dans l'année leurs biens meubles & immeubles, ou de pouvoir en retenir la possession après cette année revoluë, & en confier l'administration à ceux à qui ils donneroient leur procuration à cet effet; à condition toutefois, qu'ils établiroient leurs domiciles dans des lieux qui seroient neutres: Que ceux qui voudroient rester dans la ville, y auroient toute sorte de liberté, & jouiroient paisiblement de leur bien, pourvû qu'ils n'offensassent personne, & qu'ils gardassent la fidélité qu'ils devoient au Roi: Qu'on promettroit d'oublier le passé, & que l'on ne seroit à ce sujet de la peine à qui que ce fût: Que l'on conserveroit à la ville les privileges & exemptions dont elle avoit joüi jusqu'alors: Que les exilés, & ceux qui, pour quelque cause que ce fût, étoient sortis de la ville, seroient censés compris dans ces articles, & qu'il leur seroit permis de revenir chez eux.

Le Comte de Solms ayant jugé qu'il étoit plus commode & plus sûr, pour lui & pour la garnison, d'être transporté par eau, l'exécution du traité fut différée de deux jours. Dès que le Comte fut arrivé en Hollande, les esprits partagés au sujet de la perte de Hulst, répandirent de tous côtés des discours bien différens. Les uns accusoient le Comte de s'être trop hâté de rendre la place, & de s'être prêté trop aisément aux désirs de ses soldats: les autres vantoient la prudence & l'habileté de ce Capitaine, qui avoit fait durer le siége autant qu'il lui avoit été possible, & qui, après avoir fait les plus belles actions pour la défense de la place, n'avoit pas voulu attendre jusqu'à l'extrêmité, de peur d'être contraint d'implorer la clémence du vainqueur: Qu'au reste, il avoit plutôt dicté les articles de la capitulation qu'il ne les avoit acceptés, & qu'il avoit eu l'habileté de sauver les vieilles troupes qui étoient à ses ordres.

Il est certain que les Espagnols en jugerent ainsi, & qu'ils convinrent unanimement, qu'il avoit rempli tous les devoirs d'un grand Capitaine; ce qui fut même exprimé dans la capitulation. La conquête de cette petite place coûta plus au Cardinal Albert, que n'avoit coûté la prise de Calais & d'Ardres, qui avoit fait tant de bruit; & il n'auroit pas été à souhaiter pour les Espagnols, de réüssir à ce prix dans toutes leurs autres expéditions. On donna le gouvernement de Hulst à la Biche, avec une bonne garnison, pour s'opposer aux courses de ceux d'Axel. Ce nouveau Gouverneur commença par réparer les ruines de la place, & par rétablir les digues.

Après le succès de cette fameuse expédition, le Cardinal Albert retourna à Anvers, où il fut reçu avec une espece de pompe triomphale, pour célébrer l'heureux succès de son entreprise. Ensuite on distribua les soldats dans les garnisons, & une partie de la Cavalerie fut envoyée dans le païs

Les Espagnols sont battus par Biron.

HENRI IV. 1596.

païs de Luxembourg. Le Chevalier de Melzi fut envoyé avec ses soldats dans le païs de Gueldre ; d'autres furent destinés pour l'Artois, avec ordre de se joindre à Marc de Rie Marquis de Varambon. Biron étoit resté sur la frontiere avec environ trois cens Cavaliers d'élite, qui ne cessoient de harceler les ennemis par leurs excursions, & qui s'étoient emparés d'Imbercourt. Varambon, irrité de se voir insulté par une poignée d'hommes, lui qui avoit à ses ordres six cens Cavaliers, rencontra Biron au commencement de Septembre, près de S. Pol, lorsqu'il venoit du village de S. André. Quoique Biron eût laissé derriere lui Jean-Bâtiste Severoli, il commença l'action, n'ayant avec lui que soixante Cavaliers. Le combat contre le Comte de Montecuculi, qui conduisoit l'avant-garde, fut douteux pendant quelque tems. Mais le reste de notre Cavalerie étant enfin arrivé, toute celle des ennemis fut mise en fuite, & la victoire fut complette. Le Comte Jean-Jaques Belgioioso, qui avoit tenu ferme jusqu'à la fin, voyant toute l'armée en déroute & se sentant blessé, prit enfin la fuite comme les autres. Les ennemis perdirent dans cette occasion deux cens hommes, tant tués que prisonniers. Varambon & Montecuculi furent pris & conduits à Roüen, où le Roi étoit alors. Ils donnerent ensuite des sommes considerables pour leur rançon. On trouva sur Varambon des lettres qui faisoient foi d'une conspiration contre le Roi. Cet Officier s'excusa, en disant qu'il n'avoit aucune connoissance de ce qu'on lui écrivoit. Il ne fut pas pour cela traité plus durement; & ayant payé la somme de soixante mille florins, il fut mis en liberté.

S. Pol fut pris & pillé. Les païsans qui s'étoient retirés dans les églises & dans les tours, & qui s'y étoient défendus, pour s'exempter de payer les sommes auxquelles ils avoient été taxés; furent maltraités & punis de différentes manieres. Le Cardinal Albert avoit mis Charles de Croy Duc d'Arschot à la place du Marquis de Varambon. Arschot étant arrivé à Arras, pour s'opposer aux François qui faisoient des courses aux environs de Bapaûme, de Courcelles & de Binvilliers, rangea ses troupes en bataille derriere la ville. Les nôtres, après avoir brûlé & pillé, s'en retournerent avec leur butin, & étant revenus trois jours après, firent le dégât autour d'Aire, de Bethune, & des ruines de Terouenne. Ensuite s'étant ralliés & mis en ordre de bataille dans la plaine d'Azincourt, ils amenerent leur butin sans être poursuivis. Cependant d'Arschot ayant pris huit cens hommes du regiment de la Bourlotte, partit d'Arras & alla camper près de S. Pol. Biron se détourna, & alla vers Arras le 7. d'Octobre, & s'arrêta près de cette ville, à l'Abbaye du mont S. Eloi. Six jours après, il fit des courses jusqu'aux portes de Douai; & enfin, comme la saison devenoit rude, il s'en retourna, après avoir fait un butin considerable.

Révolte des soldats Italiens qui étoient.

Sur ces entrefaites, les Italiens qui étoient en garnison à Calais, voyant, ou qu'on leur refusoit absolument leur paye, ou qu'on différoit de la leur donner, se mutinerent, & en vinrent à une révolte ouverte, jusqu'à faire entr'eux un *Eletto*. La sédition ne pût être appaisée que lentement

ment & difficilement, & que lorsque l'*Eletto* eût été pris. On crut que cette révolte avoit été occasionnée par la suppression des payemens qui avoient été assignés aux Négocians en Espagne & dans les Indes. En effet, par un Edit du 20. de Novembre, daté du Pardo, Philippe declaroit: Qu'après les dépenses excessives qu'il avoit faites & qu'il faisoit encore tous les jours, & les dettes immenses qu'il avoit été obligé de contracter pour la défense de la Religion, il n'avoit trouvé d'autres moyens de subvenir aux fraix de la guerre & aux autres nécessités de l'Etat, que de soulager les finances par le retranchement des intérêts injustes & exorbitans dont elles étoient surchargées: Qu'ainsi il les supprimoit à l'avenir, & revoquoit tous les payemens pour quelque cause que ce fût, assignés aux Négocians par l'ordonnance de 1575. & de 1577. & ordonnoit que ces sommes fussent portées au Trésor Royal. Cet Edit repandit la tristesse & la consternation en tous lieux, non seulement en Italie & en Espagne, mais encore en Allemagne & dans les Païs-bas, & sur-tout à Anvers, à Amsterdam & à Middelbourg. La plûpart des Marchands furent contraints de faire banqueroute, au grand préjudice de leurs créanciers. Alors les Banquiers refuserent d'accepter les lettres de change qu'on avoit envoyées d'Espagne au Cardinal Albert, pour payer les soldats, en faisant voir un contr'ordre de leurs correspondans.

au service d'Espagne.

Je vais maintenant parler des différens voyages que les Hollandois entreprirent vers ce tems-là aux Indes Orientales & au Septentrion. L'année précedente les Capitaines Jean Janson, Jean Dignums, Jean-Jaques Schillinger & Simon Lambert, sous le nom de Compagnie des païs éloignés, sortirent de l'Isle de Texel le 2. d'Avril, montant quatre vaisseaux armés en course, avec deux cens quarante huit hommes d'équipage. Les vaisseaux se nommoient le Maurice, la Hollande, l'Amsterdam & le Pigeon. Le 4. de Juin, après une navigation d'environ deux mois, à la faveur d'un vent de Nord-Est, ils passerent la Ligne, & le 27. de Juillet étant au trente huitième dégré de latitude Australe, ils firent route à l'Est-Nord-Est. Déja une maladie, appellée Scorbut, commençoit à les attaquer, lorsque le quatrième jour ils apperçurent de loin des cannes de roseaux avec leurs racines, flotantes sur l'eau: ce qui leur fit juger qu'ils n'étoient pas fort éloignés du Cap de Bonne-Espérance.

Voyage des Hollandois aux Indes Orientales.

Ils y aborderent le 5. d'Août, & trouverent un païs où il y avoit abondance d'eau douce, mais sans aucuns arbres fruitiers. Ils y virent beaucoup de Perroquets & de Singes à queuë. Les hommes s'y nourissent de chair cruë, & mangent les intestins des animaux sans les laver, ce qui les rend fort sales & fort puants. Lorsqu'ils parlent, ils glouffent comme des coqs-d'Inde. Ils se couvrent les épaules d'une peau de bœuf, & sont nuds depuis la ceinture jusqu'en bas, cachant seulement leurs parties naturelles avec la queuë de quelque animal. Quelques-uns, pour se parer, se couvrent d'une peau composée de plusieurs peaux de diverses couleurs. Leurs armes sont de longs bâtons avec un fer large au bout. Leurs habitations sont éloignées du bord de la mer; ce qui fut cause que les Hollandois ne

Cap de Bonne-Espérance.

HENRI IV. 1596. purent voir leurs cabanes. Les bœufs de ce païs-là ont une boſſe ſur le dos, & les moutons, qui ſont d'un goût exquis, ont la queuë ſi charnuë, qu'elle peſe plus qu'un quartier de nos moutons ordinaires. Nos voyageurs ſe pourvurent de bœufs & de moutons, en donnant à ces Barbares quelques morceaux de fer, metal qu'ils eſtiment beaucoup.

Iſle de Madagaſcar. Le 3. de Septembre, ils mouillerent à l'Iſle S. Laurent, autrement Madagaſcar, ſituée au vingt ſixième dégré de latitude Auſtrale. Ils remarquerent une grande quantité de Hérons & d'autres oiſeaux, qui voloient le long du rivage. Autant qu'ils avoient été bien reçus au Cap de Bonne-Eſpérance, autant le furent-ils mal dans cette Iſle, dont les habitans coururent ſur eux, & les pourſuivirent avec des fléches. Il mourut alors beaucoup de monde ſur les vaiſſeaux, de la maladie qui y regnoit, & entre autres le Capitaine Jean Dignums; ce qui fit que cette rade fut appellée le Cimetière des Hollandois.

On envoya une Pinaſſe, qui faiſant voile directement ſous le Tropique du Capricorne, entra dans une Baye de cette Iſle, le 10. d'Octobre. On y trouva des vivres en abondance, mais un peuple barbare & inhumain, qui ne cherchoit qu'à ſurprendre & à dépouiller les étrangers qui abordoient chez eux. Ces Inſulaires, dont le corps eſt robuſte & délié, ſont noirs & vont tous nuds, couvrant ſeulement leurs parties naturelles d'un morceau de toile de coton. Les femmes lient cette piéce de coton un peu plus haut, de maniére néanmoins que toute leur gorge eſt à découvert. Elles aiment à ſe parer avec des bracelets de cuivre, mais elles eſtiment encore plus ceux d'étain. Il y a auſſi dans l'Iſle, des bœufs qui ont des boſſes ſur le dos, & des moutons qui, au lieu de laine, ſont couverts de longs poils comme nos chévres, & dont la queuë peſe juſqu'à douze livres. Ces Inſulaires donnerent ſix moutons pour une cuilliere d'étain. On ne put ſçavoir alors quelle étoit leur Religion; on apprit ſeulement qu'ils étoient circoncis; ce qui fit conjecturer qu'ils ſuivoient la Religion Mahométane.

En côtoyant cette Iſle, ils aborderent au commencement de cette année 1596. le 5. de Janvier, à la petite Iſle de Sainte-Marie, ſituée au dix ſeptième dégré de latitude Auſtrale. Auſſi-tôt les Inſulaires vinrent avec des canots, & apporterent dans des corbeilles du ris, des citrons, des cannes de ſucre, des poiſſons & du gingembre encore vert. Vis-à-vis eſt une large Baye, appellée ordinairement la Baye d'Anton-Gil, dont l'entrée eſt du côté du Midi. Le Roi de ce païs-là parut, ayant ſur la tête ſes cheveux entortillés, qui formoient deux cornes, & portant deux bracelets de cuivre, & un brayer de toile de coton. Les habitans, qui ſont fort noirs, n'ont ni la barbe, ni les cheveux crêpus, ni une groſſe levre, ni un nez écraſé, comme les Negres. Ils ſont fort ivrognes; leur boiſſon ordinaire eſt faite avec du miel & du ris. Au lieu de gobelets, il ſe ſervent pour boire de longs roſeaux bouchés par l'un des bouts. Ils ont des nattes bien travaillées, ſur leſquelles ils s'aſſeyent. Leurs maiſons, qui n'ont ni murailles ni cloiſons, ſont ſoutenuës par quatre ou cinq pieux, & le plancher en eſt d'ordinaire élevé de deux pieds de terre, pour ſe garantir des ſerpens & des

des lezards. On trouve dans ce païs-là plusieurs forêts de citroniers, & beaucoup de ruisseaux, dont les sources sont dans les montagnes. HENRI IV. 1596.

Les Hollandois ayant passé quelque tems dans cette baye pour y rétablir leur santé, résolurent de continuer leur voyage. Outre plusieurs incommodités que dans la suite ils essuyerent, ils furent beaucoup tourmentés par la soif, la chaleur étant excessive, & l'eau douce leur ayant manqué. Enfin, après une navigation de quatre mois, pendant laquelle ils ne toucherent point la terre, ils se trouverent le 7. de Juin près de la Taprobane (1), appellée ordinairement l'Isle de Sumatra. Quelques brigantins étant venus au-devant d'eux, leur apporterent de l'eau douce; ce qui les soulagea beaucoup. Une pinasse qu'ils envoyerent à terre, les remplit à son tour de courage & d'espérance, en leur apportant des noix muscades, des melons, des concombres, du poivre, & d'autres fruits & épiceries. Le Viceroi de Sumatra vint à bord des vaisseaux Hollandois le 11. de Juin (2); sa tête étoit couverte d'un bonnet en forme de Turban, & il portoit une veste & un sabre à la Turque. Il avoit un visage féroce, de petits yeux, le poil des paupieres fort long, & si peu de barbe qu'on en auroit pû compter les poils. Il marchoit sous un parasol soutenu par des domestiques qui l'entouroient. Des hommes & des femmes portoient dans un panier du Betel, que ces Insulaires mâchent continuellement. Le Viceroi en fit présent aux Capitaines des vaisseaux, & leur témoigna beaucoup d'amitié.

Les Hollandois convinrent d'une certaine somme avec un Insulaire, qui vint de lui-même s'offrir, & qui entra dans le Maurice, pour les guider jusqu'à la ville de Bantam. Ils passerent entre plusieurs petites Isles, & arriverent enfin le 20. de Juin à Bantam dans la grande Java, qui n'est séparée de l'Isle de Sumatra que par un petit détroit (3). Il est vraisemblable que c'est la proximité de ces deux Isles, & le voisinage de plusieurs autres situées à l'entour, qui à fait dire aux Anciens, que la Taprobane étoit plus grande que l'Isle Britannique. Java.

Le Viceroi de Bantam envoya des Portugais, pour s'informer quels étoient ces étrangers qui venoient de mouiller au port. Ayant appris qu'ils étoient Hollandois, il leur fit dire, qu'ils étoient venus dans le vrai païs du poivre: Qu'il y en avoit de quoi charger leurs vaisseaux, & que c'étoit la saison de le cueillir. Malgré cette réponse favorable, ils s'apperçurent dans la suite que les Portugais leur avoient rendu de mauvais services, en faisant entendre au Viceroi, que ces étrangers étoient moins venus pour commercer, que comme des espions; ensorte qu'après quatre mois de séjour à Bantam, ils en partirent au commencement de Novembre, après y avoir fait assez mal leurs affaires.

On

(1) Il est plus vraisemblable que la Taprobane, connuë des Anciens, est l'Isle de Ceylan.

(2) Il y a dans le texte *III. Id. Jul.* il faut lire *Jun.* & traduire par consequent, *le 11. de Juin*. En faisant cette correction on comprendra aisément que de-là, ils ont pû arriver à Bantam le 20. de Juin, comme on le va voir.

(3) Appellé le détroit de la Sonde.

HENRI IV. 1596.

Description de la ville de Bantam.

On assûre que Bantam est une ville aussi grande qu'Amsterdam; qu'elle est toute entourée d'un ruisseau profond de trois pieds & demi; que ses murailles de brique ont deux pieds d'épaisseur, avec des bastions, & des canons que les Portugais y ont apportés; mais dont ceux du païs ne sçauroient faire usage. Les maisons qui sont construites avec du chaume & du roseau, sont la plupart soutenuës par quatre troncs d'arbres, qui portent ce fruit que nous appellons en Europe, Noix muscade: il y a une grande quantité de ces arbres dans la ville. Les riches ont dans leurs maisons des chambres separées les unes des autres par des tapisseries de soye ou de coton. Bantam a trois marchés publics, où il y a un grand concours de toutes les Nations, & sur-tout de Chinois, qui viennent tous les ans, au mois de Janvier, y apporter de la Porcelaine, des étoffes de soye, des Damas, des fils d'or, & des poëles à frire. Les Hollandois y acheterent la noix muscade un denier & demi la livre. On voit dans la ville une grande Mosquée bâtie de bois, où le peuple s'assemble, pour prier à la manière des Mahométans: les riches ont des chapelles dans leurs maisons. Il n'y a que 35. ans que ces peuples ont embrassé le Mahometisme: auparavant ils étoient Idolâtres; c'est au moins ce qu'assûrent les Chinois, qui y menent une vie miserable, comme les Juifs parmi nous: ils s'abaissent à tout ce qu'il y a de plus bas & de plus vil, pour gagner de l'argent. Ils font de l'eau de vie de ris & de muscade, que les Insulaires achetent d'eux pendant la nuit, & dont ils boivent en cachette: car cela leur est défendu par leur Religion.

Moeurs & caractère des Insulaires de Java.

Au reste ces Insulaires sont opiniâtres, orgueilleux, menteurs, voleurs, & sans foi. Le peuple s'enveloppe le milieu du corps d'une toile de coton, & les riches d'une piéce de soye; le reste de leur corps est nud. Ceux qui font profession de la loi Mahométane portent sur la tète une espece de Turban, ou se contentent de porter un petit bonnet. Mais le plus grand nombre, qui est Idolâtre, va tête nuë. Outre les poignards que portent les enfans, les jeunes gens, & les vieillards, il portent encore de petits boucliers ronds & de longues javelines, & le plus souvent des piques creuses, dont ils se servent pour lancer des fléches, en soufflant dedans.

Ils ont autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir, & ont outre cela des concubines qui engendrent rarement, parce que les femmes légitimes ont coûtume de les faire avorter. Les maris repudient leurs épouses pour les sujets les plus légers; & souvent après avoir eu commerce avec elles pendant cinq ou six jours, ils les remettent sans façon entre les mains de leurs parens. Les femmes de condition ont des Eunuques qui les gardent, & on a grand soin d'éloigner de leur apartement les domestiques & les parens même. Ces Dames mâchent du Betel pendant toute la nuit, & ont sans cesse autour d'elles des esclaves occupées à les frotter tandis qu'elles sont couchées. Les concubines les accompagnent, & leur servent de suivantes lorsqu'elles sortent. Au reste ces concubines se vendent & s'achetent. Les femmes vont d'ordinaire tête & pieds nuds, & ont leurs cheveux noüés & retroussés. Lorsqu'elles se marient, elles portent dans la cérémonie de leurs nôces une couronne dorée sur la tête, & quelques-unes même, une couronne

ronne d'or fin, avec des bracelets d'or ou d'argent. Elles se lavent cinq ou six fois tous les jours; & toutes les fois qu'elles soulagent les nécessités de la nature, ou qu'elles ont commerce avec un homme, elles vont aussi-tôt se baigner dans une eau courante; ce qui fait que dans cette ville les eaux sont fort mauvaises, parce que des femmes malsaines, & souvent infectées du mal vénérien, s'y lavent continuellement. Plusieurs Hollandois moururent pour avoir bû de ces eaux.

Les femmes de Java sont fort paresseuses; elles passent les jours entiers à ne rien faire, se déchargeant de tous les soins du menage sur leurs domestiques & leurs esclaves. Leurs maris ne sont pas moins indolens qu'elles: couchés languissamment sur des nattes, ils passent les jours & les nuits à mâcher du Betel, au milieu de dix ou douze de leurs femmes, dont une a toûjours soin de les laver lorsqu'ils ont uriné. Ces femmes avec leurs esclaves dansent autour du mari, & jouent grossierement d'un instrument qui ressemble à une harpe, ou frappent en cadence sur des chaudrons.

Les principales villes de cette Isle.

Le poivre croît en abondance autour de Bantam. C'est une plante sarmenteuse, qui monte le long des arbres, qui lui servent de soutien. Les grains viennent en grappes, dont chacune en contient environ deux cens. Il est d'abord verd, & devient noir en meurissant (1). On le cueille à la fin d'Août, ou au commencement de Septembre. Toute l'Isle de Java est remplie de villes & de bourgs, & a autant de petits Souverains qui se font une guerre continuelle. Les principales villes outre Bantam, sont Pallambuan, Panarucan, Passarvan, Joartan, & Gerrici, (ces deux dernieres villes sont considerables par leurs salines,) Surubaga, Brandaon, Sidaïa, Juama, Pati, Tubaon, Cayoano, Mandalican, Japara, Jacatra, nommée autrement Sundacalapa, & plusieurs autres. Il y a dans l'Isle des éléphans, des rhinoceros, des crocodilles & de grandes tortuës. On y trouve aussi des marmotes, des buffles, des sangliers, des bœufs sauvages, des cerfs, & des chats (2) semblables à ceux dont on tire dans la Guinée, en raclant leur sueur, le Musc appellé Civette. Les peuples de Java ne font aucun usage de ce parfum. On voit dans cette Isle des animaux qui sont d'ordinaire sur les arbres, & qui ressemblent au renard par la tête, au furet par le corps, & aux singes par les pieds: on y voit aussi des paons, des perroquets, des perruches, & une très-grande quantité de moineaux.

Fruits & autres raretés

Les Insulaires mâchent sans cesse non seulement du Betel, dont la plante s'attache aux arbres, comme celle du poivre & comme le lierre; mais ils mâchent encore souvent de l'Arecca, fruit assez semblable aux Dattes, qui

(1) Le Poivre blanc se fait de Poivre noir, qu'on arrose avec de l'eau de la mer; on l'expose ensuite au soleil. Alors l'écorce abandonne le grain, qui se trouve blanc.

(2) Cet animal s'appelle Civette, selon M. Perrault: le petit sac où est renfermé le parfum qu'on appelle Civette, est au-dessous de l'anus. On exprime, dit-il, la liqueur odoriferante d'un grand nombre de glandes, qui sont entre les deux tuniques du sac. D'autres prétendent que la Civette est une espece de Foüine, qu'on frappe avec un petit bâton, jusqu'à ce qu'elle suë le Musc, qu'on ramasse entre ses cuisses avec une petite cuilliere. Il paroît que c'est le sentiment de notre Auteur.

HENRI IV. 1596. qui croît sur des arbres très-hauts. L'Isle produit du Mangas, du Samaca, de l'Ananas, & de l'Azevar, dont on forme l'Aloë. On apporte à Bantam des Isles voisines, le Papyrus, l'Assa-Doriana, le Myrobolan, l'Iacca, la Talassa, le Cubebe, le Cinnamome ou la Canelle, la Casse, le Carcapele (1), le Palmar, le Costus Indicus, le Calamus Aromaticus, le Poivre long, le Santal, & le Camphre réduit en pastilles.

qu'elle produit.

Les Hollandois, après un sejour de trois mois à Bantam, où la jalousie des Portugais les empêcha de faire aucun commerce, mirent enfin à la voile, & aborderent à Cidao, le 2. de Décembre. Le Roi du Païs leur fit présent de cloux de girofle, de noix muscades, & de quelques autres choses; entre autres, d'un oiseau d'une beauté admirable & d'une espece singuliere, qu'ils rapporterent vivant à Amsterdam. Cet oiseau, qu'on nomme dans le païs, Emés, est une fois plus grand que le Cygne; il a la peau noire, & les plumes de la même couleur. De chaque rang de plumes il en sort deux grandes, aussi belles que celles de l'Autruche. Sa crête est une espece de bouclier en forme de croissant; il n'a point d'aîles, & ce qui est plus étonnant, point de langue. Aussi-tout ce qu'il reçoit dans son bec, il l'avale tout d'un coup. On l'a vu avaler de cette maniere une pomme grosse comme le poing, des charbons rouges, des morceaux de verre, & même du fer. Ce fut-là que nos voyageurs, ayant deliberé s'ils iroient aux Molucques, prirent enfin la résolution de retourner en Europe, les Capitaines des vaisseaux préférant l'intérêt de leur santé à celui du négoce.

Voyage des Hollandois au Septentrion.

Cette année on entreprit pour la troisiéme fois une navigation vers le Septentrion, avec de plus grands préparatifs qu'on n'avoit fait jusqu'alors, mais avec aussi peu de succès. Quoique les Etats Généraux ne fissent pas les frais de cet armement, ils s'engagerent néanmoins, en cas que le voyage eût le succès qu'on espéroit, de rembourser les fraix, & d'y ajoûter même une gratification. On équipa donc deux vaisseaux, dont on donna le commandement aux Capitaines Jaques Heemskerke, fils de Henri; & à Jean Ryp, fils de Corneille. On choisit pour pilote Guillaume Barentson, qui l'avoit déja été dans les deux autres voyages entrepris dans cette mer du Nord. On n'embarqua presque sur les vaisseaux, que de jeunes gens non mariés; de peur que le desir de revoir leurs femmes ne les portât à vouloir revenir trop tôt dans leur païs.

L'embarquement s'étant fait à Amsterdam, & nos voyageurs ayant mis à la voile le 10. de Mai, ils cinglerent au Nord-Est, & rangerent à leur gauche l'Islande, & les autres Isles qui sont de ce côté-là. Le premier de Juin étant parvenus au soixante-neuviéme dégré vingt-neuf minutes, ils n'eurent point de nuit. Quatre jours après, étant à la hauteur de soixante & onze dégrés, ils virent trois Parélies, avec differens Arcs-en-ciel qui coupoient ces Parélies, & dont celui qui étoit le plus inférieur, s'élevoit à vingt huit dégrés au-dessus de l'horison. Ayant ensuite rangé à la droite le golphe de Waygats, dont ils avoient résolu de s'éloigner, ils entrerent dans la mer

(1) Ce fruit est de la grosseur d'une cerise. On en trouve d'excellent dans l'Isle de la Sonde, où il croit en abondance. DUPUY.

mer Glaciale, où ayant apperçu de loin des glaçons, ils les prirent d'abord pour des Cygnes; mais ayant avancé jusqu'au soixante & quatorzième dégré, ils se virent tout environnés de glaces, au milieu desquelles ils navigerent comme dans un détroit, exposés à des périls affreux. Trente minutes plus loin, ils mouillerent le 9. de Juin à une Isle, qui selon leur conjecture pouvoit avoir cinq lieuës de circuit. Dans cette Isle ils eurent à combattre contre des ours blancs; ce qui fit qu'ils l'appellerent l'Isle des ours. HENRI IV. 1596.

Ils firent voile ensuite vers la Groenlande, & le 19. de Juin, ils se trouverent à la hauteur de quatre vingt dégrés. Un vent contraire qui s'éleva, les empêcha de pouvoir aborder. Tandis qu'ils tâchoient d'approcher, un ours blanc vint au-devant d'eux à la nage, & les attaqua. Pour repousser cet animal, ils s'armerent de piques, de crocs & de mousquets, & vinrent enfin à bout de le tuer. Ils l'amenerent à bord, l'écorcherent, & trouverent que sa peau étoit longue de treize pieds. Ils aborderent enfin. Ils virent d'abord une grande quantité de moüettes grises, qui sont des oiseaux palmipedes (1); ils trouverent aussi une espece d'oyes, qu'ils appellerent des Rotganses, à cause de leur cri, semblables à ceux qu'on trouve en abondance à Wieringen en Hollande. Comme on a ignoré long-tems le lieu où ces oiseaux faisoient leurs petits, quelques-uns se sont avisé de dire, qu'ils étoient engendrés à Catervoorde en Ecosse, par les feuilles des arbres qui tombent dans l'eau. Ce voyage des Hollandois à enfin éclairé le public, & les Naturalistes leur ont l'obligation de connoître la vérité, & de n'être plus la dupe d'une fable grossiere au sujet de cette métamorphose de feuilles en oiseaux. Ils abordent en Groenlande.

Ce païs qu'on appelle la Groenlande, est sous le quatre vingtième dégré. On y trouve beaucoup d'herbages, & des animaux semblables aux cerfs qui y paissent; d'où l'on peut conclure, que si dans la nouvelle-Zemble, qui n'est qu'au soixante & seizième dégré, il ne croît point du tout d'herbes, c'est moins à cause de la nature du climat, qu'à cause de celle du terroir. On trouva aussi dans ce païs des dents de Valrusses, dont nous avons parlé ailleurs, & dont il y en avoit quelques-unes qui pesoient jusqu'à deux livres.

Enfin se trouvant vers le soixante & quinzième dégré le 1. de Juillet, les deux vaisseaux se separerent: Ryp résolut de poursuivre sa route au 80. dégré du côté du Nord; & Heemskerke, de naviger un peu plus du côté du Midi. Le 11. de Juillet le vaisseau de Heemskerke ayant doublé le Cap de Candinas, (où commence la mer Glaciale, appellée autrement la mer Blanche,) fit voile vers la nouvelle-Zemble, près du Lombsbay; & le 19. du même mois, ils relâcherent à l'Isle de Sainte-Croix, les glaces qui les environnoient les ayant empêchés d'aller plus loin. S'étant ensuite avancés au-delà du Cap de Nassau, à soixante & seize dégrés de latitude, ils

(1) C'est-à-dire, dont les pieds sont plats, comme les pattes des oyes.

HENRI IV. 1596.

ils ne virent que des glaçons, & se trouverent dans un très-grand danger, leur vaisseau ayant été sur le point d'être accablé par les montagnes de glace. Ils eurent d'ailleurs à lutter contre les ours blancs, qui venoient à la nage pour les attaquer. Enfin ils parvinrent jusqu'au cap de Flessingue, où ayant mis pied à terre le 5. de Septembre, ils envoyerent à la découverte trois matelots, qui s'étant avancés deux lieuës dans les terres, rapporterent qu'ils avoient trouvé une petite riviere, & une grande quantité de planches que le flux de la mer avoit jettées sur le rivage; qu'ils avoient de plus remarqué plusieurs traces de chevreuils & d'élans.

Ils arrivent au Cap de Flessingue.

Quatre jours après, il tomba de la neige en abondance, & le vaisseau se trouva tout environné d'une glace de quatre pieds d'épaisseur. Voyant alors qu'ils ne pouvoient s'en retourner cette année, sans s'exposer à un naufrage certain, ils résolurent unanimement de passer l'hyver en cet endroit, d'y construire une grande cabane, pour se garantir du froid; de s'y fortifier contre les attaques des bêtes féroces, & d'observer à loisir les proprietés du climat, jusqu'à ce qu'au retour du printems, ils pussent se rembarquer pour aller plus loin, s'il étoit possible, ou pour retourner chez eux. Ayant donc ramassé un grand nombre de ces planches dont j'ai parlé, & les ayant transportées avec bien de la peine, à travers les neiges & les glaces, ils commencerent à bâtir une cabane, & s'y logerent le 12. d'Octobre. Mais n'ayant pas encore eu le tems d'y construire une cheminée, ils souffrirent beaucoup de la rigueur du froid. Ils couvrirent leur cabane d'une voile de navire, sur laquelle ils mirent une grande quantité de sable, pour l'empêcher d'être emportée par le vent. Ils firent aussi une espece d'horloge, & allumerent une lampe qui brûloit pendant toute la nuit, à quoi ils employerent du suif d'ours. Car dans cette saison les ours sont fort gras, ensorte qu'un seul leur rendit cent livres de suif.

Ils ont extrêmement à souffrir du froid.

Le soleil qui étoit alors au onzième dégré quarante huit minutes du Scorpion, commença enfin à n'éclairer presque plus; & le 4. de Novembre ayant entierement cessé de paroître sur l'horison, il y eut une nuit continuelle; ce qui augmenta beaucoup le froid. Par le conseil du Chirurgien du vaisseau, on construisit un bain pour rétablir les forces de l'équipage. Ces grands ours, qui leur avoient fait la guerre jusqu'alors, disparurent avec le soleil, & à leur place on vit un grand nombre de renard blancs, animaux qui fuyent la lumiere. On en prit beaucoup dans des piéges; on en tua à coups de mousquet au clair de la lune, & on en fit provision. Leur chair étoit très-bonne à manger, & avoit le goût du lapin: leurs peaux servirent à faire des bonnets. Sur la fin de Décembre Heemskerke fit distribuer de la toile & du drap aux matelots: Mais le feu allumé dans la cabane ne suffisoit point pour les défendre de la rigueur excessive du froid; d'ailleurs la violence du vent causoit une fumée qui les étouffoit; on s'avisa de chauffer des pierres, que chacun mettoit à ses pieds lorsqu'il étoit couché. Le froid étoit si grand, que d'excellent vin d'Espagne, qu'ils avoient dans des bouteilles, gêla, & ne put être dégêlé qu'en l'approchant du feu. Le froid qui

qui penétroit au-dedans de la cabane, rendoit pendant la nuit leurs souliers si durs, que le cuir en devenoit comme de la corne, & qu'ils avoient bien de la peine le matin à les chausser. Ils furent obligés de faire des sabots si larges, que leurs pieds pouvoient y entrer avec trois chaussons de peaux.

Malgré ces précautions, ne pouvant résister au froid, ils tirerent de leur vaisseau du charbon de terre, qu'ils allumerent, après avoir bouché la cheminée & fermé la porte. Mais la fumée de ce charbon leur causa des vapeurs, des vertiges & des évanouissemens, & les pensa tous faire périr. Un d'entre eux, qui étoit déja malade, ayant été trouvé à demi-mort, fut un exemple qui les avertit d'éviter le danger où ils étoient. Ils déboucherent donc leur cheminée, ouvrirent leur porte & prirent l'air. Le froid leur causa alors des engelures aux oreilles & à la bouche. Enfin le 23. de Décembre, le soleil entrant dans le Tropique du Capricorne, éloigné de vingt trois dégrés vingt huit minutes de la ligne équinoxiale dans l'hémisphere Méridional, Barentson prit la hauteur du Pole, & ayant fait son calcul sur l'épaule droite de l'Orion, il trouva qu'il étoit à soixante & seize dégrés de latitude Septentrionale.

L'année suivante ils eurent à souffrir les mêmes incommodités. Ils célébrerent le jour de l'Epiphanie, selon la coûtume ordinaire, en buvant beaucoup, & faisant un Roi parmi eux: le sort tomba sur le Patron du vaisseau, qui fut salué Roi de la nouvelle-Zemble, Isle qui s'étend en longitude entre les deux mers. Nos voyageurs passerent ainsi deux jours dans la joye & dans le vin. Le 12. de Janvier, le ciel étant fort serein, Barentson prit encore hauteur, & trouva que depuis l'étoile très-brillante qui est dans l'œil du Taureau, laquelle s'élevoit sur l'horison à vingt neuf dégrés cinquante quatre minutes, sa déclinaison étoit de quinze dégrés cinquante quatre minutes vers le Septentrion équinoxial. En déduisant ces quinze dégrés des vingt neuf dégrés de son élevation, il en restoit quatorze, qui étant soustraits de quatre vingt dix dégrés, il en restoit soixante & seize pour la hauteur du Pole. 1597.

Dix jours après, les matelots étant sortis pour faire de l'exercice & joüer au palet, crurent voir une lumiere vers l'horison, d'où ils conjecturerent que le soleil n'étoit pas fort éloigné, & qu'il alloit bientôt reparoître. On s'apperçut en même tems que les ours commençoient à se faire voir, & que les renards ne se laissoient plus prendre dans les piéges. Mais Barentson, qui étoit très-habile dans l'Astronomie, ne fut pas de leur avis par rapport au retour du soleil. Il soutint que cet astre, qui étoit alors au cinquiéme dégré vingt cinq minutes du Verseau, ne paroîtroit point qu'il n'eût encore parcouru seize dégrés vingt six minutes. Le soleil parut néanmoins sur l'horison le 24. de Janvier, n'ayant point du tout été vû depuis le 4. de Novembre.

Cela fit naître de grandes disputes entre ceux qui entendoient la navigation. Les uns disoient qu'on s'étoit trompé dans la supputation; les autres prétendoient que le calcul étoit juste, & le démontroient par les Ephemerides

Dispute de ces voyageurs en-

HENRI IV. 1597.

tre eux au sujet d'un calcul Astronomique.

rides de Joseph Scaliger, imprimées à Venise huit ans auparavant. Il étoit constant, selon eux, que la nouvelle-Zemble, située au soixante & seiziéme dégré de Latitude, & à cent douze dégrés vingt cinq minutes de Longitude, étoit plus du côté de l'Orient de soixante & quinze dégrés, que la ville de Venise, qui est à quatre vingt sept dégrés vingt cinq minutes de Longitude, & qu'il n'y avoit plus que soixante dégrés de Longitude, (qui ne font que deux cens lieuës,) jusqu'au Cap Tabin, & jusqu'à l'extrémité de la Tartarie; qu'après cela, il ne restoit que peu d'espace jusqu'au détroit d'Anian, & qu'il seroit aisé ensuite de descendre vers le Midi & d'aller aux Indes.

Reflexion sur cette dispute.

Il n'étoit pas difficile de terminer cette contestation, & de les mettre tous d'accord, en leur apportant une raison tirée de l'Optique. Barentson parloit selon les regles de l'Astronomie; mais le soleil qui paroissoit alors n'en étoit que l'apparence (1). Car le 24. de Janvier le soleil n'avoit pas encore parcouru seize dégrés vingt six minutes; ce qui étoit pourtant nécessaire, pour qu'il pût paroître sur l'horison, l'élevation du Pole étant de soixante & seize dégrés. Ce qu'on vit alors n'étoit donc que l'image du soleil, se peignant dans les vapeurs de l'air, qui dans ces païs-là, à cause de la longue absence de cet astre, ne peut être que très-grossier & très-épais. Une expérience facile prouve la chose. Mettez au fond d'un bassin une piéce d'or, ou quelqu'autre chose; éloignez-vous ensuite, de maniére que les bords du bassin puissent vous cacher cette piéce d'or: que pendant ce tems-là on verse dans ce bassin de l'eau, & qu'on le remplisse entiérement; alors la piéce d'or commencera à paroître à vos yeux, & semblera nager sur la superficie de l'eau; & quoique vous soyez resté dans la même situation où vous étiez, vous verrez cette piéce d'or que vous ne pouviez voir auparavant, ou plutôt vous croirez la voir, lorsque vous ne verrez que son image.

Les ours ayant reparu avec le soleil, nos voyageurs eurent encore les dangereuses attaques de ces animaux à soutenir. Cependant le froid, loin de diminuer, augmentoit, & les neiges étoient si abondantes, que souvent la porte de leur cabane en étoit entiérement bouchée. Ils l'ouvroient tous les jours, à moins que la violence du vent ne les en empêchât, & ils avoient soin d'écarter sans cesse la neige qui les assiégeoit, & de rendre leur porte libre; ce travail leur causoit une fatigue extrême. Le 7. de Mars le vaisseau étoit encore enfoncé dans la glace, & il y avoit apparence qu'il y resteroit long-tems encore; ce qui leur donna bien de l'inquiétude. Ne pouvant se servir de leurs souliers, dont le cuir étoit durci par le froid, ils firent des pantoufles avec leurs vieux chapeaux, pour être en état de sortir. Ils sortirent donc le 7. d'Avril, & virent de loin que les glaces de la mer commençoient à se fondre, que les glaçons soulevés par les flots s'entassoient

(1) M. de Thou ne parle pas exactement en cet endroit. C'étoit le soleil veritable que l'on voyoit; quoique ce ne fût que son lieu apparent, & non son lieu véritable; ce qui se faisoit par la réfraction.

foient tellement les uns fur les autres, qu'on croyoit voir de hautes montagnes, des villes, des tours & des bastions, floter fur les eaux.

HENRI IV. 1597.

Enfin les montagnes de glace disparurent, & la mer devint libre. Le premier de Mai on commença à n'avoir plus de nuit. Alors tout l'équipage s'étant baigné, fe mit à faire de l'exercice par l'ordre du Chirurgien, & tous fongerent à retourner dans leur païs. Barentfon, qui ne fe portoit pas bien, étoit de cet avis; mais le Capitaine Heemskerke fut d'un fentiment contraire, & prétendit qu'il faloit attendre jufqu'au commencement de Juin, à mettre à flot le vaiffeau qui étoit toûjours plongé dans la glace. Cependant on fut d'avis de radouber & de mettre en état la barque & la chaloupe; & comme la chaloupe étoit meilleure que la barque, on prit le parti de la défaire pour l'allonger. Ce ne fut qu'à force de bras, par le moyen de leviers, & avec des peines infinies, qu'on vint à bout de la tirer de la glace.

Ils s'embarquent pour retourner dans leur païs.

Lorfque tout étoit prêt pour le départ, Barentfon & Nicolas Andrieu, qui étoient déja indifpofés, ayant mangé avec trop d'avidité d'un foye d'ours, tomberent dangereufement malades; ce qui fit encore hâter l'embarquement. La barque & la chaloupe ayant été radoubées, furent mifes en mer le 13. de Juin, & on abandonna le vaiffeau, qui étoit toûjours enfoncé dans la glace. Barentfon, avant que de s'embarquer, laiffa attaché à la cheminée de la cabane un Journal abregé de tout le voyage. Enfin le 14. de Juin tout l'équipage, après s'être recommandé à Dieu, fe mit dans la barque & dans la chaloupe.

Mort de Barentfon & d'Andrieu.

Ils effuyerent du mauvais tems vers les Ifles d'Orange, & vers le cap Glacial; & ils eurent d'autant plus à fouffrir, que les petits bâtimens où ils étoient n'étant point couverts, ils étoient expofés à toutes les injures de l'air. Le 20. du même mois Barentfon & Andrieu moururent. Ils furent inhumés fur le bord de la mer avec les cérémonies ordinaires de leur Religion, & l'un & l'autre furent fort regrettés, fur-tout Barentfon, dont l'habileté étoit d'une grande reffource. Ils navigerent enfuite du côté de la nouvelle-Zemble, fe fervant prefque toûjours de la rame, & ils s'avancerent jufqu'au golfe de S. Laurent, & jufqu'au detroit de Waygats. Ils avoient déja fait cent foixante trois lieuës par differens vents, lorfque s'étant un peu détournés vers le Couchant, ils cinglerent du côté de la Ruffie. Dans l'efpace de cent quatrevingt dix lieuës, il ramerent prefque toûjours au milieu des glaçons & des plus grands dangers, jufqu'à ce qu'ils fuffent arrivés à l'Ifle de Kilduin, & au port S. Nicolas (1). Au refte ils trouverent dans ce parage une grande quantité de poiffons appellés Valruffes, & d'oifeaux de mer, qui fervirent à rétablir leurs forces épuifées.

Les ours font la guerre aux voyageurs.

Des ours affamés ne ceffoient point de leur faire la guerre. Il arriva un jour, qu'ayant tué un de ces ours d'un coup de moufquet, il en furvint un autre qui le traîna avec fes dents dans une plaine, & qui fe voyant pourfuivi par nos voyageurs, abandonna fa proye, après en avoir mangé la moitié.

(1) Autrement *d'Archangel.*

HENRI IV. 1597.

tié. L'autre moitié qui restoit étoit néanmoins si pesante, que quatre hommes eurent bien de la peine à l'emporter. Par-là on peut juger de la grandeur & de la force de ces animaux.

Spécifique contre le Scorbut, appellé l'herbe Britannique.

Vers le détroit de Waygats, ils rencontrerent une Lodige Russienne (1). Ceux qui étoient sur cette Lodige, traiterent avec beaucoup d'humanité les Hollandois, à qui cette rencontre fit d'autant plus de plaisir, que depuis treize mois ils n'avoient point vû d'autres d'hommes. Comme le Scorbut regnoit parmi eux, il trouverent heureusement dans ce païs-là de l'herbe Britannique, qui y croît en abondance, & qui est un remede spécifique pour ce mal. Ils changerent ensuite le cours de leur navigation, & ayant mouillé le 18. d'Août au cap de Caudinas, que cinq croix qui y sont plantées font voir de loin, ils entrerent dans la mer Blanche, où après avoir fait quatre vingt dix lieuës en trente heures, ils aborderent d'abord aux sept Isles, & ensuite le 26. d'Août à l'Isle de Kilduin, habitée par des Lappons. Ils envoyerent de-là un Lappon avec un de leurs gens jusqu'au port de S. Nicolas, pour s'informer s'il n'y avoit point de navire qui dût partir pour la Hollande. Le Lappon revint avec une lettre du Capitaine Jean-Corneille Ryp, qui s'étoit separé l'année précedente du Capitaine Heemskerke à la hauteur de l'Isle des Ours. Comme on croyoit qu'il avoit péri, on eut d'abord de la peine à croire que ce fût lui. Mais presque dans le même tems il arriva lui-même dans un esquif à Kilduin, & apporta de la biere de Rostoc (2), du vin, de l'eau de vie, du pain, de la viande, du lard, du saumon & du sucre, le tout en abondance. Ses compatriotes, après lui avoir témoigné la joye qu'ils avoient de le revoir, reçurent avec plaisir ces rafraîchissemens, qui leur donnerent de nouvelles forces.

Arrivée des Hollandois à Saint-Nicolas, autrement Archangel.

S'étant ensuite tous embarqués, ils entrerent au bout de trois jours dans la baye de S. Nicolas, & monterent près des Salines dans le vaisseau du Capitaine Ryp. C'est-là, qu'après un si long voyage, ils commencerent à voir des arbres : sur le soir ils vinrent à S. Nicolas. Ce païs est habité par des Russiens & des Lappons, peuple misérable, vêtu de peaux & qui vit de la pêche. Ils n'ont point de grands navires, parce qu'ils ne croyent pas en pouvoir faire usage dans une mer où il y a tant de glace; ils ont seulement de petites barques, avec lesquelles ils côtoyent le rivage, pour éviter le danger du naufrage où ils s'exposeroient en doublant les caps ; ils les transportent sur leurs épaules d'une anse à une autre.

Nos voyageurs ayant amené à terre, & jusques dans la ville de S. Nicolas, leur barque & leur chaloupe, avec lesquelles, contre toute espérance, ils avoient fait heureusement une navigation si périlleuse, ils consacrerent l'une & l'autre à Dieu, comme un monument éternel de ses faveurs, avec la permission du Gouverneur de la ville, qui dépend du Czar. Ayant ensuite mis sur le navire du Capitaine Ryp le peu de marchandises & de vivres qui leur restoit, ils y monterent eux-mêmes le 15. de Septembre ;

&

(1) Petit vaisseau fait d'écorce d'arbre.

(2) La Relation met de la biere de Rostwick. *Edit. Angl.*

& quatre jours après ayant passé le Wardhuys, ils entrerent enfin dans la Meuse le 29. d'Octobre, & ayant passé par Delft, par la Haye, & par Harlem, ils arriverent sains & sauf à Amsterdam le 1. de Novembre. Ceux qui revinrent de ce voyage furent, le Capitaine Heemskerke, Peterson Vos, Gerard de Veer qui a fait la relation de ce voyage, Jean Vos, Chirurgien, Jaques-Jansen Sterrenburg, Léonard Henri, Laurent Guillaume, Jean Hillebrands, Jaques-Jansen Hoochwout, Pierre Corneille, Jean de Buisen & Jaques Everts. La relation qu'ils firent de leur voyage, a fait connoître à toute l'Europe, que c'étoit une temérité de vouloir entreprendre le voyage d'Orient par l'Ocean Septentrional, & qu'il n'y avoit aucune espérance d'y pouvoir jamais réüssir.

HENRI IV. 1597. Et enfin à Amsterdam.

La même année cette flote Hollandoise de quatre vaisseaux, qui deux ans auparavant étoit partie pour les Indes, & qui s'étoit arrêtée l'année précedente autour de l'Isle de Java, revint enfin après un si long voyage, & arriva en Hollande le 11. de Janvier. Comme on manquoit de matelots, on avoit jugé à propos de mettre le feu au vaisseau nommé l'Amsterdam, après avoir déchargé les marchandises. Tandis que le navire, nommé le Maurice, côtoyoit le rivage Occidental de l'Isle de Java, on apprit par des chaloupes, & par le moyen d'un homme qui parloit Portugais, que la ville de Bullanbuan, située au Sud-Est de l'Isle, étoit assiégée par le Roi de Passaruan: ce Roi voisin, qui avoit épousé la fille du Roi de Bullanbuan, après avoir couché avec elle, l'avoit tuée ; & pour surcroît de méchanceté, il faisoit encore la guerre à son beau-pere, & l'assiégeoit dans sa ville capitale. Ils apprirent aussi que ce Roi de Bullanbuan étoit le même que celui dont parle Thomas Candish dans son *Voyage des Indes*, & qu'il avoit alors cent soixante ans (1). La ville étant bloquée, & les ennemis ayant détourné l'eau, les assiégés étoient reduits à de fâcheuses extrêmités ; la plûpart avoient péri par la famine. Les assiégeans étoient Mahometans, & les assiégés Idolâtres ; cette différence de Religion étoit le prétexte de la guerre. Le Roi de Bullanbuan envoya demander du secours aux Hollandois ; mais ceux-ci le refuserent, & alleguerent que l'eau étoit trop basse en cet endroit, & qu'il ne leur étoit pas possible d'aborder.

Retour des Hollandois des Indes Orientales en Europe.

Tandis qu'ils étoient à l'ancre, ils apperçurent pendant la nuit une nuée de chauvesouris, qui voltigeoient autour de leur vaisseau, & qui étoient de la grosseur d'une corneille grise : ils apprirent que les Insulaires mangeoient de ces animaux. Ils virent aussi une grande quantité de cicognes, qui au commencement du Printems ont coûtume de passer en Europe. Ils firent voile ensuite vers l'Isle de Bali, située à l'Orient de Java, & le 27. de Janvier, ils mouillerent du côté du Midi. Le lendemain une chaloupe vint donner avis, de la part des Insulaires, au vaisseau le Maurice, que le Roi du païs souhaitoit les voir pour négocier avec eux ; qu'il vouloit seulement sçavoir de quel païs ils étoient. Ils répondirent qu'ils étoient Hollandois.

Leur arrivée à l'Isle de Bali.

Ayant

(1) Il y a dans le texte CLX. C'est peut-être une erreur de chiffre. On n'a pas osé la corriger, parce qu'absolument il peut n'y en point avoir.

HENRI IV. 1597.

Description du païs.

Ayant doublé le cap avec beaucoup de danger, les ôtages furent livrés de part & d'autre. Emanuel de Rodenbourg, d'Amsterdam, & Jaques Kuiper, de Delft, furent donnés de la part des Hollandois; ils envoyerent aussi des présens au Roi, qui consistoient dans des étoffes de soye & des mousquets bien travaillés. Le Roi les reçut avec beaucoup de plaisir. Cette Isle est fertile en ris & en citrons. On y trouve beaucoup d'oiseaux, des cochons d'un goût exquis, & d'autres bestiaux, mais qui y sont maigres, avec une grande quantité de chevaux. Les Insulaires sont Idolâtres: l'un adore une vache, l'autre le soleil; le culte dépend du caprice de chacun en particulier. Lorsqu'un homme meurt, toutes ses femmes se jettent dans le bucher où l'on brûle son corps. Ensorte que la mort d'un homme coûte quelquefois la vie à cinquante femmes; car il est permis d'en avoir autant. Si quelques-unes de ces femmes refusent de donner à leur mari cette marque d'attachement, elles sont déshonorées & passent pour impudiques. L'habillement des hommes & des femmes, & leurs armes, sont comme à Bantam. Ils portent à la main un tuyau, auquel est jointe une javeline longue environ d'une demi aune; en soufflant dans ce tuyau ils lancent des fléches, dont un carquois qu'ils portent toûjours sur leurs épaules, est rempli. Ils sont ennemis mortels des Maures & des Portugais. Les Nobles se font porter dans une chaise, sur les épaules de leurs esclaves. Le Roi est logé plus magnifiquement que celui de Bantam, & se montre souvent en public. Lorsqu'il marche, il est précedé de Gardes armés de piques garnies d'or fin, & dont la pointe est d'acier. On le voit assis sur un char superbe, traîné par deux buffles blancs richement enharnachés, ayant un esclave assis derriere lui, qui le couvre d'un parasol. Les Seigneurs de sa Cour le suivent dans le même appareil. Ce Prince qui aimoit beaucoup les étrangers, eut envie de retenir auprès de lui les Hollandois qu'il avoit en ôtage; mais ceux-ci, touchés du desir de revoir leur patrie, n'y voulurent point consentir. Ces Insulaires se souvenoient encore que François Drack avoit abordé dans leur Isle, il y avoit alors 19. ans.

Mœurs des habitans.

Le 26. de Février, les Hollandois ayant mis à la voile pour retourner dans leur païs, eurent toûjours jusqu'au 15. de Mars un vent de Sud-Est, qui, lorsqu'ils furent au quatorziéme dégré, tourna un peu vers le Midi; ensuite à la faveur d'un vent de Sud, ils observerent plus exactement l'Isle de Java, & connurent qu'elle n'avoit pas tant de largeur, & qu'elle s'étendoit moins vers le Midi, que les Geographes le marquent sur les Cartes. Un calme qui survint, fit qu'on commença à distribuer les vivres à l'équipage avec plus d'économie. Enfin étant à la hauteur de trente trois dégrés, ils apperçurent le continent d'Ethiopie (1). Des roseaux flottans sur l'eau, une quantité de grands oiseaux qui ont le bec blanc, & plusieurs autres petits de différentes couleurs, dont le ventre est blanc & les plumes du dos tachetées, leur firent juger qu'ils n'étoient pas fort éloignés du Cap de Bonne-Espérance.

Le

(1) C'est-à-dire, de l'Afrique.

Henri IV. 1597.

Le 6. de Mai ils s'approcherent de l'Isle de Sainte-Helene. Le 26. du même mois ils y aborderent avec les autres vaisseaux de la flote qu'ils avoient perdus de vûë, & ils se rejoignirent avec un grand plaisir. Enfin le 7. de Juin, par un vent de Sud-Est, ils passerent la Ligne. Le 26. du même mois, par un vent de Nord-Est, ils passerent le Tropique du Capricorne. Ils trouverent dans ces parages une grande quantité de l'herbe nommée Sargasse, & beaucoup de Malabatrum. Ils virent aussi une grande quantité de harangs qui voloient. La condition de ces pauvres animaux est bien triste, ne trouvant point de sûreté, ni dans les eaux, ni dans les airs. Lorsqu'ils sont poursuivis par les poissons, ils s'élevent dans l'air, & ils sont aussi-tôt attaqués par les oiseaux; s'ils peuvent s'échaper, ils sont contraints de se précipiter dans la mer; & comme leur vol les a fatigués, ils sont aisément surpris & dévorés par les poissons. C'est-ce qui fait que bien souvent, pour éviter l'un & l'autre danger, ils entrent dans les navires, où devenus la proye des hommes, ils n'ont pas une plus heureuse destinée.

Harangs volans.

Parvenus au trente huitième dégré, ils rangerent les Açores, & alors ils eurent beaucoup à souffrir, & d'un calme qui survint, & du Scorbut qui se mit dans l'équipage, n'ayant ni bonnes nourritures, ni aucuns remedes pour soulager les malades. Enfin le 5. d'Août ils entrerent dans la Manche, & le 11. du même mois, ils arriverent à l'Isle du Texel, n'ayant perdu dans le retour qu'un seul de leurs compagnons.

Arrivée de la flote au Texel.

A l'occasion du Scorbut dont je viens de parler, & dont on fait souvent mention dans les voyages de mer, je crois devoir finir ce livre par quelques observations sur cette maladie. Si on en juge par son nom, elle semble particuliere aux Danois, aux Suedois, aux Norvegiens & aux Lithuaniens, en ce que dans leur langage elle signifie, Jambes rompues, ou Bouche rompuë (1). Elle n'a pas été néanmoins inconnue aux Anciens, & l'on croit que c'est le mal qu'ils appelloient, *Scelotyrbè*, & *Stomacacè.* Ceux qui en sont attaqués ont des enflures & des ulceres au gosier & aux gencives: ils sentent de grandes douleurs d'estomac; leurs dents s'émoussent & branlent; leurs genoux s'affoiblissent; leur chair s'enfle, devient molle & se flêtrit; leur peau paroît livide & jaunâtre. Pline dit, que lorsque Germanicus étoit en Allemagne, une maladie semblable à celle-là regnoit sur les côtes maritimes de ce païs: Que les Frisons enseignerent une herbe, appellée l'herbe Britannique, qui, comme je l'ai déja dit, se trouve communément au détroit de Waygats, & que cette herbe, qui fut alors un remede contre ce mal, ne guérit pas seulement les maladies des nerfs & les ulceres de la bouche, mais encore les squinancies; & qu'elle est un préservatif contre le venin des serpens. Strabon écrit aussi, que ce mal fut très-funeste en Arabie à l'armée Romaine qu'Elius Gallus y avoit conduite; il ajoûte, que les peuples du Midi en sont plutôt attaqués que les peu-

Description du Scorbut.

(1) Menage dit, que le mot de Scorbut vient des Danois, qui appellent ce mal *Crobut*, c'est-à-dire, *Ventre rompu.*

Henri IV 1597. peuples du Nord. Il eſt néanmoins vraiſemblable que ce mal eſt plus commun dans les païs Septentrionaux, & qu'il avoit été porté en Arabie; parce que, ſelon l'opinion commune, le Scorbut eſt cauſé par l'uſage des viandes ſalées, des mets froids & cruds, & du pain mal cuit. Or comme les peuples du Nord, qui entreprennent de longs voyages, vivent d'ordinaire de ces mauvaiſes nourritures, il n'eſt pas étonnant que cette maladie, ſi ordinaire parmi eux & parmi tous les gens de mer, ait exiſté de tout tems, quoiqu'on la regarde comme nouvelle. Le remede ordinaire qu'ils employent, eſt du vin d'abſinthe, ou de la vieille bierre mêlée avec du beurre & de l'abſinthe macerée. L'expérience a fourni depuis quelques autres remedes, mais dont le détail ne convient pas à une Hiſtoire.

Fin du cent-dix-ſeptième Livre.



HIS

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT DIX-HUITIE'ME.

SOMMAIRE.

Suite des affaires de France. Le Roi envoye Ancel en Ambassade vers les Princes de l'Empire pour les engager dans la triple alliance. Discours de l'Envoyé à l'Electeur Palatin & au Marquis d'Anspach. Réponse de ces Princes. Dispositions de Sigismond Roi de Pologne au sujet d'une ligue contre les Turcs. Suite de la négociation d'Aucel. Lettres de cet Envoyé à l'Administrateur de Saxe. Succès de son Ambassade. François de Mendoza parcourt les Cours d'Allemagne de la part du Roi Philippe. Il se rend en Pologne. Propositions faites à l'Empereur par cet Envoyé. Réponse de ce Prince. Suite des affaires de Flandre. Défaite des Espagnols à Turnhout par le Prince Maurice. Députation de l'Electeur de Cologne à ce Prince au sujet du Comté de Meurs. Amiens surpris par les Espagnols. Consternation de la France à cette nouvelle. Le Roi se rend sur la frontiere. Préparatifs pour faire le siége de la place. Siége d'Amiens par l'armée du Roi. Tentative des Hollandois sur Venlo. Défaite de la garnison de Nimégue par le Cavalier Melzi. Suite du siége d'Amiens. Vigoureuse résistance des assiégés. Mort de Porto-Carrero, Gouverneur de la place. Mort de François d'Espinai de S. Luc, Grand-Maître de l'Artillerie. L'Archiduc se prépare à secourir Amiens. Défaite d'un détachement des troupes Espagnoles proche de Bapaume. Arrivée de l'Archiduc à Dourlans. Marche de l'armée Espagnole. Elle paroît à la vûë d'Amiens. Retraite de l'Archiduc. Reddition de la place. Le Roi fait des courses jusqu'aux portes d'Arras. Le Président Richardot & Villeroi entament une négociation pour la paix. Mouvemens dans l'Etat avant que le Roi eût repris Amiens. Ce Prince charge le Comte de Schomberg & de Thou de traiter avec les députés Protestans. Tréve concluë avec le Duc de Mercœur. Prise de la Grange en Poitou par les troupes du Duc. Suite des négociations. Villebois livre Mirebeau au Duc. Ses desseins sur Chinon & sur Châtelleraut découverts. Intelligences du Duc avec les Espagnols découvertes par quelques lettres interceptées. Hostilités en Bretagne &

& en Poitou. Réduction de la Ganache à l'obéïssance du Roi. Prise de Peinmare par Sourdeac. Tentative des Royalistes sur le Plessis-Bertrand. Le Duc de Mercœur s'empare de Château-Briand. Conspiration d'un Chartreux pour tuer le Roi. Suite des mouvemens causés par la perte d'Amiens. Publication de la trève concluë avec le Duc de Mercœur. Préparatifs pour porter la guerre en Bretagne.

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

La Relation d'Ancel; Les Mémoires de Thomas Sailly touchant l'Ambassade de Mendoza; Jean Petit; César Campana; Le Journal Royal; Les Preuves de faits; Les Mémoires de Jean du Mas de Montmartin.

Henri IV. 1597.

Le Roi envoye des Ambassadeurs aux Princes de l'Empire.



Orsque, selon l'avis du Duc de Bouillon, on se fût ligué avec la Reine Elisabeth & les Provinces-Unies de Païs-bas, pour declarer la guerre à l'Espagne, Guillaume Ancel, qui avoit été un des Ambassadeurs envoyés en Angleterre & en Hollande, eut ordre d'aller en Allemagne, pour engager dans la ligue, suivant une clause du traité, les Princes & les villes de l'Empire. Ce Ministre ayant retardé son départ, (ce qui l'empêcha d'arriver en Danemarc assez-tôt pour assister au couronnement du Roi,) partit enfin de Rotterdam, & arriva à peine à Hambourg à la fin de l'année. Marchant ensuite à petites journées & sans suite, de peur d'être connû, il se rendit à Nuremberg, où Jaques Bongars, personnage également recommandable par sa profonde érudition, par sa haute prudence & par son exacte probité, & qui étoit chargé depuis long-tems de la conduite des affaires du Roi en Allemagne, se rendit aussi au jour marqué, avec des ordres particuliers. Les Ambassadeurs que la Reine Elisabeth & les Etats des Provinces-Uniès avoient promis d'envoyer dans le même tems, ne parurent point.

Après qu'Ancel & Bongars eurent deliberé ensemble au sujet de la négociation dont ils étoient chargés, ils résolurent de commencer par Fréderic Electeur Palatin, dont les bonnes intentions, jointes au grand crédit qu'il avoit sur l'esprit des autres Princes, flatoient beaucoup leurs espérances. Fréderic étoit alors à Anspach, où il étoit allé pour prendre le divertissement de la chasse, avec George-Fréderic de Brandebourg Marquis d'Anspach: ce qui donna lieu aux Ministres du Roi de traiter avec l'un & l'autre en même tems.

Charles Comte d'Aremberg étoit pour lors en Allemagne, où, appuyé de la protection de l'Empereur Rodolphe, frere d'Albert, il faisoit des levées au

au nom de ce Cardinal. François Duc de Saxe-Lauenbourg levoit aussi de la Cavalerie, & profitoit de la conjoncture. Comme on venoit de licencier les troupes de Hongrie, les soldats accouroient de toutes parts pour s'enrôler sous ses ordres, parce qu'il s'étoit engagé en son propre nom à donner tous les mois la moitié de la paye. Car depuis que le Roi d'Espagne, par l'Edit dont j'ai parlé dans le livre précedent, avoit supprimé tous les payemens, & fait une espece de banqueroute, le crédit & la réputation d'Albert étoient fort diminués. HENRI IV. 1597.

Aussi-tôt que l'Ambassadeur fut arrivé à Anspach, il eut audience de l'Electeur & du Marquis. Il leur dit d'abord, qu'il étoit mortifié de n'avoir pû venir plutôt les trouver, selon les ordres qu'il avoit reçus du Roi, pour leur faire sçavoir, en vertu de l'étroite amitié & de l'ancienne liaison qu'il y avoit entre S. M. & eux, le traité conclu depuis peu avec l'Angleterre & les Provinces-Unies des Païs-bas: mais que l'importance de cette affaire, qui avoit exigé de mûres délibérations, & la difficulté des chemins, avoient retardé son arrivée. Il ajoûta, que par rapport à l'affaire dont il s'agissoit, il étoit à propos de remonter à la source: Que l'origine de tout le mal venoit des vûës ambitieuses du Roi Philippe, qui depuis trente six ans qu'il étoit en Espagne, n'avoit roulé d'autre projet dans son esprit, que de venir à bout, par ses ruses & ses artifices, de ce que son pere, Monarque également courageux & puissant, avoit inutilement tenté pendant toute sa vie; c'est-à-dire, d'asservir tous les autres Potentats, & d'usurper la Monarchie de toute la Chrétienté: Que ce Prince avoit résolu de commencer par la France: Que profitant de la conjoncture de la mort de Henri II. & de la foiblesse des Rois qui lui avoient succedé, il avoit abusé de l'autorité de ceux qui gouvernoient sous ces Princes mineurs, pour réduire le Royaume à un état déplorable: Qu'il avoit manqué de bonne-foi à l'égard de la Reine d'Angleterre, & qu'il n'avoit payé que d'ingratitude les services signalés que les Flamans lui avoient rendus: Qu'il les avoit enfin réduits au désespoir, après les avoir traités inhumainement sous le spécieux prétexte de la Religion, & qu'il n'avoit eu aucun égard à la foi de ses sermens.

Discours d'Ancel à l'Electeur Palatin & au Marquis d'Anspach.

Ancel ajoûta, que Philippe n'avoit rien épargné pour corrompre par argent, par promesses, par prieres & par menaces, la fidélité des peuples, pour faire perdre aux Grands, & en général à la Noblesse, tous les sentimens d'honneur, & pour mettre le trouble & la division dans le Clergé: Qu'enfin il n'avoit point eu de honte d'envoyer en France des Ambassadeurs, après la mort de Henri III. dans le dessein de s'emparer de ce Royaume, sur lequel néanmoins il n'aura jamais d'empire, ajoûta-t-il, tant que le Ciel protégera les François: Que par cette même audace, il avoit osé armer des vaisseaux innombrables, & les envoyer contre l'Angleterre: Que par les plus lâches intrigues, il avoit attenté à la vie du feu Roi Henri III., à celle de son glorieux successeur, & à celle de la Reine Elisabeth: Qu'enfin il avoit fait son possible, pour ôter la vie au Prince d'Orange: Que toutes les Nations frémissoient de ces indignes & détestables procedés, qui le faisoient rougir lui-même; & que les Espagnols, auteurs de

HENRI IV. 1597 de ces affreux projets, étoient les seuls qui n'en avoient point horreur; Que tous les Princes étoient justement allarmés de son ambition démesurée: Que le Pape même, dont il avoit éprouvé jusqu'alors la trop grande indulgence, n'avoit plus pour lui les mêmes sentimens, ni la même amitié: Que cependant, insensible à l'indignation des peuples, à la honte dont il se couvroit, & aux remords dont sa conscience étoit dechirée, il ne cessoit de former de nouveaux projets contre ses voisins: Qu'aveuglé par l'ambition, il avoit un orgueil si insupportable, & un desir si ardent d'envahir le bien d'autrui, qu'appuyé sur ses forces redoutables, sur lesquelles il comptoit bien plus que sur son propre courage, il paroissoit prêt à tout oser & à tout entreprendre: Que le Roi Très-Chrétien étoit le plus exposé à ses traits, sur-tout depuis qu'il avoit chassé de la France tous les Espagnols: Que Philippe, après avoir rassemblé ses troupes dispersées, avoit tourné ses efforts contre les frontieres du Royaume, affoiblies par les guerres précedentes: Qu'il avoit pris occasion du séjour du Roi en Franche-Comté, pour s'emparer de Cambrai par la trahison des citoyens, qui réduits maintenant sous le joug accablant de ce nouveau maître, subissoient un châtiment digne de leur perfidie: Qu'il avoit encore profité du tems que le Roi étoit occupé au siége de la Fere sur Oyse, pour s'emparer de Calais & d'Ardres.

Le Ministre représenta ensuite, que Philippe étoit alors occupé à mettre sur pied de puissantes armées de terre & de mer, afin de tourner l'année prochaine ses armes contre la France, & ensuite contre l'Angleterre: Que son dessein étoit de subjuguer, s'il étoit possible, les Etats les plus florissans de l'Europe; de traiter tous les Souverains avec autant d'insolence & de hauteur, que de mépris; & de devenir enfin le seul Monarque de la Chrétienté: Que ce qui l'enhardissoit à former ces vastes & pernicieux projets, étoient les richesses immenses qu'il tiroit des Indes Orientales, & le Royaume de Portugal, qu'il avoit depuis peu ajoûté à ses autres Etats, après en avoir frustré les héritiers légitimes, avec le même droit qu'il prétendoit avoir sur tant d'autres Royaumes: Que le Roi Très-Chrétien au contraire, dont les Etats étoient épuisés par les guerres civiles que les Espagnols y avoient fomentées pendant tant d'années, n'avoit ni assez d'argent, ni assez de troupes à leur opposer: Qu'on avoit tout lieu de craindre, que dans une si juste cause la France & les Etats des Princes voisins, objets éternels de la cupidité Espagnole, ne devinssent la proye de ces hommes avides & insatiables: Qu'il étoit donc à propos que les Princes, avertis du péril qui les menaçoit, joignissent toutes leurs forces pour s'en garantir: Que le Royaume avoit besoin d'un long espace de tems, & d'une paix durable, pour reprendre son ancien éclat & sa première vigueur, afin d'être en état de s'opposer seul & sans aucun secours, comme autrefois, aux efforts d'un si redoutable ennemi: Qu'en attendant il étoit nécessaire de réünir les forces communes, pour éloigner le péril commun: Que les Espagnols, Nation rusée qui ne trame pas ses ambitieux projets sans qu'il lui en coûte, faisoient tout leur possible pour empêcher cette ligue, répandant le bruit, qu'ils étoient prêts

prêts à traiter au premier jour avec le Roi: Qu'ils avoient obtenu de l'Empereur & de quelques Princes de l'Empire une Ambassade pour les Etats Généraux des Païs-bas: Que cependant ils ne perdoient pas de tems, & travailloient à rassembler leurs troupes, afin de venir tout-à-coup fondre sur les François, les Anglois & les Flamans: Que c'étoit-là ce qui avoit engagé le Roi à faire de bonne heure un traité avec la Reine Elisabeth & les Etats des Provinces-Unies, & que Sa Majesté avoit pris ses mesures, pour que les trois Puissances alliées envoyassent conjointement leurs Ambassadeurs en Allemagne, afin de solliciter les Princes de l'Empire, d'acceder à ce traité.

HENRI IV. 1597.

Ancel ajoûta encore, qu'il n'avoit été lui-même envoyé vers eux, que pour les prier, au nom du Roi Très-Chrétien, de la Reine Elisabeth & des Provinces-Unies, qui devoient également envoyer leurs députés, de ne point negliger le péril commun: Que quoique les Espagnols ne parussent pas d'abord tourner directement leurs armes contre l'Allemagne, & quoique Philippe lui-même, qui possedoit plusieurs Etats dépendans de l'Empire, pût en cette qualité rassûrer les Princes d'Allemagne, les plus clairvoyans avoient néanmoins tout sujet de croire, que le Rhin ne pourroit servir de bornes ni de barriere à son insatiable avidité; parce que ce Monarque tenoit pour ennemis tous ceux qui formoient quelqu'obstacle au dessein qu'il méditoit depuis long-tems, de mettre dans sa maison la Monarchie du Monde Chrétien: Qu'il faisoit ses efforts pour corrompre par des largesses, & quelquefois pour intimider par des menaces, les Ministres des autres Souverains: Qu'il se servoit de leur moyen pour gouverner & asservir leurs maîtres, en faisant semblant de les protéger: Que tout le monde voyoit des exemples de cette usurpation dans l'Italie, où il y avoit maintenant peu de Provinces, qui, après avoir été sous ce prétexte démembrées du S. Empire, ne fussent accablées sous le joug des Espagnols, sous lequel elles gémissoient: Que l'Allemagne ne devoit pas attendre un meilleur sort; puisque, contre le droit & l'équité, il y avoit déja dans Rhinberg une garnison étrangere, & qu'on se hâtoit de jour en jour de fortifier Starkenbourg en Westphalie: Que personne n'ignoroit les courses que les Espagnols avoient faites les années précedentes jusques dans la Hesse: Qu'on devoit s'attendre à tout après de pareils attentats; & que la manière injuste & cruelle dont les partisans de l'Espagne en avoient usé à l'égard de ceux d'Aix-la-Chapelle, ne laissoit sur cela aucun doute.

„ Il faut, continua-t-il, être aveugle & entierement dépourvû de jugement, pour ne pas voir où tendent leurs projets ambitieux; sur-tout „ depuis que l'Electeur Palatin & celui de Brandebourg ont été exclus „ de l'administration du Duché de Cléves, & que l'Empereur, à l'instigation des partisans de Philippe, s'est mêlé de cette affaire. Que signifie, (poursuivit-il,) ce fameux Edit donné le 8. de Mars à Madrid, „ il y a aujourd'hui sept ans, par lequel Philippe declaroit, qu'après avoir „ purgé la France de l'Hérésie, il tourneroit ses armes contre tous les

HENRI IV. 1597. „ païs qui en étoient infectés? C'est pour cela qu'il a sollicité si vivement „ l'élection d'un Roi des Romains, afin que l'Empereur son cousin, dépouillé en quelque sorte de cette dignité avant sa mort, eût de son vivant un successeur tout dévoüé à Philippe, & qui fût, pour ainsi dire, „ sa créature. Après tant de preuves des injustes projets du Roi d'Espagne, attendrez-vous que les Espagnols, qui craignent que vous ne tiriez un jour vengeance de l'insulte qu'ils vous ont faite, viennent fondre sur vous, lorsque l'occasion leur paroîtra favorable ? Envain implorerez-vous alors le secours des François, à qui vous aurez refusé le vôtre, dans le tems que vous étiez vous-mêmes intéressés à les secourir. „ Car si, tandis que vous perdez le tems à délibérer, les François viennent „ à succomber; & si l'on s'empare d'un puissant Royaume, qui est le seul „ obstacle au projet de cette Monarchie universelle à laquelle Philippe aspire, il faudra nécessairement que toutes les autres Puissances subissent le „ joug Espagnol.

Il ajoûta, que le Roi ne doutoit nullement que les Princes de l'Empire, qui étoient les plus exposés au danger, ne cherchassent les moyens nécessaires pour détourner tant de maux, & n'acceptassent volontiers le parti qu'on leur offroit: Que le moyen le plus efficace, soit pour declarer, soit pour soutenir la guerre, étoit de former une ligue, à laquelle les plus puissans & les principaux Princes de l'Europe avoient déja souscrit.

„ C'est envain, continua l'Ambassadeur, que pour vous défendre d'entrer dans cette ligue, vous alleguiez la nécessité où vous êtes de faire la guerre en Hongrie: C'est envain que vous diriez, que l'amour de „ la patrie, supérieur à tout autre motif, vous y engage indispensablement; & qu'il s'agit de repousser de ce côté-là un ennemi si puissant & „ si formidable, que toutes les forces des Nations Chrétiennes réünies ensemble peuvent à peine y suffire. Philippe fait bien voir par sa conduite, ou qu'il n'a pas cette idée de la guerre des Turcs, ou qu'il „ s'intéresse peu pour le Corps Germanique, dont néanmoins il se glorifie „ d'être un des principaux membres. Le peu de secours qu'il donne dans „ cette conjoncture à l'Empereur & aux Princes de l'Empire, fait juger „ nécessairement, ou qu'il méprise cet ennemi redoutable de l'Allemagne, „ ou qu'il se met peu en peine du danger où elle est exposée. Il se dit „ originaire d'Allemagne, il se dit même Allemand; mais lorsqu'il s'agit „ d'obéïr aux Constitutions Impériales, & lorsqu'il veut dispenser la Flandre de ses devoirs à l'égard de l'Empire, alors il n'est plus Allemand, „ il est étranger. Est-il étonnant qu'il veuille s'élever sur les ruines de la „ Nation Françoise, lorsqu'il cherche à s'agrandir aux dépens même de la „ branche de sa maison établie en Allemagne? Il brûle toûjours du desir „ d'exécuter le projet formé du vivant de son pere & de son oncle, & de „ transférer en Espagne le siége de l'Empire.

„ Ainsi, puisque l'Allemagne a aujourd'hui deux ennemis à redouter; „ d'un côté, un ennemi hautement declaré, infatigable & terrible; de „ l'au-

» l'autre, un ennemi caché, adroit & politique, qui ne songe qu'à abattre » les Princes de l'Empire, pour usurper la couronne Impériale; c'est à » ces Princes à considerer, quel est le plus à craindre de ces deux ennemis, & à comparer l'Alcoran avec l'Inquisition Espagnole: C'est à eux » de voir, s'il ne leur seroit pas peut-être plus avantageux d'avoir affaire » au Turc de l'Orient, qu'à celui de l'Occident: Pour peu que l'on examine la chose sans passion, il est hors de doute que le premier est préférable au second: Si celui-là a plus de puissance & de force, il a aussi » plus de justice & d'humanité.

HENRI IV. 1597.

» Au reste, c'est envain que vous prenez des mesures pour repousser » les Infidèles, si vous ne reprimez auparavant une Nation insolente, » qui trouble la paix du monde Chrétien, & qui par ses intrigues, & par » les semences de division qu'elle jette de tous côtés, opprime la liberté » publique. C'est sur-tout à la France, dont le secours a toûjours été si » utile à ses voisins, à servir de contrepoids à cette Puissance dangereuse. » Si on n'avoit plus rien à craindre de cet ennemi domestique, toutes » les forces des Chrétiens se réüniroient aisément pour s'opposer à l'ennemi » étranger; Mais peut-on l'espérer, tandis que la France sera dans l'oppression? C'est donc menager à l'Empire une ressource contre l'effort des » Turcs, que d'entrer dans le traité qu'on propose aujourd'hui pour la défense de la liberté publique. Quelles obligations l'Allemagne n'aura-t-elle » pas un jour à la France, d'avoir la première formé le projet d'un traité » si salutaire!

» Les Constitutions de l'Empire, dit-on, ne permettent pas de se liguer avec les étrangers. Mais ceux qui font cette objection, & qui, » comme tous les autres Princes de l'Empire, sont soûmis aux loix Impériales, ne violent-ils pas tous les jours celle-ci? Ne voit-on pas leurs » Ambassadeurs aller & venir sans cesse, pour consulter Philippe sur des » affaires, qui ne devroient être traitées qu'en Allemagne, & décidées » que par des Allemans? N'attendent-ils pas, pour se déterminer, les courriers de Madrid, & les oracles de l'Escurial? Si un scrupule si léger arrète les Princes d'Allemagne, il faut que le Corps Germanique s'expose » au danger d'une honteuse & indigne servitude, & que ceux qui passent » en tous lieux pour les défenseurs de la liberté publique, soient eux-mêmes réduits à l'esclavage. Ce n'est pas ainsi que pensoit l'illustre Maurice Electeur de Saxe, dont la mémoire vivra éternellement dans la postérité. Il ne fit point de difficulté de conclure un traité avec le Roi » Henri II. & c'est à cette utile démarche que l'Allemagne doit le recouvrement d'une liberté, qui étoit alors opprimée par les Espagnols, & qui » encore aujourd'hui, menacée par eux, est prête à succomber, si on ne » se hâte de les prévenir. Les Princes & les villes de l'Empire, en dissimulant le mal, & en le souffrant avec trop de patience, l'ont laissé » croître jusqu'au point où nous le voyons; au lieu que si l'on eût suivi d'abord les conseils salutaires du Roi Très-Chrétien, il n'y auroit aujourd'hui rien à craindre.

» Ce

„ Ce que Sa Majesté demande avec instance ne l'intéresse pas elle „ seule ; c'est l'affaire de toute la Chrétienté. Elle ne propose point le „ traité dont il s'agit, pour imposer aux Princes de l'Empire le fardeau „ qu'elle porte seule aujourd'hui, dans la vûë de s'en décharger sur eux. „ Elle n'exige point qu'ils prennent les armes aussi-tôt après la conclu- „ sion du traité ; mais seulement lorsqu'ils verront que leurs propres inté- „ rêts les forcent à les prendre. Elle ne prétend point qu'ils portent „ seuls tout le faix de la guerre, & on ne la verra point, oubliant sa gloi- „ re & ce qu'elle se doit à elle-même, se tenir tranquille & dans l'inac- „ tion. Il y a long-tems que le Roi mon maître a refusé la paix qu'on „ lui a offerte ; il a préféré la guerre à une honteuse paix, à l'exemple „ d'Achille, qui, quoique averti par Thetis que l'expédition de Troye lui „ seroit fatale, aima mieux vivre peu, & passer un petit nombre de jours „ glorieux dans les champs de Mars, que de vieillir lâchement dans le „ sein de la mollesse & de la volupté. C'est ainsi que le Roi, rejettant „ constamment les propositions avantageuses que l'Espagne lui a fait faire, „ s'il vouloit mettre bas les armes, a mieux aimé continuer une guerre „ périlleuse, que de donner lieu de penser qu'il s'étoit mis moins en peine „ du salut de ses amis & de ses voisins, que de son repos & de ses inté- „ rêts particuliers.

„ Au reste, ce n'est ni par un désir de vaine gloire, ni par un motif „ de haine à l'égard des Espagnols, ni par le goût que le Roi mon maî- „ tre, toûjours sous les armes depuis son enfance, a pour la guerre, qu'il „ a refusé d'entrer jusqu'ici dans toutes les voyes d'accommodement que „ l'Espagne lui a proposées. N'a-t-il pas assez humilié ces superbes enne- „ mis, & n'a-t-il pas assez triomphé d'eux, en venant à bout de les chas- „ ser entierement de son Royaume, qu'ils avoient inondé de leurs soldats, „ & qu'ils prétendoient témérairement envahir ? Il a vécu assez pour sa „ gloire, & il est en état d'en jouir : la guerre qu'il médite, quel qu'en „ soit le succès, est moins capable d'augmenter l'éclat de ses exploits, „ que de les obscurcir. Mais ce Prince, dont on connoît la haute pruden- „ ce, a cru que si le Roi d'Espagne, profitant de l'inaction des François, „ réüssissoit dans ses entreprises, il dissimuleroit peut-être pendant quelque „ tems ; mais qu'il conserveroit toûjours sa haine invéterée pour la Fran- „ ce ; & que lorsque la fortune seconderoit ses vûës, il reprendroit ses an- „ ciens projets à l'égard de la Monarchie universelle, & tourneroit enfin „ ses armes victorieuses contre une Nation, qu'il verroit dénuée du secours „ de ses voisins, & dont il s'efforceroit d'autant plus d'abattre la puissan- „ ce, qu'il l'a toûjours regardée comme le principal obstacle à la réüs- „ site de ses desseins ambitieux. Le Roi mon maître souhaite que les „ Princes d'Allemagne soient, par rapport à cet objet, prévoyans & „ précautionnés comme lui. Il les conjure par l'ancienne amitié qui est „ entre eux & lui, de ne pas laisser échaper une occasion si favorable, „ de se hâter de prévenir le péril qui les menace, & d'être persuadés, „ qu'ils trouveront toûjours dans la puissance de Sa Majesté, lorsqu'il sera

„ né-

„ nécessaire, les mêmes secours qu'elle souhaite aujourd'hui qu'on lui ac- „ corde en faveur de la cause commune.

HENRI IV. 1597.

„ C'est à vous, Princes, de delibérer au sujet des conditions du traité, „ & des sûretés que vous pouvez prétendre de la part de Sa Majesté. Au „ reste, en attendant que vous deliberiez plus à loisir, il semble qu'il est à „ propos avant toutes choses, que vous vous opposiez au passage des trou- „ pes qui viennent d'Espagne & d'Italie, & qui doivent passer par les fron- „ tieres d'Allemagne. Le Roi a appris avec beaucoup de satisfaction, que „ l'Electeur Palatin a déja défendu à ses sujets de les laisser passer sur les ter- „ res de son obéïssance.

L'Ambassadeur demanda ensuite au nom du Roi, que les Princes voulussent bien entretenir, pendant deux ans, à leurs frais, quatre mille hommes d'Infanterie Allemande avec mille chevaux. Il promit que Sa Majesté joindroit à ces troupes huit mille hommes d'Infanterie Françoise, deux mille chevaux & six mille Suisses; à condition toutefois, que si l'Empereur & le Roi d'Espagne venoient à attaquer le païs de Juliers, & les autres Etats des Princes alliés, le Roi leur renvoyeroit leurs troupes, & y joindroit un pareil nombre des siennes, qui dans cette guerre seroient au service des Princes.

Réponse de ces Princes.

Lorsque l'Ambassadeur eut fini son discours, l'Electeur Palatin & le Marquis de Brandebourg témoignerent qu'ils étoient extremement sensibles à l'honneur qu'ils recevoient par cette Ambassade, & promirent de répondre aux demandes du Roi. Le lendemain ils nommerent des personnes pour conférer avec l'Ambassadeur. Ces Ministres ayant demandé qu'on leur communiquât le traité conclu en Angleterre, on leur en donna une copie. Deux jours après, les Princes firent cette réponse: Qu'ils approuvoient le dessein du Roi Très-Chrétien, & qu'ils ne pouvoient lui donner assez d'éloges; mais qu'il leur étoit impossible de prendre aucune résolution, avant que d'avoir consulté les Rois de Danemarc & d'Ecosse, qui étoient compris dans le traité, & les autres Princes de l'Empire. L'Ambassadeur fit instance, pour engager les Princes à delibérer sans délai: il leur dit, que puisqu'ils étoient les premiers à qui Sa Majesté avoit fait part de son projet, ils devoient être aussi les premiers à le seconder, afin d'engager les autres par leur exemple, à acceder au traité dont il s'agissoit. Mais les Princes s'excuserent, & dirent, qu'il seroit plus sûr & plus honorable pour le Roi Très-Chrétien, que le traité fût souscrit en commun par tous les Princes, & qu'ils reglassent ensemble les secours qui étoient demandés par Sa Majesté.

L'Ambassadeur va trouver les autres Princes de l'Empire.

Une année avant qu'il fût question du traité, l'Electeur Palatin, le Marquis de Brandebourg & le Duc de Wirtemberg avoient promis chacun en particulier, de fournir au Roi une compagnie de trois cens Allemans, qu'ils devoient entretenir à leurs frais pendant une année entiere. Ancel voyant qu'il ne pouvoit pour le présent rien obtenir, se réduisit à la fin à demander qu'on voulût bien augmenter le nombre des troupes qu'on avoit promises, & y ajoûter encore autant. Mais lui ayant été répondu sur cet article, qu'on en delibéreroit en commun, l'Ambassadeur, pour ne point perdre de tems, résolut, suivant leur avis, d'aller trouver les autres Princes d'Alle-

HENRI IV. 1597. d'Allemagne. Il s'appliqua alors à ſçavoir par le moyen de ſes amis, quelles pourroient être les demandes que ces Princes feroient au Roi. Il apprit, que l'Electeur Palatin ſouhaitoit avec ardeur que le Roi employât ſon crédit par rapport à l'affaire de Strasbourg, & qu'il preſsât ſérieuſement le Duc de Lorraine d'accepter les conditions qu'on lui propoſoit : Comme cela n'avoit point été exécuté, quoiqu'on le lui eût promis dès le commencement, ce retardement donnoit lieu à beaucoup de plaintes de la part de tous les parens & amis de l'Electeur. Le Marquis de Brandebourg demandoit en particulier, qu'on lui donnât une penſion, telle que les prédeceſſeurs de Sa Majeſté l'avoient accordée autrefois à Albert de Brandebourg, & depuis à Jean-Guillaume de Saxe. L'un & l'autre demandoient conjointement, que le Roi menageât une tréve de pluſieurs années entre l'Empereur & les Turcs ; parce que cette guerre épuiſoit inutilement les forces du Corps Germanique.

L'Ambaſſadeur promit expreſſément au nom du Roi, de ſatisfaire les Princes ſur ce dernier article ; & il s'y engagea d'autant plus volontiers, que quelques Puiſſances d'Allemagne avoient donné à entendre, que ſi l'on étoit délivré de la guerre des Turcs, il ſeroit plus aiſé de fournir l'argent néceſſaire pour l'exécution du traité dont il s'agiſſoit. Car on ne doutoit pas d'abord que le traité n'eût lieu, parce que le bruit s'étoit répandu de tous côtés, que l'Empereur, le Roi d'Eſpagne & le Prince de Tranſilvanie, à l'inſtigation du Pape, avoient fait enſemble un traité de ligue, en apparence contre les Turcs, mais plus vraiſemblablement, comme ils le croyoient, contre les Proteſtans. Ils ſe fondoient ſur ce que les Turcs n'étoient point expreſſément nommés dans ce traité, où l'on n'employoit que le terme général d'Infidèles ; ce qui étoit, ſelon eux, un artifice du Pape, afin que, lorſque la guerre auroit ceſſé du côté de la Hongrie, ces Puiſſances alliées tournaſſent leurs armes contre eux.

Diſpoſitions de Sigiſmond Roi de Pologne. On tâchoit alors d'engager Sigiſmond Roi de Pologne, à entrer dans cette ligue, & le Cardinal Cajétan, que le Pape lui avoit envoyé, s'efforçoit de determiner ſon eſprit irréſolu, comme il avoit fait auparavant à l'égard du Prince de Tranſilvanie. Mais Sigiſmond en fut détourné par Jean Zamoyski, Chancelier du Royaume, qui lui repréſenta les factions qui diviſoient alors la Nobleſſe Polonoiſe. Ce Prince étoit d'ailleurs inquiet, au ſujet de la grande autorité que ſon oncle, le Duc de Finlande, avoit dans le Royaume de Suede ; & il craignoit que cette autorité ne cauſât la défection des Suedois. C'eſt pour cela qu'il preſſoit vivement le mariage de ſa ſœur avec Joachim-Fréderic de Brandebourg, Adminiſtrateur de Magdebourg, dans le deſſein d'envoyer en Suede ce Prince, devenu ſon beau-frere, pour gouverner ce Royaume à titre de Viceroi, & ôter le gouvernement à ſon oncle. Ce motif l'empêcha principalement de ſeconder les intentions du Pontife, pour qui d'ailleurs il avoit une déférence extrême ; craignant que s'il entroit dans la ligue, les Suedois, lorſqu'ils en ſeroient informés, ne s'attachaſſent encore plus à ſon oncle, & ne refuſaſſent abſolument de recevoir pour Viceroi Joachim de Brandebourg.

Suite de Cependant l'Empereur preſſoit les Etats de l'Empire de s'aſſembler, afin

fin d'en obtenir des secours pour la guerre de Hongrie: On prétendoit même que ces secours étoient déja accordés, quoique la Diéte ne fût pas encore indiquée. Sur cette nouvelle, Ancel jugeant qu'il n'avoit point de tems à perdre, alla trouver Philippe-Louis Palatin de Baviere, & lui exposa les ordres dont il étoit chargé. Ce Prince commença par s'excuser, de ce qu'il avoit joint ses Ambassadeurs à ceux que l'Empereur avoit envoyés depuis peu vers les Etats des Provinces-Unies. Il parut avoir honte & se repentir de cette démarche; parce qu'ayant voulu par-là faire sa cour à l'Empereur, il n'avoit été payé que d'ingratitude: car l'Empereur avoit mis de sa propre autorité dans le Duché de Cléves, des Gouverneurs de la faction Espagnole, sans demander le consentement des beaux-freres du Duc. Ce mécontentement du Prince Palatin donna occasion à Ancel de le presser encore davantage d'acceder au traité: Il lui dit, que s'il ne le faisoit, il arriveroit que lui, & les autres Princes cohéritiers, seroient infailliblement exclus de la succession à ce Duché. Mais le Palatin lui repliqua, qu'il avoit lieu d'espérer que le Duc recouvreroit bien-tôt sa santé: Qu'au reste il n'étoit pas éloigné de souscrire au traité qu'on lui proposoit, & qu'il suivroit l'exemple de l'Electeur Palatin, Chef de la maison.

HENRI IV. 1597. La négociation d'Ancel; auprès du Palatin de Baviere.

Ancel alla trouver ensuite Fréderic Duc de Wirtemberg, & se rendit pour cela à Stutgart, où le Comte de Furstemberg étoit arrivé depuis peu de la part de l'Empereur. Comme il s'agissoit entre eux de faire declarer le Duché de Wirtemberg, rélevant de l'Empire, & non de la maison d'Autriche, l'arrivée d'un Ambassadeur de France à la Cour du Duc paroissoit fort à contre-tems. Le Duc s'excusa d'abord de prendre part au traité, & allegua pour motif, qu'il s'agissoit actuellement entre l'Empereur & lui d'une négociation importante, qui ne lui permettoit pas d'accorder ce qu'on lui demandoit. Il ajoûta, qu'il lui sembloit plus avantageux pour le Roi T. C. de ne point proposer de traité: Que Sa Majesté devoit se contenter de rappeller les anciennes liaisons des Princes avec la France, & de demander que chacun d'eux, suivant son zèle & son pouvoir, lui envoyât du secours. Enfin, après le départ de Furstemberg, il promit de fournir deux compagnies d'Infanterie Allemande, chacune de cent cinquante hommes, qu'il entretiendroit à ses dépens pendant une année; & que dans la suite il se regleroit sur ce que feroient l'Electeur Palatin & le Marquis d'Anspach.

Auprès du Duc de Wirtemberg;

Ancel ne put parler au Prince de Bade (1) Marquis de Dourlach, qui étoit alors malade. Ses Ministres dirent de sa part à l'Ambassadeur, que le Marquis remercioit Sa Majesté de l'honneur qu'elle lui faisoit; mais que n'étant pas un Prince fort puissant, il ne lui convenoit pas de prendre un parti dans l'affaire dont il s'agissoit, sans avoir auparavant été informé de celui que prendroient les autres Princes.

Auprès du Prince de Bade.

L'Ambassadeur ayant passé par Francfort, se rendit à Muselberg, ville située dans un païs de chasse, où Maurice Landgrave de Hesse, qui étoit reve-

Auprès du Landgrave de Hesse.

(1) Ernest-Fréderic.

HENRI IV. 1597. revenu depuis peu de Saxe, s'étoit retiré à cause de la peste qui étoit à Cassel. Voici la réponse que fit le Landgrave: Il dit que l'Allemagne avoit beaucoup plus à craindre de la part des Turcs que de la part des Espagnols: Que d'ailleurs il étoit d'un âge, qui ne lui permettoit pas de prendre une résolution sur une affaire de cette importance, sans avoir auparavant consulté son oncle & ses freres: Qu'au reste il tacheroit de faire connoître à Sa Majesté, qu'il avoit à l'égard de la France les mêmes sentimens que ses ancêtres avoient toûjours eu.

Auprès du Duc de Brunswic. De Muselberg, Ancel prit sa route par Minden, pour aller en Saxe, où il espéroit trouver le Roi de Danemarc, qui étoit parti depuis peu de Holstein pour s'y rendre. Mais étant arrivé à Wolfenbutel, place la plus considerable de celles qui apartenoient à Jules Duc de Brunswic, il apprit que le Roi de Danemarc étoit parti pour Dresde. Le Duc de Brunswic répondit à l'Ambassadeur, que feu son pere lui avoit recommandé dans son testament, de ne traiter avec aucun Prince, & de ne s'engager dans aucune guerre, sans le consentement de ses Etats: Que le tems nécessaire pour les assembler, & celui qu'ils employeroient à delibérer, ne pouvoient convenir au Roi, qui ne retireroit qu'un foible avantage de leurs deliberations, sur-tout n'étant pas instruits des sentimens des autres Princes. Ancel eut beau représenter au Duc, qu'il avoit tout à craindre des Espagnols, & que s'il n'entroit pas dans la ligue, les Princes Ecclésiastiques, à leur instigation, ne manqueroient pas de lui susciter quelque affaire au sujet des Evêchés dont il s'étoit emparé dans la Saxe. Le Duc persista toûjours dans sa premiére réponse, & dit, qu'il se flattoit que Sa Majesté voudroit bien recevoir son excuse: Que, comme il avoit depuis peu refusé plusieurs choses à l'Empereur, le Roi ne devoit pas etre faché qu'il ne lui accordât pas en cette occasion ce qu'il lui demandoit: Qu'au reste, le traité conclu entre le Roi T. C. & la Reine Elisabeth, mettoit la France en état de se passer, avec un si puissant secours, de celui des Princes d'Allemagne; & qu'elle pouvoit aisément, non seulement repousser, mais encore attaquer les Espagnols. Ainsi, ce qui auroit dû porter les Allemans, gens économes, à entrer dans la ligue, servit à leur fournir un moyen de s'en défendre.

Réponse favorable de l'Administrateur de Magdebourg. Celui de tous les Princes, qu'Ancel trouva le mieux disposé, & le plus zélé pour les intérêts du Roi, fut l'Administrateur de Magdebourg, qu'il alla trouver à Wolmerstat. Ce Prince entra parfaitement dans les vûës du Roi, & après avoir fait sentir qu'il avoit fort à cœur la défense de la liberté publique, qui étoit l'objet du traité, il promit de faire en cette occasion tout ce qui dépendroit de lui. Mais il ajoûta, qu'il lui étoit impossible de se declarer, ni de rien résoudre, avant que l'Electeur son pere lui eût donné l'exemple, & avant que d'avoir consulté le Marquis d'Anspach. Il assûra, que ce dernier ne lui avoit encore donné aucuns conseils sur cette affaire; quoique l'Electeur Palatin & lui eussent promis expressément à Ancel, lorsqu'il les quitta, d'agir auprès des autres Princes, & sur-tout auprès des Princes de leur maison.

Calom- Les partisans de la faction Espagnole, pour empêcher les Puissances de l'Empi-

l'Empire d'acceder au traité, dont le bruit s'étoit déja répandu dans l'Allemagne, avoient adroitement engagé les Prédicateurs Lutheriens, ennemis declarés de la Confession de Suisse (1), qui avoit un grand nombre de partisans en France & en Angleterre, à déclamer hautement en chaire contre le Roi & contre la Reine Elisabeth, & à publier, que c'étoit à leur instigation que les Turcs faisoient une guerre si cruelle en Hongrie. Ancel crut devoir s'opposer au cours dangereux de cette affreuse calomnie, qui en avoit déja imposé aux peuples; & pour cela il publia un écrit en Latin, en forme de lettre, pour justifier le Roi & la Reine, & rendre odieux les auteurs d'une si détestable supposition.

HENRI IV. 1597. ...nie semée dans l'Allemagne contre le Roi & la Reine Elisabeth.

Au commencement du mois de Mars Ancel vit à Dessau les Princes d'Anhalt, qui lui declarerent nettement qu'il ne devoit pas se flatter plus longtems d'une vaine esperance: Que les Princes n'entreroient jamais dans la ligue qu'on proposoit; & que le Roi devoit se contenter des secours que chacun lui fourniroit en particulier. Telle avoit déja été la réponse du Duc de Wirtemberg. Ils ajoûterent, que Sa Majesté, pour se consoler de ce refus, devoit considerer que le Comte d'Aremberg n'avoit point réüssi malgré ses efforts; & que les troupes levées par le Duc de Saxe-Lauenbourg s'étoient entierement dissipées, soit faute de paye, soit à cause de la défense que l'Electeur de Saxe & les autres Princes avoient faite de lever aucunes troupes dans leurs Etats, à moins que ce ne fût pour la guerre de Hongrie.

Réponse des Princes d'Anhalt.

Ancel se rendit ensuite à Berlin, pour y traiter avec Jean George Electeur de Brandebourg. Mais la maladie de ce Prince l'empecha de voir l'Ambassadeur. Ses Ministres lui donnerent audience, en présence des fils de l'Electeur. On commmença par le remercier de l'honneur que faisoit cette Ambassade; ensuite on donna cette réponse: Que le respect dû au S. Empire, auquel l'Electeur tenoit par tant de titres, & sa liaison avec les autres Electeurs, l'empechoient de manifester ses sentimens, & ses favorables intentions à l'égard du Roi, sans avoir auparavant consulté ces mêmes Electeurs: Que si l'on mettoit la chose en deliberation, il feroit ensorte de satisfaire les justes desirs du Roi T. C. & de répondre à ses vûës, par rapport aux intérêts de la Chrétienté, & en particulier, par rapport à la sûreté de l'Allemagne. On donna en meme tems de grands éloges au Roi sur son zèle & sur son courage, à l'égard de ces deux objets.

De l'Electeur de Brandebourg.

L'Ambassadeur se comporta autrement avec Frederic-Guillaume, Administrateur ou Régent de Saxe, qui alors étoit à Torgau, pour la cérémonie du bâteme d'un fils qui lui étoit nouvellement né. Il se contenta de lui écrire, pour le complimenter, & pour lui mander en peu de mots ce qu'il souhaitoit de lui. Les amis d'Ancel lui avoit conseillé d'en agir ainsi à l'egard de ce Prince. Comme on sçavoit que la faction Espagnole s'étoit

Ancel écrit à l'Administrateur de Saxe.

(1) C'est-à dire, de la doctrine des Sacramentaires, qui est celle de Zuingliens & des Calvinistes.

HENRI IV. 1597. s'étoit emparée de son esprit, il ne s'agissoit pas de le solliciter d'entrer dans la ligue, mais seulement de le prier, de ne pas souffrir qu'on fît dans ses Etats, ni dans ceux des Princes dont il étoit le tuteur, aucune levée de soldats, pour servir dans les armées du Roi d'Espagne contre le Roi T. C. L'Ambassadeur insera dans sa lettre certains traits, qui faisoient sentir que la Monarchie du monde Chrétien étoit toûjours l'objet de Philippe, & que ce projet ambitieux lui mettoit sans cesse les armes à la main, pour troubler le repos de tous les Potentats de la Chretienté.

Réponse de ce Prince.

Ancel étant revenu à Nuremberg au commencement d'Avril, reçut une lettre de la part de l'Administrateur de Saxe. Ce Prince, après avoir déploré les conjonctures présentes & les malheurs de l'Europe, témoignoit qu'il étoit extrèmement touché, de voir les deux plus puissans Princes du monde, se haïr mutuellement, & se faire une guerre éternelle : il exhortoit le Roi T. C. à faire la paix avec le Roi d'Espagne, & à tourner contre les Infidèles, toutes ses forces de terre & de mer.

Seconde lettre d'Ancel au même.

L'Ambassadeur lui écrivit une autre lettre le 28. d'Avril, par le conseil de l'Electeur Palatin. Il lui marqua, que ses loüables & prudentes exhortations convenoient bien mieux aux Espagnols, toûjours ennemis de la France, & à leurs séditieux partisans, auteurs de tous les troubles, qu'au Roi T. C., à qui ils avoient si long-tems fait la guerre, & qu'ils avoient mis, par leurs détestables artifices, en danger de perdre la couronne & la vie: Que s'il dépendoit de ce Prince de concilier les esprits, & de réünir les forces de terre & de mer de tous les Rois de la Chrétienté, ou de tous les Princes de l'Empire, pour s'opposer conjointement aux efforts des Infidèles, l'Europe cesseroit bientôt de gémir & d'être dans de si cruelles allarmes; & que les Chrétiens si tourmentés & si affoiblis par les Espagnols en Allemagne, en Angleterre & en Flandre, seroient bientôt en état de braver la puissance de l'Empire Ottoman: Que Son Altesse, parfaitement instruite des motifs de la guerre contre l'Espagne, voyoit bien que le Roi devoit faire les plus grands efforts, moins pour avoir la gloire de faire des conquêtes, ou pour recouvrer un Royaume envahi par les Espagnols, & presque enlevé à son prédecesseur, que pour préserver désormais sa personne des plus noirs attentats, & se mettre à couvert des plus affreux complots, indignement tramés par cette Nation, qui n'avoit pas eu horreur d'employer des moyens exécrables, abhorrés par les ennemis même les plus féroces: Qu'il s'agissoit enfin pour le Roi, de défendre, non seulement un Royaume qui lui apartenoit légitimement, mais de garantir toute l'Europe Chrétienne des violences d'une Inquisition tyrannique, & des efforts d'une ambition insatiable: Que S. M. plaignoit extrèmement le sort de la Hongrie & des Etats voisins de l'Empire Ottoman; & qu'elle étoit au désespoir de se voir réduite par les artifices de l'Espagne, à ne pouvoir employer, à l'exemple de ses ancètres, contre les ennemis de la Foi, ses talens militaires, & le génie que Dieu lui avoit donné pour le métier de la guerre, où il avoit été élevé, & qu'il avoit utilement appris dès sa plus tendre jeunesse.

» Les

„ Les Hongrois, & tous ceux qui ont à redouter les armes des Turcs, „ ne sont pas assez injustes, (continua-t-il,) pour exiger que S. M. abandonne le soin de ses Etats, dont son ennemi cherche sans cesse à s'emparer, & qu'elle expose par-là l'Allemagne même, à devenir bientôt la „ proye d'un tyran, dont le joug seroit plus insupportable & plus odieux „ que celui des Turcs. Celui qui donneroit ce conseil au Roi, ne pourroit „ avoir que des intentions fort suspectes, ou paroîtroit au moins très-peu „ judicieux. Votre Altesse, (ajoûtoit-il,) pense bien différemment, & „ on ne sçauroit assez loüer cette sage & pieuse politique, qui vous a fait „ défendre de lever aucunes troupes dans la Saxe, si ce n'étoit pour la „ guerre de Hongrie, & aux Saxons, de porter les armes pour quelque „ autre sujet que ce fût, & sans votre permission expresse. HENRI IV. 1597.

Ces dernieres paroles furent mises exprès dans la lettre, afin de rappeller à l'Administrateur ce qu'il avoit répondu, & l'engager à être du moins neutre dans cette guerre, & à ne pas fournir à l'Espagne des troupes auxiliaires, qu'il refusoit à la France. Car on venoit d'apprendre, qu'il avoit levé depuis peu huit mille hommes de Cavalerie, sous prétexte de mettre la Saxe à couvert, tandis que tant de troupes s'assembloient de tous côtés: Cette conduite de l'Administrateur étoit fort suspecte au Roi & aux Etats Généraux des Provinces-Unies. Pendant ce tems-là Edouard Fortunat Marquis de Bade, Prince tout dévoüé aux Espagnols, levoit de l'Infanterie, & vouloit faire croire que ces troupes étoient destinées pour un autre usage que pour le service de l'Espagne. Mais s'étant assemblées près de Limbourg, & voyant qu'on ne les payoit point, elles se débanderent.

Le Roi de Danemarc, qui étoit venu à Torgau pour s'aboucher avec l'Administrateur de Saxe, s'en étoit retourné dans ses Etats avec peu de suite. Ce Prince étoit très-bien disposé pour le bien public, & sembloit même, par ces sentimens, vouloir se frayer un chemin à l'Empire: Cependant comme il étoit fort jeune, & qu'il étoit à présumer qu'il se détermineroit moins par lui-même que par l'exemple des Princes Allemans, on ne jugea pas à propos de le solliciter d'entrer dans la ligue, d'autant plus que la plûpart de ceux à qui il donnoit sa confiance, favorisoient ouvertement le parti Espagnol. On se contenta donc de lui proposer de renouveller l'ancien traité de ses ancêtres avec les Rois François I. & Henri II. Mais on avoit perdu pendant la guerre civile l'original de ce traité, dont on chercha vainement une copie parmi les papiers de Charles de Danzé, qui avoit été long-tems chargé des affaires de France à la Cour de Danemarc, & qui y étoit mort: ce qui fut cause que cette négociation fut remise à un autre tems. Disposition du Roi de Danemarc.

Enfin, comme personne ne vouloit acceder au traité, que chacun alleguoit différens prétextes pour s'en défendre, & que tous craignoient de se rendre odieux par cette ligue, le Prince Palatin & le Marquis d'Anspach donnerent un écrit signé de leur main, & muni de leur sceau, par lequel ils declaroient, que leur respect pour le Saint Empire les empêchoit Succès de l'Ambassade d'Ancel.

HENRI IV. 1597. pêchoit de se liguer avec le Roi T. C. & que cette raison les avoit déja empêchés en d'autres occasions, & lorsqu'il auroit été le plus nécessaire, d'accorder à S. M. les secours qu'elle pouvoit espérer de leur zéle pour son service: Qu'au reste, ils étoient prêts d'exécuter ce qu'ils avoient promis en particulier à Jaques Bongars; & qu'ils étoient bien fâchés, que la guerre des Turcs, & les dépenses qu'ils avoient faites autrefois par rapport aux guerres civiles de la France, (cela fut mis exprès pour l'Electeur Palatin,) les missent hors d'état de faire plus pour Sa Majesté: Qu'ils avoüoient, que c'étoit un léger secours par rapport au grand fardeau qu'elle avoit à soutenir, & qu'ils souhaitoient extrêmement d'envoyer en France un regiment de deux mille cinq cens hommes, avec une paye de six mois. Mais qu'à moins que les autres Princes d'Allemagne ne voulussent bien contribuer aux fraix, ils étoient absolument hors d'état de faire cette dépense.

Après beaucoup de complimens de part & d'autre, Ancel prit congé des deux Princes, qui lui firent espérer qu'il arriveroit bientôt quelque circonstance qui seroit avantageuse au Roi. On ne comprit pas d'abord le sens de ces paroles; mais dans la suite on sçut, que par le moyen de Reider, grand Seigneur du païs de Cléves & homme très-habile dans les affaires, on avoit sondé les Etats de ce Duché; & que si, au nom des Princes Palatins & de Brandebourg, héritiers présomptifs de ce Duché, on se fût hâté d'y envoyer deux regimens d'Infanterie avec deux mille chevaux, tout le païs se seroit declaré contre les Espagnols. L'Electeur Palatin fut sollicité par le Marquis d'Anspach, & le Duc de Wirtemberg par Ancel, d'entrer dans le projet de cette expédition, qui eût été très-avantageuse au Roi, s'ils eussent voulu favoriser cette entreprise. Car alors, bien-que les Princes Allemans eussent refusé d'envoyer en France les troupes auxiliaires qu'on avoit espérées, cette guerre dangereuse, excitée sur la frontiere des Païs-bas, auroit occupé une partie des troupes de l'Archiduc, & affoibli par consequent les forces que l'Espagne destinoit contre la France. Mais ce projet, ainsi que toutes les entreprises qui dépendent du consentement de plusieurs Puissances, s'étant évanoüi, ne servit qu'à faire perdre du tems inutilement, qu'à occasionner bien des voyages, & qu'à ralentir l'ardeur de ceux qui avoient fait naître l'idée de cette guerre.

François de Mendoza parcourt, de la part du Roi Philippe, les Cours d'Allemagne.

Tandis qu'Ancel travailloit en Allemagne pour les intérêts de la France, François de Mendoza, Amirante d'Arragon, que le Roi d'Espagne & le Cardinal Albert avoient chargé d'ordres secrets, parcouroit les Cours des Princes séculiers & ecclésiastiques d'Allemagne, avec un éclat & une pompe digne de l'orgueil Espagnol. Etant parti du païs de Luxembourg, il prit sa route par Tréves, par Mayence, par Wirtzbourg, par Nuremberg, & arriva enfin vers la fin de l'année 1596. à la Cour de l'Empereur. Il alla ensuite trouver l'Archiduc Ferdinand à Gratz, capitale de Stirie; puis il se rendit à Saltzbourg, capitale de Baviere, où il fit, au nom de Philippe, Annibal Rotenau, Chevalier de l'Ordre de Calatrava. Il alla aussi à Augsbourg, où il vit l'Archiduc Mathias; & ensuite à Vienne, où il trouva son frere Maximilien, qui s'y

s'y étoit retiré, très-mortifié & presque inconsolable de sa défaite près d'Agria (1).

Mendoza se rend en Pologne.

Ayant alors reçû ordre du Roi son maître d'aller en Pologne, il prit sa route par Olmutz, & arriva à Cracovie le 18. de Janvier: le Roi Sigismond étoit alors à la Diéte de Varsovie. Mendoza passa le reste du mois à Cracovie, où il eut plusieurs entretiens avec le Cardinal André Ratzivil, Evêque de cette ville, & le Cardinal Henri Cajetan, que Clément VIII. avoit envoyé en Pologne, pour engager Sigismond à faire un traité de ligue avec l'Empereur. Il se rendit ensuite à Varsovie, capitale de Mazovie, le 10. de Février, & fut reçu avec de grands honneurs par tous les Seigneurs du Royaume assemblés pour la Diéte. Celui qui parmi eux se distinguoit alors avec plus d'éclat, étoit Jean Zamoyski, Chancelier du Royaume & Général de toutes les troupes: sa suite nombreuse & magnifique, son caractère sérieux & imposant, & l'autorité qu'il avoit acquise sur tous les esprits, l'auroient fait prendre plutôt pour le Roi de Pologne que pour un Officier de la Couronne. Mendoza avoit été prié de tenir sur les fonds de bâtême une fille de Sigismond nouvellement née: mais l'enfant s'étant trouvé en danger, on hâta la cérémonie du bâtême; & elle se fit avant l'arrivée de Mendoza, à qui la Reine fit beaucoup d'excuses sur ce contre-tems.

Principal but de ce voyage.

Le but principal de l'Ambassade étoit d'affermir, entre la maison d'Autriche & la Pologne, l'union formée depuis peu, & qui avoit succedé à de grands différens; d'employer à cet effet le crédit du Roi d'Espagne; de conclure un nouveau traité de ligue contre le Turc; & de faire ensorte que dans la Diéte on lui declarât la guerre, s'il ne cessoit d'attaquer la Hongrie. C'est sur quoi le Cardinal Cajetan faisoit le plus d'instance. Il s'agissoit aussi de faire part au Roi de Pologne de la résolution que le Roi d'Espagne avoit prise, de confier le gouvernement des Païs-bas à l'Infante Isabelle-Claire-Eugenie sa fille; & de prier ce Prince de ne point permettre, que sous le prétexte des intérêts du commerce, on fit dans la Diéte aucun Décret favorable aux Provinces-Unies, rébelles à leur Prince légitime. Thomas Sailly, Jésuite, qui étoit à la suite de l'Ambassade, dit que Mendoza, par une habileté égale à sa pieté, mit au jour tous les artifices des Anglois, qui semblables, dit-il, aux écrevisses de mer, aiment à ronger tout dans les ports maritimes, & qui ne rougissent point de sacrifier à des intérêts temporels le salut des ames, dont ils se mettent peu en peine. Il dit aussi, que ce fut alors que les Rois de Pologne, qui avoient toûjours jusques-là donné à la Reine d'Angleterre le titre de *Défenseur de la Foi*, cesserent de le lui donner. Cette Ambassade, ajoûte-t-il, prépara à Elisabeth bien des embarras & des inquiétudes.

Après plusieurs offres qui furent faites de la part de Philippe & d'Albert, & les présens réciproques donnés de part & d'autre, Mendoza prit congé du Roi, & partit le premier jour de Mars, sans avoir pû rien obtenir au sujet de la ligue contre les Turcs. Sigismond, à la sollicitation des Jé-

(1) Ou *Erla*, les Allemans l'appellent *Eger*.

Henri IV. 1597.

Jésuites, étoit assez porté à cette ligue, mais tous les Seigneurs du Royaume s'y opposerent, & entre autres Zamoyski, qui s'appuya sur le sentiment du feu Roi Etienne (1). Sigismond Bathori Prince de Transylvanie, s'y opposa aussi, parce que la guerre des Turcs lui avoit déja été funeste, & qu'il prévoyoit que celle-ci seroit fatale à sa maison. De peur néanmoins de paroître negliger la cause commune de la Chrétienté, en refusant de prendre part à une guerre si juste en apparence, on traita avec l'Ambassadeur du Kan de Tartarie, qui, selon la coûtume, étoit venu à la Diéte, & on le pria de faire ensorte que les Tartares ne s'unissent point aux Turcs.

Propositions que Mendoza fait à l'Empereur.

Enfin les Ambassadeurs révinrent à Prague. Des personnes curieuses & bien instruites ont prétendu, que Mendoza étoit chargé secretement de faire ces demandes : Que la Vicomté de Besançon, qui étoit passée par une succession légitime de la maison de Châlons, dans la maison de Nassau (2), fût declarée dévoluë à l'Empire, par la proscription de Guillaume Prince d'Orange, & fût conférée au Roi Philippe, à titre de Vicaire de l'Empire : Que l'Empereur declarât la guerre aux Princes d'Allemagne qui entretenoient les troubles des Païs-bas : Que S. M. établît un Administrateur dans les Duchés de Cléves & de Juliers, pour gouverner ces païs par l'autorité de l'Empereur, tant que le Duc seroit par sa maladie hors d'état de gouverner lui-même ses Etats : Que la sentence portée contre ceux d'Aix-la-Chapelle fût exécutée sans délai ; afin de punir leur audace, qui ne méritoit aucune indulgence : Que l'on pourvût sans retardement, par un Décret Impérial, à la sûreté des villes maritimes, en réprimant les Corsaires Anglois, qui par leurs pirateries continuelles nuisoient beaucoup à l'Empire : Qu'il fût permis à Philippe de lever dans l'étenduë de l'Empire, six ou sept regimens, pour faire la guerre dans les Païs-bas, contre les rebelles.

Réponse de ce Prince.

L'Empereur répondit, qu'on ne pouvoit rien décider touchant la Vicomté de Besançon, sans avoir auparavant consulté les Princes & les Etats de l'Empire ; mais il promit qu'on traiteroit de cette affaire dans la premiére Diéte, & il fit espérer que Philippe auroit tout lieu d'être satisfait. Il répondit au second & au sixiéme article, qu'il faloit attendre la réponse que les Etats Généraux donneroient aux députés qu'on leur avoit envoyés, & qu'alors

(1) Etienne Bathori Prince de Transilvanie, qui fut mis sur le trône de Pologne l'an 1575. après l'abdication de Henri de France Duc d'Anjou, qui avoit regné 5. mois. Etienne Bathori mourut l'an 1587. Sigismond III. Roi de Suede, dont il est parlé ici, lui succeda.

(2) Par le mariage de Claude de Châlons, fille de Jean de Châlons II. du nom, avec Henri Comte de Nassau, pere de René. René étant mort sans enfans en 1544. institua son héritier Guillaume de Nassau IX. du nom, son cousin-germain, à qui la République de Hollande doit son établissement & sa gloire. Les Princes de Nassau ont toujours joui, jusqu'à la mort de Guillaume II. Roi d'Angleterre, de la Principauté d'Orange & des autres biens héréditaires de la maison de Châlons ; quoique la donation testamentaire de René, en faveur de Guillaume son cousin ne parut pas légitime ; ces biens étant réversibles aux filles de la maison de Châlons, qui existoient alors ; dont descend aujourd'hui le Marquis de Nesle, & dont descendoient aussi les Princes de Longueville.

qu'alors on verroit quel parti il faudroit prendre: Qu'au reste, tandis que toute l'Allemagne n'étoit occupée que de la guerre de Hongrie, il ne convenoit pas de faire des levées dans l'Empire pour une guerre différente. A l'égard du troisiéme article, il dit, qu'il avoit résolu d'envoyer dans le Duché de Cléves de zélés Catholiques pour prévenir le danger; que cependant Philippe devoit faire enforte que ses Généraux d'armée fussent attentifs à tous les évenemens, en prenant garde néanmoins de faire naître des soupçons aux Princes que la succession de ces Etats regardoit; parce qu'il étoit de l'intérêt & de l'Empereur & de l'Empire, dans les conjonctures présentes, de ne les pas irriter. Il promit enfin de proposer le quatriéme & le huitiéme article dans la premiére Diéte; declarant au surplus, qu'il ne pouvoit pour le présent donner d'autre réponse.

Mendoza reprend le chemin de Bruxelles.

Mendoza partit le 22. de Mai, chargé de la part de l'Empereur de plusieurs présens pour son frere le Cardinal Albert, entre autres, d'une certaine quantité de poudre sourde, qui faisoit sans bruit le même effet que la poudre à canon ordinaire. Passant par Nuremberg, il proposa en particulier à André Imhoff, Magistrat de la ville, d'y accorder un temple aux Catholiques, à l'exemple des villes d'Augsbourg & de Francfort sur le Mein. Sailly dit, que Mendoza se donna beaucoup de mouvemens pour cette affaire, & qu'il en écrivit à l'Empereur, & au Nonce qui étoit à sa Cour. Mendoza prit ensuite sa route par Wirtzbourg, Francfort & Mayence; il vint à Cologne, & ensuite à Aix-la-Chapelle, pour encourager & soutenir le Clergé, & le petit nombre de Catholiques de cette ville, contre l'oppression des Protestans, beaucoup plus puissans qu'eux: il leur promit du secours de la part de l'Empereur & de l'Archiduc Albert. Enfin ayant passé par le païs de Liége, par Namur & par Nivelle, il arriva enfin à Bruxelles. Albert, pour le recompenser de la conduite qu'il avoit tenuë dans son Ambassade, le fit Colonel général de la Cavalerie, charge que Camille Caracciolo Prince d'Avellino souhaitoit avec ardeur, & se flattoit d'obtenir. Cette préférence indigna tout le monde, & sur-tout les Italiens.

Affaires des Païs-bas.

Sur ces entrefaites, il se passa divers évenemens dans les Païs-bas. Après la prise de Hulst, & après que les troupes d'Irlande eurent été renvoyées, Albert songea à former une nouvelle armée. Il chargea donc Robert de Barbanson, frere du Comte d'Aremberg, de faire des levées dans le païs de Cologne, & Hachicourt de faire des recrûës pour rendre complet le regiment de Coquielle; après quoi il assigna la ville de Turnhout pour le rendez-vous de toutes les troupes, & fixa le jour auquel elles devoient s'y rassembler. Elles consistoient dans les regimens de la Bourlotte & de Trevico, dans un corps d'Allemans aux ordres du Comte de Sultz, dans quelques compagnies de Cavalerie Espagnole, commandées par Dom Jean de Cordouë, Dom Alonze Dragon, & Dom Jean de Gusman de Grobbendonk, & dans quelques compagnies de Chevaux-légers, sous la conduite de Nicolas Basta.

Le commandement général de toutes ces troupes fut donné à Marc de Rye Comte de Varax, frere du Comte de Varambon. Ce Général, plus

HENRI IV. 1597. distingué par sa naissance que par son habileté dans le métier de la guerre, ayant établi son camp dans un endroit désavantageux, où, quoique fort mal retranché, il se croyoit en sûreté, donna lieu au Prince d'Orange, Capitaine vigilant & actif, de le venir attaquer. Ce Prince envoya d'abord devant lui à Gertruidemberg quatre mille hommes, tant de Cavalerie que d'Infanterie, tirés des garnisons voisines. Il y arriva lui-même le 21. de Janvier, accompagné du Comte de Solms, de Philippe Comte de Hohenlo (1), de François Veer, & de plusieurs autres Officiers généraux. On y vit aussi arriver presque aussi-tôt Robert Sidney, Gouverneur de Flessingue, avec trois cens Anglois, & le Gouverneur de la Brille avec deux cens. Le lendemain le Prince d'Orange ayant rangé son armée en bataille, se mit en marche, & s'approcha de Révél, lieu peu éloigné de Turnhout. L'armée Espagnole vit alors quel étoit le dessein du Prince d'Orange: le désordre & la confusion se mirent aussi-tôt dans leur camp; & Varax, leur Général, ne sçut quel parti prendre. On résolut enfin de se retirer vers Herentals, & l'armée fut ainsi rangée à la hâte pour l'ordre de la marche. Les Allemans étoient à l'avant-garde, les Flamans au centre, & les Napolitains à l'arriere-garde, commandée par Jerôme Dentici, en l'absence du Marquis de Trevico. On jugea à propos de poster pendant la marche, près d'un gué peu éloigné de Turnhout, un détachement de Mousquetaires, pour arrêter la Cavalerie ennemie, lorsqu'elle viendroit attaquer l'armée dans sa retraite. La droite étoit défenduë par quatre cens chevaux, divisés en quatre escadrons, & la gauche étoit à couvert par un bois.

Le Prince d'Orange bat les Espagnols à Turnhout.

Le Prince d'Orange ayant appris la retraite des ennemis, détacha sur le champ de la Cavalerie pour les poursuivre. Deux cens Arquebusiers, commandés par Veer, ayant aussi-tôt passé le gué, Hohenlo eut ordre de harceler les Napolitains qui formoient l'arriere-garde, jusqu'à ce que le Prince d'Orange fût arrivé lui-même avec toute sa Cavalerie & toute son Infanterie. Hohenlo ayant donné vivement sur les Napolitains, ceux-ci s'arrêterent d'abord, & ensuite firent tête à l'ennemi. Mais étant sans cesse attaqués par des troupes fraîches, & se voyant mal soutenus par leur Cavalerie, ils rompirent leurs rangs, & prirent la fuite. Ce fut alors que le Prince d'Orange arriva avec toute son armée. Ayant donné sur ces troupes, qui étoient en désordre & éparses, il en fit un grand carnage. Les Espagnols perdirent plus de deux mille hommes, Napolitains & Allemans: On fit deux cens prisonniers, du nombre desquels fut le jeune Comte de Mansfeld: Varax expia la faute qu'il avoit commise, & fut tué. Settimio Fabio, d'une des meilleures maisons de Rome, ayant été blessé dangereusement, & se trouvant défiguré par le sang qui couloit de ses playes, fut long-tems laissé comme mort sur le champ de bataille, après avoir été dépouillé par les goujats. Enfin ayant été reconnu par les vainqueurs à la beauté de son visage, il fut traité avec toute l'humanité & le soin possible, & il guérit. On enleva aux Espagnols trente huit drapeaux, deux étendars,

(1) Ou *Holach*.

darts, & fur-tout celui de Dom Alonfe Dragon, prefque tous les bagages, & la caiffe militaire, où étoit l'argent envoyé depuis peu pour la paye des troupes.

Députation de l'Electeur de Cologne à ce Prince au fujet du Comté de Meurs.

Le Prince d'Orange pilla Turnhout, & fe rendit maître de la citadelle en trois jours, la garnifon ayant pris l'épouvante. Après y avoir laiffé Heraugieres, Gouverneur de Breda, pour Commandant, il s'en retourna à la Haye, comblé de gloire & applaudi en tous lieux. Ce fut à la Haye qu'il donna audience aux envoyés d'Erneft de Baviere Electeur de Cologne. Ces envoyés avoient ordre de faire des plaintes, au fujet des courfes continuelles que les troupes des Etats Généraux faifoient dans les païs de Liége & de Cologne, & de traiter de l'affaire d'Amelie Comteffe de Meurs, que les Etats Généraux avoient prife fous leur protection. Cette Dame avoit été mariée en premières nôces à Philippe de Montmorency Comte de Horn, & en fecondes, au Comte Adolphe de Newenar, qui huit ans auparavant avoit péri par un trifte accident, près d'Arnhem. Ce Seigneur avoit fait la guerre pour Gebhard; & Erneft, dont il avoit toûjours été l'ennemi declaré, l'avoit profcrit, comme feudataire de l'Archévêque de Cologne, & avoit confifqué tous fes biens (1). Or fa veuve prétendoit qu'on n'avoit pas dû confifquer le Comté de Meurs, qu'elle avoit hérité de fon frere Herman, & que le crime de félonie imputé à fon mari, ne pouvoit le lui faire perdre. Cependant le Duc de Parme s'en étant emparé, avoit donné le gouvernement du Comté à Camille de Modigliana, avec ordre de fortifier la ville de Meurs, dont la garnifon ravageoit tout le païs. L'affaire étoit prête à s'accommoder; mais il furvint de nouveaux obftacles, qui empêcherent de rien terminer.

Les Etats Généraux étoient alors occupés à augmenter les fortifications du fort de Schenk, bâti par le fameux Capitaine Martin, fur le bord de la Meufe (2); & à munir d'une bonne garnifon la ville de Nimégue dans la Gueldre, parce qu'on croyoit que les Efpagnols attaqueroient cette place. Le Cardinal Albert de fon côté, après la défaite de Turnhout, fe donnoit beaucoup de mouvemens & de foins pour faire de nouvelles recrûës & pour amaffer de l'argent. Tandis qu'il étoit dans les plus grands embarras, il arriva une chofe très-fâcheufe pour nous, & très-avantageufe pour lui. Cet évenement néanmoins, par les fuites qu'il eut, fervit beaucoup à hâter la conclufion de la paix entre la France & l'Efpagne.

Les Ef-

Amiens (3), ville riche, ornée de magnifiques édifices, & habitée par

(1) Gebhard Archévêque de Cologne fe fervit utilement de Newenar dans la guerre qu'on lui fit. Erneft, qui fut élû Archévêque de Cologne après la défaite & la dépofition de Gebhard, profcrivit Newener.

(2) C'eft une faute contre la Géographie; car le fort de Schenk n'eft pas fitué fur le bord de la Meufe, mais juftement à l'endroit où le Rhin fe partage en deux bras, dont celui qui conferve ce nom paffe à la droite du fort, & l'autre, qui s'appelle le Wahl, à la gauche.

(3) Mr. de Thou l'appelle *Samarobriga*: quelques autres Auteurs ont cru que *Samarobriga*, dont Ciceron fait mention *l. 7. epift. ad Trebafium*, étoit Cambrei, ou S. Quentin. Voyez le commencement du livre CXIII. de cette Hiftoire.

HENRI IV. 1597.

pagnols surprennent Amiens.

par un peuple belliqueux, tels que sont toûjours les peuples des frontieres, étoit en possession des plus grands privileges, que depuis long-tems nos Rois lui avoient accordés, pour recompenser la fidélité de ses braves habitans. La garde de cette place importante étoit confiée au Corps de ville, qui y exerçoit toute l'autorité en vertu de ses privileges. Elle étoit exempte de tous les nouveaux impôts, & ne souffroit aucune garnison, ni au dedans de ses murs, ni dans ses fauxbourgs; ensorte que jusqu'au tems des dernieres guerres civiles, où elle prit part aux factions, comme la plupart des autres villes du Royaume, rien n'avoit pû donner atteinte, ni à sa fidélité, ni à sa liberté. Etant ensuite rentrée dans l'obéïssance du Roi, elle avoit récouvré tous ses anciens privileges.

Après la prise de Dourlans & de plusieurs autres places voisines d'Amiens, le Roi avoit fait avertir les Echevins de cette ville, de se tenir bien sur leurs gardes, l'ennemi étant si proche; & les avoit voulu faire consentir à recevoir, pour un tems seulement, une garnison de Suisses, qui seroient logés dans les fauxbourgs. Mais ils s'y étoient fortement opposés, & avoient répondu fierement, qu'ils étoient assez forts pour défendre leur ville. Le Roi leur ayant envoyé vingt cinq gros canons avec leur attirail, les Suisses qui les avoient conduits, se logerent dans des maisons autour de la ville. Mais les Echevins alleguant alors leurs privileges, & vantant, par une sotte vanité, leur fidélité & leur bravoure, importunerent tellement François d'Orleans Comte de S. Paul, Gouverneur de Picardie, qui étoit alors à Amiens, qu'il fut contraint d'éloigner les Suisses, & de les loger dans un village à deux lieuës de la ville.

Un certain Dumoulin, qui avoit été contraint de sortir d'Amiens pour sa conduite, se flattant de voir ses crimes impunis, & cherchant d'ailleurs quelque soulagement dans sa mauvaise fortune, forma le projet qu'on va voir. Cet homme ayant remarqué que les bourgeois, selon un ancien usage, faisoient la garde fort exactement pendant la nuit; mais que pendant le jour, se fiant sur le grand nombre des habitans, ils ne mettoient aux portes qu'un corps-de-garde assez foible, alla trouver Dom Ferdinand Tello de Porto-Carrero, Gouverneur de Dourlans, & lui fit voir qu'il étoit aisé de surprendre en plein jour cette ville, quelque grande & quelque peuplée qu'elle fût; pourvû que l'entreprise fût conduite avec beaucoup de secret, & qu'on fît approcher un nombre suffisant de troupes, dont on deroberoit la marche à l'ennemi. Porto-Carrero ne negligea pas cet avis. Il envoya aussi-tôt le Sergent François de l'Arco, brave homme, & qui entendoit bien le François, avec le Capitaine de la Croix, pour examiner les portes de la ville, & observer avec attention, comment on y faisoit la garde, & de quelle manière on en pourroit approcher. L'un & l'autre ayant assûré à leur retour que l'entreprise pourroit réüssir, l'Arco, par l'ordre de Porto-Carrero, partit le 1. de Mars pour aller faire part de ce dessein au Cardinal Albert, & obtenir de lui des ordres pour les Gouverneurs des places voisines. Albert donna une audience secrete à l'Arco, qui fit entendre à ce Prince, que si l'affaire étoit conduite avec habileté, elle ne pouvoit manquer de réüssir. L'Arco partit sur le champ pour aller retrouver

ver Porto-Carrero. En même tems on écrivit aux Gouverneurs des places voisines, pour leur communiquer le dessein dont il s'agissoit, & on leur recommanda sur-tout de garder un profond secret. On commanda pour cette expédition six cens Cavaliers, deux mille Fantassins, deux compagnies d'Arquebusiers à cheval; sous les ordres de Rugero Tacon & de Sebastien Gaudet; une compagnie de Cuirassiers, conduite par Daniel de Gaure; six compagnies de Piquiers, dont les Capitaines étoient Jerôme Doria, Charles de Sangre, de Vergy, & d'Oise (1), (l'un & l'autre de la première Noblesse de Franche-Comté,) Jean de Guzman & André de Lambrise. Ces troupes avoient pour Officier général Jerôme Caraffe Marquis de Montenegro. On y joignit trois cens Espagnols tirés du regiment de Dom Alfonse de Mendoza, dont les Capitaines se nommoient Diégo de Durando & Inigo d'Otalora, qui étoient en garnison à Maubeuge & à Bavai. On les mit sous les ordres de Dom Alonze de Ribera. On en tira un pareil nombre du regiment de Dom Augustin de Mexia, qui étoit en garnison à Cambrai. Ce détachement dont les Capitaines étoient Dom Diégue de Nagera, Dom Alonze de Fauste & Zuniga, fut commandé par Dom Fernand de Deza. La garnison d'Ipres, où étoit le regiment d'Antoine Zuniga, fournit deux cens cinquante Espagnols, dont les Capitaines étoient Dom Alonze Gonzalez de Guadalaxara & Dom Michel d'Olaque. On tira aussi de Calais cinq cens hommes, moitié Franc-Comtois, moitié Allemans, auxquels on joignit la compagnie des Arquebusiers à cheval de Dom Pedro Gallego, qui fut mis à la tête de ce détachement. On y ajoûta encore quatre cens hommes tirés du regiment Irlandois de Stanley, aux ordres de Bastok, & deux cens Wallons, conduits par d'Emme, Gouverneur de Bapaûme.

Toutes ces troupes eurent ordre de se rendre à Orville, place peu éloignée de Dourlans, à l'entrée de la nuit du 10. de Mars. Porto-Carrero, Chef de l'entreprise & Commandant général de ces troupes, arriva en même tems. Mais on employa tant de tems à passer la riviere d'Authie, qu'on désespéra d'arriver à tems près des portes d'Amiens; car il y avoit encore sept lieuës de chemin à faire, & il faloit avoir le loisir de ranger & d'embusquer les troupes. Ayant néanmoins été exhortés par les guides à continuer leur route, encouragés sur-tout par Jean-Bâtiste Dognano, de Milan, ils arriverent au lieu marqué avant le point du jour. On assigna les postes à chacun, près d'une chapelle qui est à une portée de mousquet de la ville. L'Arco & la Croix, qui avoient observé la place, eurent ordre de conduire deux cens Arquebusiers, commandés par Deza & Otalora, afin de soutenir ceux qui s'empareroient de la porte de Montescut. Porto-Carrero se posta près de l'Abbaye de la Magdeleine, à une petite lieuë de la ville, avec le reste de l'Infanterie & la compagnie de Cuirassiers de Da-

(1) Il n'y a point dans la Franche-Comté de maison de ce nom, mais bien d'Oyselet. Il faut que ce soit le Baron d'Oysy en Cambresis. De Vergy est de la Franche-Comté. Dupuy.

HENRI IV. 1597. Daniel de Gaure. La Cavalerie, commandée par Montenegro, étoit cachée plus loin, dans une vallée & au milieu d'une saussaye.

Il étoit huit heures du matin, & comme c'étoit le tems du Carême, tout le peuple étoit dans l'église pour entendre le sermon. L'Arco, qui s'étoit avancé, rapporta à Porto-Carrero que tout étoit tranquille dans la ville, & que les bourgeois ne se doutoient de rien. Aussi-tôt on donna ordre à Dognano de se rendre maître de la porte de Montescut. Il prit à ce dessein quatorze soldats, qui n'avoient auparavant aucune connoissance du dessein qu'on avoit formé, & leur donna des habits de païsans, avec des manteaux pour cacher leurs armes. Trois d'entre eux conduisoient une charette traînée par trois chevaux, & chargée de gros échalats couverts de paille. Un brave soldat Walon servoit de charretier; Dognano marchoit à la droite, & la Croix à la gauche. Derriere étoient quatre soldats déguisés comme je l'ai dit, portant sur leurs épaules des sacs remplis de pommes & de noix. Venoient ensuite six autres soldats déguisés pareillement, & commandés par un Sergent Allemand: l'Arco marchoit derriere tous les autres.

Lorsque la charette fut entrée dans la porte, & qu'elle se trouva immédiatement sous les herses, on tira un coup de pistolet pour le signal. Alors les bourgeois firent tomber la première herse, qui demeura suspenduë par la charette. L'autre, qui étoit armée de dents de fer, se brisa presque entierement en tombant: la porte se trouva alors bouchée, à la réserve d'une petite ouverture, que laissa une dent de la herse qui étoit soutenuë par la charette. Pendant ce tems-là les six soldats déguisés, conduits par le Sergent Allemand, ayant jetté leurs sacs, prirent leurs armes, & tuerent ou mirent en fuite le corps-de-garde. S'étant ainsi rendus maîtres de la porte, les deux cens Espagnols qui étoient cachés près de la chapelle, arriverent. Cependant quelques bourgeois, ayant entendu du bruit, sortirent des églises & coururent aux armes; mais ils furent repoussés & taillés en piéces. Dognano, qui se distingua beaucoup dans cette expédition, reçut un coup à la tête, dont il mourut.

A peine les Espagnols étoient-ils entrés dans la ville, que toutes les autres troupes d'Infanterie & de Cavalerie qui étoient embusquées, parurent. Daniel de Gaure mit aussi-tôt pied à terre avec vingt cinq de ses Cuirassiers, & repoussa les bourgeois. Porto-Carrero distribua en même tems ses troupes dans toutes les ruës, pour donner sur ceux qui feroient résistance; & la Cavalerie Espagnole s'avança par la grande ruë dans la grande place. Tandis que le Capitaine Bastok, qui commandoit les Irlandois, marchoit vers la gauche, pour s'emparer du rempart, & garder la porte par où l'on étoit entré, Gallego avec sa troupe tourna sur la droite, vers la porte de Beauvais. Montenegro, Tacon, de Gaure, Guiscardi & Gaudet couroient de tous côtés l'épée à la main, pour intimider les bourgeois, qui effrayés d'un évenement si peu attendu, après avoir combattu quelque tems, prirent la fuite, & se disperserent, sur-tout lorsqu'ils eurent appris que le Comte de Saint-Paul étoit sorti

de

de la ville par la porte de Beauvais. Le Comte étoit sorti en effet, à dessein d'assembler aux environs, s'il étoit possible, quelques Suisses & quelques troupes de Cavalerie, afin de profiter du désordre des Espagnols, lorsqu'ils pilleroient la ville, de venir fondre sur eux, & de les chasser. Mais Porto-Carrero avoit placé de tous les côtés des corps-de-garde, pour empêcher le pillage, jusqu'à ce que l'on se fût entierement rendu maître de la place. C'est ainsi qu'une ville si grande & si peuplée, où il y avoit plus de quinze mille bourgeois portant les armes, fut prise par trois mille hommes. Il y eut environ soixante bourgeois tués: les Espagnols ne perdirent que cinq hommes.

Consternation de la France.

Le Roi étant venu à Paris après l'assemblée de Roüen, y apprit cette nouvelle à laquelle il n'étoit aucunement préparé. Un si triste évenement ne pouvoit arriver dans de circonstances plus fâcheuses: aussi toute la France fut consternée de ce coup inattendu, & le trouble s'empara de tous les esprits. Le Roi seul ne parut point ému. Il s'arracha, sans delibérer, à tous les amusemens de sa Cour, & partit sur le champ pour se rendre à Beauvais & à Montdidier. Ayant rassuré ces deux villes par sa présence, il alla à Corbie, ville forte par son assiéte, située sur la Somme au-dessus d'Amiens, comme Piquigny est située au-dessous, sur la même riviere; ensorte que celui qui est maître de ces deux places, tient la ville d'Amiens comme bloquée. Cependant ce Prince voyoit avec douleur, qu'en peu tems il avoit perdu plusieurs places sur une frontiere où étoit le fort de la guerre; que par une ruse grossiere les Espagnols venoient de lui enlever une grande ville, qui passoit pour imprenable; que desormais l'ennemi pourroit faire des courses jusqu'aux portes de Paris; que sa capitale seroit en danger; & que le centre de son Royaume alloit en quelque sorte en devenir la frontiere. Il faisoit réflexion que plusieurs villes, qui s'étoient soûmises depuis peu, n'étoient pas encore bien affermies dans l'obéïssance, & que dans plusieurs Provinces les esprits étoient encore flotans; que le Duc de Mercœur étoit encore puissant en Bretagne, Province sur laquelle l'Espagne prétendoit avoir des droits, & qu'ils pouvoient aisément attaquer. Il se voyoit d'ailleurs comme abandonné des Protestans, qui lui ayant, l'année précedente, présenté une requête, pendant le siége de la Fere, continuoient depuis ce temslà leur Synode sous différens prétextes; ce qui étoit cause que plusieurs Officiers généraux ne venoient point à l'armée. Jamais le Royaume n'avoit paru si consterné, & les esprits si abattus. Ce triste revers sembloit avoir éteint tout à la fois, & la Majesté Royale, & le nom François. Les peuples ne pouvoient se rassûrer, dans l'incertitude où ils étoient, si le Roi reprendroit Amiens, ou si cette ville importante demeureroit au pouvoir des Espagnols.

Constance du Roi en cette occasion.

Au milieu de ces disgraces, de ces contre-tems & de ces dangers, Henri fit paroître un courage invincible, & une présence d'esprit admirable, mais qui lui étoit ordinaire dans les plus grands périls. Il étoit résolu de faire tous ses efforts pour reprendre Amiens, & comptoit d'y réüssir. En attendant il se consoloit, par la pensée, que ce malheur n'é-

HENRI IV. toit point arrivé par sa faute, mais par la sotte opiniâtreté des habitans, qui n'avoient jamais voulu consentir à recevoir une garnison.

1597. Dès que le Roi fut arrivé à Corbie, il donna ordre aussi-tôt au Maréchal de Biron d'investir Amiens du côté de la Flandre, par où les ennemis pouvoient jetter du secours dans la place, quoique ce côte fût le mieux fortifié. Les troupes du Maréchal montoient à peine à trois mille hommes d'Infanterie, partie François, & partie Suisses, aux ordres des Colonels Gaspard Galati, & Balthasar Grissac, & a six cens chevaux. Il s'étoit déja fortifié dans le village de Long-pré, peu éloigné de la ville, d'où il harcel[illegible] sans cesse par des courses les garnisons d'Amiens & de Dourlans, lorsqu'elles sortoient de ces places.

Quoique le Cardinal Albert fût extrêmement satisfait du succès de son entreprise, il étoit néanmoins dans de grands embarras, ne pouvant trouver d'argent, à cause de la suppression des payemens, ordonnée par l'Edit dont j'ai parlé dans le Livre précedent. Il se tournoit de tous côtés, pour chercher les moyens de conserver une conquête qu'il regardoit comme très-glorieuse pour lui, ayant pris une ville si importante sur la frontiere de France, dans le tems qu'on s'y attendoit le moins. Il sentoit bien que néanmoins toutes les personnes judicieuses regarderoient cette conquete comme l'effet de son bonheur, & non de son courage; & que s'il ne pouvoit conserver cette place, le succès qu'il avoit eu, ne lui feroit aucun honneur; qu'au contraire celui de la Nation Espagnole souffriroit beaucoup, si la ville étoit reprise à ses yeux: qu'enfin, cet évenement ne serviroit qu'à humilier l'Espagne, & qu'à rélever la gloire de la bravoure Françoise. Ainsi, quoiqu'il sçût que les Etats Généraux se préparoient à faire les plus grands efforts dans les circonstances présentes; il negligea le péril dont il étoit menacé de ce côté-là, pour ne songer qu'à la défense d'Amiens. Il renvoya donc François de l'Arco, qui lui avoit apporté la nouvelle du succès de l'entreprise, & que pour sa recompense il avoit fait Capitaine d'une compagnie d'Infanterie, à Porto-Carrero, avec ordre de l'assurer, qu'il employeroit toutes ses forces pour le secourir, & empêcher la prise de la place.

Les Espagnols commencerent par brûler les fauxbourgs, & sur-tout l'Abbaye de Saint-Jean, qui étoit d'une structure admirable, mais qui commandoit la ville. La Somme, qui coule de Corbie à Amiens, entre dans la ville; se separant ensuite en deux bras, elle coule du côté du Septentrion, & embrasse, pour ainsi dire, la ville en formant un arc: elle la quitte enfin du côté du Couchant, & prend son cours du côté de Picquigny & d'Abbeville. Elle a trois ponts dans la ville, où les deux bras venant à se joindre, forment une Isle plus longue que large: ses eaux sont plus basses vers la porte de Montescut, parce que le terrein est plus élevé. Porto-Carrero détourna le cours de la riviere du côté que les assiégeans devoient former leur attaque, & empêcha qu'elle ne coulât dans la ville; ensorte que le fossé d'un ravelin qui étoit vis-à-vis d'une des portes, où il n'y avoit pas auparavant trois pieds d'eau, se remplit à la hauteur de huit pieds.

pieds. Par ce moyen, la Somme se déborda de tous côtés vers Corbie; ce qui néanmoins nous incommoda médiocrement. HENRI IV.

Tandis que Biron faisoit travailler aux lignes de circonvallation, les ennemis se hâterent, avant qu'elles fussent achevées, de faire entrer des troupes dans la place. Au commencement d'Avril, Jean de Gusman y fut envoyé, avec un corps de Cavalerie de six cens chevaux, composé de sa compagnie, de celles de Simon Lotier, Bourguignon, de François de la Font, de Tellez & de Giglies, & de trois autres compagnies d'Arquebusiers à cheval. Ces troupes étant arrivées au lever du soleil, parurent sur le glacis, & donnerent le signal pour faire ouvrir une porte de la ville. Aussi-tôt toute notre armée courut aux armes, & donna sur les troupes auxiliaires. Le combat fut très-vif, & les ennemis, qui commençoient à être fort maltraités, plioient déja, lorsque la garnison de la place vint à leur secours. Ribera & Tacon étoient à la tête de la Cavalerie, & Deza à celle de l'Infanterie. Les ennemis perdirent dans cette occasion quelques-uns de leurs gens, & presque tous furent blessés. Tacon reçut un coup de mousquet dans le pied: Deza fut blessé à mort, & mourut le 20. du mois. 1597. Siége d'Amiens par l'armée du Roi.

Biron, Capitaine vigilant, essaya alors de se rendre maître de Dourlans, qui fournissoit des secours aux assiégés, & dont la prise les eût réduits à l'extrémité. Mais l'entreprise échoüa, parce que les échelles se trouverent trop courtes. Déja il étoit arrivé quatre mille Anglois à notre camp, suivant le traité, & il y arrivoit tous les jours des troupes Françoises. Pendant ce tems-là le Cardinal Albert se donnoit de grands mouvemens. Le Colonel Schregel levoit des soldats pour lui dans le Duché de Luxembourg; mais il put à peine les rassembler sur la fin de Juin. Frédéric-Guillaume, Administrateur de Saxe, envoya aussi à l'Archiduc quatre mille Allemans, contre la parole qu'il avoit donnée à notre Ambassadeur; & le Duc de Saxe-Lauembourg lui en envoya trois mille. Mais ces troupes, faute de paye, arriverent trop tard; ce qui fit cette année un tort considerable au Roi d'Espagne. On attendoit de jour en jour Alfonse d'Avalos, qui devoit arriver incessamment d'Italie, avec de nouvelles troupes d'Infanterie qu'il y avoit levées: mais on s'attendoit que les troupes Hollandoises s'opposeroient à leur passage, & les empêcheroient de joindre l'armée Espagnole.

Cependant les troupes d'Espagne, & celles des Etats, faisoient de part & d'autre des courses dans les Païs-bas, & tâchoient de surprendre des places. Les Hollandois, le 16. de Mars essayerent de s'emparer de Steenwic. Ceux qui étoient du complot, s'assemblerent à Ham, près d'Ommen; ayant ensuite marché par des chemins détournés avec des pontons, pour n'être pas obligés de passer par les villages, ils s'approcherent des portes de la ville vers les neuf heures du soir, & se posterent dans des jardins qui étoient proche, pour attendre que la nuit devînt un peu plus obscure. A trois heures du matin, ils commencerent à pousser de grands cris, au milieu du bruit des trompettes & des tambours, vers un côté de la Diverses expéditions des Espagnols & des Hollandois. Tentative des

Henri IV. 1597.

Hollandois sur Steenwic.

la ville, différent de celui où ils vouloient former leur attaque. Pendant ce tems-là, ils descendirent, sans faire de bruit, au nombre de deux cens, commandés par le Capitaine Zanten, dans le fossé du côté du Septentrion, armés de scies & de doloires (1) pour couper la palissade qui étoit entre eux & la ville. Cependant les bourgeois, réveillés par le grand bruit, coururent à demi-nuds pour défendre la palissade, & en chasserent l'ennemi. Le Capitaine Malagamba s'étant aussi-tôt avancé avec deux cens hommes, fut repoussé pareillement. Le Capitaine Herman Van-Ens, à la tête de trois cens hommes, eut le même sort: le combat fut très-opiniâtre, & le bruit des combattans s'entendit fort loin. Enfin, les Hollandois battus & dissipés se retirerent, emportant les corps de leurs gens qui avoient péri dans l'action: le Lieutenant de Malagamba fut pris; & on sçut de lui tous les projets qu'on avoit formés pour surprendre les places.

Et sur Venlo.

Ainsi les Hollandois, qui voulurent tenter la même chose sur Venlo, au païs de Gueldre, n'eurent pas un plus heureux succès qu'à Steenwic, quoique le Prince d'Orange y fût venu lui-même avec un détachement de Cavalerie & d'Infanterie, & que tout semblât disposé pour la réüssite de l'entreprise. On avoit à ce dessein équipé deux vaisseaux. Dans l'un étoit Mathias Helt, Chef de cette expédition, & son Lieutenant avec un détachement de cinquante hommes; l'autre qui étoit plus grand, en portoit environ deux cens. Helt s'empara d'abord de la porte & du quai de la ville. Comme la garnison & les bourgeois se défendoient avec beaucoup de courage, il arriva qu'un des deux vaisseaux s'embarrassa au milieu de plusieurs autres bâtimens de transport, & demeura quelque tems engravé dans la Meuse près des digues, lorsque la mer vint à se retirer. Ce vaisseau ayant alors été attaqué par les bateliers Liégeois, ne put être d'aucun secours. Les Capitaines Helt & Schalk furent tués en combattant. Le Lieutenant de Helt, dangereusement blessé, put à peine être emporté par les Anglois sur des piques croisées. Ceux des bourgeois qui avoient eu des intelligences avec l'ennemi, & avoient trempé dans le complot, ou qui en étoient soupçonnés, furent arrêtés, & quelques-uns punis de mort.

Défaite de la garnison de Nimégue par le Chevalier Melzi.

Dans le même tems, Beauvais, Gouverneur d'Arras, ayant attaqué Monthulin, château entre Ardres & Boulogne, dans l'espérance de surprendre la garnison, fut repoussé avec perte, & reçut dans cette action une blessure au visage. D'un autre côté le Chevalier Louis Melzi, qui commandoit dans Weert, sur la frontiere d'Allemagne, ayant fait une course avec sa compagnie de chevaux sur les terres de Cologne, tomba sur un détachement de la garnison de Nimégue, qu'on avoit envoyé pour piller: Il la tailla en piéces, lui tuant plus de cent hommes, entre autres le Capitaine Edmond, brave Ecossois: La plupart furent faits prisonniers, & on leur prit cent beaux chevaux. D'une autre part, la compagnie de Cavalerie du Comte Fréderic de Berg s'étant

(1) Instrument qui tient le milieu entre la serpe & la hache, & dont se servent les Tonneliers.

s'étant répanduë dans la Campine (1) pour piller, sans l'ordre de son Commandant, fut, quelque tems après, battuë par la même garnison de Nimégue, & la plûpart furent faits prisonniers. Henri IV. 1597.

Tandis que tout cela se passoit dans les Païs-bas, la garnison d'Amiens faisoit des sorties & livroit des combats. Le 24. de Mai Porto-Carrero & le Marquis de Montenegro sortirent de la place, avec un détachement de cinq cens chevaux. La Font & Tellez, qui étoient à l'avant-garde, attaquerent, avec le Lieutenant de Tacon & vingt Cavaliers seulement, le retranchement du village de Long-pré: Ils le forcerent, nous tuerent quelques soldats, & ayant été soutenus par leurs gens qui survinrent, ils nous chasserent de ce retranchement; mais Biron étant accouru aussi-tôt, chassa les ennemis à son tour, sans néanmoins leur causer beaucoup de perte, parce que Dom Diégue de Durando, François de l'Arco & Falme, Capitaine Irlandois, sortirent d'Amiens avec un détachement d'Infanterie, & soutinrent leurs compagnons. Suite du siége d'Amiens.

Peu de tems après, c'est-à-dire au commencement de Juin, le Roi partit de Paris, où il s'étoit rendu à la hâte pour recueillir une somme d'argent, & arriva au camp, afin de visiter la tranchée & les lignes, & donner ordre à tout. Biron avoit conduit au-delà de la Somme un fossé très-long, fortifié de sept bastions pentagones; il avoit fait aussi construire un pont sur la riviere au-dessous de Long-pré, & ce pont étoit défendu par des retranchemens sur les deux bords de la riviere. Le Roi fit dresser sa tente, & celles de ses Courtisans, entre le fossé & le pont, & se logea près de l'église de la Magdeleine. Quoique le toit de cette église eût été abattu, il y restoit encore un endroit voûté; c'est-là que le Roi se retiroit pour prendre du repos, quoiqu'il n'y fût pas beaucoup à couvert du canon. Car malgré la colline qui étoit entre la ville & cette partie du camp, les boulets ne laissoient pas de tomber dans son quartier, & de tuer tous les jours beaucoup de monde. Un de ces boulets vint un jour raser la voûte de l'endroit où le Roi étoit couché, & alla donner dans un arbre, qui étoit proche, où il resta. On montroit encore ce boulet long tems après le siége d'Amiens. Le Roi se rend au camp devant cette ville.

L'armée du Roi étoit composée de douze mille hommes de pied & de trois mille chevaux; on donnoit aux soldats le prêt régulierement tous les mois, pour empêcher la désertion: C'étoit Nicolas de Neuville Sieur de Villeroi, à qui le Roi confioit les plus grandes affaires, qui distribuoit l'argent à chaque revûë, de peur qu'il n'y eût de la fraude. Villeroi a dit depuis, qu'après avoir tout calculé, le siége d'Amiens avoit coûté six (2) millions d'écus, dont il avoit distribué manuellement un million. Il disoit aussi, que nous n'avions pas perdu à ce siége plus de six cens hommes, & que presque aucun de nos gens n'y étoit mort de maladie, ou de légeres blessures,

(1) Autrement Kempen-land, ou païs de Kemp.

(2) Je soupçonne qu'il y a en cet endroit quelque erreur dans le texte. Il se pourroit faire que *Ter* est de trop. En l'ôtant, ce ne feroit plus que deux millions d'écus, ce qui paroit plus vraisemblable.

HENRI IV. 1597. blessures, parce que l'air étoit très-bon dans notre camp; il regnoit au contraire dans la ville des maladies contagieuses, & presque tous ceux qui étoient blessés le plus légerement, y mouroient.

Conjuration découverte dans la ville.

Sur ces entrefaites, un certain soldat s'étant glissé dans la ville, déguisé en Augustin, complota avec quelques bourgeois, pour livrer aux assiégeans une tour située au Couchant: après qu'ils y auroient égorgé le corps-de-garde, les nôtres devoient escalader la tour. Mais ce complot ayant été découvert par un des complices, tous ceux qui y trempoient furent arrêtés, & punis de mort. Ceux du couvent des Augustins qui étoient suspects, furent mis en prison. Sept jours après, le Maréchal de Biron fit descendre dans le fossé, près d'une des portes, quelques soldats, qui ayant rempli de poudre une grande quantité de petits sacs de cuir en forme de boudin, petarderent une petite fortification, qui étoit dans le fossé. La muraille qui étoit proche fut très-endommagée; il ne périt néanmoins que peu de soldats du corps-de-garde. Les nôtres se préparerent aussi-tôt à donner l'assaut de ce côté-là; mais ils furent repoussés, avec peu de perte de part & d'autre.

Vigoureuse resistance des assiégés.

Sur la fin du mois il y eut plusieurs sorties. Nous fumes dans la premiere un peu maltraités; mais nous eumes notre revanche le lendemain près de l'Abbaye de S. Jean, les ennemis étant tombés dans une embuscade. La plûpart de leurs goujats qui s'etoient répandus pour piller, furent taillés en piéces: Dom Diége de Benavides eut bien de la peine à échaper, & son Sergent-major fut fait prisonnier. Il y eut un autre combat bien plus vif, près d'une chapelle que Biron faisoit fortifier. Les assiégés vinrent nous y attaquer en flanc, avec cinq escadrons & deux cens Fantassins, commandés par Montenegro & Tacon. Nous aurions succombé sous le grand nombre, si un regiment Anglois ne fût pas accouru à notre secours: le combat fut long-tems douteux; mais nous les contraignimes enfin de rentrer dans la place, & nous arborames nos étendarts sur la contrescarpe. Nous perdimes dans cette action plus de deux cens hommes; mais les ennemis n'en perdirent pas moins: ils y perdirent sur-tout Jean de Guzman d'une illustre maison d'Espagne, qui fut tué avec un Sergent-major, & fut enterré honorablement dans l'église de Saint-François.

Le Maréchal ayant enfin dressé ses batteries près de la chapelle dont je viens de parler, les assiégés firent deux sorties vigoureuses pour les démonter, mais sans succès. Le dessein de Porto-Carrero étoit, de harceler continuellement les François occupés à pousser la tranchée, & de donner le tems au Cardinal Albert de venir avec une armée pour les chasser. Melzi, qu'on avoit fait venir depuis peu du païs de Gueldre, & qui commandoit dans Dourlans, venoit souvent nous attaquer à la tête de sept escadrons, & ravageoit tout le païs d'alentour. Mais le plus grand échec que nous reçumes, fut le 17. de Juillet: François de l'Arco & Dom Diégue de Durando firent une sortie à la tête de deux cens hommes, partie Wallons, partie Espagnols, suivis de trois cens autres, moitié Espagnols, moitié Irlandois & Allemans, & d'un détachement de la compagnie de Cavalerie de Charles Doria. Ils nous attaquerent par deux endroits, & taillerent

rent en piéces presque tout le regiment de Picardie. Montigny, Flessan, & Fouquerolles, Mestres de camp, furent tués; mais les Anglois étant survenus, repousserent les ennemis & leur tuerent plus de soixante dix hommes.

Depuis ce tems-là, les assiégés ne firent plus de sortie; soit que le nombre de la garnison fût beaucoup diminué par les maladies & par les fréquens combats, soit que le Gouverneur se défiât des bourgeois. En effet, toutes les fois qu'il faisoit des sorties, il étoit obligé de ranger de la Cavalerie dans les places de la ville, pour la tenir en respect. Les assiégeans ayant conduit leur tranchée jusqu'auprès du fossé, & se disposant à attaquer le chemin couvert, l'Arco & Durando y firent faire une palissade; & le défendirent pendant quelques jours, ensorte que nous ne pûmes être maîtres du fossé avant le 1. d'Août. Lopez de Buitron (1), fils d'Antoine Mexia, Capitaine de chevaux, ayant été blessé d'un boulet, mourut trois jours après, le 9. d'Août, & fut enterré dans l'église de Saint-François. Alors François d'Espinai de Saint-Luc, Grand-Maître de l'artillerie, ayant fait mettre des clayes d'osier le long du fossé, fit en même tems braquer sur le chemin couvert huit gros canons, qui renverserent quatre fortifications faites de terre, & rendirent inutile une galerie que les assiégés avoient faite sous la plus éloignée de ces fortifications. Le Roi fit ensuite élever une plate-forme pour battre les quatre petits bastions qui étoient de ce côté-là. Sous un pont voisin d'un bastion, il y avoit une fortification de terre. Comme les assiégés s'en servoient souvent pour faire des sorties, on résolut de s'en rendre maître. On l'attaqua le 24. d'Août: malgré la vigoureuse résistance du Capitaine Inigo & du Sergent Carrera, la fortification fut emportée; mais quelques jours après, nous en fumes chassés. La défense de cette même fortification fut confiée à Durando.

Déja les nôtres étoient au pied de la muraille, & travailloient à la sapper. Porto-Carrero, ayant alors assemblé le Conseil de guerre, demanda aux Officiers leur avis sur ce qu'il y avoit à faire, les François étant si proches de la place. Montenegro conseilla d'abandonner cette partie de la muraille, qui étoit, selon lui, très-difficile à défendre, de couper le pont, de se fortifier vers l'autre bras de la Somme, de s'y tenir renfermés, & d'y attendre l'arrivée du Cardinal, qui promettoit de jour en jour de venir au secours des assiégés. Car les remparts étoient trop hauts en cet endroit, pour qu'on y pût faire des coupures, & lorsque le bastion auroit été sappé, il eût été dangereux de vouloir le défendre. D'autres soutenoient, qu'il ne faloit pas abandonner la muraille, dont la montée étoit difficile; que l'on pourroit y arrêter quelque tems l'ennemi; que si on l'abandonnoit, il lui seroit aisé de franchir ensuite le bras de la riviere; qu'on ne pouvoit y former aucun bon retranchement, & que d'ailleurs on n'auroit pas le tems d'y construire aucune fortification. Ce dernier avis prévalut; & on chargea Dom Pedre Gallego d'élever un ravelin à l'endroit de la muraille où il y avoit apparence que nous donnerions l'assaut, & d'employer des gens de

(1) Coloma le nomme, *Dom Gomez de Buitron*.

HENRI IV. de la ville à porter de la terre sur le rempart, afin de garnir les flancs du ravelin.

1597. Le 2. de Septembre, on commença à battre le bastion. Mais le lendemain il arriva un accident, qui déconcerta extrêmement les assiégés. Comme Porto-Carrero passoit sur le pont, le long duquel on avoit tendu des toiles pour derober aux nôtres la vûë des soldats en faction, il reçut dans le côté un coup d'arquebuse, qui le tua sur le champ. C'étoit un petit homme, qui avoit un grand esprit & un grand courage. On étoit persuadé que pour ne pas perdre la gloire qu'il s'étoit acquise par la surprise d'Amiens, il auroit soutenu le siége opiniâtrément jusqu'à la derniere extrêmité. Sa mort diminua beaucoup le courage & l'ardeur de la garnison. Il fut inhumé dans l'église cathédrale auprès du grand autel, avec une épitaphe à sa louange, gravée en lettres d'or sur une planche de bois couverte de velours noir. Tous les Officiers de la garnison, d'un consentement unanime, déférerent le commandement à Jerôme Carasse Marquis de Montenegro, parce qu'il étoit le premier des Capitaines après Porto-Carrero, & qu'il commandoit toute la Cavalerie de la garnison.

Mort de Porto-Carrero, Gouverneur de la place.

Mort de François d'Espinai de S. Luc, & son éloge.

Cette perte des ennemis fut compensée par celle que nous fimes deux jours après. François d'Espinai de S. Luc, allant çà & là dans le fossé pour faire le devoir de sa charge, fut tué d'un coup qu'il reçut à la tête: ce Capitaine avoit beaucoup de génie pour la guerre, où il s'étoit rendu très-habile par son application. Il avoit les mœurs fort douces, avec un esprit délicat, qu'il avoit cultivé par l'étude des belles Lettres, c'étoit ce qui l'avoit rendu l'émule de Givry. Courtisan fin & délié, il s'étoit rendu très-agréable à la Cour. Il ne negligea pas l'intérêt de sa fortune, & amassa de grands biens. De Jeanne de Cossé, sœur du Maréchal Charles de Brissac, il eut quatre fils; Timoleon l'aîné, qui porta le nom de son oncle tué trente ans auparavant près de Mucidan en Perigord, & qui fut Gouverneur de Brouage; Charles fut le second; François, qui étoit le troisième, fut Chevalier de Malte, & le quatrième, nommé Artus, fut Abbé de Rhedon.

Quelques jours après, tandis qu'on achevoit de miner le grand bastion, on battit sans discontinuer l'angle de ce bastion, depuis le matin du 14. Septembre jusqu'à midi. Alors on fit jouer la mine, qui bouleversa une partie du bastion, & la porte qui étoit contiguë; de manière qu'il parut aisé de monter à l'assaut, & qu'il ne fut plus possible à la garnison qui étoit sur le bastion, de rentrer dans la ville, ni d'être secourue, le passage étant bouché par les ruines. Aussi-tôt les François d'un côté, & les Anglois de l'autre, monterent à l'assaut, qui fut soutenu vigoureusement par l'Arco, chargé de la défense de cet endroit. Il y eut beaucoup de monde tué de part & d'autre, & le combat dura jusqu'à la nuit. Cependant Montenegro, Ribera & Durando, ayant fait enlever les pierres qui fermoient le passage, envoyerent à l'Arco des troupes fraîches, partie Espagnoles, partie Irlandoises, commandées par Carrero & par Pieti, qui releverent ceux qui avoient combattu jusqu'alors. Les assiégeans n'ayant pu se rendre

dre entierement maîtres du poste, se logerent sur les ruines, & s'y retrancherent. Le Comte Fréderic Paciotto, frere de celui qui l'année précedente, avoit été tué au siége de Calais, fortifia, par l'ordre de Montenegro, la partie du bastion qui étoit encore au pouvoir des Espagnols.

L'Archiduc se prépare à secourir Amiens.

Cependant Alfonse d'Avalos étoit arrivé depuis un mois du Milanez, avec l'Infanterie Italienne & de nouvelles recrûës. Le Cardinal Albert ayant laissé dans les Païs-bas les Comtes de Berg & de Bie, avec les troupes Allemandes, pour s'opposer aux efforts du Prince d'Orange, donna ordre à toutes les autres troupes de se rendre à Douai. Il y fit la revûë de toute son armée, & trouva qu'elle montoit à dix-huit mille hommes de pied, à quinze cens chevaux, & à un pareil nombre de Gendarmes. On tint ensuite un Conseil de guerre, où il fut agité, si l'on marcheroit du côté d'Amiens, pour attaquer nos retranchemens, qui étoient extrêmement fortifiés; ou si, pour faire diversion, on iroit assiéger Peronne, ou bien Saint-Quentin. Comme il étoit constant qu'Amiens étoit en très-grand danger, & que l'on perdroit bien davantage, en laissant prendre cette ville, qu'on ne gagneroit en prenant Peronne ou Saint-Quentin, que d'ailleurs on avoit promis plusieurs fois aux assiégés de les secourir bientôt, on prit enfin la résolution de marcher du côté d'Amiens. Claude de la Bourlotte & Dom Juan de Texeda, Mestres de camp, Nicolas Baste, Gaston de Spinola, le Comte de Carpegne, Jean de Bracamonte, le Comte Vincent Guerreri, Dom Juan Contreras, & plusieurs autres Seigneurs volontaires, furent envoyés pour aller reconnoître le camp du Roi. Sur la fin d'Août ils s'avancerent avec un détachement de cinq cens hommes jusqu'à Dourlans, où ils trouverent Melzi dangereusement malade, & qu'on soupçonnoit même d'avoir la peste. Ayant emmené sa compagnie, ils marcherent vers Corbie, pour tracer le chemin, marquer les logemens aux troupes qui les suivoient, & pouvoir observer de loin la disposition du camp des François.

Défaite d'un détachement Espagnol proche de Bapaûme.

Le Roi ayant eu avis de la marche des ennemis, alla d'abord au-devant d'eux avec peu de monde; mais il fut bientôt suivi par le Maréchal de Biron, & par François de la Grange de Montigny, à la tête d'un corps considerable de troupes. Alors Contreras, Commandant général de la Cavalerie ennemie, fut d'avis que l'on se retirât à Bapaûme. Déja les ennemis avoient passé une petite riviere qui se jette dans la Somme près de Corbie, lorsque Bracamonte & Basta s'étant remis de la peur qui les avoit d'abord saisis, prierent Contreras de faire alte, & de ranger les troupes en bataille. Celui-ci n'ayant point voulu y consentir, l'armée continua sa marche, ou plutôt elle s'enfuit dans un désordre honteux jusqu'à Bapaûme, les François la poursuivant l'épée dans les reins. Ils perdirent dans cette déroute trois étendarts, & plus de deux cens chevaux, épuisés & laissés dans le chemin par les Cavaliers, qui s'étoient sauvés dans les bois. Spinola, qui se trouva malgré lui entraîné dans cette fuite, forma ensuite de grandes plaintes contre Contreras, auteur, selon lui, de l'affront que lui & ses com-

HENRI IV. 1597.

pagnons avoient reçu en cette occasion, & l'accusa de lâcheté auprès du Cardinal Albert. Ils se feroient même battus en duel, si le Cardinal n'eût sagement terminé leur différend, en justifiant d'un côté la conduite de Contreras, qui n'avoit pas voulu, disoit-il, risquer un combat, dont le succès étoit fort douteux; & de l'autre, en donnant de grands éloges à la valeur de Spinola & de ses braves compagnons, irrités de se voir contraints de faire une retraite qui ressembloit à une fuite. Il leur ordonna à l'un & à l'autre de s'abstenir de toute voye de fait, & d'attendre au jour de la bataille qui se donneroit bien-tôt, à faire voir plus glorieusement pour eux, lequel des deux étoit plus courageux & plus fidèle à son devoir.

Arrivée de l'Archiduc à Doutlans.

Le Cardinal étant parti de Douai, avec une artillerie de douze canons, marcha vers Arras, accompagné du Comte Pierre-Ernest de Mansfeld, ce vieux Capitaine qui s'étoit trouvé dans tant de combats, & qui étant alors porté dans une litiere, exerçoit la charge de Maréchal de Camp général. Il vint à Avenes, & de-là à Dourlans, où ayant appris de Melzi, qui étoit enfin guéri, que le Roi de France avoit plus de troupes qu'on ne lui avoit dit, & que le Duc de Montpensier lui en avoit encore amené de nouvelles, il passa l'Authie un peu au dessous de la ville, & fit faire plusieurs décharges de son canon, pour faire sçavoir aux assiégés qu'il venoit à leur secours: ensuite il poursuivit sa marche en cet ordre.

Marche de l'armée Espagnole.

L'avant-garde étoit un bataillon quarré, commandé par Dom Carlos Coloma, Mestre de camp. Deux autres bataillons quarrés formoient le centre, & étoient sous la conduite d'Alfonse d'Avalos & de Louis de Velasco. Le Cardinal, avec Charles de Lorraine Duc d'Aumale & Philippe-Guillaume de Nassau Prince d'Orange, & plusieurs autres Seigneurs, voltigeoient de côté & d'autre au milieu des rangs. L'Infanterie étoit appuyée d'une grande quantité de charettes, attachées ensemble par des chaînes de fer. Sur ces charettes étoient des bateaux & des pontons pour passer les rivieres qui se rencontreroient sur la route, avec des munitions de guerre & des vivres destinés pour Amiens. Dans les intervalles des charettes, on avoit distribué environ cinq cens Arquebusiers pour servir au besoin. La Cavalerie marchoit sur une autre ligne, précedée par les Chevaux-légers, ayant à leur tête six piéces de campagne, avec cinq coulevrines sur leurs affuts. Après les Arquebusiers à cheval, partagés en six escadrons, venoient six autres canons, suivis du reste de la Cavalerie, & d'un corps d'Infanterie d'élite, qui fermoit la marche.

Le Cardinal Albert campa la première nuit près de l'Abbaye de Bertincourt, & logea ses troupes avec beaucoup de précaution, sçachant que le Duc de Montpensier étoit près de-là à Vignacourt avec un détachement de Cavalerie. Le Roi étoit persuadé, ou que le Cardinal ne viendroit point attaquer ses lignes, & ne feroit tout au plus que se montrer de loin, & se ranger en bataille pour faire parade de ses forces; ou que s'il approchoit, il ne manqueroit pas de se retirer aussi-tôt, & ne s'exposeroit point à un combat. Ainsi, se mettant peu en peine de l'armée auxiliaire,

liaire, il negligea de fortifier le village de Long-pré, qui étoit au dessus du pont qu'il avoit jetté sur la Somme, & ne songea qu'à s'opposer aux sorties des assiégés.

Elle paroit à la vûë d'Amiens.

Cependant l'ennemi ayant passé la petite riviere, guéable en plusieurs endroits, laquelle se jette dans la Somme à Espinoi, on fut étonné de le voir paroître & marcher dans l'ordre que je viens de décrire. Le Cardinal s'étant avancé deux lieuës au de-là de Picquigny, rencontra quelques troupes de Cavalerie, avec lesquelles il en vint aux mains. Le combat dura peu, & ne fut pas meurtrier. Nous perdimes le Capitaine Fournier, de Dieppe, brave Officier qui commandoit la compagnie de Chevaux-légers du Roi. En revanche nous prîmes Annibal Macedonia, qui avoit été blessé fort dangereusement. Pendant le combat, Melzi & Charles Visconti eurent ordre de s'avancer vers le camp du Roi, d'en parcourir tous les environs, & d'en observer de près la disposition: car jusqu'alors l'ennemi n'en avoit aucune connoissance certaine. Mais à peine parurent-ils à la vûë du camp, qu'on courut sur eux; ensorte que la poussiere, le feu & la fumée de la mousqueterie les empêcherent de pouvoir rien voir.

Cependant le Roi se retiroit peu-à-peu en bon ordre vers ses lignes. Il donna ordre à Jean de Durfort Sieur de Borne, qui depuis la mort de Saint-Luc commandoit l'artillerie, de faire tirer sans cesse sur les ennemis, qui tâchoient de s'emparer d'une hauteur sur le chemin de Long-pré. Dès qu'ils furent arrivés près du village de Saint-Sauveur, où étoit de ce côté-là le premier corps-de-garde des François sur le bord de la Somme, Charles de Longueval Comte de Bucquoi eut ordre de s'éloigner un peu de l'armée avec un détachement de mille hommes tirés de chaque regiment, afin de jetter un pont sur la riviere, tandis que les deux armées seroient occupées à escarmoucher, & de pouvoir profiter de ce tems-là, pour faire entrer par derriere du secours & des vivres dans la ville assiégée. Les bateaux ayant été jettés sur la riviere près d'une chapelle située en deçà, dont nous étions les maîtres, on combattit en cet endroit pendant quelque tems. Mais le Capitaine Fabritio Santomango étant survenu avec un détachement de trois cens hommes, nous fûmes contraints d'abandonner la chapelle. Déja Bucquoi avoit fait passer une partie de ses gens & de son attirail, lorsque Guillaume de Hautemer de Fervaques, François de la Grange de Montigny Commandant des Chevaux-légers, Odet de la Nouë & Dominique de Vic s'avancerent du côté de Long-pré, & se présenterent en deçà vis-à-vis le pont des ennemis. Bucquoi, après l'avoir défendu avec beaucoup d'opiniâtreté, fut enfin obligé de l'abandonner, de laisser ses bateaux sur la Somme, & de se retirer sur l'autre bord.

Occasion favorable manquée par les Espagnols.

Pendant ce tems-là le Cardinal Albert, qui ne connoissoit ni le nombre ni la disposition de nos troupes, s'étant rendu maître de la hauteur, s'avisa, dans le tems qu'on croyoit qu'il alloit attaquer le village de Long-pré, de faire faire alte à son armée. On ne sçait qui lui donna ce conseil: mais soit que notre canon l'incommodât, soit qu'il ne crût pas devoir hazar-

HENRI IV. 1597. zarder une action, avant que d'être mieux instruit de nos forces & de notre situation, il jugea à propos de se retrancher, & de se fortifier un peu contre le feu de notre artillerie. Ce fut alors qu'on sentit la vérité de cette maxime militaire ; que si deux camps se connoissoient bien l'un l'autre, ils se traiteroient bien mal. Car dès qu'on eût appris dans le nôtre l'arrivée des ennemis, à laquelle on ne s'attendoit point, on fut dans de grandes allarmes, sur-tout dans l'idée que l'on eut, que les Espagnols alloient attaquer Long-pré, situé entre Picquigny & le camp, où l'on n'avoit fait aucun retranchement ; & qu'après qu'ils se seroient emparés de ce village, ils se rendroient aussi-tôt maîtres du pont qui étoit au-dessous, & pourroient ensuite fort aisément jetter toute sorte de secours dans Amiens. Car la ville étoit libre de ce côté-là, qui regardoit l'intérieur de la France ; soit que notre armée ne fût pas assez nombreuse, pour l'investir entierement ; soit qu'on crût qu'il n'y avoit rien à craindre, à cause de la riviere, qu'on s'imaginoit que les ennemis ne pourroient passer. On avoit seulement placé de distance en distance quelques corps-de-garde, pour incommoder les fourageurs, & réprimer les courses de la garnison. C'est ainsi que le Cardinal Albert manqua une occasion très-favorable, par l'incertitude où il étoit sur l'état & la disposition de notre armée. Le Duc de Mayenne profita de son inaction, pour fortifier pendant toute la nuit le village de Long-pré, qu'il étoit chargé de défendre ; ensorte que le lendemain c'étoit l'endroit le plus fortifié de tout notre camp.

Retraite de l'Archiduc.

On passa la nuit de part & d'autre dans de grandes inquiétudes, à cause de la proximité des deux armées. Le Cardinal ayant vû le matin le village de Long-pré si bien fortifié, reconnut alors la faute qu'il avoit faite, & se repentit de ne l'avoir point attaqué la veille. Ayant perdu l'espérance de pouvoir s'en rendre maître, & étant informé en même tems que l'entreprise de Bucquoi, par rapport au passage de la riviere près Saint-Sauveur, avoit échoüé, il suivit les conseils du Comte de Mansfeld, d'Alfonse de Mendoza, Gouverneur de Cambrai, des Colonels Manuel Vega & Texeda, & de Gaston Spinola : il fit plier tous les bagages & décampa, se retirant dans le même ordre qu'il étoit venu ; excepté qu'il mit à la tête de son armée les troupes les plus foibles, les bagages, & une partie de son canon, & plaça dans le centre & à l'arriere-garde les meilleures troupes.

Le Roi poursuit les ennemis dans leur retraite.

Le Roi ayant laissé dans ses retranchemens assez de monde pour les garder, en cas que les assiégés sortissent pour les attaquer, se mit en marche avec toute son armée. Il y eut d'abord quelques escarmouches, où le Marquis de Nesle fut blessé, & le Chevalier du Pecher fut tué. Il poursuivit quelque tems les ennemis dans leur retraite : les coureurs harcelerent leur arriere-garde, où étoient Melzi & Ambroise Landriano. Du reste il ne s'y passa rien de mémorable. Dès que le Cardinal Albert eut traversé la vallée, il s'arrêta sur le haut de la colline, & y rangea son armée en bataille, comme s'il eût voulu combattre ; & le Roi en fit autant. Mais l'ennemi continua sa marche, sans rien entreprendre,

dre, & alla le soir camper près de l'Abbaye de Bertincourt. Le lendemain il vint à Rubenpré, où il resta deux jours pour se reposer, & ayant ensuite passé l'Authie à Orville, il arriva à Arras. HENRI IV. 1597.

Cependant le Roi ayant ramené son armée au camp, envoya un Trompette dans la ville, pour dire aux assiégés, que c'étoit toûjours à regret qu'il voyoit couler le sang des Chrétiens; & que pour cette raison, il les exhortoit à ne plus s'opiniâtrer à la défense de la place, puisque la retraite d'Albert leur avoit ôté toute espérance de secours; à songer à leur conservation, & à se menager une capitulation honorable. Sur cette proposition, Monteuegro assembla le Conseil de guerre, qui fut d'avis de demander au Roi un passeport pour des députés qu'on envoyeroit au Cardinal, afin de lui exposer l'état de la place, & lui demander ses ordres. Quoique le Roi vît bien que la garnison, réduite à l'extrémité, manquant de méches & de poudre, & affligée d'une maladie contagieuse, ne cherchoit qu'un prétexte honnête pour sortir de la ville, il crut néanmoins devoir leur accorder leur demande, & la regarda comme un prélude de la capitulation qui se concluroit bientôt. Montenegro envoya donc le Comte Fréderic Paciotto & le Sergent-major Ortiz à Albert, qui fit réponse, qu'il ne doutoit ni de la fidélité, ni du courage de la garnison, & qu'elle en avoit jusqu'alors donné des preuves éclatantes: Qu'il trouvoit bon que déformais ils songeassent à eux-memes, & qu'ils traitassent avec l'ennemi, aux conditions les plus honorables qu'il leur seroit possible.

Articles de la capitulation.

Voici quels furent les articles de la capitulation: Que les tombeaux & les épitaphes dressés dans les églises de la ville, en l'honneur de Porto Carrero & des autres Officiers tués pendant le cours du siége, y demeureroient; pourvû que dans les inscriptions il n'y eût rien d'injurieux à la Nation Françoise; & qu'il seroit permis aux Espagnols, lorsqu'ils le jugeroient à propos, d'exhumer leurs corps, & de les transporter ailleurs: Que tous les soldats de la garnison, de quelque Nation qu'ils fussent, sortiroient, méches allumées, enseignes déployées, tambour battant, avec leurs armes, leurs chevaux & tous leurs bagages; & que le Roi fourniroit des charettes pour transporter ces bagages, avec les malades & les blessés, où à Bapaûme, ou à Dourlans: Qu'il seroit permis aux bourgeois, & à tous ceux qui étoient actuellement dans la ville, de quelque condition qu'ils fussent, d'en sortir avec la garnison, & d'emporter librement leurs effets, & que les soldats ne seroient point obligés de payer aux Droguistes & aux Apoticaires ce qu'ils avoient pris chez eux pour panser leurs blessures: Que les prisonniers de part & d'autre seroient incessamment rendus, sans aucune rançon: Qu'il seroit permis d'envoyer au Cardinal Albert trois députés de la garnison, avec une escorte de dix Cavaliers, pour l'informer des conditions de la capitulation: Qu'il y auroit une tréve de six jours, pendant laquelle on ne feroit de part & d'autre aucun acte d'hostilité; & qu'avant l'expiration de ces six jours, s'il n'entroit pas dans la ville deux mille hommes de troupes auxiliaires, les assiégés seroient obligés de la remettre au Roi: Qu'ils donneroient quatre ôtages; & que durant le tems de la tréve, on ne fe-

HENRI IV. 1597. feroit aucune nouvelle fortification, soit sur le rempart, soit dans la ville.

La ville est renduë au Roi. Les six jours accordés pour la tréve ayant expiré le 25. de Septembre, & le secours n'ayant point paru, la place fut renduë au Roi. Le Connétable Henri de Montmorency, le Maréchal de Biron & Hercule de Rohan Duc de Monbazon, s'approcherent de la porte de Beauvais; le pont-levis fut baissé; & aussi-tôt le Comte de Montenegro sortit, monté sur un beau cheval, sans bottes, & un simple bâton à la main. Ces Seigneurs, après lui avoir fait beaucoup de complimens, & lui avoir donné, comme pour lui faire honneur, une escorte de cent cinquante Cavaliers & d'autant d'hommes de pied, le conduisirent au Roi, qui étoit à cheval à une lieuë de-là, accompagné du Pr. de Conty, des Ducs de Montpensier, de Nemours, de Mayenne, de Nevers, & du Prince de Joinville, & au milieu du regiment de la Cornette blanche, composé de seize cens hommes. Dès que Montenegro apperçut le Roi, il mit pied à terre, & embrassant la botte du Monarque, „ Sire, je remets, dit-il, à Votre Majesté une ville qui a- „ partenoit autrefois, pour ainsi dire, à ses citoyens, & qui vous apar- „ tient aujourd'hui, depuis que vous en avez fait la conquête: c'est à Vo- „ tre Majesté à disposer désormais de cette ville à votre gré „ Le Roi lui fit beaucoup d'honnêtetés; après quoi Montenegro remonta à cheval & poursuivit son chemin, escorté comme auparavant dans l'espace de deux lieuës, jusqu'à ce qu'il fut arrivé sur les terres du Roi d'Espagne. Il étoit suivi de deux mille six cens hommes d'Infanterie, de six cens chevaux, & d'un grand nombre de femmes, avec les charettes qui portoient les malades & les blessés.

Le Roi fit son entrée dans la ville sur les quatre heures du soir, avec une pompe militaire, accompagné d'environ mille chevaux. Il se rendit d'abord à l'église cathédrale, dont l'Architecture est admirable, & où le *Te Deum* fut chanté en musique: après cette cérémonie, il revint dans son camp. Le lendemain le feu y prit, on ne sçait par quel accident. Toutes les tentes des Princes & des Seigneurs avec leurs bagages furent en proye aux flames. Une partie du trésor du Roi fut pillée en cette occasion; le feu en fondit aussi une autre partie. Il est constant, que si cet accident fût arrivé avant la prise d'Amiens, il eût été très-funeste au Roi: mais la ville étant renduë, on ne regarda cet incendie, que comme une espece de feu de joye. Le Roi donna le gouvernement d'Amiens à Dominique de Vic, dont il estimoit la fidélité & la bravoure; il y mit en garnison vingt compagnies d'Infanterie & trois escadrons de Cavalerie. La peste avoit fait beaucoup de ravages dans cette ville, dont les fortifications étoient d'ailleurs toutes ruinées.

Ce Prince fait des courses jusqu'aux portes d'Arras. Le Roi avoit envie d'aller assiéger Dourlans, si la saison le lui permettoit. Ne voulant pas néanmoins, comme il le disoit, laisser partir un aussi grand Seigneur que le Cardinal Albert, qui lui avoit fait l'honneur de le venir visiter avec une suite si nombreuse, sans lui rendre sa visite, il fit des courses jusqu'aux portes d'Arras, où le Prince étoit resté malade. Le regi-

giment d'Avalos étoit logé dans les fauxbourgs. Il y eut quelques coups de canon tirés contre la ville, & quelques escarmouches. Mais on se retira sur le soir à Pas, où le Roi fit le lendemain Urbain de Laval Bois-Dauphin Maréchal de France, & lui donna le bâton avec les cérémonies ordinaires, en présence de tous les Seigneurs de sa Cour. HENRI IV. 1597.

Tandis que le Roi étoit attaché au siége de Dourlans, qui fut alors entrepris vainement, Villeroi d'un côté, & de l'autre Jean Richardot, envoyé par le Cardinal Albert, ayant l'un & l'autre pris des passeports, s'aboucherent sur la frontiere. Bonaventure de Calatagirona, Général de l'Ordre de S. François, (ainsi nommé d'un fameux village de Sicile qui étoit le lieu de sa naissance) alloit & venoit sans cesse des deux côtés, étant chargé par le Pape de travailler à menager un accommodement entre les Couronnes de France & d'Espagne. Enfin l'on convint de nommer incessamment de l'une & de l'autre part des Plenipotentiaires, pour traiter sérieusement des conditions de la paix. La ville d'Amiens, surprise par les Espagnols & reprise de vive force par le Roi, contribua beaucoup, à ce qu'on croit, à en hâter la conclusion: car ce dernier évenement avoit mis, pour ainsi dire, en paralléle la puissance des deux Rois, & avoit fait connoître d'une part la foiblesse de l'Espagne, & de l'autre les forces de la France.

Mouvemens dans l'Etat avant que le Roi eût repris Amiens.

Lorsque les Espagnols eurent surpris Amiens, & avant que le Roi l'eût reprise, il y avoit eu de grands mouvemens dans le Royaume: les gens de bien, croyant que tout étoit perdu, étoient dans la derniere consternation: les méchans au contraire, se réjoüissant de ce triste accident, ne cherchoient qu'à occasionner quelque nouvelle révolution dans l'Etat. Les Protestans assemblés d'abord à Loudun, & auxquels le Roi avoit envoyé Emeric de Vic, & Soffroi de Calignon, personnages d'une probité & d'une fidélité reconnuës, s'assemblerent ensuite à Vendôme, & conférerent, mais inutilement, avec les Commissaires de Sa Majesté, qui étoit à Roüen. Comme dans les circonstances présentes, cette affaire étoit de la derniere importance, le Roi en chargea Gaspard de Schomberg Comte de Nanteüil, homme d'un grand mérite, dont j'ai souvent parlé dans cet ouvrage. Il donna aussi la même commission à Jaques Auguste de Thou (1), qui se défendit d'abord de l'accepter: ils furent ensuite nommés l'un & l'autre pour traiter avec le Duc de Mercœur: autre affaire également importante, qui restoit à terminer.

Négociations avec le Duc de Mercœur.

Au commencement de l'année, on conclut une tréve à Angers, qui fut signée par de Thou & par la Ragotiere, Schomberg étant malade de l'épilepsie à Tours. Il fut stipulé dans le traité, que Champigny sortiroit de Tifauge; Que la place seroit mise en séquestre, & sous la garde de six personnes, au gré du Duc de Mercœur, jusqu'à ce qu'il en fût autrement décidé dans le premier Congrès. Cependant Tifauge ne fut point évacué: il

(1) C'est l'Auteur de cette Histoire.

HENRI IV. 1597. il arriva même sur la fin de la tréve que la Perraudiere, se mettant peu en peine d'observer la convention, entra par l'ordre du Duc dans la place (dont Champigny occupoit toûjours la citadelle) avec son regiment & deux compagnies de Chevaux-légers: ayant mis tout le païs à contribution, il fit beaucoup de tort aux finances du Roi. En même tems le château de la Grange en Poitou ayant été pétardé & pris par les gens du Duc de Mercœur, ils le fortifierent à la hate, & y mirent une nombreuse garnison, qui par des courses continuelles ravagea la Province, & en désola tous les habitans.

Cependant les députés de part & d'autre s'étant encore assemblés à Angers, ceux du Roi proposerent une tréve jusqu'au 15. d'Octobre, afin qu'on pût tranquillement faire la moisson & les vendanges; & ils demanderent qu'elle eût lieu sur mer comme sur terre. La Ragotiere, agissant au nom du Duc de Mercœur, voulut que la tréve ne durât que jusqu'au 15. de Juillet, & qu'elle n'eût point lieu sur la mer, afin que Fontenelles pût courir librement sur les vaisseaux Anglois, alliés du Roi. Mais dans le tems qu'on étoit allé à Nantes, pour recevoir une réponse à ce sujet, il arriva une chose qui fit naître un nouvel obstacle. Saint-Gilles s'étant emparé le 5. de Janvier de la ville de Château-Briand, à l'insçû des députés du Roi, par l'ordre, disoit-il, du Connétable Henri de Montmorency, à qui cette place apartenoit, il fit égorger toute la garnison que le Duc de Mercœur y avoit mise: Le Duc se récria contre cette violence; il dit qu'on avoit violé la foi publique, & declara qu'il n'entendroit à aucune proposition, qu'on n'eût commencé par lui faire une entiere satisfaction. Nous protestâmes que nous étions très-fâchés de ce contre-tems, & que nous aurions voulu qu'il ne fût point arrivé: Pour l'excuser, nous alleguâmes plusieurs faits semblables, que la licence des tems avoit occasionnés. Nous rappellâmes sur-tout ce qui s'étoit passé & à Primel & à Peinmare en Bretagne, & depuis peu à Tifauge & à la Grange en Poitou; surquoi on ne nous avoit encore donné aucune satisfaction. Nous demandâmes enfin, que sans s'arrêter à ces sujets de plaintes réciproques, on continuât de traiter de la tréve. Mais le Duc de Mercœur fut inéxorable, & refusa absolument de pardonner ce qui s'étoit fait à son égard, quoiqu'il se fût si souvent pardonné à lui-même de pareilles violences de sa part.

Villebois livre Mirebeau à ce Duc. Ces débats firent perdre beaucoup de tems & causerent bien du dommage aux peuples, par les courses continuelles des deux partis. Le Duc de Mercœur ayant appris que le Duc de Montpensier faisoit instance auprès du Roi, pour qu'on lui rendît Mirebeau, situé sur les confins de l'Anjou & du Poitou, dans le gouvernement de Saumur, parce que cette ville lui apartenoit; & sçachant d'ailleurs que Villebois, qui avoit été mis dans la place par la Rochepot, pour y commander, étoit très-fâché de quitter son poste, il traita secretement avec cet homme vicieux & corrompu, qui n'avoit ni naissance ni honneur; il lui donna de l'argent & lui promit de le garantir du châtiment que méritoit sa perfidie, & par ce moyen il l'at-

l'attira à son parti. Ainsi, dès que la tréve fut expirée, Villebois se declara hautement contre le Roi, & reçut une garnison que lui envoya le Duc de Mercœur; cette garnison acheva de ruiner entiérement la Province, qui avoit jusqu'alors extrêmement souffert de la guerre civile. HENRI IV. 1597.

Nous représentâmes vivement aux Agens du Duc de Mercœur, que pour le soulagement des peuples, il étoit absolument nécessaire de renouveller la tréve, & nous proposâmes la restitution de Château-Briand d'une part, & de Mirebeau de l'autre, à condition que la garnison de ces deux places demeureroit neutre, & ne feroit la guerre pour aucun des deux partis. Le Duc, qui se flattoit de pouvoir bientôt reprendre Château-Briand par un stratagême, rejetta la proposition; & on connut dans la suite que ses plaintes n'avoient eu pour but que de gagner du tems, pour venir à bout de ses desseins. Car la prise d'Amiens par les Espagnols ayant mis les affaires du Roi en très-mauvais état, le Duc essaya de se rendre maître de Chinon, & voulut corrompre, par les promesses les plus séduisantes, les deux de Vernai, freres, à qui François le Roi-de-Chavigny, qui les avoit élevés dans sa maison, avoit confié la garde de cette ville. Chavigny, qui n'avoit point d'enfans, & qui, malgré sa vieillesse, jouissoit d'une parfaite santé, s'étoit retiré dans cette ville, & y vivoit avec eux. Il falut que le Roi composât avec les deux de Vernai à des conditions onereuses, & même que leurs amis s'employassent vivement pour les retenir dans leur devoir.

Dessein du Duc sur Chinon & Châtelleraut.

Le Duc voulut en même tems surprendre Châtelleraut, où les députés des Protestans s'étoient assemblés, & où le Roi avoit envoyé pour Commissaires, Schomberg, de Thou, de Vic & Calignon. Mais on se saisit par adresse des deux freres Gardeuil, qui étoient les deux principaux Officiers de la garnison, & on les emprisonna. Ayant été convaincus par leur propre écrit, d'avoir formé le complot de tuer Hector du Preau, Gouverneur de Châtelleraut, afin de pouvoir après cela en disposer à leur gré, ils furent jugés par le Présidial de la ville, & condamnés à mort.

Quelque tems après, on découvrit les projets & les intrigues du Duc de Mercœur, par des lettres qu'on intercepta, & on connut combien il étoit lié avec les ennemis de la France. Un jeune-homme de Beauvais, nommé la Croix (1), dévoué à la Ligue, & qui résidoit dans la Flandre pour y soutenir les intérêts de son parti, avoit eu quelque part à la surprise d'Amiens. Lorsque cette ville fut au pouvoir des Espagnols, il prit la poste pour aller trouver le Duc de Mercœur en Bretagne, & lui faire part de cet heureux succès. Il étoit chargé d'ordres secrets, & de quelques lettres du Cardinal Albert. Il passa par l'Anjou, & arriva à Saumur, où étant logé

Lettres interceptées.

(1) Son vrai nom étoit des Loges: mais pour se déguiser, il portoit le nom de la Croix. Il n'étoit pas de Beauvais, mais son pere étoit né dans cette ville. GUI-PATIN.

HENRI IV. 1597. logé dans le fauxbourg de la Croix-verte, il attendit les ordres de Duplessis-Mornai, Gouverneur de la place, pour avoir des chevaux; car les Directeurs de la poste avoient défense d'en fournir sans la permission du Gouverneur. En attendant qu'elle fut expédiée, Mornai vint par hazard à l'auberge où la Croix étoit logé, pour y rendre ses devoirs à la Duchesse d'Elbœuf, qui venoit de Poitou. Ayant apperçu cet Etranger, il l'interrogea, & lui demanda d'où il venoit & où il alloit. Comme le jeune-homme changea de visage, qu'il pâlit, & qu'il se coupa dans ses réponses, Mornai donna ordre qu'on le gardât, tandis qu'il feroit sa visite à la Duchesse. Lorsqu'il l'eût quittée, il vint retrouver l'inconnu, qu'il fit aussi-tôt conduire en prison, sur ce qu'on lui dit qu'il avoit caché quelques papiers dans le fumier de l'écurie, qu'on avoit trouvés.

Cela se passa vers le tems que Schomberg, de Thou, de Vic & Calignon arriverent à Saumur, pour conférer au nom du Roi avec les députés des Protestans. Parmi les papiers dont le jeune-homme étoit chargé, on trouva une lettre du Cardinal Albert, datée du mois de Janvier dernier, par laquelle il exhortoit le Duc de Mercœur à demeurer toûjours étroitement lié avec l'Espagne; engageant sa parole, que Philippe ne feroit aucun traité de paix avec Henri, sans avoir soin de l'y comprendre. On trouva aussi une lettre d'Albert à Rodrigue Mendone, chargé des affaires de Philippe dans la Bretagne, par laquelle il recommandoit à cet Agent, de faire ressouvenir le Duc de Mercœur des promesses qu'il avoit faites au Roi d'Espagne, & de l'assûrer que ce Monarque accompliroit religieusement de son côté tout ce qu'il lui avoit promis. Dans ces lettres il y avoit des endroits écrits en chiffres, d'autres conçus en termes très-obscurs. On y faisoit mention d'une armée auxiliaire qui devoit incessamment arriver d'Espagne, & l'on y disoit que les fleurs noires avoient produit des fleurs rouges, qui venoient d'éclore nouvellement dans la Picardie, & que bientôt on en verroit encore d'autres éclore dans toute la France, & au milieu même de Paris.

La chose parut digne que le Roi en fût informé. Ainsi, de l'avis des Ducs de Bouillon & de la Trimouille, qui étoient alors à Saumur, de Mornai, de Schomberg & des autres Commissaires du Roi, la Croix fut mis entre les mains de Nicolas Rapin, Prevôt de la Connétablie, pour être conduit au Roi, afin qu'il expliquât devant Sa Majesté ce qu'il y avoit d'obscur & d'ambigu dans les lettres dont il étoit chargé.

Dans le même tems on intercepta aussi des lettres du Duc de Mercœur, écrites à Charpentier, Avocat au Parlement de Paris, fils du célèbre Jaques Charpentier, Professeur de Philosophie dans l'Université de Paris, si fameux par ses querelles avec Pierre Ramus (1), dont celui-ci fut enfin la victime. Par cette lettre, datée du 8. Avril, le Duc témoignoit combien il étoit touché du malheur arrivé à la Croix, & combien il étoit piqué, que les

(1) Ou *la Ramée*.

les lettres qui lui étoient addressées eussent été surprises. Il ajoûtoit, qu'il ne voyoit point d'autre moyen de sauver la Croix, que de faire ensorte que le Cardinal Albert le revendiquât comme son domestique, & offrît de payer sa rançon: Que pour lui, il ne pouvoit se mêler de cette affaire, sans se rendre odieux, & sans nuire à la cause commune: Que la surprise d'Amiens par les Espagnols avoit affligé & consterné tous les François Royalistes & Ligueurs: Que ce seroit donc s'attirer la haine de ceux même de son parti, que de vouloir proteger un homme qui venoit le trouver, pour lui faire part d'un évenement si funeste à la France, & en quelque sorte pour l'en féliciter.

Il ajoûtoit dans la même lettre, que les Ministres du Roi demandoient avec instance une tréve de plusieurs mois; mais qu'il étoit déterminé à ne l'accorder que jusqu'à la fin de Juillet, parce que dans le cours de ce mois, ceux qui résidoient de sa part à la Cour du Roi d'Espagne, lui donneroient des nouvelles de l'armée auxiliaire qu'on devoit lui envoyer, & qu'en même tems le Cardinal entreroit en France, comme on étoit convenu; qu'alors le Roi se trouveroit dans un état bien fâcheux: Que si dans le tems que les Espagnols avoient pris Amiens, il avoit eu des troupes & de l'argent, il se seroit rendu maître, sans tirer le canon, de plusieurs villes, non seulement en Bretagne, mais dans tout le reste du Royaume: Que pourvû que le Cardinal voulût profiter des circonstances, il ne doutoit point que le Roi ne fût bien-tôt réduit aux dernieres extrêmités, comme il le méritoit bien, étant en secret l'ennemi juré de tous les Catholiques: Qu'il avoit envoyé depuis trois jours un courier à Tornabuoni, pour le presser d'exposer au Roi d'Espagne la situation présente des affaires de France, & de dire à Sa Majesté Catholique, que si elle vouloit bien ne rien exiger de lui qui fût contre son honneur & sa conscience, il feroit des choses admirables & étonnantes pour la cause commune; mais qu'il faloit qu'elle lui fournît des troupes & de l'argent, avec quelques canons & de la poudre, qu'il prioit qu'on lui envoyât de Flandre: Qu'il souhaiteroit pouvoir aller passer quelques mois dans les Païs-bas, pour y communiquer au Cardinal Albert toutes ses vûës, & le persuader de son attachement pour sa personne, qui étoit tel, qu'il consentiroit volontiers à servir sous lui comme le plus simple Officier: Que ce voyage enfin le mettroit plus en état de faire du mal au Roi & au Royaume; mais que, comme cela n'étoit gueres possible, il faloit se contenter d'entrer en France, chacun de son côté, dans le tems dont on étoit convenu, qui seroit celui de l'expiration de la tréve, vers la fin de Juillet: Qu'ils se joindroient près de Paris ou de Rouen, où plusieurs l'attendoient depuis long-tems, & qu'alors ils conféreroient ensemble de la cause commune.

Sur ces entrefaites, on intercepta encore des lettres de Valet, Prieur de la Trinité en Bretagne, où tout cela étoit exposé encore plus clairement: il y étoit de plus fait mention des projets de s'emparer du château de S. Germain, où le Roi alloit souvent; projet sur lequel Charpentier

Henri IV. 1597. faisoit de fortes instances: On ajoûtoit, que c'étoit moins pour s'emparer de ce château, qu'on ne pourroit défendre lorsqu'on l'auroit pris, que pour se rendre maître de la personne de celui à qui il apartenoit. Le nom de Charpentier n'étoit point sur le repli de la lettre: on y avoit mis un nom supposé. Mais la sagacité de Rapin fit découvrir le vrai nom de celui à qui elle étoit addressée. On arrêta Charpentier, & on confronta les coupables. Comme il étoit constant que cet homme étoit le correspondant d'Albert; que c'étoit lui qui recevoit ses lettres, & les faisoit tenir en Bretagne & dans les autres Provinces où le Roi d'Espagne avoit des partisans, on lui fit son procès, ainsi qu'à la Croix. L'un & l'autre furent condamnés, comme criminels d'État & coupables de haute trahison, à être rompus & exposés sur une roue.

Reduction de la Ganache à l'obeïssance du Roi.

Cependant la guerre continuoit en Bretagne & en Poitou. La Ganache, ville située sur les côtes de cette derniere Province, peu éloignée de Beauvoir & apartenant à la maison de Rohan, avoit pour Gouverneur Eusebe Dupuy-du-Fou, Sieur de la Severie, très-attaché à Jean de Beaumanoir-Lavardin, Maréchal de France. Dupuy-du-Fou se voyant exposé aux embuches de quelques Espagnols qui formoient une partie de sa garnison, avoit sçu s'en garantir plus d'une fois, & avoit empêché des troupes Albanoises, commandées par Aleran, d'y entrer. Malgré cela il demeuroit toûjours attaché au parti du Duc de Mercœur. Car il y avoit dans ce parti plusieurs personnes qui vouloient qu'on crût, qu'ils n'avoient pris les armes que pour l'intérêt de la Religion, & qu'ils étoient prêts à les mettre bas, dès qu'ils la verroient à couvert de tout danger.

Soit que Dupuy-du-Fou eût toûjours agi par ce motif, soit que le Maréchal de Lavardin l'eût gagné, il cherchoit l'occasion d'embrasser le parti des Royalistes. Ayant été averti qu'on lui tendoit un piége, & qu'on devoit prendre le tems de la foire, lorsque tout le monde avoit la liberté d'entrer dans la ville, pour exciter une sédition & chasser la garnison, il crut devoir se précautionner. Il sçut que les regimens de Gouleines, de la Perraudiere & de Vauvrilles étoient aux environs, & que Mauleon, à qui l'on destinoit le gouvernement de la place, y avoit introduit des gens déguisés, qu'une femme, qui étoit du complot, avoit reçûs dans une auberge. Dupuy-du-Fou ayant fait prendre aussi-tôt les armes à ses soldats, fit main basse sur tous ces nouveaux venus, dont il n'échapa aucun. Dans cette occasion il courut un grand danger, ayant eu son cheval blessé & ayant été renversé. Ceux qui étoient en embuscade hors des murs, étant accourus au bruit, Dupuy-du-Fou les chargea près du grand bastion, & les repoussa avec perte. Il arriva dans le même tems que le Capitaine la Perriere, qui faisoit des courses à la tête de quelques gens de la garnison, tomba sur celle de la Grange-Marronniere (place occupée par l'ennemi) qui se préparoit à se joindre à Gouleines: Les ayant attaqués à l'improviste, il les tailla en piéces. Cela se passa le 20. de Mai.

D'un

D'un autre côté le Maréchal de Briſſac, que le Roi avoi nommé depuis peu pour commander en Chef dans la Bretagne, ſortit de Rennes avec le peu de troupes qu'il avoit, dans le deſſein de réprimer les courſes des ennemis, qui étoient d'autant plus funeſtes, que la derniere récolte avoit été fort mauvaiſe en cette Province, & que les vivres y étoient fort chers. Il n'avoit en tout que douze cens hommes de pied tirés des regimens de Molac, de la Tremblaye, de la Troche, de Beaumont, de Terchant, & de Monbarot le fils, regimens qui avoient été fort diminués, avec deux cens Cavaliers bien montés & bien équipés, conduits par Monbarot le pere, Caydieu, Kerinan & Sarroüet. Le Maréchal marchoit à la tête de cette petite armée, dont Monbarot & Molac conduiſoient l'arriere-garde, lorſque Jean d'Avaugour de S. Laurent, Gouverneur de Dinan, & l'un des principaux Capitaines du Duc de Mercœur dans la Bretagne, ayant paſſé une petite riviere près de Plaincoüet, avec toutes les troupes qu'il avoit pû raſſembler, parut le 20. de Juillet, comme dans le deſſein de livrer bataille à l'armée Royale. Mais après un léger combat, où le Baron de Molac ſe diſtingua, & où Monbarot & Sarroüet ſe préparoient à donner vigoureuſement ſur l'ennemi, les deux armées ſe ſeparerent. Briſſac marcha du côté de Moncontour, pour ſe rendre à Guincamp, & prit ſes logemens à Château-Landran. René de Rieux de Sourdeac, Gouverneur de Breſt, vint alors le trouver. Peu de tems après, les regimens de la Tremblaye & de Monbarot le fils ſe retirerent; mais le Maréchal les fit revenir dans la ſuite, lorſqu'il étoit à S. Quentin.

HENRI IV. 1597.

Hoſtilités dans la Bretagne.

La priſe d'Amiens par les Eſpagnols avoit fait croire à la plupart, que le Roi n'avoit plus aucune reſſource: Les eſprits agités & flotans rouloient différens projets; & comme on s'imaginoit que c'etoit fait de la Monarchie Françoiſe, chacun ſongeoit à ſes intérêts particuliers, & ne croyoit point en cela trahir ſon devoir. Ainſi les Seigneurs de Bretagne s'aſſemblerent, & le Maréchal de Briſſac ſe trouva lui-même à leur aſſemblée: On croit que le Duc de Montpenſier, qui etoit en Normandie, & les Ducs de Bouillon & de la Trimouille, qui étoient en Poitou, eurent part à la réſolution qui y fut priſe, de députer en Angleterre. Cependant cette députation n'eut point lieu; & par un accord ſecret on convint, que ce ſeroit les Proteſtans qui la feroient. Gabriel de Polignac de Saint-Germain fut donc envoyé de leur part en Angleterre, pour prier Eliſabeth de ſecourir le Royaume & la Religion, dans l'état déplorable où l'un & l'autre étoient réduits.

Aſſemblée de quelques Seigneurs en Bretagne. Reſolution qu'on y prend.

Une nouvelle qui ſe répandit alors, acheva de jetter le trouble & la conſternation dans tous les eſprits des François, & d'ébranler leur fidélité. Le Duc de Mercœur, ou peut-être certains brouillons du parti des Royaliſtes, firent malicieuſement courir le bruit, que le Roi étoit attaqué d'une maladie mortelle, cauſée par le chagrin. Avant que ce faux bruit ſe fût diſſipé, il cauſa des mouvemens étranges & funeſtes. Jean du Mas de Montmartin, qui étoit à la Cour, écrivit à ſes amis en Bretagne, & leur

HENRI IV. 1597.

leur manda que le Roi joüissoit d'une santé parfaite: Ces lettres produisirent un bon effet, rassûrerent les esprits, & continrent les sujets dans leur devoir.

Courses & ravages du Baron de Fontenelles.

Le Maréchal de Brissac, au milieu de ces troubles, marcha du côté de Rennes, craignant pour cette capitale de la Province, & renvoya toutes les troupes auxiliaires. Il en donna une partie à Sourdeac, qui à la tête de ces troupes, & de celles qu'il avoit déja, jointes aux Suisses qui étoient en Bretagne, marcha contre Gui-Eder de Beaumanoir Baron de Fontenelles, homme plus considerable par sa naissance que par ses mœurs, & qui eut dans la suite une fin digne de la vie qu'il avoit menée. Cet homme foulant aux pieds toutes les loix divines & humaines, se rendoit redoutable sur terre & sur mer, & y faisoit toute sorte de brigandages. Après avoir ravagé le diocèse de Cornoüaille, il avoit dans le château de Peinmarc des brigans, qu'il payoit pour faire des courses de tous côtés; & dans l'Isle de Douarnenez il en gageoit d'autres, qui exerçoient la piraterie.

Prise du château de Peinmarc par Sourdeac.

Sourdeac alla d'abord attaquer le château de Peinmarc, avec du canon qu'il fit venir de Brest. Le château fut pris, & tous ceux qu'on y trouva furent pendus. On jugea que ces scelérats méritoient de périr par la main du boureau, & non par l'épée du soldat. On s'avança ensuite du côté de Douarnenez, où Fontenelles retiroit tout le butin qu'il faisoit. Cette petite Isle étoit inaccessible dans le tems de la marée, & étoit bien fortifiée du côté qui étoit à sec dans le tems du reflux. Comme il paroissoit impossible de se rendre maître de cette Isle, on jugea à propos de la tenir comme bloquée, afin d'empêcher les brigans d'en sortir pour faire des courses aux environs.

Entreprise des Royalistes sur le Plessis-Bertrand.

Cependant la Gresille de la Tremblaye, qui s'étoit retiré dans le village de Guinan, ayant été informé que d'Avaugour étoit sorti de Dinan pour venir l'attaquer, se prépara à le recevoir; il le battit & le mit en fuite. Le regiment de la Troche, commandé par la Pommeraye, acquit beaucoup de gloire dans ce combat, dont le succès encouragea les Royalistes, & les anima à faire quelque entreprise. Il y avoit dans le voisinage un château, appellé le Plessis-Bertrand, dont les Maloüins souffroient beaucoup: s'étant depuis soûmis au Roi, ils se plaignirent du tort considerable que la garnison de ce château leur faisoit, & offrirent de fournir du canon & de la poudre, avec la paye d'un mois, si l'on vouloit faire le siége de cette place. La Tremblaye accepta l'offre, & fit venir de Pont-Orson le Comte Jaques de Montgommery, qui amena ses Arquebusiers à cheval. Le Marquis Jean de Coëtquen, Gouverneur de Saint-Malo, conduisit au camp deux petites pièces d'artillerie. Lorsque l'armée fut en présence du château, on trouva qu'il étoit plus difficile de le prendre qu'on ne l'avoit cru d'abord. Cependant la Tremblaye fit ouvrir la tranchée; mais dans le tems qu'il alloit de côté & d'autre, la tête nuë, il reçut un coup de mousquet dont il fut tué. Le Marquis de Coëtquen leva aussi-tôt le siége, & s'en retour-

La Tremblaye y est tué.

tourna avec ses deux canons à Saint-Malo, ainsi que Montgomery à Pont-Orson. Maineuf, qui commandoit la troupe de la Cavalerie de du Bordage, se retira aussi. HENRI IV. 1597.

Brumenfany, Gouverneur de Châtillon, prit le commandement du reste de l'Infanterie, après la mort de la Tremblaye, & la mit en lieu de sûreté. Il ne restoit pour toute Cavalerie que vingt Cuirassiers: s'étant mis en marche du côté de Pont-Orson, il apprit que d'Avaugour venoit audevant de lui, sans se mettre en peine de garder aucun ordre dans sa marche, comme n'ayant rien à craindre d'un ennemi qu'il comptoit de vaincre. Quoique tous les Colonels eussent quitté l'armée après la levée du siége du Plessis-Bertrand, & eussent emmené leurs regimens, il ne perdit point courage: ayant chargé avec vigueur l'ennemi, qui combattoit en désordre, parce qu'il se croyoit sûr de la victoire, il le mit en fuite, tailla en piéces la plus grande partie, & prit environ deux cens chevaux. La victoire eût été plus complete sans la nuit qui survint. Cette action fit beaucoup d'honneur à Brumenfany, & servit un peu à consoler de la perte de la Tremblaye. Peu de tems après, le Duc de Mercœur s'empara, par une ruse, de Château-Briand, à-peu-près de la même manière que les Royalistes, s'en étoient emparés: Il en coûta la vie à celui qui auparavant avoit livré la place. Sa mort vengée par Brumenfany.

Le Roi Catholique avoit envoyé en Bretagne N. de Ledesma, pour tâcher de faire cesser la mésintelligence qui étoit depuis quelque tems entre le Duc de Mercœur & Jean d'Aquila, Commandant des troupes Espagnoles qui étoient dans cette Province. Ledesma étant à Nantes, alloit souvent, sous prétexte de pieté, à la Chartreuse, qui est dans le fauxbourg. Là il voyoit un certain Chartreux, nommé Pierre Ouyn, de la ville de Laval, homme sans jugement, & qui ayant été puni par ses Supérieurs pour sa mauvaise conduite, s'étoit enfui en Espagne, & y avoit été quelque tems caché. Comme il entendoit bien la langue Espagnole, Ledesma lia avec lui un commerce très-étroit. Ayant reconnu en lui un esprit teméraire & impétueux, il le jugea propre à l'exécution d'un projet hardi & violent. Il lui persuada donc de jetter les yeux sur quelqu'un de sa connoissance qui fût capable d'un coup de main, afin de l'engager à tuer le Roi, dont la mort délivreroit la France d'un Tyran, & de l'Hérésie qu'il protegeoit. Conspiration d'un Chartreux pour tuer le Roi.

Le Moine fanatique goûta ce projet exécrable, & le communiqua à un de ses parens qui servoit dans l'armée du Roi, en lui promettant, s'il l'exécutoit, des richesses immenses & un grand établissement. Mais celui-ci mourut peu de tems après; & on n'a jamais sçu s'il avoit donné son consentement à ce noir complot, ou s'il l'avoit rejetté; peut-être méprisa-t-il la proposition d'un Moine extravagant, & jugea-t-il à propos de n'en point parler, pour ne pas perdre un homme qui étoit son parent. Il est certain qu'il ne revéla point au Roi l'horrible dessein qu'on lui avoit proposé, ce qu'il devoit néanmoins faire; son silence le rendant coupable du crime de lèze-Majesté

HENRI IV. 1597. jesté (1). Cependant le Chartreux, qui étoit un homme fort indiscret, ayant déclaré en confession son dessein à un vertueux Franciscain, demeurant à Nantes, & en ayant aussi parlé à d'autres, la chose fut sçuë d'un grand nombre de personnes, & rapportée au Roi l'année suivante. Pierre Ouyn fut arrêté à Laval, où il étoit allé demeurer après la réconciliation du Duc de Mercœur avec le Roi. Jaques-Auguste de Thou & Charles Turcant l'interrogerent; les témoins furent oüis, & il avoüa lui-même son crime. Mais le Roi, par considération pour l'Ordre des Chartreux, voulut bien lui pardonner, & se contenta de lui avoir fait faire son procès dans la forme juridique, afin que le fait demeurant constant par la procedure, il pût quelque jour en demander raison aux Espagnols.

Quoique Dom Juan d'Aquila fût toûjours très-mécontent du Duc de Mercœur, comme néanmoins les Daradons, freres, lui avoient gagné l'amitié des Bretons, & que Louis de Montigny, leur beau-frere, avoit fait entrer trois cens Espagnols dans la ville de Vannes, il en usoit politiquement avec le Duc, & agissoit à son égard avec beaucoup d'honnêteté, afin de pouvoir conserver le port de Blavet. Cependant Gouleines, qui ruinoit les habitans de la campagne par ses déprédations continuelles, vint attaquer & força le fauxbourg de Saint-George, où ils s'étoient retranchés: il n'eut égard ni au sexe, ni à l'âge; & après que le soldat eût assouvi sa barbarie & sa brutalité, il mit le feu aux maisons.

Suite des mouvemens avant que le Roi eût repris Amiens.

L'incertitude où l'on étoit touchant le siége d'Amiens, tenoit tous les esprits en suspens: les Protestans eux-mêmes, voulant prendre conseil de l'évenement, se comportoient avec beaucoup de lenteur, par rapport à l'affaire sur laquelle le Roi les pressoit extrêmement, par les Commissaires qu'il leur avoit envoyés. Cette affaire ne pouvant se terminer alors, quoiqu'il y eût quelque lieu d'espérer qu'elle auroit à la fin une bonne issuë, les Commissaires cesserent leurs conférences, & allerent trouver le Roi à Paris, (où ce Prince faisoit les préparatifs nécessaires pour le siége d'Amiens) afin de delibérer avec Sa Majesté au sujet des articles qui formoient plus de difficulté. Cependant les députés des Protestans s'étant transportés de Saumur à Châtelleraut, le Roi donna ordre aux Commissaires de s'y rendre: mais Schomberg, avant que d'y arriver, parcourut la Bretagne pour mettre ordre aux affaires de cette Province, qui étoient en fort mauvais état par la division des Chefs des Royalistes. Schomberg, après avoir donné d'utiles conseils au Maréchal de Brissac, qui étoit très-embarrassé, & avoir calmé pour un tems les troubles de la Province, se rendit enfin à Châtelleraut. Il y traita avec les Ducs de Bouillon & de la Trimouille, & leur remontra avec cette vive éloquence qui lui étoit naturelle, qu'ils se rendroient extrêmement odieux à tous les François, s'ils abandonnoient le Roi dans la

(1) L'Auteur, en écrivant ceci, ne prévoyoit pas que son fils seroit un jour immolé à cette maxime d'Etat.

la situation où il se trouvoit; Qu'ils rendroient même odieux tout le parti Protestant, & seroient cause que plusieurs s'opposeroient à l'Edit qu'ils souhaitoient, & qu'ils ne pouvoient obtenir qu'avec l'agrément des peuples. Par ces remontrances il engagea la Trimouille à lever en Poitou trois regimens d'Infanterie, sous les Colonels Pierre Pidoux, dit le Capitaine de Nesde, & Marc-Antoine Marreau de Bois-Guerin, & de les conduire au Roi le plutôt qu'il seroit possible. Il engagea aussi le Duc de Bouillon à faire des levées dans le Limousin.

On leva en effet en Poitou trois regimens, qui eurent ordre de rester sur les confins de cette Province, afin de s'opposer aux incursions de Ville-bois, de la Peraudiere, de Combron & de Gouleines; ensorte qu'ils ne purent joindre à tems l'armée du Roi. Le Duc de Bouillon de son côté, ayant trouvé beaucoup de mouvemens & de troubles dans l'Auvergne & dans le Gevaudan, fut obligé de demeurer long-tems dans ces Provinces, à cause que la ville de Mande, où étoit Montmorency-Fosseuse, étoit assiégée par Anne de Levy de Vantadour, Lieutenant de Roi en Languedoc. Ce retardement fut cause qu'il ne put venir au siége d'Amiens, comme il l'avoit promis. Cependant Schomberg revint à Tours; & de Thou, avec de Vic, ayant pris la poste, allerent trouver le Roi, auquel ils exposérent ce qu'ils avoient fait, en lui faisant espérer que Dieu, qui lui avoit jusqu'alors accordé de si grands succès, rendroit sans doute les esprits des Protestans plus traitables dans la suite.

Le dernier jour de Septembre, le Parlement de Paris rendit un Arrêt, sur le requisitoire du Procureur général, contre ceux qui donneroient retraite aux partisans du Duc de Mercœur, qui par des courses continuelles ravageoient les Provinces. Cet Arrêt, qui menaçoit les contrevenans des plus grandes peines, fut publié dans la Touraine, dans l'Anjou, dans le Poitou, dans le Maine, dans le Blésois, & dans l'Orleanois, où les rebelles causoient des désordres affreux. Enfin la tréve que le Duc de Mercœur avoit éludée jusqu'alors sous différens prétextes, dans l'attente du succès du siége d'Amiens, fut enfin concluë à Angers, signée par Schomberg & la Rochepot, & publiée le 17. d'Octobre. Elle devoit durer depuis ce jour jusqu'au 1. de Janvier suivant, avec cette clause, que l'on ne feroit de part & d'autre aucun acte d'hostilité avant le 15. Janvier, sans avoir auparavant declaré respectivement que la tréve étoit expirée, & que la guerre alloit recommencer. On jugea à propos d'accorder ce tems au Duc de Mercœur, afin qu'il eût le loisir de deliberer sur le parti qu'il avoit à prendre, & qu'il pût refléchir mûrement sur les moyens d'appaiser le Roi. Jean du Mas de Mont-Martin, que Schomberg avoit plusieurs fois envoyé au Roi, pour l'informer de tout ce qui se passoit, fut envoyé en Bretagne, pour faire sçavoir aux Etats de la Province, & surtout au Parlement, que Sa Majesté arriveroit incessamment. Le Roi demandoit, que ses finances étant épuisées par les fraix immenses de la derniere expédition, les Bretons lui accordassent des secours, pour venir à

Tréve avec le Duc de Mercœur.

Henri IV. 1597. bout d'une affaire qui les intéressoit eux-mêmes, & qu'ils voulussent lui fournir cent mille écus & vingt canons, avec des vivres pour l'armée qu'il alloit mener en Bretagne. Schomberg leur ayant fait ces propositions, les Etats y consentirent. Mont-Martin fut envoyé à S. Malo, & cette ville promit d'elle-même de fournir au Roi, dès qu'il seroit arrivé, des canons, de la poudre & des boulets. C'est ainsi que l'heureux succès du siége d'Amiens changea toute la face des affaires dans l'Etat, & que chacun à l'envi s'empressa d'embrasser un parti pour qui la fortune se declaroit si ouvertement.

Fin du Livre cent dix-huitième.



HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT DIX-NEUVIEME.

SOMMAIRE.

Guerre en Savoye. Exploits de Lesdiguieres de ce côté-là. Réduction de toute la Savoye en deçà de l'Isere à l'obéissance du Roi. Le Duc de Savoye jette les fondemens du fort de Barrault sur les terres de France. Expédition contre les habitans des Vallées. Défaite des Savoyards. Défaite du Capitaine Gaucher par les Royalistes à l'attaque de Villefranche. Le Roi donne le gouvernement de Guyenne au jeune Prince de Condé. Mort du Maréchal de Matignon. Ambassade de François de Luxembourg Duc de Piney à Rome, pour faire au Pape le compliment d'Obédience. Nouvel Arrêt du Parlement de Paris contre les Jésuites. Autre Arrêt rendu contre le nommé Porsan. Discours à cette occasion de l'Avocat général Marion contre les Jésuites. Suite des guerres de Flandre. Prise du Fort d'Alpen & de Rhinberg par le Prince Maurice. L'Electeur de Cologne demande inutilement aux Etats la restitution de Rhinberg. Prise de Meurs, de Grolle, de Breefort, d'Oldenzeel, de Goor, & de quelques autres petites places. Siége & prise de Linghen par le Prince Maurice. Emilie de Nassau, sœur de ce Prince, épouse à son insçû le Prince Emmanuel, fils naturel d'Antoine de Portugal. Négociation du Roi de Danemarc pour menager la paix entre l'Espagne & les Païs-bas. Réponse des Etats Généraux. Ambassade du Roi de Pologne pour le même sujet. L'Ambassadeur passe en Angleterre. Comment il y est reçû. Les Etats Généraux donnent audience à l'Envoyé de l'Empereur. Tentative des Espagnols sur Ostende. Publication du mariage de l'Archiduc avec l'Infante d'Espagne. Révolution en Suede. Charles, oncle de Sigismond Roi de Pologne & Viceroi de Suede, se démet du gouvernement. Il est nommé Régent du Royaume par les Etats. Assemblée d'Arboge. Division en Suede à ce sujet. Différend entre l'Empereur & la Reine d'Angleterre. Mariage du Roi de Danemarc avec la Princesse Anne-Catherine, fille de Joachim-Fréderic de Brandebourg. Révolte des païsans d'Autriche. Châtiment des Chefs de ces mutins. Guerre contre les Turcs. Prise de Tottis & de Pappa par les Impériaux. Ils assiégent Javarin. Exploit des troupes Chrétiennes. Levée du siége. Les Turcs reprennent Tottis. Morts illustres ; de Gilbert Genebrard ; de Petri ; du Cardinal Paleotto ; d'Alde Manu-

Manuce; de François Patrici; de François Raphelenge; de Jerôme Commelin; de la Duchesse Douairiere de Meklenbourg; de la Duchesse de Savoye, & d'Alfonse Duc de Ferrare. Affaire de la succession au Duché de Ferrare. Traité entre le Pape & César d'Este. Le Cardinal Aldobrandin prend possession de Ferrare au nom du saint Siége.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Le Journal militaire de Lesdiguieres; Les Actes publiés; Les Actes du Parlement de Paris; Jean Petit; César Campana; David Chytrée; Jaques Typot.

HENRI IV. 1597. Guerre du côté de la Savoye.



Lesdiguieres (1) de retour en Savoye, après avoir pris les ordres du Roi, y recommença la guerre avec de plus grandes forces qu'auparavant. Il leva au commencement du mois de Juin six mille hommes d'Infanterie & cinq cens chevaux, auxquels il assigna le rendez-vous pour le 20. du même mois à S. Robert, près de Grenoble. Il alla le lendemain à Vovrai, pour conférer avec Alfonse d'Ornano sur l'état des affaires, afin de dissiper par cette entrevûë le bruit qui s'étoit répandu, qu'ils étoient en mauvaise intelligence.

Lesdiguieres passe les monts & marche vers Saint-Jean de Maurienne.

La saison étoit avancée quand Lesdiguieres se mit en campagne, parce qu'il manquoit d'argent, & que d'ailleurs il ne pouvoit fermer les passages à l'armée du Milanez, sans traverser des montages escarpées & couvertes de neiges, & sans passer à gué des torrens qui sont très-profonds au fort de l'été. La cherté qui regnoit alors en Bretagne & dans toute la France, augmentoit la difficulté d'avoir des vivres. Deux jours après, le Général François fit la revûë de ses troupes, & marcha vers Saint-Jean de Maurienne, où il arriva enfin, après avoir franchi les montagnes qui s'opposoient à son passage: Il fut obligé de donner de petits combats pour déloger du sommet de ces montagnes les ennemis qui s'y étoient retranchés.

Situation de cette place.

La ville de Saint-Jean de Maurienne est la capitale de la Province: il y a un siége Episcopal. Elle est ouverte de tous côtés, & située dans une plaine assez étenduë, quoiqu'elle soit au milieu des montagnes: dans cette plaine on voit se réünir trois vallées, dont la première, qui est coupée par de hautes montagnes, conduit au bourg d'Oysans, éloigné de cinq lieuës; la seconde est la vallée du Mont-Cenis: la troisième regarde Conflans & Montmelian. Ces dernieres vallées servent de lit à un gros torrent, qui tombant avec grand bruit du Mont Cenis dans la riviere d'Ar, va se jetter dans l'Isere

(1) Il étoit Seigneur d'une terre appellée les Diguieres. C'est par abus qu'on l'appelle Lesdiguieres; il faudroit dire des Diguieres.

fere à Conflans, au dessus de Montmelian. Telle est l'assiéte de cette ville, où l'on peut arriver par trois ponts, du côté de la Chambre. Lesdiguieres envoya S. Jean, Mestre de camp d'un regiment, pour s'emparer de ces trois ponts, & commanda d'un autre côté à Rosan, d'aller s'assûrer du pont de Villars, qui n'est éloigné de Saint-Michel que d'une demi lieuë. Henri IV. 1597.

Rosan ayant trouvé le pont rompu par des païsans qui s'étoient retranchés sur le bord de la riviere, fut obligé de s'arrêter sur la rive opposée. Il resta deux jours en présence de la ville, sans rien entreprendre, parce que ses soldats, déja épuisés de fatigue, furent encore exposés à la pluye qui survint le lendemain de son arrivée.

Le Comte de Martinengo, Gouverneur de la Province pour le Duc de Savoye, avoit trois compagnies de Cavalerie & deux regimens d'Infanterie. Il fit apporter promptement par ces troupes du gazon, pour fortifier les fauxbourgs & les autres endroits par lesquels on pouvoit entrer dans Chamberry.

Troupes Espagnoles envoyées du Milanez, dans les Païs-bas.

L'ordre arriva enfin d'Espagne, & les troupes du Milanez, destinées pour les Païs-bas, se mirent en marche par le Val d'Aoste, & ayant passé au-delà d'Yvrée & de la ville d'Aoste, elles arriverent à la Tarentaise. Deux mille hommes de pied, & dix cornettes de Cavalerie venant de Piémont, sous la conduite de Salinas, passerent par le Mont Cenis, & par la vallée de Maurienne. Ces troupes devoient se joindre à celles de Martinengo, à Aiguebelle, lieu du rendez-vous. Quatre regimens nouvellement levés, & dix compagnies de Cavalerie les joignirent encore; ce qui faisoit en tout huit regimens & vingt cornettes. Dans le même tems que Lesdiguieres arriva devant Saint-Jean de Maurienne, Salinas s'étant approché de Lannebourg, donna du secours aux païsans retranchés de l'autre côté de la riviere: Charles de Crequy l'attaqua avec un détachement dans S. Michel, où il avoit son poste, & ayant mis en fuite les Espagnols que Salinas avoit secourus, il l'obligea de se retirer à la hâte sur le Mont Cenis, après avoir laissé dans la citadelle Jaques Carretto avec sa compagnie. Il y eut plusieurs maisons brûlées dans cette action.

Lesdiguieres continue sa marche pour couper les troupes Milanoises.

Lesdiguieres laissa le Colonel de Paquiers avec son regiment devant S. Jean de Maurienne, & alla le 26. de Juin à S. Michel: mais toûjours dans le dessein de continuer sa marche pour couper les troupes Milanoises, il ne jugea pas à propos de s'arrêter pour s'emparer de la citadelle, que, selon toutes les apparences, on ne pouvoit prendre sans canon; & il n'en avoit point alors. Carretto, épouvanté par les menaces de notre armée, demanda à capituler, & se rendit à des conditions honorables. Lesdiguieres s'étant emparé contre son espérance de la citadelle, marcha vers S. André, où il perdit beaucoup de tems à faire passer ses troupes, parce que le pont étoit presque tombé; & ayant laissé le Sieur du Serré pour le rélever, avec deux cens soldats, il arriva le même jour à Modane, ville très-peuplée, au milieu de laquelle passe la riviere d'Ar. Il envoya devant lui son avant-garde à Auriens, qui n'est pas loin d'Ocels, où Salinas

HENRI IV. 1597. avoit assis son camp sur un rocher escarpé de tous côtés, qui tient aux montagnes & coupe la vallée en deux.

Il ne peut les atteindre. Salinas, malgré la forte assiéte de son camp, craignant d'être envelopé par les troupes qui avoient passé la riviere derriere lui, prit une nuit obscure pour se retirer sans bruit, après avoir allumé des feux pour mieux cacher sa retraite. Lesdiguieres s'en étant apperçu le lendemain, le poursuivit jusqu'à Lannebourg, ville située au pied des Alpes Cottiennes; mais ce fut inutilement, car les ennemis étoient déja au-delà du Mont Cenis, du côté de Suse. Les troupes du Milanez profitant du tems qu'on avoit employé à cette poursuite, avoient déja passé le petit Mont S. Bernard; tandis que l'armée Françoise, exposée aux pluyes & aux neiges qui couvroient déja les Alpes, marchoit à travers les rochers, au milieu des montagnes.

C'est pourquoi Lesdiguieres, ayant passé par Bramant, revint le premier de Juillet à S. Michel, où il laissa le Capitaine Grénetiere avec sa compagnie; & quittant le dessein qu'il avoit eu de bâtir un fort sur le Mont Cenis, il retourna à S. Jean, qu'il fit fortifier à la hâte. On éleva par son ordre quatre forts pour la défense des ponts de Villars & d'Hermillon. Il vint le lendemain au Pont-à-Mefroi, & fit publier des ordres qu'il recommanda à ses soldats d'observer dans le païs ennemi. Ensuite il s'avança vers la Chambre, après avoir fait aller devant lui son avant-garde au bourg Sainte-Catherine.

Exploits de Lesdiguieres en Savoye. Le même jour le Duc de Savoye ayant traversé les Alpes, se rendit à la Tarentaise, & fut surpris de trouver encore en Savoye Lesdiguieres, qu'il croyoit n'y être venu que pour s'opposer au passage des troupes Milanoises, qui étoient déja à S. Claude en Franche-Comté: il leur écrivit, pour les engager à venir à son secours; mais ne s'étant pas trouvé le jour marqué au rendez-vous que le Chef de ces troupes lui avoit donné à Romilly, elles continuerent leur route vers la Flandre. Lesdiguieres s'avança vers Aiguebelle le 5. de Juillet, & ayant examiné la place à loisir, il reprit le chemin d'Argentine, ville fameuse par ses mines de fer, & que ses habitans prétendent avoir pris son nom de la riviere d'Ar. On travailla le lendemain à réparer les ponts d'Argentine & d'Aiguebelle, où Crequy mit son Infanterie, après que les ennemis se furent retirés dans la citadelle. Elle est située sur un rocher de difficile accès, à l'entrée des montagnes qui forment la vallée du Mont Cenis.

Cette citadelle domine la riviere d'Ar & le pont, & commande la ville, qui est très-peuplée, à laquelle elle est jointe par un pont de bois. Il y a au sommet du rocher une plaine, qui s'abaisse en deux endroits; on y voyoit un ancien mur conduit depuis la citadelle, qui est très-étroite, jusqu'à la longueur de cent cinquante pas. La tour Charboniere, qu'on croit avoir été bâtie par Bertolde Duc de Saxe, premier Comte de Savoye & de Maurienne, est du côté du Septentrion. Thomas-Humbert III. Comte de Savoye & Prince de Piémont nâquit en 1177. dans cette tour. Les montagnes qui en sont très-éloignées du côté du Levant, ne le sont pas tant au Couchant, & la riviere passe au milieu.

Le

Le Comte de Martinengo, voulant arrêter l'impétuosité des François, envoya dire à Lesdiguieres, qu'il avoit quelque chose à lui communiquer: Brunel l'alla trouver de la part du Général François, qui sans perdre de tems fit venir du canon de Grenoble, & manda à d'Auriac, qui étoit encore en Dauphiné, de se rendre à Gousselm, avec trois compagnies de Cavalerie & autant d'Infanterie, pour être prêt à tous évenemens. Le Duc de Savoye, sçachant combien sa présence étoit nécessaire pour remedier au mauvais état de ses affaires, vint le même jour en poste à Montmelian, & ayant dispersé ses troupes le long de la riviere, depuis Conflans jusqu'à Miolans & S. Pierre d'Albigny, à deux ou trois lieuës de notre armée, il fit rompre les ponts, & inonder le païs, pour empêcher les François d'aller à lui.

Sur ces entrefaites on fit approcher, à l'insçû des ennemis, des troupes de la tour Charboniere, parce que nos soldats étoient exposés de ce côté-là à être écrasés par de grosses pierres qu'on faisoit tomber sur eux du haut des rochers. Lesdiguieres laissa la conduite du siége à Crequy, pour aller à la Rochette, & delà au-devant du canon qu'on lui amenoit, avec mille hommes de pied. Les Marquis de la Chambre avoient jetté dans cette place soixante soldats. Les François s'emparerent d'abord des fauxbourgs; & ayant appliqué le pétard aux murs, ils entrerent dans la ville, sans aucune résistance de la part de la garnison & des habitans, qui se sauverent dans la citadelle, & n'attendirent que deux jours pour se rendre, après avoir essuyé quelques coups de canon. Le Sieur de Bardonnanche fut laissé dans la ville avec trois compagnies, & on employa le jour suivant à nettoyer les chemins par où l'artillerie devoit passer.

Lesdiguieres fit rompre le pont de Montmelian, à la longueur de quarante pas, & en fit jetter le bois dans la riviere. Ensuite ayant été joint par cinq cornettes de Cavalerie & cinq compagnies d'Infanterie, il investit Chamousset, fort situé à la gauche, sur une élevation assez près du grand chemin. Le Duc de Savoye y avoit fait entrer une garnison, & avoit fait commencer un peu au-dessous, sur le bord de l'Isere, des retranchemens, qui furent élevés en vingt quatre heures à la hauteur d'une pique, & environnés d'un fossé. On borda de canon ce retranchement, pour faciliter la construction d'un pont de bateaux, sur lequel on vouloit faire passer des troupes au secours du fort de Chamousset, & pour couper le passage des vivres & des machines de guerre qu'on envoyoit à nos troupes occupées au siége d'Aiguebelle.

Notre Général, voyant le dessein des ennemis, fit marcher Crequy de ce côté-là, avec deux mille cinq cens hommes. Il s'avança jusqu'au pied du retranchement, où il combattit avec tant de vigueur, qu'il poussa l'ennemi jusques sur la rive opposée. Le canon qui fut pointé sur le champ, ayant tiré sans effet, Verdun, à la tête de trois compagnies, au travers d'une grêle de mousqueterie qui venoit du retranchement & de l'autre côté de la riviere, malgré le bruit & la fumée, se jètta dans le fossé; & mon-

HENRI IV. 1597. montant par des dégrés que les Pionniers y avoient faits pour porter des fascines & du gazon, il arriva sur le retranchement, & mit en fuite la garnison au nombre de deux cens hommes, qui se jetterent dans la riviere, & se sauverent pendant la nuit dans les isles des environs. Il y eut un grand nombre de noyés, & peu de tués par les nôtres. Le Baron de Chauvirey, Franc-Comtois, fut du nombre de ces derniers. Le Colonel Just, Piémontois, qui y commandoit, fut pris avec quelques Officiers. Dom Philippin, frere naturel du Duc de Savoye, ayant changé d'habit, se sauva dans une isle couverte d'arbres.

Nous ne perdimes à cette attaque que vingt hommes, mais nous eumes plus de soixante blessés: on travailla le lendemain à abattre ce retranchement à la vûë du Duc de Savoye, qui étoit de l'autre côté de la riviere avec six mille hommes de pied & huit cens chevaux. La garnison de Chamousset n'espérant plus de secours, se rendit vies & bagues sauves le 20. de Juillet. On fit entrer dans cette place une forte garnison, sous les ordres du Capitaine Pierre André.

Lesdiguieres retourna le même jour à Aiguebelle, & prit ses quartiers à Argentine. On passa trois jours à retirer les canons de la riviere, où ils étoient tombés, & les remettre sur leurs affuts. On en plaça un sur une montagne qui domine la citadelle du côté du Couchant: les assiéges battirent la chamade, après qu'on leur eût tiré douze coups de canon; & rendirent la citadelle à des conditions honorables, après quelques difficultés à ce sujet. Il y avoit deux drapeaux, dont l'un fut laissé à la garnison, composée de cent cinquante hommes. Le Sieur d'Arces, qui fut mis dans le fort avec deux cens hommes, commença le 27. de Juillet, & fut deux jours à en reparer les bréches.

L'armée alla ensuite assiéger le fort de l'Eugly (1), qui apartient à la maison de la Chambre: l'Infanterie passa au travers de Chamousset, & se rendit au camp qui étoit à Villarsale. Lesdiguieres resta à Argentine avec sa compagnie de Cavalerie, pour escorter le convoi qui alloit de S. Jean de Maurienne à Aiguebelle. Deux regimens nouvellement levés dans le Vivarais & dans le Languedoc, commandés par les Colonels de la Couronne & de Maseran, arriverent au camp le premier d'Août. On tint alors Conseil de guerre, pour prendre un parti sur les mouvemens du Duc de Savoye, qui avoit fait rélever le pont, & se préparoit avec toutes les troupes à en venir aux mains avec notre armée. On attendoit de jour à autre qu'il passât l'Isere. Lesdiguieres, voyant que ses soldats ne respiroient que le combat, écrivit à Grenoble, & de tous côtés à ses amis, qui arriverent en si grand nombre, qu'ils sembloient aller plutôt à un festin qu'à un combat.

Pendant ce tems-là on pressoit le siége du fort de l'Eugly, qui passe pour la place la mieux fortifiée de toute la Savoye: elle est située sur une haute montagne, au-dessus de la Rochette, environnée d'un double fossé, mais étroit, & défenduë par un rempart & des murs capables de résistan-

(1) *Eugli* est un terme Savoyard, qui signifie Eguille. DUPUY.

résistance. On tira quatre vingt coups de canon; mais la bréche n'étant pas encore assez large, l'assaut fut remis au lendemain. L'Artillerie ayant recommencé à battre les murs, la poudre vint à manquer: celle qu'on attendoit de Grenoble ne devant pas arriver si-tôt, la prise du fort auroit été rétardée, si la garnison, qui étoit exposée aux éclats du rocher, dans ce lieu très-étroit, n'eût obligé le Gouverneur Bay à capituler: il sortit de la place vie & bagues sauves, avec les armes & le bagage. Le Capitaine Blanc fut mis dans la place avec une forte garnison. HENRI IV. 1597.

Lesdiguieres, par un rare bonheur, n'ayant point eû de désavantage dans cette campagne, rangea, dans l'espace de quarante & un jours, sous la puissance du Roi, toute la Savoye en deçà de l'Isere, du côté du Dauphiné. Mais craignant que l'ennemi ne lui fermât les passages de cette Province, & ne s'emparât par derriere du pont de Charra, il choisit le 7. d'Août un endroit propre à livrer un combat, & prit son quartier aux Essals, après avoir posté son Infanterie aux Molettes, & sa Cavalerie à la Chapelle blanche.

Réduction de toute la Savoye en deçà de l'Isere à l'obéissance du Roi.

Le Duc de Savoye campa à Sainte-Helene. Il y a deux côteaux en deçà de l'Isere, éloignés d'une lieuë de Montmelian. Sainte-Helene est bâtie sur le plus voisin de cette ville, au Septentrion, avec une citadelle; sur l'autre on voit les Molettes. Il y a entre deux un marais d'une grande étenduë, qui se resserre devant les Molettes, pour former une prairie de mille arpens (1). Un ruisseau fort profond, & large de six pieds, coule entre le marais & la prairie, qui est environnée sur la gauche, (à l'opposite de l'Isere) d'un bois de haute futaye, appellé le bois de Coise; & de l'autre côté, de hayes & d'un bois taillis, qui s'étend jusqu'à la colline où la ville de Sainte-Helene est située.

La confusion se mit dans notre camp à la vûë de l'ennemi, qui parut dans la plaine, l'heure qu'on l'y attendoit le moins, & qui n'avoit qu'à nous attaquer sur le champ, pour remporter une victoire complette: mais il laissa le tems de se rassûrer à nos troupes, qui eurent bien-tôt mis leur camp en état de défense. Les ennemis rejetterent la faute qu'ils firent alors, sur les Suisses à la solde du Duc de Savoye, qui refuserent de nous attaquer dans notre camp, parce qu'ils auroient cru violer l'alliance des Cantons avec nos Rois, s'ils eussent combattu contre les François sur les terres de France: on combattit avec opiniâtreté pendant quatre ou cinq heures, vers le milieu du ruisseau. Les ennemis y perdirent deux cens hommes, & de notre côté il y en eut trente tués, & quatre vingt blessés.

Le Duc de Savoye perd une belle occasion de battre les François.

Nos soldats, pour se mettre à couvert des insultes de l'ennemi, éleverent sur le champ un Cavalier avec du gazon sur le bord du ruisseau, & y jetterent deux ponts, dont ils fortifierent les côtés à la hâte: il n'y eut plus de part & d'autre que de légeres escarmouches. Philippin, frere naturel du Duc de Savoye, appella en duel Crequy, qui se présenta aussi-tôt; mais le Duc de Savoye declara nul le cartel, parce qu'il avoit été envoyé à son insçû. De S. Jeurs s'étant aussi présenté sur le défi d'un autre

(1) On la nomme *Praquin*. EDITEUR ANGLOIS.

HENRI IV. 1597.

autre frere naturel du Duc de Savoye, appellé de Ternavas, ce dernier se servit du même prétexte pour se dispenser d'aller au rendez-vous.

Combat où les Savoyards ont du desavantage.

Le Duc de Savoye fit pointer le 14. d'Août le canon contre les deux ponts que Lesdiguieres avoit fait construire; sçavoir deux coulevrines contre celui qui étoit vis-à-vis le bois de Coise, & deux canons de moindre calibre contre celui qui étoit au-dessus, sur le chemin de Montmelian, & fit de vains efforts pour forcer nos retranchemens. Le signal ayant alors été donné du quartier des Suisses, nous fumes si vivement attaqués l'après-midi, qu'il sembloit que l'action alloit devenir générale ce jour-là. Le Colonel Ambrosio eut ordre dans le même tems, de marcher à travers le marais, avec un détachement de trois cens Arquebusiers, au quartier de Crequy. Le Capitaine Pierre André, qui étoit de garde, se croyant assez couvert par le marais, ne s'étoit point retranché de ce côté-là. L'action fut vive en trois différens endroits; mais tout l'avantage fut du côté des nôtres, qui combattoient sous leurs retranchemens. Lesdiguieres accourut au bruit par des détours; & tombant sur l'Infanterie ennemie avec sa compagnie de Cavalerie, il la tailla en piéces: la nuit separa les combattans. Les ennemis perdirent plus de quatre cens hommes, & il n'en resta sur la place du côté des François que six, du nombre desquels se trouva le Sieur Nardost, tué d'un coup de fauconneau. Il y eut beaucoup de blessés de part & d'autre; Crequy reçut un coup d'arquebuse dans le bras droit. On ne peut excuser la temérité du Duc de Savoye dans cette occasion, que sur l'avis que lui donna le Sieur de Jacob, de la retraite de notre armée, qui devoit, à ce qu'il dit au Duc, se faire pendant la nuit. Il l'avoit même assûré que du Poüet avoit déja conduit le bagage au pont de Charra. Le Duc, trompé par ce faux avis, se flatta de venir facilement à bout de gens qui pensoient plutôt à décamper qu'à se défendre. Mais il apprit à ses dépens, que Lesdiguieres étoit bien éloigné de se retirer: ce Général se tenant ferme dans son camp, avoit résolu au contraire de faire périr l'ennemi, en temporisant.

Trois jours après, le Duc de Savoye décampa, & prit son chemin par la vallée de Gresivaudan: nos soldats harcelerent son arriere-garde jusqu'à Sainte-Helene, où étant entrés, ils brûlerent la ville & la citadelle. Les ennemis userent ailleurs de represailles. Dans le même tems les nôtres ayant trouvé un gué dans l'Isere, vis-à-vis le pré où étoit leur camp, passérent la riviere au nombre de quarante chevaux, & tuerent plusieurs d'entre les ennemis, qu'ils surprirent, & entr'autres le Sieur de la Tour, riche marchand d'Argentine, & firent prisonnier Bay, Gouverneur du fort de l'Eugli.

Le Duc de Savoye bâtit un fort sur les terres de France.

Le Duc de Savoye avoit conçû le dessein de bâtir une forteresse sur les terres de France, afin d'avoir une place d'armes pour porter en Dauphiné la guerre qu'il méditoit depuis long-tems. Il commença à construire le fort de Barrault le 24. d'Août, jour consacré à S. Barthélemy, & il en donna le nom à cette forteresse, pour rappeller, suivant l'apparence, la mémoire de l'horrible massacre de tant de François, qui s'étoit fait à Paris & dans les autres villes du Royaume, le même jour, vingt cinq ans auparavant: souvenir qu'il sçavoit être odieux à notre Général.

Les-

Lesdiguieres ayant dispersé ses troupes dans les places conquises, fit faire des retranchemens sur les bords de l'Isere, pour mettre à couvert de l'ennemi le regiment du Colonel de Pasquiers, qui étoit à S. Jean de Maurienne; & retournant ensuite à Grenoble, que la peste avoit dépeuplé, il y conseilla au Parlement de se retirer pour quelques mois à Romans. Le Duc de Savoye, voyant avec chagrin que nos troupes sortoient d'Exiles pour ravager le Piémont au-delà des montagnes, avoit formé depuis long-tems le dessein de remettre sous le joug ceux des vallées, auxquels son pere avoit accordé la liberté trente six ans auparavant: il étoit poussé à cette entreprise par les reproches de sa femme, qui lui répetoit sans cesse, que sa gloire étoit intéressée à ne pas laisser les Hérétiques s'accroître dans ses Etats, lui qui les alloit attaquer dans ceux des autres.

Son expedition contre les habitans des Vallées.

Le Colonel Ponte se chargea de l'exécution, & s'étant emparé le 18. d'Août des palissades que ceux de vallées avôient faites sur le sommet & au bas du Col de Fenestrelle, il entra en même tems dans le Val S. Martin. D'un autre côté le Gouverneur de Suse se rendit maître du fort de Fenestrelle. Mais Balsac, Capitaine de ceux des Vallées, étant accouru avec sept cens Arquebusiers, repoussa l'ennemi, & lui tua beaucoup de monde. Ponte combattit pendant sept heures, au pied du retranchement d'en bas, avec beaucoup de vigueur; mais il y fut si maltraité, qu'il eût mieux aimé n'avoir point engagé le combat, que d'en sortir vainqueur.

Ceux de Pragelas ayant occupé le défilé par où les ennemis devoient les attaquer, les renverserent au premier choc, & les ayant précipités dans les rochers, ils n'en laisserent pas échaper un seul. Ponte, au désespoir de se voir répoussé, ne perdit point courage, & s'approchant de Perouse avec une grosse piéce de campagne & une coulevrine, & deux mille hommes de pied que le Duc de Savoye lui avoit envoyés, il tenta de nouveau le sort des armes; enfin il se jetta, vers la fin du mois d'Août, dans la vallée de Pragelas; le Duc de Savoye fit allumer des feux de tout côtés en signe de joye de cet heureux succès.

Lesdiguieres leur envoye du secours.

Lesdiguieres fit marcher d'Ise & d'Astres, avec deux cens hommes, au secours de ceux des Vallées, & envoya la Vilette avec une bonne compagnie d'Infanterie aux environs de Barcelonette, pour la défendre des approches de l'ennemi. La Cavalerie du Duc de Savoye fut très-maltraitée par la nôtre le 8. de Septembre. Lesdiguieres ayant appris que Sancho Salinas devoit faire des courses jusqu'à Grenoble, fit passer à gué l'Isere à Antoine de la Beaume d'Autun & à S. Jeurs, avec deux cens hommes de Cavalerie & cent Arquebusiers à cheval, qui se mirent en embuscade dans une Isle couverte d'arbres. Salinas étant passé au-delà de l'endroit où ils étoient, ils sortirent de leur embuscade, & passant l'autre bras de l'Isere, ils attaquerent l'ennemi à la Frette. S. Jeurs menoit l'avant-garde, dont le corps étoit composé de quarante soldats, escortés de dix Arquebusiers à cheval, à droite & à gauche. D'Aramont étoit à la tête de la troupe du milieu avec vingt Cuirassiers; la Beaume étoit à la queuë avec cinquante hommes armés de toutes piéces, & vingt Arquebusiers à cheval des deux côtés: Salinas surpris &

P 2 atta-

HENRI IV. 1597.

Divers échecs des Savoyards.

attaqué par S. Jeurs, fit faire alte aux siens, & tenta inutilement de ranger sa troupe: elle fut rompuë par la Baume, qui mit aussi facilement en déroute celle d'Evangelista: Il y eut deux cens hommes tués du côté des ennemis, du nombre desquels furent Evangelista, Dom Riario & Dom Probio, Capitaines de Cavalerie: Les morts ne furent point dépouillés, parce que la Baume avoit étroitement défendu aux siens de descendre de cheval avant la fin de l'action. On prit deux cens chevaux & cinquante des principaux Officiers. Salinas lui-même, Dom Jean Tocco, beau-frere de Salinas, Dom Parmenion, le Comte de Gastinat, Lieutenant de Salinas, tous Officiers des Chevaux-légers, furent faits prisonniers. Nous n'eumes que six soldats tués & quelques blessés.

Quelque tems après, le Duc de Savoye, ne pensant qu'à faire construire le fort de Barrault, plaça aux environs le regiment de la Forest & deux regimens Piémontois, avec toute sa Cavalerie qui montoit à plus de quatre cens chevaux. Lesdiguieres ayant été joint par la compagnie de Cavalerie de Philibert de la Guiche, Gouverneur de Lyon, passa l'Isere le 6. d'Octobre, & partit du pont de Charra pendant la nuit, pour attaquer la Cavalerie ennemie, qui ayant été avertie par les transfuges, étoit déja à cheval à l'arrivée de Lesdiguieres; mais cela ne l'empêcha pas d'enlever aux ennemis leurs quartiers & de s'emparer du bagage.

Peu de tems auparavant, de Foncouvertes, qui avoit amené de Languedoc un regiment, avoit été chassé de S. André, où il s'étoit retranché, par le Colonel Ferrero, à la tête de quinze cens hommes d'Infanterie, & par le Comte de Serraval, qui commandoit deux cens Arquebusiers à cheval. Crequy les surprit dans ce poste le 8. de Décembre, & en fit un grand carnage. Foncouvertes qui se trouva à cette action, y fit des prodiges de valeur, pour réparer la honte de sa défaite au même endroit. On prit neuf drapeaux aux ennemis, qui perdirent cinq cens hommes. Le Colonel Ferrero y fut tué, & Serraval fut pris. Le nombre des morts fut assez grand de notre côté, par la précipitation de nos soldats, qui s'étant jettés pour piller dans une église, où les ennemis avoient mis leurs bagages, les vivres & les machines de guerre, furent écrasés sous les ruines de ce temple, que les poudres, auxquelles le feu prit par hazard, firent sauter. Tout ce qui étoit dans cette église fut perdu par cet accident, & l'incendie se communiqua à la plus grande partie de la ville.

Succès des François sur la frontiere de Champagne.

Nos troupes firent la guerre avec succès, cette année, sur la frontiere de Champagne, à Ville-franche, ville située sur la Meuse, à sept lieuës de Sedan, entre Stenai & Dun, places du Duché de Lorraine. François I. l'avoit fait bâtir pour assûrer la frontiere, & l'avoit fait fortifier de quatre bastions. Le Sieur de Tremelet, Gentilhomme de la Province, étoit dans cette place avec trois compagnies d'Infanterie & un escadron de Cavalerie: il sçavoit que les ennemis brûloient du désir de s'en emparer depuis long-tems; le Capitaine Gaucher avoit même sollicité des soldats de la garnison de lui livrer cette place; ils en avoient averti Tremelet, qui leur permit, pour opposer la ruse à la ruse, de traiter avec Gaucher, & de

de prendre de lui de l'argent. Gaucher leur en donna, en leur en faisant espérer davantage, & convint avec eux qu'ils lui livreroient la citadelle, le 3. d'Août, qui tomboit sur un Dimanche. Henri IV. 1597.

Tremelet, informé du complot, fit avertir Claude de Joyeuse Comte de Grand-pré, Gouverneur de Mouson, Louis de Mailly de Rusmenil, Gouverneur de Maubert-Fontaine, & d'Estivaux, Gouverneur de Sedan, de s'approcher sur le soir de Ville-franche par des chemins détournés, & leur désigna, pour se mettre en embuscade, un endroit, d'où il les pria de ne point sortir, que lorsqu'on leur donneroit le signal. Gaucher, d'abord simple soldat, s'étant signalé à la tête de quelques partis sur les terres de France, s'étoit acquis la réputation d'un habile Capitaine, & avoit répandu au loin la terreur de son nom. Il espéroit acquerir une nouvelle gloire s'il venoit à bout de son entreprise.

Cet Officier s'étant mis en marche à l'heure marquée, s'arrêta à une lieuë de Ville-franche, où il fit mettre pied à terre à sa troupe, & se glissant sans bruit dans le fossé, par lequel il devoit descendre, il doubla le pas, dès qu'on lui eût donné le signal par un coup de canon. Les plus avancés des siens furent reçus dans la citadelle: dans le même tems de Rumesnil sortant de son embuscade avec sa troupe, prit en queuë les ennemis, qui enveloppés & accablés par les feux d'artifice qu'on leur lançoit, furent taillés en piéces: il y en eut cent de tués, & autant de pris, avec plusieurs chevaux: Gaucher s'étoit fait amener un cheval de main, sur lequel il se sauva dès qu'il s'apperçut qu'il étoit trahi.

Affaires de France.

Il me reste à raconter quelques faits du dedans du Royaume, & qui ne concernent que la France. Le Roi avoit donné à Henri de Bourbon-Condé, âgé de deux ans, fils de son cousin-germain Henri de Condé, le Gouvernement de Guyenne, que lui-même avoit eu avant que de monter sur le Trône, & que son pere & son ayeul maternel avoient aussi possedé. Il en avoit fait enregistrer au Parlement le Brevet, qui y fut lû cette année, oüi sur ce & y consentant le Procureur général du Roi. Louis Dolé prononça un discours à ce sujet, le 17. de Mars, & le finit par l'éloge de la prudence du Roi: en parlant de la beauté du Gouvernement de Guyenne, il donna de grandes espérances de l'heureux naturel du Prince de Condé, qui avoit alors neuf ans; & ajoûta, que le Roi avoit bien fait de mettre la Guyenne, pour l'avenir, sous la conduite d'un Prince, alors le premier Prince du sang de la maison de Saint-Louis, qui avoit érigé cette Province en Duché. En attendant que le jeune Condé fût en état d'exercer ce Gouvernement, on continua de le faire administrer par Jaques Goyon de Matignon, qui depuis quinze ans faisoit les fonctions de cette charge, avec autant d'habileté & de prudence, que de zèle & de fidélité. Il mourut cette année d'apoplexie à Bourdeaux. Le Colonel Alfonse d'Ornano lui succeda.

Ambassade du Duc de Piney à Rome.

Le Roi avoit envoyé en ambassade à Rome, dès le commencement de l'année, François de Luxembourg Duc de Piney, dont nous avons eu occasion de parler tant de fois, pour aller faire au Pape le compliment d'obédien-

HENRI IV. 1597. bédience, suivant la coûtume, & y résider quelque tems en qualité d'Ambassadeur.

Le Duc fit son entrée dans Rome par la porte Angelique, le 16. d'Avril sur le soir, accompagné des principaux Seigneurs & de la Noblesse, qui étoient allés au-devant de lui par ordre du Pape. Il fut ensuite conduit au palais d'Hercule Tassone, de la maison des Ducs de Ferrare. On avoit élevé à la porte de ce palais un Arc de triomphe.

Les armes du Souverain Pontife étoient à la droite, celles de France à la gauche; & l'écusson de l'Ambassadeur, dont la maison est célèbre dans l'univers, étoit au-dessous, avec différentes Inscriptions en Grec, en Latin & en Italien.

Le lendemain Luxembourg fut conduit au Vatican pour baiser les pieds de Sa Sainteté, avec un cortege de gens à cheval & de carosses, plus nombreux que celui de la veille: il eut ensuite audience, & Maurice Bressio, de la ville de Bresse, qui avoit déja quelquefois remplacé Marc-Antoine Muret dans cette Cour, prononça un discours. Les cérémonies étant achevées, le Pape donna un grand repas à l'Ambassadeur, & mangea dans la même chambre à une autre table. Sa Sainteté eut après le repas un long entretien avec lui, & le renvoya après l'avoir comblé d'honnêtetés.

Nouvel Arrêt du Parlement de Paris contre les Jésuites. Trois ans auparavant, le Parlement de Paris, pour venger le parricide que Jean Châtel avoit voulu commettre sur la personne du Roi, avoit donné contre les Jésuites, qui occupoient le college de Clermont, un Arrêt, qui les declaroit ennemis du Royaume, corrupteurs de la jeunesse, & auteurs d'opinions erronées qu'ils répandoient dans le public, & qui les chassoit de France. Cet Arrêt n'avoit été exécuté que dans le ressort du Parlement de Paris, qui comprend presque la moitié du Royaume, & ensuite dans l'étenduë de la jurisdiction des Parlemens de Bourgogne & de Normandie. Le Parlement de Bourdeaux & celui de Toulouse, dans le ressort desquels les Jésuites avoient un grand nombre de colleges, n'y avoient point eu d'égard. Il arriva de-là, que malgré l'Arrêt du Parlement de Paris, plusieurs personnes envoyerent leurs enfans étudier dans ces Provinces, & que plusieurs membres de la Societé se glisserent dans d'autres écoles, en changeant d'habit, comme s'ils avoient quitté la Societé (1). Les Gens du Roi, envoyés à la Cour par le Parlement, avoient souvent pressé Sa Majesté de donner une Declaration, pour enjoindre aux autres Parlemens de France de faire publier dans leur ressort l'Arrêt rendu contre les Jésuites. La chose avoit été résoluë déja deux fois dans le Conseil, mais sans aucun effet, par les intrigues des amis de la Societé qui étoient auprès du Roi. C'est pourquoi les Gens du Roi, voulant empêcher que la force de cet Arrêt ne fût entierement éludée, & pour con-

(1) Continuant ainsi d'insinuer dans l'esprit de la jeunesse, le funeste poison de leur doctrine déja condamnée. Les gens du Roi &c. *MSS du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

contribuer de tout leur pouvoir à le faire exécuter, représentèrent au Parlement l'injure que ces retardemens faisoient à l'autorité de cet illustre Corps; & ayant demandé qu'il fût défendu, sous des peines rigoureuses, aux villes, aux colleges & aux Universités, de laisser prêcher ou d'admettre aux fonctions ecclésiastiques aucuns Jésuites, ni de leur confier l'éducation des enfans, en public ou en particulier, sous prétexte qu'ils auroient quitté la Societé, la Cour rendit le 21. d'Août un Arrêt, en conformité de leur demande.

Quelque tems après, on apprit que la ville de Lyon avoit mis son college sous la conduite d'un homme, nommé Porsan, qui avoit enseigné les Humanités dans la Societé. Simon Marion, Avocat du Roi, demanda au Parlement qu'on décretât d'ajournement personnel le Prevôt des Marchands, les Echevins de la ville, & Porsan lui-même. Les premiers ayant comparu par Procureurs, & Porsan ne s'étant point présenté, ceux-ci prenant sa défense, soutinrent, que ni lui, ni eux n'avoient contrevenu à l'Arrêt du Parlement, puisque Porsan avoit quitté la Societé long-tems avant l'Arrêt du 29. Décembre 1594.

Marion fit un long discours plein de force, & ayant fait voir l'équité de cet Arrêt, il rapporta, que lorsque l'Université de Paris fit un procès aux Jésuites, il y avoit alors trente trois ans, le Procureur général & les Avocats généraux de ce tems-là avoient prévû & même dit en public, que les membres de cette Societé allumeroient un jour le flambeau de la discorde en France, & y introduiroient les Espagnols, dont ils étoient les émissaires; que cependant on avoit alors differé l'entiere décision de l'affaire, & que, par un jugement qui les avoit menagés, on les avoit soufferts pour un tems dans l'Université. Il ajoûta, que les complots des Jésuites avoient enfin éclaté au grand malheur du Royaume, par l'attentat de Jean Châtel leur éleve; que c'étoit avec justice qu'on les avoit renvoyés en Espagne, d'où ils étoient venus en France: Qu'ils avoient excité les peuples à la révolte, & corrompu les mœurs de la jeunesse: Qu'on les avoit convaincus d'avoir trempé dans l'assassinat de Henri III. & d'être les malheureux complices du parricide de Châtel: Que la Societé n'étoit point autorisée; & que des Ordres approuvés avoient été abolis pour de moindres sujets: Que l'Ordre des Templiers avoit été détruit par Philippe le Bel, & l'ordre des Humiliés depuis peu en Italie; que l'Ordre Conventuel des Franciscains avoit été dernierement éteint en Espagne; qu'on lisoit même dans les écrits de Martin d'Aspilcuete, connu sous le nom du Docteur Navarre, que le Cardinal Hosius, grand-Pénitencier, avoit décidé dans son Tribunal, qu'après l'extinction de cet Ordre en Espagne, on n'étoit pas obligé à garder les vœux qu'on y avoit faits. „ Ce témoignage non suspect d'un Espagnol doit nous apprendre, ajoûta Marion, que l'exil de la Societé rend la liberté à ceux qui y sont déja entrés, ou qui ont promis de le faire. On n'ignore pas que les Jésuites „ font quatre vœux, Porsan en a déja fait trois (1): Nourri dans les maxi-

„ mes

(1) Il y a dans le texte Latin que les Jésuites font trois vœux, & que Porsan en avoit

HENRI IV. 1597.

„ mes de la Societé, & plein de ses principes, il est à craindre qu'il n'en „ infecte ses disciples.

„ Il est vrai, ajoûta-t-il, que le peuple s'est imaginé, que les Jésuites „ sont propres à élever la jeunesse; mais le peuple juge-t-il sainement „ des choses? En effet, sur quel fondement ce préjugé est-il appuyé? „ Les Jésuites ont-ils le goût de la belle littérature? N'ignorent-ils pas „ les beautés de la langue Grecque & Latine? N'ont-ils pas une mauvaise „ méthode d'enseigner ces deux langues? Par une hardiesse inoüie jusqu'à eux, & sans exemple parmi les Théologiens qui les ont précedés, „ ils ont mutilé, défiguré & falsifié les écrits des Anciens. Leur manière d'enseigner les hautes sciences est aussi pernicieuse. Ils ont osé „ substituer de vaines subtilités à la doctrine solide d'Aristote qu'ils n'entendent pas, ou qu'ils n'expliquent jamais bien. Ils enseignent à leurs „ disciples une Philosophie aride, à l'exemple de ceux qui ont gâté les ouvrages des Anciens par de mauvais abregés. Leur but est de multiplier „ leurs colleges dans le Royaume, pour attirer à eux toute l'éducation „ de la jeunesse, pour rendre désertes ces anciennes Universités de France, qui semblables à de vastes & délicieux jardins, voyoient avant l'arrivée des Jésuites fleurir l'étude des beaux Arts, par le concours des jeunes gens de toutes les Nations, entre lesquels elle sçavoit entretenir „ une noble émulation, par les recompenses qu'elle proposoit à ceux qui „ s'y distinguoient. C'est sur les ruines de ces sçavantes Académies que „ les Jésuites veulent s'établir, pour introduire, à la place du bon goût „ & des beaux Arts, une grossiere barbarie, & une scholastique épineuse.

Marion conclut en demandant, que sans avoir égard aux exceptions proposées par les habitans de Lyon, le dernier Arrêt du Parlement du mois d'Août, fut exécuté dans le college de cette ville; que Porsan fût mis dans les prisons du Palais, pour n'avoir pas comparu, & fût obligé à répondre aux preuves qu'on apportoit contre lui.

Le Parlement rendit un autre Arrêt, le 16. d'Octobre, qui ordonna de mettre à la place de Porsan un homme capable de conduire le college, & des Professeurs non-suspects.

Guerre dans les Païs-bas.

Tandis que l'Archiduc Albert faisoit la guerre sur nos frontieres, les Etats des Provinces-Unies firent passer le Rhin & le Wahl à leur armée, sur quatre cens bateaux de toute espece, sous la conduite du Prince Maurice, qui devant assiéger Rhinberg, & ayant fait passer ses troupes à la vûë de cette ville, alla camper devant Alpen, forteresse du Comté de Meurs, que la veuve de Comte Adolfe de Newenar redemandoit. Il fit pointer deux canons contre cette place, & Bentink, Sergent-major, qui en étoit Gouverneur, avec une garnison de soixante hommes, se rendit le 8. d'Août sans se faire tirer du canon. Le Prince Maurice ayant laissé ses

bateaux

voit déja fait deux. Il paroît que c'est une faute. La Societé des Jésuites est composée d'Ecoliers approuvés & de Profès. Les premiers font trois vœux, les autres y en ajoutent un quatrieme.

bateaux & ses pontons à Wesel dans le Duché de Cléves, assiégea le même jour par terre Rhinberg, & le lendemain s'empara des bateaux des ennemis, par le moyen des siens qu'il avoit fait approcher. S'étant rendu maître d'une isle à l'opposite de la ville, il y fit dresser une batterie, qui tirant avec les canons qui étoient sur les bateaux, eut bientôt ruiné la tour du palais Episcopal qui dominoit sur le fleuve. HENRI IV. 1597.

Les assiégés se tenoient renfermés dans leurs murs, & se contentant de se défendre à coups de canon, tuoient par ce moyen un grand nombre des assiégeans. Un boulet ayant percé la tente du Prince Maurice, effleura l'habit de Sonsfelt, qui avoit été Gouverneur du Prince dans sa jeunesse, & qui étoit alors le chef de son Conseil. Le Prince Maurice fit faire en cet endroit un retranchement, à la hauteur de six pieds au-devant des tentes, pour les mettre à couvert du feu de l'Artillerie. Enfin les lignes étant achevées, & une batterie de 36. piéces ayant foudroyé le 19. d'Août, pendant deux heures, les murs, qui commencerent à s'ébranler, Snatere, Gouverneur de la place, n'espérant plus de secours de la part d'Herman Comte de Berg, qui étoit aux environs avec un camp de Cavalerie, battit la chamade sur le soir, & obtint, par l'entremise de Philippe Comte de Hohenlo, une bonne composition. Il eut la liberté de sortir avec la garnison en armes, tambour battant & enseignes déployées; d'emporter ses bagages, & d'emmener tous ceux qui étoient à sa suite. On lui accorda aussi un certain nombre de chariots, pour les conduire en Gueldre; & on permit aux habitans, au Clergé, & aux autres qui étoient attachés au Roi d'Espagne, de se retirer, s'ils le jugeoient à propos. Le Prince Maurice ne se réserva que les bateaux & ce qui apartenoit au Roi d'Espagne & à la veuve du Comte de Meurs. Les privileges & les libertés de la ville furent conservés aux habitans. Snatere pour se mettre à couvert des reproches qu'on lui faisoit, d'avoir fait si peu de résistance, en rejetta la faute sur les mutineries des soldats, qui l'accusoient à leur tour de lâcheté. Ils ne furent pas plutôt arrivés en Gueldre, qu'ils se souleverent, faute de payement, sans pourtant s'écarter entierement de leur devoir; car ils rejetterent les propositions du Prince Maurice, qui leur offroit la paye de quelques mois.

Prise de Rhinberg par le Prince Maurice.

Peu de tems après, l'Archévêque Electeur de Cologne, & le Chapitre de cette ville députerent vers le Prince Maurice, pour lui redemander Rhinberg, qui étoit de la dépendance de cet Electorat. On leur fit réponse, au nom des Etats, que la prise de cette ville leur avoit trop coûté, pour la rendre si-tôt à des gens qui la redemandoient avec tant d'empressement; & que cette place avoit porté trop de préjudice aux affaires des Etats, sur-tout en Frise, pendant que les Espagnols étoient les maîtres de Rhinberg, pour la remettre avec tant de promptitude; qu'au reste, ils avoient de justes raisons de garder cette ville (à l'exemple des Espagnols, des mains desquels on avoit bien eu de la peine à retirer Nuys & Bonn, villes du territoire de Cologne) & qu'ils attendissent un tems plus propre à la redemander.

L'Electeur de Cologne demande envain aux Etats la restitution de cette place.

La prise de Rhinberg jetta la consternation dans les villes des environs.

HENRI IV. 1597.

André Miranda, Espagnol, Commandant du fort de Camille, à deux heures de chemin de Rhinberg (ainsi appellé du nom de Camillo Sacchini, que le Duc de Parme avoit fait autrefois Gouverneur de Meurs) n'attendit par l'arrivée du Prince Maurice; mais ayant apperçu deux bateaux armés, il mit le feu dans le fort, & l'abandonna avec deux piéces de campagne qu'il y laissa: on envoya aussi-tôt des pionniers pour raser ce fort.

Prise de Meurs.

Le Prince Maurice mit une forte garnison dans Rhinberg, sous la conduite de Schaaf, & alla ensuite assiéger Meurs le 26. d'Août. Il y avoit cinq cens hommes de garnison dans la place, qu'on alla reconnoître avec grand soin. Les assiégés n'ayant point été secourus, & d'ailleurs effrayés par la prise de Rhinberg, se rendirent à des conditions honorables, après sept jours de tranchée, avant qu'on eût dressé les bateries.

Siége & prise de Grolle.

Le Prince Maurice se voyant le maître de tous les environs, & ayant fermé les passages sur le Rhin à l'ennemi, passa le fleuve à Rhinberg, & campa le 12. Septembre à la vûë de Grolle. Fréderic Comte de Berg, frere du Comte Herman, commandoit dans la place, avec dix compagnies d'Infanterie & trois cornettes de Cavalerie. Le fossé ayant d'abord été mis à sec, on fit des galeries, par lesquelles on s'avança jusqu'au pied des murs pour les miner. On dressa une baterie de vingt quatre piéces; & Jean Bouvier (habile artificier, qui périt malheureusement l'année suivante à Dordrecht, & fut la victime de son art) jetta dans la ville une grande quantité de feux d'artifice, qui embraserent la plûpart des maisons, & effrayerent beaucoup les habitans: cependant ils ne se découragerent point; ils firent de fréquentes sorties, & ne cesserent point de canonner les assiégeans. Enfin, n'espérant plus de secours, & voyant que l'assaut se préparoit, Fréderic eut ordre de se rendre. On lui accorda par le traité, de sortir avec la garnison, & d'emporter les armes & le bagage, à condition que ses soldats ne porteroient point les armes contre les Etats de Frise, ni dans l'Overyssel, pendant trois mois, mais resteroient sur la Meuse; & que les chevaux apartiendroient au Prince Maurice, qui les donna généreusement à un Capitaine de Chevaux-légers Italiens. On préta des chariots à la garnison, pour transporter les malades & les blessés; la prise de Grolle arriva le 18. de Septembre.

Prise de Breefort.

Le Prince Maurice ayant fait abattre les retranchemens de son camp, & mis garnison dans Grolle, mena son armée au commencement d'Octobre à Breefort, château situé dans l'Overyssel. Il y avoit dans cette forteresse, environnée de marais de tous côtés & de difficile accès, une garnison Espagnole, commandée par Damien Gardetta. On approcha de la place, en se couvrant de fagots, de clayes & de planches. On dressa des gabions, & on pointa vingt canons, contre les tours dont les portes étoient flanquées du côté du Levant & du Couchant. Le Gouverneur, Lorrain de Nation, refusant de se rendre, on tira quelques coups de canon: mais soit qu'il comptât sur ses forces, soit qu'il se rassurât sur la bonté des fortifications de la place, il n'en fut point effrayé. L'artillerie ayant ouvert une large bréche, les habitans demanderent trop tard à capituler. La place fut emportée d'assaut, avec perte de 70. des assiégés: le reste se sauva dans

dans la citadelle. Le Gouverneur ayant ſujet de craindre s'il s'y enfermoit avec eux, ſe cacha dans une cave, d'où il fut tiré & conduit au Prince Maurice, qui lui accorda la vie: La ville fut miſe au pillage, & preſque entierement brûlée par l'imprudence des ſoldats, qui mirent le feu, ſans y penſer, dans certains endroits cachés où ils faiſoient des recherches ; le vent porta l'incendie ſur le reſte de la ville : ceux qui étoient dans la citadelle ſe mirent à la diſcrétion du vainqueur, qui les traita avec humanité : il leur accorda la vie, & abandonna à ſes ſoldats, pour les recompenſer, la rançon des habitans, qu'il taxa à un prix modéré. HENRI IV. 1597.

Après la priſe de Grolle & de Breefort, l'armée marcha à Enſchede, grande ville peu fortifiée: la garniſon épouvantée par le malheur de Breefort, n'ayant d'ailleurs aucun ſecours à eſpérer, ſe rendit de bonne heure, vies & bagues ſauves, avec promeſſe de ſe tenir ſur la Meuſe, & de ne point ſervir contre les Etats au-delà du Rhin: cette capitulation ſe fit le 17. d'Octobre. Le lendemain l'armée ſe préſenta devant Oldenzeel, ville de la Province d'Overyſſel. Elle étoit environnée de murs & de trois foſſés, & défenduë par cinq cens hommes de garniſon, qui voulurent ſoutenir un ſiége ; mais les habitans craignant pour eux, obligerent par prieres & par menaces la garniſon à ouvrir les portes à l'ennemi, aux mêmes conditions qu'Enſchede. Autres expéditions.

Sur ces entrefaites, le Prince Maurice envoya George-Everard Comte de Solms à Otmarſum, petite ville, au ſiége de laquelle Charles de Lievin de Famars, Lieutenant d'artillerie, avoit été tué cinq ans auparavant. On prit, ou l'on reprit, avec la même promptitude Goor & d'autres forts bâtis aux environs par les Eſpagnols, qui faiſant des courſes juſqu'aux portes de Steenwic, de Deventer, de Campen, de Haſſelt & de Zwol, harceloient continuellement les habitans de la campagne. On donna ordre de les démolir à des païſans, qui s'y porterent avec ardeur.

Tous ces ſuccès mettoient à couvert des inſultes de l'ennemi les Provinces d'Overyſſel, de Friſe & de Groningue : mais la ville & la citadelle de Linghen fermoient encore par terre les chemins de Hambourg, de Breme, de Weſtphalie, d'Embden & d'Oldenbourg. Linghen a des dépendances & une juriſdiction. Les Etats, en reconnoiſſance des ſervices de la maiſon de Naſſau, donnerent cette ville au Prince Maurice, Général de leur armée, plutôt pour le dédommager des pertes que ſa maiſon avoit ſouffertes, qu'à titre de bienfait. Il y avoit dans cette place, où Fréderic s'étoit retiré après la priſe de Grolle, une garniſon de cinq cens hommes, & un grand nombre de canons. Fréderic, raſſûré par ces avantages, ſe flattoit de réſiſter à l'armée des Etats, ſur-tout aux approches de l'hyver, qui eſt inſupportable en ces quartiers à ceux qui le paſſent ſous des tentes.

Le Prince Maurice ayant quitté l'Overyſſel pour ſe rendre en Friſe, diſperſa ſes ſoldats autour de Linghen, dans les bourgs qui ſont en grand nombre dans ces cantons. Pour lui, il ſe logea dans le château d'un Gentilhomme du païs. La tranchée ayant été conduite juſqu'à la ville ſans difficulté, parce que cette place eſt toute environnée de monticules, les travail- Siége & priſe de Linghen.

HENRI IV. 1597.

vailleurs arriverent au bord du fossé, qui fut mis à sec, & s'avancerent par un soûterrain jusqu'au pied de la citadelle. Enfin le 2. de Novembre, la batterie qui étoit de vingt quatre piéces de canon, ayant foudroyé le rempart & les murs, qui étoient prêts à s'écrouler par le travail des mineurs, le Comte de Berg, désespérant de tenir davantage, capitula le 12. du même mois. Ainsi les Etats enleverent toute cette Province au-delà du Rhin à Fréderic & à Herman Comtes de Berg, auxquels le Roi d'Espagne l'avoit donnée dans ces tems de troubles, en apparence pour recompenser leur fidélité, mais au fond pour faire retomber sur eux & pour sauver aux Espagnols la honte de la perte de cette Province. Au milieu des succès (1) du Prince d'Orange, sa sœur Emilie épousa, à son insçû, le Prince Emanuel, fils d'Antoine élu Roi de Portugal.

Négociation du Roi de Danemarc pour la paix de l'Espagne avec les Etats Généraux.

L'Empereur, à la sollicitation du Roi d'Espagne, avoit engagé les Princes de l'Empire à employer leur médiation pour faire cesser les troubles des Païs-bas. Christierne Roi de Danemarc envoya cette année, à sa priere, comme on le croit, Arnoult Witfeld & Chrétien Bernekar en ambassade, d'abord en Angleterre, & ensuite vers les Etats. Les Ambassadeurs de ce Prince étoient chargés de renouveller l'alliance que Fréderic son pere avoit faite avec Guillaume de Nassau Prince d'Orange & avec les Provinces-Unies, & devoient assûrer les Etats, que Christierne ayant toûjours souhaité de faire regner la paix, non seulement dans leurs Provinces, mais encore dans toute la Chrétienté, à l'exemple de son pere, dont il avoit hérité l'affection qu'il avoit pour eux, ne cherchoit, en leur envoyant des Ambassadeurs, qu'à travailler sérieusement avec les Princes de l'Empire au grand ouvrage de la paix, qui autrefois avoit été si heureusement commencé. Ils prioient les Etats de s'ouvrir avec franchise sur leurs prétentions, & de declarer ouvertement, à quelles conditions ils vouloient traiter avec les Espagnols: Ils disoient, que le Roi de Danemarc, leur maître, n'avoit en vûë que la gloire de Dieu & le repos du monde Chrétien; qu'avant que d'entrer en négociation, il protestoit hautement, qu'il rejettoit toute condition de paix qui tendroit à détruire la liberté des Etats, ou qui pourroit donner atteinte à la Religion Protestante, dans laquelle il étoit né & avoit été élevé, qu'il avoit professée jusqu'alors, & dans laquelle il vouloit mourir avec la grace de Dieu: Qu'il avoit déja communiqué le projet de la paix, par ses Ambassadeurs, à la Reine d'Angleterre, & qu'il espéroit qu'elle se réüniroit avec lui, pour terminer, à l'avantage des deux partis, une affaire qui devôit intéresser cette Reine autant que lui, puisqu'elle leur étoit en quelque façon commune: Qu'il prioit encore les Etats, en attendant la paix, de laisser la liberté du commerce & de la navigation à ceux

(1) Toutes les villes, tous les peuples des Provinces-Unies célébroient à l'envi les succes du Prince Maurice, la voix publique l'élevoit au dessus de tous les Généraux de son siécle, lorsqu'un chagrin domestique vint troubler la joye, que lui causoit cet applaudissement général. Sur ces entrefaites sa sœur Emilie, par un caprice naturel au sexe, epousa, à son insçû, le Prince Emanuel, bâtard d'Antoine, élû Roi de Portugal. L'Empereur &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy, & Rigault.*

ceux qui n'étoient point mêlés dans cette guerre. Ils demanderent aussi, en faveur de Stein-Maltesen, Danois qui avoit été au service des Etats en Frise, qu'on corrigeât, lorsqu'on rendroit les comptes, l'erreur qui avoit été commise à son préjudice.

Réponse des Etats Généraux.

Les Députés des Etats s'étant assemblés à la Haye le 24. d'Octobre, après avoir remercié le Roi de Danemarc de l'affection qu'il tenoit de ses ancêtres pour les Etats & la maison d'Orange, rappellerent dans un long discours le souvenir de ce qui s'étoit passé autrefois de la part des Espagnols, qu'ils accuserent d'entretenir une guerre aussi onéreuse aux Etats qu'aux Princes voisins. Ils y exposerent, que l'Espagne n'avoit jamais voulu écouter aucunes propositions au sujet de la liberté & de la Religion de leurs Provinces, & que cette opiniâtreté de leurs ennemis avoit rendu inutile la conférence de S. Aldegonde & de Champigny, qui s'étoit faite en 1574. Que les Députés des Etats avoient renoüé sans succès la négociation un an après à Breda, avec le Comte de Schwartzembourg, envoyé de l'Empereur Maximilien: Que cette conférence n'avoit abouti qu'à leur refuser la liberté de conscience qu'ils demandoient, & qu'à pousser les peuples de Zélande & de Hollande à se separer des Etats: Que toutes leurs Provinces ayant fait, deux ans après, à la mort de Louis de Requesens, une ligue défensive, d'un consentement unanime, contre les Espagnols & les étrangers, le Roi d'Espagne avoit ratifié la paix de Gand, qui suivit cette union des Etats: Qu'on avoit bientôt violé cette paix: Que Dom Jean d'Autriche s'étoit emparé de Namur: Qu'il avoit rappellé dans les Païs-bas les Espagnols & les Italiens, contre la foi du traité de Gand, qui les en avoit fait sortir: Que tandis que le Baron de Selles amusoit les Députés des Etats par des propositions de paix, l'affaire de Gemblours se passoit: Que dans le même tems Malines quittoit le parti des Etats, par la trahison du Gouverneur Bours, gagné par les Espagnols: Qu'ils n'avoient pas agi de meilleure foi à Louvain, où le même Baron de Selles, à la faveur du congrès où se trouverent les Ambassadeurs d'Allemagne, de France & d'Angleterre, avoit engagé les autres Seigneurs à renoncer à l'alliance qu'ils avoient faite avec les Etats: Qu'on s'étoit servi des mêmes artifices à l'Assemblée de Cologne, où se trouvoient les Ambassadeurs de l'Empereur & des Princes de l'Empire: Qu'on n'avoit jamais pû, dans toutes ces négociations, engager les Espagnols à laisser aux Etats le libre exercice de leur Religion: Que dans la suite Boisleduc & les autres villes avoient quitté le parti des Etats par les mêmes artifices: Qu'enfin, voyant qu'on ne pouvoit traiter en sûreté avec les Espagnols, ils avoient été contraints de faire publier hautement, que le Roi d'Espagne avoit perdu ses droits sur tous les Païs-bas, & d'appeller le frere de Henri III., François Duc d'Alençon & d'Anjou, auquel ils avoient déféré unanimement la souveraineté de leurs Provinces, dont les troubles n'avoient été causés que par la tyrannie des Espagnols & par leurs entreprises sur la liberté des peuples: Qu'on connoissoit assez la cruauté du Duc d'Albe, qui ayant fait arrêter contre sa parole les Comtes d'Egmond & de Hoorn, qui avoient rendu de si grands services au Roi

HENRI IV. 1597. d'Espagne & aux Païs-bas, les avoit fait mourir injustement sur un échafaut, dans la vûë de réduire les peuples à l'esclavage, en faisant périr les principaux Seigneurs, d'établir dans ces Provinces le centre de l'Inquisition & de la tyrannie Espagnole, & d'être à portée de faire entrer des armées en Allemagne, en France & en Angleterre : Que les Espagnols couvroient toutes leurs entreprises du voile spécieux de la Religion, qu'ils paroissoient vouloir établir; mais que leur véritable dessein étoit de subjuguer le monde Chrétien, afin de venir à bout de leur grand projet de la Monarchie universelle, pour l'accomplissement duquel il n'y avoit rien de si noir, de si cruel, de si horrible, de si exécrable, qu'ils ne se permissent sans remords : Qu'on avoit de tristes preuves de ces excès affreux, par le sort déplorable de Montigny & du Comte de Berg, qu'on avoit injustement & par une barbarie énorme fait mourir en Espagne, où ils étoient allés avec l'agrément de la Gouvernante des Païs-bas, & sous le sceau de la foi publique; par la mort de tant de Seigneurs, auxquels on avoit fait trancher la tête; par le supplice de plus de vingt mille hommes qu'on avoit fait périr sans sujet par les mains des bourreaux; enfin par le malheur des villes de Malines, de Naarden, de Zutfen & de Oudewater, qui avoient été pillées & saccagées avec une cruauté inoüie, & par le massacre général de leurs malheureux habitans: Que dans ces extrêmités Dieu avoit suscité, par sa miséricorde, un défenseur de la liberté publique, en la personne du Prince d'Orange, que les Espagnols avoient enfin fait assassiner ouvertement, après avoir long-tems attenté en secret à sa vie (1): Que la perfidie de ces méchans hommes, endurcis dans le crime, n'avoit jamais paru avec plus d'éclat, que lorsqu'on s'assembloit à Bourbourg, où ils paroissoient portés à traiter sérieusement de la paix, tandis que d'un autre côté cette redoutable flote, qu'ils avoient équipée, mais que Dieu dissipa de son souffle, étoit déja en mer: Qu'enfin, après la mort de ce Pere de la patrie, le Prince Maurice son fils l'avoit remplacé avec honneur; qu'il avoit mis par son courage les Etats à couvert de la tyrannie Espagnole, & reculé leurs frontieres : Que ç'avoit été par ses avis, qu'ils avoient fait alliance avec la Reine d'Angleterre, à laquelle ils avoient promis de n'entrer dans aucune négociation avec les Espagnols, sans la consulter auparavant; qu'ensuite ils avoient fait avec le Roi de France & la Reine d'Angleterre une alliance encore plus étroite, dont ils ne pouvoient se départir, sans manquer à leur parole : Qu'ils souhaitoient que le Roi de Danemarc prît leurs excuses en bonne part, & qu'il voulût bien faire de sérieuses réflexions sur les projets ambitieux de la Nation Espa-

(1) Le 18. de Mars 1582. Guillaume Prince d'Orange fut blessé dans sa maison en sortant de table, d'un coup de pistolet, que lui tira Jaureguy, valet d'un certain Banquier, soupçonné d'avoir empoisonné Dom Jean d'Autriche. Deux ans après, le 10. de Juillet 1584. un Franc-Comtois, nommé Balthasar Gerard, émissaire des Espagnols, le tua dans sa maison d'un coup de pistolet.

pagnole, qui non contente de vouloir s'emparer des Païs-bas, avoit fait éclater le dessein, caché depuis long-tems, d'envahir la France & l'Angleterre, lorsqu'elle avoit cru l'occasion favorable: Que Christierne & les Princes de l'Empire ne devoient pas être surpris que les Etats ne se rendissent point à leurs sollicitations, parce qu'ils sçavoient que l'Espagne ne feroit jamais la paix à condition de ne point toucher à la liberté & à la Religion des Provinces-Unies. Qu'à l'égard des plaintes du Roi de Danemarc au sujet de la navigation, les Etats n'en avoient jamais ôté la liberté, & ne l'ôtoient point encore aux peuples, aux villes & aux Princes, qui étoient neutres dans cette guerre: Qu'on avoit fait raison à Stein-Maltesen & à Nicolas Stein, son frere (qui servit dans la suite sous le Colonel Schagen;) & qu'ils devoient attendre la fin de la guerre, pour être entierement payés, s'il leur étoit encore dû quelque chose; ce qui leur étoit commun avec tous ceux qui avoient servi dans cette guerre, & qui étoient convenus de ces conditions.

Les Ambassadeurs ayant reçu cette réponse, allerent trouver le Prince Maurice au siége de Linghen, pour lui offrir, suivant leurs instructions, l'amitié du Roi de Danemarc, & pour renouveller l'alliance qui avoit toûjours été entre leurs maisons. Il les reçut avec bonté après la prise de la place, & leur ayant fait à son tour de grandes offres de service & d'amitié pour le Roi leur maître, il les renvoya dans leur païs.

Ambassade du Roi de Pologne pour le même sujet.

Sigismond Roi de Pologne avoit envoyé en ambassade vers les Etats Paul Dzialinski, son Secretaire, pour les engager à faire la paix. Cet Ambassadeur étant arrivé à la Haye dès le commencement du mois de Juillet, avoit exagéré la puissance Espagnole en termes pompeux; de sorte qu'il paroissoit être venu plutôt pour menacer, que pour faire les fonctions d'Ambassadeur. Les Etats choqués du discours du Polonois, lui firent une réponse peu favorable.

L'Ambassadeur va en Angleterre; comment il y est reçu.

Dzialinski ayant ensuite passé en Angleterre, tint le même langage qu'à la Haye; & ayant fait sonner bien haut l'alliance de son Roi avec la maison d'Autriche, il ajoûta les menaces aux prieres. Elisabeth, qui avoit une élevation d'esprit & des sentimens au-dessus de son sexe, ne put souffrir l'insolence de l'Ambassadeur; & lui répondant avec une noble fierté en langue Latine, qui étoit celle dont il s'étoit servi, elle lui dit: Qu'elle ne s'étoit pas attenduë à recevoir un Héraut, pour lui faire des plaintes & des menaces; mais qu'elle avoit cru que Sigismond lui envoyoit un Ambassadeur, pour traiter avec elle: Que le Roi son maître, s'il étoit présent, ne lui parleroit pas avec cette hauteur: Que cependant, si l'Ambassadeur avoit ordre d'en agir ainsi, ce qu'elle avoit de la peine à croire, elle pensoit que le Roi ne lui avoit donné de semblables instructions, que parce que ce jeune Prince étoit encore sans expérience; & que n'étant monté sur le Trône de Pologne que par élection, & non par un droit héréditaire, il ne connoissoit pas encore la nature & l'importance des affaires dont elle avoit traité avec les prédecesseurs de ce Prince, & qu'elle pouvoit avoir avec ses successeurs: Qu'à l'égard de sa nouvelle alliance avec la maison d'Au-

HENRI IV. 1597. d'Autriche, dont l'Ambassadeur avoit fait parade avec tant de fierté, le Roi devoit se ressouvenir que les Princes de cette maison avoient été ses concurrens, & qu'ils avoient fait tous leurs efforts pour lui enlever la couronne de Pologne.

Sigismond se plaignoit, par son Ambassadeur, de ce que les privileges de sa Nation avoient été diminués sous le regne d'Elisabeth; de ce qu'on avoit empêché, contre le Droit des gens, le commerce des Polonois avec l'Espagne, & confisqué leurs biens en Angleterre. Il demanda qu'on fît cesser ces mauvais traitemens; qu'on rendît aux négocians ce qu'on leur avoit enlevé; & que les passages ne fussent plus fermés aux vaisseaux qui alloient commercer du côté de l'Occident.

L'Ambassadeur présenta son Mémoire au Conseil de la Reine, & s'excusa d'avoir parlé d'une manière offensante. Les Ministres d'Angleterre lui firent réponse: Que son arrivée avoit été très-agréable à la Reine, qui avoit toûjours regardé le Roi de Pologne comme son frere, & qui avoit toûjours eû ses intérêts à cœur: Qu'elle lui avoit donné des preuves de son affection, par les soins qu'elle s'étoit donnés à la Porte pour lui faire accorder des tréves, & même la paix, par l'entremise de ses Ambassadeurs; que cependant on ne lui avoit encore envoyé personne pour la remercier d'un si grand service: Qu'elle avoit été choquée des hauteurs de l'Ambassadeur; mais qu'elle l'avoit écouté avec patience, & lui avoit répondu comme il convenoit à la Majesté Royale: Qu'elle n'avoit donné aucun sujet aux plaintes que le Roi faisoit faire: Qu'au reste, elle n'en sçavoit pas mauvais gré à Dzialinski, qui n'avoit fait qu'exécuter les ordres de son Maître, de la part de qui elle ne devoit rien attendre de semblable: Qu'elle pensoit que ce Prince étoit mal informé, & qu'il n'avoit donné de telles instructions à son Ambassadeur, que sur de faux bruits, ou sur le rapport de gens passionnés: Que les Polonois jouissoient de la liberté du commerce en Angleterre: Qu'à la vérité on avoit beaucoup diminué les privileges que le Roi Edouard VI. avoit accordés aux Polonois qui commerçoient dans les ports d'Angleterre, parce qu'ils n'avoient pas rempli les conditions auxquelles on leur avoit accordé ces privileges; mais qu'ensuite on leur avoit permis de commercer avec les Anglois suivant les loix ordinaires: Qu'ils ne devoient pas se plaindre de n'avoir que les mêmes privileges de toutes les autres Nations, & qu'ils n'avoient aucune raison d'en demander de particuliers: Que la Reine ne pouvoit pas croire, que les Polonois fussent assez dépourvûs de raison, pour s'imaginer qu'un berger dût avoir un plus grand soin du troupeau d'un autre que du sien propre, ou qu'une nourrice méritât des éloges pour nourrir les fils d'autrui, pendant qu'elle abandonneroit ses propres enfans: Qu'il étoit vrai qu'on avoit empêché de passer les vaisseaux chargés de blé, & de munitions de bouche & de guerre; mais qu'on avoit eû de justes raisons de le faire, puisqu'ils étoient destinés à porter ces secours à l'ennemi: Que la Reine n'avoit point donné d'atteinte par-là aux privileges qui n'avoient été accordés aux Polonois dans les ports de mer, qu'à condition qu'ils ne porteroient point de vivres & de marchandises aux ennemis; condition qui depuis la mort d'Edouard VI.

VI. avoit été renouvellée : Qu'il y avoit des exemples récens de l'exécution de cette clause, de la part même des Rois de Pologne & de Suede, qui avoient fait arrêter plusieurs fois des vaisseaux Anglois, lorsque ces Princes étoient en guerre avec le Czar de Moscovie. HENRI IV. 1597.

L'Ambassadeur Polonois n'ayant rien à répondre à ces raisons, dit qu'il n'étoit venu que pour exécuter la commission dont on l'avoit chargé, & fut renvoyé avec plus d'honneur, qu'on ne lui en avoit fait à son entrée. Sur ces entrefâites, Charles Nutzel, Envoyé de l'Empereur vers les Etats, eut audiance à la Haye, le 10. de Juillet. Il avoit ordre d'engager les Etats à recevoir les Ambassadeurs de son Maître & des Princes de l'Empire, pour travailler de concert à la paix. Les Etats lui firent réponse, qu'ils prioient Sa Majesté Impériale de les excuser s'ils ne se rendoient pas à ses desirs : Que ce n'étoit point par mépris pour l'Empereur, qu'ils avoient toujours honoré comme ils le devoient, qu'ils craignoient plutôt de lui déplaire, en recevant ses Ambassadeurs, sans répondre ensuite à ses intentions : Que dans l'état présent de leurs affaires, ils avoient plusieurs motifs de ne pas faire la paix : Que l'alliance qu'ils venoient de contracter avec le Roi de France & avec la Reine d'Angleterre, en étoit un des principaux ; que par cette raison ils ne pouvoient entamer une affaire de cette importance, sans les en informer, & sans avoir leur consentement.

Les Etats Généraux donnent audiance à l'Envoyé de l'Empereur.

Cependant le Roi de France voyant que l'hiver devenoit plus rigoureux, abandonna le siége de Dourlans, pour se retirer au cœur de ses Etats, comptant que la paix se feroit par le moyen de Villeroi, qui s'étoit abouché avec Richardot. Il dispersa ses troupes aux environs d'Amiens ; & laissa Henri de Montmorency devant cette place, pour commander sur la frontiere. D'un autre côté Dominique de Vic, Gouverneur de la place, faisoit abattre les retranchemens de notre camp, réparoit les bréches de la ville, & se hâtoit de faire bâtir la citadelle, dont on avoit tracé le plan.

Le Roi abandonne le siege de Dourlans.

Le Cardinal Albert, dont les troupes avoient été battuës en différens endroits, se flatoit de conclure bientôt la paix avec nous, pour pouvoir ensuite réünir toutes ses forces contre les Etats. Pendant ce tems-là, on travailloit en Espagne à rétablir les finances du Roi, qui étoient en fort mauvais état, par les payemens qui avoient été supprimés, comme nous l'avons dit. En même tems on recruta les regimens, que les défaites & les maladies avoient affoiblis. Le regiment du Marquis de Trevico, réduit à un petit nombre de soldats, fut incorporé dans celui d'Alonso d'Avalos, quoiqu'il fût plus ancien que ce regiment. Trevico, qui étoit alors absent, ne put s'opposer à ce changement. Ce qui restoit de ses soldats fut divisé en quatre compagnies, dont on donna le commandement au Comte Fréderic Paccioti, à Marcel del Giudice, à Fabrice Santomango & à Louis Zerbinati. Les troupes Napolitaines se plaignirent de ce qu'on leur imputoit la défaite de leurs compatriotes à Turnhout, & à Hulst, où ils s'étoient défendus en braves gens ; & de ce qu'on incorporoit, contre toute équité, un regiment ancien dans un nouveau, par une faveur déplacée.

HENRI IV. 1597.

Tentative inutile de l'Archiduc sur Ostende.

On mit les troupes en quartier d'hiver. L'Infanterie Flamande & Espagnole fut envoyée en Artois & dans le Hainaût, avec la plus grande partie de la Cavalerie. On fit hiverner les troupes Italiennes dans la Flandre & dans la Campine. Il y avoit en tout seize compagnies, dont on en envoya sept à Herentals, sous la conduite de Jean-Pierre Gabo, Sergent-major, & trois à Dieſt, commandées par les Capitaines Louis Reina, Vespasien Maggi & César Bonnetti; les autres allerent à Tillemont. On avoit manqué Ostende peu de tems auparavant. La Province de Flandre, ravagée par la garnison de cette place, avoit offert de fournir tout ce qui étoit nécessaire pour en faire le siége; & le Cardinal Albert s'étoit rendu à Bruges, pour animer par sa présence dans le voisinage de cette ville, ceux qui devoient l'assiéger; mais n'ayant pu venir à bout de faire entrer des vaisseaux dans le port, pour fermer les passages de la mer, & ayant perdu deux cens de ses meilleurs soldats, ils abandonna l'entreprise, & reprit le chemin de Bruxelles vers la fin du mois de Novembre, pour y conclure son mariage avec l'Infante d'Espagne. François de Mendoza avoit apporté dans cette ville, avec d'autres ordres dont il étoit chargé, les articles de ce mariage, qui fut célébré le 2. du mois de Décembre, pendant que Calatagirone alloit & venoit, pour tâcher de faire assembler de part & d'autre les Commissaires, afin de travailler à la paix.

Révolution dans la Suede.

Il y eut cette année en Suede une grande révolution; & l'héritier légitime fut dépouillé de ses Etats, qui passerent en d'autres mains. Sigismond Roi de Pologne, & Roi de Suede par droit de succession, avoit confié le gouvernement de ce Royaume au Prince Charles, son oncle paternel. Charles, Viceroi de Suede, avoit fait recevoir dans l'Assemblée des Etats la Confession d'Augsbourg, à l'exclusion de toute autre communion. Le Roi de Pologne, voyant tout ce qui se tramoit contre ses intérêts sous prétexte de Religion, gagna quelques-uns des Grands du Royaume, & des premiers Magistrats. Il envoya ensuite des députés en Suede, pour se plaindre, mais avec menagement, des entreprises de son oncle. Ces démarches du Roi aigrirent les partisans de Charles, & déplurent à ce Prince, au point qu'il se démit du gouvernement, dont le Roi son neveu l'avoit revêtu l'année précedente dans les Etats généraux de Sudercopen. Cependant il le reprit ensuite, à la priere des Etats, qui le presserent de s'en charger, afin que Charles dût son autorité plutôt au consentement général de la Nation, qu'au Roi, qui ne manqueroit pas d'approuver l'abdication de son oncle.

Assemblée des Etats à Arboge.

Le Prince, nommé Régent par les Etats, convoqua pour le 18. de Février une Assemblée à Arboge, & lui donna dans les lettres de convocation les titres d'Assemblée de la Concorde & de la Constance. Un grand nombre de Seigneurs, craignant d'offenser le Roi, ne voulurent point y aller; il ne s'y trouva qu'un Sénateur. Sigismond défendit d'y assister, sous peine de se rendre coupable du crime de lèze-Majesté. Les partisans de Charles répandirent un Manifeste, dans lequel ils exposoient, qu'il étoit permis, par les loix du Royaume, aux Vicerois de Suede, d'assembler & de tenir les Etats, lorsque l'intérêt de la Nation le demandoit; que d'ailleurs on y avoit

été

été forcé par une nécessité pressante, & pour détourner les dangers qui menaçoient l'Etat. Ils y protestoient d'abord, que ce n'étoit point dans la vûë de s'écarter de la fidélité dûë à la personne sacrée du Roi, ni pour donner atteinte à la Religion, ou pour rien faire au désavantage de la patrie; qu'on étoit bien éloigné de penser à introduire des nouveautés; & que tout le but de cette Assemblée étoit de faire exécuter les reglemens des Etats de Sudercopen.

Henri IV. 1597.

Suivant ces protestations, on arrêta à Arboge, que de toutes les différentes communions, il n'y auroit que la Confession d'Augsbourg, reçuë quatre ans auparavant dans l'Assemblée d'Upsal, dont le libre exercice seroit permis dans tout le Royaume; & qu'il n'y auroit que la chapelle du Roi qui seroit privilegiée, lorsque Sa Majesté viendroit dans ses Etats. On y renouvella ensuite le serment de fidélité à Sigismond; on ratifia de nouveau les reglemens de Sudercopen; & chacun promit de faire contre ceux qui s'y opposeroient tous ses efforts, pour les faire observer inviolablement. Ensuite on résolut d'envoyer une ambassade au Roi, pour le prier de venir au plutôt dans son Royaume, afin d'en appaiser les troubles par sa présence. En attendant la venue de Sigismond, ils reconnurent Charles pour Viceroi; & l'ayant pressé de se charger, comme auparavant, du gouvernement de l'Etat, ils arrêterent que personne n'auroit un pouvoir supérieur ou même égal au sien, & que ce Prince seroit seul à la tête des affaires, jusqu'à l'arrivée du Roi. Enfin, ils donnerent six semaines de délai à ceux qui ne se trouvoient point à cette Assemblée, pour declarer s'ils vouloient ratifier ce qu'on avoit arrêté à Sudercopen & à Arboge: Que s'ils refusoient d'y souscrire, ils seroient regardés comme des brouillons, & retranchés du corps de l'Etat: On y donna au Prince Régent le droit de les punir, en lui recommandant de prendre garde que l'Etat ne souffrît de ces divisions.

Le Prince Charles est nommé Viceroi.

Les députés qui tenoient cette Assemblée, s'unirent au nom de la Nation, pour se mettre à couvert de l'insulte des factions opposées, en declarant, que ce n'étoit point leur dessein de conspirer contre leur Roi, ni de donner atteinte à la fidélité qu'ils reconnoissoient devoir au tribunal souverain, ou de troubler l'union qui lioit ensemble les membres du Corps de la justice. Ces Etats se tinrent le 5. du mois de Mars.

En consequence de ces reglemens, Charles, après avoir renvoyé les députés somma les Sénateurs, qui ne s'étoient pas trouvés à l'Assemblée, de declarer s'ils recevoient ce qu'on avoit arrêté dans les Etats de Sudercopen & d'Arboge. Ils avoient d'un côté la colere du Roi à craindre, s'ils se rendoient; & de l'autre, on les alloit regarder comme des ennemis de l'Etat. Dans cette fâcheuse alternative, les uns prirent le parti de gagner la frontiere, pour y attendre l'arrivée du Roi, les autres se retirerent en Danemarc & en Norvege; il y en eut enfin qui allerent au-devant du Roi. La Noblesse & les Provinces prêterent le serment de fidélité au Prince Régent, qui s'empara de Stokholm, capitale de la Suede, & d'Helsingbourg, sans aucune résistance de la part de la garnison, ni d'Eric, fils de Gusta-

Un grand nombre de Sénateurs quittent la Suede.

 ve,

HENRI IV. 1597.

Le Régent s'empare de presque toutes les places fortes du Royaume.

ve, Gouverneur de la place. Cette ville, qui est située à l'Occident sur la côte, à un port de mer, dont Charles se saisit en même tems.

Eric de Sparre, Chancelier du Royaume, s'enfuit avec sa femme & ses enfans en Schonen, & se retira à Swanholm, chez Gabriel de Sparre, son parent. Charles entra avec la même facilité dans Calmar, qui est la seconde place forte du Royaume: il auroit rencontré plus de difficultés, si l'Amiral Nicolas Fleming, à qui le Roi avoit confié la garde de la place, ne fût mort sur ces entrefaites. Ainsi Charles se vit maître en peu de tems de la Suede, à l'exception de la forteresse de Finlande & de la ville d'Abow. Les garnisons, qui avoient été mises par l'Amiral Fleming dans ces deux places, demeurerent fidèles au Roi. Cependant Charles en forma le siége; & il écrivit dans le même tems aux habitans de Revel, de recevoir les reglemens de Sudercopen & d'Arboge, & de le reconnoître pour leur Roi. Mais au lieu de lui faire réponse, ils envoyerent ses lettres à Sigismond en Pologne.

Il joint la politique à la force.

Charles, pour joindre la politique à la force des armes, faisoit courir le bruit, qu'il n'agissoit que pour la Religion, pour le service du Roi, & pour les intérêts de l'Etat. Il fit en même tems, dans la vûë de donner plus de croyance à ces bruits, équiper une escadre de huit vaisseaux, qui s'avança par ses ordres jusqu'à Dantzic, pour passer en Suede le Roi Sigismond. Ce Prince étoit alors trop accablé d'affaires pour quitter la Pologne, quand même il n'eût pas regardé cette démarche comme un effet de l'ambitieuse politique de son oncle. Il résolut donc de ne paroître dans ses Etats qu'à la tête d'une armée, pour ranger les rebelles à leur devoir, & faire respecter la Majesté Royale, dans un Royaume dechiré par les factions; c'est pourquoi il remit à l'année suivante son départ, qui fut encore retardé par les ravages que la peste fit à Lubec, à Hambourg, à Brunswic, à Magdebourg, & dans les autres villes de la basse-Saxe. Elle cessa enfin, par une grace spéciale de la bonté divine, à Rostoc, où elle avoit emporté huit cens personnes pendant les mois d'Août & de Septembre.

Différend entre l'Empereur & la Reine d'Angleterre.

Il survint encore, pour comble de maux, une cherté de vivres, causée par la cupidité des marchands, qui faisoient transporter les bleds dans les païs étrangers, & par l'avidité des Magistrats, qui voulant s'engraisser du malheur des peuples, mettoient les denrées à un prix excessif. Il y a apparence que les différens qui s'éleverent entre les Allemans & les Anglois dans les villes Vandaliques, au sujet du commerce, firent différer le départ de Sigismond. On avoit souvent porté des plaintes à l'Empereur & à la Diéte contre les Anglois, qui non contens d'avoir aboli ou diminué les privileges de la Compagnie de la mer, avoient encore attiré tout le commerce à eux, au préjudice des autres marchands, & qui s'étant d'abord établis en grand nombre dans la partie Orientale de Frise, avoient ensuite passé à Staden, ville du païs de Bremen, & s'étoient approprié les profits du commerce, que les seuls négocians Allemans en retiroient avant cette monopole des Anglois, qui blessoit le Droit des gens. On s'étoit plaint encore de ce que la Reine d'Angleterre avoit fait entrer

trer dans la Manche du Nord, qui étoit sous la protection de l'Empire, une flote, pour se saisir des vaisseaux marchands qui venoient de Lubec & des autres ports, sous prétexte que ces vaisseaux étoient chargés de munitions de guerre pour les ennemis de l'Angleterre : Qu'elle n'avoit point eu d'égard aux plaintes que plusieurs Ambassadeurs lui en avoient faites au nom de l'Empereur & de la Compagnie de la mer.

L'Empereur, irrité contre les Anglois, donna contre eux, le premier d'Août, à la sollicitation de Mendoza, un Edit à Prague, pour leur défendre tout commerce dans ses Etats, avec ordre de sortir dans six mois des terres de l'Empire, & sur-tout de Staden. Il envoya des ordres aux Electeurs, de tenir la main à l'exécution de cet Edit ; & donna pouvoir au Procureur général du fisc de le faire exécuter dans toute l'étenduë de l'Empire.

Elisabeth informée de ces ordres rigoureux, sçachant d'ailleurs que les Princes de l'Empire y avoient moins de part que les Espagnols, qui faisoient servir la facilité de l'Empereur à leur vengeance particuliere, envoya sur le champ des Ambassadeurs à la Diéte & à l'Empereur, qui étant encore trop irrité, les renvoya, sans vouloir rien accorder à la Reine d'Angleterre. Elle ordonna de son côté aux marchands Anglois, de quitter Staden, & d'emporter leurs effets dans leur païs ; & elle usa de représailles contre les Allemans qui commerçoient à Londres. Les Magistrats de Staden demanderent inutilement, que l'Edit de l'Empereur ne fût point exécuté à la rigueur, ou qu'on en différât l'exécution. Les Anglois s'étant assemblés, se retirerent à Middelbourg, capitale de la principale Isle de Zélande, & y établirent le centre de leur commerce.

Mariage du Roi de Danemarc.

Quelque tems après, Christierne IV. du nom, Roi de Danemarc, qui avoit été couronné à Copenhague au commencement de l'année, épousa le 27. de Novembre à Hadersleben Anne-Catherine, fille de Joachim de Brandebourg, Administrateur de Magdebourg.

Troubles dans la Hongrie.

Il n'y eut pas cette année de grands mouvemens de guerre dans la Hongrie. Les troubles que les peuples y causerent, donnerent plus de peine, que la guerre contre le Turc n'y donna d'occupation. Les païsans, foulés par le passage continuel des troupes, & reduits au désespoir par les garnisons, qui sous prétexte qu'on ne les payoit pas, pilloient de tous côtés, s'étant déja soulevés en Autriche, se revolterent tout-à-fait cette année, & mirent à leur tête George Bruner, homme de basse extraction. Ils garderent d'abord des mesures ; & tout se passa de leur part sans effusion de sang. On se partagea en trois bandes, pour faire la récherche dans les maisons, de village en village ; on obligeoit ceux qu'on rencontroit, de prendre parti ; & le butin qu'on faisoit dans les forts, & dans les autres lieux, se partageoit également. Ceux qui étoient convaincus d'avoir volé ou pris quelque chose de force, étoient sévèrement punis ; on ne consommoit que ce qui étoit nécessaire à la vie ; ils avoient la précaution de faire des inventaires de toutes ces choses, afin de dédommager ceux à qui elles apartenoient, si ces troubles s'appaisoient par une autre voye que par celle de la guerre. On obligeoit enfin ceux qui avoient pris parti, à découvrir les sujets de plaintes

HENRI IV. 1597. Revolte des païsans d'Autriche.

tes qu'ils avoient, afin de les constater, & d'en envoyer les preuves à l'Empereur.

Ils se plaignoient entre autres choses, de ce qu'étant accablés d'impôts, & reduits à l'esclavage par la Noblesse, ils n'étoient pas en état de fournir à toutes ces exactions, & qu'ils ne pouvoient labourer ni ensemencer les terres, pendant qu'on les détournoit de leurs travaux: Qu'il faloit avant tout, donner aux Seigneurs la troisième partie du produit de toutes choses: Qu'ils n'en étoient pas cependant moins exposés au pillage des soldats. Ils ajoûtoient, qu'ils ne refusoient point de payer les tributs qu'on levoit pour faire la guerre aux Turcs, à laquelle ils étoient prêts d'aller, & de suivre leurs Seigneurs.

Ces plaintes, qui furent d'abord justes en apparence, lorsque ces païsans n'employerent que la priere, devinrent un crime d'Etat, dès qu'ils eurent pris les armes. Ils passerent des menaces à la désobeïssance, & de la révolte à la violence. Ils obligerent leurs Seigneurs à quitter leurs maisons, dans la crainte d'un mauvais traitement, & chargerent de chaînes des hommes revêtus de dignités respectables. Ces troubles ne pouvoient arriver dans des circonstances plus fâcheuses, à cause du voisinage des Turcs; c'est pourquoi l'Empereur se hâta d'envoyer de bonne heure des Commissaires en Hongrie, pour éteindre un feu déja trop allumé.

Les peuples ne s'éloignerent point des voyes d'accommodement, à condition qu'on ne leur feroit pas un crime d'avoir pris les armes, & qu'on remedieroit aux maux qui avoient causé leur revolte. On leur fit une réponse, à laquelle ils ne s'étoient point attendus: voyant qu'on faisoit déja marcher des troupes contre eux, ils ne voulurent plus rien écouter, & ne prirent conseil que de leur désespoir. L'opiniâtreté & la fureur de ces malheureux furent plus ou moins grandes en différens endroits; car ceux qui habitent au-dessous de la forêt de Bohême, & qui avoient pris les armes les premiers, rentrerent dans leur devoir, après avoir été avertis de la part de l'Empereur: mais ceux des bords du Danube rallumerent le feu de la rébellion avec plus de fureur qu'auparavant, quoiqu'ils eussent promis de ne plus remuer. Le Colonel George Colonich marcha contre eux, & en tua cinq cens près de Gravenek; ayant brûlé le bourg de Straffen, il fit périr dans l'incendie plusieurs de ces revoltés, leur femmes & leurs enfans.

La fureur des mutins se rallentit par ce châtiment, & on leur pardonna, à condition qu'ils se tiendroient en repos. Ils ne garderent pas long-tems leur promesse: & craignant qu'on ne leur fît porter la peine de leur révolte, & d'ailleurs au désespoir de se voir toûjours en bute aux mêmes véxations, ils prirent une seconde fois les armes, & chercherent de tous côtés ce qui étoit nécessaire pour faire la guerre. Ils allerent d'abord à Pulkha en Autriche, & demanderent qu'on leur remît la ville. S'étant ensuite approchés de Lilefeld, où il y avoit un célebre monastere, ils mirent la ville au pillage. De-là leur armée marcha vers Sampelka, & demanda que les habitans ouvrîssent leurs portes, avec promesse d'y entrer comme des amis, protes-

protestant que ce n'étoit pas contre l'Empereur qu'ils avoient pris les armes, mais seulement pour se faire rendre justice. Les habitans demanderent du tems pour deliberer sur la demande des rebelles, qui redoublerent leurs instances. On leur fit réponse, qu'on n'étoit pas assez d'accord dans la ville sur ce qu'on devoit faire, & qu'il faloit y penser mûrement; que pour eux, ils feroient bien de mettre bas les armes.

Punition des Chefs de ces mutins.

Cette réponse mit l'armée en fureur. On investit la place, & les habitans se préparerent à la défense. Le Comte de Serin choisit une nuit obscure, pour épouvanter davantage les assiégeans, & s'étant approché de leur camp avec un détachement, il y jetta l'épouvante, & le remplit de confusion. La frayeur leur ayant grossi le nombre des soldats du Comte, dans cette consternation ils décamperent avant le jour, & se retirerent de devant Sampelka avec tant de précipitation, que leur rétraite ressembloit à une déroute. Les plus sensés d'entre ces rebelles conseillerent à leurs compagnons, déja ébranlés par cette disgrace, de punir les auteurs de la révolte, pour réparer leur faute de bonne heure. On se saisit donc de plusieurs de ces mutins. Il y en eut un qui se tua d'un coup de couteau qu'il se donna dans le ventre, pour se derober à la honte du supplice. On fit mourir les autres, après leur avoir fait endurer toutes sortes de tourmens.

Guerre contre les Turcs.

Ces troubles étant appaisés, Bernestein, Palsy, & les autres Chefs, voulant tenir leurs soldats en haleine, en attendant les renforts qui devoient leur arriver, s'assemblerent pour concerter les moyens de surprendre la ville de Tottis (1), dont les Turcs s'étoient emparés trois ans auparavant. Suivant les résolutions du Conseil, on fit embarquer à Comar les troupes & les machines de guerre sur des bateaux, qui descendirent le Danube jusqu'à Almasie, où les pluyes, & un vent violent qui s'éleva, obligerent les soldats de rester pendant la nuit & le jour suivant. On plaça des sentinelles, pour empêcher les batteurs d'estrade d'avertir l'ennemi. Ensuite, trois soldats qui sçavoient la langue Turque, eurent ordre de s'approcher à cheval des murs de Tottis, au milieu de la nuit: on les fit suivre par des Artificiers, qui conduisoient sur un chariot une machine infernale: on donna aussi des échelles à des soldats pour escalader les murs pendant que la machine feroit son effet. Bernestein se mit à la queuë avec un détachement, pour voir ce qui arriveroit.

Prise de Tottis.

Les soldats s'étant avancés jusqu'au pied des murs de Tottis, la sentinelle Turque leur demanda de quel païs ils étoient: ils répondirent qu'ils étoient de Javarin, & qu'ils venoient de Bude, pour aller trouver Soliman, Gouverneur de Javarin, auquel ils apportoient des vivres qu'Achmet leur avoit vendus; que s'étant trouvés fatigués du chemin, ils prioient la sentinelle de les laisser reposer pendant quelque tems. La sentinelle ne s'y opposa point, & les engagea même à ne pas partir de si grand matin, afin de pouvoir parler au Gouverneur de la place. Les soldats repartirent, que c'étoit bien leur intention, & qu'ils avoient des lettres à lui remettre. Bernestein s'étant approché pendant cet entretien, fit avancer la machine sur le pont. La senti-

(1) Autrement *Totte*, ou *Dotis*.

HENRI IV. 1597. fentinelle demanda alors, pour quelle raifon on faifoit approcher ce chariot. On lui fit réponfe, que c'étoit pour éviter la rencontre des Heiducs, qui faifoient des courfes en ces quartiers, & pour être plus en état de fe défendre, en cas d'attaque pendant la nuit. Les Artificiers ayant difpofé la machine, y mirent le feu: elle fit fauter les portes avec un fracas horrible, & brifa le pont-levis. En même tems les Impériaux jetterent un pont fur le foffé, pendant que d'autres efcaladoient les murs, en faifant du bruit en différens endroits, pour divifer les forces de la garnifon, & l'écarter de la bréche que la machine avoit faite. Les Turcs furpris ne combattirent que foiblement & s'enfuirent de tous côtés: les Huffars en prirent quelques-uns qui s'étoient jettés dans le foffé pour fe fauver. Il n'en entra dans la tour de la citadelle qu'un petit nombre, qui fut enfin pris ou paffé au fil de l'épée. Le Gouverneur tomba avec fa famille entre les mains de Berneftein, qui ayant d'abord rendu des actions de graces à Dieu de cet heureux fuccès, mit une forte garnifon dans la place, & fe retira, après l'avoir fournie de vivres. La prife de cette ville arriva le 10. de Mai.

Prife de Papa.

L'armée alla enfuite à Papa, ville fituée au-deffous d'Altenbourg, où Maximilien d'Autriche avoit affemblé fes troupes au nombre de vingt quatre mille hommes. Nadafdy & Colonich, qu'il envoya reconnoître les chemins, rencontrerent deux cens Janiffaires, qu'ils taillerent en piéces: il ne s'en fauva que cinquante, dont quelques-uns même furent faits prifonniers, & conduits à Maximilien. On affiégea Papa le 13. d'Août, & l'artillerie ayant renverfé les fortifications, Morsburg & Rufwerm furent commandés pour l'affaut: les affiégés le foutinrent avec vigueur, & repoufferent les affaillans. Le bruit qui fe répandit, que l'armée des Turcs s'approchoit, redoubla l'ardeur des affiégeans, qui emporterent enfin la ville dans ce premier feu. La garnifon fe fauva dans la citadelle, d'où on lui permit de fortir vies & bagues fauves, pour l'empêcher de faire mourir deux cens efclaves Chrétiens qui y étoient enfermés.

Les Flamans & les Wallons ne pouvant fouffrir qu'on leur arrachât une proye qu'ils dévoroient déja des yeux, fe jetterent dans la citadelle, contre la foi du traité, & fe mirent à piller. Le Colonel Eder mena deux compagnies contre eux, pour les contenir; mais les Turcs craignant de tomber entre les mains du foldat acharné au pillage, & n'étant pas raffurés par la préfence d'Eder, fortirent de la citadelle fans ordre, & retomberent dans un autre danger. Car les foldats ayant trouvé dans leurs poches quelques piéces d'or, c'en fut affez pour les dépouiller; & ceux qui firent de la réfiftance, furent maffacrés. Colonich eut beaucoup de peine à conduire en lieu de fûreté, avec une efcorte de cent cinquante hommes, le Bacha de Papa. Hoffkirchen fut mis dans la citadelle avec quelques foldats. Pendant que ces foldats cherchoient les tréfors qu'ils s'imaginoient qu'on avoit cachés dans la tour de la citadelle, le feu prit aux poudres qui étoient deffous; la tour fauta en l'air, & les enfevelit prefque tous fous fes ruines. On courut après les Turcs, qu'on foupçonnoit de cette perfidie, parce qu'ils ont coûtume d'en ufer ainfi; mais ils apporterent de fi bonnes raifons pour s'en difculper, qu'on les renvoya fans

sans leur faire de mal. La citadelle fut beaucoup endommagée, & on perdit toutes les munitions de bouche. Hoffkirchen fut dangereusement blessé. Henri IV. 1597.

Après la prise de Papa, qui avoit coûté si cher, on résolut dans le Conseil de guerre d'aller assiéger Javarin. L'armée partit pour cette expédition le 13. de Septembre, & Maximilien campa dans le même endroit, où Sinan, Général Turc, avoit campé deux ans auparavant. La garnison fit une sortie dès les premières approches, & tailla en piéces quelques soldats qui s'étoient trop avancés. Vincent de Gonzague Duc de Mantouë, qui n'avoit point d'autre motif dans cette guerre que la Religion & l'honneur, courut grand risque de perdre la vie. Ce Prince étant allé reconnoître les murs avec une poignée de Cavalerie, fut presque enveloppé par les Turcs, & Colonich eut bien de la peine à le dégager de ce mauvais pas. Les habitans voyant qu'on vouloit sérieusement les assiéger, éleverent à la hâte en deux jours, dans la ville, proche la porte qui regarde Belgrade, un cavalier d'une hauteur prodigieuse. On plaça au-dessus une baterie, qui tirant sans relâche, incommodoit beaucoup les assiégeans. Les Imperiaux ne se rebutant pas pour cela, travailloient avec ardeur à des mantelets pour se couvrir, élevoient des tours, faisoient d'autres machines de guerre, construisoient des ponts, poussoient la tranchée, & n'oublioient rien pour presser le siége. Siége de Javarin.

Pendant ce tems-là Palfy envoya deux compagnies du côté de Bude, par différens chemins, pour couper les secours qui pourroient venir aux assiégés, & pour apprendre des nouvelles certaines des desseins de l'ennemi. L'un de ces partis ayant rencontré deux cens Turcs endormis, en tua la moitié; le reste s'enfuit & fut taillé en piéces par l'autre compagnie. Ces deux troupes revinrent au camp chargées de butin; ce qui fit naître aux soldats l'envie de s'exposer davantage. Ils sortirent du camp en plus grand nombre que la première fois, & rencontrerent, entre Vicegrade & Pest, des Janissaires qui alloient à Javarin. Les Turcs s'enfuirent à la vûë des Allemans qui alloient tomber sur eux, & passerent le Danube sur des barques dont ils se saisirent. On les poursuivit jusqu'au camp des Tartares, qui ne s'attendant point à cette attaque, furent aussi taillés en piéces: les vainqueurs se rendirent les maîtres du camp, & y ayant fait un butin considerable, ils s'en retournerent avec plusieurs Chrétiens, qu'ils tirerent de l'esclavage. Exploits des troupes Chrétiennes.

La garnison du Mont Saint-Martin (1) sortoit de son côté en parti, & enlevoit ceux qui alloient au bois & au fourage. Bernestein fut commandé pour aller l'assiéger avec une poignée de soldats, & s'approcha de la place, que les Turcs abandonnerent aussi-tôt: ils sortirent par la porte de derriere & se sauverent dans la forêt voisine. Tandis qu'on se battoit ainsi de part & d'autre, sans beaucoup de succès, on apprit dans le camp, que l'armée Turque s'approchoit, & qu'elle étoit beaucoup plus forte que l'armée Impériale; ce qui surprit les Chefs, qui n'avoient pas compté que toutes

(1) En Allemand *Martinsberg*.

Le siége est levé.

tes les troupes de l'ennemi pussent se rassembler en si peu de tems. On leva donc le siége avec précipitation, pour éviter d'en venir à une bataille générale, que l'ennemi n'auroit pas manqué de livrer, si l'on se fût arrêté plus long-tems devant la place. Cette retraite avoit encore un autre motif aussi pressant: on craignoit d'attirer au cœur de la Hongrie, & ensuite de l'Allemagne, l'ennemi qui ne manqueroit pas de se mettre aux trousses de l'armée, si l'on attendoit pour se retirer qu'il fût arrivé. On brûla une grande partie du bagage, afin d'être moins embarrassé, & pour que les Turcs n'en pussent profiter. La garnison s'étant apperçûë de la retraite des assiégeans, sortit, & massacra sans pitié les malades & ceux qui s'étoient arrêtés. Ceux qui échaperent à la mort, furent faits esclaves.

Les Turcs reprennent Tottis.

Ce départ précipité occasionna encore un autre malheur. Les Turcs, voyant que l'armée Chrétienne n'étoit plus à portée de donner du secours à Tottis, assiégerent cette place, dans laquelle Christophle Weida commandoit avec une garnison de trois cens hommes. Il soutint plusieurs assauts avec beaucoup de vigueur, & remplit le devoir d'un brave Gouverneur, malgré la supériorité des forces de l'ennemi. Mais les mines ayant fait sauter un bastion, & renversé un grand pan de muraille, il prit ses mesures de bonne-heure, & se rendit aux instances de la garnison, qui sortit par les derrieres de la place pendant la nuit, comme on l'avoit résolu dans le Conseil de guerre, & marcha vers le Danube. Le lendemain les Turcs ignorant leur départ, monterent à l'assaut, & trouvant la place abandonnée, virent bien qu'on les avoit trompés. L'armée Turque reprit le chemin de Bude, après avoir réparé les bréches & laissé dans la ville une bonne garnison. Maximilien s'étoit retranché à Vizza, pour être de loin spectateur de ce que feroit l'ennemi. Il y eut quelques pour-parlers de tréve entre les deux armées, mais sans effet.

L'Empereur se défie du Prince Sigismond Bathori.

Il y a apparence que les fréquentes revoltes des Janissaires à Constantinople empêcherent les Turcs de rien entreprendre de considerable cette année. L'Empereur ne fut pas moins embarassé au sujet de Sigismond Bathori Waivode de Transilvanie: on lui fit entendre, que ce jeune Prince léger & inconstant se repentoit des engagemens qu'il avoit pris avec la maison d'Autriche, & d'avoir entrepris la guerre contre l'avis des Grands de son Etat. Bathori s'étoit rendu à Prague le 17. de Février avec quarante chaises de poste, pour y recevoir le collier de l'Ordre de la Toison d'or des mains de l'Emperenr, qui représentoit le Roi d'Espagne dans cette cérémonie: les Espagnols avoient trouvé ce moyen de contenter la vanité de ce Prince, pour se l'attacher. Il avoit repris, après plusieurs conférences secretes, le chemin de ses Etats, vers la fin du mois de Mai, avec de grandes promesses de la part des Impériaux, qui le laisserent partir sans lui donner ni argent, ni troupes. On lui avoit fait espérer de lui envoyer au plutôt 6000. hommes de Cavalerie & d'Infanterie; mais Sigismond, voyant qu'on n'exécutoit point ces promesses, fut sur le point de rompre ses engagemens. Malgré ses irrésolutions, il envoya le 12. de Septembre, à la sollicitation de Carillo & d'autres partisans de la maison d'Autriche, un détachement

tachement sur la frontiere Turque, pour ravager les environs de Belgrade, & pour rompre le pont qui est sur la Save, devant cette ville. Il marcha lui-meme vers Lippa, & s'étant approché de Temeswar, il en forma le siége, que la rigueur de l'hiver le força bientôt d'abandonner. Il se retira, après avoir repris aux environs quelques châteaux de peu d'importance. HENRI IV. 1597.

Gilbert Génébrard, Auvergnac, de l'Ordre de S. Benoît, mourut cette année, âgé de plus de 60. ans, à Semur en Bourgogne, où il avoit un Prieuré d'un revenu considerable; il avoit long-tems enseigné la langue Hébraïque, avec un grand concours de monde, au college Royal à Paris. On lui avoit donné l'Archévèché d'Aix pendant les troubles de la Ligue; mais n'ayant point eu la nomination Royale, il fut obligé de quitter sa dignité, aussi-tôt que la paix eût été faite: il a donné un grand nombre d'écrits remplis d'érudition en tout genre; il écrivit aussi pour la défense du Royaume: mais il regne dans ses ouvrages trop d'aigreur & de partialité. Sa manière d'écrire ne répondoit point à la douceur de ses mœurs. Mort de Gilbert Génébrard.

Suffride Petri, de Leuwarden en Frise, mourut aussi cette année. Petri ayant étudié la langue Grecque à Louvain dans sa jeunesse, s'appliqua dans la suite à traduire en Latin les Ouvrages des anciens Auteurs Grecs. Les Etats de Frise le chargerent de réchercher les antiquités, l'origine, les colonies, la noblesse, les libertés & les droits de leur Province, où ils l'avoient attiré. Mais se livrant trop à son imagination, & voulant remonter trop avant dans l'Antiquité, il mêla des fables dans son Histoire, & en fut blâmé par plusieurs Sçavans. Ubo Emmius a écrit ensuite la même Histoire avec une fidélité & une exactitude admirable; ensorte qu'on peut dire, que Petri n'a point écrit cette Histoire avant Emmius, mais qu'il lui a seulement fourni des mémoires. Lorsque les troubles des Païs-bas commencerent à s'élever, Petri, qui aimoit la paix, se retira à Cologne, où il entra dans les Ordres sacrés après la mort de sa femme. Il jouissoit d'un repos tranquille, lorsqu'une hidropysie l'emporta au mois de Février: il n'avoit pas encore soixante & dix ans. Vibrandus Auskema, son compatriote, fit son oraison funèbre. De Suffride Petri.

Gabriel Paleotti, de Bologne, âgé de près de 75. ans, mourut à Rome au mois d'Août. Il étoit grand Jurisconsulte, profond Théologien, d'une vie exemplaire, & recommandable par la régularité de ses mœurs; il passa, sans aucun reproche, par tous les dégrés d'honneur de la Cour Romaine, & ayant ensuite été élevé à la dignité de Cardinal, par le Pape Pie IV., il eut un grand nombre de voix dans le Conclave, après la mort de Sixte-Quint: les écrits qu'il a donnés dans l'élevation de sa fortune, ont rendu son nom célèbre à la posterité. De Gabriel Paleotti.

Quelque tems après, vers la fin d'Octobre, mourut à Rome dans le célibat, âgé de 50. ans, Alde Manuce ou Manucci (car c'est ainsi qu'il se fit appeller dans la suite, prétendant tirer son origine d'une illustre maison de Florence.) Il étoit fils de Paul, petit-fils d'Alde, & arriere-petit-fils d'Alde le Romain, dont les ancêtres répareront les maux que la barbarie D'Alde Manuce.

HENRI IV. 1597. des siécles précedens avoient causés à la république des Lettres. Alde Manuce avoit lui-même enseigné les humanités à Bologne avec un grand concours. Il rendit un grand service à la republique des Lettres, en publiant les ouvrages de ses peres & les siens, qui feront passer son nom à la postérité la plus reculée.

De François Patrici. François Patrici étoit mort à Rome dès le 6. de Février à l'âge de 67. ans. Il étoit de Clissa, ville de la domination Venitienne en Dalmatie, & se disoit originaire de Sienne. Il s'adonna à la Philosophie, après avoir étudié à fond les langues Grecque & Latine. Sa hardiesse à débiter des systêmes qu'il avoit inventés, & à expliquer les anciens Philosophes autrement que les autres, lui attira un grand nombre d'ennemis, aussi-bien que ses dissertations sur la Philosophie des Péripateticiens, & sa nouvelle Philosophie universelle, qu'il avoit mise au jour six ans auparavant à Ferrare, où il étoit alors. Sa Philosophie ayant été mise à l'Index, il se retracta quelque tems avant sa mort. Patrici avoit enseigné la Philosophie de Platon pendant dix sept ans à Ferrare. Le Duc Alfonse, second du nom, l'avoit honoré de son amitié. Le Pape Clément VIII., qui s'étoit servi autrefois de lui, lorsqu'il eût été mis sur la Chaire de S. Pierre, l'ayant fait venir à Rome, lui donna de grosses pensions. Patrici publia dans cette ville en Italien son Livre, intitulé *Les Paralleles Militaires*. Il a composé plusieurs autres ouvrages, qui sont restés entre les mains de ses amis, & qui n'ont point vû le jour.

De François Raphelenge. François Raphelenge, né à Lanoi dans le territoire de Lille en Flandre, mourut aussi cette année le 20. de Juin, à l'âge de 58. ans. Raphelenge, ayant épousé la fille de Christophle Plantin, travailla long-tems à l'Imprimerie sous les yeux de son peau-pere. Il quitta dans la suite Anvers pour aller s'établir à Leiden. Il étoit trés-sçavant, même au rapport de Scaliger, dans les langues Orientales. Il avoit aussi enseigné avec applaudissement la langue Arabe. Le Dictionaire sur cette langue, qu'il avoit composé avec tant de soin & d'application pendant sa vie, parut après sa mort.

De Commelin. Commelin, autrement dit S. André, François de Nation, est le dernier des Gens de Lettres dont je rapporterai la mort sous cette année, il abandonna la France pour se retirer à Geneve & ensuite à Heidelberg. Commelin rendit de grands services à la république des Lettres, en mettant au jour plusieurs ouvrages des anciens Auteurs Grecs, qui n'avoient point été imprimés jusqu'alors. Il donna toutes les Oeuvres de S. Athanase, & une grande partie de celles de S. Chrysostome, & suppléa lui-même à ce qui manquoit dans ces ouvrages. Il fut enlevé à la fleur de son âge, sur la fin de l'année, & recommanda en mourant, à ses enfans, de s'adonner au même genre de travail.

Il mourut dans cette même année un grand nombre de Princes & de Princesses. Gunilla, seconde femme & veuve de Jean III. Roi de Suede, mourut au commencement d'Octobre à Stokholm. La mort de cette Princesse fut suivie, le 20. de Novembre, de celle d'Elisabeth, sœur de Jean III. & veuve de Christophle Duc de Meklenbourg. La Duchesse de Savoye

voye (1), Catherine, Infante d'Espagne, qui avoit eu un si grand nombre d'enfans, étoit morte à Turin, dès le commencement du mois de Novembre.

Mort d'Alfonse Duc de Ferrare.

La maison d'Este, si illustre en Italie, fut éteinte par la mort d'Alfonse, second du nom, Duc de Ferrare, fils d'Hercule second & de Madame Renée de France (2). Au moins la Cour de Rome le prétendit ainsi. Il restoit néanmoins encore de cette maison un Prince, appellé César, fils d'Alfonse & de Julie de la Rovere, fille du Duc d'Urbin. Le Pape & les Cardinaux avoient toûjours regardé César comme inhabile à succeder au Duché de Ferrare, parce qu'Alfonse son pere étoit issu du commerce du Duc Alfonse premier avec une femme du commun.

Affaire de la succession au Duché de Ferrare.

Le dernier Duc avoit long-tems sollicité les Papes Sixte-Quint & Clément VIII. & avoit même offert des sommes considerables, & tenté toutes sortes de moyens pour obtenir, en faveur de César d'Este, son parent, l'investiture du Duché de Ferrare, qui étoit depuis si long-tems dans sa maison. On avoit toûjours refusé de lui accorder cette grace, sous prétexte que la Bulle de Pie V. que les Papes ses successeurs ratifioient avec serment au jour de leur Sacre, étoit contraire à sa demande. Alfonse n'ayant pû réussir, avoit donné à César d'Este les villes de Reggio, de Modene & de Carpi, & ses autres domaines relevant de l'Empire, que les Empereurs Maximilien & Rodolfe avoient mis dans la maison d'Este; il l'avoit encore nommé légataire universel de ses biens meubles, qui ayant été accumulés par un grand nombre de Princes dans la plus ancienne Principauté d'Italie, devoient être considerables. Son dessein étoit, de rendre César assez puissant, pour qu'il pût se maintenir dans le Duché, & pour s'en faire donner un jour l'investiture qu'on lui refusoit si injustement.

Alfonse étant venu à mourir sur la fin de Septembre, à l'âge de 64. ans, César d'Este suivit d'abord les conseils du feu Duc, & fit paroître la même fermeté. Il avoit pour lui le peuple & la Noblesse, qui avoient conçû de grandes espérances du nouveau Prince, comme il arrive toûjours. Ils étoient d'ailleurs accoûtumés à la domination de la maison d'Este. César de son côté, pour augmenter cette affection qu'on lui portoit, faisoit toutes sortes de caresses à la Noblesse, & combloit le peuple de ses bienfaits, abolissoit des impôts, & en diminuoit d'autres. Le Clergé seul étoit en secret dans les interêts du Pape, en attendant l'évenement pour se declarer.

Dans ces circonstances, César voulant tenter la fortune, envoya vers les Princes de l'Europe des Ambassadeurs, & prit les armes & le titre de Duc de Ferrare. Le Comte Jerôme Gilioli, l'un des Grands du Ferrarois, partit pour l'Ambassade de Rome. Le Pape (3), à la vûë des titres que César prenoit, se mit fort en colere, & jettant les lettres que l'Ambassadeur lui avoit présentées, lui donna ordre de se retirer, & refusa dans la suite de lui donner audience. Il eut beau protester que César ne cherchoit qu'à con-

(1) Femme de Charles-Emanuel.
(2) Fille de Louis XII. & d'Anne de Bretagne.
(3) Clément VIII.

HENRI IV. 1597. contenter S. S. qu'il demandoit pour toute grace, qu'Elle voulût bien lui donner audience, & nommer des Commissaires de concert avec le sacré College pour examiner l'affaire: le S. Pere demeura infléxible, & Gilioli fut obligé de s'en retourner.

Traité entre le Pape & César d'Este. Tout sembloit se préparer à la guerre: le Pape fit lever quatre regimens avec un corps de Cavalerie, qu'il donna ordre à Cajetan de conduire dans le territoire de Bologne, pour commencer la guerre. Ensuite on jugea à propos de se servir des censures ecclésiastiques contre le Duc de Ferrare. C'est pourquoi on le somma pendant trois jours de marché par un cri public, de se venir prosterner aux pieds du Pape: n'ayant point comparu, il fut excommunié, & on fit afficher la Bulle d'excommunication dans toutes les ruës & sur les portes des églises des villes voisines. César n'en fut point épouvanté; & ayant fait marcher des troupes dans le Bolonois, elles battirent celles du Pape dès la première rencontre; mais voyant que l'affection des Princes ses parens se réfroidissoit à son égard, il écouta ses amis, qui lui conseillerent de prendre les voyes d'accommodement, & de ne pas tenter le sort des armes contre le Pape, alors appuyé des forces de la France.

Après plusieurs allées & venuës vers le Cardinal Aldobrandin, qui étoit resté à Faënza, on termina cette affaire au commencement de Janvier. Les conditions du traité furent, que César, sa femme, ses gens, & tous ceux qui l'avoient suivi dans cette guerre, seroient absous des censures ecclésiastiques: Que le Cardinal Aldobrandin, Légat du Pape, n'entreroit dans Ferrare que le 30. de Décembre: Qu'on n'inquiéteroit aucun Ferrarois au sujet de ce qui s'étoit passé: Que César resteroit en possession des domaines qui ne rélevoient point du S. Siége, & des francs-aleus venant de son chef, de quarante mille ducats de revenu annuel, & des autres biens qu'Alfonse lui avoit donnés, qui étoient du même revenu: Qu'il auroit les jardins des fauxbourgs & les vergers du Duc Alfonse, à l'exception de ceux qui étoient sous les murs de la ville: Qu'il prendroit la moitié de toutes les armes & de l'artillerie: Qu'il leveroit tous les impôts du Duché de Ferrare jusqu'à la fin de Janvier: Qu'il garderoit son argent & ses pierreries, aussi-bien que ceux qui voudroient le suivre: Qu'il pourroit emporter tous les titres & papiers qui ne regardoient point le S. Siége: Que le Cardinal Légat nommeroit ceux qui examineroient ces papiers, afin que tout se fît dans la regle & sans surprise: Que César pourroit se choisir une jurisdiction pour se faire payer par ses débiteurs: Que dans ses autres affaires, il seroit obligé de reconnoître le Juge de Ferrare: Que la Chambre Apostolique lui fourniroit tous les ans, 15000. sacs de Sel des magasins de Cervia, francs & exempts de tout impôt: Qu'il conserveroit (1), en vertu de ce traité, le droit de Patronage sur les Abbayes de Pomposa & de Buondeno, & leurs dépendances (dont le revenu étoit de 13000. ducats) que son frere Alexan-

(1) *L'Article 7. du traité est conçû ainsi:* Que lui, ses héritiers & ses successeurs seulement demeureront dans la possession du droit de patronage sur la Prevôté de Pomposa & la Cure de Buondeno, avec leurs dépendances, DUPUY.

Alexandre possedoit: Qu'on lui rendroit les marais du territoire de Carpi de 3000. ducats de revenu, dont l'Eglise de Bologne étoit en possession: Qu'il nommeroit à l'Evêché de Carpi: Qu'il auroit à Rome le même rang que le Duc Alfonse y avoit eu: Que le S. Siége le prendroit sous sa protection, & le maintiendroit envers & contre tous dans ses domaines mouvans de l'Empire: Que ses domaines qui n'avoient point de jurisdiction seroient mis en franc-aleu: Que César de son côté vendroit au S. Siége les biens qu'il possedoit dans le Duché de Ferrare, ou du moins une partie, dont le prix seroit reglé par des Commissaires nommés de part & d'autre: Que ceux enfin qui voudroient le suivre, pourroient disposer de leurs biens.

HENRI IV. 1597.

On envoya ces articles au Pape, qui les ratifia par une Bulle en présence des Cardinaux, qu'il avoit assemblés; il versa même des larmes de joye, au sujet de la paix qu'on venoit de conclure. Ces troubles élevés à contretems dans le sein de l'Italie, & dont l'évenement étoit incertain, avoient extrêmement chagriné le S. Pere, qui auroit bien mieux aimé envoyer des troupes en Hongrie contre les Turcs, que de les employer à répandre du sang, pour arrêter un incendie qu'il auroit voulu éteindre de toute autre maniére. Il voyoit encore avec douleur que les ennemis du S. Siége, toûjours prêts à fronder la Cour de Rome, ne manqueroient pas de se saisir de l'occasion qui se présentoit.

Le Pape ratifie le traité.

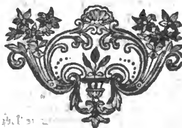
En consequence du traité, le Cardinal Aldobrandin s'approcha de Ferrare, avec mille chevaux & cinq mille hommes d'Infanterie, dans le tems dont on étoit convenu. La Noblesse alla au devant de lui en cérémonie, à six milles de la ville, avec le Grand-Vicaire de l'Evêque. Le Prélat vint lui-même en procession avec son Clergé recevoir le Légat à la porte de la ville; vingt quatre jeunes gens des meilleures maisons de Ferrare, vêtus superbement, portoient un dais devant le Légat. Cajetan distribua en différens endroits l'Infanterie, qui entra la premiére dans la ville. Une partie de la Cavalerie fut postée dans la grande ruë vis-à-vis l'église cathédrale, & l'autre devant la citadelle. Trois cens enfans environnerent le Cardinal dès qu'il fut entré dans Ferrare, & firent retentir par leurs acclamations le nom de l'Eglise & du Pape, auquel ils souhaitoient de longues années. Ils demanderent à haute voix, qu'on chassât de la ville, comme des excommuniés & des pestes de l'Etat, les Juifs, qu'Alfonse avoit ouvertement protégés.

Le Cardinal Aldobrandin prend possession de Ferrare au nom du S. Siége.

Le Cardinal entouré par ce cortege passa sous des arcs de triomphe, pour aller rendre de solemnelles actions de graces à Dieu dans la cathédrale; ensuite avant que de se rendre au palais qu'on lui avoit préparé, il alla voir Lucrece d'Este qui étoit malade; cette Princesse étoit sœur du dernier Duc, & femme de François-Marie Duc d'Urbin. Enfin, on tira les canons & l'on alluma des feux de joye dans toute la ville. Aldobrandin, voulant rendre sona rrivée agréable aux Ferrarois, confirma la remise que César d'Este avoit faite des impôts, & en ôta beaucoup d'autres pour soulager le Peuple. La ville envoya vers le Souverain Pontife

HENRI IV. 1597. tise des députés, qui firent une magnifique entrée dans Rome. Ils furent conduits à l'audience par deux Evêques, & ayant prononcé une harangue, ils prêterent le serment de fidélité à Sa Sainteté pour l'avenir. Le Pape les combla de bienfaits, & confirma les immunités & les privileges dont ils joüissoient, & leur fit de magnifiques promesses. Enfin ils reprirent le chemin de Ferrare. On leur avoit fait espérer que le S. Pere iroit bientôt faire son entrée dans leur ville.

Fin du cent dix neuvième Livre.



HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT VINGTIE'ME.

SOMMAIRE.

Congrès de Vervins. Voyage du Roi en Bretagne. Réduction de Dinan, du Plessis-Bertrand, & de la tour de Sesson, à l'obéïssance de ce Prince. Sur la nouvelle de la marche du Roi, le Duc de Mercœur fait partir la Duchesse son épouse pour se rendre auprès de ce Prince. Réduction de Craon & de Rochefort à l'obéïssance de Henri. Il va voir en passant la Reine Louise. Pardon accordé par ce Prince aux S. Offanges. Traité conclu avec le Duc de Mercœur. Edit donné en faveur de ce Duc. Il vient saluer le Roi à Angers. Mariage de César de Vendôme avec la fille du Duc. Le Roi se rend à Nantes. Il envoye en Angleterre un Ambassadeur extraordinaire, au sujet du traité de Vervins. Les Ambassadeurs des Etats Généraux se rendent en France à la même occasion. Conclusion de l'Edit de Nantes. Suite du congrès de Vervins. Obstacle mis à la négociation par le Marquis de Lullin, Ministre du Duc de Savoye. Conclusion du traité. On y comprend le Duc de Savoye. Les parties se remettent à l'arbitrage du Pape pour les points contestés. Publication de la paix à Paris & à Bruxelles. Suite de la guerre de Savoye. Siége d'Aiguebelle par les Savoyards. Charles de Crequy tente d'y jetter du secours. Il est battu & fait prisonnier. Prise du fort de Barrault par Lesdiguieres. Ratification du traité de Vervins. Ordonnance contre le port des armes. Contrat de mariage entre Madame Catherine & le Duc de Bar. Arrêt du Parlement de Paris contre Guillaume Roze, Evêque de Senlis. Assemblée du Clergé. Ses demandes. Réponse du Roi. Requête présentée au Roi par les Jésuites au sujet de leur rétablissement. Arrêt du Parlement de Paris rendu à leur occasion contre Louis-Juste de Tournon, Sénéchal d'Auvergne. Arrêt contraire du Parlement de Toulouse. Entrevûë du Roi & du Légat. Départ de ce Prélat pour l'Italie. Mort de Philippe II. Roi d'Espagne. Portrait de ce Prince. Réfléxion sur son regne. Ses obséques. Son oraison funèbre. Mort d'Anne d'Autriche Reine de Pologne, de Jean-George Electeur de Brandebourg, de Richard de Baviere, de Fréderic de Sultzbach, de Philippe de Baviere, de Théodore Grand-

Duc de Moscovie. Révolution arrivée à cette occasion dans ce vaste Empire. Boritz, frere de la Czarine est soupçonné d'avoir empoisonné le Czar. Le peuple de Moscou demande qu'il se mette à sa tête pour gouverner l'Empire. Refus affectés de Boritz. Il accepte enfin la couronne. Son couronnement. Morts illustres; de Benoît Arias Montanus; d'Abraham Ortelius; de Joachim Camerarius; de Dominique Lampson, & de Henri Etienne.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Les Actes de Pacification; Les Mémoires de Montmartin; Les Edits publiés; Le Journal militaire de Lesdiguieres; les Actes du Parlement de Paris; Antoine Errera; Le Testament de Philippe II; David Chytrée; Les Rélations de Moscovie.

Henri IV. 1598. Congrès de Vervins.



TOut paroissoit en France disposé à la paix. Le Cardinal Alexandre de Medicis (1), qui étoit depuis deux ans dans ce Royaume en qualité de Légat du Pape, avoit souvent cherché les moyens de nouer une conférence. Enfin, après que le Roi eût repris Amiens, Calatagirone & Villeroi ayant conféré plusieurs fois ensemble, & avec Jean Richardot; il fût arrêté, que le Congrès se tiendroit à Vervins en Vermandois, dans le mois de Janvier. Outre le Cardinal de Medicis, François de Gonzague, qui avoit été Général des Cordeliers, & qui étoit alors Evêque de Mantouë & Nonce du Pape, & Calatagirone, Pompone de Bellievre, qui avoit déja paru dans plusieurs ambassades, & Nicolas Brûlart de Sillery, Président au Parlement de Paris, se rendirent à Vervins, comme Plénipotentiaires du Roi. Jean Richardot, premier Président du Conseil privé de Flandre, Conseiller au Conseil d'Etat & de la guerre, Jean-Bâtiste de Taxis, Commandeur de S. Jaques & Conseiller au Conseil d'Etat & de la guerre, & Louis de Verreyken, Audiencier, premier Secretaire & Trésorier des Chartes, s'y rendirent ensuite pour le Roi d'Espagne.

Les Plénipotentiaires disputerent d'abord sur la préseance. Les Rois de France avoient incontestablement ce droit; mais quoique personne n'en eût jamais douté, Philippe néanmoins l'avoit fait contester à Rome, & sur-tout dans le Concile de Trente, où les Espagnols, qui étoient les plus puissans en Italie, obtinrent une place separée des autres Ministres, pour ne point paroître ceder le pas aux Ambassadeurs de France, qui firent alors leurs protestations.

De

(1) On l'appelloit ordinairement le Cardinal de Florence.

De crainte que cette contestation ne rompît la conférence que les deux partis avoient tant desirée (1), on convint que le Cardinal de Medicis se placeroit au milieu de la salle, sur une estrade élevée, & sous un dais: Que Gonzague, Nonce du Pape, seroit à la droite du Cardinal, & que Richardot, Taxis, & Verreyken se mettroient après le Nonce du Pape. Bellievre se plaça sur la gauche, mais immédiatement après le Cardinal. Par cet arrangement, il étoit d'un dégré au-dessus du Ministre Espagnol; ensorte que si d'un côté les Ambassadeurs de France perdoient quelque chose de leurs droits, en cedant la droite aux Espagnols; de l'autre ils paroissoient toûjours conserver la préséance, en se plaçant au-dessus d'eux. (2). Calatagirone, & Gaspard de Geneve Marquis de Lullin, qui étoit intervenu au nom de Charles-Emanuel Duc de Savoye, avoient leurs places hors des rangs, lorsqu'on les admettoit aux conférences. Elles durerent pendant quatre mois, sans que les Plénipotentiaires pussent s'accorder entr'eux.

Affaires de Bretagne.

Pendant ce tems-là, les Etats de Bretagne firent supplier le Roi de venir dans leur Province. Gaspard de Schomberg Comte de Nanteuil, qui y soutenoit les intérêts du Roi avec beaucoup de zèle, fit tous ses efforts pour engager les Etats à donner les sommes d'argent qu'ils avoient promises, & sans lesquelles il représenta qu'il étoit impossible que le Roi, dont les finances étoient épuisées, entreprît le voyage de Bretagne.

Le Duc de Mercœur, par une lenteur qui lui étoit naturelle, perdoit inutilement le tems, & sous différens prétextes n'avoit pas fait de réponse précise à Jean du Mas Sieur de Montmartin, que le Roi lui avoit envoyé. Ainsi Schomberg prit le parti d'aller lui-même trouver le Roi, pour lui exposer l'état des affaires, & le presser de partir auplutôt.

Le Roi prend la résolution d'aller en Bretagne.

D'un autre côté, les Protestans, qui depuis deux ans étoient assemblés à Châtelleraut, demandoient au Roi la même chose, & le prioient de venir terminer, par sa présence & son autorité, une affaire qu'on avoit tant de fois agitée, & dont la conclusion avoit toûjours été remise. Le Roi jugea prudemment que sa présence étoit nécessaire, pour terminer l'affaire du Duc de Mercœur & celle des Protestans, & qu'il étoit de son intérêt de finir l'une & l'autre; mais suivant le conseil de Schomberg, il aima mieux aller en Bretagne. Il donna donc des troupes d'élite à Henri de Montmorency, Maréchal de France, qui étoit à Amiens, afin de garder la frontiere, & de veiller à tout ce qui pourroit arriver pendant le Congrès. Il

(1) On prit un parti dont tout le monde pouvoit être content, du moins pour un tems. On convint que le &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

(2) Il est vrai cependant, qu'au lieu de conserver à nos Rois le droit qui leur appartient, il sembloit que par ce menagement on eût mis une espece d'égalité entre les deux Couronnes. C'est du moins ainsi que bien des gens, & les Espagnols eux-mêmes en jugerent. Calatagirone &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Martbe, Dupuy & Rigault.*

HENRI IV. 1598. Il laissa le gouvernement de Paris à François de Bourbon Prince de Conty. Enfin il donna le commandement de l'armée, qui étoit déja en marche, & qu'il devoit bientôt suivre, à Albert de Gondy Duc de Retz, le plus ancien des Maréchaux de France.

Réduction de Dinan à l'obéissance du Roi.

Le Roi donna des ordres secrets à du Mas de Montmartin, par lesquels il lui défendit de promettre aucune tréve aux députés du Duc de Mercœur (qui devoient se rendre à une conférence) qu'après s'être instruit des dispositions des habitans de Dinan, & du parti qu'ils prendroient. Jean d'Avaugour Sieur de S. Laurent étoit dans la citadelle de cette ville, dont la bourgeoisie le haïssoit. Ainsi le Marquis de Coasquin, Gouverneur de S. Malo, ville peu éloignée de Dinan, avoit engagé le Maréchal de Brissac de venir le trouver avec ses troupes. Le Baron de Molac prit les devants, & fut joint par Jaques Comte de Montgommery avec sa compagnie de Cavalerie. Les bourgeois de Dinan avoient déja pris les armes, & s'étoient mis à couvert du feu de la citadelle, par un rempart qu'ils avoient élevé. Dès que le Maréchal de Brissac fut arrivé, il donna ordre à Montmartin, Mestre de camp, de marquer les quartiers pour les Chefs, & posa des gardes & des sentinelles dans tous les endroits avantageux. Le Marquis de Coasquin fit venir de S. Malo deux piéces de canon. Magnan, qui avoit soin de l'artillerie pendant la maladie de Maineuf, fit placer deux coulevrines sur une des tours de la ville, & cinq grosses piéces de canon en d'autres endroits.

Le frere utérin de du Bordage s'étoit enfermé dans la citadelle avec deux cens hommes de garnison. Se voyant pressé de si près, & n'ayant aucune espérance d'être secouru, il demanda de bonne-heure à s'aboucher avec Montmartin, & ils convinrent ensemble des articles de la capitulation. Les conditions furent, que le Gouverneur sortiroit avec tous les effets qui lui apartenoient, & qu'il seroit escorté jusqu'à Lamballe: Que ses soldats pourroient aussi sortir avec leurs mousquets, mais la méche éteinte, & que Charles d'Argentré, Président au Présidial de Rennes, & du Poüet, resteroient prisonniers de guerre. La Planche avoit été deux fois fait prisonnier, & s'étoit échapé, contre la foi qu'il avoit engagée. Il soutenoit cependant, qu'il avoit retiré la parole qu'il avoit donnée de rester prisonnier; ainsi on convint dans la capitulation, que pour juger ce différend, il seroit remis entre les mains du Maréchal de Brissac. Cela se passa le 2. de Février. On accorda aux assiégés un délai de trois jours, au bout desquels ils s'obligerent de rendre la citadelle, s'il ne paroissoit aucun secours. Après l'expiration du délai, ils remirent la place. Le Baron de Molac en obtint le gouvernement, & on y mit en garnison la compagnie de la Chevallerie.

Brissac se rend maître du Plessis-Bertrand & de la tour de Sesson.

Le Maréchal de Brissac marcha ensuite contre le Plessis-Bertrand, qui ouvrit ses portes à l'approche de l'armée. La prise de la Tour de Sesson, qu'on assiégea aussi-tôt après la reddition du Plessis-Bertrand, fut plus difficile, parce que cette place étoit plus fortifiée; mais elle ne put résister, & se rendit.

Cependant Montmartin, après la prise de Dinan, se mit en chemin avec

avec un passeport que le Roi lui avoit donné, & une escorte de quelques gardes que le Duc de Mercœur lui avoit envoyés, & qui pressoient fort sa marche; mais il fût arrêté par la garnison de Dol, & il y eut même un de ses gardes tué. Quoiqu'il assûrât qu'il alloit trouver le Duc de Mercœur, & qu'il en prît à témoin tous les gardes qui l'accompagnoient; cependant le Gouverneur de la place ne le crut qu'avec peine, & ne le relâcha qu'après qu'il eût juré de se remettre entre ses mains, si la chose étoit autrement. Ce contre-tems retarda son arrivée à Nantes.

HENRI IV. 1598.

Dès qu'on sçut que le Roi approchoit, le Duc de Mercœur demanda à Montmartin des passeports, & fit prendre les devants à Marie de Luxembourg sa femme, à Charles de Bourneuf, Evêque de Nantes, & à Valentin de la Pardieu, Gouverneur de Machecou, la plus forte place du païs de Retz. La Duchesse de Mercœur voulut entrer dans Angers, mais on lui fit l'affront de lui en refuser l'entrée; ensorte qu'elle fut obligée de se retirer au Pont-de-Cé.

Voyage du Roi en Bretagne.

Le Roi étant à Thoury en Beausse, où il passoit pour aller en Bretagne, reçut le 21. de Février les députés de Pierre le Cornu Sieur du Plessis-le-Cosme, qui occupoit Craon en Anjou, & le château de Mont-jan dans le Maine, & qui avoit pris l'allarme sur la nouvelle de l'arrivée du Roi. Ces députés furent reçûs favorablement, & obtinrent des conditions très-avantageuses, en faveur de la prompte soûmission de ce Gentilhomme. Le Roi confirma pour lui en particulier l'amnistie déja accordée par les autres Edits, & lui pardonna tout ce qu'il avoit fait, comme n'ayant agi que par un motif de Religion. On lui laissa le gouvernement de Craon. Le Roi défendit expressément à ses Procureurs, de faire aucune poursuite contre lui, & lui pardonna le meurtre du Baron de Criquebœuf, le sac du château de Mont-jan, l'horrible assassinat de Louis Hurault de Villeluysan, qui sous Henri III. avoit été tué en trahison le jour de Pâques même, dans la chapelle de la place, & tous les homicides & autres crimes énormes qu'il avoit commis.

Le Roi va voir en passant la Reine Louise.

Le Roi passa par Orleans, Blois, Amboise & Chenonceaux, où il salua la Reine Louise de Lorraine, veuve de Henri III. à laquelle il fit espérer, qu'il traiteroit avec bonté le Duc de Mercœur son frere, s'il vouloit agir de bonne-foi, & profiter des offres qu'on lui faisoit. Le Roi étoit encore à Chenonceaux, lorsque le premier de Mars les Saint-Offanges, freres, appellés, l'un François de Hurtault, & l'autre Amaury de la Houssaye, traiterent avec le Roi, par l'entremise de Guillaume Fouquet de la Varane. Ces deux freres étoient maîtres de Rochefort, place forte apartenant à la maison de la Trimouille, & située vers le confluent de la riviere de Mayenne & de la Loire. Ils y avoient mis une nombreuse garnison, & faisoient continuellement des courses sur la riviere, au-dessus & au-dessous de Rochefort. Ils venoient piller jusqu'aux portes d'Angers, & toute la Province avoit eu beaucoup à souffrir de leurs brigandages pendant neuf ans.

Jean Masson, ou le Maçon, fils de Jean Masson, ancien Procureur du Roi à Angers, étoit avec les Saint-Offanges; cet homme ayant été

 accusé

HENRI IV. 1598.

accusé trentre quatre ans auparavant d'un crime capital, n'avoit éloigné sa condamnation que par des chicanes, & n'étoit sorti de prison qu'à la faveur des troubles. Comme il étoit proche parent des Saint-Offanges, ils le reçurent à Rochefort. Quoiqu'ils passassent pour des gens injustes & méchans, on imputoit toûjours à Masson les injustices qu'ils commettoient. Il avoit fait condamner plusieurs personnes au dernier supplice, après leur avoir fait souffrir toutes sortes de tortures, par un faux zéle de Religion, contre toutes les loix & sans autorité légitime.

Le Roi pardonne aux S. Offanges, freres, tous leurs crimes.

Le Roi accorda aux Saint-Offanges une entiere amnistie, & un pardon général, par un Edit, qui défendoit encore expressément de faire aucune information contre Masson, & de l'inquiéter au sujet de l'emprisonnement de Scipion Sardini, qu'il avoit arrêté au commencement des troubles, & avec la derniere perfidie, dans le tems que les Saint-Offanges n'avoient le gouvernement de Rochefort qu'au nom du Roi; car ils ne passerent du côté des Ligueurs que dans la suite, & pour rendre leur manque de fidélité moins odieux. Le Roi défendit encore de poursuivre Masson pour raison du meurtre de son neveu Samuel-Jean, qui, par une insigne perfidie, avoit été tué à Fontaine Milon pendant la tréve. Cependant le Roi ayant appris dans la suite qu'on lui avoit caché les circonstances de cet assassinat, & que la chose s'étoit passée autrement qu'on ne la lui avoit exposée, permit à la mere du défunt de poursuivre Masson, l'Edit au surplus sortissant son plein & entier effet. Masson fut arrêté, & ne recouvra sa liberté, qu'après avoir souffert tous les maux d'une longue prison, & avoir payé une grande somme d'argent.

On pardonna aussi aux Saint-Offanges la mort de Ravenel, natif de Vitré, qu'ils avoient fait traîner au supplice par un motif particulier de haine & de vengeance. Enfin ils obtinrent des lettres d'abolition sur le meurtre de quelques Protestans, qui trois ans auparavant avoient été cruellement massacrés à la Chastaigneraye, lorsqu'ils alloient à leur assemblée. Ils demandoient pour eux, & pour ceux qui avoient suivi leur parti, la faveur de joüir du bénéfice des Edits accordés au Duc de Mayenne & au Maréchal de Bois-Dauphin, & même de ceux qu'on alloit accorder au Duc de Mercœur. Le Roi ne fit point de difficulté, quant aux Edits donnés en faveur du Duc de Mayenne & du Maréchal de Bois-Dauphin; mais il ne voulut point entendre parler de celui du Duc de Mercœur, parce que cet accommodement n'étoit pas encore fait, & que le Roi vouloit qu'il fût restraint à la personne du Duc, sans l'étendre à d'autres.

Traité conclu avec le Duc de Mercœur.

Le Roi passa ensuite par Tours, où les Ducs de Bouillon, & de la Trimouille vinrent le trouver. De Saumur, il se rendit au Pont-de-Cé, & donna ordre à Gaspard de Schomberg, à Jaques-Auguste de Thou, & à Sofroy de Calignon, qui arrivoient de Châtelleraut, à Louis Poitier de Gêvres, Secretaire d'Etat, & à Pierre Jeannin, Président au Parlement de Dijon, de conférer avec les Envoyés de la Duchesse de Mercœur. L'assemblée se tint chez Schomberg. Tout y fut d'abord dans un profond silence; & il parut bien que les Royalistes étoient vainqueurs, & la Ligue abattuë. Mais la politesse & la modération du parti supérieur fit presque oublier

oublier aux députés du parti contraire le triste état où ils étoient réduits, & leur fâcheuse situation. Le traité fut dicté suivant la volonté ; & les ordres du Roi, sans qu'ils osassent y contredire. Soûmis, les yeux baissés, & comme des supplians, ils approuverent tout ce qu'on leur proposa. On convint, que le Duc de Mercœur sortiroit de la Bretagne ; qu'il renonceroit au gouvernement de cette Province ; qu'il remettroit toutes les places & les châteaux où il avoit garnison ; au moyen de quoi on lui accordoit une amnistie générale, & on lui promettoit une pension de cinquante mille livres.

HENRI IV. 1598.

Ce traité fut aussi-tôt communiqué au Roi, qui sçachant que la Duchesse de Mercœur étoit retirée chez elle, accablée de tristesse, dans l'incertitude de l'évenement, lui envoya Schomberg & ses collegues pour la complimenter, & l'engager de venir à la Cour. Les vûës du Roi étoient, de ménager le mariage de César (1), son fils naturel, avec la fille unique du Duc de Mercœur, quoiqu'elle ne fût âgée que de six ans. Ainsi la Duchesse vint au château après le dîner, & le Roi la reçut avec honneur. Il lui parla même de ce mariage qu'il souhaitoit tant. La Duchesse, qui avoit encore un air de suppliante, ne parut pas s'en éloigner, & demanda seulement qu'on fît l'honneur à son mari de lui proposer ce mariage, pour avoir son agrément. Le Roi goûta cette remontrance, & Gabrielle d'Estrées, mere de César, l'appuya. La Duchesse monta aussi-tôt dans la litiere de Gabrielle, & vint avec elle à Angers, dont on lui avoit injurieusement fermé les portes quelque tems auparavant. Elle y entra comme en triomphe, & on abattit toutes les barrieres, afin que le peuple, qui accouroit en foule au-devant du Roi, pût la voir de tous côtés.

Honneurs que le Roi rend à la Duchesse sa femme.

Dès qu'on fut à Angers, les Agens du Duc de Mercœur, qui le matin n'avoient osé parler, proposerent hardiment leurs prétentions, & demandérent qu'on y répondît. Quoique Schomberg, chez qui se tenoit l'assemblee, sçût que le Roi, à la sollicitation de Gabrielle d'Estrées, avoit consenti à cette démarche, il refusa d'abord d'écouter leurs propositions ; & leur objecta avec fermeté le traité qui avoit été conclu le matin, & dont on ne pouvoit supprimer aucune condition, comme il n'étoit pas permis d'y rien ajoûter, à moins que ce ne fût en interprétation. Le but de Schomberg étoit, de les rendre plus retenus & plus modérés dans leurs prétentions, & d'empêcher qu'un Edit fait en faveur d'un particulier, ne devînt général. Cet homme sage n'avoit jamais perdu de vûë cet objet ; persuadé que, pour rendre à l'Etat son ancienne tranquillité, il étoit nécessaire d'étouffer les factions par une paix solide ; & de couper les têtes de ces hydres, de crainte qu'un jour on ne les vît renaître avec un plus grand danger.

On ordonna donc à tous les Gouverneurs des places voisines, qui ne s'étoient point encore soûmis, de venir se soûmettre au Roi, sans espérer d'être compris, ni dans l'Edit, ni dans le traité du Duc de Mercœur. Jaques de la Vigne de la Bastide fut envoyé à Champigny, qui étoit maître de

Sommation faite aux Gouverneurs des pla-

(1) On l'appelloit César Monsieur.

HENRI IV. 1598.

ces, de se soûmettre au Roi.

de Tifauge; à Villebois, qui l'étoit de Mirebeau; & à Bourcany, qui avoit manqué de fidélité au Duc d'Elbœuf, & s'étoit emparé du château d'Ancenis. La Bastide les somma au nom du Roi de se rendre, & les menaça d'une punition exemplaire, s'ils n'obéïssoient.

Villebois se rendit, & étant venu à la Cour, il y obtint sa grace, par l'entremise d'Antoine de Silly Comte de la Rochepot; mais sans aucune condition avantageuse. Champigny abandonna sur le champ sa place, & craignant le châtiment de toutes ses perfidies, il envoya sa femme, pour tâcher de calmer la colere du Roi. Elle étoit grosse alors, & les violentes secousses du cheval sur lequel elle étoit venuë à la hâte, l'avoient très-fatiguée; ensorte que s'étant jettée aux pieds du Roi, il s'en falut peu qu'elle n'accouchât en sa présence: à peine eut-elle le tems de se faire porter dans son auberge. Bourcany craignoit plus le Duc d'Elbœuf que le Roi; il rendit cependant sa place, & obtint sa grace par les prieres de ses amis; mais pour ne pas voir le Duc d'Elbœuf, il n'osa venir à la Cour.

Edit en faveur du Duc de Mercœur.

Enfin le Roi donna un Edit, sur la fin de Mars. Il commençoit par excuser le Duc de Mercœur, de ce qu'il ne s'étoit pas soûmis dès l'instant de la réconciliation du Roi avec le Pape, & à l'arrivée du Cardinal Légat. „ Le Duc, disoit-il, n'avoit agi ainsi, que par de grandes & de justes „ raisons, qui regardoient la sûreté de la Bretagne, dans un tems que Sa „ Majesté étoit sur les frontieres de Flandre, & lorsque l'incertitude de „ l'évenement d'une guerre dangereuse devoit faire suspendre toutes sortes „ de résolutions & de démarches." Il declaroit ensuite, qu'il recevoit en grace le Duc de Mercœur, les Ecclésiastiques, les Gentilshommes, & les Roturiers, qui s'étoient attachés à son parti, & nommément ceux qui, sous le nom du Parlement de la Province, séant ordinairement à Rennes, avoient élevé un autre Tribunal à Nantes pendant le tems de la guerre; & qu'à condition qu'ils prêteroient un nouveau serment de fidélité, il les rétablissoit dans tous leurs droits, biens, dignités, & cassoit tous les Edits & Arrêts donnés contre eux.

Par le même Edit, le Roi confirmoit les Officiers de judicature, pourvûs par le Duc de Mercœur, sous la même condition de prêter le serment de fidélité. Il renouvelloit l'amnistie générale, & pardonnoit tout ce qui s'étoit fait pendant les tréves contre les loix de la guerre, & particulierement au château du Doré, & au fort de Saint-George, près de Montaigu en Poitou, à la réserve cependant de l'assassinat du feu Roi, comme on l'avoit toûjours excepté dans les précedens Edits. On remettoit au Clergé les décimes jusqu'au jour de cet Edit, & on défendoit d'exiger & de poursuivre en justice la restitution des deniers Royaux qui pendant la guerre pouvoient avoir été enlevés. Il étoit encore ordonné que tous les prisonniers, qui n'avoient point encore traité de leur rançon, seroient mis en liberté de part & d'autre, & que le Sieur du Goust, & le Marquis de la Roche, qui avoient promis une rançon exorbitante, seroient mis en liberté, en payant chacun quatre mille écus d'or.

Ce Duc

Cet Edit fut enregistré aux Parlemens de Paris & de Rennes le 26. de

Mars.

Mars. Il y avoit quelques articles ſecrets, qui ne parurent point; mais qui en vertu d'une derniere clauſe de l'Edit avoient autant de force que s'ils y euſſent été exprimés. Le Duc de Mercœur vint enſuite à la Cour, accompagné de pluſieurs perſonnes qu'il avoit choiſies: Le Roi, qui étoit alors à la chaſſe, ordonna que, lorſque ce Prince entreroit dans Angers, tous les Seigneurs qui s'y trouveroient, & même la garniſon de cette ville, allaſſent au-devant de lui (1).

vient ſaluer le Roi à Angers.

Charles d'Avaugour Comte de Vertus, un des premiers Seigneurs de la Province, & qui avoit préſidé à la derniere Aſſemblée des Etats, y avoit fait fort ſagement arrêter, que le Roi ſeroit ſupplié, d'impoſer au Duc de Mercœur la néceſſité de vendre les grands biens de la maiſon de Penthiévre, ſitués dans les diocèſes de Dol & de Saint-Brieu; enſemble d'ordonner aux Etats de la Province de les acheter, ſuivant le prix dont les parties conviendroient à l'amiable, à condition que ces biens ſeroient réünis au Duché de Bretagne, & deviendroient inaliénables. Le but de cette demande étoit, de donner à la Province une paix inaltérable, par l'entiere extinction des factions des deux maiſons de Penthiévre & de Montfort.

Si le Roi eût conſenti à cette propoſition, on croit que le Duc de Mercœur ne l'auroit pas beaucoup conteſtée, & que ſe voyant dépouillé du gouvernement de la Province, il auroit facilement abandonné cette partie de ſon patrimoine, en recevant le prix, ou le dédommagement, dans d'autres Provinces du Royaume; mais comme le gouvernement de la Bretagne étoit deja deſtiné à Céſar, Gabrielle d'Eſtrées, ſa mere, qui lui menageoit un mariage avantageux avec la fille du Duc de Mercœur, fit tant qu'on n'exigea point de lui cette condition.

Pendant qu'on conféroit dans le Conſeil du Roi avec les députés des Proteſtans ſur l'Edit qu'ils demandoient, le Roi, en faveur de ce mariage, donna à Céſar, ſon fils naturel, le Duché de Vendôme, avec le titre de Duc & Pair de France. L'acte en fut dreſſé le 3. d'Avril, & enregiſtré depuis au Parlement, ſous la réſerve, que cette aliénation ne pourroit tirer à conſequence pour les autres biens patrimoniaux, qui ſelon les loix du Royaume étoient cenſés réünis au domaine du Roi, par ſon avenement à la Couronne. Deux jours après, on dreſſa le contrat de mariage entre Céſar de Vendôme, & Françoiſe, fille du Duc de Mercœur & de Marie de Luxem-

Mariage de Céſar de Vendôme avec la fille du Duc de Mercœur.

(1) A cette rencontre il ſe fit un concours de pages & de laquais, eſpece de gens naturellement pétulans, toûjours prêts à faire piéce, & qu'il n'eſt pas poſſible, ou qu'on ne ſe met pas même fort en peine en France de réprimer, qui, à la vûë du Duc de Mercœur, s'écrierent tous de concert, en ſe ſervant des termes les plus indécens, que la Ligue étoit aux abois. Leurs maitres curent beau leur recommender de ſe taire; leurs ordres, ni même les coups de canne qui pleuvoient de toutes parts, ne furent pas capables d'arrêter la plaiſanterie. Le Duc lui-même, quoiqu'intérieurement tres-ſenſible à cette reception, fut encore obligé de paroitre rire le premier des railleries de cette canaille, qui, comme ſi elle eût voulu célébrer les funérailles de la Ligue, l'eſcorta au bruit de ces acclamations juſqu'au logis qui lui avoit été preparé. De-là il ſe rendit à l'audience de S. M. dont il fut parfaitement bien reçû. Charles d'Avaugour &c. *MSS. du Roi*, & *de Mrs. de Sainte-Marthe*, *Dupui* & *Rigault*.

HENRI IV. 1598.

Luxembourg. Le Roi promit cent soixante & six mille écus, payables à différens tems, pour le dédommagement des anciennes dépendances du Duché de Vendôme qui avoient été aliénées. Il promit encore deux cens mille écus, pour être employés par le Duc & la Duchesse de Mercœur, à l'achat de quelques terres qui seroient à la commodité de César de Vendôme & de Françoise; & enfin il donna aux jeunes mariés une pension de six mille écus. Le Duc & la Duchesse de Mercœur promirent en dot à leur fille une pension de seize mille écus, sur les biens de la maison de Penthiévre en Bretagne, & sur la Vicomté de Martigues en Provence. On célébra ensuite les fiançailles dans le château; il s'y trouva un grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes. Le Cardinal de Joyeuse fit la cérémonie.

Le Roi se rend à Nantes.

Le Roi ayant passé les fêtes de Pâques à Angers, vint par eau à Nantes, où il fit son entrée, avec une pompe & une magnificence militaire, & prit son logement dans le château, qui est très-étendu.

Le Roi envoye en Angleterre un Ambassadeur extraordinaire.

Pendant que les Plénipotentiaires des deux Couronnes conféroient ensemble à Vervins, le Roi, pour ne point paroître agir contre le traité fait depuis peu avec l'Angleterre & les Etats Généraux des Provinces-Unies, envoya vers la Reine Elisabeth, André Hurault de Maisse, pour lui exposer les motifs & le sujet de la négociation. Ce Ministre étoit chargé de représenter, qu'après la conclusion du dernier traité, le Roi, comme on en étoit convenu, avoit envoyé des Ambassadeurs en Allemagne, pour tâcher d'y former une ligue plus puissante contre l'ennemi commun: Qu'en effet, les finances étant épuisées, & la France seule ne pouvant plus long-tems soutenir la guerre après de si longues calamités, ce Royaume avoit besoin de l'appui des Princes voisins, pour reparer ses pertes, & reprendre, avec le secours de ses alliés, des forces auxquelles ils auroient eux-mêmes recours dans la suite, & qu'on ne leur avoit jamais refusées: Mais que les Princes Allemans ne faisant espérer aucun secours, & la Reine ne pouvant en donner que de peu considerables, parce que ses forces étoient occupées, ou en Angleterre, ou en Flandre, il étoit juste que le Roi songeât à ses intérêts, qui dans les circonstances présentes devenoient ceux de ses alliés: Que tout ce qu'il avoit fait pour l'utilité & le bien de son Royaume, devoit être consideré comme fait en faveur & pour l'utilité de ses amis: Que cependant le Roi n'avoit pas voulu s'engager, sans consulter la Reine d'Angleterre, & que si elle vouloit être comprise dans le traité avec les Espagnols, le Roi feroit tout, pour lui prouver, comme à une sœur à laquelle il avoit de grandes obligations, que les intérêts de l'Angleterre lui étoient aussi chers que ceux de la France: Mais que si l'état de ses affaires ne permettoit pas à la Reine de se faire comprendre dans le traité de paix avec l'Espagne, le Roi demandoit d'elle, qu'elle expliquât clairement ses intentions sur ce qu'il devoit faire, pour conserver une amitié réciproque & la bonne intelligence entre les deux Couronnes; parce qu'il préféreroit toûjours une alliée comme elle, à des ennemis reconciliés, tels que les Espagnols.

De Maisse ayant été admis à l'audience de la Reine, l'affaire fut renvoyée

voyée au Conseil, où il y eut plusieurs contestations de part & d'autre. Les Anglois nous reprocherent assez clairement notre peu d'attachement à leur alliance, & exigerent l'entiere exécution de nos promesses; mais on leur fit une réponse décisive: on leur dit, que les Rois ne faisoient jamais entre eux de traités, que sous la condition tacite d'embrasser ce qui leur étoit utile, & d'éviter avec soin ce qui pouvoit préjudicier à leurs intérêts: Qu'ainsi on ne devoit pas exiger du Roi de continuer au milieu de mille dangers la guerre avec l'Espagne, plutôt que de faire une paix nécessaire à ses peuples: Que tout ce qu'on pouvoit demander de lui, étoit de communiquer à ses alliés, comme il le faisoit volontiers, les mesures qu'il vouloit prendre dans cette affaire, & d'exécuter tout ce qu'ils dicteroient pour la conservation de leurs intérets. HENRI IV. 1598.

Les Anglois se récrioient toûjours sur le danger où alloient être exposées les Provinces-Unies, que la politique & la sûreté des deux Couronnes ne permettoient pas qu'on abandonnât; mais de Maisse protesta, que son maître n'avoit point perdu de vûë un objet si important: Qu'en faisant la paix avec les Espagnols, il ne laisseroit pas de fournir secretement aux Etats Généraux de puissans secours, jusqu'à ce que leur accommodement fût fait, & qu'il souhaitoit se joindre avec l'Angleterre, pour les aider & les soutenir, soit en paix, soit en guerre.

Elisabeth répondit enfin, qu'elle envoyeroit en France un Ambassadeur, avec les instructions nécessaires pour la conservation des intérets de l'Angleterre, & des Provinces-Unies. Robert Cecil fut chargé de cette ambassade, & ayant trouvé le Roi à Angers, il le suivit jusqu'à Nantes. Justin de Nassau, Amiral de Zélande, & Jean de Olden-Barnevelt, premier Conseiller des Etats de Hollande & de West-Frise, vinrent aussi par un autre chemin trouver le Roi de la part des Etats Généraux, pour agir dans cette affaire de concert avec Elisabeth. Elisabeth envoye un Ambassadeur en France.

Enfin on convint, que le Roi payeroit à différens tems les grandes sommes qu'il devoit à la Reine d'Angleterre & aux Etats Généraux, pour tous les secours qu'ils lui avoient envoyés si à propos dans ces derniers troubles; & que, pour soutenir le poids de la guerre, il rembourseroit aux Etats Généraux, non seulement ce qu'il leur devoit, mais encore les sommes qu'il étoit obligé de payer à la Reine d'Angleterre, envers laquelle il seroit déchargé, par les payemens qu'il leur en feroit dans les tems marqués.

Après le départ de Cecil & de Justin de Nassau, on acheva de dresser l'Edit en faveur des Protestans. Il fut scellé le 13. d'Avril, & appellé l'Edit de Nantes, parce qu'il avoit été dressé dans cette ville; mais on en suspendit la publication, & il ne fut enregistré au Parlement que l'année suivante, parce qu'on voulut attendre que le Légat du Pape fût sorti du Royaume. On a observé, que le Roi avoit terminé nos dissensions par cet Edit de pacification, dans la même ville où trente neuf ans auparavant les Protestans avoient tenu leur première assemblée pour cause de Religion, & formé contre les Guises la conjuration, qu'on peut regarder comme le commencement des guerres civiles & de tous les troubles de l'Etat. Conclusion de l'Edit de Nantes.

Henri IV. 1598.

Continuation du congrès de Vervins.

Cependant on travailloit vivement à Vervins pour la conclusion du traité de paix. Elle étoit restée en suspens par les différentes remises des deux partis; & le Marquis de Lullin, Ministre du Duc de Savoye, avoit presque fait rompre la négociation. Il refusoit la restitution du Marquisat de Saluces, dont son maître s'étoit emparé pendant la guerre; & embarassoit de plusieurs difficultés étrangeres une affaire déja assez épineuse par elle-même. Mais le Légat, qui ne vouloit point se retirer que l'affaire ne fût concluë, trouva un moyen de faire la paix entre les deux Couronnes, & d'y comprendre le Duc de Savoye, sans préjudicier aux droits particuliers du Roi & du Duc.

Articles du traité.

Les articles du traité furent arrêtés le 2. de Mai. Il portoit, que le traité de Cateau-Cambresis auroit son exécution, excepté dans les chefs auxquels ils étoit expressément dérogé dans celui-ci: Qu'il y auroit une paix constante, & une amitié inviolable entre les deux Rois, comme entre freres: Que leurs sujets pourroient librement aller & demeurer dans les Etats des deux Monarques; y faire leur commerce par mer & sur les rivieres, & fréquenter les foires, en payant de bonne-foi les impôts déja établis, ou qui pourroient l'être dans la suite: Que toutes les permissions de faire des prisonniers, & d'en exiger rançon (on les appelloit ordinairement lettres de répresailles,) demeureroient suspenduës, & ne pourroient être dorénavant accordées par l'un des Princes au préjudice des sujets de l'autre, si ce n'étoit en cas de déni de justice, & en observant les reglemens faits à ce sujet: Que tous les sujets des deux Rois, dans les deux Royaumes, joüiroient des privileges, droits & exemptions, accordés de part & d'autre, par le Roi de France ou d'Espagne: Que si ce dernier donnoit les Comtés de Bourgogne & de Charolois à l'Infante sa fille, cette Princesse seroit comprise dans ce traité, sans qu'il en fût besoin d'un autre: Qu'on rendroit aux sujets des deux Rois leurs biens qui avoient été séquestres ou vendus depuis 1588. mais sans répetition des fruits, que du jour de la publication de la paix, ni sans pouvoir rédemander les sommes d'argent qui avoient été portées au trésor avant ce tems: Que les dons, concessions & ventes de ces biens, ensemble les sentences & jugemens rendus par contumace ou par défaut contre les absens, à cause de cette guerre, seroient revoqués: Que cette disposition seroit aussi étenduë aux Ecclésiastiques: Que les deux Rois se rendroient de bonne-foi tout ce qu'ils s'étoient pris l'un à l'autre: Que le Roi d'Espagne évacuëroit sans délai Calais, Ardres, Monthulin, Dourlans, la Capelle & le Câtelet en Vermandois: Qu'il remettroit aussi dans deux mois Blavet en Bretagne; & que, pour sûreté, il donneroit six ôtages: Que le Roi Très-Chrétien rendroit pareillement de bonne-foi le Comté de Charolois, & toutes les autres places dont la France s'étoit emparée depuis 1559. Qu'en ce qui concernoit le traité de Cambrai, on rempliroit fidélement les conditions qui jusqu'alors avoient été negligées, & qui regardoient la féodalite du Comté de Saint-Pol, les limites des Etats des deux Princes, l'exemption d'impôts & de droits étrangers prétenduë par les Franc-Comtois, & tout ce qui devoit être fait conformement à ce traité; Qu'on nommeroit pour cela de part & d'autre des arbitres,

arbitres, qui dans les six mois suivans se rendroient au lieu désigné sur la frontiere, & décideroient à l'amiable toutes ces contestations: Que tant pour la distinction des Seigneuries & jurisdictions, que pour la commodité des peuples, & pour ôter la confusion produite par le mélange de plusieurs bourgs situés dans les diocéses d'Arras, d'Amiens, de Saint-Omer & de Boulogne, ces mêmes arbitres en feroient dans l'année des échanges équitables: Que les prisonniers de guerre seroient renvoyés sans rançon, en payant seulement les dépenses qu'ils avoient faites, à moins qu'ils n'eussent déja traité & offert des sommes d'argent pour leur liberté: Que si quelque prisonnier se plaignoit que sa rançon fût trop considerable, le Prince, dans les Etats de qui il seroit retenu, y feroit quelque diminution légitime: Que les autres prisonniers de guerre, qui avoient été envoyés aux galeres, seroient au plutôt relâchés, sans payer ni rançon, ni dépense: Que le présent traité ne donneroit aucune atteinte aux droits du Roi Très-Chrétien, ni de ses héritiers & ayants cause, sur les Royaumes de France & de Navarre, & sur les Provinces & jurisdictions qui en dépendent, attendu que, ni le Roi, ni ses ancêtres, n'y avoient pas tellement renoncé, qu'ils ne pussent soutenir leurs droits, soit par la voye de la négociation, soit même par celle des armes: Que cette réserve auroit aussi lieu en faveur du Roi Catholique, & de la premiére Infante, sa fille.

HENRI IV. 1598.

Quant au Duc de Savoye, le Roi Catholique avoit fait declarer par ses Ministres, que les intérêts de ce Prince lui étoient aussi chers que les siens propres; & ce traité portoit, que le Marquis de Lullin avoit assûré, que son maître étant allié de S. M. T. C., tant du côté paternel, que du côté maternel, il avoit résolu en bon parent, de mériter les bonnes graces du Roi par son attachement & son respect; & de faire ensorte, que sa conduite lui fût plus agréable dans la suite qu'elle ne l'avoit été précedemment: Que de son côté, il espéroit que le Roi, par une bonté qui lui étoit naturelle, voudroit bien lui accorder la même grace que quatre Rois prédecesseurs de S. M. avoient accordée au feu Duc son pere.

Ainsi l'on convint, que le Duc de Savoye seroit compris dans ce traité: Qu'il rendroit dans deux mois la ville & le château de Berres en Provence, sans pouvoir y rien démolir, ni faire aucun dommage, & sans prétendre de remboursement des dépenses qu'il avoit faites pour fortifier cette place: Qu'il laisseroit l'artillerie qu'il y avoit trouvée; mais qu'il pourroit enlever les canons qu'il y avoit fait mettre depuis qu'il s'en étoit emparé.

Le Duc de Savoye est aussi compris dans ce traité.

Il fut encore convenu, que le Capitaine la Fortune, qui sous le nom du Duc de Savoye occupoit Seurre en Bourgogne, abandonneroit cette petite place, où du moins que le Prince ne lui donneroit aucun secours: Qu'à l'égard des autres chefs de contestation qu'il n'avoit pas été possible d'accommoder, on les remettroit à l'arbitrage du Pape Clément VIII. qui les jugeroit dans l'année, du jour de l'Edit à ce sujet (le Roi le donna le 4. de Juin): Que les choses resteroient dûrant ce tems dans l'état où elles étoient, sans aucune innovation & sans augmentation d'impôts: Qu'ainsi il

HENRI IV. 1598. il y auroit entre S. M. Très-Chrétienne & le Duc de Savoye une paix aussi stable, & aux mêmes conditions, qu'entre la France & l'Espagne, & les sujets de ces deux Couronnes: Que le traité de 1559. & tous les autres traités faits par Charles IX, & Henri III, avec le feu Duc de Savoye, seroient ratifiés: Qu'enfin le Duc de Savoye observeroit dorénavant la neutralité dans toutes ses Provinces & ses villes, & la feroit garder par ses sujets, ensorte qu'il seroit également ami des deux Rois.

Puissances que le Roi Très-Chrétien y fit comprendre.

Le Roi Très-Chrétien, conformement aux anciens traités, fit comprendre dans celui-ci le Souverain Pontife, avec le Saint Siége Apostolique, l'Empereur, les Electeurs, & nommement le Comte Palatin du Rhin, le Marquis de Brandebourg, le Duc de Wirtemberg, le Landgrave de Hesse, le Marquis d'Anspach, les Comtes de la Frise Orientale, & les villes Anséatiques. Le Roi & le Royaume d'Ecosse y furent aussi compris, à cause de l'ancienne alliance qui les unissoit avec la France depuis huit cens ans. On fit aussi mention des Rois de Pologne, de Danemarc & de Suede; du Doge & de la République de Venise; des treize Cantons Suisses, des Grisons, de l'Evêque de Valais, de l'Abbé & de la ville de Saint-Gal, de Toggenbourg, de Mulhausen, du Comte de Neufchâtel, du Duc de Lorraine, du Grand-Duc de Toscane, du Duc de Mantouë, de la République de Lucques, des Evêques & Chapitres de Metz, Toul & Verdun, de l'Abbé de Gorze, du Seigneur de Sedan, & du Comte de la Mirandole. On ajoûta, que la mention qui avoit été faite des Comtes de la Frise Orientale ne pourroit préjudicier aux droits du Roi Catholique sur cette Province; on fit aussi une réserve des droits de ces Princes.

Celles qui y furent comprises de la part du Roi Catholique.

De la part du Roi Catholique, on insera dans le traité l'Empereur, avec les Archiducs ses freres & ses cousins; les Electeurs, les Ordres de l'Empire & les villes, qui étoient soûmises à l'Empereur; les Ducs de Baviere & de Cléves, l'Evêque de Liége, les villes Anséatiques & les Comtes de la Frise Orientale, pourvû qu'ils n'entrassent point dans les ligues secretes qui se formoient contre Sa Majesté Impériale & les Ordres de l'Empire. On y reçut encore les Suisses, désignés sous le nom de Messieurs les Cantons des Ligues des hautes-Allemagnes; les Ligues Grises; les Rois de Pologne, de Suede & de Danemarc; le Doge & la République de Venise, le Duc de Lorraine, le Grand-Duc de Toscane, les Républiques de Genes & de Lucques, le Duc de Parme & de Plaisance, avec le Cardinal Odoard son frere; les Ducs de Mantouë & d'Urbin; les Chefs des maisons de Colonna & des Ursins; le Duc de Sermoneta, le Prince de Monaco, les Marquis de Final & de Massa, le Seigneur de Piombino, & les Comtes de Sala & de Colorno.

Il fut arrêté, par une clause générale, que ni l'un ni l'autre des deux Rois ne prendroit les armes, ou ne les feroit prendre contre aucun des Princes mentionnés dans ce traité; & que s'il s'élevoit quelque sujet de contestation, on n'auroit point recours aux voyes de fait, mais à l'arbitrage d'un médiateur.

Enfin il fut convenu, que le Roi Très-Chrétien feroit enregistrer le traité au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, & dans les autres Parle-

Parlemens du Royaume: Que le Roi Catholique le feroit également enregistrer dans le Conseil privé, les autres Conseils Royaux, & les Chambres des Comptes de Flandre, dans la même forme que le traité de 1559.

Les Plénipotentiaires, en signant le traité, s'obligerent réciproquement d'en rapporter dans un mois des copies autentiques, signées & scellées par le Roi, l'Archiduc & le Duc de Savoye. L'Archiduc promit aussi, de donner dans trois mois les lettres de ratification de S. Majesté Catholique. La paix fut publiée par toute la Flandre, en un même jour, le 7. de Juin. Les peuples en firent de grandes réjoüissances, & on alluma de tous côtés des feux de joye.

Le Roi, après avoir donné ordre aux affaires de Bretagne, passa par Saint-Malo, Rennes, Tour, Blois & Orleans, & vint à Saint-Germain en Laye. Il donna ensuite un Edit le 10. de Juin, pour la publication de la paix. Cet Edit fut lû & publié par un Greffier, deux jours après, à la Table de Marbre du Palais à Paris, en présence des Juges de cette jurisdiction. Il le fut ensuite dans toutes les places de Paris par le Héraut d'Angoulême, accompagné du Prevôt des marchands, des Echevins, du Chevalier du Guet, des Sergens du Châtelet, & des Archers de la ville. On en avoit fait autant à Bruxelles, le 7. de Juin.

Expéditions du côté de la Savoye.

Cependant le Duc de Savoye pressoit vivement le siége d'Aiguebelle, dont Lesdiguieres s'étoit emparé l'année précedente au commencement de Mars. Charles de Crequy voulut jetter du secours dans la place; mais emporté par une trop grande ardeur, il s'engagea dans des défilés; & après avoir perdu quelques-uns de ses soldats, il tomba lui-même entre les mains des ennemis. Ce contre-tems fit beaucoup de peine à Lesdiguieres, son beau-pere, qui d'ailleurs avoit en vûë une entreprise plus considerable. Il avoit autrefois formé le dessein d'escalader, ou de surprendre par quelque stratagême, un fort que le Duc de Savoye avoit fait bâtir sur les terres de France, proche de Montmelian, vis-à-vis le fort de Barraux, & qui menaçoit Grenoble. Le Duc de Savoye, fier de ses succès, & maître de presque toute la valleé de Maurienne, faisoit des courses avec de nouvelles troupes. Lesdiguieres n'en fut que plus animé: ainsi, avant que les ennemis fissent de plus grands progrès, ou que le cœur manquât à ses troupes, il reprit son ancien dessein, qu'il avoit souvent différé d'executer, ou que plusieurs difficultés lui avoient fait abandonner.

Bellegarde étoit Gouverneur de ce fort, avec une garnison de sept compagnies, & pressoit de plus en plus les ouvrages qu'on y avoit commencés. Lesdiguieres fit secretement reconnoître la place par des Ingenieurs au clair de la lune; & ceux qu'il commit pour cet effet, rapporterent, que la place se pouvoit emporter par escalade à l'endroit d'une tenaille qui en fait le coin, sur la main droite, en y allant de Grenoble: Que le soldat pouvoit aisément monter sur le rempart, qui n'étoit élevé que de deux toises & demie: Que les travailleurs avoient laissé un chemin ouvert sur la contrescarpe pour transporter la terre; & que par ce chemin on pouvoit entrer

HENRI IV. 1593. entrer dans le fossé près de la tenaille, qui dans cet endroit étoit couverte d'un grand mur: Qu'on y parviendroit d'autant plus facilement, que le soldat auroit la facilité de se reposer en sûreté, dès qu'on auroit monté la colline.

Ainsi Lesdiguieres, qui étoit à Grenoble, résolut enfin de tenter l'entreprise: il tira des garnisons voisines quatre cens chevaux & douze cens hommes de pied, & fit passer ces troupes au milieu de Grenoble sur le pont de l'Isere. Pour donner le change à l'ennemi, & cacher sa marche, il fit publier qu'il alloit dans la Maurienne, où le Duc de Savoye faisoit la guerre, sans rien craindre pour le fort de Saint-Barthélemy, qu'il croyoit hors d'insulte, & assez fortifié pour soutenir un siége.

Lesdiguieres fit faire, le plus secretement qu'il lui fut possible, trente échelles, qu'on cacha dans des bateaux la veille des Rameaux, avec des pétards, qu'on transporta au lieu marqué, en remontant la riviere. La nuit suivante fut employée à passer les troupes sur l'autre rive, pour gagner le chemin du fort. Lesdiguieres partit le lendemain 15. de Mars, sur les six heures du matin: il joignit ses troupes à neuf heures dans le village de Lombin, où il découvrit pour la première fois son dessein aux principaux Officiers. Il leur montra un plan exact du fort, & après avoir examiné les moyens qu'on devoit employer pour s'en emparer, l'entreprise fut approuvée, & l'on marcha dans cet ordre.

Abel de Berenger de Morges étoit à l'avant-garde; on lui avoit donné huit échelles, & dix Cuirassiers devoient en avoir chacun une. D'Hercules, Lieutenant de la compagnie des Gendarmes de Lesdiguieres, marchoit après de Morges, avec six échelles. D'Auriac, qui étoit à l'arriere-garde, s'étoit chargé de trois échelles. De Marvieu, Enseigne de la compagnie de Saint-Julien, & qui fermoit la marche, en avoit aussi trois. Chaque corps de troupes étoit conduit par des guides. Le Capitaine le Sage avoit ordre de pétarder une petite porte qui est du côté de Grenoble, & le Capitaine Bimard, la porte principale qui regarde Montmelian. Favel devoit dans le même tems monter à l'assaut de tous les côtés du fort, avec une troupe d'élite, afin d'occuper les soldats de la garnison, que les ténèbres de la nuit rendroient incertains & timides, & de faire ensorte que le lieu de la véritable attaque fût dépourvû de défenseurs. Le Sieur du Bar avoit ordre de se glisser avec de la Cavalerie par derriere le fort, pour couper le chemin & s'opposer aux troupes qui pourroient venir de Montmelian, ou de Chambery.

Prise du fort de S. Barthélemy par Lesdiguieres.

Dans cette disposition Lesdiguieres s'approcha du fort sur les dix heures du soir. Il fit mettre pied à terre à la Cavalerie; & ayant distribué les échelles, il fit prendre les devants à ceux qui devoient les porter. L'Infanterie passa quelques petits ruisseaux; & toutes les troupes s'étant réunies, on commença l'attaque. Les sentinelles du fort avoient remarqué de loin des feux que les valets de l'armée avoient eu l'imprudence d'allumer en l'absence de leurs maîtres; & la garnison qui avoit été aussi-tôt avertie, se préparoit déja contre une surprise; ce qui pensa faire échouer l'entreprise.

La

La lune donnoit alors quelque lumiere ; la crainte d'être vûs, fit que les soldats prirent plus de précautions pour planter leurs échelles. Quelques-unes se briserent ; mais on en éleva d'autres aussi-tôt, & l'action fut poussée avec tant de vigueur, que les soldats de la garnison, courant en tumulte de tous les côtés où ils entendoient les cris des assaillans & le bruit de leurs armes, nos soldats forcerent le rempart, & s'emparerent du fort presque sans combattre. Les ennemis perdirent cent hommes, qui furent tués ; les autres se jetterent du rempart dans le fossé ; & chacun prit le chemin qui lui parut le plus sûr & le plus favorable à la fuite. Il n'y eut qu'un petit nombre de prisonniers, entre lesquels se trouva Bellegarde. Il y avoit dans la place six grosses piéces de canon, trois petites piéces de campagne, des poudres, des boulets & des vivres en quantité. De notre côté, il n'y eut qu'un Capitaine tué. Le Sieur du Buisson fut blessé à la machoire d'un coup de pistolet. Il y eut encore quelques autres blessés, en petit nombre.

L'évenement a fait douter, si le Duc de Savoye, en faisant bâtir ce fort, avoit agi avec plus de vanité que d'imprudence. Cette place étoit située à moitié chemin de Montmelian & de Grenoble ; elle commandoit cette derniere ville, & facilitoit les embûches qu'on pouvoit dresser pour la surprendre. Elle étoit outre cela sur les terres de France ; ainsi l'on devoit croire, que nous tenterions tout pour prendre ce fort ; & qu'en étant les maîtres, il seroit aussi à craindre pour Montmelian, que sa proximité avoit paru dangereuse pour Grenoble. Il fut pris heureusement, lorsque les Plénipotentiaires travailloient avec plus d'ardeur à la paix ; car il étoit certain, que d'un côté le Roi n'auroit fait aucun traité, si cette place ne lui eût pas été renduë ; & de l'autre, on ne doutoit point que le Duc de Savoye n'eût mieux aimé continuer la guerre, que de perdre un poste si avantageux.

La paix étant concluë, Charles de Croy Duc d'Arschot, François de Mendoza, Amiral d'Arragon, Charles de Ligne Comte d'Aremberg, Chevalier de la Toison d'or ; Jean Richardot, Président du Conseil privé, Louis de Velasco, Grand-Maître de l'Artillerie, & Louis Verreyken, furent envoyés en France. Le Duc d'Arschot, Mendoza, le Comte d'Aremberg & Velasco y venoient comme ôtages ; & Richardot & Verreyken, en qualité d'Ambassadeurs, afin d'être présens aux sermens du Roi pour l'exécution du Traité de Vervins. Ils furent reçus honorablement sur la frontiere par François d'Orleans Comte de S. Pol, Gouverneur de Picardie. Ce Seigneur les conduisit à Paris, où ils entrerent avec une suite de 400. Gentilshommes Flamans, Espagnols & Italiens. Ils eurent audience le 19. de Juin (1), & saluerent le Roi au Louvre. Richardot porta la parole, & com-

(1) Dans le Texte, la date est en blanc. Mais comme Mezerai dit que la cérémonie du serment se fit le 21. de Juin, & que M. de Thou dit formellement que ce fut deux jours après l'Audience des Ambassadeurs Espagnols, il s'ensuit que cette Audience fut donnée le 19. de Juin.

HENRI IV. 1598. complimenta Sa Majesté: il dit que la paix venoit de terminer les maux qui affligeoient le monde Chrétien, & remedier à des divisions qui en avoient presque ébranlé tous les fondemens; & il finit, en faisant des vœux pour la durée de cette heureuse tranquillité.

Deux jours après, on fit à Notre-Dame, avec de grandes magnificences, la cérémonie du serment. Le Roi se rendit à l'église avec une suite de 600. Gentilshommes à cheval. Les Ducs de Montpensier, de Nemours & de Nevers, le Prince de Joinville, les Comtes de Sommerive & d'Auvergne, d'Epernon & Biron marchoient devant le Roi. Henry de Montmorency, Connétable de France, étoit seul devant lui. Roger de Bellegarde, Grand-Ecuyer, marchoit aussi immédiatement après.

Dans l'église de N. D. il y avoit trois dais devant l'autel. Le Roi se plaça sous celui du milieu; & après la Messe, qui fut célébrée par le Cardinal Alexandre de Medicis, Légat du Pape, ce Prélat se mit à droite, & les Ambassadeurs à gauche. Le Roi ordonna ensuite à Villeroi, en présence du Chancelier Philippe Hurault de Chiverny, de lire tout haut le traité de paix, qu'il signa, après avoir juré sur les SS. Evangiles de l'observer. On jetta beaucoup d'argent au peuple, & au bruit des acclamations & des cris de joye, le Roi & tous les Seigneurs entrerent dans le palais Episcopal. Il y avoit un magnifique repas préparé pour les Ambassadeurs, & le Roi but, en leur présence, à la santé de Sa Majesté Catholique. Il y eut ensuite un bal au Louvre, avec un nouveau festin. Le Roi, en faveur de Charles de Croy Duc d'Arschot, érigea en Duché la ville de Croy, située sur notre frontiere, d'où cette illustre maison tire son nom. Ces lettres d'érection furent enregistrées au Parlement. Les Ambassadeurs eurent ensuite leur audience de congé; & le Roi leur fit de magnifiques présens.

Peu de tems après, le Roi créa le Maréchal de Biron Duc & Pair de France, & l'honora de l'ambassade de Flandre, avec Pompone de Bellievre & Sillery, pour recevoir le serment de l'Archiduc. Ils firent à Bruxelles une magnifique entrée, & ils y reçûrent les mêmes honneurs & les mêmes présens qu'on avoit faits en France aux Ambassadeurs d'Espagne. Tout ceci se passa sur la fin de Juin. Le Roi Catholique signa le traité le 12. de Juillet; & peu de tems après, Guillaume de Gadagne de Botheon, qui étoit depuis peu Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, fut envoyé à Chambery, pour voir faire le même serment par le Duc de Savoye.

Ordonnance contre le port des armes.

Le Roi voulant montrer, autant par ses actions & ses soins que par ses discours, son zèle pour le repos & la tranquillité de ses peuples, & afin de rétablir dans son Royaume la sûreté publique, par le conseil des Princes & des Seigneurs qui étoient auprès de lui, fit à Monceaux le 4. d'Août une Ordonnance, contenant défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles fussent, de porter sur les grands chemins des arquebuses, pistolets & autres armes à feu, avec permission d'arrêter ceux qui en porteroient, de les conduire dans les prisons Royales les plus prochaines.

chaines des lieux, & déposer les armes à feu entre les mains des Officiers Royaux. Cette Ordonnance portoit encore, que les chevaux & les équipages des contrevenans apartiendroient à ceux qui les auroient arrêtés, & que si l'on manquoit de forces suffisantes pour les prendre, on pourroit sonner le tocsin, afin d'avoir main forte. Il étoit cependant permis aux quatre cens Archers des quatre compagnies à cheval des Gardes du corps du Roi, lorsqu'ils serviroient leur quartier (1) de porter ces armes. On avoit encore excepté les Archers de la Prevôté de l'Hôtel de la Connétablie, Maréchaussée de France, tous les Prevôts & leurs Archers, la compagnie des Chevaux-légers, commandée par de la Curée, celle du Duc de Vendôme, sous les ordres d'Eure, & une troisième de Loppes. Il étoit aussi permis aux Gentilshommes, de se servir de ces armes pour chasser sur leurs terres.

Une si sage Ordonnance fut reçûë favorablement, & enregistrée au Parlement de Paris le 13. du même mois d'Août; avec cette addition: que les Prevôts & leurs Lieutenans auroient soin de l'exécution de cette Ordonnance, & en informeroient la Cour. On y mit encore ce tempérament, que si celui qui seroit accusé d'avoir contrevenu à cette Ordonnance, étoit dômicilié, son procès seroit porté devant le Juge ordinaire, pour y être jugé, sauf l'appel à la Cour; mais que les vagabonds & gens sans aveu seroient jugés présidialement, & en dernier ressort, suivant les Ordonnances Royaux.

Contrat de mariage entre Madame Catherine & le Duc de Bar.

Dans le même mois, & pendant le séjour du Roi à Monceaux, on conclut enfin le mariage entre Madame Catherine, sœur du Roi, & Henri de Lorraine Duc de Bar. Cette affaire avoit été long-tems retardée par les difficultés que la différence de Religion avoit causées. Quoique la célébration du mariage fût remise au commencement de l'année suivante, on dressa néanmoins le contrat, dans lequel il fut stipulé que la Princesse auroit sur ses biens paternels & maternels, soixante mille livres de rente, outre trois cens mille écus une fois payés, une toilette & les bijoux de la maison d'Albret, que sa mere lui avoit legués par son testament.

Arrêt célebre contre Roze, Evêque de Senlis.

Le 5. de Septembre, il intervint un Arrêt fameux du Parlement de Paris, au rapport de Jerôme de Montholon, contre Guillaume Roze Evêque de Senlis. Ce Prélat fut condamné à declarer debout & tête nuë, dans la Grand'Chambre, en présence des autres Chambres & des Gens du Roi, qu'inconsiderement & témérairement, après avoir obtenu sa grace de la bonté de Sa Majesté, il avoit publiquement fait gloire de s'être engagé des premiers dans la Ligue, & avoit osé dire, qu'il s'y engageroit encore avec la même ardeur, si ces malheureux tems revenoient. Qu'outre cela, il détestoit un Livre publié par Louis d'Orleans, Ligueur, sous le titre de *Requête Catholique*, comme contenant plusieurs propositions impies, & injurieuses à la Majesté Royale. Roze avoit donné de grandes louanges à l'Auteur, & avoit été convaincu d'avoir approuvé ce Livre,

(1) Ce sont les termes mêmes de l'Edit.

HENRI IV. 1598. Livre, en y faisant même des notes à la marge. Il fut encore condamné à cent livres d'or d'aumône envers les pauvres prisonniers; & on lui défendit d'entrer dans Senlis, & de prêcher dans son diocèse pendant une année.

Cet Arrêt sévère fut exécuté à la rigueur, à cause de l'obstination & de l'orgueil du Prélat. Il se présenta le lendemain au Parlement devant ses Juges, avec ses habits Pontificaux; mais lorsqu'il falut faire la declaration ordonnée par l'Arrêt, les Gens du Roi, par ordre de la Cour & par respect pour la dignité Episcopale, l'avertirent de quitter ses ornemens sacrés. L'audacieux Prélat le refusa; ensorte qu'on le fit entrer dans la Grand' Chambre comme il étoit habillé. On lut l'Arrêt, & un Greffier lui ayant dicté la declaration qu'il devoit faire, il fut contraint de la repéter ignominieusement.

Assemblée du Clergé. Ses demandes.

Peu de tems après, le Clergé tint une Assemblée à Paris avec la permission du Roi; & il y fût arrêté, qu'on feroit des remontrances à Sa Majesté: François de la Guesle, Archévêque de Tours, porta la parole. Après quelques demandes particulieres, il s'étendit fort au long sur la corruption générale des mœurs, le relâchement de la discipline & le mépris de la Religion. Il demanda ensuite que le Concile de Trente fût publié & reçu, à l'exception de ce qui regardoit les libertés & les privileges de l'Eglise Gallicane, & les Droits des Parlemens du Royaume: Que le Roi cessât de nommer aux Evêchés, Abbayes, & autres bénéfices qui ont charge d'ames: Qu'on abolît les pensions dont quelques bénéfices étoient chargés au profit des Laïcs; & que les Ecclésiastiques pussent librement jouir de leurs biens, sans autres obligations, que celles auxquelles leur ministere les engageoit: Qu'on cessât de faire servir à des usages profanes les églises & les autres lieux sacrés, & qu'on rétablît au plutôt ceux qui tomboient en ruine, pour empêcher que sous ce prétexte les Pasteurs ne negligeassent le soin des ames qui leur étoient confiées: Qu'on revoquât les graces expectatives sur les bénéfices dont les titulaires vivoient; de crainte qu'on ne souhaitât leur mort, & qu'on ne cherchât peut-être les moyens de la procurer: Qu'enfin les conventions faites par le Clergé avec Sa Majesté, fussent exécutées.

Réponse du Roi.

Le Roi répondit en peu de mots. „ Je suis moi-même penétré de dou„ leur, à la vûë de la corruption des mœurs & des autres calamités que le „ mépris de la Religion a produites. Ces maux, & ces vices regnoient „ en France, avant que je fusse sur le Trône. J'ai toûjours tâché de les „ étouffer; & j'ai cherché tous les remedes possibles. Je suis si persuadé „ que la pieté & la justice sont les bases & les fondemens des Empires, „ que si des vertus si nécessaires n'étoient plus en France, je les y ferois „ revivre. Mais il faut agir avec prudence, & marcher pas à pas dans cet„ te affaire, comme dans les autres de cette consequence. Par mes soins, „ l'Eglise reprendra son ancienne splendeur, & je ferai tout, pour la voir „ aussi florissante sous mon regne, qu'elle l'étoit il y a cent ans. Faites en„ sorte que par votre exemple les peuples soient autant excités à pratiquer „ leur devoir, qu'on les en a jusqu'à présent éloignés. Je reçois avec plaisir

„ vos

„ vos remontrances, & je vous exhorte à mon tour de vous souvenir de „ vos obligations, & de les remplir avec exactitude. Je m'acquitterai des „ devoirs d'un bon Prince: acquittez-vous aussi de ceux que votre état exi- „ ge. Ce concours de nos sentimens & de nos actions finira bientôt tous „ les maux des peuples. Jusqu'à présent on ne vous a donné que des pa- „ roles; pour moi, avec ce manteau poudreux, je sçais agir, & je suis „ tout or en dedans, pendant que les autres veulent briller par le dehors. „ Au reste, je ferai répondre à toutes vos demandes, selon l'avis de mon „ Conseil.

Affaire des Jésuites.

Les Jésuites, qui quatre ans auparavant avoient été bannis du Royaume par un Arrêt du Parlement de Paris, mais qui cependant s'étoient maintenus dans les ressorts des Parlemens de Toulouse & de Bourdeaux, saisirent l'occasion de l'Assemblée du Clergé, pour présenter une requête au Roi. Louis Richeome, l'un d'eux, avoit composé cette requête, & ils la firent imprimer, afin qu'elle passât dans les mains de tout le monde, & qu'elle fût luë particulierement à la Cour. Depuis leur exil, ils avoient employé toutes sortes de prieres & de recommandations, & ils cherchoient de l'appui & de la protection de tous côtés. Ils avoient sur-tout interessé les Légats du Pape en leur faveur. Ils firent tant, qu'après une disgrace de cinq années, ils obtinrent, par une persévérance infatigable, ce qu'ils demandoient. Ils eurent d'abord de fâcheux combats à soutenir à la Cour, & sur-tout tant que le Chancelier de Chiverny vécut. Ce premier Magistrat, attaché aux regles de l'ancienne discipline de l'Eglise Gallicane, soutenoit que les nouvelles Institutions & les nouveaux Ordres étoient toûjours suspects, & qu'on ne devoit pas temérairement les recevoir en France, surtout dans des tems si malheureux.

Cependant les Gens du Roi demanderent au Parlement qu'on poursuivît l'exécution de l'Arrêt rendu le premier d'Octobre dernier, contre Louis-Juste de Tournon, & qu'on declarât qu'il avoit encouru les peines prononcées par cet Arrêt: Qu'outre cela l'on ordonnât pareillement l'exécution de l'Arrêt de 1594. contre les Prêtres & les Ecoliers qui se donnoient le nom de la Compagnie de Jesus, parce qu'ils soutenoient une doctrine damnable & exécrable; qu'ils l'insinuoient à la jeunesse, & qu'ils répandoient tous les jours dans le Royaume des livres & des écrits aussi détestables que leurs sentimens.

Arrêt du Parlement de Paris contre Louis Juste de Tournon.

La Cour prononça, que Louis-Juste de Tournon avoit encouru les peines portées par l'Arrêt; ordonna que ses biens seroient saisis & annotés; le priva de la charge & office de Sénéchal d'Auvergne, dont il étoit pourvû, & le declara incapable de posseder aucune autre charge. L'Arrêt faisoit encore expresses inhibitions & défenses à toutes personnes, d'envoyer des enfans chez les Jésuites, pour y faire leurs études, avec injonction aux Procureurs du Roi, d'informer contre les contrevenans; & declaroit inhabiles & indignes d'obtenir des degrés dans les Universités, ceux qui étudieroient dorénavant dans leurs colleges. Cela se passa le 18. d'Août.

Arrêt

Dès que Louis-Juste de Tournon en eût informé le Parlement de Tou-

Henri IV. 1598. Toulouse (car Tournon est dans le ressort du Parlement de cette ville) il obtint un Arrêt contraire le 23. de Septembre, par les sollicitations du Syndic des Etats de Languedoc. Cet Arrêt faisoit défenses à Tournon, même aux Magistrats, Consuls & autres qui étoient soûmis à la jurisdiction du Parlement de Toulouse, de troubler dans leur ministère, ou dans la jouissance de leurs biens, les Prêtres & Ecoliers de la Compagnie de Jesus, & d'empêcher que la jeunesse n'allât étudier dans leur college de Tournon, à peine contre les contrevenans de dix mille écus d'or d'amende.

contraire du Parlement de Toulouse.

Le Roi fut justement indigné de voir son autorité compromise, par la contrarieté de ces deux Arrêts. Il s'en falut peu, que, par l'avis du Chancelier de Chiverny, il ne fît casser & annuller l'Arrêt du Parlement de Toulouse, & n'ordonnât à ce Parlement & à celui de Bourdeaux, d'enregistrer l'Arrêt rendu contre Jean Châtel, quatre ans auparavant; mais la chose fut différée par les sollicitations de quelques Courtisans, qui avoient d'autres sentimens, & n'eut enfin aucune exécution, à cause de différentes remises qu'on apporta dans cette affaire, & qui sont si ordinaires en France.

Entretien du Roi avec le Légat.

L'orage contre les Jésuites étant un peu dissipé, le Cardinal Alexandre de Medicis, après avoir si hautement travaillé à la paix, songea à demander son audience de congé. Avant qu'il partît, le Roi alla le voir sans cérémonie dans son hôtel, & eut avec lui une conversation secrete. Sillery, comme interprête & confident, étoit au milieu d'eux deux. Le Roi, après avoir remercié poliment le Cardinal de tous ses soins, lui fit sentir combien un fils & un successeur lui étoit nécessaire, pour conserver dans le Royaume une paix, dont la conclusion devoit être attribuée, après Dieu, au Saint Pere & à son Légat: il parla ensuite de la dissolution de son mariage, & pria le Cardinal d'en appuyer la demande auprès du Pape. Mais le Roi, par une digression affectée, ayant fait mention de Gabrielle d'Estrées, & louant avec exageration les mœurs de cette Demoiselle, & le violent amour qu'elle avoit pour lui, ce respectable vieillard, qui avoit autant de prudence que d'élevation d'esprit, s'allarma sur le champ; & craignant que le dessein caché sous les paroles du Roi ne fût un jour plus funeste à la France que la guerre qu'on venoit de terminer, il interrompit tout-à-coup S. M. avant qu'elle allât plus loin, & quoiqu'il l'eût écouté fort attentivement, il lui répondit sur le champ, avec vivacité: Que c'étoit assez pour lui d'avoir satisfait le Pape & Sa Majesté par la conclusion de la paix: Qu'il avoit souhaité plusieurs fois, que le premier jour de cette heureuse tranquillité, eût été le dernier de sa vie: Que puisque Dieu avoit donné cette paix au monde Chrétien, & qu'il avoit rempli toutes les instructions de sa légation, il ne lui restoit plus autre chose à faire, que de retourner à Rome pour en rendre compte au Souverain Pontife: Qu'il demandoit au Roi, comme une faveur signalée, & pour prix de tous ses travaux, la permission de s'en aller au plutôt.

Départ

La conversation se rompit ainsi, & le Roi se repentit sans doute d'avoir

voir parlé de ce mariage au Légat avec tant de familiarité. Le Cardinal ne se contenta pas d'avoir fait voir par cette réponse, qu'il étoit fort éloigné d'entrer dans les vûës du Roi, mais encore il dit aux plus grands Seigneurs, en leur rendant sa derniere visite, qu'ils devoient faire ensorte que le Roi abandonnât un dessein, dont l'exécution seroit aussi honteuse à Sa Majesté que funeste au Royaume; que sans cela la posterité leur imputeroit avec justice la ruine de l'Etat; & que pour lui, après avoir procuré la paix à la France, il en sortoit, pour ne point participer à un si grand mal. Aussi, lorsqu'après le départ du Légat, Sillery fut envoyé en ambassade à Rome pour y menager la dissolution du mariage du Roi, il eut pour principale instruction, de persuader au Cardinal de Medicis, que le Roi avoit changé de dessein à l'égard de Gabrielle d'Estrées: on lui défendit même d'employer ce Prélat dans cette affaire.

HENRI IV. 1598. de ce Prélat pour l'Italie.

Sillery étant parti pour son ambassade de Rome, le Roi résolut d'envoyer au Doge & à la République de Venise, pour les remercier de leurs bons offices, Jaques-Auguste de Thou, qui étoit depuis long-tems destiné à cet honorable emploi. Mais comme sa présence & ses soins étoient nécessaires pour applanir les difficultés qui se trouvoient dans l'Edit de Nantes, sur lequel ce Magistrat avoit déja travaillé pendant deux ans, avec Schomberg, de Vic & Calignon, le Roi jugea à propos de le retenir auprès de lui; & envoya à Venise Antoine Seguier, Président au Parlement de Paris.

Maladie du Roi.

Peu de tems après, le Roi tomba dangereusement malade, & pendant deux jours on désespéra de sa vie. Tous ceux qui furent informés d'un accident si funeste, en furent penétrés de douleur. On craignoit de perdre par sa mort, le fruit de tant de victoires qu'il avoit remportées, & de cette paix qu'il venoit de faire, & qui vraisemblablement auroit été suivie de nouveaux troubles; mais sa convalescence, après quelques momens de crainte, ramena bientôt la joye, & on en rendit dans tout le Royaume des actions de graces à Dieu.

Mort de Philippe II.

Philippe Roi d'Espagne mourut au mois de Septembre, mois, où Charles-Quint son pere étoit aussi mort. Ce sage Empereur, en abdiquant autrefois l'Empire & la Couronne, & lorsqu'il se retira en Espagne pour y goûter les douceurs de la solitude, avoit menagé en faveur de son fils une tréve avec la France. Philippe suivit l'exemple de son pere, & voulut laisser une paix durable à son fils, de crainte que, sans expérience, dans un âge si peu avancé & au commencement d'un regne, il n'eût affaire à un Prince dont les forces & la puissance égaloient le courage & la science dans l'art militaire. Etant à Madrid au mois de Juin précedent, il n'avoit pû assister aux spectacles & aux jeux qui s'y font, avec un grand concours de peuple, la veille de la fête de S. Jean-Bâtiste: les douleurs de la goutte, qui le tourmentoit, devenoient plus violentes; il se sentoit affoiblir peu-à-peu. Ainsi, après que toutes les réjoüissances publiques pour la conclusion de la paix eurent été finies en présence de son fils Philippe, il voulut être transféré, malgré l'avis de ses Médecins, à S. Laurent de l'Escurial;

HENRI IV. curial; parce que, disoit-il, il faudroit l'y porter après sa mort; & qu'il aimoit mieux y être transféré vivant.

1598. Saint-Laurent de l'Escurial est à six lieuës de Madrid. Des hommes l'y porterent dans son lit en huit jours de tems. Il parut d'abord en meilleure santé, quoiqu'il ne pût marcher; mais les douleurs de la goutte ayant augmenté, & une fiévre double tierce étant survenuë, il voulut se confesser le 22. de Juillet, jour de la fête de Sainte-Madeleine, & reçut le S. Viatique. Il voulut ensuite que Camille Cajetan, Patriarche d'Alexandrie & Nonce du Pape, sacrât au plutôt Archévêque de Tolede Dom Garcie Loaisa, afin que, revêtu de cette dignité, il pût l'assister à la mort. Loaisa avoit été précepteur du Prince Philippe, & désigné à cet Archévêché, après qu'Albert Archiduc d'Autriche s'en fût démis.

Pendant qu'on faisoit cette cérémonie, il vint à Philippe dans le genouil droit un abcès, qui lui causa un ulcère si douloureux, qu'il lui ôtoit entierement le repos. On ouvrit l'abcès par l'avis du Médecin Olias, de Tolede, & l'écoulement du pus diminua un peu la douleur; mais il parut aussi-tôt quatre autres abcès au-dessus de la poitrine: comme la première opération avoit été heureuse, on les ouvrit aussi. L'humeur de ces abcès se répandant sur tout le corps, engendra une si grande quantité de poux, qu'on ne pouvoit presque lui ôter ses chemises, & que pendant que quatre hommes le tenoient suspendu dans un drap, autant que sa foiblesse le permettoit, deux autres suffisoient à peine pour le nettoyer tour-à-tour. Après la fiévre double tierce, survint une fiévre étique, qui ne le quitta plus. Il lui vint des ulcères aux pieds & aux mains; il eut la dissenterie, des épreintes, & enfin une hydropisie declarée, accompagnée d'une quantité prodigieuse de poux qui fourmilloient sur son corps. Au milieu de ces maux affreux, il en soutint les douleurs avec constance. Le premier de Septembre, ayant eu un violent accès, il pensa expirer.

Il fit venir son fils Philippe & Claire-Eugenie-Isabelle sa chere fille, qu'il appelloit son miroir & la lumiere de ses yeux. En leur présence & devant quelques Seigneurs, l'Archévêque de Tolede lui donna la pénitence, espece de Sacrement d'un usage très-ancien chez les Princes & les Grands d'Espagne, & dont la cérémonie est différente de celle du Sacrement de l'extrême-Onction. S. Isidore en fait mention en parlant du Roi Bamba ou Wamba, dans la Chronique qui est à la téte des loix des Wisigoths.

Après cette cérémonie, il donna à sa fille un diàmant de grand prix, que Jean-Rodrigue de Velasco tira d'une petite boëte, & que Philippe dit alors avoir reçu de son épouse Elisabeth, qui le lui avoit confié pour le remettre à l'Infante. Il demanda auparavant l'agrément de son fils, & lui recommanda beaucoup sa sœur. Il donna ensuite au jeune Prince des avis qu'il avoit mis par écrit, & qu'il gardoit fort secretement; ils étoient à-peu-près les mêmes que ceux que Louis IX. Roi de France avoit autrefois donnés à Philippe son fils, comme Jean de Joinville, son Chambellan, & Robert Gaguin, le rapportent dans la vie de ce Prince, dont le courage égaloit la sagesse & la haute pieté.

Phi-

Philippe fit apporter devant lui le cercueil de fer, dans lequel on devoit bientôt le mettre; & ordonna qu'on plaçât dessus une tête de mort ceinte d'un Diadéme, afin de se consoler par la vûë de ces objets, qui devoient bientôt finir toutes ses douleurs. Il fit sortir de prison le Marquis de Mondejar, à condition qu'on ne le recevroit point à la Cour. Il permit à la femme d'Antoine Perez, qui après l'émeute de Sarragosse s'étoit retirée en France, de sortir de prison pour entrer dans un couvent, & lui rendit tous ses biens. Il ordonna encore, qu'on élargît toutes les personnes qui étoient détenuës pour fait de chasse, & accorda la grace des criminels qui avoient été condamnés à mort.

Il recommanda particulierement à son fils Christophle de Mora, comme celui de tous ses Officiers qui lui étoit le plus attaché & le plus cher. En effet le jeune Prince son fils ayant demandé une clef à Mora, cet homme, dont la fidélité est d'autant plus remarquable qu'il ne pouvoit plus en espérer de recompense, aima mieux s'exposer à déplaire au fils de son Roi, qui alloit devenir son maître, que de manquer à son devoir.

Enfin la maladie du Roi augmentant de moment à autre, il prit, quatre jours avant sa mort, des mains de Ferdinand de Tolede un Crucifix, sur lequel il dit qu'il vouloit expirer, comme son pere étoit mort quarante ans auparavant en le tenant entre ses bras. Il se fit aussi apporter un fouët encore sanglant, dont il assûroit que Charles-Quint avoit autrefois fait usage. Il ordonna de couvrir son corps dès qu'il seroit ouvert; & de ne l'ouvrir qu'en présence de Christophle de Mora. Ayant encore prié son fils d'avoir soin de cet Officier, il donna à ses enfans sa bénédiction; & les ayant renvoyés, il perdit la parole. On lui donna de la confection d'hyacinthe pour ranimer les esprits & la chaleur naturelle; mais ce remede inutile ne prolongea sa vie & ses douleurs que de deux jours. Il mourut le Dimanche 13. de Septembre, âgé de 72. ans, après un regne de quarante.

Portrait de Philippe II. Réfléxions sur son regne.

Philippe étoit bien fait, sans être grand; il avoit un visage majestueux, les traits agréables, & tous les membres bien proportionnés; ses cheveux étoient blonds. Il joüit long-tems d'une santé parfaite (1); & vécut plus qu'aucun de ses ancêtres, à l'exception de l'Empereur Fréderic III. D'un esprit élevé & penétrant, il fut ennemi de l'oisiveté; & le repos même lui faisoit souhaiter le travail. Toûjours appliqué aux affaires, il tâcha de profiter des malheurs de ses voisins pour conserver & augmenter les Etats dont il avoit hérité de son pere. Cependant Charles-Quint l'emporta sur lui. On croit que Charles eût obtenu par son mérite, ce que le droit de succession & la fortune lui donnerent; & que Philippe au contraire n'eût point tâché d'acquerir par sa vertu, ce qu'il trouva dans la succession de son pere. Saint-Laurent de l'Escurial qu'il décora de superbes édifices, & à qui il donna de grands revenus, est un célèbre monument de sa pieté, qui fut toûjours la principale vertu de ce Prince.

Dans

(1) Il étoit seulement sujet à quelques vertiges, maladie qu'il tenoit de sa famille, & vécut plus &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

HENRI IV. 1598. Dans une grande fortune il essuya de grands revers. Les commencemens de son regne furent illustres par deux victoires qu'il remporta sur les François, mais qui furent bientôt suivies de la défaite de Gerbes, & de la révolte des Païs-bas. Les moyens violens qu'il employa d'abord pour appaiser ces troubles, ne firent qu'allumer le feu dans ces riches & florissantes Provinces, qu'il perdit enfin par sa trop grande sévérité.

Après la révolte des Maures de Grénade, Dom Jean d'Autriche eut beaucoup d'heureux succès. Il remporta la fameuse victoire de Lepante sur Selim, Empereur des Turcs. Mais les Vénitiens s'en attribuerent presque toute la gloire, peut-être avec raison. En effet, cette guerre excita contre Philippe plus de murmures qu'elle ne lui fit d'honneur; car la Chrétienté perdit l'Isle de Chypre, la plus florissante de la Méditerranée, par la faute des Espagnols, qui refuserent de donner, dans une occasion favorable qui se présenta, les secours nécessaires pour la recouvrer.

Ses armes furent d'abord heureuses dans les Païs-bas. La fortune sembla être d'accord avec la dureté & la tirannie du Duc d'Albe pour opprimer les Flamans: la France se déchirant elle-même, laissoit l'Espagne s'agrandir & triompher impunément. Philippe s'étant dégoûté du Duc d'Albe, prit ensuite différentes voyes, également infructueuses, pour soûmettre ces Provinces; car ayant tant de fois enfraint les traités, & manqué de parole, il fut comme impossible de réünir le Prince & les sujets.

Cependant il perdit la Goulette en Barbarie, & le Royaume de Tunis, qu'il devoit conserver, non seulement pour sa gloire, mais pour l'utilité du commerce & la sûreté de la navigation. Cette perte fut reparée par l'éclat d'une nouvelle Couronne: la mort de Sebastien & du Cardinal Henri, Rois de Portugal, le rendit maître de ce Royaume opulent, où il entra les armes à la main.

Philippe ne s'applaudit jamais davantage, que lorsqu'après la mort de Dom Jean d'Autriche, qu'il redoutoit, il reprit, contre l'avis de ses principaux Ministres, les anciens projets qu'il avoit autrefois formés avec le Duc de Guise. Le traité qu'il fit en 1585. ralluma à la vérité, malgré tous les efforts de Henri III., la guerre civile, que tant d'Edits salutaires avoient presque étouffée. Mais quel en fut l'évenement? Henri III. & le Duc de Guise, qui avoient excité les troubles, en furent les miserables victimes; & lorsque Philippe se croyoit au comble de ses vœux, lorsque toute la France étant en feu, il augmentoit encore l'incendie, on vit qu'il s'étoit inutilement épuisé, pour envahir un Royaume qui ne lui apartenoit pas, pendant qu'il eût pû employer, avec utilité, ses forces pour conserver ses propres Etats. Car depuis ce tems, la puissance des Provinces-Unies augmenta de telle sorte, que l'Espagne étant sans force du côté des Païs-bas, crut que, pour y reprendre son ancienne autorité, elle devoit restituer à la France tout ce qu'elle lui avoit enlevé.

Tel fut le succès d'une guerre dont l'ambition avoit été le motif. Celui de la paix, fut la crainte qu'eut Philippe de laisser à son jeune fils une guerre si dangereuse sur les bras. Il se démit de la souveraineté de la Flandre en faveur de sa chere fille. L'on ne sçait s'il fit cette démission par un ex-

cès

cès d'amour pour elle, ou à dessein, & après un mûr examen. Plusieurs soutenoient, qu'il étoit dangereux & de mauvais augure, que sa fille eût part dans ses Etats héréditaires, pendant qu'il avoit un fils; que ces belles Provinces, dont la maison d'Autriche tiroit sa première grandeur, fussent retranchées du corps de l'Etat, dont elles étoient pour ainsi dire la tête; & qu'on arrachât ainsi à la Monarchie Espagnole une de ses plus belles parties.

HENRI IV. 1598.

On doit compter entre les revers que Philippe essuya, la mort de Dom Carlos son fils, qu'il avoit eu de Marie de Portugal, & qu'on croit avoir été empoisonné, sur les soupçons qu'il étoit lié secretement avec les Seigneurs de Flandre, & avec l'Amiral de Coligny. Cette triste mort fut suivie de celle d'Elisabeth, que Philippe avoit épousée en troisièmes nôces. Les Espagnols avoient donné le surnom d'Iréne à cette Princesse, parce qu'elle avoit serré les nœuds de la paix entre la France & l'Espagne. Il eut d'elle Claire-Eugenie-Isabelle, qui épousa Albert Archiduc d'Autriche, & Catherine, qui épousa Charles-Emmanuel Duc de Savoye. Il n'eut aucuns enfans de Marie Reine d'Angleterre, sa seconde femme; mais Anne d'Autriche, sa quatrième femme, fille de Marie sa sœur & de Maximilien son cousin-germain, lui donna trois enfans mâles, dont il ne resta que Philippe III.

Testament de ce Prince.

Quatre ans auparavant, le 7. de Mars, il avoit fait à Madrid son testament, qu'on ne peut comparer à celui de son pere, ni par le poids des préceptes qu'il donnoit à son fils, ni par la force des expressions & des maximes, ni par la sagesse des dispositions. Car en ce qui regarde la pieté & la Religion, on y voyoit en plusieurs endroits, plutôt les pensées d'un Moine, que les nobles sentimens d'un pere vertueux & d'un grand Prince. Il ordonnoit qu'on payât de bonne-foi toutes ses dettes: Qu'on indemnisât les propriétaires qui souffroient quelques pertes par les défenses qui avoient été faites dans tout son Royaume, de chasser dans les forêts & les lieux destinés aux plaisirs du Roi: Qu'on tirât du trésor dix mille ducats, pour le mariage de quelques pauvres filles d'une vertu reconnuë, & trente mille autres ducats pour la rédemption des captifs Chrétiens, qui étoient chez les Turcs, & principalement de ceux qui avoient été pris en combattant contre les Infidèles. Il fit encore des aumônes & des legs pieux à quelques églises, avec ordre de remettre tous ses biens meubles entre les mains des exécuteurs de son testament, qui étoient en grand nombre; & si ces fonds manquoient, de prendre sur les revenus de ses Royaumes ce qui seroit nécessaire pour l'entiere exécution de ses dernieres volontés.

Il recommandoit particulierement à son fils, d'avoir un inviolable attachement pour l'Eglise Romaine; & de faire ensorte que les Officiers de l'Inquisition, chargés du soin d'extirper les sectes qui naissoient de tous côtés, fussent toûjours respectés: Que s'il s'élevoit quelques difficultés sur l'interprétation de son testament, on eût recours à des Jurisconsultes & à des Théologiens pour les décider; de telle sorte qu'on eût plus d'égard aux demandes des particuliers, qu'à ses propres intérêts, & qu'on prît des mesures certaines pour la décharge de sa conscience.

HENRI IV. 1598. Il ordonnoit ensuite, qu'on veillât à la conservation du domaine du Roi, des droits, privileges & impôts établis dans les villes de ses Royaumes, & de tous ses Etats, avec défense de les aliéner, diviser & engager; mais qu'on les conservât en entier à son fils, afin qu'il fût plus en état de soutenir la grandeur & la Majesté de son Trône, & de fournir des secours plus puissans pour la défense de l'Eglise & de la Religion Catholique: ce qu'il vouloit qu'on entendît du Royaume de Portugal, qu'il avoit acquis depuis peu par droit de succession, des Isles de la mer Atlantique & des Indes Orientales, qui faisoient partie de cet Etat; ensorte que le tout fût indivisible de la Couronne de Castille.

Il instituoit pour héritier universel son très-cher fils Philippe, dans ses Royaumes de Castille, d'Arragon, de Portugal & de Navarre, il comprenoit dans le Royaume de Castille, ceux de Leon, de Tolede, de Galice, de Seville, de Grénade, de Corduë, de Murcie, de Jaën, des Algarbes & de Gibraltar, les Isles Canaries, les Indes, les Isles & le Continent Septentrional & Méridional de l'Amerique qui étoit decouvert, & ce qu'on y découvriroit dans la suite. Dans le Royaume d'Arragon, il mettoit ceux de Valence, de Catalogne, de Naples, de Sicile, de Sardaigne, de Majorque & de Minorque. Dans le Royaume de Portugal il renfermoit les Algarbes, les Etats & villes d'Afrique, les Isles de la mer Orientale, & les Etats situés sur les côtes de cette mer.

Il instituoit encore Philippe pour son héritier dans le Duché de Milan, & dans ses Etats de Bourgogne: ajoûtant une seconde fois la clause, qu'il vouloit que tous ces Royaumes apartinssent en entier à son fils aîné, ou à sa fille, sans qu'on pût, sous quelque prétexte que ce fût, les démembrer, ou les engager; à moins que les Etats du Royaume n'y consentissent dans la forme présrcite à Valladolid en 1442. par Jean II., renouvellée depuis par Ferdinand & Isabelle, & enfin par Charles-Quint en 1523.

En cas que son fils mourût sans enfans, il lui substituoit Isabelle, & à Isabelle, Catherine & ses enfans; à leur défaut, il nommoit l'Impératrice Marie, sa sœur, & les enfans de cette Princesse; & par suite, celui qui seroit le plus proche héritier, pourvû qu'il fût Catholique, & non suspect d'Hérésie.

Il démembroit de ses Etats, en faveur de l'Infante sa fille, & lui donnoit en dot la Franche-Comté, la Principauté de Luxembourg, le Duché de Limbourg, le Comté de Namur, l'Artois, le Hainaut, la Flandre, le Brabant, Malines, la Zélande, la Hollande, la Frise & la Gueldre.

Il adoptoit l'Edit de Charles V. ce sage Roi de France, qui, pour éviter le danger des interregnes & des minorités, avoit autrefois fixé la majorité des Rois à quatorze ans; & il ordonnoit, que dès que le Prince son fils auroit atteint cet âge, il seroit reputé majeur, & gouverneroit par lui-même.

Deux ans après, le 23. d'Août, Philippe fit à Saint-Laurent de l'Escurial

un

un codicile, par lequel il confirmoit d'abord son testament, & ajoûtoit une clause, portant, que s'il mouroit avant la majorité de son fils, il entendoit que le Cardinal Albert d'Autriche conservât la Viceroyauté de Portugal, & qu'on ne changeât aucun des Présidens des Conseils pendant la minorité. HENRI IV. 1598.

Il s'étendoit ensuite sur l'affaire du Royaume de Navarre, & disoit, que son perę la lui avoit expressément recommandée par un codicile secret; mais que le grand nombre de ses occupations l'avoient empêché d'y penser sérieusement: Qu'ainsi il chargeoit son fils de faire examiner cette question par des Jurisconsultes aussi habiles que sages: Qu'il étoit persuadé que l'Empereur son pere avoit toûjours cru, que Ferdinand & Isabelle avoient eu des raisons légitimes de s'emparer de la Navarre: Qu'en effet la Providence sembloit avoir justifié leur conduite; & que, comme ce Royaume touchoit d'un côté à une partie de la France infectée de l'Hérésie, & que de l'autre, sa proximité avec la Castille & l'Arragon pouvoit être dangereuse & avoir quelques funestes effets, Dieu n'avoit pas permis qu'il restât sous la puissance de ceux qui répandoient en France la mauvaise doctrine dont ils étoient eux-mêmes infectés: Que cependant il vouloit qu'on examinât encore les droits de ses ancêtres; & que s'il paroissoit qu'ils n'eussent pas agi avec équité, on indemnisât les anciens maîtres de la façon la plus favorable, sans préjudicier à la Religion, ni troubler la tranquillité de ses Royaumes.

On n'a jamais tenté d'en imposer avec plus d'impudence, & l'on ne s'est jamais joüé de Dieu avec moins de respect, que dans les discours si souvent repétés au sujet de la restitution de la Navarre. Le pere & le fils n'ont pu cacher les remords de leur conscience à ce sujet. Charles-Quint avoit peut-être songé sérieusement à la décharger; mais il se reposa sur son fils de ce soin: Philippe en fit autant, & cette affaire n'a pû encore être terminée.

Il en est arrivé de même au sujet de Final. Cette ville, située sur la côte de Genes, dépendoit de l'Empire; mais Philippe s'en étant rendu maître, y avoit mis une forte garnison. Tant qu'Alexandre Caretto, dernier possesseur de ce Marquisat, vécut, on différa toûjours, sous divers prétextes, de lui rendre justice. Scipion Caretto, son frere & son successeur, fut contraint de souscrire à une simple indemnité, & à une compensation qui ne lui fut pas payée, & que les Espagnols, inquiets du long séjour qu'il avoit fait en France, lui offrirent seulement, sans lui rien donner.

Par son dernier codicile, Philippe destinoit à son fils pour femme, Grégorie-Maximilienne, fille de son cousin Charles Archiduc d'Autriche; mais cette Princesse étant morte avant la consommation du mariage, Marguerite sa sœur prit sa place. L'Infante Isabelle étoit destinée à l'Archiduc Albert, avec la Flandre en dot. Philippe attestoit, qu'il ne faisoit cette disposition que du conseil & de l'avis de son fils, pour la gloire de Dieu, la tranquillité publique, l'avantage de ses Royaumes, & de la Flandre mê-

HENRI IV. 1598. me, & pour faciliter la commodité du commerce entre les Espagnols & les Flamans.

Il paroît encore quelques autres de ses dispositions, tirées de plusieurs Mémoires, qu'il fit jetter au feu avant sa mort. Il avoüoit ingénuëment dans un de ces Mémoires, qu'il avoit dépensé inutilement cinquante-cinq millions neuf cens quarante mille écus d'or; & que le fruit de toutes ces dépenses se réduisoit à la Couronne de Portugal, qu'il pouvoit facilement perdre, de même que ses espérances sur celle de France s'étoient évanoüies: Qu'ainsi il se repentoit de n'avoir pas suivi les sages avis de son pere; & qu'il souhaitoit du moins que son fils suivît à présent les siens. Il lui recommandoit donc d'avoir toûjours la vûë fixée sur l'état des Royaumes voisins; de se servir de l'occasion que leurs différens mouvemens lui présenteroient; & d'observer avec soin la conduite des Grands qu'il admettroit dans ses Conseils.

Avis qu'il donne à son fils. Il lui faisoit sentir, que la grandeur & le bonheur de son regne dépendoient du gouvernement politique & du commerce des Indes. Que quant au premier chef, il faloit gagner, ou le Clergé, ou la Noblesse, ces deux corps étant incompatibles, & toutes les richesses des Indes ne pouvant leur suffire: Que s'il préféroit le Clergé, il faloit abaisser la Noblesse; si au contraire il jugeoit plus à propos de gagner la Noblesse, il faloit diminuer les richesses des Ecclésiastiques, dont la puissance accableroit la Noblesse, malgré toute la faveur qu'il pourroit lui accorder: Qu'il devoit employer dans les affaires les Grands de l'Etat & les Gentilshommes, parce que les gens de fortune & de basse naissance, étant ordinairement superbes & ambitieux, ne s'élevoient qu'aux dépens du Prince & des peuples: Qu'il étoit nécessaire de gagner l'affection des Flamans, s'il vouloit se servir de la Noblesse; qu'il devoit donner aux principaux Seigneurs de ce païs les plus grandes charges de l'Etat, & les retenir dans sa Cour, parce que les Flamans avoient des intelligences en France, en Angleterre & en Allemagne; & qu'on pouvoit plus compter sur eux, que sur les secours d'Italie, de Pologne, de Suede, de Danemarc & d'Ecosse: Que le Roi d'Ecosse étoit pauvre: Que celui de Danemarc ne s'enrichissoit qu'aux dépens des étrangers: Qu'en Pologne, la Noblesse étoit plus puissante que le Roi: Que la Suede étoit agitée de divisions, & trop éloignée de l'Espagne; & qu'enfin l'Italie, quoique opulente, n'avoit point de ports sur l'Ocean, & que ses Princes avoient différentes vûës & différens intérêts: Qu'au contraire les Flamans avoient de nombreuses flotes; qu'ils étoient actifs, entreprenans, capables d'exécuter les plus grands projets, & qu'ils se roidissoient facilement contre toutes les difficultés: Que la donation faite à l'Infante d'Espagne, sa chere fille, n'étoit point un obstacle à ces projets; parce que la Flandre n'en seroit pas moins à la disposition de son fils; que l'Infante & ses enfans auroient toûjours besoin de la protection des Rois d'Espagne, & que la Religion les uniroit inséparablement à cette Couronne.

Il observoit ensuite, que quant au commerce des Indes, tant Orientales

les qu'Occidentales, d'où l'Espagne tiroit ses richesses, il étoit impossible d'en exclure entierement la France & l'Angleterre : Que ces puissans Royaumes avoient de nombreuses flotes : Que l'Ocean étoit trop étendu pour en fermer le passage : Qu'enfin il y avoit trop de marchands, & que les soldats de ces deux Couronnes étoient trop avides de gain, pour pouvoir les empêcher de trafiquer dans ces païs ; mais qu'il étoit absolument nécessaire pour l'entretien de ce commerce, qui faisoit la grandeur & le principal appui de l'Etat, de changer souvent les Vicerois de ces païs éloignés, & d'admettre ensuite dans le Conseil tous ceux qu'on révoqueroit, afin qu'ils servîssent d'espions, & donnassent des éclaircissemens contre les autres : Que l'effet de cette conduite seroit, d'empêcher qu'ils ne se corrompîssent par une trop longue absence ; de leur donner une noble émulation ; de leur faire quitter les vûës d'un interêt particulier ; & de connoître l'état & les forces de ces Provinces : Que les François n'avoient pas assez de forces sur mer, & qu'on ne devoit les craindre que lorsqu'ils étoient unis avec les Anglois : Qu'ainsi, pour empêcher les courses & les pirateries de ces derniers, on devoit concilier les Flamans avec les Espagnols : Que pour unir les deux peuples, il faloit accorder des conditions avantageuses aux Flamans, quoiqu'ils fussent presque tous Hérétiques obstinés, & les engager à payer volontiers les impôts, en facilitant leur commerce en Espagne & en Italie : Qu'il étoit nécessaire de faire ensorte qu'ils prîssent des passeports du Roi pour le voyage des Indes ; qu'ils donnassent des cautions, & s'obligeassent par serment de décharger sans fraude en Espagne les marchandises qu'ils apporteroient des Indes, à peine contre les contrevenans de punition corporelle : Que par ces moyens l'Espagne s'enrichiroit des dépouilles des Indes ; que le commerce joindroit ces païs éloignés avec la Flandre ; & que les François & les Anglois, ne pouvant plus pirater, verroient bientôt leurs voyages & leurs travaux infructueux, & abandonneroient la navigation.

Philippe ordonnoit encore expressément à son fils, qu'il demeurât toûjours uni au Saint Siége ; qu'il conservât une étroite correspondance avec les Papes, & s'en declarât le protecteur ; qu'il gagnât les Cardinaux qui étoient à Rome, afin de dominer, pour ainsi dire, dans le Consistoire & dans le Conclave. Il lui faisoit voir la nécessité de menager les Evêques d'Allemagne, qui sont très-puissans dans l'Empire ; de traiter directement avec eux, sans la médiation d'un Prince étranger ; & de leur payer par lui-même leurs pensions, sans se servir pour cela, comme auparavant, ni de l'Empereur, ni de ses Ministres. Enfin il lui conseilloit de rappeller Antoine Perez, qui s'étoit depuis long-tems refugié en France, & de lui permettre de se retirer en Italie ; mais à condition qu'il n'entreroit jamais, ni en Espagne, ni en Flandre.

Le Roi, le lendemain de sa mort, fut enterré à Saint-Laurent de l'Escurial, vis-à-vis de l'autel & à côté d'Anne sa derniere femme, comme il l'avoit ordonné. Cette cérémonie n'eut rien de magnifique. Les Grands qui se trouverent à la Cour, y assisterent ; le plus con-

HENRI IV. 1598. considérable d'entre eux, étoit Dom François Gomez de Sandoval, Marquis de Denia & aujourd'hui Duc de Lerme. Le Roi, peu de tems auparavant, lui avoit remis, comme un gage de l'autorité dont ce Seigneur devoit être revêtu sous le regne de son fils, la clef de son cabinet, que Christophle de Mora avoit renduë.

Obseques de Philippe II.

Le même jour, le nouveau Roi Philippe III. écrivit au Pape, pour l'informer de la mort du Roi son pere, l'assurer de son obéïssance, & lui demander de la consolation dans un si grand sujet d'affliction & de douleur. Deux jours après il vint à Madrid avec sa sœur. Le Roi prit son logement chez les Hyéronimites, & la Princesse se retira dans le couvent des Religieuses Déchaussées, pour attendre la cérémonie du convoi, qu'on préparoit avec une magnificence Royale. On commença par les premières Vêpres, qui furent chantées le 18. d'Octobre, jour de la fête de Saint-Luc, dans la grande chapelle du couvent des Hyéronimites, où le Roi & sa sœur assisterent en grand deuil. Les Prélats avoient leurs places du côté de l'Evangile, proche l'autel. Les grands Officiers de la Couronne & les Seigneurs, étoient un peu plus bas. On avoit placé de l'autre côté Roderic de Castro, Cardinal de Seville; le Nonce du Pape, & les Ambassadeurs de l'Empereur & de la République de Venise, étoient derriere le Cardinal; & ensuite les Conseillers des Conseils de Castille, d'Arragon, de l'Inquisition, d'Italie, des Indes, des Ordres de Saint-Jaques, de Calatrava, & d'Alcantara, & du Conseil privé. Après les Vêpres, le Roi reconduisit la Princesse sa sœur chez les Religieuses Déchaussées.

Son oraison funebre.

La Messe fut célébrée le lendemain dans le même ordre, & avec les mêmes cérémonies. Terrones d'Aguilar fit l'oraison funèbre du feu Roi. Il parla de la puissance & de l'étenduë de ses Etats, de ses heureux succès, de sa prudence, & de ses autres éminentes qualités; mais il s'arrêta particulierement à la pureté des mœurs de ce Prince & à sa pieté, à laquelle cet Orateur donna de grandes louanges, comme étant héréditaire dans cette maison. En effet, il fit remarquer que l'Eglise comptoit huit Saints entre les ancêtres de Philippe; sçavoir S. Arnoulf, Roi de la Mosellane, ensuite Evêque de Mets, & qui enfin se retira dans une solitude, sous les regnes de Dagobert & de Clotaire Rois de France; Sainte-Beghe de Brabant, femme d'Ansegise fils de S. Arnoulf, & mere de Pepin pere de Charles Martel; Saint-Charlemagne, petit-fils de Charles Martel; Saint-Guillaume, Duc d'Aquitaine, Comte de Poitiers, & Fondateur de l'Ordre des Hermites de S. Augustin; S. Louis Roi de France; Isabelle Reine de Portugal & femme du Roi Dénis; S. Milcolumbe III. Roi d'Ecosse, qui vécut vers l'an 1070. & Marguerite sa femme, fille d'Edouard & d'Agathe, & petite-fille de Salomon Roi de Hongrie. Aguilar prouva, que Philippe descendoit de Mathilde, surnommée la Bonne, fille de Milcolumbe & de Marguerite, & qui épousa Henri Roi d'Angleterre. Enfin il joignit à tous ces Saints, Pelage & Ferdinand V. Rois d'Espagne, auxquels le feu Roi avoit succedé.

Mort d'Anne

La mort de Philippe avoit été précedée de celle d'Anne d'Autriche, fille de l'Archiduc Charles, & femme de Sigismond Roi de Pologne & de Sue-

Suede. Elle mourut en couches à Varsovie le 10. de Février, âgée de vingt cinq ans, & ne laissa à son époux, pour héritier de ses Etats; qu'un fils unique, appellé Uladislas: car son second fils, qui ne reçut le jour que par l'opération Césarienne, & à qui le Roi avoit fait donner au bâtême le nom de Christophle, ne vécut qu'une heure. HENRI IV. 1598. d'Autriche, Reine de Pologne.

Jean-George Electeur de Brandebourg, mourut à Coln sur la riviere de Spréhe dans le Marquisat de Brandebourg, à l'âge de septante deux ans. Ce Prince, rempli de douceur & de moderation, aima toûjours la paix, & fit tous ses efforts pour la conserver dans l'Etat & dans l'Eglise. Il ne se maria que fort tard; mais il eut le bonheur d'avoir des enfans qui réleverent les espérances de son illustre maison. Joachim-Fréderic, Administrateur de l'Archévêché de Magdebourg, & qu'il avoit eu de Sophie sa première femme, fille de Fréderic Duc de Lignitz, lui succeda dans l'Electorat de Brandebourg. De George Electeur de Brandebourg.

Dans le même mois de Janvier, Richard de Baviere Comte Palatin de Simmeren, fils de Jean, mourut à septante six ans, dans un âge encore plus avancé que l'Electeur de Brandebourg. Ce Prince, qui ne laissa point d'enfans, eut pour successeur l'Electeur Fréderic IV. De Richard de Baviere.

La même maison perdit peu de tems après, Fréderic Comte Palatin de Sultzbach, qui mourut à quarante ans, au commencement de Février. Ce Prince étoit fils de Wolfgang, qui avoit paru autrefois dans les guerres de France, où il mourut. De Fréderic de Sultzbach.

Philippe de Baviere, fils du Duc Guillaume & de Renée de Lorraine, Evêque de Ratisbonne, mourut au commencement de Juin à Starnberg, dans le tems qu'il se disposoit au voyage de Rome. Le Pape l'avoit fait Cardinal deux ans auparavant, pour donner plus de lustre à une maison déja si connuë dans tout le monde Chrétien. Le corps de ce Prélat fut déposé à Munich, pour le transférer ensuite dans l'église cathédrale de Ratisbonne. De Philippe de Baviere.

Alors mourut aussi Théodore, Grand-Duc ou Czar de Russie & de Moscovie. Ce Prince fut le dernier de cette maison, qui avoit donné si long-tems des maîtres à un des plus puissans Empires de l'Europe & de l'Asie: sa mort pensa causer un interregne. Théodore étoit fils de Jean-Basilides, dont nous avons si souvent parlé, & que les Polonois & les Nations voisines chargent de tant de faits odieux; soit qu'il fût véritablement coupable de toutes ces cruautés, soit qu'ils eussent une haine extrême contre ce Monarque. Il monta, après la mort de son pere, sur le Trône de Russie, à l'âge de quatorze ans: il n'en vécut que trente six, & mourut sans postérité le jour de l'Epiphanie, en l'année 7106. de la Création du monde, suivant le calcul Moscovite. Il laissa la régence à Gernia, sa femme, qu'il avoit toûjours aimée, & au Patriarche de Russie, qui a toute l'autorité dans les affaires de la Religion. De Théodore Czar de Moscovie.

Théodore, du vivant de son pere, avoit épousé Gernia, selon la coûtume du païs, à cause de sa beauté & de sa vertu, mais n'en ayant point d'enfans, Jean-Basilides lui avoit plusieurs fois ordonné de la répudier. Jean, frere aîné de Théodore, avoit été obligé de changer plusieurs fois de femme, par les ordres de son pere, qui cependant, irrité du refus qu'il fit d'en Particularité de l'Histoire de Moscovie.

HENRI IV. 1598. répudier une qu'il aimoit, le tua, comme nous l'avons remarqué. Théodore, craignant un pareil sort, n'osa résister ouvertement à son pere; mais sous différens prétextes, il avoit eu l'adresse d'éloigner ce divorce jusqu'à la mort du Czar.

Jean-Basilides, se voyant prêt de mourir, fit un testament, par lequel il ordonnoit expressément aux exécuteurs de ses dernieres volontés, de chasser Gernia, si dans deux ans elle n'étoit grosse; & de faire épouser à son fils une autre femme qui pût lui donner des enfans. Ce délai s'étant écoulé, ceux qui étoient chargés de l'exécution des dernieres volontés du feu Czar, presserent Théodore d'abandonner une femme stérile, & d'en épouser une autre, suivant les ordres de son pere; mais Gernia fit tout pour s'opposer à ce divorce, & empêcha par ses caresses l'effet des conseils de ses ennemis.

Adresse & politique de Boritz, frere de la Czarine.

Boritz, fils de Théodore de Gordonova & frere de l'Impératrice, étoit un homme sans étude & sans lettres. Naturellement dissimulé & penétrant, il s'étoit acquis, par une politesse & une douceur affectée, une grande autorité à la Cour & dans tout l'Empire. Quoique Ministre des cruautés de Jean-Basilides, il en avoit avec adresse fait retomber toute la haine sur ce Prince; & les peuples le chérissoient comme le Seigneur le plus doux & le plus modéré. Après la mort de Jean-Basilides, l'amitié de Théodore lui fit aisément conserver le premier rang à la Cour.

Trois cens Knès & Boyares, qui forment le Sénat & le Conseil de la Nation, s'étant unis avec les exécuteurs du testament de Jean-Basilides pour faire répudier Gernia; Boritz persuada à Théodore, jeune Prince encore trop crédule, que ces Seigneurs tendoient à une révolte, & tramoient une conjuration, & lui conseilla de les faire arrêter. On les mit en prison; Boritz en fit, avec précipitation, condamner dix, qu'il crut lui être plus opposés. Il en donna l'ordre en secret; mais en public il demanda la grace de tous ces Seigneurs; & feignant d'être fâché de la mort des dix premiers, il se plaignit que la sévérité du Prince eût prévenu ses prieres; & afin de persuader les peuples de sa sincerité, il fit rendre les biens de ceux qui avoient été condamnés, à leurs héritiers. S'étant ainsi attiré la faveur de toute la Nation, il gouverna sous Théodore, avec une grande réputation de prudence & de bonté.

Il est soupçonné d'avoir fait assassiner le frere du Czar.

Quelque tems après, un fou égorgea, avec un rasoir, le frere du Czar, qui étoit fort jeune. Ce Prince alloit alors à l'église, accompagné de deux Boyares, au milieu desquels il marchoit (1). On ne sçait si cet assassinat fut prémédité, ou s'il n'arriva que par malheur; car le fou ayant été massacré sur le champ, on ne put découvrir l'auteur du meurtre. Mais Boritz étant trop puissant pour n'avoir pas d'envieux, on le soupçonna d'aspirer au Trône, & de s'être défait du jeune Prince pour attaquer ensuite le Czar même.

Boritz chercha tous les moyens possibles pour détruire une opinion qui lui étoit si désavantageuse; & afin de l'effacer entierement de l'esprit des peuples,

(1) Ce fait est raconté autrement au Livre CXXXV.

peuples, il sçut profiter d'une occasion favorable qui se présenta. Les maisons des villes de Moscovie sont bâties de bois; par un malheur presque général, le feu y prit, & fit de grands ravages. Cet incendie répandit la désolation de tous côtés: Boritz ayant fait venir à la Cour les députés des villes; & s'étant fait informer du dommage que les habitans avoient souffert, il les consola, & par une libéralité affectée, il les en fit indemniser.

HENRI IV. 1598.

Boritz conserva par ces moyens son autorité, quoiqu'il eût beaucoup d'ennemis, envieux de sa grandeur, & il se maintint jusqu'à la mort de Théodore. Plusieurs ont cru, sur des conjectures tirées de l'esprit & de la conduite de Boritz, qu'il l'avoit fait empoisonner.

Et d'avoir empoisonné le Czar.

On mit le corps de Théodore dans l'église du château, qui est dédiée à Saint-Michel Archange, & où l'on voit quelques tombeaux des anciens Czars. Dès qu'il fut mort, on envoya des troupes sur les frontieres, pour en fermer les passages, de crainte qu'à la faveur de l'interregne il ne s'élevât quelques troubles. On ouvrit ensuite le testament du feu Czar; & dès qu'on sçut qu'il laissoit l'administration de l'Empire à la Czarine sa veuve, les Gouverneurs, les Knés, les Boyares & tous les Officiers se rendirent à Moscou, & prêterent serment de fidélité, en baisant la Croix. Un jurement fait de cette manière est aussi religieusement observé par les Moscovites, que lorsqu'ils élevent trois doigts de la main.

La Czarine est reconnue Souveraine de Russie.

Après cette cérémonie, la Czarine se retira dans un monastere (1) de Religieuses hors du château; mais dans l'enceinte des murs de Moscou, pour y passer les quarante jours destinés au deuil public. Elle fit paroître une douleur extrême de la mort du Czar son mari, & dit que ses larmes & sa douleur ne finiroient qu'avec sa vie. Ensuite, ou par un véritable motif de retraite, ou à dessein de faciliter le chemin du Trône à son frere, qui y tendoit secretement, elle declara qu'elle renonçoit au monde, & se démettoit de l'autorité que son époux lui avoit confiée, pour la remettre aux Knès & aux Boyares, qui par leur amour pour leur patrie devoient se charger des peines du gouvernement. Elle ne fit cette démarche qu'à la persuasion de son frere, & pour sonder l'inclination des peuples. En effet, une declaration si peu attenduë les émut, & les transporta avec tant de violence, qu'on courut en foule aux portes du monastere, où mille voix plaintives prierent la Czarine de ne pas abandonner ses peuples dans des tems si fâcheux; puisqu'elle étoit la seule espérance & le principal appui de l'Empire, & que la Nation ne vouloit obéïr qu'à elle.

Elle se démet du gouvernement.

La Czarine renvoya le peuple aux Knès & aux Boyares. Mais le peuple répondit, que leur gouvernement étoit insupportable & odieux, & que tous les Moscovites ne vouloient pour maîtres que la Czarine, à qui ils avoient déja prêté le serment de fidélité, & Boritz son frere, fils de Théodore de Gordonova.

A

(1) Il s'appelle *Tinilschemonstra*, c'est-à-dire, Monastere des Vierges. ÉDITEUR ANGLOIS.

Henri IV. 1598.

A ces mots Boritz parut, comme pour appaiser ce tumulte, qui alloit devenir une sédition ; il dit qu'après les quarante jours de deuil, il se chargeroit volontiers du gouvernement, pourvû que les Knès & les Boyares voulussent en partager avec lui les sollicitudes.

Ce discours appaisa le peuple pour quelques jours, pendant lesquels la Czarine se démit de toute son autorité, & prit l'habit de Religieuse. Elle changea même de nom; & au lieu de Gernia, elle se fit appeller Alexandrina. Dès que le deuil public fut fini, on convoqua le peuple dans le château, où Basile Jacoblenitz Salo Calf, Grand-Chancelier, après avoir déploré la destinée de l'Empire Moscovite, presque réduit à une funeste anarchie, par l'extinction de la famille Royale, exhorta le peuple à reconnoître l'autorité des Knès & des Boyares. Tout le peuple le refusa à grands cris; & declara qu'il ne vouloit point leur obéïr, mais qu'il se soûmettoit volontiers à la Czarine & à Boritz son frere. Le Chancelier se retira avec les autres Conseillers, pour delibérer ensemble, & revint quelque tems après. Il parla une seconde fois au peuple; & dit que puisque la Czarine s'étoit retirée dans un couvent pour y demeurer toûjours, on [illegible]oit obéïr aux Boyares, reconnoître l'autorité du Sénat & du Con[illegible] la Nation, & s'y soûmettre par les fermens ordinaires sur le Crucifix.

Refus affectés de ce Seigneur.

Le peuple, pressé par ce discours, appella Boritz, & le proclama Prince, comme celui à qui il vouloit obéïr, & le seul digne de la couronne. A ces acclamations, Boritz qui étoit présent, se leva; & s'excusant modestement, il pria le peuple de ne lui pas faire violence, & de considerer la bassesse de sa condition. Il ajoûta même : „ Théodore, grand Empe-„ reur de Russie, a été votre Maître & le mien. Quoi! j'oserois m'as-„ seoir sur son Trône, & tenir son sceptre entre mes mains ? Cherchez „ un autre Prince; vous avez parmi vous des hommes illustres par leur „ noblesse & leurs éminentes qualités : donnez-leur l'Empire plutôt „ qu'à moi.

Ayant ainsi parlé, il voulut se cacher dans une église voisine; mais le peuple l'en tira presque par force. On entendit même des gémissemens & des voix aussi tristes, que dans le tems de la mort du Prince. On prioit & on conjuroit Boritz de ne pas abandonner sa patrie. Il laissa couler quelques larmes; il s'excusa & repéta souvent qu'il étoit indigne de l'honneur qu'on vouloit lui faire, & trop foible pour en supporter le poids. Le peuple s'animant de plus en plus, le prioit toûjours de recevoir la couronne: mais Boritz, pour diminuer l'envie de ses ennemis, & afin que son absence le fit desirer davantage, non seulement par le peuple, mais par les Seigneurs même, s'enferma pendant un mois dans le couvent où étoit sa sœur. On y mit des gardes, de peur qu'il n'échapât; & enfin le peuple ayant prié la Czarine de paroître, il la pressa & la pria dans les termes les plus forts & les plus touchans, de faire ensorte, que puisqu'elle refusoit de les gouverner, elle persuadât à son frere de recevoir la couronne qu'il méritoit. La Czarine, de l'avis de son frere, qui par crainte, ou par modestie, ne s'étoit pas encore déterminé, renvoya le peuple au Conseil des Knès & des Boya-

Boyares; mais à chaque fois qu'on entendit leurs noms, toute la populace paroissoit furieuse & prête à se soulever. HENRI IV. 1598.

Ainsi, Boritz se crut obligé d'aller parler au peuple. Après avoir dit qu'il n'avoit pas assez de force pour porter une couronne, il menaça le peuple de se couvrir d'un cilice, & de se retirer dans un couvent, à l'exemple de sa sœur, si ce tumulte ne cessoit. Ces paroles exciterent encore de plus grands murmures; le peuple y mêla même des menaces, qui marquoient son désespoir. Il dit à la Czarine, que l'interregne alloit bientôt causer la ruine de l'Etat: que chaque particulier songeroit à son salut, puisqu'on désespéroit de celui de la République: qu'ainsi la Princesse devoit songer au danger présent, & interposer de bonne-heure son autorité pour fléchir son frere.

La Czarine parut touchée des prieres du peuple, & se jetta aux pieds de son frere, pour lui représenter, qu'il ne pouvoit plus delibérer, ni différer: Qu'il en avoit assez fait pour se dispenser de monter à un rang si élevé & si exposé aux traits de l'envie; mais que puisque, malgré tous ses efforts, les peuples persistoient unanimement à le vouloir pour maître, il ne pouvoit plus s'opposer aux décrets de Dieu, qui sembloit avoir inspiré une résolution si constante à toute la Nation: Qu'il devoit donc prendre les rênes du Gouvernement, & accepter un Empire, que ni les brigues, ni la violence ne lui avoient point acquis, mais qui lui avoit été déféré malgré lui, comme par l'ordre du Ciel, & du consentement général de tout un peuple: Qu'elle espéroit voir son regne heureux, & que Dieu, qui l'avoit fait monter sur le Trône, lui donneroit la prudence & les lumieres nécessaires pour s'y maintenir.

Boritz fit encore quelque résistance. Enfin, soit que les prieres de sa sœur l'eussent déterminé, soit qu'il crût avoir montré assez de modestie pour faire taire ses envieux, il consentit à ce qu'on lui demandoit. La Czarine sortit aussi-tôt; & ayant rapporté au peuple que son frere s'étoit laissé fléchir, & acceptoit l'Empire, elle le fit sortir du monastere, & le présenta à l'Assemblée. Elle dit ensuite: „ Le Dieu tout-puissant, la „ Sainte Trinité qui fait les Princes, & établit les Rois sur leur Trône, a „ exaucé mes prieres, & s'est laissé toucher par vos gémissemens & vos „ larmes. Voilà mon frere, en faveur de qui vous avez réüni tous vos „ suffrages, & que vous avez jugé digne de vous commander: Gardez-le „ vous-même, de crainte qu'il ne change de sentiment, & ne veuille encore vous abandonner; mais à votre tour, soyez, lui fidèles, & obéissez à „ ses ordres.

Il accepte enfin la Boritz d'accepter la couronne.

Boritz prit la parole après la Czarine, & dit au peuple: „ Puisqu'il a „ plû à la Providence divine que j'acceptasse l'Empire de Russie, du con„ sentement unanime, & aux prieres réïterées de toute la Nation, je ne „ puis le refuser; & quoique je sente toute la pesanteur de ce fardeau, je „ me chargerai du soin de votre défense, dans l'espérance qu'avec le se„ cours du Ciel je pourrai soutenir la gloire & les intérêts de la Nation. „ De votre côté obéissez-moi comme à votre Maître. Dieu vous ait en sa „ sainte garde. Je suis votre Empereur.

HENRI IV. 1598.

Le peuple lui répondit avec des acclamations & des cris de joye, „ Vous êtes digne de nous commander, & toute la Nation réünie vous „ promet à present & pour toûjours une inviolable fidélité, & une par- „ faite obéïssance. " Boritz rentra dans le monastere, où il fit sa priere, & où il reçut la premiére bénédiction. Le peuple satisfait, retourna à la ville, qui retentit bientôt des cris de joye, & du bruit de trois mille cloches qui sont à Moscou. Tous les Magistrats, les Officiers de la Couronne, & les étrangers qui étoient à la solde du Prince, vinrent ensuite trouver le nouveau Czar dans le monastere où il étoit, pour lui offrir, selon la coûtume, de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, des perles, du sel & du pain. Ils lui souhaiterent la prudence dans toutes ses démarches, la victoire sur ses ennemis, & le prierent de recevoir leurs vœux & leurs présens.

Boritz les remercia, & ne prit que le sel & le pain, en disant: „ Ceci „ m'apartient; gardez pour vous le reste." Il les invita ensuite au festin qui se fait ordinairement; & sortit du Monastere avec sa femme Marie, son fils Théodore, âgé de dix-huit ans, & sa fille Arsenica, qui en avoit seize. Le Clergé marchoit devant, avec toute la pompe & la magnificence ecclésiastique. Au milieu de tout le peuple qui étoit accouru à ce spectacle, le Czar entra dans le château. On y offrit d'abord à la nouvelle Czarine, & à ses enfans, les memes présens qu'au Czar; mais ils n'accepterent que le pain & le sel, & rendirent le reste avec bonté. Le Czar avec la Czarine & ses enfans, qu'il conduisoit par la main, prit son logement dans l'apartement de sa sœur; car on renversa & on rebâtit ensuite celui du feu Czar Théodore, comme s'il avoit été souillé par la mort de ce Prince. On dressa dans le château des tables, qui furent remplies par un peuple innombrable. Après le festin, les Boyares, les Gouverneurs des Provinces & des villes, & tous les Ordres de l'Empire, vinrent prêter serment de fidélité à leur nouveau Prince. Tout cela se passa avant le mois de Mai.

Le nouveau Czar marche contre les Tartares de Crimée.

Au commencement de ce mois, & peu de jours avant les fêtes de la Pentecôte, on apprit que les Tartares de Crimée se préparoient à entrer en Moscovie avec une grande armée, & qu'ils vouloient forcer la frontiere pour faire des courses, à la faveur des troubles que l'interregne pouvoit produire. Le nouveau Czar quitta toutes ses autres affaires; & pour acquerir la confiance des peuples dès le commencement de son regne, & soutenir les hautes espérances qu'on avoit de son habileté, il assembla une armée de trois cens mille hommes des milices de toutes les Provinces; il se retrancha à Zieboth, ville située sur la riviere d'Arca, à trente six milles de Moscou, pour y attendre l'ennemi; mais les Tartares ayant appris que la Moscovie avoit un Prince, & que le nouveau Monarque marchoit contre eux avec des troupes nombreuses, changerent d'avis, & se retirerent. Ils envoyerent des Ambassadeurs, qui entrerent avec toute la magnificence militaire dans le camp Moscovite, & furent reçus au bruit de l'artillerie, qui étoit disposée sur les bords de la riviere, & qui occupoit l'espace d'un mille.

Cérémo-

Le Czar se fit suivre par les Ambassadeurs Tartares. Dès qu'il fut à Mos-

Moscou, le Patriarche, tenant à la main une croix d'or, lui donna la bénédiction en présence de tout le peuple, qui rendoit la cérémonie plus éclatante par ses cris de joye & ses vœux. Ceci se passa en Septembre au commencement de l'année; car ce mois est en Moscovie le premier de tous les mois de l'année, qui ne commence chez nous qu'en Janvier. Le 13. de Septembre le Czar, accompagné des Boyares, des Evêques, & des autres Ordres de l'Empire, alla faire ses prieres dans l'église de S. Michel Archange, ensuite à Notre-Dame (1), & enfin, dans l'église de l'Annonciation, qui est la cathédrale (2), & où le Patriarche lui mit la couronne sur la tête & le sceptre à la main. Le Prince revint ensuite au château avec le Clergé & la Noblesse. Le chemin par où il passa étoit couvert d'un drap de pourpre brodé d'or, qu'on abandonna à la populace. On jettoit de tems en tems des piéces d'or. On fit des présens au peuple, & tous les Ordres furent splendidement régalés dans le château pendant douze jours.

HENRI IV. 1598.

nie de son Couronnement.

Les Magistrats, les Gouverneurs & les autres Officiers reçurent doubles gages pendant une année. On accorda une exemption de toutes sortes d'impôts pour deux ans aux marchands de Moscou, de Casan, d'Astracan, & de tout l'Empire Moscovite, dont on tiroit plus de cent mille florins par an; ensorte que les libéralités du Prince s'étendirent jusqu'aux Paludes Méotides, vers la mer Caspienne, & sur les frontieres de Perse. On adoucit la rigueur des corvées, & des droits que les Boyares & les Nobles exigeoient des habitans des bourgs, qui en étoient accablés. Ces malheureux païsans joüirent ensuite de leurs biens avec plus de liberté, & eurent moins à souffrir de la servitude à laquelle ils étoient auparavant réduits. Les étrangers, & particulierement les Allemans, qu'on avoit relégués pour certaines raisons dans des païs éloignés, furent remis en liberté; & on leur laissa le choix de retourner dans leur patrie, ou de rester en Moscovie. On distribua même aux Allemans qui entendoient le commerce, de grandes sommes d'argent, selon leur habileté & leur condition, sans exiger d'eux aucuns intérêts pendant sept ans. On donna de l'argent & des habits aux pauvres, aux orphelins & aux veuves; & afin que le commencement de l'année fût entierement consacré à la pieté, on célébra dans le château, avec de grandes magnificences, & au bruit continuel de toutes les cloches de Moscou, l'anniversaire de l'Empereur Théodore. On donna un grand festin & de grands présens au Clergé avant que de le congédier.

Libéralités qu'il fait à ses sujets.

Tel fut le sort de ce vaste Empire, l'un des plus puissans de l'Europe & de l'Asie, même au jugement des Turcs. Il alloit s'éteindre avec son dernier Souverain; mais il sembla renaître par l'élévation de Boritz, qui monta sur le Trône d'un consentement unanime, & sans qu'il en coûtât de sang. Si d'un côté on y devoit craindre les suites de cette révolution, à cause du cruel despotisme des Princes précedens; de l'autre, la soûmission &

(1) On la nomme *Bracischta*.
(2) Elle s'appelle *Blaseſſemi*. EDITEUR ANGLOIS.

HENRI IV. 1598.

& la rigoureuse discipline dans laquelle les Moscovites sont élevés, empêcherent les troubles que ce dernier changement pouvoit exciter.

Quant à Boritz, soit qu'il méritât par une véritable vertu une si haute fortune, soit que les apparences d'une fausse modération eussent trompé ces peuples accoûtumés à un joug tyrannique, on le préfera à plusieurs autres qui l'emportoient sur lui par leur noblesse & par leur rang; & il parut n'accepter que malgré lui une couronne que toute la Nation lui déféra, & qu'il avoit tant desirée en secret. Il succeda à Théodore, comme Ataulfe avoit autrefois succedé à Alaric Roi des Goths, dont il étoit beau-frere, & qui ayant pris Rome pendant la nuit du premier Avril, l'an de J. C. 410, & 1161. (1) de la fondation de Rome, sous le Consulat de Varane & de Tertullus, mourut subitement la nuit suivante à Cosence en Calabre.

Mort de Benedict Arias Montanus.

Parlons maintenant des Sçavans qui moururent cette année. Benedict Arias Montanus, que ses connoissances dans la Langue sainte ont rendu aussi illustre que sa haute pieté, fut employé par Philippe Roi d'Espagne, à mettre dans un plus bel ordre & une meilleure forme la Bible d'Alcala. Il travailla beaucoup à Anvers avec les freres le Févre de la Boderie, de Falaise, pour faire cette édition. Les soins qu'il y donna, lui acquirent beaucoup de gloire, mais lui firent un grand nombre d'ennemis. Leon de Castro, Auteur d'un Commentaire sur les Septante, fut son principal adversaire; & Arias Montanus se vit obligé d'aller plaider sa cause à Rome. Il ne fut absous qu'avec peine; & pour recompense de tant de travaux, on le crut trop heureux d'avoir pû obtenir la permission de se retirer dans l'Andalousie qui étoit sa patrie, où il passa le reste de ses jours dans le repos d'une conscience qui n'a rien à se reprocher, & en se consolant de ses malheurs par l'étude des Livres Saints. Il mourut à l'âge de soixante & onze ans, & fut enterré à Seville dans l'église de S. Jaques, dont il avoit été Chanoine.

Mort d'Abraham Ortelius.

La mort ne voulut point le separer d'Abraham Ortelius, son ami intime, natif d'Anvers, ville fameuse par son commerce. Ortelius s'appliqua à la Géographie dès ses plus tendres années, & n'épargna ni dépenses ni peines, pour éclaircir cette partie de la littérature. Non seulement il entreprit de longs voyages pour atteindre au plus haut dégré de perfection; mais encore il les rëitera plusieurs fois, & voyagea pour cela pendant toute sa vie. Il a fait un excellent Ouvrage, intitulé le *Théatre de l'Univers* (2) Il renouvella & dessina lui-même des Cartes pour la connoissance de la Géographie ancienne, & après avoir fait imprimer l'ouvrage immense des Synonimes Géographiques, il mourut dans sa patrie le 28. de Juin, âgé de plus de soixante & dix ans, & sans s'être marié. On lui éleva un magnifique tombeau dans l'église de S. Michel.

De Joa-

Peu de tems après, Joachim Camerarius mourut le 12. d'Octobre, âgé de

(1) La suite Chronologique des Consuls met 1163.

(2) Nous avons aussi de lui le *Thesaurus Geographicus*. On l'a appellé le nouveau Ptolomée.

de soixante-quatre ans à Nuremberg, où il étoit allé demeurer avec sa famille. Il étoit fils de Joachim, ce sçavant homme dont j'ai toûjours parlé avec éloge. Il donna tous ses soins pour ramasser & mettre au jour les ouvrages de son pere, & mérita par son érudition & sa vertu, non seulement l'amitié des Princes, mais encore celle de presque tous les Sçavans & des gens de probité de son siécle.

HENRI IV. 1598. chim Camerarius.

Je ne puis oublier Dominique Lampson, qui excella dans la Poësie & dans la Peinture, & qui, par reconnoissance pour Lambert Lombard, Peintre fameux, & qui fut son maître dans cet art, écrivit sa vie. Il fut très-cher à Ernest de Baviere, Evêque de Liége & ensuite Electeur de Cologne. Il mourut cette année à Liége, dans une heureuse vieillesse.

De Dominique Lampson.

Henri Etienne, Parisien de naissance, fils de Robert, & à qui la littérature a tant d'obligation, mérite encore plus de loüanges; il eut la noble ambition de surpasser son pere, & employa toute sa vie à corriger & à mettre au jour des Auteurs Grecs & Latins. Il a publié un Dictionaire Grec très-étendu, dont la postérité doit lui avoir une extrême obligation. Il fit de longs voyages en Allemagne; mais le desir de revoir sa patrie le fit revenir à Lyon. Il mourut au commencement de Mars, presque septuagénaire, après des travaux immenses pour le progrès des Lettres (1).

De Henri Etienne.

(1) Dans ce même mois, Theodore Bry, Liégeois, excellent Graveur, à qui les curieux sont redevables des sçavantes récherches qu'il a faites, pour nous donner des rélations exactes des voyages faits aux Indes, mourut âgé de soixante & dix ans, à Francfort sur le Mein, où il avoit fixé sa demeure. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe.*

Fin du Livre cent-vingtième.



HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT VINGT-UNIE'ME.

SOMMAIRE.

Suite des affaires de Flandre. Assemblée des Etats de Flandre à Bruxelles. Acte de la cession des Païs-bas, faite par le Roi d'Espagne en faveur de l'Infante Isabelle-Claire-Eugenie. Conditions secretes de cette cession. Lettre de l'Archiduc aux Provinces-Unies. Propositions de paix entre l'Espagne & les Etats Généraux. Départ de l'Archiduc pour l'Espagne. Réception de la Princesse Marguerite d'Autriche, qui alloit épouser Philippe III. Roi d'Espagne, & de l'Archiduc à Ferrare. Cérémonie des fiançailles de Leurs Altesses faite par le Pape. Suite du voyage de Leurs Altesses. Leur entrée à Mantouë & à Milan. Désastre causé par le débordement du Tibre. Rétablissement des rentes de la Cour d'Espagne. Expédition des Hollandois aux Isles Açores. Autres voyages entrepris par les sujets des Provinces-Unies aux Indes & au Levant. Conjuration contre le Prince Maurice découverte & punie. On accuse les Jésuites d'avoir suborné l'assassin. Apologie de ces Peres. Ambassade des Provinces-Unies à la Reine d'Angleterre. Exploits de François de Mendoza dans le Duché de Cléves. Il se rend maître d'Orsoi, du fort d'Alpen & du Comté de Meurs. Il fortifie Walsom. Plaintes du Duc de Cléves à cette occasion. Perfidie & cruauté des Espagnols. Prise de Wesel, Rhinberg, & de quelques autres places par Mendoza. Prise du fort de Tolhuis & de Zevenaar par le Prince Maurice. Prise de Doetecom & de Schuylembourg par les Espagnols. Plaintes des Etats du Duché de Cléves. L'Empereur envoye un Commissaire Impérial. Ecrit publié contre les Espagnols. Vaines remontrances de l'Empereur. Conspiration à Embden découverte & punie. Sentence de la Chambre de Spire contre les habitans d'Aix-la-Chapelle. Baleine d'une grandeur prodigieuse. Affaires de Hongrie. Siége & prise de Javarin par les Impériaux. Sigismond Bathori cede la Transylvanie à l'Empereur, en faveur de l'Archiduc Maximilien. Le Cardinal André Bathori s'oppose à cette cession. Repentir de Sigismond. Réconciliation de ce Prince avec le Cardinal son cousin. Suite de la guerre de Hongrie. Prise de Tottis & de quelques autres places par les Impériaux. Siége du Grand Varadin par les Turcs. Ils levent le siége. Tentative des Impériaux sur Cude. Départ du Duc de Mercœur pour

pour la Hongrie. Affaires du Nord. Diéte de Varsovie. Plaintes de l'Ambassadeur du Roi Sigismond aux Etats de Suede, assemblés à Upsal. Réponse du Prince Charles, Régent du Royaume. Départ de Sigismond pour la Suede. Son arrivée dans le Lincoping. Défaite des Polonois par l'armée de Charles. Entrevûë du Roi & de ce Prince. Retour précipité de Sigismond en Pologne. Charles reprend Stokholm & Calmar. Assemblée des Etats de Suede à Jencoping, & ensuite à Stokholm. Charles se rend maître de la Finlande & de la ville de Nerva. Il fait faire le procès aux Seigneurs qui avoient suivi le parti de Sigismond.

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Jean Petit; *César Campana*; *Abraham Ortelius*; *Les Actes publiés*; *F. Costerus*; *La Relation de George Carew*, *Ambassadeur Anglois*; *David Chytrée*; *Jaques Typot*.



Près la conclusion de la paix, qui causa beaucoup de joye aux peuples, & la publication du mariage de l'Infante Isabelle-Claire-Eugenie, faite par l'ordre de Philippe, l'Archiduc Albert se prépara à partir pour l'Espagne. Mais il voulut auparavant terminer l'affaire de la cession des Païs-bas & de la Bourgogne, que le Roi faisoit à l'Infante sa fille en faveur de son mariage, & dont l'acte avoit été signé le 6. du mois de Mai. Il ordonna donc à Jean Vingene, (1) premier Conseiller d'Etat & Garde des Sceaux de la Province de Brabant, de faire tenir aux Etats de Flandre, la lettre que le Roi Philippe leur écrivoit; & de leur enjoindre en même tems d'envoyer leurs députés à l'Assemblée qui se tiendroit le 14. d'Août, afin qu'ils connussent plus amplement les intentions de S. M. Catholique, & qu'ils prêtassent serment entre les mains du Cardinal Albert, fondé de procuration à cet effet.

Henri IV. 1598. Suite des affaires de Flandre.

Les députés étant arrivés à Bruxelles au jour marqué, Mathias Hovius, Archévêque de Malines, prononça un discours Latin, où il exposa le motif de l'Assemblée. On produisit ensuite & on lut publiquement l'acte de la cession faite par le Roi, le consentement de Philippe, son fils aîné, l'acceptation de la cession & donation de la part de l'Infante, & la procuration de cette Princesse, donnée au Cardinal Albert, pour prendre possession en son nom des Provinces qui lui étoient cedées. Cette affaire donna lieu à quelques difficultés, qui furent enfin levées par Jean Richardot, Président de l'Assemblée. Quatre jours après, les Etats de Brabant firent réponse par leur Secretaire : qu'ils étoient disposés à prêter le serment à l'Infante, comme Souveraine légitime de ces Provinces, entre les mains de l'Archiduc, pourvû que l'un & l'autre fissent serment à leur tour, de maintenir les

Assemblée des Etats de Flandre à Bruxelles.

(1) Meteren & Petit le nomment *Nicolas Damant*. Editeur Anglois.

HENRI IV 1598. les privileges, libertés, immunités & usages de ces païs, & d'observer ce qui concerne le joyeux avenement; & qu'ils donnassent en même tems des sûretés, par rapport à ce qui avoit été innové contre les anciennes coûtumes, ou ce qui en avoit été aboli; le tout suivant la formule qui seroit dressée à ce sujet. Les Etats des autres Provinces firent la même demande.

Cession des Païs bas par le Roi d'Espagne à l'Infante sa fille. Le lendemain, s'étant tous assemblés dans la grande salle du Palais, Richardot fit un discours, dans lequel il rappella le souvenir de l'abdication que Charles, pere de Philippe, avoit faite quarante ans auparavant de ses Royaumes, dans le même lieu où ils étoient alors assemblés. Il ajoûta, que c'étoit sans doute par une inspiration du Ciel que Sa Majesté Catholique, qui n'avoit cessé pendant tant d'années de travailler à procurer le repos & le bonheur des Provinces des Païs-bas, achevoit enfin ce grand ouvrage, par la cession & donation qu'elle faisoit de ces Provinces à la Sérénissime Infante. „ Ce changement, dit-il, doit d'autant moins nous étonner & „ nous affliger, que nous en avons déja un exemple. Au reste, continua- „ t-il, il y a lieu de croire que la Sérénissime Infante, qui depuis dix huit „ ans n'a pas quitté un moment son auguste pere, qui a été souvent pré- „ sente aux plus importantes delibérations touchant les affaires d'Etat, & „ qui a même quelquefois opiné sur ces matières, gouvernera la Flandre, „ une des principales parties des vastes Etats de son pere, avec autant de „ sagesse que d'équité. Ce qui doit encore nous consoler, est que, si Phi- „ lippe eût laissé à son fils l'héritage de ces Provinces, privées, pour leur „ malheur, pendant tant d'années de la présence de leurs Souverains, que „ de grandes occupations ont retenus dans leurs Royaumes éloignés, il est „ vraisemblable que nous n'aurions pas encore joüi de la vûë de notre „ Prince. La Princesse au contraire, à qui nous allons désormais être soû- „ mis, vivra parmi nous; & sa présence desirable sera l'appui des gens de „ bien, & l'effroi des méchans.

Alors Philippe Maas, chargé de répondre an nom des trois Ordres, dit: qu'il n'étoit pas surprenant que la nouvelle de ce grand changement eût d'abord causé quelque émotion parmi les peuples des Païs-bas. Mais qu'après tout ce que le Roi avoit fait pour les intérêts & le salut de la Flandre, il sembloit mettre le comble à ses bienfaits, en donnant aux Flamans sa chere fille, comme le gage de la paix & de la tranquillité publique, & en destinant à cette Princesse, un époux d'un sang qu'ils avoient toûjonrs révéré & chéri: Qu'ils étoient donc disposés à prêter serment au Cardinal Albert, au nom de l'Infante leur Souveraine, suivant les conditions qu'on avoit proposées.

Le lendemain on reprit la même affaire; & le Secretaire des Etats ayant présenté deux formules de serment, l'une en Latin, l'autre en Flamand, Albert commença par preter son serment entre les mains de l'Archévêque de Malines. Ensuite tous les députés tour-à-tour le prêterent, & promirent obéïssance & fidélité à la Princesse Isabelle-Claire-Eugenie. Le Cardinal recevoit le serment d'un air gracieux, au son des trompettes, & faisoit amitié à tous. Maas, pour terminer la cérémonie, fit encore un discours.

cours. Il dit que les Etats étoient ſenſiblement touchés, de voir que Son Alteſſe avoit réſolu de quitter les Païs-bas, dans un tems où ſa préſence étoit ſi néceſſaire: Que pendant ſon abſence il pourroit arriver pluſieurs choſes, auxquelles ſa préſence même auroit de la peine à remedier: Qu'ils prenoient donc la liberté de le ſupplier très-humblement, de changer de réſolution, & de ne pas abandonner dans des tems ſi orageux les ſujets d'Iſabelle, deſtinés à être bientôt les ſiens. HENRI IV. 1598.

Richardot répondit à ce diſcours, & dit: qu'Albert remercioit les Etats de leur attachement pour l'Infante Iſabelle & pour lui: Que la Princeſſe, lorſqu'elle ſeroit arrivée, ſurpaſſeroit toutes les idées avantageuſes qu'on avoit d'elle. „ Pour ce qui eſt, ajoûta-t-il, du départ du Cardinal & „ de ſon voyage en Eſpagne, le deſſein en eſt pris; & c'eſt l'ordre du „ Roi, auquel ce Prince ne peut ſe diſpenſer d'obéïr. Son Alteſſe eſt „ bien fâchée de ne pouvoir en cela complaire aux Etats. C'eſt le dernier acte d'autorité que Philippe veut exercer à l'egard de la Flandre. „ Demain ſon nom ceſſera d'etre dans les actes publics, & l'on n'y verra plus que celui d'Iſabelle, votre nouvelle Souveraine. Ne croyez pas „ néanmoins que Sa Majeſté, ou le Prince ſon fils aîné, veuille déſormais „ vous abandonner. Il s'intéreſſera toûjours pour ces Provinces cedées à „ ſa fille; il l'aidera de ſes conſeils, & ſçaura lui fournir l'argent & les troupes dont elle aura beſoin.

Lorſque l'Aſſemblée fut finie, on envoya inviter tous les députés de ſe trouver le lendemain à un grand repas. On les avertit en meme tems, que le Cardinal André d'Autriche alloit prendre la place de l'Archiduc Albert, pendant ſon abſence; qu'ils euſſent à lui obeïr, & à lui rendre avec zèle les ſervices dont il auroit beſoin. Les Etats chargerent Philippe de Croy Comte de Solre, qui accompagnoit Albert dans ſon voyage, de remercier Sa Majeſté Catholique & le Prince ſon fils, de leur avoir donné pour Souveraine la Princeſſe Iſabelle; & de demander la continuation des ſecours d'Eſpagne, pour ſubvenir aux fraix de la guerre de Flandre. A l'égard de la Princeſſe, Croy étoit chargé de la ſupplier très-humblement de la part des Etats, de hâter ſon arrivée.

Au reſte, voici les conditions qui furent ſtipulées ſecretement, & peut-être communiquées aux députés, mais dont on ne fit aucune mention en public. 1°. Que la Séréniſſime Infante ou ſes hoirs, à chaque mutation, rendroient foi & hommage aux Rois d'Eſpagne, comme feudataires de la Couronne de Caſtille. 2°. Que la dite Infante & ſes hoirs perſévéreroient dans la Foi Catholique; & que ſi, par malheur, ce qu'à Dieu ne plaiſe, il arrivoit que quelqu'un d'eux renonçât à la Religion Catholique & Romaine, il ſeroit dès-lors déchu de tous ſes droits ſur les Provinces des Païs-bas, comme s'en étant rendu indigne par ſon attachement à l'erreur. 3°. Qu'ils feroient ferment d'etre toûjours fidèles & ſoûmis aux Rois de Caſtille, comme à leurs Seigneurs ſouverains. 4°. Que ſoit que ce fût un Prince, ſoit que ce fût une Princeſſe qui héritât de ces Provinces, ni l'un ni l'autre ne pourroit contracter de mariage que du conſentement & de l'aveu de Sa Majeſ- Conditions ſecretes de cette ceſſion.

Henri IV. 1598. Majesté Catholique ou de ses successeurs: Que si c'étoit une Princesse, elle pourroit, si elle le jugeoit à propos, épouser celui qui seroit alors Roi d'Espagne, s'il n'étoit pas déja marié; & qu'elle ne pourroit se marier avec un autre, qu'à son refus. 5°. Qu'il y auroit une alliance perpétuelle entre les Royaumes d'Espagne & les Provinces des Païs-bas: Que les amis ou ennemis des uns seroient les amis ou les ennemis des autres; & que tous les traités qu'ils pourroient faire séparement avec d'autres Puissances, ne porteroient jamais préjudice au traité antérieur & perpétuel d'alliance réciproque entre l'Espagne & les Provinces de Flandre. 6°. Que les Flamans n'envoyeroient point de vaisseaux aux Indes Orientales ou Occidentales: Qu'ils n'y feroient aucun commerce; mais qu'ils pourroient négocier librement & sûrement dans tous les autres Royaumes, Provinces & ports apartenans au Roi d'Espagne. 7°. Que Sa Majesté Catholique pourroit, si elle le jugeoit à propos, mettre garnison dans les citadelles d'Anvers, de Gand & de Cambrai, & dans d'autres places: Que ces troupes seroient à la solde d'Espagne, & que leurs Commandans prêteroient également serment au Roi & au Souverain des Provinces des Païs-bas.

Lettres d'Albert aux Provinces-Unies.

Avant que le Cardinal Albert quittât la Flandre, il écrivit le 18. d'Août aux Etats Généraux des sept Provinces-Unies, pour leur faire part de son mariage avec l'Infante, & de la cession que Philippe faisoit à sa fille des Provinces des Païs-bas. Il les exhortoit en même tems à profiter de cette circonstance pour rentrer en grace & se réconcilier: & comme l'union de la Flandre avec l'Espagne avoit été jusqu'ici occasion de la guerre, il leur représentoit, que la séparation d'avec cette Couronne devoit désormais éteindre tous les soupçons, & faire cesser tous les actes d'hostilité: Qu'ils devoient donc songer à traiter incessamment avec lui, à des conditions raisonnables, comme avec leur Prince légitime, à l'exemple des Etats de Flandre & de Brabant. Philippe de Nassau, Prince d'Orange, le Duc d'Arschot, & le Marquis d'Havré, cousin-germain de ce dernier, écrivirent sur le même sujet à Maurice, & tâcherent de lui persuader, que la nouvelle séparation des Provinces des Païs-bas d'avec l'Espagne, devoit faire cesser de leur part tous les sujets de défiance. Ils lui représentoient, que la gloire de la maison de Nassau exigeoit qu'il s'attachât désormais au nouveau Souverain, & qu'il engageât les Etats Généraux des Provinces-Unies à faire la paix & à se soûmettre. On ne fit aucune réponse à ces Lettres.

Propositions faites aux Provinces-Unies.

Quelque tems après, Daniel Vander-Meule, d'Anvers, qui jusqu'alors avoit rendu de grands services aux Etats Généraux, se rendit en cette ville avec l'agrément de Leurs Hautes Puissances, sous prétexte d'aller voir son beau-frere, qui étoit à l'extrêmité. Le Cardinal lui fit dire alors, de venir d'Anvers à Bruxelles. Là, il y eut une conférence entre lui d'une part, & Richardot, d'Assonville, l'Abbé de Marolles & le Marquis d'Havré, de l'autre. Ceux-ci proposerent pour conditions de la paix: Que les sept Provinces conserveroient leur Religion & la forme du Gouvernement qu'elles avoient établie: Que tous ceux qui possédoient des charges & des dignités,

gnités, y seroient maintenus; & que si leurs enfans étoient capables des mêmes emplois, les Archiducs les leur conféreroient. De plus, pour effacer tous les soupçons, & abolir la mémoire de tout ce qui s'etoit passé, ils assurerent que le Roi étoit bien intentionné pour Maurice; & afin d'engager ce jeune Prince à faire la paix, en lui offrant un moyen d'acquerir de la gloire, ils dirent, que l'intention de Philippe étoit, lorsque la guerre auroit cessé dans la Flandre, de faire usage de la supériorité des talens militaires de ce Général, & de lui donner le commandement de toutes les troupes dans la guerre de Hongrie contre l'Empire Ottoman.

HENRI IV. 1598.

Le Cardinal Albert fit lui-même ces propositions à Vander-Meule, qui en fit son rapport aux Etats Généraux. Mais ces belles promesses, loin de diminuer les soupçons, comme on s'en étoit flatté, ne firent que les augmenter, sur-tout par rapport au commandement général de l'armée de Hongrie, que l'on promettoit au Prince Maurice. Cette circonstance rappelloit dans les esprits la fable d'Esope, où les Loups, voulant faire alliance avec les brebis, demandoient pour première condition, qu'elles éloignassent leurs chiens. „ Lorsqu'un si grand homme, disoient- „ ils, auquel nous sommes si redevables, & dont l'appui nous est si néces- „ saire, sera loin de nous, la paix que nous aurons faite, ne servira qu'à „ nous exposer à des dangers bien plus grands encore, que ceux dont nous „ avons sçu nous garantir jusqu'ici. „ Ainsi les Etats Généraux ne prêterent l'oreille à aucune de ces propositions.

Elles ne veulent point y prêter l'oreille.

Cependant Albert partit de Bruxelles le 14. de Septembre avec une suite de mille chevaux, & se rendit d'abord à Notre-Dame de Halle, lieu situé à trois milles de Bruxelles, & fameux par les pelerinages. Ce fut-là qu'il mit bas le chapeau & la pourpre Romaine, & qu'après avoit fait sa priere devant l'image de la Vierge, il prit son chemin par Nivelle & par Namur, & vint à Luxembourg. S'étant avancé au-delà de Machern, il arriva à un village où la Seure se décharge dans la Moselle. Près de-là est un monument célèbre de la vénérable antiquité, qui consiste en un Obélisque, dont la base est haute de douze pieds, & qui s'éleve à la hauteur de soixante & quatorze: Sur chaque face il y a différens bas-réliefs en marbre. De-là on marcha vers Tréves, & on entra dans le Palatinat, où l'Electeur logea & défraya toute la suite de l'Archiduc Albert. On passa ensuite par Worms & par Spire, & on arriva dans le Duché de Wirtemberg, où Albert fut reçu de la même manière. Ce Prince ayant laissé derriere lui Ulm & Augsbourg, vint dans la Baviere, où l'Electeur, son allié, le combla d'honneurs. Il arriva ensuite dans le Tirol, apartenant à la maison d'Autriche, & s'avança au-delà d'Inspruk, capitale du païs, près de l'endroit où autrefois l'Empereur Charles V. rencontra son frere Ferdinand, Roi des Romains: Charles voulut qu'une table d'airain conservât à la postérité le souvenir d'une si heureuse rencontre. Ce fut-là aussi qu'Albert trouva la Princesse Marguerite, & Marie sa mere, accompagnées d'une suite de mille chevaux, & qu'il apprit la mort de Philippe II. Ils prirent alors tous le deuil.

Départ d'Albert, qui met bas la pourpre Romaine.

La

HENRI IV. 1598.

La rencontre se fit à Sterczingen, appellée autrefois *Fortia Castra*; ce qui fut pris pour un bon augure.

Ils allerent ensuite par Bolzen à Trente, où ils arriverent le premier de Novembre. Il passerent l'Adice, ou l'Adige, près d'un village nommé Dolce, dans les Etats de la Seigneurie de Venise, sur un pont de bateaux qui fut construit à la hâte. Paul Paruta, Procurateur de Saint-Marc, accompagné de plusieurs autres, vint alors les saluer de la part du Sénat. On dressa des arcs de triomphe, on se mit sous les armes, & on conduisit avec pompe Leurs Altesses dans la maison où elles devoient loger. Deux mille soldats lestement vêtus gardoient le pont, avec treize escadrons, au milieu desquels on portoit l'étendart de S. Marc. Ils passerent ensuite par Verone, & arriverent avec cette escorte à Ostie sur le Pô, dans le Mantoüan. Vincent Duc de Mantoüe vint au-devant d'eux en poste, avec trente Seigneurs de la plus haute Noblesse de ce Duché. Là, Leurs Altesses trouverent des barques toutes prêtes pour descendre la riviere, parmi lesquelles il y avoit un Bucentaure magnifique, orné en dedans de tapisseries d'argent. Ce bâtiment étoit destiné pour la Princesse Marguerite, pour Marie sa mere, pour l'Archiduc Albert, & pour les principaux Seigneurs & Dames de leur Cour. On avoit préparé un grand repas sur le Bucentaure, & ce repas fut suivi d'un concert & d'une espece de bal. Le reste de la suite passa sur trois pontons, & se rendit à la Rovere. Leurs Altesses descendirent le Pô jusqu'à Ferrare, où le Pape s'étoit déja rendu.

Le Pape prend possession de Ferrare.

Ce Pontife s'étant accommodé avec César d'Este, le Cardinal Aldobrandin avoit pris possession de la ville au nom du S. Pere; & le 3. de Mars Sa Sainteté avoit, d'une seule promotion, fait treize Cardinaux, du nombre desquels étoient Alexandre d'Este, frere de César; Arnauld d'Ossat, cet homme illustre dont j'ai souvent parlé avec éloge; & Robert Bellarmin, Jesuite, célèbre par son Livre de controverses sur la Religion. Le Pape partit ensuite de Rome le 13 d'Avril; & ayant pris sa route par Narni, Terni, Foligno, Camerino, Macerata, Calderola, il arriva au bout de dix jours à Lorette, lieu le plus celèbre de toute l'Italie, par le concours des pelerins qui y abordent de toutes parts. Le S. Pere fit des présens à la chapelle. Le lendemain il se rendit à Ancone; ensuite ayant poursuivi sa route par Sinigaglia, Fano, Pesaro, Rimini & Cesenne, il arriva sur le soir du 5. de Mai à Ravenne. Deux jours après, il se rendit au monastere de S. George, peu éloigné de Ferrare; après avoir envoyé devant lui le reste de sa suite. Le lendemain il fit son entrée solemnelle dans Ferrare, avec la pompe la plus superbe qu'on puisse imaginer, étant porté dans un fauteuil sous un dais. On avoit dressé de tous côtés des arcs de triomphe avec des inscriptions à sa loüange, & en l'honneur de la maison d'Aldobrandin. Après y avoir reglé toutes choses, il attendit l'arrivée de la Princesse Marguerite, qui devoit épouser Philippe III. Roi d'Espagne, & de l'Archiduc Albert, qui devoit épouser l'Infante, afin de leur accorder la dispense des dégrés de parenté, & de leur donner la bénédiction des fiançailles.

Ainsi

Ainsi le 13. de Novembre, qui étoit un Mercredi, Marguerite & Albert étant prets d'arriver à Ferrare, les Cardinaux Aldobrandin & de Saint Clément allerent au devant de Leurs Altesses jusqu'à Isola, à trois milles de la ville, dans un carosse superbe, traîné par six chevaux blancs, où la Princesse sa mere & l'Archiduc entrerent. Lorsqu'ils furent à la porte de la ville, Gonsalez-Fernando de Cardona Duc de Sessa, Ambassadeur de Philippe à la Cour de Rome, offrit à la Princesse, au nom de son futur époux, une litiere magnifique. On s'arrêta alors un peu de tems dans une maison de planches & de bois de charpente, bâtie pour cet effet, dans laquelle on avoit élevé un Trône magnifique, & on y attendit les dix huit Cardinaux qui devoient venir saluer la Princesse. Jean-Ferdinand de Velasco, Connétable de Castille & Gouverneur du Milanez, ayant laissé à Milan son fils le Comte de Haro, vint alors saluer Leurs Altesses, avec sa femme & la Duchesse de Gandie sa sœur, honorée de la charge de Camerara major, le Duc de Gandie, Blasco d'Arragon, Jean de Mendoza, Inigo de Borgia, Rodrigue de Bivera (1), & plusieurs autres Gentilshommes Espagnols, suivis de quelques Gendarmes & de quelques Arquebusiers.

Henri IV. 1598.

Réception de la Princesse Marguerite & de l'Archiduc Albert à Ferrare.

Alors la Princesse monta sur une haquenée blanche, couverte d'un caparaçon de drap d'argent, & sa mere monta sur une autre pareille. L'une & l'autre étoient des présens du Pape. Précedée par les troupes à cheval & par tous les Cardinaux, elle se mit en marche entre les deux Cardinaux François Sforce & Alexandre de Montalte, au milieu de ses Gardes Allemans, & elle entra ainsi dans la ville par la porte des Anges. Elle passa devant la maison de l'Ambassadeur d'Espagne, qui étoit décorée d'arcs triomphaux & d'inscriptions, & arriva enfin au palais du Pape, où Bernardin Scoto fit un discours, qu'il addressa au S. Pere & aux Cardinaux, comme s'ils eussent été assemblés en Consistoire; discours qui étoit tout entier à la loüange de la maison d'Autriche: après quoi la Princesse, sa mere & l'Archiduc Albert, furent admis à baiser les pieds de Sa Sainteté. Elle fut ensuite conduite à l'apartement qui lui étoit préparé dans le Palais. Le lendemain le S. Pere donna un grand repas à Leurs Altesses.

Le Dimanche suivant, jour marqué pour la célébration des fiançailles de la Princesse Marguerite, & de celui de l'Archiduc Albert, on quitta les habits de deuil, & on se para magnifiquement. La Princesse parut vêtuë de blanc, & toute couverte de perles & de pierreries d'un prix inestimable. Dans cet état, elle alla à la cathédrale, & se présenta devant le Pape revêtu de ses habits Pontificaux, & accompagné du Sacré College. Les Cardinaux Farnese & Fachinetto étoient aux deux côtés de la Princesse, qui alla avec sa mere se placer sous un dais. L'Archiduc se mit sous un autre dais qui lui étoit préparé. Lorsqu'on eut chanté le *Credo*, les deux Cardinaux conduisirent Marguerite, accompagnée d'un grand nombre de Dames de qualité, à l'Autel où le Pape célébroit la Messe. L'Archiduc Albert avec

Cérémonie des fiançailles de Leurs Altesses faite par le Pape.

(1) Campana le nomme *Ribera*. Editeur Anglois.

Henri IV. 1598.

avec sa suite se plaça de l'autre côté. Alors, après qu'on eût lû à haute voix la procuration de Philippe III. Roi d'Espagne, le Pape fit la cérémonie des fiançailles de ce Prince, représenté par son oncle Albert & par son Ambassadeur, avec la Princesse Marguerite présente, qui après cela fut reconduite à sa place, où elle reçut les complimens de félicitation de toute l'assemblée. L'Archiduc se présenta ensuite devant le S. Pere, & le Duc de Sessa lut pareillement la procuration de l'Infante Isabelle-Claire-Eugenie, qui donnoit ses pouvoirs à son Ambassadeur. Alors le S. Pere la fiança avec l'Archiduc.

Rejouissances à ce sujet.

Lorsque la Messe fut finie, le Pape envoya à la nouvelle Reine d'Espagne une rose bénite, qui, à l'égard des Princesses, est comme l'épée & le chapeau que les Papes ont coûtume d'envoyer aux Princes. Le Comte de Barlaimont Chevalier de la Toison d'or, reçut la rose des mains de la Reine, & au sortir de l'église la porta devant elle jusqu'au Palais. La célébration de ces doubles fiançailles occasionna de grandes réjoüissances dans la ville, où il y eut des jeux, des danses, des spectacles & des divertissemens de toute espece. On remarqua entre autres une troupe de trente femmes de la ville de Côme, qui étant masquées & partagées en six bandes, dont chacune avoit sa couleur particuliere, se mirent sur six brigantins, où elles donnerent le spectacle d'une espece de combat naval, semblable à l'ancienne Naumachie Troyenne. L'adresse extrême de ces femmes à manier la rame, causa beaucoup de plaisir aux spectateurs, ainsi que le son de leurs instrumens & leurs danses pour célébrer leur victoire.

Suite du voyage de Leurs Altesses.

La Princesse ne s'arrêta pas long-tems à Ferrare; elle en partit avec sa mere & l'Archiduc le 20. de Novembre, & arriva à Governolo, château situé sur le Mincio dans le Mantoüan, où quatre escadrons de Cavalerie vinrent au devant d'elle. Ayant alors monté sur un grand bateau, elle aborda près de Mantoüe, où elle fut reçüe avec une magnificence difficile à exprimer. La Duchesse Eleonore d'Autriche, mere du Duc Vincent, & Marguerite, veuve d'Alfonse Duc de Ferrare, vinrent au-devant d'elle, & la mirent dans leur carosse. Sur les huit heures du soir, elle fit son entrée dans la ville à la lumiere des flambeaux. A la porte de la ville, on voyoit d'un côté, la statuë de la Nymphe Manto, fille du Devin Tiresias, de Thèbes, & de l'autre côté, celle d'Oenus fils de Manto, & fondateur, dit-on, de la ville de Mantoüe. Les deux statuës, qui étoient bien travaillées, sembloient complimenter la Princesse sur son entrée dans la ville. En même tems Jean-Bâtiste Guerrieri, Gouverneur de Mantoüe, à la tête d'une troupe de gens de pied, vint au-devant d'elle, & lui présenta, au nom du Duc, les clefs de la ville dans un bassin d'argent. L'Evêque de Mantoüe, François de Gonzague, avec tout son Clergé, vint en même tems pour la recevoir, & lui présenter la croix à baiser.

La Reine monta ensuite dans une litiere tapissée d'une étoffe d'argent en dedans & en dehors, & portée par deux mules blanches sous un dais; elle étoit accompagnée de cinquante jeunes gens de qualité, habillés de drap d'argent, & couverts de perles. Elle s'avança avec ce cortege jusqu'à

qu'à la cathédrale, au milieu des illuminations qui étoient de tous côtés aux fenêtres. Il y avoit sur le pont du Mincio quatre figures colossales de femmes, d'un travail admirable, qui représentoient les quatre parties du monde, & tenoient en leur main un globe terrestre, où étoient marqués tous les principaux lieux de la terre. On voyoit dans la place de S. André quatre autres figures, représentant les quatre saisons. Lorsque la Princesse passa par-là, on ouvrit les prisons, afin que les plus malheureux eussent part à la joye publique. Sur la porte de la cathédrale étoient les portraits des Princes de la maison d'Autriche. A l'entrée du château on voyoit quatre statuës, qui représentoient la Paix, la Fortune, l'Immortalité & la Joye.

La Reine fut reçûe à la porte du château par Eleonore de Medicis, femme du Duc de Mantoüe, accompagnée de cent Dames de la première condition, de César d'Este Duc de Modene, de Galeot Pic Prince de la Mirandole, du Comte de Novellara, & de tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans toute l'Italie. Il y eut des divertissemens pendant deux jours, dont le plus remarquable fut une Pastorale, intitulée *Mercure & Philalogie*. Cette piéce, qui étoit une allégorie au mariage de la Reine, fut jouée sur un théâtre magnifique, avec des décorations & des machines surprenantes, & accompagnée de chants & de symphonies. Il sembloit que le Duc de Mantoüe eût en cette occasion égalé, ou même surpassé, la magnificence des Ediles & des anciens Magistrats Romains.

Le lendemain on partit de Mantoüe, & le jour suivant on arriva à Cremone, où on logea chez le Marquis Ottavio Affaitati. Le Sénat de cette ville fit ses présens à la Reine dans une corbeille d'argent. On se mit en marche le lendemain; on passa par Pizzighitone, château très-fort, & par Lodi; & le jour de S. André on arriva à Milan. Devant la porte de cette ville on avoit élevé un arc de triomphe, non de bois, comme on fait ordinairement, mais de marbre, pour être un monument durable. Il étoit haut de soixante pieds, & large de plus de quatre vingt dix. On y voyoit différentes figures & plusieurs inscriptions, ainsi que sur six autres arcs de triomphe qui se trouverent sur son chemin jusqu'à la cathédrale, dans l'espace de quinze cens pas, sans compter un autre encore très-magnifique, placé près du palais où la Princesse devoit loger. Enfin le Gouverneur du Milanez avoit fait élever dans la place devant le palais, un théâtre de forme triangulaire, long de cent quarante pieds & large de quatre vingt sept, soutenu par onze grandes colomnes. Tout cela se trouve décrit dans le livre de Gui Mazenta, que ceux qui sont curieux d'un plus long détail, peuvent consulter.

La Princesse passa deux mois à Milan, au milieu de divers spectacles & de toute sorte de divertissemens & de réjoüissances, en attendant que la saison fût devenüe moins rude. Cependant le Comte de Solre partit en poste pour l'Espagne, afin de s'acquitter de la commission dont les Etats de Flandre l'avoient chargé, & d'informer Sa Majesté Catholique de la santé de la Princesse, & de sa prochaine arrivée.

HENRI IV. 1598.

Désastre causé par le débordement du Tibre.

Le Pape ayant tout reglé à Ferrare, se mit en chemin avec toute sa Cour, au commencement de Décembre, pour retourner à Rome. A peine y fut-il arrivé, que le Tibre se déborda extraordinairement; ce qui causa de grands ravages dans la campagne, & beaucoup plus encore dans Rome même. Le Ciel permit ce désastre, pour temperer la joye qu'avoient les Romains de la nouvelle acquisition de Ferrare. Le fleuve s'enfla tellement la nuit suivante par la violence des vents du Midi, que l'eau entra dans toute la ville, & monta trois palmes plus haut qu'elle n'avoit fait l'an 1530. sous le Pontificat de Clément VII. que le débordement du Tibre fut si considerable. Il n'y eut que les sept montagnes, & quelques autres endroits de la ville un peu élevés, qui furent préservés de l'inondation. Elle renversa deux arches du pont Sainte-Marie, que Grégoire XIII. avoit fait rétablir. Une partie du Ponte-Mole, & toutes les boutiques qui étoient sur le pont S. Ange, furent emportées. Quarante prisonniers qui étoient dans la tour de Nonne furent submergés. Ceux qui n'exagerent point, assurent que, soit à la campagne, soit dans la ville, il périt plus de mille personnes. Enfin Rome fut alors plus maltraitée, que si elle eût été prise d'assaut par l'ennemi, & livrée au pillage. On ne voyoit par-tout que des hommes effrayés, que des femmes pâles & tremblantes, portant leurs enfans entre leurs bras, que de malheureux citoyens s'efforçant de nager, implorant vainement le secours des autres, & presque tous engloutis par les eaux. La plûpart des vivres furent gâtés, & il périt une infinité de bestiaux. Les palais des Grands & les maisons des particuliers furent pillés par les Crocheteurs & autres gens de la lie du peuple, qui y entroient hardiment par le moyen des bateaux, sous prétexte de donner du secours.

Affaires des Provinces-Unies.

Tandis que l'Archiduc passoit le tems dans les fêtes & dans les divertissemens, il se faisoit de part & d'autre plusieurs actes d'hostilité dans les Païs-bas. Même avant le départ de ce Prince, les troupes Espagnoles n'étant point payées, commettoient beaucoup de désordre. Pour y remedier, Philippe II. voulut réparer la faute qu'il avoit faite, en révoquant si à contre-tems les payemens des négocians, & il songea à les rétablir. Après avoir excusé cette révocation, où la nécessité de ses affaires l'avoit contraint l'année précedente, il fit un traité avec Hector Pocamillo, Ambroise Somola, François de Malvenda, & Jean-Jaques Grimaldi, comme agissant au nom de tous les autres négocians. Mais il exigea pour condition, qu'ils lui préteroient soixante & dix mille ducats d'or, & deux cens mille d'argent, & que sur cette somme ils en fourniroient à Albert, dans l'espace de dix huit mois, vingt mille d'or, & cent cinquante mille d'argent, & que le reste seroit pour lui.

Il envoya ensuite en Flandre quatre mille hommes d'Infanterie, aux ordres de Dom Sanche de Leyva. Il les fit transporter sur quarante bâtimens de toute espece, dont quelques-uns, battus par la tempête, firent naufrage près de Calais. Le plus gros de ces bâtimens fut pris par les Hollandois qui croisoient dans la Manche. Il y avoit sur ce vaisseau cent cinquante hommes, commandés par Dom Alonso-Sancho de Villareal. On les conduisit à Fles-

Flessingue, & on apprit d'eux, que les Espagnols avoient envoyé douze fregates aux Isles Açores, pour servir d'escorte à la flote qui venoit des Indes, chargée d'or & d'argent, & des plus précieuses marchandises. Cette nouvelle donna lieu à plusieurs armateurs Hollandois d'envoyer cette année des vaisseaux de ce côté-là; mais ce fut avec peu de succès.

HENRI IV. 1598.

Expédition des Hollandois aux Isles Açores.

Balthasar de Moncherons, qui avoit donné l'idée du voyage au Nord dont nous avons parlé, équipa, avec l'agrément de Maurice, pour cette expédition, cinq vaisseaux, sur lesquels il mit deux cens matelots & cent cinquante soldats : il donna le commandement de cette flote à Julien Van-Cleerhagen & à Gerard Stribos. Ils aborderent à l'Isle du Prince, où Corneille de Moucherons, fils de Balthasar, avoit déja été, & qui étoit fort connu des Insulaires, avec lesquels il avoit beaucoup commercé. Par son moyen, Van-Cleerhagen se rendit maître de l'Isle, sans avoir fait aucun acte d'hostilité; le Gouverneur, son Lieutenant & les autres Officiers ayant declaré, qu'ils étoient disposés à faire tout ce qu'on souhaiteroit. Mais ayant vû l'ordre de Maurice, & considerant que cette démarche les mettoit dans la nécessité d'avoir la guerre avec les Espagnols, ils se repentirent de leur complaisance & de leur crédulité, & se liguerent secretement avec les Portugais, pour secoüer le joug de leurs nouveaux hôtes. Ils se souleverent tout-à-coup, & prirent les armes ; mais les Hollandois les firent bien vîte rentrer dans leur devoir. Cependant Van-Cleerhagen ayant assemblé son Conseil, on résolut d'oublier ce qui venoit de se passer, & de pardonner également aux Insulaires & aux Portugais. La paix dura peu. De nouvelles conspirations ayant été trâmées contre les Hollandois, ceux-ci cesserent de dissimuler, & firent arrêter le Lieutenant, qu'ils regardoient comme l'auteur de la révolte. Mais ceux qu'on envoya pour le prendre, furent tués par ses esclaves ; ce qui n'empêcha pas le Lieutenant d'être arrêté. On lui fit son procès, & il fut condamné à être pendu.

Cependant les amis du Lieutenant qu'on venoit de faire mourir, envoyerent demander du secours à l'Isle de S. Thomas. Antoine Meneses, qui en étoit Gouverneur, fit partir au bout d'un mois, cinq cens hommes pour l'Isle du Prince, ce qui releva extrêmement le courage des Insulaires. Van-Cleerhagen, pendant ce tems-là, ne prit aucune précaution, & ne se hâta point d'achever, comme il auroit pû, les fortifications qu'il avoit commencé d'élever. Il s'étoit attiré la haine de plusieurs de ses gens, qui lui reprochoient la mort de ceux qui avoient été tués par les esclaves du Lieutenant, comme s'il les eût envoyés exprès pour les faire massacrer, afin de satisfaire la haine qu'il avoit pour eux. Il en conçut un chagrin si vif, qu'il tomba malade, & mourut au bout de quelques jours. Stribos fut mis en sa place. Mais ce nouveau Commandant se donnant de grands mouvemens pour achever les fortifications commencées, & ne menageant aucunement sa santé, dans un païs où l'air étoit fort mal sain, mourut aussi lui-même, peu de tems après, ainsi qu'un grand nombre de ses soldats.

Après la mort de ces deux Commandans, les quatre Officiers qui furent chargés du commandement, convinrent de mettre le feu au fort, & de s'en retourner dans leur païs ; d'autant plus que les soldats & les matelots com-

HENRI IV. 1598. commençoient à se mutiner. Cette résolution fut prise quinze jours avant que les troupes auxiliaires, envoyées par Balthasar de Moucherons, arrivassent dans l'Isle Comme le port est excellent, & peut contenir cinq cens vaisseaux, il pouvoit être très-avantageux aux Hollandois, & les mettre en état de nuire beaucoup aux Espagnols dans leur navigation aux Indes. Dans le même tems les Hollandois entreprirent d'aller, non seulement aux Indes, au Bresil, à Castel de Mina & aux côtes de la Guinée, où ils envoyerent plus de 80. vaisseaux, mais encore aux Echelles du Levant, dans la Grece, en Syrie & à Alexandrie : ils avoient obtenu du Grand-Seigneur la permission de naviger & de commercer sous la banniere de France.

Autres navigations des mêmes.

Au mois d'Avril, Fréderic de Wirtemberg envoya un Ambassadeur aux Etats Généraux, afin d'obtenir la permission pour ses sujets qui descendoient par le Nekre dans le Rhin, de commercer dans les païs soûmis à Leurs Hautes Puissances. Il les prioit en même tems, en cas que cela leur convînt, ainsi qu'à lui, de lui envoyer un homme habile pour nettoyer la riviere de Nekre, & la rendre plus navigable. Les Etats accorderent les deux articles ; & envoyerent au Duc, Jean Bradley, très expert en ce genre, qui nettoya le lit du Nekre, & rendit par ce moyen la navigation sur cette riviere beaucoup plus facile & plus commode.

Complot pour assassiner Maurice de Nassau.

Ce fut vers ce tems-là qu'on arrêta à Leide, un homme suborné pour assassiner le Prince Maurice, ou qui peut-etre se porta de lui-même à commettre ce crime. Il s'appelloit Pierre Panne, natif d'Ypres en Flandre, qui à l'exemple de ce malheureux Basque, nommé Jauregui, qui l'an 1582. assassina d'un coup de pistolet Guillaume Prince d'Orange, voulut attenter pareillement à la vie de Maurice son fils. Ce scelérat declara, que celui qui le premier lui avoit fait naître la pensée de cet assassinat, étoit son cousin Melchior Vanden-Walle, valet du college de Jésuites de Douay. Il dit, qu'il lui en avoit parlé à Ypres, & avoit auparavant tâché d'engager sa femme à conseiller à son mari de commettre cette action : Qu'étant dans une grande pauvreté, il étoit venu à Douay trouver les Jésuites : Que le Pere Provincial l'avoit exhorté par un long discours à exécuter cette entreprise, qui feroit, disoit-il, d'un grand mérite devant Dieu & devant les hommes : Que le Recteur du college l'avoit entretenu sur le même sujet, & avoit achevé de le déterminer, en lui faisant de grandes promesses, & en lui donnant de l'argent qu'il avoit envoyé à sa femme : Qu'aussi-tôt il étoit parti pour la Hollande, à dessein d'accomplir son projet. Il declara encore, que ces Peres lui repétoient souvent (ce qui fut inséré dans la sentence) qu'il étoit de l'intérêt de la gloire de Dieu, de faire périr un homme qui faisoit périr tous les jours tant d'ames : Que lorsqu'il auroit commis cette action, Dieu feroit un miracle pour le garantir de tout danger ; ou que s'il périssoit, il iroit infailliblement dans le Paradis : Qu'après ces exhortations, il s'étoit confessé, & avoit communié : Qu'ensuite il s'étoit mis en chemin, & étoit arrivé à Leide : Qu'ayant alors refléchi mûrement sur l'action qu'il méditoit, il en avoit eu horreur, & s'étoit repenti de s'être engagé à la commettre.

Les Jésuites accusés d'avoit suborné l'assassin.

Voilà

Voilà ce qu'il avoüa au milieu des tourmens de la question qu'il subit, & ce qu'il confirma encore après. Il demanda qu'on lui fit grace, parce qu'il s'étoit repenti avant que d'être arrêté ; qu'il avoit eu horreur de cet attentat ; & qu'enfin il ne l'avoit point exécuté. Les Etats de Hollande & de Westfrise donnerent d'abord leurs avis ; l'affaire fut ensuite portée devant le grand Conseil. Enfin elle fut jugée par le Tribunal souverain des Magistrats de Hollande, de Zélande & de Westfrise, & Pierre Panne fut condamné à mort, & exécuté le 22. Juin. La sentence fut publiée en tous lieux. HENRI IV. 1598.

Cependant François Coster, Jésuite, fit paroître le mois suivant un écrit en Allemand, pour justifier sa Compagnie au sujet de ce noir complot. Il soutenoit que c'étoit une calomnie des Calvinistes : Qu'on avoit employé des ruses & des artifices détestables, pour obliger Panne à faire une fausse declaration : Qu'il en étoit de cet attentat, comme de celui qu'on leur imputoit à l'égard du Roi de France & de la Reine d'Angleterre, qu'ils avoient, disoit-on, voulu faire assassiner. Cette apologie fut traduite en Latin par Gilles Schondonk, Prêtre de la même Societé, sous ce titre : *Sica tragica, Comiti Mauritio à Jesuitis, ut ajunt Calvinistæ, Leidæ intentata* ; c'est-à-dire mot-à-mot : *Le poignard tragique, levé à Leide sur la personne du Comte Maurice par les Jésuites, comme les Calvinistes le publient.* Apologie des Jésuites.

Depuis que la paix avoit été concluë entre la France & l'Espagne, les Etats Généraux se voyant plus en danger qu'ils n'étoient auparavant, résolurent, suivant l'avis du Prince Maurice, de s'allier plus étroitement avec la Reine d'Angleterre. Elle leur avoit envoyé quelque tems auparavant en ambassade, le Chevalier François Veer, fameux Capitaine, pour sçavoir quelles étoient leurs intentions par rapport à la continuation de la guerre contre leur ennemi commun. Les Etats lui envoyerent, en qualité d'Ambassadeurs, le Chevalier Jean Duyvenvoorde Sieur de Warmont, Vice-Amiral, Jean d'Olden-Barvenelt Sieur de Tempel, premier Conseiller des Etats de Hollande & de Westfrise, Jean Vanden Werke, Pensionnaire de Middelbourg, Jean de Hottinga, & André de Hessels, premier Assesseur du Conseil de Brabant établi à la Haye. Etant arrivés en Angleterre, ils trouverent la Reine bien disposée ; & quoique la guerre d'Irlande, où elle avoit reçu quelque échec, lui donnât assez d'occupation, elle fit voir qu'elle s'intéressoit extrêmement aux affaires des Païs-bas, & fournit sans difficulté tous les secours qu'elle avoit promis. Buzenval, notre Ambassadeur, servit bien aussi les Etats Généraux. Ayant été rappellé tandis qu'on traitoit de la paix entre la France & l'Espagne, il retourna ensuite en Hollande, & fit connoître aux Etats, que le Roi Très-Chrétien n'avoit pas oublié les secours qu'ils lui avoient autrefois donnés si à propos : Que quoique S. M. eût fait la paix avec l'Espagne, il avoit ordre de sa part de résider en Hollande : Qu'elle feroit pour eux tout ce qui ne l'engageroit point à une guerre ouverte avec les Espagnols ; & qu'elle leur rembourseroit au tems marqué, l'argent qu'ils lui avoient prêté pour subvenir aux fraix de la guerre. Ambassade des Provinces Unies à la Reine d'Angleterre.

Quelque tems après, sur la fin de Septembre, François de Mendoza, Ami- Expédi-

Henri IV. 1598.

tion des Espagnols dans le Duché de Cleves.

Amirante d'Arragon, qui avoit le commandement des armées sous le Cardinal André d'Autriche, en l'absence de l'Archiduc Albert, ayant passé la Meuse, mena son armée près de Ruremonde. Elle consistoit en cent dix huit compagnies d'Infanterie, composées de soldats Flamans, Franc-Comtois, Italiens, Allemans, Espagnols & Irlandois, qui faisoient environ vingt mille hommes. Il avoit de plus douze compagnies de Cavalerie; & en avoit laissé autant dans le Brabant. Mendoza, à la tête de ces troupes, marcha par le païs de Liége, & par les Duchés de Gueldre, de Cléves & de Juliers, entre Cologne & Bonne; & ayant envoyé devant, Claude de la Bourlotte avec son regiment, il passa le Rhin à Orsoy, ville de la dépendance du Duché de Cléves, sur le bord du fleuve, & que le Duc Guillaume avoit commencé à fortifier. Les menaces jointes aux prieres engagerent les habitans à ouvrir leurs portes. Dès que les troupes furent entrées dans la ville, Mendoza marcha droit à la citadelle, qui étoit gardée par un petit nombre de soldats au nom du Duc de Cléves; ayant à sa suite des boureaux & des Capucins. Ces Religieux, qui ont coûtume de confesser ceux qui sont condamnés à mort, servirent en cette occasion de hérauts, & les sommerent de se rendre sous peine de mort. Cette menace les effraya, & ils livrerent la citadelle. Aussi-tôt on fortifia la place, & on éleva un nouveau fort près de Walsom, afin d'être maître des deux bords du fleuve. En même tems on envoya en Westphalie trois regimens Espagnols, avec celui de Charles de Longueval Comte de Buquoi, & douze escadrons; ces troupes ayant fait de tous côtés des courses dans les Duchés de Cléves, de Juliers & de Bergue, dans le païs de Cologne & dans l'Eveché de Munster, y commirent toute sorte d'excès.

Ils se rendent maitres d'Orsoy.

Du fort d'Alpen & du Comté de Meurs.

Ces hostilités réveillerent les Etats Généraux, qui n'avoient rien fait pendant tout l'été, & avoient tenu leurs troupes en garnison. Ils les mirent alors en campagne, & leur assignerent le rendez-vous à Arnheim en Gueldre. On fit ensuite transporter les pontons & l'artillerie par l'ordre de Maurice, qui le 8. de Septembre se rendit au fort de Schenk, pour s'opposer aux courses des ennemis. Les Espagnols avoient d'abord attaqué le château d'Alpen, apartenant à Emilie de Newenar, veuve de l'Electeur Palatin Fréderic III. Quoiqu'elle observât la neutralité dans cette guerre, & qu'elle se crût en sûreté par les sauve-gardes qu'elle avoit également obtenuës d'Albert & des Etats Généraux, elle fut néanmoins forcée de livrer sa place. La Comtesse de Meurs, qui avoit pris les mêmes sûretés, fut aussi obligée de recevoir les Espagnols chez elle, & d'avoir plus d'hôtes qu'elle n'eût souhaité.

Convention du Prince Maurice avec les Marquis de Berg.

Maurice craignant pour les Provinces de Frise, d'Overyssel & de Zutphen, crut devoir empêcher les Espagnols d'aller plus loin. Il mit à cet effet des garnisons dans des places qui pouvoient les arrêter, & il partit lui-même avec un détachement de Cavalerie pour Duysbourg & Doetecom, afin de fortifier la frontiere de ce côté-là. Il y rencontra la mere des Marquis de Berg, sa proche parente. Il consentit que cette Dame fît démanteler son château de Seerenberg en Gueldre, & que les Etats en retirassent la garnison qu'ils y avoient mise. Elle promit de son côté, que ses en-

enfans, qui étoient au service de Philippe, n'en rétabliroient point les fortifications; & que, s'ils le faisoient, ils perdroient la proprieté de ce château & tous leurs droits, comme ayant manqué à leur parole. On convint aussi qu'Anholt & Bronckhorst, places fortes de ce païs-là, demeureroient neutres.

HENRI IV. 1598.

Ce Prince s'oppose aux progrès des Espagnols.

Sur ces entrefaites, on intercepta des lettres de Henri, bâtard de Châlons (1), par lesquelles on apprit que Mendoza, après s'être retranché près d'Orsoy, menaçoit Rhinberg. Aussi-tôt Maurice, de l'avis des principaux Officiers de son armée, alla camper près du vieux Sevenaar, peu éloigné de la ville du même nom. Sur le bord du Rhin, vis-à-vis de l'Isle agréable de Gueldre (2), il avoit fait faire deux ponts de bateaux, qui joignoient cette Isle aux deux rivages, & mettoient à couvert la Betuwe haute & basse, & la Veluwe, des courses de l'ennemi. Par l'un des deux ponts, qui étoit soutenu sur quarante quatre bateaux, il fit passer de la Cavalerie dans la Betuwe, & la distribua dans plusieurs villages; ensorte que les Espagnols ne pouvoient venir à lui qu'en passant le Rhin ou le Wahl. Il avoit aussi fortifié l'Isle, dans les endroits où l'eau étoit plus basse, & y avoit placé dix gros canons, cinq de moindre calibre & dix piéces de campagne. Il envoya ensuite à Zutphen, Philippe Comte de Hohenlo, son beau-frere, qui étoit venu le trouver avec un détachement de gens de pied. Il y joignit quatorze compagnies de Cavalerie, & le chargea de mettre une nouvelle garnison dans Grolle & Breefort.

Il apprit en même tems, qu'un convoi considerable de canons & de munitions de guerre étoit parti de la ville de Gueldre, pour se rendre au camp des Espagnols, suivi d'un détachement de quinze cens hommes de pied & de deux compagnies de Cavalerie. Aussi-tôt il se mit en marche avec les Comtes de Hohenlo, de Nassau & de Solms, suivi de la meilleure partie de sa Cavalerie, ayant laissé dans le camp, pour le garder, Sideniski, Sergent-major; il passa le Wahl sur des pontons près de Bommel, croyant pouvoir rencontrer l'ennemi entre Venlo & Orsoy. Mais les Espagnols étoient déja passés, & il ne put les atteindre. Peu de tems après, les matelots qui étoient à Bommel ayant passé du côté des Espagnols, attaquerent près de Rees une galere des Etats, & la prirent. Simon Janssen, qui la commandoit, eut bien de la peine à s'échaper; & plusieurs de ceux qui la défendoient, furent tués. Les vainqueurs en ayant tiré le canon & les munitions de guerre dont elle étoit chargée, la brûlerent, parce qu'elle étoit fort vieille, & qu'elle ne pouvoit leur être d'aucun usage. Cela arriva le 20. de Septembre.

Les Etats de Cléves demandent la réstitu-

Cinq jours après, les Etats du Duché de Cléves s'assemblerent à Juliers, pour délibérer au sujet des hostilités commises par les Espagnols, qui s'étoient emparés d'Orsoy, & avoient ravagé plusieurs autres endroits. Les députés étoient partagés dans leurs opinions. Les uns, qui étoient tout dévoüés

(1) Henri de Châlons, fils de Palmede de Châlons, fils bâtard de René de Châlons & de Nassau, Prince d'Orange. *Edit. Angl.*
(2) En Flamand, *Geldersche-weerd.*

HENRI IV 1598. tion d'Orſoy. voiés aux Eſpagnols, excuſoient tout ce qu'ils avoient fait. Mais Sibylle, ſœur du Duc Jean-Guillaume, femme d'un grand courage, fit réſoudre les Etats à députer vers Mendoza, pour lui demander la reſtitution d'Orſoy; & en cas qu'il refusât de le rendre, de prier le Comte de Lippe, Chef du Cercle de Weſtphalie, d'interpoſer ſon autorité, & d'empecher qu'on ne fit aucunes levées d'hommes ni d'argent dans tous les païs de ſon gouvernement; mais qu'on retînt dans la Province, pour en défendre la frontiere, tous les ſoldats qu'on y levoit pour la guerre de Hongrie, auſſibien que les ſommes d'argent levées pour le même uſage, & qu'il étoit à propos de conſerver pour la défenſe du païs: Qu'il ſeroit prié en meme tems d'indiquer une Aſſemblée des cinq bas Cercles à Dortmont; & qu'en attendant on renforceroit la garniſon de Duſſeldorp: Que le Duc de Cléves écriroit à l'Empereur, aux Princes & aux villes d'Allemagne; & nommément aux Electeurs, au Duc de Brunſwic & au Landgrave de Heſſe, pour ſe plaindre du procedé des Eſpagnols, & leur demander leurs conſeils & leur appui. On nomma auſſi des députés pour ſe trouver à l'Aſſemblée des cinq Cercles, & pour aller demander du ſecours à ceux du païs de Cologne, dans une circonſtance qui les intéreſſoit également.

Sibylle écrivit en même tems à l'Archiduc Albert, qui étoit alors en chemin pour ſe rendre en Eſpagne, & lui fit de grandes plaintes. Elle demandoit dans ſa lettre, qu'on rendît Orſoy, & qu'on démolît le fort de Walſom. Albert répondit, qu'il n'avoit jamais eu la penſée d'envahir le bien d'autrui, ni de faire de la peine au Duc de Cléves; mais que la néceſſité de la guerre l'avoit forcé de s'emparer d'Orſoy, pour être maître du paſſage du Rhin: Qu'il ne pouvoit, dans les conjonctures préſentes, rendre cette place, ni ceſſer de fortifier Walſom, juſqu'à ce que la guerre fût terminée; mais qu'il feroit enſorte que le ſoldat obſervât une exacte diſcipline, & ne commît aucuns déſordres dans le Duché de Cléves.

Sybille voyant que l'Archiduc ſe joüoit d'elle & du Duc ſon frere, & que les Eſpagnols, répandus dans tous le païs, y commettoient mille excès, & qu'ils avoient voulu par deux fois s'emparer de la ville de Cléves, où le Duc faiſoit ſon ſéjour; elle écrivit au Prince Maurice; & après l'avoir remercié & loüé du ſoin qu'il avoit, d'empécher que ſes troupes ne fiſſent aucun dégât ſur les terres de ſes voiſins, elle s'excuſa d'avoir donné aux Eſpagnols le paſſage libre dans le Duché de Cléves, & le pria de n'en point ſçavoir mauvais gré à ſon frere: Qu'il avoit été obligé de ceder à la force: Que les Etats avoient écrit au Comte de Lippe, pour l'engager à demander la reſtitution d'Orſoy, & la démolition de Walſom.

Mendoza fait ſommer Rhinberg de ſe rendre. Cependant les fortifications de cette derniere place étant déja très-avancées, les inſtances du Comte de Lippe, qui étoit fort éloigné, furent inutiles. Mendoza envoya en même tems un Héraut, pour ſommer la ville de Rhinberg de ſe rendre. Le Capitaine Schaaf, Gouverneur de la place, qui étoit alors malade au lit d'une maladie contagieuſe, répondit, qu'il y avoit une négociation commencée avec l'Electeur de Cologne, dont Rhinberg dépendoit, & qu'il ne pouvoit prendre aucune réſolution qu'il n'eût ap-

appris le succès de cette négociation. Aussi-tôt il fit avertir le Prince Maurice, qui envoya trois compagnies d'Infanterie dans l'Isle, vis-à-vis de la ville, avec ordre de s'y retrancher. Mais ces troupes ne se croyant pas en sûreté dans un endroit accessible de tous côtés, à cause que les eaux étoient fort basses, jugerent à propos d'entrer dans la ville, malgré la maladie contagieuse qui y regnoit, & de se joindre à la garnison, qui n'étoit que d'environ quatre cens hommes. Mendoza, après avoir fait solliciter envain la femme du Gouverneur de faire rendre la place, commença à menacer. Maurice craignant pour la place, y envoya un habile Commandant, nommé Luc Heddink, qui encouragea les soldats à soutenir le siége avec vigueur.

Comme les Espagnols avoient répandu de tous côtés la terreur au-delà du Rhin, Wierik Van-Daun Comte de Falkenstein, craignant pour son château de Broek au Duché de Bergue, envoya demander à Mendoza une sauve-garde. Ce Général lui répondit d'une manière ambiguë; que le Roi son maître avoit fait un traité avec le Duc de Cléves, pour maintenir la Religion Catholique dans son Duché: Que si le Comte vouloit se conformer à ce traité avec sa famille, il n'auroit aucun besoin de sauve-garde. Le Comte, qui suivoit la Confession d'Augsbourg, comprit le danger où il étoit. Il commença par éloigner sa femme & ses enfans, qu'il fit partir le 6. d'Octobre sur le soir, avec une partie de ses meubles les plus précieux. Il avoit résolu de la suivre le lendemain, & d'abandonner la place; mais l'ennemi survint tout-à-coup, & commença à canonner le château. Falkenstein, qui se voyoit hors d'état de soutenir un siége, capitula, à condition d'avoir, lui & les siens, la vie avec la liberté. Mais les Espagnols userent à son égard de la plus insigne perfidie. Car en sortant du château il fut arrêté. On dépouilla en sa présence quarante de ses gens, que les soldats, ayant pris querelle à l'occasion du butin, massacrerent. Le Comte de Hardemberg, parent de Falkenstein, eut bien de la peine à lui sauver la vie au milieu de cette émûte. Il fut conduit par un Colonel Espagnol dans une chambre secrete du château, avec un de ses Pages, le seul de ses gens qui lui étoit resté. Mais cinq jours après, étant sorti du château pour se promener vers un moulin, avec la permission & à la sollicitation même de celui qui le gardoit, il vit le lieu où tous ses gens avoient été depuis peu égorgés: l'horreur que ce funeste lieu lui causa, le fit aller plus loin. Alors les soldats Espagnols coururent après lui, comme s'il eût voulu se sauver, le ramenerent vers le château, & le percerent de coups. Quelques-uns ont prétendu, que son corps avoit resté exposé deux jours sur la place, sans être inhumé; & que les Espagnols l'avoient ensuite brûlé, comme le corps d'un détestable Hérétique.

Perfidie & cruauté des Espagnols.

Les Espagnols prirent ensuite Burik, Dinslaken, Holt & Rees, égorgerent les garnisons de ces places, & en maltraiterent les habitans. Il y avoit long-tems que les Espagnols songeoient à s'emparer de Wesel, parce que cette ville opulente & bien peuplée, quoiqu'au milieu d'un païs Catholique, donnoit un azile à tous les Protestans qui s'y retiroient. Les Consuls de la ville envoyerent offrir de grandes sommes d'argent à Mendoza, pour l'en-

Les Espagnols se rendent maitres de Wesel.

Henri IV. 1598. l'engager à ne les point inquiéter. Mendoza reçut cette proposition d'une maniere dédaigneuse & digne d'un Espagnol: il répondit avec un air affecté de desinteressement, qu'il ne demandoit autre chose à la ville de Wesel, si-non que l'ancien culte y fût maintenu; que les Prêtres y fussent rétablis dans leurs fonctions; & qu'on en chassât tous les Ministres hérétiques qui les avoient pervertis. Il ajouta, qu'il préféroit cela à tous les présens & à tous les trésors du monde, & qu'il se croiroit trop bien recompensé, s'il pouvoit affranchir de la tyrannie de l'erreur tant d'ames égarées, & leur procurer la liberté Catholique.

Cette réponse engagea les Catholiques-Romains qui étoient dans la ville, à aller trouver les Protestans, pour les exhorter, à la vûë du danger commun qui les menaçoit tous, à ceder au tems, pour se garantir du siége, & du pillage dont il seroit infailliblement suivi. Il y avoit dans la ville plusieurs partis, outre une garnison de trois cens hommes que le Duc de Cléves y avoit mise. Enfin il fut résolu, qu'on envoyeroit des députés au Général Espagnol, pour lui declarer qu'on se soûmettoit, pourvû qu'il ne fît aucun tort à la ville. Mendoza, qui dans toute cette expédition avoit moins en vûë les intérêts d'Albert que sa propre réputation, crut qu'il lui seroit fort glorieux d'avoir ainsi forcé une ville Protestante à retourner à la Religion Catholique. Ainsi, sur la fin de l'année, il pria le Nonce du Pape qui résidoit à Cologne, nommé Coriolano Gazzadoro, de venir à Wesel, pour y consacrer de nouveau les temples de cette ville, & y rétablir l'exercice de la Religion Catholique; ce qu'il fit. Mais cette conversion apparente ne fut pas durable: dès que Mendoza se fut retiré, on rappella les Ministres Protestans, on maltraita & on chassa les Prêtres, & peu s'en falut qu'on ne maltraitât le Nonce même, qui prit sagement le parti de s'enfuir.

Siége de Rhinberg.

Déja tout étoit prêt pour le siége de Rhinberg. La Cavalerie & l'Infanterie ayant passé dans l'Isle qui est vis-à-vis, s'étoient emparées du fort que la garnison de Rhinberg avoit construit; & ceux qui le gardoient, s'étoient refugiés dans la ville sans aucune perte. On dressa les batteries au bas de l'Isle en trois endroits différens; chaque batterie étoit de quatre canons. On en braqua deux grands & deux de moindre calibre contre la porte de Cassel. Le 14. d'Octobre, le tems étant obscur, les Espagnols s'approcherent de plus près du côte de l'écluse qui est proche de la porte du Rhin, au-delà du ravelin. Alors le Colonel Dom Alonze d'Avalos, sans faire aucune mention de Mendoza, envoya un tambour dans la ville, pour la sommer de se rendre. Les Magistrats, qui vouloient maintenir l'autorité de l'Electeur de Cologne, firent instance auprès de la garnison, pour qu'il leur fût permis de députer vers Mendoza, & de lui demander, au nom de l'Electeur, que la ville fût mise en sequestre, comme neutre. Mais la garnison trouva que la proposition des Magistrats étoit hors de saison; & ayant menacé le tambour de le faire pendre s'il revenoit jamais dans la ville de la part d'un simple Colonel, elle le renvoya sans réponse, & se mit en devoir de se bien défendre.

Ce jour-là même, la batterie ne cessa point de tirer jusqu'à neuf heures

res du soir. Il arriva par malheur qu'un boulet rouge perça la muraille d'une tour qui étoit proche de la citadelle, du côté de la porte du Rhin, cette muraille n'ayant qu'un pied d'épaisseur. Il y avoit dans la tour cent cinquante tonneaux de poudre, qui ayant pris feu, firent sauter avec un fracas horrible, & la tour, & une grande partie des maisons voisines, & renverserent même le rempart. Heddink, Gouverneur de la place, & quelques soldats qui étoient dans la demi-lune, périrent par cet accident. Les assiegeans mirent le feu à la porte; mais il fut aussi-tôt éteint par les assiégés.

HENRI IV. 1598.

Capitulation de la place.

Comme il n'y avoit aucune espérance de recevoir du secours, que la poudre étoit toute consommée, & que la maladie contagieuse augmentoit de jour en jour dans la ville, la garnison jugea, qu'il étoit inutile de vouloir continuer à défendre la place; les Magistrats la presserent en même tems de ne point différer à menager une capitulation, qui mît également à couvert les bourgeois & les soldats. Ainsi on envoya un tambour, qui sortit par la Sandt-porte, & demanda aux ennemis à parlementer. On donna des ôtages des deux côtés, qui furent de la part de d'Avalos, Marcello del Giudice & François Nelli. Les assiégés donnerent les Capitaines Loon & Favillan (1). Les articles de la capitulation furent: Que la ville seroit remise au pouvoir des Espagnols: Que les soldats de la garnison sortiroient avec leurs armes & leurs bagages, enseignes déployées, sans tambour, ni méche allumée, & qu'ils seroient conduits à Santen; mais qu'ils engageroient leur parole, que pendant quatre mois ils ne porteroient les armes, ni contre le Roi d'Espagne, ni contre l'Archiduc Albert: Que ceux des bourgeois qui voudroient sortir de la ville, auroient la liberté de le faire en sûreté, & de se joindre aux soldats. D'Avalos, qui signa la capitulation, & non Mendoza, fournit quarante chariots, & traita la garnison avec beaucoup d'humanité, en reconnoissance de la maniere dont il avoit été traité lui-même par Maurice, lorsqu'il avoit été fait prisonnier après la défaite de la Cavalerie Espagnole près de Nimegue dans la Betuwe.

Prise du fort de Tolhuys & de Zevenaar par le Prince Maurice.

Cependant la Diéte des bas Cercles de Westphalie étoit assemblée à Dortmont. Maurice y avoit envoyé des députés sur la fin du mois précedent, pour declarer qu'il étoit prêt de rendre la ville de Rhinberg à l'Electeur de Cologne, pourvû que les Espagnols de leur côté restituassent les autres villes de l'Empire dont ils s'étoient emparés, & cessassent d'attaquer les païs voisins. Mais sur ces entrefaites la ville de Rhinberg ayant été prise, il crut devoir prévenir les ennemis; il surprit le fort de Tolhuys près du fort Gravenweerd, afin de s'opposer aux Espagnols, en cas qu'ils voulussent marcher vers Doesbourg au Comté de Zutphen: en même tems il prit par force la ville de Zevenaar, & y mit une bonne garnison.

Avis con-

Mendoza, de son côté, ayant employé l'argent fourni par la ville de Wesel,

(1) Meteren le nomme *Fouilleau*.

HENRI IV. 1598.

traires des Généraux Espagnols.

Wesel, à payer ses troupes, assembla le Conseil de guerre pour delibérer sur les opérations de la campagne. Fréderic Comte de Berg fut d'avis, de faire cesser les plaintes des villes & des Provinces de l'Empire, & des païs voisins, & de rappeller à cet effet les troupes, pour porter la guerre dans le païs ennemi, & sur-tout dans l'Overyssel & dans la Frise. Louis de Velasco fut d'un avis contraire, & soutint que la saison étant déja fort avancée, il étoit dangereux d'exposer des troupes fatiguées, à combattre contre des troupes fraîches dans des lieux désavantageux. Cet avis qui prévalut, fit beaucoup murmurer les Flamans; ils étoient indignés de voir, qu'on faisoit une guerre vaine à des peuples sans défense; qu'on évitoit la rencontre des troupes ennemies, & qu'on laissoit une si belle armée se consumer inutilement. Mendoza marcha donc vers Boekholt, après avoir envoyé des lettres menaçantes dans tout le diocése de Munster, pour ordonner qu'on lui fournît des vivres, de l'argent, & toute sorte de munitions de guerre; ce qui lui fut refusé.

Maurice, informé de tout ce qui se passoit dans le camp des Espagnols, songea à profiter de la mésintelligence des Chefs. Il résolut d'abord de fortifier davantage Zevenaar; il fit élever vers l'église quelques bastions en forme de demi-lune, pour fermer de ce côté le passage aux ennemis, en cas qu'ils voulussent s'avancer vers Doesbourg & la Veluwe. Etant parti lui-même pour Doesbourg, suivi de son armée, il en posta une partie dans une Isle de l'Yssel qui est vis-à-vis, & l'autre partie derriere la ville, où il éleva des retranchemens garnis de canons. Le Rhin, l'Yssel & le Wahl s'étant alors enflés, & les eaux ayant crû de huit pieds, il envoya par la riviere d'Yssel, du côté de Rees, un détachement qu'il mit sur une barque armée, pour rompre une digue de la riviere de Hette, au-dessus d'Emmeric. Ils y travaillerent toute la nuit avec tant d'ardeur, que la digue fut rompuë & le camp ennemi inondé. Cependant les Espagnols ne cessoient point de tirer sur le Comte d'Hohenlo, qui, à la tête de mille chevaux, soutenoit les travailleurs. Le canon qu'ils mirent sur la digue obligea enfin le Comte de se retirer avec la barque, & la nuit suivante la digue fut reparée.

Les Espagnols mettent garnison dans Emmeric & Rees.

Le Chapitre de la ville d'Emmeric, & les Jésuites, obtinrent de Mendoza, qu'on ne mettroit point de garnison dans la place. Les bourgeois ayant néanmoins eu ordre de donner passage aux troupes, à peine les Espagnols furent-ils entrés dans la ville, qu'ils y mirent garnison, malgré les plaintes du Doyen du Chapitre, qui reclama la parole que Mendoza lui avoit donnée, & montra les lettres que ce Général lui avoit écrites. Il ne put alors s'empêcher de dire, que les *Gueux* (c'est le nom que les Espagnols donnoient aux Etats des Provinces-Unies) n'avoient pas tort de ne se point fier aux paroles des Espagnols, gens perfides, même à l'égard de leurs amis & de leurs voisins. Mendoza se moquant de ses plaintes, répondit, que les vicissitudes de la guerre l'obligeoient à en user ainsi, & crut faire une grace à la ville de n'y mettre que des Allemans en garnison. Il menagea moins les habitans de Reez, où il mit une garnison d'Espagnols & d'Italiens. Ceux d'Issel-

selbourg, ayant quelque tems disputé pour n'en point recevoir, se virent enfin forcés de se soûmettre; ils furent fort maltraités, & un grand nombre fut passé au fil de l'épée.

De-là, le Général Espagnol alla camper au pied du mont d'Elten, d'où il fit partir le premier de Novembre (1) quatre regimens, pour aller investir Dotecom (2), dans le Comté de Zutphen. Le Comte d'Hohenlo les ayant rencontrés en chemin, se détourna, dans l'idée qu'il eut que ce détachement étoit suivi de tout le gros de l'armée. Il continua donc avec le Comte Ernest de Nassau, qui étoit à la tête de la Cavalerie, de marcher du côté de la Betuwe. Ayant mis du canon dans le fort de Tolhuys, il augmenta les fortifications de la ville d'Hussen. Pour Maurice, il s'arrêta à Doesbourg avec le reste de l'armée, pour mettre de ce côté-là la Veluwe à couvert, & y fit venir les pontons de l'Isle de Gueldre, qu'il avoit fait bien fortifier.

Prise de Dotecom par les Espagnols.

Dès que Mendoza fut devant Dotecom, où il n'y avoit que quatre compagnies de soldats, il attaqua la ville sans l'avoir auparavant fait sommer. Afin d'intimider davantage toutes les autres villes des environs, il la battit d'abord sans discontinuer avec quatre canons jusqu'au lendemain. La garnison se préparant à se défendre, il mit en batterie quatorze autres canons, qu'il fit braquer contre la porte de Doesbourg. La porte ayant été mise en piéces, les Consuls de la ville comprirent qu'il n'y auroit bientôt plus de ressource pour eux, s'ils résistoient plus long tems; ainsi on envoya un tambour pour demander à capituler. Mendoza rejetta avec hauteur toutes les propositions des assiégés, & voulut que la ville se rendît à discrétion. Alors la garnison, résoluë de tout souffrir, plutôt que de se livrer ainsi aux Espagnols, tira de l'arsenal soixante barils de poudre qu'on plaça près de la porte de Doesbourg, & fit dire au Général Espagnol, qu'ils étoient résolus de brûler la ville avec toutes les munitions de guerre & de bouche, si on ne leur faisoit, ainsi qu'aux bourgeois, une composition honnête. Mendoza, craignant que le désespoir ne les portât en effet à cette fatale extrêmité, accorda enfin ces conditions: Que les soldats sortiroient en armes avec vie & bagues sauves: Que les enseignes lui seroient remises, & que la garnison feroit serment de ne point porter les armes pendant six mois contre le Roi d'Espagne, ni contre l'Archiduc Albert. On ne comprit point les bourgeois dans la capitulation, Mendoza voulut qu'on se reposât sur sa bonne-foi, ayant donné sa parole qu'il ne leur feroit fait aucun mal. C'est ainsi que la ville de Dotecom, qui depuis vingt ans étoit au pouvoir des Etats, fut enfin réduite sous celui des Espagnols, le 6. de Novembre de cette année.

Et de Schuylembourg.

L'armée Espagnole alla ensuite assiéger le fort de Schuylembourg, situé dans un lieu marécageux, où commandoit, au nom des Etats, le Capitaine Dort, très-brave Officier. On somma d'abord le Commandant de se rendre, en le menaçant de le faire pendre, s'il attendoit que le canon fût mis en bat-

(1) On a lû *Kalendis*, au lieu de *Nonis IXbribus*.
(2) Ou Doetechem.

HENRI IV. 1598. batterie. Cette menace ne l'intimida point, & il souffrit que le canon tirât depuis midi jusqu'au soir. Mais ayant vû le lendemain que tout se preparoit pour l'assaut, & qu'on disposoit les bateaux, les clayes, les planches & les échelles, il demanda à parlementer. Il obtint la vie sauve pour lui & pour ses soldats, qui sortirent du fort, un bâton à la main.

Cependant Maurice étoit dans son camp de Doesbourg, où il attendoit les évenemens. Les garnisons des places voisines harceloient sans cesse l'armée Espagnole, & leur enlevoient tous les convois, ensorte qu'elle étoit dans une grande disette. Fréderic Comte de Berge, qui dans le Conseil de guerre avoit été d'avis de porter la guerre dans l'Overyssel & dans la Frise, plutôt que de la faire en goujats & en brigans, comme les Espagnols la faisoient alors, voyant que l'hyver approchoit, & que l'armée étoit si diminuée, changea de sentiment; il jugea qu'il y auroit trop de danger à en venir aux mains avec le Cousin (c'est ainsi qu'il appelloit Maurice) & il fut d'avis d'envoyer les troupes en quartier d'hyver. On les distribua donc dans l'Evêché de Munster & dans les Duchés de Bergue & de Cléves; ce qui porta beaucoup de préjudice aux peuples de ces contrées. Pendant ce tems-là, Maurice, à qui les Etats avoient extrêmement recommandé de conserver Lochem, en renforça la garnison, & y envoya quelques Canoniers. Etant parti ensuite pour Zutphen, où il trouva tout en bon état pour soutenir un siége, il revint le même jour à Doesbourg.

Plaintes des Etats du Duché de Cléves.

Sur ces entrefaites, il fut résolu dans l'Assemblée de Dortmont, qu'on écriroit à l'Empereur, aux quatre Electeurs du Rhin, à Mendoza, au Cardinal André d'Autriche, qui étoit à Bruxelles, & aux Etats, Généraux des Provinces-Unies, pour demander la restitution de tout ce qui avoit été pris. On faisoit de grandes plaintes de Mendoza, de ce qu'il s'étoit emparé d'Orsoy, & avoit bâti le fort de Walsom. On reprochoit aux Espagnols le meurtre du Comte de Falkenstein, feudataire du Duché de Cléves, qui avoit jusqu'alors observé la neutralité, & qui avoit demandé au Général Espagnol des lettres de sauve-garde: Que cependant on avoit pris son château de Broek, & qu'on l'avoit inhumainement massacré: Qu'ensuite on s'étoit emparé par force de plusieurs places dans le Duché de Cléves: Qu'on avoit exigé de la ville de Wesel cent mille florins, & mille muids de bled: Que les Espagnols avoient ensuite tourné leur fureur contre le diocèse de Munster: Qu'ils avoient ravagé les terres des Comtes de Schaumbourg & de Bentheim, profané les temples, pillé les monasteres, ruiné & réduit au désespoir tous les païsans: Qu'enfin Gaston de Spinola, Gouverneur de Limbourg, sous prétexte d'exécuter la sentence portée contre ceux d'Aix-la-Chapelle, avoit pillé en chemin toutes les maisons des Gentilshommes. Ils ne se plaignoient pas des seuls Espagnols; ils ajoûtoient, qu'à leur exemple, les Etats Généraux s'étoient emparés du château de Zevenaar & du fort de Tolhuys dans le Duché de Cléves.

L'Empereur en-

Les quatre Electeurs du Rhin écrivirent sur le même ton à l'Empereur, & le supplierent d'interposer son autorité, & d'envoyer des députés au Cardinal,

dinal André, à Mendoza & aux Etats Généraux, conformément au Décret de la Diéte assemblée cette année à Ratisbonne. Au commencement de ces troubles, l'Empereur avoit déja envoyé Charles Nutzel, en qualité de Commissaire Impérial, pour soutenir le Duc Jean-Guillaume dans l'état fâcheux où il se trouvoit (1), & pour empêcher les troupes étrangeres de ravager son Etat. Nutzel étoit chargé en même tems de lui proposer d'épouser Antoinette, fille de Charles Duc de Lorraine. Mendoza promit à Nutzel de ne commettre aucune hostilité dans le païs de Cléves ; & ce Commissaire se fiant à sa parole, en assûra le Duc. Mais Nutzel, voyant que l'on faisoit le contraire de ce qu'on lui avoit promis, écrivit à Mendoza le dernier jour d'Octobre, pour se plaindre du procédé des Espagnols, & leur reprocher tout ce que leur inhumanité, leur avarice, & leur infame brutalité leur avoient fait commettre. HENRI IV. 1598. [L'Empereur en]voye un Commissaire Impérial.

Il parut alors un Ecrit, sous le titre de *Plaintes* ; tous les faits qu'il contenoit, étoient attestés par les gens du païs, & exposés par ordre alphabetique. Outre ce qu'on a vû ci-dessus, on disoit dans cet Ecrit : Qu'entre les rivieres d'Yssel & de Lippe, les Espagnols s'étoient emparés des châteaux de Diesfort, de Bellinghoff, d'Oberenberg, d'Asfeld, de Gran, d'Hackenhuys, de Rossaw, de Wenge, de Dornik, de Hind ; sans compter plusieurs autres places qu'ils avoient prises & pillées : Qu'ils avoient commis les plus grands désordres dans le monastere de Schlenhorst (2), composé de filles de la première condition : Qu'après avoir assemblé toutes les Religieuses dans un même lieu, ils les avoient mises toutes nuës, en avoient violé une partie, & traité l'autre d'une manière cruelle & indigne : Que dans le païs de Cologne, François de Velasco, Commandant général de l'artillerie, avoit sommé la ville de Dortsen, située sur la Lippe en Westphalie, de se rendre : Que les Consuls ayant refusé de se soûmettre jusqu'à ce qu'ils eussent consulté leur Souverain, on avoit aussi-tôt canonné la place, qui sur la fin de Novembre avoit été enfin obligée de se rendre : Qu'ils avoient envoyé sommer pareillement la ville épiscopale d'Osnabrug, ainsi que celle de Paderborn, qui avoit été contrainte de payer quatre cens marcs d'or, après avoir reçu ordre de leur part de chasser tous les Ministres Protestans : Que Charles de Longueval Comte de Bucquoy, & le Baron d'Hachicourt avoient pressé le Comte d'Oldenbourg de payer les troupes Espagnoles, le menaçant qu'autrement elles prendroient leurs quartiers dans ses terres : Que les députés des Cercles & des Princes voisins avoient envain prié les Espagnols de ne commettre aucune violence dans les païs dépendans de l'Empire : Que ces députés avoient été traités avec mépris, & joüés indignement : Que les Espagnols avoient en plusieurs occasions commis des excès qui faisoient horreur : Que, par exemple, ayant fait asseoir & lié Plaintes contre les Espagnols.

(1) Il étoit sujet à des vapeurs qui lui troubloient l'esprit de tems en tems.
(2) Meteren le nomme *Scheinberst*.

lié sur son siége, le Juge de la ville de Duslemont (1), sa femme avoit été en sa présence violée par sept Espagnols: Qu'au village de Gisl:k, une femme grosse ayant long-tems résisté à leurs infames desirs, ils lui avoient enfoncé une épée dans la matrice, & l'avoient ainsi fait périr avec son fruit: Qu'ils avoient plusieurs fois tiré les enfans du ventre de leurs meres; & qu'une fois ils avoient fait entrer la tête d'un enfant d'un an dans la matrice d'une femme, & l'avoient ainsi étouffé: Qu'à Bockholt, ayant voulu forcer la fille d'un Bourguemaître, ils avoient tué le pere qui étoit accouru aux cris de sa fille: Qu'ils avoient lié cette fille sur le corps de son pere, & l'avoient ainsi violée.

Vaines remontrances de l'Empereur.

Les Princes d'Allemagne, indignés de ces exemples inoüis d'avarice, de cruauté & de brutalité, s'en plaignirent amerement à l'Empereur. Quoique ce Monarque favorisât secretement les Espagnols, qui faisoient la guerre au nom de Philippe & d'Albert, il ne put néanmoins s'empêcher de reconnoître que la Majesté Impériale étoit blessée par tous ces excès. Il écrivit donc sur la fin de Décembre à l'Archiduc, qui étoit alors à Milan, pour se plaindre qu'au mépris des lettres qu'il avoit écrites au Cardinal André, le 24. d'Octobre, le 14. le 19. & le 29. de Novembre, Mendoza avoit continué des hostilités dans les terres de l'Empire, & avoit sans sujet & sans raison, attaqué les amis & les alliés de la maison d'Autriche. Il faisoit les plus fortes instances pour engager les Espagnols à la réparation de ces injures, & à la restitution des villes & des châteaux dont ils s'étoient injustement emparés; & il les prioit de renvoyer sans rançon tous les prisonniers qu'ils avoient faits, & de retirer toutes les troupes qui étoient dans les païs dépendans de l'Empire. Il avoit déja écrit les mêmes choses au Cardinal André & à Mendoza.

L'Electeur de Cologne, tout dévoüé à la maison d'Autriche, avoit écrit le 9. de Décembre au Landgrave de Hesse, comme pour le consulter; & trois jours après, il avoit écrit au long à l'Empereur. Le Duc de Brunswic publia un Manifeste le 19. de Décembre, pour exhorter tous les Ordres de l'Empire à poursuivre la vengeance & la réparation de ces injures. Mais tout le fruit de tant de députations, de lettres & de plaintes, fut que l'Archiduc fit de grandes excuses sur-tout ce qui s'étoit passé, soutenant que le meurtre odieux du Comte de Falkenstein avoit été l'effet de sa témérité. Mendoza de son côté publia une apologie, dans laquelle il prétendit refuter tout ce qu'on lui objectoit. Enfin l'Empereur ayant manifestement prévariqué, & trahi indignement les intérêts de l'Empire, pour favoriser ceux de sa maison, traîna l'affaire en longueur, & jugea à propos de dissimuler l'injure qui lui étoit faite à lui-même. Les Princes de l'Empire assemblerent envain quelques troupes; mais n'ayant pris aucune résolution fixe, & les Chefs n'étant point déterminés, tous leurs efforts, pour venger les injures qu'ils avoient reçuës, furent inutiles & nuisibles à eux-mêmes.

Il

(1) Meteren met *Dulman.*

Conspiration à Emden découverte & punie.

Il y eut dans le même tems des troubles à Emden, les Bourguemaîtres & le Corps de ville s'étant extrêmement endettés, au sujet de leurs différens avec les Comtes d'Oostfrise, avoient été obligés, pour s'acquitter, & pour payer la somme dont on étoit convenu à Delfziel, de mettre une nouvelle imposition sur la ville; ce qui fit murmurer la plus grande partie du peuple. Le Comte Etzard voulant profiter de ces circonstances, se servit de Jean Kemps, faiseur de coffres, homme turbulent, pour soulever le peuple contre les Magistrats, dans la vûë de se rendre médiateur, & de recouvrer par-là l'autorité, dont il étoit fâché de se voir déchu par le traité de Delfziel. Il avoit donné ordre à ses deux fils, Jean & Christophle, de se rendre dans la citadelle, pour être prêts à tout évenement, & faire croire à sa faction qu'elle feroit soutenuë.

La différence de Religion avoit formé deux partis dans la ville. Les Calvinistes étoient pour les Magistrats, les Luthériens, qui suivoient la Confession d'Augsbourg, & qu'on appelloit Flacciens, (du nom de Mathias Flaccius Illyricus, qui trente quatre ans auparavant avoit été Ministre d'Anvers), favorisoient le parti des Comtes. Kemps complota avec les Luthériens, & n'eut pas de peine à en gagner une partie. Mais un d'eux, qui de Luthérien étoit devenu Calviniste, ayant tout découvert au Magistrat, le faiseur de coffres fut arrêté, & on trouva sur lui la commission que le Comte Etzard lui avoit donnée. Il fut appliqué à la question, où il avoüa que Jean Groenen, beau-frere d'un certain Fonk, qui étoit à Bruxelles à la Cour de l'Archiduc Albert, étoit non seulement complice, mais auteur & chef de la conspiration. Fonk fut arrêté sur le champ avec plusieurs autres. Leurs lettres, qu'on surprit en même tems, ne laisserent plus aucun lieu de douter de leurs projets. Aussi-tôt les Bourguemaîtres envoyerent dire aux fils du Comte Etzard, qui étoient dans la citadelle, qu'on avoit des preuves convaincantes du complot formé; & ils les firent prier de ne point suivre de mauvais conseils, & de ne donner aucune atteinte aux conventions faites avec la ville; conventions, que Sa M. I. avoit ratifiées. Ces deux jeunes gens répondirent; qu'ils ignoroient ce qui s'étoit tramé; mais en même tems ils jugerent à propos de se retirer, craignant qu'on ne leur fît un mauvais parti. On trouva parmi les papiers de Groenen, des lettres de Fonk au Comte Etzard, dans lesquelles il lui disoit, que puisqu'il ne trouvoit aucun appui auprès de l'Empereur, ni auprès des Princes de l'Empire (car les habitans d'Emden avoient obtenu depuis peu à la Chambre de Spire une sentence contre le Comte) il lui conseilloit de se mettre, sans différer, sous la protection du Roi d'Espagne, lui promettant qu'il y auroit bientôt une nombreuse armée qui viendroit soutenir ses droits à Emden, & feroit la guerre dans le voisinage vers la riviere d'Ems & le Dollart. Ceux qui avoient été arrêtés, ayant été pleinement convaincus par ces preuves, & par beaucoup d'autres, d'avoir tramé une conspiration, furent condamnés à divers supplices. Kemps & Groenen eurent la tête coupée au commencement de Mai.

HENRI IV. 1598.

Louis de Nassau, Gouverneur de Westfrise, fit venir des troupes auxiliaires; & de peur qu'il ne parût que les Etats les eussent appellées pour faire la guerre au Comte, contre les conventions du traité, il évacua la plûpart des places voisines, dont les garnisons se mirent aussi-tôt à la solde de la ville d'Emden, qui par leur moyen réduisit sous sa puissance les jurisdictions de Marienhoüe, de Wisquart & de Prosthumb, lieux apartenans au Comte, & qui, à cause du voisinage, étoient suspects. Le Comte, de son côté, présenta une requête à la Chambre Impériale de Spire, pour se plaindre de l'infraction du traité. Il obtint le 16. d'Août un Décret, par lequel les habitans d'Emden furent cités, pour répondre sur tous les chefs de la requête.

Sentence de la Chambre de Spire contre ceux d'Aix-la-Chapelle.

Dans le même tems, la Chambre Impériale de Spire prononça aussi une sentence contre les habitans d'Aix-la-Chapelle, à la sollicitation de Guillaume de S. Clément, Ambassadeur d'Espagne, & de Mendoza. Ils furent declarés contumaces & rebelles, & en consequence proscrits. On chargea Ernest de Baviere Electeur de Cologne & Evêque de Liége, l'Electeur de Tréves, & le Duc de Cléves, de faire exécuter la sentence. L'origine de cette affaire étoit, que les Protestans de la ville, après avoir privé les Catholiques de toute autorité, & s'être emparés du Gouvernement, avoient fait venir des Prédicateurs de leur Religion. Cependant les Bourguemaîtres, qui étoient alors en charge, obtinrent leur grace par l'intercession de l'Electeur de Cologne; à condition néanmoins, que les Prédicateurs de la Confession d'Augsbourg sortiroient de la ville, & qu'on n'y exerceroit que l'ancienne Religion: Que les Magistrats Catholiques seroient rétablis, & les Protestans déposés, avec dommages & intérêts envers ceux dont ils avoient usurpé les places.

Baleine d'une grandeur énorme.

Les Baleines, qui étoient autrefois fort communes dans la mer Britannique, y sont devenuës fort rares depuis que les canons sont en usage: On regarda donc comme une espece de prodige, une Baleine qui fut prise au commencement de l'année entre Katwyk & Scheveling, villages de Hollande: elle étoit longue de soixante & dix pieds: sa tête seule en avoit dix-neuf: sa machoire inférieure avoit quarante deux dents blanches comme de l'yvoire, lesquelles s'emboitoient, lorsque l'animal fermoit sa gueule, dans autant de troux placés dans la machoire supérieure, où il n'y avoit aucunes dents: sa queuë étoit longue de quatorze pieds.

Affaires de Hongrie.

Représentations de l'Empereur à la Diéte de Ratisbonne.

On se donnoit alors de grands mouvemens dans la Hongrie. Sur la fin de l'année précedente, l'Empereur avoit fait représenter vivement dans la Diéte de Ratisbonne, par son frere l'Archiduc Mathias, aux Princes de l'Empire, le danger dont on étoit menacé. Il avoit fait voir, que la matricule de l'Empire étoit fort diminuée, & que quelques-uns fournissoient à regret & de mauvaise grace leur contingent: Que cette conduite étoit cause que jusqu'alors, faute d'argent, les affaires avoient été assez mal, & que la principale cause des conquêtes que l'ennemi avoit faites, étoit, que S. M. I. n'avoit pas assez de troupes pour hazarder une bataille générale contre un ennemi si puissant: Que d'ailleurs, on ne fournissoit de l'argent que pour avoir une armée sur pied pendant l'été; Que cela faisoit perdre bien

bien des occasions avantageuses: Que quelques troupes qu'on assemblât pendant cette saison, on ne pouvoit presque rien entreprendre dans des païs aussi marécageux: Que pendant l'hyver au contraire, les marais étant glacés, les Turcs, ou se retiroient faute de vivres, ou alloient en quartiers d'hyver: Qu'alors les Chrétiens étoient en état de faire des entreprises, & qu'ils réüssissoient d'ordinaire dans leurs expéditions: Que c'étoit un grand embaras de lever & de licencier si souvent des soldats, qui, soit qu'ils s'assemblassent, soit qu'ils s'en retournassent chez eux, faisoient toûjours beaucoup de dégât dans les païs par où ils passoient: Que ces soldats étoient d'abord sans discipline & sans expérience; & qu'à peine ils avoient acquis l'une & l'autre, qu'on les congédioit, lorsqu'ils commençoient à connoître le païs & à être formés à la vie militaire: Qu'il arrivoit de-là, qu'on n'avoit jamais de vieux soldats, & que l'armée étoit toûjours composée de nouvelles milices: Qu'il exhortoit donc les députés à chercher quelques moyens pour continuer pendant toute l'année la paye aux gens de guerre: Que même par-là on épargneroit des dépenses considerables que causoient ces fréquentes recrûës, dont on tiroit peu de service, & dont on recevoit même souvent beaucoup de dommage: Qu'en un mot, il étoit bien plus avantageux de conserver toûjours les mêmes soldats: Qu'ils se rappellassent les grands exploits du célèbre Mathias Corvin, qui n'avoit à ses ordres qu'une petite armée, mais composée de bons soldats bien choisis, qu'il ne congédioit jamais, & qu'on appelloit l'armée noire, à cause de la couleur de leurs armes: Que par-là ce grand Capitaine avoit gagné sur les Turcs plusieurs batailles, & que ses armes par-tout victorieuses avoient, tant qu'il avoit vécu, assûré le repos de la Hongrie: Qu'il étoit donc d'avis d'engager & de soudoyer les soldats, non pour quelques mois, comme l'on faisoit, mais au moins pour cinq ans: Qu'il arriveroit de-là, qu'on pourroit mettre à profit les occasions favorables, être toûjours prêt pour toutes les expéditions, surprendre, presser & harceler sans cesse l'ennemi. Il conclut, en demandant que les quatre années suivantes, les Etats de l'Empire payassent par chaque année vingt-cinq mois Romains, & entretînssent douze mille hommes d'Infanterie & quatre mille chevaux. Il ajoûta, que ces troupes seroient comme un corps de réserve, dont on tireroit des soldats pour fortifier l'armée de Hongrie, & que si Dieu favorisoit les armes des Chrétiens, & leur accordoit quelques victoires, ils seroient par-là en état d'en profiter, & de porter la guerre plus loin. HENRI IV. 1598.

Il fit voir ensuite le danger où étoit la ville de Vienne même. Martin, Evêque de Seckaw (1), exposa l'état déplorable où étoient réduites les Provinces de Stirie, de Carinthie & de Carniole, & supplia les Etats de vouloir bien les secourir. On delibéra pendant quelques jours, & on accorda enfin une paye de vingt mois-Romains pendant trois ans, pour le soulagement & la défense des païs soûmis à l'Empereur le long du Danube, qui avoient été tous maltraités; & à l'égard des subsides qu'on avoit demandés, la Diéte y consentit. Cela se passa sur la fin de Février.

Peu

(1) Suffragant de Saltzbourg vers la Carinthie.

HENRI IV. 1598.

Entreprise des Impériaux sur Javarin.

Peu de tems après, c'est-à-dire au commencement de Mars, Adolphe Baron de Schwartzembourg, un des Seigneurs du païs de Cologne, forma le projet de s'emparer de Javarin. Il en fit part à quelques braves gens, très-experimentés dans l'art militaire, & après avoir fait préparer secretement & en diligence, des ponts, des échelles, des mortiers, & tout ce qui étoit nécessaire pour une pareille expédition, il partit de Comar, & passa le Danube avec toutes ses troupes, sur un pont qu'il y avoit fait jetter. Il avoit envoyé devant lui une partie de sa Cavalerie, pour observer les chemins, & arrêter tous ceux qu'ils rencontreroient, de peur que l'ennemi ne fût informé de sa marche. Dès qu'il fut près de Javarin, il assembla ses Capitaines, pour consulter sur la manière dont il s'y prendroit. Il y avoit dans son armée un Gentilhomme François, nommé Vaubecourt, homme d'expédition, qui avoit bien servi le Roi Henri IV. dans les guerres de France, & qui après la paix s'en étoit allé en Hongrie, pour fuir l'oisiveté, avec plusieurs autres braves François. Ce fut lui que le Baron de Schwartzembourg chargea d'approcher le pétard d'une porte de la ville, pour briser la palissade qui étoit devant. L'usage des pétards étoit alors inconnu dans ces païs, & particulierement parmi les Turcs. Caviac, qui le suivoit, eut ordre d'approcher un autre pétard, pour rompre la porte, & faire entrer les soldats dans la ville. Le projet étoit, que lorsque la porte auroit été mise en piéces, deux compagnies de François & deux de Flamans, feroient effort pour entrer: Que quand elles auroient penétré dans la ville, elles se posteroient au côté droit de la place publique, tandis que quatre autres, tournant sur la gauche, s'empareroient des ruës qui conduisoient à la citadelle, pour empêcher la garnison de s'y retirer. On ordonna à une partie de l'Infanterie Hongroise, de marcher du côté du rempart & de la porte qui conduit à Albe-Royale. Schwartzembourg marchoit ensuite avec tout le reste de l'armée, dont il avoit néanmoins laissé une partie hors de la ville, sous la conduite de Palfy, Commandant des Hussars, qui voltigeoit de tous côtés, pour empêcher l'ennemi de s'attrouper. On enjoignit expressement aux soldats de s'abstenir de piller, jusqu'à ce que l'on fût entierement maître de la ville, parce qu'alors on partageroit le butin selon le mérite de chacun.

Cinq Hussars qui sçavoient la langue Turque s'approcherent des murailles à la pointe du jour. Les Turcs, selon la coûtume, leur ayant demandé qui ils étoient, ils répondirent en langage Turc, qu'ils étoient envoyés de Bude, pour donner avis d'un convoi que le Bacha envoyoit, & qui n'étoit pas éloigné: ils ajoûterent, qu'ils avoient des lettres à rendre à la femme d'Aaron, Gouverneur de Bude, & qu'on leur avoit donné ordre de la conduire à son mari, dès que le convoi seroit entré dans la place; mais qu'ils craignoient que les Chrétiens, qui étoient répandus aux environs, n'enlevassent le convoi: Qu'ils eussent donc à abaisser le pont avant que le jour parût. Les Turcs ajoûterent foi à ce que les Hussars leur disoient, ils abaisserent le pont, & aussi-tôt les Chrétiens s'avancerent. Le bruit qu'ils faisoient étoit si grand, qu'il eût été aisé aux sentinelles de l'entendre: d'ailleurs, comme le ciel étoit pur, & que le jour commençoit à paroître,

on eût pu facilement les appercevoir des lieux élevés de la ville. Mais en même tems il s'éleva un vent furieux, joint à un nuage épais, qui ne permit aux ennemis, ni d'entendre, ni de voir les Chrétiens, auxquels cette circonstance fit espérer un heureux succès. On approcha des murs les machines de guerre, & on profita du pont qui étoit abaissé. On brûla la palissade, & la porte fut rompuë. Les Chrétiens étant aussi-tôt entrés dans la ville, ils observerent l'ordre qui leur avoit été prescrit.

Les Turcs ne se découragerent point, & de part & d'autre le combat fut très-meurtrier. Le Gouverneur de la place, tenant son sabre à deux mains, & frappant à droite & à gauche, tua beaucoup de Chrétiens; il fut enfin accablé par le nombre. Sa tête mise au bout d'une pique, fut plantée au haut d'un bastion, pour intimider les autres Turcs. On n'entendoit de tous côtés que les cris & les gémissemens des enfans, des femmes, & des mourans, joints au bruit des armes. La résistance des vaincus augmentoit la fureur des vainqueurs; l'une & l'autre furent long-tems égales. Mais les Turcs se virent enfin contraints de plier & de fuir. Plusieurs femmes de la ville, voyant qu'il n'y avoit plus de ressource pour elles, & redoutant les outrages des Chrétiens, se jetterent bravement du haut des murailles dans le fossé, où elles périrent toutes. Cependant les Janissaires, au nombre d'environ trois cens, se retirerent dans un endroit fortifié, où étoit le magasin des poudres. Les vainqueurs étant accourus aussi-tôt, il arriva, par l'effet du hazard ou du désespoir des assiégés, que le feu prit à la poudre, & fit sauter également les Chrétiens & les Infidèles. Après la prise de Javarin, Schwartzembourg fit amasser tout le butin, comme il l'avoit dit, & à l'exception des canons & des munitions de guerre, il fit distribuer libéralement aux soldats l'or, l'argent, les habits, les meubles précieux, & généralement tout ce qu'on trouva dans la ville, qui fut prise le 20. de Mars.

Prise de Javarin.

L'Empereur apprit avec beaucoup de joye cette conquête, & en fit rendre publiquement des actions de graces à Dieu, par des prieres qui furent ordonnées dans toutes les églises. On mit dans la place une garnison de dix mille hommes, & on en donna le gouvernement au Baron de Schwartzembourg, qui aussi-tôt en fit réparer les murailles, fortifier les endroits foibles, nettoyer les fossés, & élever un bon mur vers la porte d'Albe-Royale, où il avoit le plus à craindre. Palfy & Vaubecourt se rendirent à la Cour de l'Empereur, où ils furent l'un & l'autre très-bien reçus, & particulierement Vaubecourt, qui, avec les autres François qui l'accompagnoient, s'étoit fort distingué dans cette expédition: aussi fut-il comblé d'honneurs & de présens. Le Roi, qui étoit alors à Nantes, fut très-sensible à ce succès, sur-tout lorsqu'il sçut qu'un Seigneur François, qui avoit appris sous lui le métier des armes, avoit eu, de l'aveu même des Allemans, tant de part dans cette glorieuse conquête.

Les Chrétiens, flattés d'un si heureux succès, se répandirent dans la Hongrie, où ils pillerent de tous côtés. Les Turcs chercherent l'occasion de-

Divers succès de-

Henri IV. 1598. part & d'autre.

de se venger. Il arriva le 17. d'Avril, que le Gouverneur de Zighet, faisant des courses aux environs de Babotzka, suivi d'un petit nombre de ses gens, attaqua trois cens hommes de la garnison de Javarin : bientôt après s'étant mis à fuir, il les attira dans une embuscade, où ils furent presque tous taillés en piéces. Le Baron de Schwartzembourg, étonné de cet échec, craignit que l'ennemi n'en prît occasion d'essayer de surprendre, ou Babotzka, ou Canisa. Il se mit donc aussi-tôt en campagne, & obligea les Turcs répandus çà & là, de se retirer dans leurs garnisons.

Quelque tems après, les Hussars étant sortis de Papa, entre Albe-Royale & Koppan, prirent un convoi de trente deux chariots, & tuerent ceux qui l'escortoient; ils prirent en même tems quarante chevaux de bataille, & firent prisonnier le fils du Gouverneur d'Albe-Royale. Le 5. de Mai Elie Erdenrick, Gouverneur de Tockay, Officier très-brave, maltraita trois cens Turcs qui s'étoient répandus pour butiner. Cinq jours après, il pensa lui-même périr dans Tockay, le feu ayant pris au magasin de poudre ; & peu s'en falut que toute la ville ne fût brûlée. Les Impériaux eurent encore quelques succès vers Bude & Agria, où la garnison de Comar & de Gran combattit avec beaucoup de vigueur. Le château de Sexar, qui est au-dessous de Bude, fut escaladé & pris, la garnison passée au fil de l'épée, & le Gouverneur, homme fort cruel à l'égard des Chrétiens, fait prisonnier. On y fit un fort grand butin. Le Baron de Schwartzembourg tenta, mais vainement, de surprendre Albe-Royale. En même tems George Barbeli tailla en piéces, proche de Weissembourg (1), les Tartares, qui par des courses continuelles infestoient les frontieres de la Bulgarie en deçà du Danube.

Sigismond Bathory cede la Transilvanie à l'Empereur.

Sur ces entrefaites, Sigismond Bathory arriva à Javarin avec un grand cortege. Le Baron de Schwartzembourg, & les Généraux Palfy & Nadasdi, allerent au-devant de ce jeune Prince, qui chancelloit un peu dans le parti qu'il avoit pris; ils lui rendirent toutes sortes d'honneurs, & n'omirent rien pour le flatter, de peur que la légereté naturelle de son esprit ne le fit repentir de ce qu'il avoit fait. Ce Prince, à la sollicitation d'Alonzo Carillo Jésuite, & ensuite de Silvio Piccolomini, que les Espagnols (à ce que l'on croit) firent agir, avoit cedé à l'Empereur les Principautés de Transilvanie & de Valachie, sous prétexte qu'il étoit incapable d'avoir des enfans, s'imaginant que le traité qu'il avoit conclu devoit être très-avantageux aux Chrétiens ; puisque par ce traité il transportoit la Souveraineté d'un grand païs, exposé aux courses continuelles des Turcs, à la plus puissante maison de la Chrétienté, qui non seulement s'opposoit aux efforts des Turcs, mais qui de toutes parts livroit encore la guerre aux Hérétiques, plus redoutables que les Infidèles même: ainsi s'exprimoient les partisans de la maison d'Autriche. Au commencement de l'année, l'Empereur avoit envoyé l'Evêque de Vacia, & le Docteur Petzen, Jurisconsulte, en qualité d'Ambassadeurs, au Prince de Transilvanie, qui leur fit de grands honneurs. On convint alors secretement, que les Principautés d'Op-

(1) Ou *Alba-Julia.*

d'Oppelen & de Ratibor en Silesie, seroient données par l'Empereur à Sigismond, avec une pension annuelle de cinquante mille Joachims, à titre de compensation pour les Principautés de Transilvanie & de Valachie. HENRI IV. 1598.

Bornemissa, au nom du Prince de Transilvanie, confirma le traité qui avoit été fait d'abord, & comme il s'ensuivoit de ce traité, que Sigismond devoit ceder ses Etats à l'Empereur, ce Prince assembla le 6. d'Avril à Colosward (1) les Seigneurs & les Etats de sa Principauté, & en présence des Ambassadeurs de l'Empereur, il leur exposa ce qui s'étoit passé entre S. M. I. & lui: il les délia du serment de fidélité qu'ils lui avoient prêté, & leur ordonna d'obéïr à l'Empereur, ou à celui qu'il nommeroit pour les gouverner. Cette affaire fit beaucoup murmurer les Seigneurs & tous les peuples de Transilvanie & de Valachie.

Le Cardinal Bathory s'oppose à cette cession.

Celui qui s'éleva plus hautement contre la cession, fut le Cardinal André Bathory, cousin-germain de Sigismond, qui ne put voir sans indignation, qu'une Principauté, devenuë comme le patrimoine de son illustre maison, eût été transférée, sans consulter les Etats, dans une autre famille, par la rénonciation temeraire d'un Prince imprudent & mal conseillé. Comme il sçavoit que l'Empereur Rodolphe destinoit cette Souveraineté à son frere Maximilien, qui retenoit encore alors le titre de Roi de Pologne, il se rendit en diligence à la Cour du Roi Sigismond, & fit ses efforts pour animer ce Prince contre l'Empereur & contre son frere. „ Ce n'est pas assez, lui dit-il, pour la maison d'Autriche qui se croit tout permis, de „ violer tous les traités, & de vouloir usurper toutes les Couronnes; elle „ employe aujourd'hui, non la force, mais la fraude & la supercherie, „ pour dépouiller des Princes ses voisins, alliés de la Pologne. Son am„ bition est cause que toute la Hongrie gémit aujourd'hui sous le joug des „ Infidèles; il en sera de même de la Transilvanie, si l'on ne se hâte de „ prendre les armes, pour mettre un frein aux desirs ambitieux d'une mai„ son, dont la cupidité est sans bornes.

Le Nonce du Pape, qui étoit alors à la Cour de Vienne, comprit le motif du départ précipité du Cardinal & de son voyage en Pologne, & devina sans peine ses projets. Voyant que c'étoit fait des prétentions de la maison d'Autriche, favorisées & soutenues jusqu'alors par les Légats du Pape; considerant en même tems, que les vains titres dont Maximilien affectoit encore de se parer, attiroient plus de haine à sa maison dans le tems présent, qu'ils ne pourroient dans la suite lui être avantageux, il voulut gagner l'amitié du Roi de Pologne & des Seigneurs Polonois, en leur rendant un bon office. Il conseilla donc à l'Empereur, d'engager son frere Maximilien, à renoncer à une Couronne sur laquelle il ne pouvoit plus compter, à ne plus prendre le titre de Roi de Pologne, & à se réconcilier sincerement avec les Polonois. Il lui dit que le Roi, qui aimoit naturellement le repos, n'entreroit point en ce cas dans les vûës du Cardinal Bathory, &

(1) Ou Clausembourg.

HENRI IV. & que, privé de ce secours, le Cardinal ne pourroit exciter aucuns troubles dans la Hongrie.

1598. Cependant le Prince de Transilvanie, après la transaction qu'il avoit faite, se prépara à se rendre en Silesie. Il ne mena point avec lui la Princesse Marie-Christine sa femme, qui par ses émissaires avoit abusé de la foiblesse de son malheureux époux, & qui conservoit encore une espece de Souveraineté, sous le gouvernement de l'Evéque de Vacia, homme haut & plein de faste, & de Nicolas Istuanffy, qui étoit d'un esprit beaucoup plus moderé.

Repentir de Sigismond. Sigismond vint donc à Javarin le 17. de Mai. Le lendemain l'Archiduc Mathias vint l'y trouver avec un pompeux cortege; après y avoir passé trois jours, où l'on tâcha d'amuser le Prince par des tournois & par d'autres divertissemens, ils se rendirent l'un & l'autre à Vienne, & ensuite à Breslaw, & ils furent reçus en tous lieux avec de grands honneurs, suivant les ordres que l'Empereur avoit donnés. L'Archiduc Mathias étant parti le 19. de Juin, Sigismond vint à Oppelen & à Ratibor, où les Ambassadeurs de l'Empereur s'étant rendus, comme on en étoit convenu, ils dégagerent solemnellement les sujets du Prince de leur serment de fidélité, & leur firent ratifier l'acte passé entre l'Empereur & Sigismond. Ce Prince foible & malheureux, voyant alors sa Cour disparoître, & se trouvant presque seul, commença à regretter son premier état: il se récria envain & trop tard contre les auteurs d'une rénonciation qui lui étoit également honteuse & funeste; & avec la même légereté qu'il étoit venu à Ratibor, il songea à s'en retourner dans son païs. Il s'enfuit donc secretement de Silesie au mois d'Août, accompagné seulement de deux personnes, & selon quelques-uns, déguisé en Moine. Peu de tems après étant arrivé à Colosward, il y trouva sa femme, qui étoit alors à l'église, & qui ne s'attendoit pas à le voir. Il lui témoigna beaucoup d'amitié; & après avoir reçu le serment des habitans, il envoya de tous côtés dans la Transilvanie, pour informer le peuple de son arrivée.

Sa Lettre à l'Archiduc Maximilien. Le 22. d'Août il écrivit à Maximilien d'Autriche, à qui l'Empereur son frere avoit donné le gouvernement de la Transilvanie, & qui étoit en chemin pour s'y rendre. Il lui manda, qu'ayant reconnu par lui-même que les Principautés d'Oppelen & de Ratibor, qu'on lui avoit données à titre de compensation pour la Transilvanie & la Valachie, étoient d'une valeur bien moins considerable qu'on ne lui avoit fait entendre, il avoit jugé à propos, pour de justes & solides raisons, de s'en retourner dans son païs; qu'il étoit déja maître de Colosward, capitale de Transilvanie, & qu'il ne vouloit ni ne pouvoit ceder les autres places, dont les unes lui étoient toûjours demeuré attachées, & les autres étoient nouvellement rentrées sous son obéïssance: Qu'il avoit résolu de faire tous ses efforts pour conserver ce qui lui apartenoit, contre qui que ce fût qui voudroit l'envahir: Qu'il prioit donc Maximilien de ne point continuer son voyage; & de ne le pas mettre dans la fâcheuse néceſſité de se défendre, & de faire de la peine à ceux qu'il ne cherchoit qu'à obliger: Qu'au reste, il avoit résolu de menager tou-

toûjours, & de cultiver l'Empereur & toute la maison d'Autriche, de respecter le S. Empire, comme il avoit toûjours fait, & de soutenir leurs intérêts autant qu'il lui seroit possible. HENRI IV. 1598.

Tandis que Sigismond s'occupoit à recouvrer les places qu'il avoit perduës & à recevoir le serment de ses peuples, Maximilien, qui étoit déja arrivé à Cassovie, surprit quelques chariots apartenans au Prince de Transilvanie, chargés de beaucoup d'or monnoyé & en lingots, & de meubles précieux, & sur lesquels il y avoit aussi plusieurs gens de la suite du Prince: Maximilien fit conduire ces chariots dans la ville la plus prochaine. Sigismond en ayant été informé, fit arrêter les Agens de l'Empereur qui étoient encore en Transilvanie, & declara qu'il ne les relâcheroit point, jusqu'à ce qu'on lui eût fait satisfaction sur la prise de ses chariots. Ce fut le commencement d'une guerre très-funeste, qui partagea & affoiblit les forces des Chrétiens, & donna lieu aux Infidèles de former des entreprises plus considerables, & de faire de plus grands progrès. D'un côté Sigismond Bathory se plaignoit, que la maison d'Autriche avoit abusé de sa crédulité & de sa confiance; & de l'autre côté, la maison d'Autriche disoit hautement, que ce Prince avoit ajoûté la temérité à la perfidie.

Hostilités entre ce Prince & les Impériaux.

Les Saxons Hongrois qui étoient dans l'armée, pensoient differemment de tous les autres. Troublés de l'arrivée de Sigismond, ils faisoient difficulté de lui prêter serment, sous prétexte qu'il leur avoit lui-même ordonné de le prêter à l'Empereur; ils demandoient d'être auparavant déliés de ce nouveau serment. Les Seigneurs dont la faction avoit toûjours été contraire à la maison d'Autriche, résolurent d'envoyer à l'Empereur des députés, qui furent Demetrius Napragius, Chancelier, Evêque de Weissembourg, & Etienne Botkay, oncle du Prince. Celui-ci avoit toûjours été très-opposé à la rénonciation, ne pouvant voir sans indignation, que l'illustre maison de Bathory, qui avoit si long-tems & si heureusement gouverné jusqu'alors la Transilvanie, fût dépouillée de ce haut rang, & réduite à la condition ordinaire. Les députés étoient chargés d'excuser auprès de S. M. I. le retour du Prince Sigismond dans la Transilvanie, y ayant été engagé par les pressantes sollicitations des Etats, qui désiroient ardemment de maintenir la paix dans leur païs, sous le bon plaisir de S. M. I. & de n'être gouvernés que par des Princes de la maison de Bathory. Les députés ayant eu beaucoup de peine à obtenir audience, on leur répondit, qu'il faloit s'en tenir à un traité conclu unanimement & librement, pour le bien de la Chrétienté; que si les factions s'opposoient à l'exécution de ce traité, ceux qui prétendoient passer pour souhaiter si fort la paix, pourroient bien avoir la guerre.

Cependant Sigismond parut être entierement raccommodé avec sa femme Christine, qui étoit venue depuis peu à Weissembourg, lieu de la résidence des Princes de Transilvanie. On fit revenir le Cardinal André Bathory, qui, comme nous l'avons dit, étoit allé en Pologne immédiatement après la cession. Ce fut un Jésuite, nommé Habosy, qui donna ce conseil au

Sigismond se réconcilie avec sa femme & avec le Cardinal.

HENRI IV. 1598.

au Prince, & qui passa pour l'auteur de la réconciliation des deux cousins-germains. Le Cardinal étant arrivé à Hermanstadt, fut très-bien reçu de Sigismond, qui lui témoigna beaucoup d'amitié. Il versa beaucoup de larmes en l'embrassant, & il crut par-là effacer le souvenir du passé; il le pria ensuite de lui pardonner la folie qu'il avoit faite, poussé par de mauvais conseils, & la passion aveugle qui l'avoit porté à faire un tort si considerable à sa maison; il le conjura enfin de prendre pour une espece de réparation de cette injure, l'aveu ingénu qu'il en faisoit, & de n'en point conserver de ressentiment. Pour s'attacher davantage son cousin, & s'attirer entierement son amitié & sa confiance, il voulut qu'il logeât chez lui, tant qu'il seroit à Weissembourg. Comme on les voyoit tous les jours ensemble se promener dans le même carosse, on ne pouvoit s'empêcher d'admirer une si parfaite réünion; les Grands de l'Etat étoient également surpris & charmés de cet heureux changement, & voyoient avec une extrême satisfaction ces deux Princes, les seuls restes de la maison de Bathory, qui, après avoir l'un & l'autre étouffé tout ressentiment, ne songeoient plus qu'au salut de l'Etat, dans un tems où cette heureuse réconciliation étoit si nécessaire.

Succès des Impériaux contre les Turcs.

On indiqua une Assemblée des Etats à Medwisch pour le mois de Mars suivant. Pendant ce-tems-là, le Bacha de Bude entreprit sans succès de s'emparer de l'Isle de Vizze: deux Hongrois ayant quitté l'armée ennemie, découvrirent ce projet. Au commencement d'Août, on vit arriver les troupes levées dans la Flandre par le Comte de Sultz & par Rusworm, avec la permission du Roi d'Espagne. On attendoit de jour en jour l'Archiduc Mathias, qui devoit venir au camp. Le Baron de Schwartzembourg fit avancer son armée vers Dotis (1), après avoir fait partir devant lui un détachement de six cens chevaux pour aller à la découverte, & pour avoir des nouvelles plus certaines de la contenance des ennemis. Ayant ensuite fait marcher son canon & tout son attirail de guerre, il mit en batterie, sur la colline qui est vis-à-vis, quatorze piéces de canon, & il commença à canonner la place. Le plus grand bastion qui domine sur un étang, en fut tellement ébranlé, que sur le soir il s'écroula entierement, & que le soldat put monter à l'assaut sans échelles. Quatre compagnies du Comte de Sultz s'avancerent donc sur la bréche; après un combat opiniâtre, la garnison fut taillée en piéces, & on se rendit maître de la place. Quelques soldats s'étant refugiés dans un autre bastion plus reculé, furent bientôt contraints de se rendre. Il périt dans cette expédition deux cens Turcs avec leur Commandant; les Impériaux ne perdirent que quarante hommes.

On s'empara avec le même succès du château de Gest, situé sur une montagne escarpée & entourée d'une vaste muraille. Dès que les Impériaux parurent, la garnison s'enfuit. On prit aussi Palotta, & on y mit en garnison cent soldats du Comte de Sultz. Pendant le mois d'Août on se rendit maître

(1) Ou *Tatta*.

maître de Vesprin, de Sambok & de quelques autres châteaux. A la fin de Septembre le Bacha Omar vint à Belgrade, à la tête d'une armée de soixante mille hommes. Ayant fait la revüë de ses troupes, il alla camper près du grand Varadin. Les Impériaux, après avoir essayé vainement de former le siége d'Albe-Royale, & avoir appris que les soldats s'étoient mutinés à Canisa, faute de paye, s'étoient retirés a Papa. HENRI IV. 1598.

Siége du grand Varadin par les Turcs.

Il y avoit au grand Varadin un homme de la première Noblesse de Silesie, très-experimenté dans le métier de la guerre, & qui avoit même l'esprit cultivé par les lettres, appellé Melchior Reder. Maximilien, par l'ordre de l'Empereur, lui avoit donné le gouvernement de cette place importante. Il apprit que les Turcs s'étoient avancés jusqu'au village de Bispaka. Les habitans, à qui Sigismond avoit fait sçavoir l'arrivée des Turcs, se joignirent à la garnison pour le prier instamment de rester avec eux; il le leur promit, quoique l'Empereur ne lui eût donné sur cela aucuns ordres; & il le fit d'autant plus volontiers, qu'il n'auroit pû autrement retenir ses soldats. Il prépara donc ce qui étoit nécessaire pour soutenir un siége, & employa toute l'éloquence naturelle qu'il avoit, pour animer le soldat à une vigoureuse défense. Mais prévoyant qu'une si grande ville, qui n'étoit forte, ni par l'art, ni par son assiéte, ne pourroit soutenir un long siége, il résolut d'y mettre le feu, après avoir fait transporter dans la citadelle tous les vivres, & avoir averti les habitans de s'y retirer avec les soldats pour partager le péril avec eux. Mais il eut beau menacer de les passer tous au fil de l'épée s'ils ne suivoient ses ordres, il ne put rien obtenir, & tous s'enfuirent. Un petit nombre demeura, ayant à leur tête Godefroi Rubitz. Le feu consuma toutes les maisons de la ville; & ce qui échapa aux flammes, fut la proye des Turcs, dont les Heiducs firent néanmoins un grand carnage.

Reglement que Reder fait jurer aux soldats de la garnison.

Au commencement d'Octobre, les Turcs éleverent leurs retranchemens, ils détournerent l'eau des fossés, & disposerent leurs batteries pour attaquer la citadelle. Reder assembla alors les Allemans, & leur défendit expressément d'avoir aucun commerce avec les Turcs, de conférer avec eux, ni de parler de se rendre; & il menaça de mort quiconque contreviendroit à cet ordre, ou qui ayant connoissance de la contravention, n'en donneroit point avis à son Officier. Il leur fit jurer d'observer ce reglement, ainsi qu'aux Hongrois. La citadelle contient cinq bastions. Le premier qui regarde le palais, s'appelle le Kiralivan; on en confia la défense à Niari-Paul. Kiral-George, Gouverneur de la citadelle, fut chargé du second, nommé le bastion de Bois, parce qu'il étoit construit de bois & de terre. Godefroi Rubitz, avec ses gens, entreprit de défendre les trois autres, appellés la Theuche, la forteresse d'Or, & le fort de Vence.

La première attaque fut au bastion de Bois; les Turcs y mirent deux fois le feu, & deux fois les assiégés l'éteignirent; ceux-ci creuserent un fossé entre le bastion & la palissade qui l'environnoit, & y mirent un corps-de-garde nombreux. Le 6. d'Octobre, les assiégeans détournerent l'eau d'un moulin qui étoit au-dessus de la citadelle; & la nuit sui-

HENRI IV. 1598. vante ils firent des galeries sous le Kiralivan, dont ceux qui étoient de garde ne s'apperçurent point, par une negligence qui fut punie de mort. Le lendemain, quatre jeunes Heiducs déterminés étant entrés dans ces soûterrains, en chasserent l'ennemi, & emporterent dans la citadelle tous les instrumens. Les Turcs ne se rebuterent point, & retournerent pour achever l'ouvrage qu'ils avoient commencé, sans craindre aucun danger, & firent, pour y réüssir, de plus grands efforts qu'auparavant. Ils conduisirent leurs galeries jusqu'au bastion de Theuche avec tant d'ardeur, que quoiqu'ils eussent de l'eau jusqu'au col, & qu'ils fussent de toutes parts assaillis de traits, ils travaillerent sans relâche. Ceux qui étoient tués, étoient aussi-tôt remplacés par d'autres qui leur succedoient. Ils ne cesserent point de travailler, qu'ils n'eûssent creusé au-delà du mur, & qu'ils ne se fussent mis à couvert des traits.

Deux jours après, vingt cinq Hongrois faisant negligemment la garde dans le fossé du bastion de Bois, & s'étant endormis vers le midi, furent surpris & massacrés par les Turcs, qui traverserent le fossé dans des bateaux. Encouragés par ce succès, ils s'avancerent avec leurs bateaux jusqu'à la palissade de bois, couperent les perches & les pieux, & comblerent le fossé de terre. Ayant ensuite abattu les arbres qui étoient du côté de la partie de bois du bastion, & s'étant formés un retranchement par le moyen de leurs hoyaux, ils vinrent à bout de mettre trente pionniers en état de travailler en sûreté. Enfin le 12. du mois, on mit le feu aux mines creusées sous les bastions de Kiralivan & de Theuche. Déja l'ennemi se tenoit prêt pour penétrer de force dans la citadelle, dès que la mine auroit joué; mais elle se trouva éventée, & ils furent bien surpris de voir le feu sortir par un des soupiraux qu'ils croyoient bien bouché. La fortification n'en fut aucunement endommagée; mais un grand nombre de Turcs en furent, ou suffoqués, ou brûlés. Cependant, pour ne pas paroître avoir perdu toute leur peine en cette journée, ils donnerent l'assaut au bastion de Bois, & furent vivement repoussés.

Différentes attaques des Turcs, qui sont toûjours repoussées.

Les jours suivans, les Infidèles tâcherent d'abattre les retranchemens des assiégés, & d'en jetter la terre dans le fossé. On mina pendant quatre jours entiers; & enfin le 17. d'Octobre, la mine ayant joüé, le bastion de la Theuche, avec deux autres qui étoient éloignés les uns des autres de vingt deux pas, fut entierement renversé. Les ruines du bastion comblerent le fossé qui étoit au pied de la muraille, & aussi-tôt les Turcs attaquerent. Ils firent la même chose du côté du bastion de bois, pour partager & affoiblir les forces des assiégés; mais la valeur de ceux-ci rendit l'entreprise de l'ennemi inutile. Il perdit huit enseignes, & fut contraint de se retirer.

On admira sur-tout le courage d'une femme Hongroise, qui combattant au premier rang, & tenant d'une main un sabre, faisoit de l'autre pleuvoir des pierres & des tuiles sur le gros des ennemis qui montoient à l'assaut. Elle ne cessa point de combattre avec une valeur surprenante, jusqu'à ce qu'ayant été dangereusement blessée, elle fut contrainte de se retirer. Ce jour-

jour-là, &[illegible] cette action, Kiral-George, Gouverneur de la citadelle, fut blessé, & mourut cinq jours aprés. Avant que de mourir, il chargea Reder de recommander à S. M. I. sa femme & ses enfans. Son gouvernement fut donné par l'Empereur à Celeste-Jean, qui dans la suite fit voir qu'il étoit bien digne de cet emploi.

HENRI IV. 1598.

Le lendemain les Turcs revinrent à la charge, mais avec aussi peu de succès qu'auparavant. Comme les assiégés étoient épuisés de travail & de fatigue, & que le nombre de la garnison diminuoit tous les jours, Reder craignit que la citadelle ne fût enfin obligée de se rendre. Il fit donc sçavoir à l'Empereur dans quel état étoit la place, & le pria de lui envoyer du secours, pour obliger l'ennemi à lever le siége Le 20. du même mois, les Turcs firent un attaque plus vigoureuse que toutes celles qu'ils avoient faites jusqu'alors; ils firent jouer près du bastion de Kiralivan, une min e qui renversa la muraille, & ouvrit une bréche large de vingt neuf pieds; mais comme il y avoit derriere, un fossé long de vingt six pas, quoique d'une largeur médiocre, il servit à arrêter l'ennemi, qui de son côté jetta dans le fossé des tonneaux, des sacs de cuir, & d'autres choses qui pouvoient surnager, & mit dessus des clayes & des planches. On donna ensuite l'assaut en trois endroits. Mais les Turcs furent par-tout repoussés avec perte. Les assiégés montroient un courage invincible; & quoique les avantages qu'ils avoient remportés jusqu'alors les eûssent extrêmement affoiblis, on ne les voyoit, ni se plaindre des maux qu'ils souffroient, ni desespérer de la levée du siége: „ Il seroit honteux, disoient-ils, que les In„ fidèles fissent voir plus d'ardeur & de courage pour nuire à la Religion „ Chrétienne, que les Chrétiens pour la défendre.

Le lendemain, la grande partie du bastion de Theuche, qui avoit déja été miné deux fois, fut enfin renversée par une nouvelle mine que les Turcs firent jouer. En même tems ils donnerent l'assaut en trois endroits; mais ils furent encore repoussés. Il arriva néanmoins par la faute d'un Canonier, que le feu ayant pris à la poudre qui étoit dans le bastion, y causa un incendie qu'on eut bien de la peine à éteindre, & qui fit croire aux Turcs qu'ils auroient dorénavant moins de peine à monter à l'assaut. Les deux jours suivans, ils attaquerent toûjours avec le même succès.

Les assiégés étoient épuisés, & ne se trouvoient presque plus en état de résister, lorsque Dieu sembla venir à leur secours. La riviere de Kerès, qui baigne les murailles de la citadelle, se déborda, & inonda tous les retranchemens que les ennemis avoient élevés vers le bastion de Kiralivan; les ponts furent rompus, & les corps-de-garde, postés pour la défense de ces retranchemens, ne purent plus avoir de communication avec l'armée. Il est certain, que si la garnison eût alors fait une sortie, les Infidèles auroient couru un grand danger. Mais elle se trouvoit malheureusement réduite à un trop petit nombre, pour pouvoir risquer un combat. Le 26. d'Octobre, les eaux s'étant enfin écoulées, les Turcs firent les plus grands efforts pour franchir le fossé de la place. Ayant été vigoureusement repoussés, & voyant qu'ils ne pouvoient réüssir par ces sortes d'attaques,

HENRI IV. 1598. taques, ils eurent encore recours aux galeries & aux mines. Les assiégés eurent alors quelque repos, & ils en avoient besoin; mais en même tems ils virent qu'ils étoient dans un plus grand danger qu'ils n'avoient encore été.

Au bout de trois jours, une mine étant entierement disposée, lorsqu'on commençoit à y porter la poudre, renfermée dans des peaux de Bouc, les soldats de la garnison jetterent du feu sur une de ces peaux; la flamme se communiqua aussi-tôt à toutes les autres; ceux qui les portoient furent renversés, & toute la poudre ayant pris feu alors, la mine ne fit aucun effet, & la galerie fut entierement bouleversée. Plusieurs Turcs perirent dans cet accident; les deux autres mines jouerent avec peu du succès, quoique les assiégeans se fûssent flattés de forcer la place, en l'attaquant en même tems par trois endroits à la faveur de ces mines. Mais ayant encore été trompés dans leur espérance, ils désespérerent enfin de prendre la citadelle, & le 3. de Novembre Omar leva le siége. Une partie de ses troupes alla à Kolnok, & l'autre à Bude. On prétend que les Turcs perdirent treize mille hommes à ce siége, & que les Impériaux n'en perdirent que treize cens. Reder fit rendre publiquement à Dieu des actions de graces, & donna lui-même l'exemple aux soldats. Etant ensuite parti pour se rendre à Cassovie avec ses étendarts, ses chevaux, le butin & les prisonniers qu'il avoit faits, il y reçut beaucoup de complimens. Le gouvernement de la citadelle de Varadin fut donné à Niari-Paul, jusqu'à ce que l'Empereur en eût ordonné autrement.

Les Turcs levent le siége.

Pendant que les Turcs assiégeoient Varadin, le Baron de Schwartzembourg, pour faire diversion, alla camper près de Bude, capitale de Hongrie, où il y avoit quatre mille hommes de garnison Turque. D'abord les Infidèles s'abstinrent de faire aucunes sorties, & semblerent être retenus dans leurs murailles par la crainte de l'ennemi. Leur but étoit d'engager par-là les Chrétiens à se tenir moins sur leurs gardes, pour les faire tomber ensuite dans quelque piége. En effet, dès que l'on se fût approché des murailles, ils firent tout-à-coup une terrible décharge de fléches & de mousqueterie sur les assiégeans, qui ne perdirent néanmoins en cette occasion que peu de monde. Le 5. d'Octobre on s'empara du fauxbourg qui est derriere la ville, après un combat vif & opiniâtre de part & d'autre.

Siége de Bude par les Impériaux.

Trois jours après, l'Archiduc Mathias vint au camp, pour prendre le commandement général de l'armée. Par son ordre on attaqua un autre fauxbourg à l'entrée de la ville. Les Turcs se défendirent avec beaucoup de vigueur; cependant, après un combat de trois heures, où les assiégés perdirent plus de mille hommes, & où il périt un grand nombre de Flamans, on se rendit maître du fauxbourg. On y fit un butin considerable de chameaux, de chevaux, & de toute sorte d'instrumens de guerre. La ville est commandée par une colline, où les Turcs avoient élevé un fort, défendu par trente soldats. Voyant que l'ennemi se disposoit à l'attaquer, ils y mirent le feu, & se retirerent promptement dans la ville.

Ils

Ils avoient aussi construit au dessus de Bude, sur le bord du Danube, un autre fort, appellé communément la Potentiane. Palfy l'attaqua & s'en rendit maître, après y avoir égorgé toute la garnison, qui étoit, dit-on, de trois cens hommes. HENRI IV. 1598.

On prit aussi deux bâtimens Turcs au dessous de Bude, & l'on apprit par les Rameurs qu'on avoit faits prisonniers, que les Turcs préparoient des pontons. Le 13. on s'empara d'un ravelin que les ennemis avoient abandonné, & l'on y mit du canon, que l'on braqua contre la ville. Les assiégés en furent très-incommodés, & se virent par-là hors d'état de sortir de la place. Les Impériaux ayant alors travaillé à conduire des galeries de la ville-basse à la ville-haute, les assiégés furent dans de grandes allarmes. On les exhorta alors à rendre la place; on leur fit voir le péril où ils exposoient leurs femmes & leurs enfans, s'ils faisoient une plus longue résistance; & on leur offrit des conditions honorables, s'ils vouloient se rendre. Mais les Turcs firent une réponse fiere & courageuse, & protesterent qu'ils aimeroient mieux mourir, que de se rendre si honteusement. On continua donc le siége, mais avec peu de succès, à cause des grandes pluyes qui survinrent alors. Quoique toute la ville retentît des gémissemens & des cris des femmes & des enfans, qui craignoient qu'elle ne fût prise d'assaut, le Bacha fut néanmoins infléxible. C'étoit un homme naturellement dur & très-fier, qui, ayant dans la place les Bachas de Caramanie, de Bosnie & de Natolie, qui partageoient le danger avec lui, & étoient les témoins de sa valeur & de sa fidélité, étoit bien plus attentif à la gloire de l'Empire Ottoman, que touché du sort de tant de malheureux.

Les pluyes ne cessant point, on tâcha de surprendre Pest; mais l'entreprise ne réüssit point; & l'on poursuivit le siége de Bude. Toute l'espérance des assiégeans étoit dans les mines; on les fit jouer le 25. du mois, mais presque sans aucun succès. L'une de ces mines que l'on avoit poussée fort avant dans la ville, ébranla seulement quelques maisons, & ne servit aucunement à faciliter l'assaut. L'autre fit son effet du côté des assiégeans, & leur fit plus de mal qu'aux assiégés. Alors les Impériaux prirent le parti de lever le siége le premier de Novembre, après avoir mis le feu aux fauxbourgs. On retira avec bien de la peine les canons pour les mettre en sûreté; & on se servit pour cela du secours des païsans, qui vinrent au nombre d'environ sept mille avec leurs femmes & leurs enfans. Les Turcs ayant poursuivi les Chrétiens dans leur retraite, on combattit avec beaucoup de chaleur, & on se retira de part & d'autre avec une perte égale, les Chrétiens à Varadin, & les Turcs à Bude, villes que les uns & les autres avoient bravement défenduës avec un succès égal. Levée du siége.

Philippe-Emanuël de Lorraine Duc de Mercœur, qui avoit, pour ainsi dire, regné sur la Bretagne durant dix ans, homme d'un esprit rélevé & d'un courage très-grand, ne pouvant se voir réduit à ne plus faire aucune figure dans le monde, prit alors le parti d'aller faire la guerre pour la gloire & les intérêts de la Chrétienté. Ainsi, tandis que le Roi étoit à Monceaux, il demanda à S. M. la permission d'aller en Lorraine. Lorsqu'il s'y fut rendu, Le Duc de Mercœur va trouver l'Empereur.

HENRI IV. 1598.

dû, il fit part de ses vûës à l'Empereur, par le moyen du Duc de Lorraine, Chef de sa maison. S. M. I. lui manda de venir à sa Cour; & lui ayant fait des conditions très-honorables, elle le créa Généralissime de ses armées en Hongrie. Nous en parlerons plus au long sous l'année suivante.

Affaires du Nord.

Il y eut pendant celle-ci des troubles en Pologne. On tint une Diéte à Varsovie, où l'on parla du renouvellement du traité avec les Moscovites & les Turcs; de la solde des troupes; de la construction de plusieurs forts pour assûrer les frontieres du Royaume; de la forme qu'on donneroit au gouvernement de la Livonie, & des jurisdictions qu'on y établiroit; enfin de la pension qu'on avoit coûtume de payer aux Tartares. Il fut sur-tout question des mouvemens qui agitoient la Suede. On résolut d'envoyer une Ambassade au Czar, & Leon Sapieha fut nommé Ambassadeur. Mais le Czar Théodore étant mort sur ces entrefaites, l'Ambassade & la négociation furent remises à un autre tems.

Le Grand-Seigneur avoit envoyé à cette Diéte un Chiaoux, pour demander au Roi & aux Etats la ratification du traité conclu depuis peu à Constantinople avec l'Ambassadeur de Pologne. Mais comme on s'apperçut que dans quelques articles les Turcs s'étoient éloignés de l'ancienne formule, & qu'ils avoient aussi omis quelque chose, on renvoya à la Porte Felix Herbert, personnage d'une très-grande habileté, qu'on jugea propre à terminer cette affaire.

Reglemens qu'on y fait.

On regla dans cette Diéte le gouvernement de la Livonie. Le païs d'en deçà de la Duina fut partagé en trois Palatinats, qui furent Wenden, Pernau & Derpt. George Farensbach, Grand-Maréchal de Livonie & un des plus grands Capitaines du Nord, fut fait Gouverneur du Palatinat de Wenden. On établit dans la Livonie un Tribunal souverain pour y rendre la justice, & dont on ne pourroit appeller que rarement, & dans des causes très-importantes, afin d'épargner les frais que la distance des lieux causeroit, s'il y avoit appel de ses jugemens. Il fut décidé en même tems que les Livoniens, qui jusqu'alors, comme étrangers dans leur patrie, étoient exclus des charges & des dignités, y seroient à l'avenir admis indistinctement, ainsi que les Polonois & les Lithuaniens.

L'affaire de Suede causa plus de difficultés & de disputes. Plusieurs, indignes de voir le mauvais procedé de Charles, oncle du Roi de Pologne, à l'égard de son neveu, prétendirent que c'étoit une injure faite à la Nation Polonoise, qui, selon eux, devoit soutenir son Roi dans cette occasion. Les autres dirent, qu'on ne devoit point confondre les affaires de Pologne avec celles de Suede, & qu'il faloit au moins différer le voyage du Roi dans ce Royaume, jusqu'au retour de Samuel Laski, qui, sur la fin de l'année précedente y avoit été envoyé.

Plaintes de l'Ambassadeur du Roi Sigismond

Laski s'étoit rendu à Upsal, où tous les Ordes étoient assemblés pour la cérémonie des obseques de la Reine Gunille. Ayant eu audience le 10. de Février, il fit de grandes plaintes de Charles: il dit, qu'au mépris du choix qu'on avoit fait de plusieurs Sénateurs pour gouverner le Royaume, sans égard pour les ordres & les édits du Roi, ce Prince ne suivoit que son caprice:

price : Qu'il n'avoit fait aucuns préparatifs pour l'arrivée du Roi, dont néanmoins on lui avoit donné avis : Qu'il n'avoit point député vers Sa Majesté, quoique, sous prétexte de cette députation, il eût assemblé, de sa propre autorité, les Etats à Arboge : Qu'il n'avoit point envoyé la flote au devant du Roi, pour le conduire dans ses Etats : Qu'il l'avoit envoyée d'abord à l'embouchure de la Vistule, comme pour y attendre l'arrivée de Sa Majesté, mais en effet pour s'emparer de Calmar : Qu'ensuite il l'avoit rappellée en Suede, avant que le Roi eût eu seulement des nouvelles qu'elle eût abordé en Pologne : Que pendant ce tems-là il avoit malicieusement fait courir le bruit, que les Etats de Pologne ne souffriroient jamais que leur Roi vînt en Suede : Qu'on avoit même suborné des gens pour publier qu'il étoit mort : Qu'on avoit, avec la même audace, arrêté ses Envoyés & intercepté ses lettres, pour en derober la connoissance aux Etats : Que cependant le Roi étoit en pleine santé, & qu'il viendroit cet été dans son Royaume : Que Sa Majesté vouloit d'abord sçavoir de Charles & des Etats de Suede, si, lorsqu'il lui plairoit de venir dans son Royaume, on étoit disposé à lui envoyer une flote, & s'il pouvoit se promettre d'y entrer en sûreté & dans un esprit de paix.

aux Etats de Suede.

On reprocha aussi à Charles quelques autres procedés : comme d'avoir déposé quelques Gouverneurs & autres Officiers établis par le Roi, & de leur en avoir substitué d'autres, sans la participation de S. M. cette conduite étant manifestement contraire au Décret de Sudercoping, sur lequel néanmoins il s'appuyoit sans cesse : Que pendant l'absence de la Princesse Anne, sœur du Roi, Charles étoit entré les armes à la main dans le château de Stecbourg, apartenant à cette Princesse : Qu'il en avoit enlevé des papiers qui y étoient en depôt, & dont S. M. demandoit avant toutes choses la restitution. Laski se plaignoit encore de ce que Charles avoit enlevé les terres & les châteaux à la plûpart des Sénateurs : Qu'il avoit depuis peu à Stokholm chassé quelques-uns du Sénat : Qu'il s'étoit emparé des châteaux du Roi, dont il avoit déposé les Gouverneurs : Qu'il avoit forcé Eric de Sparre, Chancelier du Royaume, à abandonner la Suede : (le Roi l'avoit aussi tôt envoyé en Danemarc :) Qu'il avoit usurpé une grande partie de la succession d'Eric Brahé Comte de Wissingbourg : Qu'il avoit décrété injustement le Chancelier & quelques autres, qui ne pouvant souffrir son gouvernement, s'étoient refugiés auprès du Roi. Il dit hautement, que S. M. declaroit ses Décrets nuls & de nul effet, & défendoit de continuer de proceder sur cette matière, jusqu'à son arrivée dans le Royaume.

L'Envoyé se plaignit ensuite de l'expédition que Charles avoit entreprise dans la Finlande, & de ce qu'il s'étoit emparé par force de la citadelle d'Abow (1), située entre des rochers, dans le premier port de cette Province. Il demanda qu'on rendît les Finlandois qu'on avoit fait prisonniers, & qu'on renvoyât les femmes & les filles de condition de ce païs-là, qu'on avoit emmenées : Qu'enfin on fît rapporter dans les citadelles les canons qu'on

(1) Ou Abo.

HENRI IV. 1598. qu'on en avoit enlevés. Ensuite il protesta de nullité contre toutes les Diétes qui seroient désormais convoquées sans l'ordre du Roi, & il demanda expressément la révocation des Décrets formés dans l'Assemblée de Sudercoping l'an 1585., comme préjudiciables à la dignité Royale.

Réponse du Prince Charles, Régent du Royaume.

Charles répondit, que la plûpart des choses alleguées par l'Envoyé du Roi contre son honneur & sa réputation, lui avoient déja été objectées l'année précedente par les députés de Suede & de Pologne ; que comme elles n'étoient appuyées d'aucunes preuves, elles n'avoient pas eu besoin de réfutation: Que quant aux autres chefs, il y avoit répondu suffisamment par l'apologie qui avoit été publiée. Par rapport à l'assemblée des Etats en l'absence du Roi, il fit une réponse très-longue, & declara, qu'il ne rénonceroit jamais au droit qu'il avoit de convoquer les Etats lorsque la nécessité l'exigeroit.

Laski l'ayant pressé de répondre distinctement sur chaque article en particulier, Charles repliqua, que si S. M. vouloit lui faire sçavoir le tems de son départ & l'endroit où elle pretendoit aborder, il ne manqueroit pas de lui envoyer une flote ; mais qu'il consulteroit auparavant les Etats, sans lesquels il ne vouloit ni ne pouvoit rien faire: Qu'il n'avoit point déposé les Officiers nommés par le Roi ; mais que les uns avoient été établis contre le serment que S. M. avoit fait, que les autres avoient été dépossedés par l'ordre des Etats, & d'autres enfin s'étoient retirés d'eux-mémes: Que quant à ce qu'on avoit supposé du château de Stecbourg, & de ce qu'on vouloit l'obliger de restituer, c'étoit une injure qu'on lui faisoit ; qu'il n'avoit rien enlevé à la Princesse Anne dans ce château, où il n'avoit pris que la cassette d'Eric Sparre ; que dès que ce Seigneur se seroit présenté devant S. M. & devant les Etats pour rendre compte de son administration, on verroit alors s'il étoit à propos de lui rendre ses papiers : Qu'il avoit toûjours eu de grands égards & une amitié sincere pour les Sénateurs, & que, dans les affaires du Gouvernement, il n'avoit jamais rien fait que de leur avis; mais que plusieurs d'entre eux lui avoient rendu de mauvais services; avoient contribué à le mettre mal dans l'esprit du Roi, & avoient semé la division dans la maison Royale: Que par rapport au Décret d'ajournement, il supplioit S. M. de vouloir bien ajourner les parties dans six mois, afin que l'affaire fût terminée suivant les loix du Royaume: Que pour ce qui concernoit l'expédition de Finlande, il avoit reçu ordre des Etats de poursuivre par les armes, des brigans & des perturbateurs du repos public: Qu'il avoit exécuté cet ordre avec autant d'exactitude que de fidélité: Qu'il avoit fait rapporter en Suede les canons, & qu'il avoit laissé au Sénat la décision du sort des prisonniers, auxquels il rendroit la liberté & les biens, s'il le jugeoit à propos.

Replique de l'Ambassadeur.

Laski repliqua, que le Viceroi, dans sa réponse, éludoit tous les chefs qu'on lui avoit objectés, en alleguant toûjours l'ordre des Etats, dont il s'autorisoit. Le lendemain il exhorta ces mêmes Etats, qui delibéroient sur la réponse qu'ils devoient faire au Roi, à conformer leurs résolutions aux ordres de S. M. & à porter le Viceroi, de qui dépendoit la guerre ou la paix,

à

à prendre des sentimens équitables & pacifiques; il ajouta, que de cette maniére on pourroit parvenir à réconcilier ce Prince avec S. M. & à étouffer de part & d'autre tous les sujets de ressentiment; & que le fruit de cette heureuse réconciliation, feroit le repos & la tranquillité de la Suede.

HENRI IV. 1598.

L'Envoyé ne pouvant obtenir autre chose, se réduisit à demander la liberté des prisonniers; & comme Charles soutenoit qu'il ne pouvoit les rendre qu'après un jugement en forme qui décideroit de leur sort, Laski declara, que le Roi se réservoit ce jugement, & défendoit, sous des peines très-sévères, au Viceroi & aux Etats d'en connoître. Il demanda ensuite avec instance, que suspendant toute délibération à ce sujet, on remît ces prisonniers en liberté. Comme l'Envoyé paroissoit ne rien demander que d'équitable, plusieurs Seigneurs lui avouerent en particulier, que l'opiniâtreté du Viceroi ne tendoit qu'à affoiblir l'autorité Royale, à établir la sienne à la faveur du Décret de Suderçoping, & à faire naître sans cesse de nouveaux troubles.

On parla dans cette même Assemblée du mariage de la Princesse Anne, sœur du Roi, avec Jean-George de Brandebourg, & de la faire conduire en Pologne par Gustave Banner & Turon Bielke. On nomma en même tems pour Gouverneur du Prince Jean, (le plus jeune des fils du Roi, qu'il avoit eu de la Reine Gunille,) Nicolas Bielke, frere de Turon. Ce choix leur suscita à l'un & à l'autre tant d'ennemis parmi les Etats, & irrita tellement le Prince Charles, que quelque tems après le départ de Laski, ils furent obligés de s'enfuir dans le Halland (1) qui est la Province de Danemarc la plus voisine, d'où ils se rendirent ensuite en Pologne. Voilà ce qui se passa entre Laski d'une part, & Charles & les Etats de Suede de l'autre, jusqu'au 16. de Février.

Cet Envoyé retourna en Pologne quelque tems avant la fin de l'Assemblée des Etats. Ayant exposé en présence des Seigneurs Polonois ce qui s'étoit passé en Suede, tous en furent indignés, & s'écrierent unanimement, que la demande du Roi étoit juste; qu'il faloit que la Pologne entrât dans ses vûës, & contribuât de tout son pouvoir pour les préparatifs du voyage de S. M. en Suede, afin qu'elle pût exercer son autorité dans le gouvernement de ce Royaume, qui lui appartenoit par le droit de sa naissance. On lui recommanda seulement d'être de retour en Pologne pour la fête de Saint-Barthelémy de l'année suivante.

Retour de l'Ambassadeur en Pologne.

Sigismond partit donc de Varsovie, & ayant descendu la Vistule, il entra dans la Prusse, & le 16. de Mai il arriva à Marienbourg. Laski étoit parti la veille de Dantzic, pour se rendre en Suede, afin de sonder encore l'esprit du Viceroi au sujet de l'arrivée du Roi, & préparer à S. M. une entrée libre & sûre dans son Royaume. Sur la fin de Mai, le Roi ayant passé à la vûë de Dantzic, se rendit au monastere d'Oliva, à un mille de cette ville. Là, en attendant le retour de son Envoyé, il assembla avec beaucoup

Départ de Sigismond pour la Suede.

(1) Cette Province fait partie du Schonen. Elle apartenoit autrefois au Danemarc, par le traité de Broms-Boo. Mais en 1645. elle fut cedée à la Suede par engagement pour trente ans. Depuis, par les traités de Roschild & de Coppenhague, la Suede en a obtenu la possession à perpétuité, & elle la possede depuis ce tems-là.

HENRI IV. 1598. coup de lenteur une flote, dont la plus grande partie étoit composée de bâtimens Anglois qu'il trouva dans ce port, & qu'il loüa pour trois mois. Le 8. de Juillet il fit la revûë des soldats qui devoient monter sur ces vaisseaux, & qui consistoient en cinq mille hommes Hongrois, Heiducs, Allemans & Ecossois. Il en donna le commandement à George Farensbach, Grand-Maître des Chevaliers de Livonie. Le Roi monta un vaisseau Ecossois, nommé l'Aigle, & ce bâtiment fut comme le vaisseau Amiral de la flote.

Les Princes voisins, qui comprirent aisément le but de cet armement, pour prévenir ce qui pourroit arriver, jugerent à propos d'envoyer des Ambassadeurs en Suede. Joachim-Frederic Electeur de Brandebourg, George-Frederic Duc de Prusse, & le Duc de Meklenbourg, envoyerent les leurs sur la fin de Juillet, pour menager un accommodement, s'il étoit possible, entre le neveu & l'oncle. Enfin Laski étant revenu sans apporter de réponse, le Roi mit à la voile sur la fin de l'été, à l'embouchure de la Vistule, & aborda à Calmar, ville maritime de Suede. On disoit dans ce Royaume, que le Roi venoit, non seulement pour y recouvrer son autorité, dont Charles, sous le titre de Viceroi, s'étoit entierement emparé; mais encore pour rétablir l'exercice libre & public de l'ancienne Religion, dont les Jésuites avoient fait accroire au Roi que le rétablissement lui seroit fort facile. Le voyage du Roi flattoit donc l'espérance, & rélevoit le courage des Catholiques qui restoient dans ce Royaume; mais en même tems il indisposoit tous ceux qui professoient depuis tant d'années la Confession d'Augsbourg, que le Viceroi suivoit. Il y avoit déja si long-tems que ce culte étoit établi en Suede, qu'il étoit comme impossible de trouver, soit parmi le peuple, soit parmi les Seigneurs, quelqu'un qui se souvînt d'avoir vû dans ce Royaume l'exercice public de la Religion Catholique. Le plus grand nombre se rangea donc du parti du Viceroi, & peu vinrent faire leur cour au Roi à son arrivée.

Différens bruits qui se repandent, au sujet de ce Voyage.

La premiere faute que fit ce Prince, fut de venir d'abord en Suede par mer; il eût beaucoup mieux fait de traverser le golfe de Finlande, & d'aborder dans la Province de ce nom, qui, à l'exception d'Abow, lui étoit entierement dévouée. Mais les exilés, tels que le Chancelier de Sparre, Brahé Comte de Willingbourg, les Sénateurs George Posen, Etienne Banner, Turon Bielk, & Gustave Banner Capitaine de ses gardes, brûlant du desir de revoir leur patrie, empêcherent le Roi de suivre de meilleurs conseils. Ils y réüssirent d'autant plus aisément, que les Seigneurs Polonois qui accompagnoient le Roi, pleins de présomption & de mépris pour les Suedois, s'imaginoient qu'ils ne devoient trouver aucun obstacle, & que tout alloit plier à la vûë du Roi. Il est vrai que les Royalistes furent d'abord reçus dans les ports sans aucune résistance. Ceux qui étoient pour le Viceroi, se retirerent, les uns à Stokholm, capitale du Royaume, & les autres à Calmar, qui est une des plus fortes places de la Suede, & un boulevard qui la met à couvert des entreprises des Danois & des Allemans.

Descrip-

Il n'en est pas de la mer Baltique comme de l'Ocean; le flux & le reflux ne

ne s'y font point ſentir; dans les gros tems, la mer n'eſt agitée que dans un certain eſpace; les flots pareſſeux, ont, pour ainſi dire, de la peine à ſe ſoulever, & les vents n'y forment point de grandes tempêtes, comme dans les autres mers. L'eau n'en eſt pas tellement ſalée, que les bêtes & les hommes même n'en puiſſent boire quelquefois, ſans en être incommodés. Au reſte, les côtes de Suede ſont remplies d'écueils & de baſſes, dont l'aſpect imprime de la terreur. Les rochers dont ces côtes ſont environnées, n'en cauſent pas moins lorſqu'on les conſidere de loin, & ce n'eſt que lorſqu'on en eſt proche qu'on s'apperçoit qu'on peut naviger entre ces rochers. Quelques-uns ſont à fleur d'eau, & quelques autres s'élevent une ou deux coudées au-deſſus des flots; les uns & les autres ſont très-dangereux. Les rochers, dont tout le rivage de la Suede eſt bordé, ſont de petites Iſles que les gens du païs appellent les *Scharens*. Elles commencent d'un côté à Calmar, & de l'autre à l'Iſle de Halland, & s'étendent plus de deux cens milles d'Allemagne en longueur, & cinq ou ſix milles en largeur, dans le golfe de Boden (1). La quantité de ces Iſles eſt innombrable; la plupart n'ont qu'une ou deux ſtades de circuit; les plus grandes n'excedent pas un mille d'Italie; & il y en a peu dont la circonférence ſoit de quelques lieuës. Il eſt très-difficile de pouvoir naviger au milieu de toutes ces petites Iſles, qui trompent par leur reſſemblance, lorſqu'au ſortir de la pleine mer on s'engage au milieu d'elles. Il n'eſt point de labyrinthe qui contienne tant de détours, & où il ſoit ſi difficile de ne ſe pas perdre. Auſſi ceux du païs marquent & diſtinguent les routes par des croix, par des monceaux de bois ou de pierres, & par d'autres ſignaux. Les Iſles qui ſont les plus proches de la terre, ſont couvertes d'herbe & ſi remplies de pins, qu'il eſt permis à tous les gens de mer, lorſqu'ils paſſent par-là, de couper de ces arbres pour ſe chauffer. Ce qu'il y a de ſingulier, eſt que l'on voit au milieu de la mer de grands arbres croître ſur ces rochers arides & nuds, qui ne produiſent aucune herbe.

Henri IV. 1598. [...]tion des côtes de la mer Baltique.

Etienne Banner, que le Roi avoit revêtu de la charge d'Amiral de Suede, par une heureuſe témérité, profita d'un vent favorable pour paſſer le canal qui conduit au milieu de ces Iſles à la fortereſſe de Stecbourg. S'il eût voulu être plus téméraire encore, & pourſuivre ſa route juſqu'à Stokholm, ſa hardieſſe eût été très-heureuſe. Car le Viceroi étoit alors abſent, & n'avoit fait aucuns préparatifs; d'ailleurs les habitans de Stokholm, qui s'attendoient à l'arrivée du Roi, étoient diſpoſés à le bien recevoir; mais ce Prince voulut voir ſa ſœur, qui étoit dans ſon château de Stecbourg; & pendant le ſéjour qu'il fit chez elle, le vent changea; enſorte que Charles eut le loiſir de mettre ordre à ſes affaires, & que dans cet intervalle, le zèle de ceux de Stokholm pour les intérêts du Roi ſe rallentit.

Arrivée du Roi Sigiſmond dans le Lincoping.

Charles vint à la tête d'une armée au devant du Roi dans le païs de Lincoping, faiſant paroître un grand penchant pour la paix; ſoit qu'alors il fût en effet dans ces diſpoſitions, ſoit qu'il feignît d'y être, parce qu'il n'avoit

Charles vient à ſa rencontre avec une armée.

(1) Autrement *Bodner-ſée*.

Henri IV. 1598

voit pas encore fait ses préparatifs, comme ses ennemis le publierent. Cependant plusieurs de ceux même qui lui étoient le moins favorables, prétendirent, qu'au commencement il n'avoit eu aucune envie de s'emparer du Trône; mais, qu'irrité de l'arrivée du Roi en Suéde avec un appareil de guerre, & des mauvais conseils qui l'avoient engagé à cette démarche, enflé ensuite des heureux succès qu'il eut, il se livra enfin à des desirs ambitieux, & pensa à se faire Roi. Ainsi, après quelques légeres escarmouches qui étoient inévitables, les deux armées étant si proche l'une de l'autre; il envoya au Roi, des députés pour lui declarer, que s'il venoit avec des intentions pacifiques, il étoit disposé à se soûmettre & à le seconder; qu'il le supplioit de ne point le forcer à un combat, & de s'abstenir de verser le sang des Chrétiens & de ses sujets. Cette députation n'eut aucun effet. En même tems il arriva un renfort de troupes au Viceroi, qui, conjointement avec les Seigneurs qui l'accompagnoient, envoya encore des députés au Roi le 8. de Septembre.

Combat fort vif entre les Suedois & les Hongrois.

Sur ces entrefaites, il y eut un combat entre les Suedois & les Hongrois, sans que les Chefs s'en melâssent. Ce combat fut si vif, & la fureur des Hongrois fut si grande, que si le Roi ne leur eût ordonné de se retirer, on croit qu'ils auroient seuls taillé en piéces toutes les troupes de Charles. Mais après cette action, ils ne firent pas paroître autant de modération qu'ils avoient témoigné de courage dans le combat. Piqués vivement & comme au désespoir qu'on leur eût arraché des mains une victoire certaine, ils traiterent avec une brutalité inoüie & une extrême férocité les cadavres des Suedois tués dans le combat; ils leur couperent la tête, les bras, les jambes; les percerent de mille coups, & les défigurerent horriblement. Ce procedé révolta tous les Suedois, même ceux qui favorisoient secretement le parti du Roi; ce qui fit que plusieurs se declarerent hautement contre lui, & que la plûpart ne songerent qu'à tirer vengeance d'une action si détestable.

Le château de Stecbourg est situé dans un Isthme, vers le côté méridional de la riviere qui coule de Sudercoping, & se perd dans la mer au-dessus du château. La mer en cet endroit a environ sept stades (1) d'étenduë: vis-à-vis du château elle n'a pas plus d'un demi stade, étant resserrée par des montagnes du côté du Nord. Au-dessus du château elle a douze stades de largeur. C'est-là que les vaisseaux du Roi étoient à l'ancre, au nombre d'environ cinquante, dont il y en avoit vingt trois Anglois & vingt Hollandois. Derriere le château, du côté du Midi étoit le camp du Roi. Lorsqu'on veut aller de Stecbourg à Stokholm, il faut passer un fort petit détroit; le Roi avoit commencé d'y jetter un pont; mais l'arrivée du Viceroi empécha de l'achever, s'étant campé au Nord sur le rivage opposé.

Ambassade de la Reine d'Angle-

Cependant George Carew, jeune homme qui avoit autant de sagesse que de courage, vint de Stokholm à Stecbourg, de la part de la Reine d'Angleterre, pour parler au Roi, au sujet du commerce que les guerres entre les

(1) Le stade est de 125. pas géométriques.

les Anglois & les Espagnols, avoient interrompu, & lui proposer des conditions équitables. Il y avoit un an que Paul Dzialinski, Secretaire d'Etat, avoit été envoyé à la Reine. Nous avons dit ci-dessus, qu'ayant parlé à Elisabeth avec trop de hauteur, & l'ayant menacée, cette Princesse lui fit une réponse très-dure. L'Ambassadeur Anglois avoit d'abord débarqué à Dantzic, quatre jours après que le Roi en étoit parti. Il se rembarqua aussi-tôt pour aller trouver ce Prince en Suede, espérant l'atteindre à Calmar. Mais une tempête qui s'éleva, le porta vers Stokholm, où l'on croyoit que le Roi se rendroit. Ayant attendu inutilement ce Prince pendant dix jours, il partit enfin sur un Brigantin, & vint à Steebourg. Il fut attaqué sur sa route par ceux du parti du Viceroi, près d'Oskoson, & le bâtiment qui le portoit, fut tout criblé de coups.

HENRI IV. 1598.

terre au Roi Sigismond.

Ayant eu audience du Roi, il dit, qu'il étoit envoyé pour rompre, s'il étoit possible, la ligue des villes Anséatiques, formée par les Espagnols; pour représenter à S. M. & aux villes de Pologne & de Prusse leurs propres intérêts; & pour leur faire sçavoir, que la Reine d'Angleterre consentoit qu'elles fissent passer librement en Espagne des bleds & toute sorte de grains, pourvû qu'elles n'y portassent point d'armes, ni aucuns instrumens de guerre: Que les villes Anséatiques joüiroient de leurs anciens privileges en Angleterre, comme elles en avoient joüi ci-devant; à condition néanmoins qu'elles reconnoîtroient tenir ces privileges de la bonté des Rois d'Angleterre, & non en joüir de droit, en vertu d'aucun traité; que de leur côté elles en useroient de même à l'égard des facteurs Anglois.

Thelitzki, Evêque de Culm & de Pomesanie (1) & Vice-Chancelier, qui étoit à la suite du Roi, reçut des mains de l'Ambassadeur la lettre de la Reine Elisabeth, & en fit la lecture devant Sa Majesté. Il dit ensuite au même Ambassadeur, de la part du Roi, de mettre par écrit ce qu'il venoit d'exposer. Comme les Seigneurs Polonois, piqués de l'injure faite l'année précedente en Angleterre à l'Ambassadeur de Pologne, disoient qu'il faloit profiter de l'occasion, pour rendre la pareille à l'Ambassadeur Anglois, celui-ci crut devoir se comporter avec beaucoup de circonspection; ainsi il ne manqua pas de donner au Vice-Chancelier l'écrit qu'il lui avoit demandé.

Il reçut en même tems une lettre du Viceroi, par laquelle ce Prince le prioit de vouloir bien s'entremettre pour son accommodement avec le Roi, lui promettant qu'on lui feroit incessamment satisfaction de l'injure qu'il avoit reçuë sur sa route, de la part des gens de son parti. Charles lui demandoit outre cela, qu'il ordonnât aux Capitaines des vaisseaux Anglois qui avoient conduit le Roi en Suede, de s'en retourner, & de ne point troubler la paix de ce Royaume. Le Viceroi étoit persuadé, que s'ils s'en retournoient, les Hollandois ne manqueroient pas de suivre leur exemple, &

Le Viceroi propose un accommodement.

(1) L'Evêché de Pomesanie dans la Prusse, est aujourd'hui supprimé.

Henri IV. 1598. & que de cette manière, Sigismond seroit contraint, ou de faire la paix, ou de prendre la fuite : Qu'au reste cet ordre ne seroit aucune peine à ces Capitaines Anglois, à qui le Roi n'avoit promis qu'une somme fort modique pour le transporter en Suede, qui y étoient retenus malgre eux, audelà du tems dont on étoit convenu, au préjudice de leur commerce, & qui d'ailleurs n'étoient point payés des sommes qu'on leur avoit promises. L'Ambassadeur Anglois répondit, que la Reine ne lui avoit point donné d'ordres sur ce qui concernoit les affaires de Suede, mais seulement sur ce qui regardoit la Pologne : Qu'au surplus, on ne pouvoit blâmer les Anglois qui avoient fourni au Roi des vaisseaux pour se rendre dans ses Etats.

Cependant le Roi répondit aux articles qui avoient été mis par écrit; il dit, que ces matières regardoient le Royaume de Pologne; & que, comme il en étoit éloigné, il ne pouvoit pour lors donner aucune réponse positive: Qu'au reste, il communiqueroit ces articles au Sénat de Pologne, le plutôt qu'il lui seroit possible. On voulut en même tems donner à l'Ambassadeur Anglois une lettre cachetée du Roi pour la Reine d'Angleterre; mais l'Ambassadeur craignant qu'il n'y eût dans cette lettre quelque chose capable de blesser la Reine, refusa de la recevoir.

Défaite des Polonois par l'armée de Charles. Le lendemain, le Roi apprit l'arrivée de la flote du Viceroi. Quoiqu'elle ne fût pas supérieure à la sienne, il jugea à propos de tout abandonner ; & commit en cela une très-grande faute. Ainsi la nuit du 20. au 21. de Septembre, il partit avec sa sœur, l'Amiral, le Chancelier, & laissa ses vaisseaux, avec tous les malades & tous les blessés de son armée, à la discrétion de son oncle, qui ayant aussi-tôt passé le détroit, s'empara du camp du Roi, où il fit prisonniers les Comtes d'Emden, freres, qui étoient à la suite de ce Prince. Il s'empara aussi du château de Stecbourg, où le Roi & sa sœur avoient laissé des meubles très-précieux & des coffres pleins d'argent. En même tems il mit ses troupes en marche, & poursuivit le Roi, qui, comme il l'apprit, avoit pris le chemin de Lincoping. Il y avoit entre la ville & le camp du Roi une riviere assez large (1), qui avoit deux ponts. Les avant-coureurs de l'armée de Charles y étant arrivés, il se donna un combat, où ils furent repoussés avec perte. Ce succès donna d'abord du courage aux Royalistes; mais le Roi s'étant retiré dans la ville, ils voulurent aussi se retirer en deçà des ponts. Alors l'armée de Charles étant tombée sur eux, & se voyant foudroyés par le canon, ils furent contraints de prendre la fuite, après avoir perdu environ deux mille hommes.

D'autres racontent le fait autrement. L'armée Royale, disent-ils, étant demeurée toute une journée sous les armes, & le Viceroi ne paroissant point, les Polonois, qui vouloient faire la guerre à leur fantaisie, s'imaginerent que l'ennemi les redoutoit, & le cœur enflé d'orgueil, s'en retournerent dans leur camp. Mais à peine eurent-ils mis bas leurs armes, &

(1) Le Stang.

& attaché leurs chevaux, que, dans le tems qu'ils y pensoient le moins, on vint leur apprendre l'arrivée des Suedois. L'allarme se répandit aussi-tôt dans le camp, d'autant plus, que le jour étoit fort obscurci par des brouillards. Ils rangerent alors leur armée en bataille, après avoir fait passer leurs troupes sur le pont. Les Polonois soutinrent d'abord avec beaucoup de valeur l'effort des Suedois; mais le nombre supérieur de ceux-ci les contraignit enfin de prendre la fuite. Le Roi leur avoit envoyé quelques Cavaliers pour les soutenir; mais à l'aspect de l'ennemi, soit par lâcheté, soit par trahison, ils prirent la fuite & se disperserent. HENRI IV. 1598.

Le Roi se voyant pressé vivement par l'armée de Charles, fit rompre les ponts, afin d'empêcher l'ennemi de s'avancer au-delà de la riviere. Par-là, les Polonois qui combattoient de l'autre côté, n'eurent plus de retraite, & il ne leur fut plus possible de rejoindre l'armée. Ainsi les uns furent tués, les autres noyés, un petit nombre ayant passé la riviere de bonne-heure, se sauva. C'est ainsi qu'on raconte le fait. Quelques-uns ajoûtent, que le Roi avoit d'abord eu l'avantage, & que la perfidie d'un seul homme lui avoit fait perdre la bataille. Cet homme, dit-on, appellé Nicolas, étoit fils d'un Ecrivain, nommé Fabius. Le Roi Jean qui lui avoit donné le nom de Raske, l'avoit annobli, pour avoir arrêté à Dantzic Lorich de Holstein, que le Roi haïssoit extrêmement, & l'avoir amené en Suede pour le livrer au dernier supplice. On dit donc que ce Raske, qui tenoit sa fortune du malheur de Lorich, voyant l'armée du Viceroi plier, cria aux vainqueurs d'épargner le sang des sujets du Roi; & qu'en effet les Polonois, persuadés que c'étoit un ordre du Prince, cesserent de combattre; Qu'alors Charles ayant reçu un renfort, recommença le combat, & tailla en piéces les Royalistes, abandonnés par les Ecossois, & par les Suedois mêmes.

Le Roi, après sa défaite, envoya demander la paix à son oncle, & lui fit dire qu'il souhaitoit de s'aboucher avec lui. Le Viceroi y consentit, & vint trouver le Roi à Lincoping. Il y fit voir, malgré ses succès, une extrême modération, il ne dit rien au Roi qui pût le blesser, & lui témoigna toutes sortes d'égards & de respects; il sembla affecter de paroître un vainqueur humain & poli. Il exigea seulement qu'on lui remît les exilés, qui, selon lui, avoient allumé cette guerre; non pour les faire mourir, dit-il, mais pour subir un jugement, auquel il se soûmettoit lui-même, & où il étoit juste que S. M. intervînt aussi. Il ajoûta, que ce tribunal seroit établi à Stokholm; & de peur qu'il ne parût qu'on voulût faire aucune violence à la personne de S. M. il éloigna toutes ses troupes, & les envoya dans une de ses terres. Il joignit en même tems ses vaisseaux à ceux du Roi, afin que son arrivée à Stokholm eût un air plus pompeux. En même tems il rendit de bonne-foi le château de Stecbourg, & tout ce qu'il y avoit dedans, apartenant au Roi ou à sa sœur. Entrevûë du Roi & de ce Prince.

Le Roi, ou effrayé de la situation où il se trouvoit, ou guidé par de mauvais conseils, livra, sans deliberer, les exilés, qui étoient Eric de Sparre, Turon Bielke, les deux freres Gustave & Stenon Banner, & George Bosen; Retour précipité de Sigismond en Pologne.

HENRI IV. 1598.

Bosen; il promit en même tems de se rendre à Stokholm. On vit donc ces hommes illustres qui avoient abandonné leur patrie par attachement pour leur Roi, livrés à un vainqueur irrité, suivis chacun de leurs femmes & de leurs enfans, dont la frayeur & la consternation rendoient ce spectacle encore plus triste & plus touchant. Le Viceroi reprocha aux exilés leur perfidie, & les fit mettre en prison.

Sigismond ne tarda pas à se repentir de cette derniere faute, mais il n'étoit plus tems d'y remedier. Il en fit encore une plus grande, en suivant un conseil pernicieux qui lui fut donné dans la triste situation de ses affaires, par ceux-là même qui lui avoient conseillé d'entrer à main armée dans la Suede. Ce Prince, après avoir passé quelques jours à Lincoping, s'étoit retiré à Stecbourg, d'où il partit pour se rendre à Calmar. Ce fut-là, que, comme s'il eût été poursuivi par l'ennemi, il monta à la hâte sur ses vaisseaux, dont les uns firent naufrage, & les autres furent très-maltraités. Il arriva enfin à Dantzic, où il échoüa plutôt qu'il n'aborda; ensorte que son expédition, depuis le commencement jusqu'à la fin, ne fut qu'un tissu d'adversités & de disgraces.

Charles reprend Stokholm & Calmar.

Dès que Charles eût appris la fuite du Roi, il lui écrivit, pour le prier de vouloir bien revenir dans son Royaume. Ensuite il songea à reprendre les places qui avoient abandonné son parti pour suivre celui de Sigismond. Dès que ce Prince étoit arrivé en Suede, Stokholm & Calmar s'étoient declarés pour lui. Celui qui étoit à la tête des Royalistes, se nommoit Ladislas Beky, Hongrois. Etant venu à Stokholm de la part du Roi, on lui avoit livré la citadelle, qui, après la défaite de Lincoping, ne tarda pas à se rendre à Charles. Jean de Sparre, frere du Chancelier, & Bec Panno, commandoient pour le Roi dans Calmar. Le Viceroi ayant vainement essayé de la prendre de force, changea le siége en blocus, & la prit enfin par famine. Les secours que le Roi envoya aux braves gens qui défendoient cette place, vinrent trop tard; après un siége ou un blocus de six mois, la garnison fut enfin réduite à se rendre.

Charles usa à leur égard d'une grande sévérité. Il accusa Jean de Sparre, d'avoir manqué à la parole qu'il lui avoit donnée après la bataille de Lincoping. Il fit pendre Laurent, fils d'André, homme d'un grand courage, avec son frere Christophle, & Olaüs Magnus, neveu de ce fameux Archévéque d'Upsal qui a écrit l'Histoire de sa patrie. Il fit grace à Beck Penno. Après avoir fait bien manger & bien boire, pendant quatre jours, les Heiducs & les Polonois de la garnison de Calmar, il les fit transporter en Pomeranie, pour s'en aller où ils voudroient, leur ayant fait jurer, que de leur vie ils ne porteroient les armes contre la Suede. Pour les Allemans, ils passerent au service de Charles.

1599. Assemblée des

Tandis que ce Prince faisoit le siége de Calmar, il avoit indiqué une assemblée des Etats à Jencoping pour le mois de Février suivant. On y confirma les Décrets faits à Arboge, & ensuite à Sudercoping, qui avoient donné

né lieu à tant de débats. On ajourna aussi le Roi Sigismond à venir en Suede. En cas qu'il ne pût venir lui-même, il fut ordonné qu'il envoyeroit à sa place son fils Ladislas, ou qu'il abdiqueroit la Couronne, en faveur de son frere Jean, fils de la Reine Gunille.

HENRI IV. 1599.

Etats de Suede à Jencoping.

Après la prise de Calmar, on convoqua encore une autre Assemblée des Etats à Stokholm. Le Viceroi s'y plaignit de ceux de Lubec, qui avoient pris des vaisseaux Suedois, & qui retenoient prisonniers ceux qui étoient sur ces bâtimens. Il demanda qu'on usât de represailles à leur égard, jusqu'à ce qu'ils eussent fait satisfaction; qu'on portât la guerre dans la Finlande; que ce qui s'étoit fait à Calmar fût ratifié; & que les biens des exilés fussent confisqués au profit du fisc, s'ils ne comparoissoient au jour de l'assignation.

Et ensuite à Stokholm.

Il parla ensuite de la succession à la Couronne de Suede, & fit voir que la présence de Sigismond étoit nécessaire pour calmer les troubles qui agitoient ce Royaume. Mais comme ce Prince, à qui l'on avoit souvent écrit, & envoyé plusieurs couriers, pour l'engager à venir, ne faisoit aucune réponse aux Etats, on alla aux suffrages. Les Seigneurs & les autres Ordres du Royaume pensoient comme le Viceroi, qu'ils avoient tout à craindre du ressentiment d'un Roi vaincu, contraint de fuir & de sortir de ses Etats; qu'ils avoient au contraire tout à espérer d'un nouveau Roi. Ils n'eurent donc pas de peine à se conformer à l'avis de Charles, qui étoit, d'ôter la couronne à Sigismond. Mais Charles, pour ne point paroître dominé par l'ambition, & ne pas donner lieu de croire qu'il voulût se mettre la couronne sur la tête, fit declarer Ladislas, fils de Sigismond Roi de Suede, à condition qu'il quitteroit la Pologne, & viendroit en Suede au tems marqué, pour y etre élevé suivant les maximes & les mœurs des Suedois.

Charles envoye des Ambassadeurs aux Etats Généraux.

Sigismond, comme nous avons dit, avoit loué quelques bâtimens Anglois & Hollandois qui étoient au port de Dantzic pour y commercer, & il en avoit fait usage pour porter la guerre en Suede. Charles en paroissoit très-irrité. Il craignoit au reste, que cela ne se fût fait en vertu de quelque ligue secrete avec les Etats Généraux des Provinces-Unies. C'est pour cela que, pour avoir lieu de faire alliance avec cette République, il jugea à propos de lui faire des plaintes à ce sujet; il envoya donc cette année à la Haye des Ambassadeurs, pour représenter aux Etats, que le motif de la guerre qui s'étoit allumée dans la Suede, étoit la défense de la liberté publique, & d'une Religion que le Pape & le Roi d'Espagne, ligués ensemble, s'efforçoient de détruire: ils étoient chargés de prier les Etats, de ne donner aucun secours au Roi Sigismond, livré à de mauvais conseils, & d'offrir à la République l'amitié du Viceroi. On leur donna audience le 14. de Juin; après avoir remercié Charles des témoignages d'amitié qu'il donnoit aux Provinces-Unies, on protesta, que les Etats n'avoient eu aucune connoissance des vaisseaux fournis par les Hollandois au Roi Sigismond pour le transporter en Suede; mais qu'il avoit pu arriver que le Roi, ayant trouvé ces bâtimens dans ses ports, eût forcé les Capitaines à les lui prêter pour son expédition: Qu'au reste ils espéroient que Dieu l'éclaire-

 roit,

HENRI IV. 1599.

roit, & lui feroit mieux connoître dans la suite les projets de ceux qui avoient allumé cette guerre dans la Suede; afin qu'il se separât entierement d'eux à l'avenir, sans blesser ni la Religion, ni la liberté du Royaume, dont Charles avoit jusqu'alors soutenu si heureusement les intérets: Qu'ils l'exhortoient à perséverer dans une si loüable résolution, & à compter toûjours sur l'amitié, la correspondance & l'appui des Etats Généraux.

Expédition du Viceroi dans la Finlande, & danger qu'il y court.

Après la tenuë des Etats à Stokholm, le Viceroi, voyant tous les troubles appaisés dans la Suede, songea à faire passer son armée dans la Finlande, pour soûmettre la ville d'Abo, qui, à l'arrivée du Roi Sigismond, s'étoit declarée pour lui. Charles courut un grand danger dans cette expédition. Car comme, après avoir laissé son armée derriere lui, & envoyé ses gardes, il marchoit seul, croyant n'avoir rien à craindre, Axell Korcke, Général des troupes du Roi, homme d'une haute naissance & d'une grande habileté dans la guerre, vint lui proposer un combat singulier, & l'attaqua sur le champ. Charles se mit en défense; Korcke étoit prêt de le percer, lorsque Jean Back, ayant apperçu de loin ce combat, vola à son secours, & le tira de péril. En même tems les soldats de Back en vinrent aux mains avec ceux de Korcke, qui furent défaits; & Korcke se retira à Wibourg, que le vainqueur prit d'emblée. Gaspard Tisenach, Colonel Allemand, & George Farensbach, qui étoient dans cette place, y furent constitués prisonniers. Charles soûmit aussi la ville d'Abo. Tanastasie & Neoslad subirent le sort des autres villes; & alors toute la Finlande fut réduite en Province du Royaume de Suede. Charles avoit auparavant rendu aux Moscovites la Kexholme (1) qui n'apartenoit point à la Finlande, mais à la Carélie, Province de la Livonie; & quoique les Royalistes eussent concouru à cette cession, c'étoit à lui principalement que la Moscovie en étoit redevable.

Lorsque toute la Finlande eût été soûmise, on envoya à Nerva de Livonie le 23. d'Octobre Pierre Stolpes. Les Suedois qui y étoient en garnison, firent de grandes réjoüissances à son arrivée, & les Moscovites même de la garnison de Nerva (2) de Moscovie tirerent le canon. On traita avec beaucoup de rigueur ceux qu'on avoit forcés de se rendre. Jean Flemming, fils de Nicolas Flemming, mort depuis peu, qui avoit gouverné la Finlande & s'y étoit acquis beaucoup de gloire à la guerre, jeune-homme âgé de vingt-un ans, ayant eu le choix, ou de s'attacher au Viceroi, ou de mourir, préfera la mort, & la souffrit avec une constance qui excita l'admiration & la pitié de ses ennemis mêmes.

Charles, après la prise de Nerva, envoya de sa part le 2. de Novembre sommer la ville de Revel, qui jusqu'alors ne lui avoit donné que des réponses équivoques. Ceux de Revel vouloient bien demeurer toûjours attachés à la Suede; mais ils ne vouloient pas violer le serment qu'ils avoient fait au Roi Sigismond. Le Viceroi ne se croyant pas en état de faire le siége d'une si grande ville, laissa dans la Province Joachim Schele pour y com-

(1) Au-dessus du Lac de Ladoga.
(2) C'est un bourg de l'autre côté de la riviere, qui n'est habité que par des Moscovites.

commander en chef, & retourna en Suede sur la fin de Novembre. Schele, né à Dantzic, & élevé dans une boutique, s'étoit avisé de suivre en Suede un certain Ecossois accablé de dettes. Comme il avoit du talent pour la marine, il exerça dans le tems de la guerre le métier de Pirate dans le golfe de Finlande, & s'y acquit une grande réputation. Il se rendit utile au Roi Jean, & ensuite à son fils Sigismond. Il passa depuis dans le parti de Charles, qui le fit Amiral de Suede, malgré les murmures de la Noblesse Suedoise, qui vit avec indignation qu'on leur préféroit un étranger de la plus basse naissance, pour l'élever aux plus grandes charges de l'Etat.

Sévérité de Charles envers les Seigneurs qui avoient suivi le parti du Roi.

Le Viceroi étant revenu en Suede, on commença à procéder contre les Seigneurs que Sigismond avoit livrés à Charles; ils subirent leur interrogatoire à Stokholm, les fers aux pieds & aux mains. Leurs Juges, qui étoient douze Sénateurs, avec douze Ministres ou Prédicateurs, les condamnerent à mort. On vit donc périr par la main du bourreau, les hommes les plus qualifiés & les plus distingués du Royaume, Eric de Sparre, Chancelier, Gustave Banner, & Turon Bielke, parent du Roi & du Viceroi, & d'autres personnages encore d'un très-grand mérite. George Posen, Eric fils d'Abraham, & Nicolas Bielke, après avoir été condamnés à mort, furent reconduits en prison par le bourreau. On dit que Charles craignit de se rendre trop odieux par le supplice de tant de personnes illustres; qu'il trouva qu'il étoit assez vengé par la mort des autres, & que cet exemple suffisoit. Il pardonna par la même raison à Christierne, fils de la sœur de Nicolas Bielke, accusé d'avoir amené dans sa patrie des Catholiques Romains, qu'ils appelloient des Papistes, & d'avoir formé une ligue avec eux. Mais tout cela se passa l'année suivante. On murmura beaucoup de l'excessive rigueur de Charles; & on fut surpris qu'un Prince qui jusqu'alors avoit versé avec peine le sang même des coupables, eût ainsi changé de caractère, & fut devenu tout-à-coup si cruel.

Fin du cent vingt unième Livre.



HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT VINGT-DEUXIE'ME.

SOMMAIRE.

Affaires de Transylvanie. Assemblée des Etats de la Province. Sigismond Bathory abdique en faveur du Cardinal André son cousin. A cette nouvelle le Général Baste se rend à Cassovie à la tête d'une armée. Il est joint par Michel Vaivode de Valachie. Démarches du Cardinal André pour éloigner la guerre de ses Etats. Le Vaivode entre en Transylvanie. Il se rend maître de plusieurs places de cet Etat. Combat entre le Cardinal & les Valaques. Défaite des Transylvains. Mort du Cardinal André. Réduction de toute la Transylvanie à l'obéïssance de l'Empereur. Les succès du Vaivode le rendent suspect à la Cour Impériale. Suite de la guerre de Hongrie. Les petits Tartares mettent tout à feu & à sang dans ce Royaume. Prise du Fort de Vall par les Impériaux. Entreprise du Comte de Schwartzembourg sur Bude. Tentative sur Albe-Royale. Avantage considerable remporté par les Chrétiens. Seconde tentative sur Bude & sur Pest. Les deux partis entrent en négociation. Nouvelle incursion des Tartares. Prise de Cesnoka, de Laca, & de Palanka par les Impériaux. Affaires d'Allemagne. Assemblée des Etats du Cercle du Rhin & de Westphalie à Cologne, au sujet des ravages commis par les Espagnols. Ils levent une armée sous le commandement du Comte de Lippe. Les Espagnols vont camper à Emmeric. Prise du Comte de Bucquoy par les Hollandois. Mendoza passe dans l'Isle de Bommel. Prise du fort de Crevecœur par ce Général. Il forme le siége de Bommel. Entreprise de Balagny sur Cambraï. Levée du siége de Bommel. Divers exploits des Hollandois & des Espagnols. Ceux-ci évacuent Orsoi & Dotecom. Cette derniere place se soûmet aux Etats. Arrivée de la Princesse Marguerite & de l'Archiduc en Espagne. Célébration du double mariage à Valence. Retour de l'Archiduc dans les Païs-bas avec sa nouvelle épouse. Mutinerie des troupes Espagnoles. Les Etats Généraux refusent de donner audience aux Ambassadeurs de l'Empereur. Couronnement de l'Archiduc & de l'Infante à Louvain. Expédition des Hollandois dans la mer Atlantique. Mort de Pierre d'Espi-

pinac Archévêque de Lyon. Mariage de Madame Catherine avec le Duc de Bar. Henri de Joyeuse reprend l'habit de Capucin. Retraite de la Marquise de Belle-Isle. Affaire du Marquisat de Saluces. Droits des parties exposés au Pape. Affaire de l'Edit de Nantes. Le Roi en presse l'enregistrement. Discours de ce Prince à ce sujet, aux députés du Parlement. Delibération du Parlement sur l'Edit. Discours du Conseiller Lazare Coqueley à cette occasion. Vérification de l'Edit. Morts illustres; du Comte de Schomberg; de l'Electeur de Tréves; de la Duchesse de Beaufort; du Marquis de Pisany; de Paul Paruta; de Joseph Zarlino; de D. Garcie Loaysa; de Jean Levin de Gand.

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Les Rélations de Hongrie; César Campana; Jean Petit; Juste Lipse; Les Rélations des Navigations; Les Actes du Parlement de Paris.

Dans le tems que la Suede étoit agitée de divisions au sujet de la succession à la couronne, & que le retour, ou plutôt la fuite du Roi excitoit les mémes troubles en Pologne, la Transilvanie n'étoit pas plus tranquille. Sigismond Bathory se repentoit un peu trop tard du traité désavantageux qu'il avoit fait avec l'Empereur, & de l'alliance qu'il avoit contractée avec la maison d'Autriche, comme je l'ai rapporté ci-dessus. Etant de retour dans sa patrie, il tâchoit de rétablir ses affaires que sa trop grande facilité avoit ruinées, & de se réconcilier avec ses parens qu'il avoit si fort maltraités. Plusieurs de ses amis vouloient l'empêcher de rompre avec l'Empereur, & lui persuader qu'il étoit plus à propos de lui demander des avantages plus considerables, en faisant voir l'injustice du premier traité. Ainsi l'année précedente, Bathory avoit envoyé l'Evêque d'Alba-Julia, Etienne Bostkay, & le Chancelier Demetrius, pour demander à l'Empereur qu'il ajoutât du moins aux Principautés d'Oppelen & de Ratibor en Silésie, le territoire de Krems en Moravie, & qu'il lui accordât cinquante mille écus d'or de pension, & une amnistie au sujet de la derniere révolte de la Transilvanie.

HENRI IV. 1599. Affaires de Transilvanie.

Tandis que ces Ambassadeurs agissoient à Prague, d'autres partisans de Bathory, qui, sur le moindre bruit, le faisoient changer de sentiment, lui représenterent, que le traité qu'il avoit fait, le couvroit d'ignominie, & feroit une tache éternelle pour sa maison: Que de Prince souverain, il étoit devenu l'esclave de la maison d'Autriche: Qu'il devoit craindre pour ses jours, s'il exécutoit cet injuste traité: Et qu'enfin la Transilvanie alloit être

HENRI IV. 1599.

être exposée aux invasions des Turcs, qui ne souffriroient jamais que la maison d'Autriche possedât cette Province. Ils persuaderent donc à ce jeune Prince, en lui faisant voir le péril où il s'exposoit lui-même, & les calamités qui accableroient sa patrie, de préférer l'amitié de ses parens au joug insupportable de la maison d'Autriche.

Bathory ne se sentant pas en état de soutenir le poids du gouvernement, & de résister à l'Empereur, employa des amis communs pour faire revenir le Cardinal André Bathory. Son frere Balthasar, condamné avec trop de précipitation, avoit eu la tête tranchée cinq ans auparavant, & le Prélat s'étoit retiré dans son Evêché de Warmie, au fond de la Prusse.

Assemblée des Etats de cette Province.

Bathory assista au mois de Mars à l'Assemblée des Etats de la Province, qui se tint à Medwiksch, petite ville sur la frontiere de Pologne. On y révoqua d'abord les jugemens rendus contre les bannis. Le Cardinal & ses partisans furent rétablis avec honneur dans leurs biens & leurs dignités; & l'on fit à ce sujet un Edit, par lequel on ordonnoit de rapporter tous les exemplaires de ces jugemens donnés contre les bannis, avec peine de deux cens écus d'or contre les contrevenans.

Discours de Sigismond Bathory à cette Assemblée.

On proposa ensuite d'élire le Cardinal pour Prince de Transilvanie, & la Noblesse de Hongrie pressoit vivement cette élection. Bathory fit à ce sujet un long discours dans la langue du païs. Il s'étendit sur les services que le Cardinal avoit rendus à la Chrétienté, & les grandes actions que son pere Etienne avoit faites dans la paix & dans la guerre; il parla aussi fort au long de tout ce qu'il avoit fait lui-même pour le bien de l'Etat; & après avoir exposé les dangers auxquels la Transilvanie étoit exposée, il dit, que voulant prévenir toutes ces calamités, il ne trouvoit point de moyen plus efficace & plus facile, que de substituer le Cardinal à sa place, & de le charger du fardeau du gouvernement, qu'il ne se sentoit point en état de supporter.

„ Vous sçavez, ajoûtoit-il, & les dangers dans lesquels je me suis trou-
„ vé m'ont appris, que nous devons également craindre la puissance des
„ deux Empereurs nos voisins, contre lesquels j'ai eu tant de guerres à
„ soutenir: il est impossible que nous joüissions de la paix, si nous ne trou-
„ vons les moyens de menager en même tems ces deux Princes. Mon
„ oncle, aussi habile Politique que vaillant Capitaine, me l'a repeté plus
„ d'une fois dans mon enfance; mais si je n'ai pas suivi ses sages conseils,
„ je veux remedier à tous les maux que mon imprudence a causés, & ce-
„ der ma place à mon cousin, qui seul peut veiller à la conservation de
„ cette Province, & y ramener la paix. Il a du courage & de la fermeté,
„ té, & il joüit d'une santé parfaite. Les grands services qu'il a rendus
„ aux deux Empires, l'y font considerer, & il a encore pour ami intime le
„ Roi de Pologne, ce puissant voisin; ensorte que, de quelque manière
„ que les affaires tournent, le regne de ce Prince ne peut être qu'heu-
„ reux. La Transilvanie, épuisée & accablée de ses pertes, a besoin de
„ la paix, & le Cardinal seul peut la menager avec les deux Puissances

„ voi-

„ voisines. La Pologne & la Moldavie, qui ont beaucoup de crédit à la „ Porte, étant dans nos intérêts, il sera facile d'entretenir la paix avec le „ Turc. Il n'y a pas plus de difficulté par rapport à l'Empereur; ce Prince „ n'a aucun sujet de se plaindre du Cardinal, qui d'ailleurs aura la protec- „ tion du Pape (1); & lorsque son élection sera autorisée par la Cour de „ Rome, jamais l'Empereur n'osera remuer.

HENRI IV. 1599.

„ Pour moi, continua-t-il, je suis valétudinaire. Mes cheveux blancs, „ quoique je sois dans un âge peu avancé, & les maladies dont je sens les „ atteintes, m'engagent à quitter le gouvernement de l'Etat ; animé d'un „ véritable zéle pour ma patrie, je remets volontiers le sceptre à un hom- „ me qui a les forces d'esprit & de corps nécessaires pour en soutenir le „ poids. Mon abdication n'est pas sans exemple ; Charles V. & quelques „ autres Rois, dont la mémoire sera toûjours respectable, après avoir long- „ tems & selon les loix gouverné leurs peuples, ont préféré le salut de leur „ patrie à leurs intérêts particuliers, & une retraite volontaire aux soins „ du gouvernement.

Il abdique en faveur de son cousin.

Enfin il accorda une amnistie générale du passé, & fit prêter le serment de fidélité au Cardinal par tous les Seigneurs du païs. Le Cardinal ayant remercié Bathory & tous les Ordres de la Province, envoya sur le champ un de ses Officiers à la Porte Ottomane, afin d'obtenir un sauf-conduit pour les Ambassadeurs qui devoient traiter avec le Grand-Seigneur. On donna à cet Envoyé une veste de soye brochée d'or, comme il se fait ordinairement; & on le chargea de dire à son maître, qu'il pouvoit dans les quatre mois suivans, envoyer ses Ministres & ses présens.

Les Ambassadeurs de Bathory, qui ignoroient encore ce qui s'étoit passé pendant leur absence en Transilvanie, étoient déja sortis de Prague, lorsque l'Empereur apprit cette révolution. Irrité de se voir la dupe de la légereté ou de la fourberie des Transilvains, il fit partir sur le champ le Docteur Petzen, avec ordre d'arrêter les Ambassadeurs, en quelque lieu qu'il les trouvât, & de les mettre en prison. Ces Ministres ayant appris à Thorn tout ce qui s'étoit passé dans leur païs, résolurent de s'arrêter dans cette ville, jusqu'à ce qu'on les eût informés des volontés de S. M. I.

Ceux qui avoient fait agir Bathory, crurent que ces Ambassadeurs ne seroient pas favorables à leurs desseins, & les regardant comme des témoins & des contradicteurs fâcheux, les éloignerent de la Cour, sous le prétexte d'une autre Ambassade dont ils les chargerent. Ils vouloient pousser si loin, & engager de telle sorte l'inconstant Bathory, qu'il ne pût plus se repentir de ce qu'il auroit fait.

Petzen étant arrivé en Transilvanie, y trouva encore un plus grand changement qu'il ne s'y étoit attendu. Les Seigneurs & les peuples étoient extrêmement animés contre la maison d'Autriche, & les Transilvains s'étoient unanimement persuadés, qu'il leur étoit plus avantageux de joüir des douceurs de la paix sous le gouvernement d'un Prince de leur Nation,

(1) Clément VIII.

HENRI IV. 1599.

tion, qui avoit l'agrément & la protection du Turc, que d'avoir pour maître un étranger qui les engageroit neceſſairement dans une guerre ſanglante.

Lettre du Cardinal Bathory à George Baſte.

Cependant le Cardinal, pour gagner du tems, écrivit à George Baſte, qui étoit déja à Caſſovie avec des troupes Impériales, & le pria de n'en pas venir aux voyes de fait. Il lui repréſenta, qu'il ne refuſoit pas de ratifier tout ce que les Ambaſſadeurs de Bathory avoient fait, & qu'ils n'avoient d'autres vûës que de conſerver la paix en Tranſilvanie: Qu'ainſi l'on ne pouvoit déſapprouver ſes démarches, ni employer la violence contre les Princes alliés de l'Empire.

Et à l'Empereur.

Petzen revint à Prague ſur la fin d'Avril. Le Cardinal l'avoit chargé d'une lettre addreſſée à l'Empereur, par laquelle il prioit S. M. I. de croire qu'il étoit prêt de lui rendre toutes ſortes de ſervices, ſur-tout en ce qui regardoit la paix & l'intérêt commun de la Chrétienté: Qu'ainſi, pour terminer à l'amiable les diviſions qui venoient de s'élever, il envoyeroit au plutôt des Ambaſſadeurs avec d'amples pouvoirs.

L'Empereur différa de répondre à cette lettre, & donna ordre à Baſte d'aſſembler le plus de troupes qu'il pourroit, & de les faire entrer en Tranſilvanie. A l'inſtigation des Impériaux, Michel, Vaivode de Valachie, ennemi des Bathorys, & qui s'étoit attaché à la maiſon d'Autriche, dans l'eſpérance d'obtenir le gouvernement de la Tranſilvanie, prit auſſi les armes, & ſe diſpoſa à la guerre.

Le Cardinal ſe voyant attaqué de tous côtés, avec plus de promptitude qu'il ne l'avoit prévû, & étonné du danger où il ſe trouvoit, obtint un ſaufconduit, & envoya Gaſpard Cornis à Baſte, pour gagner du tems. Cet Envoyé repréſenta, que, puiſqu'on refuſoit un accommodement que ſon maître avoit toûjours ſouhaité, ce Prince ſeroit obligé, pour défendre ſa perſonne & ſes biens, d'avoir recours à un puiſſant Protecteur: Qu'il ſupplioit S. M. I. de declarer expreſſement, ſi elle vouloit traiter ce Cardinal comme un allié ou comme un ennemi: Qu'un Miniſtre de la Porte, qui étoit auprès du Prélat, lui offroit volontiers les ſecours & l'amitié du Sultan, ſans emander plus de quatre vingt dix mille écus d'or de tribut annuël; mais que le Cardinal, ſongeant plutôt à ce qu'exigeoient de lui ſon rang & ſa qualité, aimoit mieux ſe joindre à l'Empereur contre l'ennemi commun du nom Chrétien, que de paroître ſacrifier à ſes intérêts particuliers, la cauſe de la Religion & le ſalut & la liberté de ſa patrie: Qu'il y avoit pluſieurs moyens de faire la paix, & qu'il faloit en reſſerrer les nœuds par une nouvelle alliance avec la maiſon de Bathory, que la maiſon d'Autriche avoit toûjours comblée d'honneurs: Que le Cardinal, couſin-germain de Sigiſmond, tâcheroit de mériter cette alliance par ſon dévouement & ſa fidélité; & qu'il ſouhaitoit que l'Empereur voulût bien lui accorder en mariage la Princeſſe Marie-Chriſtine, qui avoit été promiſe à ſon parent; qu'enfin ce Prince, appuyé de cette auguſte alliance, regarderoit dans la ſuite comme ennemis, non-ſeulement le Turc, ce cruel fleau des Chrétiens, mais encore tous ceux qui attaqueroient la maiſon d'Autriche.

Baſte fut peu touché de tous ces diſcours, & perſuadé que le Cardinal n'a-

n'agissoit pas de bonne-foi, il répondit avec le même artifice à l'Envoyé : Que son maître devoit tout espérer de la bonté de l'Empereur: Qu'il instruiroit au plutôt S. M. I. des dispositions où étoit le Cardinal ; & qu'il croyoit qu'on écouteroit volontiers les propositions de ce Prince : Qu'au surplus il les appuyeroit de tout son crédit. HENRI IV. 1599.

Pendant que les deux partis tâchoient ainsi de se tromper par des Ambassades & des lettres, Baste agissoit plus sérieusement ; & à sa sollicitation, Michel, Vaivode de Valachie, s'étoit déja mis à la tête d'une armée de trente mille hommes. Le Valaque entra en Transilvanie, & s'empara de Brassovie (1) le 18. d'Octobre, pour fermer les passages aux Polonois. En effet, on craignoit qu'ils n'envoyassent des troupes au secours du Cardinal; mais ces craintes se dissiperent bientôt, lorsqu'on apprit que, par un Edit publié dans tout le Royaume, on avoit fait défenses à tous les Polonois de s'engager au service de Sigismond Bathory & du Cardinal son cousin, dans la guerre qu'ils avoient contre l'Empereur & la maison d'Autriche.

Michel, Vaivode de Walachie, attaque la Transylvanie.

Le Vaivode de Valachie ayant mis une garnison dans Brassovie, confirma les privileges des habitans de Zekel, & leur fit prêter serment de fidélité à l'Empereur. Il marcha ensuite contre Hermanstadt (2) avec dix huit piéces de canon. D'un autre côté, le Cardinal vint à Cibinium, grande ville, sur les forces de laquelle il comptoit beaucoup, & y rassembla son armée dans des quartiers peu éloignés les uns des autres. Son dessein étoit de combattre, dès que l'occasion se présenteroit; car il avoit sçû gagner Jeremie, Vaivode de Moldavie, & le nombre de ses troupes montoit à vingt cinq mille hommes, mais qui la plûpart n'étoient que des païsans, sans armes & sans expérience.

Le Cardinal assemble des troupes.

Le Cardinal, qui avoit promis secretement au Pape de lui faire hommage de la Transilvanie, dans l'espérance de pouvoir conserver cette Province comme un fief dépendant du Saint Siége, fit intervenir le Nonce, qui étoit accompagné de Gogar Monbarsy, & de Moïse, bourgeois considérables de Zekel. Le Nonce feignit qu'il venoit de la Cour de l'Empereur, & se servant du nom de S. M. I. il ordonna au Vaivode de Valachie, de sortir de la Transilvanie, sans y faire aucun acte d'hostilité. Le Vaivode ayant demandé qu'on lui montrât l'ordre de l'Empereur ; le Nonce répondit, qu'il étoit entre les mains de Bathory, & qu'il faloit du moins convenir d'une suspension d'armes, jusqu'à ce qu'il eût parlé au Cardinal, pour lui faire prendre d'autres sentimens ; mais le Vaivode lui montra des ordres contraires, par lesquels il lui étoit préscrit d'attaquer le Cardinal sans aucun délai. Ainsi la tentative du Nonce fut inutile.

Le Vaivode le fit même arrêter, parce qu'en sortant du camp, il exhortoit tous les soldats à quitter les armes; & il le donna en garde à son fils, mais sans blesser le respect dû à son caractére. Il s'avança ensuite du côté de Cibinium, & envoya un Héraut au Cardinal, pour lui dire qu'il

(1) Autrement *Kronstadt*.

(2) En Latin *Cibinium*, du fleuve Cibinus. Ce n'est qu'une même ville: Il faut qu'il y ait faute, M. de Thou en faisant deux villes différentes. DUPUY.

Henri IV. 1599. qu'il vouloit menager le sang des Chrétiens, & qu'il ne venoit point pour le répandre; mais que, puisque le Cardinal enfraignoit les sermens qu'il avoit faits à l'Empereur; qu'il retenoit une Principauté qui ne lui apartenoit pas; & que, sans aucune nécessité, il avoit imploré le secours des Turcs, il lui declaroit, que s'il ne quittoit au plutôt les armes pour se soûmettre à S. M. I. il le poursuivroit à feu & à sang.

Le Cardinal, homme d'un grand courage, ne put souffrir une declaration si orgueilleuse. Il renvoya donc le Héraut, & regardant le Vaivode comme un homme plus propre à conduire des troupeaux qu'à commander une armée, il crut qu'il lui seroit honteux de refuser le combat, & il s'y disposa. Avant qu'on en vînt aux mains, le Vaivode fit dire par un Héraut, qu'on épargnât les transfuges, soit parce qu'il espéroit qu'un grand nombre de soldats du parti contraire passeroient de son côté, soit pour donner aux Transilvains une marque de sa bonne volonté pour eux.

Combat entre le Cardinal & le Vaivode de Walachie. Le Cardinal est vaincu.

Les combattans firent voir plus de courage que d'expérience & d'habileté. Après un combat de cinq heures, le Cardinal fut obligé de ceder; il perdit trois mille hommes, outre les blessés & les prisonniers; & les autres prirent la fuite avec leur malheureux Prince. Les Valaques pillerent le camp des vaincus, & y firent un butin considerable. Le Vaivode y trouva vingt cinq piéces de canon. Le combat se donna le 28. d'Octobre. Les habitans de Weissembourg cederent à la fortune, & reçurent les vainqueurs avec de grandes marques de joye. Etienne Bathory (1) s'étant échapé avec un petit nombre des siens, enleva ce qu'il avoit de plus précieux, & se retira d'abord à Clausenbourg. Il alla ensuite à Huste (2) sur la frontiere de Pologne; mais les troupes qu'il espéroit tirer de ce Royaume ne paroissant pas, à cause de l'Edit dont nous avons déja parlé, il se refugia à Somlio, d'où la maison de Bathory est originaire.

Dès qu'Etienne se fut retiré, Huste & Clausenbourg ouvrirent leurs portes au Vaivode le premier de Novembre, & tout ceda au vainqueur, à l'exception de Viwar, la plus forte place de la Province, & qui étoit défenduë par une nombreuse garnison; mais Etienne Bathory ayant été enlevé à Somlio par George Baste, qui étoit venu en Transilvanie avec David Ugnady & Paul Niari pour payer les troupes; ce Prince ceda à la crainte de la mort dont on le menaça, & racheta sa liberté par la reddition de Viwar.

Mort du Cardinal Bathory.

On fit ensuite fermer tous les passages; & l'on envoya des troupes pour poursuivre le Cardinal. Neuf jours après, on trouva ce malheureux Prince qui s'étoit caché dans les montagnes, avec sept de ses Officiers seulement; & il fut massacré sur le champ, suivant les ordres secrets qu'on en avoit donnés; car l'Empereur & les Princes de sa maison étoient persuadés, que tant que le Cardinal vivroit, ils auroient toûjours à craindre pour la Transilvanie. Dès qu'il fut mort, on lui coupa la tête & on la porta au Vaivode, qui fit ensuite chercher le corps, & le fit mettre dans un magnifique tom-

(1) Frere du Cardinal.
(2) Les Historiens Hongrois mettent, *Samosviwar*. Edit. Angl.

tombeau, que le Cardinal lui-même avoit fait élever à Weissembourg pour son frere Balthasar.

HENRI IV. 1599.

Quoiqu'en France la mort du Cardinal de Lorraine eût été cause de ces sanglantes tragédies, qui sous Sixte V. mirent le Royaume à deux doigts de sa perte; cependant la Cour de Rome ne prit pas beaucoup d'intérêt à la mort du Cardinal André Bathory, non plus qu'à celle du Cardinal George Martinuse, qui avoit été massacré autrefois en Transilvanie par les ordres de Ferdinand (1).

Sigismond Bathory, allarmé de cette triste nouvelle, & accablé par tant de revers, songea d'abord à la fuite. Pour comble de malheurs, il perdit la plus grande partie de ses chevaux, qui périrent dans un incendie, avec deux cens chariots chargés de tout ce qu'il avoit de plus précieux.

Réduction de la Transilvanie à l'obéïssance de l'Empereur.

Après de si heureux succès, le Vaivode, qui prenoit déja le titre de Gouverneur de la Province, écrivit à l'Empereur, pour lui apprendre que ses victoires avoient ramené la paix en Transilvanie, & que tous les Ordres de la Province avoient prêté serment de fidélité à S. M. I. Il demandoit ensuite la recompense de ses services; mais Baste, qui aspiroit au même gouvernement, envoya secretement des instructions contre le Vaivode, & fit entendre au Conseil de l'Empereur, que ce Prince vouloit usurper la souveraineté de la Province. L'humanité que cet homme barbare affectoit, & l'amour qu'il faisoit paroître pour les peuples vaincus, augmenterent les soupçons; & l'on craignit que les trop vives prieres qu'il faisoit à l'Empereur pour la conservation des privileges de la Province, & pour l'engager de n'y point envoyer des troupes étrangeres, ne cachassent des vûës ambitieuses. Baste le pressa, au nom de l'Empereur, de souffrir qu'on mît dans les places des garnisons Allemandes, du moins pour quelque tems, & jusqu'à ce que la Transilvanie fût entierement tranquille, & n'eût plus à craindre l'invasion des étrangers; mais le Vaivode ne le voulut jamais permettre, & allegua toûjours les privileges & les libertés de la Province.

Petzen fut envoyé avec d'amples pouvoirs, pour appaiser ce différend, & s'empara lui-même du gouvernement; mais de telle sorte, qu'il paroissoit l'ôter au Vaivode pour le remettre à Baste. Cette conduite de l'Empereur occasionna encore de nouveaux troubles; car le Vaivode se voyant trompé, s'emporta contre l'ingratitude & la perfidie des Impériaux, & dit hautement, que la Transilvanie, dans cette révolution, avoit plutôt trouvé un maître puissant, dont le joug insupportable l'accableroit, qu'un défenseur contre la puissance du Turc.

Suite de la guerre de Hongrie.

Pendant que les forces de l'Empire étoient occupées en Transilvanie, & que les Turcs, qui ne se déterminent ordinairement que sur les occasions favorables que leur présente la division des Princes Chrétiens, étoient attentifs aux suites de cette révolution; la guerre se fit cette année avec moins de chaleur en Hongrie. D'ailleurs la famine dépeuploit la Grece; mais comme, pour soutenir leur réputation, il étoit de l'intérêt des Turcs de ne pas rester dans une entiere inaction, ils appellerent les petits Tartares, qui

(1) Voyez le Livre IX.

HENRI IV. 1599.

Les petits Tartares mettent tout à feu & à sang en Hongrie.

qui, avec leur promptitude ordinaire à suivre les ordres de la Porte, accoururent aussi-tôt par bandes dans ce païs, & répandirent de tous côtés la terreur & la désolation. Ces barbares, avides de butin, après avoir mis à feu & à sang les bourgs & les villages Chrétiens, s'avancerent plus loin, & se jetterent aussi sur des contrees qui apartenoient aux Turcs. Ils laisserent de terribles marques de leur fureur & de leur cruauté aux environs de Hatwan, de Pest, & de Zolnoc. Enfin, pour gagner du tems, ils envoyerent eux-mêmes, pour traiter de la paix, des Ambassadeurs, qui vinrent à Vienne le premier de Février, & qui rendirent les lettres de leur Prince à l'Archiduc Mathias; mais comme leurs troupes ne discontinuoient point leurs ravages & leurs violences, on les congédia le 21. du même mois sans les conduire à Prague. Ces Ambassadeurs passerent par Vacia, & marcherent vers Bude pour rejoindre leur Prince, qui, suivi d'une nombreuse Cavalerie, brûla Tolna, fit massacrer tous les mâles d'âge viril, & emmena en captivité les femmes & les enfans. La terreur s'étoit répanduë jusqu'aux montagnes, & le barbare alloit pousser plus loin ses courses & ses brigandages; mais Nicolas Palfy ayant marché contre lui avec des troupes d'élite, le battit, & lui enleva ses prisonniers & son butin.

Les Tartares furent encore battus par la garnison de Vacia, entre Palanka & Novigrad; mais malgré cette perte, s'étant jettés sur la haute Hongrie, il s'en falut peu qu'ils ne s'emparassent de Kalo, & ils brûlerent tout les environs de Zatmar.

Prise du fort de Vall par les Impériaux.

Les habitans de Gran en défirent aussi un parti, & prirent un grand nombre de chameaux, & de riches équipages qu'on portoit, disoit-on, au Bacha Mahomet, qui devoit incessamment arriver à la tête d'une grosse armée. Animé par ce succès, & sçachant que les murs du fort de Vall, qui n'est éloigné de leur ville que de deux lieuës & demie, étoient tombés en ruine, Orsipetre, qui commandoit dans Gran en l'absence du Gouverneur, fit sortir un parti de quinze cens hommes d'élite. Ils s'emparerent de Vall, où ils trouverent douze piéces de canon, massacrerent la garnison, firent quatre vingt dix prisonniers, entre lesquels se trouva le Gouverneur de la place avec ses femmes & ses enfans, & détruisirent cette forteresse qu'ils ne pouvoient conserver, parce qu'elle étoit trop voisine de Bude. En s'en retournant à Gran, ils enleverent les troupeaux de ceux de Bitzky, & les Heiduces s'étant separés de leurs compagnons, prirent encore un grand nombre de bestiaux qui apartenoient aux habitans de Bude. Cela se passa le 28. de Mars.

Au commencement du mois d'Avril, un parti de troupes Chrétiennes fut presque trompé par un stratagême des ennemis. Cent soixante Cavaliers Turcs ayant pris des habits à l'Allemande, sortirent de Zighet, & rencontrerent un petit nombre de soldats de la garnison de Gran. Ces derniers les prenant pour des amis, s'avancerent vers eux sans rien craindre, jusqu'à ce que la différence du langage les eût fait appercevoir de leur méprise. Se voyant entourés d'ennemis, & la mort leur paroissant inévitable, leur désespoir leur tint lieu de courage; & sans rompre leurs rangs, ils gagnerent

peu

peu-à-peu un bois voisin de la Drave. A la faveur de ce lieu avantageux, ils soutinrent facilement tous les efforts de la multitude qui les attaquoit. Les Turcs, voyant que leurs chevaux ne pouvoient servir dans un bois, envoyerent chercher de l'Infanterie à Zighet; mais avant qu'elle fût arrivée, les Impériaux firent à la hâte un bateau, & échaperent à leurs ennemis en passant la riviere.

HENRI IV. 1599.

Dans le même tems, la garnison de Zighet tomba sur un détachement de celles de Canise & de Babotzka, qui étoit au fourage, & le poursuivit vivement; mais ne pouvant l'atteindre, les Infidèles s'arrêterent, pour se reposer, dans le village de Koppan. Les Impériaux s'en étant apperçûs, retournerent sur leurs pas, & survenant à l'improviste, ils trouverent les ennemis ensevelis dans un profond sommeil; ils les tuerent presque tous, & rentrerent dans Canise le 8. d'Avril avec un butin considerable.

Entreprise des Impériaux sur Bude.

Adolphe, Comte de Schwartzenbourg, tenta de surprendre Bude, qu'on avoit inutilement attaquée l'année précedente. Dans ce dessein, il sortit de Gran le 18. d'Avril, accompagné de Nicolas Palfy & de Nadasdy, avec huit mille hommes de troupes armées à la légere. Cette armée suffisoit pour prendre cette place, dont la garnison étoit peu nombreuse, & où les vivres manquoient à cause des ravages des Tartares; mais la garnison ayant été informée de l'entreprise, courut aux armes, & fit voir par une décharge de toute l'artillerie, qu'elle étoit prête à la défense.

Tentative sur Stuhl-Weissembourg.

Les Impériaux perdant l'espérance de réüssir, se retirerent; & afin que leur sortie ne parût pas entierement inutile, ils attaquerent dans leur retour le château de Samboc. Ils passerent la garnison au fil de l'épée, & détruisirent cette place jusqu'aux fondemens. Poussant ensuite la fortune plus loin, ils firent venir de Comar, sur la fin de Mai, un nouveau renfort de troupes, & marcherent en diligence du côté de Stuhl-Weissembourg, dont la Cavalerie étoit sortie pour aller au secours de Bude. Les fauxbourgs, qui n'étoient fortifiés qu'avec des pieux & des clayes de bois, furent emportés d'emblée; on pétarda les portes; & les sentinelles, endormies & surprises, furent égorgées. Ceux qui étoient dans la ville se réveillerent à ce bruit, coururent aux armes, & repousserent les troupes Chrétiennes, qui faisoient tous leurs efforts pour entrer dans la place. Ceux qui échaperent à l'épée du vainqueur, & qui étoient déja entrés dans la ville, resterent prisonniers de guerre. On mit ensuite le feu aux fauxbourgs, & l'incendie s'étendit tout-à-coup de telle sorte, que plusieurs soldats Chrétiens, qui, emportés par l'ardeur de piller, cherchoient dans les endroits les plus cachés, échaperent à peine aux flammes, & qu'on fut obligé de laisser à la porte de la ville le pétard qu'on y avoit mis.

Les Heiducs attaquent un convoi des Turcs.

Sur ces entrefaites, Palfy ayant appris que les ennemis faisoient conduire de Belgrade à Bude un grand convoi, & de l'argent pour payer la garnison, rassembla à la hâte une troupe d'Heiducs. Ce parti enleva l'Aga qui avoit pris les devants avec une escorte de vingt vaisseaux. Cet Officier Turc, connu par sa barbarie & par les cruautés inoüies qu'il avoit exercées contre les Heiducs, en fut puni comme il le méritoit.

HENRI IV. 1599. Ils l'attacherent à un poteau, & lui arracherent d'abord toutes les dents; on lui tira ensuite les poils de la barbe les uns après les autres; & enfin on lui brisa tous les membres, jusqu'à ce qu'il expirât dans ces affreux tourmens.

Les Heiducs, animés par la vengeance qu'ils venoient de tirer de ce barbare, s'avancerent plus loin. Pour couper le passage à l'ennemi, ils ruinerent le pont de Zegzard, & firent prendre les devants à une partie de leur Cavalerie, du côté de Bude, afin de couvrir leur marche. Ce détachement mit d'abord en fuite quelques Janissaires qui étoient sortis de cette place pour recevoir le convoi qu'on y attendoit. La flote ennemie remontoit le Danube, & se croyoit en sûreté contre toutes sortes d'attaques, dans l'espérance que le Bacha de Bude viendroit au-devant d'elle. Le 20. de Juin, elle aborda à Fastizoc, & ayant jetté l'ancre dans un certain endroit marécageux, les Infidèles mirent un vaisseau en sentinelle, crainte de surprise du côté de la terre. Les Heiducs au contraire, armés à la légere, s'étant jettés dans des vaisseaux qu'ils avoient préparés, se laisserent aller au fil de l'eau, sans se servir de leurs rames, crainte d'être entendus; & ne furent découverts par la sentinelle, que lorsqu'ils parurent à la vûë de la flote.

Victoire considerable des Chrétiens.

A peine l'ennemi fut-il averti de leur arrivée, qu'ils commencerent l'attaque. Dès le premier effort, ils se rendirent maîtres de deux galeres & de trois vaisseaux de guerre qui servoient d'escorte. Ils se jetterent ensuite avec la même impétuosité sur les vaisseaux de charge, où ce premier succès avoit déja porté la terreur & le désordre; ils s'en emparerent après un léger combat; presque tous les ennemis furent tués ou noyés dans le fleuve, où ils se précipiterent eux-mêmes, en songeant plutôt à fuir qu'à combattre.

Outre les deux galeres & les trois vaisseaux de guerre dont les Heiducs s'étoient d'abord emparés, ils prirent quarante six autres navires, qui portoient chacun quatre vingt dix mines de bled, & cinquante autres petits bâtimens chargés de differentes choses. Le quatrième vaisseau de guerre, sur lequel étoit l'argent, échoua, & fut abandonné aux soldats. On coula à fond les bâtimens qu'on ne put emmener; & l'on donna aux païsans une partie du bled, pour les rendre plus soûmis. Palfy enleva le surplus, avec neuf grosses piéces de canon & onze petites. Les Turcs perdirent six mille hommes, quoique les vainqueurs ne fussent en tout que deux mille. Cette victoire fut suivie de la reddition de quelques châteaux voisins, & plus de quatre mille prisonniers lui dûrent leur liberté. L'on renversa les deux ponts que les ennemis avoient fait bâtir à grands fraix dans le même endroit.

Les Heiducs, croyant que la fortune leur seroit de tous côtés aussi favorable, assiégerent le château de Formes, & n'ayant pû persuader à l'Aga qui y commandoit de se rendre, ils firent une furieuse attaque; mais ils furent repoussés; & après avoir perdu plus de cinq cens hommes, ils se retirerent.

Ayant

Ayant ensuite reçû un nouveau renfort de troupes qui leur vinrent de Gran, ils mirent en fuite la garnison de Tolna, bourg considerable, le pillerent; ruinerent un pont qui étoit sur la Drave; coulerent à fond les bateaux qui servoient au passage de la riviere; ravagerent toute la campagne; & y répandirent la terreur du nom Chrétien.

Paul Niari, Gouverneur de Varadin, eut un aussi heureux succès dans l'entreprise qu'il forma sur Zarcada, château voisin. Il se rendit maître de cette place; soixante hommes de la garnison furent tués; le reste fut pris; & les troupes Chrétiennes y firent un butin considerable.

Seconde tentative sur Bude & sur Pest.

Le Comte de Schwartzenbourg fit encore une tentative sur Bude. Orsipetre avoit pris les devants; mais s'étant apperçu que la garnison l'avoit découvert, il suspendit l'attaque, & se mit en embuscade. Le Bacha de Bude étant sorti par bravade & avec peu de précaution, fut pris par les Impériaux. Cela se passa au commencement d'Août. Enfin le 16. du même mois, Schwartzenbourg forma une seconde entreprise sur Pest; mais bien loin de réüssir, il fut lui-même blessé dangereusement d'un coup de mousquet au pied. Le bruit courut alors que Sardar Bacha étoit à Belgrade avec des troupes nombreuses; qu'il attaqueroit Canise, & qu'il marcheroit ensuite contre Gran.

Négociation pour la paix.

On proposa dans le même tems de faire, ou la paix, ou du moins une tréve, & l'on convint de part & d'autre, que les Ministres des deux Empires s'assembleroient dans une Isle qui est presque au milieu du chemin de Gran à Vizzegrade. Les ôtages ayant été échangés, l'Archévêque de Gran, Palfy, Nadasdy & Petzen, Plenipotentiaires de l'Empereur; Murat Bacha, Général des troupes du Kam des Tartares, & Ameth Aga, Ministres de la Porte, se rendirent au lieu assigné, le 5. d'Octobre. Pendant la conférence, les Tartares se répandirent de tous côtés, & continuerent leurs ravages avec la même cruauté. Les Impériaux s'en étant plaints, les Turcs répondirent que cela se faisoit à leur insçû & contre leur volonté, & qu'il seroit plus facile d'exterminer cette Nation accoûtumée aux brigandages, que de l'empêcher de piller.

Murat demanda, que les Chrétiens rendîssent toutes les places dont ils s'étoient emparés depuis cinq ans au-dessous de Gran. Les Impériaux consentirent à la restitution, à l'exception de Gran. Les Ministres Turcs soutinrent toûjours leurs demandes, & offrirent même Agria pour obtenir Gran; ensorte que, pour empêcher la rupture de la négociation, on convint, que ces derniers feroient instruire de tout ce qui s'étoit passé, Sardar Bacha, qui étoit déja à Bude, & qui avoit fait construire un pont sur le Danube, pour y faire passer ses troupes.

Mais les Impériaux s'étant apperçus que les Turcs usoient de remises, & vouloient gagner du tems pour se mettre en état de s'emparer de l'Isle, ne jugerent pas à propos d'attendre le retour de ceux qu'on avoit envoyés vers le Bacha, & revinrent à Gran avec les ôtages Turcs, dans le dessein de les retenir jusqu'à ce qu'on eût rendu les leurs. Palfy fut chargé de veiller à la conservation de l'Isle, dont il étoit Gouverneur, & on lui donna des troupes pour la défendre.

Henri IV. 1599. Nouvelle incursion des Tartares.

Le départ des Miniſtres Impériaux fut ſuivi d'une cruelle invaſion des Tartares, qui ſe jetterent ſur le territoire de Gran, où ils firent plus de huit mille priſonniers. Ils penétrerent juſqu'en Moſcovie; mais ils furent battus en pluſieurs endroits; & un grand nombre de leurs priſonniers leur échapa, & recouvra la liberté.

On fit encore de nouvelles propoſitions de paix; & comme s'il étoit venu un nouvel ordre de la Porte, Sardar écrivit à Palfy, qu'il ſouhaitoit de ſçavoir, s'il y avoit encore quelque eſpérance de faire la paix: Que ſi les Chrétiens s'en éloignoient, il avoit des troupes aſſez nombreuſes pour porter la déſolation juſqu'aux portes de Vienne: Que ſes ſoldats étoient ſi animés contre les Chrétiens, que pour les empêcher de ſe mettre en marche, il avoit été obligé de ruiner le pont de Bude; & qu'enfin, ſi les Impériaux ne declaroient au plutôt leurs intentions, il ne feroit pas le maître d'arrêter ſes troupes.

Palfy répondit, que les Impériaux conſentiroient à la paix, pourvû que les Turcs rendiſſent tous les priſonniers, & empêchaſſent les courſes des Tartares. Sardar repliqua par une ſeconde lettre, & par ſes Envoyés, qu'il étoit prêt de rendre tous les priſonniers qu'il avoit en ſon pouvoir; mais qu'il étoit inutile de vouloir lui impoſer la néceſſité de mettre en liberté ceux qui étoient entre les mains des Tartares. Ainſi, n'étant pas poſſible de faire la paix, la guerre & les ravages recommencerent.

Priſe de quelques places par les Impériaux.

Les Impériaux, ſous la conduite de Schwartzenbourg, qui étoit déja guéri de ſa bleſſure, s'emparerent de Ceſnoca, que la garniſon avoit abandonnée. La terreur fit ouvrir les portes de Lacca; & ils emporterent Palanka de vive force. Le ſiége de Kapozviwar ne fut pas ſi heureux. Ils furent obligés de ſe retirer, après avoir perdu un grand nombre de ſoldats.

On jugea à propos de réparer cinq baſtions, que le Comte Charles de Mansfeld avoit fait autrefois élever à Gran, ſur la montagne; & le gouvernement de cette ville fut confié à Palfy; car Schwartzenbourg avoit demandé ſon congé à l'Empereur. Dans le même tems, le nouveau Gouverneur battit un gros de ſept cens Turcs, qui pour la plûpart reſterent priſonniers de guerre; mais peu après, les Impériaux reçurent un égal échec. Les Tartares ayant fait des grands ravages dans la haute Hongrie, & pillé les équipages de David Ugnady, furent battus à Filec par les Huſſars, & on leur enleva un grand nombre de leurs priſonniers.

Sardar voyant qu'il ne pouvoit plus eſpérer d'accommodement, & étant preſſé de tous côtés, craignit d'être encore réduit à de plus fâcheuſes extrêmités, & ſe retira le 19. d'Octobre. Il ravagea les environs de Veſprin & de Papa, & arriva à Belgrade, ſans que les troupes Chrétiennes, qui le pourſuivirent dans les plaines & dans les lieux découverts par leſquels il paſſa, pûſſent ſe venger de tous ces ravages. On apprit ſeulement de deux transfuges, que ce Bacha étoit rappellé par le Grand-Seigneur, qui vouloit ſe ſervir de lui pour appaiſer les mouvemens qu'excitoient les Géorgiens en Aſie.

En-

Entrons maintenant dans le détail des divisions des Princes Chrétiens, après avoir parlé de leurs guerres contre les Infidèles. L'année derniere s'étant passée en plaintes inutiles au sujet des courses de l'armée Espagnole, commandée par François de Mendoza, Amirante d'Arragon, & des ravages qu'elle avoit faites sur les terres de l'Empire, les Princes du Cercle du Rhin & les Etats de Westphalie indiquerent une Diéte à Cologne. Leurs députés s'assemblerent sur la fin de Janvier; & l'affaire qui faisoit le sujet de l'assemblée, y fut agitée avec beaucoup de chaleur. HENRI IV. 1599. Affaires d'Allemagne.

Sur ces entrefaites, l'Empereur Rodolphe écrivit de Prague au Cardinal André, qui gouvernoit les Païs-bas pendant l'absence de l'Archiduc Albert, pour l'engager à faire sortir des terres de l'Empire, les troupes étrangeres; mais Mendoza fit réponse par un Envoyé, qu'une nécessité indispensable l'avoit obligé d'en agir ainsi: Que Philippe, ce constant allié de l'Empire, auquel la maison de Bourgogne, dont il descendoit, avoit autrefois rendu d'importans services, avoit été contraint de passer sur les terres des Princes Allemans, pour aller dompter des sujets rebelles qui persistoient dans leur révolte depuis si long-tems, & non pour faire aucune hostilité dans les Etats de ces Princes Allemans, dont ses ancêtres, & particulierement Charles-Quint son pere, avoient toûjours été les défenseurs: Que dans de pareilles circonstances, de véritables amis devoient dissimuler, & souffrir quelque chose pour un Prince leur allié: Qu'au surplus, il étoit prêt de retirer ses troupes, dès qu'il le pourroit faire en sûreté; de réparer les dommages, si son armée en avoit fait quelques-uns; & de rendre les places, dont elle ne s'étoit emparée que pour assûrer sa marche. Assemblée des Etats du Rhin & de Westphalie à Cologne.

Malgré ces remontrances, le Comte de Lippe, Général né des troupes du Cercle de la basse-Westphalie, demanda qu'on declarât la guerre aux Espagnols, qui refusoient opiniâtrement de rendre les places qu'ils avoient surprises, & qui devenoient tous les jours plus entreprenans & plus à craindre. Quoique ceux qui favorisoient en secret l'Espagne, n'osassent pas contredire ouvertement cette proposition; cependant, pour retarder le Décret qu'on étoit sur le point de faire, il représenterent, que les Etats des Provinces-Unies avoient encouru la même peine; & que leurs troupes, après s'être emparées de plusieurs places dépendantes de l'Empire, ravageoient souvent les frontieres. Enfin on remit le Congrès pour le 11. de Mars à Coblentz. Le Comte de Lippe demande qu'on declare la guerre aux Espagnols.

Cependant le Cardinal André envoya à l'Empereur, Fernando Lopez de Villanova, Gouverneur de Carpen, moins pour excuser la descente des Espagnols en Westphalie, que pour prévenir S. M. I. (qui favorisoit sans doute en secret Philippe) & Albert son frere, & lui suggerer les moyens de répondre aux députés des Princes & des Etats de l'Empire, qui l'importunoient tous les jours de leurs plaintes.

Après la Diéte Impériale, l'Empereur étant allé trouver à Mayence l'Electeur-Archévêque de cette ville, reçut les excuses des Espagnols; mais de telle sorte, qu'il fit sentir, que, si Philippe & Albert ne retiroient au plutôt

HENRI IV. plutôt leurs troupes, leurs amis seroient obligés d'abandonner leur défense, & ne pourroient pas même faire oublier le passé.

1599. Dans le même tems, les députés des Etats de l'Empire demanderent encore, que les Provinces-Unies rendissent les forts de Tolhuys & de Gravenweert; mais les Etats Généraux s'étant assemblés dans le mois de Mai à la Haye, répondirent: Que forcés par la guerre que leur faisoit l'Espagne, ils s'étoient emparés de quelques lieux avantageux de la frontiere, moins pour les retenir, que pour empêcher que les cruels ennemis, tant de l'Allemagne que des Païs-bas, s'en servissent pour exercer leurs barbaries: Qu'ils étoient prêts d'évacuer ces places, dès que les Espagnols s'en seroient éloignés: Qu'ils prioient qu'on leur rendît, ou qu'on demantelât le fort de Grave; qu'en effet cette place n'étoit point sur les terres de l'Empire, mais dans la Gueldre: Qu'y ayant eu une contestation à ce sujet en 1544. entre l'Empereur Charles-Quint & Guillaume Duc de Cléves, on étoit convenu de laisser le tout indécis; & qu'ils feroient ensorte que les Etats de Gueldre & du Comté de Zutphen, avec qui ils étoient unis, permissent aux députés de juger enfin cette question, dont la décision n'avoit été suspendue, que du consentement des parties.

Les Princes Protestans d'Allemagne levent des troupes contre eux.

Pendant toutes ces contestations, on transféra la Diéte de Coblentz à Munster. Quoique les Princes Protestans parussent se rendre médiateurs entre les Hollandois, & Philippe & Albert; cependant l'intérêt commun de leur Religion, & la haine invéterée qu'ils avoient contre les Espagnols, les faisoient pancher secretement du côté des Provinces-Unies; & ils étoient plus touchés de la véxation qu'elles souffroient, que du soin de leur faire rendre les places dont elles s'étoient emparées. Ainsi, comme les Espagnols refusoient toûjours de sortir des terres de l'Empire, si leurs ennemis n'évacuoient auparavant ces places, Henri-Jules de Brunswic, Evêque de Halberstadt, & Maurice Landgrave de Hesse, persuadés qu'on blessoit directement les intérêts, & qu'on trahissoit la cause de l'Empire, ne purent souffrir plus long-tems ces outrages. Ils leverent donc une armée de dix mille hommes de pied & de trois mille chevaux, pour s'opposer aux entreprises des Espagnols. Simon Comte de Lippe étoit Généralissime de ces troupes; Philippe Comte de Hohenlo commandoit celles de Brunswic, & George Everard Comte de Solms, celles de Hesse. Olivier de Tempel, qui étoit auparavant au service des Etats Généraux, dont on feignit qu'il avoit obtenu son congé, fut chargé du soin de l'artillerie. Mendoza, pour soutenir sa réputation, fit sortir ses troupes du diocése de Munster sur la fin d'Avril; & vint camper à Emmeric & à Rees, sur le bord du Rhin.

Le Comte de Bucquoy fait prisonnier par les Hollandois.

Quelque tems auparavant, le 19. de Février, Charles de Longueval Comte de Bucquoy, qui étoit à Emmeric avec une garnison de mille hommes d'élite, fit une sortie sur un détachement de Cavalerie Hollandoise, qui avoit osé venir à sa vûë enlever des troupeaux. La victoire sembla d'abord pancher de son côté; mais s'étant avancé trop témérairement, il tomba dans une embuscade, & resta prisonnier de guerre, après avoir été dangereu-

gereusement blessé. De Châlons (1), petit-fils du Comte Pierre-Ernest de Mansfeld, & quelques autres Gentilshommes, furent tués dans cette rencontre, en combattant courageusement.

Les Allemans se trouvant moins gênés après la retraite de Mendoza, assiégerent le fort de Walsom, situé vis-à-vis de Rhinberg, & s'en emparerent facilement. Après cette conquête, ils resterent pendant deux mois dans l'inaction; mais les contrées voisines n'en souffroient pas moins d'incommodités. Ravagées par les Espagnols, elles voyoient des troupes qui étoient venuës les défendre, enlever ce que leurs ennemis avoient épargné. Réduites aux dernieres extrêmités & au désespoir, elles ne pouvoient plus qu'implorer le secours du Ciel. Enfin, sur les remontrances du Comte de Lippe, on fit descendre plus bas les troupes sur la même rive du Rhin.

Mendoza passe dans l'Isle de Bommel.

Mendoza s'en étant apperçu, abandonna Emmeric le 7. de Mai, & fit rompre le pont qu'il avoit fait sur le fleuve, vis-à-vis de cette ville, pour le transporter à Rees. Il fortifia cette derniere place, & y mit une nombreuse garnison. Ses troupes étant passées de l'autre côté du Rhin, il fit courir le bruit qu'il alloit attaquer le fort de Schenk; mais ayant traversé la Meuse sur un pont de bateaux entre Rossum & Driel, il descendit dans l'Isle de Bommel, & se retrancha sur les deux rives du fleuve. D'un autre côté, les Allemans ayant appris le départ des Espagnols, entrerent dans Emmeric; & se voyant à couvert par cette place, ils assiégerent Rees.

Maurice, craignant que les habitans de l'Isle de Bommel ne perdissent cœur à l'arrivée des Espagnols, y accourut avec une partie de sa Cavalerie & de son Infanterie. Un grand nombre des Insulaires s'étoient déja retirés avec ce qu'ils avoient de plus précieux; mais ceux qui étoient restés, reprirent courage à la vûë du Prince, & se préparerent à une vigoureuse défense.

Prise du fort de Crevecœur par ce Général.

Mendoza, qui ignoroit la consternation dans laquelle son arrivée avoit jetté les habitans, n'avoit pas voulu donner sur le champ un assaut à la ville de Bommel, quoique quelques-uns de ses Officiers le lui eussent conseillé; & il fit seulement attaquer le fort de Crevecœur, où commandoit le Capitaine Spronk, homme de courage. Le Cardinal André, après avoir appaisé les soldats de la garnison d'Anvers, qui s'étoient révoltés faute de payement, se rendit au siége; & dès qu'il fut arrivé, l'on battit la place. Ce fort soutint quelques assauts, & se rendit enfin à Claude de la Bourlotte.

Il forme le siége de Bommel.

Le Comte Fréderic de Berg, ou Fréderic Vanden Berghe, Maréchal de camp, Charles Colonna, qui commandoit un regiment Italien, Alfonse Davalos, Colonel d'un regiment Espagnol, la Bourlotte, & Stanley (2) étoient entrés dans l'Isle. Le Prince d'Orange étoit, avec ses meilleures troupes,

(1) M. de Thou, L. CXIV. l'appelle, *Henricus Cabilonius, ex veteri Arausionensium Principum familiâ, Mansfeldii ex sorore nepos.* Meteren le nomme, Palamede de Châlons, fils bâtard de René Prince d'Orange, qui étoit né d'une fille de Pierre-Ernest de Mansfeld.

(2) Campana le nomme *Stangle*; mais Meteren *Stanley*, dont est parlé ci-dessus. L'usum

HENRI IV. 1599. pes, sur la levée qui regarde le Wahl. Entre les étrangers auxiliaires qui l'accompagnoient, on remarquoit Odet de la Noüe, fils de François de la Noüe, & le Chevalier de Vere. Du côté de Heusden, ils avoient fait de profonds retranchemens, d'où leur Artillerie incommodoit beaucoup les Espagnols, & rendoit le siége plus difficile qu'ils ne l'avoient cru. Les Italiens attaquerent ces retranchemens le 19. de Mai, & y entrerent après un sanglant combat, dans lequel d'Avalos se distingua beaucoup. Mais les assiégés regagnerent ce poste dans une sortie qu'ils firent quelque tems après; & d'Avalos fut dangereusement blessé.

Ils ne furent pas si heureux dans une seconde sortie qu'ils firent deux jours après. Quoique dans le premier feu de l'attaque ils se fussent rendus maîtres de la plus grande partie d'un logement des Espagnols, ils furent repoussés avec perte; & Murray, Colonel des Ecossois, fut tué d'un coup de canon, dans le tems que, monté sur le rempart, il examinoit avec trop d'attention la situation du camp des ennemis.

Maurice avoit jetté un pont sur le Wahl, & il s'en servoit pour faire entrer des rafraîchissemens dans la place. Les Espagnols entreprirent de renverser ce pont, & firent faire sur ce poste un feu continuel; mais Maurice ne se manqua pas à lui-même, & fit pareillement dresser des batteries contre le camp des ennemis; elles furent si violentes, que les Espagnols se virent contraints de se retirer peu-à-peu, & d'abandonner leur premier retranchement, pour se mettre en sûreté dans un endroit plus éloigné.

Sur ces entrefaites, le Prince d'Orange apprit que les Espagnols avoient formé le dessein de surprendre Breda. Craignant pour cette place, il vola aussi-tôt de ce côté-là; & ayant passé la Meuse avec seize compagnies de Cavalerie & quelque Infanterie, il tira vers le Brabant, il s'en falut peu qu'il ne joignît les ennemis proche de Workum ou Wandrikom; & ces derniers ayant sçû qu'il n'étoit pas éloigné, se retirerent au plutôt à Herentals, dans la crainte qu'ils eurent d'être aussi maltraités qu'à Turnhout.

Entreprise de Balagny, sur Cambrai. Dans le même tems, Jean de Montluc de Balagny, qui, avec autant d'orgueil que de temérité, avoit pris le titre de Prince de Cambrai, d'où les Espagnols l'avoient chassé depuis peu, tâcha de surprendre cette ville. On arrêta sur quelques soupçons les conspirateurs, & ils furent punis de différens supplices. Le Cardinal André assûra, qu'il avoit appris par leurs dépositions tout le détail de cette conjuration, & il en fit faire des plaintes au Roi par l'Ambassadeur d'Espagne, qui représenta, qu'une telle entreprise étoit une infraction du traité de Vervins. Mais le désaveu du Roi, & le déni que fit Balagny d'être l'auteur de ce complot, firent cesser toutes leurs plaintes.

Plaintes de la Diéte de l'Empire contre les Etats Généraux. Cependant la Diéte fut encore transférée de Munster à Hoxter, dans le diocèse de Paderborn, & indiquée pour le 18. de Mai. A l'instigation du Cardinal André, on forma de nouvelles demandes contre les Etats Généraux des Provinces-Unies, & l'on se plaignit de ce qu'ils avoient garnison dans les fauxbourgs d'Emden, ville des Cercles de l'Empire, & de ce que, sous prétexte de protéger & de défendre la veuve du Comte de Meurs,

Meurs, leurs troupes pilloient le territoire de Meurs & de Newenar. HENRI IV. 1599.

Les Etats Généraux répondirent le 10. de Juillet, qu'à la priere de ceux d'Emden, leurs alliés, ils leur avoient envoyé quelques troupes auxiliaires, qui étoient logées dans les fauxbourgs de cette ville, du consentement des habitans, pour se défendre des secretes entreprises des Espagnols : Quant aux terres du Comte de Meurs ; que ce Seigneur étant mort au service des Etats, ils n'avoient pas voulu paroître ingrats envers la veuve d'un homme qui leur avoit toûjours été attaché, & qu'ils s'étoient crus obligés de soutenir ses intérêts dans une si juste cause : Que l'injustice de quelques Chanoines de Cologne l'avoit privée de sa dot & de ses conventions matrimoniales : Qu'ayant eu à ce sujet plusieurs contestations avec l'Electeur & le Chapitre de Cologne, l'affaire avoit été terminée par une transaction; mais que le parti contraire n'ayant pas voulu l'exécuter, ils n'avoient pu refuser leur secours à une Dame illustre, qui ne demandoit que ce qui lui étoit dû.

Dans le mois suivant, Nicolas Bruinink, & Daniel Vander Meulen, députés des Etats Généraux, s'étant rendus au camp de Rees, cette affaire fut agitée de part & d'autre avec beaucoup de chaleur. Les Impériaux demanderent qu'on les indemnisât des pertes qu'ils avoient souffertes à l'occasion de cette guerre. Les députés des Etats Généraux alleguerent au contraire pour s'excuser, la nécessité indispensable qui les avoit obligés d'en agir comme ils avoient fait. Ils évacuerent cependant le fort de Tolhuys & Zevenaar, après que les Espagnols eurent rendu Gennep. Ceux-ci restituent le fort de Tolhuys & Zevenaar.

Comme les troupes Allemandes ne devoient servir que pendant trois mois, & que ce tems étoit presque écoulé, les députés des Etats Généraux traiterent en secret avec les Comtes de Hohenlo & de Solms, & avec Thomas Baron de Créange, qui représentoit Guillaume-Fréderic de Brandebourg Marquis d'Anspach, pour les engager de joindre leurs troupes avec celles du Prince d'Orange. Ils représenterent, que par ce moyen on repousseroit les Espagnols jusqu'au fond de la Flandre, & que l'Allemagne n'auroit plus rien à craindre de leur part ; mais ces députés ne purent rien obtenir, à cause de l'opposition du Comte de Lippe, Généralissime de ces troupes, qui ne voulut jamais consentir à cette conjonction. Ce Seigneur ne méritoit pas l'emploi dont il étoit honoré; & la conduite qu'il tint pendant cette guerre fit dire de lui, que loin d'avoir la prudence nécessaire à un Général, il n'avoit pas même le talent de se servir des bons conseils qu'on lui donnoit. Les autres Officiers méprisoient son autorité, & se mettoient peu en peine d'exécuter ses ordres ; la faveur de Frentz, Maréchal de camp, qui s'étoit rendu suspect, & dont le Comte de Lippe suivoit aveuglement les avis, tandis qu'il méprisoit les autres Chefs, augmentoit la division.

Le siége de Rees n'avançoit pas beaucoup, & celui de Bommel ne se faisoit pas avec plus d'activité. Les Espagnols y avoient déja fait de grandes pertes, & la division regnoit entre Mendoza, Amirante d'Arragon, Louis de Velasco, Grand-Maître de l'artillerie, la Bourlotte & les autres Chefs Suite du siége de Bommel.

HENRI IV. 1599.

Espagnols. Plus de deux mille hommes avoient déja péri dans ce siége, ou par leurs blessures, ou par des maladies; ensorte que le Cardinal fut obligé de donner ordre à Charles de Croy Duc d'Arschot, & à Etzard Comte d'Emden, de faire de nouvelles levées pour remplir les regimens. Ce Prélat envoya encore à Rees le Comte Fréderic de Berg; & accompagné du Marquis de Burgau, son frere, il marcha lui-même vers Boisleduc, avec un détachement de deux mille hommes de pied, & de dix sept compagnies de Cavalerie commandées par Melzi. Le Marquis de Burgau étoit fiancé avec Sibylle, sœur du Duc de Cléves, qui, quoiqu'en démence, avoit épousé peu de tems auparavant Antoinette, fille de Charles Duc de Lorraine. François de Vaudemont, frere de cette Princesse, l'avoit conduite à Cologne, où le Magistrat l'avoit reçuë avec de grands honneurs, & les nôces avoient été célébrées à Dusseldorp.

Levée de ce siége.

Le Cardinal croyant avoir pourvû à la subsistance & au payement des troupes, autant que les circonstances présentes le lui permettoient, se rendit à l'armée. L'état où il trouva le siége, le fit désespérer du succès. Un déserteur, Allemand de Nation & habile Ingenieur, vint alors le trouver, & l'avertit qu'il y avoit au-dessous de la ville une petite Isle formée par la Meuse & le Wahl, dont la situation étoit si avantageuse, qu'en y bâtissant un fort, on pouvoit interrompre entierement la navigation.

Construction d'un fort par les Espagnols.

Le Cardinal avoit défendu à tous les sujets de la couronne d'Espagne, d'avoir aucun commerce avec les Hollandois, & ces derniers, pour ne rien ceder à l'Espagne, avoient fait les mêmes défenses dans leurs Etats. Mais le Cardinal, croyant que la construction de ce fort seroit plus efficace que toutes ses défenses, par l'avis du Conseil de guerre, fit passer les troupes de Bommel à Rossum, & fit tracer dans l'endroit désigné, le plan d'un fort à quatre angles. On coupa tous les arbres qui étoient dans l'Isle, & ce nouvel ouvrage fut bientôt achevé. On l'appella le fort de S. André, du nom du Cardinal.

Divers combats entre les Espagnols & les Hollandois.

Tandis qu'on y travailloit avec tant d'ardeur, le Prince d'Orange passa dans l'Isle de Voorne, qui n'en est pas éloignée, & où il y avoit un petit fort de figure ovale, dans une situation très-avantageuse. Voyant que les Espagnols, attachés à leurs travaux, ne quittoient pas leurs postes pour venir l'attaquer, il passa lui-même le 3. de Juillet avec trois mille hommes d'élite, la Meuse & le Wahl, qui se joignent en cet endroit; & s'arrêta proche de Herwaarden, où les ennemis s'étoient retranchés. Il fit élever une demi-lune avec tant de diligence, que le lendemain le Comte Fréderic de Berg, Louis de Velasco, Cornelio Marini, Blasco fils de Gonçalez, & Ferdinand Pardo, avec un détachement de deux mille hommes, tenterent inutilement d'emporter ce poste, que les Colonels Odet de la Nouë, François de Vere, & Edmond, défendirent courageusement.

Cette action fut funeste aux Espagnols; les batteries du fort de Voorne, & celles qu'on avoit dressées sur les tranchées de Varyk & de Hessel, les prirent en flanc, & les incommoderent beaucoup. Ils perdirent plus de quatre mille hommes, & entre autres Martin d'Agaravia & le Chevalier Pa-

Paciotto, frere d'Isidore Paciotto tué au siége de Calais, & fils de l'autre Isidore, qui, par les ordres du Duc d'Albe, avoit autrefois donné le plan de la citadelle d'Anvers. Ces deux Officiers étoient Capitaines de vieilles bandes. Le Comte de Berg, & Alfonse Caraffe, frere du Marquis de Montenegro, s'y distinguerent. Du côté des Hollandois, il n'y eut que le Lieutenant Colonel du regiment de Vere, & environ vingt soldats de tués, & autant de blessés.

Quelques jours après, il y eut une action aussi vive. Le quartier d'Ambroise Landriano, qui commandoit les troupes armées à la légere, touchoit presque aux retranchemens des Hollandois ; & cet infatigable Officier servoit comme de rempart au reste de l'armée. Prévoyant que le Prince d'Orange l'attaqueroit pour troubler ses travaux, il avoit averti le Cardinal André & Mendoza, qui étoient à Boisleduc, du danger où il se trouvoit, ayant l'ennemi si proche de lui ; il leur avoit fait représenter, qu'il faloit lui envoyer un détachement d'Infanterie, & élever à la hâte quelques retranchemens, pour couvrir les flancs du poste qu'il avoit entrepris de défendre.

On envoya à son secours Diégo de Durango, Lieutenant Colonel du regiment d'Espagne, qui, en l'absence du Colonel, se mit en marche pendant la nuit du 12. au 13. de Juillet, & joignit Landriano avec quatre mille hommes de renfort. Le premier jour se passa à tracer les nouveaux retranchemens qu'on vouloit élever ; & le lendemain on y fit travailler, sous les ordres de Jerôme Abustino, qui commandoit trois compagnies. Le même jour, le Cardinal & le Marquis de Burgau son frere vinrent sur les lieux, & après avoir visité les travaux, ils allerent dîner dans un quartier du Comte de Berg ; mais à peine étoient-ils à table, qu'on vint leur dire que les Hollandois attaquoient vivement Landriano, & que cet Officier étoit en danger. Le Comte de Berg accourut aussi-tôt à son secours avec mille hommes de pied, & ordonna à deux mille autres de le suivre. On chargea encore Louis de Velasco, de passer dans le fort de Saint-André, avec mille soldats d'élite pour renforcer la garnison. Mendoza étoit au milieu de la campagne avec le reste des troupes, pour envoyer des secours où il seroit nécessaire.

Les Hollandois pousserent leur attaque avec vigueur ; & ayant fermé tous les passages, ils couperent le chemin de la retraite à Abustino, qui fut pris, après avoir perdu quelques soldats. Tout le feu de la mousqueterie des assaillans tomba ensuite sur la Cavalerie, qui s'étoit cru à couvert par le retranchement où étoit Abustino ; mais Landriano ne fut point étonné de cette attaque imprévûë. Ayant rallié l'Infanterie Espagnole & trois compagnies de Cavalerie, avec quelques Arquebusiers à cheval, il se mit à leur tête ; & ces troupes, encouragées par leurs Chefs, résisterent avec tant de fermeté, qu'elles soutinrent tous les efforts de l'ennemi, tandis que ceux qui étoient dans l'autre retranchement se préparoient à la défense. Durango de son côté, trouva de nouvelles forces dans l'extrémité où il étoit réduit. Il n'avoit que quinze cens hommes avec

 lui ;

HENRI IV. lui ; mais les ayant animés par son exemple, il arrêta l'ennemi pendant deux heures.

1599. Le Prince d'Orange n'avoit pas cru trouver tant de résistance ; il avoit au contraire espéré que les Espagnols, qui étoient inférieurs en nombre, prendroient la fuite dès qu'ils se verroient attaqués. Ainsi, craignant que toutes leurs troupes ne se joignissent, il fit sonner la retraite, après avoir perdu quelques soldats du regiment de la Nouë. La derniere action se passa le 20. du même mois de Juillet. Les quartiers des deux camps étoient si proches, que la voix pouvoit porter de l'un à l'autre. Le Lieutenant du Chevalier Melzi, & plusieurs soldats du Prince d'Orange, y furent tués.

L'armée sortit ensuite de l'Isle, sur un pont qu'on avoit jetté sur la Meuse, & qui communiquoit au nouveau fort. On y mit en garnison trois mille hommes de pied, & une compagnie de Cavalerie, & l'on fit les réparations nécessaires aux retranchemens du quartier de Landriano. Le Cardinal vint voir le nouveau fort ; & après l'avoir béni avec de grandes cérémonies, il y fit mettre douze grosses piéces de canon qui portoient jusques par-delà le Wahl. Il y en ajoûta encore six autres dans la suite, & fit entrer des vivres dans la place. Il partit peu de tems après pour Bruxelles, avec le Marquis son frere; car l'Archiduc Albert lui avoit écrit, qu'il y arriveroit au plutôt. Jean de Bracamont commandoit l'escorte du Cardinal, composée de trois cens chevaux. Ce Prélat envoya Louis Comte de Lodron, complimenter Vincent Duc de Mantouë, qui venoit prendre les eaux de Spa. Ferdinand Madrucci fut aussi chargé d'aller trouver le Comte de Lippe qui assiégeoit Rees, pour lui représenter le peu de nécessité de la guerre que les Princes d'Allemagne faisoient à l'Espagne.

Les Espagnols évacuent Orsoi & Doetecom.

Le Comte de Lippe retint Madrucci jusqu'à ce qu'il eût reçu réponse des Princes confédérés. Après l'évacuation de Gennep, ceux qui étoient dans Orsoi, reçurent des ordres du Cardinal d'abandonner cette place. Il ordonna encore à la garnison de Doetecom, composée de quatre cens hommes ou environ, tirés du regiment de Fréderic de Berg, de se retirer avec leurs bagages, dès qu'il paroîtroit une armée pour assiéger la place.

Le Prince d'Orange pressoit encore le Comte de Lippe, de joindre les troupes qu'il commandoit, à celles des Provinces-Unies, & Philippe Comte de Hohenlo y consentit. Quoique le Comte de Lippe le refusât, cependant Guillaume de Nassau s'avança de ce côté-là avec dix compagnies de Cavalerie, six cens Fantassins levés en Frise, des canons, & tout l'attirail de guerre. Doetecom ouvrit ses portes à son arrivée. Louis de Nassau, Général de la Cavalerie Hollandoise, suivoit en queuë la garnison, dans l'espérance de la défaire avant qu'elle fût parvenuë en lieu de sûreté. En effet, sur la fin d'Août il passa la Meuse avec neuf compagnies de Cuirassiers & cinq d'Arquebusiers, entre Battenbourg & Ravenstein. Jean de Contreras, qui commandoit cinq compagnies de Cavalerie, n'étoit pas éloigné, & il en informa sur le champ Landriano. Cet Officier fit marcher aussi-tôt la Cavalerie ; & ayant pris avec lui Louis Melzi &

& deux compagnies d'Arquebusiers, il tira du côté de Meghen. On fit prendre les devants à Contreras, & les Espagnols atteignirent proche de Grave les Hollandois, qui ne croyoient pas être poursuivis; & chargerent dans un défilé leur arriere-garde, où il y avoit trois compagnies de Cavalerie, dont une étoit d'Ecossois. Nassau ayant passé le défilé, entra dans la plaine, & fit étendre ses rangs; mais les Espagnols n'allerent pas plus loin, & se retirerent peu-à-peu. Les Hollandois de leur côté, étant couverts par Gennep & par Oeffel, où il y avoit garnison Allemande, repasserent la Meuse. Henri IV. 1599.

Le Comte de Lippe s'étoit approché de Rhinberg, dans l'espérance de s'emparer facilement de cette place, à la faveur du mécontentement de la garnison, qui s'étoit soulevée faute de payement. Il avoit d'abord fait une descente dans une Isle voisine, d'où il fut repoussé par cent hommes de la garnison qui s'y étoient retranchés. Le Comte de Hohenlo tâcha alors de lui persuader d'assiéger, la place dans les formes; mais le Comte de Lippe se flattant de chasser les Espagnols du Duché de Cléves, ne voulut jamais y consentir; & la division de ces deux Chefs fut cause que cette puissante armée se dissipa, sans avoir fait aucune expédition considerable.

Division entre les Chefs de l'Armée Allemande.

On retourna ensuite devant Rees. Le Comte de Lippe campa à un mille de la place, du côté d'Emmeric, avec deux regimens & quinze cens chevaux, divisés en vingt-deux compagnies, & il fit ouvrir la tranchée, dont la pointe regardoit le Rhin. Le Comte de Hohenlo se posta entre Rees & Wesel, & n'étoit éloigné de la place assiégée que de la portée du canon. Il avoit avec lui le regiment de Brunswic, composé de quatre mille hommes de pied, six cens hommes levés en Frise, & qui faisoient partie du regiment de Guillaume de Nassau, & dix compagnies de Cavalerie que ce Prince lui avoit encore envoyées. Il fit faire un bastion sur la levée qui va gagner la porte de Wesel, & son quartier étoit très-fortifié.

Siége de Rees par les Comtes de Lippe & de Hohenlo.

La tranchée étant avancée de trois cens pas, le Comte de Lippe fit élever une batterie de deux coulevrines, & d'une piéce de canon au milieu, pour foudroyer les dehors de la place, & un bastion que les Espagnols avoient bâti sur le bord du fleuve; mais le siége n'en avançoit pas davantage, parce que les troupes étoient trop éloignées les unes des autres, & que l'ennemi se trouvant presque toûjours dans l'espace qui étoit entre les deux quartiers, on ne pouvoit tenir des Conseils de guerre qu'à la faveur de la nuit, les assiégeans ne pouvant se joindre, ni communiquer ensemble pendant le jour.

On éleva encore une seconde batterie de quatre gros canons, qu'on couvrit de gabions. Le Comte de Hohenlo en avoit placé quatre autres sur la levée, dans un endroit où le fleuve faisoit une espece de coude. Cette batterie donnoit sur un rempart revêtu de pierres, & sur des bateaux qui étoient à l'ancre. S'étant encore avancé de trois cens pas, il fit braquer neuf autres piéces de canon.

HENRI IV. 1599

Le Gouverneur de la place demande du secours à Mendoza.

Dom Ramire de Guzman commandoit dans la place avec trois compagnies d'Espagnols, deux de Franc-Comtois, une de Flamans, deux d'Allemans, & la compagnie de Cavalerie de Botberg. Il y avoit dans la citadelle quatre cens hommes de garnison ; mais toutes ces troupes n'étoient pas en état de résister à une armée si nombreuse. Ainsi Dom Ramire, craignant pour sa place, avoit envoyé le 6. de Septembre le Capitaine François Biummo à Mendoza, pour le prier de lui envoyer au plutôt du secours, & lui indiquer en même tems la route qu'il faloit tenir pour Rees. Quoique Mendoza n'eût pas dessein de conserver ce poste, cependant il crut devoir encore arrêter pendant quelques jours cette armée d'Allemans, qui paroissoit si formidable, & l'empêcher par ce retardement, de faire aucune autre entreprise.

Il lui envoye le Capitaine André Ortiz.

Il choisit donc le Capitaine André Ortiz, dont la valeur étoit connuë, & lui donna deux cens Espagnols & trois cens Flamans de troupes choisies, avec des lettres qu'il n'avoit ordre d'ouvrir que lorsqu'il feroit à Grave. Ortiz étant parti secretement, ouvrit à Grave les lettres dont il étoit chargé, & passa la Meuse à Middelaar au-dessous de Gennep. Marchant ensuite sans rompre ses rangs, dès qu'il se vit proche de Rees, il fit coucher ses soldats par terre ; & leur ayant donné l'ordre, il entra dans des bateaux qu'on avoit préparés, & arriva dans la citadelle, sans que les Allemans s'en fussent apperçûs. Ayant ensuite visité la place, & rendu au Gouverneur les lettres de Mendoza, il fut d'avis de faire dès le lendemain une sortie sur le quartier du Comte de Lippe. Ainsi le Samedi 11. de Septembre il sortit de la place avec un gros de six cens hommes, divisés en trois corps, dont les deux premiers étoient composés de cent cinquante hommes chacun, & le dernier corps, qui servoit comme d'arriere-garde, de trois cens. Botberg les soutenoit avec cinquante Cavaliers. On avoit placé sur le rempart des Arquebusiers pour couvrir la retraite & faire feu sur l'ennemi.

Vigoureuse sortie d'Ortiz.

Dans cette disposition, Ortiz ayant animé ses soldats, les mena vers les tranchées faites par le Comte de Lippe. Il surprit les assiégeans, qui ne croyoient pas devoir être attaqués, en tua cinquante, encloüa une partie du canon, en fit conduire une piéce dans la ville, & y rentra sans aucune perte. Cette attaque rendit les assiégeans plus vigilans & plus circonspects ; ils redoublerent les gardes, & mirent des pieux aux entrées de leur camp ; ensorte que les assiégés ne jugerent pas à propos de faire une seconde sortie sur le quartier du Comte de Hohenlo.

Levée du siége de Rees.

La division augmentoit entre les Allemans, & tout leur devenoit contraire. Enfin ils leverent le siége de Rees, & le Comte de Lippe se retira le premier sur un pont de bateaux qu'il fit construire sur la Meuse. Ortiz le suivit en queuë, & harcela son arriere-garde. Dans le même tems le Comte de Hohenlo se retira dans Emmeric, & ces deux Seigneurs s'y étant rencontrés, s'invectiverent vivement l'un l'autre. Le Comte de Hohenlo reprocha au Comte de Lippe qu'il avoit refusé de joindre ses troupes à celles du Prince d'Orange, & que son obstination avoit donné lieu à tous ces mauvais succès, qui couvroient de honte la Nation Allemande.

En-

Enfin on fepara les troupes ; on en envoya une partie à Doetecom & une autre à Doesbourg, après avoir ôté les garnifons de Gennep, d'Orfoi, & même d'Emmeric. HENRI IV. 1599.

Après le départ des Allemans, les Efpagnols rentrerent dans Gennep ; mais ils abandonnerent enfuite cette place, & fortirent auffi de Rees. Après l'avoir défendu contre une fi grande armée, ils ne l'eftimerent pas affez pour exciter contre eux, en le retenant, toutes les forces de l'Allemagne, qui étoit déja affez irritée. D'ailleurs l'Empereur Rodolphe, qui cherchoit à rendre fervice aux Princes de fa maifon, avoit envoyé Maximilien fon frere à Fréderic Duc de Wirtemberg & à l'Electeur Palatin, pour tâcher d'éteindre ce premier feu, qui pouvoit avoir de fâcheufes fuites, & leur promettre qu'on répareroit les dommages faits en Weftphalie, fuivant l'évaluation que Salentin Comte d'Ifembourg, le Comte Herman de Manderfcheidt, & Charles Nutzel, étoient chargés de faire.

Détail du voyage de l'Archiduc Albert & de la Reine d'Efpagne.

L'Archiduc Albert étoit déja de retour en Flandre avec l'Infante ; nous allons faire le détail de fon voyage & de fes fuccès. Après la célébration des nôces, faites l'année précedente à Ferrare, il avoit paffé l'hyver dans toutes fortes de réjoüiffances à Milan avec la Reine d'Efpagne & fa mere. Au commencement de Février, Alonfo de Idiaquez l'ayant informé que la flote étoit à Genes, prête à faire voile, & que Jean-André Doria avoit fait préparer tout ce qui étoit néceffaire pour le voyage d'Efpagne, où la Reine devoit paffer avec lui ; il indiqua le jour du départ, & fit faire des prieres pour l'heureux fuccès de la navigation. Jean-Ferdinand de Velafco, Connétable de Caftille & de Leon, & fa femme, avec une nombreufe fuite, les accompagnerent à Pavie, Tortone, Alexandrie & Novi, ville frontiere de l'Etat de Genes.

Ils font leur entrée à Genes.

Le 8. de Février, la Reine fut complimtée par Paul-Bâtifte Cattaneo, François Ferrari, Bendinello Negroni, & Ambroife Lomellino, que la République avoit envoyés au devant d'elle. Deux jours après, Doria, Ferdinand de Gonzague fon gendre, Charles fon fils Marquis de Turiglia, & Pierre de Tolede, Général des galeres de Sicile, s'avancerent jufqu'à S. Pierre pour la faluer. Le lendemain, elle fit en litiere fon entrée à Genes. Elle étoit fuivie par l'Archiduc Albert & le Doge Grimaldi, au milieu du peuple, qui faifoit des vœux pour fa fanté & pour la grandeur & la profpérité de la maifon d'Autriche. On avoit élevé de magnifiques arcs de triomphe, fur les deffeins de Jaques Mancini, fameux Ingenieur ; & en paffant par le port, elle vit la flote, compofée de quarante galeres qui étoient à l'ancre. Elle alla loger dans la maifon de Doria, où le célèbre André Doria avoit autrefois reçû comme fes amis, Charles-Quint, Philippe II. fon fils, & l'Empereur Maximilien.

Ce fut le dernier jour de réjoüiffance pour le Doge Grimaldi ; car peu de jours après il mourut fubitement. Laurent Sauli, frere du Cardinal Antoine, fut élû le 18. du même mois de Février, jour du départ de la Reine. Il s'éleva d'abord des vents contraires, & la flote fouffrit le mauvais tems pendant quelques jours. N'ayant pû aborder à Nice, où le Marquis d'Efte at-

HENRI IV. 1599. attendoit la Reine, pour la complimenter de la part du Duc de Savoye, elle entra dans le port de Toulon. Charles Duc de Guise, Gouverneur de Provence, se rendit dans cette ville, & offrit, de la part du Roi, des logemens à la Reine d'Espagne, à sa mere & à l'Archiduc, s'ils vouloient prendre terre. Ce Prince salua aussi Charles Duc d'Aumale son parent, qui les accompagnoit. La Reine, l'Archiduc, Doria & les Seigneurs, descendirent à terre, pour se refaire des fatigues de la mer, & le Duc de Guise les reçut avec de grandes magnificences.

Leur arrivée sur les côtes d'Espagne.

Enfin la flote aborda sur les côtes d'Espagne, & Charles Doria prit la poste à Roxas, pour aller informer Philippe, qui étoit à Valence avec toute la Cour, de l'heureuse arrivée de la Reine & de l'Archiduc. Le 27. de Mars, la Reine débarqua à Bimaros, & fut reçûë sur le rivage par Jaques de Sandoval Marquis de Denia, favori du Roi. Après quelques jours de repos, elle se rendit à Sagunte (1), à quatre lieuës de Valence, & y passa la Semaine sainte. L'Archiduc alla à Valence, pour y saluer le Roi & l'Infante. Il n'y resta que trois heures, & partit sur le champ pour Madrid, où il passa les fêtes de Pâques avec l'Impératrice sa mere.

Célébration du double mariage à Valence.

Le jour de la célébration du mariage fut fixé au 18. d'Avril. La Reine, accompagnée de l'Archiduc & d'un grand nombre de Dames, sortit du couvent où elle étoit, & vint à Valence. Elle fut reçûë sous un dais à la porte de Serrano; & montée sur un cheval de prix & tout couvert de pierreries, elle alla à l'église cathédrale. Le Roi s'y rendit dans le même tems par une galerie qui y communiquoit, & Leurs Majestés furent reçûës par l'Archévêque, le Nonce du Pape, & Roderic de Castro, Cardinal Archévêque de Seville. Le Nonce donna une seconde fois la bénédiction aux nouveaux mariés, qui l'avoient déja reçûë du Pape par procureur. Après la Messe, qui ne fut achevée que sur la fin du jour, ils se retirerent dans le Palais, où le dîner étoit préparé. Il y eut à Valence pendant sept jours des spectacles, des jeux & des tournois, mais comme on recevoit de Flandre plusieurs nouvelles fâcheuses, l'Archiduc pressa son départ, & declara, qu'il s'embarqueroit le 8. de Mai à Barcelonne avec l'Infante son épouse.

Départ de l'Archiduc avec l'Infante, pour se rendre dans les Païs-bas.

Philippe vint dans cette ville avec la Reine, pour y recevoir le serment de fidélité des Etats du Royaume. Les vents contraires retarderent l'arrivée de la flote, qui parut enfin le 8. de Juin. Elle n'étoit composée que de vingt quatre galeres; car les autres étoient restées sous la conduite de Jean Doria, pour défendre les côtes de Portugal contre les descentes des Anglois & des Hollandois. Claude Doria étoit Amiral de la flote; l'Archiduc, l'Infante, & la mere de la Reine monterent la Capitane.

La navigation fut plus heureuse que dans le premier voyage. L'Archiduc & les Princesses étant abordés à Vintimiglia, sur les terres de Genes, trouverent Daniel Spinola, Gérgoire Barberino, Michel Giustiniano, Jean-Paul

(1) Aujourd'hui *Morviedro*.

Paul d'Ivrea, Jules Rovere, Jaques Saluzzo, Jean-Thomas Doria & Jean-Etienne Doria, que la République avoit députés pour les saluer. Etant descendus au port de Genes, ils passerent sous les arcs de triomphe qu'on avoit élevés, & logerent encore dans la maison de Jean-André Doria. Ils resterent douze jours à Genes, & en partirent après avoir remercié la République de tous les honneurs qu'elle leur avoit fait. Ils arriverent le 5. de Juillet à Milan, où le Connétable de Castille les reçut avec toutes sortes de magnificences. On avoit élevé pour leur entrée quatre arcs de triomphe, ornés de colosses & de trophées, & faits par les plus habiles ouvriers. Pour augmenter la beauté de ce spectacle, il s'y trouva un grand nombre de Dames & de jeunes Gentilshommes, qui parurent avec des équipages & des habits les plus riches.

Les Envoyés des Princes d'Italie vinrent en cette ville, pour complimenter l'Archiduc & les Princesses. Angelo Badoaro vint au nom de la République de Venise. Le Pape envoya le Cardinal Dietrichstein. Dans une occasion, où la joye publique éclatoit de tous côtés, ce Légat crut trouver un sujet de tristesse, & se plaignit de ce qu'on lui refusoit les honneurs qu'il prétendoit être dûs à sa dignité. Il demandoit qu'on lui présentât un dais lorsqu'il entreroit dans la ville; mais le Connétable le refusa absolument; parce que le Roi ayant défendu de déférer cet honneur à l'Archiduc & à l'Infante, il ne convenoit pas que le Légat marchât sous un dais, tandis que le Prince le suivroit à découvert: Qu'en Espagne, cette marque de distinction n'apartenoit qu'aux Rois, & que les Cardinaux, quoique Légats *à Latere*, n'y avoient point de droit. Dietrichstein voyant que le Connétable étoit infléxible, & que l'Archiduc & les Princesses étoient sur le point de partir, convint enfin, quoique très-difficilement, qu'il ne se serviroit point de dais dans son entrée. A cette exception, la cérémonie fut d'une magnificence achevée. Le Cardinal entra dans Milan le 16. de Juillet, ayant l'Archiduc à sa droite, & le Connétable à sa gauche. Le lendemain, par un usage observé dans ces occasions, Albert reçut la cape & l'épée; & l'on offrit, de la part du Pape, la rose bénite à l'Archiduchesse.

Leurs Altesses quitterent Milan le 22. de Juillet, jour de la fête de Sainte Marie-Magdeleine, après avoir donné ordre au Comte de Barlaimont de saluer de leur part le Pape & les autres Princes d'Italie. Marie, mere de la Reine, quitta alors l'Archiduc & l'Archiduchesse; & avant que de sortir de l'Italie, elle alla à Lorette dans la Marche d'Ancone, où la devotion conduit un grand nombre de pelerins. Cette Princesse y ayant fait ses prieres, passa ensuite par Gratz, pour retourner dans sa patrie.

L'Archiduc & l'Archiduchesse ne passerent point par le Piémont, qui étoit infecté de la peste. Ils traverserent les Alpes & le mont-Jura, & descendirent au commencement d'Août dans la Franche-Comté, & dans le territoire de Luxembourg; d'où étant entrés dans le Brabant, l'Archiduc s'acquitta du vœu qu'il avoit fait à N. D. de Hall, en partant pour son voyage d'Espagne.

HENRI IV. 1599.

Arrivée de l'Archiduc & de l'Infante dans les Païs bas.

Dès que l'Archiduc & l'Infante furent arrivés, le Cardinal se démit de toute son autorité; & ayant pris congé de Leurs Altesses, il sortit de la Flandre. Il envoya ses équipages par le chemin le plus court; & passa par la France incognito, dans le dessein de voir ce Royaume. Il salua à Orleans le Roi, qui le pria de rester pendant quelque tems à sa Cour; mais après deux conversations particulieres qu'il eut avec S. M. il se remit en chemin; & vers le milieu d'Octobre, il arriva à Mersbourg, où demeurent ordinairement les Evêques de Constance.

Mutinerie des troupes Espagnoles.

L'Archiduc & l'Infante furent reçûs avec de grandes magnificences à Bruxelles, & dans tous les endroits où ils passerent; mais la sédition de la soldatesque, qui se mutinoit de tous côtés, faute de payement, troubla pour quelque tems la joye publique. Le regiment Allemand de Slegel, & les Cavaliers Albanois commandés par Nicolas Baste, ayant commencé la révolte à Herentals, furent appaisés avec bien de la peine par le Comte Belgioioso, que l'Archiduc leur envoya. A leur exemple, plus de trois mille maraudeurs de differens regimens s'étant rassemblés, ravagerent la campagne, & assouvirent, aux dépens du pauvre païsan, leur avarice & leur brutalité. Ils s'étendirent particulierement dans le païs de Liége, où ils forcerent un poste, d'où les habitans avoient d'abord repoussé ces brigans qui y firent toutes sortes de cruautés. L'Electeur de Cologne s'étant plaint de ces excès, l'Archiduc ordonna aux Colonels & aux Officiers, de faire tirer au sort quatre soldats dans chaque regiment d'Infanterie, & un soldat dans chaque compagnie de Cavalerie, & de faire condamner ces scelérats au dernier supplice, pour les punir de leur crime, & de celui de tous les autres.

Cependant Mendoza étoit toûjours dans l'Isle de Bommel, où il faisoit travailler aux ouvrages dont nous avons déja parlé. Le nouveau fort étoit en état de soutenir un siége; mais la Cavalerie manquoit de fourage, & les maladies avoient attaqué son Infanterie, qui avoit beaucoup souffert. Il fut donc obligé de descendre dans la Campine, sur la fin de Novembre, & il assigna des quartiers d'hyver à ses troupes entre Grave, Ruremonde & Maastricht. Dès qu'elles n'eurent plus rien à craindre de l'ennemi, elles commencerent à remuer, & se firent un Chef. Gaspard Zapena étant venu de la part de l'Archiduc pour les appaiser, les séditieux le repousserent insolemment, & eurent l'audace de tirer sur lui.

Les Etats Généraux refusent de donner audience aux Ambassadeurs de l'Empereur.

D'un autre côté, les Comtes d'Isembourg & de Manderscheidt, & Nutzel, ayant été envoyés en Flandre par l'Empereur Rodolphe, demanderent un sauf-conduit aux Etats Généraux des Provinces-Unies pour menager avec eux un traité de paix, ou une tréve. Mais les Etats ne voulurent pas recevoir ces Ambassadeurs; & bien loin de faire des excuses, ou de colorer leur refus de quelque prétexte, ils leur firent une vive réponse par une lettre, dans laquelle, après avoir rappellé ce qu'ils avoient autrefois répondu aux Ambassadeurs de l'Empereur, de l'Archiduc Ernest, des Electeurs de Mayence & de Saxe, de l'Electeur Palatin, du Duc de Neubourg, des villes de Cologne & de Nuremberg, & des Rois de Danemarc &

de

de Pologne, ils disoient, qu'ils avoient de puissantes raisons pour se méfier plus que jamais de l'Archiduc & de l'Infante, qui dépendoient entierement de l'Espagne, & dont le contrat de mariage, & les clauses qu'il contenoit, étoient une preuve autentique du dessein que leurs plus mortels ennemis avoient formé de renverser la Religion, & opprimer la liberté des Etats. Ainsi ces Ambassadeurs s'en retournerent, sans avoir rien fait.

HENRI IV. 1599.

Le 24. de Novembre, l'Archiduc & l'Infante allerent de Bruxelles à Louvain, ville des plus anciennes du Brabant, & fameuse par son Université. Ils y furent sacrés le jour de Sainte-Catherine; & ayant reçû le serment de fidélité des Etats de la Province, ils firent celui que les Princes ont coûtume de faire. Jaques Bay, Docteur en Théologie, les harangua, & s'étendit fort au long sur la pieté qui éclatoit dans la maison d'Autriche, l'attachement de ces Princes à l'ancienne Religion, & leur éloignement des nouvelles opinions. L'Archiduc & l'Infante de leur côté, pour faire voir à l'Université qu'ils vouloient être les protecteurs des belles-Lettres & des sciences, assisterent aux leçons publiques de Juste Lipse, qui expliqua le panégyrique de l'Empereur Trajan (1). De Louvain, Leurs Altesses se rendirent à Malines, dont le territoire & la jurisdiction forment un corps séparé des autres villes du Brabant, suivant un privilege accordé par Philippe le Bon, Comte de Flandre.

Sacre de l'Archidue & de l'Infante à Louvain.

Anvers surpassa toutes les autres villes par la beauté de ses spectacles, & la superbe réception qu'elle fit à ses nouveaux maîtres. Quoique cette ville, autrefois la plus florissante de la Province, eût beaucoup perdu de ses richesses, dans les troubles dont elle avoit été agitée, cependant elle ne voulut rien diminuer de son ancienne magnificence.

L'Archiduc distribua sans partialité les charges de l'Etat aux Seigneurs du païs. Charles de Ligne Comte d'Aremberg, fut nommé Amiral; le Comte de Barlaimont obtint le gouvernement de la Province d'Artois; & de Croy Marquis d'Havré, eut la surintendance des Finances. Ce Seigneur, Charles de Croy Duc d'Arschot son parent, Philippe de Nassau Prince d'Orange, & le Comte d'Egmond, reçurent en même tems le collier de la Toison d'or, qui leur fut donné au nom & de l'autorité du Roi d'Espagne, Grand-Maître de l'Ordre.

L'expédition ordonnée par les Etats Généraux des Provinces-Unies, contre les Isles de la mer Atlantique, soûmises à la domination Espagnole, peut être regardée comme une partie de l'Histoire des Païs-bas. La flote étoit composée de quatre vingt voiles, & commandée par Vander Does. Guillaume Cloyer fils de Théodoric, Jean Gheerbrantsen, Corneille Geleyn, de Flessingue, & le Capitaine Sturm, étoient les Officiers les plus considérables de cette armée navale.

Expédition des Hollandois dans la mer Atlantique.

Elle sortit du port le 25. de Mai, & sur la nouvelle que les Basques, informés du dessein qu'avoient pris les Etats Généraux, étoient en armes sur la côte de Biscaye, elle doubla le cap de S. Vincent; & ayant passé à la vûë

(1) Ouvrage de Pline le jeune.

HENRI IV. 1599.

Ils arrivent aux Canaries.

vûë des deux premiéres Isles des Canaries, elle aborda à la grande Canarie le 26. de Juin. Les Insulaires s'opposerent à leur descente, & la perte fut égale des deux côtés. Mais enfin les Hollandois l'emporterent, & allerent assiéger la citadelle, appellée Graciosa. Ils formoient un corps de vingt six compagnies. Dès que la garnison les vit arriver en bon ordre, elle se rendit, vie sauve. On trouva dans cette place neuf piéces de canon de fonte & six de fer, avec toutes sortes de provisions de guerre & de bouche. On arracha les armes du Roi d'Espagne, pour y mettre celles du Prince d'Orange.

Ils se rendent maîtres de la grande Canarie.

Le lendemain, Vander Does divisa ses troupes en trois corps, & marcha contre la ville d'Allegonia; mais, comme un château voisin de la place incommodoit beaucoup les Hollandois, ils l'assiégerent, & dresserent une batterie de cinq piéces de canon qu'ils firent venir de Graciosa. On les pointa contre ce château, & contra une colline où les Insulaires avoient des fauconneaux & quelques petites piéces de campagne. Le 28. de Juin, à la pointe du jour, on commença à tirer; & le feu continua sans interruption pendant quatre heures. Les retranchemens que les assiégés avoient faits à la hâte au devant du château, avec des sacs de laine & des tonneaux remplis de pierres, furent bientôt renversés. Dans le même tems, trois compagnies Hollandoises monterent sur la colline, & le feu étoit déja à une porte de la ville; enfin tout étoit disposé pour une attaque générale, lorsque les habitans, se croyant hors d'état de résister plus long-tems, enleverent tout ce qui leur fut possible, & abandonnerent la ville, le château & la colline. Ils se refugierent, par des sentiers détournés, dans les montagnes & des endroits inaccessibles, dont ils connoissoient les détours. Les Hollandois planterent leurs échelles, & entrerent dans la ville. Les Insulaires, en se retirant, avoient laissé exprès une mêche allumée à une mine; mais elle sauta avant que les vainqueurs fussent arrivés dans l'endroit où elle étoit; & elle ne leur fit aucun dommage.

On trouva dans la place cinq piéces de canon, & beaucoup de provisions de guerre. On mit sur la porte du château les armes du Prince d'Orange, à la place de celles d'Espagne; & un grand nombre de prisonniers Flamans qu'on retenoit dans d'affreuses prisons recouvrerent leur liberté. Ils dirent, que les Insulaires, en s'enfuyant dans les montagnes, avoient emmené avec eux un Anglois & un Allemand, à qui l'Inquisition avoit déja fait souffrir de cruels supplices, & qui étoient condamnés à être brûlés. La ville fut abandonnée au pillage; mais on porta sur la flote les canons, les cloches, les vivres & les munitions de guerre qu'on avoit réservés.

Les Hollandois entrerent le lendemain dans le château, & l'on y trouva trois piéces de canon. Pendant que la flote se préparoit à partir, on envoya deux corps de troupes dans les montagnes; mais ces détachemens furent facilement repoussés par des gens qui connoissoient tous ces défilés.

Le Ministre que Vander Does avoit mené avec lui, prêcha dans la grande

grande église. Le 4. de Juillet, on mit le feu aux mines qui étoient sous la citadelle, & dont l'effet la renversa entierement. Les vainqueurs mirent aussi le feu aux églises & à la ville; ils marcherent ensuite en ordre de bataille vers Graciosa, qu'ils firent aussi sauter avec des mines; ils rendirent en partant les prisonniers qu'ils avoient faits, & dont les Insulaires payerent la rançon. HENRI IV. 1599.

Quatre jours après, un vent contraire les porta vers l'Isle de Teneriffe, où des matelots envoyés pour faire aiguade, firent une descente. N'ayant rencontré personne, ils mirent le feu à de grands monceaux de bois qui étoient sur le rivage. Les matelots étant retournés à bord, la flote prit terre à la Gomera, le 12. du même mois de Juillet, & entra dans le port de la petite ville qui est dans cette Isle. Comme les habitans firent feu de toute leur artillerie, on se retira hors de la portée du canon. Tous les vaisseaux que le mauvais tems avoit dispersés s'étant réunis, trois compagnies débarquerent & marcherent contre la ville, que les habitans abandonnerent sur le champ. Quatre autres compagnies prirent un détour pour couper aux fuyards le chemin de la retraite; mais en les poursuivant trop vivement, elles tomberent dans une embuscade, dont elles n'échaperent qu'après un combat très-rude, dans lequel à la vérité presque tous les Insulaires perirent, mais qui fut également funeste à cent Hollandois. *Ils font la même chose dans l'Isle de Gomera.*

On ne trouva presque rien dans la ville, quoique le soldat, avide de butin, cherchât dans les endroits les plus cachés. Les troupes se répandirent ensuite par pelotons dans la campagne, & furent maltraitées de tous côtés. On porta sur la flote trois canons, les cloches, le vin, & toutes ces sortes de choses qu'on pût trouver. Les Hollandois partirent enfin le 16. de Juillet, & laisserent la ville & toute l'Isle en feu. Dès qu'ils furent partis, ces malheureux habitans, punis si cruellement sans l'avoir mérité, accoururent pour éteindre les flammes.

Vander Does voulant continuer ses courses sur cette mer, & ne croyant pas avoir besoin d'une flote si nombreuse, renvoya trente cinq vaisseaux avec tout le butin, sous la conduite de Gheerbrantsen, qui, après avoir essuyé quelques tempêtes, arriva en Hollande sur la fin de Septembre. Vander Does poussant ensuite plus loin avec le reste de la flote, fit une descente dans l'Isle de S. Thomas, sous la ligne équinoctiale, proche les côtes de Guinée, & qui n'est pas éloignée de l'Isle du Prince, & s'en empara facilement. Les Portugais y avoient des habitations; & leur commerce consistoit principalement en sucres. François de Menesez, Gouverneur de la ville de S. Thomas, fut fait prisonnier. *Leur descente dans l'Isle de S. Thomas.*

Mais l'heureux commencement de cette expédition ne fut pas suivi d'un égal succès. L'intempérie de l'air, la mauvaise nourriture que prenoient les soldats, peu accoûtumés à ce climat, le serein, & enfin les eaux qu'ils bûrent après que les habitans les eurent empoisonnées, causerent des maladies contagieuses, qui firent périr presque toutes ces troupes. Vander Does craignant de plus grandes suites de cette maladie, les fit embarquer; mais cette précaution fut inutile. L'Amiral lui-même, avec presque tous les Chefs, *Les maladies contagieuses les font presque tous perir.*

Henri IV. 1599.

Chefs, à l'exception de Regnier Camp & de Calvart, furent emportés par cette contagion ; ensorte que de tous ceux qui montoient cette flote, il n'en revint pas la quatrième partie en Hollande.

Mort de Pierre d'Espinac, Archévêque de Lyon.

En France, le commencement de cette année fut remarquable par la mort de Pierre d'Espinac Archévêque de Lyon. Ce Prélat, qui étoit d'une illustre maison, brilla autant par son érudition que par son éloquence. Une ambition démesurée (1) ternit toutes ses belles qualités ; & pour la satisfaire, il passa toute sa vie dans les factions, dans les troubles, & dans les intrigues de la Cour. Se voyant trompé dans ses espérances, & se croyant desservi par le Duc d'Epernon, favori du Roi Henri III. il s'attacha à la maison de Guise ; & dans l'attente d'un chapeau de Cardinal, qu'il avoit d'abord espéré d'avoir à la recommandation de Henri III. & qu'il se flatta ensuite d'obtenir par le crédit que les Guises, qu'on appelloit les Princes Catholiques, avoient à la Cour de Rome, il devint Ligueur passionné. L'esprit de faction l'aveugla de telle sorte, & il poussa si loin ses vûës ambitieuses, qu'il refusa les conditions avantageuses qu'on lui fit pour abandonner le parti qu'il avoit embrassé. Quoique Lyon se fût soûmis, & que tous les Seigneurs eussent fait leur paix avec le Roi, il resta néanmoins dans son obstination. Il mourut de chagrin, au milieu des douleurs aiguës de la goutte, le 9. de Janvier, dans un âge peu avancé.

Mariage de Madame Catherine, avec le Duc de Bar.

Sur la fin du même mois, Henri de Lorraine Duc de Bar épousa Madame Catherine, sœur du Roi. Quelques jours après, se fit le double mariage de Charles de Gonzague Duc de Nevers, avec Catherine, fille de Charles de Lorraine Duc de Mayenne ; & de Henri fils du même Prince, avec Henriette, sœur du Duc de Nevers.

Henri de Joyeuse rentre dans l'Ordre des Capucins.

Henri de Joyeuse, après la mort de sa femme Catherine, sœur du Duc d'Epernon, avoit pris l'habit de Capucin ; mais il avoit été obligé, à la sollicitation de la Noblesse & des Etats de Languedoc, de remplir la place de Scipion de Joyeuse son frere, mort à Villemur, & de se mettre à la tête des troupes de cette Province. Il avoit reçû depuis le cordon de l'Ordre du S. Esprit, & le Roi l'avoit encore fait Maréchal de France. Ennuyé des soins de ce monde, il reprit le cilice, douze ans après sa première profession ; & à la vûë de tout Paris, il rentra dans son couvent le 8. de Mars. Ses prédications le firent admirer ; & l'on fut étonné de voir, qu'un homme nourri dans les délices de la Cour, & sans connoissance des saintes Lettres, fût devenu tout-à-coup, par l'ardeur de son zèle & par la supériorité de son génie, qui suppléoient à son ignorance, un habile & très-éloquent Prédicateur.

Retraite de la Marquise de Belle-Isle.

Animée d'un même esprit, & par les mêmes motifs, une Princesse dont l'esprit égaloit la beauté, (Antoinette d'Orleans, sœur de Henri Duc de Longueville & veuve de Charles de Gondy Marquis de Belle-Isle, tué trois ans

(1) Des dépenses excessives, peu convenables à un homme de son caractère, & qui passoient de beaucoup ses revenus, ternirent toutes ses belles qualités ; & comme il ne trouvoit pas dans lui-même de quoi remplir ses vastes désirs, il passa toute sa vie, &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte Marthe, Dupuy & Rigault.*

ans auparavant au Mont S. Michel) se retira dans le monastere des Religieuses Feuillantines, établies depuis peu à Toulouse, sans communiquer le dessein de sa retraite, ni à sa sœur, ni au Comte de Saint-Pol son frere. HENRI IV. 1599.

Contestation au sujet du Marquisat de Saluces.

La paix étant faite, il ne restoit plus qu'à terminer la contestation qui étoit entre le Roi & le Duc de Savoye, au sujet du Marquisat de Saluces, & sur laquelle les deux Princes avoient pris le Pape pour arbitre. Le Roi avoit envoyé à Rome, pour y soutenir ses droits, Nicolas Brulart de Sillery. François d'Arconat Comte de Touzaine y étoit pour le Duc de Savoye, & avoit d'amples instructions, & un grand nombre de moyens pour appuyer les prétentions de son maître.

Le Roi demandoit, que préalablement & par provision, on le réintegrât dans la possession du Marquisat usurpé par le Duc de Savoye, à la faveur de la guerre allumée par la Ligue contre Henri III., sauf à juger dans la suite le fond de la contestation, si le Duc croyoit avoir quelque droit sur la proprieté. Le Duc de Savoye soutenoit au contraire, que la regle de droit, par laquelle *le spolié doit être restitué par provision*, n'avoit lieu que pour les particuliers, & ne pouvoit être étenduë aux contestations des Souverains, à l'égard desquels la possession étoit le meilleur droit.

Droits des parties exposés au Pape.

Ainsi l'on en vint au principal; & Sillery s'appuya particulierement sur ces titres. Le premier étoit un acte de port de foi & hommage fait en 1210. par Alix Princesse de Piémont, pour le Marquisat de Saluces, à Hugues Dauphin de Viennois, son oncle maternel. Le second, passé en 1216. étoit un désistement autentique, fait par Thomas Comte de Savoye, au profit d'Alix & de Mainfroy son petit-fils, de tous les droits qu'il pouvoit exercer contre eux. Le troisième contenoit une declaration du même Mainfroy, qui se voyant sommé par Amedée Comte de Savoye de lui porter la foi & hommage pour Burgo, Busca, Bernazan & Scarnafigi, villes du Marquisat, avoit répondu en 1290., qu'il ne tenoit aucun bien en fief du Comte de Savoye.

Il soutenoit encore, que l'année suivante Thomas avoit ratifié l'acte de port de foi, fait par Alix, & reconnu le Dauphin de Viennois comme Seigneur direct du Marquisat: Qu'en 1343. Thomas avoit porté la foi au Dauphin Humbert, & qu'onze ans après, il l'avoit encore portée à Louis, fils aîné du Roi: Qu'en consequence, Fréderic, fils de Thomas, avoit ratifié & approuvé par un acte public, tout ce que son pere avoit fait: Que vingt-sept ans après, s'étant élevé une contestation au sujet de la Seigneurie directe du Marquisat entre le Dauphin & le Comte de Savoye, Charles VII. qui avoit été choisi arbitre par les parties, avoit adjugé au Dauphin la Seigneurie du Marquisat, à l'exclusion du Comte.

Arconat répondoit, que la reconnoissance & l'aveu d'Alix en faveur du Dauphin de Viennois, étoit inutile, parce que cette Princesse n'étoit pas proprietaire du Marquisat, qui apartenoit alors à Mainfroy: Que dans la sommation d'Amedée, il n'étoit fait aucune mention des droits qu'il avoit sur le Marquisat, & que l'expression des quatre villes seulement, ne détruisoit point le droit de Seigneurie directe sur le reste du Marquisat: Qu'en 1169.

il

il y avoit eu une transaction, & qu'il étoit intervenu une sentence, & que c'étoit pour cela qu'on avoit fait expressément mention des quatre villes: Que le fils du Marquis n'avoit refusé de reconnoître le Comte de Savoye pour Seigneur souverain que par ignorance, ou par la crainte qu'il eut que cette reconnoissance ne lui portât préjudice : Que la ratification de Thomas n'avoit pas plus de validité que la reconnoissance d'Alix; & que le port de foi du même Thomas ne méritoit aucune considération, parce qu'il n'étoit qu'usufruitier du Marquisat : Qu'ayant reconnu le Comte de Savoye, il ne pouvoit plus porter la foi au Dauphin : Que Charles VII. avoit prononcé, sans être autorisé par les pouvoirs des parties : Qu'il n'avoit pû être juge dans sa propre cause; & que, non obstant le jugement de ce Prince, le Marquis Galeas avoit reconnu par procureur le Comte de Savoye.

Arconat se fondoit encore sur des titres particuliers ; & en premier lieu sur une sentence, par laquelle Boniface Marquis de Montferrat, arbitre nommé par les parties, avoit condamné en 1169. Mainfroy Marquis de Saluces, à reconnoître le Comte de Savoye, qui de son côté avoit été condamné à rendre quelques villes usurpées sur le Marquis. En second lieu, il alleguoit un acte justificatif de la foi & hommage porté en 1235. par Mainfroy à Amedée III. une seconde reconnoissance faite en 1291. par Thomas, en faveur d'Amedée IV. & un troisième acte d'une pareille reconnoissance faite en 1300. pour raison des quatre villes.

Il alleguoit encore, que 23. après, Fréderic de Saluces avoit donné Revel, Carmagnole & Raconis à Philippe de Savoye Prince d'Achaye, qui les avoit retrocedés à Fréderic, & à Thomas son fils, pour les tenir de lui comme feudataires : Que s'étant ensuite élevé quelques contestations entre Amedée VI. Jaques Prince d'Achaye, & Fréderic Marquis de Saluces, elles avoient été terminées en 1363. par quatre arbitres, dont le jugement avoit été confirmé deux ans après, par l'Empereur Charles IV. Que sur ces entrefaites les Marquis de Saluces ayant porté la foi à Luchin, & à Barnabé Visconti, l'Empereur avoit prononcé, que les Marquis avoient encouru la peine de félonie, & qu'il avoit alors adjugé au Comte de Savoye le Marquisat, comme arriere-fief dépendant de l'Empire, & acquis à S. M. I. par le droit de commise & de confiscation ; mais que le Comte n'avoit pas voulu agir à la rigueur avec les Marquis de Saluces, & qu'il s'étoit contenté de recevoir la foi & hommage de Thomas fils de Mainfroy: Que depuis, Galeas, Mainfroy, Jean & Thomas, Marquis de Saluces, avoient reconnu les Comtes de Savoye à chaque mutation : Qu'enfin Thomas avoit porté la foi à Amedée VII. avec une révocation de tous les actes contraires, & une rénonciation expresse aux droits que lui donnoit le jugement rendu par Charles VII. en 1390. & qu'afin de prouver sa soûmission par quelque fait éclatant, il avoit ordonné à Antoine Tornesi, de mettre l'étendart de Savoye sur le haut de la tour de Revel: qu'en 1417. Marguerite, mere & tutrice de Louis Marquis de Saluces, avoit reçu par procureur l'investiture d'Amedée VIII, Qu'en 1429. Amedée IX. ayant pris connoissance des contestations qui étoient entre Mainfroy, Jean, Galeas & Hugolin, Marquis de Saluces, s'étoit réservé par sa sentence, la qualité & les droits de

de juge supérieur : Que trente sept ans après, Louis de Saluces avoit reconnu Amedée ; & que sept ans après, il avoit ordonné à son fils Thomas, de reconnoître pareillement ce Prince: Que Thomas, sur les poursuites du Parlement de Grenoble, qui vouloit le forcer de porter la foi à Louis XI. avoit répondu, qu'il n'avoit point d'autre Seigneur souverain que le Duc de Savoye, & qu'en effet il avoit reconnu Jolande, mere du Duc Philibert, & Charles Duc de Savoye: Que Louis avoit été forcé de faire la foi & hommage à Charles VIII. lorsque ce Prince passoit en Italie ; mais qu'après le départ du Roi, Charles Duc de Savoye l'avoit dépouillé & chassé de son Marquisat : Que s'étant mis sous la protection de la France, le Roi & le Duc étoient convenus ensemble au pont de Beauvoisin, que le Marquisat resteroit en sequestre entre les mains de Louis Marrafin, Gentilhomme François, & que Louis Sforce, surnommé le Maure, s'en étoit ensuite emparé.

HENRI IV. 1599.

L'Ambassadeur de France ne manquoit pas de repliquer aux moyens du Duc de Savoye; & il paroissoit que la légereté ou la timidité des Marquis de Saluces avoit produit ces preuves opposées, & contradictoires les unes aux autres. Mais Sillery insistoit toûjours sur ce que le Roi fût rétabli dans son ancienne possession, sans préjudice des droits des parties sur la propriété. Il soutenoit, que la restitution préalable avoit lieu, tant entre les Princes qu'entre les particuliers; & qu'en effet, par le traité de Cambrai, fait en 1559. on étoit convenu, que le Roi rendroit, sans différer, les villes conquises sur le Duc de Savoye, sauf aux parties à poursuivre par les voyes de droit leurs prétentions respectives, après la conclusion de la paix.

Le Duc repliquoit, que cent ans auparavant ses prédecesseurs avoient été dépouillés par les Rois de France, & qu'il n'étoit pas juste qu'un Seigneur légitime ayant recouvert la chose qui lui apartenoit, fût tenu de la remettre à celui qui l'avoit usurpée par des voyes de fait, & comme parlent les loix, au voleur qui la lui avoit prise.

Dans ces circonstances, Sillery proposa un milieu, pour accommoder cette affaire, sans la juger à la rigueur. Il soutint même, que lors de la paix de Vervins, les parties avoient tacitement approuvé ce milieu, quoiqu'on n'en eût pas fait une mention expresse dans le traité. Ce moyen étoit, qu'en attendant le jugement de la contestation, le Duc de Savoye reconnoîtroit tenir le Marquisat de Saluces, comme fief mouvant du Roi.

Arconat ne vouloit pas accepter la proposition; & expliqua autrement le consentement donné par son maître dans les conférences de Vervins. Ainsi l'on chercha un autre moyen ; & l'on proposa le sequestre du Marquisat, entre les mains du Pape, arbitre choisi par les parties.

On convient de mettre le Marquisat en sequestre.

Sillery & Arconat y ayant consenti, Calatagirone, Général des Cordeliers, qui avoit beaucoup contribué à la paix, fut nommé par le Pape pour traiter avec les deux Princes. Il fut chargé de les engager à souscrire à un moyen d'accommodement, que leurs Ambassadeurs avoient trouvé raisonnable; & si le sequestre proposé leur convenoit, de leur demander la prorogation du compromis pour trois mois, parce qu'il étoit prêt à expirer.

HENRI IV. 1599. Le Duc de Savoye ne veut pas y consentir.

La chose ayant été agitée dans le Conseil du Roi, S. M. consentit au sequestre, contre l'avis de plusieurs de ses Ministres. Le Duc de Savoye crut aussi-tôt que le Pape & le Roi étoient d'intelligence, & ses soupçons s'étendirent jusques sur les démarches du médiateur commun. Comme Arconat avoit approuvé le sequestre, le Duc saisit un prétexte apparent pour revoquer ce Ministre, & envoya un autre Ambassadeur à sa place. Ses soupçons & ses craintes augmenterent encore, sur un bruit qui se répandit à la Cour de Rome, que le Roi n'avoit consenti si facilement au sequestre, que pour ôter au Duc de Savoye la possession du Marquisat, sans qu'il fût besoin d'en venir à une guerre ouverte; & donner cette Principauté à un des neveux du Pape, à la charge de la tenir comme fief mouvant de la Couronne.

L'ambition des Papes, qui prennent ntérêt dans les contestations des Princes, pour s'en attribuer la connoissance & s'ériger en Juges souverains, avoit d'abord été suspecte à Sillery; mais l'habile Ministre voulant faire tomber sur son adversaire la haine du refus d'un accommodement, avoit feint d'accepter volontiers la proposition du sequestre, & avoit conseillé au Roi d'en agir de même. Il lui avoit représenté par ses lettres, que dans une affaire si épineuse S. M. ne manqueroit pas de prétextes pour retirer sa parole, sans craindre qu'on l'accusât de legereté ou de mauvaise foi: Qu'il étoit d'une consequence extrême pour son crédit & sa réputation, de faire croire que le Duc de Savoye seul avoit rejetté les propositions d'accommodement qu'on avoit faites, & que la France ne s'en étoit point éloignée.

Il envoye un nouvel Ambassadeur à Rome.

Le Duc étant ainsi prévenu, il n'étoit pas facile de faire consentir son Ambassadeur au sequestre. Cependant ce Ministre, craignant de rendre sa cause entierement défavorable, & pour excuser son maître, tâcha de diminuer la haine du refus du sequestre, en faisant au Pape une proposition plus avantageuse que la première. Il demanda donc audience, & dit à Sa Sainteté, que le Duc de Savoye avoit toûjours espéré de l'équité du médiateur, que le Souverain Pontife le maintiendroit dans la possession d'un bien dont ses ancêtres avoient été injustement dépouillés, & qu'il avoit heureusement recouvrée. Le Pape lui répondit, qu'il ne souffriroit jamais que cette contestation désunît les deux Princes, & troublât la paix que les peuples avoient souhaitée si ardemmetit.

Ce Ministre choque le Pape, qui rénonce à la qualité d'arbitre.

L'Ambassadeur ne s'attendoit pas à une réponse si réservée & si sage. N'en étant pas satisfait, il crut pouvoir tirer une plus grande explication, quelque moderé que fût le Pape. Il ajouta donc, avec trop de vivacité & de précipitation, que si son maître obtenoit un jugement favorable, S. S. devoit être certaine de la reconnoissance du Duc de Savoye, & que ce Prince lui laisseroit le Marquisat en sa disposition, pour le donner, si elle le jugeoit à propos, à quelqu'un de ses neveux.

A ces mots, le Pape s'apperçut qu'on avoit quelques soupçons de son intégrité; & voyant qu'on vouloit indignement abuser de sa bonté, il donna sur le champ son rénoncement à la qualité d'arbitre, avec permission aux

aux parties, d'agir & de traiter comme elles le jugeroient à propos, sans qu'il voulût prendre une plus grande connoissance de cette affaire. Henri IV. 1599.

Tel fut le succès de la contestation portée en Cour de Rome, au sujet du Marquisat de Saluces. Comme le Duc de Savoye n'ignoroit pas qu'il s'étoit rendu généralement odieux, par la manière dont il s'étoit comporté dans cette affaire, il fit de nouvelles excuses au Pape; & pour montrer qu'il ne s'éloignoit pas d'un accommodement, il fit espérer qu'il viendroit lui-même en France, pour traiter directement avec le Roi.

Les Protestans de France, demandent la publication de l'Edit de Nantes.

Pendant qu'on agitoit cette affaire à Rome, les députés des Protestans, qui étoient demeurés à Châtelleraut en Poitou, pressoient vivement la publication de l'Edit de Nantes, qu'on avoit jusques alors suspenduë, par respect pour le Cardinal de Florence, Légat, & à laquelle cependant la tranquillité publique étoit si intéressée. Avant qu'on le portât au Parlement pour l'enregistrer, on en examina toutes les dispositions dans le Conseil du Roi; & l'on convint avec les Chefs du parti Protestant, qu'on adouciroit, par des interprétations, quelques endroits de cette nouvelle loi. Le Chef concernant les Chambres de l'Edit, qui étoient autrefois tri-parties dans les autres Cours de Parlement, & qui y sont à présent mi-parties, méritoit le plus d'attention. Dans le Parlement de Paris, où les Protestans s'étoient comportés avec plus de modération qu'en aucun autre endroit, la Chambre qui connoissoit des affaires dans lesquelles ils avoient intérêt, n'avoit d'abord été composée que de Catholiques. On leur avoit ensuite accordé, qu'on ajouteroit à cette Chambre six Protestans, qui seroient membres du Parlement, mais l'Agent du Clergé s'y étoit opposé, & avoit obtenu que, non obstant le privilege spécial, suivant lequel les contestations entre les Ecclésiastiques & les Protestans devoient être portées dans cette Chambre, elles seroient renvoyées à un autre Tribunal, lorsque les Conseillers Protestans se trouveroient en nombre egal avec les Catholiques. On étoit même allé plus loin: comme il paroissoit odieux, que dans une seule Chambre il y eût six Juges Protestans, on avoit arrêté qu'on n'y en mettroit qu'un seul qui changeroit tous les ans, & que les cinq autres seroient distribués dans les Enquêtes. Dans la suite, le Clergé eut assez de crédit pour empecher la révocation de ce reglement, quoique les motifs sur lesquels il avoit été fait ne subsistassent plus; & ils obtinrent qu'ils ne seroient plus soûmis, comme auparavant, à la Chambre de l'Edit; ce qui fit beaucoup murmurer les Protestans, qui se plaignirent que ceux qui étoient du Conseil du Roi les avoient trompés.

La seconde difficulté regardoit la disposition de l'Edit, qui portoit, que les Protestans seroient admis concurremment avec les autres Catholiques, & indistinctement, aux honneurs, dignités & Magistratures. Car quoique l'Edit de 1576. Art. 17. & celui de l'année suivante Art. 19. (qui sont repétés dans l'Edit de Nantes Art. 27.) accordassent le même droit aux Protestans; cependant Henri III. qui avoit toute sa vie conservé contre eux une haine secrete, avoit toûjours eu soin d'empecher qu'aucun d'eux ne fût admis aux Charges publiques. Comme on croyoit que le Roi ne prendroit pas les mêmes précautions, le Pape & le Clergé appréhen-

HENRI IV. 1599. doient que l'Edit, en ouvrant aux Protestans l'entrée aux honneurs & aux dignités, ne leur fournît un moyen d'augmenter leur puissance, & qu'ils ne l'emportassent enfin sur les Catholiques par leur nombre & leur crédit.

Le Roi qui, après avoir fait la paix au dehors avec les ennemis de l'Etat, croyoit que la publication de l'Edit étoit nécessaire, pour établir la même tranquillité dans l'intérieur du Royaume; & qui vouloit faire cesser tous les bruits qu'un reste de factieux répandoient malicieusement de tous côtés pour le rendre odieux, faisoit tous ses efforts pour persuader au Pape, au Clergé & aux Catholiques, que l'Edit seroit même avantageux à la Religion, pourvû qu'on lui laissât le soin de le faire exécuter, & qu'on ne renouvellât pas les anciennes animosités par de nouvelles chicanes. Il fit venir à cet effet au Louvre des députés de chaque Chambre du Parlement, & commença ainsi le discours qu'il leur fit.

Discours du Roi aux députés du Parlement.

» Je me souviens, dit-il, qu'il y a vingt six ans, qu'étant à la Cour de Charles IX. je proposai à Henri de Lorraine Duc de Guise, mon parent, & qui étoit alors mon ami, de joüer aux dez. Il y avoit avec nous un grand nombre de gens de la Cour, & entre autres la Châtre, que voilà présent, & qui peut vous rendre témoignage de ce que je vais vous dire. On essuya la table; & dans le tems que nous allions commencer à joüer, on vit des goutes de sang qu'on essuya vainement, & qui parurent plusieurs fois, sans qu'on pût sçavoir d'où elles couloient : on remarqua exactement qu'aucun des assistans ne saignoit du nés, ni d'aucune autre partie du corps. Etonné de ce prodige, j'en tirai un mauvais augure; je quittai aussi-tôt le jeu; je communiquai ma pensée à mes amis; & me tournant vers eux, je leur dis, sans que M. de Guise m'entendît; je prévois qu'il coulera un jour des torrens de sang entre le Duc & moi. Des évenemens aussi funestes à l'Etat, que douloureux pour moi, ont justifié mes prédictions. Que nos malheurs passés nous soient du moins de quelque utilité; & qu'ils nous enseignent les remedes nécessaires aux maux présens. N'avons-nous pas versé assez de sang? N'avons-nous pas assez souffert? Nous avons acquis de la gloire dans la guerre, & nous pourrons dans la suite en acquerir encore; mais à présent l'Etat a besoin de la paix; & comme Dieu s'est servi de moi pour vous la donner, je vous exhorte à la conserver. De quelles cruautés & de quelles horreurs notre patrie a-t-elle été le théâtre! Le souvenir en fait encore frémir. Vos intérêts me touchent plus que les miens; & je parle plutôt pour vous que pour moi. Né d'une maison souveraine; ayant paru avec quelque bonheur dès ma première jeunesse à la tète des armées; me voyant légitime héritier d'un puissant Royaume; & ayant à venger les injures faites à mes ancêtres, & à ma personne même, je devrois souhaiter de porter la guerre chez des ennemis qui m'ont obligé de la faire si longtems dans ma patrie. Mais les peuples étant épuisés, j'ai voulu leur donner le repos dons ils avoient besoin; & j'ai mieux aimé sacrifier quelque chose de ma propre gloire, que d'être accusé par la postérité, d'avoir negligé les intérêts & le salut de la République. Je n'éblouïs point vos

» yeux

„ yeux par cette pompe & ce faste qu'affectent les Rois lorsqu'ils reçoi- „ vent à leur audience des députés ou des Ambassadeurs. Je converse avec „ vous, sans gardes, & en habit ordinaire. Croyez entendre un pere qui „ parle à ses enfans.

HENRI IV. 1599.

„ Dieu m'a fait l'arbitre de la paix & de la guerre. Ayant le choix „ de l'une ou de l'autre, une funeste expérience, & les calamités qui „ accompagnent ordinairement la guerre, me font préférer la paix, parce „ que c'est votre avantage. Vous n'avez plus affaire aux Espagnols & aux „ autres ennemis de l'Etat. Je ne vous exhorte qu'à conserver l'union en- „ tre vos compatriotes & vos concitoyens. Seroit-il possible qu'après avoir „ fait la paix avec les étrangers, la guerre se rallumât entre mes sujets ?

„ Les discours des séditieux, qui veulent introduire une distinction de „ la paix des hommes & de la paix de Dieu, ne doivent faire aucune im- „ pression sur les esprits. Ils cherchent des prétextes pour dissimuler l'es- „ prit de faction & de discorde qui les anime. A notre égard, tous nos „ vœux, & toutes les prieres que nous faisons à Dieu, ne tendent qu'à ob- „ tenir une heureuse tranquillité. Elle sera le plus ferme appui de la Re- „ ligion ; elle fera respecter les loix : & c'est être impie, injuste & sans „ foi, que de souhaiter une guerre civile.

„ Je sçais que ces hommes factieux alleguent l'autorité du Pape, & le „ respect qui lui est dû, pour couvrir leurs pernicieux desseins. Mais qu'ils „ apprennent que le Souverain Pontife est si prudent & si équitable, qu'il „ regne entre nous deux une parfaite intelligence ; que mes projets sont „ conformes à ses vûës : Que de son côté, il est persuadé que toutes mes „ démarches ont des motifs légitimes ; & que du mien, j'ai lieu de croire „ qu'il prendra en bonne part tout ce que je ferai. Les guerres civiles, cau- „ sées par les disputes de Religion, ne servent qu'à les échauffer ; l'union „ des cœurs est le vrai moyen de concilier les esprits. La guerre ne termi- „ ne pas ces sortes de différens ; il n'apartient qu'à la paix de les finir. „ Le succès des armes ne décide rien. Les rebelles attribuent le châtiment „ de leur crime à la haine des hommes, & non à la justice de Dieu.

„ Si tout ce que je viens de vous dire, ne vous paroît pas certain, de „ quelle utilité nous sera donc cette fatale expérience de tant de calami- „ tés ? J'ai sur vous le droit de la puissance paternelle, & l'empire qu'un „ pere a sur ses enfans. Il doit veiller au salut de ceux à qui il a donné le „ jour ; il doit retenir un fils, qui dans les accès de sa fureur va se précipi- „ ter. Il doit donner des conseils salutaires, & prêter une main secourable „ à celui que son imprudence a fait tomber. Il doit enfin ramener dans le „ véritable chemin, celui qui par ignorance s'en est écarté.

„ Ecoutez, je vous en conjure, un guerrier toûjours heureux, qui vous con- „ seille la paix. Joüissez dans le sein de vos familles du repos que mon „ bras vous a procuré ; vous me devez vos vies, vos biens, vos dignités. „ Si vous voulez les conserver pour vos enfans, & pour vous-mêmes, con- „ servez donc cette paix que je vous ai donnée.

„ Je joins des ordres précis à mes prieres & à mes exhortations ; & je „ me sers aussi de l'autorité que Dieu m'a donnée pour reprimer la temé-

HENRI IV. 1599. „ rité de ceux qui refuseront de m'obéïr. Je mépriserai toûjours ces Prédicateurs fanatiques, ces trompettes de la rebellion, qui étourdissent les oreilles d'une vile populace. Moi, qui me suis vû si souvent à la tête d'une armée, qui ai essuyé tant de dangers, que ni le fer ni le feu n'ont jamais fait reculer, qui ai bravé la mort dans tant de siéges & de batailles, & que les foudres de l'artillerie n'ont jamais ému, craindrois-je aujourd'hui les invectives insolentes d'un Prédicateur, & le bruit qu'un sermon séditieux peut faire dans une église? Les cris d'un insensé dans un carrefour, seroient-ils capables de m'intimider? Tremblerois-je à la vûë d'une barricade de tonneaux élevée dans une place publique?

„ Vous rappellez-vous le souvenir de ce funeste jour, où par un attentat qui couvre notre Nation de honte, on osa attaquer à force ouverte votre Souverain (1), dont la Majesté avoit déja été si blessée par les libelles les plus odieux? Si vous avez encore quelque idée de ce crime énorme, croyez que si j'eusse été alors le maître, comme je le suis à présent, je n'aurois pas fléchi devant une vile populace, quelque furieuse qu'elle eût été; & que j'aurois bientôt renversé & réduit en poudre les foibles barricades des séditieux, ou plutôt que je ne leur eusse pas donné le tems de les élever en ma présence.

„ N'écoutons donc point les bruits excités par des factieux obstinés, par des Prédicateurs fanatiques, par des femmes extravagantes. Cet illustre Cardinal, dont la légation a été si utile à la France, a toûjours méprisé ces vains murmures; & je ne crois pas qu'ils doivent faire la moindre impression. Ce sage Prélat, qui nous a procuré la paix, a toûjours cru, qu'après l'avoir faite avec les ennemis de l'État, il faloit, pour la rendre plus constante & plus solide, calmer l'intérieur du Royaume. Il n'eut jamais le moindre égard pour ces plaintes frivoles que des gens mal intentionnés ou ignorans venoient lui faire; & il disoit hautement, qu'un Roi à qui la France avoit tant d'obligations, étoit le seul Juge de ces matiéres, & qu'on devoit laisser à sa prudence & à sa piete, le soin de veiller aux intérêts & à la conservation de la Religion.

„ La nouvelle loi que je vous propose à enregistrer, a été faite par mon prédecesseur, qui l'appelloit son Edit. Elle est aussi en partie mon ouvrage, & j'en partage la gloire, puisque j'y ai travaillé. Les dispositions n'en sont point nouvelles; & l'on peut dire que ceux qui y ont autrefois mis la main, en sont encore aujourd'hui les auteurs. Si l'on y a fait quelques additions ou quelques suppressions, la faveur & la partialité n'ont point causé ces changemens. On ne les a fait qu'après un mûr examen, & parce que les circonstances ne sont plus les mêmes. Exécutez mes ordres, & souscrivez à ce que je n'ai ordonné que sur les maximes observées par mes prédecesseurs, & après un mûr examen.

„ Imi-

(1) Henri III.

„ Imitez le Duc de Mayenne. Depuis que ce Chef de la Ligue a obtenu sa grace, envain les factieux l'ont sollicité de se mettre à leur tête pour exciter de nouveaux troubles, à l'occasion de cet Edit; il a rejetté toutes leurs propositions, & leur a répondu, qu'il m'avoit tant d'obligation, qu'il ne pouvoit, sans l'ingratitude la plus noire, fomenter encore une faction dans l'Etat. Je l'ai tiré du gouffre profond où il étoit plongé, & qui tôt ou tard lui eût été funeste; & il a été si touché de ma bonté, qu'il a enfin abandonné un parti qu'il avoit embrassé témérairement, & qu'il s'est attaché sincerement au service de son Prince & de sa patrie. — Henri IV. 1599.

„ Que devez-vous faire dans un tems où vous n'avez plus d'ennemis, vous qui m'avez toûjours été fidèles dans les dernieres guerres? Après m'avoir été soûmis dans des tems si fâcheux, refuserez-vous de m'obéir aujourd'hui, & mépriserez-vous les conseils salutaires que je vous donne? Si vous avez quelque scrupule, s'il vous reste encore quelque crainte, que la prudence & la Religion de votre Roi vous rassûrent; & soyez persuadés que cet Edit, qui trouve tant de contradicteurs, a moins été fait en faveur des Protestans, que de crainte que la guerre civile ne nous divisât une seconde fois.

Ce discours persuada non seulement ceux qui y furent présens, mais encore ceux à qui on le rapporta, & fit d'autant plus d'impression sur l'esprit des peuples, qu'on se persuada, que par une résolution prise dans un Conseil secret, le Roi avoit arrêté, qu'on n'accorderoit à aucun Protestant des provisions d'offices de Judicature dans les Provinces, quoiqu'il ne fût rien changé dans les termes de l'Edit, par rapport à la distribution des charges publiques: *Sans égard à la différence de Religion.*

L'Edit fut apporté au Parlement. Plusieurs Conseillers s'opposerent à l'enregistrement; mais Lazare Coqueley soutint l'affirmative avec beaucoup de liberté. Ce Magistrat, après avoir suivi le parti de la Ligue, l'avoit dans la suite abandonnée; & quatre ans auparavant, lorsqu'on rapporta l'Edit de 1577. il avoit reconnu publiquement son erreur. Il parla alors en ces termes: „ Peu de tems avant la mort du Roi Henri II. le traité conclu avec le Roi d'Espagne faisoit espérer que la France alloit joüir d'une longue paix; mais après quelques momens de repos, la guerre civile s'alluma tout-à-coup, contre les espérances les mieux fondées. Vous sçavez, Messieurs, quel progrès fit l'incendie; les fondemens de cette Monarchie en furent ébranlés; & peu s'en falut que la ruine totale du Royaume ne fût un fameux & triste exemple de ces étonnantes révolutions qui arrivent ordinairement dans les grands Empires, où la paix avec les étrangers est presque toûjours troublée par des divisions intestines. — Discours du Conseiller Lazare Coqueley.

„ Les guerres civiles portent les coups les plus funestes à ces vastes corps, qui seroient immortels, s'ils n'étoient point sujets à ces dangereux mouvemens; il n'est point pour eux de poison plus présent, ni de mal plus contagieux & plus funeste. On peut comparer la France au Diamant,

„ dont

HENRI IV. 1599. „ dont la dureté, à l'épreuve du fer & du feu, auroit résisté à toute l'in-„ dustrie des hommes, s'ils ne se fussent servis du Diamant même pour le „ fléchir & le façonner. Nous serons invincibles, tant que nous serons „ amis.

„ Le Roi, ce Prince prudent, qui a autant d'expérience que de pené-„ tration, voyant qu'il étoit nécessaire, pour maintenir la paix dans l'in-„ térieur du Royaume, de rendre sans distinction & sans partialité une éga-„ le justice à des concitoyens & à des habitans d'un meme Royaume, „ vous propose un Edit qui assoupit tous les ressentimens particuliers; & „ pour occuper la Noblesse, & une jeunesse belliqueuse qui resteroit oisi-„ ve, il leur a permis d'aller sous de meilleurs auspices exercer leur valeur „ contre les ennemis de la Chrétienté. C'est contre eux qu'on peut avec „ justice prendre les armes; c'est dans cette guerre qu'un grand Prince se „ couvre d'une véritable gloire, bien différente de celle que donne une „ triste victoire sur des Chrétiens; & qu'il peut remporter d'illustres dé-„ pouilles, sans craindre de fouler ses peuples; c'est dans cette guerre vé-„ ritablement Chrétienne, & qui n'a pour motif que l'intérêt de la Foi, „ que des soldats criminels, qui toute leur vie avoient été des en-„ fans de colere & de péché, deviennent par leur mort, ou plutôt „ par leur martyre, des enfans de Dieu & des héritiers du Royaume „ céleste.

„ Suivons, Messieurs, les vûës d'un Prince, dont la bonté pour „ nous égale la sagesse. Craignons de nous laisser conduire par un zè-„ le indiscret, qui dans ces derniers troubles a aveuglé tant de gens; „ & d'exposer la Religion à un danger évident, en voulant la con-„ server. Que la charité Chrétienne anime toutes nos démarches, & „ souffrons que des compatriotes & des concitoyens joüissent des hon-„ neurs, des privileges & des dignités, qu'ils ont droit de partager „ avec nous.

„ Nous ne pourrions, sans ingratitude & sans injustice, nous y opposer. „ En effet, lorsqu'une puissante faction, appuyée des forces de l'Espagne, „ attaquoit cette Monarchie avec tant de fureur, avec quel courage & quel-„ le ardeur les Protestans ont-ils concouru à la défense de leur patrie? Ne „ doivent-ils pas recevoir une digne recompense de leurs services; & „ peut-on, sans être injuste, la leur refuser? Après tant de guerres civi-„ les, qui ont enfanté ces cabales, dont on doit craindre encore le funeste „ poison; après tant de batailles, aussi funestes à l'un qu'à l'autre parti, „ l'on ne peut douter que le Royaume n'ait besoin de la paix: mais com-„ ment espérer cette tranquillité, si l'on veut chasser & separer du corps „ de l'Etat ceux qui l'ont défendu avec tant de courage? Animés par un „ motif si légitime de vengeance, ne pourroient-ils pas tourner contre nous „ les armes dont ils se sont servis si utilement pour le salut de la Nation; & „ pleins d'indignation, ne pourroient-ils pas détruire ce qu'ils ont pû con-„ server?

„ Mais, dira-t-on, c'est offenser Dieu, & il est dangereux de tolérer „ de

„ de nouvelles opinions? Au contraire, Messieurs, Dieu lui même a peut-„ être permis ce Schisme & ces disputes de Religion, afin que la crainte „ d'une secte ennemie fit rentrer dans leur devoir ces Catholiques, qui, „ contens de conserver la Foi, & fiers de la justice de leur cause, se „ laissoient corrompre par le faste, & sortoient des bornes étroites de „ la discipline. On peut dire que cette division dans la Foi, est un mal „ invétéré, qui a penétré dans toutes les parties du corps de l'Etat; „ & qu'il faut plutôt pallier ce mal incurable, que d'en tenter la gué-„ rison.

„ On a déja employé tous les remedes que fournit une guerre juste, si „ on peut donner ce nom à une guerre civile. Quels carnages affreux, „ dans le tems même de la paix! Quels torrens de sang ont alors cou-„ lé! Tout âge, tout sexe, toute condition, ont fourni des victi-„ mes. Il n'étoit pas alors permis de se plaindre, ou de pleurer ses pa-„ rens & ses amis. Des gardes & des espions semés de tous côtés, exa-„ minoient la douleur des malheureux; & les larmes rendoient cri-„ minels, ceux qu'on ne pouvoit accuser comme Novateurs. La crain-„ te & la violence avoient brisé les liens les plus sacrés de la societé; „ & une barbarie impitoyable avoit étouffé l'humanité dans tous les „ cœurs.

„ Quel a été le fruit de toutes ces fureurs? Elles ont renouvellé des „ ressentimens presque étouffés, & nous ont armés les uns contre les au-„ tres. Nos crimes & nos perfidies réciproques ont rendu odieux à tou-„ tes les Nations de la terre, le nom François qu'elles respectoient autre-„ fois. Que nous serions aveugles & insensés, si, à peine sortis de tous „ ces dangers, nous allions échoüer contre le même écueil! Fuyons ce fu-„ neste rocher; c'est le seul moyen d'éviter le naufrage; & quittons pour „ toûjours ces armes, dont les coups ont été jusqu'à présent si malheureux. „ Environnés de maux, auxquels la prudence humaine ne peut trouver de „ remede, addressons-nous à Dieu, & disons avec Josaphat, ce sage Roi „ de Juda: *Lorsque nous ignorons, Seigneur, ce qu'il faut faire, notre unique ressource est de tourner les yeux vers vous.*

„ Espérons que Dieu finira un jour nos calamités; dans l'attente de son „ secours, chérissons la paix; & pour la conserver, servons-nous des moyens „ que le Roi nous ordonne de suivre. Car les choses sont dans un état si „ fâcheux, que nous devons recevoir tout ce qui vient de lui, comme „ d'un pere éclairé sur nos besoins, & ne le regardant pas seulement com-„ me l'auteur d'un bon conseil. Serions-nous assez imprudens pour refuser „ d'obéïr à un Prince dont les avis sont si sages, & les ordres si équita-„ bles? Pouvons-nous douter de la justice, de la modération, & de l'ex-„ périence de celui à qui nous devons nos vies, notre liberté & nos „ biens? Les François ont toûjours regardé les légitimes héritiers de la „ Couronne, comme des hommes envoyés du Ciel pour les gouverner; „ mais notre respect pour un Prince, que la divine providence nous a „ donné dans des tems si fâcheux, afin de conserver un Trône qui lui „ apartenoit, & que tant d'ennemis attaquoient, doit égaler, j'ose le di-

HENRI IV. 1599. „ re, celui que nous devons à Dieu. Oserions-nous contredire une „ loi qu'il n'a faite qu'avec prudence, & après un mûr examen? Aurions-nous la temérité de nous élever contre la volonté de celui „ que toutes les forces de l'Espagne & de l'Italie n'ont pu faire plier?

„ A la faveur de la paix qu'il nous a donnée, on peut se rappeller le „ souvenir de ses victoires; & certes elles sont au-dessus d'une puissance „ humaine; & nous devons les attribuer à Dieu, dont l'œil est toûjours ouvert sur un Royaume qui est son ouvrage. Ainsi ceux qui, sous le prétexte spécieux de la Religion, ont pris les armes contre ce Prince dont „ la cause étoit si juste, ont résisté à la volonté de Dieu, qui aime à confondre la sagesse des sages. Semblables aux Géans de la fable, ils ont „ eu la temérité d'attaquer le ciel; car s'il est permis d'appliquer aux Rois „ ce que l'Ecriture dit de Dieu, dont ils sont les images: *La pierre que les ouvriers avoient rejettée, est devenuë le fondement de tout l'édifice;* & ces superbes enfans de la terre qui mettoient le Pelion sur l'Ossa, c'est-à-dire qui „ jugeoient des secrets de la Sagesse divine sur les loix de la prudence humaine, ont été contraints de revérer un Prince, que Dieu, malgré leurs „ vains efforts, à conduit sur le Trône.

„ Nous devons croire que Dieu, qui a toûjours soutenu & favorisé ses „ armes, lui inspire encore aujourd'hui la prudence nécessaire pour gouverner l'Etat. Nous devons recevoir & respecter ses Loix. Après qu'on „ nous a pardonné tout ce qui s'est fait pendant les troubles, & dans „ des tems où nous étions environnés d'ennemis; nous devons craindre „ de nous rendre criminels, par une opiniâtreté qui ne mériteroit plus „ de pardon, & par une résistance aux ordres d'un Roi que Dieu même nous a conservé, & de qui nous avons reçu la paix. Ce seroit „ plutôt résister à la volonté de Dieu, qu'au Prince dont il dirige les „ actions.

„ Conservons cette tranquillité que Dieu nous a donnée, par le canal „ du Roi. Le seul moyen de l'entretenir, est renfermé dans l'Edit dont „ l'enregistrement nous est proposé. Embrassons donc cet heureux moyen, „ & oublions tous les sujets de disputes & de divisions; souffrons que des „ compatriotes & des concitoyens joüissent des mêmes privileges & des „ mêmes libertés que nous.

„ Unis par des liens indissolubles, nous pourrons alors espérer que cette „ paix, si ardemment souhaitée, sera constante & inaltérable. Quels remerciemens ne devons-nous point rendre à un Prince, qui, après Dieu, „ sera l'auteur d'un si grand bien? On verra sous son regne, ce qui est arrivé autrefois sous l'empire d'Auguste; & comme plusieurs Romains, après „ que cet Empereur eût donné la paix à tout l'univers, témoignerent dans „ leurs testamens, qu'ils quittoient la vie sans regret; on verra de même des François qui diront hautement, qu'ils meurent contens sous „ le regne pacifique d'un Roi, qui a si souvent mérité le titre de Pere de „ la Patrie. “

Délibération du Coqueley ayant ainsi parlé, on opina sur tous les différens chefs de l'Edit. Plusieurs Conseillers persisterent encore, avec la même aigreur, dans leur

leur opposition, à l'enregistrement de l'Edit en ce qui regardoit la réception des Protestans dans les charges publiques, & soutinrent, qu'il n'y avoit point d'exemple dans toute l'antiquité qui pût autoriser à leur faire une telle grace; mais ceux qui avoient des sentimens plus moderés & plus pacifiques, leur répondirent, que dans de pareilles circonstances, l'intérêt de la tranquillité publique avoit souvent fait tolérer ce qu'on auroit empêché dans un autre tems: Qu'en effet, quoique suivant les Constitutions de Théodose & de Valentinien, les Manichéens, ces détestables Hérétiques, dûssent être chassés des villes, & punis du dernier supplice; quoique les autres Sectaires ne fussent point admis aux charges publiques, ni aux dignités, & qu'ils fûssent declarés incapables d'exercer les fonctions d'Avocat & de Syndic des villes; quoique Justinien leur eût interdit la faculté de faire des legs & des donations, & eût même étendu ces défenses jusqu'aux testamens militaires; cependant les Goths, infectés de l'Arianisme, n'étoient point soûmis à la rigueur de ces loix; &, selon Olimpiodore, étant alliés de l'Empire, ils pouvoient être pourvûs de toutes sortes de charges: Que cet exemple étoit tiré d'une Constitution Grecque rapportée par Antoine Augustin, intègre & sçavant Jurisconsulte, au Code, Titre *Des Hérétiques, des Manichéens & des Samaritains*: Qu'il étoit encore appuyé de plusieurs traits de l'Histoire: Que l'Empereur Justin, pour abattre l'Arianisme qui infectoit presque tout l'Orient, ayant ordonné qu'on ôteroit à ceux qui étoient attachés à cette Hérésie leurs églises, & que les Catholiques s'en mettroient en possession, Théodoric, Prince Arien, qui regnoit en Italie, lui avoit envoyé en Ambassade le Pape Jean I. Théodore, Hypatius, Agapit, anciens Consuls, & Agapit, Patrice de Constantinople, pour engager l'Empereur à rendre aux Ariens leurs églises, & à les laisser vivre en paix, avec menaces, s'il ne le faisoit, de passer au fil de l'épée tous les Catholiques qui étoient en Italie: Que ces Ambassadeurs avoient été honorablement reçus à la Cour de l'Empereur; & lui ayant exposé le sujet de leur ambassade, l'avoient prié, les larmes aux yeux, d'avoir pitié de l'Italie, qui alloit périr: Que quelques injustes que fussent leurs demandes, comme ils le reconnoissoient eux-mêmes, l'Empereur y avoit eu égard; & que les Ariens étoient rentrés dans tous leurs droits, ainsi que le rapportoient Paul d'Aquilée, dans le Livre quinzième de son *Histoire Miscellanée*, & Cedrenus.

Henri IV. 1599. Parlement sur l'Edit.

Ce dernier sentiment l'emporta, & l'on arrêta que l'Edit seroit enregistré purement & simplement, sans aucune modification, & tel qu'il étoit conçu; & qu'on remettroit le soin de l'exécution à la prudence de Sa Majesté.

L'Edit est enregistré.

Le Roi étant à Nantes, de l'avis de son Conseil, avoit encore accordé le 2. de Mai aux Protestans cinquante-six articles secrets, par lesquels il leur étoit, entre autres choses, permis de s'assembler publiquement à Pimpol en Bretagne, dans le fauxbourg du Polet de Dieppe en Normandie, & aux environs de Toulouse, mais dans la distance de Carmain, Villemur, & l'Isle-Jourdain.

Par ces mêmes articles, on révoquoit les jugemens rendus contre François

HENRI IV. 1599. çois de la Noue, lorsqu'il étoit au service des Provinces-Unies. On accorda cette grace à la valeur de ce brave homme, qui s'étoit ruiné dans une guerre où tant de gens avoient fait fortune. Son fils, digne d'un tel pere, ne voulut pas abuser de la faveur du Prince; & tandis que la plûpart des débiteurs éludoient impunément les poursuites de leurs créanciers, il laissa vendre son patrimoine, pour acquitter les dettes & les promesses de son pere.

Enfin l'Edit, & les articles secrets qui l'accompagnoient, furent enregistrés au Parlement le 25. de Février. Par un Edit particulier, donné l'année précedente le premier de Mai; il avoit été ordonné, que les villes d'ôtage, accordées aux Protestans pour leur sûreté, resteroient entre leurs mains pendant huit ans, à compter du jour de la publication de l'Edit, & l'on assignoit des fonds suffisans pour l'entretien des garnisons.

Dès que l'Edit fut publié, l'on songea à son exécution. Le Roi indiqua pour le 17. de Mars, une assemblée dans la maison de Villeroi, à Conflans, village situé à une lieuë de Paris, & où la Marne se jette dans la Seine. On y devoit traiter de cette affaire, & de quelques autres d'une extrême conséquence. S. M. y avoit appellé Jaques-Auguste de Thou, qui, avec Gaspard de Schomberg Comte de Nanteuil, Emeric de Vic & Soffroi Calignon, avoit travaillé pendant deux ans à l'Edit de Nantes. Le Roi nomma un Gentilhomme & un Magistrat dans chaque Province, pour y faire exécuter l'Edit, sur-tout dans les lieux où le culte extérieur de l'ancienne Religion avoit été entierement interrompu pendant les guerres, comme à la Rochelle en Saintonge, à Montauban en Quercy & à Nîmes en Languedoc.

Mort de Schomberg. En revenant sur le soir de Conflans, il arriva un accident aussi triste qu'imprévû. Schomberg, qui le matin s'y étoit rendu avec de Thou, mourut subitement à la porte Saint-Antoine, dans son carosse, & avant qu'on pût le transporter dans une auberge voisine. Il avoit depuis long-tems une grande difficulté de respirer, & ressentoit par intervalles une douleur très-aiguë dans les entrailles. Pendant l'accés de ce mal, il lui prenoit une sueur qui couloit de tout son corps, & il en étoit si affoibli, qu'il sembloit rendre le dernier soupir; mais comme il souffroit avec beaucoup de fermeté la violence de ces douleurs, & que, sans discontinuer les occupations qu'il avoit à la Cour, il s'étoit comme familiarisé avec sa maladie, sa famille n'appréhendoit presque pas les suites qu'elle pouvoit avoir. Il étoit robuste & très-gros. On ouvrit son corps, & les Médecins & les Chirurgiens furent étonnés de voir, que la membrane & la partie charnuë qui couvre le côté gauche du cœur, & qui en se dilatant & se comprimant forme le mouvement de la respiration, s'étoit durcie comme un os, par une trop grande chaleur, & par trop de nourriture; ensorte qu'elle avoit empêché la respiration, & causé, comme on le crut, la suffocation subite. Car Schomberg étoit d'ailleurs d'un bon tempérament; & à l'exception des parties qui avoient été flétries & altérées par la trop fréquente compression des esprits, tout l'intérieur du corps parut être très-sain.

Son

Son heureux génie & sa prudence le firent admirer ; & il joignit à la science de l'art militaire, les connoissances d'un habile Négociateur, & une éloquence persuasive à laquelle on ne pouvoit résister. Affable & prévenant, il se distingua toûjours par sa probité ; & sa libéralité pouvoit être appellée magnificence. Il fit toûjours régulierement sa cour ; mais peu semblable aux autres Courtisans, il aima à rendre service à tous ceux qui eurent besoin de son crédit & de sa protection. De si rares vertus, jointes à l'attachement qu'il fit paroître pour la France & pour son Roi, le rendirent cher au Prince, & le firent estimer par tous les Seigneurs. Sa table & sa maison furent ouvertes à presque tous les malheureux, souvent à des inconnus, & particulierement aux Sçavans, dont il fut toûjours le protecteur. Il les recommandoit au Roi, leur rendoit tous les services possibles, & malgré ses grandes occupations, il prévenoit tous leurs besoins.

HENRI IV. 1599. Son éloge.

Il servit trois de nos Rois pendant trente six ans. Il s'acquitta avec gloire de la charge de premier Maréchal de camp dans les grandes armées d'Allemagne. On lui confia les plus épineuses négociations ; & pendant toute sa vie, il remplit des emplois considerables dans la paix & dans la guerre. Plutôt né pour les autres que pour lui-même, il travailloit plus pour la véritable gloire & les intérêts de ses amis, que pour sa propre utilité. En effet, il laissa en mourant des dettes considerables qu'il avoit contractées, tant au service de l'Etat, qu'en cautionnant ses amis ; & il falut que Jeanne de Chasteigner de la Rochepozai, son illustre épouse, observât pendant plusieurs années, la plus étroite économie pour les acquitter ; car soit par le malheur des tems, soit par ingratitude, le trésor Royal ne fut point ouvert pour payer des dettes faites pour le service du Roi.

Il eut plusieurs enfans dignes d'un tel pere. Henri soutient aujourd'hui avec honneur la gloire de son illustre maison ; & les belles qualités qui éclatent dans ce jeune Seigneur, font déja espérer qu'il ne cedera en rien à son pere. Hannibal est mort en Bohême. Catherine avoit épousé Louis de Barbanson de Cany ; elle est morte sans posterité, & avant son pere. Enfin Françoise a épousé François de Daillon Comte du Lude.

J'ai été uni pendant douze ans de la plus étroite amitié avec ce grand homme. Depuis qu'il m'eut connu, il m'aima toûjours. Je l'ai suivi dans toutes ses ambassades & dans tous ses voyages. Il m'a toûjours eu pour associé dans les négociations dont il a été chargé ; & je ne l'ai presque point quitté, tant qu'il a été à la Cour.

Dans le mois de Mai suivant, mourut Jean de Schomberg, Archévêque & Electeur de Tréves, parent de Gaspard de Schomberg. Lothaire, de l'illustre maison de Metternich, fut élû en sa place, du consentement unanime de tout le Chapitre.

Mort de l'Electeur de Tréves.

Peu de tems auparavant, Gabrielle d'Estrées, pour qui le Roi avoit eu une passion si violente, étoit morte à Paris le jour même du Vendredi-saint 10. d'Avril. Elle étoit prête d'accoucher ; des convulsions extraordinaires l'avoient saisie si subitement & avec tant de violence, que le Roi, qui vint en poste de Fontainebleau, à dessein de la voir pour la derniere fois, ne

De Gabrielle d'Estrées.

HENRI IV. 1599. put faire assez de diligence, & reçut à Ville-juive la nouvelle de sa mort. Toute la Cour prit le deuil, & cet accident parut y causer beaucoup de tristesse; mais au fond, les Princes & les Seigneurs en ressentirent une secrete joye; & ils regarderent la mort de cette Dame, comme une heureuse circonstance que Dieu présentoit au Roi pour se marier, & songer à se procurer des héritiers légitimes, qui pussent affermir sa Couronne; ce que le Roi n'auroit jamais fait, si Gabrielle eût vécu; ou s'il se fût marié, on avoit à craindre une alliance inégale & préjudiciable à l'Etat.

Mort du Marquis de Pisany. Le 7. d'Octobre, Jean de Vivonne Marquis de Pisany, Seigneur dont le nom est aussi connu & aussi respecté dans les païs étrangers que dans sa patrie, mourut au château de S. Maur-des-Fossés, à une lieuë & demie de Paris. Issu d'une des plus anciennes maisons du Royaume, il donna un nouveau lustre à la noblesse de son sang, par sa pieté, sa probité & sa politesse. Ces belles qualités furent encore soutenuës par un grand courage, & par sa science dans l'art militaire. Les voyages qu'il fit dans sa jeunesse, & les ambassades honorables dans lesquelles il fut employé par quatre Rois, & où son habileté & sa fidélité éclaterent également, lui donnerent une parfaite connoissance des affaires & de la situation des païs étrangers. Enfin le Roi le chargea de l'éducation du Prince de Condé. Il s'acquitta avec gloire de cet honorable emploi, & mourut à soixante & neuf ans, avec la même pieté & le même courage qu'il avoit toûjours eu pendant sa vie. Julie Savelli son épouse, dont il n'eut que Catherine, lui survécut. Cette Dame étoit Romaine de naissance, & avoit des vertus & un courage au-dessus de son sexe. Il avoit fait son testament quelques années avant sa mort; & comme j'étois nommé exécuteur de ses dernieres volontés, avec le Cardinal de Gondy, j'ai entretenu une étroite laison avec son illustre veuve. Ayant des connoissances sur l'état présent de l'Italie au-dessus de celles qu'une Dame a coûtume d'avoir, elle me les a communiquées; & m'a permis de lire les Commentaires & les Journaux de son mari. J'y ai appris beaucoup de choses dont je n'étois informé que par des bruits; & j'y ai vû entre autres, l'histoire de l'Ambassade secrete de l'Avocat David, qu'il avoit lui-même découverte, & qu'il m'avoit souvent racontée.

Mort de Paruta. Le mois de Février de cette année fut remarquable par la mort de plusieurs Sçavans. Le 18. de ce mois, Paul Paruta, noble Venitien, mourut à cinquante huit ans. Il avoit été nommé par la République pour aller en qualité d'Ambassadeur, complimenter le nouveau Roi d'Espagne sur la mort de son pere, & le féliciter de son avénement à la Couronne. Paruta eut autant d'éloquence que d'habileté dans la conduite d'une négociation. Il fit briller ces talens dans plusieurs ambassades en Italie, particulierement auprès du Pape Clément VIII. lorsque ce Pontife vint à Ferrare; & auprès de Marguerite d'Autriche, lorsqu'on la conduisit à son mari. Ses écrits sont très-recherchés par les Politiques. L'ouvrage intitulé, *de la Perfection politique*; ses Commentaires politiques écrits en langue vulgaire, & terminés par un soliloque, où la pieté & la grandeur d'ame regnent également; & son histoire de la guerre de Chypre (ouvrage si estimé, que la République le char-

chargea d'écrire celle de sa patrie) sont des preuves éclatantes de son érudition. Henri IV.

Trois jours après, Joseph Zarlino, de Chioggia, très-habile & très-célèbre dans la science de la Musique, sur laquelle il a écrit très-sçavamment, mourut à Venise à l'âge de cinquante neuf ans, & fut enterré à S. Laurent. 1596. De Joseph Zarlino.

Le même jour, Alfonse Chacon, Dominicain, né en Andalousie, dans la ville de Jaën, qu'Ambroise Moralez croit être l'Oningis de Tite-Live & de Pline, mourut à Rome, où il demeuroit depuis long-tems, & fut enterré à Sainte-Sabine. Chacon s'appliqua à la connoissance des Antiquités, & fit plusieurs ouvrages. Pierre Chacon, de Tolede, qui, sans être son parent, portoit le même nom que lui, l'appelle une grande lumiere de l'Espagne, sa patrie. D'Alfonse Chacon.

Dom Garcie Loaysa, qui tient entre les Sçavans le même rang que Chacon, homme néanmoins beaucoup plus considerable, se donna tout entier à l'étude de l'Ecriture sainte, & fit une collection des Conciles d'Espagne. Cet ouvrage le rendit fameux dans sa patrie, & son mérite parut si grand, qu'on le chargea de l'éducation de Philippe III. Il fut pourvû de l'Archévêché de Tolede, dont l'Archiduc Albert s'étoit démis. On croit que ce Prélat, qui avoit trop de grandeur d'ame pour souffrir la moindre injure, eut tant de chagrin de ce qu'après avoir été comblé de toutes sortes d'honneurs par Philippe II. le nouveau Roi sembloit oublier ses services, qu'il mourut à Alcala de Henarez, âgé de soixante-cinq ans, huit jours après Chacon. De Loaysa.

Enfin Jean Levinus, de Gand, fils de Claire, sœur de l'illustre Evêque d'Anvers Levin Torrentin (1), mourut le 13. de Janvier à l'âge de cinquante ans, ou environ, & fut enterré à côté de son oncle, dans l'église cathédrale d'Anvers. Il suivit ses traces, & rendit de grands services à la république des Lettres. Il travailla avec Guillaume Canter à l'édition Grecque de la Bible de Plantin: & il continua à Rome le même ouvrage, par les ordres des Cardinaux Guillaume Sirlet & Antoine Caraffe. Il a traduit en Latin plusieurs morceaux des Peres Grecs. La mort le surprit, lorsqu'il se préparoit à donner au public une édition Grecque de tous les ouvrages de Saint-Gregoire de Nysse. De Jean Levinus, de Gand.

(1) Ou *Vander Beken.*

Fin du Livre cent vingt deuxième.

HISTOIRE

DE

JAQUES AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE CENT VINGT-TROISIE'ME.

SOMMAIRE.

AFfaires de France. Hiſtoire de Marthe Broſſier, prétenduë Démoniaque. Son voyage à Angers. Son arrivée à Paris. Jugement des Médecins à ſon ſujet. Arrêt du Parlement à cette occaſion. Voyage de Marthe à Rome, & ſa fin. Faits extraordinaires. Hiſtoire d'un homme cornu. Hiſtoire de quelques filles qui ne prenoient aucune nourriture ; de Marguerite de Spire ; de Catherine Binder ; d'une fille des Etats de Juliers ; de la fille de Balane, maréchal à Confolant ; d'Apollonie, du Canton de Berne. Maladie nouvelle en Pologne. Conſpiration d'un Jacobin contre le Roi découverte & punie. Querelle de D. Philippin, bâtard de Savoye, avec Crequy. Origine de leur diſpute. Mort de D. Philippin. Edit du Roi, qui défend à tous ſes ſujets de ſervir en Flandre contre les Eſpagnols. Mort du Chancelier de Chiverny. Le Roi nomme à ſa place Pompone de Bellievre. Pourſuites pour faire caſſer le mariage du Roi avec la Reine Marguerite. Raiſons de cette ſeparation. Le mariage eſt declaré nul. Edit du Roi au ſujet des étoffes de ſoye. Affaires du Marquiſat de Saluces. Voyage du Duc de Savoye en France. Son entrée à Lyon. Antiquités de l'égliſe cathédrale de cette ville. Arrivée du Duc à la Cour. Ses intrigues. Il accompagne le Roi au Parlement. Cauſe ſinguliere plaidée en leur préſence. Conférences pour le Marquiſat de Saluces. Concluſion du traité. Retour du Duc dans ſes Etats. Il reprend ſes liaiſons avec l'Eſpagne. Erection d'Aiguillon en Duché-Pairie. Conférence de Fontainebleau entre du Perron Evêque d'Evreux & du Pleſſis-Mornai. Ouverture des ſéances. Succès de cette diſpute. Reforme de l'Univerſité de Paris. Diſcours du Préſident de Thou à cette occaſion. Reglemens & Statuts dreſſés par ordre du Roi & homologués au Parlement. Morts illuſtres ; de Fulvio Urſino ; d'Antoine Riccoboni ; de Conrad Daſipodius ; de Charles Utenhove ; de Pierre du Faur.

AU-

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Les Rélations publiées des Médecins de Paris; Le Livre de Michel Marescot; Les Lettres de Cardinal d'Ossat; Les Actes du Parlement de Paris; Simon Portio; Gerard Boucolden; Jean Langius; Fabrice de Payerne; Laurent Joubert; François Citoys; Israël Harvet; Martin Delrio; Les Annales de France; Paul Lentulus; Laurent Starnigel; Hercule Saffonia; Lucius Cælius; André Posthume de Crafemberg; Les preuves de faits & les Confessions de Ridicou; Les Actes concernant la querelle de D. Philippin & de Crequy, publiés de part & d'autre; Les Edits du Roi; Martin Cromer; Les Actes du Colloque de Fontainebleau; Les Statuts de l'Université de Paris.



Enri venoit à peine d'assûrer la paix de l'Etat par la publication de l'Edit de Nantes, qu'il arriva une scene qui ne donna pas peu d'inquiétude à ce Prince, & pensa rejetter le Royaume dans de nouveaux troubles. Intérieurement mécontens de cet Edit, la plûpart des factieux ne cherchoient qu'une occasion de brouiller; & ils saisirent avec ardeur cette circonstance, qui, toute légere qu'elle étoit en elle-même, leur parut néanmoins très-propre à favoriser leurs desseins. Henri IV. 1599. Affaires de France.

Jaques Brossier, tisseran de Romorantin en Sologne, dégoûté de ce travail pénible & grossier, trouva plus commode de faire le métier de ces Charlatans qui courent le monde aux dépens du peuple crédule. Il quitta donc sa maison; & prenant avec lui Marthe, sa fille, qu'il disoit possedée, avec les deux autres, Silvine & Marie, il commença à parcourir les villes & les bourgs, voisins de la Loire. On accourut d'abord de toutes parts à ce nouveau spectacle. Enfin la fourberie fut découverte; ensorte que les Chanoines d'Orleans & de Clery, par actes capitulaires des 17. de Mars, 18, & 19. Septembre de l'année précedente, firent défenses à tous Prêtres du diocèse, sous peine d'interdit, d'exorciser cette fille. Du diocèse d'Orleans, Marthe vint à Angers jouer le même rôle. Charles Miron, Evêque de cette ville, avant que de souffrir qu'elle fût exorcisée, voulut voir si par quelque adresse il ne pourroit pas découvrir la vérité. Il la fit manger à sa table; & lui ayant fait d'abord servir de l'eau bénite, sans l'en avertir, il ne remarqua point qu'elle en fût émuë. Mais lui ayant ensuite fait verser de l'eau commune, qu'il disoit être de l'eau bénite, il la vit aussitôt feindre de tomber dans de grandes convulsions, & s'agiter extraordinairement. C'en fut assez pour lui faire soupçonner que le tout n'étoit qu'un jeu. Pour s'en assûrer absolument, il demanda tout haut qu'on lui apportât le cérémonial où se trouvent les exorcismes; & s'étant fait donner un Virgile à la place, au premier vers qu'il lut de l'Enéide, cette fille, qui le Histoire de Marthe Brossier, prétendue Démoniaque.

HENRI IV. 1599. prit pour les premières paroles de l'exorcisme, commença, suivant les leçons qu'elle avoit reçues, à feindre, par d'horribles contorsions, que l'esprit malin la tourmentoit. Alors l'Evêque la congédia, après avoir fait en secret une févère réprimande à son pere, à qui il ordonna de retourner chez lui avec sa fille, & de ne plus abuser le peuple par de semblables impostures.

Son arrivée à Paris. Au lieu de suivre ce conseil, Brossier continua sa route vers Paris, où la division regnoit encore; il se flattoit d'y trouver beaucoup de partisans, soit parmi le peuple, soit parmi les factieux, qui saisiroient ce prétexte pour exciter de nouveaux troubles. Il alla d'abord se loger près de l'Abbaye de Sainte-Geneviéve, où la dévotion à cette Sainte, attire en tout tems beaucoup de monde. Il n'y fut pas plutôt, qu'ayant eu recours aux remedes spirituels pour la guérison de sa fille, les Capucins, sans avoir auparavant pris aucunes des précautions que l'Eglise exige en semblables rencontres pour éviter la surprise; sans avoir fait informer de la vie, de l'état, des mœurs & de la maladie de la possedée, se saisirent de la personne de Marthe. Comme aux exorcismes qu'on fit sans différer, elle affectoit de tressaillir de tous ses membres avec de grandes contorsions, ces Religieux vinrent aisément à bout de persuader à une foule de petit peuple, qui assistoit ordinairement à ces cérémonies, que cette fille étoit véritablement possedée. Tout Paris étoit déja rempli de ce bruit, lorsque le Cardinal de Gondy, Evêque de cette ville, se crut obligé d'approfondir la vérité du fait.

Jugement des Médecins à son sujet. Pour proceder dans les regles, il fit venir cinq des plus célèbres Médecins de l'Université de Paris, Michel Marescot, Nicolas Ellain, Jean Haultin, Jean Riolan, & Louis Duret (1). Ceux-ci, sans s'arrêter aux étranges mouvemens de cette fille, commencerent par lui faire plusieurs questions en Grec & en Latin; & comme il leur parut qu'elle n'avoit aucune teinture de ces deux Langues, ils declarerent unanimement devant l'Evêque, que le Démon n'avoit aucune part aux mouvemens de la prétendue possedée; qu'il pouvoit bien y avoir un peu de maladie dans son fait; mais que sans contredit il y avoit beaucoup de friponnerie. Ils lui trouverent seulement la langue rouge & enflammée; & on entendit un bruit sourd, qui paroissoit sortir de l'hypocondre gauche.

Le lendemain, Ellain & Duret la vinrent voir; & ce dernier voulant éprouver, si en lui enfonçant une aiguille entre le pouce & l'index, elle sentiroit de la douleur, il ne s'apperçut d'aucun frémissement. Après l'exorcisme, l'Evêque leur demanda ce qu'ils en pensoient; mais ils répondirent, qu'il faloit appeller leurs collegues, & remettre l'affaire au lendemain.

Le P. Seraphin recommença donc les exorcismes le 1. d'Avril. Tout le monde étoit dans l'attente de ce que cette scene produiroit. Marthe rouloit

(1) Quand il parle des Médecins qui visiterent Marthe Brossier, qui prétendoit être démoniaque, pour Jean Duret, il nomme Louis Duret, qui mourut dès l'an 1586. GUI PATIN.

roûloit les yeux, tiroit la langue; son corps trembloit avec de grandes contorsions. Lorsqu'on prononça ces mots, *Et le Verbe s'est fait chair*, elle s'élança en l'air; & se pliant, comme si tous ses membres eûssent été déboités, elle se traîna sur le dos avec une vîtesse étonnante depuis l'Autel jusques aux portes de la Chapelle. La surprise étoit générale. Alors le Pere Seraphin élevant la voix d'un ton animé, „ S'il y a encore ici, dit-„ il, quelque incrédule, qu'il arrête l'Esprit, & qu'il le combatte au péril „ de sa vie: Je prens sur moi le danger," répondit aussi-tôt Marescot, qui ne voyoit en tout cela que de la fourberie, & qui ne pouvoit souffrir cette imposture: „ Que l'esprit m'emporte, s'il est plus fort que moi. " En meme tems il saisit Marthe par la tète, & lui ordonna de s'arrêter. Elle résista, & se débattit inutilement. Enfin se voyant prise & hors d'état de remuer, elle cria, pour couvrir son jeu, que le Démon avoit cessé de la tourmenter, & l'avoit quittée. Le Capucin, pour autoriser ce mensonge, assûra de son côté, qu'il ne restoit plus que Marthe, & que l'Esprit s'étoit retiré. „ Je l'ai donc mis en fuite," s'écria Marescot. Pour approfondir encore plus la vérité, le Cardinal de Gondy ordonna de recommencer les exorcismes. D'abord la possédée ne fit aucun mouvement, parce qu'elle voyoit Marescot disposé à la saisir; elle se contenta de crier qu'il allât avec Riolan & Haultin ses confreres, faire son métier; ensuite, lorsqu'elle les crut éloignés, elle se jetta sur le dos, & recommença son premier jeu. Alors les Médecins parurent, & l'arrêterent sans peine, malgré les efforts qu'elle faisoit en se débattant, pour se retirer de leurs mains. Envain le Pere Seraphin lui ordonna-t-il de se lever; „ L'Esprit ne sçauroit se tenir sur ses „ jambes, dit Marescot en raillant; nous ne craignons, ni ses ruses, ni ses „ menaces, par la confiance que nous avons en J. C. la terreur des Dé-„ mons. Mais il n'y a point ici d'Esprit; je n'y vois rien que de très natu-„ rel." Riolan prit ensuite la parole; s'addressant à Marthe: „ Malheureuse, „ lui dit-il, jusqu'à quand continueras-tu à vouloir nous tromper? Ne ces-„ seras tu point d'abuser le peuple? Reconnois ta faute; ta fourberie est „ découverte; si tu ne donnes des preuves de repentir, on va te mettre „ entre les mains des Magistrats, qui sçauront bien tirer de toi la vérité „ par la force des tourmens.

Henri IV. 1599.

Tous ces discours s'étoient faits en Grec & en Latin, que Marthe avouoit qu'elle n'entendoit point. Ainsi, après que les Medecins qui se trouverent présens à cet examen, eurent conferé entr'eux sur ce qu'ils avoient vû, six s'en tinrent à leur premier avis. Duret décida au contraire, que la possession étoit réelle. Il se fondoit sur ces deux circonstances; la première, que Marthe avoit tiré la langue d'une maniere qui n'étoit pas naturelle; la seconde, qu'elle avoit paru insensible à la piquure de l'aiguille qu'on lui avoit enfoncée dans la chair. Haultin avoüa, qu'il y avoit plusieurs indices de fourberie; cependant il demanda encore trois mois pour la faire observer avec plus de soin. „ C'est, disoit-il, le sentiment de Fernel, qui dans „ son Livre des Causes secretes, rapporte, qu'il n'avoit pû décider qu'au bout „ de trois mois de l'état d'un homme de qualité, qui étoit tourmenté par „ l'Esprit." On se separa ainsi ce jour-là.

On

HENRI IV. 1599. On croyoit l'affaire terminée, lorsque le lendemain on recommença d'exorciser Marthe. Mais on n'eut garde de permettre alors à Marescot & aux autres Médecins qu'on avoit mandés d'abord, de s'y trouver. On fit venir seulement Duret avec quelques autres, & toute la scene se passa en présence du seul P. Seraphin & du P. Benoît, Anglois, autre Capucin. Ce jour-là Marthe eut non seulement ses agitations ordinaires; mais quoiqu'elle eût declaré auparavant, qu'elle n'entendoit point le Grec, on publia, qu'à cette derniere fois elle avoit répondu très-pertinemment à toutes les demandes qu'on lui avoit faites en cette langue, & même en Anglois. On dressa le 3. d'Avril par-devant l'Evêque, & Joseph le Foulon, Abbé de Sainte-Geneviéve, un procès verbal d'atteſtation, où Marthe étoit declarée Démoniaque.

Procès verbal pour constater la possession. Pour constater la possession, on se fondoit sur ce que tout le monde convenoit, disoit-on, qu'on ne pouvoit attribuer à aucune maladie ces convulsions violentes, qui n'étoient accompagnées d'aucune altération dans le pouls, dans la respiration, ni dans la couleur du visage; ces grimaces, cette écume déliée que Marthe jettoit par la bouche, cette façon extraordinaire de tirer la langue, cette insensibilité à la piquure des aiguilles qu'on lui avoit enfoncées dans les mains & dans le col, sans qu'elle eût paru s'en appercevoir, & sans qu'il en fût sorti une seule goute de sang. On ajoûtoit, que tant de signes extraordinaires détruisoient tout soupçon de fourberie; & on concluoit, que, puisque ces effets prodigieux, & surtout l'intelligence des langues que Marthe n'avoit jamais apprises, surpassoient les forces de la nature, on ne pouvoit les attribuer qu'à l'Esprit malin, dont cette fille étoit possedée. Le même acte portoit, qu'outre tant de prodiges arrivés en présence des Médecins, le P. Foulon assûroit, que quoique Marthe fût retenuë par quatre hommes des plus robustes, elle s'étoit élevée en l'air, quatre pieds au-dessus de leurs têtes, & qu'elle étoit restée quelque tems en cet état, au grand étonnement de tout le monde.

Réponse de Marescot à cet écrit. Marescot ne laissa pas cet écrit sans réponse. (1) Il disoit dans sa réfutation, que si on avoit enfoncé des aiguilles à Marthe dans le col, sans qu'elle eût marqué aucun sentiment de douleur, cela ne s'étoit point passé en sa présence; que pour lui, il pouvoit assûrer, qu'ayant voulu faire la même épreuve en présence de ses collegues, elle y avoit paru si sensible, que le P. Seraphin s'étoit aussi-tôt écrié, qu'il n'y avoit plus que Marthe, & que l'Esprit s'étoit retiré; qu'au reste il n'étoit pas fort extraordinaire de voir des personnes paroître insensibles à ces sortes de piquures dans une partie charnuë; que pour s'en convaincre, il suffisoit de se rappeller l'exemple, non seulement de la plûpart des Charlatans, mais même des Pages & des Laquais, qui s'enfoncent ainsi des épingles dans les bras & dans les cuisses, sans que cependant on les croye possédés; que rien n'étoit autrefois

(1) *Marescot ne laissa pas cet écrit sans réponse*] Ou plutôt sous le nom de Marescot, le docte Medecin Simon Pietre, son gendre. G. Patin, dans ses Lettres à Charles Spon, Amst. 1718. Tom. I, pag. 49. LE DUCHAT.

fois plus commun parmi les Stoïciens; & que c'étoit en conſequence de cette épreuve, qu'ils tenoient que la douleur n'eſt que dans l'imagination; qu'on avoit vû pluſieurs perſonnes ſe faire battre de verges, juſqu'à expirer ſous les coups, ſans témoigner la moindre douleur; que cette inſenſibilité étoit paſſée en loi à Sparte, où les exemples en étoient très-communs; que le Parlement renvoyoit abſous tous les jours, des gens qui n'avoient été condamnés comme Sorciers, que ſur cette preuve; qu'en effet, ſi on vouloit approfondir les ſecrets de la nature, on connoîtroit clairement la vérité de ce que Galien avance contre la doctrine d'Ariſtote, que le ſentiment ne conſiſte point dans le changement qui arrive dans les organes, mais dans la connoiſſance que l'ame a de ce changement; qu'ainſi ceux qui ſont abſorbés dans une méditation profonde, ne voyent ſouvent pas les objets qui leur frappent les yeux, & n'entendent point ce qu'on dit en leur préſence, parce que les eſprits viſuels ſe trouvent alors arrêtés avec leur faculté motrice dans leur ſource même, & que l'ame appliquée ailleurs, ne tranſmet point le ſentiment ordinaire, ni aux yeux, ni aux oreilles; que c'eſt pour cette raiſon, que dans la chaleur du combat, ſouvent on ne ſent pas les balles qui ont penétré dans les parties charnuës; qu'ainſi on vit autrefois Archimede, tout occupé des figures qu'il traçoit ſur la pouſſiere, ignorer le péril qui le menaçoit, au milieu des ruines & du pillage de Syracuſe; qu'on n'étoit pas mieux fondé à apporter pour preuve de la poſſeſſion, que dans ces occaſions il n'étoit point ſorti de ſang de la piquure, puiſqu'on voyoit arriver tous les jours dans la ſaignée, que ſi on appréhendoit le coup, le ſang s'arrêtoit & ne couloit point; qu'il étoit ridicule d'ajoûter, que Marthe écumoit: « Qui jamais, diſoit-il, a vû ou entendu dire que les Eſprits malins » jettent de l'écume, qu'elle ſoit déliée, épaiſſe, blanche ou noire? On » les fait tout noirs, & c'eſt un proverbe de vieilles, aſſez commun, que » le Démon n'a point de blanc à l'œil.

Il ajoutoit, qu'à l'égard des mouvemens convulſifs qu'on avoit remarqués dans cette fille, ſans altération dans le pouls, dans la reſpiration, ni dans la couleur, il étoit certain que ceux dont les Médecins avoient été témoins, n'étoient point ſi violens, qu'ils ne les euſſent arrêtés facilement; que pour les autres, ils ne les avoient point vûs; qu'on leur avoit refuſé la porte, pour empêcher la vérité d'éclater; que quand même ces mouvemens, qu'on vouloit faire paſſer pour miraculeux, ſeroient vrais, les Sçavans convenoient, que les atrabilaires, les lunatiques, & ceux qui ſont attaqués de quelque maladie ſemblable, ont un ſang épais & groſſier, qui ne s'échauffe point aiſément; qu'outre cela on remarquoit en eux un pouls moins fréquent; qu'on en avoit vû pluſieurs courir nuit & jour, aboyans comme des chiens, ſans que le pouls, la reſpiration, ou la couleur en ſouffriſſent aucun changement; que l'habitude influoit beaucoup en tout cela; que depuis quinze mois on promenoit cette fille, comme une guenon, de ville en ville, à Angers, à Saumur, à Clery, à Orleans; que dans cet intervalle, elle s'étoit faite à ces mouvemens; qu'ainſi on ne devoit point s'étonner qu'ils fiſſent ſi peu d'impreſſion ſur elle; que tous les jours il arrivoit dans la nature des phénomènes ſurprenans, qui paſſoient la portée de l'eſprit hu-

 main,

HENRI IV. 1599. main, qu'on n'attribuoit point aux Démons, & qu'on ne regardoit que comme l'effet purement naturel d'une vertu secrete & inconnuë; qu'on voyoit ceux qui ont été mordus d'un chien enragé, aboyer comme des chiens, les loups-garoux hurler & se nourrir de chair humaine, parce que leur imagination blessée leur fait croire qu'ils sont véritablement métamorphosés en loups; qu'on pouvoit même retorquer contre les défenseurs de la prétenduë possession, les argumens qu'ils apportoient pour la prouver, & en conclure, que Marthe n'étoit point véritablement possedée; qu'en effet, selon le témoignage de S. Marc, ceux qui étoient tourmentes du Démon, après des mouvemens convulsifs & des agitations violentes, restoient dans un grand étourdissement & un abattement total, comme s'ils eussent eu tous les membres rompus; que Fernel, dans son Livre des Causes secretes, confirmoit le meme sentiment par une infinité d'exemples; qu'ainsi, puisque, de l'aveu des adversaires, Marthe n'éprouvoit aucun changement dans son pouls, sa respiration & sa couleur; puisqu'il ne lui restoit aucune lassitude dans les membres, il faloit en conclure qu'elle n'étoit point possedée.

Il avouoit ensuite, que le dernier article proposé par les Médecins qui n'etoient point de son avis, seroit plus fort, s'il étoit appuyé sur de bonnes preuves. Marthe, selon eux, avoit répondu à propos aux questions qu'on lui avoit faites en Grec & en Anglois; mais outre que ce fait n'étoit point prouvé, il prétendoit qu'il y avoit lieu de se défier de ce qu'on en disoit, & qu'il paroissoit qu'on avoit instruit cette fille à répondre à toutes ces questions, qui sans doute lui avoient été communiquées. Car si elle entend le Grec, disoit-il, pourquoi a-t-elle dit qu'elle n'entendoit point le Latin, langue si commune dans tout l'Occident? Pourquoi n'a-t-elle pas répondu ensuite, lorsqu'on lui a parlé Grec? Ne faut-il donc écouter que ceux qui, pour autoriser un mensonge si honteux, n'ont point de meilleur moyen de l'excuser que de dire, que lorsqu'elle n'entend point ces langues, c'est qu'il n'y a plus qu'elle, & que l'Esprit la quittée? D'autres disent encore, qu'elle s'est élevée plusieurs pieds au-dessus de ceux qui la tenoient, & qu'elle est ainsi restée quelque tems en l'air. „ Mais y a-t-il rien en tout „ cela qui ne soit conforme à la nature? Ne sçait-on pas qu'un corps qui „ se meut en droite ligne, se repose nécessairement, avant que de pren- „ dre une détermination contraire; qu'une balle poussée contre une mu- „ raille, se repose avant que de se reflechir; que l'artere, après sa dilatation „ reste en repos, avant que de se resserrer? „ Il faisoit encore observer, qu'on n'avoit vû ce prodige qu'après le dîner; que le matin, ceux qui soutenoient alors la thêse contraire, crioient à l'imposture; mais que le soir, les vapeurs qui se portent au cerveau, pouvoient produire le même effet qu'une taye dans l'œil, qui représente les objets hors de la place qu'ils occupent effectivement; qu'ainsi il pouvoit être arrivé, que quelques-uns eussent vû une double Marthe, l'une par terre, & l'autre en l'air; que si, comme quelques-uns le rapportoient, on avoit remarqué quelques palpitations dans cette fille, si on l'avoit vûë battre des flancs comme un cheval ésoufflé, parler du ventre, la bouche fermée & les lévres serrées, il ne faloit

faloit pas pour cela crier au miracle. „ Est-ce qu'on ne connoît pas, dit-il, les Engastromathes & les Sternomantes, dont parle Hypocrate? „ Mais à quel dessein, ajoûtent enfin les plus sensés d'entr'eux, auroit-elle „ bâti une si insigne fourberie? C'est sans doute pour vivre; c'est pour „ s'enrichir sans peine & sans travail, aux dépens des ignorans qu'elle abuse par ces prestiges. Qui sçait même si ce n'est pas dans la vûë de „ soulever le peuple, & de faire naître dans la capitale, dont l'exemple „ passeroit bientôt dans les Provinces, une révolte générale contre le „ Roi?

Division que cause cette dispute.

Il est incroyable combien cette dispute échauffa les esprits; quelle division elle causa dans Paris; ensorte qu'il étoit à craindre qu'elle n'y excitât peut-être un soulevement général. En effet, les gens sages regardoient le zèle & la vivacité que quelques-uns témoignoient dans cette affaire, comme l'effet d'un dessein formé pour anéantir l'Edit que le Roi venoit de donner, & rendre à cette occasion ce Prince odieux dans l'esprit du peuple. Des personnes zélées pour son service lui en donnerent avis. Henri étoit alors à Fontainebleau. Il appréhenda que les questions vagues & curieuses qu'on pouvoit faire dans ces cérémonies, ne réveillassent un feu mal éteint, & ne rejettassent le Royaume dans une nouvelle guerre civile. Ainsi il manda au Parlement de prendre connoissance de cette affaire, & d'arrêter de bonne-heure ces assemblées qui approchoient fort de la sédition. En consequence, le Parlement ordonna, que Marthe seroit remise entre les mains du Magistrat, pour la faire examiner en présence des Médecins & des personnes les plus habiles, & qu'il en feroit son rapport à la Cour dans un mois. On chargea de ce soin Lugoli, Lieutenant criminel, & Villemonte, Procureur du Roi au Châtelet, qui la tinrent enfermée pendant quarante jours.

Déclamations insolentes de quelques Prédicateurs.

Au bout de ce tems-là, Nicolas de la Riviere, premier Médecin du Roi, André du Laurent, aussi premier Médecin de la Reine, Pierre Lafilé, Doyen de la faculté de Médecine, Albert le Fevre, Marescot, Ellain, Haultin, Lusson, Piette, Renard, Herouard, Cousinot, d'Amboise, Paulmier, Marcés, tous Docteurs de la même faculté, après l'avoir bien examinée, declarerent par écrit, qu'ils n'avoient rien remarqué que de très-naturel dans cette fille. Aussi communia-t-elle tranquillement aux Fêtes de Pâques; & depuis qu'on l'eut changée de prison, on vit cesser peu-à-peu ces agitations violentes, qui d'abord avoient fait tant de bruit. Mais on ne fit pas cesser par-là les murmures du peuple, qui avoit déja pris feu à cette occasion, ni les discours insolens des Prédicateurs, qui se déchaînoient dans les chaires, & crioient hautement, que cette entreprise des Magistrats étoit contraire à la liberté ecclésiastique; qu'on n'agissoit ainsi que pour plaire aux nouveaux Reformés, & à leur sollicitation; que pour ne pas se voir confondus par ce moyen, que Dieu fournissoit à son Eglise de manifester sa gloire, ils mettoient tout en œuvre pour porter les Catholiques à fermer eux-mêmes les yeux à la lumiere de la vérité, en niant avec opiniâtreté les miracles les plus évidens, & pour arrêter la victoire que la vraye Eglise

HENRI IV. 1599. Eglise de J. C. étoit prête de remporter sur l'ennemi de Dieu & du genre humain; que ces faux Docteurs ne voyoient qu'avec peine l'Eglise de Dieu se signaler par ces prodiges, que la divine parole, prêchée par la bouche de ses Ministres, opéroit chaque jour, tandis que leur Synagogue n'en pouvoit produire aucun, & qu'ils souffroient impatiemment de se voir ainsi convaincus de schisme & d'héréfie.

Le Parlement réprime leur hardiesse. Tels étoient les discours furieux d'André Duval, Docteur de Sorbonne, homme sçavant d'ailleurs, & du P. Archange Dupuys, Capucin. Comme ces déclamations paroissoient intéresser l'honneur du Roi & du Parlement, Duval fut cité à la Cour. Convaincu, partie par son aveu, partie par les informations faites contre lui par le Procureur général, la Cour, après l'avoir réprimandé & admoneté par la bouche du premier Président, le renvoya, avec ordre d'être plus circonspect à l'avenir, & de ne parler jamais en chaire qu'avec respect du Roi & des Magistrats.

On traita le P. Archange avec d'autant plus de rigueur, qu'on eut plus de peine à le faire obéïr. On l'avoit mandé, mais il ne comparut point, & refusa même de répondre aux Commissaires nommés par la Cour. Outre cela, un certain P. Alfonse, du même Ordre, avoit eu la hardiesse de parler insolemment à l'Huissier du Parlement, & ne lui avoit donné pour toute réponse, qu'un écrit signé du P. Brulart, Provincial, & du P. Benoît, Anglois, Définiteur, par lequel ils declaroient, qu'il leur étoit défendu par la Bulle *In Cœna Domini* de comparoître devant aucun Juge Royal. Sur cette réponse, le Parlement décreta d'ajournement personnel, tant les PP. Archange & Alfonse, que les PP. Brulart & Benoît. Alors ils furent obligés de comparoître, & après les avoir admonetés & févèrement reprimandés, la Cour défendit par son Arrêt au P. Archange, de prêcher de six mois. Elle ne s'en tint pas-là; comme elle avoit défendu quelques années auparavant, sous des peines très-griéves, la publication de la Bulle *In Cœnâ*, &c. elle fit brûler, en présence des PP. Brulart & Benoît, la declaration qu'ils avoient signée; & ordonna que son Arrêt seroit lû dans le couvent des Capucins, en présence de tous les Peres assemblés en Chapitre. Elle commit à cet effet Guillaume Bernard & Jean du Viviers, Conseillers, assistés du Procureur général.

Arrêt du Parlement par rapport à Marthe Brossier. Cet Arrêt fut donné & exécuté le 6. de Mai de cette année. On arrêta par ce moyen la hardiesse des Prédicateurs; mais ce remede ne fut pas assez efficace pour appaiser les plaintes & les bruits qui se répandoient sourdement parmi le peuple, sans qu'on en connût la source. Enfin le 24. du même mois, ouïs pour la seconde fois Lugoli & Villemonte, vû les actes capitulaires d'Orleans & de Clery, & ensemble les conclusions du Procureur général, la Cour ordonna, que Marthe, Silvine & Marie, ses sœurs, aussi-bien que Brossier leur pere, seroient reconduits à Romorantin, lieu de leur demeure, par Nicolas Rapin, Lieutenant criminel de Robe-courte en la Prevôté de Paris: Que Marthe seroit remise à la garde de son pere, avec défenses de la laisser sortir de la ville, sans permission expresse de Paul Gallus, Juge Châtelain du lieu, à peine de punition corporelle; ordre à ce Juge de veiller

veiller sur la conduite de Marthe, d'en dresser ses procès verbaux, & d'en certifier la Cour de Parlement de quinze jours en quinze jours. HENRI IV.

Le départ de Marthe rendit un peu le calme à Paris; mais cette affaire eut encore une autre suite fâcheuse. Quelques mois après, Alexandre de la Rochefoucault, de la famille des Comtes de Randan, connu sous le nom de l'Abbé de Saint-Martin, passant par Romorantin, à son retour de Poitiers, où il étoit allé voir sa sœur, emmena avec lui, de concert, dit-on, avec l'Evêque de Clermont son frere, Brossier, Marthe & Silvine ses filles, qu'il conduisit d'abord en Auvergne, & ensuite à Avignon. Le Parlement en ayant été informé par Gallus, rendit contre Saint-Martin deux Arrêts d'ajournement personnel; & comme il n'obéïssoit point, il fut condamné par contumace, & ses biens, avec les revenus de l'Evêque son frere, mis en sequestre. 1599. L'Abbé de S. Martin emmene cette fille à Avignon, & puis à Rome.

Le Roi fut piqué d'un outrage qui intéressoit également son autorité & celle de son Parlement. Comme il étoit instruit que le dessein de Saint-Martin étoit de se rendre à Rome, il écrivit aussi-tôt à Sillery, son Ambassadeur en cette Cour, & au Cardinal d'Ossat, de prevenir le Pape, & de l'informer de toutes les circonstances de cette affaire, avant que Saint-Martin fût arrivé avec sa troupe, & eût commencé de jouer à Rome la scene qu'il avoit préparée à Avignon. Ces ordres furent exécutés sur le champ. Outre cela, d'Ossat ayant appris que Saint-Martin comptoit particulierement sur l'appui des Jésuites, fit une démarche que sa prudence lui suggéra. Il eut une conférence secrete avec le Pere Jaques Sirmond, homme sçavant, & un des plus habiles d'entre eux, Secretaire d'Aquaviva Général de la Societé. Il lui communiqua les ordres qu'il avoit reçûs du Roi, & lui dit: Qu'il étoit chargé de se plaindre à S. S. de ce qu'un de ses sujets, de son autorité privée, malgré l'Arrêt du Parlement, & sans sa permission, avoit emmené hors du Royaume, une fille qui étoit aussi sa sujette: Que ce Prince étoit justement irrité de cette action, comme d'une insulte faite à son Parlement, & même à sa personne; & que le Roi étant bien instruit, que Saint-Martin & l'Evêque de Clermont avoient été élevés à l'école des Jésuites, il étoit à craindre, que la conduite imprudente de ces deux freres ne mît un obstacle au rétablissement de leur Societé en France; ce qu'ils avoient lieu d'espérer de la bonté de ce Prince, malgré l'Arret que le Parlement avoit rendu contre eux. Lettre du Roi à ses Ambassadeurs. Conférence du Cardinal d'Ossat avec le P. Sirmond, Jésuite, à ce sujet.

Le Cardinal, voyant le P. Sirmond étonné, après quelques excuses & quelques complimens que lui fit ce Pere, poursuivit son discours. Il lui dit, qu'il lui avoit communiqué ses ordres, & lui avoit donné cet avis en ami; mais qu'il vouloit lui parler désormais comme à un Jésuite Théologien, Canoniste, & versé dans la connoissance de la discipline Ecclésiastique & Civile: Qu'il le prioit, avant toutes choses, de lui dire, s'il y avoit aucun principe de Théologie, de Droit, ou quelqu'autre autorité que ce fût, qui pût justifier l'entreprise de Saint-Martin: Qu'il y avoit sans doute de la présomption à se croire plus éclairé que tout un Parlement, sur-tout comme celui de Paris: Qu'on ne revenoit point sur une affaire déja jugée: Que le Parlement avoit sagement ordonné, que Marthe seroit reconduite dans son

HENRI IV. 1599. païs, & remise à la garde de son pere : Qu'en effet, après avoir eu recours aux remedes spirituels que l'Eglise employe pour guérir ceux qu'on croit possedés, on ne doit point les abandonner, ni les exposer à la misere & aux dangers qu'ils pourroient courir : Qu'à plus forte raison, on est obligé de ne point autoriser les mauvais desseins de ceux qui abuseroient du malheureux état de ces sortes de personnes, & des artifices du Démon, pour décrier les plus gens de bien, & troubler le repos public : Que par une grace inespérée du Seigneur, par la valeur & la clemence du Roi, la France étoit paisible, & voyoit la tranquillité rétablie dans toutes ses Provinces; mais que ce Prince, qui avoit eu la bonté d'oublier si facilement le passé, ne souffriroit point dans la suite qu'on abusât de sa clémence, & qu'on donnât la moindre atteinte à son autorité : Qu'il ne vouloit point se laisser braver, comme avoit fait son prédecesseur, dont la patience excessive avoit exposé l'Etat, & avec lui la Religion même, à une ruine totale; sans qu'il parût aucune ressource aux maux auxquels on étoit exposé.

Il ajouta, qu'on ne procuroit point l'avancement de la Religion Catholique, en aigrissant l'esprit des Princes & des Magistrats : Que le meilleur moyen d'y réüssir, étoit de gagner les Puissances, & ceux qui les représentent, par l'obéïssance, la soûmission & la douceur : Qu'il sçavoit que le Pape ne craignoit rien tant, que de se commettre avec les Parlemens de France, & avec le Roi même, pour une affaire dont le succès étoit peu important & si incertain, sur laquelle même les Médecins se trouvoient si partagés : Que la mélancolie & les effets causés par la possession des Esprits malins ont tant de ressemblance, qu'il est aisé de tomber à cet égard dans une méprise dangereuse : Que les personnes crédules s'y trompent facilement; & que les Exorcistes eux-mêmes sont assez souvent trompés par les atrabilaires, les lunatiques, & ceux qui ont des maladies de cette espece, qui se disent possedés, quoiqu'ils ayent plus besoin du secours des Médecins, que de celui des Ministres de l'Eglise.

Il lui dit encore, qu'il ne faloit point se piquer mal-à-propos d'être plus sage que les autres, ni s'en faire accroire, jusqu'à mépriser l'autorité du Roi & des Magistrats, pour exciter des troubles par un zèle trop bouillant & mal entendu : Que S. S. & toute la Cour Romaine avoient reconnu, par une funeste expérience, combien ces prétendus zélés & indiscrets sont dangereux, & quels malheurs ils sont capables de causer à l'Eglise, en irritant les Souverains & les Magistrats par leurs entreprises téméraires : Que la France s'en souviendroit plus d'un siécle : Qu'ainsi le Pape n'aimoit point qu'on en renouvellât la mémoire, & que le Roi, les Princes, la Noblesse, les Parlemens, ceux même du Clergé qui étoient revenus de leur aveuglement, ne souffriroient point qu'on les séduisît, ni qu'on les jouât davantage sous un tel prétexte.

Le Pere Sirmond, n'ayant rien à opposer à ces raisons, se chargea d'avertir Saint-Martin, qui étoit déja à Rome, de s'excuser auprès de S. M. & de l'empêcher de faire aucune démarche qui pût commettre le Pape avec le Roi & ses Parlemens. Il s'engagea cependant, au nom de ses confreres, de ne rien faire qui pût altérer la bonne volonté du Roi, dont ils attendoient

doient une si grande grace. Du reste il représenta, qu'à la vérité l'Abbé de Saint-Martin & l'Evêque son frere, avoient rendu de si grands services à la Societé, qu'elle ne pouvoit en honneur se dispenser de les servir dans leurs affaires particulieres, dès que l'Etat n'y seroit point intéressé; mais que d'ailleurs c'étoient des gens fort entêtés, qui se gouvernoient par eux-mêmes, sans prendre conseil de leurs amis.

Conduite du Pape & des Jésuites dans cette affaire.

Le Pape d'un autre côté, instruit par d'Ossat de tout ce qui s'étoit passé, loua la sagesse & l'équité du Parlement. Au surplus, il témoigna, qu'il étoit mortifié de n'avoir point été informé plutôt, lorsque Saint-Martin étoit encore à Avignon: Qu'il lui auroit fait ordonner sur le champ de ne pas passer outre, & d'obéïr au Roi; mais que cela n'étoit plus possible, puisque cet homme étoit déja arrivé, & qu'il ne convenoit pas de le contraindre à retourner sur le champ en France. Ensuite il demanda au Cardinal, quel remede il croyoit qu'on pût apporter à ce mal; & d'Ossat lui répondit avec beaucoup de sagesse, que le mieux que pût faire S. S. étoit, de ne point se laisser prévenir au préjudice du Roi & du Parlement; de s'informer pleinement de cette affaire; & cependant de ne faire aucune démarche, & de ne rien dire qui pût les offenser, ou enhardir ceux qui, par un orgueil indiscret, osoient tout entreprendre contre le Roi & au préjudice du repos public. Le Pape lui promit de ne rien faire que par son conseil. Saint-Martin se voyant donc abandonné des Jésuites, qui songeoient plus à leur rappel qu'à leur ami, sçachant aussi que le Pape & le Cardinal Aldobrandin avoient été prévenus par le Cardinal d'Ossat, abandonna tous ses projets. Il eut recours aux prieres; fit d'abord ses excuses au Cardinal d'Ossat, & écrivit au Roi, pour le supplier de lui pardonner, ainsi qu'à son frere, une faute qu'ils n'avoient commise que par imprudence, & par l'idée qu'ils s'étoient formée que cette affaire intéressoit la Religion.

Fin de cette scene.

Ainsi se termina la scene de Marthe la démoniaque. Saint-Martin, trompé dans ses espérances, mourut peu de tems après de chagrin, de se voir devenu l'objet du mépris & de la raillerie de la Cour de Rome. Marthe & son pere furent réduits à vivre miserablement des aumônes qu'on leur faisoit dans les hôpitaux. Le Roi lut avec plaisir les lettres du Cardinal d'Ossat, qui entroit dans un grand détail sur cette affaire. Il en ordonna même la lecture au Parlement, & voulut qu'elles fussent renduës publiques, pour faire connoître quel avoit été là-dessus le sentiment du Pape & de toute sa Cour; & pour effacer les mauvaises impressions, qu'à cette occasion les factieux avoient données au peuple à son sujet, nous joindrons à l'histoire de cette prétenduë possedée, le récit de quelques effets naturels qui ne sont pas moins merveilleux.

Histoire d'un homme cornu.

Cette année, Beaumanoir de Lavardin, Maréchal de France & Gouverneur du Maine, présenta au Roi un homme cornu. Il se nommoit Trovilu, & étoit né dans les montagnes de cette Province. Le Maréchal de Lavardin, chassant de ce côté-là, arriva par hazard dans un de ces endroits où se fait le charbon. Au bruit des chasseurs, les ouvriers avoient pris la fuite; & le Maréchal, les prenant pour des voleurs, les poursuivit jusqu'à

Henri IV. 1599. ce qu'il les eût tous arrêtés. Trovilu étoit de ce nombre. Il ne s'étoit point découvert devant le Gouverneur, comme ses compagnons, afin de cacher sa difformité. Enfin, un des domestiques du Maréchal lui ôta son bonnet, & tout le monde vit avec surprise une corne qu'il portoit au front.

Ce prodige parut digne de la curiosité du Roi. Trovilu fut présenté à ce Prince; après quoi il fut donné à Paris en spectacle à tout le monde. Il m'a dit à moi-meme, comme à plusieurs autres qui l'ont vû: Qu'en naissant il n'avoit apporté aucune apparence de corne: Que vers l'âge de sept ans, son front avoit commencé à devenir rude & raboteux: Que depuis ce tems là, jusqu'à l'âge de trente cinq ans qu'il avoit quand on l'arrêta, cette corne s'étoit augmentée de plus en plus, sa courbure n'étant d'abord que fort peu sensible: Qu'il avoit quitté alors le village de S. Fray, lieu de sa naissance, & s'étoit caché dans les bois, évitant sur-tout d'ôter jamais son chapeau, de crainte que si on venoit à découvrir son malheur, on ne le prît pour un monstre; & qu'on ne lui fît quitter son travail pour le donner en spectacle, comme il étoit arrivé en effet.

Excepté cette corne, il avoit l'esprit & le corps semblables à ceux de tous les autres hommes. Du reste, sa corne étoit singuliere & monstrueuse, aussi dure & aussi épaisse que celle d'un mouton, ou d'une chevre. Elle étoit cannelée, non point en lignes spirales, mais en lignes droites. Sa couleur étoit blonde, comme celle de sa barbe & de ses cheveux. Car quoique le devant de sa tête fût chauve, le derriere étoit garni de cheveux à l'ordinaire; & il avoit au menton & au-dessus des levres, quelques touffes de poil, qui lui tenoient lieu de barbe; ensorte qu'il ressembloit aux Satyres, tels qu'on les représente ordinairement. A l'égard du devant de la tête, la matière destinée à y faire naître des cheveux, s'étoit employée à nourrir cette corne.

Elle étoit placée au côté droit du front, & ne poussoit point en devant, comme celle des moutons; mais s'étendoit en se recourbant vers le côté gauche. Ainsi la pointe retomboit sur le crâne, qu'elle auroit percé sans doute d'une manière dangereuse & mortelle, si on ne l'eût coupée de tems en tems. Le pauvre homme nous assûroit, qu'il ressentoit alors de terribles & de continuelles douleurs; ce qui arrivoit même lorsque les spectateurs vouloient la toucher. Il ne voyoit qu'avec peine, que des charlatans profitassent de son malheur & de sa difformité, pour le promener ainsi par tout Paris. Aussi ne put-il souffrir plus long-tems un tel affront, & sa férocité naturelle lui en fit concevoir un tel chagrin & un si grand dépit, qu'il en mourut bientôt après.

Histoire de quelques filles qui ne prenoient aucune nourriture.

Il parut dans le même tems un autre prodige fort singulier; ce fut une fille de dix ans, qui ne prenoit aucune nourriture. Ce même siécle en avoit cependant déja produit quelques autres exemples. On cite une Marguerite de Spire, qui, cinquante neuf ans auparavant, à l'âge de douze ans, en vécut deux entiers sans boire ni manger. Simon Portio, Napolitain, un des plus habiles Philosophes de son siécle, ayant été consulté au sujet de cette fille, composa à cette occasion un ouvrage qu'il dédia à Paul III., où il dit:

dit : Que les femmes étant d'un tempérament plus froid, & remplies d'humeurs plus grossieres que les hommes, il jugeoit que cette Allemande étoit pleine de pituite, non seulement par le naturel de son sexe, mais encore par son tempérament : Que cette quantité d'humeurs cruës, & le défaut de chaleur, l'avoient fait tomber dans un spasme & une contraction universelle; ensorte que le ventricule, se trouvant privé de sentiment, ne demandoit plus de nourriture, & n'étoit point excité à l'appétit : Qu'en effet les Médecins définissent l'appetit, un sentiment douloureux, causé par l'envie de prendre de la nourriture : Que le ventricule étant donc insensible, n'aspiroit plus après les alimens: Que la pituite dont il étoit humecté, l'empêchoit de même de ressentir la soif; & que la nature, qui se nourrissoit de ces humeurs, remplaçoit ainsi ce qu'elle perdoit d'ailleurs: Qu'il n'en vouloit point d'autre preuve que ce qui arrivoit à cette fille, qui, lorsqu'on l'avoit forcée à prendre quelque nourriture, l'avoit renduë, mêlée d'une humeur gluante & chargée de pituite: Qu'elle vivoit cependant, parce que sa chaleur naturelle étoit très-modérée, & suffisante pour la soutenir; & que faisant peu de dissipation, elle n'avoit de même besoin que de peu d'alimens: Mais qu'il croyoit qu'elle ne vivroit pas long-tems, si elle continuoit à ne rien prendre.

HENRI IV. 1599.

De Marguerite de Spire.

Nous en avons aussi une relation de Gerard Boucolden, Médecin de Ferdinand Roi des Romains. Langio de Lowenberg, Médecin célébre, qui exerça cette profession à la Cour de cinq Electeurs Palatins, prétend au contraire dans ses lettres : Que cette perte entiere d'appétit arrive, lorsque les nerfs qui sont à l'orifice de l'estomac venant à se relâcher, il ne se fait plus de suction; ce qui étoit arrivé à cette fille, à la suite d'une paralysie qui lui étoit tombée sur les bras & sur les cuisses : Qu'au reste, pendant cette longue abstinence, plusieurs choses suppléent au defaut de la nourriture & de la boisson, & font le meme effet; tels sont, à son avis, l'air & les odeurs, qui sont purement extérieurs, outre que le corps fournit par lui-même la graisse, la pituite, & les humeurs qui descendent du cerveau; ce qu'il prouve fort au long.

On rapporte la même chose d'une autre fille, nommée Catherine Binder, née en 1585. dans les états de Jean-Casimir Prince Palatin. On dit que depuis l'âge de vingt ans, elle fut sept années entieres sans prendre aucune nourriture. Elle avoit même déja perdu, cinq ans auparavant, l'usage des viandes chaudes, & ne mangeoit plus rien que de froid.

De Catherine Binder.

Guillaume Fabritius, Chirurgien de (1) Payerne en Suisse, dans le païs de Wiffisbourg, écrit de même, que dix ans après, on mena à Cologne une fille d'environ quatorze ans, née dans le Duché de Juliers, qui, au rapport de ses parens, n'avoit pris aucune nourriture depuis trois ans. Elle avoit, dit-il, l'air triste & mélancolique, assez d'embonpoint, excepté que son estomac étoit collé à l'épine du dos. Le foye & les autres parties intérieures paroissoient durs & squirreux. Pendant tout le tems de sa maladie elle n'a-

D'une fille des Etats de Juliers.

(1) En Allemand, *Petterlinghen*.

HENRI IV. 1599. n'avoit rendu aucuns excrémens; & son dégoût pour toute sorte de nourriture étoit si grand, que quelqu'un lui ayant mis dans la bouche un morceau de sucre, elle tomba aussi-tôt en sincope. Cependant elle avoit encore assez de chaleur naturelle, marchoit, jouoit avec ses compagnes, dansoit, & faisoit tout ce que font d'autres enfans, sans aucune difficulté de respirer, de parler, ni de crier.

Laurent Joubert, de Valence, Philosophe & Médecin très-estimé parmi nous, a composé sur cette matière un grand ouvrage, où il montre par plusieurs raisons & beaucoup d'exemples, que quelques personnes peuvent vivre sans boire ni manger, non seulement plusieurs jours, mais même plusieurs années. C'est-ce qu'il confirme encore dans ses Paradoxes, sur les témoignages & l'autorité de Galien & d'Avicenne.

De la fille de Balane, maréchal à Confolant.

Celle dont il s'agit ici, étoit fille de Balane, maréchal d'un petit village nommé Confolant, situé au confluent de la Vienne & de la Goëre, sur les frontieres du Poitou & du Limousin. A l'âge de douze ans ou environ, elle fut attaquée le 16. de Février d'une fiévre continuë. Entre autres simptomes de cette maladie, elle eut un vomissement violent, qui ne cessa de la tourmenter pendant vingt jours. Enfin la fiévre commençant à diminuer, elle devint muette, & fut vingt quatre jours sans parler; après quoi elle recouvra la parole. Mais ces accidens furent suivis d'un délire, accompagné d'un engourdissement & d'une privation de sentiment dans toutes les parties du corps au-dessous de la tête. L'ésophage perdit absolument son mouvement naturel & attractif, & ne put depuis prendre aucune nourriture. Six mois après, les autres membres s'affermirent, & reprirent leur mouvement ordinaire, excepté une cuisse, dont elle boitoit un peu. Mais il lui resta une impuissance absoluë d'avaler, qui lui causoit un extrême dégoût pour toute espece de nourriture. Ensuite de cette abstinence, l'abdomen commença à s'abattre, & se flétrit enfin si sensiblement, que depuis les côtes inférieures jusqu'au pubis, il ne restoit plus aucun vestige de l'ancien conduit; on en remarquoit seulement encore les pointes, soutenuës par le cartilage qui se trouve à la partie antérieure du ventre, & forme une espece de séveronde, pour rejetter les eaux en avant. Depuis ce cartilage & les épiphyses des fausses côtes, la peau souffroit une tension & un déchirement très-vif, dont cette fille se plaignoit beaucoup, d'autant que les muscles, les intestins, les entrailles & les autres parties du ventre, étoient tellement diminués & retrécis par cette inaction, qu'il n'en restoit pas plus de marque que si on les eût arrachés. On n'en découvroit plus que les fibres; toute la substance charnuë qui en remplit les vuides, étoit dépérie. Les autres parties n'étoient pas en si mauvais état dans cette fille. Elle avoit la poitrine assez large, le sein assez plein, le levres vermeilles, les bras & les cuisses assez potelés, le visage rondelet, mais basané, la langue très-courte, & cependant la parole libre & aisée; des cheveux très-longs, qui malgré cela croissoient tous les jours, aussi-bien que ses ongles. Elle ne rendoit aucune sorte d'excrémens; elle n'avoit point l'incommodité naturelle à son sexe, ni de crasse à la tête; ce qui, dans les organes des sens comme sur la peau, est la marque d'une conformation parfaite. Elle jetto

toit peu de salive, mais quelques larmes ; du reste elle ne rendoit aucune humeur, ni par le nez, ni par les oreilles ; elle ne suoit jamais ; sa peau étoit presque par-tout froide & séche, excepté sous les aisselles & proche du cœur, sans qu'aucun mouvement pût l'échauffer ; car elle ne laissoit pas de faire tous les ouvrages ordinaires de la maison ; tenoit la quenouille, filoit, balayoit, alloit au marché. Il y avoit trois ans qu'elle étoit dans cet état, lorsqu'elle fut visitée par un Médecin de Poitiers, nommé François Citoys, qui remarqua avec soin tout ce que je viens de rapporter. Il composa à cette occasion un ouvrage, où il prouve que, quoique ces accidens soient rares, ils peuvent cependant être très-naturels, surtout dans les femmes, qui ont plus de pituite, & qui étant naturellement d'un tempérament plus chaud, n'ont pas besoin de tant de nourriture. Dans ce même ouvrage il défendoit le sentiment de Joubert contre Harvet d'Orleans, qui prétendoit, que de semblables effets passent les forces de la nature, & ne peuvent jamais arriver que par miracle ou par l'artifice du Démon, comme le soutient aussi le Jésuite Delrio.

HENRI IV. 1599.

Harvet ajoûtoit, que cette fille mourroit bientôt, si peut-être elle n'étoit déja morte ; en quoi il me semble qu'il s'avançoit un peu trop. Pour moi, j'approuverois plus volontiers Simon Porti, qui prophétisant de même la mort prochaine de cette Allemande dont j'ai parlé, ajoûta cette restriction : *Si elle continuë à ne point prendre de nourriture.* En effet, si dans la suite ces sortes de personnes s'accoûtument à prendre quelques alimens, il est hors de doute qu'elles reprendront consequemment leurs premières forces, & pourront vivre assez long-tems. C'est-ce que Citoys prouvoit par l'exemple d'une autre fille dont il est parlé dans notre Histoire.

D'une fille du diocèse de Toul.

Elle étoit de Commercy dans le diocèse de Toul, & vivoit sous le regne de l'Empereur Lothaire. Elle demeura depuis 822. jusqu'en 825. sans prendre aucune nourriture. Ensuite ayant recommencé à boire & à manger comme les autres, les forces lui revinrent insensiblement ; ce qui arriva aussi à celle dont nous parlons par le moyen que nous allons rapporter.

Le bruit de cette merveille s'étant répandu dans le Royaume, quelques Médecins, curieux d'approfondir la vérité du fait, firent venir cette fille, en vertu d'un ordre qu'ils disoient avoir obtenu du Roi, dans un château voisin où elle alloit ordinairement. Ils l'y retinrent trois jours, pendant lesquels ils l'observerent très-soigneusement. Cependant ils donnoient lieu de croire que leur intention étoit de l'emmener plus loin, lorsque cette fille, qui avoit préssenti leur dessein, se mit à pleurer, & dit qu'elle vouloit retourner chez elle, appellant souvent sa mere à son secours. On l'y conduisit en effet ; mais comme les Médecins ne la quittoient non plus que l'ombre fait le corps, ennuyée de cette compagnie importune, elle songea à s'en délivrer, & à éluder leurs desseins. De l'avis de ses parens, elle se fit préparer un bouillon, dont elle avala d'abord quelques gorgées. Cette chaleur douce suffit pour dilater l'ancien conduit de la nourriture. Il s'ouvrit insensiblement ; & l'estomac reprenant ses premières fonctions, reçut avec plaisir ce léger aliment. L'appétit revint ensuite ; elle s'accoûtuma peu-

HENRI IV. 1599. peu-à-peu à des nourritures plus solides; elle ne trouva pas moins de plaisir qu'autrefois dans l'usage du boire & du manger. Bientôt après, son visage reprit de l'embonpoint, de la vivacité & de l'agrément. Citoys composa à ce sujet un second ouvrage, où il rappella la première dispute qu'il avoit euë contre Harvet à cette occasion, & appuya encore son sentiment par de nouveaux raisonnemens.

D'Apollonie, du Canton de Berne.

Deux ans auparavant, il avoit paru dans le Canton de Berne une autre fille qui n'y avoit pas moins causé de surprise. Elle s'appelloit Apollonie, & étoit née dans un païs fort marécageux, & par conséquent mal-sain, situé entre les lacs d'Yverdun, de Morat & de Biel. A l'age de dix huit ans, elle avoit déja passé une année entiere sans prendre aucune nourriture. Le Sénat en ayant été informé, nomma Paul Lentulus, Médecin de la République, & Daniel Episcopius, son premier Chirurgien, pour s'assûrer de la vérité de ce prodige. Ils se rendirent en effet le 30. de Janvier de l'année 1600. au lieu de sa demeure, & trouverent dans une étuve, sur un lit de plume, une jeune fille d'une taille médiocre, le teint basané, couchée sur le dos, & paroissant comme immobile. Elle pouvoit cependant porter ses bras sur sa poitrine & les retirer. A l'égard des cuisses & des jambes, elle avoit plus de peine à les remuer. Son extreme foiblesse, suite naturelle de ce qu'elle ne prenoit point de nourriture, ne lui permettoit pas de porter les mains à sa tête pour se peigner, & pour empecher que la vermine ne s'y mît; on avoit eu l'attention pendant sa maladie, de lui couper une fois les cheveux, qui ne laisserent pas de repousser. Au reste, elle avoit les joües assez rouges, les levres vermeilles, la langue molle, & d'une couleur & d'une chaleur moderée. Enfin son nez n'étoit ni trop sec, ni trop humide. Elle disoit qu'elle dormoit de tems en tems; mais comme son sommeil étoit fort léger, elle se réveilloit aisément. Alors elle se plaignoit, & ressentoit de grandes foiblesses. La respiration étoit libre; mais on remarqua qu'elle tiroit beaucoup plus d'air qu'elle n'en rendoit, ce qui montre clairement, que l'air lui tenoit en quelque sorte lieu de nourriture. Sa voix étoit foible, & semblable à celle d'une personne mourante, au reste nette, aisée, & point désagréable. Elle prononçoit bien; ses discours étoient suivis, & sa mémoire exacte. Elle répondoit à propos, & avec assez de jugement, pour une fille de son âge, à tout ce qu'on lui demandoit. Du reste, l'odorat, le tact, & le mouvement étoient absolument émoussés. Elle ne rendoit aucune sorte d'excrémens; les muscles du visage étoient charnus, sans être enflés ni bouffis, ce qui se remarquoit aussi dans toutes les autres parties du corps. Ses membres étoient bien proportionnés, & on n'appercevoit en elle aucune apparence de maigreur, que vers la poitrine, où les côtes poussoient en dehors; & ne laissoient aucunes traces de la poitrine, non plus que de l'abdomen. Le nombril même étoit en quelque sorte collé aux vertebres. De tems en tems elle sentoit, disoit-elle, à la poitrine, des douleurs aussi violentes, que si on la lui eût ouverte avec un couteau. Au reste, elle n'avoit ni galle, ni pustules; sa peau n'étoit ni séche, ni ridée; mais polie & fort douce. On ne sentoit aucune humeur autour des hypocondres, de la ratte, du foye

foye & de l'estomac, on n'y remarquoit aucun squirre. Elle avoit la nourriture en horreur plus que la mort; cependant elle auroit, disoit-elle, donné sa vie avec plaisir, pour pouvoir manger. Elle vécut deux ans dans cet état douloureux, & vivoit encore lorsque Lentulus en donna la rélation.

HENRI IV. 1599.

Passons de ces exemples d'une abstinence si prodigieuse, à une maladie nouvelle qui se fit sentir en Pologne cette année. Elle commença d'abord entre la Hongrie & Pokuce, Province de Pologne, qui n'en est séparée que par un grand nombre de fleuves qui tombent des montagnes. Elle commençoit par un bouton ou deux qui sortoient à la tête, & poussoient une touffe de cheveux, qui se mêloient & s'embarassoient avec les autres. Ce mal ne causoit d'abord aucune douleur, mais lorsqu'il fut devenu universel dans toute la Pologne, il devint aussi plus violent. Il brisoit les os, relâchoit les jointures, attaquoit les vertèbres, disloquoit tous les membres, & y causoit une telle contraction, que l'on en devenoit à la fin bossu. Ensuite il produisoit des poux, & remplissoit la tête de cette affreuse vermine en si grande quantité, qu'il n'étoit pas possible de s'en délivrer. Si on faisoit raser ces boutons qui sembloient être la source du mal, le venin rentroit au-dedans, & causoit des douleurs violentes à la tête, aux pieds, aux mains & à toutes les jointures. Il faisoit perdre la vûë, ou causoit des fluxions mortelles. Les remedes connus ne servoient qu'à irriter le mal, qui attaquoit sur-tout les femmes, & en particulier celles qui n'avoient point regulierement l'incommodité naturelle à leur sexe. A l'égard des hommes, ceux qui avoient eu le mal de Naples, leurs enfans, & ceux qui avoient usé contre la teigne de médicamens répercussifs, étoient les plus sujets à cette maladie. Ceux qui en rechercherent les causes & la nature, trouvoient qu'elle avoit beaucoup de rapport avec ces vapeurs fuligineuses, qui forment les cheveux; qu'elle tenoit de la teigne & du mal de Naples, par la douleur qu'elle causoit dans les os; de la maladie pédiculaire, par la vermine qu'elle produisoit; de la goutte, en ce qu'elle attaquoit les jointures; & du spasme, par la contraction des nerfs qui en étoit la suite.

Maladie nouvelle en Pologne.

Ce fut en ces termes que Laurent Starnigel, Recteur de l'Université de Zamoyski (1), établi dans la Russie Polonoise à sept milles de Leopol, & ainsi nommée de Zamoyski son fondateur, en écrivit, par l'ordre du même Zamoyski, aux Médecins de l'Université de Padoüe, pour les consulter. Hercule Sassonia fut chargé de lui faire réponse, & prétendit montrer: Que ce n'étoit pas-là la première fois que ce mal s'étoit fait sentir: Qu'il étoit évident, par le témoignage de Jean-George Schenk de Graffemberg, que cette maladie n'étoit, ni nouvelle, ni particuliere à la Pologne: Que longtems auparavant elle s'étoit fait sentir en Suisse, en Alsace, dans le Brisgau, & dans les Provinces de Flandre voisines du Rhin: Qu'on en avoit même été attaqué, quoique plus rarement en Allemagne & en Hongrie: Que dès l'an 1564. elle étoit si connuë en Allemagne, qu'elle y passoit dès-lors pour un mal très-ancien: Que ce sentiment étoit encore autorisé par l'observation que fit Jean Statler, qui en parlant de Gaspard d'Hornestein, frere

Ecrit de Sassonia sur cette maladie.

(1) Ou Zamoscie.

HENRI IV. 1599. frere de Sigismond, Grand-Commandeur d'Alsace & de Brisgau, rapporte, qu'il avoit une barbe tellement hérissée, & dont les poils étoient tellement entrelacés, que l'air terrible qu'elle lui donnoit, le faisoit fuir de tout le monde; que cependant il n'y avoit rien qu'il ne fût disposé à souffrir, plutôt que de perdre sa barbe, parce que ceux qui se trouvoient attaqués de ce mal, étoient persuadés, que les humeurs les plus propres à causer des maux de tête, des apopléxies, des paralysies, la folie, la migraine, se consumoient à nourrir & à entretenir ces touffes de cheveux, ou de barbe, ainsi entrelacées; & que c'étoit pour cette raison qu'ils conservoient avec grand soin ces bouquets, sans jamais les faire couper, ni les peigner: Que dès-lors on donnoit à cette maladie différens noms: Que le peuple l'appelloit la Tresse de cheveux, ou bien Bouquets & Frisons des Incubes, persuadé que les Faunes & les Incubes s'amusoient la nuit à sucer la barbe & les cheveux, & les entrelaçoient de la sorte: Que d'autres la nommoient le Pli des truyes: Qu'en Pologne on l'appelloit le Clou, ou d'un nom général, l'Etranger, parce qu'elle étoit passée de Russie dans ce Royaume: Qu'au reste son véritable nom étoit la Plica, ou Goute de cheveux.

Autres écrits pour & contre, sur le même sujet.

Sassonia s'attachoit ensuite à expliquer assez au long les causes de cette maladie, ses symptomes, ses états différens, & enfin les effets & les remedes. Il dédia son ouvrage à Zamoyski, Grand-Chancelier de Pologne & Général de la Couronne. Un inconnu, sous le nom de Lucio Lelio de Foligno, écrivit contre le sentiment de Sassonia, & soutint dans un traité fort ingénieux, mais d'ailleurs peu solide, que la Plica n'est autre chose que le mal de Naples. Il ne resta pas sans réponse; on lui repliqua par un dialogue très-agréable, qui portoit pour titre: Les sept en Pologne; & dont l'Auteur, partisan secret de Sassonia, déguisa aussi son nom sous celui d'André Posthume de Graffemberg. Ce siécle au reste, fécond en désordres, ne produisit pas seulement dans les corps, des maladies que leur singularité pouvoit faire regarder comme des prodiges, les esprits même se ressentirent de ce poison.

Conspiration d'un Jacobin, nommé Ridicoux contre le Roi.

Tel fut le dessein abominable d'un assassin, qui conspira contre la vie du Roi. Mais avant que de rapporter ce fait, je crois qu'il est nécessaire de prendre ma narration d'un peu plus loin. Malvezzi, Nonce du Pape à Bruxelles, avoit été un des plus zélés promoteurs de la Ligue sous le Duc de Mayenne. Fâché de voir prospérer de jour en jour les affaires du Roi, qui étoit dès-lors rentré dans le sein de l'Église, quoiqu'il ne fût point réconcilié avec la Cour de Rome, il avoit formé, il y avoit plus de six ans, le dessein d'arrêter le cours d'un succès si heureux. Dans cette vûë, il employa ses émissaires, pour lui trouver un homme de main, qui fût en même tems assez insensé pour entreprendre de tuer ce Prince, au risque de sa propre vie. Enfin il trouva un Jacobin capable d'un tel attentat, & il le mit en œuvre d'autant plus volontiers, que l'Ordre de Saint-Dominique avoit déja fourni depuis peu un monstre, qui, poussé du même esprit & de la même fureur, avoit été assez hardi pour porter le poignard dans le sein du prédecesseur de ce Prince.

Ce

Ce Moine se nommoit Charles (1) Ridicoux, dit d'Avenes, du nom qu'il prit ensuite pour se déguiser. Il avoit reçû l'habit de Religieux à Gand, six ans auparavant, & en avoit alors environ vingt huit. Ce scelérat, dans tous ses entretiens avec ses amis, ne cessoit de deplorer le malheur de l'Eglise, qui se voyoit alors, disoit-il, attaquée de tous côtés par l'erreur, & sur-tout en France. On lui avoit même plusieurs fois entendu dire, que s'il croyoit que ce fût un sacrifice agréable à Dieu, il ne souhaiteroit rien tant, que de trouver les moyens & l'occasion de mourir lui-même, en ôtant la vie à celui qui avoit usurpé, contre les loix & la justice, le nom de Roi dans ce Royaume, & qui, semblable à un loup ravissant, dévoroit les tendres brebis de cet Etat Chrétien.

Son entrevûë avec le Nonce du Pape à Bruxelles.

Malvezzi, instruit de ses discours, écrivit au Provincial des Jacobins de le lui envoyer. Arrivé à Bruxelles, Ridicoux ne voulut point s'engager à rien entreprendre, à moins que le Nonce ne lui accordât trois choses; de faire approuver ce dessein par le Pape & par le sacré College; de lui assûrer un fonds pour fournir aux dépenses nécessaires; enfin de lui procurer les moyens d'entrer en France, & d'avoir quelque accès à la Cour. Malvezzi répondit d'abord de l'approbation du Pape & des Cardinaux, & promit tout l'argent nécessaire, pourvû que le Moine lui donnât des sûretés pour les sommes qu'il auroit touchées, au cas qu'il changeât de sentiment. Ensuite on délibéra des moyens les plus sûrs pour entrer en France, & pour exécuter ce complot. On voulut avoir sur ce point l'avis de Basta, qu'on fit venir exprès d'Anvers, dont il commandoit la garnison; & après l'avoir consulté, on résolut de se servir d'un pistolet chargé de petites balles, ou d'un poignard. Enfin on dressa le contrat en présence de la mere & du frere du Moine; ce dernier s'appelloit Justin. Malvezzi, promit, au nom du Pape & des Cardinaux, de prendre fait & cause pour Ridicoux, & se chargea de toutes les suites & des risques de l'entreprise. Après la signature du contrat, Cornelie d'Avenes, mere de l'assassin, découvrit à un Jésuite, nommé Hodum, à qui elle se confessoit, le marché passé entre son fils & le Nonce. Le Confesseur fut curieux de voir celui qui se chargeoit d'une telle commission. Pour le contenter, la mere lui amena son fils; & le Jésuite, le trouvant d'une taille très-médiocre, se contenta de dire, qu'il faloit un homme plus fort & plus robuste, comme le Moine le déclara ensuite. Il reçut enfin son congé, & la bénédiction du même Nonce, qui lui permit, au nom du Pape, afin qu'il lui fût plus aisé de se cacher, de pouvoir paroître par-tout en habit séculier, monter à cheval, danser, aller au bal, & faire des armes sans scrupule & en sûreté de conscience. De Bruxelles, il se rendit à Saint-Quentin, dont Eustache de Conflans Vicomte d'Auchy étoit alors Gouverneur. Là, il apprit par le bruit public ce qui venoit de se passer en France, la réconciliation du Roi avec le S. Siége, & son droit incontestable à la Couronne. Il ne laissa cependant pas d'avancer jusqu'à Saint-Dénis. Alors, ou le repentir, ou la vûë des difficul-

(1) Ou *Ridicowe.*

HENRI IV. 1599. cultés, & du danger auquel il s'exposoit, lui fit changer de dessein. Il reprit la route de Gand par Marle, Cambrai, Valenciennes & Mons; & alla ensuite retrouver Malvezzi à Bruxelles. Le Nonce lui demanda d'abord, pourquoi il n'avoit pas exécuté son dessein; & le Moine ayant répondu, pour se justifier, que le Roi étoit rentré dans le sein de l'Eglise, & qu'il étoit passé de la mort à la vie. „ Non, non, repartit Malvezzi, en secouant „ la tête, le Bearnois & tous ses adhérans sont proscrits & excommuniés „ par le Pape. „ Il lui demanda ensuite s'il persistoit dans sa première résolution; & Ridicoux répondit nettement, que s'il voyoit un ordre du Pape, il pourroit y penser plus mûrement. Un certain Jules, soldat, & Officier du Nonce, le tira ensuite à l'écart, & lui fit entendre qu'il faloit qu'il repassât au plutôt en France en habit de goujat, comme si Basta envoyoit promettre au Roi de lui remettre Bapaume. „ Ce sera un moyen très- „ sûr, lui dit-il, pour approcher du Roi, & pour ne point manquer „ votre coup.

Dans le même tems, Pierre Argier, Moine du même Ordre & du même couvent, après s'être abouché avec Malvezzi à Bruxelles, étoit allé à Rome, & à son retour, avoit aussi formé le dessein d'assassiner le Roi. Quelque tems après, Ridicoux reçut la Prêtrise, & alla aussi à Rome, où le Nonce étoit de retour. Malvezzi le confirma dans son dessein. Il revint par Milan, & conféra avec les Ministres de la Cour d'Espagne (1). Delà il se rendit à Amiens, où il fit quelque séjour, sous prétexte de vouloir entrer aux Capucins. Ce fut sur ces entrefaites que le Cardinal de Florence arriva en France en qualité de Légat du Pape, avec lequel le Roi venoit de se réconcilier. Ridicoux persistoit néanmoins dans sa première résolution; & il s'avança vers Paris, pour épier l'occasion de faire son coup (2). Mais il repartit sur le champ, & retourna à Amiens. Pour s'y mieux cacher, il prit le nom d'Avenes, que portoit sa mere, & eut une conférence avec Vincent le Roi, Gouverneur de cette ville: il lui parla d'un nommé Ridicoux, que Malvezzi avoit, disoit-il, voulu engager à assassiner le Roi, & qui ne l'avoit pas voulu entreprendre; il lui parla aussi d'un certain Argier, que l'on avoit aposté pour le même effet, & lui dépeignit son air & sa figure. Le Gouverneur en informa aussi-tôt le Roi; & dans le même tems, sur les indices qu'il avoit donnés, on arrêta à Monceaux, où la Cour étoit alors, un étranger qui se disoit Italien & envoyé par Basta, pour livrer au Roi, non pas la ville de Bapaume, mais celle d'Ardres. Cette découverte fortifia les soupçons qu'on avoit déja; & le Gouverneur d'Amiens reçut ordre d'amener Ridicoux à la Cour. Là, ce Moine, toûjours déguisé sous le nom d'Avenes, raconta au Roi les conférences que Ridicoux avoit euës avec Malvezzi à Bruxelles, & ensuite à Rome, & qu'il

Ridicoux est arrêté à Amiens, & conduit à la Cour.

(1) Sur-tout avec le Cardinal Aldobrandin. De là &c. *MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

(2) Et prendre pour cela des mesures avec les confreres de Jaques Clément. Mais il repartit &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte Marthe, Dupuy & Rigault.*

qu'il disoit avoir apprises de la bouche même de Ridicoux, son ami intime.

1599. Henri, après avoir ainsi découvert & évité, par une protection singuliere du Ciel, tant de complots formés contre sa personne, comprit qu'il ne pourroit faire de plus amples informations, sans perdre d'honneur Malvezzi; ce qui auroit été en quelque sorte un affront pour le Pape, avec qui ce Prince venoit de se raccommoder, quoique d'ailleurs il ne trempât aucunement dans ce mystère d'iniquité. Il appréhendoit outre cela que l'Archiduc ne crût qu'on eût dessein de l'accuser d'avoir eu quelque part à une entreprise si exécrable, & que ce soupçon ne retardât la conclusion du projet de paix dont le Cardinal de Florence lui avoit parlé. Ainsi il jugea à propos de dissimuler. On se contenta d'abord de donner à Ridicoux le couvent de Saint-Martin pour prison, jusqu'au mois de Février suivant. Alors, comme il se trouva de nouvelles charges contre lui, on le transféra au fort-l'Evêque, où il fut plus resserré, & y resta vingt mois entiers; après lesquels le Roi, sans faire d'autres informations, & sans prononcer de sentence contre lui, prit le parti de le renvoyer. Il lui fit expédier des lettres de grace par Villeroi, avec ordre en même tems de sortir du Royaume, & défense d'y remettre jamais le pied, sous peine d'être puni comme traître & criminel de lèze-Majesté. Mais le Jacobin déguisé ne voulut point user de la grace que le Roi lui faisoit, & qui lui avoit été signifiée par Duval, grand-Prevôt de l'Hôtel. Il força les prisons, & s'enfuit le 24. d'Août 1598. avec le Géolier Viardot, qu'il avoit gagné; & au moyen de quelques aumônes qu'il avoit reçûës de quelques femmes de Paris, qui se piquoient alors mal à propos d'une charité déplacée, il se rendit par Troyes, Langres, & Dijon, dans la Franche-Comté, pour y chercher, disoit-il, un hermitage. Il y fit quelque séjour; ensuite il passa par la Lorraine, où il eut quelques entretiens avec le pere & la mere de Châtel, qui depuis leur bannissement s'étoient retirés à Saint-Nicolas; traversa le Liégeois, & se rendit sous un autre habit à Gand, où il reprit le détestable dessein de tuer le Roi. En effet, peu de tems après il revint dans la Franche-Comté, qui apartenoit aux Espagnols; & ayant eu avec les Ministres d'Espagne une entrevûë secrete à S. Vincent, proche de Besançon, il retourna à Dijon, où il toucha quelque argent, & s'aboucha avec un Jacobin, nommé Clément Oudin. De-là ils se rendirent tous les deux à Langres, & s'arrêterent enfin à Grancey, où ils prirent l'habit d'Hermites. Ils firent liaison dans ce lieu avec Pierre Morel, Curé de la Paroisse, & lui revélerent tous leurs secrets. Ridicoux lui dit, que le Nonce du Pape à Bruxelles l'avoit exhorté à tuer le Roi: Qu'il s'y étoit engagé, & s'étoit même rendu à Saint-Dénis dans ce dessein: Que l'entreprise n'ayant point alors réüssi, il étoit passé en Italie, d'où il étoit revenu plus déterminé que jamais à cette action. Le Curé en ayant aussi-tôt informé Parisot, Seigneur de la Paroisse, il en frémit d'horreur, & prit sur le champ la poste pour en aller instruire le Roi. Cependant il donna, avant son départ, de bons ordres, pour empêcher que les nouveaux Hermites ne prissent la fuite pendant son absence.

Il se sauve de prison.

HENRI IV. 1599.

CeMoine est arrêté une seconde fois.

Ridicoux fut donc arrêté une seconde fois par ordre du Roi. On prit aussi avec lui Viardot. On demanda au premier, pourquoi il avoit mieux aimé s'enfuir que de profiter de la grace que le Roi lui avoit accordée? Sur quoi il répondit, que c'étoit parce qu'il appréhendoit qu'on ne le renvoyât dans son couvent de Gand, & qu'on ne le livrât aux Jésuites, qu'il sçavoit avoir juré sa perte, pour avoir declaré ce qui s'étoit passé entre le Nonce & lui, au sujet de l'assassinat du Roi. Cette réponse fut prise pour une défaite. D'ailleurs, il étoit constant par les indices & par les dépositions, que non seulement il avoit formé d'abord, ainsi qu'il en convenoit lui-même, le dessein abominable de tuer le Roi, mais qu'il avoit toûjours été depuis dans la même résolution; & que c'étoit pour exécuter son détestable projet, qu'à son retour d'Italie il avoit demandé une audience à S. M. Enfin, quoique le Roi eût eu la bonté de lui accorder sa grace, à condition de ne remettre jamais le pied dans ses Etats, malgré cette défense il s'étoit retiré proche de Langres, où il avoit découvert ses desseins au Curé Morel, dont on ne pouvoit soupçonner la probité. C'est pourquoi on les remit tous deux, lui & Viardot, entre les mains des Magistrats, pour leur faire leur procès dans les formes.

Ses réponses dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir.

Dans l'interrogatoire qu'on fit subir à ce malheureux, on lui demanda, ce qui l'avoit engagé à former le dessein d'assassiner le Roi? Il répondit, que les sermons des Prédicateurs, les maximes qu'on enseignoit journellement dans les écoles, les éloges infinis que l'on donnoit, non seulement dans les églises, mais encore dans les places publiques, dans les ruës, dans toutes les assemblées, à Jaques Clément, qu'on regardoit comme un saint Martyr, qui s'étoit immolé pour sauver la liberté des François, lui avoient aisément persuadé, qu'il feroit une action très-agréable à Dieu, de purger la terre d'un Tyran cruel, qui désoloit le Royaume de France, auquel il n'avoit aucun droit, & faisoit périr dans cet Etat très-Chrétien tant de milliers d'ames: Qu'ainsi, lorsque le Nonce Malvezzi lui avoit proposé cette entreprise de la part de Dieu & du Pape, il s'en étoit chargé avec le plus grand zèle: Que n'ayant pas trouvé depuis, le moyen de l'exécuter, & étant entré dans la Pretrise, il s'étoit repenti de son dessein, & l'avoit absolument abandonné: Qu'il n'avoit ensuite entrepris le voyage de Rome, que pour se faire rembourser de sa dépense, par celui qui l'avoit mis en œuvre, ainsi qu'ils en étoient convenus: Que Malvezzi l'ayant pressé de nouveau d'exécuter son projet, il avoit voulu consulter Charles Servio, qui faisoit la fonction de sous-Pénitencier pour les Flamans: Que celui-ci, non seulement avoit eu horreur de cette proposition, mais qu'il avoit même extrêmement blâmé la temérité de Malvezzi, d'avoir commis mal à propos l'autorité du S. Siége, dans une affaire dont le Pape étoit fort éloigné. Cependant il varia dans la suite, & dit, que Servio n'avoit point blâmé son dessein tandis qu'on pouvoit se flatter encore qu'il y persisteroit; mais qu'aussi-tôt qu'il l'eût assûré qu'il s'en repentoit, il avoit changé de langage, & l'avoit détesté; qu'au reste il lui avoit défendu fortement de découvrir ce que Malvezzi lui avoit proposé.

Voilà ce que l'accusé alleguoit pour sa défense. Du reste, il ne pouvoit justi-

justifier son retour en France, après la défense expresse qui lui en avoit été faite. Il ne détruisoit point non plus les nouvelles charges de Morel, ni les indices & autres soupçons qui étoient contre lui. Ainsi il fut condamné à la mort, & rompu, après avoir été mis d'abord à la question ordinaire, où il ne declara rien de plus que ce qu'il avoit avoüé en premier lieu. A l'égard de Viardot, qui s'étoit enfui avec lui après avoir forcé la prison, il fut banni, & tous ses biens confisqués.

Henri IV. 1599.

Il est condamné à la mort.

Dans le même tems on arréta, sur un semblable soupçon, un frere Capucin, nommé Langlois, du couvent de S. Michel dans le diocése de Toul, qui avoit quitté le froc pour venir à la Cour sous un habit de goujat. On lui demanda pourquoi il avoit abandonné son monastere? Et il répondit, que c'étoit pour une action secrete dont il avoit été témoin, & dont l'horreur lui avoit fait prendre la fuite. Mais cette défaite ne fut pour lui d'aucun avantage; convaincu par de forts indices, & par les témoins qu'on fit entendre contre lui, il fut aussi rompu le même jour, qui étoit le 3. d'Avril.

Autre condamnation d'un Capucin pour le même sujet.

Cependant le Roi étoit parti de Fontainebleau pour se rendre à Blois. Ce fut pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, que se termina la vieille querelle de Dom Philippin, bâtard de Savoye, avec Crequy, gendre de Lesdiguieres. Elle avoit commencé trois ans auparavant, au siége mémorable du fort de Chamousset. Lesdiguieres l'ayant emporté d'assaut, & Chauvirieu, Gouverneur de la place, ayant été tué dans la chaleur de l'action, l'écharpe qu'il portoit tomba entre les mains de Crequy: elle étoit très-belle, & avoit apartenu, à ce que l'on disoit, à Dom Philippin; c'est pourquoi, lorsque le Savoyard envoya un Trompette à Lesdiguieres pour redemander le corps du Gouverneur, Crequy lui fit examiner cette écharpe avec soin, pour voir s'il la reconnoîtroit, protestant que si elle apartenoit à Dom Philippin, comme on le disoit, il se feroit un plaisir de la lui renvoyer. Le Trompette ayant fait ce rapport au bâtard, il regarda cette politesse de Crequy comme une insulte, & résolut d'en tirer raison les armes à la main.

Querelle entre Dom Philippin, bâtard de Savoye, & Crequy. Origine de cette dispute.

Les deux armées étoient en présence, proche des Molettes, separées seulement par une grande prairie. Après quelques escarmouches, Dom Philippin envoya un Trompette, défier Crequy à un duel à cheval, sans en declarer la raison. Crequy ayant reçu ce défi, partit aussi-tôt, suivi seulement d'un Trompette, & se rendit au lieu marqué; mais son ennemi ne parut point. Ainsi Crequy fut obligé d'envoyer son Trompette à Sanche de Salinas, Commandant général des troupes Espagnoles, & à Evangelista, pour leur donner avis qu'il s'étoit rendu au lieu de l'assignation, & pour les prier de le faire sçavoir à Dom Philippin. On fut quelque tems sans lui faire réponse. Enfin Salinas lui renvoya son Trompette, avec ordre de dire à son maître, qu'il attendoit envain son adversaire, parce que le Duc de Savoye lui avoit fait défense de se battre. Crequy se retira donc sur la fin du jour, mais en se plaignant hautement de la lâcheté de Dom Philippin, dont il prenoit Evangelista à témoin. Dans la suite, Crequy fut fait prisonnier au siége

HENRI IV. 1599. siége de Charbonnieres, & conduit à Turin. Il se passa ainsi une année entiere.

On croyoit l'affaire terminée, & on ne voyoit plus aucune raison pour les deux rivaux d'en venir aux mains, d'autant plus que le bâtard avoit rendu à Crequy, pendant sa prison, une visite de civilité. Cependant, à peine celui-ci avoit il été relâché, en vertu de la paix faite entre les deux Nations, que vers le commencement du mois d'Août il reçut à Lesdiguieres, où il étoit alors, une lettre datée de Chambery, par laquelle Dom Philippin le prioit de se rendre au fort des Barreaux. Crequy prit cette lettre pour un cartel; & il répondit par le Trompette même que le bâtard lui avoit envoyé, qu'il ne manqueroit pas de se trouver au rendez-vous le 12. du mois. Il s'y rendit en effet, accompagné de Fontaine, d'Hercule & de Claude d'Autun de la Baume; & eut soin de faire provision de deux épées & de deux poignards, afin d'en laisser le choix à Dom Philippin. Deux jours se passerent en allées & venues: Crequy prétendoit qu'il n'étoit venu que pour se battre, & appelloit son ennemi au combat: Dom Philippin répondoit au contraire, qu'il n'avoit demandé dans sa lettre qu'une entrevûë; enfin elle lui fut accordée. Là, Crequy le défia de nouveau, & lui montra les armes qu'il avoit fait apporter; mais le bâtard répondit, qu'il étoit satisfait de cette entrevûë, & qu'il ne demandoit rien de plus. Ils se separerent de cette maniére; Crequy & de Fontaine ayant sommé inutilement Dom Philippin & son second, de se souvenir de ce qu'ils s'étoient dit, & des offres de Crequy.

Divers cartels de défi de part & d'autre.

Quelque tems après, de Fontaine se rendit à Chambery, & y présenta à Dom Philippin une relation de cette entrevûë, en le priant de la signer, comme avoit fait Crequy lui-même; sur son refus, il l'appella en duel de la part de Crequy. Le bâtard eut beau chercher des défaites, il falut enfin accepter le combat, & se rendre sur le champ de bataille entre Gieres & Grenoble. Dom Philippin y étoit arrivé de Chambery avec Pingon, le 19. d'Août. Crequy s'y rendit aussi-tôt après, suivi seulement de la Buisse. On se battit. Le bâtard reçut un coup dans la mammelle, & voyant son sang couler, il cria par deux fois qu'il étoit blessé. Crequy lui demanda s'il en tenoit; & comme il le pressoit de répondre, Pingon, qui étoit présent, le fit pour lui, & en convint. Alors le vainqueur lui ayant ordonné de quitter ses armes, Pingon les lui arracha lui-même, & les jetta par terre, où un valet de pied les ramassa aussi-tôt après. Crequy voyant son rival désarmé, quitta aussi ses armes, l'embrassa & le laissa à Gieres pour faire panser sa blessure. Le Duc de Savoye ayant appris le succès de ce combat, en fut très-mortifié; & regardant le bâtard comme déshonoré, pour avoir eu la lâcheté de se laisser désarmer, il lui défendit de paroître en sa présence, jusqu'à ce qu'il eût effacé l'affront qu'il venoit de faire à la maison de Savoye.

Dom Philippin se voyant disgracié, songea à réparer sa faute. Dans cette vûë il envoya de Chambery, au mois de Février suivant, un Trompette avec une lettre pour Crequy, qui étoit alors à Lyon avec le Maréchal de Biron

Biron. Crequy indigné de tant de mauvaises manières, ne voulut point recevoir la lettre du bâtard, & la rendit au Trompette sans l'ouvrir; en même tems il le chargea de dire de sa part à son Maître, qu'il ne faloit point tant de discours, qu'il s'agissoit d'en venir au fait; que pour lui, il se trouveroit dans quatre jours à Quirieu, petite place dont Lancin étoit Gouverneur pour le Roi, & voisine de S. André, château de la dépendance du Duc de Savoye, à une journée de Chambery. Il s'y rendit en effet le 16. de Février; & deux jours après, Pingon & le Baron de la Sarra vinrent l'y trouver de la part de Dom Philippin. Après quelques contestations, Pingon dit, que le bâtard soutenoit qu'il n'avoit pas quitté les armes le premier dans le dernier combat. Crequy en appelloit de son côté au témoignage de Pingon même, qui avoit été présent à cette action. Enfin Pingon lui annonça que Dom Philippin étoit sur le champ de bataille. Alors de Fontaine passa le Rhône avec Pingon, pour porter au bâtard, de la part de Crequy, deux épées & deux poignards, afin qu'il en fît le choix. Il avoit ordre aussi de visiter le champ de bataille, & Dom Philippin lui-même, qui permit seulement qu'on lui touchât le haut du corps, & qui vouloit encore changer de bottines, parce que les siennes étant ouvertes, ne lui paroissoient pas propres à combattre; ensuite il se plaignit du mauvais tems, & declara qu'absolument il ne se battroit point sans un second; c'étoit d'Oranges qui devoit l'être. Le jour se passa de cette manière, & on se separa. HENRI IV. 1599.

Après cela ils se firent la guerre avec la plume. Dom Philippin publia le 3. de Mars un Manifeste, où il prétendoit avoir fait tout ce que son honneur demandoit de lui, & pris tous les moyens qui sont d'usage entre gens d'épée; il répondoit en même tems à celui que Crequy avoit publié la veille, & dans lequel il racontoit simplement le fait, tel qu'il s'étoit passé. Crequy répliqua le 10. & fit voir que son écrit du 2. étoit simple, sans fard & sans artifice. Il ajoutoit, suivant le stile qui étoit en usage entre eux, qu'il n'y avoit qu'un moyen pour le bâtard d'effacer la tache faite à son honneur; que c'étoit de quitter la plume, pour se servir d'une plume de fer.

Comme cette réponse avoit été imprimée, & étoit venuë à la connoissance du Duc, Dom Philippin comprit qu'il faloit se battre, & qu'il ne pouvoit plus regagner les bonnes graces de son Prince, qu'en lavant sa honte dans son sang, ou dans celui de son ennemi. Ainsi il écrivit à Crequy le 19. de Mai pour lui donner un rendez-vous, se réservant à répondre plus amplement à son dernier écrit; c'est-ce qu'il exécuta quatre jours après, par un long Manifeste. Cependant Crequy accepta le défi, & se rendit à Quirieu le premier de Juin. Il n'y avoit plus moyen de rompre la partie. Ainsi le lendemain, après que les deux combattans eurent pris les précautions ordinaires, Crequy passa le Rhône, & se rendit sur le champ de bataille, avec le Baron d'Attigny. Dom Philippin y vint de son côté avec de la Buisse, qui, pour faire plus de peur au bâtard, ne cessa tout le long du chemin de l'entretenir du courage & de la valeur de son adversaire. Du

HENRI IV. 1599. Passage, de Morges, d'Auriac, de Dizemieu, qui avoient suivi Crequy, resterent de l'autre côté du Rhône, avec de la Sarra, de Gy, de Seissel & de Luxinges-des-Alymes, que le bâtard avoit nommés pour servir de cautions de sa bonne-foi, parce que le combat devoit se faire sur les terres de Savoye. Les autres personnes de la suite de Dom Philippin se tinrent éloignées. Le Baron d'Attigny & la Buisse, qui étoient les deux parains, vouloient d'abord qu'on leur permît aussi de se battre, afin qu'il ne fût pas dit qu'ils fussent assez lâches pour être restés simples spectateurs de l'action, sans avoir osé prendre part au danger de ceux qu'ils accompagnoient. Cependant on convint, que puisqu'on les avoit nommés pour être juges du combat, ils ne devoient point s'en mêler.

Mort du bâtard de Savoye.

Enfin on en vint aux mains, & la victoire ne fut pas long-tems à se declarer. Après quelques bottes, Dom Philippin tomba, percé de trois coups d'épée & de deux coups de poignard. Alors Crequy sauta sur lui, en lui criant de demander la vie; ce qu'il refusa de faire, & declara même qu'il ne vouloit point lui en être redevable. Ainsi d'Attigny la demanda pour lui; aussi-tôt Crequy se leva, la Buisse accourut, & chacun de son côté s'empressa de rélever Dom Philippin; mais il étoit si blessé, qu'il retomba aussi-tôt après. Cependant Crequy & la Buisse saluerent la compagnie, & repasserent le Rhône. Pour le bâtard, il mourut de ses blessures à quelques jours de-là, quoique Crequy lui eût envoyé son Chirurgien pour le panser. Cette mort causa beaucoup de tristesse au Duc, qui la regarda comme un présage funeste, & qui pour cela seul fut sur le point de rompre son voyage en France. Crequy étoit sorti du combat sans aucune blessure. Il commença par rendre graces à Dieu de sa victoire; & quelque joye qu'elle donnât à ses amis, il leur défendit de lui en faire compliment; declarant qu'il lui suffisoit que, pour la gloire de la Nation, Dieu eût approuvé par le succès la justice de sa cause.

Edit du Roi qui défend à tous ses sujets de servir en Flandre contre les Espagnols.

Le Roi, qui avoit été long-tems inquiet du succès de cette querelle, en reçut la nouvelle avec beaucoup de joye. Du reste, uniquement occupé du soin de procurer la paix à ses sujets, il donnoit toute son attention à empêcher qu'il ne se formât au dedans ou au dehors quelque nouvelle semence de guerre. Philippe & l'Archiduc se plaignoient sans cesse de ce que, malgré une ombre de paix dont on avoit voulu flatter les deux Nations, on continuoit cependant à se faire en effet une guerre très-cruelle. Ils reprochoient au Roi, qu'il fournissoit sous main de l'argent aux rebelles, & leur envoyoit des troupes; & qu'il se declaroit même assez ouvertement en leur faveur. Ainsi, pour détruire ces soupçons, Henri leur fit répondre, que pour ce qui étoit de l'argent & des troupes qu'il avoit fournis aux Hollandois, l'Espagne ne pouvoit pas le trouver mauvais; que tandis que la France & sa personne étoient attaquées par toutes les forces de l'Espagne, de la Flandre & des autres Puissances étrangeres, les Provinces-Unies n'avoient épargné, ni argent, ni soldats pour le service de l'Etat: Qu'il étoit donc juste qu'en reconnoissance il rendît de bonne-foi à une Nation à qui il étoit si redevable, les sommes qu'il en avoit reçûës dans des be-

besoins si pressans, sur-tout lorsqu'on le pressoit de les rembourser; que cette conduite ne donnoit aucune atteinte au traité de paix, ni à l'amitié qu'ils avoient solemnellement jurée: Qu'il souhaitoit en bon ami, que l'Archiduc pût s'accorder avec eux à des conditions raisonnables: Qu'il le serviroit en cela avec tout le zèle possible, & lui rendroit tous les bons offices qu'il avoit droit d'attendre d'un Prince son ami & son allié. Ensuite il fit une Ordonnance, par laquelle il étoit défendu à tous soldats ou Officiers, de quelque condition qu'ils fussent, d'aller servir en Flandre contre l'Archiduc, sous peine de désobéïssance. HENRI IV. 1599.

Pendant que le Roi étoit à Blois, Philippe Hurault, Chancelier de France, fit un voyage à son château de Chiverny, où il avoit pris naissance. Toute la Noblesse des environs s'y rendit aussi-tôt pour le saluer, & il leur dit qu'il faisoit comme le bon liévre, qu'il venoit mourir au gîte. Il semble qu'il parloit ainsi par un préssentiment de ce qui arriva bientôt après; car dans le tems qu'il paroissoit se porter le mieux du monde, il fut attaqué d'une colique violente, qui l'emporta quelques jours après, dans ce château méme le 29. de Juin, à l'âge de soixante & douze ans & quelques mois. Mort du Chancelier de Chiverny.

Ce fut un homme d'un esprit excellent & d'une prudence rare, expéditif, & qui avoit un talent admirable pour les affaires; plus estimable encore par une politesse & une douceur qu'il possedoit dans un dégré si éminent, que l'on ne vit jamais personne sortir de son audience avec un air triste. (1) Il porta au Conseil ce zèle pour l'ancienne discipline qu'il avoit puisée au Parlement. Aussi ne permit-il jamais, autant qu'il lui fut possible pendant tout son ministère, qu'on fit aucunes loix ou aucuns reglemens nouveaux, soit pour le civil, ou pour le spirituel, qui pussent y déroger ou y donner aucune atteinte. Vingt ans Chancelier de France, il jouit pendant trente années de la plus haute faveur de trois de nos Rois, qui l'éleverent aux plus grands honneurs, & le comblerent de bienfaits. Il eut plusieurs enfans d'Anne de Thou, fille de Christophle de Thou: Henri Comte de Chiverny, qui épousa Françoise Chabot, fille du Comte de Charny; Philippe, nommé à l'Evêché de Chartres; & Louis Comte de Limours. Il en eut encore trois filles, qui furent mariées très-avantageusement; Marguerite, qui le fut deux fois, la première à Guy de la Val Marquis de Nesle, tué en combattant avec beaucoup de courage à la bataille d'Ivry, la seconde fois à Anne d'Anglure de Givry, tué aussi au siége de Laon; Anne, qui épousa Gilbert de la Trimouille Marquis de Royan; & Catherine, qui fut mariée en premières nôces à d'Escoubleau Comte de la Chapelle, que la mort enleva à la fleur de son âge, & après lui à Antoine d'Aumont, fils & principal héritier du célèbre Jean d'Aumont Maréchal de France.

Depuis plusieurs années il s'étoit introduit une mauvaise coûtume à la Cour, de choisir, non plus ce qu'il y avoit de gens de mérite dans les Parlemens, comme cela se pratiquoit autrefois, mais ceux qui avoient sçû plus Pompone de Belliévre fait

(1) Il est vrai que quelquefois il donnoit un peu à la faveur. Du reste il porta &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

HENRI IV. 1599.

Chancelier de France.

plus habilement faire leur cour au Prince, pour les élever à cette dignité, la première de la Robe. Ainsi, lorsqu'il fut question de donner un successeur au Chancelier de Chiverny, on jetta d'abord les yeux sur Pompone de Belliévre, illustre par ses grandes negociations, & par plusieurs Ambassades qu'il avoit soutenuës avec une grande réputation de prudence. Ses longs services & son grand âge le firent préferer à tous les autres Courtisans (1).

Poursuites pour faire casser le mariage du Roi avec Marguerite de Valois.

Dans le premier Conseil suivant, on commença enfin à songer sérieusement à la cassation du mariage du Roi avec la Reine Marguerite; & Nicolas Brulart de Sillery étoit actuellement à Rome pour la solliciter auprès du Pape. Il y avoit déja long-tems que le Parlement & tous les Etats du Royaume pressoient ce Prince de faire choix d'une épouse qui pût lui donner des enfans, afin d'assûrer la succession à la Couronne. On ne manquoit point à la vérité d'héritiers légitimes pour mettre sur le Trône, puisqu'il restoit tant de Princes de la maison de France, la plus illustre de toutes celles qui ont jamais porté le sceptre; mais le Royaume étant divisé par tant de factions, il importoit beaucoup pour la tranquillité publique, que celui-même à qui la France étoit redevable du calme dont elle joüissoit après de si grands troubles, laissât des enfans pour lui succeder.

Il se rencontroit un obstacle à de si justes désirs; c'étoit le mariage subsistant que ce Prince avoit contracté, il y avoit vingt sept ans, avec Marguerite de Valois, sœur des Rois ses prédecesseurs. Mais il se trouvoit aussi, même en France, plusieurs exemples de pareils mariages cassés pour cause de stérilité, de parenté, de mauvaise conduite, & autres raisons d'Etat. Ainsi, dans la race des Mérovingiens, fondateurs de la Monarchie Françoise, Clotaire I. avoit répudié Radegonde; Aribert Roi de Guyenne, Ingoberge; Dagobert I. Cometrude. Ainsi Charlemagne avoit quitté Théodore, pour épouser Hermengarde, sœur de Didier Roi des Lombards; Louis le Begue s'étoit fait separer d'Ansgarde. Ainsi Louis VII. surnommé le Jeune, à son retour d'Orient, avoit répudié Eleonore de Guyenne, pour épouser Constance, fille d'Alfonse Roi d'Espagne, qui fut mere de Philippe-Auguste. Charles IV. avoit renvoyé de même Blanche, fille d'Othelin Comte de Bourgogne, pour mettre à sa place Marie de Luxembourg, fille de l'Empereur Henri VII. Enfin Louis XII., qui par ses vertus mérita de ses sujets le surnom de Pere du peuple, & des étrangers celui de Louis le Juste, avoit fait casser son mariage avec Jeanne de France, fille de Louis XI. & sœur de Charles VIII. pour epouser Anne de Bretagne.

Le

(1) Mais la suite de son ministère ne répondit guere à l'idée qu'on avoit conçûe de lui. Outre qu'il ne fut marqué par aucun évenement considerable, il finit d'une maniere peu digne de la réputation que ce Magistrat s'étoit acquise jusqu'alors. Quoique tant d'emplois honorables par lesquels il avoit passé, dûssent le mettre au-dessus de la place qu'il occupoit, chargé d'années, obligé par des ordres supérieurs de songer à la retraite, il fit paroître un entêtement ridicule à se maintenir dans le ministere, & ne put jamais gagner sur lui-même de profiter de l'occasion favorable, que son grand âge & les dispositions du Monarque lui offroient, pour y renoncer avec honneur. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte Marthe, Dupuy & Rigault.*

Le Roi n'avoit pas moins de raiſons que tous ces Princes, pour obtenir la caſſation du ſien. D'abord Marguerite & lui étoient parens à un troiſiéme dégré; puiſque Marguerite, mere de Jeanne d'Albret, & par conſequent ayeule du Roi, étoit ſœur de François I. Or le Pape n'avoit point donné diſpenſe de cet empêchement, parce que dans le tems de ſon mariage, le Roi, attaché à la doctrine des Proteſtans, mépriſoit cette grace, & ne reconnoiſſoit point le pouvoir des Clefs. Il eſt vrai qu'après le maſſacre de la S. Barthélemy, Grégoire XIII., perſuadé que ce Prince avoit abjuré ſes erreurs, lui avoit accordé cette diſpenſe; mais elle étoit nulle par pluſieurs endroits. Marguerite ne l'avoit point demandée; elle avoit même été accordée contre ſa volonté; le reſpect qu'elle avoit pour ſa mere, & l'obéïſſance qu'elle devoit à Charles, ſon frere & ſon Roi, qui lui tenoit lieu de pere, l'avoit forcée à ce mariage; & le Pape, mal informé de toutes ces circonſtances, n'avoit levé l'empêchement de parenté, que parce qu'on lui avoit fait entendre que la Princeſſe y conſentoit, & que le Roi de Navarre étoit entré dans le ſein de l'Egliſe Catholique. A l'égard de ce Prince, il avoit declaré dans la proteſtation qu'il publia en quittant la Cour, que depuis la cruelle journée de la Saint-Barthélemy, toutes ſes démarches avoient été forcées, & l'effet d'une crainte, à l'épreuve de laquelle le courage le plus ferme n'auroit pû tenir. Il ajoûtoit, qu'il avoit vécu toute ſa vie dans la Religion Proteſtante; & que depuis le tems dont il s'agiſſoit, il n'y avoit jamais rénoncé.

HENRI IV. 1599. Raiſons de cette ſeparation.

Marguerite de ſon côté s'étoit toûjours excuſée d'avoir conſenti à ce mariage, ſur la crainte de déplaire au Roi, & ſur le reſpect pour la Reine ſa mere; elle n'avoit point été informée de la diſpenſe accordée depuis la conſommation; & il y avoit quatorze ans entiers qu'elle n'habitoit plus avec le Roi. Ainſi on prétendoit que le Pape n'avoit, ni voulu, ni pû leur donner diſpenſe. En effet, la diſpenſe étant contraire au droit commun, doit être priſe, diſoit-on, & expliquée à la rigueur, comme porte le réſcrit d'Alexandre; & ſuivant le Concile de Trente, telles graces n'ont point d'effet, ſi l'Ordinaire n'en connoît auparavant. Or cette diſpenſe avoit été accordée ſans le conſentement des parties; le Curé, ni l'Evêque n'en avoient eu aucune connoiſſance; ainſi le mariage avoit été nul dans le commencement; & depuis ce tems-là, il n'étoit point devenu valide & légitime. Il s'y trouvoit même un nouvel empêchement du côté de la parenté ſpirituelle, puiſque l'an 1554. Henri II. pere de Marguerite, avoit tenu ſur les fonts de bâtême, Henri, qui regne aujourd'hui ſi heureuſement.

Avant qu'on commençât à Rome la pourſuite de cette affaire, la Reine Marguerite, pour entrer dans les vûës du Roi ſon époux, qu'elle avoit quitté depuis ſi long-tems, avoit paſſé par-devant Notaires, à Uſſon en Auvergne, le 4. de Février, un acte, par lequel elle conſtituoit ſes Procureurs, Martin Langlois, Maître des Requêtes, & Edouard Molé, Conſeiller au Parlement. Elle y diſoit, que les empêchemens de parenté à un dégré prohibé, de la diverſité de Religion, du défaut de conſentement, & autres, ne lui ayant pas permis de contracter légitimement avec le Roi, ni

HENRI IV. 1599. par consequent de le regarder comme son époux, elle s'étoit cru obligée à s'éloigner de lui depuis très long-tems ; & comme d'ailleurs elle n'étoit plus dans un âge à pouvoir lui donner des enfans, objet unique des désirs de S. M. & de toute la France, elle supplioit le Roi de lui permettre de s'addresser au Pape, & à tous autres Juges Ecclésiastiques, pour faire declarer son mariage nul, & le mettre en état d'épouser toute autre femme qui pût lui donner une postérité telle qu'il la souhaitoit, & que le bien du Royaume le demandoit.

En consequence de cet acte, & des instances de Sillery & du Cardinal d'Ossat, qui poursuivoient cette affaire à Rome, le Pape, par son Bref du 24. de Septembre, délégua le Cardinal de Joyeuse, l'Evêque de Modene Nonce de Sa Sainteté en France, & Horace del-Monte Archévêque d'Arles, pour connoître de cette affaire.

Cassation du mariage du Roi.

Dès qu'on eut reçû la commission, le Roi écrivit à S. S. & aux Cardinaux, pour les en remercier, tant en son nom, qu'au nom de toute la Nation, à laquelle ils se montroient par-là si affectionnés. Cependant les Commissaires s'assemblerent plusieurs fois chez l'Evêque de Paris, Henri de Gondy, & comme tout dépendoit des moyens de cassation, ils examinerent avec soin les preuves de nullité qui étoient produites, les interrogatoires subis & les dépositions, enfin ils declarerent le mariage nul, pour raison de parenté dans un dégré prohibé, de diversité de Religion, de parenté spirituelle, de violence & de défaut de consentement de la part d'une des deux parties, & leur permirent de se marier avec qui bon leur sembleroit. On envoya aussi-tôt après leur décision à Rome, afin qu'elle fût confirmée par le Pape, dont ils tenoient leur commission.

Quelque tems auparavant, c'est-à-dire, le 7. de Décembre, le Parlement avoit reçu le serment que prêta, en qualité de Duc & Pair, Claude de la Trimouille, Chef de la maison de ce nom, une des plus illustres & des mieux alliées de tout le Royaume. Louis de la Trimouille son pere avoit été créé Duc de Thouars par le Roi Charles IX. Parmi les différens titres qui rendoient cette maison illustre, on réleva sur-tout dans cette cérémonie l'heureuse victoire remportée à Saint-Aubin du Cormier en Bretagne par Louis de la Trimouille, mari de Gabrielle de Bourbon, Général des armées de Charles VIII. & sa mort glorieuse à la journée de Pavie ; la mort funeste de Charles Prince de Talmont, son fils, à la bataille de Marignan, au succès de laquelle il avoit plus contribué que personne ; on n'oublia point les grands services de celui même dont nous parlons, qui avoit combattu tant de fois à côté du Roi, & s'étoit rendu digne de la distinction dont ce Prince l'honoroit, par le courage qu'il avoit fait paroître à la bataille de Coutras, & sur-tout à celle d'Yvry.

Edit du Roi au sujet des étoffes de soye.

Cette année, le Roi fit défenses d'apporter en France des étoffes de soye, parce que ce commerce tiroit du Royaume beaucoup d'argent qui passoit en Italie, & que quelques Commerçans lui firent espérer qu'on en pourroit fabriquer de semblables en France, autant qu'il en faudroit, non seulement pour l'usage du Royaume, mais encore pour le Nord. Ainsi on fit

fit planter de tous côtés des mûriers blancs, dont les feuilles servent de nourriture aux vers qui produisent la soye. On avoit déja fait avec succès de semblables plantations dans la Touraine, le Lyonnois, la Provence & le Languedoc. HENRI IV. 1599.

Cependant l'affaire du Marquisat de Saluces restoit encore indécise. Le Pape, que les parties avoient pris pour arbitre, n'ayant pu réüssir à les concilier, avoit rénoncé au compromis fait entre ses mains. Le Duc refusoit d'accepter les conditions les plus équitables; tous les jours il en proposoit de nouvelles. Il paroissoit donc, que, malgré la paix, le Roi ne se tiendroit point en repos, qu'on ne lui eût donné satisfaction sur cet article. Ainsi le Duc, qui commençoit enfin à n'être plus si sensible à la mort funeste de D. Philippin son frere, envoya ordre au Chevalier le Breton & à Roncas, ses Ambassadeurs, de sonder l'esprit du Roi, & de voir s'il ne pourroit point terminer cette affaire par lui-même, en se rendant en France, comme il l'avoit fait espérer. Enfin, soit qu'il comptât sur son habileté & sur son adresse; soit que ce fût un effet des espérances que lui donnoient ses Ambassadeurs, il se persuada de pouvoir réussir. Ainsi, aussi-tôt qu'on lui eut remis à Haute-combe la lettre du Roi que Roncas lui envoyoit, & par laquelle ce Prince l'assûroit qu'il seroit bien venu en France, il partit vers la fin de Novembre avec une nombreuse suite.

Affaire de Saluces. Voyage du Duc de Savoye en France.

Lorsqu'il approcha de Lyon, il laissa sa suite, & prit la poste pour se rendre dans cette ville. Il y fut reçû par Philibert de la Guiche, qui en étoit Gouverneur, & qui sortit au devant de lui à la tête de toute la Noblesse de la Province. Le Maire & les Consuls l'attendoient à la porte, suivant l'ordre du Roi, pour lui annoncer que S. M. souhaitoit qu'ils lui rendissent les mêmes honneurs qu'ils auroient pu faire à elle-même. Il fut conduit ainsi au Palais de l'Archevêque, précedé du dais qu'on portoit devant lui, & qu'il refusa par une modestie affectée.

Son entrée à Lyon.

L'église de Lyon est la première & la plus illustre de toutes les églises de France par l'antiquité respectable dont elle a retenu plusieurs usages, qui se sont altérés dans les autres. Aussi la plûpart des églises, non seulement du Royaume, mais même des païs étrangers, ont emprunté d'elle leurs rits & leurs cérémonies. Plusieurs Princes, même étrangers, ont, par estime & par respect, contribué à son ornement. Réciproquement elle leur a accordé de grands honneurs. Ainsi Philibert-Emmanuel, pere de Charles, étant venu à Lyon, avoit été reçu par les Comtes de Lyon Chanoine honoraire pour son Marquisat de Villars, dépendant de Montluel en Bresse. Les Chanoines ne douterent point que Charles son fils ne prétendît au même honneur, auquel la possession de son pere sembloit lui donner quelque droit. C'est pourquoi ils avoient eu soin, avant l'arrivée du Duc, de consulter sur ce point de la Guiche, & d'écrire ensuite à la Cour, pour sçavoir les intentions de S. M. Surquoi le Roi leur fit réponse: Que puisqu'il étoit encore incertain si on auroit la guerre ou la paix avec le Duc, & qu'il y avoit garnison Françoise dans Montluel, dont releve le Marquisat de

Antiquités de l'église cathédrale de cette ville.

Henri IV. 1599. de Villars, il ne voyoit point que le Duc de Savoye eût droit de prétendre à un honneur, qu'on avoit à la vérité accordé à son pere, mais dans des circonstances fort différentes, puisqu'il étoit alors maître de Montluel & en paix avec la France: Qu'ainsi il leur ordonnoit de ne faire aucune démarche sur cet article jusqu'au retour du Duc: Que si ce Prince se déterminoit à faire la paix, on pourroit alors lui rendre les honneurs qu'on avoit faits autrefois à son pere, & même encore de plus grands: Que si au contraire, par son opiniâtreté, on se voyoit obligé d'en venir avec lui à une guerre ouverte, il n'étoit point nécessaire qu'ils se donnassent une peine inutile pour gagner la bienveillance d'un Prince étranger. Cette espece de refus piqua ce Prince, qui étoit ambitieux & très-jaloux de ces sortes de distinctions. Cependant comme il étoit grand maître dans l'art de dissimuler, & qu'il sentoit bien qu'il ne devoit point aborder le Roi avec un air de mécontentement, il se donna bien de garde de réveiller, pour une bagatelle, le ressentiment d'une insulte plus cruelle dont le Roi pouvoit demander raison. Il se contenta de ne point entrer dans la cathédrale; & tandis qu'il fut à Lyon, il alloit tous les jours entendre la Masse aux Célestins, fondés, disoit-il, par ses ancêtres. Il s'embarquoit pour cet effet dans une gondole qu'il avoit fait amener par la Saône. Trois jours après son arrivée à Lyon, il passa les montagnes avec des relais qu'on tenoit préparés, vint à Roanne, & descendit la Loire pour se rendre à Orleans, où sa suite étoit déja arrivée. Il fut reçû par-tout avec de grands honneurs. D'Orleans il prit la poste pour se rendre à Fontainebleau, où le Roi étoit retourné à son départ de Blois. Le Duc hâta sa marche, pour prévenir ce Prince, qui avoit résolu d'aller au-devant de lui avec toute sa Cour; & arriva lorsque Henri se disposoit à monter à cheval pour cela. Le Roi avoit envoyé d'abord le Maréchal de Biron, & après lui, Henri de Bourbon de Montpensier, pour le recevoir.

Arrivée du Duc à la Cour. Après les premiers complimens, on parla d'affaire; & les deux Princes ne furent pas long-tems à s'appercevoir, que cette entrevûë, qui avoit commencé avec tant de politesse & de cordialité, ne finiroit pas de même. Le Duc prétendoit en effet conserver ce qu'il avoit; & le Roi ne vouloit rien relâcher de ses droits. Les six jours suivans se passerent à visiter le château, les bâtimens que le Roi avoit réparés ou bâtis à neuf, les galeries, les jardins & les parterres, la menagerie, les piéces d'eau. Le Roi, accompagné du Duc, & suivi d'une Cour brillante se rendit ensuite à Paris le 19. de Décembre. On avoit marqué l'apartement du Duc au Louvre; mais sous prétexte qu'il avoit souvent des affaires à communiquer aux gens de sa suite, il logea presque toûjours de l'autre côté de la Seine, à l'hôtel du Duc de Nemours, son parent, proche des Augustins.

La véritable raison qui l'empêcha d'accepter un apartement au Louvre, étoit sa façon extraordinaire de vivre. Il ne mangeoit point, comme les autres Princes, à certaines heures reglées; mais lorsqu'il se sentoit de l'appétit; ensorte qu'il se mettoit souvent à table après minuit. Il n'avoit pas plus d'ordre ni de regle pour son Conseil, qu'il tenoit tantôt à une heure, tan-

tantôt à une autre; ce qui fatiguoit extrêmement toute sa suite, qu'il tenoit toûjours par-là dans l'incertitude. Ainsi, comme il ne pouvoit pas se faire aux manières des autres, il étoit obligé de vivre seul. On ne fit presque rien jusqu'au mois suivant, à cause des fêtes de Noel; tout ce tems se passa en tournois, en danses, en bals, en courses, en spectacles & autres plaisirs propres à divertir le Duc. HENRI IV. 1599.

Ce Prince, en formant le dessein de venir en France, avoit compté beaucoup sur la Duchesse de Beaufort. La mort lui ayant enlevé cette protection, il travailla à mettre dans ses intérêts Henriette de Balsac, fille de François d'Entragues, dont nous avons souvent parlé. Le Duc étoit informé du crédit qu'elle avoit sur l'esprit du Roi; il n'épargna rien pour la gagner; & profitant pour cela de l'occasion des étrennes que l'on se donne entre amis au premier jour de l'an, il frappa les yeux de tous les Courtisans par une magnificence naturelle ou affectée, dont on voyoit alors peu d'exemples à la Cour. 1600.

Ce Prince ambitieux n'oublia aucun des moyens capables de troubler la France; & comme il prévoyoit que les conférences, dont le commencement avoit été si gracieux, n'auroient pas le succès qu'il avoit espéré, il travailla à débaucher au Roi les Seigneurs de la Cour, dont quelques-uns n'étoient que trop disposés à la révolte, suite presque infaillible des guerres civiles. Il se servit pour cet effet de l'entremise de Lafin. C'étoit un Gentilhomme d'une des meilleures familles de Bourgogne, fourbe du reste & sans honneur, décrié depuis long-tems comme un esprit brouillon, qui n'étoit propre qu'à semer la discorde, & à fomenter les troubles dans le Royaume, ce qui n'avoit pas manqué de le rendre très-suspect au Roi. Il s'étoit rendu secretement à Paris, & s'étoit insinué dans la confiance du Maréchal de Biron, sous prétexte de lui être allié. Biron avoit rendu de grands services au Roi & à l'Etat; mais d'un autre côté, il étoit d'un orgueil insupportable, & portoit la haute idée qu'il avoit de sa personne & de son mérite, jusqu'à se plaindre du Roi, & à l'accuser d'ingratitude; ce qui arrivoit très-souvent, parce qu'il étoit d'un caractére emporté, & que dans sa colere il n'étoit pas maître de sa langue. Le Roi le connoissoit bien. Aussi un jour que ce Prince s'entretenoit avec le Duc de Savoye des troubles passés, & des heureux succès dont ils avoient été suivis, le Duc, pour faire sa cour à Henri, le félicitant sur la prudence & l'habileté de tant de Généraux qui l'avoient si bien servi, le Roi lui répondit. Que la plupart pensoient comme lui, & qu'en cela ils se trompoient: Qu'il avoit eu moins de peine à vaincre ses ennemis, qu'à maintenir l'union & la paix dans son parti; & qu'il avoit eu très-souvent plus à souffrir de ces grands Généraux, qu'on croyoit lui rendre des services si importans, que de ceux qui avoient les armes à la main contre lui. Il se plaignit sur-tout avec assez d'aigreur de l'humeur fiere & intraitable des deux Birons, pere & fils. Intrigues du Duc.

Le Duc ne manqua pas d'instruire aussi-tôt le Maréchal de Biron de ce que le Roi lui avoit dit; Lafin lui en fit le récit de la part de ce Prince; & comme c'est l'ordinaire des délateurs, il eut soin d'enchérir encore sur ce qu'il

Henri IV. 1600.

qu'il y avoit de piquant dans cette réponse, Biron en fut si outré, comme il l'avoua depuis, qu'il répondit avec insolence & d'un air de fanfaron, que s'il eût été présent à ce discours, il auroit couvert de sang tout ce qui se seroit trouvé autour de lui. Aussi prétend-on, que dès-lors Lafin fut chargé d'assûrer le Duc de sa part, qu'il ne l'abandonneroit point, & qu'ensuite il lui réïtera en personne la même promesse, dans l'entrevûë qu'il eut avec lui à Conflans, dans la maison de Villeroi, où le Roi étoit allé. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce fut depuis ce tems-là qu'il commença à entretenir avec le Duc de Savoye & avec les Espagnols ces intelligences secretes que Lafin, qui avoit mené toute cette intrigue, découvrit lui-même deux ans après, & qui causerent enfin la perte du Maréchal.

Cependant le Roi, qui ignoroit ce qui se tramoit alors, ne songeoit qu'à procurer au Duc de nouveaux divertissemens. Dans cette vûë il le mena à S. Germain, pour lui faire voir le château qu'il venoit de faire bâtir auprès de l'ancien dans une vûë charmante, & ces jardins fameux qu'on avoit pratiqués sur la pente du côteau, & qui étoient suspendus sur de grandes voutes, par des terrasses taillées dans le roc.

Le Duc accompagne le Roi au Parlement.

Ensuite, comme ce Prince étoit curieux de voir le Parlement assemblé, & d'assister aux séances de cette Compagnie, qui de tous tems s'est renduë si célèbre dans la Chrétienté, Henri le conduisit au Palais. Ils se placerent dans la lanterne derriere un rideau; & de-là ils assisterent au jugement d'une cause, qui fut décidée d'une manière aussi équitable, qu'elle étoit touchante par elle-même: Voici de quoi il s'agissoit.

Cause plaidée en leur présence.

Un nomme Prost, Gascon, homme riche, étoit venu à Paris pour quelques affaires, & s'étoit logé chez un boulanger, appellé Henri Bellanger. Quelques mois après son arrivée, revenant chez lui sur le soir vers le commencement de Février, il fut tué par des voleurs, qui cacherent son corps; comme on ne le voyoit plus, Catherine Cordier, femme du boulanger, avare comme le sont la plûpart des femmes, persuada à son mari d'ouvrir la chambre de son hôte, & de profiter de sa bonne fortune en mettant la main sur l'argent qu'il trouveroit dans les coffres. Ils y en laisserent cependant quelque peu, qui y fut trouvé par le Commissaire qu'ils firent venir après cela, afin de prévenir les recherches. Ils enleverent même les habits du défunt, qu'on trouva ensuite dans les coffres de la Cordier. Cependant la mere de Prost, informée de ce qui s'étoit passé, accourut à Paris: ces indices & sa tendresse pour son fils la porterent à se rendre accusatrice contre le boulanger, sa femme, leur servante & toute la maison, comme auteurs du meurtre de son fils. On les arrêta donc; & ne pouvant détruire les soupçons qui les chargeoient, le mari fut mis à la question, qu'on présenta seulement à la femme & à la servante pour les effrayer. Enfin n'ayant rien avoüé, ils furent élargis avec un plus amplement informé.

Quelque tems après, deux voleurs condamnés à mort pour d'autres crimes, declarerent en allant au supplice, qu'ils étoient les auteurs de l'assassinat de Prost, & marquerent l'endroit où ils avoient caché son corps. Sur

ce

ce nouvel incident, Bellanger poursuivit la mere du défunt en réparation, & présenta requête, tendant à ce qu'il fût declaré absous; que l'Arrêt rendu contre lui, fût cassé, & qu'il lui fût adjugé des dommages & intérêts contre son accusatrice. Anne Robert parla pour le demandeur, & fit un plaidoyer propre à exciter la compassion des Juges, où il représentoit un innocent, vivant à peine du travail de ses mains, accusé faussement d'un crime détestable, mis à la torture; & malgré le défaut de preuves, exposé à la honte & à l'infamie publique, comme un autre Busiris ou Diomede, meurtrier de ses hôtes. Antoine Arnault plaida pour la mere, & représenta: Que sa plainte n'étoit parti d'aucune mauvaise volonté, mais d'un devoir indispensable que la tendresse maternelle exigeoit d'elle: Que les indices étoient si violens, que non seulement ils avoient été suffisans pour engager une mere à poursuivre la juste vengeance de la mort de son fils; mais que les Juges même les plus intègres avoient pû y être trompés: Que cependant on n'avoit rien statué de trop rigoureux contre les accusés, eu égard à la grandeur du crime: Qu'après avoir été appliqués à la question, ils avoient été élargis: Qu'ainsi, puisque leur innocence venoit d'être reconnuë, il ne leur restoit plus qu'à rendre de très-humbles actions de graces d'abord à Dieu, qui n'avoit pas permis que la vérité demeurât plus long-tems cachée, & ensuite aux Juges, qui les avoient traités si doucement, quoiqu'ils fussent atteints & convaincus, si-non d'un meurtre, au moins d'un vol domestique: Qu'ils devoient se persuader, que si ce n'étoit pas d'un nouveau crime que Dieu eût voulu les punir par-là, c'étoit du moins pour des fautes plus anciennes, inconnuës peut-être aux Juges, pour le châtiment desquelles il s'étoit servi du ministere des Magistrats. Après le plaidoyer des deux Avocats, l'Avocat général Servin, portant la parole pour le Procureur général, résuma les moyens des deux parties, & conclut qu'on pouvoit satisfaire aux justes plaintes du boulanger, & à la douleur encore plus juste de la mere, en déchargeant le premier de l'accusation intentée contre lui, sans lui accorder les dommages & intérêts qu'il demandoit contre celle-ci. Cet avis forma l'Arrêt, qui fut prononcé par le premier Président de Harlai. Après la séance, ce Magistrat donna un repas magnifique au Roi, au Duc, aux Princes & aux Seigneurs de la Cour, dans sa maison qui fait partie du Palais. Cela se passa le 17. de Janvier.

HENRI IV. 1600.

Conférences pour le Marquisat de Saluces.

Enfin l'affaire pour laquelle le Duc étoit venu à la Cour, fut portée au Conseil, qui se tint plusieurs fois à ce sujet dans l'hôtel du Connétable de Montmorency. Outre les députés du Duc, on admit aux conférences, comme médiateur au nom du Pape, Calatagirone, autrefois Général des Cordeliers, & alors Patriarche de Constantinople, qui deux ans auparavant avoit contribué avec beaucoup de zèle à la conclusion de la paix. Le Duc demandoit avant toutes choses, que le Roi abandonnât la protection de Geneve, persuadé que le refus de ce Prince le mettroit mal dans l'esprit du Pape, & l'autoriseroit lui-même à ne point rendre le Marquisat. Comme le Patriarche n'appuyoit pas sa demande, parce qu'il prétendoit

HENRI IV. 1600.

n'avoir là-dessus aucun ordre de S. S. le Duc, qui sentoit bien que sa demande ne pouvoit jamais réussir sans cet appui, en fit parler au Roi par l'Evêque de Modene, Nonce de Sa Sainteté; mais Henri lui répondit: Que son prédecesseur n'avoit pris Geneve sous sa protection que pour le bien de la France, & à la priere des Suisses: Qu'en effet ils avoient fait voir qu'on ne pourroit être maître du Pas de Cluses, qu'autant qu'on le seroit de Geneve, & que si on perdoit une fois ce poste, il ne seroit plus possible de faire entrer en France les secours que le Roi tiroit de leur païs: Qu'ainsi il ne pouvoit ni ne vouloit abandonner la protection de cette ville, afin qu'on ne pût pas l'accuser d'avoir negligé témérairement une précaution si nécessaire, qu'on n'avoit prise que pour le salut de l'Etat. Le Duc voyant donc que cette demande, qui étoit odieuse en elle-même, n'avoit servi qu'à aigrir le Roi, eut recours à de nouveaux artifices. Pour regagner ce Prince, il parla de l'Empire & du recouvrement du Milanez, qui apartenoit à la France; il offrit pour ces deux entreprises tout ce qu'il avoit de forces & de pouvoir; il vanta beaucoup la valeur & le bonheur du Roi; mais il ne réussit pas mieux de ce côté-là. Le Roi ne se laissa point éblouïr par ses flatteries, & se moqua de la vanité de ses promesses. Enfin il en vint aux prieres, & demanda comme une grace à S. M. de donner à charge d'hommage le Marquisat de Saluces à un de ses enfans, repétant sans cesse, qu'il ne leur avoit jamais souhaité de plus grande fortune, que d'être redevables de leur agrandissement au Roi, à qui ils avoient déja l'honneur d'être unis par les liens du sang. Il réitera ses premières promesses, & les fausses espérances qu'il avoit déja données pour l'Empire & pour le recouvrement du Milanez: à l'en croire, il n'y avoit point de secours que le Roi ne dût attendre de lui & de ses sujets pour l'exécution de ces deux entreprises. Il ne tarissoit point sur cette matière, qui fournissoit une vaste carriere à sa vanité. Enfin, lorsqu'il reconnut que ses prieres n'avoient pas plus d'effet que ses promesses & ses flatteries, il passa tout d'un coup d'une extrême confiance au dernier désespoir; il condamna son voyage, & ceux qui le lui avoient conseillé; & dans une première faillie il forma sur le champ une résolution également contraire à son honneur, & dangereuse pour ses suites. Peu s'en falut, que sans prendre congé du Roi, il ne s'enfuït de France, en se faisant tenir des relais en certains endroits. Car après tant de refus, il craignoit, qu'étant en païs étranger, on n'usât de violence à son égard.

Le Roi par bonté le rassure contre ses frayeurs.

Comme il étoit dans cet embaras, sans sçavoir à quoi se résoudre, le Roi, qui en fut informé par ceux qui l'approchoient, lui fit dire, que son arrivée lui avoit fait d'abord beaucoup de plaisir, parce qu'il avoit cru qu'il n'étoit venu en France que pour lui donner satisfaction au sujet du Marquisat: Que puisqu'il ne vouloit ni accepter, ni faire, aucunes propositions raisonnables, il étoit très-mortifié qu'il falût ainsi se separer sans rien conclure: Qu'au reste il étoit bien aise de lui apprendre, que les Rois de France ne sçavoient ce que c'étoit que d'avoir recours aux finesses & de manquer de bonne-foi; & qu'une guerre ouverte étoit le seul moyen qu'ils missent

en

en usage pour poursuivre leurs droits : Que François I. avoit respecté les droits de l'hospitalité dans la personne de Charles V. Qu'il vouloit en user de même à son égard : Que comme personne ne l'avoit forcé à venir en France, il lui étoit libre aussi d'en sortir quand il lui plairoit : Que cependant il pouvoit opter, ou de rendre le Marquisat de Saluces, ou de ceder la Bresse en échange : Qu'il lui laissoit trois mois pour y penser, à compter du jour qu'il seroit rentré dans ses Etats. Ce discours rapporté au Duc le remit un peu de ses frayeurs ; il reprit les conférences, & enfin le traité fut conclu. HENRI IV. 1600.

Il portoit, qu'au premier de Juin suivant le Duc restitueroit de bonne-foi, & sans aucun delai, à la France le Marquisat de Saluces : Que le Roi y nommeroit pour Gouverneur telle personne qu'il lui plairoit, pourvû qu'elle n'eût aucun démélé personnel avec le Duc ; (cette restriction regardoit Crequy) Que les garnisons des villes & des bourgs seroient composées de Suisses, & celles des citadelles, de François : Que cependant S. M. ne seroit obligée d'y laisser les Suisses, que jusqu'à ce que le compromis fait entre les mains du Pape fût expiré : Que si le Duc refusoit de rendre le Marquisat, il cederoit en échange, dans le même terme, tout le païs qui est entre la Saône & le Dain, qu'on appelle le Comté de Bresse, y compris Bourg avec sa citadelle, Barcelonnette avec son Vicariat, jusqu'à la montagne d'Argentiere, les vallées de Sture & de Perouse avec tout leur territoire, Pignerol & ses dépendances : Que le Roi, aussi-tôt qu'il en auroit été mis en possession, cederoit au Duc tous ses droits & actions sur le Marquisat : Qu'il y auroit amnistie générale pour les sujets de l'un ou de l'autre Etat qui auroient porté les armes contre leur Prince, & qu'ils seroient maintenus dans la possession de tous leurs biens : Que le fort de Bois-Dauphin, bâti pendant les dernieres guerres, seroit rasé : Qu'on représenteroit les inventaires des canons, des boulets, de la poudre & autres munitions de guerre dont le Duc s'étoit emparé, en se saisissant du Marquisat ; & que s'il optoit de rendre Saluces, il donneroit une caution valable & suffisante pour la restitution de ces effets : Qu'avant le premier de Juin, il seroit obligé de declarer à quoi il s'en tenoit ; & que dès-à-présent il promettroit de bonne-foi de faire cette declaration : Qu'au cas qu'il restituât le Marquisat, le Pape, qu'ils avoient l'un & l'autre choisi pour arbitre, prononceroit sur leurs autres contestations, conformément au traité de Vervins, que les parties s'engagerent de nouveau à observer exactement. Cet accord fut passé le 27. de Février. Conclusion du traité.

Trois jours après, le Duc ayant déja fait partir sa suite, prit congé du Roi. Il paroissoit content ; mais dans le fond il étoit résolu de tirer les choses en longueur, & de prolonger autant qu'il lui seroit possible le terme qui lui avoit été accordé. Au reste, il prit pour son retour une autre route que celle par où il étoit venu ; & traversant la Brie, la Champagne & enfin la Bourgogne, il se rendit dans la Bresse, accompagné de Malain de Luz, que le Roi avoit nommé pour le conduire. Etant entré dans la citadelle de Bourg, on dit qu'il ne put retenir ses larmes, parce qu'il prévoyoit dès-lors, qu'il seroit bientôt forcé de s'en dépouiller. Retour du Duc dans ses Etats.

HENRI IV. 1600.

Il reprend ses liaisons avec l'Espagne.

Aussi-tôt qu'il fut arrivé à Chambery, il écrivit au Roi; & après les complimens ordinaires, il lui marquoit qu'il alloit se rendre à Turin, pour delibérer mûrement sur le choix des deux propositions qui lui avoient été faites par S. M. ainsi qu'il en étoit convenu. Mais il n'y fut pas plutôt, que voyant ses desseins échoüés du côté de la France, il reprit ses anciennes liaisons avec les Espagnols. Henrique d'Azevedo Comte de Fuentes, Gouverneur de Milan, servit beaucoup à l'y déterminer. Il le rassûra, & lui fit même espérer que l'Espagne le soutiendroit de toutes ses forces, s'il vouloit rompre le traité qu'il venoit de conclure. Au surplus on plaisanta à la Cour sur son voyage en France, d'où l'on disoit qu'il n'avoit emporté que des crottes. Cette raillerie étant venuë à sa connoissance, il répondit avec beaucoup d'esprit: Qu'il n'étoit point passé en France pour en emporter quoique ce soit, mais pour y laisser un souvenir ineffaçable de sa personne: Que la boüe qu'il en avoit emportée, en se séchant étoit tombée d'elle-même; mais qu'on ne pourroit jamais effacer qu'avec l'épée, les traces profondes qu'il avoit laissées dans ce Royaume. Il vouloit faire entendre qu'il y avoit réveillé les anciennes divisions, & débauché le Maréchal de Biron, à qui même il avoit fait espérer sa fille en mariage.

Erection d'Aiguillon en Duché & Pairie.

Le 2. de Mars, on lut au Parlement des Lettres patentes, par lesquelles le Roi créoit Henri de Lorraine fils du Duc de Mayenne, Duc & Pair de France, sous le titre de Duc d'Aiguillon en Agenois. La grandeur & l'éclat de cette famille, déja honorée de tant de dignités semblables, leva toutes les difficultés qu'on auroit pû trouver à l'enregistrement. On y ajoûta cette clause: Qu'avenant le défaut de mâles, Aiguillon, Ste. Livrade, Montpesat, Madaillan & Olmerac, compris sous cette Duché-Pairie, ne seroient point réünis à la Couronne selon l'usage des loix du Royaume; mais passeroient aux plus proches héritiers, le titre de Pairie demeurant éteint. Mais en même tems, de peur que cette faveur ne s'étendît à trop de personnes, & qu'une si grande distinction ne perdît son prix, en devenant trop commune, on arrêta, que S. M. seroit très-humblement suppliée de confirmer de nouveau l'ancienne loi du Royaume sur cet article.

Conférence de Fontainebleau entre du Perron Evêque d'Evreux, & du Plessis-Mornai.

Après le départ du Duc de Savoye, le Roi alla à Fontainebleau, où il se tint une grande conférence entre David du Perron Evêque d'Evreux, & du Plessis-Mornai, qui, par son habileté dans la paix & dans la guerre, avoit mérité de tenir autrefois à la Cour une des premières places dans les bonnes graces du Roi. Voici ce qui donna occasion à cette dispute. Du Plessis avoit composé en François un Traité de l'Eucharistie & du Sacrifice de l'ancienne Eglise; la beauté du stile le faisoit rechercher de tout le monde, & lire avec d'autant plus d'avidité, que l'Auteur appuyoit son sentiment de l'autorité des PP. Grecs & Latins, & même de quelques Théologiens Scholastiques. Pour arrêter les mauvais effets que ce Livre pouvoit produire, nos Docteurs ne manquerent pas dans leurs sermons d'en décrier l'Auteur comme un faussaire. Quelques-uns même dresserent une liste de tous les passages falsifiés; & plusieurs travaillerent à le réfuter par quelques ou-

ouvrages qui furènt imprimés. Cette affaire faisoit déja beaucoup de bruit à Bourdeaux, où les Jésuites ont un college très-fameux, & meme à Paris, où les Prédicateurs déclamoient vivement contre ce Livre, lorsque du Perron s'engagea de prouver, qu'il y avoit plus de cinq cens citations fausses, tant des anciens PP. que des Scholastiques. Du Plessis en ayant été averti, fit imprimer à Paris un écrit, pour demander que du Perron, & tous ceux qui l'accusoient de falsification, souscrivîssent à la requête qu'il avoit dessein de présenter au Roi. Il y supplioit S. M. de nommer des Commissaires sçavans & d'une probité reconnüe, pour examiner son Livre, & décider si les reproches qu'on lui faisoit étoient bien ou mal fondés. Cette requête étoit datée du 20. de Mars. HENRI IV. 1600.

Du Perron étoit alors à Condé, un des plus considerables châteaux du diocèse d'Evreux; il répondit à l'écrit de du Plessis cinq jours après; & ayant accepté la proposition, ils convinrent ensemble de demander au Roi des Commissaires, pour juger de leur différend en présence de S. M. au cas qu'elle daignât assister à la conférence, & que ses occupations le lui permîssent. Le Nonce s'opposa d'abord à leur demande, persuadé qu'il étoit dangereux d'abandonner ainsi à la dispute, & par-là de laisser revoquer en doute des points de Religion, ou que du moins il faloit auparavant en demander la permission au Pape. Mais le Roi & du Perron lui firent entendre, que dans la conférence qu'on proposoit, il ne s'agissoit point de disputer sur les articles de Foi décidés par l'Eglise; mais uniquement de vérifier les citations de du Plessis; que si on prouvoit une fois qu'elles fûssent fausses, non seulement le Livre perdroit tout son crédit, mais qu'encore plusieurs Protestans, qui avoient beaucoup d'estime pour l'Auteur, ne manqueroient pas de rénoncer à leurs erreurs. Ainsi ils déterminerent aisément ce Prélat à ne point faire de bruit.

On nomma donc pour Commissaires Jaques-Auguste de Thou, Président au Parlement de Paris, qui d'abord refusa cette commission, François Pithou, & Nicolas le Févre de la part des Catholiques; & du côté des Protestans, Calignon, Chancelier de Navarre, & en sa place, car il se trouvoit malade, la Canaye, Président en la Chambre de Languedoc, avec Isaac Casaubon. Le Févre n'ayant pû se trouver à la conférence, le Roi choisit pour le remplacer Jean Martin, Docteur en Médecine. Il y eut d'abord de la difficulté sur la forme & sur l'ordre de la conférence, & peu s'en falut que du Plessis ne la rompît, parce qu'il se plaignoit que le Roi étoit trop partial, & prévenu contre lui. Cependant elle commença enfin le 4. de Mai, après bien des contestations fondées sur ce que du Plessis vouloit qu'on produisît en même tems tous les passages falsifiés, au lieu que du Perron n'en proposoit d'abord que soixante.

Le Chancelier de Belliévre, qui présidoit à cette conférence, où le Roi assista en personne, en fit l'ouverture, en declarant que l'intention de S. M. en accordant cette dispute, n'avoit point été de donner aucune atteinte, soit à l'autorité de l'Eglise & à la doctrine Catholique, soit aux Edits ac- Ouverture de la conférence.

HENRI IV. 1600. accordés en faveur des Proteftans. Il exhorta en même tems les deux adverfaires à ne point difputer avec paffion; & leur dit, que le Roi le fouhaitoit & l'ordonnoit ainfi. Du Perron prit enfuite la parole, & dans un grand difcours, qui tendoit au meme but, il fit l'éloge de la modération du Roi; Prince bien différent de ce Roi impie que Dieu frappa de la lépre, pour avoir mis la main à l'encenfoir, c'eft-à-dire pour avoir voulu joindre le Sacerdoce à la Royauté, & s'attribuer fur les chofes faintes une autorité qui ne lui étoit point dûë; mais marchant au contraire fur les traces des Conftantins, des Valentiniens & des Théodofes; & laiffant aux Miniftres de l'Eglife de Dieu, le droit de décider des dogmes de notre foi & des points de la difcipline. Du Pleffis dit auffi quelques mots en fa faveur; il protefta que ce n'étoit, ni la vanité, ni l'ambition, qui l'avoient porté à compofer fon Livre, ou à demander cette conférence; & qu'il ne l'avoit fait que dans l'intention que, fous les aufpices d'un fi grand Prince, on en tirât quelque fruit pour la gloire de Dieu & la reformation de l'Eglife, après laquelle on foupiroit depuis long-tems. On mit enfuite les livres fur le bureau. Le Chancelier & les Commiffaires délégués étoient affis à droite; le Roi étoit au milieu. Au deffous de S. M. étoient placés l'Archévêque de Lyon, les Evêques de Nevers, de Caftres & de Beauvais, & plus bas encore les quatre Secretaires d'Etat. A gauche étoient les Ducs de Vaudemont, de Nemours, de Mercœur, de Mayenne, de Nevers, d'Elbœuf, & d'Aiguillon; le Prince de Joinville, & plufieurs autres Seigneurs étoient autour de la table, aux deux côtés de laquelle étoient du Perron & du Pleffis debout. Les autres fpectateurs moins diftingués étoient derriere.

Succès de cette difpute. D'abord on examina les paffages de Scot & de Durand fur la préfence réelle & fur la tranfubftantiation; & les Commiffaires délégués déciderent, que dans l'un & dans l'autre du Pleffis, trompé par le ftile & la méthode des Scholaftiques, qu'il ne connoiffoit point, avoit pris l'objection pour la réponfe: Qu'il avoit tronqué mal à propos deux paffages de Saint-Chrifoftome, & ceux de Saint-Jérôme fur l'invocation des Saints: Que le paffage qu'il citoit de Saint Cyrille fur l'adoration de la Croix, ne fe trouvoit nulle part dans les ouvrages de ce Pere: Qu'il avoit omis quelques mots en rapportant la Conftitution de Théodofe & celle de Valentinien. Le Chancelier prononça auffi, qu'il n'auroit point dû citer Pierre Crinitus, Auteur trop moderne & trop peu eftimé pour faire autorité. Du Perron examina enfuite deux paffages obfcurs de Saint-Bernard, que du Mornai avoit allegués pour prouver que la fainte Vierge n'intercede point pour nous auprès de Dieu; & le Chancelier & les Commiffaires declarerent la critique bien fondée. Le dernier paffage étoit de Théodoret, dans fon Commentaire fur le Pfeaume CXIII. au fujet des Images. L'Evêque prétendoit qu'il faloit traduire les Idoles, & non les Images. Enfin, après une longue difpute fur les Images, le Chancelier ayant été aux voix, prononça, que ce paffage devoit s'entendre des Idoles des Gentils, & non point des Images des Chrétiens. La nuit finit la féance.

Le

Le lendemain, du Perron vouloit reprendre la conférence ; mais du Plessis se trouva si fatigué du travail de la veille qu'il ne put l'accepter. Depuis, il survint tant de nouvelles difficultés, que les Commissaires nommés par le Roi se separerent. Du Plessis, de son côté, partit le 8. de Mai & vint à Paris pour rétablir sa santé. Le lendemain, le Chancelier & du Perron se retirerent ; & trois jours après, le Roi lui-même quitta Fontainebleau avec toute sa Cour.

HENRI IV. 1600.

Au bout de quelques jours, du Plessis retourna à Saumur, sans avoir pris congé de S. M. (1). On imprima quelques mois après, une Apologie de du Plessis, où l'on soutenoit la vérité des passages qu'il avoit cités, par l'explication qu'on en donnoit ; & on faisoit en même tems, à l'occasion du passage de Théodoret, qui avoit été attaqué, une nouvelle Dissertation sur les Images. Du Perron refuta cette Apologie par un autre ouvrage, & par une Relation de la conférence qui fut imprimée par ordre du Roi ; il y joignit une Dissertation fort longue & fort diffuse en faveur des Images.

On parla aussi alors de la publication du Concile de Trente, & du rappel des Jésuites, qui avoient été chassés du Royaume par Arrêt du Parlement ; mais comme on étoit encore dans l'incertitude, si l'on auroit la guerre ou la paix avec le Duc de Savoye, l'affaire fut remise à un tems plus tranquille, malgré les instances du Chancelier & de Villeroi.

Reforme de l'Université de Paris.

Dès que Paris fut rentré sous l'obéïssance du Roi, ce Prince, après avoir rétabli le bon ordre dans cette capitale, & fait revenir le Parlement, avoit songé à reformer l'Université, dont la discipline avoit beaucoup souffert pendant les guerres civiles. Il chargea de ce soin Renaud de Beaune Archévêque de Bourges, Grand-Aumônier de France, aussi recommandable par sa science que par son expérience consommée ; & dès-lors, de concert avec quelques autres Commissaires, nommés aussi par S. M., ce Prélat travailla avec zéle à cette reforme.

Ils consulterent pour cela les Doyens & les principaux Professeurs aux Arts, en Médecine, en Droit & en Théologie, les Procureurs des quatre Nations, les Principaux des Colleges, & sur-tout le Recteur. Et ce fut de leur avis, qu'après avoir reconnu par la lecture & l'examen des loix & statuts donnés cent cinquante ans auparavant sous Charles VII. par le Cardinal d'Estouteville pour la reforme de la même Université, qu'il étoit important pour le progrès des Sciences d'y faire quelques additions, explications & changemens ; on dressa de nouvelles loix & de nouveaux statuts,

(1) Ainsi finit cette conférence, dont le succès répondit peu à l'espérance qu'on en avoit conçûe. En effet, les Protestans prétendirent, que le Livre que l'on attaquoit étant l'ouvrage d'un simple particulier, & que la doctrine qu'il contenoit n'ayant pas même été condamnée, puisque dans cette Assemblée on ne s'étoit pas mis en devoir de l'examiner, cette dispute ne pouvoit fonder aucun préjugé contre une Confession de Foi reçûe par toutes les Eglises Protestantes du Royaume. On imprima &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

HENRI IV. 1600. tuts, qui, en vertu des Lettres patentes de S. M., furent homologués au Parlement le 3. de Septembre 1598. La Cour commit en même tems le Président de Thou, Lazare Coqueley & Edoüard Molé, Conseillers, pour proceder à l'exécution. Ainsi, le 18. de Septembre de cette année, le Recteur Gigour indiqua aux Mathurins une assemblée, qui fut très-nombreuse, & où se trouverent les Doyens de toutes les Facultés, les Procureurs des Nations, les Principaux des Colleges, & entre autres le Doyen de la faculté de Théologie, René Benoît, Confesseur du Roi nommé à l'Evêché de Troyes. Là le Président de Thou, accompagné de Coqueley & Molé, placés sur une estrade, tint ce discours à l'assemblée.

Discours du Président de Thou à cette occasion.

„ Après un funeste orage qui a duré quarante ans, le Roi, non seulement en grand Capitaine, mais encore en bon Prince, persuadé que le „ devoir d'un Souverain n'est pas seulement de combattre pour la défense „ de ses frontieres, mais aussi de rendre également la justice à tous ses sujets, vainqueur de tous ses ennemis, a donné tous ses soins pour rétablir „ le calme & la tranquillité dans ses Etats, troublés depuis si long-tems par „ les guerres civiles. Il a commencé par la Religion; c'est pour l'établir „ solidement parmi nous, qu'il a donné cet Edit si sage, à la faveur duquel nous voyons aujourd'hui le culte divin refleurir déja dans plusieurs „ Provinces du Royaume, où les troubles passés l'avoient presque entierement aboli. Il a pourvû ensuite à la Justice, en rendant aux loix leur ancienne vigueur, aux Magistrats leur autorité, & en assûrant en général „ le repos de tous ses sujets. Il a même remis l'ordre dans les finances, „ ce que l'on n'osoit espérer, & a mis un frein à la cupidité de ceux qui „ les gouvernent. En assûrant ainsi ses revenus, le principal nerf de la „ guerre & de la paix, il a non seulement affermi l'Etat, épuisé par tant „ de malheurs, mais encore soulagé le peuple, que l'épuisement des finances, l'obligeoit de charger chaque jour de nouveaux impôts. Enfin sa prudence lui a fait jetter les yeux sur son Université de Paris, jadis la plus „ florissante de toute la Chrétienté, mais qui ne conserve plus aujourd'hui „ elle-même, comme toutes les autres parties de l'Etat, qu'un triste débris de sa gloire passée. Il l'a regardée comme la pépiniere qui forme „ de dignes Ministres du Seigneur, des sujets habiles & zélés, capables de „ remplir les grandes places, les Magistratures, les Gouvernemens, les „ autres charges & emplois du Royaume. En cela il a suivi l'exemple des „ plus grands Empereurs Chrétiens, dont on lit, soit au Code de Justinien, soit au Code de Théodose, plusieurs Constitutions en faveur des „ Professeurs, Médecins, Maîtres & Docteurs de Grammaire, de Rhétorique, ou de Philosophie, à qui ils accordoient les plus beaux privileges. Aussi, dès le commencement de cette puissante Monarchie, nos „ Rois, qui ont succedé aux Empereurs, & qui en ont toute la puissance „ dans leurs Etats, d'autant plus qu'ils reçoivent eux-mêmes l'Onction sacrée, & qu'ils participent en quelque sorte au Sacerdoce, n'ont jamais „ manqué à l'exemple des Empereurs de veiller à l'entretien de la discipline ecclésiastique, dont l'instruction de la jeunesse fait une partie très-considerable. De-là nous viennent tant de Capitulaires de Charlemagne,

„ de

„ de Louis le Debonnaire son fils, qui regardent le culte divin, dont „ quelques-uns même se trouvent inserés dans le Décret de Gratien. A „ leur exemple Louis IX. que ses vertus ont fait mettre au nombre des „ Saints, fit une pragmatique, pour regler la discipline ecclésiastique. „ Ensuite, pendant le Schisme malheureux, qui, sous le regne de Charles „ VI. dechira l'Eglise au grand regret de tous les gens de bien, ce Prin- „ ce, après avoir consulté l'Université de Paris, ne fit-il pas des reglemens „ pour le maintien de la discipline ecclésiastique, au sujet de laquelle il „ n'y avoit alors rien de fixe à Rome ? Quelques années après, Charles „ VII. son fils ne publia-t-il pas la fameuse pragmatique-Sanction, qui a fait „ tant de bruit, & qui, tant qu'à l'exemple de nos ancêtres nous avons „ ignoré, soit dans l'Eglise, soit dans l'Etat, l'art de feindre & de trom- „ per, a toûjours été observée avec tant de venération par tous les Or- „ dres du Royaume, sur-tout par la faculté de Théologie de l'Université „ de Paris. Enfin Louis XII. dont la mémoire est encore récente ; ce „ Prince qui mérita par ses vertus d'être appellé le Pere du peuple par „ ses sujets, & Louis le Juste par les étrangers, ce qui est le titre le plus „ glorieux qu'on puisse donner à un Souverain, n'a pas eu moins de zèle „ ni moins d'ardeur pour procurer la reformation de l'Eglise dans son Chef „ & dans ses membres. Nos Rois ont toûjours usé de ce droit avec au- „ tant de sagesse que d'utilité ; non pour s'ingérer de décider de la doc- „ trine, qu'ils sçavent ne devoir être définie que par l'autorité des Con- „ ciles, des Peres & des saints Canons ; mais pour conserver l'ordre & „ la discipline ecclésiastique. C'est dans cette vûë qu'ils ont composé „ leurs Cours souveraines d'autant de Conseillers Clercs qu'il y en avoit de „ Laïcs au commencement, afin de pouvoir, par ce sage tempérament, „ rendre également la justice à tous leurs sujets, sans donner lieu aux „ soupçons & aux murmures. Le Roi, digne successeur de tant de Prin- „ ces, & qui n'a pas moins hérité de leurs vertus & de leur tendresse „ pour ses sujets, que de leur couronne, a cru de même devoir donner „ une attention particuliere à son Université. Il a chargé du soin de tra- „ vailler à sa reforme des personnes également distinguées par leur science „ & par leur habileté, qui, de l'avis même de toutes les Facultés qui la com- „ posent, ont rédigé par écrit les statuts & reglemens qu'elle doit ob- „ server dans la suite. Le Parlement les a vérifiés par ordre de S. M. il „ en a ordonné la publication, & c'est nous qu'il a commis pour les faire „ exécuter. Ainsi, puisque nous avons le bonheur de joüir de la paix, „ qui est la maîtresse & la mere nourriciere des sciences & de la discipli- „ ne, tant ecclésiastique que civile, dont dépend la sûreté de tous les „ Etats, que vous reste-t-il, si-non d'unir tous vos prieres & vos vœux, „ pour en rendre d'abord à Dieu les actions de graces qui lui sont dûës, „ & ensuite au Roi très-Chrétien, à qui, après Dieu vous en êtes rédeva- „ ble ; & de recevoir avec soûmission & respect la faveur qu'il vient de „ vous accorder ? Le Parlement nous ayant delégué dans ces vûës, nous „ vous exhortons de faire observer exactement en tous leurs points, les sta- „ tuts qui ont été dressés par les ordres & sous les heureux auspices de

Henri IV. 1600.

„ ce Prince. Le Roi ni la Compagnie n'ont rien oublié de ce qui pouvoit„ vous être utile ; fasse le Ciel que, par votre attention à observer de si sa„ ges reglemens, on ne puisse pas vous accuser de vous être manqués à „ vous-mêmes!

Reglemens & statuts dressés par les Commissaires, & homologués au Parlement.

On fit ensuite lecture de l'Arrêt & des statuts. Il y en avoit de particuliers pour la faculté des Arts, pour celles de Médecine, de Droit & de Théologie. Ils portoient entre autres choses, que comme les exemples de révolte & les fausses maximes des factieux avoient pris naissance des mœurs & des principes corrompus qu'ils avoient reçus dans l'Université ; on apprendroit aux enfans & aux jeunes gens qui y seroient instruits, à prier pour le Roi & à lui rendre une parfaite obéissance, aussi-bien qu'aux Magistrats. Les statuts pour la Théologie, dont il étoit certain que les suppôts avoient contribué plus que les autres à répandre le poison de la révolte, ordonnoient : Que tous les étrangers qui feroient leur cours en cette faculté, ou qui étudieroient quelque autre science que ce fût, ne pourroient être promûs aux dégrés dans l'Université, qu'après avoir fait serment de se conformer aux maximes du Royaume, d'obéïr au Roi & aux Magistrats, & de ne rien entreprendre contre l'Etat & le Gouvernement : Qu'outre cela on ne soutiendroit dans les écoles aucun sentiment qui ne fût conforme à la doctrine des Saints Peres, & à celle de l'Eglise Catholique, & qui pût donner atteinte à la dignité & aux droits du Prince ou de l'Etat ; & qu'en cas de contravention, le Syndic, le Président & le Répondant seroient punis extraordinairement. Enfin on cassoit & on annulloit tout ce qui seroit contraire aux présens statuts & reglemens; on confirmoit ce qui y seroit conforme ; & on défendoit de s'en écarter jamais ; ensorte qu'ils ne pourroient être abolis ou changés, que par l'autorité du Roi ou du Parlement.

Après la lecture des statuts, Louis Servin, Avocat général, prit la parole pour le Procureur général, & exhorta tous les corps de l'Université à remplir chacun leurs devoirs avec zèle & avec exactitude ; il enjoignit aux Théologiens, de lire & d'expliquer assiduement la Sainte Bible, préférablement à tous autres Livres ; leur représentant, que quoiqu'on regardât alors les écrits polémiques & les ouvrages des Scholastiques, comme servans beaucoup à refuter les erreurs des Sectaires, ils devoient cependant être persuadés, que la nourriture spirituelle, propre à former un Théologien, se tire sur-tout de la lecture continuelle de l'Ancien & du Nouveau Testament, qui sont comme les deux mammelles de l'Eglise, la mere commune de tous les Fidèles : Qu'en effet, selon Gerson, Chancelier de l'Université, rejetter la Bible, c'est admettre l'Antechrist. Il exhorta ensuite les Docteurs en Droit, à enseigner le Droit canonique de manière qu'ils se reglassent, autant qu'il seroit possible, sur l'exemple des Théologiens, dont leur profession les rapprochoit fort; à ne rien avancer par consequent qui fût contraire aux droits de la Couronne & aux libertés de l'Eglise Gallicane, qui n'étoient que le Droit commun de l'Eglise Universelle, ainsi que les nommoit autrefois avec justice le très-sage Roi Charles V. & à ne point enseigner le sixième Livre des Décretales, composé par Boniface VIII. dont ils devoient

voient toûjours se souvenir, que la censure injuste avoit été proscrite par les suffrages unanimes de toute l'Eglise Gallicane. Il enjoignit enfin aux Médecins, d'observer les loix qu'on leur avoit préscrites; de lire avec soin les œuvres du divin Hippocrate; de suivre ses préceptes; & de ne point donner dans l'empyrique, & de ne s'en servir en aucune manière. A l'égard des Professeurs de la faculté des Arts, il leur recommanda de former à la vertu & aux sciences la jeunesse qui leur étoit confiée; & de ne point puiser les principes de leur Philosophie dans de simples ruisseaux, ou dans ces rivieres inondées, tels que sont les Sommaires & les Commentaires immenses de quelques Auteurs barbares; mais dans les sources les plus pures & les plus claires, en lisant & en expliquant les textes mêmes des Philosophes. HENRI IV. 1600

Ensuite Marc Gigour, Recteur, prit la parole au nom de l'Université, & après avoir remercié Dieu, le Roi & le Parlement, il protesta pour lui & pour toutes les Facultés, qu'ils étoient disposés à recevoir avec soûmission, & à observer exactement ce qui leur étoit préscrit. On ajoûta encore quelques supplémens aux statuts qui concernoient la facuké des Arts & celles de Droit & de Médecine; & ils furent homologués au Parlement cinq jours après. Cependant le dérangement avoit été si grand dans l'Université, que pour y rétablir la discipline, on fut obligé, un an après, de former une censure. Ainsi, comme c'étoit d'ailleurs un des articles des nouveaux statuts, sur la réquisition du Procureur général, le Parlement donna un Arrêt le 15. de Septembre, par lequel la Cour nomma pour Censeurs, Richer, Docteur en Théologie, Minos, Professeur en Droit Canon, Ellain, Docteur en Médecine, & Galland, Principal du College de Boncourt, personnages des plus distingués de l'Université, qui le jour même prêterent serment entre les mains de Poullot, Recteur.

Si cette reformation fut avantageuse aux Sciences, elles firent d'un autre côté une grande perte dans la personne de plusieurs Sçavans que la mort enleva cette année. Un des principaux fut Fulvio Ursino, Romain; c'étoit un homme habile dans les langues Grecque & Latine, & très-appliqué à la récherche de la plus pure Antiquité. On lui est redevable de plusieurs éditions de quelques Auteurs anciens qui ont écrit en l'une ou en l'autre Langue, & qu'il a le premier données au public, ou qu'il a du moins eu soin de rendre plus correctes. Une conformité d'inclinations le lia avec Octavien Pantagato, Gabriel Faerno, Latini, P. Manuce, & sur-tout avec Antoine Augustini, qu'il ne quitta point tant qu'il fut à Rome, & dont il publia après son retour en Espagne plusieurs ouvrages, qu'il avoit lui-même enrichis de ses remarques. Il passa plusieurs années auprès du Cardinal Farnese, cet illustre protecteur des Lettres: il mourut au commencement de Mai, à l'âge de soixante & dix ans, & fut enterré dans l'église de Saint-Jean de Latran dont il étoit Chanoine. Morts illustres. Fulvio Ursino.

La mort enleva peu de tems après, Antoine Riccoboni, de Rovigo dans les Etats de Venise. Il professa long-tems à Padoüe les belles Lettres, & sur-tout la Rhétorique, & composa même plusieurs ouvrages en ce genre. Antoine Riccoboni.

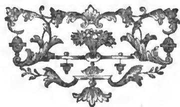
Henri IV. 1600. Le College de Padoüe lui fut rédevable de l'Hiſtoire exacte qu'il en donna au public. Il mourut dans cette ville même de la pierre.

Conrard Daſypodius. Ces deux ſçavans hommes avoient été précedés par Conrard Daſypodius, dont le pere étoit Suiſſe. Il ſe rendit célèbre dans les Mathématiques qu'il enſeigna, & qu'il a beaucoup enrichies, en faiſant imprimer pluſieurs Auteurs Grecs qui traitent de cette ſcience & qui n'avoient point encore vû le jour. Il ſe préparoit à donner au public un corps entier & parfait de ces ſciences ſi eſtimables, tiré de ces anciens Auteurs Grecs, lorſque le 13. d'Avril il mourut à Strasbourg, où il étoit né, âgé de ſoixante & huit ans.

Charles Utenhove. Charles Utenhove, né à Gand, d'une famille qui avoit toûjours été dans les charges de Robe, paſſa toute ſa vie à voyager, ſans ſe fixer dans aucun païs; mais il demeura toûjours ferme & conſtant dans l'étude des Lettres & de la Poëſie. Après avoir été long-tems auprès de Paul de Foix, tandis que ce grand homme étoit Ambaſſadeur en Angleterre, il ſe maria enfin, & ſe fixa à Cologne. Il avoit beaucoup travaillé ſur les Dyoniſiaques de Nonnus; mais, ſoit qu'il fût dégoûté de ce travail, ou qu'il eût été prévenu, il ne finit point cet ouvrage que le public attendoit avec une ſi grande impatience. Il mourut enfin cette année, le premier jour d'Août, âgé de ſoixante & quatre ans.

Pierre du Faur. Le mois de Mai précedent, nous perdîmes en France Pierre du Faur, parent de Guy de Pibrac dont nous avons parlé pluſieurs fois avec éloge. Il joignit à l'éclat de ſa famille, une des plus illuſtres de la Gaſcogne, une conduite irréprochable, avec une grande connoiſſance de l'Antiquité & du Droit Civil & Canonique, il en a laiſſé des preuves dans les ſçavans ouvrages qu'il a donnés à la poſtérité, & où il a ſuivi les traces de Cujas, ſon maître. Il remplit les premières charges de la Robe, & fut les trois dernieres années de ſa vie Préſident au Parlement de Toulouſe. Il avoit un peu plus de ſoixante ans lorſque Dieu l'appella à lui.

Fin du cent vingt troiſième Livre.



HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE CENT VINGT-QUATRIE'ME.

SOMMAIRE.

Célébration du Jubilé à Rome. Le Duc de Bar s'y rend, pour se faire absoudre de son mariage. Mort de plusieurs Cardinaux. Mutinerie des troupes Espagnoles en Flandre. Le Prince Maurice surprend Wachtendonk. Combat de Breauté, contre quelques soldats de la garnison de Boisleduc. Sa mort. Progrès du Prince Maurice. Nouvelles tentatives pour un accommodement. Autre révolte des troupes Espagnoles. Préparatifs du siége de Nieuport. Prise de quelques vaisseaux Hollandois par Spinola. Nouveau combat entre Spinola & quelques vaisseaux Hollandois. Arrivée de l'Archiduc & de l'Infante Isabelle à Gand. Discours de l'Infante à l'armée Espagnole. Première action entre les Espagnols & l'armée des Etats. Défaite des Hollandois. Seconde action. Discours du Prince Maurice à ses troupes. Défaite des Espagnols. Mort de la Comtesse de Meurs. Voyage des Hollandois aux Indes Orientales. Description de l'Isle Maurice. Arrivée des Hollandois à l'Isle de Java. Leur voyage aux Moluques. Affaires d'Ecosse. Conspiration des Ruthven contre le Roi Jaques. Ils attirent ce Prince à Perth. Le Roi s'apperçoit de la trahison. Fermeté de ce Prince en cette occasion. Punition des Conjurés. Affaires de Hongrie. Révolte de la garnison de Pappa. Siége de la place par les Impériaux. Extrêmité des assiégés. Punition des rebelles. Siége de Canise par les Turcs. Reddition de la place. Affaires de Transylvanie. Arrivée d'un Envoyé Turc auprès de Michel. Ce Prince marche contre Sigismond Bathory. Ses progrès en Moldavie. Il se révolte contre l'Empereur. Defaite de ce Prince. Il a recours à la clémence de l'Empereur. Affaires de Stirie. L'Archiduc Ferdinand défend aux Protestans de cette Province de s'assembler. Leur Requête. Pillage de la ville d'Eysenbourg. Sortie des Protestans de la Stirie.

AU·

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

César Campana; *Jean Petit*; *Les Navigations des Hollandois*; *Corneille Tacite*; *La Relation de la conjuration des Ruthven, publiée par Jaques VI. Roi d'Ecosse*; *Les Relations de Hongrie*; *Les Actes publiés dans la Stirie.*

HENRI IV. 1600.

Célébration du Jubilé à Rome.



Ette année, qui termina le siécle, fut mémorable; non pas comme l'année séculaire des Payens, par quelques-uns de ces spectacles que personne n'avoit jamais vûs, & qu'aucune vivante ne devoit jamais revoir; mais par la célébration solemnelle du grand Jubilé après lequel toutes les Nations soupiroient. Il y avoit trois cens ans qu'il avoit été institué par Boniface VIII. & il ne revenoit alors que tous les siécles. Dans la suite Clément VI. ordonna, que la cérémonie s'en feroit tous les cinquante ans, à l'exemple du Jubilé des Juifs; & il fut encore depuis fixé à vingt cinq par Sixte IV. (1) afin que les Fidéles pûssent jouïr plus souvent de la même grace.

Le premier de Janvier, Clément VIII. portant à la main le marteau d'or, & suivi d'un cortege nombreux de Cardinaux, de Prélats, d'Ambassadeurs, de Seigneurs Italiens & d'une foule de peuple de différentes Nations, commença la cérémonie par l'ouverture de la Porte sainte. Le reste de l'année fut employé à visiter les églises & à gagner les Indulgences. Cette solemnité attira même à Rome du fond de l'Allemagne quelques Princes Protestans, entre autres Fréderic de Wirtemberg. Ils s'y rendirent *incognito*, & admirerent également, & la magnificence de ces cérémonies, & l'affluence des peuples qui y accouroient en foule de toutes les parties du monde Chrétien.

Le Duc de Bar va à Rome.

Henri Duc de Bar, fils du Duc de Lorraine, y vint aussi pour se faire absoudre en secret par le Pape du mariage qu'il avoit contracté avec Catherine, sœur du Roi, qui étoit Protestante, & obtenir la permission d'habiter avec elle à l'avenir. En effet, depuis que les Jésuites lui avoient fait scrupule de cette alliance, elle lui causoit mille remords; & il y avoit déja long-tems qu'il n'avoit plus aucun commerce avec cette Princesse. Le Duc, secondé par notre Ambassadeur à la Cour de Rome, obtint aisément de S. S. ce qu'il souhaitoit; & de retour dans ses Etats, il recommença à vivre comme

(1) C'est Paul II. qui est auteur de la fixation du Jubilé à 25. ans, par une Bulle de 1470. l'Auteur l'attribue cependant à Sixte IV. parce qu'en 1475. il exécuta le premier ce reglement de son prédecesseur.

me il avoit fait d'abord avec son épouse, pour laquelle il avoit d'ailleurs une extrême tendresse.

Sur ces entrefaites, le Roi députa à Rome Charles de Neuville d'Alincourt, fils de Villeroi, pour remercier S. S. du jugement qu'elle avoit rendu au sujet de son mariage, & prendre son avis sur le choix d'une nouvelle épouse. Le Marquis fut bien reçu du Pape; ce ne furent que des complimens de part & d'autre; & S. S. ayant paru contente du choix que le Roi avoit fait de Marie de Medicis, fille de feu François de Medicis Grand-Duc de Toscane; de Sillery, Ambassadeur de France à la Cour de Rome, reçut ordre peu de tems après, de se rendre à Florence pour négocier ce mariage avec Ferdinand, oncle de la Princesse.

Pendant que d'Alincourt étoit à Rome, Henri de Gusman Comte d'Olivarez, Viceroi de Naples, y arriva aussi avec la Comtesse son épouse, ses enfans, & une cour très-brillante. Le desir de gagner le Jubilé en personne, étoit un des principaux motifs de ce voyage du Viceroi; & il étoit bien aise outre cela de donner par sa présence plus de relief au payement des huit mille onces d'or de redevance que l'Espagne fait tous les ans au Pape pour le Royaume de Naples.

Mort de plusieurs Cardinaux.

Au reste, si cette année fut célèbre par la solemnité du Jubilé, & par le concours des Fidèles qui arrivoient de toutes parts dans la capitale du monde Chrétien; elle ne fut pas moins funeste par la perte des premières têtes de la Cour Romaine. Jamais il ne mourut un plus grand nombre de Cardinaux en une même année. Le premier que la mort enleva, fut George Radzivil. Il étoit fils du fameux Nicolas Radzivil Duc d'Olika, qui, comme on l'a dit ailleurs, avoit rendu à la Pologne de très-grands services, en réunissant la Livonie à cette Couronne, & en calmant les divisions qui depuis long-tems agitoient sans cesse cette Province. Autant que ce Seigneur eut d'attachement pour la Religion Protestante, qu'il travailla de tout son pouvoir à étendre dans la Lithuanie sa patrie, autant ses enfans furent-ils zèlés Catholiques. Celui dont nous parlons fut Evêque de Cracovie, & nommé au Cardinalat par Grégoire XIII. Il mourut à Rome le premier jour de cette année. Laurent Priuli le suivit de près. Il mourut le lendemain 2. de Janvier, à Venise sa patrie. Il avoit été employé d'abord par la République en différentes Ambassades auprès de François de Medicis Grand-Duc de Toscane, de Philippe II. Roi d'Espagne, de Henri III. & de Grégoire XIII. & par-tout il avoit montré une prudence rare & consommée. Il étoit devenu depuis Patriarche de Venise, & enfin Cardinal de la nomination de Clement VIII. La mort enleva le mois suivant Inigo d'Avalos d'Arragon, fils du Marquis du Guast, Cardinal Diacre, de la création de Pie IV, & depuis Evêque d'Ostie. Il mourut à Rome le 20. de Février. Le Cardinal Louis Madrucci, d'abord Evêque de Trente, & depuis de Frescati, grand partisan des intérêts de Philippe II. à la Cour de Rome, y mourut aussi au mois d'Avril; il fut enterré à S. Onufre. Enfin, le 22. d'Août mourut le Cardinal P. Deza, Protecteur d'Espagne & Evêque d'Albano, Son corps fut mis en dépôt à Saint-Laurent *in Lucinâ*, pour être ensuite transporté en Espagne sa patrie. L'année finit par la mort d'André d'Autriche,

HENRI IV. 1600.

Cardinal Evêque de Constance. Il revenoit de la Flandre, dont il avoit pris le gouvernement pendant l'absence de son parent l'Archiduc Albert, où il avoit laissé une grande opinion de sa modération & de sa sagesse; & s'étant mis en chemin pour aller à Rome gagner le Jubilé, une maladie subite l'emporta le 12. de Décembre.

Mutinerie des troupes Espagnoles en Flandre.

Les mauvais succès de Philippe en Flandre contribuerent encore à diminuer la joye de la Cour Romaine, où l'on avoit fait des prieres publiques pour la prospérité des armes de ce Prince, dont les vûës, en entreprenant cette guerre, étoient moins, disoit-on, de châtier les rebelles, que d'exterminer les Hérétiques. Le mal commença par les mutineries des garnisons de Crevecœur & du nouveau fort que le Cardinal André avoit fait construire dans l'Isle de Bommel. Ces troupes qui, dans un poste exposé au froid, aux vents, à la pluye & à la disette la plus affreuse, se trouvoient comme livrées à une perte inévitable, & qui d'ailleurs ne recevoient rien de leur paye, n'observoient plus aucune discipline. Déja leur exemple commençoit à se communiquer à toutes les autres places animées par les mutins, qui l'année précedente avoient surpris la ville de Hamont. Mendoza, persuadé qu'on ne pouvoit remedier à ce mauvais exemple que par une sévérité éclatante, vouloit qu'on punît les séditieux avec la derniere rigueur, qu'on tirât de Maastricht trois piéces de canon, & que les deux mille Comtois qu'avoit levés depuis peu de Rye Marquis de Varambon, marchassent contre eux avec quelques troupes Allemandes & Flamandes, à qui il n'étoit rien dû. Mais il ne se trouva personne qui voulût se charger de cette entreprise: la plûpart des Officiers croyant, que dans les conjonctures présentes la dissimulation étoit plus de saison que la séverité, & étant encore tout pleins du souvenir de l'expédition malheureuse des Espagnols contre les Italiens à Sichenen, on renonça au dessein de poursuivre les rebelles. Cependant leur nombre augmentoit de jour en jour, & il étoit déja de deux mille hommes de pied & de mille chevaux.

Le Prince Maurice surprend Wachtendonk.

Le Prince Maurice, attentif à tout ce qui se passoit, sçut profiter de cette occasion, & de la rigueur du froid qui pendant cet hyver avoit glacé toutes les rivieres. Sur la fin de Janvier, il fit passer le Rhin à un détachement de trois cens hommes, pour aller surprendre Wachtendonk, où il y avoit garnison des troupes du Comte Fréderic de Berg. Comme le fossé étoit entierement glacé, il ne fut pas difficile aux confédérés de gagner la muraille. Au bruit même de leur arrivée, la garnison, les prenant pour quelques troupes Espagnoles qui campoient dans le voisinage proche de Stralen, ne fit aucun mouvement.

Jean de Ghelen, Seigneur de la place, étoit dans le château avec environ trente soldats. Aussi-tôt après la prise de la ville il envoya un courier à Herman de Berg frere de Fréderic, qui étoit à Ruremonde, pour l'informer de ce qui se passoit, & lui demander du secours avant que l'ennemi eût rassemblé ses forces; mais Louis de Nassau étant arrivé sur ces entrefaites à la tête de deux mille hommes de pied & de toute la Cavalerie qu'il commandoit, le secours que les assiégés attendoient d'Herman, ne put les sauver du danger qu'ils appréhendoient. Le château fut emporté d'assaut;

&

& de Ghelen, qui s'étoit retranché dans le donjon avec sa femme & ses gens, dans la résolution de s'y défendre jusqu'à la derniere extrêmité, y fut forcé & fait prisonnier. Les Espagnols qui étoient aux environs, & qui ne trouvoient de sûreté nulle part, purent à peine se sauver & regagner Maastricht, en traversant la Gueldre. Les troupes du Prince Maurice firent encore dans le même tems une tentative sur Nuis; mais elle ne réussit pas.

Cependant l'Archiduc Albert & l'Infante Isabelle, suivis de Mendoza, du Duc d'Aumale & du jeune Prince d'Orange, étant partis d'Anvers, passerent en Flandre & arriverent à Gand, où on leur fit une réception magnifique. Là ils donnerent audience le premier de Février aux députés de l'Empereur; Charles Nutzel porta la parole. Après avoir complimenté Leurs Altesses sur leur heureuse arrivée dans les Païs-bas, il leur demanda, au nom de son maître, la restitution du fort de Rhinberg, qui apartenoit à l'Electeur de Cologne, & dont les Espagnols s'étoient rendus maîtres. L'Archiduc remercia l'Empereur son frere de l'intérêt qu'il prenoit à sa personne. A l'égard de la restitution de Rhinberg, il s'en excusa: & comme les Provinces-Unies montroient plus d'éloignement que jamais pour l'accommodement que les députés de l'Empereur avoient ordre de menager, Albert obtint aisément que l'affaire de la restitution fût remise à un tems plus favorable. De Gand, Leurs Altesses, suivies de toute leur Cour, passerent à Tournai, à Lille, à Arras & à Cambrai, où elles réïtererent les promesses faites à leur réception, & reçurent réciproquement le serment de fidélité de toutes ces villes. Cependant le désordre des garnisons Espagnoles continuoit, & se communiquoit de toutes parts.

L'arrivée de ces nouveaux maîtres en Flandre, fut une occasion pour renouveller les négociations qu'on avoit déja entamées pour la paix entre l'Angleterre & les Archiducs. Dans cette vûë, Elisabeth fit passer Edmond en France, pour prier le Roi de se porter pour médiateur dans cette affaire. De cette Cour, ce Ministre eut ordre de se rendre auprès des Archiducs, qui députerent de leur côté l'Audiencier Verreyken vers cette Princesse. On convint de Boulogne en France pour le lieu du congrès, & chacun y envoya ses Plénipotentiaires. Ceux de l'Archiduc furent Balthasar de Zuniga & Ferdinand Carillo; mais il survint de nouvelles difficultés, & il ne fut pas possible de rien faire.

Combat de Breauté contre quelques soldats de la garnison de Boisleduc.

Sur ces entrefaites il arriva un accident, aussi fâcheux en lui-même que de mauvais augure pour l'avenir. Ce fut un combat singulier, dans lequel s'engagea Charles Breauté, à l'occasion que je vais dire. Breauté étoit un jeune-homme d'une des meilleures familles du païs de Caux en Normandie, & d'une bravoure qui alloit jusqu'à la brutalité. Ennuyé de la paix dont on jouissoit dans le Royaume, il étoit passé au service des Etats avec une compagnie de Cavalerie Françoise; & Jaques Devise, son Lieutenant, ayant été fait prisonnier par la garnison de Boisleduc, il écrivit à Breauté pour sa rançon. Breauté lui fit réponse, que les François étoient très-sensibles à l'échec qu'ils venoient de recevoir, n'y ayant aucune comparaison des vain-

HENRI IV. 1600. queurs aux vaincus: Que pour lui, il étoit prêt d'en venir aux mains avec leurs meilleurs combattans, un contre deux; & qu'il se tenoit aussi assûré du succès du combat, qu'il seroit attentif à en saisir la première occasion. Ces lettres signées de la main même de Breauté, avant que d'être remises à Devise, furent portées, selon l'usage, au Gouverneur de la place, Antoine Schetz de Grobbendonk. Celui-ci les ouvrit, & après en avoir fait la lecture, piqué d'une telle insulte, il renvoya aussi-tôt dire à Breauté, qu'il acceptoit le défi, non pas de quarante contre vingt, mais à nombre égal. En même tems il lui marqua le jour & l'endroit où l'on en viendroit aux mains. Les Généraux des deux armées ne permirent ce combat qu'avec peine; Maurice sur-tout ne vouloit point le souffrir, prétendant qu'il ne convenoit pas à un Officier de distinction, comme Breauté, à qui la fortune pouvoit offrir beaucoup d'autres occasions plus considerables de faire preuve de sa bravoure, de s'exposer avec des gens de néant & de simples soldats, pour ne pas dire avec des traîtres, tels que les freres Gerard & Antoine-Abraham, autrement dits les Lekkerbitken (1), qui, douze ans auparavant, avoient voulu livrer Gertruidenberg aux ennemis. Breauté demandoit que Grobbendonk fût du nombre des combattans; mais il s'en excusa sur ce qu'il n'étoit pas le maître, disoit-il, d'abandonner, sans la permission de l'Archiduc, un des plus considerables postes du Brabant, dont il étoit Gouverneur. Enfin le 5. de Février il fit sortir ses soldats de la place, après les avoir exhortés à se comporter en braves gens, & à soutenir l'honneur du nom Flamand, dont Dieu leur avoit confié alors la défense.

Mort de Breauté. Breauté attendoit les ennemis à moitié chemin de Gertruidenberg, où il avoit passé son quartier d'hiver. Aussi-tôt qu'ils furent en présence, lui & Gerard s'étant reconnus aux marques qu'ils portoient, coururent l'un contre l'autre à toute bride. Gerard, & ensuite Antoine son frere, avec deux autres, furent renversés à la première décharge. Breauté eut son cheval tué sous lui; mais il fut remonté & revint aux mains aussi-tôt après. Ses compagnons n'eurent pas le même succès contre les Flamans. La plûpart y perdirent la vie, & eurent leurs chevaux tués. Enfin, après un combat opiniâtre, Breauté démonté pour la seconde & pour la troisième fois, & blessé dangereusement, se vit abandonné de tout son monde. Les Espagnols disent, que les vainqueurs le tuerent aussi-tôt qu'ils se virent maîtres de sa personne, parce qu'on étoit convenu de se battre sans quartier. Au contraire les Historiens favorables aux Provinces-Unies rapportent le fait autrement. Ils prétendent que ce ne fut point la lettre de Breauté, dont je viens de parler, qui donna occasion à ce combat, mais quelques paroles qu'il avoit dites, qui furent mal interpretées, & dont on fit un faux rapport aux Flamans: Que ce fut à ce sujet que Grobbendonk envoya défier les François: Qu'au retour des vainqueurs à Boisleduc, ce Gouverneur ne voyant point paroître Gerard & Antoine, en demanda des nouvelles.

(1.) C'est ainsi que les nomme M. Dupuy; Meteren les appelle *Lekkerbeetgen*.

velles à leurs camarades : Qu'ayant appris qu'ils avoient été tués, il leur demanda d'un air irrité, s'ils estimoient plus l'argent de Breauté, qu'ils ramenoient prisonnier, & qui étoit déja convenu de sa rançon, que la vie de ces braves gens, dont le sang leur crioit vengeance; & que les Flamans, confus de ce reproche, se jetterent aussi-tôt sur leur prisonnier, qu'ils percerent de plusieurs coups en présence de Grobbendonk. HENRI IV. 1600.

Il y eut dans ce combat treize François de tués, & seulement six Flamans. La victoire qui se declaroit d'abord pour les premiers, passa ensuite du côté de leurs ennemis ; & par une inconstance assez ordinaire à la fortune, elle abandonna Breauté, comme il avoit été abandonné de ses camarades. Il avoit épousé la fille de Nicolas de Harlai de Sancy, dont nous avons tant de fois parlé, une des femmes des plus belles & des plus vertueuses de France. Il en eut un fils, qui hérita de leurs grands biens. La veuve n'avoit encore que vingt ans lorsqu'elle perdit son époux. Plusieurs partis se présenterent depuis pour elle; mais le dégoût du monde, & le chagrin que lui causoit la mort de son mari, l'engagerent à choisir celui de la retraite. Elle se fit Religieuse aux Carmelites qu'on venoit d'établir à Paris ; & comme sa dot étoit considerable, elle fit de grands biens à cette maison.

Progrès du Prince Maurice.

Les mutins de Hamont persistoient cependant toûjours dans leur révolte. On envoya inutilement vers eux la Bourlotte, pour les appaiser. Enfin le 18. de Mars, il se fit avec eux un accommodement, & on convint que chaque Fantassin recevroit treize mois d'appointement, les Cavaliers le double; & que, jusqu'à ce qu'on les eût payés, Texeda (1), Mestre de camp, les meneroit en garnison à Diest. D'un autre côté, le Prince Maurice, bien informé que l'Archiduc manquoit d'argent, ce qui causoit tous les jours de nouvelles mutineries parmi ses troupes, songea à profiter d'une circonstance si favorable. Il rassembla au plutôt son armée, qu'il embarqua à Dordrecht sur deux cens vaisseaux, & s'avança en remontant la Meuse vers le fort de Crevecœur, dont Mendoza s'étoit rendu maître l'année précedente, & où le Prince avoit eu avis que la garnison Espagnole commençoit à se mutiner. Dans la route il défit quatre cens Comtois que Mendoza envoyoit au secours de ce poste; & la garnison, déja mal disposée, se servit de ce prétexte pour se rendre.

Prise du fort de S. André par ce Prince.

Maître de ce fort, qui ne lui coûta point de sang, Maurice profita de ce premier succès, & alla camper le 26. Mars devant le fort de S. André, qu'on croyoit d'ailleurs imprenable, mais dont la garnison, animée par l'exemple des autres, ne paroissoit pas beaucoup mieux disposée à se défendre. Le Prince fit d'abord élever sur les bords de la Meuse & du Wahl plusieurs petits forts, dont sept, situés proche du village de Hessel portoient le nom des sept planettes. En même tems, on ouvrit par son ordre un canal en droite ligne, qui se rendoit dans le Wahl, & par où ses vaisseaux

(1) Mr. de Thou le nomme *Quixada*. Mais Mr. *Dupuy* a remarqué, que Meteren & Campana, dont M. de Thou s'est servi, l'appellent *Texeda*, & nous avons suivi sa correction.

Henri IV. 1600. seaux pouvoient venir à couvert jusques dans son camp, sans être exposés au feu de la place. Ce fut pour cette raison qu'on l'appella la Croix de S. André. Outre cela il fit percer les digues en plusieurs endroits, ensorte que tous les environs se trouverent inondés, & qu'il ne paroissoit pas possible qu'il vînt aucun secours de ce côté-là. Tout le mois d'Avril se passa à construire ces ouvrages. Pendant ce tems-là, les assiégeans n'eurent pas moins à souffrir de l'inondation que les assiégés. L'eau étoit si haute, qu'il étoit impossible d'ouvrir la tranchée; ainsi on se contentoit de se canonner de part & d'autre. Enfin les eaux se retirerent; la terre s'affermit, & on commença à la remuer. On tira une tranchée du côté de Rossem & d'Herwaarden; & dès qu'on l'eut poussée à certaine distance, on somma les assiégés de se rendre. Le 4. & le 5. de Mai Huchtenbroek, Colonel du regiment d'Utrecht, & Vander Aa, Capitaine des Gardes du Prince, entrerent dans la place. Mais la négociation fut interrompuë quelques jours par un signal que donna la garnison de Boisleduc, comme si elle se fût disposée à marcher au secours des assiégés. Enfin les approches étoient faites, & la garnison n'ayant plus aucune espérance de secours, envoya au Prince, qui avoit son quartier à Alem, des députés, avec qui on convint, qu'on payeroit aux assiégés cent vingt cinq mille florins qui leur étoient dûs pour leurs appointemens, & que de leur côté ils remettroient la place entre les mains du Prince, aussi-tôt qu'ils auroient touché cette somme, sous certaines conditions, dont la principale étoit: Que malgré ces conventions, on ne pourroit leur reprocher d'avoir vendu le fort. Aussi un soldat François ayant eu l'indiscrétion de les traiter de traîtres, Maurice ordonna sur le champ qu'il leur fût livré, pour en faire telle justice qu'ils aviseroient. La place capitula le 8. de Mai. Trois jours après, la garnison en sortit au nombre d'onze cens vingt quatre hommes, qui passerent presque tous au service du Prince.

Après la prise du fort de S. André, dont la perte fut aussi sensible à l'Archiduc que l'avoit été celle de Boisleduc; le Prince y laissa une forte garnison, & fit rembarquer ses troupes pour passer en Flandre, où les Etats avoient résolu de porter la guerre cette année. Cependant l'Archiduc assembla sur la fin d'Avril les Etats de Flandre à Bruxelles. Là il leur fit remontrer par J. Richardot, la disette où il étoit d'argent, & le danger où la Flandre seroit exposée tant qu'on ne remedieroit pas à ce défaut, comme les progrès tout récens des ennemis le prouvoient. Ainsi il demandoit qu'on lui fournît au plutôt du secours. Les Etats d'un autre côté étoient assez disposés à lui accorder ce qu'il souhaitoit; cependant ils crurent avant toutes choses devoir s'assûrer enfin des dernieres intentions des Provinces-Unies.

Nouvelles tentatives pour un accommodement.

On tenta donc de nouveau un accommodement: mais comme les Provinces-Unies demandoient, qu'avant que de parler de tout autre article, on commençât par faire sortir des Païs-bas toutes les troupes étrangeres, c'est-à-dire les Espagnols & les Italiens, & qu'on remît toutes les forteresses à la garde des Flamans; Albert, qui sçavoit que cela ne dépendoit pas de lui, & qu'il ne pouvoit accorder cette demande sans encourir la disgrace

grace de Philippe, Chef de sa maison, rompit la négociation. Il apportoit pour raison, que sous le spécieux prétexte de vouloir assûrer la liberté publique, on ne cherchoit dans le fond qu'à désarmer le Prince, comme il étoit arrivé à la pacification de Gand, afin de pouvoir ensuite librement répandre à sa fantaisie la confusion & le désordre dans la Religion & dans l'Etat. Il ne songea donc plus qu'à continuer la guerre plus vivement que jamais; mais il se trouva encore arrêté par la nouvelle révolte des garnisons, & même de l'armée Espagnole.

Nouvelle révolte des troupes Espagnoles.

La garnison du fort de Carpen, voisin de Limbourg, s'étoit mutinée, & cent Espagnols étoient entrés dans cette révolte. Ferdinand Lopez, qui commandoit dans la place, travailla pendant tout le cours du mois d'Août à appaiser cette sédition, & n'en vint à bout qu'avec peine. On envoya aussi à Diest le Comte de Belgioioso, pour arrêter les courses de la garnison, qui autorisoient le païsan à refuser les contributions qu'on vouloit exiger. Mais le plus grand désordre arriva dans l'armée même, où le voisinage des troupes rendoit le mauvais exemple plus contagieux. Un corps d'Italiens, & de Flamans sur-tout, composé de trois cens chevaux & de cinq cens Fantassins, quitta l'armée entre Grave & Venlo, & mit à sa tête Gabrieli Brunoro d'Eugubio. Pour arrêter le mal dans sa source, & empêcher que d'autres ne se joignîssent aux mutins, Louis de Velasco fut obligé de faire au plutôt passer la Meuse à toute sa Cavalerie. Ensuite on envoya aux séditieux Philippe de Croy Comte de Solre & Augustin de Herrera, Châtelain de Gand, qui à force de prieres, de promesses & de menaces, les engagerent enfin à rentrer dans leur devoir. On paya sur le champ aux Flamans neuf mois d'appointement; & on promit aux Espagnols, aux Italiens & aux Allemans, de leur faire toucher dans neuf mois tout ce qui leur étoit dû.

Préparatifs du siége de Nieuport.

Cependant Maurice passa par Dordrecht avec une flote de deux mille huit cens voiles, & vint mouiller devant l'Isle de Walcheren, au-dessous du château de Rammekens, attendant un vent favorable pour le conduire à Ostende. Comme il étoit toûjours contraire, le Prince appréhenda, s'il restoit plus long-tems à l'ancre, que l'Archiduc ne découvrît le dessein des Etats, & ne fît repasser son armée en Flandre avant qu'il y fût entré lui-même. Ainsi le 19. de Juin il mit à la voile avec quinze cens vaisseaux, laissant le reste de la flote à la rade jusqu'à ce que le vent pût les porter à Ostende. Le soir même il aborda à Biervliet, petite Isle sur la côte de Flandre, voisine du Sas de Gand, où le canal de Gand se rend dans la mer. De-là il fit partir avec un détachement de vaisseaux & de troupes, Ernest de Nassau, pour tenter une descente proche du fort de Philippine.

Les Espagnols qui le gardoient, ayant apperçû la flote, tirerent un coup de canon & capitulerent. Le débarquement se fit le lendemain; delà sans s'amuser aux deux forts de Patience & d'Issendyk, l'armée alla camper le même jour à Assenede, & le jour suivant au bourg d'Eekeloo, situé sur la Liewe, où elle mit le feu en partant, pour se venger des païsans qui avoient massacré cruellement quelques fourageurs, & qui par dérision les avoient pendus tout bottés à quelques arbres des environs. D'Eekeloo

HENRI IV. 1600.

loo l'armée vint camper à Male, proche de Bruges, dans l'espérance que le voisinage des troupes feroit révolter ces villes autrefois si riches, mais épuisées alors, & rebutées par la longueur de la guerre. Dans cette idée, Maurice avoit fait écrire aux habitans de Bruges & de Gand, pour les exhorter à se mettre en liberté, & à secoüer le joug insupportable des Espagnols; mais ses lettres & ses sollicitations furent également inutiles. Ceux de Bruges, qui jusqu'alors avoient été libres, reçurent même garnison à cette occasion. En meme tems les païsans abandonnerent la campagne, pour se retirer dans les villes; ensorte que l'armée des Etats se trouva dans une grande disette de vivres & de munitions. Les ennemis avoient même gâté tous les puits & toutes les fontaines des environs; ensorte que ces eaux corrompuës, dont le soldat, pressé par les chaleurs brûlantes de l'été qui étoit déja avancé, bûvoit avec avidité, répandirent parmi les troupes plusieurs maladies fâcheuses.

Prise de quelques vaisseaux Hollandois par Spinola.

Aussi-tôt que le vent fut devenu favorable, quarante vaisseaux de transport, escortés par trois vaisseaux de guerre, partirent de Rammekens; mais s'étant écartés les uns des autres, Spinola, suivi des galeres qu'il avoit heureusement amenées l'année précedente de la Méditerranée sur l'Ocean, pour croiser sur les côtes d'Hollande, les attaqua & en prit dix huit. Dans cette action Spinola en vint aux prises avec un vaisseau de guerre monté par le Capitaine Blankart, Officier distingué par sa bravoure. Il eut ses mâts & ses vergues rompuës, & son vaisseau criblé de coups; ce qui réduisoit l'équipage à la derniere extrêmité, sans que les Espagnols pûssent cependant le forcer à se rendre. Blankart, tout couvert de blessures & mourant, eut encore la force de menacer Spinola, s'il le pressoit davantage, de mettre le feu aux poudres, & d'envelopper dans sa ruine les vainqueurs & les vaincus. A cette menace le Général Espagnol laissa aller ce vaisseau, qui, tout maltraité qu'il étoit, se rendit à Flessingue. Blankart y mourut le lendemain, & on lui fit des obseques militaires, où tout l'équipage assista.

Cependant, dès le 27. de Juin, le Prince Maurice étoit allé mettre le siége devant Oudembourg, qui fut abandonné par les Espagnols. Snaskerke & Bredene, petites places voisines, lui ouvrirent leurs portes aussi-tôt après. Il prit dans cette derniere quatre piéces de canon, qu'il fit passer à Ostende avec un détachement de son armée, composé de troupes Françoises, Suisses & Walonnes, pour assiéger le fort d'Albert. Son dessein étoit aussi de se rendre maître des forts d'Isabelle & de Groten-dorst, que les Espagnols avoient fait construire dans les Dunes, sur le chemin d'Ostende à Nieuport, & de faciliter par la prise de ces postes le siége de Nieuport qu'il avoit résolu. Le fort d'Albert se rendit deux jours après, sur le midi, après avoir essuyé plusieurs volées de canon.

Nouveau combat entre Spinola & quelques vaisseaux Hollandois.

Le même jour, Jean de Duyvenvoorde de Warmont, Amiral de Hollande, ayant mis à la voile, suivi de cent cinquante vaisseaux de transport, escortés par quatre vaisseaux de guerre, fut attaqué proche de l'Ecluse gar les galeres de Spinola. D'abord la mer étoit calme, ensorte que Spinola, qui n'avoit besoin que de ses rames, se promettoit déja la victoire, lorsque le vent venant à fraichir, le combat changea de face, & les galeres attaquées à leur

leur tour par ceux qu'elles avoient attaqués, eurent à peine le tems de rentrer dans le canal voisin, après avoir été fort endommagées par le canon des ennemis. Le hazard voulut qu'un boulet rompît la chaîne à laquelle étoit attaché un forçat Turc, sans le blesser lui-même. Aussi-tôt il sauta de sa galere dans la mer, traînant encore après lui l'anneau de sa chaîne, & se rendit à la nage dans un vaisseau des Hollandois, qui admirant un coup si rare, crurent devoir épargner un homme que la fortune elle-même avoit épargné par une faveur si singuliere.

HENRI IV. 1600.

Au bruit de la descente des ennemis en Flandre, l'Archiduc, qui étoit alors à Bruxelles, avoit fait marcher son armée de ce côté-là. Louis de Velasco & le Comte Jerôme de Martinengue conduisoient l'avant-garde, composée de trois mille hommes de pied & de trois cens chevaux, suivis de quelques cornettes de Cavalerie, qu'on avoit tirées de la garnison de Maastricht, sous les ordres du Chevalier Melzy. Ensuite marchoient cinq mille hommes d'Infanterie & six cens chevaux, suivis de huit cens hommes de pied des mutins qui étoient à Diest. L'Archiduc les suivoit avec huit piéces d'artillerie, & l'élite de son Infanterie & de sa Cavalerie. Il menoit avec lui l'Infante Isabelle son épouse, afin que sa présence inspirât plus de courage à l'armée. Il arriva à Gand la veille de S. Pierre, & fit dans cette ville la revûë de son armée, presque toute composée, ou des mutins dont nous avons parlé, où de troupes, qui, à leur exemple, étoient toutes disposées à la révolte.

Arrivée de l'Archiduc & de l'Infante Isabelle à Gand.

L'Infante assista à cette revûë, montée sur un cheval richement paré; elle parcourut les rangs, & fit même aux troupes l'honneur de leur parler. Elle les exhorta à combattre courageusement pour la défense de la Religion & de leur Princesse légitime, attaquées par des sujets rebelles. Elle leur dit: Qu'après s'être si souvent distinguées par leur valeur, malgré l'éloignement, sous les auspices de leurs Princes, elle en attendoit dans les circonstances présentes des preuves d'autant plus grandes, qu'elle seroit elle-même témoin de leurs services: Qu'ils songeassent moins aux appointemens qui leur étoient dûs, qu'à ce qu'ils pouvoient espérer d'elle & du bonheur dont ses armes étoient accompagnées: Que la recompense seroit le fruit de leur victoire; & que, quelque grande qu'elle pût être, elle seroit encore moins estimable pour sa valeur, que pour la gloire de l'avoir méritée par tant de travaux. Ensuite, mêlant les prieres à ses rémontrances, & s'addressant en particulier aux principaux Officiers de l'armée. „ Oui, c'est moi, leur dit-elle, qui „ vous fais ces promesses. Vous n'avez plus affaire à des Ministres venus „ du fond de l'Espagne, également incapables, & de vous rassûrer sur le „ passé, & de vous donner des paroles certaines pour l'avenir. C'est moi-„ même qui vous garantis & vous répons des promesses que l'on vous a „ faites, & que je réïtere encore aujourd'hui. Moi-même je vous servirai „ d'ôtage; & comme c'est de vous que la Flandre attend son salut, c'est „ moi aussi, Souveraine de la Flandre, qui veux vous répondre de sa recon-„ noissance. Tout le reste dût-il me manquer, ces pierreries du moins & „ ces ornemens, qui conviennent à mon sexe & à ma grandeur, servi-„ ront, s'il le faut, à recompenser vos services.

Discours de l'Infante Isabelle à l'armée Espagnole.

HENRI IV. 1600. Ces paroles, prononcées avec une certaine dignité mêlée de douceur & de tendresse, exciterent les applaudissemens de toute l'armée, les troupes s'écrierent à l'envi: Qu'elle n'avoit qu'à ordonner: Qu'elles étoient prêtes de la suivre par-tout où elle voudroit les mener: Qu'elles ne se soucioient point d'argent: Qu'on leur fît voir seulement l'ennemi; & qu'elles perdroient plutôt la vie, que de manquer de courage à châtier l'obstination des rebelles.

Première action entre les Espagnols & l'armée des Etats.

Le Prince Maurice avoit été si mal informé par ses espions, qu'il ne s'imaginoit pas que l'Archiduc dût arriver si-tôt. Il avoit donc fait les préparatifs pour le siége de Nieuport, persuadé qu'il auroit forcé cette place avant qu'on vînt à son secours. Dans cette idée, il avoit laissé à la garde d'Oudenbourg, Jean Piron, Colonel du regiment de Zélande, avec sept compagnies de gens de pied & deux cornettes de Cavalerie, commandées par les Capitaines Wageman & Lambert. Il avoit de même posté à Snaskerke une compagnie d'Infanterie, pour arrêter quelques jours les Espagnols, jusqu'à ce qu'il eût eu le tems de ranger son armée en bataille. Pour lui, ayant passé un pont qui étoit entre Nieuport & les forts d'Isabelle & de Groten-dorst, il prit sa route au-dessous de ces deux postes, & alla camper à la vûë de la place avec toute son armée. Il avoit cependant donné ordre aux François qui avoient pris le fort d'Albert, aussi-bien qu'aux Wallons & aux Suisses, de le suivre. Il campa d'abord dans les Dunes; ensuite, le premier de Juillet, il fit passer une partie de ses troupes au-delà du port entre Nieuport & Dunquerke, après s'être rendu maître de Dam, & de quelques autres forts, dont il chassa les Espagnols. Ernest de Nassau avoit son quartier avec son regiment & le regiment Ecossois du Colonel Edmond, entre Nieuport & Ostende, où s'étoient rendus les députés des Provinces soûmises aux Etats; ensorte que la place se trouvoit bloquée de toutes parts.

Sur ces entrefaites Wageman, qu'on avoit envoyé reconnoître l'ennemi, rapporta qu'Albert étoit déja à Gand avec toute son armée. Cette nouvelle, à laquelle on ne s'attendoit nullement, frappa les députés, qui sur le champ dépêcherent Wageman lui-même pour en donner avis à Maurice. Mais ce Prince ne put faire repasser le pont à ses troupes assez-tôt, pour se joindre au reste de son armée, & marcher à la rencontre de l'Archiduc. Ainsi, en attendant que ses troupes pûssent défiler, ce qui ne pouvoit se faire si-tôt, à cause des embaras du passage, il détacha Ernest de Nassau avec son regiment & celui des Ecossois, pour aller garder le pont qui est entre Nieuport & Ostende, où il avoit déja mis des troupes, & fermer le passage aux Espagnols de ce côté-là. Cependant ceux-ci forcerent Snaskerke, & Piron leur rendit Oudenbourg; mais la capitulation fut fort mal observée à l'égard de ceux qui gardoient ces deux postes, que les Espagnols maltraiterent. L'Archiduc en rejetta la faute sur les mutins, dont, disoit-il, il n'étoit pas le maître.

Défaite des Hollandois.

A peine pouvoit-on croire l'arrivée de ce Prince; & on n'en fut persuadé, que lorsque les députés eurent vû les capitulations d'Oudenbourg & de Snaskerke signées de sa propre main. Cependant Ernest de Nassau s'avan-

vançoit en diligence vers le pont dont il avoit dessein de se saisir; mais il n'y étoit pas encore arrivé, qu'il apprit que les Espagnols étoient déja passés, ou par le pont même, ou à la faveur des gués qui étoient plus bas. Ainsi il fut contraint de regagner les Dunes voisines, où l'Archiduc ne lui donna pas même le tems de se mettre en bataille. L'action fut très-vive; & comme les troupes de Nassau étoient fort inférieures en nombre à celles des ennemis, & qu'elles furent surprises, elles ne purent éviter leur défaite. Le Comte perdit dans cette action mille vieux soldats, la plûpart du regiment Ecossois du Colonel Edmond, & plusieurs braves Capitaines, tels que Stuart, Kilpatric, Hugues Nisbet, Strahan & Jean Michel. Robert Barclay & André de Mourray furent faits prisonniers, & massacrés après le combat contre les loix de la guerre. On traita de même trois Capitaines du regiment du Colonel Vander Noot, Ghistelle, Officier du regiment de Piron, & presque tous les autres prisonniers. Ernest, Edmond, & les débris de leur armée, poursuivis par le vainqueur, se refugierent au fort d'Albert, après avoir perdu deux piéces de canon qu'ils avoient amenées.

Après un avantage aussi considerable, on tint Conseil dans l'armée de l'Archiduc, pour sçavoir si on resteroit en si beau chemin, où si on ne devoit pas plutôt profiter de la faveur du Ciel, qui sembloit se declarer. Les plus sensés étoient d'avis de ne point risquer une bataille dans ces circonstances, & de ne pas porter au désespoir un ennemi à qui sa défaite inspireroit de nouvelles forces. Ils représentoient: Qu'ordinairement un ennemi vaincu, réduit à la dure néceffité de combattre, trouvoit dans son désespoir même un nouveau courage, & un préservatif contre la crainte des plus grands dangers: Que le meilleur moyen d'assûrer la victoire qu'ils venoient de remporter, & d'en profiter pour en tirer même un avantage plus considerable, étoit de marcher contre un ennemi étonné de sa derniere défaite, de se retrancher en sa présence, & de lui fermer le passage par terre du côté d'Ostende: Que par-là on viendroit bien-tôt à bout de l'affamer; & que s'il vouloit tenter un rembarquement, il seroit aisé de l'attaquer dans sa retraite, & de le défaire dans la confusion & le désordre inseparables de ces sortes de circonstances.

D'autres soutenoient au contraire: Que le moindre délai étoit capable de faire perdre le fruit de la plus belle victoire: Que l'occasion contribuë souvent plus que le courage aux heureux succès: Qu'ainsi il faloit profiter de son avantage, & poursuivre l'ennemi vaincu & en désordre, avant qu'il eût eu le tems de se reconnoître: Qu'on ne devoit se regler que sur l'évenement; & que, lorsque la main doit agir plutôt que la tête, les délais sont plus dangereux que la temérité même. L'Archiduc, séduit par les premières faveurs qu'il venoit de recevoir de la fortune, se laissa aisément persuader de risquer une bataille contre Maurice. Il détacha donc aussi-tôt Pierre Gallego, Commissaire général de l'armée, à la tête de six cens chevaux, pour aller reconnoître l'ennemi. Ensuite il rangea son armée en bataille; il fit marcher le long de la côte neuf cornettes de Cavalerie, cinq com-

HENRI IV. 1600. compagnies d'Arquebusiers à cheval, cinq de Cuirassiers, & six cens chevaux des mutins de Diest, avec huit piéces de canon. Ces troupes étoient suivies de trois regimens Espagnols, de deux Italiens, de cinq Wallons, de deux Comtois, de quatre de Lansquenets, & de quelques compagnies du regiment du Comte Fréderic de Vanden Berg. Ces troupes filoient droit vers Nieuport, dans le dessein de charger en même tems le Prince, & de le surprendre dans ses lignes. Toute cette armée montoit à dix mille hommes de pied & quinze cens chevaux.

D'un autre côté, Maurice ayant fait repasser le port à ses troupes, les rangea en bataille, à quelque distance de la ville. L'avant-garde, commandée par Louis de Nassau frere d'Ernest, étoit composée de trois bataillons d'Infanterie, qui faisoient en tout quarante & une compagnies couvertes sur les flancs de deux escadrons de Cavalerie. Le Prince étoit au centre, suivi de quatre bataillons d'Infanterie, formés de vingt cinq compagnies, & de deux escadrons de Cavalerie, & précedé du Comte George-Everard de Solms & de Fréderic son cousin. Enfin Olivier de Temple étoit à la tête de l'arriere-garde, composée de trois bataillons d'Infanterie, où se trouvoit le regiment d'Ernest de Nassau, & de quelques cornettes de Cavalerie. L'artillerie du Prince étoit à l'avant-garde, dans un poste avantageux entre les Dunes & la mer. Celle de l'Archiduc étoit à l'opposite au-dessous des Dunes, sur le bord de la mer.

Discours du Prince Maurice à ses troupes. Après qu'on eut fait la priere dans le camp des Confédérés, Maurice s'addressant à ses troupes à la vûë de Gallego, qui marchoit déja contre lui: „ Camarades, leur dit-il, la victoire est à nous, l'ennemi vient lui-même „ nous la présenter. S'il se fût retranché entre Ostende & notre camp, „ nous étions perdus sans ressource. La faim nous eût forcés à nous ren„ dre; ou si, pour prévenir ce malheur, nous eussions voulu regagner nos „ vaisseaux, rien ne lui eût été plus aisé que de nous attaquer dans notre „ retraite, & de nous tailler en piéces. Mais les premiers succès l'ont „ aveuglé & rendu insolent; il ne pense plus que dans la guerre il n'y „ a rien qui se ressemble moins que les évenemens, que la fortune y est „ plus que par-tout ailleurs toûjours inconstante & volage, & transporte, „ comme il lui plaît, tantôt aux uns, & tantôt aux autres, la victoire toû„ jours prête à s'envoler; tant il est difficile de sçavoir profiter avec mo„ dération de ses succès; ensorte que si quelqu'un en fait un bon usage, „ on doit être persuadé, qu'il est conduit & soutenu, non par la prudence „ humaine, qui s'égare le plus souvent dans ces rencontres, mais par la „ main de Dieu, protecteur de la justice. Notre malheur doit nous aver„ tir d'un autre côté, d'agir avec plus de sagesse, & de ne point manquer „ l'occasion que nous présente l'ennemi en nous offrant la bataille, & de „ profiter des circonstances mêmes où nous nous trouvons, pour prendre „ une résolution brave & généreuse. Enfermés entre la mer & l'ennemi, nous „ n'avons aucune retraite à attendre sur notre flote. C'est pour cette rai„ son-là même, que je lui ai fait prendre le large. Du reste elle ne nous „ sera pas inutile par les décharges qu'elle fera sur les flancs de l'armée en-

„ ne-

„ nemie. C'est donc à notre valeur à nous ouvrir un passage. Il faut au- HENRI IV.
„ jourd'hui vaincre ou mourir de faim. 1600.

Après cette harangue, Mortier & Frenel, qui commandoient l'artillerie, commencerent le combat sur les deux heures après midi par une décharge générale, à laquelle les Espagnols répondirent de tout leur canon. On se canonna ainsi pendant quelque tems. Enfin les Espagnols, dont le flanc étoit exposé au feu continuel de l'Amiral Hollandois, qui voltigeoit le long de la rade, s'éloignerent de la mer, & se retirerent en bon ordre avec leur canon sur les Dunes voisines. Alors on se battit avec beaucoup de vigueur, & avec un succès fort incertain, dans l'entre-deux des Dunes, qui separoient les différens corps des deux armées, & qui empêchoient souvent qu'on ne pût distinguer ce qui se passoit. Au premier choc, Louis de Nassau, qui commandoit la Cavalerie, renversa celle de l'Archiduc qui étoit sous les ordres de Mendoza; mais ce corps déja fatigué ayant été soutenu par des troupes fraîches, celles de Nassau furent elles-mêmes chassées de leur poste, ensorte que l'avant-garde commença à plier. C'étoit là que combattoit le regiment Anglois de François Veer & le nouveau regiment Wallon de Féderic-Henri de Nassau, soutenus des Suisses commandés par le Comte Ernest, & de l'Infanterie Françoise, à la tête de laquelle étoit Dammerville. Déja les Frisons & les Hollandois qui étoient au centre commençoient à se rompre; les uns se jettoient dans la mer, qui montoit alors & venoit battre contre les Dunes; d'autres prenoient déja ouvertement la fuite; le seul Veer & son frere Horace, abandonnés de tous leurs gens, & enveloppés de toutes parts, soutenoient encore l'effort des ennemis; lorsque le Prince Maurice rallia le nouveau regiment de Féderic son frere, qu'il fit passer à l'arriere-garde, & lui donna ordre de serrer les rangs, & d'avancer. En même tems il parcourut les rangs; rassura par ses discours ceux qui commençoient à lâcher pied; rallia les fuyards, & leur fit entendre, qu'il faloit vaincre ou boire toutes les eaux de la mer, qui venoit se briser à leurs pieds contre les Dunes. „ Vous combattez, „ leur disoit-il, pour la défense de votre liberté, de votre vie & de vos „ biens; vous n'avez de ressource à attendre que dans la victoire. Si „ vous cherchez une retraite, tout semble vous la refuser; il n'y a „ que votre valeur qui puisse vous ouvrir un passage. Après en avoir „ fait un si heureux essai en tant d'autres rencontres, ne vous dé- „ mentez pas dans une circonstance si pressante. Courage, braves „ gens, la victoire est à vous, si vous osez seulement vous montrer à „ l'ennemi.

Défaite des Espagnols.

Cependant l'Infanterie combattoit de part & d'autre avec beaucoup d'acharnement; les bataillons répandus dans la plaine les piques croisées, & se battant main à main, faisoient à l'envi leurs efforts pour rompre ceux qu'ils avoient en tête; lorsque les Capitaines Gend & Godart Balen, qui commandoient les Reîtres, faisant un mouvement, vinrent prendre en flanc l'armée de l'Archiduc, qui étoit déja fort maltraitée. Le choc fut si furieux, qu'ils rompirent l'Infanterie des ennemis, & la mirent en déroute, malgré les efforts incroyables que firent les mutins en cette occa-

 sion,

sion, pour effacer par leur courage la honte & le crime de leur révolte. Aussi furent-ils presque tous taillés en piéces. L'Archiduc, qui ce jour-là avoit combattu avec la derniere valeur, & qui avoit même été blessé légerement au-dessous de l'oreille, voyant sa Cavalerie en déroute, & son Infanterie taillée en piéces, fit d'inutiles efforts pour rallier ses troupes, & les obliger à retourner à la charge. Vaincu enfin par les prieres de ses principaux Officiers, il songea à mettre sa personne à couvert, & prit le chemin de Bruges avec le Duc d'Aumale & les débris de son armée. Il perdit environ six mille hommes dans cette action, où les Anglois & les Ecossois, animés par le souvenir de l'échec qu'ils avoient reçu le matin, ne firent aucun quartier dès qu'ils virent la victoire assûrée. Dans le grand nombre de gens de nom qui périrent en cette occasion, on comptoit parmi les Italiens Jean-Paul Gabbo, Sergent Major, Gabriel Battaglia, Corneille Mariani, Jean-Bâtiste Carisea, César Calcagno, Balthasar Suico, Buongiovanni, Chevalier de Malte, le Comte Latino Prata, Settimio di Fabii, & quelques autres. Les Espagnols y perdirent Rodriguez, Garcia, Dom Pedre de Tolede, Dom Diégue de Villa, Ferdinand Dias, & environ trois cens autres personnes de quelque distinction, Bastoc, Colonel des Irlandois, & Colas, qui avoit l'insolence de prendre le titre de Comte de la Fere. On fit prisonniers Mendoza, Lieutenant général de l'armée de l'Archiduc, Louis de Villar, Zapena, qui étoit dangereusement blessé, le Comte de Salms, Jerôme Rho, Flaminio Villaverde, les deux Maggi Vespasiano & Decio, & plusieurs autres. Maurice renvoya généreusement à l'Archiduc, sans aucune rançon, le Comte Charles Rezin, Artur de Croy, & Dom Diégue de Gusman, ses pages. Les vainqueurs prirent cent cinq drapeaux, & six piéces de canon, outre les étendarts & l'artillerie qu'ils avoient perdus le matin & qu'ils recouvrerent. Les Hollandois perdirent de leur côté à ces deux actions plus de deux mille hommes, du nombre desquels étoient Hamilton, Conteler & Bernard, braves Officiers de Cavalerie.

Le Prince voyant la déroute de l'ennemi, qui ressembloit moins à une fuite qu'à une retraite, ne permit point à ses troupes de le poursuivre trop avant, tant pour ne pas tomber dans la même faute qui avoit été si funeste à Albert, que parce qu'il avoit appris que Louis de Velasco étoit dans le voisinage avec un corps frais de quatre mille Allemans. Il se contenta donc de coucher cette nuit sur le champ de bataille. Le lendemain il entra en triomphe à Ostende, & par sa présence il empêcha qu'on n'insultât les prisonniers qu'il menoit avec lui. En effet les Anglois & les Ecossois ne respiroient que la vengeance, depuis le massacre que les Espagnols avoient fait la veille.

Après cette défaite, l'Archiduc écrivit sur le champ à toutes les Provinces de Flandre, pour leur demander des secours capables de réparer la perte qu'il venoit de faire, dont au reste il diminuoit beaucoup la grandeur. Il dépêcha aussi en Espagne, afin de prévenir le Roi sur le malheur qui étoit arrivé. Il avoit d'abord fait partir Herrera, Châtellain de Gand; il fut suivi aussi-tôt après de Louis de Velasco; & tous deux avoient ordre

ordre de faire entendre à Philippe, qu'on ne devoit point attribuer cette perte à la faute des Généraux; mais aux caprices de la fortune, qui décide du succès des combats beaucoup plus que la valeur. Ils étoient aussi chargés de lui demander des secours plus considérables pour l'année suivante.

Le Prince Maurice remet le siége devant Nieuport.

Cependant le Prince Maurice, de concert avec les députés des Etats qui étoient à Ostende, remit le siége devant Nieuport, & fit repasser le port à ses troupes; mais quelque soin qu'il apportât, il ne put si bien bloquer la place, qu'il n'y entrât d'abord un secours de six cens hommes, & ensuite un autre plus considérable de mille soldats, conduits par la Bourlotte. Le Comte de Belgioioso étoit aussi dans la ville avec sa compagnie de Cavalerie. Il fit une sortie vigoureuse le 12. de Juillet, & vint charger les troupes du Prince jusques dans la tranchée. Il y en eut encore une autre le lendemain, où la perte fut considérable de part & d'autre. Enfin le Prince, voyant que le courage & l'ardeur des assiégés rendroient le siége beaucoup plus long que ne le pouvoient permettre les circonstances & la situation de ses troupes, qui après tant de fatigues avoient besoin de repos, prit le parti d'abandonner cette entreprise. Il rappella les troupes qu'il avoit fait passer au-delà du port; embarqua son armée, son canon & son bagage, & revint au bout de six jours à Ostende.

Là on tint Conseil de guerre; & il fut résolu qu'on se rendroit maître des forts que les Espagnols avoient élevés autour de cette ville. L'armée marcha d'abord contre le fort d'Isabelle, voisin du fort d'Albert, que l'on avoit pris quelque tems auparavant, & campa du côté de la mer, proche des Dunes, dans les prairies qui étoient au-dessous, afin de fermer le passage aux secours qui pouvoient venir des forts de Claire, & de Grotendorst. Maurice avoit fait pointer deux piéces de canon de ce côté-là, & quatre autres du côté d'Ostende, contre le fort d'Isabelle. Il fit encore élever une batterie de six autres piéces plus proche de la place, & commença à la battre le 20. de Juillet; mais comme on avançoit peu, on tint Conseil, pour sçavoir s'il ne faudroit point changer l'attaque. Pendant ce tems-là, l'armée de l'Archiduc parut en bataille devant le fort de Claire. Les Espagnols étoient maîtres de toute la côte de Flandre, excepté d'Ostende. Cet avantage assûroit leurs derrieres, & leur facilitoit le moyen d'empêcher les convois de venir par mer au camp des Etats. En effet Spinola, qui croisoit sur les côtes avec ses galeres, arrêtoit souvent les vaisseaux de transport qu'on y envoyoit, mettoit l'équipage à la chaîne, & couloit à fond les vaisseaux à coups de canon. On résolut donc de lever le siége; ce qui s'exécuta le 24. de Juillet, après qu'on eut embarqué l'artillerie.

Mort de la Bourlotte.

Le lendemain, la Bourlotte, qui avoit tant conduit de siéges & d'entreprises mémorables, voulut voir défiler quelques corps qui n'étoient point encore décampés. Il s'avança donc jusques sur la contrescarpe; mais sa curiosité lui coûta cher; car s'étant trop découvert, il reçut dans la tête un

Henri IV. 1600. un coup d'arquebuſe qui le tua. Il mourut très-regretté de l'Archiduc & de l'Archiducheſſe, fort peu des Eſpagnols & des Italiens, qui le haïſſoient, & qui ne pouvoient ſouffrir ſa fierté, jointe à un certain air d'autorité que lui inſpiroit la confiance qu'il avoit dans ſon mérite & dans ſes ſervices, & qui ne convenoit point à la baſſeſſe de ſa naiſſance. Il étoit d'un petit village du Luxembourg, & avoit d'abord appris la Chirurgie à Paris, où il guérit alors le Comte de Mansfeld, qui étoit en France, d'une ulcére qu'il avoit à la cuiſſe. Il le ſuivit enſuite en Flandre; & de Chirurgien devenu ſoldat, il ſe diſtingua tellement au ſervice du Comte par ſon adreſſe & ſon courage, qu'il mérita d'être mis au nombre des Officiers les plus célèbres. Il avoit amaſſé beaucoup de bien, qui paſſa à des héritiers qui ne lui reſſembloient gueres.

Retour du Prince Maurice en Hollande.

Le Prince Maurice ayant fait raſer le fort d'Albert, & retiré ſes troupes des poſtes voiſins, embarqua ſon armée, & partit lui-même d'Oſtende le dernier de Juillet, ſuivi de cinquante compagnies d'Infanterie, & de ſept de Cavalerie. Il fut attaqué pluſieurs fois dans ſon paſſage par les galeres d'Eſpagne, qui à la faveur du calme s'avançoient à force de rames contre ſes vaiſſeaux. Mais la perte fut peu conſiderable de part & d'autre. Il débarqua enfin en Hollande, & partagea ſes troupes en différentes garniſons, à Berg-op-Zoom, à Breda, à Heuſden, à Nimegue & à Gertruydenberg.

L'Archiduc reſta quatre jours à Bruges après le départ de Maurice. De-là il détacha Fréderic Vanden Berg, avec le regiment de Lanſquenets qui ſervoit ſous Louis de Velaſco, le nouveau regiment du Comte de Varambon, & celui de la Bourlotte, pour aller renforcer les garniſons des forts qu'on avoit élevés aux environs d'Oſtende, & pour rétablir au plutôt celui d'Albert. Dans le même tems, Henri de Guſman ayant apporté de l'argent d'Eſpagne, l'Archiduc fit la revûë de ſes troupes, & recrûta ſur-tout ſa Cavalerie, que les ſéditions avoient beaucoup diminuée. Il y avoit ſix cornettes Eſpagnoles dans ſon armée, celle de D. Juan de Bracamonte, à qui on avoit encore donné depuis peu le regiment d'Infanterie de Gaſpard Zapena, mort des bleſſures qu'il avoit reçuës dans la derniere bataille; celles de Michel Tellez, de Philippe d'Aguilar, de Verdugo, de D. Juan de Silva & de D. Ferdinand de Guevara; trois Italiennes du Chevalier Charles de Viſconti, du Comte Paul-Emile de Martinengue & de Charles de Sangré; & quatre Comtoiſes.

Mort d'Ambroiſe Landriano.

Peu de tems après, Ambroiſe Landriano, Lieutenant général de la Cavalerie de l'Archiduc, Officier à qui ſes grands exploits avoient acquis beaucoup de réputation, mourut à Bruxelles d'une fiévre qui l'avoit empêché de ſe trouver au dernier combat. L'Archiduc donna ſa place à Nicolas Baſta, Chevalier Albanois, qui s'étoit beaucoup diſtingué par ſon habileté dans les armées du Duc d'Albe.

D'un autre côté, Louis de Naſſau voulant donner de l'occupation à ſes troupes, qui faiſoient beaucoup de déſordre dans leurs quartiers d'hyver, détacha deux mille chevaux & mille hommes de pied, avec leſquels il entra

tra sur les terres de Cologne, passa de-là dans le Limbourg & le Luxembourg, d'où il tira de grosses contributions, & mit tout à feu & à sang dans les endroits où il trouvoit de la résistance. Pour arrêter ces hostilités, l'Archiduc fit marcher contre lui le Comte Herman Vanden Berg avec les mutins de Dieft. Le Comte passa la Meuse à Maastricht, à la tête de sept cornettes de Cavalerie qu'il avoit tirées des garnisons voisines, & alla joindre le regiment de Lansquenets du Comte de Barlaimont, qui étoit commandé alors par le Baron de Grisolles. Nassau ayant appris leur arrivée, fit en diligence repasser le Rhin à ses troupes, après avoir ravagé tout le païs ennemi, & revint à Emmeric.

Exploits de la galere de Dordrecht.

Ceux de Dordrecht venoient d'équiper dans le canal de l'Escaut une galere, qu'ils destinerent à arrêter les courses de Spinola, & qui fit beaucoup plus de tort à l'Archiduc. Elle avoit pour Capitaine un brave homme, nommé Wipkul, & pour Lieutenant, le forçat Turc, qui, comme je l'ai dit plus haut, s'étoit sauvé à la nage dans les vaisseaux Hollandois. Wipkul, qui outre sa galere étoit encore accompagné de quatre brigantins, ayant découvert dans le port de l'Ecluse trois galeres ennemies qui avoient pris un vaisseau marchand Zélandois, leur donna la chasse, reprit le vaisseau marchand, & maltraita si fort les Espagnols, qu'il les contraignit de prendre la fuite. Ensuite il entra la nuit dans l'Escaut avec le même succès, & enleva le vaisseau Amiral, à la vûë d'Anvers, où il étoit à l'ancre, après avoir tué ou noyé tout l'équipage. Ce vaisseau étoit de quatre vingt tonneaux, monté de seize piéces de canon & de plusieurs autres moindres piéces d'artillerie. Il prit aussi plusieurs vaisseaux marchands de Bruxelles & de Malines, & cinq houlques avec tous leurs agrets, & cinquante canons de toute espece, qu'il mena en triomphe à Flessingue. Cet exploit jetta l'allarme & la terreur dans Anvers, & les portes de cette ville resterent fermées pendant trois jours, de peur qu'il n'arrivât quelque accident plus fâcheux. Les bourgeois rejetterent la faute de ce malheur sur la negligence des gardes. L'Archiduc, à qui cette perte donna beaucoup de chagrin, envoya, pour les en punir, Charles de Ligne Comte d'Aremberg, Amiral, qui en cassa plusieurs, & traita le reste avec encore plus de rigueur.

Mort de la Comtesse de Meurs.

Sur ces entrefaites mourut, au mois d'Avril, dans un âge fort avancé, Emilie de Walpourg Comtesse de Meurs. Les contestations qu'on avoit vû souvent renaître pendant sa vie au sujet de son domaine, que l'Electeur de Cologne avoit envahi, devinrent encore plus vives après sa mort. En effet, elle laissa pour son héritier au Comté de Meurs le Prince Maurice, qui s'en mit en possession les armes à la main.

Voyage des Hollandois aux Indes Orientales.

Trois ans auparavant, les Hollandois avoient envoyé aux Indes Orientales une flote de six vaisseaux très-bien équipés, & fournis de tout ce qui leur étoit nécessaire. Corneille Necq commandoit le premier, nommé le Maurice, avec le titre d'Amiral. Le second, nommé l'Amsterdam, étoit commandé par Wybrant de Warwick, Vice-Amiral; la Hollande par Simon Lam-

HENRI IV. 1600. Lambert ; la Zélande, par Claude-Jean Melknap ; la Gueldre, par Jean Bruin ; & l'Utrecht, par Jean Martin. Ces vaisseaux étoient accompagnés de deux pataches, nommées la Frise & l'Overyssel, montées par Jean Corneille & Simon Janson.

Cette petite flote étant sortie du Texel le premier de Maï de l'an 1598. rangea le 16. du même mois les Isles de la Palme & de Gomera, deux des Canaries ; & le 8. Juin elle passa la ligne avec un vent frais, & arriva enfin le 24. de Juillet au cap de bonne Espérance, qui en est éloigné de vingt cinq dégrés. Le 8. d'Août, une tempête violente, mêlée de foudres & d'éclairs, & accompagnée d'une obscurité affreuse, separa du reste de la flote l'Amiral, la Hollande & la patache dite l'Overyssel. Ils furent jettés d'abord sur l'Isle de Sainte-Marie, & prirent le Roitelet du païs, qui leur donna une vache & un veau pour sa rançon. De-là, tirant vers l'Isle de Java, ils arriverent sur la fin de l'année à Bantam. Les habitans les prirent d'abord pour des Corsaires. Dans la suite cependant les Hollandois gagnerent leur amitié, & firent des présens au Viceroi au nom du Prince Maurice. Les autres vaisseaux y aborderent aussi un mois après, & furent reçus par leurs compagnons avec beaucoup de joye. Ceux-ci avoient d'abord doublé l'Isle de S. Laurent (1). De-là, tirant vers le Sud-Est, pour se rendre au cap S. Sebastien, ils arriverent à l'Isle Cerné, autrement appellée l'Isle Maurice, dont nous avons déja parlé ; ils y prirent terre le 19. d'Août, trouverent un port capable de contenir cinquante vaisseaux, à quatorze brasses de fond, & y jetterent l'ancre.

Description de l'Isle Maurice. Il y a dans cette Isle beaucoup d'eau douce ; mais quoique le païs soit fertile & abondant, les Hollandois n'y apperçurent cependant aucune trace d'hommes. Les terres y sont fort élevées, & la côte bordée de hautes montagnes toûjours couvertes de brouillards & de vapeurs si épaisses, qu'on a peine à la reconnoître, à moins qu'on n'en soit fort proche. Le terrein est pierreux & de gravier ; mais le dedans de l'Isle produit beaucoup d'arbres, qui sont si serrés, qu'à peine peut-on s'ouvrir un passage au travers. On y trouve beaucoup d'ébeniers & d'autres bois de même espece ; mais rouges ou jaunes comme de la cire. Il y croît aussi des palmiers fort ressemblans aux cocotiers. Leur sommet est garni d'un nœud, qui forme une espece de tête. Lorsqu'on la coupe, on en tire une moëlle très-agréable au goût, & dont les Hollandois se servoient très-utilement pour se purger & se fortifier l'estomac. Ainsi, comme depuis leur embarquement ils n'avoient pris terre nulle part, ils descendirent dans cette Isle, & n'eurent pas plutôt mis leurs malades à terre, qu'ils recouvrerent bien-tôt la santé. Aussi l'air y est-il très-pur & très-sain. Outre cela, la mer y produit une telle quantité de poissons qui remontent dans les rivieres salées de l'Isle, qu'on pouvoit les prendre à la main, ou les percer à coups de piques ; d'un seul coup de filet on en prit un si grand nombre, qu'il suffit pendant plusieurs jours à la nourriture de tout l'équipage. Parmi ces poissons, les Hollandois

(1) Ou *Madagascar*.

dois en trouverent sur-tout cinquante d'une si énorme grandeur, que les matelots leur donnerent le nom de Tables, & une Raye prodigieuse, qui avoit quatre aunes de long, sans la queuë qu'on avoit coupée. On eut beaucoup de peine à la mettre dans la chaloupe. Ils y virent aussi des tortuës de terre si grosses, qu'une seule traînoit sans peine quatre hommes montés dessus; une autre suffit au dîner de dix personnes. On y trouve des perroquets bleus, & des corbeaux d'Inde deux fois aussi gros que les perroquets, & de trois couleurs différentes. Les tourterelles & autres oiseaux y sont si communs & si peu farouches, qu'on les prenoit aisément à la main; preuve certaine que ce païs n'avoit jamais été habité. Parmi ces oiseaux, ils en remarquerent un plus admirable que tous les autres. Il est de la grandeur d'un cigne, la tête fort grosse, & ne porte pour aîles que trois ou quatre plumes très-noires, qui poussent au défaut des aîles; son corps est rond comme une boule; il n'a point de queuë, mais seulement quatre plumes qui se recourbent; la chair de cet oiseau étant cuite, a fort mauvais goût. Celle du Raboforçado est meilleure & plus agréable; sa queuë ne ressemble pas mal aux deux branches d'une paire de ciseaux qu'on tient ouverts; du reste il est si doux & si familier, qu'on le prend à la main dans son nid. Parmi les arbres, le palmier n'est pas moins admirable par la grandeur de ses feuilles; une seule suffit pour mettre un homme à couvert de la pluye. Lorsqu'on en perce le tronc, & qu'on insère un tuyau ou une petite canne dans la fente, il en découle un suc abondant, qu'on prendroit presque au goût pour du vin d'Espagne; mais si on le garde plus de deux jours, il s'aigrit.

Henri IV. 1600.

Particularités remarquables de cette Isle.

Le 2. d'Octobre ces cinq vaisseaux partirent de l'Isle Maurice, & ils eurent le 28. & le 29. du même mois le soleil à leur zenith. Enfin toute la flote se rejoignit à Bantam. Quatre vaisseaux chargerent du poivre, des noix muscades, du macis, des clous de girofle & de la canelle, plus qu'on n'en avoit jamais vû en Europe. Ensuite ils reprirent la route de Hollande, & arriverent heureusement à Amsterdam le 27. de Juillet de cette année.

Cependant les quatre autres firent voile vers les Moluques, & mouillerent le 21. de Janvier à la rade de Tuban, capitale de l'Isle de Java, dont le Roi les reçut avec bonté, & d'une manière très-généreuse. La Cour de ce Prince est pleine de Noblesse, qui s'exerce souvent à des courses de chevaux. Ce spectacle leur servit à régaler leurs nouveaux hôtes. Le Roi de Tuban est le plus puissant & le plus riche Prince de Java; il ne sort jamais qu'habillé de soye, & monté sur un Elephant d'une grandeur surprenante, au milieu d'une troupe nombreuse de Gardes. Son palais étoit fort beau pour le païs, ayant plusieurs apartemens separés, & sur-tout celui des femmes, où ce Prince avoit alors près de trois cens concubines. Les chevaux dont se servent les Javans, sont d'une taille fort basse, ont les pieds tendres, sont légers à la course, & ressemblent aux nôtres, excepté qu'ils n'ont pas la croupe si rélevée. Les habitans de Tuban les aiment beaucoup; & il n'y a presque personne de quelque rang qui n'ait son che-

Arrivée des Hollandois dans l'Isle de Java.

Henri IV. 1600.

cheval. Leurs selles sont de soye, ou d'un cuir d'Espagne, dorées & chargées de figures de dragons & de démons les plus horribles & les plus hideuses. Leurs freins sont ornés de différentes pierres aussi blanches que l'albâtre.

Et à celle de Madura.

De Tuban, les Hollandois aborderent le premier Février à l'Isle de Madura, qui est très-fertile en ris. Ses habitans sont grands Corsaires, & ne vivent que du pillage qu'ils font en croisant sur ces mers. Ils n'épargnent pas même leurs voisins, qui les souffrent cependant, malgré les mauvais traitemens qu'ils en reçoivent, parce qu'ils leur sont nécessaires. En effet, si ce n'étoit la fertilité prodigieuse de Madura, les peuples des Isles voisines mourroient de faim. Le terrein de celle-ci est si gras & si amolli par des inondations continuelles, que les bœufs & les hommes ont de l'eau jusqu'aux genoux quand ils labourent, & même dans le tems de la récolte. Les Hollandois eux-mêmes ne furent pas à couvert des insultes de ces pirates; ils en tuerent plusieurs à leur arrivée, & firent grand nombre de prisonniers, qu'on eut beaucoup de peine à retirer de leurs mains, en payant même une grosse rançon.

Leur voyage aux Moluques.

Les Hollandois partirent le 14. de Février de la ville d'Arosbay, capitale de cette Isle; & après en avoir rangé plusieurs autres, ils arriverent le premier de Mars à celle de Blau. Trois jours après, ils aborderent à Amboine, & mouillerent devant la ville de Matel, située dans les montagnes. Là ils virent avec surprise les galeres avec lesquelles ces Insulaires vont en course, toutes ornées de figures de dragons, & bien équipées. Ces peuples, quoique pirates, les reçurent néanmoins avec bonté, & leur donnerent même une maison pour mettre en vente leurs marchandises. Cette Isle produit du sucre & des clous de girofle en abondance. Cependant les Hollandois n'y trouvant pas de quoi charger leurs quatre vaisseaux, ils prirent différentes routes, & convinrent que la Zélande & la Gueldre se rendroient à Banda, capitale des Moluques, tandis que l'Amsterdam & l'Utrecht parcoureroient les autres Isles. Le 15. de Mars les deux premiers arriverent à Banda, située à quatre dégrés au-delà de la Ligne, où les Portugais leur offrirent des noix muscades, du macis & des clous de girofle en quantité. Ces épiceries sont excellentes dans cette Isle: Elle est à vingt milles d'Amboine, & en a environ cinq de tour. Sa capitale est Nera, où se rendent continuellement & en grand nombre les marchands de la Chine, qui en est fort proche, & ceux de Malaca; ces marchands y demeurent ordinairement trois mois de l'année pour leur commerce. Ces Insulaires sont presque tous Idolâtres; il y a aussi parmi eux quelques Mahometans très-attachés à leurs cérémonies superstitieuses. On compte dans cette Isle six ou sept villes, qu'une haine réciproque & mortelle arme souvent les unes contre les autres; les hommes y vivent long-tems, & on y voit des vieillards de cent trente ans. Les femmes prennent soin du menage, & paroissent rarement en public. A l'égard des hommes, ils n'ont point d'autre occupation que de se promener dans les places

Les

Les Hollandois ayant chargé leurs vaisseaux, partirent de Banda le 4. de Juillet pour retourner à Amboine; & ayant fait route pendant quarante jours sans s'arrêter, ils arriverent au commencement d'Août à Java. De-là, continuant leur route, ils se trouverent le 15. de Septembre sous le tropique du Capricorne, & cinq jours après à 26. dégrés 15. minutes d'élevation, enfin le 20. de Novembre ayant doublé le cap de bonne Espérance, ils passerent dix jours après le tropique du Capricorne; & le lendemain ils eurent le soleil sur leurs têtes, à la hauteur de 22. dégrés 20. secondes. Ils firent alors une décharge générale de leur artillerie en signe de joye, & vinrent mouiller à l'Isle Sainte-Helene le 7. de Décembre. Le 30. de Janvier de cette année ils apperçurent une éclipse de Lune à la hauteur de cinq dégrés; & deux jours après ils commencerent à découvrir le Pole arctique, qu'ils n'avoient point vû depuis longtems. Le 22. de Février ils coururent sous le tropique du Cancer; enfin, après une heureuse navigation, ils entrerent dans le Texel sur la fin d'Avril.

HENRI IV. 1600.

L'Utrecht & l'Amsterdam resterent deux mois à Amboine, d'où ils mirent à la voile le 8. de Mai, & ils arriverent le 28. à l'Isle de Ternate. Le Roi du païs se rendit lui-même à bord de l'Amiral, accompagné d'un grand nombre de Carcolles, qui sont des vaisseaux à plusieurs ponts. On contesta long-tems sur le prix des girofles; enfin les Hollandois convinrent de les payer sur le pied de cinquante quatre piéces de huit par baër. Le baër est une mesure du païs, qui pese six cens vingt livres. Ils obtinrent aussi du Roi la permission de laisser dans l'Isle cinq de leurs camarades, avec un valet. On leur donna des marchandises & beaucoup d'argent, pour acheter des girofles fraix, & en prendre en échange pour d'autres denrées, en attendant le retour des vaisseaux. Ternate est très-stérile en toutes les choses nécessaires à la vie. Ses habitans font leur pain d'un arbre du païs; on le coupe, & après l'avoir fendu, on le bat & on le broye avec un maillet fait d'une grosse canne, jusqu'à ce qu'il en sorte une farine, qu'ils nomment sagge, & qui ressemble assez à la scieure de bois. Ils la paîtrissent ensuite, & en font des pains fort blancs & quarrés, de la largeur de la main. Ces Insulaires sont toûjours en guerre avec les Portugais de Tidor, autre Isle voisine. On punit le vol à Ternate avec la derniere rigueur, lorsqu'on surprend le coupable sur le fait. Le Roi de ce païs est maître de plus de cinquante petites Isles des environs. Au-devant de son palais, qui est bâti de pierres, au lieu que les maisons des particuliers ne sont faites que de roseaux, les Hollandois virent une grande piéce de canon, que François Drack avoit autrefois fait enterrer dans cet endroit; & que les habitans avoient depuis tirée de terre. Ils observent avec une espece de superstition les éclipses du soleil & de la lune, persuadés qu'elles annoncent la mort du Roi ou de quelque Grand du païs. Ainsi ils se frappent alors la poitrine, & marquent leur douleur par de grands cris. Pendant que les Hollandois étoient dans l'Isle, il arriva une éclipse de lune le 6. d'Août sur les huit heures du soir; & ces peuples ne manquerent pas à leur ordinaire de

Leur arrivée à l'Isle de Ternate.

HENRI IV. 1600.

frapper sur des tambours & des chaudrons, pour marquer un deuil universel.

Police remarquable dans l'Isle de Java.

Les Hollandois ayant vendu leurs marchandises, & embarqué celles qu'ils avoient achetées, sortirent de Ternate le 19. d'Août, & passant au travers de cette quantité innombrable d'Isles, dont cette mer est couverte; ils coururent long-tems autour de la Ligne. Enfin, au commencement de Novembre ils reconnurent Madura, cette Isle dont les habitans sont si inhumains. Le 13. du même mois ils aborderent à celle de Jacatra, où ils apprirent que la Zélande & la Gueldre étoient partis de Bantam il y avoit trois mois. De-là, continuant leur route, ils arriverent le 15. de Janvier de cette année à Bantam dans l'Isle de Java, où ils avoient déja un établissement. La police de ce païs est remarquable, en ce que si quelque homme riche meurt dans la ville sans laisser d'enfans, ou sans avoir été marié, tous ses biens sont confisqués au profit du Roi. C'est pourquoi les peres songent de bonne-heure à pourvoir leurs enfans, & leur donnent souvent deux ou trois femmes, avant même qu'ils ayent atteint l'âge de douze ans. Là on ne pardonne jamais l'homicide. Ainsi, lorsque quelqu'un en a tué un autre, comme il sçait qu'il n'a point de grace à espérer, il entre en fureur, & égorge tout ce qu'il rencontre, sans distinction d'âge ni de sexe, jusqu'à ce qu'il ait été arrêté ou assommé par le peuple. Mais il arrive rarement qu'on les prenne vifs; parce qu'après leur crime ils volent & massacrent avec la derniere fureur, jusqu'à ce qu'on les ait enveloppés, & qu'on leur ait ôté la vie.

Retour des Hollandois dans leur patrie.

Les Hollandois partirent de Bantam le 21. Janvier pour revenir dans leur patrie. Après une navigation de trois mois, ils apperçurent de loin le 9. de Mai des trompes, ce qui leur fit juger qu'ils approchoient du cap de bonne Espérance, ils étoient alors à vingt deux dégrés d'élevation. Sept jours après, ils découvrirent sur le midi l'Isle de Sainte-Helene. Là, ils resterent à l'ancre pendant trois jours, & en partirent le 21. de Mai, fête de la Pentecôte. Dix jours après, ils aborderent à l'Isle de l'Ascension, située à huit dégrés de la Ligne. Là ils n'apperçurent que des montagnes affreuses, qui produisent des sangliers en quantité; ce qui surprit fort les Hollandois, qui n'y decouvrirent aucune apparence d'herbe, ni de verdure, dont ils auroient eu grand besoin. Ils y trouverent aussi des tortues en abondance, d'une grandeur si prodigieuse, que la plupart pesoient quarante livres. Enfin ils se rembarquerent le dernier de Mai, & ayant beaucoup souffert depuis, parce que les vivres leur manquerent, ils arriverent heureusement à Amsterdam sur la fin d'Août.

Cette même année, & à-peu-près dans le même tems, Olivier de Nort (1) entreprit un voyage beaucoup plus fameux; car après avoir fait le tour du Monde dans l'espace de trois ans & vingt quatre jours, il reconnut le détroit de Magellan avec beaucoup plus d'exactitude qu'on n'avoit fait jusques alors, & en facilita la route aux autres, par une carte qu'il dressa. Mais

(1) Ou *Vander Noort*.

Mais comme il ne fut de retour en Europe qu'un an après ceux dont je viens de parler, je remettrai le récit de son voyage à l'année suivante, pour me rapprocher de la France. HENRI IV. 1600.

Jamais la fortune ne trompa personne par des espérances plus vaines, que celles qui penserent faire périr Jaques Roi d'Ecosse, Prince qui n'étoit cependant rien moins qu'avare. Tacite rapporte a la vérité quelque chose de semblable de Cesellius Bassus, qui en fit accroire si aisément à Neron, en lui découvrant des trésors immenses cachés sous terre, disoit-il, selon toutes les apparences par Didon, après qu'elle eut bâti Carthage. Mais ce Prince en fut quitte pour être trompé; il ne courut aucun risque de sa vie; & il n'eut à se plaindre que de la crédulité de celui qui avoit donné le premier un tel avis, ou de la vanité ridicule du Gouverneur, qui l'avoit confirmé. Le Roi d'Ecosse fut plus malheureux, il fut trompé; & de plus il manqua d'y laisser la vie. Mais dans ce danger-là même, il parut d'une manière plus sensible que jamais, que Dieu veille lui-même à la conservation des Rois, & sçait rendre inutiles les vains efforts de quiconque est assez téméraire pour oser s'opposer aux Décrets éternels de sa Providence, en résistant aux Puissances établies de Dieu, ou en attentant à leurs jours.

Affaires d'Ecosse.

Conspiration des Ruthuen contre le Roi Jaques.

Le Roi Jaques prenoit tous les jours le plaisir de la chasse du cerf à sa maison Royale de Falkland. Le 5. d'Août au matin, ce Prince se disposoit à monter à cheval avec toute sa Cour, pour aller à son ordinaire prendre ce divertissement, lorsqu'il vit arriver Alexandre Ruthuen, frere de Jean Comte de Gowry, qui venoit de Perth, dont son aîné étoit Gouverneur. Ce jeune-homme salua d'abord le Roi avec un respect extraordinaire, s'abaissant jusqu'à ses genoux, & lui ayant demandé une audience particuliere, il lui parla assez long-tems d'un air rêveur, & les yeux toûjours fixement attachés à la terre. Il lui dit, que la veille au soir, il avoit rencontré dans un lieu écarté, un artisan de Perth qui se cachoit le nez dans son manteau: Qu'il lui avoit parlé; mais que, comme cet homme lui avoit paru interdit & embarrassé dans ses réponses, il lui avoit ôté son manteau, & avoit trouvé qu'il portoit sous le bras, une grande cruche pleine de piéces d'or: Qu'ainsi il l'avoit fait rentrer avec lui dans la ville, sans qu'on s'en apperçût, & l'avoit enfermé ensuite avec sa cruche, & garotté dans une chambre, où l'on ne pouvoit entrer qu'après avoir passé plusieurs portes qu'il avoit fermées: Que personne, non pas même son frere, n'étoit instruit de cette affaire: Qu'il étoit donc parti de grand matin pour venir lui en donner avis; & qu'il le prioit instamment de se transporter à Perth avec lui, afin de profiter de l'occasion favorable que la fortune lui offroit.

Ils attirent le Roi à Perth.

Le Roi le remercia d'abord de son zèle; du reste, il s'excusa du voyage, sur ce qu'il n'étoit, disoit-il, ni juste, ni convenable, qu'il se mêlât de cette affaire, puisqu'il n'y avoit que les trésors trouvés dans la terre qui lui apartinssent; & comme Alexandre lui repliqua, que ce païsan avoit eu dessein d'enterrer son or, le Prince lui repartit, qu'autre chose étoit d'avoir eu la volonté de cacher son trésor, ou de l'avoir trouvé.

Sur

HENRI IV. 1600. Sur cette réponse, Alexandre redoubla ses instances. Il se plaignit que le Roi étoit trop scrupuleux : Que pendant ce tems-là, son frere & les autres Seigneurs ne manqueroient pas d'apprendre le secret : Qu'ils s'empareroient de cet argent, & qu'on auroit ensuite beaucoup plus de peine à le faire revenir. Jaques se voyant ainsi pressé, fit plus d'attention à ce que ce jeune-homme venoit de dire. Il soupçonna que cet argent pourroit bien venir des Jésuites, qui auroient fait entrer cet or en Ecosse pour y exciter de nouveaux troubles, comme cela étoit déja plusieurs fois arrivé. Ainsi il avoit résolu d'abord de faire partir un de ses Officiers avec Alexandre, pour l'instruire à fond, & de l'homme qui avoit trouvé le trésor, & du coin auquel les piéces étoient frappées. Car le jeune-homme avouoit, que son empressement ne lui avoit pas permis de faire attention à cette circonstance. Mais celui-ci s'opposa à cette résolution du Prince, protestant qu'il y avoit du danger à confier ce secret à quelqu'autre avant que le Roi en personne se fût assûré de ce qui en étoit : Qu'il parloit sincerement, & que la reconnoissance seule qu'il devoit à S. M. pour tant de bienfaits dont elle l'avoit comblé, l'obligeoit à lui donner cet avis : Qu'ainsi il la prioit de vouloir bien prendre elle-même cette peine, & afin que le secret ne fût pas divulgué, de s'écarter de la chasse, & de se rendre à Perth avec peu de suite.

Le Roi avoit aimé Alexandre dès son enfance, & l'avoit mis au nombre de ses Pages. Guillaume son pere avoit été exécuté pour crime de lèze-Majesté sous les Régens ; mais aussi-tôt que Jaques fut majeur, il avoit fait rendre à Alexandre & à son frere tous les biens & les terres de leur famille. Ainsi il ne les soupçonnoit point d'avoir aucun mauvais dessein contre sa personne. Cependant, comme il remarquoit de tems en tems de l'absurdité dans les discours de ce jeune-homme, il demanda à Stuart Duc de Lenox, beau-frere des Ruthuen, s'il n'avoit jamais reconnu aucunes marques de folie dans Alexandre ; parce que, disoit-il, il ne le trouvoit pas de trop bon sens, & qu'il remarquoit dans son geste & dans ses regards des preuves certaines d'un homme qui n'a pas l'esprit bien sain, ou qui l'a du moins fort troublé ; sur quoi le Duc répondit, qu'il n'avoit jamais remarqué en lui rien de semblable.

Cet entretien donna quelque défiance à Alexandre ; il aborda le Roi, & le pria instamment de ne revéler le secret à personne, & d'empêcher qu'on ne le suivît où il vouloit le mener. Jaques ayant répondu en soûriant, qu'il ne sçavoit pas trop bien compter, & qu'ainsi il faloit bien qu'il menât quelqu'un pour le seconder, le jeune-homme lui dit nettement, qu'il n'ouvriroit la porte qu'à lui seul ; mais que quand il auroit vû le trésor, il pourroit faire venir qui il voudroit. Cette réponse parut un peu dure au Roi, & commença à lui donner quelque défiance. Cependant, comme il étoit déja en chemin, malgré l'incertitude où le jettoient mille nouveaux soupçons qui se détruisoient les uns les autres, il crut qu'il ne lui convenoit pas d'abandonner légerement son premier dessein. Il poursuivit sa route, suivi de ses Officiers qui marchoient sur ses pas, quoiqu'il ne leur eût donné aucun ordre de l'accompagner ; mais comme ils voyoient le Roi si empressé,

pressé, ils crurent qu'il n'alloit à Perth qu'au sujet du crime qui avoit été commis dans la maison du Baron d'Olyphan en la Province d'Angus, pour faire arrêter le coupable, & prévenir par sa présence les troubles qu'il travailloit à exciter. Le Duc de Lenox & le Comte de Marr, qui avoient changé de chevaux après la chasse, se mirent aussi en diligence à suivre ses traces. HENRI IV. 1600.

Alexandre n'abandonnoit point le Roi, & l'exhortoit sans cesse à faire diligence. Il avoit cependant fait prendre les devants à quelques domestiques qui l'avoient accompagné, pour avertir son frere de l'arrivée du Prince, & de tenir le dîné prêt. Enfin on arriva à Perth, où le Comte vint recevoir le Roi avec autant de sang froid, que s'il eût parfaitement ignoré ce qui se tramoit; & fit en sa présence de grandes plaintes à son frere, de ne l'avoir point averti de l'honneur que S. M. leur faisoit; ce qui l'empêchoit de pouvoir la recevoir d'une manière convenable. On prépara cependant le dîné; une heure entiere se passa; Gowry demanda pardon au Roi de ce qu'on le faisoit attendre & du maigre régal qu'on aller lui donner, dont il rejetta la faute sur sa surprise. Pendant ce tems-là, on voyoit ses regards s'égarer, & il ne répondoit presque jamais que de travers à ce que le Roi lui disoit. Alexandre au contraire, pour mieux appuyer son mensonge, évitoit de s'entretenir avec le Prince en présence de son frere, & le pria de lui permettre de se retirer, de peur que celui-ci ne pût avoir quelque soupçon de leur dessein.

Enfin le Roi se mit à table. Le Duc de Lenox, le Comte de Marr, & les autres Seigneurs ne furent point invités à prendre place après le premier service, comme cela se pratique ordinairement dans cette Cour; mais seulement après qu'on eut levé le second. Ce retardement étoit ménagé à dessein, afin que le Roi sortît le premier de table; & que ces Seigneurs allassent plûs tard à son secours. Gowry ne se mit pas même à table avec eux, suivant la coûtume du païs. Au contraire il sortit de la salle à manger, & vint se placer auprès de la table du Roi, où il se tint debout, si rêveur, que le Roi lui en fit même en badinant une petite guerre, lui reprochant qu'il faisoit bien mal les honneurs de sa maison. Enfin lorsqu'Alexandre vit ce Prince prêt à sortir de table, il lui dit tout bas, pour lui ôter toute défiance, que le tems pressoit, mais que la présence de son frere les arrêtoit; qu'ainsi il faloit l'éloigner. Le Roi ayant donc pris une coupe, & s'addressant à Gowry: „ Je ne doute point, lui dit-il, que „ vous ne soyez très-bien instruit de la politesse que les étrangers mon- „ trent à ceux qu'ils ont invités. Cependant, quoique vous soyez Ecossois, „ je suis bien aise de vous avertir de nos usages à cet égard, afin qu'on „ ne vous regarde pas comme un étranger dans votre propre patrie. Ainsi, „ puisque vous ne m'avez point salué, & que vous n'avez pas même dai- „ gné vous mettre à table avec vos hôtes, ce qui est contraire aux re- „ gles de la politesse, je vous porte moi-même la santé, & je vous or- „ donne de la porter aussi à vos hôtes, & de leur dire de ma part, de se „ bien réjouir.

Le Roi se leva d'un air gai, & ensuite, après avoir appellé le Chevalier Tho- Le Roi

HENRI IV. 1600.

Thomas Erskine, qui ne l'entendit pas, il traversa la salle, où sa suite étoit à table, précedé d'Alexandre, qui le conduisoit. Il monta ensuite l'escalier; passa quatre chambres, dont son conducteur avoit soin de fermer aussi-tôt les portes après lui, & arriva enfin dans un cabinet, où il reconnut, mais trop tard, le piége qu'on lui avoit tendu. En effet, au lieu d'y trouver l'homme du trésor garotté, comme on le lui avoit dit, il apperçut un assassin, le poignard à la main. En même tems, Alexandre, qui jusqu'alors s'étoit tenu découvert, ferma la porte, enfonça fierement son chapeau sur ses yeux, saisit le poignard, & le lui porta sur la gorge, en lui ordonnant de ne pas remuer. Ensuite, après avoir reproché à ce Prince la mort de son pere Guillaume, qu'on avoit, disoit-il, fait mourir injustement, il lui declara, qu'il étoit-là pour en tirer vengeance, & que c'étoit le trésor qu'il lui avoit promis. Après ce discours, il se disposoit à lui enfoncer le poignard dans le sein, lorsqu'il fut arrêté par Henderson, domestique de Gowry, qui étoit l'homme au prétendu trésor. Il avoit accompagné le matin Alexandre à Falkland par ordre de son maître, & c'étoit lui qui avoit apporté la première nouvelle de l'arrivée du Roi.

s'apperçoit de la trahison.

Discours du Roi à l'assassin.

Ce Prince, qui venoit de se voir si proche de la mort, profita de ce léger intervalle, pour se remettre de sa frayeur. Comme il étoit sans armes, car il ne s'étoit pas même donné le tems de prendre son épée après la chasse, tant il étoit empressé d'arriver, il n'opposa que des paroles à la violence; & se tournant vers l'assassin, il lui représenta avec cette éloquence qui lui étoit ordinaire, les raisons les plus capables de calmer cet esprit furieux; Qu'il devoit songer à l'horreur du crime qu'il vouloit commettre: Qu'il n'avoit mérité par aucun endroit un traitement si indigne: „ Si „ vous êtes résolu, ajoûta-t-il, d'exécuter le dessein affreux que vous avez „ projetté, songez du moins qu'il ne restera point impuni. Dieu m'a don„ né des enfans pour me succeder, qui n'oublieront jamais votre parricide, „ & qui ne manqueront pas de vous demander compte un jour d'un si exé„ crable attentat. Il se trouvera même encore des sujets assez zèlés, pour „ ne pas laisser la mort de leur Prince impunie. Tous ces moyens vinssent-ils à me manquer, Dieu lui-même prendra ma défense, & fera „ naître des pierres même des vengeurs éternels du crime détestable que „ vous méditez. A l'égard de la mort de votre pere, je prends Dieu à „ témoin, que ma conscience n'en est point chargée. J'étois alors dans un „ âge où ma volonté dépendoit moins de moi que de celle d'autrui; & „ tout le monde sçait quelle étoit la puissance de la faction dominante „ alors dans mon Royaume. D'ailleurs, ignorez-vous qu'on n'a procedé „ contre lui que par les voyes ordinaires de la justice, & suivant les loix „ & les usages de la Nation? Mais vous-même ne devriez-vous pas vous „ souvenir, si vous ne voulez pas vous rendre coupable de la derniere in„ gratitude, de combien de graces j'ai depuis ce tems-là comblé toute „ votre famille? Je vous ai rendu vos emplois & vos Seigneuries; j'ai „ fait élever vos sœurs dans mon Palais, comme si elles eussent été mes „ propres filles; & je leur ai donné ensuite les premières charges dans la

„ maison

„ maison de mon épouse. Faut-il encore un motif plus pressant pour vous „ toucher? Ne faisons-nous par tous deux profession de la même Religion? „ N'avons-nous pas été instruits dans la même doctrine? N'avons-nous „ pas eu tous deux pour maître ce fameux Rollock, dont vous faites gloi- „ re d'avoir été le disciple? Pouvez-vous perdre de vûë les préceptes „ d'un homme si venérable, & si digne de n'être mis jamais en oubli? Fi- „ gurez-vous qu'il est ici présent; ou sçachez du moins, que s'il n'est pas „ témoin de votre attentat criminel, son ame innocente & pure s'élevera „ contre vous, pour vous reprocher que ce n'est point dans ses leçons que „ vous avez puisé de si détestables sentimens, & le dessein d'une entrepri- „ se si exécrable. “ Le Roi finit cette priere, ou si l'on veut, cette plainte, en lui donnant sa parole Royale, que jamais il ne parleroit à personne de ce qui venoit de se passer entre eux, pourvû qu'il changeât de dessein; & de ne point permettre, au cas qu'on en fût instruit d'ailleurs, qu'on lui fit à ce sujet la moindre peine.

HENRI IV. 1600.

Effet de ce discours.

Alexandre parut d'abord recevoir ce discours avec un air farouche & menaçant. Ensuite cependant, soit qu'il eût été touché des raisons du Prince, soit qu'il ne trouvât pas dans Henderson le secours qu'il en avoit espéré, il se découvrit, & prenant une contenance respectueuse, il promit au Roi de ne pas passer plus avant, pourvû qu'il ne fît point de bruit & qu'il se tînt tranquille. Il lui dit, d'attendre seulement qu'il fît venir son frere pour lui parler. Le Roi lui ayant répondu: „ Qu'ai-je affaire à „ votre frere? Quel fruit vous en reviendra-t-il de me retenir dans cette „ honteuse captivité, puisque je veux bien oublier le passé? “ Alexandre lui repartit, qu'il lui promettoit de nouveau de lui laisser la vie, pourvû qu'il ne fît aucun mouvement; ajoutant, que son frere lui diroit le reste. En même tems il laissa ce Prince entre les mains d'Henderson, lui declarant qu'il en répondroit sur sa tête, & alla retrouver son frere. Dès qu'il fut sorti, le Roi, plus assûré qu'auparavant, demanda à son garde, s'il étoit complice de ce parricide, & si on l'avoit fait venir pour l'assassiner. Celui-ci nia aussi-tôt qu'il eût aucune part à ce funeste complot; & on le crut d'autant plus aisément, que pendant tout le tems qu'Alexandre avoit été avec le Roi, ce domestique n'avoit point cessé de le prier de ne point attenter à la personne du Prince. Comme donc le Roi avoit promis de ne point faire de bruit, il pria Henderson d'ouvrir les fenêtres, & d'appeller à son secours ceux de sa suite qu'il verroit passer, ce qui fut exécuté sur le champ.

Cependant Gowry, pour mieux cacher son jeu, & donner à son frere, ou le tems d'exécuter son dessein, ou celui de prendre la fuite au cas qu'il eût déja réussi, se fit annoncer par un homme aposté, en présence des Seigneurs qui étoient encore à table, que le Roi venoit de sortir par une porte de derriere. A cette nouvelle, tous coururent à leurs chevaux; & ils se disposoient à suivre ce Prince, lorsqu'étant prêts de sortir, ils furent arrêtés par le portier, qui ne sçavoit point le secret de son maître, & qui les assûra qu'il n'avoit point vû Sa Majesté, & qu'elle étoit encore certainement dans la maison. Cet avis lui attira mille injures de la

HENRI IV. 1600. part de Gowry, qui le traita de malheureux & de menteur: Cependant cela n'empêcha point la plûpart des Seigneurs de le croire, & de rester.

Fermeté du Roi en cette occasion. Dans ce moment Alexandre prit son frere en secret; & celui-ci l'ayant grondé de ce qu'il tardoit encore à faire ce qui auroit déja dû être exécuté, il remonta aussi-tôt dans la chambre où étoit le Roi, plus déterminé que jamais à se porter aux dernieres extrêmités; mais d'un air cependant qui marquoit moins d'assûrance que de désespoir. Il y entra les bras étendus, & criant au Roi qu'il n'y avoit point de quartier, & qu'il faloit mourir. En même tems, se jettant sur lui comme sur un criminel, & proférant les blasphêmes les plus affreux, il se mit en devoir de lui lier les mains avec une jarretiere; soit qu'il voulût par ce delai donner le tems à ses remords d'arrêter son attentat; soit qu'il fût assez extravagant pour se croire obligé de suivre les formes de la Justice dans une action si abominable. Comme il le serroit, en criant qu'il faloit lui lier les mains: „ Tu en auras menti, " lui dit le Roi, qui, au milieu d'un danger si pressant, ne perdit rien de sa fermeté; „ je suis né Prince libre, je mourrai libre. " En même tems il fit un effort pour se tirer de ses mains; & portant la main droite sur l'épée d'Alexandre, tandis que de la gauche il le saisit à la gorge, il profita de la foiblesse de ce malheureux, à qui les remords de sa conscience avoient déja ôté une grande partie de ses forces; au lieu que le danger inévitable où se trouvoit ce Prince, lui en donnoit de nouvelles pour se rendre maître de lui. Alors il cria par la fenêtre qu'on le trahissoit. Le Duc de Lenox & le Comte de Marr étoient alors avec Gowry, attendant leurs chevaux; tandis que celui-ci attendoit de son côté avec inquiétude l'évenement de son complot. Au cri du Roi, ces Seigneurs le reconnurent; & quoi qu'en pût dire Gowry, qui soutenoit opiniâtrement que ce n'étoit point la voix du Prince, ils chercherent aussi-tôt de tous côtés une entrée pour aller à lui.

Mort des assassins. Cependant le Roi, après avoir long-tems lutté contre son meurtrier, l'avoit enfin traîné hors de la chambre. Là il le tenoit collé contre la porte de l'escalier, la tête serrée sous son bras, & lui avoit même arraché son épée, lorsque le Chevalier de Ramsay arrivant, porta quelques coups de poignard à Alexandre, & le jetta au bas de l'escalier. En même tems, le Chevalier Erskine, qui avoit aussi entendu crier le Roi, étoit aux mains avec Gowry, qui s'étoit armé d'un casque, comme s'il eût voulu arrêter un criminel; & l'ayant saisi au collet & mis sous ses pieds, il l'auroit sans doute tué, si ses domestiques ne fussent accourus au secours. Forcé de le quitter, il courut à la voix de Ramsay, suivi de Hugues Herris; & vint dans la chambre où étoit le Roi. Avant que d'y arriver, ils trouverent Alexandre expirant au pied de l'escalier, & le percerent de mille coups.

Gowry les suivit aussi-tôt après, accompagné de sept valets tous armés. Ce malheureux, se croyant à couvert de la mort sous son casque, & faisant briller son épée qu'il tenoit à deux mains, protestoit avec des sermens horribles, qu'il n'en échaperoit pas un. A sa vûë, le Roi chercha

cha une épée pour se battre ; mais ses gens le firent rentrer malgré lui dans la chambre, dont ils fermerent la porte sur lui. En même tems Erskine, Herris avec un domestique qui l'avoit suivi, & Ramsay, se jetterent sur Gowry. D'abord il se défendoit bravement, & animoit les siens par son exemple, lorsque le valet d'Herris lui porta un coup dans la poitrine qui le tua. Tous ses domestiques furent percés de coups, & obligés de regagner l'escalier. Le Duc de Lenox & le Comte de Marr avoient envain cherché un passage par l'escalier par où le Roi étoit monté. Enfin, après avoir perdu bien du tems à faire enfoncer les portes à coups de levier, ils arriverent au bout d'une demi-heure, dans le tems que le Roi étoit hors de danger, & trouverent Gowry, auteur de cette conspiration, étendu, mort aux pieds de ce Prince. Henri IV. 1600.

Aussi-tôt que le Roi les apperçut, il se jetta à genoux, pour remercier Dieu de ce que par sa grace il l'avoit délivré d'un si grand danger, & l'avoit, contre toute espérance, rendu vainqueur de ses assassins. Il le pria aussi, puisque, par sa bonté & pour sa gloire, il l'avoit fait sortir, sans qu'il l'eût mérité, d'un péril si considerable, de lui donner la force & le courage nécessaires pour travailler à étendre la connoissance de son saint nom, & de le soutenir par la communication de son Esprit tout-puissant dans la carriere glorieuse où il se trouvoit engagé.

Cependant le bruit se répandit dans toute la ville qu'on avoit tué Gowry & son frere. Comme on ne sçavoit point encore le sujet de leur mort, le peuple commençoit à s'attrouper autour de leur maison ; & on étoit sur le point de voir une sédition, lorsque le Roi, paroissant à la fenêtre, fit signe de la main de se retirer, & par-là arrêta le bruit. Il fit venir ensuite les Magistrats, auxquels il raconta ce qui venoit de se passer.

Les cadavres des deux freres furent portés de-là dans les prisons publiques, jusqu'à ce que l'on eût fait leur procès. On chercha ensuite si l'on ne trouveroit point de lettres, ou quelques papiers, qui pûssent servir à faire connoître les motifs & les complices de cette conjuration; mais on ne trouva qu'une valise pleine de caractères magiques & de termes cabalistiques. Il étoit presque huit heures du soir, avant que le Roi pût reprendre la route de Falkland. Ainsi, comme la nouvelle de ce qui venoit d'arriver étoit déja fort répanduë, il trouva tous les chemins bordés de peuple, qui venoit lui témoigner la joye qu'il ressentoit de sa conservation, pour laquelle on fit aussi des réjoüissances publiques dans tout le Royaume. Procès fait aux Conjurés.

Ensuite on informa contre Gowry, comme coupable de Magie; & quatre jours après, le Chancelier, le Trésorier, le Secretaire, l'Avocat du Royaume, George Hume de Spot, les Chevaliers Robert & Jaques Melville, assemblés à Perth, firent subir un interrogatoire à Jaques Vemmys de Bogy, qui avoit eu beaucoup de liaison avec Gowry, d'abord à Venise, & ensuite en Ecosse, & à Guillaume Rind. Ils déposerent, que ce jeune-homme crédule avoit puisé dans le Talmud & la Cabale des Juifs, ces caractères secrets & ces termes cabalistiques, qu'il prétendoit avoir été donnés aux Juifs par tradition, & prononcés par Dieu même dans le Paradis, & qui par cette raison avoient, à ce qu'il s'imaginoit, plus de vertu & plus

de force que ceux même dont les Prophetes & les Apôtres s'étoient servis depuis. On avoit aussi observé, que tandis qu'il eut pendu au col les caractères qu'il portoit ordinairement sur lui, il n'étoit pas sorti une seule goute de sang de ses blessures, & qu'il ne commença à couler que lorsqu'on les lui eût ôtés.

Henderson subit aussi un interrogatoire, auquel il répondit d'une manière conforme à ce que nous avons rapporté ; que d'abord il n'avoit rien sçû de ce dessein; mais que dans le moment de l'exécution il s'étoit opposé à Alexandre de paroles & d'effet, & lui avoit arraché des mains le poignard dont il alloit percer le Roi; qu'en consequence Alexandre lui avoit fait de grands reproches de ce qu'il refusoit de lui prêter la main, ajoûtant qu'il alloit le perdre, lui & son frere.

Punition de ce crime.

On punit ensuite le crime d'une manière proportionnée à sa noirceur. Les cadavres des parricides furent traînés ignominieusement au supplice, leurs biens confisqués à jamais, leur nom declaré infame ; & défenses furent faites de le porter, comme un nom qu'on ne pouvoit assez détester. En même tems on ordonna à deux de leurs freres qui restoient, & à tous leurs autres parens de prendre celui de leur mere, ou de quelque autre famille, leur enjoignant aussi de changer les armoiries de leur maison.

Les deux parricides avoient eu pour ayeul Patrice Ruthuen: qui fut, comme nous l'avons dit, celui dont Henri, pere du Roi Jaques, s'étoit servi trente quatre ans auparavant pour faire mourir David Riccio. Aussi la Reine, après être rentrée en grace avec son mari, le persécuta si fort, qu'il fut contraint d'abandonner sa patrie, & de se retirer à Neucastle en Angleterre, où il mourut dans une extrême indigence. Guillaume son fils, que Jaques avoit créé Comte de Gowry, avoit eu depuis la tête tranchée, pour avoir trempé, disoit-on, dans le meurtre de Henri ; & c'étoit pour venger cette mort que ses deux fils eurent la temérité de se porter à une action si noire & si honteuse, exposant ainsi à une ruine presque inévitable leur famille, une des plus anciennes de l'Ecosse, sans avoir mis auparavant dans leurs intérêts un seul des Seigneurs ou Gentilshommes du Royaume.

Affaires de Hongrie.

Révolte de la garnison de Pappa.

La Chrétienté reçut cette année un grand échec en Hongrie par la révolte de la garnison de Pappa, & par la perte de Canise. Pappa est une des plus fortes places, & un des principaux remparts de la Hongrie contre les Turcs. On y avoit mis pour garnison douze cens soldats, partie François & partie Wallons, qui l'année précedente s'étoient distingués à la prise de Javarin, & qui, enflés de ce succès, avoient commencé à se mutiner, sous prétexte qu'on ne payoit point leurs appointemens. Le Baron de Schwartzembourg les avoit déja plusieurs fois appaisés; mais comme il ne les payoit que de paroles, & que cependant l'argent ne venoit point, la sédition recommença plus vivement qu'auparavant.

Les plus factieux de ces mutins, instruits aux dépens des Espagnols qui s'étoient soulevés en Flandre, crurent qu'il étoit à propos, avant que de se declarer, de se préparer une ressource à tout évenement. Dans cette vûë ils

ils traiterent avec les Turcs, leurs voisins, & convinrent de leur remettre la place moyennant une certaine somme; ils leur firent même espérer, ou de leur livrer le Baron, qui, disoit-on, devoit bientôt arriver avec de l'argent pour calmer la sédition, ou, au cas qu'il ne vint pas, de lui fermer le passage lorsqu'il iroit à Cisnck. Cependant comme les Turcs n'agissoient d'abord qu'avec beaucoup de lenteur, parce qu'ils se défioient de la parole de ces mutins; ceux-ci, pour leur donner des assûrances de leurs promesses, casserent sur le champ leurs Officiers; mirent en prison Maroth, Gouverneur de la place, avec toute sa maison; fixerent eux-mêmes sa rançon; lui declarant, que s'il manquoit à la payer dans le terme qu'ils lui marquerent, ils le livreroient aux Turcs; & renvoyerent à Albe-Royale tous les prisonniers Turcs, après les avoir revêtus des habits du Gouverneur & des autres personnes qu'ils avoient arrêtées. En même tems ils mirent à leur tête un d'entre eux, nommé la Motte, homme d'une hardiesse & d'une scélératesse achevée; enfin ils pillerent Pappa; & pour mettre le comble à leur crime, & ne laisser aucun lieu à l'espérance du pardon, ils livrerent aux Turcs l'étendart de l'Empereur. Le Baron de Schwartzenbourg, qui étoit déja en chemin avec deux mille hommes de Cavalerie & d'Infanterie, ayant appris cette nouvelle, leur envoya vingt Cavaliers, pour les avertir de songer à eux, & de rentrer de bonne-heure dans leur devoir. Il leur fit dire en même tems que l'argent étoit tout prêt, & qu'au premier jour on les satisferoit pleinement; mais pour toute réponse il ne reçut que des reproches; peu s'en falut même que les mutins ne se portâssent aux dernieres violences contre les députés, qu'ils ne renvoyerent qu'après leur avoir fait beaucoup d'insultes.

HENRI IV. 1600.

Siége de la place par les Impériaux.

Le Baron n'ayant rien gagné par la voye de la douceur, vouloit marcher contre eux; mais les pluyes continuelles l'empêchant d'avancer, il retourna à Javarin. Au reste, la punition d'une révolte si criante ne tarda pas long-tems à venir; Dieu lui-même commença dès-lors à les punir de leur perfidie. Les factieux se diviserent au sujet du traité fait avec les Turcs; on en vint aux mains; & il y eut beaucoup de sang répandu dans la ville.

Le Baron profita de cette circonstance. Comme il étoit irrité de leur refus, il fit partir sur la fin de Juin le Colonel Schurpfenstein, avec du canon & trois mille hommes de pied, & lui ordonna d'essayer de se rendre maître de la place. Comme la division duroit encore, une partie de la garnison laissa ces troupes approcher sans obstacle, comme si elle eût été disposée à se soûmettre. Elles les exhortoit même à s'avancer, lorsque le parti opposé survenant, renversa les échelles, & repoussa les Impériaux avec perte. Les mutins firent ensuite entrer dans la place quelques fourageurs Turcs, & mirent sur leurs charettes les prisonniers Chrétiens, avec un grand nombre de femmes, pour les faire conduire à Vesprin & à Albe-Royale. Le parti qui avoit eu le dessous, détestoit le crime & la trahison de ces scélérats, qui étoient les plus forts. Maroth étoit toûjours en prison; les mutins l'avoient gardé, dans l'espérance de tirer de lui une grosse rançon. Il fit avertir sous main le Baron, de profiter de la division qui partageoit les rebelles, & de les attaquer à force ouverte, si la ruse ne pouvoit réussir. En même tems il lui fit montrer un endroit de la place qui étoit foible & aisé à forcer. Sur cet avis, le Baron vint camper devant Pappa le

12.

HENRI IV. 1600. 12. Juillet, avec une armée de neuf mille hommes. Après plusieurs sorties, où les assiégés perdirent beaucoup de monde, le Baron se voyant toûjours repoussé, fit mettre son canon en batterie, & commença à foudroyer la place. On avoit pris dans une sortie un Capitaine des mutins; il le fit écorcher tout vif, & ordonna qu'on l'exposât ainsi à la vûë des révoltés, avec sa tête plantée au bout d'une pique, afin d'inspirer de la terreur à la garnison. Les batteries continuerent jusqu'au 26. du mois. Enfin, malgré la résistance des assiégés qui fut très-grande, on força un moulin, par où ils pouvoient en tout tems recevoir du secours.

Cependant les Turcs se préparoient à venir faire lever le siége; mais les pluyes continuelles & violentes qui tomberent alors, les empêcherent d'arriver à tems. Pendant que le canon battoit la place, le Baron faisoit travailler à miner, & mettoit tout en œuvre pour serrer les assiégés de plus près. Déja le fossé étant à sec, on pouvoit sans obstacle aller à la bréche; d'ailleurs les assiégés manquoient de vivres; au défaut de viande, ils avoient partagé entre eux 60. chevaux; mais cette nourriture même fut bientôt consumée. Ainsi les mutins, réduits à la derniere extrêmité, ne prirent conseil que de leur désespoir. Comme ils n'avoient plus de pardon à espérer, ils aimerent mieux périr courageusement les armes à la main, en vendant cherement leur vie, que de se rendre, & de la perdre ensuite au milieu des plus affreux supplices. Ils firent donc une sortie, la nuit du dernier de Juillet, sur le quartier de Merspurg; & trouvant les soldats yvres, ils en taillerent en piéces une partie, & mirent le reste en déroute. Le Baron, éveillé au bruit, & voyant tout son camp en désordre comme si les Turcs fussent venus au secours des assiégés, courut du côté où ses troupes paroissoient les plus pressées; mais pendant qu'il se portoit par-tout où sa présence étoit nécessaire, animant les siens par son exemple, il fut tué d'un coup d'arquebuse. Il fut extrêmement regretté; & sa mort causa autant de douleur aux Impériaux, qu'il s'étoit acquis de gloire à lui-même par la prise de Javarin. Son corps fut transporté à Vienne, où on lui fit des obséques magnifiques.

Mort du Baron de Schwartzenbourg.

Melchior Redern, qui s'étoit beaucoup distingué à la défense de Varadin, fut mis à sa place. Le lendemain de cet accident, les assiégés firent une nouvelle sortie, où ils tuerent environ trois cens Impériaux, & firent quelques prisonniers. Cependant Redern les exhortoit de nouveau à se rendre, puisqu'ils étoient réduits à la derniere misere, & prêts de mourir de faim. Mais ils répondirent fierement, que si les vivres leur manquoient, ils mangeroient les Chrétiens qui étoient dans les prisons, & Maroth leur Gouverneur tout le premier. Sur ces entrefaites on apprit par quelques transfuges, que les Wallons avoient formé entre eux le dessein de s'enfuir. Ainsi, pour les prévenir, on doubla les gardes, & on posta quelques pelotons de Cavalerie & d'Infanterie par-tout où on le jugea nécessaire.

Extrêmité des assiégés.

Enfin le 9. d'Août, les assiégés, deux heures avant le soleil levé, tenterent une sortie par un étang qui étoit presqu'à sec, & qu'ils avoient comblé de sacs remplis de terre, de fascines & d'autres matiéres; afin d'assûrer

rer

rer leur paſſage ſur le fond, qui n'étoit que de vaſe. Redern apprit leur fuite à la pointe du jour. Auſſi-tôt il détacha après eux Nadaſdy, le Comte de Thurn, & Collonitſch à la tête des chevaux-légers. Déja les fuyards gagnoient un petit bois, lorſqu'on coupa leur arriere-garde, dont la plus grande partie fut taillée en piéces. La Motte, Chef des mutins, ayant refuſé de ſe rendre à Collonitſch, fut tué d'un coup d'arquebuſe. Il en périt environ cent autres avec lui; ſon Lieutenant fut fait priſonnier, avec quelques-uns des principaux de la révolte. Cependant Maroth rompit ſes chaînes, & ſe ſauva avec quelques priſonniers dans le camp Impérial. Redern entra (1) dans la ville qu'il trouva déſerte, délivra le reſte des priſonniers, & fit paſſer au fil de l'épée tout ce qui s'y rencontra encore de ſéditieux.

HENRI IV. 1600.

Avant que de mener les priſonniers au ſupplice, on les mit à la queſtion. Là ils declarerent: Que d'abord il n'y en avoit eu que cinq qui avoient formé le deſſein de traiter avec les Turcs: Qu'enſuite toute la garniſon l'avoit approuvé, lorſqu'on vit qu'il n'y avoit plus de grace à eſpérer: Qu'au reſte, on n'avoit pû faire autrement, parce que les auteurs du complot égorgeoient ſur le champ quiconque ne penſoit pas comme eux.

Punition des rebelles.

Comme ces malheureux étoient atteints & convaincus d'avoir violé toutes les loix divines & humaines, on les diſtribua dans différentes garniſons, pour y être punis. Les ſupplices qu'on leur fit ſouffrir, ne furent pas les mêmes par-tout. La différence des humeurs de ceux qui les puniſſoient, en mit auſſi beaucoup dans le châtiment. Les uns furent empalés, d'autres rompus, quelques-uns dechirés avec des crocs, les autres brûlés à petit feu, & avec du lard fondu. Il y en eut à qui l'on arracha les entrailles, qui furent jettées au feu, & brûlées en leur préſence. A d'autres, on dechira avec des pointes de fer rouges, les épaules, les cuiſſes, & les autres parties charnuës qui s'éloignent le plus des parties nobles, & on leur arracha enfin le cœur; on remplit à quelques-uns la bouche de poudre à canon, qui leur fit ſauter la cervelle.

C'eſt ainſi qu'on punit par les tourmens les plus inhumains, une révolte ſi honteuſe & ſi exécrable. Ce n'eſt pas que tout le monde approuvât ces excès. Il ſe trouva des gens qui ne les regarderent qu'avec horreur, perſuadés que les ſupplices ſont moins capables de détourner les méchans de commettre le crime, que de les irriter, & de les porter à tout entreprendre; & que, bien loin que la cruauté des tourmens les effraye, l'habitude de ces ſortes de ſpectacles ne ſert qu'à les rendre plus hardis à les braver.

Siége de

Cet accident fut ſuivi d'un autre encore plus fâcheux & plus funeſte; ce fut

(1) Nic. Iſtzuanfius, dans ſon Hiſtoire de Hongrie, pag. 751, 752. &c. met cette hiſtoire autrement; car il dit que Redern mourut de maladie, avant que de voir la fin de ce ſiége, & que Nadaſdy lui ſucceda au commandement de l'armée. Ce Maroth auſſi ne ſe ſauva point de ſa priſon, ayant rompu ſes chaines; mais il fut délivré avec les autres priſonniers, quand Nadaſdy entra dans la place, & il mourut quelque tems après. DUPUY.

HENRI IV. 1600.

Canise par les Turcs.

fut la perte de Canise. La paix n'ayant pû se conclure entre les Chrétiens & les Turcs, douze mille Janissaires partirent de Constantinople pour se rendre à Bude. Sur leur route, ils reprirent le 4. de Septembre Babotzka, moins par leur valeur, que par la lâcheté de la garnison, qui étoit cependant de cinq cens hommes, & pourvûë de tout ce qui lui étoit nécessaire pour faire une belle résistance. Quatre jours après, les Turcs mirent le siége devant Canise, la plus forte place de la Stirie, défendue par une bonne citadelle. D'abord les assiégés firent plusieurs sorties, chasserent les Turcs de leurs tranchées, & enclouerent leur canon, dont ils emmenerent même une piéce dans la ville.

Le Duc de Mercœur vient pour secourir la place.

Enfin l'armée Impériale, commandée par Philippe-Emanuel de Lorraine Duc de Mercœur, parut le premier d'Octobre sur la riviere de Mure, & l'ayant passée, donna un signal aux assiégés pour les avertir de son arrivée. Le Bacha qui conduisoit le siége, informé du petit nombre des Chrétiens, ne les croyant pas capables de tenir contre une armée aussi nombreuse que la sienne, fit dire au Duc de Mercœur, qu'il lui conseilloit pour son bien & pour son honneur, de ne point se flatter de pouvoir lui faire lever le siége avec une poignée de monde; mais le Duc lui répondit avec la même fermeté, qu'avec une poignée de Chrétiens, encore moins nombreux que l'armée qu'il commandoit, il oseroit braver toutes les forces des Infidèles, fussent-elles secondées de toutes les Puissances de l'Enfer; & qu'avec l'aide de Dieu, en qui il mettoit toute sa confiance, il viendroit à bout de les écraser; qu'ainsi il laissât les menaces, & qu'il songeât à se préparer à la bataille.

En même tems il s'avança en bon ordre. L'ennemi de son côté fit sortir de ses lignes quelques détachemens, qui se saisirent d'une colline voisine, attendant que les Chrétiens allassent les y attaquer. Le Duc les envoya charger par Collonitsch à la tête de sa Cavalerie. Il y eut quelques légeres escarmouches pendant que l'armée Chrétienne se rangeoit en bataille, & qu'on dressoit les batteries pour rompre l'armée des Infidèles. Mais les Turcs, résolus de ne point risquer une bataille, commencerent à se retirer. L'armée Chrétienne les suivit, & alla camper à la vûë de leurs lignes. On fut alerte de part & d'autre pendant toute la nuit suivante, à cause du voisinage. Le lendemain, le Duc présenta de nouveau la bataille à l'ennemi, qui se tint à couvert dans ses tranchées, où il ne craignoit pas d'être insulté. Cependant Herberstein, Koskirke, & Collonitsch, qu'on avoit détachés pour reconnoître le camp des assiégeans, s'étant approchés, chargerent quelques Turcs qu'ils rencontrerent, les défirent, & les ayant poursuivis jusques dans leurs retranchemens, ils attaquerent les sentinelles qui étoient en désordre, prirent quatorze piéces de campagne, & rentrerent en triomphe dans leur camp. Les Infidèles, fatigués de ces attaques, songerent à forcer en même tems les assiégés à se rendre, & l'armée Chrétienne à se retirer, en lui coupant les vivres. Ils envelopperent les Chrétiens, & les enfermerent par derriere; ce qui leur étoit aisé, à cause de leur grand nombre. Ils se saisirent de tous les défilés des marais, & réduisirent ainsi notre armée à la derniere nécessité, puisqu'on ne pouvoit

voit plus trouver de passage pour les convois qui venoient de fort loin. Henri IV. 1600.

Le Duc fut donc forcé d'abandonner son entreprise ; & peu s'en falut qu'il ne fût défait dans sa retraite. Il se voyoit enveloppé de toutes parts ; & déja il se préparoit aux dernieres extrêmités, résolu de se tirer d'un danger, en s'exposant à un autre, & d'éviter la perte de toute son armée, qui ne pouvoit manquer d'arriver, par un péril qui paroissoit aussi insurmontable ; lorsque le ciel le retira de cet embaras. L'air s'obscurcit tout d'un coup ; la face de la terre se couvrit de ténèbres épaisses ; le tonnerre commença à gronder ; & au milieu des éclairs fréquens qui perçoient cette obscurité, un tourbillon furieux passa dessus le camp des Chrétiens, sans y causer aucun dommage, & alla tomber avec la derniere violence sur celui des Infidèles, dont il renversa les tentes, & qu'il remplit de trouble & de frayeur. Ce fut ainsi qu'à la faveur des ténèbres, l'armée Chrétienne évita le malheur dont elle étoit menacée.

Il est obligé d'abandonner son entreprise.

Cette retraite étonna les assiégés, & leur fit perdre courage, sur-tout aux Hongrois, qui, désertant continuellement, alloient instruire l'ennemi de l'état pitoyable de la place. Les Allemans, animés par le Gouverneur, nommé Paradis, avoient d'abord montré beaucoup d'ardeur & de zèle; mais enfin, affoiblis par tant de désertions, ils se rebuterent eux-mêmes, & le forcerent à capituler. Ainsi Canise se rendit le 22. d'Octobre, & la garnison fut conduite à la riviere de Mure, suivant qu'on en étoit convenu. Le Gouverneur Paradis, accusé de n'avoir pas fait son devoir en brave homme, se présenta à Rakelsbourg devant le Duc de Mercœur, qui le renvoya sous bonne garde à l'Archiduc Mathias. On lui demanda raison de sa conduite ; & comme il n'en alleguoit aucune bonne pour sa justification ; qu'il étoit même convaincu d'avoir songé à prendre la fuite, il fut, pour cette lâcheté, condamné, avec quelques autres Officiers, à avoir d'abord la main coupée, & ensuite la tête tranchée.

Prise de Canise par les Turcs.

Le Bacha, maître de Canise, y laissa trois mille hommes de pied, & cinq cens chevaux. Ensuite il fit construire plusieurs forts sur la Drave, afin d'assûrer à ses troupes le passage de cette riviere. Il songea aussi à repeupler cette ville. Dans cette vûë, il écrivit à tous les païsans & autres habitans de la campagne que la crainte avoit écartés, pour les inviter à rentrer dans cette place, leur promettant la liberté & exemption de tous impôts pendant trois ans.

La Transilvanie, Province voisine de la Hongrie, n'étoit cependant pas plus tranquille. Michel, Vaivode de Valachie, après avoir remporté tant de victoires pour le service de l'Empereur, voyant qu'on ne le payoit que d'ingratitude, cherchoit tous les moyens d'assûrer la puissance que les succès de l'année précedente lui avoient acquise dans cette Province. Il avoit même fait sonder sous main les Ministres de la Porte ; & ceux-ci, voyant un homme disposé à se donner à qui voudroit de lui, ne dédaignerent pas, pour l'attirer à eux, de faire quelques avances. Dans ce dessein, ils lui députerent, au nom du Grand-Seigneur, un vénérable vieillard, nommé Huraia Aga. Michel le reçut avec de grands honneurs, ayant été un demi-mille au-devant de lui, avec une cavalcade magnifique. Lorsqu'ils

Affaires de Transilvanie.

Arrivée d'un envoyé Turc auprès de Michel.

se

Henri IV. 1600.

se rencontrerent, l'un & l'autre mit pied à terre ; & après qu'ils se furent embrassés, l'Aga prit à Michel un cimeterre à la Persanne que ce Prince portoit à son côté, & lui fit présent d'un autre à la Turque, enrichi d'or & de pierreries. Il accompagna cette galanterie de plusieurs plumes de Heron des plus magnifiques pour faire des aigrettes, de sept chevaux de prix, & d'un excellent faucon. On portoit tous ces présens devant Michel. Ils entrerent ainsi tous deux à Cronstad, au bruit de toute l'artillerie.

Les agens de l'Empereur, qui étoient venus en cette ville pour menager un accommodement entre ce Prince & Basta, furent témoins de cette reception. Michel n'en fut pas fâché. Il ne douta point qu'un spectacle si nouveau ne les inquiétât, & que les ombrages qu'ils en prendroient, ne les rendissent plus traitables. Cependant il leur fit entendre, qu'ils ne devoient point être scandalisés de ce qu'ils avoient vû: Qu'il n'avoit pu se dispenser de recevoir civilement un Ambassadeur, & de lui rendre les honneurs qui lui étoient dûs, sans passer pour le plus impoli de tous les Princes: Qu'au reste, cela n'empêcheroit pas qu'il ne se soûmît à tout ce qu'ils croiroient équitable: Qu'il les prioit seulement, de faire ensorte que l'Empereur nommât une autre personne à la place de Basta, qui lui étoit suspect par plusieurs raisons, afin que leurs démêlés particuliers ne troublassent point le repos de toute la Province. Outre cela, il faisoit proposer sous main à l'Empereur: Que la Transilvanie lui restât, & passât après lui à son fils par droit héréditaire: Qu'on lui cedât de plus Varadin, Huste, Nagbanya, & la frontiere de la Hongrie: Qu'on lui accordât les mêmes pensions & les mêmes honneurs dont avoit joui Sigismond Bathory, avec des fonds pour lever des troupes: Que l'Empereur, & les autres Princes Chrétiens rélevans de l'Empire, s'engageassent de payer sa rançon, au cas qu'il fût fait prisonnier par les Turcs. Il ajoûtoit, pour mieux fonder les dispositions des députés de l'Empereur, qu'il espéroit que l'on ne lui redemanderoit point les places de la Transilvanie dont il s'étoit déja rendu maître; & qu'au contraire on lui cederoit, en reconnoissance de ses services, toutes les autres places de ce païs jusqu'à la Theisse; promettant, au cas qu'il obtînt ces graces de la bonté & de la libéralité de l'Empereur, de faire, pour le salut de la Chrétienté, plus de conquêtes sur l'ennemi commun, que jamais personne en eût fait; & s'engageant, si on lui fournissoit autant d'argent qu'on en dépensoit chaque année en Hongrie, de soûmettre à l'Empereur tout le païs qui est depuis la mer Caspienne, jusqu'à Albe-Royale & à Zolnoc.

Propositions que ce Vaivode fait faire à l'Empereur.

Les demandes exorbitantes de ce Prince également fier & ambitieux, parurent fort étonnantes aux agens de l'Empereur, qui étoient d'ailleurs animés contre Michel par Basta, son ennemi ; aussi conclurent-ils dès-lors, selon son avis, que ce Prince ne cherchoit qu'un prétexre pour abandonner le parti de l'Empereur, & qu'il tramoit quelque révolte. Cependant ils prirent avec prudence le parti de dissimuler, & même ils lui firent un présent de dix mille écus en argent comptant, qu'il ne reçut qu'avec une espece de mépris, & d'un air chagrin, comme une recompense fort peu proportionnée à ses services.

Michel devient suspect aux Impériaux.

Cepen-

Cependant Sigismond, attentif à profiter de tous les évenemens, s'étoit joint à Jéremie, Despote de Moldavie, & avoit formé un petit corps d'armée, composé de ses sujets, de Tartares, de Polonois & de Turcs. Michel ne voulut pas leur donner le tems de grossir leurs troupes. Il marcha aussi-tôt contre eux, suivi de plus de cinquante mille hommes, que le bruit de ses succès attiroit, comme il arrive ordinairement, sous les étendarts du vainqueur: il traversa les gorges étroites des plus hautes montagnes, & entra dans la Moldavie, faisant fuir devant lui Sigismond & Jéremie; dont les troupes étoient beaucoup moins nombreuses. Là, s'il ne trouva point d'ennemis à combattre, il eut en revanche beaucoup à souffrir de la pauvreté du païs, & fut réduit, faute de vivres, à se nourrir de feuilles d'arbres. Enfin Sigismond & le Despote gagnerent la frontiere de Pologne. Ils se persuadoient, que cette Couronne alliée ne manqueroit pas de leur donner de puissans secours, avec lesquels ils se flattoient de venir aisément à bout de Michel, dont les troupes étoient fatiguées. Jéremie pressoit aussi le Turc de lui donner du secours; mais après l'avoir fait long-tems attendre, on ne lui accorda que très peu de troupes, & on ne lui envoya point d'argent.

HENRI IV. 1600.

Michel marche contre Sigismond.

Michel cessa bien-tôt de poursuivre l'ennemi, dont l'armée s'étoit déja débandée; après quoi il se rendit maître de la Moldavie, que Jéremie avoit abandonnée. Cette conquête lui fut d'autant plus facile, que la plûpart des peuples haïssoient mortellement Jéremie, qui s'étoit rendu odieux par la dureté de son gouvernement, & par les tributs insupportables qu'il exigeoit. En effet, on prétend qu'il avoit taxé à un sol d'or par mois le plus petit peuple, & qu'il faisoit passer tout cet argent en Pologne, afin de se menager une retraite dans cet Etat; parce qu'il ne comptoit gueres sur ses forces, & encore moins sur l'attachement de ses sujets.

Ses progrès en Moldavie.

Michel, enflé d'un si heureux succès, fut chercher Sigismond, résolu de lui livrer bataille par-tout où il le rencontreroit. Il le trouva campé vers le Danube, proche du château d'Orthen, avec trente mille hommes de nouvelles troupes. Là il y eut une action très-vive, où il périt beaucoup de monde de part & d'autre; mais enfin la victoire se declara pour Michel, qui perdit à peine deux mille hommes, au lieu que Bathory eut six mille hommes de tués, sans compter ceux qui furent noyés. Après un tel exploit, le vainqueur soûmit la Moldavie entiere, & s'en rendit maître, au nom de l'Empereur, afin de ne pas se declarer encore ouvertement. Il en donna le gouvernement à son fils, à qui il laissa une partie de son armée; & il repassa en Transilvanie, avec les Cosaques, les Rasciens, & les troupes Wallones que l'Empereur lui avoit données. Il y apprit, que Zamoyski, grand-Chancelier de Pologne, approchoit avec une armée nombreuse, sous prétexte d'user de représailles, & de tirer raison des ravages que Michel avoit faits, disoit-il, en Pologne; mais en effet pour rétablir dans ses Etats héréditaires Sigismond, dont il étoit parent très-proche, & faire rentrer la Moldavie sous la domination des Polonois,

HENRI IV. 1600. nois, ses anciens maîtres. Sur cet avis, Michel écrivit aussi-tôt aux Généraux de l'armée Impériale dans la haute-Hongrie, pour les avertir de tenir une armée toute prête à arrêter les entreprises de l'ennemi.

Sur ces entrefaites, le Docteur Petzen vint de nouveau, de la part de l'Empereur, avec quelques sommes d'argent qu'il avoit laissées à Socmar, soit à cause du peu de sûreté des chemins, comme il vouloit le faire croire, soit plutôt parce qu'il ne vouloit pas remettre cet argent à Michel, avant que de s'etre bien assûré de ses sentimens. Dans le premier entretien que ce Prince eut avec lui, après bien des plaintes; & après avoir vanté, dans les termes les plus magnifiques, ce qu'il avoit fait pour l'Empereur, il ajoûta, que si S. M. I. vouloit envoyer quelqu'un des Archiducs ses freres en Transilvanie, il étoit prêt d'en sortir aussi-tôt, se promettant de la générosité de l'Empereur, qu'on songeroit à lui, & qu'un Prince si puissant & si libéral, n'oublieroit jamais les travaux qu'il avoit essuyés, & les dangers auxquels il s'étoit exposé pour la gloire de la maison d'Autriche: Que d'un autre côté, si l'Empereur & les autres Princes Chrétiens vouloient lui donner de puissans secours, il s'engageroit à employer tous ses soins & toutes ses forces, avec tout ce qu'il avoit de courage & d'expérience, pour ruiner la puissance des Turcs, & rétablir le Christianisme dans les païs de leur domination. Mais l'Empereur, bien averti par Basta de ne point se fier à ce Prince étranger & trompeur, avoit donné à Petzen des ordres tout contraires. Il vouloit que Michel sortît du païs sans aucunes conditions, ou qu'il se soumît à Basta.

Révolte de ce Prince contre l'Empereur.

Ces ordres, auxquels il refusa nettement de se rendre, lui causerent un si grand dépit, qu'il se declara enfin, & fit connoître ses sentimens par une révolte ouverte. Pour affermir son parti, il commença à se conduire avec la Noblesse de la Province, d'une manière toute opposée à celle qu'il avoit tenuë d'abord. Il en avoit usé avec beaucoup de bonté & de politesse, tandis qu'il faisoit la guerre pour l'Empereur; il changea alors de méthode. Prévenu d'une terreur panique, qui lui rendoit tout le monde suspect, tandis qu'il n'avoit rien à craindre, il faisoit des crimes aux principaux Seigneurs du païs des démarches les plus innocentes; & souvent, sur les soupçons les plus légers, il les maltraitoit, ou les faisoit mettre à la question. Cette conduite lui attira la haine de ces peuples; plusieurs l'abandonnerent; entr'autres Moïse Baron de Zekel, dans le courage & l'attachement duquel il avoit toûjours eu confiance, & à la conduite de qui il étoit redevable de ses victoires. Il apperçut enfin l'abîme où il s'étoit précipité lui-même par ce procedé; mais il étoit trop tard pour songer à en sortir. D'un côté, il appréhendoit les Tartares, & sur-tout Zamoyski; il n'ignoroit point que Bathory & Jéremie cherchoient d'ailleurs à le surprendre; & il ne lui restoit plus personne en qui il pût avoir une entiere confiance.

Défaite de Michel.

Pendant qu'il étoit dans cet embaras, Basta assembla la hâte une armée, composée des garnisons de la haute-Hongrie, & pour ne pas manquer une si belle occasion, il marcha aussi-tôt contre lui, afin de le contraindre par

par la force, à l'obéïssance & à la soûmission. Il se rendit d'abord à Clausembourg; & après avoir fait prêter serment à l'Empereur par les Etats de la Province, il s'avança vers Albe-Royale (1), où Michel étoit campé avec dix huit mille hommes. Ce Prince, qui appréhendoit plus d'être trahi par ses propres troupes qu'il n'étoit effrayé de l'arrivée subite de Basta, prit aussi-tôt la fuite, après avoir perdu quatre mille hommes. Mais s'étant retiré dans les montagnes de Valachie, il y fut accueilli d'une nouvelle disgrace; tout d'un coup il se vit chargé dans sa retraite par Sigismond & le Moldave, qui battirent à plate couture les débris de son armée qu'il traînoit avec lui. Alors se voyant perdu sans ressource, & ne voulant cependant pas être forcé à recevoir la loi de Basta, son ennemi; ce Prince eut recours à la clémence de l'Empereur; lui fit demander un saufconduit, pour se rendre auprès de lui, & se justifier en sa présence; & afin de ne laisser aucun sujet de défiance, il donna sa femme & ses enfans en ôtage.

Michel a recours à la bonté de l'Empereur.

L'Empereur, qui ne souhaitoit rien tant que de pouvoir tirer Michel de Transilvanie, afin que son absence donnât le tems à Basta d'affermir sa puissance & son empire dans cette Province; & qui d'ailleurs n'avoit pas oublié, disoit-il, les services que ce Prince lui avoit autrefois rendus, lui accorda aisément ce qu'il souhaitoit; il manda à Basta de le faire escorter, & de repousser cependant Sigismond & le Moldave, qui lui faisoient la guerre en Valachie.

Michel se rendit donc sur la fin de l'année à Vienne, avec une suite de soixante & dix Cavaliers. Il y fut très-bien reçu par l'Archiduc Mathias, & y demeura, par ordre de l'Empereur, jusqu'à ce qu'on le fit venir à Prague. Cependant Basta assembla les Etats de la Province; mais l'Empereur ayant appris, que ni les peuples, ni les Seigneurs, ne vouloient se soûmettre à lui qu'à certaines conditions, sans lesquelles ils menaçoient d'avoir recours à la protection du Turc qu'on leur faisoit espérer; il retint Michel encore plus long-tems, de peur que sa présence n'augmentât le trouble & le désordre dans cette Province. Pour l'appaiser, ce Prince avoit d'abord offert à son frere Maximilien la Transilvanie; mais il s'excusa de l'accepter, sous prétexte qu'il ne vouloit avoir rien à démêler avec Zamoyski, qui, après avoir reconquis la Moldavie, étoit ensuite passé en Valachie, dont il avoit donné le gouvernement au frere de Jéremie. Les Valaques pressoient aussi Basta de les secourir contre les Polonois, avec promesse de se soûmettre à l'Empereur, & demandoient qu'on leur envoyât, ou Michel, leur ancien Despote, ou quelqu'autre Gouverneur, avec des troupes pour leur sûreté; protestant qu'ils ne vouloient & ne pouvoient se soûmettre à celui que leur avoit donné Zamoyski. Ces délibérations occuperent pendant toute une année la Cour de l'Empereur & les Etats de Transilvanie.

Cette année on acheva d'ôter en Stirie aux Protestans de la Confession d'Augsbourg la liberté de s'assembler, & de faire aucun exercice de leur Religion. Il y avoit déja deux ans, qu'on leur avoit fait la même défense pour la ville de Gratz, capitale de la Province, où les Jésuites ont un célèbre

Affaires de Stirie. On défend aux Luthé-

(1) En Allemand, *Stul-Weissenburg*.

riens de s'assembler.

lèbre college. On croit que ce fut à la sollicitation de ces Peres, que l'Archiduc Ferdinand, qui d'ailleurs zèlé pour la Religion Catholique, n'aimoit pas les Protestans, ordonna, au nom de l'Université, à tous les Ministres de sortir de la ville, leur défendant de faire à l'avenir aucun discours public, & de continuer un culte qui scandalisoit les ames pieuses. Mais comme ils n'eurent aucun égard à cette défense, qui étoit du 5. de Septembre, l'Archiduc se servit de son autorité, & leur envoya le 22. une declaration expresse, qui fut publiée le jour même qu'ils devoient tenir leur assemblée. Pendant qu'ils déliberoient sur cette défense, le tems fixé s'écoula; & ainsi, pour la première fois, il n'y eut point ce jour-là d'assemblée. D'abord on leur avoit accordé huit jours pour sortir de la Province; mais on restraignit encore ce terme, & il leur fut ordonné à tous, sous peine de mort, de vuider le païs avant le 28. de Septembre; ce qu'ils firent. Cependant l'Archiduc fit un voyage en Italie; & ayant passé par Ferrare pour voir le Duc Alfonse, il se rendit de-là à Rome, où il fut confirmé de plus en plus dans la résolution de chasser tous les Ministres de la Confession d'Augsbourg. Le Pape même eut soin de l'engager à cette démarche par un serment solemnel.

Requête des Protestans à l'Archiduc.

Les Ministres qui avoient été chassés, s'étant assemblés à la derobée avec tous ceux de la Province & les Seigneurs du païs, dont la plûpart étoient Protestans, convinrent de dresser une requête, pour se plaindre à l'Archiduc de l'outrage que les Jésuites leur faisoient. On la présenta sur la fin du mois de Janvier suivant, au nom des Etats, non seulement de la Stirie, mais encore de la Carinthie & de la Carniole. Les Ministres y avoient inséré les articles de la Confession d'Augsbourg, telle qu'elle avoit été présentée, cinquante ans auparavant, à Charles-Quint dans une Diéte générale de l'Empire, & prétendoient qu'elle ne contenoit rien de contraire aux Saintes Ecritures: Qu'elle avoit été alors approuvée, & reçuë dans toute l'Allemagne d'un consentement général: Que depuis on n'avoit inquiété aucun de ceux qui la suivoient: que l'Empereur Charles, ayeul de l'Archiduc, après un emprunt de deux millions d'écus d'or, que lui avoient accordé ceux de cette Confession, leur avoit promis de nouveau qu'on ne géneroit point leurs consciences, & qu'on ne feroit point un crime à leurs Pasteurs de les instruire selon cette regle: Que l'Archiduc lui-même s'étoit engagé, foi de Prince, à exécuter fidèlement la promesse qui leur avoit été faite par son ayeul, & de maintenir les Etats de la Carinthie & de la Carniole dans leur ancienne liberté: Que c'étoit dans cette vûë qu'on avoit payé avec soin les subsides accordés depuis l'an 1580. qui, dans l'espace de dix huit ans, formoient une somme de neuf cens mille florins du Rhin: Qu'on avoit racheté à ce prix la liberté qu'on leur ôtoit alors d'une manière si injuste. Ils entassoient à ce sujet plusieurs raisons tirées de l'Ecriture. Enfin, ils supplioient humblement le Prince, de vouloir bien les maintenir dans la joüissance de la liberté que son ayeul leur avoit accordée, & dont ils étoient en possession depuis si long-tems, protestant qu'en cela il feroit une action agréable à Dieu, propre à maintenir la tranquillité de ses Etats, & le salut de ses sujets: Qu'autrement, si l'on ne faisoit point

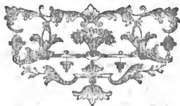
point cesser la violence, & si l'on persécutoit les Ministres ou les Sectateurs de la Confession d'Augsbourg, ils perdroient enfin patience; & que la fureur & le désespoir porteroient les peuples à des résolutions aussi funestes pour les autres que pour eux-mêmes, en appellant à leur secours les Turcs, contre lesquels il faisoit alors la guerre. HENRI IV. 1600.

On tenoit alors les Etats de la Stirie à Gratz. On y confirma la declaration de l'Archiduc, & on ordonna à toutes les autres villes de la Province, de chasser les Ministres Protestans. Les habitans d'Eysengrub n'ayant point voulu se soûmettre à cette décision, on envoya des troupes contre eux. La ville fut prise d'assaut & livrée au pillage, & les habitans transportés sur des charettes à Gratz, où la plupart furent fort maltraités. Ensuite les soldats forcerent le château d'un Seigneur distingué parmi la Noblesse du païs, nommé Hoffman; ils firent sauter, par le moyen de quelques barils de poudre, un temple voisin, où étoit la sépulture de cette famille, comme si ç'eût été un lieu abominable. Ainsi furent dispersées les cendres de ceux qui y avoient été inhumés. Pillage de la ville d'Eisengrub.

Ceux qui ont écrit cette Histoire, ajoûtent, pour la rendre plus odieuse, qu'on détruisit de même le temple de Gratz où s'assembloient les Protestans; qu'on en ruina l'autel; qu'on déterra le corps de Zimmerman, qui avoit exercé, avec beaucoup de gloire parmi eux, la fonction de Pasteur, & que le soldat furieux le jetta dans la Mure, qui passe au pied des murs de la ville.

Enfin, comme chaque jour enfantoit un nouveau malheur à ceux qui ne vouloient point se soûmettre aux ordres de l'Archiduc, un grand nombre d'habitans se disperserent de différens côtés dans les Provinces voisines, abandonnant même leurs biens, qui furent confisqués & vendus à l'encan, sous prétexte des nécessités pressantes de la guerre. Sortie des Protestans de la Stirie.

Fin du Livre cent vingt-quatrième.



HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT VINGT-CINQUIE'ME.

SOMMAIRE.

Affaires de France. Le Roi part pour porter la guerre en Savoye. Nouveaux articles proposés au Duc. Declaration de guerre. Ouverture de la campagne dans la Bresse & dans la Savoye. Prise de la ville de Bourg par le Maréchal de Biron. Prise de la ville de Montmelian par Lesdiguieres. Députation de Calatagirone au Roi. Réponse de ce Prince. Chambery lui ouvre ses portes. Progrès des armes Françoises. Prise de Conflans, de Miolans, & de Charbonnieres. Réduction de la vallée de Maurienne & de la Tarentaise par Lesdiguieres. Siége de la citadelle de Montmelian. Le Maréchal de Biron devient suspect au Roi. Voyage de ce Prince dans la Bresse. Le Pape députe au Roi le Cardinal Aldobrandin son neveu. Entrevûë du Légat à Milan avec le Comte de Fuentes. Reddition de la citadelle de Montmelian. Arrivée du Légat à Chambery. Contestation entre ce Prélat & les Evêques d'Evreux & de Bayeux. Entrevûë du Roi & du Légat. Le Duc de Savoye se met en campagne. Siége de la citadelle de Bourg. Prise du fort de Sainte-Catherine. Origine de Geneve. Justification des droits du Duc de Savoye sur cette ville. Réponse des Genevois. Mariage du Roi avec Marie de Medicis. Le Grand-Duc épouse sa niéce au nom du Roi. Arrivée de la nouvelle Reine à Marseille. Discours de Du Vair à cette Princesse. Sa reception à Avignon. Son entrée à Lyon. Entrée du Légat dans cette ville. Cérémonie du mariage du Roi. Conférences pour la paix. Destruction du fort de Sainte-Catherine. Plaintes du Légat à ce sujet. Conclusion du traité. Incertitude du Duc de Savoye. Ratification du traité. Reddition de la citadelle de Bourg. Voyage du Roi & de la Reine à Orleans. Affaires d'Angleterre. Origine des différens du Comte d'Essex avec Robert Cecil. Intrigues de Cecil pour perdre le Comte. Entreprises du Comte. La Reine le fait arrêter. On instruit son procès. Chefs d'accusation proposés contre lui. Ses défenses. Sa condamnation. Sa mort. Défaite des Espagnols en Irlande.

A U-

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Le Journal Royal; Les Actes publiés; Les Actes & titres, concernant la Jurisdiction de Geneve, publiés de part & d'autre; Le livre de Claude Butet, intitulé, le Chevalier de Savoye; Les Preuves du Procès fait au Comte d'Essex.



E vais entreprendre à présent le récit de la derniere guerre, que fit le meilleur & le plus grand des Rois, pour assûrer à toute la Chrétienté, & à ses sujets, une paix également désirée & nécessaire. Henri IV. 1600.

Affaires de France.

Charles-Emanuel Duc de Savoye, de retour dans ses Etats, ne vouloit, ni s'en tenir à l'accord qu'il avoit fait à Paris avec le Roi, ni entendre à aucune autre proposition. Animé, soit par son ambition naturelle, soit par les promesses des Espagnols ses voisins, il sembloit résolu à ne jamais se désaisir du Marquisat de Saluces. Enfin Henri, ennuyé de tant de remises, prit le parti de trancher, par la force de ses armes, le nœud d'une affaire qu'il n'avoit pu terminer à l'amiable, & qui, au milieu de la paix, menaçoit encore l'Europe d'une nouvelle guerre. Ainsi, dès qu'il vit expirer le mois de Juin, qui étoit le terme préscrit au Duc, ou pour la restitution du Marquisat, ou pour un échange équivalent, il se mit en marche vers le commencement de Juillet, & arriva le 9. à Lyon.

Le Roi part pour porter la guerre en Savoye.

Quelques jours après, c'est-à-dire le 16. l'Archévêque de Tarentaise, le Marquis de Lullin, & Roncas, se rendirent dans cette ville de la part du Duc. Ils se plaignirent au Roi de la dureté des articles signés à Paris, où leur maître ne trouvoit, disoient-ils, ni honneur, ni sureté. Au reste ils assûroient, qu'il étoit prêt de restituer le Marquisat de Saluces, pourvû que S. M. voulût bien le donner à foi & hommage à un de ses fils.

Le Roi répondoit à ces plaintes, que le Duc lui avoit écrit de Chambery & de Turin, pour ratifier ces mêmes conditions qu'il rejettoit alors, & pour lui promettre qu'il les exécuteroit de bonne-foi dans le terme préscrit: Qu'à l'égard de la nouvelle proposition qu'il faisoit au sujet du Marquisat, le Duc ne s'étoit pas comporté avec lui dans cette affaire, de manière à devoir attendre de sa bonté une telle faveur: Qu'il étoit fort mécontent de toutes les mauvaises chicanes dont il avoit usé: Qu'ainsi il n'avoit qu'à choisir, ou de satisfaire au traité de Paris avant le premier d'Août, ou de se préparer à la guerre. Roncas retourna à Turin avec cette réponse.

HENRI IV. 1600.

Nouveaux articles proposés au Duc.

Cependant Montmorency-Fosseuse, qui avoit passé par Turin à son retour d'Italie, rapporta au Roi ce qu'on disoit communément à la Cour du Duc: Que jamais il ne rendroit le Marquisat de Saluces; & que si on l'attaquoit à force ouverte, ce seroit une guerre à durer quarante ans. S. M. ne voyant donc plus aucune espérance d'accommodement, songea à se préparer à la guerre. Néanmoins, comme Roncas, qui étoit de retour de Turin, assûroit le Roi, qu'au contraire, le Duc étoit disposé à lui donner une entiere satisfaction, on dressa de nouveaux articles, pour lever quelques difficultés que les Ministres de Savoye avoient proposées. Ils portoient entre autres choses, que du Passage entreroit dans Carmagnole avec trois cens Suisses, du regiment du Colonel Galati, & deux cens François, & que le Duc leur remettroit la citadelle le 16. d'Août. L'Archévêque de Tarentaise & le Marquis de Lullin prierent le Roi, de leur permettre de ne point souscrire à ces articles, qu'ils n'en eussent fait donner avis au Duc par Roncas. Henri le leur accorda; mais en même tems qu'il prenoit le chemin de Turin, on ne laissa pas de faire partir du Passage pour Carmagnole par une autre route. Le Duc en fut averti, & lui fit dire aussi-tôt, de ne pas avancer plus loin, & d'être persuadé que, s'il vouloit entrer dans la place, il faudroit qu'il s'y ouvrît un passage les armes à la main.

Declaration de guerre.

Enfin, Henri rébuté par tant de délais insultans, perdit patience. Il rompit les conférences; & le 11. d'Août il donna une Declaration, qui fut publiée à Lyon cinq jours après, par laquelle ce Prince protestoit: Qu'il ne prenoit les armes que malgré lui, & pour récouvrer le Marquisat de Saluces, que le Duc de Savoye avoit enlevé de la manière du monde la plus insultante, au milieu de la paix, à son prédecesseur Henri III., qui avoit comblé de tant de graces le pere de l'usurpateur: Qu'il avoit mis tout en œuvre pour ne point en venir à cette extrémité, & pour se maintenir en paix avec les Princes ses voisins: Qu'il avoit cru n'en pouvoir trop faire pour conserver cette paix, qu'il avoit souhaitée avec tant de passion, & pour laquelle il avoit essuyé de si grands travaux: Que le Duc avoit cependant rejetté les conditions les plus équitables: Qu'il ne lui restoit donc plus d'autre moyen de rentrer dans ses droits, que d'arracher à son ennemi, par la voye des armes, ce que l'équité n'avoit pu obtenir de lui. Cependant, pour faire voir qu'il mettoit des bornes à son ressentiment, ce Prince declaroit en même tems, qu'il prenoit sous sa sauve-garde, les églises, & tous les Ecclésiastiques qui n'agiroient point en faveur du Duc pendant le cours de cette guerre, aussi-bien que toutes les villes & bourgades qui se soumettroient à ses ordres; & qu'il ne traiteroit en ennemis, que ceux qui prendroient les armes contre sa personne. Il défendoit outre cela, sous peine de mort, les sacrilèges, le rapt, le viol & l'incendie. Enfin il ordonnoit à tous ses sujets qui étoient au service du Duc, de sortir de la Savoye dans quinze jours, sous peine d'être punis comme criminels de lèze-Majesté.

Quartu-

En même tems le Maréchal de Biron & Lesdiguieres, qui commandoient

doient l'armée en chef, & qui devoient porter la guerre, le premier dans la Bresse, & l'autre en Savoye, firent des levées. Le Marquis de Rosny, Surintendant des finances, Grand-Maître de l'artillerie, dont on avoit surtout besoin dans cette guerre, eut ordre de se rendre en diligence à Paris, pour faire avancer le canon, qui étoit déja en chemin, & les munitions de guerre nécessaires. Le Roi écrivit aussi au Duc de Guise, de se rendre en Provence, pour s'opposer aux entreprises du Duc & des Espagnols, qu'on disoit avoir quelques desseins sur Toulon & sur Marseille. M. de Vic, Ambassadeur en Suisse, qui étoit venu à Lyon, reçut de même ordre de repartir incessamment pour Soleure, & de tenir des troupes prêtes pour le besoin. Brûlart de Sillery étoit aussi venu de Rome. Il fut chargé avec Jeannin, Président du Parlement de Dijon, d'entrer en conférence avec les Ambassadeurs du Duc. Enfin Antoine Seguier, Ambassadeur du Roi à Venise, devoit exposer au Sénat de la Sérénissime République, à qui les délais affectés du Duc étoient déja fort suspects pour plusieurs raisons, les justes motifs qui avoient forcé le Roi à entreprendre cette guerre contre sa volonté; il s'en acquitta par un grand discours qu'il fit au Sénat le 6. de Septembre, lorsque les armées du Roi étoient déja en action.

HENRY IV. 1600. re de la campagne dans la Bresse & dans la Savoye.

Le jour même que la Declaration fut publiée à Lyon, le Roi se rendit à Grenoble, après avoir donné ses derniers ordres au Maréchal de Biron & à Lesdiguieres, qui partirent aussi-tôt, chacun de son côté, pour aller faire l'ouverture de la campagne. Le Maréchal passa d'abord le pont de Mâcon, suivi de ses troupes, entr'autres des regimens de Champagne & de Navarre, & de la garnison Suisse qu'on avoit mise à Lyon. Le 13. d'Août, il parut à la vûë de Bourg, capitale de la Bresse, & emporta la ville d'assaut par le moyen du petard. Du reste, il empêcha le pillage, de peur que ses troupes venant à se débander, l'ennemi renfermé dans la citadelle, qui est une des plus fortes places de tout le païs, ne profitât de ce désordre pour les charger. Le Comte de Montmajour étoit Gouverneur de la ville; & Bouvens commandoit dans la citadelle, avec un bon corps de Suisses. La ville fut prise après une courte mais vigoureuse résistance. Charles de Rochefort de S. Angel commandoit l'avant-garde à cette attaque. On ouvrit ensuite la tranchée devant la citadelle, devant laquelle l'armée se retrancha à la hâte. Le Maréchal envoya le lendemain porter cette nouvelle au Roi, avec sept drapeaux & un étendart.

Prise de la ville de Bourg, par le Maréchal de Biron.

Ce premier courier arriva de grand matin, & fut suivi vers le midi d'un autre, qui vint annoncer à S. M. la prise de la ville de Montmélian en Savoye. Crequy, gendre de Lesdiguieres, suivi d'un détachement, l'emporta de même par le moyen du petard, & obligea les habitans de se retirer dans la citadelle avec la garnison.

Prise de la ville de Montmelian, par Lesdiguieres.

Le Roi rendit à Dieu ses actions de graces pour tant d'heureux succès; & comme c'étoit le jour de l'Assomption, il toucha les écrouelles avec les cérémonies ordinaires, suivant le préjugé ancien qu'on a en France, que nos Rois ont reçû du ciel la vertu de guérir de cette maladie. Après Vêpres, il donna audience à Calatagirone, qui avoit déja été le médiateur de la paix faite avec les Espagnols, trois ans auparavant. Depuis quelques mois,

Députation de Calatagirone au Roi.

HENRI IV. 1600. mois, le Pape, qui cherchoit toutes les voyes de moyenner un accommodement entre le Roi & le Duc, lui avoit ordonné de rester à Turin dans le couvent des Cordeliers, dont il avoit été Général. Ce fut encore par l'ordre du Saint Pere qu'il se rendit auprès de S. M. Le Patriarche représenta au Roi, que rien ne seroit plus sensible à ce bon vieillard, qui n'aimoit que la paix dont il avoit été le médiateur, que de voir les haines qu'il avoit assoupies par ses conseils, se réveiller, & la guerre se rallumer entre les Puissances de l'Europe : Que Sa Sainteté ne souhaitoit rien davantage que de voir exécuter le traité de Paris : Qu'elle n'empêchoit point que S. M. ne rentrât en possession de ce qui lui apartenoit ; mais qu'elle la prioit cependant, de ne point profiter de ce prétexte pour usurper les Etats d'autrui, c'est-à-dire l'ancien domaine de Savoye.

Réponse du Roi à ses prieres. Le Roi répondit à ce discours, qu'il étoit très-mortifié de se voir obligé de prendre des voyes qui pouvoient faire de la peine à Sa Sainteté : Qu'il ne pouvoit s'en défendre, & que l'injustice de son ennemi montroit clairement la nécessité de cette guerre : Qu'il ne pouvoit souffrir plus longtems que le Duc l'amusât, comme il avoit fait, sans intéresser sa gloire & le repos de ses Etats : Qu'il n'oublieroit jamais les services que S. S. lui avoit rendus, & la bonne volonté qu'elle avoit toûjours montrée à son égard : Qu'il vouloit y répondre par toutes sortes de devoirs & de déférences, pourvû cependant qu'on n'exigeât de sa reconnoissance rien d'indigne de la Majesté Royale & de la gloire du nom François, pour lequel il avoit tant de fois exposé sa vie même. Ensuite addressant la parole à Calatagirone : „ Jugez à présent vous-même, lui dit-il, M. le Patriarche, ce „ que les Puissances voisines peuvent attendre d'un Prince assez injuste, „ pour profiter de l'occasion des guerres civiles dont la France étoit agi- „ tée ; & qui s'est jetté sur ce Royaume, dans la vûë de s'enrichir de ses „ dépouilles. Ne sçavent-ils pas qu'il a porté le fer & le feu dans la Pro- „ vence & le Dauphiné ? Ils connoissent tous ses entreprises injustes. Igno- „ re-t-on la réponse qu'il chargea dernierement ses Ambassadeurs de faire „ à Baden dans une assemblée générale des Cantons Suisses, pour justifier „ l'invasion du Marquisat de Saluces ? Il est naturel, disoit-il, à un pere „ de pourvoir ses enfans. Dieu ne m'a pas accordé pour rien une postérité „ si nombreuse & si illustre, qui doit son origine à des Empereurs & à „ des Rois. Ne doit-on pas louer l'adresse d'un pere, qui sçait profiter „ avec tant de bonheur des occasions qui se présentent ? Or dites-moi, „ je vous prie, quand les Princes pourront-ils se croire en sûreté contre les „ entreprises d'un semblable voisin, qui ne met point de bornes à son am- „ bition insatiable ; qui declare si hautement la résolution où il est de ne „ jamais se tenir tranquille, qu'il n'ait pourvû tous ses enfans, en leur „ donnant à chacun les Couronnes & les Empires qu'il aura enlevés in- „ justement à ses voisins ? Ne croyez pas, M. le Patriarche, que je ne fais „ ces plaintes que pour avoir un prétexte de rompre le traité de Vervins. „ Je l'ai confirmé en votre présence par un serment solemnel ; je veux „ l'observer avec une exactitude inviolable. Mais peut-on dire, sans être „ absolument injuste, que je doive en consequence rénoncer à mes droits,

„ on

„ ou que je trouble le repos du monde Chrétien, parce que je suis résolu „ de les poursuivre, les armes à la main? Non sans doute; je ne les ai „ prises que malgré moi; & je suis disposé à les quitter avec joye, si „ l'on veut me donner une juste satisfaction."

Henri IV. 1600.

Calatagirone n'ayant rien à répondre à ces raisons, demanda du moins une trêve de quelques jours; mais le Roi refusa encore de l'accorder; & comme le Patriarche fit quelques propositions de la part du Duc, S. M. le renvoya à Lyon pour en traiter avec ses Ministres.

Prise de Chambery par l'armée du Roi.

Le jour que Crequy s'empara de Montmelian, Berton de Crillon, Mestre de camp du regiment des Gardes, Officier brave & courageux, se rendit maître des fauxbourgs de Chambery. Le Duc avoit mis dans la ville une garnison de quatre cens hommes, moins dans l'espérance de pouvoir conserver cette place, dont les fortifications étoient aussi foibles que sa situation étoit peu avantageuse, que pour gagner du tems, en faisant mine de vouloir la défendre. Le Roi suivit Crillon à la tête de sa Noblesse & de ses chevaux-légers. A son arrivée, la ville lui ouvrit aussi-tôt ses portes; & bientôt après, la citadelle, où de Jacob s'étoit enfermé avec la garnison, se rendit à des conditions très-honorables. La place capitula le 23. d'Août, mais elle ne fut remise au Roi que huit jours après. On avoit même arrêté, que si dans ce terme le Duc venoit au secours avec une armée, la capitulation n'auroit point de lieu.

Chambery est la capitale de la Savoye, & est soûmise pour la jurisdiction spirituelle à l'Evêque de Grenoble. C'est dans cette ville que réside le Conseil souverain de la Province. Le Roi permit à tous les Officiers du Duc qui ne voulurent point rester dans la ville, de se retirer; en mit d'autres à leur place; & à leur tête, Lubert, Maître des Requêtes, qui eut ordre de rendre la justice au nom de S. M. tandis qu'elle resteroit maîtresse de la ville.

Progrès des armes Françoises.

La terreur des armes du Roi s'étoit répandue de toutes parts. On se rendit maître de Consians avec le même succès. Ce fort, bâti à la jonction de la riviere d'Arc & de l'Isere, pour défendre l'entrée de la Tarentaise, avoit une garnison de mille soldats; mais à peine une batterie de deux canons eut fait bréche à la place, que les assiégés prévinrent l'assaut. Ils se rendirent, à condition qu'on leur laisseroit vies & bagues sauves, & furent escortés jusqu'en lieu de sûreté.

De-là on marcha contre Miolans, fort bâti sur un rocher très-haut, escarpé de toutes parts, dont l'Isere baigne le pied. Il se rendit à la vûë des troupes du Roi. Il ne restoit plus que de se saisir de la tour de Charbonniere, qui est la clef de la Maurienne, & qui est située dans les gorges étroites qui s'étendent au pied des montagnes jusqu'au Mont-Cenis. Ce château est bâti sur l'Isere, au sommet d'un rocher inaccessible de toutes parts, excepté par un sentier étroit qui conduit à la Porterie. Il est fameux pour avoir d'abord été la résidence de Berault, Saxon, premier Comte de Maurienne, & tige de la maison de Savoye, & pour avoir ensuite servi de berceau à Thomas, fils de Humbert III. enfin par le séjour des Comtes de Savoye, qui y établirent leur demeure, lorsqu'ils passerent dans cette Province.

Henri IV. 1600. vince. Au-dessous du fort, est le bourg d'Aiguebelle, dont Crequy & Abel de Berenger de Morges, qu'on avoit détachés avec quelques troupes pour investir la place, se saisirent avec tant de promptitude, qu'ils manquerent de surprendre la garnison du fort, qui songeoit à brûler ce poste, de peur que nos troupes ne s'y logeassent. Rosny fit dresser contre le fort une batterie de dix gros canons, & de deux autres piéces plus petites, qui tirerent six cens trente sept coups. Enfin, la garnison n'ayant plus d'espérance d'être secouruë, demanda à capituler. On lui accorda vies & bagues sauves; du reste, on convint qu'elle sortiroit de la place, mêches éteintes & sans drapeaux. La capitulation fut signée le 2. de Septembre; mais ce qu'il y avoit de plus brave parmi les assiégés, ayant refusé de l'accepter, comme n'étant pas assez honorable, on recommença à battre la place, qui se rendit aussi-tôt après.

Réduction de la vallée de Maurienne & de la Tarentaise par Lesdiguieres.

Le Roi detacha ensuite une partie de l'armée sous les ordres de Lesdiguieres qui connoissoit parfaitement le païs, & qui s'étoit déja acquis tant de gloire par ses grands succès contre le Duc même. Pour achever sa conquête, ce Général, suivi de quatre piéces de canon, traversa les montagnes, & soûmit d'abord S. Jean de Maurienne. Ensuite il se rendit maître de toutes les places de la vallée jusqu'au Mont-Cenis. De-là il entra dans la Tarentaise, prit Monstiers, capitale du païs, & soûmit ensuite les forts de Briançon & de S. Jacomont. Ainsi le Roi se vit maître de toute la Savoye, excepté la citadelle de Montmélian, & le fort de Sainte-Catherine, que le Duc avoit fait construire à deux lieuës de Geneve, afin que le voisinage de cette forteresse le mît plus à portée de faire quelque entreprise sur cette ville qu'il haïssoit, ou du moins qu'elle servît à tenir en bride ses habitans. Le Roi avoit déja envoyé Sancy contre cette derniere place, moins pour en faire le siége dans les formes, que pour la reconnoître & l'investir.

Siége de la citadelle de Montmélian.

Lesdiguieres étant de retour de son expédition, le Roi tourna toutes ses forces contre le château de Montmélian. Cette place passoit pour la plus forte de la Province. Cependant Lesdiguieres, qui l'avoit fait reconnoître long-tems auparavant avec beaucoup d'exactitude, ne craignit point d'assûrer qu'il la prendroit d'assaut, ou la forceroit de capituler avant qu'il fût un mois. Il offroit même de rembourser tous les fraix de cette entreprise, si le succès ne répondoit point à ses promesses.

On avoit joint au vieux château une nouvelle citadelle beaucoup plus spacieuse, au milieu de laquelle il étoit enfermé. Son enceinte couvroit tout le sommet du rocher, sur lequel le château est placé. Cette nouvelle place est flanquée de cinq gros bastions, dont les trois plus considerables regardent la ville, située au pied de la montagne. Du même côté, elle est outre cela revêtuë d'un fossé. De l'autre côté, où l'assiete des rochers trop escarpés n'a point permis de construire des ouvrages avancés, elle est défenduë par de longues tenailles conduites avec art, qui suppléent à ce défaut.

Il n'y avoit dans la place que trois cens hommes de garnison, sous les ordres de Jaques de Rivoles Comte de Brandis, de la maison des Comtes de

de Montmajour. Du côté du Midi, elle est arrosée par l'Isere, qu'on passe sur un pont pour aller plus avant dans la Savoye. Au Nord, elle est environnée de montagnes très-hautes, au pied desquelles s'éleve un coteau planté de vignes, & très-escarpé. Cependant Rosny trouva moyen d'y faire monter, à force de bras, quatre piéces de canon, qui incommodoient fort les assiégés, aussi-bien qu'une autre batterie de cinq piéces, qu'on avoit élevée à Maison-Rouge. Un peu au-dessous, on en avoit pointé quatre autres contre le fort de Sainte-Marie, & quatre autres encore plus proche de la ville, vers le château de la Perouse, où étoit le quartier de Jean de Durfort, Sieur de Born, Lieutenant général de l'artillerie; cette derniere batterie tiroit contre le bastion de Mauvaisin. Il y en avoit encore une autre de cinq piéces dans la ville même, proche une vieille tour, que le canon de la garnison avoit à demi ruinée. A l'Occident de la place, qui est commandée de ce côté-là par une haute montagne, dite communément le Mont-Gàrnier, on avoit dressé deux autres batteries de cinq piéces chacune, dont l'une foudroyoit le vieux château, & l'autre, qui n'en étoit pas éloignée, les tenailles. C'étoit-là que Rosny avoit son quartier proche de Francine. C'étoit-là aussi le magasin de toutes les munitions de guerre, pour lesquelles on avoit menagé un parc entouré de bonnes barricades. Enfin on avoit pointé au-delà de l'Isere une batterie de quatre piéces de canon, qui tiroient contre la muraille de la nouvelle citadelle, & contre l'ancien château.

HENRI IV. 1600.

Les assiégés de leur côté ne negligeoient rien pour se bien défendre, & tiroient sans cesse sur l'église de la Sainte-Vierge, placée dans la ville, vis-à-vis du château, autour de laquelle Lesdiguieres avoit assis son camp. On somma d'abord le Comte de Brandis de se rendre; mais il rejetta cette proposition avec mépris; & répondit fierement, que si le Roi approchoit de Montmelian, la gloire du nom François y trouveroit son tombeau.

Le Maréchal de Biron devient suspect au Roi.

Pendant que le Roi étoit occupé à ce siége, il se répandit certains bruits, qui firent craindre aux gens sages qu'on ne tramât sous main quelques complots pernicieux à l'État. Le principal fondement de ces soupçons étoit, qu'au milieu du danger auquel le Duc de Savoye étoit exposé, ce Prince paroissoit cependant aussi tranquille, que s'il n'eût eu rien à craindre; & que, content d'amuser ses troupes de l'espérance frivole d'un secours qu'on ne voyoit point approcher, il restoit à Turin, sans faire le moindre mouvement, pendant que le Roi lui avoit déja enlevé presque toutes ses places. Aussi disoit-on communément à la Cour de ce Prince, que si le Roi prenoit quelques villages, en faisant courir son armée dans la Savoye, le Duc auroit son tour, & se verroit bientôt le maître des meilleures & des plus fortes villes de France. En effet, on vit dès-lors comme les premiers germes de tant de conspirations qui éclaterent dans la suite sans succès; & ce fut dans cette expédition-là même, que les auteurs de ces complots prirent des mesures pour les faire éclore. Il n'y en eut point sans doute de plus funeste, que celui qui fut formé par Charles Gon-

HENRI IV. 1600. tault de Biron, qui s'étant laissé débaucher par Lafin (1), avoit jetté les premiers fondemens de son entreprise, dans les conférences secretes que ce fourbe lui avoit fait avoir à Paris avec le Duc de Savoye.

Intrigues de Lafin. Dans le tems dont nous parlons, Lafin s'étoit rendu en Italie ; il avoit eu à Milan une entrevûë avec le Comte de Fuentes ; & dans l'entretien qu'il eut avec lui, il avoit été assez vain pour lui promettre, qu'avant peu Biron livreroit la France entiere au Roi d'Espagne. Cet imposteur ne craignoit pas d'avancer, par un mensonge plein d'impudence, qu'il ne restoit que ce seul moyen pour y rétablir la Religion Catholique, comme le demandoient tant de milliers d'ames par leurs desirs & leurs vœux continuels ; que le Roi & les Bourbons, tous Hérétiques ou fauteurs d'Hérétiques, avoient si long-tems entretenu le mal dans ce Royaume, qu'il n'étoit pas possible d'y remedier, qu'en les exterminant. De Milan, il venoit souvent retrouver le Maréchal, en traversant la Franche-Comté, & par les fausses espérances dont il le remplissoit, il achevoit de gâter cet esprit déja mal disposé. En effet, il lui faisoit entendre, qu'on lui donneroit en souveraineté la Bourgogne ; & les lettres, aussi-bien que les envoyés de la part du Comte & du Duc, ne lui manquoient pas, pour confirmer Biron dans ces espérances chimériques.

Le Roi ignoroit alors la plus grande partie de cette manœuvre. Cependant, comme il avoit déja plusieurs raisons de se défier du Maréchal, il le faisoit observer de plus près par des personnes de confiance, qui l'informoient de ses desseins, de ses entretiens avec des inconnus, & même de ses conversations. C'est pour cela même que ce Prince ne voulut point, dans ces circonstances, accorder à Biron le gouvernement de la citadelle de Bourg, dont le Maréchal faisoit alors le siége, quelqu'instance qu'il fît pour en être revêtu, après qu'il se feroit rendu maître de cette place.

Jalousie de Biron contre Lesdiguieres. Le Maréchal regarda ce refus comme un affront ; & quelque intérêt qu'il eût à cacher le dépit qu'il en ressentoit, son emportement ordinaire ne manqua pas de le faire éclater. Il étoit sur-tout piqué de ce que le Roi lui avoit préféré Lesdiguieres, pour lui confier la conduite de la guerre de Savoye, ou du moins de ce qu'il lui avoit fait partager avec lui le commandement, qu'il avoit toûjours eu seul jusqu'alors en qualité de Maréchal général des camps & armées de S. M. Il en faisoit publiquement ses plaintes, dans la vûë d'aigrir les esprits contre le Roi. Il ajoûtoit, que ce Prince ne pouvoit cacher le secret penchant qu'il avoit pour les Hérétiques ; qu'il conservoit toûjours dans son cœur ses anciennes erreurs, & que c'étoit plutôt l'amour du repos, qu'un véritable changement, qui l'avoit fait rentrer dans la Religion de ses peres.

Pour prévenir les mauvais effets que pouvoient produire ces plaintes & ces murmures, le Roi apportoit tous les soins possibles pour terminer au

(1) Homme sans foi & sans honneur. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

au plutôt la guerre qu'il avoit été forcé d'entreprendre. En même tems, pour faire cesser la jalousie qui étoit entre le Maréchal & Lesdiguieres, & qui faisoit revivre d'une manière dangereuse l'ancienne animosité qui étoit entre les Catholiques & les Protestans; il donna le commandement des armées au Comte de Soissons, qui avoit toûjours été fort ami du Maréchal. Mais ce moyen ne fut pas capable d'appaiser Biron, ni de le rappeller à lui-même. Il étoit d'un caractère à ne souffrir qu'avec peine un égal, & à ne pouvoir supporter un maître. Envain le Roi lui conseilloit de tems en tems, d'éloigner d'auprès de sa personne Lafin, qui abusoit de sa confiance trop crédule, pour lui donner des conseils pernicieux. Il lui remontroit inutilement, que c'étoit un mauvais esprit, reconnu de tout le monde pour un fourbe: Que ce traître, qui se sentoit coupable de toutes les cabales qu'on avoit découvertes depuis trente ans dans le Royaume, après avoir attiré les autres dans ses desseins criminels, n'avoit jamais manqué de les faire périr, en se hâtant de découvrir le premier les complots pernicieux, dans lesquels lui-même les avoit précipités. Ni les sages avis d'un Monarque qui lui parloit en ami, ni les sentimens d'honneur & d'attachement qu'il devoit avoir pour la personne de son Roi, ne purent arrêter la fureur du Maréchal, qui, entraîné par son ambition, couroit en aveugle à sa perte.

HENRI IV. 1600.

Voyage du Roi dans la Bresse.

Cependant le Roi laissa le commandement du siége de Montmelian au Comte de Soissons, & alla faire un voyage dans la Bresse, & de-là, dans le Fossigny & le Genevois. Il n'avoit en apparence d'autre dessein, que d'examiner par lui-même les attaques de la citadelle de Bourg & du fort de Sainte Catherine; mais il vouloit en effet reconnoître les desseins du Maréchal de Biron. Ce Prince courut alors un très-grand danger; il s'étoit approché d'un bastion de cette derniere place, accompagné de Biron; & un assassin qu'on avoit aposté pour tirer sur le Roi, qu'on lui avoit fait connoître à son habit, ne l'auroit pas manqué, lorsque le Maréchal eut horreur du crime dont lui-même étoit complice, & le prévint. Il avertit le Roi, qu'il y avoit dans la garnison un soldat qui ne manquoit jamais son homme; qu'ainsi il prioit S. M. d'avancer avec plus de précaution, & de ne pas trop se découvrir.

Le Pape députe au Roi le Cardinal Aldobrandin son neveu.

De-là, le Roi se rendit à Anecy dans le Fossigny, où Henri de Nemours, parent du Duc de Savoye, s'étoit retiré avec l'agrément de S. M. comme dans un païs neutre, sans prendre aucune part à cette guerre. On avoit déja reçu la nouvelle de l'arrivée prochaine d'un Légat du Pape. Le Duc de Sessa, Ambassadeur de Philippe à la Cour de Rome, ayant appris les conquêtes du Roi en Savoye, & se voyant pressé par les sollicitations du Duc, pressoit aussi de son côté le Pape, de faire observer de part & d'autre le traité de Vervins, dont il avoit été comme le médiateur, & de ne pas souffrir que, sous prétexte de reprendre son bien, un Prince suspect à toute l'Italie envahît les Etats d'autrui. Il représentoit: Que le bruit couroit déja, que la restitution du Marquisat de Saluces n'étoit qu'un prétexte dont on se servoit pour colorer cette guerre: Qu'en effet c'étoit

 au

HENRI IV. 1600. au Milanois & au Royaume de Naples que l'on en vouloit; qu'ainsi il prioit S. S. d'interposer de bonne-heure son autorité dans une affaire de cette consequence; ajoûtant, qu'autrement le Roi son maître ne pourroit se dispenser de prendre en main les intérêts d'un Prince son ami & son proche parent, & seroit forcé de remplir de soldats l'Italie, qui joüissoit depuis si long-tems d'une paix profonde.

Entrevûë du Légat à Milan avec le Comte de Fuentes.

Le Pape, pressé par ces instances, fit donc partir sur le champ le Cardinal Aldobrandin, son neveu. Le Légat vit en passant à Milan le Comte de Fuentes, qu'il sçavoit être le principal auteur de cette guerre. C'étoit sur cette entrevûë que le Pape avoit eu la prudence de prévenir sur-tout le Cardinal. En effet, il prévoyoit, que si le Légat se rendoit d'abord en France, sans avoir pris auparavant les instructions du Comte, il seroit inutile d'entrer en négociation; que pour y réüssir, il faloit d'abord le consulter sur les propositions qu'on voudroit faire, & agir de concert avec lui. Le Comte avoit déja levé une grosse armée, & ne respiroit que la guerre. Cependant il reçut fort bien le Légat. Le Cardinal le pressa d'abord de congédier ses troupes, l'assûrant, qu'il n'alloit en France que dans le dessein de rétablir l'union entre le Roi & le Duc, à des conditions équitables: Qu'il avoit pour cela tous les pouvoirs nécessaires: Qu'au reste, il n'avoit accepté cette légation, que dans la vûë principalement de rendre service à S. M. C. à qui il avoit tant d'obligations, & de travailler au repos de l'Italie, qui joüissoit d'un si grand calme à l'ombre de la puissante protection de ce Prince. Mais le Comte ne fit point d'autre réponse, sinon qu'on pouvoit espérer la paix, & que Philippe quitteroit les armes, pourvû qu'on éloignât les François de Saluces, & qu'on prît des mesures pour qu'ils ne missent pas le pied en Italie. Cependant le Cardinal lui ayant protesté, qu'il n'iroit pas plus loin, s'il ne lui donnoit une réponse nette & précise, & s'il ne lui promettoit de congédier ses troupes aussi-tôt qu'on seroit convenu d'un accommodement, afin de forcer le Duc de l'accepter, au cas qu'il en fit quelque difficulté, le Comte y consentit enfin; mais à condition que la Bresse seroit donnée en échange au Roi de France, & qu'on y réserveroit un passage aux Espagnols, pour se rendre dans les Païs-bas.

Le Légat dépêche son Secretaire vers le Roi.

Après avoir tiré cette parole du Comte, le Légat renvoya son domestique, & sur-tout sa Cour à Alexandrie; ensuite il prit la route de Turin avec très-peu de suite, pour s'aboucher avec le Duc. En même tems il dépêcha vers le Roi, Herminio, son Secretaire, pour informer ce Prince de son arrivée, & des motifs de sa légation. Il fut présenté à S. M. par le Patriarche Calatagirone; & ayant declaré au Roi, que le Légat venoit en France pour éteindre le feu de la guerre, & que cependant il prioit S. M. d'accorder une suspension d'armes; ce Prince répondit, qu'il auroit falu s'y prendre de meilleure-heure, & avant qu'il eût remporté tant d'avantages que Dieu avoit accordés à la justice de sa cause: Que dans ces circonstances, il ne pouvoit point se dispenser de profiter de ses succès: Qu'autrement on auroit raison de le blâmer, non seulement comme un Prin-

Prince mal conseillé; mais encore comme un Général imprudent, qui n'auroit pas sçu tirer parti de sa victoire : Que le Légat néanmoins seroit le très-bien venu, & qu'il pouvoit compter d'avance sur l'estime & la faveur d'un Prince, qui reconnoissoit avoir tant d'obligations au Pape son oncle. Ensuite, après être convenu de certaines conditions dont le Cardinal Aldobrandin vouloit être sûr avant que de passer les Monts, le Roi congédia Herminio, avec ordre de l'attendre à Chambery, où ce Prince devoit retourner dans peu de jours. HENRI IV. 1600.

Cependant le Roi, attentif à toutes les suites de cette guerre, partit d'Anecy, & se rendit à Beaufort, à la tête d'un détachement, pour reconnoître par lui-même le pas des montagnes par où l'on disoit que le Duc devoit venir avec son armée. Il commanda en même tems le Maréchal de Biron, pour aller visiter les autres passages voisins. Le Roi s'étant rendu au haut de la montagne, s'avança jusqu'au pas du Cornet, & dîna sans façon à l'abri d'un rocher, pour se mettre à couvert de la neige, qui s'élevoit au-dessus de sa tête comme une autre montagne. De-là, il vint camper à Gilly, proche de Conflans; & ayant appris que le Comte de Brandis cessoit de tems en tems de tirer sur son camp, il retourna à Montmelian, persuadé que c'étoit une marque que les assiégés demandoient à parlementer. On interrompit quelquefois, de concert, la batterie de part & d'autre. Enfin, après plusieurs sommations réiterées, on avertit le Comte de Brandis de songer à lui; & puisqu'il ne voyoit aucune espérance de secours, de faire de bonne-heure une capitulation honorable.

Reddition de la citadelle de Montmelian.

Le Comte fit donc assembler les principaux Officiers de sa garnison, & la Noblesse qui étoit dans la place. Il leur exposa d'abord, l'état où ils étoient réduits; ensuite il leur demanda à tous, leurs avis sur le choix de deux partis, dont le premier étoit, de défendre la place jusqu'à la mort, quoique la perte en fût inévitable, le second, de capituler, mais d'obtenir le plus long terme qu'il seroit possible, afin de donner le tems au Duc de venir à leur secours. Ceux qui préféroient la gloire à leurs propres intérêts, se rangerent, mais en petit nombre, au premier parti. Ils disoient, que le Duc, en leur confiant la plus forte place de ses Etats, les avoit engagés d'honneur à la défendre avec un courage & une fidélité inébranlables: Qu'ils devoient donc préférer l'intérêt de leur gloire à celui de leur propre conservation, & compter plutôt sur le bonheur des armes de leur Souverain, que sur la clémence de ses ennemis. Les autres, qui étoient en plus grand nombre, soutenoient au contraire : Qu'il ne faloit donner au hazard que le moins qu'il étoit possible: Que le parti le plus sage étoit le plus sûr, & qu'on ne pouvoit aller trop tôt au-devant du danger: Que le Roi étoit bien instruit, par le rapport des déserteurs & par d'autres moyens, de l'état & de la foiblesse de la place: Que l'on étoit réduit à la derniere extrêmité: Que depuis deux mois que duroit le siége, on n'avoit reçu aucune nouvelle du Duc : Que cependant quarante piéces de canon ne cessoient de foudroyer leurs murailles: Qu'on avoit consumé presque tous les vivres : Qu'il restoit à peine quelques boisseaux de blé, qui ne suffiroient pas pour le mois de Novembre : Que la témérité n'étoit jamais plus funeste que

HENRI IV. 1600. dans la guerre : Qu'ils étoient donc d'avis de capituler pendant qu'on pouvoit le faire, & de prendre un terme très-éloigné pour la reddition de la place, afin de donner le tems au Duc de venir à leur secours.

Cette différence de sentimens, causée par la peur, qui ne manque jamais de jetter de l'incertitude dans les desseins de ceux qui en sont attaqués, causa aussi quelques contestations entre les assiégés. Enfin, la crainte de l'avenir, & le dégoût de l'état présent où ils se trouvoient, réünit tous les suffrages ; & on décida, que le plus sûr étoit de faire une capitulation honorable, tandis qu'il y avoit encore quelque ressource, sans attendre que la nécessité les obligeât de recevoir des conditions qui les déshonoreroient ; comme les plus sages d'entr'eux prévoyoient qu'on y seroit bientôt réduit. Le Comte de Brandis fit dresser, pour sa décharge, un acte autentique de ce qui venoit d'être résolu. Ensuite il demanda encore cinq jours pour en délibérer. Enfin, au bout de ce terme, on dressa les articles de la capitulation. Les assiégés demandoient, qu'il leur fût permis de garder la place jusqu'au mois de Décembre, mais on fixa le terme de la reddition à trente jours, à commencer du 16. d'Octobre jusqu'au 16. de Novembre. Le Gouverneur promettoit de remettre alors la place au Roi, au cas qu'avant ce terme expiré, le Duc ne parût point avec une armée capable de faire lever le siége. On donna pour ôtages Rance, Lieutenant du Comte de Brandis, & Cassin, son neveu. En même tems les assiégés dépêcherent vers le Duc, le Chevalier de Briqueras, pour lui donner avis de la capitulation, & pour justifier le Gouverneur, en lui remettant une copie de l'acte de la délibération du Conseil de guerre.

Le même jour que la capitulation fut reglée, le Secretaire Herminio partit du camp, avec charge d'assûrer le Légat qu'il seroit le bien-venu : Qu'au reste le Roi ne pouvoit accorder aucune suspension d'armes, jusqu'à ce que le Duc lui eût donné satisfaction de l'insulte qu'il avoit faite à S. M. & à toute la Nation Françoise : Que si le Duc vouloit s'y résoudre, le Roi ne souhaitoit rien davantage, que d'observer, avec une religieuse exactitude, le traité de Vervins, conclu par la médiation de S. S. Que ce Prince n'avoit en vûë que les intérêts de sa gloire & de ses droits ; & qu'il ne songeoit à rien moins qu'à troubler le repos de l'Italie, comme ses ennemis le publioient pour le décrier.

Le Cardinal étoit alors auprès du Duc, qui lui fit d'abord de grandes plaintes, menaçant de remuer ciel & terre, plutôt que de ne pas tirer raison de l'invasion injurieuse de ses Etats. Cependant il promit enfin au Légat, d'exécuter le traité de Paris. Il fit même accompagner ce Prélat par François d'Arconat Comte de Touzaine, & René de Luzinge Sieur des Alymes, ses Ambassadeurs, avec ordre d'obeïr en tout au Cardinal, & de ratifier tout ce qu'il croiroit juste & équitable.

Cependant, lorsqu'il eut donné audience au Chevalier de Briquèras, il fut très-mortifié de la reddition précipitée de Montmelian. Il écrivit donc au Comte de Brandis une lettre secrete, par laquelle il le conjuroit par sa naissance, par la fidélité qu'il avoit jurée, par l'état présent où il le voyoit réduit, de renoncer à la capitulation qu'il avoit faite, & de tenir ferme jus-

jusqu'au dernier moment, ajoûtant, que sa parole devoit lui être plus chere que la conservation des ôtages qu'il avoit donnés, & que d'ailleurs il auroit soin de leur sûreté. Cette lettre fut interceptée; & le Roi la fit porter par d'Epernon, Colonel général de l'Infanterie, au Comte de Brandis, qui lui répondit, qu'il tiendroit la promesse qu'il avoit faite au Roi; ce qu'il confirma de nouveau par un acte signé de sa main, & de tous ceux qui avoient déja approuvé la capitulation. HENRI IV. 1600.

Cinq jours après, le Cardinal Aldobrandin passa par Montmelian, où il fut salué par l'artillerie du camp, & par celle de la citadelle. Il fut reçu d'abord par le Duc d'Epernon, à la tête de l'Infanterie Françoise rangée en bataille. Ensuite le Comte de Soissons, Lieutenant général de Sa Majesté, les Ducs de Montpensier & d'Aiguillon, & les autres Princes & Seigneurs de l'armée du Roi, vinrent lui faire la révérence, & l'accompagnerent jusqu'à Chambery. Arrivée du Légat à Chambery.

Du Perron Evêque d'Evreux, & Bertrand d'Echaux Evêque de Bayonne, étoient aussi allés au-devant du Légat en habits Pontificaux; ce qui marque la jurisdiction & l'autorité spirituelle. Le Légat en ayant été informé, dépêcha vers eux sur le champ, pour les prier, & même leur ordonner, de quitter ces marques de distinction, declarant que, représentant la personne du S. Pere, il ne pouvoit reconnoître aucune autre autorité que la sienne, sans préjudicier à l'autorité du S. Siége, & que le pouvoir des Evêques cessoit, par-tout où se trouvoit un Légat. Les Evêques lui firent réponse, que les Légats avoient peut-être ce droit au-delà des Monts; mais que sur les terres de France, où ils étoient, puisque les armées victorieuses de S. M. en avoient fait la conquête & les possedoient encore alors à juste titre, ils ne souffriroient pas que les autres Evêques François leurs collegues, pûssent jamais les accuser d'avoir laissé avilir dans leurs personnes la dignité Episcopale: Qu'ils la tenoient pleinement & immédiatement de Dieu même, sans en être redevables à aucune autre puissance, dont on pût les regarder comme les Vicaires, ou les Lieutenans: Qu'ils ne pouvoient, & ne vouloient y rénoncer, pour quelque raison que ce fût, non pas même pour la présence du Légat. Contestation entre le Légat & les Evêques d'Evreux & de Bayonne.

Il y a parmi nous un vieil abus, introduit depuis long-tems par le relâchement des mœurs, ou du moins par la mauvaise politique, ou la lâcheté des Ministres. Lorsqu'il s'agit de défendre les droits de la Nation, ils n'osent résister en face, ni repousser à force ouverte l'ennemi qui les attaque; ils se contentent de parer les coups en biaisant; & ils croyent en avoir assez fait, lorsque, par une dissimulation mal-entenduë, ils sont venus à bout d'éluder pour un tems les injustes prétentions de ceux qui, par leurs artifices, ne tendent qu'à anéantir les Libertés Gallicanes. C'est ce qui arriva en cette occasion. Comme on ne croyoit pas qu'il fût à propos de mécontenter un Légat du caractère de celui-ci, neveu de S. S. & que, d'un autre côté, les Evêques ne vouloient point se désister de leurs droits, on trouva un milieu, qui confirma plutôt l'autorité du Légat, qu'il ne conserva la dignité des Evêques de France; ce fut que les deux Evêques ne l'accompagneroient point en public, & qu'ils pourroient seu- Tempérament dont on use pour accommoder ce différend.

HENRI IV. 1600.

seulement lui rendre des visites particulieres, sans leurs habits de cérémonie.

Entrevûë du Roi & du Légat.

Dans la première audience que le Roi donna au Légat chez les Capucins, ce Prélat exhorta fort ce Prince à la paix, le priant & le conjurant même, par les services dont il étoit redevable à S. S. de ne point exposer ses armes toûjours victorieuses aux hazards de la fortune. Il lui dit, que les évenemens ne se répondoient jamais moins les uns aux autres que dans la guerre: Que la victoire qu'il pourroit remporter sur un aussi foible ennemi que le Duc, ne répondoit point à la gloire de ses anciens exploits: Qu'il avoit affaire à un Prince qui lui étoit infiniment inférieur: Que s'il avoit offensé S. M. & attenté à la gloire du nom François, par des entreprises qu'il se croyoit permises pour la défense & l'agrandissement de ses Etats, il étoit disposé à réparer sa faute, & pensoit sérieusement à faire la paix: Qu'il souhaitoit que S. M. fût dans les mêmes dispositions; & qu'il l'en prioit au nom de S. S. Que la France, après avoir été si longtems la victime des guerres civiles, avoit besoin de repos: Qu'il n'étoit pas moins nécessaire à tout le reste du monde Chrétien, afin que tous les Princes pûssent réünir leurs forces contre l'ennemi commun, qui de jour en jour se rendoit plus redoutable, par les nouvelles conquêtes qu'il faisoit dans la Hongrie.

Réponse du Roi aux représentations du Légat.

Le Roi, après quelques complimens qu'il fit au Légat & à S. S. dont les bontés, disoit-il, le penétroient de reconnoissance, répondit, qu'il n'étoit pas aisé de s'arrêter dans un cours si rapide & sur le penchant de la victoire: Que cependant on le trouveroit toûjours disposé à préférer la justice & l'équité aux conquêtes les plus flatteuses: Qu'au reste, comme il étoit persuadé, qu'un Prince juste & équitable ne doit jamais entreprendre sur ses voisins, il croyoit aussi, qu'il étoit de l'honneur du Trône sur lequel il étoit assis, de ne laisser rien perdre de ses droits & de l'ancien patrimoine de sa Couronne: Qu'après de si heureux commencemens, la fortune sembloit lui tendre la main, & l'inviter à passer les Alpes: Que s'il le faisoit, il sçavoit bien qu'il trouveroit grand nombre de partisans, qui, sans se joindre à lui, ne laisseroient pas d'être favorables à son entreprise, & plusieurs même qui l'appuyeroient de toutes leurs forces: Que cependant il n'estimoit pas assez la Savoye entiere & tout le Piémont, pour balancer à abandonner toutes ses conquêtes en faveur de la paix, aussi-tôt qu'on lui auroit rendu le Marquisat de Saluces, qu'on lui avoit enlevé injustement: Qu'au reste, il connoissoit si bien par expérience le caractère du Duc, qu'il étoit persuadé qu'il ne se porteroit jamais à la paix, que quand il se verroit réduit à ne pouvoir lever la tête: Qu'il étoit donc dans le dessein de continuer la guerre qu'il avoit entreprise pour une si juste cause, prêt à mettre les armes bas, dès que le Duc aimeroit mieux écouter la voix de la justice, & les avis salutaires de S. S. que son ambition naturelle & les mauvais conseils de ceux qui l'excitoient à la guerre.

Le Cardinal demanda, qu'il fût cependant permis d'entrer en négociation; mais le Roi, résolu de n'entendre à aucunes propositions qu'après la reddition de la citadelle de Montmélian, renvoya cette affaire à un autre tems,

tems, & s'excusa sur l'absence du Connétable de Montmorency & du Chancelier de Bellievre, qui étoient partis pour Marseille. HENRI IV. 1600.

Cependant le Duc de Savoye commençoit à se mettre en mouvement. Le 12. de Novembre il s'avança jusqu'à Aouste, à la tête de dix mille hommes de pied, de quatre mille Arquebusiers à cheval & de huit cens Gendarmes. Aussi-tôt le Comte de Soissons marcha avec l'avant-garde vers Monstiers, où il devoit être joint par Lesdiguieres, que le Roi avoit fait passer quelque tems auparavant dans la Tarentaise. Le Duc parut deux fois avec son armée; mais la hauteur des neiges empêcha qu'on n'en vînt aux mains: tout se passa en escarmouches, dans l'une desquelles Bourg, Mestre de camp d'un regiment, se défendit vigoureusement contre un escadron de quatre cens chevaux ennemis, qui le pressoient vivement. Il n'étoit pas aisé d'en venir à une action générale à travers les hautes & affreuses montagnes qui separoient les deux armées, & où l'avantage étoit toûjours du côté de celui qui se tenoit retranché dans son poste. Le Duc de Savoye se met en campagne.

Le Roi arriva ensuite avec le reste de son armée. Un Prêtre du païs lui ayant indiqué un passage qui pourroit le conduire jusqu'à l'ennemi, ce Prince détacha le Comte de Soissons, à la tête de huit cens Gendarmes, avec ordre de traverser la montagne, & d'aller fondre sur le camp des Savoyards. Cette entreprise auroit réüssi, si la quantité prodigieuse de neige qui tomboit alors, n'eût bouché tous les passages, & fait échoüer ce projet. Ainsi, malgré le voisinage des deux armées, les montagnes furent toûjours un obstacle qui les empêcha d'en venir à aucune action. Nous perdîmes seulement environ quatre cens Arquebusiers des troupes de Lesdiguieres, qui s'étoient trop avancés. Ils se croyoient hors de danger dans leur poste; mais l'ennemi les y ayant surpris pendant la nuit, ils porterent la peine de leur témérité, ou de leur excessive confiance. Obstacles qui empêchent les deux armées d'en venir à une action.

De-là le Roi revint à Montmelian, dont la garnison plioit déja bagage, quoique le terme qu'on leur avoit accordé ne fût point encore expiré. Le 14. de Novembre, il eut une longue conférence dans un couvent de Jacobins, qui est hors de la ville, avec le Comte de Brandis. Deux jours avant la reddition de la place, Rosny & Crequy, qui en étoient nommés Gouverneurs, y entrerent avec une suite nombreuse de Gentilshommes, & souperent avec le Comte. On étoit étonné comment le Duc, également brave & rusé, & à qui son ambition démesurée faisoit porter ses vûës jusques dans l'avenir, ayant pris la résolution de n'accepter aucun accommodement avec le Roi, avoit été si negligent à se mettre en défense. Entre plusieurs raisons qu'on apportoit de cette conduite, on n'en trouva point de plus probable que celle-ci, qu'on apprit depuis de quelques-uns de ceux qui avoient sa confiance; c'est que les Astrologues, en qui les Princes ambitieux qui roulent de vastes projets, n'ont ordinairement que trop de confiance, l'avoient assûré, qu'au mois d'Août il n'y auroit point de Roi en France. Le Duc se flattant lui-même dans ses desirs, expliquoit cette réponse de la mort du Roi, & se laissa séduire par un mensonge si insigne, qui avoit d'ailleurs quelque apparence de vérité; car ces Astrologues avoient en quelque sorte rencontré juste, en prédisant que dans ce mois-là il n'y

HENRI IV. 1600.

auroit point de Roi en France, puisqu'alors ce Prince étoit véritablement hors de ses Etats, & faisoit la guerre avec vigueur dans le païs ennemi.

Siége de la citadelle de Bourg.

Après la prise de Montmelian, il ne restoit plus au Roi que la citadelle de Bourg à conquérir; mais Bouvens, son Gouverneur, n'étoit point d'humeur à suivre l'exemple du Comte de Brandis. Les prieres, les menaces, les promesses ne le touchoient point. Le soin de son honneur, ou l'espérance d'être secouru, le soutenoient dans la résolution de défendre sa place jusqu'à la derniere extrêmité. De Malain Baron de Luz, coupa un convoi de vivres, que Vateville lui amenoit d'un château voisin, du côté de la Franche-Comté, marchant toûjours de nuit, de peur d'être découvert. Mais ce malheur ne fut pas capable de l'abattre. Ce qui donnoit quelque espérance aux assiégés, c'est que le Duc ayant passé le mont S. Bernard, étoit venu camper à deux lieuës de Monstiers, où le Comte de Soissons & Lesdiguieres gardoient les passages; le Roi en ayant eu avis, s'y rendit aussi, & s'avança jusqu'à Villette, pour reconnoître de plus près le camp des ennemis. Il détacha de-là six cens Arquebusiers, pour aller chasser les Savoyards d'un pont dont ils s'étoient saisis, & suivit lui-même ce détachement, accompagné du Comte de Soissons, de Lesdiguieres & de toute sa Noblesse. L'attaque fut très-vive de la part des troupes du Roi, au lieu que les ennemis ne se battirent qu'en retraite, mettant un petit ruisseau entre eux; ensorte qu'il paroissoit qu'ils ne comptoient que sur l'avantage de leur poste, & ne vouloient rien donner au hazard d'une bataille.

Le Roi retourna donc le même jour à Villars, qui n'est pas éloigné de Beaufort, où les Ducs de Montpensier & d'Epernon avoient leur quartier. De-là il détacha Philibert de Nerestang, Mestre de camp d'un regiment, avec un corps d'élite pour aller ouvrir un passage jusqu'à l'ennemi par le pas du Cornet; ce qu'il exécuta avec beaucoup de diligence & de bonheur. Il renversa un corps de troupes Milanoises qui lui disputoient le passage, & revint avec quelques prisonniers, informer le Roi de l'assiette de cet endroit. Sur le rapport qu'il en fit dans le Conseil de guerre, on résolut d'attaquer en même tems l'ennemi de deux côtés, par le passage que Nerestang avoit reconnu, & par la Tarentaise. Déja tout le monde se disposoit au départ, lorsque la neige commença de tomber en plus grande abondance que jamais, & rendit les chemins impraticables.

Le Roi retourne à Chambery.

Le Roi demeura trois jours au même endroit, & en fut chassé enfin par la rigueur de la saison, qui l'obligea de reprendre la route de Chambery. De-là il fit partir le Comte de Soissons, pour aller investir le fort de Sainte-Catherine, où ce Prince avoit résolu de se rendre immédiatement après. Il détacha aussi d'Auriac, à la tête de deux mille hommes de pied & de deux cens chevaux, avec ordre de traverser le Marquisat de Saluces, & de passer les Alpes, pour répandre dans l'Italie la terreur des armes Françoises. D'Auriac prit d'abord, par le moyen du petard, le fort d'Assel; cette entreprise affecta différemment les esprits des peuples, qui prévoyoient le grand changement qui arriveroit, si les François paroissoient en Italie.

Les

Les uns en furent consternés; d'autres au contraire commençoient à concevoir de-là des espérances, & à former déja des projets sur l'avenir.

Tandis que le Roi étoit à Chambery, le Légat lui présenta d'Arconat & des Alimes, Plénipotentiaires du Duc, à qui ce Prince fit sentir, combien il étoit mécontent de la mauvaise foi de leur maître. Il leur dit, qu'il ne vouloit point traiter avec eux, mais seulement avec le Légat. En effet, il tira le Cardinal en particulier, & le fit entrer dans son cabinet, tandis qu'il laissa par mépris les Ambassadeurs dans l'antichambre avec Calatagirone. Le Roi ayant averti le Légat de s'assûrer des intentions du Duc avant que de s'engager pour lui; le Cardinal demanda de son côté aux Plénipotentiaires, s'ils n'avoient point quelques ordres secrets, outre ceux qu'ils lui avoient communiqués; mais quoiqu'ils assurâssent que c'étoient les seuls dont ils fussent chargés, cependant le Roi, qui avoit été trompé si souvent, tiroit toûjours l'affaire en longueur, persuadé que le Duc ne songeroit jamais sérieusement à s'accommoder, que quand on lui auroit enlevé la Bresse & la Savoye.

Siége du fort de Sainte-Catherine.

Dans cette idée, ce Prince se rendit deux jours après au village de Luiset, qui n'est éloigné que d'un quart de lieuë du fort de Sainte-Catherine. Le Sénat de Geneve, sçachant Sa Majesté si voisine de leur ville, lui envoya aussi-tôt des députés, pour lui présenter leurs respects & leurs hommages, & pour la prier, de vouloir bien, avant que de sortir de la Province, briser par la force de ses armes le joug insupportable que le Duc leur avoit imposé par la construction de ce fort, & rendre la liberté aux habitans d'une ville qui ne subsistoit qu'à la faveur de sa protection Royale. Du nombre de ces députés étoit Théodore de Beze, vieillard plus qu'octogénaire, que le Roi avoit connu dans sa jeunesse, mais qu'il n'avoit point vû depuis plus de trente ans. Il recommanda à ce Prince, avec l'éloquence d'un vieillard, la cause des Genevois, & montra fort au long, qu'il étoit non seulement de l'honneur de la France, mais même de son intérêt, de ne pas abandonner la protection de cette ville. Il finit en rappellant au Roi le souvenir des services qu'il avoit autrefois rendus au pere & à la mere de Sa Majesté. Henri écouta le discours de ce vieillard avec bonté, lui donna de bonnes espérances, aussi-bien qu'aux autres députés, & lui fit outre cela un présent de cinq cens écus, que ce grand homme, accoûtumé depuis long-tems à une vie médiocre, reçut comme une grande recompense.

Quand les députés partirent, les Princes, les Seigneurs & entre autres le Comte de Soissons, les Ducs de Montpensier, d'Aiguillon & d'Epernon, François d'Orleans Comte de Saint-Paul, & le Maréchal de Biron lui-même, demanderent permission au Roi de les suivre à Geneve, & s'y rendirent aussi-tôt. Le Sénat & les bourgeois les reçurent avec tant de joye & de si grands honneurs, qu'ils ne pouvoient eux-mêmes assez admirer la bonté de ces hommes qu'on avoit si long-tems haïs en France, & dont on faisoit par-tout des portraits si effrayans.

Reddition de la place.

Cependant le Duc avoit demandé un passage par Sion & par le Valais, comme s'il eût eu dessein de secourir les assiégés. Il avoit fait de même

Henri IV. 1600.

même répandre le bruit, que les cinq Cantons Catholiques avoient accordé des levées pour la défense de Milan. Tout cela au reste n'étoit qu'une adresse pour animer la garnison à se bien défendre, par l'espérance d'un prompt secours. Cependant trois jours après l'arrivée du Roi elle capitula, ayant pris un delai de quelques jours pour la reddition de la place. Le Roi, sans attendre que ce terme fût expiré, descendit le Rhône pour se rendre à Lyon, où il avoit donné rendez-vous au Légat, pour entrer en négociation. Il laissa au camp le Comte de Soissons, pour recevoir la place quand on la rendroit. On ne compta en tout que quatre cens hommes, la moitié Suisses, qui en sortirent avec trois piéces de canon, tambour battant & enseignes déployées.

Origine de Geneve.

Ce que nous venons de dire, & ce que nous avons dit en plusieurs endroits de cette Histoire, du différend des habitans de Geneve avec le Duc de Savoye, semble demander que je rapporte ici, comme je l'ai promis, ce que les deux partis alleguoient en leur faveur.

Geneve se nommoit autrefois la Ville des Chevaliers, à ce que quelques-uns prétendent, fondés sur une ancienne Inscription. Après la chûte de l'Empire Romain, elle conserva long-tems sa liberté, sous la protection du nouvel Empire que les François fonderent en Occident, & à l'ombre des aîles de l'Aigle Impériale, que l'on voit encore aujourd'hui sur la porte de la principale église, & qui y a été placée, dit-on, sous le regne de Charlemagne. Dans la suite, les divisions qu'on vit naître dans l'Empire, obligerent les Empereurs d'abandonner le soin de Geneve. Elle eut donc recours alors à la protection de ses Evêques, dont l'autorité étoit dès-lors fort grande, même dans le gouvernement civil. De nouvelles contestations s'éleverent depuis entre les Evêques & les Comtes de Savoye leurs voisins. Cette ville infortunée en devint la victime, & fut même deux fois réduite en cendres.

Justification des droits du Duc de Savoye sur cette ville.

A l'égard des droits que le Duc de Savoye prétendoit avoir sur cette ville, dans la conférence que les deux parties tinrent à Hermance au mois d'Octobre, trois ans avant le tems dont nous parlons, & immédiatement après le traité de Vervins, il produisit par ses Plénipotentiaires différens actes, sur lesquels il appuyoit ses prétentions.

Ses Ministres disoient, que Pierre, dernier de l'ancienne maison des Comtes de Genevois, institua le 24. de Mars de l'année 1492. son héritier universel Humbert Comte de Villars, son neveu, qui se mit, après la mort de son oncle, en possession du Comté de Genevois, & en obtint, trois ans après, l'investiture de l'Empereur Venceslas: Que Humbert étant mort au mois de Mars de l'an 1400. & n'ayant point laissé d'enfans, nomma pour ses héritiers, ceux qui lui pourroient naître après sa mort, & à leur défaut, Eudes de Villars, son oncle paternel, qui prit l'année suivante possession de cet héritage, & ceda le 5. d'Août suivant, à titre de vente, le Comté de Genevois à Amedée de Savoye: Que, pour ajouter un nouveau droit à son premier titre d'acquereur, Amedée obtint une seconde fois l'investiture du même Comté, que l'Empereur Sigismond lui accorda le 23. d'Août 1422. Que même dans cette occasion le Syndic de l'Empire ayant con-

contesté à Amedée la possession du Comté de Genevois, prétendant qu'il étoit dévolu à l'Empire par la mort de Pierre dernier, & le Prince d'Orange le repétant aussi de son côté, en qualité d'héritier *ab intestat* du même Pierre, Sigismond promit à Amedée, par un écrit secret, qu'au cas que ce différend fût décidé en faveur du fisc Impérial, il lui cederoit sans réserve, à lui & à ses successeurs, tous les droits qu'il avoit sur le Comté de Genevois, comme fief de l'Empire : Qu'en effet, après un jugement définitif, qui fut favorable au fisc, l'Empereur confirma, par un nouvel acte, sa premiére promesse: Que le 24. d'Octobre de l'année suivante, ce Prince ceda le Comté de Genevois à Amedée, & défendit au Prince d'Orange de prendre dans la suite le titre de Comte de Genevois, qu'on donna au Savoyard: Qu'on dressa un acte de cette cession le 29. de Mai de l'année 1424.

Ils ajoutoient, que long-tems auparavant, les Comtes de Savoye étoient en possession par la cession des Empereurs, du souverain domaine, de la jurisdiction & de tous les autres droits Royaux que l'Empire exerçoit sur le Comté de Genevois : Que les Vicaires de l'Empire avoient toûjours eu soin d'ordonner à l'Evêque de Geneve, de se soûmettre aux Comtes de Savoye, comme Vicaires perpetuels de l'Empire: Que Charles IV. l'avoit ainsi ordonné en 1366. Que dix ans auparavant, le même Empereur avoit déja statué, que tous les appels des Genevois seroient portés devant le Duc de Savoye, comme Vicaire de l'Empire : Que l'Empereur Maximilien, par un réscrit daté du 13. de Mai 1519. avoit accordé le même droit au Duc de Savoye sur le Comté de Genevois, & nommément sur la ville de Geneve & son territoire: Qu'en consequence, dix ans après, Charles V. avoit ordonné le 4. de Décembre à la ville de Geneve & à son Evêque, de rendre une entiere soûmission au Duc de Savoye ; ce qu'il avoit confirmé encore l'année suivante, avec le titre de Vicaire de l'Empire & autres droits plus amplement spécifiés dans l'acte qui en fut dressé le 13. de Mars: Que les Ducs de Savoye avoient joüi du même droit sous les Empereurs Ferdinand & Rodolphe : Que non seulement les Ducs de Savoye se fondoient sur le droit qu'ils tiroient des anciens Comtes de Geneve, & qui leur avoit été confirmé par les Empereurs, avec le titre de Vicaires de l'Empire; mais qu'ils avoient encore pour eux l'autorité du S. Siége : Que Leon X. avoit donné le même droit au Duc de Savoye dans sa Bulle de l'année 1515. Et que, depuis ce tems-là, Pierre de la Baume Evêque de Geneve, & ses successeurs, avoient toûjours prêté aux Ducs serment de fidélité, sans qu'il y eût jamais eu aucune contestation sur cet article.

Ils concluoient, que les Ducs de Savoye réünissoient en eux tous les droits des anciens Comtes & des Evêques de Geneve, du S. Siége & de l'Empire: Que pendant tout ce tems-là ils avoient exercé dans Geneve tous droits & actes de souveraineté, du consentement des habitans, & même des Evêques: Qu'ils y avoient établi des Gouverneurs, créé des Magistrats, des Sergens & Huissiers, qui portoient même les armes de Savoye: Qu'ils y avoient eu une citadelle & un palais : Qu'ils y avoient fait battre monnoye: Qu'ils y avoient accordé des graces aux criminels: Enfin, qu'ils y avoient

HENRI IV. 1600. avoient fait tous actes de souveraineté jusqu'à l'an 1535. que la ville ayant changé de Religion aussi-bien que de gouvernement, avoit dépouillé de leurs droits, Charles de Savoye, l'Evêque, l'Empereur & le Pape en même tems.

Réponse des Genevois aux prétentions des Savoyards.

Les députés de Geneve répondoient à ces preuves; & sans s'arrêter à examiner ce testament, ces successions, ces longues généalogies, ces cessions, ces investitures qu'on alleguoit contre eux, ils soutenoient, que toutes ces piéces ne prouvoient rien contre la liberté de la ville de Geneve: Qu'on n'en pouvoit inférer que les Comtes de Geneve, ou de Genevois, eussent jamais eu aucun droit sur la ville: Qu'au contraire ces Comtes avoient toûjours rendu hommage aux Evêques & à l'Eglise, desquels ils avoient été feudataires pendant plus de quatre cens ans; au lieu que la ville de Geneve avoit toûjours été une ville libre & Impériale: Que cela paroissoit par le réscrit de l'Empereur Fréderic Barberousse, addressé en 1153. à l'Evêque de Geneve, nommé Arducius, par lequel cet Empereur confirmoit les libertés de cette Eglise, & décernoit confiscation de biens, applicable, moitié au profit de la Chambre Impériale, moitié à celui de l'Eglise de Geneve, contre ceux qui voudroient entreprendre sur ses droits: Que neuf ans après, Berthold Duc de Zeringhen, voulant transporter au Comte de Genevois le titre de Vicaire de l'Empire, qu'il avoit obtenu du même Barberousse, ce Prince les avoit reprimandés tous deux, en présence de tous les Princes du S. Empire, les avoit privés l'un & l'autre du droit subreptice qu'ils avoient obtenu, & avoit confirmé de nouveau à l'Evêque & à ses successeurs le souverain domaine de la ville; ensorte qu'ils ne pourroient jamais l'aliéner: Qu'en consequence étoit intervenuë une pragmatique sanction, confirmée par la Diéte générale de l'Empire, & donnée même à la requête & du consentement du Duc de Zeringhen & du Comte de Genevois: Qu'enfin, en 1186. une sentence portée contre le Comte Guillaume, au mois de Septembre, avoit adjugé à l'Evêque Nantelin toutes les terres du Comte, comme vassal & feudataire de l'Evêque & de l'Eglise de Geneve: Que depuis que les Comtes de Genevois eurent cedé à ceux de Savoye tous leurs droits & actions, ceux-ci avoient transigé deux fois avec l'Evêque de Geneve en 1219. & 1290. & qu'ils s'étoient reconnus vassaux de l'Evêque & de l'Eglise: Qu'il se trouvoit encore d'autres actes de l'hommage rendu par les Comtes de Savoye aux Evêques de Geneve, tels que ceux de 1346. & 1405. Que dans la contestation survenuë entre Blanche Comtesse de Genevois & les Comtes de Savoye, pour sçavoir à qui des deux apartenoit le Comté; l'un & l'autre s'étoient offerts de prêter le serment de fidélité à l'Evêque, qui ne voulut point l'accepter, jusqu'à ce que le droit de l'un ou de l'autre fût constaté: Que de-là on devoit conclure, que les réscrits des Empereurs Venceslas & Sigismond, & autres actes semblables accordés aux Comtes de Savoye en 1315. 1422. & les deux années suivantes, n'avoient pû préjudicier aux droits de l'Eglise ni de la ville de Geneve; & que les Comtes de Savoye n'avoient pas plus de droit sur l'une & sur l'autre, qu'ils n'en avoient reçu des Comtes de Genevois, qu'on devoit appeller ainsi, & non point Comtes de Geneve, comme il étoit

étoit démontré par les anciens actes, où ce nom se trouvoit même souvent écrit en abregé, suivant l'usage des Notaires de ce tems-là; ensorte qu'il paroissoit qu'ils étoient maîtres du territoire, & non pas de la ville de Geneve. HENRI IV. 1600.

Ils ajoûtoient, que les réscrits de l'Empereur Charles IV. de l'an 1255. & 1266. qui accordoient le titre de Vicaire de l'Empire, avec tous les droits Royaux aux prédecesseurs de S. A. n'avoient pû préjudicier à cet ancien droit: Qu'ils étoient détruits par la force d'un autre réscrit beaucoup plus ancien, rendu par Fréderic Barberousse: Qu'il n'étoit pas juste en effet, qu'un réscrit accordé par l'Empereur, sans entendre les parties, & en faveur d'un Prince son parent; réscrit obreptice, & où les formalités requises en pareil cas n'étoient point observées, l'emportât sur un jugement si solemnel, rendu par l'Empereur Fréderic, toutes les parties ouïes, & dans une Diéte générale de tout l'Empire: Que l'Empereur Charles en étoit convenu lui-même, puisqu'il declara dans la suite, qu'il n'avoit accordé cette dignité à son parent, que parce qu'il ne pouvoit résister à ses importunités: Qu'en effet, l'année suivante, ce Prince, voyant combien cette concession étoit préjudiciable aux intérêts de l'Empire, l'avoit révoquée par son réscrit contraire, & avoit confirmé de nouveau tous les droits de l'Evêque & de la ville de Geneve, à qui il donnoit le titre d'illustre membre de l'Empire: Qu'enfin en 1377. le Comte lui-même, pressé par ce même Charles IV. & par le Pape Grégoire XII. se soûmit à l'ordonnance qui lui ôtoit la dignité de Vicaire de l'Empire, & qu'il en avoit été dressé un acte autentique: Qu'en consequence, lorsqu'en 1400. l'Empereur Venceslas conféra cette même dignité à Amedée VIII. qui fut le premier Duc de Savoye, il ajoûta dans ses lettres la clause, que ce seroit sans préjudice des droits de l'Evêque & de ses successeurs, & des libertés de la ville de Geneve: Que l'Empereur Sigismond avoit révoqué cette dignité qu'on avoit donnée à Amedée, & lui avoit enjoint expressément, de n'être point assez teméraire pour oser attenter aux droits Royaux & aux libertés de l'Eglise de Geneve, à laquelle il donnoit aussi le même nom d'illustre membre de l'Empire: Que ces actes étoient de 1412. & de 1420. Qu'en consequence, Louis de Savoye n'avoit pas manqué en 1455. d'enjoindre à ses Officiers, de ne donner aucune atteinte aux droits & libertés de la ville de Geneve, cassant & annullant tout ce qui feroit, ou auroit jamais été fait à leur préjudice: Que Charles II. Duc de Savoye avoit ordonné la même chose en 1489. Que par consequent on ne pouvoit s'autoriser des réscrits des Empereurs Maximilien, Charles V. & Rodolphe, puisqu'ils avoient été accordés sans entendre les parties, & par subreption, qu'ils se trouvoient contraires à tant de pragmatiques plus anciennes, renduës avec connoissance de cause, & qu'ils avoient même été abrogés depuis par les sanctions postérieures du même Charles V. Qu'en effet, en 1530. dans un tems où ce Prince n'avoit rien à craindre de la France, il avoit averti, par une declaration autentique, les habitans de Geneve, de ne point faire aucune entreprise à la sollicitation des Ducs de Savoye, qui pût faire préjudicier aux droits de l'Evêque, de l'Eglise & de leur ville: Que

HENRI IV. 1600. Que dix ans après, malgré le changement arrivé dans le gouvernement civil de Geneve, aussi-bien que dans la Religion, ce même Empereur les avoit avertis une seconde fois, de conserver l'ancienne jurisdiction, & les libertés que ses prédecesseurs avoient accordées à Geneve, comme ville Impériale: Que l'autorité du Pape Leon X. n'avoit pas plus de force contre eux, puisqu'il n'étoit point juge compétent, & qu'il avoit prononcé sans entendre les parties: Qu'il étoit constant que le Bref de ce Pape, ami du Duc Charles de Savoye, & qui ne refusoit jamais rien aux Princes, n'avoit été rendu que par les intrigues de ce Duc, quoique du consentement de l'Evêque Pierre de la Baume, qui vouloit, par cette démarche, rentrer dans les gros bénéfices que Charles lui avoit ôtés, & qu'il lui retenoit de force: Que cet acte ne donnoit aucun nouveau droit aux Ducs de Savoye: Que d'ailleurs, jusqu'à ce qu'un Concile universel, convoqué & assemblé librement, eût statué sur la puissance du Pape, qu'on lui contestoit avec raison en plusieurs endroits, il seroit toûjours constant, que le plus grand nombre des villes & des Provinces Impériales, en Suisse, en Allemagne, aux Païs-bas, & même plusieurs Royaumes, tels que l'Angleterre, l'Ecosse, le Danemarc & la Suede, s'étoient separés du Pape depuis soixante ans: Qu'ils ne reconnoissoient, ni son autorité, ni celle des Evêques & des Prélats qui lui étoient soûmis; & que cette conduite avoit été sagement autorisée dans les Diétes générales de l'Empire, sur-tout dans celle de Nuremberg en 1532. Que cependant, si on vouloit remonter plus loin, on trouveroit des rescrits d'Adrien IV. en 1157. & de Sixte IV. en 1483. qui confirmoient les privileges & les libertés accordés à la ville de Geneve par l'Empereur Fréderic Barberousse, & les révocations cidessus mentionnées de la dignité de Vicaire de l'Empire, faites par Charles IV. Que Felix V. auparavant nommé Amedée Duc de Savoye, faisoit dans un Bref, donné l'an 1444. l'éloge des libertés & immunités de la ville de Geneve, & reconnoissoit, que si elle lui avoit fourni des troupes, ce n'étoit point qu'elle y fût obligée par devoir; mais qu'elle en avoit usé de la sorte par amitié, comme une ville alliée & voisine: Qu'on n'étoit pas mieux fondé à ajoûter, que plusieurs Evêques de Geneve avoient prêté serment de fidélité aux Comtes de Savoye: Qu'on n'en produisoit aucune preuve certaine, & que ce fait n'étoit gueres vraisemblable, puisqu'il étoit combattu par tant d'actes contraires: Qu'au reste, quand même il s'en trouveroit quelques-uns, qui par crainte, ou pour quelqu'autre raison que ce soit, auroient été assez lâches pour s'oublier jusqu'à cet excès, on n'en pouvoit rien conclure: Que cela ne donnoit aucun droit aux Ducs de Savoye, puisqu'il étoit expressément porté dans l'Ordonnance de l'Empereur Fréderic, que les Evêques même ne pourroient jamais aliéner la souveraineté de Geneve, & qu'aussi-tôt après leur sacre, ils faisoient serment entre les mains des Syndics de la ville, de ne s'en jamais dépouiller: Que par consequent ils n'auroient pû, sans un parjure insigne, déroger à cet engagement qu'ils avoient contracté avec la ville: Que cela paroissoit encore par la transaction passée en 1420. le dernier de Février, sous le pontificat du Pape Martin, entre Jean Patriarche de Constantinople, Admi-

Adminiſtrateur de l'Evêché de Geneve, & les Syndics de cette ville: Qu'au contraire on produiſoit pluſieurs actes & piéces qui conſtatoient les droits & les libertés de Geneve, & qui prouvoient que les Comtes de Genevois, & enſuite les Comtes de Savoye, qui avoient ſuccedé à leurs droits, avoient toûjours rendu hommage à l'Egliſe de Geneve : Que Thomas Comte de Maurienne, qui étoit la tige des Ducs de Savoye d'aujourd'hui, reconnoiſſoit & declaroit, dans un acte public, paſſé en 1211. que les droits Royaux apartenoient à l'Egliſe de Geneve: Que huit ans après, Guillaume, dans un contrat paſſé avec Amedée Evêque de Geneve, s'étoit mis ſous ſa protection, comme ſon homme-lige, & avoit reçu de ſa main l'inveſtiture avec l'anneau, comme ſon vaſſal: Que cinq ans encore après, par une tranſaction paſſée entre l'Evêque Humbert & Amedée Comte de Genevois, ce dernier avoit reconnu, que la juriſdiction, & tous les droits de battre monnoye, de péage, de pacage, de confiſcation, & autres ſemblables, apartenoient à l'Evêque: Qu'enfin l'Evêque Humbert de Grammont avoit tranſigé en 1255. avec le même Amedée, & que cette tranſaction portoit, que le Comte n'auroit aucun droit ſur la ville de Geneve: Qu'en conſequence, l'an 1398. Humbert de Villars Comte de Genevois n'ayant point fait hommage, ni payé les droits dûs à l'Evêque Guillaume de Lornai, la Chambre Impériale, par ſon jugement du premier d'Octobre, avoit adjugé à ce Prélat, comme Seigneur ſouverain, le Mandement de Ternier: Que dans la ſuite, Amedée VIII. dont nous avons déja parlé, avoit prêté ferment de fidelité à l'Evêque pour le Comté de Genevois, ce qui ſe fit avec les cérémonies ordinaires, devant le grand autel de Saint-Pierre: Qu'une preuve encore très-forte, & très-propre à confirmer le droit de ſouveraineté que prétendoient les Genevois, c'étoit que les Syndics de la ville ayant acheté de Montchenu quelques terres aux environs du Pont d'Arve, Louis Duc de Savoye, fils du Pape Felix, non ſeulement approuva cette vente, mais ceda même à Geneve tous les droits qu'il avoit ſur ces terres en qualité de Seigneur ſouverain; ce qu'il n'auroit pas fait ſans doute, s'il eût tranſigé avec ſes hommes-liges, c'eſt-à-dire avec ſes vaſſaux : Qu'on en trouvoit encore une preuve convaincante dans les traités d'alliance que les Genevois firent en 1285. avec le Comte Amedée, & ceux que l'Evêque & l'Egliſe paſſerent enſuite en 1307. avec le même Prince, & Hugues Dauphin Baron de Foſſigny : Qu'enfin du tems de Pierre de la Baume, dont on a déja parlé, & de ſon conſentement, il y eut un traité paſſé entre la ville de Geneve & les Cantons de Berne & de Fribourg; & que le Duc ayant fait un compromis entre les mains des Cantons Suiſſes & des alliés de Saint-Gal & du Valais, qui avoient été choiſis pour arbitres, tant par ce Duc que par la ville même, pour décider de leurs droits, le jugement rendu en 1531. avoit été en faveur des Syndics de la ville de Geneve: Qu'en effet, un des motifs qui porta François I. à entreprendre la guerre, de concert avec ceux de Berne, de Fribourg & du Valais, contre le Duc Charles, ce fut que ce Prince vouloit opprimer la liberté de Geneve : Qu'auſſi Henri III. petit-fils de François I, avoit compris la République de Geneve dans l'alliance qu'il renouvella avec les Cantons

Henri IV. 1600.

HENRI IV. 1600. de Berne & de Soleure; & que depuis ce tems-là, les Rois Très-Chrétiens avoient toûjours pris cette ville sous leur protection.

A l'égard de ce qu'alleguoient les Ministres du Duc au sujet de l'entrée du château, & de la demeure des Ducs de Savoye dans Geneve, du droit d'y battre monnoye, de l'établissement des Gouverneurs & des Sergens, & de la concession des graces, les Syndics répondoient: Que les Ducs n'avoient jamais eu de château dans leur ville, & que ce qu'ils appelloient le château, servoit autrefois de prison publique. Ils disoient à-peu-près la même chose au sujet des Gouverneurs & des Sergens. Pour ce qui est du droit de battre monnoye, ils soutenoient, que les Comtes n'avoient jamais joui d'un semblable droit dans la ville, mais seulement dans un endroit du fauxbourg de Saint-Gervais, qu'on appelloit le champ de la monnoye: Que cette monnoye portoit l'image & le nom de Saint-Pierre, à qui leur église cathédrale étoit dédiée; ce qui seul démontre, disoient-ils, que les Comtes rélevoient de l'Eglise: Qu'il ne leur étoit même permis de battre que de la monnoye simple, & qu'ils étoient obligés de ceder la moitié du profit à l'Evêque: Qu'on en trouvoit la preuve dans les actes des hommages rendus par Louis de Savoye, comme Baron de Vaux, en 1308. & 1343. Que c'étoit sur ce fondement qu'en 1396. l'Evêque Omer avoit protesté contre Amedée VII. Comte de Savoye, qui s'attribuoit le droit de battre monnoye à Anecy: Qu'on voyoit encore par le même acte, que le même Amedée s'étoit rendu aux instances qu'on lui avoit faites, de ne point donner atteinte aux droits de l'Eglise de Geneve: Qu'on ne convenoit pas non plus que les Comtes eûssent jamais accordé aucune grace dans la ville: Qu'il étoit constant au contraire, qu'en 1453. ce fut l'Evêque Thomas qui fit grace de la vie à un criminel condamné à mort par les Syndics: Que si jamais les Comtes de Savoye avoient exercé un tel acte d'autorité dans Geneve, ce n'avoit été que par une concession passagere de l'Evêque, qui vouloit leur faire honneur, & non point d'une manière qui pût leur donner un titre & un droit à perpétuité: Qu'on pouvoit dire la même chose de leur séjour dans la ville; ensorte que ce n'avoit jamais été que par une concession gracieuse & passagere, qu'il leur avoit été permis d'entrer dans Geneve, comme dans un territoire étranger, & d'y rendre la justice au fauxbourg qui rélevoit d'eux: Que cela paroissoit par plusieurs actes & plusieurs requêtes des années 1460. 1469. 1508. 1513. & 1517. par lesquels les Comtes & Ducs de Savoye demandoient aux Sénat & Syndics de Geneve la permission, pour eux & leurs Officiers, d'entrer dans la ville, pour y rendre la justice à leurs sujets, & y faire publier leurs Ordonnances; ce qu'assûrément ils n'auroient jamais fait, s'ils avoient eu quelque jurisdiction sur Geneve.

Voilà ce que les deux parties alleguoient chacune en sa faveur, la possession restant toûjours cependant au Sénat de Geneve, comme un titre certain & incontestable de ses droits; ensorte que les députés étant assemblés à Saint-Julien, cinq ans après, au mois de Juillet, pour entrer en négociation, le Duc consentit, sans faire aucune réserve de ses droits, qu'en vertu de la paix qui fut alors concluë, les habitans de Geneve fûssent compris dans le traité de Vervins. Outre

Outre ce que je viens de rapporter, l'Ecrivain ampoulé du Chevalier de Savoye, que l'on croit être Butet, fils de Claude Butet (1), homme sçavant, dont notre compatriote Ronsard a fait l'éloge, a entassé dans son ouvrage plusieurs actes & quantité de faits, pour montrer que les Comtes de Geneve avoient fait serment de fidélité à ceux de Savoye, comme leurs vassaux; par exemple, à Amedée II. vers l'an 1190. à Pierre, fils de Thomas, en 1366. à Amedée le Grand en 1387. Il ajoûte, que six ans après, sur la contestation qui s'éleva à l'occasion du Comté de Genevois, pour sçavoir à qui on devoit en faire hommage, & de qui il rélevoit, une assemblée nombreuse de Seigneurs de France & d'Allemagne décida en faveur des Princes de Savoye. Il prétend aussi, qu'Amedée Comte de Genevois, ayant prêté serment au Dauphin de Viennois, le prêta de nouveau à Amedée Comte de Savoye en 1329. qu'il en fut dressé un acte autentique; & que 26. ans après, le Dauphin se désista, par un acte public, du droit que le premier contrat sembloit lui donner; désistement solemnel, auquel intervint le Roi Jean, par son député Aimard, Evêque Comte de Valence & de Die: Qu'en consequence, Amedée obtint la même année de l'Empereur Charles IV. l'investiture des droits qui lui avoient été cedés par le Dauphin: Que si donc depuis ce tems-là, Amedée VIII. voulut acheter le Comté de Genevois, d'abord d'Eudes, fils de Humbert de Villars en 1401. & seize ans après, de la Comtesse Mathilde, ce n'étoit pas qu'il n'en fût déja Seigneur souverain; mais c'est qu'il y avoit encore dans ce païs plusieurs petits Seigneurs, qui étant maîtres & propriétaires de quelques fiefs particuliers, diminuoient beaucoup son droit de souveraineté; & que par consequent il étoit très-important pour les Princes de Savoye, de les chasser du territoire de Geneve.

HENRI IV. 1600.

Ecrit de Butet, intitulé: Le Chevalier de Savoye.

Mais il est certain que tous ces faits, & autres semblables, se sont passés entre d'autres personnes, dans l'absence des Evêques, & sans leur agrément. Du reste, Butet lui-même, ou bien l'Auteur de cet ouvrage, quel qu'il soit, est d'assez bonne-foi pour convenir, que ces derniers ont toûjours disputé à la maison de Savoye la souveraineté de la ville de Geneve, & en ont toûjours été en possession, jusqu'au tems que cette ville changea de Religion. Alors les Syndics, qui, sous l'administration des Evêques, étoient chargés de veiller à la conservation de la liberté publique, s'approprierent la Souveraineté, & ayant chassé les Evêques, envahirent le gouvernement de cette République, qu'ils mirent sous la protection de l'Empire, aux armes duquel ils ont toûjours depuis frappé leur monnoye.

Les soins & les embaras de la guerre à laquelle le Roi se préparoit,

Mariage

(1) *Butet, fils de Claude Butet.*] Le nom de cet Auteur est Marc-Antoine de Butet. Il etoit Gentilhomme & fils de Claude (Marc) de Butet, Avocat à Chambery, dont on a un petit in 4. de Poësies, imprimées à Paris en 1559. Guichenon, dans la Préface de son Hist. Généal. de la maison de Savoye. Voyez aussi le Long, Biblioth. Histor. &c. pag. 439. col. 2. LE DUCHAT.

HENRI IV. 1600.

du Roi avec Marie de Medicis.

roit, n'avoient point fait interrompre à ce Prince l'affaire importante de son mariage avec Marie de Medicis, fille de feu François Grand-Duc de Toscane. Aussi-tôt que le Cardinal de Joyeuse eût declaré nul le premier mariage que Henri avoit contracté 28. ans auparavant avec la Princesse Marguerite, fille de Henri II. & sœur de Charles IX. Nicolas Bruslart de Sillery, Ambassadeur de France à la Cour de Rome, s'étoit rendu à Florence, avec tous les pouvoirs nécessaires, pour signer, au nom de ce Prince, les articles qui avoient déja été reglés par son ordre. Depuis ce tems-là, Henri, prêt à partir pour porter la guerre en Savoye, avoit envoyé au Grand-Duc Ferdinand, oncle de la Princesse, une procuration spéciale pour faire les fiançailles. Roger de Bellegarde, Grand-Ecuyer de France, en fut le porteur. Il s'embarqua à Marseille avec une suite de quarante Gentilshommes des plus distingués, & arriva à Livourne le 20. de Septembre. Trois jours après, il fit son entrée à Florence, où les bâtards de Medicis, Jean & Antoine, allerent le recevoir avec toutes les marques de distinction qu'il pouvoit souhaiter. Le Grand-Duc lui-même sortit du palais de Piti, & vint à sa rencontre avec toute sa Cour. Après les premiers complimens, Bellegarde communiqua d'abord au Duc les ordres du Roi dont il étoit porteur. Ensuite ils se rendirent tous les deux au palais, où le Grand-Ecuyer alla aussi-tôt saluer la Princesse, à laquelle il présenta les lettres du Roi, écrites de sa propre main, & lui exposa de vive voix le reste des ordres dont ce Prince l'avoit chargé.

Arrivée du Duc de Mantouë & du Cardinal Aldobrandin à Florence.

Le 2. d'Octobre, on vit arriver à Florence, Vincent Duc de Mantouë, accompagné de son épouse Eleonore de Medicis, sœur de la Princesse Marie; & le lendemain, l'Ambassadeur de la République de Venise se rendit dans la même ville. Le Cardinal Aldobrandin, que le Pape avoit nommé Légat en France, pour accommoder l'affaire du Marquisat de Saluces, passa aussi à Florence, pour assister au nom de S. S. à la cérémonie du mariage. Il y fit son entrée le 4. du même mois. Il fut reçu à la porte de cette ville par le Grand-Duc, qui s'y étoit rendu en personne, suivi non seulement de toute sa Cour, mais même de tout le Clergé, & conduit à la cathédrale par ce Prince, qui, dans toute cette cérémonie, marcha toujours à la gauche du Légat. Là ils mirent pied à terre, & après les prieres ordinaires, ils se rendirent au palais, où le Grand-Duc donna un soupé magnifique, après lequel le Légat alla saluer la Princesse Marie.

Le Grand-Duc épouse sa niéce au nom du Roi.

Le lendemain, le Légat fit la cérémonie du mariage, ayant à sa droite la Princesse, & le Grand-Duc son oncle à sa gauche. Après cette cérémonie, on fit celle du Bâtême du fils du Grand-Duc, qui fut tenu sur les fonts par l'Ambassadeur de Venise. Le reste du jour se passa en fêtes, qui furent terminées par un grand repas, également remarquable par sa magnificence, & par l'art merveilleux avec lequel il fut ordonné. Après les premiers services, on en vit paroître un nouveau, porté par plusieurs machines, s'avançant par ressorts, & toutes chargées de confitures,

res, de glaces, de fontaines, de fleurs, d'arbres, & de mille autres beautés, qui pouvoient le disputer aux jardins d'Alcinous, & qui représentoient au milieu de l'automne, tous les charmes du printems. Autour de ces machines voltigeoient mille oiseaux différens, qui par leur ramage confus remplissoient le vaste sallon où la Cour étoit assemblée, d'une harmonie également agréable. A ce spectacle succederent deux especes de nuées, portant, la première une jeune fille de Florence sous l'habit de Diane; & l'autre un Eunuque, qui, par le concert charmant de leurs voix, firent aisément oublier le plaisir qu'on avoit pris au chant des oiseaux, & ne ravirent pas moins les oreilles des assistans, que le premier spectacle avoit amusé agréablement leurs yeux. Les jours suivans furent employés à des parties de chasse, des tournois, des courses de bague & des mascarades. Le 9. on joua une piéce de théâtre avec des préparatifs étonnans, & une prodigieuse dépense. L'étendue de cette Histoire, & l'importance des faits qui me restent à rapporter, ne me permettent pas d'entrer dans un plus grand détail de toutes ces particularités. Plusieurs autres Auteurs en ont donné des relations completes, auxquelles les curieux peuvent avoir recours.

HENRI IV. 1600.

Tout étant disposé pour le départ de la Reine, elle prit congé du Grand-Duc, & partit de Florence le 13. d'Octobre, accompagnée de Christine de Lorraine, épouse de Ferdinand, de la Duchesse Eleonore sa sœur, de Virginio des Ursins Duc de Bracciano, & d'Antoine de Medicis son frere naturel. De-là, elle alla s'embarquer à Livourne le 17. du même mois, sur la galere capitane du Grand-Duc, qui avoit coûté des sommes immenses. Le corps de ce superbe vaisseau étoit tout revêtu en dehors d'ouvrages de marqueterie; & les dedans étoient si ornés de pierreries & de tout ce qui peut faire plaisir à la vûë; qu'il pouvoit aisément aller de pair avec la fameuse galere de Ptolemée Philadelphe, si vantée par les Anciens. Il étoit commandé par Marc-Antoine Colicati, & escorté de cinq galeres du Pape, de cinq autres Maltoises, & de six du Grand-Duc. La flote fut battuë par les vents contraires; & les Ambassadeurs de Genes, qui s'étoient rendus à bord de l'Amiral, de la part du Sénat, pour complimenter S. M. l'ayant priée de leur faire l'honneur d'entrer dans leur ville pour se remettre des fatigues de la mer, en attendant que la tempête fût appaisée; la Reine répondit, que le Roi ne l'avoit point ordonné. Ainsi, pendant toute la route, elle coucha toûjours dans sa galere. Enfin, après avoir passé Final & Savonne, elle entra le lendemain dans Antibes, port de France. De-là, suivant la côte, elle alla mouiller à Sainte-Marie & à Toulon, où elle séjourna deux jours, & aborda le 3. de Novembre sur le soir à Marseille, où elle fut conduite au palais, par un ponton qu'on avoit dressé sur le port.

Départ de cette Princesse pour venir en France.

Son arrivée à Marseille.

Le Roi avoit envoyé de Lyon, pour la recevoir, le Connétable de Montmorency & le Chancelier de Bellievre. Le Duc de Guise, Gouverneur de la Province, les Cardinaux de Joyeuse, de Gondy, de Givry & de Sourdis se trouverent à la descente du vaisseau, avec les Princesses Anne

HENRI IV. 1600. d'Est, mere des Lorrains, & de Henri de Savoye Duc de Nemours; Catherine de Cléves, mere du Duc de Guise; Louise de Lorraine, sœur du même Duc, & plusieurs autres Dames de la première distinction. Le Chancelier porta la parole en présence du Connétable, & complimenta la Reine, au nom du Roi, sur son heureuse arrivée en France. Le même jour, du Vair, premier Président du Parlement de Provence, conduit par le Chancelier, eut audience de S. M. qu'il complimenta, au nom de sa Compagnie. On dit qu'il tint ce discours.

Discours du Président du Vair à la Reine.

„ Madame, au bruit de l'heureuse arrivée de V. M. Très-Chrétienne „ dans ce Royaume, dont elle vient faire le bonheur, nous quittons tous „ le temple de Thémis & le sanctuaire de la Justice, pour venir nous prosterner à vos pieds, & pour donner à tous vos sujets l'exemple de la „ soûmission & des hommages qui sont dûs à V. M. Etablis pour les contenir dans l'ordre, il est bien juste que nous soyons les premiers à accomplir, en nous acquittant du plus glorieux & du plus honorable de „ tous les devoirs, les vœux que nous avons faits au Seigneur pour vous „ posseder. Oui, Madame, V. M. remplit tous les desirs de la France, „ votre auguste présence ne nous laisse plus rien à souhaiter; & pour rendre notre bonheur parfait, il ne reste plus, si-non que la bonté divine „ nous conserve ses présens, & nous fasse jouir long-tems de la félicité „ qu'il nous procure, par l'arrivée de votre personne sacrée.

„ Le Ciel nous a donné un Roi excellent en vertu, admirable en bonté, incomparable en valeur, qui a assûré le repos de la France, par les „ travaux qu'il a essuyés; la tranquillité de ses sujets, par les dangers auxquels il s'est exposé; & la gloire de la Nation, par les victoires qu'il a „ remportées. Nous eûssions été le peuple le plus heureux de l'univers, „ si une refléxion fâcheuse n'eût point troublé notre joye & notre bonheur, „ en nous faisant souvenir que la nature a borné le cours de la vie humaine; qu'il n'y a rien de durable ici-bas; & que le tems nous enleveroit „ quelque jour un Prince, à qui il n'y avoit aucun de nous qui n'eût souhaité l'immortalité. Nous ne pouvions penser, sans une tristesse accablante, que cette vie solitaire & privée des douceurs qui accompagnent „ le mariage, à laquelle ce Prince sembloit condamné, lui rendoit à lui-même ennuyeux & désagréables, des jours qui sont si précieux à tous ses „ sujets, & lui ôtoit l'espérance de laisser un héritier, à qui la France eût „ un jour autant d'obligation, qu'elle en avoit déja au pere.

„ Nous allions succomber au déplaisir que nous causoit la vûë d'un avenir si fâcheux, lorsque le Ciel vous a envoyée à notre secours. Oui, „ Madame, l'éclat de V. M. a dissipé les nuages de la tristesse qui nous „ accabloit. Le repos & la sûreté dont nous joüissons sous un si bon „ Prince, nous remplissoit de joye; mais notre joye n'étoit point parfaite. „ Nous ne la possedions que comme un dépôt. Vous venez de l'assûrer. „ Vous la rendez durable, par l'espérance dont nous osons nous flatter, „ qu'avec la grace du Seigneur, vous rendrez à la famille Royale l'ordre „ d'une succession légitime, qui a été interrompu depuis si long-tems; „ & qu'il sortira de vous, pour la sûreté d'un Trône ébranlé par tant de „ se-

„ secousses, une posterité nombreuse, digne d'un Royaume si puissant, Henri IV.
„ & en qui nous verrons revivre la valeur du pere, & les vertus admira- 1600.
„ bles de la mere. Ainsi, pleins du plus profond dévouement, & de la
„ plus respectueuse reconnoissance, nous célébrons avec joye votre heu-
„ reuse arrivée en France. Fasse le ciel que vous regniez long-tems! Et
„ pour le bonheur d'une Nation qui vous reconnoît aujourd'hui pour sa
„ Reine, que la fin du siécle où nous entrons, puisse vous voir heureuse
„ épouse d'un Roi heureux! Que la posterité la plus reculée admire
„ en vous l'heureuse mere de tant de Rois à qui vous donnerez la
„ naissance.

„ Vous venez, Madame, pour être l'épouse d'un grand Roi, qui n'a
„ presque point eu d'égal dans tous les siécles passés. Vous apportez dans
„ sa maison, la grandeur de la maison d'Autriche dont vous sortez, la sages-
„ se & la prudence de la maison de Medicis dont vous portez le nom.
„ Souvenez-vous aussi, & n'oubliez jamais, que Dieu vous appelle par cet-
„ te alliance, à devenir non seulement la Reine la plus puissante qui soit
„ dans le monde Chrétien, mais encore la mere la plus tendre & la plus
„ compatissante de tant de peuples, dont le Roi votre époux est le pere.
„ Ainsi, comme vous allez partager avec lui sa Couronne, songez de meme
„ à prendre part aux soins glorieux que le Trône exige de lui. Aimez des
„ peuples sur lesquels vous allez regner avec lui. Aimez des sujets dont la
„ conservation & la sûreté occupent sans cesse toutes ses pensées; & aimez-
„ les avec la même tendresse qu'il a pour la Nation Françoise, à laquelle
„ vous venez d'être unie sous des presages si heureux; afin que non seule-
„ ment nous vous obéïssions avec joye; mais que nos voisins mêmes se
„ croyent redevables de leur bonheur aux exemples de V. M. lorsqu'ils se
„ verront gouvernés par leurs Souverains, avec la même bonté & la même
„ affection.

Après ce discours du premier Président, la Reine pria Dieu de lui faire la grace de répondre aux desirs & aux espérances de la Nation, & remercia tous ceux qui étoient présens. Ce jour-là même, il y eut une grande dispute entre les galeres de Malte, commandées par Dom Pedre de Mendoza, & celles de Florence, qui étoient sous les ordres de Jean de Medicis, pour sçavoir qui auroit le premier rang dans la descente. On fut sur le point d'en venir aux mains; & la contestation ne fut terminée que par la médiation du Connétable de Montmorency, qui décida que les Chevaliers de Malte auroient la droite, & que ceux de S. Etienne auroient la préséance dans la Capitane qu'ils conduisoient.

Reception de Sa Majesté à Avignon.

La Reine séjourna à Marseille depuis le 3. jusqu'au 16. de Novembre; & pendant ce tems-là, le Roi défraya en cette ville, sept mille, tant étrangers que François, qui étoient à la suite de cette Princesse. Enfin elle prit congé de la Grande-Duchesse & d'Eleonore sa sœur, qui s'étoient déja rembarquées pour retourner en Toscane, & arriva le lendemain à Aix, escortée de deux mille chevaux. Deux jours après, elle se rendit à Avignon, où on l'attendoit avec impatience. Son entrée dans cette ville fut des plus superbes. On avoit érigé de toutes parts, pour cette cérémo-
nie,

HENRI IV. 1600. nie, des arcs de triomphe & des théâtres. Les Jésuites, inquiets sur leur rétablissement, qu'ils faisoient solliciter depuis long-tems à la Cour avec les plus vives instances, avoient pris soin de les faire dresser pour la reception du Roi; car on croyoit que ce Prince iroit recevoir la Reine à Marseille; mais la guerre de Savoye arrêta ce voyage. Cependant, afin que ces grands préparatifs, qu'ils avoient faits aux dépens de la ville pour gagner les bonnes graces de ce Monarque, ne devinssent pas absolument inutiles aux vûës qu'ils avoient, ils en firent graver les desseins, & en composerent un livre. La Reine, qui en avoit été témoin, & qui publioit avec de grands éloges l'attention industrieuse de ces Peres, & leur affection pour sa personne, leur fit l'honneur de le présenter elle-même au Roi.

Les habitans avoient affecté d'observer dans tous ces préparatifs le nombre de sept, comme étant fort convenable au Roi, à la Reine, & à leur ville. En effet, il y a dans Avignon sept Palais, sept Paroisses, sept Couvens anciens, sept Couvens de filles, sept Hôpitaux, sept Colleges & sept Portes. A l'égard du Roi, il avoit alors sept fois sept ans (1); il étoit le neuf fois septième Roi de France, depuis Pharamond (2); il avoit gagné la bataille d'Arques auprès de Dieppe, le trois fois septième jour de Septembre (3); à celle d'Ivry, son armée étoit rangée en sept escadrons, & il y remporta la victoire le deux fois septième jour de Mars, c'est-à-dire le 14. Il donna la bataille de Fontaine-Françoise au mois de Juillet, le septième de l'année commune, à deux fois sept heures, c'est-à-dire à deux heures après midi; le même mois, il fit à S. Dénis son abjuration solemnelle, & rentra dans la Religion de ses ancêtres. Il reprit Amiens sur les Espagnols en 1597. le septième mois de l'année solaire (4); il fut sacré à Chartres le 27. de Février, & fit la paix avec l'Espagne le trois fois septième jour de Juin. Pour ce qui est de la Reine, elle avoit alors 27. ans. Elle étoit petite-fille de Ferdinand, septième Empereur de la maison d'Autriche, elle étoit venuë en France avec une flote de dix sept galeres; la Capitane qu'elle montoit avoit vingt sept pas de longueur, & vingt sept rameurs de chaque côté. Ils avoient plusieurs autres rapports aussi frivoles, avec des Inscriptions de même espece.

François Suarez complimenta la Reine au nom du Clergé, & lui souhaita un Dauphin avant l'année révoluë. A ces mots, cette Princesse hors d'elle-même, témoigna une envie égale aux desirs des peuples, & pria Dieu très-instamment de lui accorder cette grace. Le lendemain, elle reçut les complimens & les présens de tous les Corps de la ville; & d'Elbene vint lui apprendre de la part du Roi, l'agréable nouvelle de la réduction de Montmelian. M. de Conti, Vice-Légat, l'invita le jour suivant à une magnifique collation, qu'il lui donna au palais de Poitiers, ou de Rouvre, où il avoit fait assembler une compagnie très-brillante de Noblesse, de Dames & de Demoiselles de la ville.

Sa

(1) Quarante-neuf ans.
(2) Le soixante & troisieme.
(3) Le 21.
(4) En Septembre.

Sa Majesté resta trois jours à Avignon, & en partit ensuite, après avoir témoigné le contentement qu'elle ressentoit de la reception qu'on lui avoit faite. Elle passa par Valence, par Roussillon, château apartenant à la maison de Tournon, & par Vienne, côtoyant toûjours le Rhône; & arriva le Samedi 2. de Décembre à la Guillotiere, fauxbourg de Lyon. Le lendemain après le dîner de S. M. elle donna audience, & reçut les complimens de tous les Corps de la ville, auxquels le Chancelier répondit pour la Reine. On avoit dressé pour cette cérémonie un amphithéâtre à la Mothe, où cette Princesse étoit placée avec toute sa suite. L'Archévêque fit sa harangue debout, les autres Etats & les autres Nations parlerent à genoux. Les Allemans, & ceux qui étoient à Lyon, au nom des villes Impériales, les Suisses & les Grisons, vouloient faire leurs harangues debout. D'abord le Chancelier leur refusa cette permission; mais enfin on les laissa jouir de cette ancienne prérogative, parce qu'ils soutenoient qu'ils avoient toûjours eu ce privilege, & qu'ils en avoient joui lorsque Henri II. avoit fait son entrée dans la même ville, cinquante ans auparavant; ce qu'ils confirmoient par le témoignage de la Guiche, Gouverneur, & des autres Magistrats. Sur le soir, la Reine entra aux flambeaux dans la ville, par la porte des Dauphins, & après avoir passé plusieurs arcs de triomphe & plusieurs théâtres érigés à la hâte, parce qu'on n'avoit eu que quinze jours pour tous ces préparatifs, elle se rendit à la cathédrale, où l'on chanta le *Te Deum*. De-là, elle fut conduite à l'Archéveché.

HENRI IV. 1600.

Entrée de la Reine à Lyon.

Le Roi étoit cependant allé presser la reddition du fort de Sainte-Catherine. La Reine demeura donc à Lyon huit jours entiers sans le voir. Elle l'attendoit avec un désir plein d'impatience, lorsqu'enfin le 9. de Décembre le Chancelier l'avertit que le Roi descendoit le Rhône, & qu'il arriveroit ce jour-là. Elle soupa donc de meilleure-heure; & après être sortie de table, à peine s'étoit-elle retirée dans sa chambre, que le Roi arriva en habit de guerre. La Reine se jetta d'abord à ses genoux; mais le Roi la réleva aussi-tôt; & après lui avoir fait excuse d'avoir tardé si long-tems à se rendre auprès d'elle, & quelques autres complimens, il lui dit, qu'il la prioit de lui preter la moitié de son lit pour cette nuit-là, parce qu'il étoit si empressé de la voir, qu'on n'avoit pas eu le tems d'amener le sien. Ainsi le mariage fut consommé cette nuit-même.

Le Roi vient l'y joindre.

Le Cardinal Aldobrandin étoit cependant resté à Chambery. Mais le Roi, qui songeoit à faire la cérémonie de son mariage, & qui croyoit la présence du Légat nécessaire, pour travailler au traité de paix, l'invita par ses lettres à venir à Lyon avec les députés du Duc de Savoye. Le Légat se mit donc en chemin, & fit son entrée à Lyon le 16. de Décembre, avec les cérémonies qui se pratiquent en France, le Prevôt des Marchands & les Echevins portant le dais devant lui, & le Prince de Conty, avec le Duc de Montpensier marchant à ses côtés. Les instructions qu'on lui avoit données à Rome, avant que de partir pour se rendre en France, étoient presqu'en tout contraires aux libertés & aux immunités du Royaume; aussi ne

Entrée du Cardinal Légat à Lyon.

HENRI IV. 1600.

ne furent-elles point enregîtrées au Parlement. Elles étoient datées de S. Marc du 25. de Septembre & du premier d'Octobre.

Cérémonie du mariage du Roi.

Le lendemain de son arrivée, on fit de nouveau dans l'église cathédrale de S. Jean de Lyon, la célébration solemnelle du mariage du Roi, qui avoit déja été contracté à Florence entre les mains du même Cardinal. La cérémonie fut très-magnifique, & il s'y trouva un grand nombre de Princes, de Seigneurs, de Dames & d'Ambassadeurs étrangers, entr'autres Charles de Lignes Comte d'Aremberg, qui y assista au nom de l'Archiduc & de l'Infante Isabelle. On ne sortit de l'église que sur le soir; après quoi le Roi donna à toute la Cour un repas superbe. S. M. fut servie par le Comte de Soissons, Grand-Maître de sa maison, le Duc de Montpensier, & François d'Orleans Comte de S. Paul; le Duc de Guise, le Prince de Joinville, son frere, & le Comte de Sommerive, son cousin, servirent la Reine. Les jours suivans se passerent en fêtes, en jeux, en spectacles & en tournois.

Conférences pour la paix.

Après les fêtes de Noël, on reprit la négociation. Le Roi avoit choisi pour ses députés Brûlart de Sillery, qui étoit de retour en France, & Pierre Jeannin, Président au Parlement de Dijon. Les députés du Duc de Savoye étoient, d'Arconat & des Alimes. Ceux-ci tiroient l'affaire en longueur, en faisant des propositions toutes différentes des articles dont on étoit convenu; si on les pressoit de donner une réponse plus précise, ils disoient, qu'ils étoient prêts de rendre le Marquisat de Saluces, pourvû que le Roi restituât au Duc tout ce qu'il avoit conquis en Savoye dans cette guerre, mais ils n'alloient pas plus loin. Les députés du Roi avouoient, que cette restitution étoit à la vérité un des deux moyens dont on étoit convenu à Paris; mais comme le Duc n'avoit point voulu s'en tenir à ce qui avoit été arrêté alors, & avoit par-là forcé le Roi à prendre les armes contre lui, ils demandoient avant toutes choses, que le Duc remboursât S. M. des fraix de cette guerre, & qui montoient, disoient-ils, à huit cens mille écus d'or. Les Savoyards, voyant qu'ils ne gagneroient rien à contester contre les vainqueurs, firent proposer un autre expédient par le Légat, qui vouloit éloigner les François de l'Italie; c'étoit de donner en échange du Marquisat de Saluces, le Comté de Bresse, auquel, pour dédommager le Roi de ses conquêtes, on joindroit le Bugey & le Valromey (1) jusqu'au Rhône, qui serviroit déformais de bornes aux deux Etats.

Le Roi n'étoit pas éloigné d'accepter cet échange; mais il vouloit qu'on lui remît outre cela les châteaux de Centale, de Monts & de Roque-sparviere, prétendant, comme il étoit vrai, que ces places dépendoient de la Provence, & non point du païs des Alpes, dont on avoit seulement parlé, lorsqu'on demandoit la restitution de Saluces. Ainsi, afin qu'elles fussent aussi comprises dans l'échange, le Duc ajoûta aux offres qu'il venoit de faire, le Bailliage de Gex, & promit de plus cent mille écus, pour les munitions de guerre dont il s'étoit emparé à la prise de Carmagnolle.

On

(1) Ou *Veromey*.

On croyoit l'affaire terminée, lorsqu'il arriva un incident qui pensa rompre les conférences. On étoit convenu d'abord que le Roi rendroit de son côté la citadelle de Montmelian & le fort de Sainte-Catherine en bon état ; mais comme le Duc faisoit naître tous les jours de nouvelles difficultés ; le Roi, qui comprenoit qu'il n'étoit pas de son intérêt de laisser subsister ce fort dans un canton destiné pour le passage des Espagnols en Franche-Comté, ceda enfin aux prieres des Genevois, qu'il tenoit en bride, & commanda de le raser. L'ordre n'en fut pas plutôt donné, qu'il fut exécuté sur le champ, & les Genevois prêterent la main à cet ouvrage avec tant d'ardeur, qu'on apprit la démolition du fort, avant même qu'on sçût que le Roi eût dessein de le détruire.

Destruction du fort de Sainte-Catherine.

A cette nouvelle, le Légat jetta feu & flamme ; il se plaignit, que les députés du Roi l'avoient amusé d'une manière indigne : Qu'on faisoit insulte au Saint Siége : Que pour proteger une ville, declarée depuis long-tems contre la véritable Religion & contre le Pape, le Roi ne se mettoit point en peine de mécontenter S. S. Il cria hautement contre ce qu'il appelloit une perfidie insigne ; menaça de foudres & d'excommunications ; & declara qu'il retiroit sa parole, puisque le Roi ne lui avoit pas tenu la sienne.

Plaintes du Légat à ce sujet.

Pour calmer ce grand feu, de Sillery fit entendre en peu de mots au Cardinal, que dans l'état où étoient les affaires du Roi, ce Prince n'avoit besoin de faire la paix, qu'autant qu'elle étoit agréable à S. S. Que ce n'étoit point la nécessité, mais uniquement les égards que S. M. avoit pour le Saint-Pere qui l'en avoit prié, & à qui elle desiroit très-sincerement de faire plaisir en cela, comme en tout le reste, qui l'avoient engagée à toutes les démarches qu'elle avoit faites jusqu'alors dans la vûë d'y parvenir : Qu'il étoit juste aussi que le Pape n'exigeât rien du Roi qui fût contraire à ses intérêts & à ceux de l'Etat : Que Henri, son predécesseur, n'avoit embrassé la protection de Geneve qu'après une mûre delibération, non pas tant pour la sûreté de Geneve, comme les ennemis de Sa Majesté le publioient pour la décrier, que pour le bien de la France entiere : Qu'au jugement même des Cantons Catholiques, & de tous les Ministres de France, cette démarche étoit absolument nécessaire pour conserver l'alliance que la Nation avoit faite avec les Suisses : Qu'en effet le Roi ne pouvoit être maître du pas de Cluse, qui étoit le passage le plus sûr & le plus court pour les troupes Suisses, qu'autant qu'il auroit les Genevois pour amis : Que le Roi ne prétendoit donc point rénoncer à une conduite si salutaire aux intérêts de sa couronne : Qu'il étoit disposé à entretenir une véritable paix avec les Princes ses voisins, pourvû qu'il les trouvât eux-mêmes disposés à y contribuer ; mais que si au contraire, par une guerre injuste, ils osoient faire aucune entreprise contre sa personne & contre les intérêts de son Etat, ils auroient en lui l'ennemi le plus redoutable.

Réponse de Sillery.

Ce discours ne calmoit point le Légat, qui menaçoit d'abandonner tout & de repasser les monts, lorsque Taxis Ambassadeur d'Espagne, alla trou-

Menaces des Espagnols.

 ver

HENRI IV. 1600.

ver le Roi, & lui declara, que s'il ne s'accordoit inceſſamment avec le Duc de Savoye, le Roi ſon maître ne pourroit s'empêcher de prendre le parti de ſon beau-frere & de ſes neveux.

Réponſe fiere du Roi.

La réponſe du Roi ne fut pas moins fiere. Il declara à ce Miniſtre, qu'on ne viendroit point à bout de lui arracher la paix à force de menaces; & que ſi on continuoit, il rempliroit bientôt l'Eſpagne de tant de troupes, que Philippe auroit aſſez de peine à les chaſſer de ſes Etats, pour n'avoir pas le tems de ſonger à ſe mêler de ce qui ne le regardoit point: Qu'il ſçavoit fort bien que le Duc auroit eu plus d'envie que de pouvoir de l'outrager ſi mal-à-propos, s'il n'eût pas été ſoutenu ſous main des conſeils & des forces de la Cour d'Eſpagne: Qu'il avoit donc réſolu d'agir en lion contre les ſourdes démarches des renards, & d'attaquer de front qui vouloit le charger en queuë.

Extrêmité où ſe trouve réduite la citadelle de Bourg.

L'Agent des Archiducs exhorta auſſi Sa Majeſté à faire la paix; mais il s'y comporta avec autant d'amitié & de zèle, que les Eſpagnols faiſoient voir de fierté & de hauteur. Au contraire les Miniſtres de la Reine d'Angleterre excitoient ſans ceſſe ce Prince, par ordre de leur maîtreſſe, à porter la guerre au-delà des Alpes. Déja toutes les eſpérances de la paix étoient évanouies; le Duc, qui s'étoit vû dépouillé en un moment de tous ſes Etats en-deçà des Alpes, comptoit encore ſur la citadelle de Bourg, lorſque la garniſon de cette place, réduite à la derniere extrémité, & craignant encore des ſuites plus fâcheuſes, écrivit aux députés du Duc qui étoient à Lyon, une lettre ſignée du Gouverneur Bouvens, du Meſtre de camp Juſt, & des autres Officiers, par laquelle elle leur marquoit, que ſi on ne la ſecouroit dans deux jours, ou ſi on ne convenoit d'un accommodement, elle ſeroit contrainte de rendre la place.

Les Miniſtres de Savoye ayant reçû cette lettre, allerent auſſi-tôt trouver le Légat, & lui ayant fait connoître le danger où ſe trouvoit le Duc de perdre Bourg, qui étoit ſa derniere reſſource, ils le ſupplierent de reprendre la négociation. Ils lui repréſenterent, que les François ne demandoient que la guerre: Qu'on avoit entendu dire depuis peu à Roſny, qu'il avoit un million d'écus d'or & cinquante piéces de canon toutes prêtes, avec les munitions de guerre néceſſaires: Que le Roi n'avoit qu'à ordonner, & qu'il ſerviroit Sa Majeſté de manière qu'elle ſeroit contente: Qu'outre cela Leſdiguieres brûloit d'envie de porter la guerre au-delà des Alpes: Qu'ainſi le meilleur parti étoit de faire la paix de bonne-heure, afin de prévenir un ſi grand danger: Que la démolition du fort de Sainte-Catherine, qu'on avoit élevé dans un païs que le traité de paix conſervoit à leur Duc, ne valoit pas la peine d'interrompre la négociation, dont on avoit lieu d'eſpérer un heureux ſuccès.

Le Cardinal avoit de la peine à ſe mêler de cette affaire depuis qu'on avoit démoli le fort de Sainte-Catherine. Cependant il appréhenda, que s'il pouſſoit plus loin ſon dépit, le Pape ne pût l'accuſer un jour d'avoir negligé le danger où l'Italie ſeroit expoſée. Ainſi il promit aux députés du Duc de reprendre les conférences, à condition qu'ils l'autoriſeroient par écrit,

écrit, & qu'ils promettroient d'en passer par tout ce qu'il diroit & ce qu'il feroit. Les députés, allarmés par la situation où se trouvoit la citadelle de Bourg, accorderent aussi-tôt ce qu'il souhaitoit, & il renoua la négociation. Mais comme il ne cessoit point de repéter à contre-tems ses plaintes & ses menaces, au sujet de la démolition du fort de Sainte-Catherine, on se brouilla encore une fois, & on se prépara à la guerre de part & d'autre. HENRY IV. 1600.

Conclusion du traité.

Telle étoit la situation des affaires, lorsque le Marquis de Rosny ayant reçû ordre du Roi de se rendre à Paris, pour lui faire venir de l'argent & de l'artillerie, alla rendre visite, tout botté & prêt à partir, au Cardinal, comme si son dessein eût été uniquement de prendre congé de lui. Alors ils parlerent de la paix plus efficacement qu'on n'avoit encore fait, & convinrent qu'on reprendroit les conférences avant le départ du Marquis, le Légat lui témoignant, qu'il étoit très-mortifié de n'avoir pas d'abord conféré avec lui. Enfin le traité fut dressé & rédigé par écrit; mais les Ministres de Savoye firent une nouvelle difficulté pour la signature. Ils avoient à la vérité reçû le 9. du mois, ordre de signer; mais ils produisoient un contre-ordre, arrivé, disoient-ils, trois jours après, avec défense de rien signer, avant que le Duc eût consulté lui-même le Comte de Fuentes. Aldobrandin recommença ses plaintes à cette occasion. Il rappella aux députés l'écrit par lequel ils l'avoient autorisé dans tout ce qu'il regleroit; mais ils s'excusoient sur les ordres précis de leur maître. Enfin, malgré les instances que fit le Légat pour les engager à signer le traité avant que de sortir de la conférence, ils obtinrent le tems de pouvoir en délibérer avec l'Ambassadeur d'Espagne. Taxis de son côté, qui voyoit les intérêts de son maître à couvert, puisque le Roi cedoit au Duc tous les païs d'au-delà des Alpes, & qu'on réservoit un passage pour les troupes qui iroient d'Italie en Franche-Comté, répondit, qu'il ne voyoit point de raison qui eût pu porter le Duc à révoquer les ordres qu'il leur avoit donnés d'abord; que cependant il leur conseilloit de ne rien conclure jusqu'à ce que ce Prince en eût conféré avec le Comte de Fuentes, & leur eût fait sçavoir sa derniere volonté.

Les députés étoient donc résolus de s'en tenir à cette décision, lorsque le Patriarche de Constantinople, qui s'étoit intrigué le premier pour menager cet accommodement, persuadé qu'il n'y avoit point de tems à perdre, travailla à vaincre leur refus. Pour leur ôter tout prétexte de reculer, il fit beaucoup valoir l'autorité du Légat qui avoit engagé sa parole, le juste mécontentement du Roi qu'on avoit si souvent trompé, & l'état présent des affaires qui ne pouvoient souffrir aucun retardement. Il leur rappella le souvenir des derniers ordres que leur maître leur avoit donnés en partant de Turin, d'obéïr en tout au Cardinal. Il ajoûta, qu'il étoit prêt d'aller en personne trouver le Duc, pour l'engager à approuver tout ce qu'ils auroient fait: Qu'il étoit sûr que S. A. ratifieroit ce que le Légat avoit jugé à propos d'accorder: Que cependant ce Prélat leur donneroit un écrit signé de sa main, pour leur servir de garantie, tant en son nom, qu'au nom de S. S. Les députés, qui avoient moins d'égard à la force apparente de ces rai-

HENRI IV. 1600. raisons, & à la nécessité présente, qu'à l'obéissance, premier & indispensable devoir des Ambassadeurs, s'excuserent d'abord, & refuserent de ratifier le traité. Enfin, vaincus par les pressantes sollicitations du Légat, qui leur faisoit les éloges les plus magnifiques du pouvoir que le Pape son oncle avoit, disoit-il, dans le ciel & sur la terre, ils signerent le 17. de Janvier, après que le Légat se fût fait leur caution, & à condition qu'on accorderoit à S. A. le terme d'un mois pour ratifier le traité.

Articles du traité. Il portoit en substance, que tout le païs d'en-deçà du Rhône, depuis la ville de Geneve, le fleuve y compris, seroit désormais censé du Royaume de France, & apartiendroit au Roi en toute souveraineté; que cependant, pour la commodité du passage en Franche-Comté, le Duc se réserveroit le pont de Gresin, entre le pas de Cluse & le pont d'Arve, avec quelques autres bourgs dont on étoit convenu, à condition qu'il ne pourroit lever aucun impôt ni bâtir aucun fort dans tout ce canton: Qu'on remettroit de bonne-foi à S. M. la citadelle de Bourg, avec toute l'artillerie, poudres & munitions qui se trouveroient dans la place: Qu'outre cela le Duc cederoit au Roi de l'autre côté du Rhône, Seissel, Daire, Chaussy, Pont d'Arle, Chana & Châtel, avec toutes leurs dépendances: Qu'il lui transporteroit de même tous ses droits sur le bailliage de Gex & son territoire, afin que S. M. pût en joüir de la même maniere que le Duc & ses prédecesseurs avoient fait par le passé: Que tous les païs cedés au Roi seroient réünis & incorporés au domaine de la couronne, sans pouvoir jamais en être separés & aliénés, & qu'ils seroient censés de même nature que ceux qui avoient été donnés en échange: Que le Duc restitueroit de bonne-foi le Château-Dauphin, la Tour du Pont & les autres places du Dauphiné dont il s'étoit emparé, avec l'artillerie, les poudres & les munitions de guerre qui y étoient, dans l'état où elles se trouveroient, & sans y rien changer: Que le Duc feroit raser le fort de Beche-Dauphin, qui avoit été construit pendant ces dernieres guerres, & donneroit pour le passage qui lui étoit réservé, cent mille écus, payables à Lyon à certains termes: Que de son côté, S. M. T. C. cedoit & transportoit au Duc le Marquisat de Saluces, avec ses villes, bourgs, châteaux, & toutes ses dépendances, ensemble les places de Centale, de Mons, & de Roque-sparviere, avec l'artillerie & toutes les munitions de guerre qui étoient dans lesdites places en 1588. Que ce Prince remettroit au Duc toutes les places que les François avoient conquises cette année en Savoye, à condition qu'ils pourroient en retirer l'artillerie & les munitions de guerre qui s'y trouveroient, & que les troupes auroient de même la liberté d'emporter tous leurs biens meubles: Que de part & d'autre on délivreroit de bonne-foi tous les titres & piéces concernant les effets échangés: Qu'on relâcheroit de même de part & d'autre tous les prisonniers: Qu'à ces conditions il y auroit une paix stable & sincere entre le Roi & le Duc, avec une liberté entiere pour le commerce, entre les sujets des deux Princes, conformement au traité de Vervins: Que les droits & actions du Roi contre le Duc réservés par le traité de Cambrai de 1574. resteroient de même réservés dans celui-ci; enfin que les articles seroient vérifiés & enregistrés, tant au Parlement de Paris.

Paris, & dans toutes les autres Cours & Chambres des Comptes du Royaume, qu'au Sénat de Chambery & dans celui de Turin. On ajoûta à la priere du Pape, qu'un mois après la publication du traité, on désarmeroit, tant en France qu'en Italie. Dès que ce traité fut signé, on se rendit à la cathédrale de Lyon, où le *Te Deum* fut chanté en présence du Roi & de la Reine, & du Cardinal Aldobrandin, avec une satisfaction universelle.

HENRI IV. 1600.

Incertitude du Duc.

Le Roi, après avoir congédié le Légat, & lui avoir témoigné sa reconnoissance des soins qu'il s'étoit donnés pour conclure cette paix, partit en poste le lendemain pour se rendre à Paris, tandis que le Cardinal descendoit le Rhône pour arriver à Avignon. Ce Prélat dépêcha au Pape, Herminio, son Secretaire, pour donner avis à S. S. du succès de sa négociation. Il le chargea en même tems de saluer en passant le Duc de Savoye & le Comte de Fuentes, qui s'étoient abouchés à Some sur le Pô. Herminio les trouva l'un & l'autre dans des dispositions très-contraires à la paix. Aussi, lorsqu'il leur eut rendu compte de ce qui venoit d'être conclu à Lyon par l'entremise du Légat, comme il les pressoit au nom du Pape & du Cardinal de ratifier le traité, & de congédier leurs troupes incessamment, le Duc lui répondit d'un air irrité, qu'il en coûteroit la tête à d'Arconat & à des Alimes, pour avoir osé signer cet accord contre ses ordres précis. A l'égard du Comte de Fuentes, il lui dit avec un air de mépris, qu'il ne se mettoit point en peine de cette paix, & que rien ne l'obligeoit à s'y soûmettre: Qu'il avoit levé ses troupes avec beaucoup de fraix, & qu'elles étoient destinées pour une autre entreprise: Qu'ainsi il les congédieroit quand il lui plairoit, & non pas en vertu du traité.

Vûës différentes du Duc de Savoye & du Comte de Fuentes.

Le Duc & le Comte étoient donc d'accord en ce point, de ne vouloir pas ratifier le traité. Du reste, les politiques jugeoient que leur refus étoit fondé sur des raisons très-différentes. Le Duc étoit fâché d'une paix dont tout l'avantage revenoit aux autres, tandis qu'il étoit le seul à en souffrir. Les François avoient très-bien entendu leurs intérêts, en rénonçant au Marquisat de Saluces, qui étant trop éloigné, leur coûtoit beaucoup de dépense, & en acceptant en échange le Comté de Bresse. Par-là ils étendoient leurs frontieres jusqu'au Rhône, qui serviroit déformais de bornes aux deux Etats. Les Espagnols devoient aussi être fort contens d'avoir éloigné les François de l'Italie, & d'avoir mis leurs Etats à couvert des entreprises de cette Nation. Pour le Duc, il restoit au milieu de ces deux puissans ennemis, exposé continuellement en bute à toutes leurs attaques; outre qu'il lui étoit fort indifférent pour la sûreté de ses Etats, d'avoir les François pour voisins en France, ou en Italie.

Le Comte de Fuentes au contraire, plein de ses projets ambitieux, & ne cherchant qu'une occasion de faire la guerre, voyoit avec un extrême regret, que son armée de quarante mille hommes & ses quarante piéces de canon ne dûssent lui être d'aucun usage. Aussi reprochoit-il sans cesse au Duc, qu'on n'avoit fait cette dépense que pour lui, & qu'il n'avoit tenu qu'à lui, que les Espagnols ne portassent la guerre en France, & ne forsas-

Henri IV. 1600.

çassent le Roi à se renfermer dans les murailles de Lyon. Il ne parloit ainsi, avec sa vanité Espagnole, que pour arrêter les plaintes du Duc qu'ils avoient joué, & pour l'empêcher de signer le traité. Ainsi ils convinrent de consulter S. M. C. avant que de prendre aucun parti, & de tenir cependant l'armée toûjours en état de marcher par-tout où l'on en auroit besoin.

Le Cardinal Aldobrandin, instruit de ces dispositions, dépêcha sur le champ au Roi le Comte Tassoni, pour le prier de ne point s'offenser de ce délai, l'assûrant que le Duc ratifieroit le traité, & lui en donnant une seconde fois sa parole. Il lui fit dire en même tems, qu'il se disposoit à aller trouver le Duc pour cet effet; qu'il supplioit seulement S. M. d'ajoûter quinze jours au terme du mois qu'on avoit donné au Duc pour accepter l'accommodement, & d'accorder une tréve pour ce tems-là. Cependant ce Prélat ayant traversé les Alpes, malgré la rigueur de l'hyver, se rendit à Genes, d'où il fit aussi-tôt avertir de son arrivée le Comte de Fuentes, qui étoit déja retourné à Milan, & le Duc, qui étoit alors à Turin. Il leur demanda jour à l'un & à l'autre pour une entrevûë; mais ils trouverent moyen tous deux de s'en dispenser, & se servirent de différens prétextes pour gagner du tems, jusqu'à ce qu'on eût reçu la réponse de la Cour d'Espagne. De Genes, le Cardinal se rendit à Tortone, où le Comte de Fuentes vint le trouver, & d'où il le conduisit ensuite à Milan avec tous les honneurs qu'il pouvoit souhaiter. Le Légat resta quelque tems dans cette ville, où le Comte mit tout en œuvre pour le bien régaler. Aldobrandin attendoit le Duc qui devoit arriver incessamment. Enfin voyant qu'il ne venoit point, & qu'à ses excuses il joignoit encore des plaintes affectées sur la dureté des conditions qu'on vouloit lui faire accepter; le Cardinal pressa le Comte de Fuentes de s'expliquer. Il lui remontra, que ce n'étoit point à cause du Duc, qui, à ce qu'il voyoit, se moquoit de lui; mais pour faire plaisir à S. M. C. & à la priere du Duc de Sessa, son Ambassadeur à la Cour de Rome, qu'il avoit entrepris ce voyage: Qu'ainsi il le prioit d'avoir égard à l'autorité de S.S. & à la qualité dont lui-même étoit revêtu, & d'employer tous ses soins pour terminer une affaire si importante, dont il ne s'étoit chargé que pour assûrer le repos du Roi Catholique & de l'Italie; mais quoi qu'il pût dire, il ne tira point d'autre réponse du Comte, si-non que le Duc avoit ses raisons: Qu'à son égard, la conclusion de cette affaire ne dépendoit point de lui, & qu'on n'avoit pas besoin de sa signature.

Delais affectés du Duc de Savoye.

Le Légat, voyant qu'il ne gagnoit rien de cette manière, eut recours à un autre moyen. Il connoissoit le caractère du Comte, qui passoit aisément du dépit à la colere, & qui alors n'avoit plus de secret. Il lui fit entendre par Tassoni, que le Duc lui avoit dit en confidence, que s'il s'étoit rencontré des obstacles, & s'il y avoit eu jusqu'alors quelque retardement à la conclusion de cette affaire, c'étoit uniquement au Comte qu'on devoit s'en prendre. Celui-ci donna dans le piége; fier & haut comme il étoit, il entendit à peine parler de la sorte, qu'il prit feu. Il s'écria, que c'étoit le Duc seul, toûjours fécond en vastes projets, toûjours flotant & incertain

Stratagême du Légat pour en découvrir la cause.

dans

dans ses démarches, sans jamais pouvoir se fixer, qui avoit arrêté la conclusion du traité. Enfin il découvrit ce qu'ils avoient arrêté ensemble dans la derniere entrevûë; & declara qu'ils avoient envoyé en Espagne, pour sçavoir les intentions de Philippe.

Le Cardinal, charmé du succès qu'avoit eu son stratagême, & d'avoir tiré par cette adresse le secret du Comte, crut devoir attendre la réponse de la Cour d'Espagne, persuadé qu'elle seroit conforme aux desirs de S. S. Il n'ignoroit pas que le Comte, naturellement ennemi de la paix, ne manqueroit pas de faire tous ses efforts pour porter à la guerre le jeune Roi, à qui le feu de la jeunesse pouvoit donner quelque penchant pour tout ce qui avoit l'apparence de la gloire. Mais il jugeoit en même tems, que Jaques de Sandoval Duc de Lerme, qui avoit toute la confiance du Prince, dont il avoit captivé les bonnes graces, & qui vouloit que tout le monde dépendît de lui, sans dépendre lui-même de personne, ne manqueroit pas de son côté de conseiller fortement la paix, & qu'il ne voudroit point, en excitant mal-à-propos la guerre entre deux Princes si puissans, se mettre dans la nécessité de partager avec un autre, l'autorité qu'il posséderoit seul, tant que l'Espagne seroit tranquille.

Ce que le Légat avoit prévû arriva. Peu de tems après on remit au Comte de Fuentes des lettres de Philippe, par lesquelles ce Prince lui marquoit, que puisqu'on laissoit au Duc de Savoye le Marquisat de Saluces, & qu'on lui rendoit toutes les places qu'il avoit perduës pendant le cours de cette guerre, il jugeoit qu'il devoit être content, & accepter le traité de Lyon; que pour lui, il destinoit à une autre expédition les troupes que le Comte avoit levées. Ce dernier trait étoit un effet de la politique du Duc de Lerme, qui avoit fait ajouter ces mots pour flatter le Comte. Comme il n'ignoroit pas qu'il ne desarmeroit qu'avec peine, il ne vouloit pas le forcer à congédier son armée sur le champ, comme il étoit porté par le traité. Il avoit encore une autre vûë en faisant cette démarche; c'est qu'il croyoit, absolument nécessaire, pour affermir son autorité en Espagne, de tenir éloigné de la vûë de S. M. un homme aussi brave que le Comte, en lui donnant une occupation honorable en Italie, plutôt que de le laisser venir à la Cour, & d'avoir toûjours sous les yeux un rival aussi dangereux que celui-là.

Le Comte de Fuentes fut content de cette réponse, par laquelle on lui laissoit le commandement absolu des armes; le Duc comprit qu'il étoit tems de ceder à la nécessité, puisqu'on lui ôtoit toute espérance des secours dont il avoit besoin. Ainsi le Cardinal crut l'affaire finie, & partit avec le Comte pour se rendre à Pavie, où ils devoient s'aboucher avec le Duc. Ce Prince parut enfin, dans l'endroit où le Tesin se jette dans le Pô. Dès qu'ils furent à portée, il sauta dans le bateau du Légat; & après les premiers complimens, il remercia ce Prélat des soins qu'il s'étoit donnés si heureusement pour la conclusion du traité; mais il le fit avec un air si triste, & d'une manière si froide, que le Cardinal comprit parfaitement, que ce que le Duc en disoit, étoit plutôt par bienséance, & par égard pour sa qualité de Légat, que par une véritable reconnois-

 sance,

HENRI IV. 1600. sance, & avec les sentimens d'un homme qui crût réellement lui avoir obligation.

Reddition de la citadelle de Bourg. Après la ratification du traité, le Cardinal retourna à Pavie, d'où il se rendit à Rome. Le Duc de son côté revint à Turin, après avoir fait dire à Bouvens, que quoiqu'il eût signé l'accommodement, il faloit qu'il gardât la citadelle de Bourg le plus long-tems qu'il lui seroit possible, & qu'il ne la remît au Roi que lorsqu'il le lui ordonneroit; ce qu'il ne fit qu'à la derniere extrémité, & après avoir laissé la garnison lutter contre la faim & le froid jusqu'au commencement de Mars. Le Roi donna le gouvernement de cette place à P. d'Escodeca de Boisse.

1601. Après le départ de ce Prince, la Reine avoit quitté Lyon pour le suivre. Elle arriva à Paris le 9. de Février, suivie de toute la Cour, & alla loger d'abord dans l'hôtel de Gondy, & ensuite chez Zamet, avant que de prendre possession du Louvre. Quatre jours après, Maximilien de Bethune Marquis de Rosny, prêta serment au Parlement pour la charge de Grand-Maître de l'artillerie, que le Roi, pour recompenser les services importans que ce Marquis avoit rendus dans cette derniere guerre, venoit d'ériger en sa faveur, en titre d'office de la Couronne.

Voyage du Roi & de la Reine à Orleans. Le Roi ayant ensuite fait voir à la Reine les superbes châteaux de Saint-Germain & de Fontainebleau, également admirables par leur situation, la grandeur & la beauté de leurs bâtimens; leurs Majestés se rendirent à Orleans, pour y gagner le Jubilé. Le Pape, en l'accordant à tout le monde Chrétien, avoit voulu distinguer en France d'une manière particuliere la ville d'Orleans, à qui son attachement & son zéle pour la Religion Catholique avoit attiré tant de disgraces différentes dans les dernieres guerres. Pendant que le Roi étoit en cette ville, il fit jetter les fondemens pour rebâtir une grande église, qui avoit été presqu'entierement détruite du tems de la seconde guerre civile, & dont il sembloit qu'on ne conservât les ruines que pour inspirer de l'horreur, & pour réveiller les anciennes animosités. En même tems S. M. assigna les fonds nécessaires pour cet ouvrage.

Le Pape avoit accordé les mêmes Indulgences dans les autres diocèses; cependant il se rassembla de toutes les Provinces du Royaume une multitude prodigieuse de personnes, qui accouroient en foule faire leur Jubilé à Orleans. Et à cette occasion, je ne dois pas oublier un fait qu'on apprit de la bouche même des Confesseurs, & qui fut rapporté au Roi; c'est que plus de cent mille ames s'accuserent du crime de faux. Ce qui doit bien nous faire déplorer, non seulement le relâchement de la foi dans les matières de Religion, mais encore de la bonne-foi dans la societé & dans le commerce de la vie civile, & ce qui montre en même tems, qu'on ne sçauroit punir avec trop de rigueur un désordre si étendu, si dangereux, & le plus pernicieux à la societé. D'Orleans, le Roi, après avoir satisfait à sa dévotion, alla à Blois, & de-là à Chambort, où il mena la Reine, qui dès-lors étoit enceinte. Il en partit peu de jours après, & retourna à Fontainebleau.

Affaires Ce fut sur ces entrefaites que le Roi apprit la nouvelle des entreprises sédi-

séditieuses, & de la mort funeste de Robert d'Evreux Comte d'Essex, dont nous allons parler, en reprenant les choses d'un peu plus loin. HENRI IV. 1601.

Dans la Cour d'Angleterre, le Comte d'Essex, & Robert Cecil, Secretaire d'Etat, étoient non seulement divisés d'inclinations, mais ils se disputoient la première place dans les bonnes graces de la Reine Elisabeth. Cecil étoit soutenu par les grands services de son pere, qui avoit été longtems comme le premier Ministre de cette Princesse; sa prudence & son expérience personnelles ne le faisoient pas moins estimer; & on le regardoit comme un homme capable de conduire les plus grandes affaires. Le Comte d'Essex avoit pour lui beaucoup de valeur, & une grande habileté pour la guerre: il y joignoit une haute naissance, beaucoup de grandeur d'ame, beaucoup de magnificence, & un talent merveilleux de gagner tous les cœurs. Il s'étoit déja distingué dans plusieurs actions, qui lui avoient acquis tant de gloire, qu'on le nommoit communement l'Achille Anglois.

d'Angleterre.

Origine des différens du Comte d'Essex avec Robert Cecil.

Cobham, qu'une ancienne jalousie rendoit ennemi du Comte d'Essex, & Gautier Raleigh, Capitaine des gardes de la Reine, agissoient de concert avec Cecil. Ce fut ce Triumvirat qui trama la perte du Comte: La Reine étoit femme, outre cela fort âgée, & par consequent défiante & soupçonneuse. Ainsi il ne leur fut pas difficile de persuader à cette Princesse que le Comte étoit à craindre, & qu'on ne pouvoit trop se défier de son ambition & de ses desseins hardis. Ces soupçons refroidirent insensiblement Elisabeth à l'égard du Comte. Il ne restoit plus à ses ennemis, que de ruiner absolument son crédit en l'éloignant de la Cour, de peur que sa présence ne ranimât la faveur qu'il avoit euë auprès de cette Princesse; ils crurent en avoir trouvé l'occasion en le reléguant en Irlande, sous prétexte de l'envoyer soûmettre les rebelles de cette Isle. Le Comte sentit le coup; mais son courage ne lui permit pas de laisser échaper cette occasion de faire paroître sa valeur, quoiqu'il ne la dût qu'à ses ennemis. Il ne refusa donc point de se charger de cette expédition; cependant il ne l'accepta, qu'à condition qu'il lui seroit permis de revenir en Angleterre, sans attendre les ordres de la Reine, lorsqu'il le croiroit nécessaire pour le service de S. M. On lui accorda cette permission, & Cecil lui-même fut des plus ardens pour la lui faire obtenir. Il appréhendoit que, si on la lui refusoit, il ne regardât cette commission, moins comme une occasion de se signaler, que comme un prétexte honnête dont se servoient ses ennemis pour l'éloigner, & qu'il ne trouvât dans le besoin de ses affaires domestiques une excuse pour se dispenser de partir. C'étoit en effet ce que lui conseilloient tous ses amis: cependant il ne crut pas devoir déférer à leurs avis; & après s'être assûré de la permission qu'il souhaitoit, & qui lui fut donnée en bonne forme, par une declaration autentique scellée du grand sceau, il se rendit en Irlande. Mais à peine y fut-il arrivé, qu'il reçut des lettres du sceau privé, par lesquelles on lui défendoit en termes exprès, de sortir de l'Irlande sans l'ordre de la Reine.

Intrigues de Cecil pour perdre le Comte.

Ce nouveau coup causa au Comte un véritable dépit. Il se plaignit qu'on le faisoit servir de jouet à ses ennemis, qui triomphoient de son absence; il blâma l'imprudence qu'il avoit euë de ne pas suivre le conseil de ses amis. Enfin il prit le seul parti qui lui restât; ce fut de surmonter au plutôt tous les

Retour du Comte à Londres après son

HENRI IV. 1601.

expédition d'Irlande.

les obstacles qui auroient pû l'arrêter trop long-tems dans cette Isle. Après quelques actions peu considerables, il prit un tems favorable pour proposer une entrevûë au Comte de Tir-Oen, auteur des troubles qui avoient attiré les Espagnols en Irlande, où ils avoient pris en main la défense des Catholiques de l'Isle. Cette négociation réussit si heureusement pour le Comte, qu'il crut pouvoir retourner en Angleterre, & quitter l'armée sans le congé de la Reine. On le lui avoit permis d'abord; & il ne lui paroissoit pas que les lettres du petit sceau eussent la force d'anéantir une declaration solemnelle & publique. Dans cette idée il revint à Londres, & parut un matin à la porte du cabinet de la Reine, qui ne l'attendoit nullement. Après avoir été si fort en faveur auprès de cette Princesse, il crut pouvoir prendre cette liberté. Mais Elisabeth, qui étoit encore à sa toilette, lui fit signe de la main de se retirer.

Après le dîné, il se présenta de nouveau dans l'antichambre; mais le Grand-Chambellan lui défendit de passer outre, jusqu'à ce qu'il eût donné avis à la Reine de son arrivée; & à son retour, il ordonna au Comte, de la part de cette Princesse, de se rendre chez le Garde des Sceaux. Celui-ci le traita d'abord en criminel d'Etat; & dès le lendemain il proposa contre lui plusieurs chefs d'accusation, dont les principaux étoient, qu'il avoit quitté l'armée sans le congé & contre les défenses expresses de la Reine, & qu'il avoit eu des liaisons avec les rebelles.

Il est disgracié.

Comme le Comte n'apportoit point de bonnes raisons pour se justifier, il fut, par sentence du Conseil, privé de toutes ses charges, & banni de la Cour pour deux ans, avec ordre de passer tout ce tems de son exil à Londres, ou dans une de ses terres qui n'étoit pas éloignée de cette capitale, & où on lui permit de se retirer avec toute sa maison. Il passa une année entiere dans cette solitude; après quoi il crut que la colere de la Reine seroit enfin calmée, & la haine de ses ennemis un peu satisfaite. Il commença donc à paroître dans Londres, non seulement suivi de ses gens, mais même d'une foule de Gentilshommes, qui commençoient de leur côté à se rendre auprès de lui. On ne le voyoit plus dans les ruës qu'avec un cortege nombreux; il alloit publiquement jouer à la paume avec ses amis, & les regaloit chez lui très-souvent.

Entreprises du Comte.

Lorsque par ces manières populaires il crut avoir assez affermi son crédit, il commença à tenir chez lui des assemblées. Il ne s'y trouvoit que des Seigneurs & des personnes de la première distinction, tous amis du Comte, & qui prenoient beaucoup de part à sa disgrace. Là il tenoit avec eux des conseils secrets sur les moyens qu'il devoit employer pour rentrer dans ses emplois, & recouvrer son ancien crédit, & pour se venger des outrages qu'il avoit reçus de ses ennemis. Ces démarches n'étoient pas si secretes, que ceux-ci, qui l'observoient toûjours avec des yeux jaloux, ne se défiassent des visites fréquentes que lui rendoient tant de personnes suspectes, & du commerce qu'ils entretenoient ensemble. Ils ne manquerent pas de le soupçonner d'abord de tramer quelque dessein funeste. La crainte du danger qu'ils couroient eux-mêmes, leur fit prendre de nouvelles mesures. Ils assiégeoient continuellement la Reine, déja prévenuë contre le Comte

te

te, & lui faisoient cent mille nouveaux rapports, afin d'achever de l'aigrir par leurs accusations réïterées. HENRI IV. 1601.

Leurs soupçons furent confirmés par un indice certain. Le Comte avoit un jeune Page à qui il avoit donné toute sa confiance, parce qu'il avoit été élevé avec lui; ensorte qu'en sa présence il communiquoit librement à ses amis les desseins les plus secrets. Cecil avoit gagné ce Page, qui ne manquoit pas de lui faire chaque jour un rapport fidèle de tout ce qui s'étoit passé dans la maison de son maître.

Le Comte d'Essex avoit engagé dans ses desseins le Comte de Southampton, son beau-frere, le Chevalier Blunt, son beau-pere, Charles Danvers, Jean Davis, Ferdinand Gorges & Littleton. Ils étoient tous résolus à entreprendre quelque coup hardi; mais ils delibérerent long-tems, s'ils commenceroient par se rendre maîtres de Londres, ou s'ils se saisiroient d'abord du palais, que les Anglois appellent ordinairement la Cour de la Reine. Ils sembloit qu'en se rendant maîtres de la ville, c'étoit faire un coup de partie. Rien n'étoit plus propre à signaler le pouvoir du Comte; mais cet exploit étoit plus propre à faire trembler ses ennemis, qu'à assûrer son autorité. Le premier mouvement ne pouvoit manquer de faire bientôt place au repentir; après quoi il n'étoit pas moins aisé de reprendre Londres, comme il étoit déja plusieurs fois arrivé, qu'il auroit été facile de s'en rendre maître. Cependant les Ministres qui approchoient de la Reine, auroient le tems de se remettre de leur premier étonnement, & reviendroient à la charge, plus en état que jamais d'accabler ceux qui les auroient fait trembler. On jugea donc qu'il valoit mieux se saisir d'abord du palais, dont la prise les mettroit en état de faire réüssir tous leurs projets sans aucun danger. En effet, le dessein du Comte étoit, de se rendre maître de la personne de la Reine, de chasser d'auprès d'elle tous ceux qui étoient, ou qu'il croyoit être de ses ennemis, de mettre ses créatures à leur place, d'assembler ensuite le Parlement, pour reformer le gouvernement suivant son avis, & de gouverner sur ce plan le Royaume à sa volonté, sous le nom de la Reine.

Cette résolution prise, Blunt fut chargé de se saisir avec une troupe de soldats de la porte du palais; Davis eut ordre de se poster avec une autre troupe dans la première cour; d'autres devoient, à une certaine heure, enlever les armes qu'on a coûtume de poser contre les murs de sa salle des Gardes; Danvers, suivi de quelques Seigneurs, devoit se jetter dans l'antichambre, & être suivi par le Comte d'Essex, qui viendroit comme un suppliant trouver la Reine, & s'assûrer de sa personne.

Lorsque cette Princesse, à qui Cecil rendoit soigneusement compte de tout ce qui se passoit, crut avoir de quoi convaincre les coupables, elle envoya le 17. de Février Herbert, Secretaire d'Etat, ordonner au Comte de se rendre au Conseil qui se tenoit dans la maison du Grand-Trésorier Buckhurst. Celui-ci avoit ordre de la Reine, si le Comte se présentoit, de l'avertir avec bonté de son devoir, de le détourner de ses complots séditieux, de l'exhorter à éloigner de sa personne cette suite nombreuse, dont S. M. avoit raison de se défier; enfin, pour dissiper tous les ombrages, à

La Reine envoye ordre au Comte de se rendre au Conseil.

HENRI IV. 1601.

à sortir de Londres, & se retirer à la campagne, dans quelque endroit moins fréquenté & éloigné de la Cour.

Il refuse d'obéir.

Soit que le Comte se crût découvert, soit qu'il appréhendât la puissance de ses ennemis, qui avoient tout pouvoir sur l'esprit de la Reine, il ne se rendit point à ses ordres. Il inventa un prétexte pour se dispenser d'obéir à cette citation, & se renferma chez lui avec ses amis. Le lendemain, qui étoit un Dimanche, le Comte de Worchester, Garde des Sceaux, Popham & Guillaume Knolles, oncle du Comte d'Essex, tous deux Conseillers du Conseil privé, se rendirent chez lui, & lui ordonnerent de la part de Sa Majesté, ou d'aller à la Cour, ou de leur exposer à eux-mêmes les raisons de son mécontentement; mais il ne leur répondit rien autre chose, si-non que Cobham & Raleigh en vouloient à sa vie; qu'ainsi il ne pouvoit paroître à la Cour, où ses ennemis étoient tout-puissans, sans courir évidemment à sa perte.

Après cette réponse, ces deux Seigneurs vouloient se retirer pour aller en informer la Reine, lorsque le Comte les retint. Ils resterent chez lui quelque tems; & à leur retour, ils assûrerent qu'il leur avoit fait violence. Après leur départ, le Comte inquiet, sortit sur les neuf heures du matin, avec environ trente de ses amis, du nombre desquels étoient les Comtes de Southampton, de Rutland & de Bedfort, les Barons de Sandes, Cromwell & Mont-eagle. Au reste ils n'avoient point d'autres armes que leurs épées. Le Comte d'Essex alla droit à l'hôtel du Lord-Maire, & lui demanda main-forte contre des assassins, que ses ennemis avoient apostés, disoit-il, pour lui ôter la vie. Le Maire, instruit par Cecil, rejetta sa demande, & il reçut encore le même refus du Sheriff, qui est le premier Magistrat après le Maire. Voyant donc qu'il n'avoit aucun secours à attendre des Magistrats, il entreprit de soulever le peuple; mais il étoit trop tard pour avoir recours à ce remede. Il eut beau crier que Cobham & Raleigh en vouloient à sa vie. Le peuple à la vérité s'attroupa d'abord autour de lui, l'assûrant qu'il étoit prêt de vivre & de mourir en sa compagnie; mais personne ne prenoit les armes. Le Comte lui-même, flotant entre la crainte & l'espérance, & attendant l'évenement, n'avoit point encore pris avec ses amis une vraye résolution d'exciter une révolte.

La Reine fait arrêter le Comte.

La nouvelle de ces premiers mouvemens étant venuë à la Cour, la Reine, qui apprit que le peuple commençoit à prendre feu, craignit l'esprit entreprenant du Comte, & le crédit qu'il avoit dans Londres. Pour le prévenir, elle ordonna à Thomas Baron de Burghley, frere aîné de Cecil, de publier un Edit contre le Comte d'Essex, & contre tous ceux qui le suivroient, pour les declarer rebelles & coupables de haute trahison. Burghley, suivi d'un nombre considerable de soldats, & precedé d'un Héraut d'armes, commença cette proclamation devant le logis du Comte. Aussitôt le peuple qui s'étoit déja attroupé, se dissipa, le concours cessa, & le Comte resta avec très-peu de suite. Cependant Burghley parcouroit les autres quartiers de la ville, lorsqu'il rencontra le Comte, que presque tout le monde avoit abandonné; il en fut cependant chargé & repoussé. Ensuite le Comte voulut retourner chez lui pour y attendre que le peuple, vint

vînt à sa défense, comme il s'en flattoit mal-à-propos ; mais il trouva la porte de la ville fermée. Il y eut là un léger combat, qui finit aussi-tôt, après quelques coups d'arquebuse, par la mort d'un petit nombre de personnes. Blunt y fut dangereusement blessé, & le Comte y perdit quelques autres personnes de sa suite. De-là, ne sçachant lui-même quel parti prendre, il revint du côté de la Tamise, où il se jetta dans une barque, & rentra chez lui. Il y fut suivi un moment après par l'Amiral Howart, que la Reine y envoya avec des troupes & du canon pour l'arrêter. Le Comte ne songeoit point du tout à se défendre. Ainsi, après une foible resistance, où la langue eut plus de part que l'épée, & qui ne finit que bien avant dans la nuit, il se rendit à l'Amiral.

Presque tout le monde fut étonné qu'un homme si brave, qui avoit toûjours fait voir tant de courage & de prudence dans la guerre & dans la paix, se fût ainsi oublié lui-meme dans l'exécution d'un projet que lui avoit inspiré une ambition démesurée ; qu'il eût manqué également de tête & de bras, & qu'il n'eût pas sçû se servir, dans une circonstance si délicate, ni du secours de ses amis, qui étoient en si grand nombre en Angleterre, que personne n'en avoit plus que lui, ni de la bonne volonté du peuple, ni de son propre courage. Mais sa conduite est un exemple mémorable, qui confirme parfaitement la vérité de cette maxime, que le crime est toûjours aveugle ; & qu'une bonne ou mauvaise cause donne ou ôte le courage & la hardiesse.

Rutland, gendre du Comte, fut pris en même tems que lui, avec le Comte de Southampton, & tous deux eurent part à son malheur, comme ils l'avoient euë à ses desseins. On les conduisit le lendemain à la Tour, où ils furent enfermés sous bonne garde. On arrêta aussi en différens quartiers le Chevalier Blunt, beau-pere du Comte, Gorges, Gouverneur de Plimouth, Danvers, & environ cent autres Seigneurs, qu'on mit en différentes prisons de la ville.

Accident qui fait précipiter le jugement de cette affaire.

La Reine, persuadée qu'elle n'avoit plus rien à craindre, après avoir dissipé les complots du Comte, avoit remis le jugement de cette affaire, afin d'en informer à loisir, lorsqu'il arriva un accident qui l'obligea à le précipiter. Cinq jours après l'emprisonnement du Comte, le Garde des Sceaux fit arreter sur le soir, un nommé Thomas Lea, jeune-homme hardi & entreprenant, qu'on trouva avec un mousquet à la porte du cabinet de la Reine. Il avoit été dénoncé par Robert Cross, & Henri Nevil, gendre du Grand-Trésorier, à qui il avoit communiqué son dessein : On ne sçut quel motif le faisoit agir ; si c'étoit attachement pour le Comte d'Essex, avec lequel cependant il n'avoit pas beaucoup de liaison, ou quelque accès de folie. Quoi qu'il en soit, il avoit declaré à ceux qui le dénoncerent, que son dessein étoit d'aborder la Reine vers l'heure de son soupé, après que sa Cour se feroit retirée, & de la supplier avec quelques autres de ses complices, de signer une requête qu'ils avoient résolu de lui présenter pour la délivrance du Comte d'Essex : Et au cas que quelqu'un s'opposât, il devoit protester, que tous les malheurs que ce refus causeroit à l'Etat, ne devroient être imputés ni à lui, ni à ses amis, pro-

HENRI IV. 1601.

protecteurs de la liberté publique, mais à ceux qui empêcheroient la Reine de leur accorder leur demande. Comme le coupable n'avoit pas besoin de conviction, Elisabeth donna ordre de le punir sur le champ; & on lui fit souffrir un supplice très-rigoureux (1). On lui arracha d'abord les parties, qui furent jettées au feu en sa présence; ensuite on lui ouvrit le ventre, dont on arracha le cœur & les entrailles, qui furent de même réduits en cendres. On coupa le reste de son corps en quartiers, qui furent exposés dans différens endroits de la ville, pour servir d'exemple à ses complices, & leur inspirer de la terreur. On croit que cette découverte fit hâter le châtiment des coupables. La Reine n'étoit pas encore bien remise de la peur du danger qu'elle venoit de courir, & elle se laissa aisément persuader, que les amis des conjurés ne manqueroient pas de tenter souvent de semblables entreprises, tant qu'on laisseroit vivre le Comte & ses complices.

On fait le procès aux Comtes d'Essex & de Southampton.

Ainsi, le premier de Mars, Thomas Howart, que la Reine avoit fait Connétable depuis la prise des Comtes d'Essex & de Southampton, les alla prendre à la Tour, & les conduisit au palais de Westminster, pour répondre, en présence de leurs pairs, aux accusations intentées contre eux: car les Seigneurs d'Angleterre ont ce privilege de ne pouvoir être jugés que par leurs pairs.

Ces pairs étoient les Comtes d'Oxford, de Derby, de Shrewsbury, de Worchester, de Sussex, de Cumberland, de Hertfort, de Lincoln & de Nottingham, le Vicomte Howard de Bindon, les Barons Grey, Compton, Edouard Stafford, Lumley, Morley, Burghley, Hunsdon, Rich, Chandos, de la War, Darcy de Chicke, S. John de Bletso, Cobham, Windsor, & Howard de Walden. On leur avoit donné pour adjoints, les huit Juges ordinaires (2), qui assistent les Pairs de leurs conseils, dans les affaires qui concernent les loix du Royaume. La Reine outre cela leur avoit envoyé de sa part quelques-uns de ceux qu'on appelle les Avocats de la Reine, l'Huissier, l'Atourné de la Reine (3), & le Clerc de la couronne. Tous ces Juges entrerent en cérémonie dans la salle en cet ordre. Le Lord Buckhurst, qui devoit présider au jugement en qualité de Grand-Sénéchal d'Angleterre, marchoit à la tête, précedé de six Huissiers portant les masses d'or de la Reine, des Hérauts d'armes & du Clerc de la couronne. Il étoit suivi des neuf Comtes, du Vicomte, des quatorze Ba-

(1) M. de Thou parle ici du supplice de Lee, comme d'un châtiment très-rigoureux, & semble insinuer par-là qu'il y eût quelque chose d'extraordinaire. Cependant il est certain que ce n'est que la peine ordinaire, portée par la Loi d'Angleterre contre quiconque se trouve convaincu du crime lèze-Majesté: Loi Sacrée, dont il n'est pas permis au Magistrat de s'écarter le moins du monde dans ses jugemens. Loi qui, toute sévère qu'elle est en elle-même, ne paroitra peut-être pas si cruelle, si l'on fait attention, que le coupable est pendu avant que le boerreau lui ouvre le ventre, & exécute rien de ce qui pourroit paroitre révoltant dans ce genre de supplice. C'est un fait qui peut être attesté par quiconque est instruit du droit Anglois. *Editeur Anglois.*

(2) L'Editeur Anglois veut qu'on lise ici, *neuf des douze Juges ordinaires.*

(3) Ou *Procureur général.*

Barons, des huit Juges ordinaires, des six Avocats de la Reine, de l'Huissier, ou Sergent (1), de l'Atourné, & de plusieurs Gentilshommes. Ils prirent séance dans un parquet environné de barrieres, pour les separer des spectateurs. Buckhurst étoit sous un dais, au milieu de tous, comme Président.

On fit venir ensuite les accusés, précedés du Huissier de la Tour portant une hache (2), le dos tourné de leur côté. Howard ayant reçu ordre du Héraut d'armes de les présenter devant leurs Juges, il le fit, & les plaça hors du parquet en face du Sénechal, celui qui portoit la hache se tenant toûjours à côté du Comte d'Essex. Ensuite le Clerc de la couronne lut la commission que la Reine avoit donnée au Sénechal, aux Comtes, aux Barons, & aux autres Juges, pour faire le procès aux accusés; après quoi on leur demanda, suivant l'ancien usage, par qui ils vouloient etre jugés; & ils répondirent avec soûmission, que c'étoit par Dieu & par leurs Pairs.

Chefs de l'accusation intentee contre le Comte.

Alors on lut par ordre les chefs de l'accusation intentée contre le Comte. Ils contenoient, que trois mois auparavant, le Comte d'Essex avoit tenu un conseil secret avec le Comte de Southampton, Blunt, Davis, Danvers & Gorges, pour se saisir de Londres, ou du palais: Qu'il avoit retenu chez lui avec violence les Seigneurs du Conseil que la Reine lui avoit envoyés, en les menaçant même de leur faire un mauvais parti s'ils resistoient: Qu'il étoit sorti de sa maison avec des gens armés, pour exciter une sédition dans Londres: Qu'il avoit empêché les Officiers de la Reine de publier la declaration donnée contre lui & ses complices, & avoit même chargé les Hérauts d'armes: Que depuis cette proclamation il avoit persisté dans sa révolte: Qu'il s'étoit addressé au Maire & aux autres Magistrats, & avoit répandu de faux bruits parmi le peuple, dans la vûë de l'exciter à prendre les armes: Qu'enfin il avoit resisté aux ordres de la Reine, & avoit pris les armes pour se mettre en défense dans sa maison.

Ses défenses.

Le Comte d'Essex ayant demandé d'abord, avant que de répondre, qu'on lui accordât la justice qu'on ne refusoit point en Angleterre aux moindres particuliers, qui étoit de récuser les Juges qui lui étoient suspects: on prit les avis de l'assemblée; après quoi on lui répondit tout d'une voix, qu'attendu la nature du crime & la qualité des Juges, qui avoient promis avec serment (3) de juger en conscience & en leur honneur, qui leur

(1) L'Histoire de la paix l'appelle le *Sergent*, c'est-à-dire *Sergent ès Loix*. Edit Angl.

(2) Les Anglois l'appellent *Gentleman-Porter*.

(3) Mr. de Thou se trompe ici; & son erreur vient de ce que, comme presque tous les étrangers, il n'étoit pas assez au fait des usages & des coûtumes d'Angleterre. Lorsqu'un Seigneur, c'est-à-dire un Pair de la Nation, est accusé d'un crime capital, ceux qui sont nommés pour être ses Juges ou Inquisiteurs, & pour prononcer sur le fait, s'ils sont eux mêmes Pairs, ne sont obligés de faire aucun serment. Ils jugent en leur honneur, dont il sont censés ne perdre jamais le souvenir; & par une supposition ou présomption du Droit Anglois, dans des personnes de ce rang, qu'on doit regarder comme incapables de jamais rien faire qui puisse blesser l'honneur ou l'équité, cette obligation seule lie autant que le serment qu'on exige des autres Juges. Suivant la même

HENRI IV. 1601. leur étoit plus cher que leur propre vie, la récusation ne pouvoit avoir lieu; qu'ainsi le Comte pouvoit proceder à sa justification.

Il nia d'abord le premier article de l'accusation; mais l'Atourné de la Reine l'en convainquit, non pas à la vérité par écrit, quoiqu'il l'eût promis d'abord; mais par les dépositions, & par l'aveu de Blunt, de Davis & de quelques autres, qui declaroient avoir conféré là-dessus par ordre du Comte. Le Comte de Southampton, interrogé sur cet article, répondit, qu'à la vérité il s'étoit tenu entre eux quelques discours à ce sujet; mais qu'on n'avoit pris aucune résolution, ni même eu intention de rien exécuter.

Le Comte répondit au deuxième chef, qu'il n'avoit fait aucune violence à ceux que la Reine lui avoit envoyés, qu'il leur avoit seulement donné en ami une retraite dans sa chambre, pour les garantir de la fureur du peuple; & qu'aussi-tôt que la multitude s'étoit dissipée, il les avoit laissés sortir, sans les maltraiter.

A l'égard des autres chefs d'accusation, il y répondit en disant, qu'étant informé que Cobham & Raleigh venoient pour le tuer, & qu'ils étoient beaucoup mieux accompagnés que lui, il avoit été contraint d'abandonner sa maison, & d'aller chercher auprès du Maire de Londres la sûreté qu'il ne trouvoit point chez lui: Que le Maire ne l'ayant point écouté, il avoit voulu rentrer chez lui, lorsqu'il avoit rencontré sur son passage quelques particuliers, qu'on ne pouvoit reconnoître à aucunes marques pour Officiers de S. M. qui le traitoient de traître: Que ne se sentant point coupable d'un si grand crime, il n'avoit pu souffrir une telle insulte: Qu'ayant appris ensuite que le Comte de Cumberland gardoit la porte de la ville, il étoit allé le trouver, suivi de ses amis, qui n'avoient pour toutes armes que leurs épées: Qu'il en avoit été repoussé avec beaucoup de violence, & s'étoit enfin retiré chez lui, sans faire de bruit ni exciter aucun tumulte.

Ensuite l'Huissier, l'Atourné de la Reine, & Bacon, un des six Avocats de la Reine, dont le frere étoit intime ami du Comte, resumerent tous les chefs d'accusation, qu'ils amplifierent par plusieurs exemples. L'Atourné chargea encore le Comte de plusieurs autres crimes. Il l'accusa d'avoir aspiré à la Couronne; d'avoir eu des intelligences criminelles avec le Comte de Tir-Oen, les Espagnols, les Puritains, les Jésuites, le Roi d'Ecosse & les Catholiques; d'avoir décrié auprès de tous les Etats, les véritables Ministres de l'Eglise Anglicane; & d'avoir travaillé à gagner l'affection du peuple, dans la vûë de changer la face du gouvernement. Le Comte réfuta par ordre tous ces nouveaux griefs.

L'Atourné le pressa ensuite de declarer, ce qu'il auroit fait s'il fût venu à bout de se rendre maître du palais. A cela il répondit, que son dessein

me disposition du Droit, il n'est pas permis à l'accusé de récuser aucun de ses Pairs, comme suspect. A l'égard des autres Juges nommés pour instruire son procès, soit qu'ils soient tirés du corps de la Noblesse, sans cependant être Pairs du Royaume, soit qu'ils soient choisis des Communes, il peut en récuser jusqu'à trente-six, sans être obligé d'alleguer les raisons de sa récusation. *Editeur Anglois.*

sein étoit de se jetter aux pieds de la Reine, & de lui donner plusieurs avis importans au salut de Sa Majesté & de l'Etat: Qu'il lui auroit conseillé sur-tout de se défier de Cobham, de Raleigh & de Cecil, qui, abusant de sa confiance, lui cachoient la vérité, & gouvernoient à leur gré toute l'Angleterre d'une manière très-préjudiciable au bien public, en écartant d'auprès d'elle tous ceux qui n'étoient pas de leur parti. HENRI IV. 1601.

Cobham & Raleigh le sommerent alors d'expliquer plus nettement, en quoi leur conduite étoit préjudiciable à l'Etat, & en particulier, quels sujets il avoit de se plaindre d'eux; mais il se contenta de répondre, qu'il n'étoit pas en situation de se porter pour accusateur contre les autres. Cecil montra plus de chaleur, & s'emporta très-vivement contre le Comte, qu'il traita plusieurs fois de traître, sans que celui-ci répondît autre chose, si-non qu'il étoit facile au Liévre d'insulter au malheur du Lion; & que c'étoient ses artifices, & les faux rapports qu'il avoit faits à la Reine, qui l'avoient réduit dans cette triste situation. Comme Cecil le pressoit de declarer les complots qu'il avoit tramés avec le Comte de Tir-Oen contre le repos de l'Angleterre: „ C'est toi-même, lui répondit le Comte un „ peu piqué, qui ès un traître, puisque souvent on t'a entendu dire, que „ le droit de l'Infante d'Espagne à la Couronne d'Angleterre étoit incon„ testablement le meilleur. " A ces mots, Cecil hors de lui, se laissa transporter à une colere si violente, qu'il jura de ne jamais rendre aucun service à la Reine, ni à l'Etat, qu'il n'eût été justifié d'un crime si exécrable. Il repétoit à chaque moment, qu'il haïssoit & détestoit les Espagnols plus que le Démon. Enfin, après une contestation assez vive qu'ils eurent ensemble sur cette matière, Bacon, remarquant que leur premier feu étoit appaisé, reprit l'accusation, & compara la conspiration du Comte à celle du Duc de Guise; ce qu'il fit par un discours plein de force & très-pathétique. Le Comte y répondit par un autre; dans lequel il rappelloit le souvenir de sa conduite passée, & des travaux glorieux qu'il avoit essuyés pour le service de l'Etat, qui méritoient bien, disoit-il, qu'on jugeât plus favorablement de ses desseins. On remarqua qu'il ne laissa échaper aucun terme qui pût marquer de la foiblesse, ni par où il semblât implorer la misericorde de la Reine. Southampton parla ensuite avec la meme fermeté, & d'une manière si touchante, qu'il tira des larmes de la plûpart de ses Juges. Dispute du Comte d'Essex avec Cecil.

Après qu'ils eurent cessé de parler, Buckhurst recueillit les voix des Comtes, Barons & autres Juges. Ils se retirerent pour opiner dans une chambre voisine, & rentrerent au bout d'une heure. Ensuite ils donnerent leurs avis l'un après l'autre, à mesure que le Héraut d'armes les appelloit, & prononcerent, suivant la formule, qu'en conscience le Comte étoit criminel. Alors le Président Buckhurst, addressant la parole au Comte: „ Puis„ que vos Pairs vous condamnent, lui dit-il, je vous declare coupable de „ haute trahison; & comme tel, j'ordonne, que vous serez traîné sur la „ claye, au lieu marqué pour votre supplice, où vous serez attaché à une „ potence, & vous verrez, avant que de mourir, vos membres coupés en „ quatre quartiers; après quoi votre tête sera attachée au bout d'une pi- Condamnation du Comte.

 „ que,

HENRI IV. 1601. „ que, & exposée dans tel endroit que la Reine jugera à propos." Après cette sentence, le Comte répondit, sans témoigner aucun trouble, *Amen.* Il ajoûta seulement, que si on laissoit réünis ces membres que les Juges ordonnoient d'être mis en quatre quartiers, ils auroient pû rendre quelque service important à l'Angleterre; qu'au reste il prenoit Dieu à témoin, qu'il ne lui étoit jamais entré dans l'esprit d'attenter à la personne de Sa Majesté; qu'il avoit uniquement songé à se précautionner contre les entreprises de ses ennemis, afin de n'en être pas prévenu; & que s'il n'avoit pas recours à la clémence de la Reine, ce n'étoit point par une obstination criminelle; mais parce qu'il étoit las d'une vie qu'il avoit tant de fois prodiguée pour l'honneur & la sureté de S.M. & parce qu'il souhaitoit lui témoigner, même par sa mort, son attachement & sa soûmission inviolable à ses ordres.

Le Comte de Southampton fut condamné à la même peine. Tous deux tâcherent ensuite, par leurs raisons, de montrer qu'ils ne méritoient pas un semblable supplice, & que leurs complices n'étoient point coupables. Enfin ils supplierent leurs Juges, de refléchir sur la sentence qu'ils avoient portée, & d'en delibérer plus mûrement. De-là ils furent reconduits à la Tour par Thomas Howard; alors celui qui portoit la hache devant eux, en tenoit le tranchant tourné du côté des coupables; ce qui étoit la marque de leur condamnation. Le lendemain, le Comte, déterminé à la mort, demanda une entrevûë avec le Garde des Sceaux, Buckhurst, Howard & Cecil. Il les pria de lui pardonner, si dans sa défense il lui étoit échapé quelque terme offensant; il fit sur-tout excuse au Garde des Sceaux, de l'avoir retenu chez lui, où il avoit même couru risque de la vie, avec les deux autres Conseillers que le Conseil lui avoit députés. Il demanda aussi pardon à Cecil, de ce que, sur la foi d'autrui, il avoit dit contre lui, avec trop d'aigreur & sans fondement, certaines choses qu'il rétractoit. Enfin il les supplia en grace, de vouloir bien prier la Reine, de permettre qu'il fût exécuté dans la Tour, & non pas dans la place, de peur que les cris du peuple ne l'empêchassent de penser à la mort, & de songer à Dieu.

On n'eut pas de peine à obtenir cette grace d'Elisabeth, qui conservoit encore une affection secrete pour le Comte, & qui lui auroit même pardonné, dit-on, s'il eût voulu recourir à sa clémence. Mais il étoit trop las de la vie, pour songer à en prolonger le cours; & cette Princesse étoit de son côté trop équitable & trop fiere, pour vouloir la lui conserver malgré lui; d'autant plus que ses ennemis publioient, qu'ils lui avoient entendu dire, que tant qu'il vivroit, jamais la Reine ne seroit en sûreté. On prétend que ce jour-là même le Comte d'Essex & Cecil, non contens de s'être réconciliés de bouche, voulurent encore, pour marque de leur réconciliation sincere, recevoir tous deux en même tems la communion à leur manière.

Sa mort. Enfin le 6. de Mars, les Comtes de Hertford & de Cumberland, le Vicomte de Bindon, Howard, Darcy & Compton se rendirent à la Tour sur les huit heures du matin. Seize hommes de garde amenerent le Comte en leur présence, & le firent monter sur l'échafaut qu'on avoit préparé pour son supplice. En y allant, il exhorta les assistans à prier pour lui.

lui. Dès qu'il fut monté, il se découvrit, & après avoir demandé tout haut pardon à Dieu de ses péchés, qu'il confessoit être fort énormes, & en plus grand nombre que les cheveux de sa tête, de ses excès, de sa vanité, de son orgueil, il supplia Jesus-Christ, son unique Médiateur auprès de son Pere, de lui appliquer les mérites de sa passion, pour attirer sur lui la divine misericorde, & pour lui obtenir la remission de ce dernier crime qu'il venoit de commettre contre Dieu, contre sa Reine, & contre sa Patrie, par lequel il avoit justement excité contre lui la colere de Dieu & des hommes, & dans lequel il avoit engagé avec lui tant d'autres innocens. Ensuite, après avoir prié pour la Reine, pour ses Ministres, pour l'Eglise & pour l'Etat, il protesta devant Dieu, qu'il n'avoit jamais songé à attenter, ni à la vie, ni à l'honneur de Sa Majesté; qu'il ne s'étoit jamais assis dans la chaire des Athées; qu'il n'avoit jamais eu de confiance dans ses propres œuvres, mais uniquement dans les mérites satisfactoires de Jesus-Christ son Rédempteur; qu'il avoit été nourri dans cette doctrine, & qu'il y vouloit mourir. Enfin, il supplia tous les assistans de joindre leurs prieres aux siennes, afin que son ame s'élevant par la foi au-dessus des choses terrestres, ne s'occupât plus que du soin de l'éternité.

Ensuite il ôta ses habits. En même tems les Ministres, Thomas Montfort & Guillaume Barlow, qu'il avoit demandés pour l'aider à bien mourir, lui dirent qu'il faloit qu'il pardonnât à ses ennemis, qu'il oubliât les mauvais traitemens qu'il en avoit reçûs, au cas qu'il en conservât quelque ressentiment, & qu'il leur demandât aussi pardon de la peine qu'il leur avoit faite; ce qu'il exécuta avec une humilité bien différente de sa fierté ordinaire. Ensuite il se mit à genoux, & eut une attention extrême à ne rien faire d'indigne de lui-même, du lieu & de la circonstance où il se trouvoit. Les Ministres l'exhortant alors, à se préparer courageusement à la mort, il leur dit avec ingénuité, que dans différentes occasions il avoit couru de grands dangers, & avoit toûjours regardé la mort avec quelque horreur, quoiqu'il ne la vît que dans un point de vûë fort éloigné; qu'ainsi, puisqu'il avoit pu l'appréhender alors, par une suite de la fragilité humaine, il se croyoit encore plus obligé dans le moment terrible où il se trouvoit, de prier Dieu de le secourir. Ainsi, uniquement occupé de Dieu, il ne pensa plus qu'à le prier avec ardeur, de le consoler intérieurement, de sceller en son ame, par la vertu de son Esprit saint, une pleine confiance d'obtenir misericorde, enfin d'envoyer ses Anges, pour recevoir son ame au sortir de son corps.

Le bourreau lui demanda pardon ensuite; après quoi le Comte, préparé à la mort, & disposé à recevoir le coup, récita avec ses Ministres le symbole des Apôtres, & quelques versets du Pseaume 51. & mit sa tête sur le billot, où elle fut coupée du troisiéme coup; car la Reine avoit eu la bonté de changer le genre de son supplice.

Son caractère.

Telle fut la fin du Comte d'Essex. Il avoit toutes les qualités qui rendent les hommes estimables; ç'auroit été un Héros heureux, s'il avoit sçu se tenir dans de justes bornes, & si, enivré des grandeurs de la Cour & de la gloire de ses succès, il ne se fût pas livré à des espérances chiméri-

Henri IV. 1601.

ques, qui, par un aveuglement déplorable, le conduisirent enfin à sa perte. Il laissa un fils, qui tient aujourd'hui un rang assez considerable en Angleterre, où, bien loin de se croire déshonoré par un semblable accident, on se fait au contraire une gloire, d'avoir eu des ancêtres auteurs ou complices de semblables conspirations.

Condamnation de ses complices.

Le 10. de Mars, Blunt, Danvers, Davis, Gilles Meyrik & Henri Cuffe, Secretaire du Comte d'Essex, furent aussi convaincus dans le palais de Westminster, condamnés & punis, comme auteurs & complices de la conjuration. On ne fit grace qu'à Davis. Huit jours après, Blunt allant au supplice, declara pour la décharge de sa conscience, que dès le tems que le Comte étoit en Ecosse, il avoit formé à Dublin, avec lui & avec le Comte de Southampton, le projet de faire passer en Angleterre trois ou quatre mille hommes; d'aborder à Milfort-haven en South-Wales, où il croyoit avoir beaucoup d'amis & de partisans, & de marcher ensuite droit à Londres; que dès-lors il avoit résolu d'exécuter à force ouverte, & avec le secours de ses amis, ce dessein, qu'il rouloit depuis long-tems; & qu'ils avoient eu, Southampton & lui, beaucoup de peine à détourner cet esprit fougueux & temeraire, de cette entreprise également hardie & abominable.

Defaite des Espagnols en Irlande.

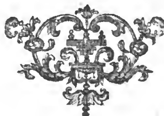
Dans le même tems qu'on étouffoit cette conspiration en Angleterre, les Espagnols firent une grande perte en Irlande, & furent enfin chassés de cette Isle, où le Comte de Tir-Oen les avoit introduits. Les troupes de la Reine avoient formé le siége de Kinsale, & serroient cette ville de fort près, lorsque le Comte de Tir-Oen résolut de le faire lever. Dans cette vûë, il s'étoit mis en marche à la tête des troupes Espagnoles, & il s'avançoit le plus secretement qu'il lui étoit possible. Son dessein étoit de forcer les lignes des Anglois, & de se jetter dans la ville avec une partie de sa Cavalerie. Il devoit ensuite faire une sortie sur les assiégeans, & les attaquer en même tems de deux côtés, afin de les mettre plutôt en désordre, en les chargeant de front, tandis qu'ils seroient pris en queuë par les troupes qu'il avoit laissées en chemin. Par malheur, son dessein fut découvert. Les Anglois vinrent à sa rencontre; & il se crut obligé de faire repasser le gué à ses troupes, contre l'avis d'Alfonse Ocampo, Colonel général des Espagnols, qui regardoit une retraite, faite en présence de l'ennemi, comme une fuite qui ne pouvoit manquer de les exposer à une entiere défaite. Enfin le Comte, poursuivi par les Anglois, se rangea en bataille; & pour montrer aux Espagnols qu'il avoit du cœur, il partagea son Infanterie en plusieurs corps, & se mit à la tête de la première ligne avec quatre cens chevaux.

L'évenement fit voir combien cet arrangement étoit mauvais. La Cavalerie n'ayant pu soutenir le choc des Anglois, se culbuta sur l'Infanterie, la mit en désordre, & l'entraîna dans sa fuite. Il n'y eut que les Espagnols, qui soutinrent long-tems un combat très-opiniâtre contre les Anglois enfin ils furent forcés de ceder au grand nombre, & se debanderent. Il n'en échapa que très-peu; presque tous furent arrêtés dans leur fuite, & massacrés par les Anglois, qui resterent maîtres de tous les drapeaux

peaux des Espagnols & des Insulaires. Ocampo fut fait prisonnier. A l'égard du Comte, comme il connoissoit le païs, il se sauva avec peu de suite dans les forêts voisines & dans des marais écartés. HENRI IV. 1601.

Après cette défaite, la garnison de Kinsale n'espérant plus aucun secours, & découragée par la perte que le parti venoit de faire, capitula sur le champ. Alfonse d'Aguilar, qui commandoit dans la place, obtint vies & bagues sauves, & la permission de repasser en Espagne. Les Anglois prêterent pour cet effet quelques vaisseaux, après que les Espagnols leur eurent donné caution. On dit que d'Aguilar, outré de la légereté & de l'inconstance des Irlandois, prêt de mettre à la voile, declara hautement, qu'il n'y avoit point d'endroit où il ne fût prêt d'aller, fût-ce aux galeres, plutôt que d'avoir jamais affaire dans la suite à cette Nation. Reddition de Kinsale.

Fin du Livre cent vingt-cinquième.



HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT VINGT-SIXIE'ME.

SOMMAIRE.

Troubles entre les Catholiques Anglois. Origine de ces divisions. Dispute entre le Clergé Anglois & les Jésuites. Clément VIII. rend la paix à l'Eglise Anglicane, après quatre années de troubles. Conférence tenuë à Ratisbonne entre les Catholiques & les Protestans. Les deux partis en font imprimer les actes à Wittemberg & à Ingolstadt. Siége & prise de Rhinberg & de Meurs par le Prince d'Orange. Siége d'Ostende par l'Archiduc Albert. Etat & plan de la place assiégée. François Veer est envoyé pour y commander. Voyage du Roi à Calais. Ambassade du Maréchal de Biron en Angleterre. Conversation qu'il eut avec Elisabeth, & dont on tire un fâcheux présage. Procès pendant au Parlement de Paris, entre les Recollets de la Balmette & leur Provincial. Arrêt du Parlement d'Aix contre l'Archevêque de cette ville. Le Grand-Maître de l'artillerie Espagnole au siége d'Ostende, est tué d'un coup de canon. On donne sa Charge au Comte de Bucquoi. Mort de Henri de Coligny de Châtillon. L'Archiduc est prêt à lever le siége. On découvre une conspiration dans la place. Après la prise de Rhinberg, le Prince d'Orange veut assiéger Boisleduc. Les habitans d'Ostende creusent un nouveau port. Voyage au tour du monde, d'Olivier du Nord, d'Utrecht. Le Comte de Fuentes retire les troupes qu'il avoit levées pour la guerre de Savoye, & qu'il devoit licentier. Les Espagnols forment une entreprise sur Alger. Doria est chargé de la conduite de cette expédition. Le retard de la flote fait manquer ce dessein. Siége de Canise par l'Archiduc Ferdinand. Mort funeste de Sigismond de la Tour, qui semble présager le malheureux succès de ce siége. Mort du Général Aldobrandin, qui conduisoit en Hongrie les troupes auxiliaires du Pape. Revûë de l'armée Impériale à Dornisch. Lenteur des Impériaux. Levée du siége. Prise du château de Comorre. Prise de Stuhl-Weissembourg par le Duc de Mercœur. Défaite des Turcs qui venoient au secours de la place. Heureux succès des Impériaux en Transylvanie. Sigismond Bathory reprend sa dignité à la priere des Ordres de la Province. Il attaque temérairement le Vaivode de Valachie & Baste. Il perd la bataille & prend la fuite. Baste fait tuer quelque tems après le Vaivode. Bathory attaque inutilement Clausenbourg. Histoire du faux

faux Sebastien, qui cause de grands troubles en Italie & en Espagne. Il est arrêté à Florence, & remis aux Espagnols. Il meurt en Espagne. Ecrits de Joseph Texera à ce sujet. Prétendu miracle de la cloche de Velilla en Arragon. Morts des Hommes illustres; de Fréderic-Guillaume, Administrateur de l'Electorat de Saxe; de Dom-Martin Garcez, Grand-Maître de Malthe, à qui Adolphe de Vignacourt succede; de Jean-Vincent Pinelli, noble Genois; de Ticho-Brahé; de Richard Streinius; de Jean Heurnius; de David Chytrée; de Louise de Lorraine, veuve de Henri III.; de Marie de Bourbon, veuve du Duc de Longueville; de Françoise d'Orleans, veuve du Prince de Condé; de Henriette de Cléves, veuve de Louis de Gonzague; & de Jeanne de Coëme, veuve du Prince de Conty. Naissance du Dauphin & de l'Infante d'Espagne.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Les Ecrits publiés par les Prêtres Anglois; Le Bref du Pape sur cette affaire qui a été supprimé par après; Les Actes de la conférence de Ratisbonne, publiés à Ingolstadt & à Wittemberg; Le Journal du siége d'Ostende; La Navigation d'Olivier de Noort; La Relation de l'expédition d'Alger, faite par Jerôme-Franco Connestagio; Les Relations de Hongrie; Jaques Typot; Joseph Texera; Jerôme Surita; Strabon; les Actes du Parlement de Paris; Les Actes du Parlement d'Aix; Paul Gualdo.



LEs Catholiques Anglois étoient divisés entre eux, quoiqu'ils ne fûssent qu'en petit nombre; ces troubles leur furent enfin très-funestes, & je vais en rapporter l'origine. Guillaume-Alan, ou Allen, natif de Lancastre, diocèse d'York (1), s'attacha dès sa jeunesse à l'étude de la Philosophie & de la Théologie. Ayant dans la suite quitté l'Angleterre pour cause de Religion, Philippe II. lui donna un Canonicat dans l'église de Douai en Flandre, où Alan s'appliqua à instruire de jeunes étudians, & à les mettre en état de s'opposer par leur doctrine aux progrès que l'Hérésie faisoit dans leur patrie. Il engagea même le Roi d'Espagne de fonder à Douai un seminaire de jeunes Anglois, qui se distinguoient autant par leur pieté, que par leur science. Ce seminaire fut transféré à Rheims par le Cardinal de Lorraine.

HENRI IV. 1601.

Affaires de la Religion en Angleterre.

Quelques-uns de ces Anglois passerent ensuite dans leur païs, pour animer les Catholiques à la perseverance, & pour les instruire; mais ils furent bientôt découverts dans un Royaume où les troubles de Religion rendoient tout suspect. On les arrêta comme des traîtres qui tramoient quelque conspiration contre la Reine & contre l'Etat; & plusieurs d'entre eux

(1) Natif de Rossal dans la Province de Lancastre, diocèse de Chester, dont l'Evêque est suffragant de l'Archévêque d'York *Edit. Anglois.*

HENRI IV. 1601.

eux souffrirent le dernier supplice. Alan fit leur apologie, & soutint dans cet écrit, qu'ils n'étoient coupables d'aucun des crimes dont les Sectaires tâchoient de les noircir; mais qu'on devoit au contraire les regarder comme de généreux martyrs, qui avoient scellé de leur sang la Religion de leurs peres.

Conduite des Jésuites.

Grégoire XIII. fit ensuite venir à Rome Alan, qui, d'un ancien hôpital, forma un nouveau seminaire pour la Nation Angloise, & en confia le gouvernement aux Jésuites. Ceux-ci se servirent de cette occasion pour se glisser en Angleterre, où ils franchirent bientôt les bornes de leur mission. Ils tâcherent à la vérité d'affermir les Catholiques dans leur foi; mais comme les premières dignités de l'Eglise Anglicane, & les biens des Archévêchés & Evéchés étoient possedés par des Protestans, les Jésuites instituerent une espece d'Hiérarchie secrete, dont ils se firent les Chefs, sous l'autorité du Souverain Pontife.

Tant que vécut Alan, qui fut honoré de la pourpre Romaine par Sixte V. les Catholiques Anglois conserverent quelque modération; mais ce Cardinal étant mort en 1594. dans son année climatérique, le desir de la domination, & des jalousies réciproques diviserent les Prêtres Anglois. Les uns soutinrent, que des motifs de Religion ne devoient pas troubler la paix de l'Etat, & qu'on pouvoit vivre tranquillement, & en sûreté de conscience, sous les loix d'une Reine hérétique. Les autres, qui vouloient paroître plus zèlés, porterent tout à l'extrêmité, & dirent hautement, qu'ils ne refusoient point de s'exposer aux plus grands dangers pour la foi de leurs peres. On découvrit plusieurs complots qu'ils avoient formés, & la Reine fit plusieurs Edits remplis d'invectives contre le Pape. Les Jésuites & leurs éleves furent declarés infames, & menacés du dernier supplice, comme perturbateurs du repos public.

François Tolet, Jésuite Anglois, & depuis Cardinal, eut assez de prudence & de modération, pour tenir la balance égale entre les deux partis qui composoient l'école des Anglois à Rome; & empécha que leurs divisions ne parûssent en public; mais dès qu'il fut mort, les Jésuites éclaterent, & firent une guerre ouverte aux Seminaristes qui n'étoient pas de leur sentiment. Dans le même tems le Pere Weston, voulant dominer sur le reste des Catholiques qui s'étoient retirés dans le château de Wisbich, y excita de grands troubles; & les Prêtres Anglois ayant refusé d'obéïr à cet impérieux Jésuite, furent accusés à Rome comme schismatiques, & chargés d'injures par le même Weston, & par Robert Parsons.

Leur dispute avec le Clergé Anglois.

Ce dernier étoit un esprit remuant, qui par ses entreprises téméraires, donna lieu aux sévères Edits qu'Elisabeth fit contre les Catholiques. Il s'étoit retiré à Rome, où, à l'abri des dangers auxquels ses compatriotes & ses freres étoient exposés, ce lâche soldat, ce déserteur infame de l'armée de Dieu (car c'est ainsi que l'ont appellé dans la suite les Prêtres Anglois) se voyant en sûreté dans un azile inviolable, ne cessa point pendant 18. ans, d'écrire & de répandre des libelles pour noircir les premiers Seigneurs du Royaume, ou pour troubler la tranquillité publique. On intercepta

tercepta plusieurs de ses lettres; dans les unes, il marquoit que des troupes étrangeres étoient prêtes de faire une descente en Angleterre; dans les autres, il tâchoit d'exciter les peuples à la révolte, & de prouver qu'Elisabeth n'étoit qu'une usurpatrice, & qu'elle étoit montée sur le Trône sans aucun droit. HENRI IV. 1601.

Cependant Weston travailloit avec ardeur à établir son autorité. Il employa d'abord le crédit du Provincial Henri Garnet, pour faire donner à l'Archiprêtre George Blackwel la direction de tous les seminaires Anglois. L'ambition & l'espérance de s'élever par le moyen des Jésuites, qui pouvoient beaucoup à la Cour de Rome, engagerent Blackwel à s'unir avec eux. Il ne faisoit rien sans le conseil & la participation de Weston; toutes les lettres qu'il écrivoit en Cour de Rome, étoient pleines des éloges qu'il donnoit aux Jésuites. „ Ce sont eux, mandoit-il au Pape „ & aux Cardinaux, ce sont eux qui donnent toutes sortes de secours aux „ Prêtres étrangers; ils les reçoivent chez eux; ils les nourrissent; ils leur „ fournissent l'argent nécessaire pour leur entretien; & comme les aumônes „ sont très-modiques, ils partagent avec eux les revenus de leur patrimoi„ ne, & des terres qu'ils possedent en Angleterre; enfin, si un Prêtre est „ mis en prison, s'il souffre la moindre incommodité, s'il a besoin de quel„ que soulagement, les Jésuites le consolent & le secourent avec la plus „ vive charité.

Les Prêtres Anglois réfuterent dans la suite tout ce que Blackwel avoit dit à ce sujet. Ils tâcherent d'en prouver la fausseté, & de faire voir qu'il n'avoit donné tant d'éloges aux Jésuites, que pour gagner les bonnes graces de cette puissante Societé. Ils assurerent entre autres choses, que tous les Jésuites Anglois étoient nés de parens pauvres, & qu'aucun n'avoit de patrimoine; mais qu'ils trouvoient dans la libéralité des Catholiques des ressources assez grandes, pour satisfaire à leur luxe: Que loin de secourir & de consoler ceux qui étoient dans les prisons, ils laissoient ce soin infructueux aux autres Prêtres; & qu'avides de richesses, ils ne songeoient qu'à se faire une entrée dans les maisons des Seigneurs & des personnes opulentes.

Cependant, pour faire croire au Pape que les lettres de Blackwel étoient sinceres, les Jésuites gagnerent un Prêtre Anglois, nommé Jaques Standish, & l'envoyerent secretement à Rome, sous le titre de député de l'Eglise Anglicane. Dès qu'il fut arrivé, Parsons lui fit donner pour collegues Richard Haddock, & Martin Ayray, Prêtres Anglois qui s'étoient établis à Rome, & que plusieurs raisons avoient obligés de sortir d'Angleterre. Artifices des Jésuites.

Ces prétendus députés, sûrs de trouver le Pape favorable à leurs desseins, & appuyés du crédit du Cardinal Cajetan, protecteur de la maison d'Angleterre, établirent, sans écouter les Prêtres, un nouveau seminaire qui devoit être gouverné par Blackwel, comme premier Supérieur, & par douze autres Directeurs. Parsons en fit nommer six à Rome, entre lesquels étoit Standish; les six autres devoient être choisis en Angleterre, non

HENRI IV. 1601.

pas à la nomination des Prêtres de Wisbich; mais au gré de l'Archiprêtre & des Jésuites. Ceci se passa à Rome le 7. de Mars 1598.

Députés des Prêtres Anglois à Rome.

Les Prêtres Anglois refuserent de se soûmettre à l'autorité de ces nouveaux Supérieurs; ce qui renouvella & fit éclater les anciennes divisions. Comme les Jésuites ne s'étoient servis que du nom du Cardinal Cajetan, les Prêtres envoyerent à Rome deux de leurs confreres, pour s'informer plus particulierement des volontés du Souverain Pontife; mais Parsons traita ces députés avec la derniere indignité. Il empêcha d'abord qu'on ne les reçût dans l'auberge des Anglois. Ensuite, accompagné d'Acrisio, fiscal, à la tête d'une troupe d'Archers, il les fit arrêter pendant la nuit dans une maison où ils s'étoient retirés, & traîner dans une affreuse prison, le jour même de la fête de Saint-Thomas de Cantorbery.

Ils sont mis en prison.

Et y sont maltraités.

Ces Prêtres infortunés souffrirent les plus mauvais traitemens, & Parsons fit tout, pour persuader au Pape qu'ils étoient les seuls auteurs de la division qui regnoit entre les Anglois. Affectant une humanité qu'il n'avoit pas, il obtint de S. S. que les deux députés sortiroient de prison, & lui seroient donnés en garde. Les Anglois ont dit dans la suite, que Parsons n'avoit pas agi ainsi, pour diminuer la honte & le chagrin qu'avoient ces députés de se voir dans une prison publique; mais que son but étoit d'extorquer d'eux, lorsqu'il seroit maître de leurs personnes, les declarations qu'il jugeroit à propos de leur faire faire, & de leur ôter toute communication avec leurs amis: Qu'il craignoit que s'ils paroissoient en public, le Pape ne fût instruit de la vérité des choses, & que les mauvais desseins des Jésuites ne fûssent découverts.

Parsons, étant devenu le geolier & le Juge des députés, les traita avec la derniere dureté. Il les excommunia, & il ne leur fut pas même permis d'entendre la Messe. Ils passerent les fêtes de la Circoncision & de l'Epiphanie sans pouvoir obtenir cette grace, quoiqu'il ne fût pas nécessaire pour cela de sortir hors du seminaire. Parsons leur ordonna encore, sous peine d'excommunication, de lui remettre sans délai tous leurs papiers; & s'empara de tous ceux qu'il put trouver. Pour leur épargner, disoit-il, la vûë d'un Juge séculier, il leur fit lui-même subir des interrogatoires, dans lesquels il changea, & tronqua à son gré leurs réponses & leurs declarations. Il tâcha de les rendre odieux; & produisit en public des habits de lin, des rubans de soye, des mouchoirs, & autres choses semblables, qu'il assûra leur apartenir, pour prouver que leur mollesse les rendoit indignes du sacré ministère.

Persécution que les Jésuites font aux Prêtres Anglois.

En Angleterre, les Jésuites employerent les menaces, les promesses & les prieres, pour engager les Prêtres à donner par écrit leur consentement à la nouvelle discipline qu'on vouloit établir dans le seminaire Anglois. Dans le tems qu'ils faisoient de plus grands efforts pour parvenir à leur but, on apporta de Rome des lettres des Cardinaux Cajetan & Borghese, Commissaires du saint Siége. Ces lettres portoient, qu'il seroit informé contre ceux qui refuseroient d'obéïr aux ordres de S. S. & qu'on envoyeroit au plutôt à Rome les motifs & le détail de leur conduite. La plus grande partie des Prêtres

Prêtres commença alors à craindre. Quelques-uns cependant expliquerent les raisons de leur refus, & composerent un écrit à ce sujet. Le Jésuite Thomas Lister écrivit contre ces derniers un livre rempli de fiel & d'emportement, dans lequel il soutint que ces Prêtres étoient schismatiques, & coupables de plusieurs autres crimes. Ce libelle ayant été approuvé par le Provincial & par Blackwel, se répandit de tous côtés; & eut tant d'effet, que les Catholiques ne voulurent plus communiquer avec ces Prêtres, qui furent enfin dépouillés de leurs biens.

Si on les en croit, ils furent plus maltraités par les Jésuites & par l'Archiprêtre Blackwel, que par les Sectaires mêmes. Les anciens Supérieurs les soutenoient secretement, & désapprouvoient la sentence renduë contre eux; mais ils n'osoient se declarer trop hautement, dans la crainte de s'attirer la haine des Jésuites. Dans ces circonstances, les prétendus schismatiques prierent l'Archiprêtre de consentir à une conférence, dans laquelle on pût terminer toutes les querelles. Cette grace leur ayant été refusée, ils offrirent de se soûmettre à l'Archiprêtre, pourvû que deux ou trois Jésuites jurassent, foi de Prêtre, que le nouvel ordre qu'on vouloit introduire dans le seminaire, étoit connu & autorisé par le Souverain Pontife; mais on exigea d'eux une soûmission aveugle, & sans aucune condition; & on les traita sans le moindre menagement. Réduits aux dernieres extrémités, ils appellerent au Pape, & firent signifier leur acte d'appel à Blackwel, qui, pour réponse, les suspendit deux jours après de leurs fonctions.

Les Seminaristes & les Prêtres craignirent que Parsons, qui s'étoit attribué une grande autorité dans cette affaire, ne fît tous ses efforts pour empêcher que leurs plaintes ne parvînssent jusqu'au Pape. Ainsi ils s'assemblerent secretement à Londres, & arrêterent que quelques-uns de leurs confreres seroient envoyés à Rome, pour instruire le Consistoire des motifs de leur appel. Il s'en trouva deux qui eurent assez de fermeté pour se charger d'une commission si périlleuse, & qui, pour soutenir la liberté de l'Eglise Angloise, s'exposérent volontiers aux outrages dont ils étoient menacés en allant à Rome.

N'étoit-il pas étonnant que des Prêtres qui faisoient paroître tout le respect possible pour le Pape & pour le Saint Siége, fussent persécutés avec aussi peu de menagement; & que, lorsqu'ils demandoient avec soûmission un éclaircissement qu'on ne pouvoit leur refuser sans injustice, les Peres Jésuites & l'Archiprêtre fissent tous leurs efforts, pour les empêcher de parvenir aux pieds de Sa Sainteté?

Les Sectaires tirerent avantage d'une division si scandaleuse; & l'on disoit publiquement, qu'il étoit inutile de garder les ports, pour empêcher les Prêtres Anglois d'aller à Rome; & que la crainte du seul Parsons feroit sur eux plus d'impression, que les Edits les plus sévères.

Parsons, qui, pendant la prison des députés Anglois, pouvoit tout à la Cour de Rome, obtint le 6. d'Avril un Bref, par lequel l'ordre établi par le Cardinal Cajetan dans les seminaires Anglois, étoit approuvé & confirmé, quoiqu'on n'eût pas discuté cette affaire, ni écouté les députés. Les Seminaristes & les Ecclésiastiques Anglois avoient tant de respect pour tout

HENRI IV. 1601. tout ce qui étoit émané de la Cour de Rome, qu'à la vûë de ce Bref ils cesserent toutes leurs plaintes. Ils se soûmirent aussi-tôt, & promirent d'obéïr à Blackwel, comme à un Archiprêtre établi par le Saint Siége; ce qu'ils n'avoient refusé de faire, que parce qu'ils révoquoient en doute sa mission. Mais la conduite qu'il tint avec eux, renouvella bientôt une querelle qui paroissoit finie. Il les chargea d'invectives; les traita de schismatiques dans une lettre qu'il rendit publique, leur refusa l'absolution des censures dont ils avoient été chargés; & quelques prieres qu'ils fissent, les Jésuites, qui obsedoient cet Archiprêtre, furent infléxibles & inéxorables.

Les Prêtres Catholiques d'Angleterre consultent l'Université de Paris.

Dans des circonstances si fâcheuses, ces Prêtres voulant se disculper, & ôter au peuple tout sujet de scandale, envoyerent des députés aux Théologiens de l'Université de Paris, la plus sçavante & la plus illustre du monde, & qui a toûjours été consultée dans ces sortes de matières; pour engager, à la priere & au nom de l'Eglise Angloise, les Docteurs François, de donner leurs avis sur une affaire qui causoit de si grands troubles. Les Docteurs de Sorbonne députés à cet effet, s'assemblerent le 30. de Mai chez le premier Bedeau; & après qu'on eut proposé & agité la question, sçavoir si les Prêtres Anglois étoient schismatiques, ou avoient péché mortellement, en refusant d'obéïr à l'Archiprêtre établi par le Cardinal Cajetan, qui avoit assûré en avoir reçu ordre du Pape? Toute l'assemblée fut unanimement d'avis: Qu'en premier lieu, les Prêtres, qui avoient différé de reconnoître l'Archiprêtre, ne pouvoient être accusés de schisme; & en second lieu, qu'eu égard aux circonstances du fait, ils n'avoient pas péché.

Décision des Docteurs de cette Université.

Emportement des Jésuites contre leur jugement.

Les Prêtres Anglois se croyant alors en sûreté de conscience, crurent encore n'avoir rien à craindre de la part de l'Archiprêtre & des Jésuites, à qui ils notifierent cette décision. Mais ces derniers s'éleverent avec emportement contre un jugement rendu par des Docteurs si respectables; & défendirent, sous peine d'interdiction & de confiscation de biens, de soutenir en public une décision si sage, qui n'avoit été renduë qu'après un mûr examen, & en grande connoissance de cause.

Blackwel étant informé, qu'au préjudice de son dernier décret, qu'il faisoit exécuter avec rigueur, les Prêtres étoient convenus entr'eux de faire encore quelque tentative auprès du Pape, interdit, par le conseil des Jésuites, dix principaux Seminaristes, & entr'autres Jean Collington, ou Colleton, Jean Mush & Antoine Hepburn, qui avoient appellé au Saint Siége. Il les dépouilla ensuite de leurs biens; défendit aux Catholiques d'avoir aucun commerce avec eux; & ordonna, que si l'on avoit quelques plaintes à former contre lui, ou contre les Jésuites, on s'addressât à lui-même, sans qu'on pût appeller au Juge supérieur. Il décerna différentes peines contre ceux qui refuseroient d'obéïr à ses décrets.

Plaintes des Prêtres Catholiques Anglois

Les Prêtres, accablés par des jugemens aussi sévères qu'injustes, résolurent de s'addresser encore au Souverain Pontife, & d'envoyer à cet effet des députés à Rome. Ils leur ordonnerent de représenter, que les Jésuites étoient les seuls auteurs des troubles qui agitoient l'Eglise Angloise; & qu'elle

le gémissoit sous un joug insupportable, dont ils vouloient accabler le Clergé : Que tant que le Cardinal Alan avoit vécu, & avant que les Jésuites fussent venus en Angleterre, les Catholiques avoient toûjours conservé entre eux une étroite union: Qu'alors les seminaires Anglois étoient dans un état florissant: Que celui de Rome avoit deux cens éleves, & celui de Rheims soixante & dix: Que les jeunes Anglois quittoient leur païs, pour venir étudier dans ces écoles, où leurs compatriotes les recevoient avec charité: Que dans ces heureux tems, aucun Catholique n'avoit été accusé du crime de lèze-Majesté ; & que leurs plus implacables ennemis ne pouvoient alors s'empêcher de reconnoître leur attachement pour leur Prince: Que les Jésuites n'avoient pas plutôt paru dans la Grande-Bretagne, que tout avoit changé de face: Qu'ils avoient seuls profité des travaux de tous les Prêtres Anglois, & moissonné sans peine, ce que tant d'autres avoient semé au milieu des plus grands dangers : Que quoiqu'ils eussent excité la persécution par les différens complots qu'ils avoient formés ; cependant ils avoient honteusement pris la fuite, lorsqu'ils devoient combattre: Que retirés dans des lieux de sûreté, ils avoient oublié qu'ils n'étoient que de simples Religieux: Qu'alors leur ambitieuse politique avoit éclaté, & qu'on les avoit vûs mettre les Royaumes à prix, & les Couronnes à l'encan: Qu'ils avoient fait des libelles diffamatoires contre les principaux Magistrats, répandu des lettres séditieuses, par lesquelles ils menaçoient de quelque irruption dans le Royaume, & écrit plusieurs volumes sur la succession au Trône; ce qui étoit défendu sous peine de mort.

HENRI IV. 1601.

contre les Jésuites.

„ Ces teméraires entreprises, ajoûterent les Prêtres dans leur instruc-
„ tion à leurs députés, ont rendu tous les Catholiques criminels d'Etat.
„ On les traîne devant les tribunaux des Magistrats, plutôt pour les in-
„ terroger sur des crimes d'Etat, vrais ou supposés, que sur leur Reli-
„ gion ; & on leur impute tout ce que font les Jésuites pour troubler la
„ tranquillité publique. A couvert des dangers qui nous menacent, ces
„ Peres veulent cependant s'arroger toute l'autorité, & tâchent de se
„ faire une réputation qu'ils ne méritent pas. Il semble qu'ils ayent la
„ Puissance suprême, & le droit de confirmer & de déposer les Rois.

„ Ils ne peuvent tirer aucune gloire de l'érection de leurs seminaires.
„ Ceux de Rome & de Douai, qu'ils ont presque ruinés, produisoient au-
„ trefois plus de Missionaires, que toutes leurs nouvelles écoles n'en four-
„ nissent à présent. Tout leur but est de séduire, & d'engager dans leur
„ Societé, les jeunes gens dans lesquels ils reconnoissent des talens parti-
„ culiers ; c'est ce qui cause tant de jalousies, d'inimitiés & de dissensions ;
„ car, ou les Seminaristes perdent peu-à-peu l'amour de leur patrie, en pre-
„ nant l'habit & les sentimens des Jésuites, ou ils souffrent mille véxations,
„ s'ils ne se rendent pas à leurs promesses. Le Cardinal Borromée, d'heu-
„ reuse mémoire, connoissant l'ardeur avec laquelle les Jésuites cherchent
„ à orner leur Societé par de nouveaux sujets, & détestant leur ambition,
„ leur ôta la direction du seminaire de Milan, & en confia le gouverne-
„ ment à des Prêtres séculiers.

„ Il est constant, & l'expérience prouve assez, que tant qu'ils ont gou-

„ verné

HENRI IV. 1601. „ verné l'Eglise Angloise, les pauvres & les prisonniers n'ont reçu que de „ foibles secours, tandis que les Jésuites vivoient dans l'abondance; en- „ sorte que, comme on le dit communement, ce qui les distingue des „ autres Prêtres, c'est que ceux-ci gémissent dans la plus extrême pauvre- „ té, & que les autres en font vœu.

„ Les Catholiques qui fournissent quelques secours au Clergé, sont bien- „ tôt accablés des traits de la plus noire calomnie; les Jésuites parlent & „ écrivent contre eux, & les partisans de leur Societé ne peuvent leur don- „ ner des preuves plus éclatantes de leur attachement, que de dechirer la „ réputation des plus vertueux Ecclésiastiques. C'est ce qui a obligé plu- „ sieurs Prêtres de parler & d'écrire, pour défendre leurs vies & leur hon- „ neur; car la perte de leur réputation auroit bientôt été suivie de la plus „ affreuse indigence.

„ Cette guerre intestine s'allume de plus en plus; les soupçons & la dé- „ fiance naissent de tous côtés; la joye est bannie de notre Eglise; nous „ sommes dans l'accablement & dans le deuil. Lorsque la paix regnoit, „ nous étions chéris & respectés; mais aujourd'hui, tous les Prêtres qui ne „ sont pas sortis de l'école des Jésuites, ou qui ne fléchissent pas sous leur „ puissance, sont des objets de dérision & de mépris.

„ Les Jésuites poussent à l'extrêmité l'orgueil & la présomption. Ils „ osent dire hautement, que par le crédit de Parsons & des autres amis „ qu'ils ont à la Cour de Rome, ils nous fermeront tout accès auprès du „ Souverain Pontife. Sous Henri VIII. les Catholiques ont souffert une „ violente persécution; mais celle que nous essuyons aujourd'hui sous l'em- „ pire des Jésuites, est encore plus cruelle. Sous le Pontificat de Grégoi- „ re XIII. l'Eglise Angloise a eu quelque relâche, quoiqu'attaquée par les Ma- „ gistrats séculiers; mais cet heureux tems n'a pas duré. Les Jésuites, qui „ avoient beaucoup de crédit à la Cour de Rome, & dont la réputation „ étoit déja si grande, firent nommer un Archiprêtre, à qui l'on donna „ une puissance arbitraire & sans bornes. Sans avoir ni les qualités, ni les „ titres de Supérieurs Ecclésiastiques, ils s'en arrogent toute l'autorité. Ils „ ne peuvent, suivant leur institut, accepter les dignités Ecclésiastiques; „ mais leur artificieuse ambition leur a fait trouver les moyens d'en usurper „ le pouvoir. Ainsi, sans nous consulter, ils veulent nous donner des Su- „ périeurs, se rendre maîtres du gouvernement de l'Eglise, & ôter au „ Clergé la part qu'il doit y avoir. Si l'on ne s'oppose à leurs desseins, „ ces Religieux, dont l'humilité devroit être la principale vertu, étendront „ leur domination sur les Prélats même.

Sur ces motifs qui étoient compris dans un long écrit, les Prêtres Anglois supplierent très-humblement le Pape de recevoir leur appel, & de nommer des Commissaires en France, dans quelque endroit voisin de l'Angleterre, où les parties seroient tenuës de comparoître dans les délais fixés. Ils ne vouloient pas avoir des Juges en Flandre; car les Jésuites ayant fait croire à l'Infante Isabelle, que le Clergé Anglois étoit contraire aux prétentions que cette Princesse avoit sur la Grande-Bretagne, les Flamans leur étoient suspects de partialité.

Avant

Avant que ce Mémoire du Clergé Anglois parût, Jean Mush, Prêtre du seminaire de Rome, écrivit sur le meme sujet. Dans une lettre à D. Morre, il réduisit les demandes des Pretres Anglois à quatre chefs. En premier lieu: Que le Pape accordât à l'Angleterre un Evêque avec quelques Suffragans, qui fussent élus par le Clergé, & sans la participation des Jésuites: Qu'en effet, un Evêque pouvoit seul faire le S. Chrème, & conférer les Ordres: Que d'ailleurs il étoit contre l'usage ordinaire, de voir une Eglise gouvernée par un Archiprêtre. En second lieu: Qu'on ôtât aux Jésuites la direction du seminaire de Rome. A ce sujet, il exposoit plusieurs choses contre la jalouse ambition de ces Religieux, que le Cardinal Alan avoit connuë, & à laquelle il n'avoit pas remedié, dans la crainte d'un schisme. En troisième lieu: Que le Pape défendît expressément de porter en Angleterre les livres qui regardoient le gouvernement de l'Etat, & tous les libelles qui avoient été faits contre la Reine & contre les Magistrats. Il observoit sur cet article, que la conduite de Parsons étoit très-blâmable; puisqu'à l'abri de l'orage, il avoit exposé ses compatriotes aux plus grands dangers, par son imprudence & par son audacieuse temérité. Enfin: Que Sa Sainteté permît au Clergé Anglois de faire des loix, pour unir les Catholiques entre eux, & les retenir dans une juste obéissance à l'Eglise. HENRI IV. 1601. Autres écrits sur le même sujet.

Robert Charnok, qui dans la suite reçut ordre des Cardinaux Cajetan & Borghese de se retirer en Angleterre, fit aussi une Apologie pour les freres qui gémissoient sous le joug de ce nouveau gouvernement. Cet écrit est addressé au Cardinal Borghese; & Charnok s'y plaint entre autres choses, de ce que les aumônes qu'on recueilloit dans tout le Royaume pour les prisonniers & pour les pauvres, étoient mises entre les mains des Jésuites & de l'Archiprêtre, qui les distribuoient à leur gré. Il ajoûta, que les Prêtres qui n'étoient pas de leur cabale, étoient entierement abandonnés, & qu'on ne leur donnoit pas le moindre soulagement, pour les réduire à la dure nécessité, ou de mourir de faim, ou de se soûmettre aveuglément à l'Archiprêtre.

Après quatre années de troubles, Clément VIII. connut enfin, que non seulement la mission des Jésuites en Angleterre avoit été stérile & infructueuse, mais encore que leur obstination & leur temérité anéantiroient entierement la Religion dans ce Royaume. Ainsi ce Pape, mieux instruit que ses prédecesseurs, fit un Bref, par lequel il fut enjoint à l'Archiprêtre Blackwel, qui avoit causé toutes ces divisions, d'agir avec plus de prudence, & de ne point sortir des bornes de l'autorité qui lui avoit été confiée, comme il paroissoit l'avoir fait. Il lui fut défendu d'exercer aucune jurisdiction sur les Prêtres qui n'étoient pas Seminaristes, ou qui s'engageoient volontairement dans cette mission; de fulminer des censures, de faire des décrets, de proceder contre ceux qui appelleroient en Cour de Rome, & de faire des poursuites au préjudice de l'appel, sans demander l'avis du Cardinal protecteur de l'Eglise Angloise. Clément VIII. accorde sa protection aux Prêtres.

En second lieu, le Pape défendit à l'Archiprêtre, de prendre l'avis du Provincial des Jésuites, ou de quelqu'autre membre de cette Societé, sur ce qui regardoit le gouvernement ecclésiastique; & révoqua les ordres se-

HENRI IV. 1601. crets que le Cardinal Cajetan lui avoit donnés à ce sujet. Il fut au contraire ordonné, que l'Archiprêtre consulteroit directement le S. Siége, s'il en étoit besoin. Ce Pape ajoûta, que cette disposition de son Bref ne devoit pas faire croire que la conduite des Jésuites lui fût suspecte: Qu'il étoit au contraire persuadé de leur zèle & de leur pieté; & qu'il ne prescrivoit ces nouvelles regles, que parce qu'il les croyoit nécessaires pour l'union & la tranquillité des Catholiques en Angleterre, comme les Jésuites eux-mêmes l'avoient pensé, & en étoient convenus.

En troisième lieu, le Bref portoit, que Blackwel seroit tenu de distribuer les aumônes de bonne-foi, & sans partialité; de soulager particulierement ceux qui étoient dans les prisons pour cause de Religion; & de déférer aux appellations qui seroient interjettées en Cour de Rome, dans les cas où l'appel devoit suspendre toutes poursuites.

En quatrième lieu, pour abolir la mémoire d'une querelle si scandaleuse, le Pape défendit l'impression & la lecture des livres faits contre la Societé des Jésuites en général, ou contre quelque membre de ce Corps en particulier. Il condamna aussi tous les écrits injurieux qui avoient été faits de part & d'autre; avec défenses d'en composer de pareils, sous peine d'excommunication & de confiscation de biens.

Enfin le Pape addressa la parole aux Prêtres Anglois, & les exhorta à conserver la paix, & une heureuse uniformité de sentimens. „ Qu'on ne „ voye entre vous, leur dit-il, ni orgueil, ni ambition; cherchez au con- „ traire les humiliations. Prêchez l'Evangile avec la charité que l'Evan- „ gile enseigne. Aimez-vous donc mutuellement. N'offensez & ne scan- „ dalisez personne. Ne rendez pas le mal pour le mal; & craignez de „ negliger les devoirs d'un ministere dont vous vous êtes chargés volon- „ tairement, & pour la gloire de Dieu. " Ce Bref, qui est du 5. d'Octobre, réünit tous les Catholiques Anglois.

Affaires de la Religion en Allemagne. En Allemagne, on traita dans le même tems quelques affaires de Religion, & il y eut une conférence à Ratisbonne entre les Catholiques & les Protestans. Maximilien Duc de Baviere y envoya Albert Hunger, Antoine Welser, Wolfgang Hanneman, Jaques Gretzer & le Jésuite Adam Tanner. Quant aux Princes qui suivoient la Confession d'Augsbourg, Philippe-Louis de Baviere, Duc de Neubourg & Comte de Veldentz, envoya à cette assemblée Jaques & Philippe Hailbrunner, freres, Abraham Manne, Tobie Braun, Magnus Agricola, Christophle Morold, David Schram (1) & Henri Tettelbach. Christian II. Electeur de Saxe y fit trouver Gilles Hunnius, David Rungen & Jean Fladungen, de Weimar. Abdias Wikner & Laurent Lelius y vinrent comme Théologiens de Joachim Fréderic Electeur de Brandebourg. Enfin André Osiander & Felix Bidenbach y assisterent de la part de Fréderic Duc de Wittemberg.

La conférence commença le 28. de Novembre, elle eut quatorze Sessions, & finit le 7. de Décembre. Les Théologiens de la Confession d'Augsbourg tâcherent de prouver, par differens passages des Saints Peres, que l'E-

(1) Chytrée met *de Seelman*, EDIT. ANGL.

l'Ecriture sainte étoit l'unique regle de la foi ; & que l'autorité des livres sacrés suffisoit pour décider toutes les controverses de Religion. Leurs adversaires soutinrent au contraire, que l'Ecriture sainte ne suffisoit pas pour la décision de tous les points controversés : Que le Pape, le successeur de S. Pierre, le Vicaire de Jesus-Christ, en étoit Juge ; & qu'il étoit infaillible dans ses décisions, soit qu'il prononçât seul, soit que le Concile lui fût uni : Qu'à la vérité l'Ecriture sainte devoit être regardée comme la première regle de notre foi ; mais qu'outre cette loi fondamentale de la Religion, il faloit admettre la tradition, les décrets de l'Eglise, & le jugement des Docteurs orthodoxes. Les Catholiques rapporterent à ce sujet un grand nombre de passages des anciens Peres, & du Droit Canonique ; mais toutes ces disputes furent inutiles ; & la conférence se rompit, sans qu'on pût en espérer aucun fruit. Les deux partis en firent imprimer les actes, chacun de leur côté, à Ingolstadt & à Wittemberg.

Guerre en Flandre.

En Flandre, Maurice ouvrit la campagne par le siége de Rhinberg, où Louis-Ferdinand Davalos commandoit avec une nombreuse garnison d'Infanterie de toute sorte de Nations. Il n'y avoit dans la place que cinquante chevaux, sous la conduite de Bomberg ; mais ils ravageoient également le païs ami & ennemi La Province d'Overyssel, & toutes les contrées voisines, souffroient beaucoup de ces courses ; ensorte que les Etats-Généraux, voyant que ces ravages diminuoient de plus en plus les impôts sur ces Provinces, résolurent de réünir toutes leurs forces pour s'emparer de cette place.

Siége de Rhinberg par le Prince Maurice.

Maurice parut donc le 2. de Juillet à la vûë de Rhinberg, avec une armée de quatorze mille hommes de pied, & de deux mille chevaux. On travailla à la circonvallation avec autant d'activité, que de régularité dans les ouvrages ; & les assiégeans furent en peu de jours en état d'empêcher les sorties de la garnison, & les secours qui voudroient entrer dans la place. Les assiégés tenterent inutilement de troubler les travailleurs, on les repoussa dans la ville ; & leurs pertes furent si considerables, que contens de défendre leurs fortifications, ils n'oserent plus faire aucune sortie.

Tous les ouvrages avancés ayant été renversés, ou par le canon, ou par les mines, Davalos, craignant qu'il n'en arrivât bientôt autant aux murs de la place, jugea à propos d'envoyer quelques gens qui connoissoient bien le païs, à l'Archiduc, pour lui faire sçavoir l'état où il se trouvoit réduit. Ils passerent le Rhin à la nage pendant la nuit ; mais ils furent pris proche de Gueldre, place forte apartenant aux Espagnols, par les détachemens des troupes du Prince d'Orange, & punis du dernier supplice, comme espions.

Reddition de la place.

Les assiégés avoient des vivres en abondance ; mais ils manquoient d'autres choses nécessaires ; la plûpart étoient blessés ; tous étoient accablés par les veilles ; & ils n'avoient pas de quoi panser leurs playes, & guérir leurs maladies. Il n'y avoit aucune apparence de secours, & tous les dehors de la place étoient pris. Aussi Maurice les faisant sommer de se rendre, Davalos demanda quelles conditions on vouloit lui accorder. Il les lut, & les ayant trouvé raisonnables, il reçut des ôtages, & envoya dans le camp des assiégeans Bomberg, & un Capitaine Italien, pour mettre la derniere main au traité. Après quelques altercations, on convint enfin que

Henri IV. 1601.

Rhinberg seroit rendu au Prince : Que les soldats & les matelots, dont il y avoit un grand nombre dans cette ville, & toutes sortes de personnes, pourroient se retirer avec armes & bagages: Que le Gouverneur emmeneroit deux petites piéces de canon, deux barils de poudre, & cinquante boulets : Que les personnes, qui à cause de leurs maladies, ou de leurs blessures, ne pouvoient sans danger se faire transporter ailleurs, auroient la liberté de rester dans la place jusqu'à leur convalescence; & que dans la suite on les conduiroit en lieu de sûreté: Que les dettes contractées pendant le tems du siége seroient acquittées par le Gouverneur, sur les biens qui avoient été confisqués: Que le même Gouverneur engageroit l'Archiduc Albert d'indemniser les laboureurs & les païsans, dont la garnison avoit enlevé les bestiaux, sans aucun droit: Que les bourgeois qui voudroient sortir de la place, auroient deux mois de tems, pour arranger leurs affaires: Qu'enfin les prisonniers seroient relâchés de part & d'autre, dès qu'ils auroient payé les dépenses par eux faites, & sans aucune autre rançon. Davalos sortit de Rhinberg le 31. de Juillet, avec douze cens hommes de la garnison. Il en avoit perdu mille pendant le siége. Il se retira à Maastricht. Maurice fit abattre les ouvrages de son camp, & rélever les fortifications de la ville.

Prise de Meurs par les Hollandois.

L'armée marcha ensuite vers la ville de Meurs, que la Comtesse Emilie de Walbourg avoit léguée au Prince d'Orange, & dont Jean-Guillaume Duc de Cléves s'étoit emparé, comme d'un fief rélevant de son Duché. Les Etats permirent à Maurice de se servir de leurs troupes, quoique cette expédition ne regardât que les intérêts particuliers du Prince; mais ils crurent agir pour eux-mêmes, & pour l'utilité de leur République, parce qu'ils pourroient disposer de cette place, qui étoit dans une situation avantageuse. Maurice envoya d'abord un Héraut, pour sommer le Gouverneur de se rendre. Il demanda un délai suffisant, pour avertir le Duc son maître. On le lui refusa; ainsi, ne se sentant pas en état de résister, & n'ayant d'ailleurs aucun ordre de se défendre, il capitula aussi-tôt, & se retira avec sa garnison & ses bagages.

A la sollicitation de Maurice, les Etats Géneraux firent fortifier cette place avec la derniere regularité. Il s'éleva à ce sujet entre le Duc de Cléves, le Prince d'Orange & les Etats Généraux des Provinces-Unies, un procès qui fut porté à la Chambre de Spire. Après la prise de Rhinberg & de Meurs, Maurice mit ses troupes en quartier d'hyver ; & se rendit en Hollande, pour assister à l'Assemblée des Etats qui se tenoit à la Haye.

Siége d'Ostende par l'Archiduc.

Dans le tems que l'armée Hollandoise agissoit sur le Rhin, l'Archiduc Albert, importuné par les Etats de Flandre, se préparoit au siége d'Ostende. Ce dessein avoit été plus d'une fois agité; & le Duc de Parme, persuadé que le succès en étoit fort incertain, n'avoit pas voulu s'y engager. Ostende est sur la côte de Flandre située à l'Occident (1), & a pris

(1) A l'Orient. Ostende a pris son nom de la situation du lieu, comme étant à l'Ost-Ende, c'est-à dire le bout d'Est de ce quartier; ou parce qu'elle est située en la partie Orientale de Flandre. Dupuy.

pris son nom de sa situation. Elle est à trois lieuës de Nieuport, & à quatre de Bruges. Ses murs sont baignés par la riviere d'Yperlée, qui venant de Dixmude, remonte en quelque façon au-dessus de Nieuport. Cette même riviere forme un golfe, où les vaisseaux peuvent entrer. Les flots de la mer y ont encore creusé depuis peu un port, qu'on a nommé la Gueule; des vaisseaux considerables peuvent y entrer & en sortir en toutes saisons, à la faveur du flux & du reflux. HENRI IV. 1601.

Cette place, qui n'étoit autrefois habitée que par des Pêcheurs, s'est accrûe pendant les guerres; elle a servi d'azile à plusieurs familles, qui furent obligées de sortir de Bruges, de l'Ecluse & des autres villes voisines. En 1572. on y fit des portes, & on l'entoura d'une palissade de bois. Six ans après, les Etats-Généraux des Provinces-Unies y firent faire des remparts.

En 1583. après la prise de Nieuport, le Duc de Parme mit le siége devant Ostende; mais en ayant examiné de plus près la situation, & craignant que l'opiniâtreté de ses défenseurs ne rendît tous ses efforts inutiles, il se retira cinq jours après, & jamais les Etats de Flandre ne purent l'engager à l'assiéger de nouveau. Deux ans après, il s'en falut peu que Valentin de Pardieu de la Motte ne s'en emparât. Il partit secretement de Gravelines avec un détachement de troupes d'élite; & il emporta d'emblée la vieille ville qui est du côté de la mer, & qui n'avoit encore pour défense qu'une palissade de pieux; mais les bourgeois l'en chasserent; & il fut contraint de se retirer, après avoir perdu un grand nombre de ses soldats. Le danger que les habitans d'Ostende venoient de courir, & la crainte qu'ils avoient euë, les engagerent à faire de nouvelles fortifications dans cet endroit, qui étoit le plus exposé de leur ville. Ils applanirent les Dunes qui s'élevoient au-dessus de leurs têtes; & creuserent une espece de canal, pour faciliter le flux de la mer.

Ostende resta libre jusqu'en 1596. mais sur les craintes qu'on eut, qu'après la prise de Calais, l'Archiduc Albert ne réünît toutes ses forces contre cette place, les Etats Généraux y envoyerent une nombreuse garnison, & des munitions de guerre. L'Archiduc en étant informé, vint camper à Hulst. A l'approche de l'ennemi, l'on fortifia Ostende avec plus de soin & de régularité; & sa garnison fit des courses dans toute la contrée voisine, ensorte que les Etats de Flandre renouvellerent leurs plaintes & leurs prieres, pour engager l'Archiduc à assiéger la place. Ils promirent même de grandes sommes d'argent, & de fournir tous les mois des vivres aux troupes, tant que le siége dureroit. L'Archiduc fit d'abord bâtir les forts de Nieudamme, de Lessinge, de Snaskerke, de Plassendale, de Stalhille, d'Oudenbourg, de Nieumunster, de Blankenberg & de Nieuwegen. Pour serrer encore la place de plus près, les Flamans éleverent les forts d'Albert, d'Isabelle, de Grotendorst, de Claire, de la Colombe & de Bredene. Le fort d'Albert étoit le mieux fortifié, & celui de Bredene le plus grand.

L'Archiduc Albert, pour faire diversion & obliger le Prince d'Orange de lever le siége de Rhinberg, parut avec toute l'armée à la vûë d'Ostende,

HENRI IV. 1601.

tende, le 5. de Juillet. Il avoit déja fait investir la place par Fréderic, Comte de Berg, avec quatre regimens d'Infanterie, & par Augustin de Mexia, Gouverneur de la citadelle d'Anvers, qui commandoit quatre autres regimens. Ils se camperent proche les Ost-dunes, ou Dunes Orientales, & firent dresser dès le lendemain une batterie de quatre piéces de canon, qu'ils avoient amenées avec eux.

Le Chevalier Veer est envoyée à Ostende pour y commander.

Il y avoit dans la ville vingt & une compagnies de troupes reglées, sous la conduite du Colonel Vander Nooth. Les bourgeois, qui étoient étroitement unis ensemble, & concouroient avec une égale ardeur à leur défense, envoyerent d'abord en Zelande leurs femmes, leurs enfans, & toutes les personnes incapables de rendre service. Ils donnerent ensuite avis au Prince Maurice de leur situation; & ils en reçurent aussi-tôt du secours. Le Chevalier François Veer, Officier de distinction, fut choisi pour être le défenseur d'Ostende, & pour commander en chef dans la place assiégée. On lui donna douze compagnies Angloises. Le Colonel Huchtenbroek se joignit à lui, avec sept compagnies Hollandoises & quelques autres troupes de différentes Nations. Tous ces corps formoient trente quatre compagnies.

Veer aborda heureusement à Dordrecht, & entra le 15. de Juillet dans le port septentrional d'Ostende. Sept jours après, il arriva encore quinze cens Anglois, qui furent incorporés dans les douze premières compagnies de cette Nation. Avec ces troupes Veer fit une sortie, & combla la tranchée des assiégeans. Monrey fut tué dans cette occasion, & Augustin de Mexia blessé. Le 25. de Juillet, Veer fit faire un fossé & quelques fortifications à côté du Poldre, vers les West-dunes, qui l'année précedente avoient été ruinés par les ordres du Prince d'Orange; & ayant fait quelques retranchemens sur le Pont-aux-Vaches, il y mit un bon corps-de-garde. Les Espagnols l'attaquerent dès le lendemain, & s'en emparerent; mais ils en furent presqu'aussi-tôt chassés par la garnison, & perdirent quatre cens hommes, suivant le rapport des prisonniers.

Toutes ces nouvelles fortifications causerent, pendant quelque tems, une grande incommodité à la place assiégée; car ce grand nombre de fossés facilita les inondations, & rendit le port inutile. Jean de Duyvenvoorde y remedia, en trouvant le moyen de faire entrer les bâtimens dans la Gueule, proche le port septentrional, pour aborder ensuite au port oriental.

Dom Nicolo de Catriz, qui commandoit à l'Occident des Dunes, poussa vivement la tranchée. Il étoit déja proche du fossé, lorsqu'il arriva dans Ostende un nouveau secours de dix neuf vaisseaux chargés de vivres. Les Espagnols pointerent contre cette flote plusieurs canons, & abattirent un grand nombre de maisons, mais les assiégés firent des voutes, à l'abri desquelles ils se mirent en sûreté contre tout le feu des ennemis.

Les Espagnols ouvrirent ensuite la tranchée du côté de Sandthil, & firent jouer une furieuse batterie contre ce boulevard. La mer vint alors au secours des assiégés, & un grand flux, qui éleva les flots jusqu'au milieu de

de la muraille, obligea les assiégeans de se retirer sur une éminence, dans un endroit plus éloigné.

Henri IV. 1601.

Voyage du Roi à Calais.

Sur ces entrefaites, le Roi, qui après le traité de paix fait avec le Duc de Savoye, étoit revenu à Paris, alla à Calais, accompagné d'un grand nombre de Seigneurs. Le prétexte de son voyage étoit la nécessité de visiter ses frontieres, dans un tems où l'Archiduc étoit si proche; ou plutôt, comme les Espagnols le pensérent, Henri ne vint à Calais que pour encourager les habitans d'Ostende par l'espérance de quelque secours. Cependant l'Archiduc envoya Philippe de Croy Comte de Solre, pour complimenter S. M., qui de son côté chargea Henri-Emmanuel de Lorraine Duc d'Aiguillon, d'aller le saluer de sa part.

Ambassade du Duc de Biron en Angleterre.

Dans le même tems, & après l'arrivée du Comte d'Edmonds, Ambassadeur d'Angleterre, le Roi envoya vers Elisabeth Charles de Gontault Duc de Biron. L'Ambassadeur François fut accompagné par un nombre de jeunes Seigneurs, & entre autres par Charles de Valois Comte d'Auvergne. La Reine le combla d'honneurs, & il fut reçu dans une audience publique, avec la plus grande magnificence. Par une faveur singuliere, Biron eut aussi audience secrete dans le cabinet de la Reine, & pendant qu'elle étoit à sa toilette. Après plusieurs jours de fêtes & de divertissemens, Elisabeth voulut avoir une conversation particuliere avec Biron. Cette Princesse avoit eu un desir extrême de voir le Roi; mais n'ayant pû menager cette entrevûë, elle dit, qu'elle en étoit en quelque façon dédommagée, puisqu'elle avoit le plaisir de s'entretenir avec un homme d'une aussi grande réputation que Biron, qui par son courage, & par ses belles actions, méritoit à si juste titre la faveur de son Prince.

Au milieu de la conversation, qui se tenoit à une fenêtre du palais, la Reine & l'Ambassadeur jetterent les yeux sur la Tour de Londres, où l'on avoit exposé un grand nombre de têtes de criminels d'Etat. A cette vûë, Elisabeth crut devoir prévenir le Ministre François, & pour empêcher que cet affreux spectacle ne la fît soupçonner de cruauté, elle parla fort au long sur les regles de la justice & de la clémence des Rois; elle ajoûta ensuite: » Vous voyez la tête du Comte d'Essex. Je l'avois élevé aux plus » grandes dignités, & il avoit toute ma faveur; mais ce teméraire, abu- » sant de mes bontés, a eu l'audace de croire que je ne pourrois jamais » me passer de lui. Sa trop grande fortune & son ambition l'ont rendu » superbe, perfide, & d'autant plus criminel, qu'il avoit paru vertueux. » Il a souffert un juste supplice, & si le Roi mon frere m'en croyoit, il » tiendroit à Paris la conduite que j'ai tenuë à Londres. Il faut qu'il sa- » crifie à sa sûreté tous les rebelles & tous les traîtres. Je prie le Ciel » que la clémence de ce Prince ne lui soit pas funeste. Quant à moi, je » n'épargnerai jamais aucun de ceux qui osent troubler la tranquillité pu- » blique.

Ce que la Reine lui dit au sujet du Comte d'Essex.

Il semble qu'Elisabeth, prévoyant ce qui devoit arriver, avoit eu dessein de donner un sage conseil à Biron, que ses services rendoient trop présomptueux, & l'engager par la considération d'un exemple si terrible, à suivre plutôt les mouvemens de cette fidélité inviolable que les sujets doi-

HENRI IV. 1601. doivent à leur Prince, que les chimériques idées d'une trop grande ambition.

J'ajoûterai encore quelques traits particuliers de notre Histoire. La Balmette-les-Angers est un couvent, situé sur les bords de la Mayenne à une lieuë de la ville. L'église est taillée dans le roc, & il y a au-dessus un refectoire & des dortoirs pour les Religieux. Le couvent de S. Sicar de Brantôme en Perigord; celui de S. Emilien en Saintonge, à une journée de distance de Bourdeaux, & celui d'Aubeterre en Angoûmois, sont bâtis sur le meme plan que le couvent de la Balmette. Il a été fondé en 1456. par René, Roi de Sicile, & Duc d'Anjou, & fut d'abord habité par des Cordeliers, ou Franciscains, dont l'Ordre a été en quelque façon augmenté par l'Institution, ou par la reforme des Récollets, suivant le Bref de Clément VII. donné en 1532. celui de Pie V. de 1563. & celui de Grégoire XIII. de 1579. Ces derniers font gloire de suivre à la lettre la regle de Saint-François dans toute sa pureté, & de conserver cette étroite discipline, qui peu-à-peu s'est relâchée dans les couvens des autres Franciscains, quoiqu'ils reconnoissent tous le même Saint pour leur Instituteur.

Affaire des Récollets.

Benedicti, Provincial de l'Ordre dans les Provinces de Touraine & de Poitou, avoit donné, cinq ans auparavant, une obédience à un certain nombre de Récollets, pour aller demeurer à la Balmette, & y rétablir l'ancienne discipline. Cette obédience avoit été faite dans le Chapitre d'Ancenis en Bretagne, où Benedicti lui-même avoit présidé; & les Religieux à qui elle étoit, addressée, avoient promis de s'y conformer; mais loin de le faire, ils vendirent à vil prix les meubles du couvent; & toute leur conduite parut fort opposée à cette régularité qu'ils s'étoient engagés d'observer. Benedicti en étant informé, voulut faire une visite sur les lieux; mais les Moines lui fermerent les portes du couvent, & on en vint de part & d'autre aux voyes de fait.

Charles Miron, Evêque d'Angers, intervint dans cette affaire, & implora l'assistance du bras séculier. Le Maire & les Echevins d'Angers favorisoient les Récollets. Après que le tumulte eut été appaisé, les parties plaiderent devant l'Evêque, qui rendit un jugement, par lequel il fut défendu au Provincial Benedicti de transférer dans une autre maison, les Religieux qui étoient à la Balmette, ni de faire le moindre changement dans ce couvent. Pour ce qui concernoit la question de la discipline Monastique, les parties furent renvoyées par devant l'Evêque de Modene, Nonce du Pape en France.

Le Président de Thou est nommé Pere spirituel de l'Ordre de S. François.

Benedicti interjetta appel comme d'abus de ce jugement; & Claude Galesius, Gardien du couvent de Paris, se joignit au Provincial, qui agissoit sous le nom de Jaques-Auguste de Thou. Les Franciscains, qui sont mendians, ne peuvent plaider en leur nom, & sont obligés d'emprunter celui d'un Pere spirituel, institué par un mandement rogatoire de l'Ordre. De Thou parut donc dans cette affaire, parce qu'il avoit le mandement du Général Bonaventure Calatagirone, qui non seulement lui donnoit le titre de Pere spirituel, mais encore de Protecteur & de Défenseur de tout l'Ordre,

l'Ordre, dans le Royaume de France. L'Evêque d'Angers, son grand-Vicaire, & frere Jaques Garnier, Gardien de la Balmette, parurent comme Défendeurs.

HENRI IV. 1601.

Cette affaire fut agitée dans le Parlement de Paris avec beaucoup de chaleur; car on soutenoit, que l'autorité du Pape étoit compromise, & la Cour de Rome avoit alors à la Cour plusieurs partisans d'un grand crédit. Après que les Avocats des parties eurent plaidé, l'Avocat général Louis Servin porta la parole pour le Procureur général du Roi, comme dans une affaire qui intéressoit le public. Il dit d'abord, qu'une contestation qui ne regardoit que la direction d'un couvent, auroit dû être étouffée dès sa naissance, & ensevelie dans les ténèbres du monastere; & qu'il étoit fâcheux de voir une telle question agitée devant une assemblée si nombreuse. Il exposa ensuite le fait dont il s'agissoit; & parla contre les nouveaux Ordres, avec plus de liberté que les circonstances présentes ne le permettoient. Enfin il dit, que les Récollets avoient enfreint la regle de Saint-François: Qu'elle leur défendoit d'obtenir des Brefs & des obédiences en Cour de Rome, directement ou indirectement, sur quelque prétexte que ce fût, même pour desservir une église, ou pour prêcher: Qu'au contraire, s'ils étoient persécutés, & si l'on refusoit de les recevoir dans un endroit, ils devoient aller dans un autre y faire pénitence, & bénir continuellement la bonté divine. Il ajoûta plusieurs autres traits à ce sujet; & conclut à ce que l'appellation, & ce dont étoit appel, fûssent mis au néant; émendant que le jugement de l'Evêque d'Angers fût declaré abusif; faisant droit sur la demande du Pere spirituel: Que les Récollets fûssent tenus de se soûmettre à l'autorité du Frere Benedicti leur Provincial, d'obéïr à ses ordres, & de rendre les biens du couvent de la Balmette qu'ils avoient vendus, sans cependant entrer dans la question de la reforme, qu'il seroit libre aux particuliers d'embrasser, pourvû qu'ils ne fissent aucun changement dans leur habit: Qu'il fût en outre enjoint aux Provinciaux de travailler, toutes affaires cessantes, & sans aucun délai, au rétablissement de la discipline, & de ne se servir à cet effet que du ministère des Religieux François, ou de ceux qui auroient demeuré pendant vingt cinq ans dans le Royaume, conformément à l'Arrêt de la Cour du 8. de Novembre 1557. Qu'enfin tous les Religieux qui suivoient la regle de S. François fûssent aussi tenus de se conformer au testament de celui qu'ils regardoient comme leur Pere & leur Instituteur. En consequence, qu'il leur fût défendu de sortir hors du Royaume, sans la permission du Prince & de leurs Supérieurs. C'est ce chef qui chagrina le plus les parties adverses.

Discours de l'Avocat général Servin.

La Cour declara, qu'il y avoit abus dans le jugement de l'Evêque, ordonna que les Récollets de la Balmette seroient, par provision, réintégrés dans leur couvent d'où ils avoient été chassés; & défendit à tous les Religieux de sortir hors du Royaume, sans la permission du Roi, & l'agrément de leurs Supérieurs.

Arrêt du Parlement sur cette affaire.

Cet Arrêt ne fut pas suffisant pour arrêter l'Evêque d'Angers; il eut re-

HENRI IV. 1601.

cours au Nonce du Pape, & obtint, par le crédit de ce Ministre, un Arrêt d'évocation au Conseil d Etat, avec défenses à la Cour de Parlement, de prendre connoissance de cette affaire.

Les ennemis du Président de Thou tâcherent de lui faire un crime en Cour, de ce que dans ce procès on lui avoit donné le titre de Pere spirituel & Défenseur des Franciscains dans tout le Royaume. Ils soutinrent que cela étoit sans exemple, & marquoit une secrete ambition; mais le Général de l'Ordre avoit addressé son mandement à de Thou, sans que ce Magistrat eût brigué cette qualité, & sans même qu'il sçût qu'on vouloit la lui donner. D'ailleurs, les Franciscains, comme mendians, ne peuvent par eux-mêmes citer en jugement, & sont obligés, pour défendre leurs droits, d'emprunter le nom d'un séculier. La défense que le Parlement avoit faite aux Religieux de sortir hors du Royaume sans la permission du Roi, étoit la véritable cause de leur dépit & de leur haine. Cette disposition étoit cependant nécessaire pour le maintien de l'autorité Royale, & pour la tranquillité publique. Je ne puis m'empêcher de dire, que les personnes qui étoient du Conseil du Roi, n'apperçurent pas les fâcheuses consequences que pouvoit avoir la trop grande liberté des Moines, ou fermerent volontairement les yeux par une indigne prévarication.

Arrêt du Parlement d'Aix contre l'Archévêque de cette ville.

L'Arrêt rendu presque dans le même tems par le Parlement d'Aix, contre Paul Hurault de l'Hôpital, Archévêque de cette ville, fit encore un plus grand éclat. Ce Prélat, emporté par un zèle indiscret, avoit excommunié le Juge Royal; & par une sentence aussi précipitée que mal fondée, l'avoit exposé aux railleries & aux outrages de la populace. Jean Imbert, Prêtre à Arles, avoit enlevé & forcé un enfant de six ans. La plainte ayant été renduë de ce fait, l'Official de l'Archévêque ordonna que les parties se pourvoiroient par-devant lui. Sur l'appel des parens de l'enfant, le Parlement, prononça qu'il y avoit abus dans la sentence de l'Official; & la connoissance de cette affaire fut attribuée au Juge Royal. Cet Arrêt est en date du 22. de Mars.

En exécution, Imbert, ayant été convaincu, fut condamné au dernier supplice par le Parlement. L'Archévêque fut sommé, à la requête du Procureur Général, de dégrader cet indigne Prêtre, mais il le refusa; & le criminel fut exécuté le 9. d'Avril vers la quinzaine de Pâques.

L'Archévêque excommunie le Parlement.

Quatre jours après, l'Archévêque lança une excommunication contre les Juges qui avoient assisté à la condamnation d'Imbert, & défendit aux Prêtres de son diocèse, de les admettre à la participation des Sacremens; il leur donna même une liste des noms de tous ces Magistrats.

Une action si hardie émut ce Parlement; & le Procureur général dit, qu'à la vérité l'on avoit vû des Papes employer le glaive spirituel contre le Roi & contre ses Officiers, quoiqu'en tout tems les Ordres du Royaume se fussent opposés à de pareilles entreprises; mais que jamais un Evêque François, qui avoit prêté le serment de fidélité au Roi, n'avoit osé se servir de cette voye contre la personne sacrée du Prince, ni contre des Magistrats dépositaires de son autorité: Qu'une action si téméraire & si préjudiciable

à

à l'autorité Royale & à la tranquillité publique, méritoit toute l'attention & toute la févérité de la Cour. HENRI IV.

L'Archévêque fut donc cité; & fur le refus qu'il fit de comparoître, le Parlement donna défaut contre lui, fans avoir égard à la requête qu'il avoit donnée à fin de récufation du premier Préfident, des principaux Confeillers, & des Gens du Roi. 1601.

Quoique le Prélat eût un repentir fecret de la démarche qu'il avoit faite, il ne voulut cependant pas fe dédire. Au contraire, il cria de tous côtés qu'on l'outrageoit, & qu'on faifoit violence à la liberté eccléfiaftique. Enfin il tenta tout, pour foutenir par fa fermeté, ce qu'une indifcrete témérité lui avoit fait faire. Suite de cette affaire.

Le Parlement rendit un Arrêt, qui declaroit abufive la fentence de l'Archévêque, & la mettoit au néant, avec injonction au Prélat de lever les cenfures devant les mêmes Eccléfiaftiques, en préfence de qui elles avoient été lancées, & d'en repréfenter l'acte au greffe de la Cour dans trois jours, à peine de dix mille écus d'amende. L'Arrêt portoit encore des defenfes au Prélat, de fe fervir dans la fuite de pareilles voyes, à peine de faifie de fon temporel.

Le Parlement députa les Confeillers Guillaume Aymar & Claude Arnaud, pour faire quelques remontrances à l'Archévêque; le preffer de lever les cenfures en préfence des Prêtres qui l'avoient affifté lorfqu'elles avoient été lancées; & lui declarer que s'il n'obeiffoit, la Cour fe ferviroit des voyes de droit. Ce Prélat eut alors recours à différentes tergiverfations, & répondit, qu'il avoit envoyé à Avignon pour obtenir la main-levée de l'excommunication. Le Parlement, plus irrité qu'auparavant, de ce que, par l'indifcrétion de l'Archévêque, les étrangers alloient prendre connoiffance d'une affaire qui pouvoit être terminée en France, preffa encore plus vivement le Prélat de lever les cenfures purement & fimplement, & non conditionellement. L'Archévêque n'ayant aucun moyen pour parer ces pourfuites, dit d'abord qu'il levoit l'excommunication, mais fans préjudice de fes droits, & fauf à lui à fe pourvoir contre l'Arrêt du Parlement, comme nul & injurieux à fa dignité.

Cette réponfe verbale ne fatisfit point les Magiftrats; & le Procureur général demanda la permiffion de faire exécuter l'Arrêt de la Cour. L'Archévêque craignit enfin, & réduit aux dernieres extremités, il dépofa au greffe de la Cour le 8. de Mai, un acte figné de fa main, par lequel il révoquoit l'excommunication, & ordonnoit aux Prêtres de fon diocéfe d'adminiftrer, s'ils en étoient requis, les Sacremens aux perfonnes mentionnées dans la lifte qu'il leur avoit donnée. Ce fcandale ceffa auffi-tôt; & les troubles, que cette affaire avoit déja excités dans la Province, s'appaiferent. L'Archévêque eft obligé de lever l'excommunication.

Sur la fin d'Août, Oftende reçut de nouveaux fecours de troupes & de vivres, qui vinrent d'Angleterre & des Ifles de Zélande. Henri de Coligny de Châtillon y fit encore entrer huit cens François. Dans le même tems, Charles de Longueval Comte de Bucquoi fe rendit au camp de l'Ar- Suite du fiege d'Oftende.

HENRI IV. 1601.

l'Archiduc. Au commencement de Septembre, Dom-Catris, qui commandoit l'artillerie (1), reçut dans la tête une blessure mortelle, & cet accident causa quelque désordre dans le camp des assiégeans.

Mort de Henri de Coligny.

Les assiégés de leur côté perdirent Châtillon, qui fut tué le 10. de Septembre. Dans l'instant qu'accompagné de Huchtenbroek & du Colonel des Ecossois, il vouloit monter sur le boulevard de Sandthil, un boulet lui emporta la moitié de la tête, dont le crane alla frapper Huchtenbroek au visage, & le renversa. Il étoit fils de François de Coligny: il ne dégénéra pas de la vertu de ses illustres ayeux: & l'on vit briller en lui le même courage. Le Prince d'Orange, les Etats Généraux & la France regretterent également ce jeune Seigneur.

Un premier secours de trente vaisseaux, & un second de vingt-quatre, ranimerent le courage des assiégés, & leur donnerent les moyens de faire une plus grande résistance. La blessure que le Colonel Huchtenbroek avoit reçûë lorsque Châtillon fut tué, sembloit lui présager un sort aussi funeste; car vers la fin du même mois, cet Officier fut percé d'outre en outre, d'une balle qui le tua presque sur le champ. Nicolas vander Leur fut pourvû de son regiment. Le bruit que faisoit le siége d'Ostende, y fit venir Jean Duc de Holstein, frere de Christierne IV. Roi de Danemarc, Philippe Comte de Hohenlo, & le Comte de Northumberland.

L'Archiduc est prêt à lever le siége.

Cependant il s'en falut peu qu'un orage affreux ne submergeât le camp des Espagnols. Cette inondation rendit le siége plus difficile, & l'Archiduc fut dans l'incertitude, s'il continueroit ses attaques, ou s'il se retireroit. Les Etats de Flandre en furent informés, & quelque intérêt qu'ils eussent à la continuation du siége, il y eut entre eux à ce sujet différens sentimens. Le Clergé l'emporta, & un don de six cens mille florins empêcha la levée du siége.

Les assiégés faisoient de fréquentes sorties, dans l'une desquelles Veer fut blessé. Il se fit transporter à Middelbourg, où l'air étoit plus sain qu'à Ostende, & rentra dans la place dès qu'il fut guéri.

Sur ces entrefaites, les Ostendois ayant reçu la nouvelle de la naissance du Dauphin, firent éclater leur joye & la part qu'ils y prenoient, par la décharge de tout leur canon. Les Espagnols ayant attaqué une demi-lune, qui étoit comme un ouvrage avancé & au-delà du fossé, furent repoussés, & perdirent plus de quatre vingt hommes. Ils firent ensuite vers la Gueule un retranchement de clayes & de gabions. Cependant, sur la fin d'Octobre, il entra dans le port plus de quarante bâtimens. Le 29. du même mois, un nouvel ouragan obligea les Espagnols d'abandonner leur retranchement;

(1) Ce lieu a besoin de reformation: Car ce Catris, Mestre de camp Wallon, ne commandoit point l'artillerie, & ne fut point tué. Voyez le livre cxxx. *Mr. Dupuy, auteur de cette note, veut qu'on lise:* Nicolas Catris, vieil Officier, Colonel d'un regiment Wallon, ayant été blessé au commencement de Septembre d'un coup de mousquet, cet accident causa quelque désordre dans le camp de l'Archiduc, mais il guérit ensuite de sa blessure.

chement ; mais ils en firent un autre beaucoup plus élevé, dès que l'orage fut dissipé. La garnison fit une sortie le 3. de Novembre pour les chasser de ce poste. Ses efforts furent inutiles, mais la perte fut égale des deux côtés. On découvrit alors dans la ville une dangereuse conspiration. Un Anglois, nommé Coningsby, en étoit l'auteur, & il fut arrêté avec tous ses complices. L'inondation qui s'étendit vers l'Ouest & le Sud, obligea encore les Espagnols à démolir eux-mêmes les retranchemens de leur camp ; ils en firent porter les matériaux sur les Dunes & dans les forts voisins.

HENRI IV. 1601.

Après la prise de Rhinberg, Maurice voyant que les Espagnols persistoient dans le dessein de continuer le siége d'Ostende, résolut d'attaquer Boisleduc ; & crut par-là faire une diversion capable d'ébranler l'Archiduc. Antoine Schetz de Grobbendonk commandoit dans la place avec quatre compagnies d'Infanterie, & une cornette de Cavalerie commandée par le Comte Adophe Vanden Berg. Maurice investit Boisleduc le premier de Novembre. Il avoit tâché d'engager au service des Etats les troupes mutinées qui étoient à Weert en Brabant ; mais elles ne voulurent pas accepter ses offres. Sur la nouvelle du siége de Boisleduc, l'Archiduc envoya aussitôt au secours de la place le Comte Féderic Vanden Berg, avec quelques compagnies de son regiment, & de ceux de Bucquoi & de Fresin.

Les habitans d'Ostende creusent un nouveau port.

Le 10. de Novembre, une flote de cinquante trois vaisseaux arriva à Ostende. Pour empêcher l'entrée de ce secours, les Espagnols firent bâtir un fort qui dominoit sur la Gueule ; mais les habitans éleverent des retranchemens qui le rendirent inutile, & creuserent un nouveau canal, pour faciliter l'abord des vaisseaux. Lorsqu'ils étoient occupés à cet ouvrage, il survint tout-à-coup une maladie contagieuse, qui emportoit en un seul jour ceux qui en étoient attaqués ; heureusement elle ne dura pas long-tems. Tandis que les Espagnols faisoient tous leurs efforts pour boucher l'ancien port, les habitans travailloient avec ardeur à en creuser un nouveau.

Dans l'incertitude où Veer étoit de sçavoir, si ce canal pourroit recevoir des vaisseaux ; & comme l'ancien port étoit entierement bouché, l'habile Gouverneur demanda une conférence, comme s'il eût voulu capituler ; mais en effet pour gagner du tems. Il obtint une tréve de quelques jours, qui suspendit l'ardeur des Espagnols, & qui retarda un assaut que les assiégés n'étoient pas alors en état de soutenir. Ils firent exprès des demandes exorbitantes ; & tandis qu'on disputoit sur les articles de la prétenduë capitulation, il arriva de nouveaux secours ; alors Veer, n'ayant plus rien à craindre, écrivit à l'Archiduc une lettre d'excuses, & rompit la conférence.

Voyage d'Olivier aux Indes.

Le voyage d'Olivier du Nort, d'Utrecht, aux Indes, est une partie de l'Histoire des Païs-bas. Il partit de Rotterdam le 26. de Juin 1597. avec quatre vaisseaux bien équipés, & revint cette année dans sa patrie. L'Amiral de cette petite flote se nommoit le Maurice ; le Vice-Amiral, le Henri ; le troisième s'appelloit l'Espérance ; & le quatrième, la Concorde. Il passa le 6. d'Octobre entre la grande Canarie & l'Isle Teneriffe, & le 4. de Décembre il découvrit le cap de Palma sur la côte de Guinée, à

HENRI IV. 1601. à trois dégrés de hauteur méridionale. Sept jours après, il relâcha dans l'Isle du Prince, où le Capitaine Cleerhagen avoit été auparavant très-maltraité. Le 28. de Janvier de l'année suivante, il passa sous la ligne, à la hauteur de dix huit dégrés dix minutes. Tirant ensuite vers le Brésil, il entra le 9. de Février dans la riviere de Rio-Janeiro, dont l'embouchure est gardée par deux forts, qui sont sur ses deux rives. Et le 22. de Février il toucha à l'Isle de S. Sebastien, où il laissa la Concorde, qui faisoit eau de toutes parts.

Il continua de naviger pendant tout le mois de Mars; & le 9. d'Avril, se trouvant à la hauteur de vingt neuf dégrés vingt trois minutes, il remarqua une grande variation dans l'aiguille. Le 3. de Juin, il prit terre à l'Isle de Sainte-Claire pour rafraîchir ses malades. Il tenta long-tems l'entrée du détroit de Magellan, d'où étant repoussé par les mauvais tems, il erra dans ces mers inconnuës, les voiles ferlées, vers l'embouchure de la riviere de la Plata au trente cinquième dégré, depuis le premier jusqu'au 10. d'Août. Enfin le 20. du même mois, il aborda au port Désiré, où il trouva une grande quantité de pingoüins & de chiens marins.

Son arrivée au cap des Vierges.

Après une navigation très-laborieuse, il déscendit au cap des Vierges, d'où il vit la terre de feu, ou terre Australe. De-là il essaya jusqu'à quatre fois de passer le détroit; mais les vents lui furent toûjours contraires. Ce ne fut que le 24. de Novembre, qu'il entra dans le détroit à quatorze lieuës du cap des Vierges. Après une navigation de trois jours, ayant cinglé quelque peu vers le Sud, il rencontra un cap opposé à celui des Vierges, qu'il nomma le cap de Nassau. Il y a dans cette plage trois petites Isles, dont les habitans sont éloignés de tout commerce. Ils s'habillent de peaux de pingoüins, & se noircissent le visage. Leur nourriture ordinaire sont les œufs & la chair des Autruches, qui y sont en grand nombre. On trouve dans ce même endroit quatre bayes, celle de Maurice, celle de Henri, celle des Menistes (1), & celle des Gueux. Le cap Désiré n'en est pas éloigné; à l'opposite de ce cap est la baye, nommée Papiste.

Les deux entrées du détroit, tant la septentrionale, que la méridionale, sont sous le cinquante deuxième dégré trente minutes; mais vers le milieu, ce détroit se recourbe, & prend en quelque façon la figure d'un croissant; ensorte qu'il s'étend jusqu'au cinquante quatrième dégré. Il peut avoir soixante & seize milles de long, & un mille de large. Depuis l'entrée de la mer du Nord on compte sept milles. A trois milles du premier détroit, depuis les côtes de l'Amerique, il y a un banc, large d'un quart de mille. Il n'y a que six brasses d'eau; mais dès qu'on a passé ce bas-fond, on trouve douze & dix huit brasses. Lorsque la lune est en son plein, & qu'elle est vers le Sud-Ouest, Quart-Sud, ou vers le Nord-Quart, Nord-Est, les marées sont dans une très-grande hauteur. Dans ces parages, on trouve en abondance des plongeons, des veaux marins, des poissons aîlés &

(1) Il y a dans la Relation *Menisten Baey*. On lui a donné ce nom, parce que le Pilote qui la découvrit, étoit Menonite. Dupuy.

& des thons d'une espece particuliere; & cette pêche soulage beaucoup les bâtimens qui passent par-là. Dans la baye des Menistes, qui n'est éloignée de l'Isle des Pingoüins que de dix milles, il y a une riviere d'eau douce, & dû bois propre au chauffage. Au-delà, & du côté du Nord, on trouve le port Verd. Le fond de cette mer est argilleux, & sa profondeur est depuis quatorze jusqu'à quarante cinq brasses. L'ancrage y est sûr. Le rivage est couvert d'une espece d'arbres semblables au laurier, mais beaucoup plus hauts; ils sont toûjours verds, & c'est ce qui a fait appeller cette contrée le cap Verd; lorsqu'on enleve l'écorce de ces arbres, le bois exhale une odeur aussi forte que celle du poivre. Henri IV. 1601.

Olivier tint la mer pendant les mois de Décembre & de Janvier, & jusqu'à la fin de Février. Il y souffrit beaucoup. Sur la fin de Février, il doubla le cap Désiré, & entra dans la mer Pacifique, où l'on essuye cependant quelquefois des tempêtes. Le 4. de Mars, il perdit le Henri, son Vice-Amiral; & continuant sa course, il aborda le 19. du même mois dans l'Isle de Mocha, à l'opposite du Chili. Cette Isle est sous le trente huitième dégré à cinq ou six lieuës du continent. Il y a des moutons d'une grandeur prodigieuse; les naturels du païs s'en servent pour porter des fardeaux. Olivier prit en cet endroit un bâtiment Espagnol; ce qui le consola de la perte de la Concorde. Son entrée dans la mer Pacifique.

Le Chili s'étend depuis le cap S. Jaques, jusqu'à Baldivie sous les quarante, trente & vingtième dégrés. Il est si fertile, que rien n'y manque, ni pour les besoins de la vie, ni même pour la commodité & les plaisirs de ses habitans; l'air y est si pur, que les hommes n'y connoissent aucunes maladies; & ce qui paroît surprenant, une épée exposée à la rosée, & remise dans son foureau, n'y contracte point de rouille. Description du Chili & du Perou.

Le Perou touche au Chili. Dom Louis de Velasco étoit alors Viceroi de ce vaste païs; & Dom Jean de Velasco, son parent, étoit Général de toutes les troupes. Le Perou s'étend depuis le vingtième dégré de latitude méridionale, jusqu'au vingtième dégré de latitude septentrionale. Il comprend la Castille-neuve, où est Panama; c'est dans cette ville que l'on transporte les marchandises, & autres choses précieuses de ces riches contrées pour les envoyer à Nombre de Dios, sur la mer Atlantique, & de-là en Espagne.

Olivier apprit par des lettres interceptées, que les Indiens s'étoient révoltés contre les Espagnols: Qu'ils s'étoient emparés de Baldivie, & avoient assiégé Lima. Ceux qui ont écrit l'Histoire de ces païs, rapportent que les vainquers, soit par une férocité naturelle, soit pour se venger de tout ce qu'ils avoient souffert de la part des Espagnols, avoient traité leurs prisonniers avec la derniere inhumanité: Que Baldivie avoit été réduite en cendres: Que les Indiens avoient abattu les têtes de toutes les images des Saints, & massacré les Prêtres, en criant que les Dieux Espagnols étoient vaincus: Qu'enfin ils avoient fait couler de l'or fondu dans la bouche de quelques Espagnols, en disant: „ Rassasiez-vous de ce métal que vous de- „ sirez avec tant d'ardeur. " Leur armée étoit composée de cinq mille hommes, dont trois mille étoient à cheval & très-bien équipés. Les Espa- Révolte des Indiens contre les Espagnols.

HENRI IV. 1601.

Espagnols étoient en marche pour aller combattre les rebelles ; mais ayant appris qu'il y avoit une flote Hollandoise sur les côtes, ils n'oserent s'avancer plus loin.

Olivier passe à la vûë de l'Isle des Larrons.

Après avoir parcouru les côtes de Chili, Olivier découvrit le Perou, d'où s'éloignant peu-à-peu, il passa la ligne équinoctiale, & dirigea sa course vers les Philippines. Après quatre mois de navigation dans ce vaste Ocean, il parut à la vûë des Isles des Larrons le 16. de Septembre ; à la hauteur de huit dégrés. Les habitans de ces Isles sont toûjours nuds. Tout, jusqu'aux femmes, est commun entre eux ; & ces dernieres ne se servent que de quelques feuilles, pour couvrir ce que la pudeur fait cacher. Ces Insulaires sont bons nageurs, & ne vivent que du butin qu'ils font en mer avec leurs canots, qui sont une espeee de petits bateaux. Ils sont fort sujets aux maladies vénériennes.

L'Amiral Hollandois tint la mer pendant tout le mois d'Octobre. Il côtoya la Chine ; & le premier de Novembre il doubla le cap de Capul, sous le treizième dégré quinze minutes. Dans le dessein d'aller vers Manille, il entra dans le détroit qui porte le nom de cette ville, après avoir passé celui de Mindore, & y jetta l'ancre sur une langue de terre. Après avoir tenu conseil avec ses Officiers, il résolut de rester en cet endroit jusqu'au mois de Février. Un matelot Chinois avoit assûré aux Hollandois, que dans peu de jours il viendroit de Manille & du Japon des vaisseaux chargés de fer & de farine, & qu'ils seroient suivis par les Chinois, qui se rendoient dans ces quartiers vers les mois de Janvier & de Février. Tous les Officiers jugerent qu'il étoit à propos d'attendre une occasion si favorable à leur commerce ; mais la violence des vents, qui fit perdre aux vaisseaux leurs ancres, obligea la flote de quitter un endroit si exposé ; & le 12. de Décembre elle alla se poster ailleurs.

Combat entre les Hollandois & les Espagnols de Manille.

Deux jours après, quelques vaisseaux de Manille vinrent attaquer les Hollandois. Les Amiraux des deux flotes s'accrocherent, & se battirent long-tems ; mais celui de Manille fut percé de plusieurs coups de canon, & coula à fond. Les Espagnols perdirent deux cens hommes. Du côté des Hollandois, il n'y eut que cinq hommes tués, & vingt cinq blessés ; mais ils perdirent une chaloupe, sur laquelle il y avoit vingt cinq soldats.

Dom François Tello commandoit alors à Manille, qui est comme la capitale de toutes les Isles voisines, & qui reçoit le tribut des Indes. On fait dans ces vastes contrées un commerce considerable avec la Chine, en or, en musc, en soyes, & autres riches marchandises, qui sont ensuite transportées à Mexique, & de-là en Espagne.

Quoique les Hollandois fussent victorieux, ils jugerent cependant à propos de se retirer avant le mois de Février. En effet ils mirent à la voile, & le 16. de Décembre ils passerent à la vûë de l'Isle Boluton, dont les Espagnols se sont rendus maîtres, & qui parut avoir plus de cent quatre vingt lieuës de long. Douze jours après, ils entrerent dans le port de Borneo. Cette Isle est une des plus grandes de la mer Orientale, & l'on fixe son étenduë depuis le quatrième dégré en deçà de la ligne, jusqu'au septiè-

feptième par-delà. Elle eft gouvernée par un Roi, qui fait fa réfidence dans une ville du même nom de l'Ifle. Le Prince & toute la Nobleffe ont embraffé le Mahométifme, qui a fait beaucoup de progrès, tant dans les Ifles que fur les côtes.

Descente des Hollandois dans l'Isle de Java.

Le premier de Janvier de la préfente année 1601. Olivier réfolut de tirer vers Java; & s'étant embarqué le 9., il découvrit cêtte Ifle le 22. du même mois. Ayant paffé l'Ifle de Madure, qui a huit lieuës de long, il aborda à Jortan, dans l'Ifle de Java, fur la fin de Janvier. Il y a dans la ville un grand nombre de marchands Portugais; elle eft compofée de mille maifons bâties de bois, & n'a ni murailles ni foffés. Le Roi étoit alors à Paffarvan, où il demeure ordinairement. Cinq ans auparavant, ce Prince affiégeoit la ville de Balamboam, lorfqu'une flote Hollandoife vint à l'Ifle de Java. Il s'empara de cette place, & fe défit de tous les parens du Roi, fon ennemi, qui mourut dans cette guerre. On lui donne le titre de Roi de Sorbaya, ville peu éloignée de Jortan. Cette derniere place & celle de Balamboam lui apartiennent. Il eft Mahométan, avec tous les peuples qui lui obéïffent. Il y a à Jortan un Mufti, que toutes les Ifles Orientales regardent comme leur Grand-Prêtre.

Retour d'Olivier en Europe.

Les Hollandois delibérerent alors, s'ils prendroient la route des Moluques. Le plus grand nombre fut d'avis contraire à cette propofition; & tous les équipages arrêterent unanimement, qu'il étoit plus à propos de retourner en Europe. Ainfi Olivier fortit du port de Jortan le 4. de Février, & employa fix jours à paffer le détroit de Balamboam. Le 19. de Mars, fe trouvant fous le vingt quatrième dégré quarante cinq minutes, il remarqua une déclinaifon dans l'aiguille. Il continua fon voyage pendant le refte de Mars, & le mois d'Avril en entier. Le 3. de Mai, il doubla le cap de Bonne-Efpérance; & le 18. du même mois, il paffa fous le Tropique du Capricorne au vingt deuxième dégré trente minutes. Dix jours après, il relâcha dans l'Ifle de Sainte-Helene, fous le quinzième dégré trente minutes, & il en partit le premier de Juin.

Deux jours après, il rencontra des vaiffeaux Hollandois qui alloient aux Indes, & qui lui apprirent la victoire remportée à Nieuport par le Prince d'Orange. Le 5. de Juillet il paffa fous le Tropique du Cancer. Le premier d'Août il découvrit l'Ifle de Corvo, & fur la fin du même mois, après avoir fait le tour du monde dans l'efpace de trente huit mois, il arriva à Rotterdam, d'où il étoit parti.

En Italie, le Comte de Fuentes retint les troupes qu'il avoit levées, fous le prétexte de la guerre de Savoye, quoiqu'après la conclufion de la paix il eût été convenu, à la priere du Légat Aldobrandin, qu'elles feroient licentiées. Les Princes voifins ne connoiffant pas les motifs qui faifoient agir le Comte, en avoient déja pris ombrage; mais enfin, l'entreprife formée fur Alger ayant manqué, ces troupes fe difperferent.

Entreprife de l'Efpagne fur Alger.

Alger, ville fituée fur le bord de la mer, dans la haute Mauritanie, Province d'Afrique, a été autrefois appellée Céfarée, & a même donné fon nom à toute cette contrée. Dans la décadence de l'Empire Romain, les Vandales s'emparerent de cette place, & la détruifirent. Ayant été

Henri IV. 1601.

dans la suite rebâtie, elle resta long-tems sous l'empire des Rois de Tremecen, qui la donnoient ordinairement en appanage au second de leurs fils. Elle perdit cette marque de distinction, lorsqu'Abuferex, Roi de Tunis, ayant conquis le Royaume de Tremecen, donna à son fils la ville de Buggie, avec le titre de Royaume. Les Algeriens furent alors obligés de reconnoître pour souverains les Rois de Buggie, qui cependant se contenterent d'un tribut fort modique. Ils joüirent pendant quelque tems d'une entiere liberté; mais Horux de Metelin s'en rendit maître en 1515. au nom & sous les auspices de Selim, Empereur des Turcs. Ce Corsaire s'empara aussi d'une Isle, qui n'en est éloignée que de la portée du mousquet, & où Dom Diegue de Vera, par les ordres de Ferdinand Roi d'Arragon, avoit bâti un fort, pour arrêter les courses des pirates qui infestoient la mer de Toscane. Quelques années après, Salh-Rays, qui commandoit dans Alger, au nom du Sultan, joignit, par le moyen d'une chaussée, cette Isle à la ville.

Après la mort de Ferdinand, le Cardinal de Ximenès, ce fameux Ministre Espagnol, avoit cru pouvoir conquerir Alger. La confiance qu'il avoit sur ses trésors immenses & sur son crédit, & les sollicitations d'Abu-Hamu, Roi de Tremecen, lui firent espérer un heureux succès. Il s'engagea dans cette expédition, & chargea de l'exécution Dom Diegue de Vera; mais cette pemière tentative ne réüssit pas.

Un second effort fut plus heureux. L'année suivante, Martin d'Argote attaqua Horux; ce Corsaire fut tué; Alger & tout le Royaume de Tremecen furent conquis, & rendus à leur ancien maître. Les Turcs substituerent à Horux, Airadin Barberousse, son frere. Hugues de Moncade marcha contre lui; mais n'ayant pas été secouru, & l'armée navale ayant été dissipée par la tempête, il fut obligé de se retirer. En 1541. Charles V. reçut devant Alger un échec encore plus considerable, & le naufrage de la flote Impériale donna un nouveau lustre à cette ville.

Après tant de mauvais succès, les Espagnols regarderent Alger comme un endroit qui leur étoit funeste, & abandonnerent cette conquête; mais comme toute l'Espagne Orientale étoit exposée aux descentes des Corsaires, les Ordres de ces Provinces avoient coûtume de demander dans l'Assemblée des Etats, qu'on allât attaquer Alger; & les refus qu'on leur faisoit, servoient de prétextes pour ne pas payer les taxes qui leur étoient imposées. La révolte des Maures de Grénade en 1568. dont nous avons parlé, prouve assez, combien Alger peut causer de préjudice à l'Espagne. En effet, les Algeriens soutinrent seuls les rebelles, qui avec les secours qu'ils en reçurent, occuperent toutes les forces de l'Espagne pendant trois années.

Le Roux, Capitaine François, propose la conquête d'Alger.

Un Capitaine François, nommé le Roux, proposa la conquête d'Alger, & la Cour d'Espagne, qui paroissoit si éloignée de s'engager dans cette expédition, fit éclater cette année ses desseins sur cette ville. Le Roux avoit acquis quelque réputation dans une entreprise formée sur Chio; & par ses conseils, le Grand-Duc de Toscane avoit fait faire dans cette Isle une descente qui avoit eu un heureux succès. Comme il étoit fort instruit de

des affaires de Barbarie, il tâcha de persuader à Jean-André Doria, Amiral des galeres d'Espagne, qu'il étoit facile de surprendre Alger. Il lui représenta entre autres choses, que la garnison, composée de huit mille Janissaires, étoit dans une entiere sécurité, & ne montoit pas des gardes regulieres: Que vers le mois de Juin, il ne restoit dans la place que deux mille hommes, & que le surplus de la garnison alloit par détachemens dans les campagnes voisines, pour y lever le tribut, appellé la Garame: Qu'ainsi, pendant deux mois entiers, Alger restoit sans défenseurs; puisque dans le même tems les habitans alloient recueillir les fruits de la campagne, ou faire des courses: „ Il faut, ajoûta le Roux, entrer dans le port „ au commencement d'Août, avec quatre vaisseaux construits comme des „ bâtimens marchands, mais remplis de soldats & d'armes. Il sera facile, „ dans une surprise, de s'emparer de la porte qui regarde la mer. Dès „ que ce poste sera emporté, on s'avancera dans la ville, ou avec les se- „ cours des captifs, à qui l'on rendra la liberté, on trouvera peu de „ résistance.

Henri IV. 1601.

Doria goûta ce projet; & quoique le Roux lui parût suspect, il l'envoya en Espagne avec des lettres de recommandation. La Cour approuva l'entreprise; & le Roux revint trouver Doria, à qui il rendit des ordres de préparer secretement, & en diligence, tout ce qui étoit nécessaire pour l'exécution.

Le Roi d'Espagne donne ordre à Doria d'équiper secretement une flote.

Soit que Doria n'aimât pas les François, soit qu'il craignît l'indiscrétion de le Roux, il lui dit, que l'entreprise qu'il lui avoit proposée, étoit plus spécieuse que bien fondée; & le renvoya très-mécontent; mais dans le fond, Doria étoit persuadé de la solidité du raisonnement de le Roux, & se prépara à exécuter les ordres du Roi d'Espagne. Il confia ce secret à Antoine de Rojas, Capitaine dans le regiment de Dom-Inigo de Borgia, & l'envoya en Espagne, pour communiquer au Roi le plan de l'attaque, & concerter avec Sa Majesté les moyens dont il vouloit se servir.

On envoya des espions en Barbarie, pour examiner la situation d'Alger & les coûtumes des habitans, & pour s'informer, si la garnison sortoit quelquefois de la place, comme le Roux l'avoit assûré, & dans quel tems. Le rapport des espions fut entierement conforme aux discours qu'avoit tenus le Capitaine François; ce qui détermina encore davantage le Roi d'Espagne à suivre ce dessein. Heureusement le Comte de Fuentes avoit des troupes qu'il avoit levées cette année. Doria eut ordre d'en prendre une partie avec lui; les autres marcherent en Flandre & en Carinthie, pour y assiéger Canise. On équipa plusieurs galeres de Naples & de Sicile, pour porter les soldats & les vivres; & de crainte que le secret ne fût éventé, on ne le communiqua pas aux Vicerois de ces deux Royaumes. Doria résolut d'aller lui-même à Naples & à Messine, où étoit le rendez-vous de la flote, & de gagner ensuite Majorque avec toute son armée navale.

Mais par un effet de la jalousie des Vicerois, ou par la negligence du Comte de Fuentes, qui n'envoya pas les troupes dans le tems fixé, il survint des difficultés qui firent échouer l'entreprise, en retardant son exécution. En effet, les galeres de Naples, qui étoient allées en course contre les

HENRI IV. 1601. Turcs, ne revinrent que le 7. de Juillet; & il falut employer plusieurs jours à les radouber. Celles de Sicile étoient dispersées dans les havres de l'Isle, & elles ne se réünirent dans le port de Messine que le premier d'Août.

Le 27. de Juin, Doria fit embarquer à Genes, sur les galeres commandées par son fils Charles, les troupes que le Comte de Fuentes lui avoit envoyées, & leur ordonna d'aller à Naples. Il les suivit le 4. de Juillet, avec la Capitane, cinq galeres du Pape, six de la République de Genes, & quatre du Grand-Duc de Toscane. Il arriva dans le port de cette ville le 15. de Juillet, & en sortit trois jours après, pour se rendre à Messine. Voyant que la flote n'étoit pas encore en état de partir, il tâcha de suppléer par son activité à la negligence des autres Officiers. Pour cacher la véritable destination de cet armement, il fit courir le bruit qu'il alloit en Orient; & emprunta quelques galeres de Malthe, auxquelles il donna ordre de croiser dans l'Archipel. Il fit prendre les devants à Charles Doria, son fils, qui avec les galeres qu'il commandoit, celles du Pape, & celles de Genes, relâcha à Majorque. Doria lui-même, après avoir réüni, avec beaucoup de peine, les galeres de Sicile, se rendit à Palerme, où étoit le rendez-vous des vaisseaux de guerre Espagnols. Enfin, après avoir reçû un regiment Calabrois de mille hommes de pied, il partit; & le 3. d'Août, il entra dans le port de Trapani avec les flotes de Naples & d'Espagne. Les galeres Toscanes l'y joignirent avec les troupes qu'elles portoient. Il tira d'abord vers la Sardaigne, & arriva à Majorque le 19. du même mois, après avoir essuyé quelque mauvais tems. On employa cinq jours à faire la revûë de l'armée; elle étoit composée de dix mille hommes, qui avoient pour principaux Chefs, Inigo de Borgia, Pierre de Tolede, Pierre Vivero de Salazar, Gouverneur de la citadelle de Palerme, Antoine de Quinones, Barnabé Barbouo, & Annibal Macedonico. Manuel de Vega, surnommé Capo de Vaca, étoit Mestre de camp général. Ranuce Farnese Duc de Parme s'étoit engagé dans cette expédition en qualité de simple volontaire, & ce Prince menoit avec lui deux cens Gentilshommes, ses vassaux. Virginio des Ursins Duc de Bracciano, qui montoit la Capitane de Toscane; le Marquis d'Elche, fils aîné du Duc de Maqueda, & qui avoit armé trois galeres à ses dépens; Alfonse de Idiaquez, que Doria prit pour son Lieutenant; Diegue de Pimentel, Manuel de Manriquez Comte de Celano, le Marquis de Gareffi; Hercule de Gonzague, Jean-Jerôme Doria, & le Marquis Aureliano Tagliacarne, servoient aussi comme volontaires dans cette armée. La flote étoit composée de soixante & dix galeres. Pierre de Tolede commandoit les galeres de Naples; Pierre de Leyva, celles de Sicile; le Comte Buendia, celles d'Espagne; Magalotto, Chevalier de Malthe, celles du Pape; & Jean-Thomas Doria, celles de la République de Genes.

Revûë de l'armée à Majorque.

Tous les soldats communierent, & reçurent la bénédiction de l'Evêque, qui dans cette occasion représenta le Pape. Enfin la flote, conduite par les plus habiles pilotes qu'on put trouver, mit à la voile le 28. d'Août. L'on convint, que les premiers vaisseaux qui découvriroient la côte d'Alger se cacheroient le plus qu'il leur seroit possible, & mettroient dans des bri-

On met à la voile.

brigantins, un détachement de trois cens hommes: Que ce détachement iroit petarder la porte qui regardoit la mer; & donneroit aussi-tôt un signal, à la vûë duquel toute la flote feroit force de rames pour aborder.

Mauvais succès de l'entreprise.

Trois jours après, l'armée Chrétienne découvrit les côtes d'Afrique à la pointe du jour; mais la Capitane Sicilienne ne paroissoit pas encore; d'ailleurs, les brigantins n'exécuterent pas les ordres dont ils étoient chargés; ainsi on ne put rien faire ce jour-là. Les brigantins arriverent sur le soir; & les matelots, pour s'excuser, dirent qu'ils avoient été emportés par les courans. La mer étoit alors dans un calme profond; & déja les Espagnols se préparoient à l'exécution. On leur avoit donné la première attaque, au préjudice des Italiens, qui firent éclater leur mécontentement, & le chagrin que cette préférence leur donnoit. Alger devoit être attaqué dès le lendemain, & toute la flote se disposoit à l'action; mais il s'éleva pendant la nuit un vent d'Est si violent, & la mer parut si agitée, que tous les pilotes jugerent qu'on ne pouvoit tenter une descente, ni jetter l'ancre, sans s'exposer à un naufrage presque certain.

Ainsi la flote retourna vers Majorque, où elle arriva le 4. de Septembre. Doria convoqua aussi-tôt les principaux Chefs, pour delibérer sur ce qu'il étoit à propos de faire. Les sentimens furent partagés; enfin on résolut de remettre cette entreprise à un tems plus favorable. En effet la saison étoit trop avancée; & il y auroit eu de la temérité de s'exposer une seconde fois sur une mer si orageuse. D'ailleurs, il étoit certain que les Janissaires, dont l'absence avoit été regardée comme la circonstance la plus favorable à l'exécution de l'entreprise sur Alger, étoient rentrés dans la place. Enfin il n'y avoit des vivres que pour un mois. Les galeres auxiliaires furent donc remerciées, & les autres eurent ordre de se retirer dans leurs ports.

Doria se démet de la charge d'Amiral.

Le peu de succès qu'eut un armement si considerable, fut imputé à Doria, quoique la jalousie des Vicerois de Naples & de Sicile, le retardement des galeres, & la lenteur naturelle des Espagnols, pûssent assez justifier ce Général. Dans cette circonstance, ce grand homme, justement jaloux de sa gloire, craignit d'en voir ternir le lustre, dans un âge si peu propre aux travaux militaires. Il sçavoit d'ailleurs, que la plûpart des Courtisans, & entre autres le Duc de Parme & Pierre de Tolede, faisoient tous leurs efforts pour le supplanter. Il résolut donc de faire une sage & judicieuse retraite, & de demander son congé. Il exécuta peu après ce dessein, & se défit de sa charge d'Amiral des galeres.

Guerre en Hongrie.

En Hongrie, les troupes Impériales & celles du Pape, qui assiégeoient Canise, n'eurent pas un succès plus heureux. L'Archiduc Ferdinand commandoit à ce siége, & avoit pour Lieutenant général le Duc de Mantouë. Le Roi d'Espagne y avoit employé soixante mille hommes, sous la conduite de Ferdinand Madrucci. Les troupes du Pape, qui montoient à douze mille hommes, avoient pour Général François Aldobrandin; il n'étoit que fils d'une sœur du Pape, & ne portoit le nom de la famille du Souverain Pontife, qu'en vertu de son adoption. Clément avoit envoyé en Hongrie des secours si considerables, à la sollicitation du Baron Sigismond de la Tour. Ce Seigneur étoit ennemi declaré des Protestans, & il promit

HENRI IV. 1601.

au Pape, qu'aucun d'eux n'auroit aucune dignité dans la guerre contre les Turcs. La mort funeste du Baron, fut comme un présage sinistre du peu de succès de ce grand appareil; en effet, la Tour se noya vers le commencement de Juin dans l'Igna (1), proche de Gorice. On passe ordinairement cette riviere à gué; mais alors elle étoit débordée, & le carosse de ce Seigneur ayant versé dedans, ses valets, quoiqu'en grand nombre, ne purent le sauver. Une partie de ses équipages périt avec lui.

Et d'Aldobrandin, Général des Italiens.

Les troupes Impériales montoient à vingt mille hommes de pied, outre quatre mille chevaux. Le rendez-vous de l'armée fut fixé dans les terres du Comte Charles de Serin, proche le confluent du Mure & de la Drave. Les troupes du Pape arriverent les dernieres. S'étant embarquées à Ancone, elles passerent le Golfe de Venise, & prirent terre à San-Vito. Elles traverserent ensuite la Stirie, la Croatie & la Carniole; mais la mort de leur Général sembla diminuer l'ardeur qu'elles avoient fait paroître dans toute leur marche. Aldobrandin mourut d'une fiévre chaude à Varadin, avant que d'entrer en Hongrie.

Le Comte d'Eberstein, qui étoit Gouverneur de l'Esclavonie, se rendit à Dornisch, où ses troupes étoient en quartier. Outre son regiment, ce Seigneur parut à la tête de toute la Noblesse de la Stirie, de la Carinthie & de la Carniole, qui s'étoit assemblée en exécution des ordres de S. M. I. Presque dans le même tems, l'Archiduc Ferdinand partit de Gratz, & se rendit à Dornisch avec ses gardes. On passa quelques jours à faire la revûë de l'armée, & à distribuer les dignités militaires. Elles furent presque toutes données aux Italiens, à l'exclusion des Allemans. Jean de Medicis, qui dans les campagnes précedentes avoit commandé l'artillerie, & qui s'étoit acquis beaucoup de gloire dans cette charge, fut declaré Mestre de camp général, & l'on confia à Orpheo le soin de l'artillerie. Ce dernier avoit fait espérer à l'Archiduc, que Canise se rendroit après un mois de siége.

Les troupes étoient encore à Dornisch, lorsqu'on apprit que les Turcs faisoient passer un convoi de Zighet à Canise. Le Comte d'Eberstein eut ordre de partir aussi-tôt avec un détachement de Cavalerie pour enlever ce convoi. Les Italiens, jaloux du choix dont on avoit justement honoré ce Seigneur, voulurent partager avec lui la gloire d'attaquer les Turcs. Ils le suivirent par le chemin qu'il avoit pris; mais soit par la tromperie, soit par l'ignorance des guides, les troupes Chrétiennes tarderent trop long-tems; & le convoi étoit entré dans Canise, avant qu'elles fussent à portée de l'empêcher.

Siége de Canise.

Au commencement de Septembre, l'armée Impériale sortit enfin de Dornisch. Elle passa sur les terres du Comte de Serin, où elle fit quelques dégâts, & alla camper à Coderibe. Il y a dans cet endroit un pont sur le Mure, & l'armée s'en servit pour entrer en Hongrie. Canise n'en est éloignée que de deux milles; mais ce chemin est presque impraticable. Le terrein est toûjours couvert d'eau, & si fangeux, qu'il falut plus de huit jours pour conduire le canon dans le camp. Le 9. de Septembre, premier jour du siége, les Turcs firent de furieuses décharges d'artillerie sur l'Infanterie Italienne.

(1) Il faut lire l'*Idria*, qui est une riviere près de Gorice en Carniole; mais *Igna* ne se trouve point. DUPUY.

ienne. Pour empêcher les forties, l'Archiduc fit bâtir un fort, où l'on mit des foldats Italiens, du côté qui regarde la riviere & un marais fort large. On jetta enfuite un pont fur le marais, pour faciliter la communication des quartiers; mais l'armée Chrétienne n'agiffoit qu'avec lenteur; enforte que la garnifon fortoit par une autre porte du côté de Zighet, & faifoit impunément des courfes. Enfin, à la faveur des ponts dont on couvrit ces marécages, l'armée paffa du côté de Zighet, & l'on acheva la circonvallation. L'Archiduc, qui étoit accompagné de Maximilien fon frere, fit élever l'étendart de Général fur les ruines d'une ancienne églife; les Turcs pointerent contre cet endroit plufieurs piéces de canon.

Ordre donné par la Porte à Haffan, Gouverneur de cette place.

Haffan Bacha, dont la bravoure étoit foutenue par une longue expérience, commandoit dans Canife. Sa vie dépendoit de la confervation de la place; & on lui avoit ordonné, fous peine de mort, de fe laiffer forcer, plutôt que de capituler. Il fuivit ces ordres, & pendant tout le tems du fiége, il ne permit pas qu'aucun de fes foldats eût la moindre communication avec les affiégeans. Outre un grand nombre de païfans qui fervoient à reparer les bréches, Canife avoit dix mille défenfeurs, qui la plûpart étoient Janiffaires. Haffan les partagea en trois corps, pour réfifter en trois différens endroits; voulant avoir l'œil de tous côtés, il fe chargea de commander dans tous ces poftes. Son artillerie fit d'abord de grands ravages dans le camp Impérial; mais ce feu ne dura pas long-tems. Les affiégeans firent des mines, & éleverent enfuite des retranchemens fur le terrein où étoit l'ancienne Canife, que Paradis avoit détruite l'année précedente. Sur ces nouveaux ouvrages on fit des batteries, qui démonterent le canon ennemi, & foudroyerent de ce côté-là les murs, les remparts & les baftions de la place. L'effet en fut fi grand, qu'il ébranla jufqu'aux fondemens, une tour de brique fur laquelle les Turcs avoient du canon. Cette énorme maffe, s'écroulant tout-à-coup, écrafa plufieurs des affiégés, & laiffa à découvert la maifon où logeoit Haffan.

Un foffé large & profond empêchoit les Impériaux de monter à l'affaut. Ils tâcherent de le combler en trois différens endroits, avec des fafcines & des tonneaux d'ofier. Les gouffres furent enfin remplis, & les Italiens y jetterent des ponts. Comme ces ponts n'avoient pas affez de folidité, on inventoit tous les jours différentes machines, dont on faifoit l'expérience aux dépens de la vie d'un grand nombre de foldats; mais les Turcs, en une feule fortie, renverfoient facilement les travaux de plufieurs jours, & les troupes du Pape diminuoient confiderablement.

Affaut tenté fans fuccès.

Sur la fin d'Octobre, le Comte d'Eberftein repréfenta, que l'hyver approchoit, & qu'il faloit tenter un affaut, pour finir un fiége qu'il ne feroit pas poffible de continuer fi l'on attendoit plus long-tems. Ainfi le 26. du même mois, le feu de l'artillerie recommença avec plus de violence, & renverfa tous les baftions oppofés aux chemins qu'on avoit pratiqués dans le marais. Le lendemain, les troupes commandées par Madrucci, & les Italiens, fe réunirent pour attaquer dans le même tems le château de Canife, tandis qu'Eberftein, avec fon regiment, s'attacheroit à un baftion de terre glaife & de bois; mais les ponts que les Italiens vouloient jetter fur le

foffé,

HENRI IV. 1601. fossé, se trouverent trop courts. Cet inconvénient non seulement empêcha l'assaut, mais encore causa un désordre funeste à toute l'armée. En effet, les soldats qui formoient les dernieres lignes, ne sçachant pas qu'il étoit impossible à ceux qui les précedoient d'avancer, presserent les premiers rangs, & les firênt tomber dans ces gouffres marécageuxqui étoient sous leurs pieds. Il s'en noya une partie; & ceux qui resterent comme attachés à la fange qui les environnoit, furent tués par les Turcs, qui tiroient sur eux à coup sûr.

Cependant le Comte d'Eberstein, qui s'étoit avancé dans l'eau jusqu'à la ceinture, animoit ses troupes par son exemple & par ses paroles. Il s'en falut peu qu'il n'emportât le poste qu'il avoit attaqué; mais les Espagnols & les Italiens ayant été obligés de se retirer, tous les Infidèles se réünirent contre le brave Eberstein; plus de cinq cens hommes périrent dans cette occasion; & il y eut un égal nombre de blessés, dont la plus grande partie mourut après la levée du siége.

L'Archiduc, fâché du mauvais succès, & ne voulant pas abandonner son entreprise, envoya Jaques Preyner, son Maréchal des logis, vers l'Archiduc Mathias, son parent, qui commandoit les troupes Impériales, pour le prier de lui envoyer du secours.

Dans le même tems il se fit proche de Zighet, de Babotzka & de Caposviwar, quelques escarmouches, dans lesquelles les Infidèles eurent presque toûjours du désavantage. Dans l'un de ces petits combats, le Lieutenant du Bacha de Zighet fut fait prisonnier. Le château de Comorre, proche le lac Balaton, fut ensuite pris par un détachement de six cens Hussars. Ils pétarderent la porte, & l'approche de l'armée victorieuse donna tant de crainte à la garnison, qu'elle se rendit.

L'Archiduc Mathias envoya au siége de Canisc de nouvelles troupes, sous la conduite de Christophle-Herman Rusworm. On construisit de nouveaux chemins dans le marais, & l'on fit des ponts plus longs & plus légers que les premiers. Le Conseil de guerre avoit fixé l'assaut au 15. de Novembre; mais il survint ce jour-là des pluyes si violentes, qu'on fut obligé de différer cette attaque; & la nuit suivante fut si froide, que Rusworm, qui n'avoit point apporté de bagages, perdit plus de mille Cavaliers, qui moururent miserablement de froid.

Levée du siége. L'Archiduc fut donc obligé de lever le siége, & les troupes se retirerent en désordre dans les bourgs voisins. La glace n'ayant pas encore assez de consistence pour porter des chariots chargés, on laissa le canon & les bagages au pouvoir de l'ennemi. Les chemins étoient tout couverts des corps morts des Vivandiers, & de chevaux. On prit enfin le parti de détacher les chevaux, & d'abandonner les chariots. On voyoit dans la longueur de trois journées de chemin, ces tristes marques de la déroute de l'armée Chrétienne.

Le Comte d'Eberstein avoit pris les devants avec sa Cavalerie; le Duc de Mantouë, Dom Jean de Medicis, & les autres Chefs, resterent quelque tems après lui. Dans la retraite, la garnison tomba sur l'arriere-garde, & tua un grand nombre de soldats. Tous ceux que leurs blessures ou leur foiblesse avoient empêché de partir, furent massacrés par les Infidèles, qui

qui n'épargnerent que les plus robustes, pour les emmener en captivité. Les Turcs pillerent le camp, & trouverent le canon que les Impériaux avoient abandonné dans leur fuite, après l'avoir encloué. Les Hussars même se jetterent sur les bagages, & en prirent une partie. Il faloit chercher de nouveaux gués; car ceux dont on se servoit ordinairement étoient bouchés par les corps morts. Enfin les troupes gagnerent un pont de bateaux qui étoit sur le Mure. On en envoya une partie dans les terres du Comte de Serin, pour se reposer après tant de fatigues. Les autres allerent à Pettaw & à Reckelsbourg, où les maladies & le froid excessif les emporterent presque tous. On remarqua qu'en un seul jour, il mourut à Pettaw quatre vingt dix Italiens; & que les anciens cimetieres se trouverent trop étroits pour enterrer tous les cadavres. A peine resta-t-il deux compagnies complettes, des douze que Madrucci commandoit. Les soldats communiquerent leurs maladies aux païsans qui les avoient reçûs dans leurs maisons; & cette cruelle contagion fit autant de ravages dans la campagne, qu'elle en avoit fait dans l'armée.

Siége d'Albe-Royale par le Duc de Mercœur.

Philippe-Emmanuel de Lorraine Duc de Mercœur, à qui l'Empereur Rodolphe avoit donné la conduite de ses troupes après la mort de Charles de Mansfeld, eut de plus heureux succès. Parti de Comar le 3. de Septembre, avec une armée de dix mille combattans, il arriva en trois jours devant Albe-Royale. Ayant assigné à chacun de ses Officiers leurs postes, il résolut de s'emparer des fauxbourgs, que les Turcs avoient fortifiés pour retarder le siége de la place. Comme il étoit dangereux d'attaquer de front un de ces fauxbourgs, Rusworm eut ordre de faire un circuit, & de chercher de l'autre côté un chemin au travers du marais, pour penétrer dans le fauxbourg de Zighet, que les ennemis avoient laissé sans défenseurs, parce qu'ils croyoient n'y avoir rien à craindre. Rusworm, avec mille hommes d'élite, qui portoient chacun une fascine, entra au commencement de la nuit dans ces profonds marécages, sous la conduite de quelques païsans qui lui servoient de guides. Il s'en falut peu qu'il n'y pérît; mais s'étant enfin tiré de ces bourbiers, où il ne perdit que sept soldats, il donna l'assaut au fauxbourg, & s'en rendit maître, après avoir fait un signal, à la vûë duquel le Duc de Mercœur devoit en même tems attaquer l'autre fauxbourg. Les troupes Chrétiennes agirent dans les deux endroits avec une égale valeur; l'épouvante saisit les Infidèles: pressés de tous côtés, ils cederent bientôt, & abandonnant leurs postes, ils se refugierent dans la ville. Les vainqueurs prirent quatorze piéces de canon qu'ils tournerent aussi-tôt contre la place. Le Duc de Mercœur remplit dans cette occasion tous les devoirs d'un grand Capitaine; & dans la crainte que ses ordres ne fussent pas exécutés avec assez d'ardeur, on le vit s'exposer lui-même aux plus grands dangers.

La ville est prise d'assaut.

L'artillerie ayant fait une bréche considerable aux murs de la place, le Duc envoya un Héraut sommer les assiégés de se rendre. Ils le refuserent fierement, & sur leur réponse, le Général leur fit dire, que dès le lendemain ils recevroient de sa part un autre message, & qu'il iroit lui-même souper chez eux. Il effectua ce qu'il avoit promis. Les troupes Chrétien-

Henri IV. 1601. nes étant montées à l'assaut en deux différens endroits, entrerent dans la ville, quelque résistance que fissent les Turcs. La bréche étant forcée, les Infidéles se retirerent dans les maisons & dans les églises, où ils se retrancherent. Ils s'y défendirent jusqu'aux dernieres extrêmités, & il falut renverser de fond en comble les lieux de leur retraite, pour finir le combat. Le palais & la principale église furent ruinés. Hassan se rendit, vie sauve, & le Duc de Mercœur le fit aussi-tôt conduire dans le camp. La ville fut abandonnée au pillage, & les soldats Flamans la saccagerent, sans épargner les citoyens Allemans qui étoient leurs amis. Le tombeau des Rois de Hongrie ne fut pas respecté, & après le sac de la ville, l'avidité d'une soldatesque sacrilége alla remuer leurs cendres respectables.

Le Duc de Mercœur, ayant fait réparer les bréches, donna le gouvernement de la place à Richard de Staremberg, Seigneur d'Autriche, & y mit une nombreuse garnison. Pour assûrer davantage une conquête de cette importance, l'armée Chrétienne s'empara de tous les châteaux voisins; les Turcs en abandonnerent quelques-uns, & l'on prit les autres de vive force.

Défaite des Turcs qui venoient au secours de la place.

Les Impériaux étoient encore dans les fauxbourgs d'Albe Royale, lorsque les Infidèles vinrent de Bude, avec une armée qu'on fait monter jusqu'à vingt mille hommes, ou pour secourir, ou pour reprendre la place. Ils attaquerent le Duc de Mercœur dans son camp le 10. d'Octobre; mais le Duc ayant eu le tems de ranger ses troupes en ordre de bataille, mit les Infidèles en fuite, & leur enleva quelques piéces de canon. Dans le même tems la garnison fit une sortie, entra dans le camp ennemi, & prit quatorze piéces de canon, qui furent conduites dans la ville. L'armée Chrétienne décampa le lendemain, après avoir passé toute la nuit sous les armes. Il n'y avoit qu'un seul chemin par lequel on pût apporter des vivres aux Impériaux, & ce chemin étoit dominé par une éminence dont les Turcs s'étoient emparés, pour boucher le passage aux fourageurs & aux vivandiers. L'armée Chrétienne alla les y attaquer, & les en chassa. On se battit ensuite en trois différens endroits. Les Hussars parurent prêts à prendre la fuite, & il s'en falut peu que les Impériaux ne succombassent sous les efforts des Turcs; mais nos Généraux rétablirent le combat, qui dura jusqu'à la nuit, & qui fut terminé par la déroute des Infidèles. Deux mille Turcs resterent sur le champ de bataille, & entre autres Mehemet Kihaya, Bacha de Bude, avec quelques autres Chefs. Les Impériaux perdirent trois cens hommes, entre lesquels il ne se trouva aucun Officier de marque. Cette défaite, & les pluyes qui survinrent, ôterent aux Infidèles l'espérance de reprendre Albe Royale; ils mirent le feu dans leur camp, & se retirerent. C'est dans ce même tems que Rusworm, dont les troupes étoient déja fatiguées, fut envoyé au siége de Canise, comme je l'ai rapporté ci-dessus.

Guerre dans la Transilvanie.

Les armes de l'Empereur eurent un aussi heureux succès en Transilvanie. Les Etats de cette Province étant assemblés à Clausembourg, le plus grand nombre des Seigneurs Transilvains fit proclamer Prince Sigismond Bathory, qui étoit alors absent; & ordonna qu'on iroit le chercher en Moldavie, pour le prier de reprendre son ancienne dignité, & que tous les Ordres

dres

dres seroient tenus de lui obéïr. Etienne Tschiak (1), homme entreprenant & d'un grand courage, commandoit en l'absence de Bathory. En attendant le retour du Prince, il fit arrêter la femme & les enfans de Michel, Vaivode de Valachie, qui étoit allé trouver l'Empereur, & s'étoit arrêté à Vienne. Le Vaivode ayant reçu cette fâcheuse nouvelle, se rendit aussi-tôt à Prague; & ayant obtenu une audience de l'Empereur, il lui dit, que connoissant, par une longue & funeste expérience, l'inconstance, ou la perfidie des Transilvains, leur derniere révolte ne l'étonnoit pas; mais que si S. M. I. vouloit lui accorder quelques secours, il espéroit, qu'ayant une parfaite connoissance du païs, il feroit rentrer les rebelles dans leur devoir. HENRI IV. 1601.

J'ai la copie d'un Mémoire qu'il présenta à l'Empereur dans le même tems, & qui contenoit ses plaintes. D'abord il assûre S. M. I. de son attachement, & d'une fidélité qu'il promet de conserver au péril de sa vie. Rappellant ensuite le souvenir des services qu'il avoit rendus à la maison d'Autriche, & de toutes les actions dans lesquelles son courage avoit éclaté, il fait sentir indirectement, qu'il n'en a pas eu la recompense qui lui étoit dûë. On voit aussi dans ce même écrit que le Vaivode étoit jaloux de George Baste, quoiqu'il ne le nomme point. Il charge d'invectives les Transilvains, & ceux qui étoient attachés aux Bathoris, & la perfidie qu'il leur impute, lui sert de prétexte pour se justifier lui-même; car il avoit traité plusieurs fois avec le Turc; mais il assûre que l'extrême nécessité où il avoit été réduit par ses ennemis, l'avoit contraint de feindre une réconciliation avec les Infidèles, & que tout ce qu'il avoit fait contre les ennemis du nom Chrétien, & contre ceux de la maison d'Autriche, prouvoit assez la sincerité & la droiture de ses sentimens. Enfin, pour rendre encore plus odieuse la manière dont on en agissoit avec lui, il ajoûte, qu'Aaron, le plus terrible ennemi des Transilvains & de la maison de Bathory, avoit éprouvé la plus noire ingratitude, pour prix de son attachement au service de l'Empereur & des Princes Autrichiens. Mémoire présenté à l'Empereur par le Vaivode de Valachie.

Le Vaivode, ayant eu ordre de retourner au plutôt en Transilvanie, & de se joindre à Baste, qui se voyant trop foible, s'étoit déja retiré sur les frontieres, se rendit à Motin. Il fut suivi par la Cavalerie qui étoit dans cette ville, & par celle qui vint de Silésie.

Sur les instances des Etats de la Province, Bathory étoit revenu en Transilvanie. A la fin d'Avril, le Capitaine Rubitz lui ouvrit les portes de Viwar. Dans ces commencemens le Prince n'en agit pas en ennemi, & ne fit aucunes hostilités; au contraire, il écrivit à Baste une lettre, par laquelle il désavoua tout ce que Tschiak avoit fait. Déplorant ensuite la situation dans laquelle il étoit, sans la mériter, il pria le Général Impérial d'oublier le passé, & de lui permettre d'envoyer des Ambassadeurs à l'Empereur. Il promit enfin, de n'avoir aucune communication avec Tschiak, & de fermer l'oreille aux conseils de ce séditieux. Mais ce Prince inconstant changea bientôt de sentimens; & à la persuasion du même Tschiak, il résolut d'attaquer le Vaivode Michel & Baste, avant qu'ils eussent rassemblé leurs troupes. Il Retour de Bathory en Transylvanie.

(1) Ou *Tschiak*.

HENRI IV. 1601.

Il attaque témérairement Baste & le Vaivode de Valachie.

Il marcha donc contre les Impériaux avec une armée de trente mille hommes, composée de Transilvains, de Hongrois, de Moldaves, de Cosaques, de Tartares & de Turcs qui formoient le corps le plus considerable. Il s'empara d'abord d'une éminence qui touchoit presque au camp ennemi. Le premier d'Août, Michel & Baste vinrent sur la colline opposée, avec une armée de dix huit mille hommes, après avoir reçu le jour précedent un renfort de deux mille chevaux Siléliens, très-bien équipés. Le 2. du même mois, les armées étant restées pendant quelque tems en présence l'une de l'autre, le trop impatient Bathory fit le premier mouvement, & descendit dans la vallée pour aller attaquer les ennemis. Leur canon, qui étoit au milieu de la colline, fit un grand ravage dans ses troupes, tandis que son artillerie, placée sur le haut de l'éminence, tiroit à coups perdus par dessus la tête des Impériaux. Ces derniers eurent le tems de faire plusieurs décharges, qui rompirent bientôt les rangs des Transilvains. A la vûë de ce désordre, les Flamans tomberent sur eux, & percerent le corps de bataille. Michel d'un côté, & Baste de l'autre, attaquerent les aîles. Ils y firent un grand carnage; & bientôt tout prit la fuite. Bathory perdit dix mille hommes, cent dix drapeaux, qui furent portés à l'Empereur, & quarante piéces de canon de différente grandeur. Le camp fut pris & pillé; & une victoire si complette ne coûta aux Impériaux que trois cens hommes. Clausembourg ouvrit aussi-tôt ses portes à l'armée victorieuse. On fit prêter un nouveau serment de fidélité aux bourgeois, qui, pour punition de leur revolte, furent condamnés d'entretenir à leurs dépens la garnison qu'on mit dans leur ville.

Il est battu.

Baste fait tuer le Vaivode quelque tems après.

Les deux Généraux, qui étoient dans une parfaite intelligence avant le combat, se brouillerent bientôt après la victoire. Baste, voyant que le Vaivode, enflé de ses succès, portoit trop loin ses espérances & ses projets, l'avertit d'abord de son devoir, & résolut enfin de se défaire de ce Prince ambitieux, qui disoit hautement, qu'il n'étoit soûmis, ni aux ordres de Baste, ni à ceux de l'Empereur. Baste usa d'abord de dissimulation, & quelques jours après, il fit prier le Vaivode de le venir trouver pour quelque affaire d'importance. Le Vaivode ayant refusé d'aller à cette entrevûë, Baste envoya deux compagnies Flamandes & un pareil nombre d'Allemans, pour l'arrêter comme un traître qui méditoit quelque conspiration. A la vûë de ces troupes le Vaivode devint furieux; il eut cependant la présence d'esprit d'appeller ses soldats à son secours. Il mit l'épée à la main, & en porta quelques coups à un Allemand qui l'attaquoit; mais Bire, Gouverneur de Torda, étant survenu avec un gros de troupes, il fût facilement investi, & percé d'un coup de pique. Tel fut le triste sort de ce Prince, qui, au jugement de ses ennemis mêmes, parut aussi grand dans la mauvaise que dans la bonne fortune. Son corps fut exposé tout nud sur le bord de la riviere, avec la derniere indignité; mais sur la fin du jour, Jean de Schneckenhausen. Colonel des troupes Siléfiennes, le fit enterrer dans le même endroit. Dès qu'il fut tué, sa tente fut pillée; & l'on fit courir le bruit, qu'on avoit trouvé dans ses papiers, le projet d'un traité avec le Turc.

Les Valaques ont peu d'attachement pour leurs Princes. Ils aiment au con-

contraire ces sanglantes révolutions, qui leur donnent souvent de nouveaux maîtres. Ainsi les Impériaux n'appréhendoient pas, que ces peuples inconstans voulussent prendre les armes pour venger Michel. Tout le soin de la Cour Impériale fut, de justifier cette démarche auprès des Puissances voisines. En effet, le massacre du Cardinal George Martinuse & du Cardinal André Bathory, avoit déja donné une idée très désavantageuse de la politique des Princes de la maison d'Autriche; & la mort du Vaivode de Valachie pouvoit encore faire croire, qu'il leur étoit ordinaire de payer les services les plus signalés par la plus noire ingratitude, & de se défaire, sur toutes sortes de prétextes, de ceux qu'ils devoient recompenser.

HENRI IV. 1601.

Les partisans de Bathory attaquent inutilement Clausembourg.

Bathory, après sa défaite, se retira dans de vastes déserts, où il erra long-tems, sans s'arrêter en aucun endroit, & toûjours en fuyant. Il écrivit à Baste, & lui proposa un accommodement, qu'on ne voulut point accepter. Le Général Impérial, qui n'avoit plus de concurrent, profita de sa victoire, & conquit presque toute la Transilvanie pendant l'hyver. Ceux qui suivoient encore le parti de Bathory, firent une tentative sur Clausembourg; mais leur entreprise manqua. Le 7. de Décembre, ce Prince écrivit encore à Baste; & proposa de recevoir dans toutes les places fortes de la Province des garnisons Allemandes, pourvû qu'on le laissât jouir de sa Principauté; mais Baste lui fit réponse, qu'il devoit se rendre à discrétion.

Faux Sebastien.

Un inconnu, qui prit le nom de Dom Sebastien Roi de Portugal, excita alors de grands mouvemens en Italie & en Espagne. Les différentes impressions qu'une nouvelle si extraordinaire fit sur les esprits, en firent parler diversement. Le prétendu Sebastien fut d'abord reçu favorablement; & quoiqu'il ne fût qu'un imposteur, les preuves qu'il donna parurent convaincantes à un grand nombre de personnes. Ses partisans assûrerent, que le Roi Sebastien n'avoit pas été tué, comme on l'avoit cru, dans la bataille qui s'étoit donnée dans la campagne Alcaçerquivir, en Afrique, & qui avoit été si funeste, non seulement au Portugal, mais encore à toute la Chrétienté: Qu'après sa défaite, accablé de honte, & n'osant retourner dans ses Etats, il étoit entré dans un petit vaisseau qu'il avoit trouvé, & s'étoit refugié à Algarbe: Que Christophle de Tavora Duc d'Avero, & le Comte de Redonde l'avoient accompagné dans sa retraite: Que ses blessures étant guéries, il avoit résolu d'aller jusqu'en Ethiopie, & de voyager dans les païs les plus éloignés: Qu'il avoit vû la Perse, & qu'il s'étoit trouvé dans plusieurs combats, où il avoit été plusieurs fois blessé: Que s'ennuyant de cette vie vagabonde, il s'étoit retiré auprès d'un Hermite, dans un désert de Georgie, où la Religion Chrétienne s'est conservée: Qu'il avoit quitté sa solitude en 1597. & qu'ayant débarqué en Sicile, il avoit envoyé en Portugal Marco-Tullio Cottizone, de Cosenze, pour apprendre à ses sujets le retour de leur Prince naturel: Que Cottizone ne revenant pas, il s'étoit mis en chemin pour aller à Rome, se jetter aux pieds du Souverain Pontife; mais qu'ayant été volé par ses valets, il avoit été obligé de rester à Venise, où le Sénat l'avoit fait arrêter, à la priere de l'Ambassadeur d'Espagne.

La ressemblance du visage & de la taille; une cicatrice sur le sourcil

 droit;

HENRI IV. 1601.

droit; une verruë, qui n'étoit gueres moins grande que le doigt, sur le bout du pied; & quelques autres circonstances, furent les preuves qu'il allegua, pour montrer qu'il étoit le véritable Sebastien.

Les Portugais s'attachent à lui, en haine des Espagnols.

Les Portugais qui étoient à Venise, emportés, ou par l'aveugle amour que cette Nation a pour ses Rois, ou par la haine implacable qu'elle porte aux Espagnols, s'assemblerent, coururent comme des furieux à la prison de leur prétendu Prince; & prierent le Sénat de le mettre en liberté, ou de leur permettre de le voir, & de se jetter à ses pieds. Après une longue prison, il fut relâché sur la fin de cette année, après avoir subi interrogatoire, & à condition qu'il sortiroit dans huit jours des Etats de la République.

Les Portugais qui s'étoient attachés à cet imposteur, se flattoient déja de briser le joug des Espagnols, & de jouir bientôt de leur ancienne liberté, sous le gouvernement d'un Roi de leur Nation. Ils deliberérent sur les moyens qu'il faloit prendre pour le conduire en Portugal. Ils pouvoient passer par la Suisse, entrer en France, & le faire embarquer à la Rochelle; cette première route étoit la plus sûre. La seconde étoit, de traverser en habit déguisé les Etats du Grand-Duc, & de s'embarquer sur la mer de Toscane. Ils crurent que le voyage de leur Prince seroit plus heureux, en prenant ce dernier chemin; parce que sur la première route, il auroit trouvé des peuples infectés du poison de l'Héréfie; mais dès qu'il fut à Florence, le Grand-Duc le fit arrêter, & le mit entre les mains des Espagnols, qui le lui demanderent. Il fut conduit à Naples, où après avoir subi plusieurs interrogatoires devant le Viceroi, il fut condamné comme imposteur. On le mit sur un âne, & on le conduisit dans les ruës de Naples, où il fut l'objet des mépris & de la dérision de la populace; on lui coupa ensuite la barbe & les cheveux, & il fut mis à la rame sur la Capitane.

Il est arrêté & puni comme imposteur.

Les Portugais ne perdirent pas courage, & n'abandonnerent pas leur Roi (ils nommoient ainsi cet imposteur.) Au contraire, ses malheurs rendirent plus vif leur amour pour lui; ils réclamerent de tous côtés la bonne-foi & le droit des gens, & tâcherent d'engager le Pape à demander sa liberté. On le mena de Naples en Espagne. Dès qu'il fut arrivé à l'embouchure du Guadalquivir, proche S. Lucar de Barrameda, tous les bannis de Portugal s'assemblerent secretement, & solliciterent les peuples à la révolte, sous le prétexte spécieux de la liberté; le Pere Sampayo, Dominicain, & un Religieux de S. François, furent arrêtés pour ce sujet, & exécutés.

Voyages & écrits de Texera à ce sujet.

Joseph Texera, Dominicain, qui, fuyant la tyrannie Espagnole, s'étoit retiré en France, alla en Hollande, en Angleterre, à Venise & à Rome, pour soutenir la cause du prétendu Sebastien. Il emprunta de l'argent à tous ses amis, qui firent inutilement leurs efforts pour le détourner d'un voyage si dangereux. Il resta à Rome pendant quelques jours, même au péril de sa vie. Il répandit en Italie des écrits en faveur de son prétendu Prince; & il écrivit sur le même sujet, dès qu'il fut de retour en France. Enfin ne pouvant faire autre chose, il finit ses ouvrages par des prédictions; car les Portugais, aussi crédules sur cette matière que les An-

Anglois, ont beaucoup de venération pour les oracles qui regardent leur Nation. HENRI IV. 1601.

Texera assûre dans ses écrits, qu'Alfonse I. fondateur du Royaume de Portugal, eut une revélation, dans laquelle il lui fut promis que sa famille regneroit jusqu'à la seizième génération ; & qu'alors même, Dieu jetteroit un regard favorable sur elle: Que la derniere partie de la prophétie regardoit Dom Sebastien, qu'on avoit cru mort, & qui, conservé par une faveur singuliere du ciel, revenoit, après une si longue absence, reprendre le gouvernement de ses Etats. Ce Religieux, qui d'ailleurs avoit beaucoup de vertu, & qui étoit un excellent Généalogiste, fit beaucoup de dépenses inutiles, & se fatigua de telle sorte dans les différens voyages qu'il entreprit pour faire réüssir un sistême chimérique, que les peines qu'il s'étoit données, jointes au chagrin de leur peu de succès, lui causerent une dangereuse maladie.

Mort du faux Sebastien.

Quant au faux Sebastien, il fut enfermé dans une étroite prison, & il y finit ses jours, soit que sa mort ait été violente, soit qu'elle ait été naturelle. Quoi qu'il en soit, elle assoupit les mouvemens qui agitoient le Portugal. L'Histoire fournit plusieurs exemples semblables. Il y a eu anciennement un faux Alexandre, deux faux Philippes, un faux Neron, & un faux Baudouin. En Angleterre on a vû deux imposteurs, dont l'un s'est dit être Edouard V. & l'autre le Roi Richard. Deux faux Mustaphas ont excité en Turquie des troubles dangereux. Enfin de nos jours, les Espagnols ont eu un faux Charles ; & en France, nous avons vû un homme qui se prétendoit fils de Charles IX.

Cloche prétenduë miraculeuse de Vililla.

Les superstitieux ont cru, que les troubles excités par le faux Sebastien, avoient été présagés par les sons d'une cloche prétenduë miraculeuse, qui est en Arragon, dans une ville appellée Vililla, qu'on croit être l'ancienne Julia Celsa. Cette cloche, dit-on, sonna d'elle-même dans le mois de Juillet. Les païsans, que l'ignorance rend trop crédules, assûrerent, que la mort de Ferdinand Roi d'Arragon, de Charles-Quint, & d'Anne d'Autriche, femme de Philippe II. & la conquête de la Sicile sur les François par Alfonse V. avoient été annoncées par cette cloche ; & que vingt trois ans auparavant, lorsque Dom Sebastien étoit passé en Afrique, le même prodige étoit arrivé.

Mais on ne doit croire ces sortes de merveilles, que sur le témoignage de ses yeux & de ses oreilles. Jerôme Surita, Historiographe d'Arragon & Officier de l'Inquisition, porte sur ce fait un jugement plein de sagesse, & digne de lui. Il dit, qu'on ne doit, ni nier, ni croire ce prodige ; & qu'ayant lui-même entendu les sons de la cloche de Vililla, il avoit eu la même pensée qu'eut Strabon, en regardant avec Aelius Gallus, Gouverneur d'Egypte, la statuë de Memnon, qui, frappée par les rayons du soleil levant, rendoit, au rapport des gens du païs, un son harmonieux. Strabon assûre avoir entendu ces sons; & ajoûte, qu'il ne sçait point s'ils partoient du corps de la statuë, de la base, ou des environs ; mais que, quoiqu'il ne pût en déterminer la cause, il faloit juger qu'elle étoit naturelle, plutôt

que

HENRI IV. 1601. que de croire que des pierres disposées dans un certain ordre étoient devenuës sonores.

Mort de Fréderic-Guillaume de Saxe. Je finirai l'histoire de cette année par quelques remarques sur la mort des hommes illustres. Le 7. de Juillet, Fréderic-Guillaume de Saxe, fils de Jean-Guillaume qui servit en France sous Henri II. & petit-fils de Jean-Fréderic qui fut dépouillé de son Electorat, mourut à quarante ans, dans la ville de Weimar, où il étoit né. Ce Prince avoit été Administrateur de l'Electorat de Saxe; & sa vie finit avec son administration. En effet le 24. de Septembre, peu de tems après sa mort, Christian II. son pupille, prit lui-même les rênes du gouvernement à l'âge de dix huit ans.

Mort de D. Martin Garcez, Grand-Maître de Malte. Quelque tems auparavant, l'Ordre de Malte avoit perdu son Grand-Maître Dom Martin Garcez, Arragonois. Il mourut au commencement de Février, après avoir regné pendant six ans, avec autant de prudence que de modération. Adolphe de Vignacourt, François de Nation, lui succeda; il n'avoit pas cinquante ans, lorsqu'il fut élu tout d'une voix; & l'Ordre n'avoit pas eu depuis long-tems de Grand-Maître dans un âge si peu avancé. Il s'étoit signalé contre les Turcs, & dans la bataille d'Yvry sous les étendarts de la France. Il semble qu'après avoir aidé notre Roi à monter sur un Trône qui lui apartenoit à si juste titre, le Ciel voulût recompenser Vignacourt, en l'élevant à la première dignité d'un Ordre si illustre.

De Vincent Pinelli. Jean-Vincent Pinelli, d'une famille originaire de Genes, mais natif de Naples, mourut à l'âge de soixante & dix huit ans, dans la ville de Padoue, où il demeuroit depuis quarante & un ans. L'Italie, & tout le monde Chrétien, doivent respecter la mémoire de cet illustre Napolitain. Il faudroit un traité particulier pour faire dignement son éloge; mais je me contenterai de dire, que, comme autrefois Titus-Pomponius fut surnommé l'Attique, Pinelli porta le surnom de Venitien, que la sérenissime République lui donna, comme une marque de son estime & de son amitié. Il soutint dans sa retraite l'éclat de la maison dont il sortoit, & lui donna même un nouveau lustre. Ses amis le trouverent prêt à leur rendre tous les services possibles. Il eut d'étroites liaisons avec les personnes de distinction en France, en Allemagne, en Espagne, & dans les Provinces les plus reculées de l'Europe; ensorte que non seulement ceux de ses amis qui demeurerent avec lui, mais encore ceux qu'il ne connoissoit que sur la réputation de leur mérite & de leur vertu, reçurent de lui des preuves d'une sincere amitié. Il avoit amassé, avec autant de choix que de peines, une nombreuse Bibliothèque, qui fut, après sa mort, un sujet de contestation entre ses héritiers. Paul Gualdo, de Vicenze, a écrit la vie de Pinelli. Ce livre mérite d'être lû, & il instruira davantage un lecteur curieux.

De Tycho-Brahé. Je vais maintenant parler de Tycho-Brahé, cet illustre Danois, qui par les judicieuses observations qu'il a faites sur le cours des astres dans sa retraite d'Uranienbourg, avec autant de fatigues que de dépenses, a mérité le

le nom de Prince des Astronomes. Il quitta le Danemarc, pour venir en Allemagne; & resta pendant quelque tems à la Cour de l'Empereur Rodolphe. Il eut pour ami intime Guillaume Landgrave de Hesse, qui excelloit lui-même dans l'Astronomie. Tycho mourut cette année à Prague le 24. d'Octobre, à l'âge de cinquante quatre ans, neuf mois, dix neuf jours. Les écrits qu'il avoit lui-même fait imprimer, l'égalerent déja à Ptolomée, à Jean Muller, dit Regiomontan, & à Nicolas Copernic; mais ceux que Jaques Kepler, à qui il légua les précieux restes de ses ouvrages, a donnés au public après la mort de ce grand homme, l'élevent au-dessus de tous les Astronomes.

HENRI IV. 1601.

De Richard Strein.

Richard Strein, Baron d'Autriche, mourut aussi cette année. Il réchercha avec soin les Antiquités Romaines, & fit sur cette matière des notes très-curieuses. Il composa deux écrits en faveur des Etats Généraux des Provinces-Unies; mais il n'osa les faire paroître sous son nom, dans la crainte de s'attirer la haine de la maison d'Autriche. Enfin il fit quelques traités de Théologie; & publia sous son nom, un écrit addressé à Robert Bellarmin.

De Jean Heurnius.

Jean Heurnius, ou Heurn, originaire de Flandre, & natif d'Utrecht, mérite d'être joint à tous ces grands hommes. Il étudia d'abord la Médecine, & jetta dans sa patrie les premiers fondemens d'une école de cette faculté. Il vint ensuite à Paris, où il prit les leçons de Louis Duret, dont, en disciple reconnoissant, il a souvent vanté la doctrine. Il alla à Padouë & à Pavie, où il fit de grands progrès dans la même science, sous les Docteurs Capivacca & Mercurial. En 1581. étant de retour dans sa patrie, les Directeurs de l'Université de Leyden lui donnerent une chaire de Docteur Régent; & il eut pour adjoint Rembert Dodonée de Malines. Il passa le reste de sa vie dans une étude continuelle, & fit imprimer plusieurs traités de Médecine; mais quoiqu'il fût d'un tempérament robuste, & qu'il eût toûjours joüi d'une heureuse santé, il fut attaqué de la pierre; & après en avoir souffert pendant trois ans les plus vives douleurs, il mourut le 11. d'Août, jour de sa naissance. On l'ouvrit après sa mort; & l'on trouva dans sa vessie sept pierres plus grosses qu'une noix, & qui pesoient chacune deux drachmes, tristes effets d'un trop grand attachement à l'étude.

De David Chytrée.

Je dois aussi dire un mot de David Chytrée (1), dont les ouvrages conserveront à la postérité la mémoire de tant d'hommes illustres. Il naquit à Brakenheim, ville du Duché de Wirtemberg en Suabe, & fit ses premières études à Tubingen & à Heidelberg. A la priere des Ducs de Meklenbourg, il vint à Rostoc, où il enseigna long-tems. Il mourut le 5. de Juillet, ayant plus de soixante & dix ans.

De Louise de Lorraine veuve de Henri III.

La France perdit cette année quelques-unes de ses Princesses les plus distinguées par leur haute naissance. Louise de Lorraine, fille de Nicolas de Vaudemont, & de Marguerite d'Egmond sœur du fameux Lamoral Comte d'Egmond à qui le Duc d'Albe avoit fait trancher la tête, mourut d'une hydropisie à Moulins en Bourbonnois, au commencement de Janvier.

(1) En langue Allemande, *Rochhafen*.

HENRI IV. 1601. vier. Elle étoit veuve du Roi Henri III. & l'on peut dire que ses jeûnes & ses mortifications la mirent au tombeau, quoiqu'elle n'eût pas encore quarante ans. Elle institua le Duc de Mercœur son frere, pour son héritier.

Mort de la Duchesse de Longueville. Marie de Bourbon, fille de François, Comte de Saint Paul, & veuve de Léonor d'Orleans, Duc de Longueville, mourut dans un âge fort avancé à Amiens le 19. d'Avril.

De la Comtesse de Soissons. Peu de tems après, Françoise d'Orleans, sœur du Duc de Longueville, seconde femme de Louis de Bourbon, Prince de Condé, Comte de Soissons, dont elle avoit eu Charles Comte de Soissons, mourut à Paris dans sa cinquantième année, le 11. de Juin.

De Henriette de Cléves. Henriette de Cléves de Nevers, veuve de Louis de Gonzague, dont nous avons si souvent parlé, mourut dans la même ville, le 24. du même mois, à près de soixante ans.

De la Princesse de Conty. Enfin, Jeanne de Coëme, veuve de François de Bourbon Prince de Conty, mourut sur la fin de Décembre, à Saint-Arnoul en Beausse. La petite verole, qui cette année fit beaucoup de ravages, fut funeste à cette Princesse. Cette maladie la surprit dans une saison déja froide, lorsqu'elle alloit à Lucé au Maine, pour assister au mariage d'Anne de Montafier sa fille, avec le Comte de Soissons.

Naissance du Dauphin. Le Roi, après avoir visité les frontieres, revint à Fontainebleau, où la Reine accoucha d'un fils le 27. de Septembre, jour de la fête de Saint-Cosme & de Saint-Damien, sur les onze heures du soir. Le Roi & tous ses peuples firent éclater la joye que la naissance d'un Dauphin leur donnoit. Paris se distingua par les réjouissances qui y furent faites à cette occasion. Les autres villes du Royaume tâcherent de l'imiter ; & on en rendit de tous côtés des actions de graces à Dieu. Par cette naissance, l'ordre de la succession au Trône devenoit certain ; & cet heureux évenement nous faisoit espérer une longue paix. On ne croyoit pas que, pour affermir cette paix, il suffit d'avoir un successeur à la Couronne dont les droits fussent assurés & incontestables ; s'il n'étoit un fils digne de celui à qui tous en général, & chacun en particulier, se croyoient redevables de leur tranquillité & de leur salut. Il faloit un Dauphin, dont on pût espérer que la sage administration conserveroit dans une paix inaltérable, pour la gloire de Dieu & la félicité des peuples, un Royaume que son Auguste Pere avoit conquis par la force de ses armes. On craignoit auparavant, que la France ne retombât encore dans les mêmes troubles, si le Roi n'avoit laissé pour successeur qu'un Prince du sang.

Enfant chéri des Cieux, & né sous des auspices si favorables, croîssez ; & rendez son ancien lustre à un nom (1), qui depuis tant d'années étoit comme éteint dans la famille Royale. Ranimez dans l'esprit des François le respectueux attachement qu'ils doivent à leur Prince, & que l'esprit de rébellion a presque étouffé. A l'exemple de votre pere, travaillez à réunir les membres de l'Etat, qu'une cabale ennemie a divisés. Ayez pour premier

(1) Le nom de Dauphin.

mier objet la gloire de ce Dieu, qui fait regner les Rois, & pour qui les Rois doivent regner. Que l'équité soit la regle de votre conduite. Conservez la paix avec vos voisins, & aimez vos peuples : Que sous votre regne la vertu soit honorée : Que les services rendus à l'Etat ne soient pas sans recompense. Proscrivez l'avarice, & tous les commerces honteux. Rendez à vos sujets une égale justice : Faites respecter le Clergé : Donnez à la Noblesse les dignités qu'elle doit occuper ; & que le tiers-Etat n'ait jamais lieu de se plaindre de la conduite que vous tiendrez à son égard. HENRI IV. 1601.

Le jour de la fête de Saint-Maurice, peu de tems avant la naissance du Dauphin, & dans le même mois, Marguerite Reine d'Espagne accoucha à Madrid d'une fille, qui fut nommée Anne-Marie-Maurice. Les Espagnols, chez qui les femmes peuvent regner au défaut des mâles, témoignerent autant de joye, à la naissance de l'Infante, que les François en avoient fait paroître à celle du Dauphin. Et de l'Infante d'Espagne.

Ces heureux évenemens termineront ce Livre, & cette Histoire, à laquelle je travaille depuis douze ans & demi ; sans que le tumulte d'une guerre aussi longue que cruelle, les différentes affaires dont j'ai été chargé, les voyages que j'ai été obligé de faire, & mes autres occupations, ayent été capables de m'arrêter.

Fin du Livre cent vingt-sixième.



HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT VINGT-SEPTIEME.

SOMMAIRE.

Nouvelle Préface de l'Auteur. Suite des guerres de Flandre. Continuation du siége d'Ostende. Assaut donné à la place. Combats divers entre les Espagnols & les assiégés. Nouveaux forts bâtis par les deux partis. Tentative du Comte de Berg sur Breda. Prise de Grave par le Prince Maurice. Différentes machines inventées contre Ostende. Mutinerie des troupes Espagnoles à Hamont. Mauvais succès des Espagnols sur mer. Ils surprennent Wachtendonk, & en sont chassés sur le champ. Différend des Comtes de Frise avec la ville d'Emden. Suite de la guerre de Hongrie. Mort du Duc de Mercœur à Nuremberg. Son caractère. Voyage de Charles de Gonzague Duc de Nevers en Hongrie. Prise d'Albe-Royale par les Turcs. Ali Bacha pris par les Heiducs. Les Chrétiens assiégent Bude sans succès. Exploits du Général Baste en Transylvanie. Il se rend maître de Bistricz. Bathory se met entre ses mains. Affaires de Livonie. Prise de Karkus par le Prince de Suede. Exploits de Radzivil. Suite des conquêtes des Suedois. Ils attaquent Kochenhausen. Exploits de Sicinski. Défaite des Suedois. Levée du siége de Kochenhausen. Arrivée de Jean de Nassau auprès de Charles Duc de Sudermanie, qui le declare Généralissime de ses troupes. Reglemens militaires faits par ce Général. Jalousie de Charles contre lui. Siége de Riga par les Suedois, levé en désordre sur l'avis de l'approche du Roi de Pologne. Arrivée de ce Prince à Seelbourg avec Zamoyski, Généralissime de ses armées. Ecrit injurieux envoyé au Prince de Suede par Zamoyski & les autres Seigneurs Polonois. Réponse du Prince de Suede. Replique de Zamoyski. Le Roi de Pologne écrit aux Livoniens pour les détacher de Charles. Prise de Wolmar par les Polonois. Retour de Charles en Suede. Divers exploits de Zamoyski. Retour de Nassau dans sa patrie. Expédition des Chevaliers de Malte en Afrique. Ils s'emparent de Mahomette. Descente des Turcs sur les côtes d'Italie. Ils pillent Reggio. Sédition des Janissaires à Constantinople. Cruauté du Grand-Seigneur. Les Espagnols s'emparent de Final & de Milesimo. Jean-André Doria destitué. Cardonne mis à sa place. Morts illustres; de Lazare Soranzo,

ranzo, de Margunio, de Melissus, de Ruland, de Peucer, de Dujong, & *de Passerat.*

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Le Journal du Siége d'Ostende; Gaspard Ens; Emanuel van Meteren; Pompée Justiniani; La Relation de Charles de Gonzague Duc de Nevers; Les Relations de Hongrie; Jaques Typot; Une Relation MS. en Allemand, traduite en François par Jaques Bongars; Le Journal de Jean de Nassau; Les Lettres de Zamoyski & de Charles Prince de Suede; Les Relations de Turquie.

Henri IV. 1602.

Nouvelle Préface de l'Auteur.

APrès avoir conduit mon Histoire jusqu'à la naissance auguste du Prince si long-tems desiré, qui regne heureusement aujourd'hui sur la France, sous l'aimable nom de Louis, je cessai d'y travailler, il y a six ans. Alors je comptois qu'aucune considération ne feroit capable de me rengager à un pareil travail, que je regardois plutôt comme entierement fini, que comme interrompu. Aussi croyois-je avoir assez fait pour le public (1) & pour ma réputation, d'avoir continué l'histoire de la guerre civile, la plus funeste qui ait jamais été, jusqu'à la paix générale; dont tout l'univers est redevable à la justice & à la valeur de Henri le Grand. En effet, depuis ce tems-là il ne s'est rien passé de mémorable, & il ne se présentoit à mon esprit que quelques faits domestiques, tristes pour la plûpart, qui ne méritoient pas d'être mis en parallele avec les évenemens du siécle passé. (2) Outre cela, bien des raisons m'éloignoient d'y penser; entr'autres la mémoire encore récente de la manière indigne dont on avoit reçu cet ouvrage, fruit de tant de veilles que j'avois consacrées à l'utilité publique, & à la gloire du nom François. J'avois beau jetter les yeux sur les tems passés, & sur ce que nous voyons aujourd'hui; je ne pouvois me flatter que l'avenir me dût être plus heureux, sur-tout ayant à vivre avec des gens, qui s'étant jusqu'ici toûjours montrés injustes à mon égard, alloient infailliblement, si je continuois, devenir mes ennemis implacables. Pour comble de maux, dans le tems (3) que je songeois à gagner la port, la fortune, qui m'a toûjours persécuté, venoit de me rentraîner au milieu des écueils de la Cour, où je me voyois attaché, sans sçavoir ce que j'allois devenir; & au lieu qu'auparavant

(1) Pour moi-même & pour ma &c., *MS. du Roi.*

(2) Ou dont il étoit peut-être non seulement de mon intérêt, mais même de l'intérêt du public, de laisser à d'autres le soin d'en faire après moi le récit. Outre cela, &c. *MS. du Roi.*

(3) Dans le tems que, déchargé des soins d'un emploi qu'on m'avoit destiné, sans que j'eusse jamais osé me flatter d'y parvenir, je songeois à me conformer aux décrets de la Providence, qui sembloit m'inviter elle-même à gagner le port, la fortune &c. *MS. du Roi.*

HENRI IV. 1602. paravant je trouvois mon repos dans ma soûmission parfaite à la loi; nouvel esclave, j'ai vû ma liberté asservie, obligé d'employer au gré d'autrui, un souffle de vie dont il ne m'étoit pas permis de disposer. Ainsi la jalousie, ou l'adresse de ceux dont je dépens, en me mettant hors d'état de mener une vie privée, m'a encore imposé la triste nécessité de me livrer de nouveau à un travail ingrat, & d'affronter encore une fois l'envie & la haine rédoutable de plusieurs personnes puissantes. Si je recule, je passerai pour un lâche; si je persiste à suivre la méthode que j'ai observée jusqu'ici, on me traitera d'opiniâtre & d'incorrigible: car il n'est pas croyable combien l'innocence de ma vie passée, & l'attachement inébranlable que j'ai marqué pour la vérité, m'ont fait d'ennemis dans la Nation; combien ma franchise & mon aversion pour tout déguisement, & pour tout ce qui a l'air de parti, m'ont attiré d'affaires fâcheuses. Je puis donc compter que toutes mes actions & mes paroles vont être épluchées. Si je mollis, on dira que je tremble; si je montre de la fermeté, on pensera que je cherche à me venger; & qui pensera ainsi? C'est le grand nombre; ce sont tous ceux qui jugent de la réputation & des sentimens d'autrui, non sur la raison & sur la justice, mais sur leurs idées & sur leur prévention. Ces refléxions, & beaucoup d'autres qui me passoient par l'esprit, étoient capables de faire abandonner le plus beau projet du monde, à l'homme le plus ferme & le plus intrépide; qu'on juge si à l'âge où je suis, & me voyant toûjours en bute aux coups de la fortune, obstinée à me persécuter, elles devoient me faire songer à chercher le repos, & à rénoncer à un travail pénible qui m'a fait tant d'ennemis. (1) Mais qu'il est aisé de faire changer de sentiment à un homme zélé pour sa patrie, & qui a toûjours préféré l'honneur & la probité, à tout ce qu'on appelle les biens & les commodités de la vie, sur-tout lorsqu'il s'agit de l'engager à sacrifier ses intérêts particuliers à l'utilité publique! Mes amis m'exhortoient de toutes parts à rentrer dans la carriere. Il est vrai qu'il y en avoit beaucoup en France qui me conseilloient de me tenir en repos, dans la crainte qu'il ne m'arrivât quelque fâcheux accident. Mais ceux que j'avois en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, aux Païs-bas, en Hongrie, & jusqu'au fond de la Livonie, m'écrivoient sans cesse de continuer, & n'oublioient rien pour m'encourager, & pour ramimer en moi, par la vûë du bien public, cette ardeur ancienne que l'ingratitude de mon siécle avoit presque éteinte. Cet empressement unanime de tant de personnes, dont le zèle ne pouvoit m'être suspect, m'ébranla; je me laissai enfin persuader, & je résolus, au premier loisir que j'aurois, de contenter leur desir, & de sacrifier mon repos à l'utilité publique. J'avois cependant peine à commencer, soit que la face des affaires, qui ne présentoit que de tristes objets, émoussât en quelque sorte mon génie, soit qu'un long repos l'eût rendu lâche & paresseux, soit qu'il fût devenu irrésolu, par la mémoire encore récente des chagrins que cet ouvrage m'avoit attirés, je trouvois de jour en jour de nouvelles raisons

(1) Mais je puis dire par expérience, qu'il est aisé de faire changer de sentiment à un homme de bien, ami de la Societé, zelé pour &c. *MS. du Roi.*

raisons de différer. J'étois dans cette incertitude, lorsqu'il arriva un accident qui tient du prodige : Accident déplorable, non seulement pour les François, mais pour tous les peuples du monde : Ce fut la mort de Henri le Grand. Ce malheur dissipa tous mes doutes. Ce grand Prince, qui sembloit être descendu du ciel pour finir nos calamités, avoit signalé son regne par tant d'actions éclatantes, qu'il n'y avoit point de bon citoyen qui ne craignît de lui survivre, & que les méchans même souhaitoient pour leur sureté qu'il vécût long-tems. Ainsi sa mort funeste fit des impressions fort différentes sur les esprits. Les uns pleuroient leur perte particuliere ; les autres, ayant des vûës plus générales, prenoient part à la douleur publique, & étoient indignés contre ceux qui s'en étoient rendus les auteurs. D'autres enfin, au milieu des maux présens qu'ils sentoient vivement, envisageoient avec effroi ceux dont on étoit menacé à l'avenir. A mon égard, comme j'avois (1) pour mon Roi l'attachement le plus fort & le plus tendre, je regardai comme un devoir indispensable pour moi, de rendre des honneurs singuliers aux manes de ce grand Prince, à qui la Chrétienté a tant d'obligation. Voilà ce qui m'a déterminé à reprendre cet ouvrage si pénible, avec la même facilité que je l'entrepris autrefois, & à tirer d'un oubli éternel, la mémoire des évenemens qui se sont passés de nos jours. Inébranlable aux mauvais discours & aux calomnies de mes ennemis, content du témoignage de ma conscience, & tranquille sur tout ce qui en peut arriver, je vais dégager la parole que j'ai donnée à mes amis; & puisque Dieu a voulu que je survécusse à ce grand Roi, contre mon espérance & contre mes vœux, j'ai résolu de consacrer le peu de loisir que je puis trouver à la Cour, à continuer son histoire, & à écrire les dix dernieres années de sa vie (2). J'en étois demeuré au siége d'Ostende, qui a duré quatre ans: je vais le reprendre.

HENRI IV. 1602.

Continuation du siege d'Ostende.

Le premier de Janvier, l'Archiduc salua les assiégés par la décharge de toute son artillerie, & fit courir le bruit dans tous les Païs-bas, qu'il alloit attaquer Ostende avec toutes ses forces. Le 7. du même mois, après deux mille coups tirés contre les bastions de Sandthil, d'Helmont & du Porc-épic, il ordonna que les troupes se tinssent prêtes pour aller sur le soir, lorsque la marée se retireroit, escalader la vieille-ville. C'étoit François de Veer, & son frere Horace, qui étoient chargés de la défendre. Farnese commandoit l'attaque, à la tête de deux mille Italiens. Il étoit suivi de deux mille Flamans, commandés par Charles de Longueval Comte de Buquoi, & le Gouverneur de Dixmuide, avec deux mille autres, eut ordre d'at-

(1) A mon égard, j'avois pour mon Roi l'attachement le plus fort & le plus tendre. J'étois né la même année que lui; depuis cinq ans entiers j'étois à sa suite : tout cela, sans parler de mille autres raisons qui pouvoient m'engager à immortaliser sa mémoire, me fit regarder comme un devoir indispensable &c. *MS. du Roi.*

(2) Mon dessein est de traiter ce morceau avec la même sincerité que les évenemens qui l'ont déja precedé. Fasse le Ciel que cette nouvelle entreprise m'attire aussi moins d'ennemis. Je conjure de nouveau le Seigneur Tout-puissant, dont j'adore avec respect l'unité jointe à sa Trinité ineffable, de m'accorder la grace d'y réüssir. J'en étois demeuré &c. *MS. du Roi.*

HENRI IV. 1602.

d'attaquer en même-tems le Porc-épic. Cependant l'Archiduc étoit à ses batteries, & l'Infante Isabelle son épouse, au fort qui portoit son nom. Les troupes donnerent en même tems de tous côtés; mais les Espagnols s'y prirent trop tard, & la marée commençoit déja à être fort haute: Au reste, l'avantage ne fut pas grand de part ni d'autre. De Veer abandonna la demi-lune à dessein, afin que l'ennemi, occupé à s'y établir, attaquât moins vivement les autres défenses de la place; après quoi il fit lâcher les écluses, qui incommoderent beaucoup les assaillans (1). Pendant ce tems-là, la demi-lune fut prise: Mais le Capitaine Day, à la tête des Anglois, étant sorti du bastion du Sud, vint fondre sur les Espagnols, & les obligea d'abandonner ce poste, après y avoir perdu trois cens hommes. Les assiégés firent un grand carnage des Espagnols à cet assaut, qui ne réüssit pas. Antoine Gambaloita, brave Colonel d'un regiment Italien, & D. Diegue Durango, Colonel Espagnol (2), y furent tués, & il y eut beaucoup de blessés, la plûpart très-dangereusement. La perte des assiégés fut beaucoup moindre, ils n'eurent pas plus de cinquante hommes de tués, & environ cent blessés. Les Capitaines Haafren & Nicolas Vander Leur furent du nombre des morts, avec plusieurs Lieutenans des troupes Angloises. Horace de Veer y reçut une grande blessure à la jambe. Le lendemain, les ennemis envoyerent un Trompette redemander leurs morts pour les enterrer, & on les leur renvoya sur trois chaloupes. Il s'y trouva une jeune fille, habillée en homme, percée de plusieurs coups, elle portoit au col un collier de grand prix, & une chaine d'or, & avoit, dit-on, combattu avec beaucoup de courage. Trois jours après, arriverent quelques vaisseaux qui apportoient du secours aux assiégés. Ils furent un peu endommagés par le canon des ennemis, avant que de pouvoir entrer dans le port: Mais leur arrivée fit grand plaisir à la garnison. Le lendemain il en entra seize autres; ils portoient un renfort de troupes, qui parurent aussi-tôt en bataille sur les bastions.

Plusieurs vaisseaux entrent dans le Port & en sortent.

Le 14. de Janvier, dix vaisseaux, chargés de provisions, entrerent par la Gueule, à la faveur de la marée. Comme le vent contraire les retint long-tems, avant qu'ils pûssent entrer, ils furent fort maltraités par l'artillerie des ennemis. Cependant le convoi arriva heureusement dans la place. Le même jour, Daniel de Hartain, Sieur de Marquette, y entra, suivi de quatorze compagnies d'Infanterie. Pendant tout ce tems-là on se canonna vivement de part & d'autre; cependant les assiégés ayant fait la revûë de leurs troupes, il se trouva dans la ville quatre vingt une compagnies d'Infanterie de l'ancienne garnison, & trente une de nouvelles troupes. Cette revûë se fit avec beaucoup de cérémonies, & fut accompagnée

(1) Ils perdirent beaucoup de monde en cette occasion. Pendant ce tems &c. *MS. du Roi.*

(2) D. Alvar Suarez, Chevalier de S. Jaques, & Simon Antunez, Colonel Portugais & Lieutenant du Gouverneur d'Anvers, y furent blessés dangereusement. Ce dernier faisoit à ce siége l'office de Sergent-Major, & avoit été envoyé en ôtage dans Ostende quelque tems auparavant, à l'occasion des propositions que les assiégés avoient fait faire à l'Archiduc. La perte des assiégés. *MS. du Roi.*

pagnée de quantité de salves de mousqueterie. Peu de tems après, arriverent trois vaisseaux Anglois, chargés de toutes sortes de provisions de bouche. En même tems on en fit sortir huit par la Gueule, chargés de soldats malades. Par malheur il s'en trouva trois qui faisoient eau, & qui, après avoir envain imploré le secours des cinq autres, tomberent entre les mains des ennemis.

Henri IV. 1602.

Le reste du mois se passa à réparer les fortifications, & à en faire de nouvelles, sur-tout à la vieille-ville: C'étoit de Veer qui conduisoit tous ces ouvrages. Battenbourg étant mort le 22., fut enterré dans la ville, & on lui fit des obsèques magnifiques. Sur ces entrefaites, on sçut par un déserteur, que l'Archiduc avoit fait faire le procès à quelques soldats qui avoient conseillé de rendre le fort de S. André, & qu'on les avoit condamnés à mort.

Cependant les assiégeans travailloient avec ardeur au fort qui étoit au-dessus de la Gueule, tandis que des bastions de Flammenbourg & du Pekel, les assiégés faisoient sur eux un feu continuel, qui les incommoda beaucoup. Le 28. Janvier un vaisseau sortit heureusement de la ville. Le 5. de Février on commença un nouveau fort au Pont aux Vaches; les assiégés d'un autre côté entourerent de palissades le fort de Grootendorst, & continuerent à battre vivement celui qui dominoit sur la Gueule. Le 7. les Espagnols lancerent dans la ville plusieurs fléches, auxquelles les assiégés trouverent des lettres attachées, par lesquelles l'Archiduc promettoit de grandes recompenses à tous ceux qui voudroient passer à son service: Et comme le traitement fait à ceux qui avoient rendu le fort de S. André, avoit fort réfroidi les autres, on tâchoit par ces lettres, d'excuser ce que cette sévérité avoit paru avoir d'odieux; ce qui donna lieu à beaucoup de désertions. En même tems on fit sortir par la Gueule beaucoup de malades, qu'on envoya en Zélande, & l'on reçut dans la ville quelques troupes fraîches. Cependant l'Archiduc faisoit travailler à la hâte à un fort sur les Dunes, où étoit sa principale batterie. Les assiégés de leur côté faisoient un feu continuel sur ce fort, & élevoient en même tems quatre cavaliers dans la vieille-ville, sur le bord de la mer, au Nord du bastion de Sandthil. Dès qu'ils furent en état, ils mirent deux mortiers sur chacun, firent un nouveau rempart & un nouveau fossé, augmenterent les anciens, & les pousserent jusqu'à la mer. Il y avoit mille hommes qui travailloient sans relâche à ces ouvrages.

Nouveaux forts bâtis de part & d'autre.

Le 15. de Février, deux vaisseaux sortirent de la ville, sans avoir souffert aucun dommage, & il y entra quinze compagnies de troupes fraîches, commandées par le Sieur d'Edmond. Les assiégés en tirerent encore d'autres des vaisseaux qui étoient à l'ancre; mais ce ne fut pas sans danger qu'elles furent reçûës dans la place. Trois jours après, on apprit par un déserteur Italien, que l'Archiduc avoit absolument résolu de continuer le siége; que son dessein étoit, de jetter un pont sur le port situé à l'Occident de la place (1), pour

(1) Autrement *le West-haven*.

HENRI IV. 1602.

pour passer ses troupes dans la vieille-ville, d'élever du côté du Levant une digue qui s'étendît depuis les Dunes jusqu'à la Gueule, & de ruiner les éclufes qui étoient fur la Gueule du côté de l'Occident. Sur cet avis, les assiégés mirent des troupes de ces côtés-là, & bâtirent des redoutes pour arrêter les efforts des Espagnols. Cependant l'Archiduc, informé que le Prince Maurice étoit en campagne, & ne doutant pas qu'il ne tentât de secourir Ostende, rassembla le plus de troupes qu'il lui fut possible; & ayant laissé la conduite du siége au Colonel Jean de Rivas, il se rendit à Gand. Le regiment Franc-Comtois, commandé par Marc de Rye, Marquis de Varambon, passa par sa démission au Baron de Ballanson, son frere.

L'Archiduc assemble des troupes pour faire tête au Prince Maurice.

Sur ces entrefaites, la marée ayant crû extraordinairement, causa un grand dommage aux assiégés du côté de la Gueule, vers le bastion du Pekel. Le mal fut encore augmenté par le canon des ennemis; & de plus, la digue qui aboutissoit à la porte du Levant (1), fut rompuë. Sur la fin du mois arriverent huit vaisseaux, qui, malgré le feu continuel des assiégeans, entrerent heureusement dans la ville: les troupes qui étoient dessus, avoient pour commandant le Colonel Dorth. Cette même nuit, la digue que la violence de la mer avoit rompuë, fut rétablie par le travail infatigable des assiégés, qui réparerent en même tems tous les forts qu'ils avoient aux environs.

D'un autre côté, les troupes des ennemis se mutinerent, & peu s'en falut qu'il n'y eût une sédition dans le camp, les soldats murmurant hautement, & disant que ce n'étoit pas au combat qu'on les menoit, mais à la boucherie. Le premier de Mars, il entra cinq vaisseaux dans la ville, & pendant que des deux côtés on étoit occupé à réparer les bréches, de Veer, accablé de fatigues & de veilles, sortit de la place pour rétablir sa santé. Le Colonel Van Dorp, Dorth, Daniel de Hartain Sieur de Marquette, & Edmond, se chargerent du commandement en son absence. Le lendemain, trente cinq bâtimens entrerent dans la ville. Cependant la désertion se mit parmi les troupes, par le moyen de ces lettres que les ennemis jettoient dans la ville avec des fléches, & par lesquelles ils promettoient recompense à ceux qui voudroient se rendre.

Il y avoit hors de la ville un terrein que les eaux y avoient amené insensiblement; on appelloit cet endroit *Polder*. D'abord on l'avoit fortifié avec beaucoup de soin; mais la mer ayant gâté les ouvrages qu'on y avoit faits, on les répara parfaitement, & on nettoya le nouveau port, par où le 9. de Mars il sortit pour la premiére fois un vaisseau, qui fut bientôt suivi de trente trois autres; le lendemain il en entra seize par le même endroit, & le jour suivant, treize par la Gueule: Enfin, de compte fait, plus de cent vaisseaux entrerent dans la place en onze jours. Le 13. du même mois il en arriva sept, & deux jours après, vingt cinq qui venoient de Flessingue, & qui étoient chargés de soldats, de vivres & de machines de

(1) Ou l'*Oost-poorte*.

de guerre. Pendant les mois d'Avril, de Mai & de Juin, on ne fit autre chose que se canonner de part & d'autre, sans aucun avantage sensible. Le 5. de Juillet, on célébra à Ostende l'anniversaire du siége par plusieurs décharges de canon; & comme il n'y avoit point de cloches aux églises, les femmes & les enfans eurent ordre de prendre des chaudrons & de les battre, pour y suppléer.

HENRI IV. 1602.

Voyage de Spinola en Espagne.

Fréderic Spinola étoit venu, il y avoit trois ans, aux Païs-bas, avec une escadre de quelques galeres, & avoit fait beaucoup de mal aux Hollandois. Il se tenoit caché aux embouchures des rivieres, & lorsqu'il n'y avoit point de tempête à craindre, & que le vent étoit favorable, il sortoit de son embuscade, faisoit des courses sur les sujets des Provinces-Unies, & les désoloit. Etant depuis retourné en Espagne, il conseilla à Philippe d'ajoûter huit nouvelles galeres à son escadre, de lui permettre de lever six mille Italiens, & de lui donner outre cela deux mille Espagnols de vieilles troupes, sous le commandement d'Ambroise Spinola son frere, afin de pouvoir opposer ce corps à l'armée du Prince Maurice. Il ne fut pas difficile à Spinola de persuader à Philippe ce qu'il souhaitoit; mais il n'en fut pas de même du Comte de Fuentes, Gouverneur de Milan, à qui le Roi l'avoit renvoyé. Ce Seigneur, qui aimoit mieux faire trembler l'Italie, que d'y vivre en paix, jugea à propos de garder les vieilles troupes, sous prétexte qu'il en avoit besoin pour maintenir la tranquillité publique. Cependant, comme les Spinola payoient exactement les soldats, il ne leur fut pas difficile de trouver des hommes, & de les discipliner: Fréderic en forma deux regimens. Il donna le commandement du premier à son frere, & nomma pour son Lieutenant-Colonel, Pompée Justiniani. Il mit à la tête du second Lucio Dentici, qui étoit un vieil Officier de réputation; & il lui donna pour commander sous lui, Augustin Arconato. Ces troupes prirent leur route par terre, & reglerent leur marche pour se rendre en Flandre dans le tems à-peu-près que Spinola y arriveroit par mer avec son escadre.

Tentative sur Breda.

Vers ce même tems Fréderic Comte de Berg fit une tentative sur Breda: Mais le Prince Maurice étant accouru au secours, & ayant été joint en chemin par Adolphe de Nassau, son frere, il se donna un combat, où le Comte de Berg fut blessé & fait prisonnier.

Cependant Ambroise Spinola ayant traversé les Alpes, étoit descendu par la Franche-Comté dans le Luxembourg, d'où il prit la poste pour se rendre auprés de l'Archiduc, qui étoit à Gand. L'armée des Etats s'étant mise en marche, étoit alors aux environs de Nimegue, & se disposoit à passer la Meuse. L'Archiduc de son côté, avoit formé une armée pour l'opposer à celle des ennemis, & il en avoit donné le commandement général à François de Mendoza, Amiral d'Arragon & Colonel général de l'Infanterie legere dans les Païs-bas, avec ordre de marcher en diligence vers Tillemont. Spinola fut chargé de le joindre avec les troupes qu'il avoit amenées d'Italie, & qui étoient déja arrivées à Namur. Elles se rendirent donc à Tillemont. Mendoza cependant, ayant laissé derriere lui cette place, alla camper un peu plus loin, où il apprit que le Prince Maurice étoit à S. Truy-

HENRI IV. 1602. Truyden dans le païs de Liége, à trois lieuës au plus de Tillemont. Les deux armées ayant demeuré ainsi quelques jours dans l'inaction, Maurice décampa & se retira. Sur quoi les Espagnols delibérerent s'ils le suivroient, ou s'ils devoient prendre Dieft, traverser ensuite la Campine & arriver les premiers aux environs de Boisleduc & de Grave, pour couvrir ces places, sur lesquelles on croyoit que le Prince avoit des desseins : Mais comme de l'armée de Mendoza il n'y avoit que les deux regimens de Spinola qui fussent payés, & que le reste n'avoit ni argent, ni vivres, ni bagages, ils commencerent à se mutiner, de sorte qu'on renvoya l'affaire à l'Archiduc ; mais ces longueurs leur firent perdre l'occasion de harceler & de fatiguer les ennemis.

Prise de Grave par le Prince Maurice. Le 14. de Juillet, Maurice vint camper devant Grave, après avoir pris sur sa route le château d'Helmont, poste de peu d'importance, mais qui auroit pu l'incommoder s'il l'eût laissé derriere lui. Grave est située sur la Meuse, elle est défenduë par un fossé profond, & du côté du Brabant elle est entourée de marais inaccessibles. Mais les digues qu'on a faites sur les deux bords de la riviere pour empêcher les débordemens, sont cause qu'il est aisé de faire des lignes, & d'investir la place. Maurice éleva des forts tout autour avec un soin extrême, pour fermer les avenuës au secours; après quoi il tira ses lignes, & ouvrit la tranchée.

Antoine d'Avila étoit dans la place avec quinze cens hommes; il se prépara d'abord à se bien défendre. Le Prince commença par faire attaquer un ouvrage avancé, qu'il emporta après un combat opiniâtre : Il s'approcha ensuite de la ville, où il fit lancer des feux d'artifice qui embraserent plusieurs maisons, & qui incommodoient extrêmement la bourgeoisie & la garnison. Mendoza cependant se rendit à Ruremonde, pour être plus à portée de secourir Grave. Là, il tint conseil de guerre, & les avis furent d'abord assez partagés. Les uns vouloient qu'on attaquât quelque place importante, comme Rhinberg ou Wachtendonk, pour obliger par-là l'ennemi à lever le siége; ou qu'on se saisit de Ravenstein, afin d'empêcher les convois d'arriver au camp, en se rendant par-là maître de tout ce qui remonteroit la Meuse. C'étoit le sentiment de Grobbendonk, Gouverneur de Boisleduc, qui connoissoit parfaitement le païs, & Mendoza pensoit de même; mais la difficulté étoit sur la route qu'on devoit tenir. En effet, pour assûrer leur marche, il faloit que les troupes fissent un grand circuit, qui tiendroit au moins cinq jours, & pendant ce tems-là, les ennemis pouvoient se rendre maîtres de Grave. Si on prenoit au contraire la route des marais, qui étoit beaucoup plus courte, on exposoit les troupes à un péril évident. Ainsi il fut résolu, qu'on tenteroit de forcer les lignes proche de Ravenstein, & de jetter du secours dans la place. On chargea de l'exécution Jean-Thomas Spina, Colonel d'un regiment nouvellement recruté; & le Colonel Antunez, Portugais, eut ordre de le suivre avec mille hommes d'élite. Pendant qu'ils seroient en marche, Spinola devoit en même tems attaquer les lignes, à la tête de deux mille hommes. Mais il fit toute la nuit un tems si pluvieux, & les chemins se trouverent tellement rompus,

pus, que les troupes ne pouvoient avancer; ensorte qu'elles furent obligées de revenir, sans avoir tenté l'entreprise. Mendoza, voyant qu'il n'y avoit pas moyen de faire entrer du secours dans la ville, décampa & marcha du côté de Venlo. HENRI IV. 1602.

Maurice de son côté ne sortit point de ses lignes, & ne songeoit qu'à presser vivement la place. Il y fit donner un assaut le 7. de Septembre; mais sans succès; & la garnison ayant fait une sortie, il y eut une action assez vive. Enfin les assiégés ayant perdu la demi-lune, qu'ils avoient défenduë jusques-là avec beaucoup d'opiniâtreté, & les soldats étant considérablement diminués par les maladies & par les fatigues, la place se rendit le 20. de Septembre. Les assiégés perdirent huit cens hommes à ce siége; de ce nombre furent Thomas Diano & Nobili; Placido de Sangre & Coretti y furent dangereusement blessés. Maurice étant entré dans la place, en prit possession, comme d'un bien héréditaire.

Differentes machines inventées pour empêcher l'entrée des secours dans Ostende.

Pendant ce tems-là, les Espagnols qui assiégeoient Ostende inventerent plusieurs machines pour fermer si bien le passage de la Gueule, que les vaisseaux ennemis ne pûssent ni entrer ni sortir par-là. Tandis qu'ils y travailloient, & que les assiégés mettoient de leur côté tout en œuvre pour l'empêcher, les maladies ravageoient la ville, & même le camp. Cependant les assiégés ayant remarqué, que les ruines des bâtimens que le canon renversoit, étoient en partie cause de ces maladies, travaillerent à les rebâtir, & disposerent les ruës de maniére que le canon ne pouvoit pas y faire grand mal, parce que le boulet se trouvoit d'abord étouffé.

Mutinerie des troupes Espagnoles à Hamont.

Mendoza, qui étoit alors à Thorn (1), entre Ruremonde & Maastricht, ne se trouvoit cependant pas moins embarassé, par la nouvelle qu'il reçut dans le même tems, que les troupes qui étoient à Hamont, dans le voisinage, s'étoient mutinées. Aussi-tôt il marcha de ce côté-là; & ayant fait pointer le canon contre les mutins, il les effraya tellement, que la Cavalerie abandonna sur le champ l'Infanterie, qui fit sa paix & se soûmit. En même tems on donna ordre à Belgioioso de poursuivre les rebelles; ils marcherent du côté de Hoochstrate, & s'en rendirent maîtres par la trahison d'un Wallon qui leur livra la place. Le bruit s'en étant répandu, plus de mille hommes vinrent se joindre à eux. L'Archiduc, informé de cette révolte, se rendit à Diest, & envoya ordre à Mendoza de s'y trouver. Ensuite, ce poste étant foible, il songea à le fortifier, & travailla en même tems à ramener les mutins à leur devoir: enfin, comme ils ne vouloient écouter aucune proposition, il fit le 19. de Septembre une Ordonnance, par laquelle il les bannissoit de tout le païs, & mettoit même leurs têtes à prix. Ils lui répondirent par un écrit très-libre & très-injurieux, que les Etats Généraux eurent soin de répandre.

L'Archiduc met des gar-

Pendant que ce Prince marchoit vers Hoochstrate, il apprit que Grave s'é-

(1) Petit bourg à environ trois lieuës de Ruremonde. On trouve *Hern* sur la Carte. *Edit. Anglois.*

HENRI IV. 1602.

s'étoit renduë; que Maurice avoit envoyé du secours & des vivres à Breda, où il y avoit eu quelque émotion; & qu'il étoit en marche avec son armée. Sur cet avis, il prit la route de Venlo, parce qu'on disoit que la bourgeoisie ne vouloit point recevoir garnison: il y en mit cependant une, quoiqu'avec peine; & ayant fait la même chose à Gueldre, à Ruremonde, & à Maastricht, il laissa pour Gouverneur général de la Province Herman Comte de Berg, & il se retira dans le cœur du païs. Cependant Maurice congédia sa Cavalerie Allemande; & comme l'automne approchoit, l'Archiduc mit ses troupes en quartier d'hyver. Les Hollandois lui taillerent en piéces deux compagnies de Cavalerie auprès de Maastricht.

nisons dans plusieurs villes.

De-là, ce Prince s'étant rendu à Tillemont, renvoya la plus grande partie de ses troupes au siége d'Ostende: il donna le gouvernement de Tillemont à Fréderic Comte de Berg, avec ordre de s'opposer aux courses des révoltés. Les Italiens de Spinola, qui étoient fort diminués, furent mis en garnison dans Herentals, à Weert, à Liere & à Damme. Ces dispositions faites, Albert se rendit à Gand pour saluer l'Infante. Sur ces entrefaites, Mendoza repassa en Espagne, & fut remplacé par D. Louis de Velasco. Le commandement de l'artillerie qu'avoit Velasco, fut donné au Comte de Bucquoi, & on donna à Philippe de Torres le regiment Wallon de ce Comte. Celui de Théodore Trivulce, qui venoit de retourner en Italie, avoit aussi d'abord été donné à Alfonse d'Avalos, & il passa quelque tems après à Louis Melzi.

Dans ce tems-là arriverent au camp des Espagnols deux hommes de la première distinction; l'un D. Pedre Giron Duc d'Offune; & l'autre, Jean de Medicis, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation en Hongrie. L'Empereur Rodolphe fit revenir Belgioioso, pour aller servir de ce côté-là. Cependant les révoltés battirent les troupes de l'Archiduc à Hougarden & à Judoigne; & Louis de Nassau s'étant jetté en même tems dans le Luxembourg, à la tête d'un détachement, ravagea S. Veit, & mit tout le Duché à contribution.

Mauvais succès des Espagnols sur mer.

Pendant que tout cela se passoit du côté des Païs-bas, Fréderic Spinola partit de Seville avec huit galeres; sçavoir, la S. Louis, commandée par Reudon; la Trinité, par D. Pedre de Fergas; l'Occasion, par d'Avila; la S. Philippe, par Rodrigue de Nervasio; l'Aurore, par Pierre Collalte; la S. Jean, par Ferdinand de Vargas; l'Hyacinthe, par Christophle Mongis; & la Padilla, par Jean de Sosa. Elles portoient deux mille quatre cens hommes de débarquement. La Trinité & l'Occasion furent coulées à fond sur la côte de Portugal, par Robert Leveson, Officier Anglois qui revenoit des Indes avec quelques vaisseaux. Spinola se retira à Lisbonne avec les six autres: & Philippe l'ayant rappellé de-là à la Cour, il ne put se remettre en mer que sur la fin de l'été, & ne parut dans la Manche que le 3. d'Octobre. Deux vaisseaux Hollandois, nommés le Tigre & le Pelican, furent les premiers qui les apperçurent. Robert Mansel, qui commandoit une escadre Angloise au détroit de Calais, les découvrit ensuite, &

& fit tirer un coup de canon de l'Amiral, pour avertir les vaisseaux Hollandois qui croisoient de ce côté-là. Au signal, ils se rassemblerent promptement, & attaquerent les galeres de Spinola : la Philippe & l'Aurore, après un combat très-opiniâtre, & qui recommença plusieurs fois, pendant lequel elles furent jettées tantôt sur la côte d'Angleterre, & tantôt sur celle de Flandre, enfin coulerent bas, après avoir perdu beaucoup de monde ; le reste de leur équipage fut fait prisonnier. Des quatre galeres qui restoient à Spinola, deux gagnerent Nieuport ; une autre ayant fait naufrage auprès de Calais, on mit la chiourme en liberté ; la derniere que montoit Spinola lui-même, alla échoüer auprès de Dunkerque ; de sorte qu'il n'en resta que trois, que Spinola fit radouber le mieux qu'il put ; & ayant embarqué dessus un regiment Espagnol, commandé par un Chevalier Portugais, nommé D. Jean de Menesez, il se rendit à l'Ecluse, où son frere Ambroise vint aussi-tôt le saluer. Là, ils tinrent conseil ensemble, sur les moyens de se dédommager des pertes qu'ils avoient faites.

Ils commencerent par envoyer ordre à Pompée Justiniani de leur amener huit compagnies ; après quoi ils résolurent de faire une déscente dans l'Isle de Walcheren en Zélande. Le jour fut fixé au 24. de Décembre : mais une tempête qui survint, rompit leurs mesures. En même tems l'Archiduc leur écrivit, de renvoyer en Brabant les huit compagnies de Justiniani, pour s'opposer aux courses des mutins.

Vers ce même tems Matthieu Dulchen, Gouverneur de Straalen, pensa surprendre Wachtendonk par le moyen d'un soldat de la garnison. Le château est separé de la ville par une petite riviere ; ce soldat y ayant été introduit avec treize autres, qui étoient cachés dans un batean plein de paille, & avec Dulchen, ils se jetterent sur la garnison, firent main basse sur tout ce qui se rencontra, & arréterent le Gouverneur. Ceux de la ville qui étoient de l'autre côté du ruisseau, consternés de la prise du château, & voyant arriver en même tems le Comte de Berg, qui attendoit près delà le succès de l'entreprise à la tète de quelques troupes, se disposoient déja à se rendre, lorsqu'ils apperçurent un corps de Hollandois qui les rassurerent, Herman de Berg étant arrivé trop tard au secours de Henri son frere. En effet, les Hollandois avoient déja rassemblé trois mille hommes de pied & mille chevaux des garnisons de Meurs, de Rhinberg, du fort de Schenk & de Nimegue. Ainsi, dès qu'ils parurent devant le château, ceux qui venoient de le surprendre, le rendirent à des conditions honorables. Cela se passa sur la fin de l'année, & vers le retour de Trivulce, qui, à son arrivée d'Italie, obtint la Lieutenance générale de la Cavalerie, sur la démission de Nicolas Baste, à qui son grand âge ne permettoit plus de l'exercer ; celle de Belgioioso fut donnée à Barthélemy Sanchez.

Wachtendonk pris & repris.

Les guerres de Flandre me conduisent naturellement au récit des affaires de Frise. Les Comtes de la Frise Orientale furent réduits cette année aux dernieres extrémités à Embden, où ils sont maîtres de la citadelle qui commande la ville. Ils avoient si bien fortifié ce poste, qu'ils ôtoient aux habitans l'usage de la riviere d'Ems, qui passe au pied. Les Etats Géné-

Différens entre les Comtes de Frise & la ville d'Embden.

HENRI IV. 1602. Généraux s'entremirent d'abord pour les accommoder: mais depuis ayant été informés que le frere du Comte étoit à la Cour de l'Archiduc, ils ne douterent point que ce ne fût à la follicitation des Espagnols que le Comte de Frise avoit entrepris de molester la ville; ainsi ils envoyerent du secours aux habitans, & ils réduisirent ce Seigneur à une telle extrêmité, qu'il ne put se dispenser d'entrer en accommodement avec ceux d'Embden. Dans cette vûë il envoya des députés à la Haye, pour se justifier auprès des Etats sur ce qui s'étoit passé, & pour les assurer, qu'il étoit disposé à exécuter le traité, dont on étoit convenu à Delfziel. Les Etats de leur côté se justifierent auprès de l'Empereur & des Electeurs, d'avoir envoyé du secours aux habitans d'Embden, qui apartiennent à l'Empire, contre le Comte de Frise, qui les inquiétoit mal-à-propos. Ils représenterent: Qu'ils n'avoient eu en cela aucun dessein, ni de contester le droit de l'Empire, ni de préjudicier en rien à ceux de l'Empereur: Qu'ils ne l'avoient fait que pour leur sûreté particuliere; parce qu'ils étoient persuadés que les Comtes de Frise n'avoient entrepris toutes ces violences contre la ville d'Embden, qu'à l'instigation des Espagnols & pour leur faire plaisir: Que ce soupçon étoit d'autant mieux fondé, que le frere du Comte tenoit un rang distingué à la Cour de l'Archiduc, & que ce Prince lui-même avoit pris le titre de Comte de la Frise Orientale au traité de paix qui venoit d'être conclu à Vervins: Qu'ainsi on ne devoit point être étonné qu'ils eussent cherché à soutenir en cette occasion leurs intérêts, aussi-bien que ceux de leurs voisins & de leurs amis. En consequence, on renoüa, par l'entremise des Etats, la négociation qui étoit commencée entre les Comtes de Frise & les habitans d'Embden. Je rapporterai dans la suite quel en fut le succès.

Mort du Duc de Mercœur. Il ne se passa rien de fort particulier en Allemagne: tout y étoit pourtant en mouvement, à cause de la guerre de Hongrie. Le Duc de Mercœur, à qui le succès qu'il avoit eu à Albe-Royale, causoit un plaisir d'autant plus grand, que la comparaison qu'on faisoit de la victoire qu'il avoit remportée, avec la perte de Cauise, lui donnoit un lustre nouveau, s'étoit rendu à Prague, où l'Empereur le reçut avec toute la distinction que méritoient ses services. Lorsqu'il prit congé de Sa Majesté Impériale, il lui donna parole, que dès qu'il auroit mis ordre à ses affaires domestiques en France, il reviendroit, avec la permission du Roi, se mettre à la tête de l'armée de Hongrie, dont on l'avoit de nouveau declaré Généralissime; mais la mort qui le surprit à Nuremberg, l'empêcha de tenir parole, & de contenter un si louable désir. Ce Prince avoit un esprit élevé, & né pour les grandes choses, joint à une prudence consommée; un peu trop lent peut-être à se déterminer à l'approche du péril, quand il s'y voyoit engagé, il s'en démêloit avec toute la présence d'esprit & toute l'habileté possibles. Comme il avoit été en France le plus puissant de tous les Généraux de la Ligue, après le Duc de Mayenne, & qu'il s'étoit acquis une grande réputation à la bataille de Craon, fâché de se voir par la paix réduit à la condition de simple particulier; il avoit saisi avec joye l'occasion d'aller se signaler en Hongrie, résolu d'y passer le reste de ses jours, loin de sa patrie,

trie, de sa femme, & de sa fille, héritiere de ses grands biens, plutôt que de languir chez lui dans une lâche oisiveté, & de donner lieu de penser qu'il préférât la faveur peu durable d'une Cour fainéante, au soin de conserver la gloire qu'il avoit déja acquise, & qu'il ne pouvoit manquer d'augmenter après un début si brillant. Il mourut le 19. de Février, âgé de quarante trois ans.

HENRI IV. 1602.

Voyage du Duc de Nevers en Hongrie.

A son exemple Charles de Gonzague de Cléves Duc de Nevers, après avoir parcouru différentes Cours de l'Europe, se rendit en Hongrie; & tout jeune qu'il étoit, il voulut aussi avoir part à une guerre où il y avoit tant de gloire à acquerir. La première chose qu'il alla voir, fut le fameux camp d'Ostende, dont toutes les parties étoient disposées avec un art si merveilleux. Il salua ensuite l'Infante à Nieuport, & il en fut très-bien reçu; de-là il passa en Angleterre, où la Reine Elisabeth lui fit de même de très-grands honneurs. D'Angleterre il retourna en Zélande & en Hollande, où il admira l'opulence des villes, le bel ordre du Gouvernement, les forces & la puissance de ce nouvel Etat, qui commençoit à se rendre formidable aux Espagnols mêmes (1). Il traversa ensuite l'Allemagne, salua en passant les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, rendit ses respects à l'Empereur à Prague, & poussa son voyage jusqu'à Cracovie, d'où il revint à Vienne. De-là, après avoir salué l'Archiduc Mathias, & avoir fait ses équipages, il partit sur la fin du mois d'Août, & se rendit à l'armée Impériale en Hongrie, dans le tems qu'Albe-Royale étoit pressée par les Turcs plus vivement que jamais.

Prise d'Albe-Royale par les Turcs

Déja les Heiducs, qui avoient défendu long-tems le fauxbourg fortifié qui couvroit la ville, avoient enfin été forcés dans un assaut, & presque tous passés au fil de l'épée. Les troupes du secours s'assembloient auprès de Papa, sous les ordres du Comte Nadasti, avec qui le Duc de Nevers passa deux jours. Ce fut pendant ce tems-là que les Infidéles se rendirent maîtres de cette place, où les Chrétiens firent une perte considerable.

Apres la prise d'Albe-Royale, le Duc se rendit à Javarin, au commencement de Septembre. Celui qui commandoit l'armée de l'Empereur, étoit Christophle de Rusworm, grand-Maréchal de camp. Le Duc de Nevers le pria, de trouver bon qu'il visitât avec un détachement le camp des Turcs, qui étoit à une journée de-là. Il y alla, accompagné du Comte de la Tour, & ayant trouvé une garde avancée de deux mille de ces Infidèles, éloignée d'environ une lieuë du gros de leur armée, il les chargea, les mit en désordre; & quoiqu'il se fût détaché un plus grand corps de Turcs pour le poursuivre, il se retira heureusement. Cependant on étoit dans l'incertitude de ce que les ennemis entreprendroient avec de si grandes forces; on ignoroit encore s'ils iroient en Transylvanie secourir Tschiak, qui étoit pressé par le Général Baste, ou s'ils feroient le siége de Gran; lorsqu'Ali Bacha, ci-devant Gouverneur de Canise & alors Gouverneur de Pest, des-

(1) Et il y eut quelques conférences avec le Prince Maurice, qui étoit alors à la tête des armées des Etats, & qu'on peut regarder, après le Prince d'Orange son pere, comme le fondateur de cette florissante République. Il traversa ensuite &c., *MS. du Roi.*

HENRI IV. 1602. descendant le Danube pour aller au-devant du Grand-Vizir Assan, fut fait prisonnier par les Heiducs qui étoient en garnison dans Comore. On sçut par ce moyen, que le Grand-Seigneur ne passeroit point cette année-là en Hongrie: Qu'il avoit envoyé le Vizir pour reprendre Albe-Royale & faire le siége de Gran, & que les Tartares avoient ordre, dès que cette place feroit assiégée, de ravager tous les environs avec un corps de quarante mille hommes, & de jetter des vivres & des troupes dans Bude & dans Pest.

Siége de Bude sans succès.

Sur cet avis l'Archiduc Mathias ayant tenu Conseil, il fut résolu d'aller à Bude avant que l'armée des ennemis fût plus nombreuse. Sur le champ Rusworm marcha contre cette place, à la tête de vingt mille hommes de pied & de cinq mille chevaux, & ayant ouvert la tranchée, & remarqué beaucoup d'agitation dans la ville, il attaqua à l'instant la partie basse, & s'en rendit maître, les Turcs s'étant retirés dans la haute-ville.

Il y avoit un pont de communication entre Bude & Pest; par ce moyen les Turcs passoient d'une place à l'autre, & portoient sans danger des vivres & des secours aux assiégés. En rompant ce pont, on rompoit cette communication, & on divisoit les forces des Infidèles. Ainsi nos Généraux mirent sur le Danube des barques pleines de feux d'artifice, & lorsqu'elles furent près du pont, ces brûlots ayant été lancés, & nos troupes, secondées du canon, venant à l'appui, le pont fut rompu; en même tems on donna l'escalade à Pest, qui fut assailli vigoureusement, & où l'on fit un grand carnage des ennemis. D'abord ils avoient demandé à capituler; ensuite, comme on ne les écoutoit pas, ils se rallierent dans les endroits les plus forts de la place; enfin on se rendit maître de ce poste, qui fut emporté, ou rendu à composition.

Il restoit encore à prendre la ville qui est de l'autre côté du Danube. On raccommoda donc promptement le pont, & on se disposoit à marcher à l'attaque, lorsqu'on vit paroître les Turcs qui venoient au secours. Aussi-tôt on envoya Collonitsch avec un détachement de Cavalerie, pour les amuser par des escarmouches: mais comme ils étoient plus forts que lui, ils l'obligerent à prendre la fuite; ce qu'il fit avec si peu d'ordre, que nos troupes qui attendoient de ses nouvelles devant Pest, penserent être culbutées. Le Duc de Nevers se signala beaucoup, & fit voir une grande présence d'esprit en cette occasion. Le Comte Martinengue fut tué à ses côtés, en combattant courageusement. Enfin, lorsqu'on fut revenu de cette première frayeur, après avoir mis une bonne garnison dans Pest, on résolut de nouveau de donner l'assaut à la ville de Bude; & comme la saison commençoit déja à être avancée, on n'attendit pas plus tard que jusqu'au 22. d'Octobre. L'action fut vive de part & d'autre. Nos troupes, fatiguées par la vigoureuse résistance des assiégés, commençoient à plier, lorsque le Duc de Nevers, emporté par le feu de la jeunesse, se mit à leur tête, pour les obliger à faire ferme; mais il reçut en ce moment dans l'épaule gauche un coup de mousquet, dont la balle penétra entre le poumon & le péricarde, sans pourtant offenser les parties nobles; on l'emporta sur le champ hors de la mêlée, & nos troupes rebutées, se retirerent; on compte que nous

Le Duc de Nevers y est blessé.

nous perdimes deux mille cinq cens hommes à cet assaut. Après cette tentative, on commença à désespérer de réussir, ainsi on remena l'artillerie au camp, après avoir mis une garnison nouvelle dans Pest. Les Turcs de leur côté jetterent des vivres & des troupes dans Bude, & se retirerent dans les places des environs.

Exploits du Général Baste en Transylvanie.

D'un autre côté, le Général Baste poussoit ses conquêtes en Transylvanie. Il avoit remporté l'année précedente une grande victoire sur Bathory; celle-ci, il attaqua Bestereze (1), où toute la Noblesse declarée contre l'Empereur, & les plus riches habitans du païs, avoient transporté leurs effets les plus précieux. Dès qu'il y eut bréche, les Wallons & les Allemans monterent sans ordre à l'assaut; mais ils furent repoussés avec perte. Baste jugeant donc qu'il faloit aller bride en main; tâcha d'intimider les ennemis, & de les obliger à rendre la ville, sans qu'il fût obligé d'exposer ses troupes. Dans cette vûë il fit publier dans tout son camp, qu'un tel jour il donneroit l'assaut, & qu'il abandonneroit le pillage de cette ville opulente à ceux qui se seroient le plus distingués dans cette action. Toutes ses troupes se disposoient donc déja pour cette grande journée, lorsque les habitans envoyerent à ce Général, pour le prier de ne point mettre contre eux la force en usage, & l'assûrer qu'ils étoient prêts de traiter avec lui.

Il se rend maître de Bestereze.

On dressa donc un projet de capitulation; mais les assiégés l'ayant trouvé trop rude, & Baste ne voulant pas l'adoucir, on recommença à battre la place, au grand contentement du soldat, qui dévoroit déja dans son cœur le riche butin qu'il se promettoit; mais au grand regret des habitans, qui craignoient extrémement d'être pillés. Enfin Bathory envoya Ugnady pour demander la paix à Baste, & pour lui donner parole de sa part, que les habitans se rendroient à des conditions équitables, & qu'à son égard, il se soûmettroit à l'Empereur, & le serviroit fidélement. Baste, appréhendant que s'il poussoit encore les assiégés, le désespoir ne ranimât leur courage, les reçut à composition, à condition qu'ils lui payeroient une amende de trente mille écus; qu'il seroit libre aux habitans de rester dans la ville; que ceux qui aimeroient mieux en sortir, seroient conduits en lieu de sûreté, & qu'ils auroient permission d'emporter tout ce qu'ils pourroient de leurs effets. La capitulation ayant été signée, il sortit de cette ville environ trois cens hommes, avec quatre vingt dix charettes, qui portoient leurs femmes, leurs enfans, & leurs meubles les plus précieux. Baste étant entré dans Bestereze, y fit chanter une Messe solemnelle en actions de graces, & fit publier défense à ses troupes d'insulter personne, ni de paroles, ni d'effet, & qui ordonnoit que tout ce qu'il avoit promis fût ponctuellement exécuté. Mais malgré cette ordonnance, le soldat perfide emmena comme captifs ces trois cens hommes sortis de la place, & les dépouilla entierement, malgré l'opposition vraye ou feinte de Baste & des autres Officiers de l'armée.

Révolte de Moïse.

Moïse, Chef des Cicules, défenseur zélé de la liberté de sa patrie, & accusé pour cela d'être d'intelligence avec les Turcs, ne put souffrir un pro-

(1) En Allemand, *Nosenstadt*.

HENRI IV. 1602.

Chef des Cicules, & sa défaite.

procedé si injuste. Il se mit à la tête de quelques troupes, & leur ayant fait voir que les loix que Baste leur avoit imposées n'étoient pas du goût de la plus grande partie de la Noblesse, il en proposa de plus raisonnables. Cette entreprise l'ayant fait declarer ennemi de la patrie, il se retira du côté de Mauris; mais ayant été défait dans un combat qui se donna auprès de Weissembourg, il se refugia dans les montagnes. Baste perdit environ cinq cens hommes dans cette action, & Moïse autour de trois mille, tous gens ramassés de différentes Nations, & par consequent peu soûmis & peu fidèles.

Bathory se met entre les mains de Baste.

Bathory, n'ayant plus d'espérance de se soutenir, après s'être justifié sur la révolte de Moïse, à laquelle, disoit-il, il avoit eu si peu de part, qu'il s'y étoit meme opposé, vint se remettre entre les mains de Baste. Il l'assûra de nouveau qu'il seroit soûmis & fidèle à l'Empereur, & il souffrit qu'on le menât captif & comme en triomphe à Weissembourg. Enfin l'unique grace qu'il put obtenir, ce fut d'être mis, par un privilege special, au nombre des Barons du Royaume de Bohême. C'est-là que ce Général, illustre par tant de victoires, comme on le publioit par-tout peu de tems auparavant, & principalement en Italie, ce Prince soutenu par l'alliance de l'Empereur, dont il se vit déchu depuis, à la honte de la nature, alla vieillir dans l'oisiveté & dans l'opprobre, sans autre revenu qu'une simple pension qu'on lui faisoit.

Affaires de Livonie.

Du côté de la Livonie, Charles Prince de Suede & Régent du Royaume, essuya plusieurs revers, & la demeure qu'il y fit, lui devint funeste, après avoir fait l'année précedente, dans cette Province, une expédition dont le succès fut assez douteux. Mais avant que d'entrer dans ce récit, je prie le Lecteur de ne pas trouver mauvais, si je raconte ici tout de suite ce que j'ai rapporté par lambeaux, & sous différentes années, dans l'ouvrage que je regardois comme fini. Ce qui m'engage à le repéter, c'est que des personnes dignes de foi m'ont communiqué depuis peu une rélation écrite en Allemand, par un homme qui a été témoin oculaire de tout ce qui s'est passé, qui par consequent est plus croyable que les Mémoires qu'on m'avoit fournis.

Les Livoniens avoient été tourmentés long-tems par la guerre, par une famine horrible, par les bêtes enragées, qui mettoient en piéces les cadavres dont la terre étoit couverte, & enfin par la peste, qui est la suite ordinaire de tous ces maux. Devenus la victime des Suedois & des Polonois, qui tour-à-tour avoient désolé leur Province; encore incertains du parti qu'ils devoient prendre, & penchant successivement, tantôt pour l'une, & tantôt pour l'autre des Nations prétendantes, il ne leur manquoit plus, pour les réduire à la derniere misere, ou pour les plonger dans le plus affreux désespoir, que de se voir exposés au dernier trait, qui leur fut lancé, lorsque, par l'interdiction de la liberté de conscience, on les obligea d'être les témoins de l'exil des Ministres Protestans, chassés de toute la Province, & de la ruine de tous leurs temples. On peut dire que c'est-là ce qui les a révoltés contre les Polonois, ce qui a fait la force du Prince de Suede, bien plus que ses propres troupes, & ce qui lui a ouvert si rapidement

ment les portes de Pernau, de Solen, d'Oberpalen & de Leifs; fuccès qui l'ont encouragé à attaquer Felin; poste tenu jufqu'alors pour imprenable, qui s'eft enfin rendu, malgré la réfiftance des Hongrois qui y étoient en garnifon. HENRI IV. 1602.

D'un autre côté, Farensbach, à la tête d'environ quinze cens Livoniens & de cinq cens Polonois, faifoit des courfes dans la Province, attaquoit fouvent les Suedois, & leur tuoit beaucoup de monde. Il employa même la rufe contre eux. Un jeune-homme alla fe rendre à Charles, bâtard du Prince de Suede, fous prétexte que Farensbach l'avoit traité de la manière la plus indigne. Après ce début, il lui perfuada qu'il feroit aifé de prendre Karkus, où il y avoit une grande abondance de vivres, & où Farensbach avoit mis en dépôt tout ce qu'il avoit de précieux. Le bâtard donna dans ce panneau; il obtint de fon pere cinq cens hommes, marcha de ce côté-là avec fon guide perfide, qui le mena par des chemins couverts de bois, & lorfque le traître fut proche de la ville, il piqua fon cheval, fous prétexte d'aller donner le fignal à fes complices; mais en effet pour avertir Farensbach, qui fit auffi-tôt fortir fes troupes de leurs embufcades, enveloppa le bâtard, & le tailla en piéces.

Prife de Karkus par le Prince de Suede.

Le Prince de Suede ne fut pas plutôt inftruit de cet accident, que brûlant du défir de venger fon fils, il inveftit auffi-tôt la place. La garnifon étoit compofée de Finlandois, que le Roi Sigifmond y avoit mis. D'abord ils fe défendirent courageufement; mais après avoir foutenu deux affauts, où le Prince fut repouffé, ils fe rendirent enfin à des conditions honorables, entr'autres, qu'ils fortiroient enfeignes deployées, & qu'on les conduiroit en lieu de fûreté. On trouva réellement dans la place une quantité prodigieufe de provifions, & toutes les richeffes de Farensbach. Sur quoi quelqu'un lui ayant demandé, pourquoi il n'avoit pas mis fes effets en fûreté à l'approche du Prince de Suede? Il répondit avec fanfaronade, que c'étoit parce qu'il étoit bien aife qu'à la prife de cette ville Charles vît qu'il n'avoit pas affaire à un homme de rien.

Cruautés exercées par les deux partis.

Cependant au fond, que pouvoit-il faire avec deux mille hommes contre un Prince vainqueur qui en avoit vingt mille à fa fuite? Tout au plus fatiguer par quelques efcarmouches cette armée, plus confiderable par le nombre de fes foldats que par leur valeur; c'eft auffi ce qu'il fit avec affez de bonheur jufqu'à l'arrivée de Chriftophle Radzivil, Gouverneur de Lithuanie, qui fe rendit de Vilna dans cette Province, à la tête des troupes du Roi de Pologne. Alors les deux partis fe trouvant à-peu-près égaux, les Polonois d'un côté, les Suedois de l'autre, avec quelques Allemans, exercerent à l'envi les plus affreufes cruautés contre les malheureux Livoniens. Les cheveux dreffent à la tête, quand on lit tout ce que la licence du foldat leur fit fouffrir: De jeunes filles déshonorées impunément aux yeux même de leurs peres & meres: Des femmes forcées en préfence de leurs maris attachés à des pieux, & même fur leur corps. Pendant que les foldats étoient occupés à ces excès, les Lapons vinrent tout d'un coup fondre fur eux, auprès de Syfdgall, & tuerent douze cens de ces pillards, à vûë de Mathias Debinski, de Louis Wierzeicki, de Leon Sapieha, de Kriskewitz,

HENRI IV. 1602.

kewitz, avec quelques autres, & de Farensbach lui-même. De-là on alla camper à Wenden : Les Suedois (1), qui croyoient être maîtres de la campagne, & que les ennemis n'oseroient paroître, se voyant tout d'un conp attaqués par Guillaume Spigel & Othon Fitting, à la tête de l'Infanterie ennemie, prirent la fuite, & la glace s'étant rompuë sous leurs pieds pendant qu'ils traversoient la riviere, la plûpart périrent miserablement. Après cet avantage, les Polonois repasserent en Lithuanie, & pillerent en chemin Kochenhausen, où ils commirent les plus grandes cruautés. Debinski resta par cette retraite exposé à la fureur des Suedois (2) : Mais il se refugia dans son château de Pobotge, où ayant été bien-tôt après abandonné de tout le monde, il fut enfin pris par Farensbach.

Prise de Derpt par l'armée Suedoise.

Après la retraite des Polonois, l'armée Suedoise vint attaquer Derpt, qui est la ville la plus riche de toute la Livonie après Revel & Riga. La garnison de la place avoit pour commandans George Skemring, Henri Stammel & Herman Wrangel, qui après avoir fait plusieurs sorties, & soutenu divers assauts, ne voyant aucune espérance de secours, se rendirent & demeurerent prisonniers. Ce fut le peuple qui les força à capituler. La ville fut sauvée du pillage ; mais le château fut abandonné à la merci du soldat.

Suite des conquêtes du Prince de Suede dans la Livonie.

Dans l'espace de six mois, c'est-à-dire depuis le mois de Juillet 1600, jusqu'au mois de Février 1601, Charles conquit presque toute la Livonie, moins par la valeur de ses troupes, que par la mauvaise conduite & par la lâcheté des Polonois, à qui il ne resta que les places & les forteresses situées sur la Duine, comme Dunemonde, Riga, Kochenhausen, Schwaneboùrg (3), & quelques autres sur la frontiere de Moscovie. Ce Prince écrivit ensuite aux habitans de Riga, pour les exhorter à se donner à lui ; mais ils lui répondirent : Que quand il feroit maître de toute la Livonie, ils ne laisseroient pas de faire ce que le devoir demandoit d'eux. De-là il entra dans le Duché de Semigalle, après avoir passé la Duine avec son armée, qui, à l'incendie près, fit dans le territoire de Riga tous les maux qu'on peut imaginer. Il se rendit maître d'abord de Treiden, d'où il marcha à Rofitten, où Mathias Karkofski étoit en garnison avec deux cens Heiducs. Ce Commandant ne se sentant pas assez fort pour défendre la place, invita Starberg, Commandant de la garnison d'Aroktew (4), qui n'étoit pas éloigné de-là, à venir se joindre à lui, pour attaquer les Allemans, qui n'étoient pas sur leurs gardes. Il lui fit entendre qu'ils feroient un butin considerable, après quoi ils sortiroient ensemble de la Province. Cette proposition fit tant d'horreur à Starberg, qu'il crut devoir avertir les Allemans du dessein de Karkofski, afin qu'ils prissent leurs mesures. Sur cet avis, ils rassemblerent grand nombre de païsans, & ayant attaqué Resitten, ils le pri-

(1) L'Editeur Anglois croit qu'il faut lire en cet endroit, *les Polonois*.

(2) Il y a quelque erreur dans ce récit. DUPUY

(3) La Relation MS. d'où cet endroit est pris, marque qu'il faut écrire *Roneburg*. DUPUY.

(4) Il faut dire *Ludsen*. La Relation met *Starberg, Capitaine de Ludsen* ; & ce lieu est sur la Carte près de Resitten. DUPUY.

prirent, massacrerent impitoyablement Karkofski, sa femme & ses enfans, & livrerent ensuite la place aux Suedois. HENRI IV.

Charles, animé par ces succès, alla camper de-là, sur la fin de Mars, à la vûe de Kochenhausen, Kouszmoweki en étoit Gouverneur. Il fit jurer à Stanislas Rubolfziirzki, brave soldat, à Staurota, à Cziganski & Bialosson, Russien de nation, & à tous les habitans qui étoient en âge de porter les armes, qu'ils verseroient plutôt jusqu'à la derniere goute de leur sang, que de parler de se rendre. Cependant le 22. de Mars, le Prince de Suede donna un assaut général à la place, & dans cette attaque il tua lui-même d'un coup d'arquebuse, Kniasz Polibinski. Le lendemain il la fit assaillir une seconde fois, & emporta la ville. Les Polonois, en se retirant dans la citadelle, jetterent dans le fossé le canon dont Charles souhaitoit fort de se rendre maître : Il envoya ensuite un Trompette, pour les sommer de se rendre; mais au lieu de répondre, ils le tuerent à coups d'arquebuse. 1602. Tentative des Suedois sur Kochenhausen.

Cependant les Polonois, qui avoient abandonné la Livonie, ravageoient toute la frontiere de cette Province du côté de la Lithuanie, & tous les peuples de la Courlande fuyoient de toutes parts, pour ne pas tomber entre les mains des Suedois. Dans ce désordre extrême, Sicinski, un des plus considerables Gentilshommes de la Province, rassembla six cens Polonois fugitifs & deux cens chevaux, & alla se poster à Bierfen, ville de la frontiere, qui n'est qu'à sept milles de Kochenhausen, pour y attendre les Suedois. Charles en avoit détaché environ quatre cens, qui étoient prêts à entrer dans la Lithuanie. Sicinski les arrêta; & il sçut par un jeune-homme, pris par les Cosaques, que Charles étoit encore devant la citadelle de Kochenhausen avec seize mille hommes; & qu'il avoit résolu, dès qu'il seroit maître de cette place, d'entrer en Lithuanie avec six mille hommes.

Ce bruit s'étant aussi-tôt répandu parmi les Polonois, ils furent prêts d'abandonner la ville, & de se retirer dans le cœur du païs. Sicinski eut beaucoup de peine à empêcher par sa fermeté une fuite si honteuse. Cependant Charles donna deux assauts consécutifs à Kochenhausen dans l'espace de six heures; & ayant été toûjours repoussé, il voulut avoir recours à la mine. Les Livoniens l'en détournerent, en lui représentant, qu'il ne faloit pas ruiner une place si bien fortifiée. On recommença donc à battre vigoureusement la muraille, & peu de tems après on y donna l'assaut, qui fut soutenu avec beaucoup de valeur par les assiégés. Pierre Stolp, un des premiers Colonels de l'armée Suedoise, y fut tué à côté de Charles. Enfin le froid commençant à diminuer, & les glaces à se fondre, ce Prince leva le siége de la citadelle, & se retira, après avoir laissé dans la ville une grosse garnison, sous les ordres de Schenen. Ensuite, ayant congédié une partie de son armée, il distribua le reste dans les places, sur l'assûrance que lui donna Jean Tiesenhausen, qu'avant la fête de Saint-Jaques, qui arrive le 25. de Juillet, il n'entreroit aucunes troupes Polonoises en Livonie, & que s'il s'en présentoit pour y entrer, il sçauroit bien les en empêcher. Elles parurent cependant dès le commencement de Mai, & les Suedois payerent

Henri IV. 1602. rent cher leur sotte crédulité. De-là Charles se rendit à Derpt, où les Ambassadeurs d'Angleterre l'attendoient.

Exploits & cruautés de Sicinski. Cependant les troupes qui étoient assiégées dans la citadelle de Kochenhausen, sollicitoient Sicinski de venir à leur secours. Il éluda quelque tems leurs prieres ; mais enfin, craignant que la place ne fût en péril, il prit avec lui huit cens chevaux, & vint à la riviere de Memel, qui separe le Semigalle de la Lithuanie. Elle étoit alors débordée; ce qui effraya sa troupe, qui ne voyoit point de bateaux pour la passer. Sicinski, armé comme il étoit, entra le premier dans la riviere, & la passa à la nage; le reste, animé par son exemple, eut honte de sa peur, & tous passerent, sans qu'il se perdît presque un seul homme. Le Chef, piqué personellement contre Fréderic Duc de Courlande, ne garda aucunes mesures, & il lâcha absolument la bride à ses troupes. Tout fut mis à feu & à sang, sans aucune distinction d'habitans du païs ou d'Allemans; & pour répandre plus d'effroi, Sicinski eut la cruauté d'enfoncer des demi-piques dans le corps à dix ou douze fourageurs qu'il avoit pris, & les fit planter ainsi vis-à-vis de la forteresse de Bekerhausen, afin de donner ce spectacle à la garnison: Ces malheureux vécurent encore plusieurs heures en cet état. Il bâtit ensuite un pont au-dessous de cet endroit, & tira ses matériaux de plusieurs cabanes de bois qu'il détruisit. Un Gentilhomme du païs avoit tâché envain de l'en empêcher: Ne pouvant en venir à bout, il envoya un de ses païsans donner avis aux Suedois qui étoient dans la ville de Kochenhausen, que Sicinski étoit arrivé; mais ce traître, au lieu d'aller avertir les Suedois, rapporta le fait aux Polonois même, & ayant reçu d'eux quelques soldats, il alla prendre son maître, & le livra entre leurs mains. Ils lui firent donner la question; & comme il n'avouoit rien, ils le percerent à coups d'espontons, supplice qui en ce païs-là est assez ordinaire.

Il défait un convoi Suedois. Sicinski s'étant mis en marche sur la fin d'Avril, alla d'abord au secours de la citadelle de Kochenhausen, où les soldats manquoient d'eau: & il les assûra que leur mauvaise fortune finiroit bientôt, s'ils continuoient d'être fidèles. Dans ce même tems, Jean Tiesenhausen, qui avoit assûré que les Polonois ne paroîtroient pas avant la fin de Juillet, & George de Resem s'étant chargés de mener un convoi dans la ville de Kochenhausen, où la garnison étoit réduite à une extrêmité fâcheuse, au lieu de faire diligence, s'amuserent à boire sur la route. Sicinski, instruit de leur marche, les surprit lorsqu'ils s'y attendoient le moins, auprès du village de Stokmashoffe, les tailla en piéces, & prit leur convoi & leurs bagages. Cet évenement abattit autant le courage des Suedois qui étoient dans la ville, qu'il réleva celui de la garnison de la citadelle. La face des choses avoit tellement changé, que ceux de la citadelle, qui étoient assiégés auparavant, sembloient à leur tour assiéger la ville: Car sur le bruit de cette victoire, il venoit tous les jours des Lithuaniens grossir le corps de Sicinski; & Radzivil, qui étoit retourné dans cette Province pour marier son fils, n'eut pas plutôt fini cette affaire, qu'il se mit à faire des levées, & assembla en peu de tems un corps de six mille hommes.

Les Po- Déja l'armée étoit prête à se mettre en marche; & quoiqu'elle fût à peine

ne de quinze mille hommes, les goujats & les valets dont elle étoit suivie, en faisoient paroître cent mille. Radzivil fit outre cela venir de Riga trois cens Allemans & du canon, & le 19. de Mai il mit le siége devant la ville de Kochenhausen. Le Gouverneur craignoit si peu qu'on l'attaquât, qu'il fit lui-même abattre une partie de la muraille, pour engager les Polonois à venir à l'assaut: Il avoit fait tirer en dedans un bon retranchement, & s'étoit pourvû de quantité de feux d'artifice, pour les bien recevoir: Mais il manquoit de vivres, & ses soldats, après avoir mangé tous les animaux dont les hommes se nourrissent, ne vivoient plus que de chiens, de chats & de cuirs.

HENRI IV. 1602.

Polonois assiégent la ville de Kochenhausen.

Le bâtard du Prince de Suede, informé de l'état où ils étoient & de la défaite de Tiesenhausen, résolut de les secourir. Quoique l'entreprise fût hazardeuse, il embarqua son convoi sur la Duina, & ayant fait embusquer des troupes en différens endroits de la forêt, il se mit à l'avant-garde avec trois cens hommes. Aussi-tôt Liskowitz eut ordre de marcher à lui, à la tête de quatre cens. Alors le Prince se voyant attaqué, se retira insensiblement jusqu'à l'endroit où ses troupes étoient embusquées: Liskowitz, qui le poursuivoit toûjours, se vit tout d'un coup enveloppé, & fut tué avec tout son monde, à la réserve du Colonel Simaskove, qui fut fait prisonnier par les Suedois.

Tentatives des Suedois pour secourir la place.

Cet échec n'étonna point Radzivil; il détacha sur le champ Sicinski, suivi de mille hommes d'élite, avec ordre de poursuivre l'ennemi, fier de sa victoire, & de réparer la perte qu'on venoit de faire. Sicinski, instruit par un païsan de la marche du bâtard & de ses troupes, les joignit au village d'Oelle. Ils avoient devant eux des tables bien garnies, & ils se disposoient à en faire bon usage. Cependant ils ne furent point effrayés de l'arrivée de Sicinski, quoiqu'ils ne s'y attendissent pas; ils prirent les armes à l'instant, & repousserent l'ennemi avec beaucoup de bravoure. Les Allemans se distinguerent sur-tout en cette occasion: il y a même lieu de croire qu'ils auroient eu le dessus, si le bâtard ne les eût pas abandonnés. Comme il se défioit du succès, il se refugia dans le château du lieu où ils étoient. Il perdit en ce combat Fabien Tiesenhausen, ancien Officier d'une valeur éprouvée: Ce fut un Polonois qui le perça de part en part d'un coup de lance. Jean Saffewegen demeura aussi sur la place, avec une vingtaine d'Allemans. Du côté des Polonois & des Lithuaniens il y eut plus de trois cens hommes tués, sans compter ceux qui moururent depuis de leurs blessures; cependant ils demeurerent maîtres du champ de bataille, & des bagages des Suedois. A l'égard du bâtard, il se sauva la nuit du château où il s'étoit retiré. Sicinski vainqueur s'abandonna au pillage, mit tout à feu & à sang, & eut la cruauté de faire brûler dans un château voisin une troupe de femmes qui s'y étoient enfermées pour se mettre à couvert de la fureur du soldat. La terreur qu'il répandit par-tout, fit rendre quantité de châteaux & de villes, qu'il saccagea cruellement, après quoi il s'en retourna joindre l'armée. Son procedé irrita extraordinairement les Suedois: Car, disoient-ils, si les Polonois & les Lithuaniens dans une victoire assez douteuse ont montré si peu de modération, que feroit-ce, s'ils avoient remporté une victoire complete? Que n'aurions-nous pas à souffrir de l'insolence de pareils maîtres?

Le bâtard, délivré de ce péril, & résolu de tenter encore la fortune, prit

HENRI IV. 1602. prit mille hommes de pied, & quinze cens chevaux, rallia autour de lui tout ce qu'il y avoit de Suedois dans le païs, & se mit en marche pour tâcher de secourir Kochenhausen. Il arriva le 12. de Juin à un mille de la ville, où il s'arrêta, & commença par se retrancher avec ses chariots. Le lendemain, cent chevaux Allemans étant sortis de son camp, & ayant attaqué les Polonois, après un léger combat, les deux armées se mirent en bataille. Wrangel faisoit la première ligne des Suedois avec les troupes qu'il avoit amenées de Derpt. Il étoit suivi de George Kindener de Rosenberg, avec les garnisons de Pernau & de Wenden. Dans l'armée Polonoise, celui qui commandoit la première ligne, étoit J. Radzivil, fils de Christophle, avec son cousin germain George Radzivil, & l'étendart noir du Vaivode de Trotzken.

Ils sont défaits. Ceux qui se distinguerent le plus dans ce combat, furent les Allemans: ils mirent en fuite les Lithuaniens, les poursuivirent une lieuë durant, & prirent leur canon, dont ils encloüerent une partie. Sicinski avoit en tête l'Infanterie Suedoise, qui faisoit un feu terrible de sa mousqueterie : mais malgré cela il ne branla point de son poste. Charles Koskowitz voyant que ses troupes commençoient à plier, courut à toute bride, les arrêta, & s'étant mis à leur tête, il chargea vigoureusement les Livoniens, qui le reçurent de même. Cependant les Polonois perdoient plus de monde que les Allemans. Le bâtard étoit à la tête de la Cavalerie, & c'étoit de-là que dépendoit la victoire: mais cet homme, effrayé du nombre des ennemis, & ne se fiant pas à la valeur de ses troupes, songea trop tôt à se retirer, & sa retraite livra la victoire aux Polonois. Les Allemans & l'Infanterie Suedoise, abandonnés par la Cavalerie, mirent toute leur ressource dans leur courage, & combattant en désespérés, ils firent acheter cher la victoire aux ennemis. L'action dura depuis sept heures du matin jusqu'à deux heures après midi. Comme les Allemans & les Suedois avoient combattu avec une fermeté étonnante, sans quitter le poste qu'ils gardoient, il y en eut environ deux mille de tués. Du reste on fit peu de prisonniers; les plus considerables furent George Kindener de Rosenberg, Thomas Bork, Guillaume Weigandt, François de Warda, le brave Herman Wrangel, Tiesenhausen, & quelques Courlandois. La perte des Polonois & des Lithuaniens fut encore plus grande. Cependant comme ils resterent maîtres du champ de bataille, Christophle Radzivil somma la garnison de Kochenhausen de se rendre; & après de longues contestations, les Suedois y consentirent enfin, à condition d'avoir la vie sauve. Après l'accord, ils se retirerent dans une église, où les Polonois étant entrés, animés par la haine & la fureur, ils alloient massacrer ces malheureux qui n'étoient pas en état de se défendre, lorsque Radzivil les tira de ce lieu par une petite porte de derriere. De-là ils se hâterent de sortir de la ville par la porte qui donne sur la riviere, hommes, femmes, enfans; mais après avoir évité le fer des Polonois, ils allerent se précipiter eux-mêmes dans la Duine, & y périrent tous. Cette action de désespoir fut diversement interprétée: les uns la regarderent comme une châtiment de Dieu, qui par-là vouloit les punir de leur injuste invasion; les autres crurent qu'ils l'avoient fait à des-

dessein, pour enflammer la haine des Livoniens contre les Lithuaniens & les Polonois, & les empêcher de se soûmettre à de si indignes maîtres. HENRI IV. 1602.

Après tant d'heureux succès, Radzivil ayant fait la revûë de son armée, marcha du côté de Wenden avec mille hommes. Il prit sur sa route quelques petites places que les Suedois avoient abandonnées. Cappel, qui étoit dans Wenden, ne se trouvant pas en état de s'y défendre, capitula à certaines conditions, qui furent observées. Radzivil, qui se défioit des Polonois, lui donna trois cens Moscovites qui servoient dans son armée, pour l'escorter jusqu'à ce qu'il fût en sûreté. Il envoya ensuite Sicinski pour réduire les postes d'alentour. Cet Officier trouva moyen de surprendre le château de George Kindener, qui avoit été fait prisonnier au dernier combat. Pour cela il supposa des lettres de ce Seigneur; & pendant qu'on étoit en pour-parler, il entra dans la place, & fit main-basse sur la garnison: ayant ensuite engagé les païsans à retirer leurs effets dans cette place, il les pilla, puis brûla le château, & retourna joindre l'armée.

Prise de Wenden & de quelques autres places par les Suedois.

Il ne restoit plus que Runkbourg (1); mais il y avoit sur la route le fort de Hochrossen, gardé par des Allemans; & il étoit presque impossible de faire le siége de Runkbourg, sans être auparavant maître de ce fort. Radzivil y envoya des Polonois & des Tartares, qui attaquant la basse-cour du château avec des cris épouvantables, mirent le feu à quelques cabanes de bois qu'on y avoit bâties; & dès qu'ils le virent bien allumé, ils se retirerent dans la forêt voisine, comptant qu'après leur retraite les Allemans retireroient leurs meilleurs effets, & abandonneroient ce poste. En effet ces troupes, comme ils l'avoient prévû, se mettant en devoir de partir, les Polonois fondirent sur eux à l'improviste, & s'étant rendus maîtres du butin, ils retournerent au fort, où ils massacrerent, de la manière la plus cruelle, des femmes grosses & des enfans qui y étoient restés.

L'obstacle qui avoit retardé le siége de Runkbourg étant levé, Radzivil, fortifié de deux cens chevaux que le Duc de Courlande lui donna, alla camper devant la place, & envoya un Trompette pour la sommer de se rendre. Mais on le renvoya avec une réponse fort fiere. Au bout de quarante jours, le siége n'étant gueres avancé à cause des brouilleries perpétuelles de Radzivil avec Chodkowitz & le Duc de Courlande même, à qui Sicinski faisoit tous les déplaisirs qu'il pouvoit; enfin on eut avis que le Prince de Suede se disposoit à rentrer en Livonie avec une nouvelle armée. Les Lithuaniens firent alors la même faute qui avoit perdu auparavant les Suedois, ils n'ajoûterent point foi à cet avis, & ne se tinrent aucunement sur leurs gardes. A la fin pourtant on détacha Sicinski, pour en apprendre des nouvelles: celles qu'il rapporta, remplirent le camp d'effroi; on se retira avec tant de désordre, que cela avoit plus l'air de gens qui s'enfuyent, que d'une armée qui va donner bataille. Les Suedois, animés par la mémoire encore récente de toutes les cruautés commises par leurs ennemis, en firent un grand carnage, & le butin les dédommagea amplement de

Siége de Runkbourg.

(1) Ce nom est écrit diversement, *Roneburg* & *Runkburg*. Sur la Carte il n'y a de marqué que *Roneburg*, & faut ainsi mettre. DUPUY.

HENRY IV. 1602.

de celui qu'ils avoient perdu. Presque toutes les places qu'avoient prisses les Lithuaniens, ouvrirent ensuite leurs portes aux vainqueurs.

Arrivée de Jean de Nassau au camp Suedois.

Jean de Nassau, fils d'un autre Nassau du même nom, venoit de perdre sa femme, dont il avoit eu plusieurs enfans: pour oublier s'il se pouvoit sa douleur, il vint au mois de Juillet trouver Charles de Suede à Pernau, avec des lettres de recommendation de l'Electeur Palatin. Le Prince Suedois lui offrit la charge de Général de son armée. Nassau s'en excusa d'abord: mais on lui fit tant d'instances, que quoiqu'il vît beaucoup de confusion dans ces troupes, & que le jugement influoit moins sur les delibérations que le caprice, que d'ailleurs il y avoit grande disette d'argent & des provisions nécessaires à la guerre; cependant la peur qu'il eut qu'on n'imputât son refus à lâcheté, & la pensée qu'il ne lui seroit pas honorable de s'en retourner après un si long & si pénible voyage, sans s'être signalé par quelque exploit, le déterminerent à l'accepter. Ce qui l'y engagea encore, fut qu'il reconnut que le soldat Suedois étoit brave, & que si on le formoit suivant la discipline des troupes Hollandoises, qu'il avoit apprise sous le Prince Maurice, son cousin-germain, on en pourroit tirer de grands services; parce qu'il souffroit aisément le froid & la faim, qu'il étoit soûmis aux ordres des Officiers, & qu'il ne traînoit point après lui une troupe de femmes: Mais il ne se chargea de cet emploi, qu'à condition que Charles s'en retourneroit pour donner ordre aux affaires de la Suede, qui n'étoient pas bien affermies, & pour se mettre à couvert d'un revers qui est toûjours à craindre à la guerre, & qu'il auroit soin de lui envoyer exactement tout ce qui seroit nécessaire pour l'expédition de Livonie. Il ajoûta, que c'étoit une maxime constante parmi les grands Capitaines, qu'il ne faloit qu'une tête dans une armée; & que ce qui venoit d'arriver aux Princes d'Allemagne à l'affaire de Rees, en étoit une bonne preuve: Il demanda outre cela, qu'on lui donnât dix mille hommes de pied, & cinq mille chevaux, parmi lesquels on pourroit recevoir des étrangers; quinze piéces de canon de batterie, & quinze de campagne, avec de l'argent, des provisions de guerre & de bouche, & des armes pour le soldat, qu'il seroit maître de discipliner comme on vient de le dire: Qu'il lui fût permis de plus, de conférer, de l'avis du Conseil de guerre, les principaux emplois de l'armée, ceux de Trésorier, d'Intendant, de Maréchal de camp, d'Ingenieur en chef, de Capitaines des patrouilles & des bagages. Il fit dresser tous ces articles que, Charles signa; mais il parut qu'il le faisoit avec quelque répugnance: cependant il y ajoûta, que Nassau s'engageroit pour un an, & qu'il recevroit pour ses appointemens les revenus de l'Evêché de Derpt, qu'on disoit monter à plus de trente mille écus; mais Nassau ne voulut prendre d'engagement que pour trois mois, & stipula qu'on lui fourniroit par mois une certaine somme pour sa dépense. Pendant ce tems-là il arriva au camp huit mille hommes de troupes auxiliaires. Charles & Nassau sortirent de Pernau pour s'y rendre, & lorsqu'ils y furent arrivés, le Prince proclama solemnellement Nassau Général de l'armée. Il ajoûta, pour faire son éloge, qu'il étoit son parent, qu'il descendoit d'une famille très-noble & très-illustre depuis plusieurs siécles, & qui avoit donné

Il accepte le commandement de l'armée, & à quelles conditions.

donné des Empereurs à l'Allemagne; qu'enfin c'étoit un homme qui entendoit parfaitement le métier de la guerre. Henri IV.

Nassau commença aussi-tôt à mettre la main à l'œuvre. Tous les jours il rangeoit son armée en bataille, & faisoit faire l'exercice à ses troupes. Cependant il conseilla à Charles, qui avoit résolu d'assiéger Riga, pour obliger les Polonois à lever le siége de Runkbourg, de ne pas abandonner la garnison de cette place, puisqu'il avoit assez d'Infanterie pour entreprendre de la secourir. Il l'avertit aussi, d'envoyer d'avance sa grosse artillerie devant Riga, sur des vaisseaux qui se tiendroient à l'ancre, en attendant que l'armée de terre y arrivât, de peur que s'il attendoit à la faire venir qu'on fût campé devant la place, il ne vînt des vents contraires, qui empêchassent le canon d'arriver, & qu'on ne fût forcé de lever le siége honteusement, & avec perte: ce qui arriva en effet. On alla ensuite camper à Lemsel, & sur l'avis qu'on eut que les Polonois avoient levé le siége de Runkbourg, & qu'ils marchoient au-devant des Suedois, le Conseil de guerre s'étant assemblé, on résolut de leur épargner la moitié du chemin. Nassau faisoit cependant de grandes instances pour qu'on pourvût aux vivres; mais on n'y eut aucun égard. Charles, naturellement impétueux, & accoûtumé à faire la guerre sans ordre, ne pouvoit digérer les avis que lui donnoit Nassau. „ La guerre, lui disoit-il, ne se fait pas en Livonie „ comme en Flandre. Ici le soldat doit songer à sa provision; les bleds „ commencent à être mûrs, malgré le dérangement de la saison & les „ pluyes continuelles; c'est à lui de pourvoir à son entretien. " Comme il ne se trouvoit à Lemsel aucun Officier qui entendît les campemens, Nassau fut obligé de prendre ce soin; il distribua les quartiers, & assigna à chacun le poste qu'il devoit occuper. Comme on campoit sur le bord de la mer, il plaça la Cavalerie le long des falaises: de l'autre côté c'étoient des bruyeres; il y posta son Infanterie. Au-dessous s'étendoit une plaine, par où les ennemis pouvoient venir à eux; il y restoit encore un vieux retranchement, qui avoit autrefois été poussé jusqu'à la mer. Nassau y posta quelques compagnies d'Infanterie, avec vingt piéces de campagne. Enfin il laissa dans le camp même un espace vuide, où les troupes pussent se mettre en bataille & attendre l'ennemi, & il arrangea tout autour les chariots qui servoient à porter les armes de l'armée. 1602.

Jalousie de Charles contre Nassau.

Charles ayant considéré cet arrangement, en fut si content qu'il en fit faire un tableau: mais peu de tems après, soit jalousie, soit impatience, il le changea entierement; il posta des gardes avancées dans les bruyeres, mais si mal-à-propos, qu'elles ne pouvoient se voir l'une l'autre; & cela dans le tems que l'armée du Roi de Pologne n'étoit qu'à une journée de distance. Nassau sentit parfaitement qu'on l'insultoit; mais il ne fit pas semblant de s'en appercevoir, pour ne pas causer du désordre dans le camp, dans un tems où l'ennemi étoit si proche. Cependant, comme il appréhendoit le même malheur qui étoit arrivé depuis peu à Wenden, sur-tout l'armée étant commandée alternativement par des Généraux différens, il donna en particulier au Prince de Suede les avis qu'il

Henri IV. 1602.

Ce qui leur fait perdre l'occasion de battre les Polonois.

qu'il jugea nécessaires : mais l'ayant trouvé résolu à marcher, il le suivit en bon ordre.

Le bâtard de Charles étoit à la tête de la Cavalerie Suedoise & Finlandoise; Maurice Wrangel, Livonien, Officier brave & expérimenté, faisoit la fonction de Maréchal de camp général, & avoit sous ses ordres mille Reîtres; Jean Bengelson, qui avoit servi long-tems en France, commandoit l'Infanterie; & Nassau avoit avec lui mille chevaux, & une garde Allemande de cent cinquante Fantassins. Outre ces troupes le Prince de Suede avoit deux compagnies de Cavalerie Suedoise & cinq cens Arquebusiers, forces suffisantes pour exécuter quelque exploit considerable, si sa mauvaise humeur, & l'aversion qu'il avoit pour l'ordre & pour la discipline, n'y eussent mis un obstacle invincible. Dans la marche, les forts de Clenin & de Rop se rendirent aux Suedois, & l'on sçut que les ennemis avoient retiré le corps qu'ils avoient posté sur la riviere proche de Wenden. Plus avant ils trouverent trois piéces de campagne abandonnées, ce qui marquoit des troupes qui s'enfuyoient. Quoiqu'il fût nuit, Nassau étoit d'avis de commander sur le champ la Cavalerie pour les poursuivre. Charles ne voulut pas le permettre, que toute son armée n'eût passé la riviere: ainsi on perdit le tems de la nuit & tout le jour suivant à faire un pont, & on laissa échaper l'occasion de défaire peut-être les ennemis. Deux escadrons Suedois s'étant approchés de Wenden, la place se rendit. Cependant l'armée ayant passé la riviere à Nidden, ou Nittau, se trouva à la vûë des ennemis; mais l'empressement qu'on avoit eu, fut cause qu'on n'exécuta rien, parce qu'on manquoit de vivres, & que les Polonois avoient rompu tous les chemins. Nassau, qui menoit l'avant-garde, ayant entendu un bruit épouvantable, jugea que les ennemis n'étoient pas loin: il les poursuivit jusqu'au fort de Nymolens, leur enleva deux coulevrines & quelques petites piéces de canon; & il apprit que ce grand bruit qu'il avoit entendu, venoit de ce qu'ils avoient mis le feu à leur poudre. En les suivant jusqu'à Rodenpis, il combattit trois cens chevaux qui se retiroient en bon ordre, & il leur prit deux cens chariots chargés de tentes: cent Polonois demeurerent sur la place dans cette action. Enfin Nassau s'arrêta à deux milles de Riga, en attendant que Charles arrivât avec le gros de l'armée.

Dans la retraite des Lithuaniens, on avoit pris cinq cens chariots, sur quoi il s'éleva une dispute entre la Cavalerie & l'Infanterie, qui prétendoit devoir partager cette prise. Pendant la querelle, tous les chariots de la Cavalerie furent pillés, & sans ce butin, il en seroit mort un grand nombre de faim. Nassau vouloit qu'on se servît de l'occasion pour presser Riga, & qu'on envoyât de l'autre côté de la Duine, la Cavalerie qui étoit postée sous les murailles de la ville. Charles fut d'un autre avis; il alla d'abord à Nymolens, où il resta trois jours, au bout desquels il delibéra, s'il ne feroit pas mieux d'assiéger Dunemonde. Pendant ce tems-là, Farensbach s'étoit jetté dans Riga avec douze cens hommes, moitié Allemans, moitié Flamans; & ayant bien fortifié le fauxbourg, à la tête du-

quel

quel il fit tirer un bon retranchement; il laissa six cens hommes dans la ville avec quinze piéces de campagne, & se retira. Le Conseil n'ayant pas été d'avis d'assiéger Dunemonde, l'armée vint camper devant Riga le 30. d'Août vers minuit: cela n'empêcha cependant pas les assiégés d'être informés de l'arrivée des Suedois, & ils brûlerent toutes les maisons des fauxbourgs. Le fort que Farensbach avoit élevé, fut pris d'emblée, & palissadé aussi-tôt: il y eut deux cens Polonois tués à cette attaque, le reste se retira dans la ville. Les Suedois s'étant amusés, les uns à piller, les autres à boire, perdirent aussi beaucoup de monde; & la plûpart furent mis en piéces par le canon de la ville. Les Suedois resterent quelque tems en bataille, résolus de présenter le combat à la Cavalerie des Lithuaniens: mais comme elle ne parut point, ils firent avancer le canon destiné pour défendre le poste qu'ils occupoient (1). Pendant ce tems-là Radzivil se retira au-delà de la Duine, & cantonna ses troupes sur les terres de Guillaume de Platemberg, en attendant que le Roi de Pologne arrivât. Stanislas Zoltkerski, qui avoit amené deux cens chevaux au camp, en fit de même.

HENRI IV. 1602.

Siége de Riga par les Suedois.

Cependant la disette des vivres avoit déja obligé plusieurs fois les Suedois à changer de camp. Enfin ils allerent camper au fossé aux moulins le long de la mer, à un mille de Riga, & à trois cens pas de Dunemonde: là le soldat se trouvoit fort resserré entre les Dunes, & étoit obligé d'aller fort loin au fourage. Nassau bâtit la nuit un fort auprès de la ville: mais les soldats, qu'on y faisoit entrer tour-à-tour, pour le garder, étoient exposés au feu du canon des vaisseaux du Roi. Il survint en même tems de grandes pluyes, qui furent suivies d'un froid très-rude, dont les troupes étoient fort incommodées dans leurs tentes. D'ailleurs les convois arriverent vingt jours plus tard qu'on ne les attendoit, & sur ces entrefaites on reçut la nouvelle de l'approche du Roi de Pologne. Tout cela, joint à la rigueur du froid, qui rendoit le transport des convois très-difficile, fit lever tumultuairement le siége le 18. d'Août. Les Heiducs de l'armée Suedoise s'étant saisis d'une barque, allerent se rendre aux Polonois, à qui ils apprirent que la famine & la peste désoloient l'armée Suedoise, & que leurs soldats étoient tous nuds, & manquoient de tout ce qui est nécessaire à la vie.

Levée du siége.

Enfin le Roi de Pologne arriva le 7. de Septembre à Seelbourg dans le Duché de Courlande, accompagné de Jean Zamoyski, grand Général de Pologne, & s'occupa à bâtir un pont de bateaux, en attendant le reste de son armée. Il n'y a point de cruautés que ses troupes ne commîssent dans cette malheureuse Province. Elles désolerent les maisons & les campagnes, & les habitans infortunés se virent exposés de leur part aux plus grands excès. Les filles & les femmes furent forcées publiquement, aux yeux même de leurs maris attachés à des pieux, comme je l'ai déja rapporté, comme si l'exemple rendoit permises des actions aussi infames. Ce fut sur-tout contre les Allemans, que leur fureur se signala: ils ne les appelloient point autrement que traîtres, & race de prostituées. Leur habillement tenoit lieu de conviction de tous les crimes; & sur ce seul indice, on

Arrivée du Roi de Pologne.

(1) *L'Éditeur Anglois* croit qu'il faut lire, *destiné à battre la ville.*

HENRI IV. 1602. on leur coupoit le nez & les oreilles pour les déshonorer. On inventa même de nouveaux supplices contre ces malheureux, qui étoient errans de côté & d'autre, pour les forcer par la violence de la douleur à avouer ce qu'ils sçavoient, & sur-tout à montrer les endroits où ils avoient caché ce qu'ils possedoient de plus précieux. On n'épargna ni amis, ni ennemis. Les seize bailliages du Duché de Courlande furent entierement saccagés & réduits en une affreuse solitude. L'armée du Roi n'étoit que de dix mille hommes. Lorsqu'il en eut fait la revûë, il passa la Duine, & vint camper aux environs de Kochenhausen.

Ecrit injurieux envoyé par Zamoyski au Prince de Suede.

Ce fut de-là que le 23. de Septembre on addressa un Manifeste à Charles Duc de Sudermanie, & à tous ses fauteurs & adhérans. Cet écrit, qui étoit assez bien composé, n'étoit point au nom du Roi, mais de Jean Zamoyski, de Stanislas Zolkiewski, Castelan de Leopol (1) de Russie & Maréchal de camp, & des autres Officiers & Gentilshommes, tant Polonois que Lithuaniens. Il portoit en substance: „ Quoique nous n'ayons „ aucun commerce avec vous, ni de droit, ni d'aucune autre manière, puisque vous avez violé à notre égard le droit des gens, qui est le lien de la „ societé; & que, sans avoir reçû aucun outrage de notre part, vous nous „ avez declaré la guerre, & avez pris les armes contre le Roi, le Royaume de Pologne & le Grand-Duché de Lithuanie, que vous avez envahi la Livonie, que nous avons achetée au prix du sang de tant de Polonois & de Lithuaniens, & dont nous avons été paisibles possesseurs pendant tant d'années; que vous vous en êtes injustement emparés dans un „ tems de paix, où nous ne devions attendre aucune hostilité de votre part, „ & que vous la retenez, comme vous apartenant de droit; cependant „ nous avons cru qu'il étoit de notre devoir de vous écrire, nous conformant en cela au droit des gens & à la coûtume inviolable de la République de Pologne & du Grand-Duché de Lithuanie; suivant laquelle nos „ ancêtres n'ont jamais injustement fait la guerre à personne, mais se sont „ contentés de se défendre lorsqu'ils se voyoient attaqués. Cela étant incontestable, nous vous declarons par cet écrit, que nous venons avec une armée, pour venger, outre l'injure atroce que vous nous avez faite, le „ mépris avec lequel vous avez traité la Majesté Royale, la République de „ Pologne & le Grand-Duché de Lithuanie. Nous espérons que Dieu „ très-bon, très-grand & très-puissant, protecteur de ceux qui combattent pour la justice, se declarera en notre faveur. Ainsi, si vous êtes „ de braves guerriers, & non pas des brigands & des lâches; si vous croyez avoir eu de bonnes raisons d'entreprendre une guerre, ou pour mieux „ dire un brigandage si étonnant, & pour ravager les Provinces qui appartiennent à la République de Pologne & au Grand-Duché de Lithuanie, nous „ vous défions au combat; armez-vous, paroissez sur le champ de bataille; „ laissez-là vos retraites de Corsaires, & ne cherchez plus à fuir, ni à „ vous cacher. Ne mettez plus votre appui dans la retraite. Que le fer „ termine notre différend. Dieu, juge toûjours infiniment juste & infiniment

(1) Ou *Lwow*; en Allemand, *Lemberg*.

„ ment ſage, décidera ſi la raiſon & la juſtice ſont de notre côté ou du „ vôtre. Sa main ne punit pas auſſi-tôt que le crime eſt commis; mais „ votre perfidie, Charles, votre impieté, votre parricide, eſt connu de tout „ l'univers. Vous, oncle, vous avez dépouillé votre neveu, fils de votre „ frere, qui étoit en même tems, & votre Roi, & votre maître: Vous, „ ſujet, vous vous êtes emparé par un crime horrible des biens de votre „ Seigneur; vous perſécutez vos voiſins, qui ne vous en ont donné aucun „ ſujet. Pour venger une ſi horrible injure, notre bras ne manquera, ni à „ notre Prince, que nous reſpectons infiniment, ni à notre République, ni „ à notre patrie.

HENRY IV. 1602.

Charles, qui étoit l'homme du monde le plus emporté, fut extrêmement piqué de ces lettres, & ſur-tout de ce que Sigiſmond, par mépris pour lui, n'avoit pas daigné les ſigner. Auſſi après y avoir répondu de ſon mieux, pour venger ſur Zamoyski l'outrage du mépris que le Roi avoit montré pour lui, voici ce qu'il ajoûta: „ Tu n'ès pas mon égal; ſi „ tu l'étois, ce ne ſeroit pas l'épée à la main que je voudrois venger „ l'inſulte que tu m'as faite, ce ſeroit avec le bâton; c'eſt le ſeul châtiment „ que tu mérites; miſerable Scribe, contente-toi de clabauder avec tes „ pareils.

Réponſe de ce Prince.

Zamoyski ne fut pas moins piqué de cette réponſe, que Charles l'avoit été de ſa lettre; & voici une réplique aſſez longue qu'il y fit ſur le champ, avec la permiſſion du Roi: „ J'avois bien ouï dire que vous étiez un hom- „ me emporté, & dont la langue étoit auſſi peu reglée que la vie: je „ croyois pourtant que vous aviez quelque eſprit; mais je vois aujourd'hui „ que ce que vos plus intimes amis penſent de vous, eſt très-vrai, que „ vous ne vous poſſedez point, que c'eſt toûjours la paſſion, & jamais le „ jugement, qui vous guide. Vous êtes étonné, dites-vous, que je vous „ envoye un cartel, n'étant votre égal, ni en naiſſance, ni en dignité, „ puiſque vous ſortez du ſang Royal: vous ajoûtez, que ſi j'étois votre égal „ vous ne voudriez point d'autres armes contre moi qu'un bâton. Voilà „ un trait de prudence digne de la Sudermanie. Vous vous glorifiez d'être „ du ſang Royal, & vous propoſez un combat, non de gens qui font pro- „ feſſion des armes, mais de crocheteurs. Eſt-ce que la Pologne n'a pas „ des bâtons & des boureaux, qui après avoir bâtonné les gens, les atta- „ chent à des pieux plus gros & plus longs que ne ſont ces bâtons dont „ vous parlez? N'eſt-ce pas ainſi que l'on traite ceux qui ſe révoltent con- „ tre leur maître? Si par la grace de Dieu nous n'avons point de ces traî- „ tres en Pologne, nous en trouverons à la Cour de Sudermanie. Quant „ à ma famille, dont vous parlez, elle ne cede en rien à celles des Gen- „ tilshommes les plus diſtingués, pas même de ceux chez qui l'on a pris des „ Rois; & je ſuis né dans une maiſon auſſi pleine d'honneur, qu'aucun „ Monarque puiſſe naître. Je n'ai point récherché le titre de Duc, on me „ l'a offert, & je l'ai refuſé; je me contente de la liberté d'un Gentil- „ homme Polonois. Pour vous, vous ne faites pas de cas d'un Gentil- „ homme. Cependant Charles-Quint, cet Empereur ſi brave, dont la „ mémoire eſt ſi reſpectée, diſoit, quand il vouloit qu'on le crût ſur ſa pa-

Réplique de Zamoyski.

HENRI IV. 1602.

„ role, qu'il l'assûroit *foi de Gentilhomme*. Il n'y a qu'une chose en vous „ par où je vous respecte, c'est que vous êtes de la même famille que „ mon Roi: sans cela je prendrois d'autres mesures avec vous. A l'égard „ des injures que vous me dites, qui sont tout-à-fait dignes de votre ca- „ ractère & de votre esprit, je les méprise souverainement. Vous me trai- „ tez de Scribe, & vous dites qu'un Scribe n'est pas fait pour manier les „ armes. Je suis Chancelier; cette Charge empeche-t-elle que les Elec- „ teurs de l'Empire, qui en sont revêtus, ne tiennent le premier rang dans „ le College Electoral, & ne précedent tous les Ducs? Pour moi, je suis „ Chancelier dans ma patrie, qui est un des plus grands Royaumes de la „ Chrétienté, & mes droits & ma dignité sont aussi considerables qu'ils „ puissent être en aucun autre endroit. Vous prétendez peut-être mesurer „ ma Charge à celle d'un Chancelier de Sudermanie, Officier de si petite „ étoffe, qu'il y a des Chanceliers de simples Gentilshommes Polonois „ qui ne voudroient pas se comparer à lui. Mais je ne suis pas seulement „ Chancelier; je suis grand-Général de l'armée de la Couronne de Polo- „ gne, je porte les armes pour ma patrie, & il y a plus de vingt ans que „ je suis à la tête de ses troupes. Mon nom est connu par toute la terre: „ il n'y a aucune de mes actions qui ne m'ait fait honneur: mes périls, mes „ travaux, ma dépense, tout a été pour la patrie. Pour vous, vous se- „ riez connu de peu de monde, si vous n'aviez envahi un Royaume „ qui ne vous apartient pas. " Et comme Charles avoit traité Zamoyski d'esprit brouillon & séditieux, il ajoûtoit d'une manière un peu trop vive: „ Vous dites que j'ai troublé le repos de ma patrie; & moi je dis que vous „ en avez menti, & à tout ce que vous avez dit ou écrit d'injurieux con- „ tre moi, je dis encore que vous en avez menti, & je le dirai & l'écrirai „ toûjours de même.

Lettre du Roi de Pologne aux Livoniens.

Sigismond écrivit en même tems de son camp aux Livoniens, pour les exhorter à abandonner Charles de Sudermanie, & à rentrer dans leur devoir. Il disoit, qu'il avoit envoyé Zamoyski avec une armée, pour sauver cette Province, qu'Etienne Bathory, son prédecesseur, avoit conquise avec des frais immenses, & au prix du sang d'une infinité de Polonois & de Lithuaniens, & pour la délivrer de la tyrannie du Prince de Suede, à qui ils avoient eu l'imprudence de prêter serment: Qu'au reste ce serment ne devoit pas plus les lier, que celui que fait un voyageur à des brigands qui sortent d'une embuscade pour dépouiller & assassiner les passans; parce qu'il n'y a point de convention ni de commerce entre un voleur de grands chemins & le reste des hommes. „ Reparez donc, ajoutoit-il, la „ faute que vous avez faite par quelque action éclatante, & par quelque „ service signalé. Faites ensorte que ce Prince injuste, qui ne me fait la „ guerre que pour m'enlever ce qui m'apartient, & pour s'emparer de „ mes Provinces, tombe vif entre les mains de votre Roi légitime, ou „ qu'il périsse en ce lieu, & que son tombeau laisse à la postérité un monu- „ ment éternel de la punition de son brigandage & de ses crimes. Em- „ pêchez qu'il ne puisse se retirer à ses vaisseaux, & repasser la mer. Cela „ ne vous sera pas difficile dans le tems du combat, ou dans d'autres oc- „ casions.

„ casions. Si vous le faites, non seulement j'oublierai tout le passé; mais „ il n'y a rien que je ne sois prêt de vous accorder, pour vous procurer „ tous les avantages que vous pouvez raisonnablement espérer; j'en donne „ ma parole de Roi.

Des paroles on en vint aux armes. Radzivil accompagna le Roi jusqu'à Hapsel avec ce qui lui restoit de troupes, qui montoient environ à trois cens hommes. De-là il retourna dans ses terres, pour ne point donner d'ombrage aux Polonois. En effet, on disoit que Chodkewitz l'avoit déja accusé, & vouloit qu'on lui fît son procès. Ceux qui avoient engagé Sigismond à passer en Livonie, l'avoient assuré que dès qu'il paroîtroit, tout le monde abandonneroit son ennemi; cependant comme personne ne branloit, & que les Livoniens ne répondoient pas à ses lettres comme il l'auroit souhaité, il falut se résoudre à faire sérieusement la guerre. Il alla camper au mois d'Octobre près de Wolmar, où il perdit six semaines à attendre son canon. Pendant ce tems-là le bâtard du Duc de Sudermanie, qui étoit dans la place avec trois mille hommes, fatiguoit les Polonois par des sorties fréquentes. A l'égard de Charles de Suede son pere, on ne sçavoit ce qu'il étoit devenu depuis la levée du siége de Riga: il couroit même un bruit qu'il avoit abandonné la Livonie, & qu'il étoit repassé en Suede, pour appaiser des troubles qui s'y étoient élevés pendant son absence.

Courses des Cosaques & des Tartares dans la Livonie.

Pendant ce tems-là les Cosaques Nisoviens, joints aux Tartares pelissés, ainsi appellés, parce qu'ils ont des bonnets de peau garnis de plumes noires, vinrent sous la conduite de Koska achever de ruiner par leurs courses continuelles, ce qui avoit échapé à la cruauté des Lithuaniens: c'en fut assez pour réduire la Livonie à la derniere misere. A la fin, ennuyés eux-mêmes de leurs ravages, ils se retirerent vers la frontiere de Moscovie, où ils furent pour la plûpart taillés en piéces par les Suedois. Tout cela causa dans toute la Livonie une disette & une cherté extrême de toutes les denrées, & principalement de bierre, dont le pot se vendoit six gros. Tout le païs n'étoit plus qu'un désert, les forêts étoient pleines de païsans désespérés, qui se fortifierent dans les endroits les plus inaccessibles, d'où ils faisoient ensuite des sorties sur les Polonois qui alloient au fourage. Ils furent sur-tout très-maltraités en Courlande, quoique le Prince de ce païs fût dans l'armée Polonoise. Le 22. de Novembre le Roi partit du camp de Wolmar, & arriva à Riga sept jours après, d'où il se mit en marche le 4. de Décembre, & ayant passé par la forteresse de Benska, qui apartient au Duc de Courlande, il se rendit à Vilna, où il reçut de la part du Czar une ambassade solemnelle, qui venoit lui faire jurer l'alliance qu'ils avoient contractée depuis peu. Sigismond y passa l'hiver, pour voir quel train prendroient les affaires de Livonie, & il indiqua la Diéte pour le mois de Mars suivant.

Prise de Wolmar par Zamoyski.

Cependant Zamoyski, persuadé qu'il faloit brusquer le siége de Wolmar; y fit venir trois piéces de canon, & battit si furieusement le château, qu'il fit ouverture à la muraille, qui avoit l'épaisseur de quatre murs ordinaires. Ensuite il ordonna l'assaut pour le 10. de Décembre. L'Infanterie, que la

HENRI IV. 1602. famine avoit attenuée, avoit bien de la peine à s'y résoudre; cependant la Cavalerie ayant mis pied à terre, pour lui donner l'exemple, tout le reste suivit. Les assiégés, qui de leur côté étoient la plûpart malades, se défendirent pourtant d'abord avec courage; mais le feu continuel du canon qui les désoloit, les ayant forcés de reculer, ils se retirerent dans le château, d'où ils arborerent un chapeau noir, pour marquer qu'ils vouloient parlementer. Après qu'on leur eut donné les sûretés qu'ils demanderent, le bâtard du Prince de Suede vint avec Pontus de la Gardie trouver Zamoyski. Il en fut beaucoup mieux reçû qu'il n'espéroit: ce Général, non content de le traiter avec politesse, lui fit encore des présens: & après la capitulation signée, il lui donna un grand repas. La garnison Suedoise fut conduite en lieu de sûreté. On trouva dans Wolmar beaucoup de vivres, mais peu de munitions de guerre. On y mit une garnison de cent (1) hommes d'élite, commandés par Romsbak.

Le bâtard avoit promis à Zamoyski, que toutes les places qu'il tenoit se rendroient, dès qu'il leur donneroit ordre de le faire. En recompense, le Général Polonois s'étoit engagé de lui rendre la liberté, aussi-bien qu'à la Gardie, s'il tenoit sa parole. Il en fit l'essai sur la garnison de Runkbourg; mais elle ne voulut point obéir à ses ordres, ni violer la foi qu'elle avoit promise au Prince de Suede, son pere; elle allegua pour raison, que le fils, en perdant sa liberté, avoit perdu le droit qu'il avoit de leur commander. Ainsi Zamoyski envoya ces deux prisonniers, sous bonne garde, au Roi de Pologne qui étoit alors à Vilna, & il marcha du côté de Derpt. Il prit, chemin faisant, les châteaux de Helmet & d'Ermes, dont il fit escorter les garnisons jusqu'à ce qu'elles fussent en lieu de sûreté; il alla ensuite à Antsen, château très-fort & très-agréable, qui apartenoit à George Schernknigs. De-là il écrivit aux Livoniens, & il leur proposa certains articles, en les assûrant, que s'ils vouloient les signer, ils pouvoient compter qu'on leur accorderoit tout ce qu'ils demanderoient. Ces articles étoient conçus en termes fort injurieux; ils portoient: Que Charles Duc de Sudermanie n'avoit aucun droit sur la Livonie: Qu'il avoit violé l'alliance faite avec cette Province: Qu'il avoit fait la guerre en Moldave, sans la declarer: Qu'il avoit abandonné lâchement les places qu'il s'étoit chargé de défendre: Qu'il s'étoit caché pendant ce tems-là avec le Comte de Nassau: Qu'il n'avoit pris que des villes où personne ne s'étoit présenté pour lui résister: Qu'à l'arrivée des Polonois, il avoit honteusement abandonné ses armes pour prendre la fuite avec ses partisans: Que non seulement il avoit manqué aux Livoniens dans leur besoin; mais qu'il cherchoit même à les couvrir d'opprobre: Qu'après les avoir ruinés par des exactions injustes, il les accusoit d'infidélité, ou tachoit du moins de les en rendre suspects. Il ajoûtoit ensuite: Que s'ils vouloient rentrer dans leur devoir, & réparer leur faute, le Roi & les Polonois les défendroient contre tous leurs ennemis: Que non seulement on leur restitueroit en entier ce qu'ils avoient perdu, mais qu'on

Articles proposés par Zamoyski aux Livoniens.

(1) Il n'est pas concevable qu'on ne mette que cent hommes, pour garder une place où il y avoit une garnison de trois mille Suedois.

qu'on y ajoûteroit encore d'autres avantages : Que le passé seroit oublié, & qu'on établiroit chez eux des tribunaux, où l'on rendroit une justice égale à tout le monde : Que c'étoit-là l'intention & la volonté du Roi.

Henri IV. 1602.

Autres propositions faites par le Roi de Pologne à la ville de Revel.

Ce Prince fit faire aussi quelques propositions à la ville de Revel, dont voici les principales : Qu'on leur accorderoit une amnistie générale pour leur révolte, qui étoit, disoit-on, arrivée par une émotion populaire, à laquelle le conseil n'avoit point eu de part, & qu'il n'avoit soufferte que parce qu'il étoit trop foible pour s'y opposer : Qu'on leur laisseroit la liberté de conscience sur le pied où elle étoit alors : Qu'on ne leur interdiroit point l'usage des temples : Que l'on confirmeroit leurs droits, libertés & franchises : Qu'on diminueroit les impôts : Qu'on prendroit des mesures pour augmenter leurs revenus & leurs récoltes, en mettant en valeur les terres incultes : Qu'on leur donneroit les mêmes privileges dont joüissoient les habitans de Riga : Qu'on ne les tireroit point de leur ressort : Qu'ils ne seroient point soûmis à la jurisdiction des Gouverneurs : Que s'ils étoient attaqués, le Roi & le Royaume prendroient leur défense. On promit aussi une amnistie générale à la Noblesse d'Estonie (1), qui avoit, disoit-on, fait une faute, plutôt par légereté & par la crainte de l'ennemi, que par malice ou mauvaise intention ; mais à condition qu'elle abandonneroit sur le champ le parti de Charles. On ajoûtoit : Qu'on ne forceroit personne à changer de Religion : Que l'usage des temples seroit libre à tout le monde : Que dans la distribution des Emplois, des Charges, des Dignités, on auroit beaucoup d'égards pour les naturels du païs : Qu'on leur confirmeroit tous les droits dont ils étoient en possession : Que si la Noblesse d'Estonie vouloit joüir des privileges de la Noblesse de Pologne, on les lui accorderoit, conformément aux statuts du Roi Jagellon, suivant lesquels personne ne peut être emprisonné, ni dépouillé de ses biens, qu'après un jugement rendu dans les formes. On promettoit outre cela, que toutes les injures passées seroient oubliées : Qu'ils se gouverneroient suivant le droit de leur païs, & qu'on ne pourroit évoquer hors de la Province les affaires qui les regarderoient.

Les Livoniens, aigris contre les Polonois, les rejettent.

Tout cela étoit très-beau & très-raisonnable ; mais les esprits des Livoniens étoient tellement aigris par les cruautés inouïes qu'on avoit exercées contre eux, que c'étoit parler à des sourds, que de leur proposer des articles, sur-tout parce qu'ils ne pouvoient croire qu'on voulût sincerement leur tenir parole sur la liberté de conscience qu'on leur promettoit. Ainsi ils résolurent de demeurer attachés au parti de Charles, quelque chose qui leur en pût arriver ; ce qui fut cause que, malgré les conquêtes des Lithuaniens & de Zamoyski, les Suedois, à la fin du Janvier de l'année suivante, tenoient encore en Livonie les villes de Derpt, de Pernau, de Karchs, de Ringel, de Felin, de Margenhausen, de Schwanebourg, de Kyrampey, d'Itzel, de Marienbourg, de Weissenstein, de Wessenbourg, de Nerva, de Leal, de Lode, de Hapsel & de Revel, qui après

Derpt

(1) Ou d'Esthen.

HENRI IV. 1602.

Derpt & Riga étoit la plus belle & la plus riche ville de toute la Province; il est vrai que dans l'année où nous sommes, ils en perdirent quelques-unes.

Charles ayant distribué son armée dans les places, se retira à Pernau, avec Jean-Adolphe Duc de Holstein, qui lui avoit amené cinq compagnies de Suedois, qu'il laissa dans cette place. Après avoir recommandé son armée à Nassau, & avoir exhorté tous les Colonels à lui obéir, il lui défendit publiquement de hazarder une bataille, & de-là il passa à Revel. Sur la route il rencontra Fréderic Duc de Lunebourg, qui venoit le trouver avec des lettres de recommandation de son pere & de son frere.

Nassau ayant mis de bonnes garnisons à Felin & à Weissenstein, marcha du côté de Wolmar, accompagné de Reinard Comte de Solms, qui étoit venu joindre Charles lorsqu'il étoit campé devant Riga, du bâtard du Prince de Suede, de Jean Bengelson, de sa Cavalerie, & des regimens de Hill & de la Gardie, & suivi de dix piéces de campagne. Il y avoit entre lui & l'armée Polonoise la riviere d'Aha, qu'on pouvoit passer à gué dans la saison où l'on étoit; & il en étoit si peu éloigné, que de son camp il pouvoit voir les feux qu'elle faisoit. Nassau avoit brûlé dans sa marche les châteaux de Cremon & de Treiden: là il fut joint par Las-Jacobson, qui lui amena mille chevaux de nouvelles levées; de-là il fit transporter à Wolmar les provisions qu'on avoit faites à Rop; il donna ordre aussi à Hill d'aller avec son regiment à Nyenhusen & à Marienbourg, & quatre jours après il entra dans Wolmar avec une grande suite. Il y laissa le bâtard, la Gardie, & un autre François nommé la Motte, avec une garnison de mille hommes; & de-là il se rendit à Nyenhusen sur la frontiere, où ayant appris que les Cosaques étoient en marche pour joindre Zamoyski, il se mit en campagne, pour les combattre avant qu'ils eussent fait leur jonction: mais la mutinerie des Suedois, dont il ne put se faire obéir qu'à force de remontrances & de menaces, lui fit perdre cette occasion.

Nassau se rend à Derpt pour prévenir les desseins des Polonois.

On intercepta sur ces entrefaites des lettres que Sigismond & Zamoyski écrivoient aux habitans de Derpt. Ils leur marquoient, qu'ils seroient bientôt à leurs portes, & que s'ils vouloient livrer les Officiers de Charles, le Roi leur accorderoit une amnistie générale de tout le passé, & les traiteroit à l'avenir avec toute la tendresse d'un bon pere. Là-dessus Nassau se rendit en diligence à Derpt, afin de prévenir les ennemis. Il donna un corps de Cavalerie à Deerfeld qui y commandoit, outre trois mille hommes de pied qu'il avoit déja; & après avoir rassûré les esprits des habitans, il résolut d'aller trouver Charles à Revel, pour lui demander son congé, les trois mois auxquels il s'étoit engagé étant expirés. Il s'y rendit sur la fin d'Octobre, & trouva Charles toûjours disposé à blâmer, suivant sa coûtume, tout ce qu'il n'avoit pas fait lui-même, quoiqu'il n'eût été fait que par son ordre. Il trouvoit fort mauvais, qu'on eût separé l'armée & dispersé les troupes, pendant que l'ennemi triomphant couroit librement toute la Province, sans trouver d'obstacle. Enfin, lorsque le premier feu de sa colere fut passé, il congédia mille Suedois ou Finlandois, &

& ne conserva que Jacobson avec sa Cavalerie: cependant la famine désoloit la campagne, & même la garnison de Revel.

Il demande son congé à Charles.

Cependant Nassau ayant enfin demandé son congé, Charles changea entierement de visage en un instant; il le pria (1) instamment de rester, & de vouloir bien accepter la Charge de Gouverneur de Livonie, comme une recompense dûë à ses services; l'assûrant qu'il ne manqueroit, ni d'argent, ni de provisions, tant de guerre que de bouche. Il l'appelloit son fils, son frere; il disoit hautement, que Nassau lui avoit rendu plus de services que n'auroit fait une armée de dix mille hommes: Que les choses étoient dans un état où le salut de trois Provinces dépendoit absolument de sa seule tête; & que s'il ne vouloit pas demeurer en Livonie, il seroit forcé d'y rester lui-même, & de le prier d'aller tenir sa place en Suede.

Il se laisse enfin rengager par les prieres de Charles.

Nassau, voyant bien que ce Prince vouloit le retenir à quelque prix que ce fût, pour se servir de lui, ou en Suede, ou en Livonie, comme il connoissoit son humeur intraitable, & qu'il ne vouloit point se mêler des affaires de la Suede, il prit le parti de rester encore quelque tems en Livonie, où il se trouvoit déja. Ainsi, après s'être excusé long-tems d'accepter le parti que le Prince lui proposoit, il y consentit enfin; mais il dressa auparavant un plan de tout ce qu'il jugeoit à propos de faire; & après plusieurs allées & venuës du Duc de Holstein, qui faisoit la fonction de médiateur entre Charles & lui, il se rengagea pour trois mois, au bout desquels il auroit liberté entiere de disposer de sa personne, à condition que si l'hiver ne lui permettoit pas de partir, ses appointemens courroient toûjours. On y ajoûta une clause, que le Duc de Holstein seroit nommé Gouverneur de la Province, & que le Comte auroit le commandement général de l'armée destinée à agir contre les Polonois. Il demanda six mille combattans, sept cens traîneaux pour ses convois, & une somme de sept mille écus, qui seroit comptée avant le départ du Prince. Charles promit tout, sans aucune difficulté, en présence du Duc de Holstein, du Duc de Lunebourg, du Comte de Solms, & même de la Duchesse son épouse, dans le tems qu'il étoit prêt de mettre à la voile; mais il tint aussi peu cette parole que les précedentes. Du reste, il défendit encore expressément de donner bataille, & il dit à Nassau de se rendre à Felin, d'y rester quarante jours, & de se contenter d'empêcher les ennemis de ravager la Province.

Retour de Charles en Suede.

Ces ordres donnés, Charles repassa en Suede, suivi du Duc de Lunebourg & du Comte de Solms. Le Duc de Holstein resta à Weissenstein, pour travailler à de nouvelles levées. Nassau de son côté, au lieu de sept mille écus qu'il demandoit, n'en reçut que deux, & soixante dix traîneaux, au lieu de sept cens; & lorsqu'il fit la revûë de son armée, au lieu de six mille hommes dont elle devoit être composée, il ne s'y trouva que cinq cens hommes de pied & quinze cens chevaux, tandis que l'armée Polo- noise

(1) Il prit le tems d'un repas pour exhorter Nassau à rester à son service, & à &c. *MS. du Roi.*

HENRI IV. 1602. noise étoit au moins forte de douze mille hommes, quoique Charles l'eût assûré du contraire. Dans cette extrêmité Nassau ne se trouvoit pas fort en sûreté à Felin. Cependant il n'oublioit rien pour gagner du tems, sans faire de perte considerable, en attendant qu'il lui vînt du secours. Ainsi il écrivit au bâtard, qui étoit assiégé dans Wolmar, de tenir bon, & il lui promit beaucoup plus de secours qu'il ne pouvoit lui en envoyer : Il compta que si ces lettres arrivoient jusques aux assiégés, elles leur réleveroient le courage, & que si au contraire elles étoient interceptées, elles donneroient de l'inquiétude aux ennemis. Cependant il reprit Karkus, & comme il marchoit contre les Cosaques, il apprit que le bâtard avoit rendu Wolmar, après soixante-dix jours de siége, quoiqu'il eût assûré hardiment, quelques jours auparavant, qu'il pourroit encore tenir quatorze jours.

Exploits de Zamoyski. Cette nouvelle obligea Nassau à revenir sur ses pas, pour mettre à couvert Ermes. En effet il y avoit apparence que Zamoyski marcheroit d'abord contre cette place. Après avoir appaisé les soldats, & fortifié ce poste du mieux qu'il lui fut possible, il emmena avec lui les femmes & les filles, pour lesquelles il craignoit plus que pour la place, & se retira à Helmet, où il avoit envoyé ses bagages. Zamoyski suivoit Nassau à mesure qu'il se retiroit, & il se rendit maître dans cette marche d'Ermes & de Helmet. Cependant les Généraux Suedois, que leur retraite avoit conduits à Weissenstein, formerent le projet d'enlever Zamoyski, qui s'étoit retranché à Antsen, où ils sçavoient qu'on faisoit assez mauvaise garde. Mais leur dessein fut découvert, & par consequent ne put réüssir. Marienbourg & Nyenhusen se rendirent tout de suite à Zamoyski, qui engagea par ruse & à force de promesses les habitans de ces deux places à se rendre. Les ennemis de leur côté songerent encore une fois à surprendre ce Général. Ils gagnerent un jeune-homme, qui l'alla trouver en qualité de déserteur, & qui lui fit espérer de lui livrer la ville de Derpt. S'il y fût allé, il seroit tombé dans un piége qu'on lui avoit tendu. C'étoit un tas de poudre qu'on avoit placé proche d'une vieille chapelle, par où il falloit nécessairement passer: il y en avoit assez pour faire périr trois mille hommes ; mais Zamoyski, naturellement fin & penétrant, se douta aussi-tôt de quelque embûche, quoiqu'il eût déja donné de l'argent, & envoyé des gens dans la ville pour prendre langue, il ne jugea pas à propos d'aller plus loin, & il ordonna à Farensbach d'assiéger le château d'Adzel, qui est peu de chose, & qui se rendit à la seule approche du canon.

Prise de Runkbourg par ce Général. De-là le Général Polonois marcha à Runkbourg que les Lithuaniens avoient inutilement assiégé l'année précedente ; & ayant bien fermé toutes les avenuës pendant plusieurs mois, il força enfin cette ville à se rendre, faute de vivres. La garnison fut conduite à Pernau. Zamoyski marchant avec toutes ses forces à Felin, & passant à la vûë de Derpt, les troupes de Nassau qui étoient à Oberpalen tomberent sur les bagages, & firent un butin considerable ; ils battirent aussi dans quelques occasions les Cosaques qui s'écartoient pour piller : Mais leurs plus dangereux ennemis n'étoient pas les Polonois, c'étoit la disette & la famine. Accablez de veilles & de fatigues, ils étoient quelquefois des vingt jours entiers sans sel, sans bierre,

bierre, & fans pain, n'ayant pour toute nourriture que de la viande, & pour boiſſon que de mauvaiſe eau, qu'on prenoit dans des marais très-mal-ſains. Du reſte, leurs malades étoient abſolument abandonnés ſans ſecours; & il ne ſe trouva pas dans toute la Livonie un ſeul Médecin qui voulût ſuivre leur armée.

Naſſau ayant jetté cent chevaux dans Felin, s'arrêta à Oberpalen, & après y avoir laiſſé une garniſon de cinquante hommes, il reſta quelque tems à Weiſſenſtein. Mais les ſecours qu'on lui avoit promis ne paroiſſant point, & les trois mois de ſon engagement étant écoulés, il ſongea à paſſer en Suede. Le Duc de Holſtein le pria inſtamment de reſter encore quelques mois, lui repréſentant qu'en l'état où étoient les choſes, s'il ſe retiroit, toutes les places qui reſtoient aux Suedois ouvriroient leurs portes à Zamoyski; que le Moſcovite étoit ſur la frontiere, qui n'attendoit qu'une occaſion favorable pour ſe jetter ſur la Livonie, & que c'étoit ce qui avoit empêché d'arriver le convoi de Finlande, qui étoit déja en chemin. Naſſau convenoit de tout; cependant comme il n'y avoit pour lui aucune eſpérance d'être ſecouru, & qu'il avoit la douleur de voir à ſa honte les Polonois prendre tous les jours quelque place à ſes yeux, il avoit peine à renoüer un engagement qu'il regardoit comme fini. Enfin, touché des prieres du peuple & des Grands, & encore plus de la miſere publique, il crut devoir ceder à la néceſſité, & conſoler du moins par ſa préſence les troupes & les peuples, des horreurs de la famine & de la rigueur de l'hiver.

Famine horrible dans les places des Suedois.

Ces deux maux furent ſi violens, que l'on compte qu'ils firent périr plus de trente mille hommes. Les cadavres étoient devenus la nourriture des vivans, & il y eut des peres qui mangerent leurs propres enfans. Dans Revel, le marché, les places, les ruës étoient jonchés de cadavres; à peine les vivans pouvoient ſuffire à enterrer les morts. Outre cela la mer étant glacée, & les Moſcovites paroiſſant ſur la frontiere, il n'étoit pas poſſible que les convois de Finlande arrivaſſent, c'eſt ce qui engagea Naſſau à reſter quatre mois à Revel, de gré ou de force. Pendant ce tems-là Zamoyski mit le ſiege devant Felin; mais on y fit entrer huit cens hommes de renfort.

Naſſau rend le courage aux Livoniens.

Cependant les Etats s'étant aſſemblés, Naſſau y declara nettement, qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de ſauver la Province, que de faire prendre les armes à toute la Nobleſſe & à tout le peuple: Que c'étoit-là l'unique voye de défendre leur liberté, & de chaſſer l'ennemi de leur païs: Qu'il valoit bien mieux mourir les armes à la main, en combattant pour la patrie, que d'attendre la famine, & cent autres malheurs, pour périr enſuite lâchement, ou tomber entre les mains de leurs ennemis: Que s'il les exhortoit à la conſtance, il étoit prêt lui-même à leur en donner l'exemple, & à s'expoſer avec eux à toutes ſortes de périls, pour les ſauver. Son diſcours fut très-bien reçu, & on réſolut de raſſembler toutes les forces de la Province, pour combattre l'ennemi. Les garniſons ſe conformant aux vœux du public, ſe rendirent de toutes parts aux ordres qui leur avoient été envoyés, embraſſant avec joye l'occaſion d'une mort glorieuſe, qu'on regardoit comme une conſolation, après toutes les miſeres qu'on avoit eſſu-

HENRI IV. 1602.

Prise de Pelin par les Polonois.

essuyées. La garnison de Felin avoit fait espérer qu'elle tiendroit vingt jours; mais les inondations, causées par la fonte des neiges, fermerent les passages aux secours qui devoient se rassembler. Comme ce qui restoit de vivres pouvoit à peine suffire pour trois jours, on abandonna pour lors le dessein d'aller au secours de la place, & on en remit l'exécution à l'été suivant: Ainsi, après quarante jours de siége, & quantité de sorties, dans l'une desquelles Farensbach, un des plus considerables Officiers des Polonois, fut tué, la garnison ayant beaucoup souffert d'une mine que les ennemis firent joüer, & étant sur le point de soutenir un assaut, la ville se rendit. On conduisit les Suedois à Pernau: Mais malgré les ordres qu'avoit donné Zamoyski, les Cosaques les dépouillerent deux fois, & emmenerent captifs tout ce qu'il y avoit parmi eux de Gentilshommes Livoniens.

Dans ce même tems le Roi de Pologne écrivit aux habitans de Revel, qu'il leur feroit grace de tout le passé, s'ils vouloient lui livrer la place & Nassau: Ces offres ébranlerent beaucoup ce peuple ennuyé de la guerre & accablé de miseres. Ainsi le Comte de Nassau, voyant qu'ils balançoient sur le parti qu'ils avoient à prendre, ramassa tout ce qu'il put trouver d'argent & de vivres, qu'il distribua aux garnisons de Pernau, de Derpt & de Weissenstein, & les exhorta à demeurer fidèles au Prince de Suede: A l'égard de la Cavalerie, n'étant pas en état de l'entretenir, il fut obligé de lui permettre de courir le païs. Cependant, pour ne pas demeurer les bras croisés, il fit une tentative sur Dunemonde: Mais elle ne réüssit pas. La garnison de Derpt fut plus heureuse dans celle qu'elle fit sur Antsen, où il y avoit cent Polonois: Il est vrai que les Suedais furent repoussés d'abord; mais ayant caché une partie de leurs troupes dans des écuries auprès du château, & y ayant jetté un pont, ils firent une fausse attaque d'un autre côté. Les Polonois ignorant le piége qui leur étoit tendu, coururent aussi-tôt du côté que l'ennemi paroissoit; mais tandis qu'ils combattoient, les Suedois sortant de leur embuscade, franchirent le retranchement à la faveur de leur pont, & se rendirent maîtres de la citadelle, faisant main-basse sur tout ce qui se trouva devant eux. Ils ne firent que neuf prisonniers, du nombre desquels étoit le premier Officier de la Cavalerie. Le butin fut considerable en chevaux & en effets de prix. Foible ressource contre tant de maux! Comme les Suedois ne pouvoient emporter le vin, ils le répandirent. Jean Bengelson, Commandant des troupes qui prirent la place, y fut blessé dangereusement, & il mourut peu de tems après à Derpt.

La garnison de Derpt s'empare du château d'Antsen.

Après la prise de Felin, Zamoyski alla camper au Pont de Nabbe. En passant il prit Oberpalen, & brûla la place, après en avoir enlevé les provisions, parce qu'elle n'étoit pas en état de soutenir un siége. Dans ce tems-là Nassau écrivit à Zamoyski des lettres, d'abord remplies de politesse, par lesquelles il sembloit réchercher son amitié. Les premières étoient en Latin; ils s'écrivirent ensuite en François; & à la fin ce commerce dégénera en des reproches aigres & piquans de part & d'autre. Zamoyski, qui étoit âgé & homme grave & sérieux, ne pouvoit souffrir la liberté pétulante du jeune Nassau; & il répondoit à ses plaisanteries & à ses railleries par les termes les plus mordans.

Le

Henri IV. 1602.

Le 8. de Mai on parla d'une tréve; mais ce projet n'eut pas de suites, quoique Zamoyski n'en fût pas éloigné, & qu'il eût déja donné des ôtages; car Nassau ayant refusé de se rendre en personne au lieu où se tenoient les conférences, la négociation fut rompuë. Au mois de Juin l'armée Polonoise alla camper devant Weissenstein, où il y avoit une garnison de cent cinquante hommes, commandée par un Anglois fort brave homme. Par malheur il fut pris dans une course qu'il fit contre des pillards, & ayant declaré à Zamoyski ce qu'il y avoit de troupes & de provisions dans la ville, il lui fit naître l'envie d'en faire le siége. Deux jours auparavant, Nassau y avoit envoyé une compagnie Allemande, & tout ce qu'il avoit de blé, de poudre & d'autres provisions, sous la conduite d'un Espagnol habile & brave; ce qui réleva le courage de la garnison.

Mauvais état des affaires des Suedois en Livonie.

D'un autre côté, le Duc de Holstein, qui avoit sollicité Nassau de rester en Livonie, se trouvoit lui-même réduit à de grandes extrêmités; ainsi, voyant que les lettres du Roi de Pologne avoient ébranlé la fidélité de la plûpart des places, & qu'on ne recevoit aucunes nouvelles de Suede, il prit le parti d'y passer. Les troupes n'étoient point payées, & on ne voyoit aucune espérance qu'il dût venir de l'argent; les villes de Pernau & de Revel étoient presque désertes. Le soldat n'ayant reçu depuis très-long-tems qu'un écu & demi, & un habit de laine, la pauvreté l'avoit obligé de vendre ses armes, & de mandier son pain, errant çà & là, un bâton blanc à la main. Nassau lui-même, qui avoit engagé des colliers d'or & d'autres joyaux qu'il avoit, pour soulager les troupes, songea enfin serieusemen (1) à son retour, d'autant plus que personne ne le pressoit de rester. Dans cette vûë il écrivit aux habitans de Derpt, & à tous les Gouverneurs des places fortes, pour les affermir dans le devoir: il les assûra qu'il alloit solliciter en personne le Prince de Suede de leur envoyer promptement du secours. Cela fait, il s'embarqua à Revel, après avoir recommandé fortement cette ville à celui qui en étoit Gouverneur: mais il eut le vent si contraire, que quoiqu'il fût parti dès le 20. de Juin, il n'arriva à Stokholm qu'un mois après, & il vit trois vaisseaux du Roi brisés devant ses yeux par la tempête. Il rencontra en mer un Gentilhomme, que Charles envoyoit avec mille écus, somme si modique, qu'elle étoit plus propre à montrer la pauvreté du Prince, qu'à soulager celle du soldat: Cependant il lui donna ordre de se rendre à Revel le plus promptement qu'il lui seroit possible. Pour lui, il poursuivit son chemin.

Le Comte de Nassau part pour la Suede.

Le Prince, la Princesse & les premières personnes du Conseil le reçurent avec les plus grandes caresses; & après l'avoir remercié de ses services, qu'ils promirent de n'oublier jamais, ils le solliciterent encore vivement de les continuer, du moins pour trois mois, à cette Province, qui lui avoit tant d'obligations. Nassau commençoit à s'ébranler, lorsqu'il reçut des lettres de l'Electeur Palatin, qui lui furent apportées par Henri Severinski (2), Gouverneur d'Heidelberg, par lesquelles ce Prince lui mandoit de revenir. Alors

Son retour en Allemagne.

(1) Mais un peu trop tard, à son retour &c. *MS. du Roi.*
(2) Dans la Relation Latine il y a *Severini.* Dupuy.

Henri IV. 1602. Alors le Prince de Suede ne pouvant plus lui refuser son congé, le pria du moins de vouloir bien se charger des lettres qu'il écrivoit aux Electeurs, aux Princes de l'Empire, & aux Etats Généraux, & d'être présent au jugement qui seroit rendu par les Commissaires de l'Electeur Palatin & du Landgrave de Hesse, en qualité d'arbitres, sur les contestations qu'il avoit avec la ville de Lubec, au sujet de la navigation. Nassau ayant ensuite donné un grand répas (selon l'usage du païs,) à Charles, à la Princesse son épouse, aux principales personnes du Conseil & de la Noblesse, se mit en mer sur la fin d'Août, mais il fut battu d'une si horrible tempête, qu'il eut beaucoup de peine à aborder à l'Isle de Bornholm (1) qui apartient au Roi de Danemarc. Le Gouverneur lui envoya des rafraîchissemens, dont il avoit grand besoin. Enfin il descendit à Rostok (2); il étoit si ennuyé de la mer, qu'il se rendit par terre à Lubec, où il arriva le 3. d'Octobre; & il y assista aux conférences des Commissaires de l'Electeur Palatin & du Landgrave de Hesse sur le différend qui étoit entre cette ville & la Suede; mais il n'y eut rien de décidé pour lors. De-là il passa à Perlebourg, château du Comte de Witgenstein, où son pere, sa mere, & ses freres vinrent le recevoir.

Expéditions des Chevaliers de Malte en Afrique. Ce fut à-peu-près dans ce tems-là qu'Adolphe de Vignacourt, Grand-Maître de l'Ordre de Malte, entreprit une expédition en Afrique. De Malte à cette partie de la côte de Barbarie, où est située la ville de Mahomette (3), on compte environ trois cens cinquante milles de trajet. Mahomette tire un peu vers l'Orient, & elle est sur un golfe d'environ soixante milles de tour, entre Tripoli & le golfe de Capès, dont j'ai suffisamment parlé ailleurs. Les habitans de cette ville, qui est fort peuplée, & assez bien fortifiée pour ce païs-là, faisoient continuellement des courses sur toutes ces mers. Vignacourt crut que s'il pouvoit arrêter ces pirateries, en se rendant maître de ce poste, il se délivreroit d'un grand embaras. Il destinoit pour cette entreprise cinq galeres bien armées; mais Philippe les ayant arrêtées, suivant le droit qu'il en avoit, pour porter des troupes à Genes & à Naples, elles ne revinrent à Malte que vers la fin de Juillet. Enfin les troupes étant embarquées sur cette petite flote, composée de ces cinq galeres & de quelques autres bâtimens plus petits, tant vaisseaux de charge que flutes légeres, on mit à la voile le 4. d'Août. Celui qui commandoit en chef, étoit le Commandeur de Matha, Franc-Comtois, ancien Officier; il avoit deux cens quarante Chevaliers, & mille hommes de débarquement: ils arriverent le lendemain sur le soir à Lampadouse (4), éloignée de Malte d'environ quarante lieuës. Là ils apprirent qu'il y avoit deux vaisseaux Turcs qui croisoient aux environs: la flote leur donna la chasse, & les prit: il s'y trouva cinquante huit Turcs, qu'on mit à la chaîne. On n'arriva à la vûë de Mahomette que le 13., le jour commençant déja à paroître; les Maltois auroient beaucoup mieux aimé aborder durant la nuit, afin de pouvoir sans péril

(1) Cette Isle est sur les côtes de la mer Baltique.

(2) Ville située dans le Duché de Meklenbourg sur la Warne.

(3) A quatre lieuës ou environ de Tunis.

(4) Petite Isle, longue d'environ deux lieuës.

péril reconnoître le terrein, & ranger leurs troupes en bataille. On mit à terre sept cens hommes; le reste fut laissé pour la sûreté des vaisseaux. Ensuite on chargea les Chevaliers de Guadagne, de Beauregard & Canremy, d'aller chacun avec vingt soldats appliquer le pétard aux deux portes de la ville, dont l'une étoit du côté de la terre, & l'autre du côté de la mer, & on les fit soutenir chacun par vingt hommes, tant Chevaliers que simples soldats. (1).

HENRI IV. 1602.

Ils s'emparent de Mahomette.

Tel fut l'ordre dans lequel ils marcherent, malgré le feu du canon de la ville; les pétards ayant très-bien réussi, en même tems le reste du détachement appliqua des échelles à la muraille, & fit une attaque si vigoureuse, que malgré la résistance de la garnison, armée d'arquebuses, d'arcs & de javelots, la place fut emportée. Après la prise de la ville, il falut encore combattre au logis du Sangiac, où les plus braves des ennemis s'étoient retirés. Là, fut tué d'un coup de lance Charles d'Espinai de Saint-Luc, Sieur de Harleu, qui combattoit sans armes défensives. Ce Chevalier fut regretté généralement. On transporta son corps à Malte, où on lui fit de magnifiques funérailles. Pendant qu'on étoit encore aux mains, & que le soldat songeoit plus au pillage qu'à s'assûrer des habitans, on negligea un guichet qui étoit derriere la ville, par où ils se sauverent presque tous: on n'en prit qu'environ trois cens, qui furent mis à la chaîne. Cependant comme les Turcs du voisinage commençoient à se rassembler, & qu'il n'y avoit pas d'apparence de pouvoir garder cette ville, on y mit le feu, après l'avoir pillée: nous y eumes quatre Chevaliers & vingt six soldats de tués, & environ quatre vingt dix de blessés; de-là la flote victorieuse rentra dans le port de Malte le 15. d'Août (2), & Vignacourt fit rendre graces à Dieu solemnellement pour l'heureux succès de cette expédition.

Descente des Turcs en Italie.

Dans le même tems, les Turcs eurent leur revanche. Leur flote, commandée par le Bacha Cicala, ayant abordé à la côte de Calabre, prit Reggio sur le Fare de Messine, ravagea tous les environs, coupa les arbres, & emmena en captivité une grande multitude de Chrétiens. Là, la mere & les freres du Bacha l'étant venus voir à son bord, il les embrassa; mais il fut insensible aux avis salutaires de sa mere, qui le pria par tout ce qu'on peut dire de plus touchant à un fils, de songer à son salut, & de ne pas préferer une prospérité & une puissance qui ne duroit qu'un moment, à une félicité qui ne finira jamais. Ces considerations ne firent aucune impression sur le cœur de Cicala. Il a persisté jusqu'à la mort dans la secte des Mahometans, sous l'empire desquels il a fait une très grande fortune, & il a laissé un fils héritier de son courage & de sa puissance.

Révolte des Janissaires.

L'Ecrivain, qui depuis plusieurs années étoit à la tête des révoltés de l'Asie mineure, faisoit cependant tous les jours des courses jusqu'aux portes de Constantinople. Les Janissaires prirent de-là occasion de se mutiner; ils s'attrouperent en armes à la porte du Divan; & avec une arrogance dont on n'avoit jamais vû d'exemple, ils firent demander par leurs Officiers aux Bachas qui étoient venus pour assister à ce Conseil, pourquoi les

(1) Commandés par d'Epinai de S. Luc Sieur de Harleu, & par..... Tel fut l'ordre &c. *MS. du Roi.* (2) Le Seize *MS. du Roi.*

HENRI IV. 1602. les révoltes étoient si long-tems tolerées, ou dissimulées, & à qui en étoit la faute: & en même tems ayant declaré qu'ils ne vouloient plus souffrir ce désordre, ils demanderent avec des cris terribles qu'on leur livrât les auteurs du mal, pour les punir comme ils le méritoient. Le Grand-Vizir Assan qui vit bien que c'étoit à sa tête que l'on en vouloit, leur répondit: Qu'il ne tenoit pas à lui, & qu'il n'y avoit jamais tenu, que ces désordres ne finissent: Que plusieurs fois il s'étoit mis en devoir d'en instruire Sa Hautesse, afin qu'elle fit marcher toutes les forces de l'Empire, pour exterminer ces rebelles; mais que le Chef des Eunuques l'en avoit empêché par ordre de la Sultane, sous prétexte qu'il ne faloit pas troubler le repos du Grand-Seigneur pour une affaire qui alloit finir dans peu: Qu'on l'avoit par-là forcé au silence; mais qu'il n'avoit pas laissé de faire tout ce qui dépendoit de lui, pour qu'on arrêtât par la force des armes l'insolence de ces révoltés. Cependant comme, malgré ces raisons, les esprits des soldats s'échauffoient de plus en plus, le Sultan lui-même, assis sur son Trône, ayant à ses côtés le Mufti, qu'il avoit mandé exprès pour donner plus de poids à ses paroles & faire respecter ses ordres, leur parla pour les appaiser. Les menaces du Souverain ne furent pas capables d'arrêter la fureur de ces mutins. Ils continuerent leurs cris, & forcerent enfin ce Prince à leur livrer les Chefs des Eunuques de la Sultane, & du Sultan son fils. Tous deux eurent la tête tranchée; & on les apporta ensuite aux séditieux; ce qui les appaisa un peu. Il avoient aussi demandé que la Sultane fut exilée; mais la mort des deux Eunuques les calma.

Le Sultan, outré contre les Bachas qui avoient favorisé la sédition des Janissaires par jalousie ou par haine contre le Grand-Vizir, brûloit cependant du desir de s'en venger, en les faisant périr de même par la main du bourreau: mais il différa sa vengeance, de crainte que s'il passoit outre, il ne mît en péril sa mere, dont le crédit n'étoit point diminué. Il s'accommoda donc avec le Chef des révoltés d'Asie, & lui rendit ses bonnes graces. En même tems, pour l'éloigner de ces Provinces, il le fit passer en Esclavonie, le nomma Bacha de Bosnie, & le chargea de porter la guerre en Hongrie. Le nouveau Bacha s'y rendit sur le champ, avec dix mille de ces rebelles qui le suivoient depuis long-tems. Mais son éloignement ne calma pas entierement l'inquiétude du Sultan: ce Prince, plongé dans la volupté, & trouvant des sujets de crainte où il n'y en avoit point, n'ayant pû décharger sa fureur sur l'Ecrivain, ni sur les Janissaires, en fit quelque tems après sentir les effets à sa propre femme, avec autant d'imprudence que de cruauté.

Cruauté du Sultan. Les ennemis de cette Princesse rapporterent au Sultan, que par une inquiétude & une curiosité de femme, elle avoit voulu s'instruire de la destinée de son fils, & qu'elle avoit consulté certaines gens, pour sçavoir s'il succederoit à son pere. Amurath prit cette démarche pour une preuve qu'on attendoit sa mort avec impatience; & craignant que l'envie de regner n'engageât le fils & la mere à le faire périr, il crut les devoir prévenir. Plein de cette idée, il fit étrangler ce fils aux yeux même de sa mere, & la fit ensuite précipiter elle-même dans la mer, avec quatorze, tant hommes

hommes que femmes, qu'il crut d'intelligence avec eux; mais il ne fut pas long-tems sans être puni de cette cruauté aussi lâche que brutale. La perte de Tauris, l'échec qu'il reçut auprès de Patras & de Lepante; & sa mort, qui suivit de près, vengerent cette action si barbare.

HENRI IV. 1602.

Prise de Final par les Espagnols.

Ce fut aussi sur ces entrefaites que les Espagnols s'emparerent de Final, sur la côte de Genes, après en avoir chassé les Carretti, ou les avoir obligés du moins d'aller discuter leurs droits à la Cour de l'Empereur. Le Comte de Fuentes, Gouverneur de Milan, chargé de cette entreprise, y envoya D. Diegue de Pimentel, son parent & D. Sanche de Lune, avec des troupes qui entrerent dans la place, d'où elles firent sortir la garnison Allemande, en lui payant comptant seize montres qui lui étoient dûës. Ils se rendirent outre cela maîtres de la petite ville de Milesimo (1) qui est aux environs, & ils y mirent des troupes. On donna le commandement de ces deux postes à D. Pedre de Tolede, avec une garnison de deux cens Espagnols.

Cardone est mis à la place de Jean André Doria.

On ôta en même tems le commandement général des galeres à Jean-André Doria, à cause qu'il avoit mal réussi en Afrique l'année précedente, ce qui l'avoit porté à donner de lui-même sa démission. On nomma pour lui succeder D. Jean de Cardone, qui équipa une grande flote; & embarqua dessus des troupes, qu'il ramassa en Sicile, à Naples & dans le Milanois. On faisoit courir le bruit que cet armement étoit destiné pour l'Afrique, où le Roi de Fez, ami secret de Philippe, lui avoit fait espérer qu'il lui donneroit moyen de surprendre la ville d'Alger, sur laquelle on avoit fait tant de tentatives inutiles. Mais ceux qui passoient pour connoître le mieux les desseins des Espagnols, ne croyoient point du tout que tant de préparatifs regardassent l'Afrique ou l'Asie; mais plutôt l'Europe & la France, où les Espagnols étoient bien informés, que les factieux de leur parti se disposoient à exciter des troubles; ensorte qu'ils étoient bien-aises de se trouver armés, afin d'être en état de les soutenir si la fortune commençoit à se declarer en leur faveur. D'ailleurs ils étoient en grande liaison avec le Duc de Savoye, & le dessein de prendre Geneve étoit sur le tapis. Si la chose réussissoit, ils ne doutoient pas que le Roi n'employât toutes les forces de la Nation pour en tirer raison, parce qu'il l'avoit prise depuis peu sous sa protection, comme une barriere nécessaire pour couvrir notre frontiere. Ainsi, tandis que le Pape se disposoit à opposer son autorité aux efforts que la France voudroit faire pour cela, Philippe étoit bien aise de se tenir prêt à pouvoir les soutenir avec une armée. Mais nous parlerons de ce dessein lorsque nous aurons fini ce qui nous regarde.

Morts illustres: de Lazare Soranzo.

Au mois d'Avril de cette année mourut à Venise Lazare Soranzo, noble Venitien, Auteur d'un excellent traité sur l'état de l'Empire des Turcs, où ce sçavant homme a fait paroître également son grand sens & sa prudence.

Presque

(1) Le cayer d'où ce lieu est pris, met: *Il s'accommoda encore d'un autre port voisin nommé Milesimo.* Mais il se trompe, Milesimo n'est point un port (c'est un bourg ou village, à quatre lieuës de la mer, dépendant du Montferrat, dont les Espagnols se saisirent. DUPUY.

HENRI IV. 1602.

De Massimo Margunio.

Presque dans le même tems Massimo Margunio (1), Grec de naissance & Evêque de Cerigo, mourut aussi à Venise. Il a donné au public divers Traités des Saints-Peres qui se sont sauvés du naufrage général, & qu'il avoit apportés avec lui. Il y a joint quelques Pièces de sa façon, d'un stile très-élégant : car il étoit grand Poëte.

De Paul-Melissus Schedius.

Cette même année, Paul-Melissus Schedius, né à Melrichstadt en Franconie, après avoir passé la plus grande partie de sa vie à faire des Vers & à voyager, s'étant fixé enfin à Heidelberg, où il étoit Bibliothécaire de l'Electeur Palatin, y mourut le 15. de Février dans son année climatérique.

De Martin Ruland.

Martin Ruland, de Freisingen, Médecin de l'Empereur, & Ecrivain célèbre, mourut de même à Prague le 23. d'Avril de la maladie de Hongrie, sur laquelle il avoit fait un Traité.

De Gaspard Peucer.

Il fut suivi peu de tems après par Gaspard Peucer, natif de Bautzen en Lusace, & gendre de Melanchton. Il étoit aussi Médecin, & célèbre d'ailleurs par son habileté dans les Mathématiques ; mais plus fameux encore par ses écrits, par sa longue vie, qui a été de 78. ans, & par ses malheurs. C'est lui qui a continué l'Abregé Chronologique de Carion, & qui a revû l'ouvrage sur les Divinations. Auguste Electeur de Saxe l'avoit tenu en prison pendant dix ans, lorsqu'ayant été enfin remis en liberté sous Christian, fils de ce Prince, après avoir donné au public l'Histoire de sa détention, il finit à Dessau (2) cette vie si longue & si remplie de traverses, au mois de Septembre de cette année.

De François Dujong.

François Dujong natif de Bourges, mourut le mois suivant de la peste à Leide, âgé de cinquante sept ans. C'étoit un esprit qui n'avoit point de but arrêté (3). Il a entrepris bien des choses, sçavoir s'il en a fini quelqu'une, j'en laisse le jugement aux Sçavans.

De Jean Passerat.

Le dernier dont je parlerai, sera Jean Passerat, né à Troyes en Champagne, sçavant Professeur en langue Latine, qui s'acquit beaucoup de gloire dans l'Université de Paris, par la facilité qu'il avoit à faire des Vers tant Latins que François, à écrire élégamment en Prose, & à traduire heureusement les bons Auteurs. C'étoit un homme d'un génie difficile, & qui trouvoit peu d'écrits à son goût. Aussi la derniere chose qu'il souhaita en mourant, fut que ses manes ne gémissent point sous le poids d'une multitude de mauvais Vers. Son souhait fut accompli ; & dans la crainte de ne pas répondre à ses derniers desirs, peu de gens voulurent se charger de devenir ses Panégyristes. Il mourut au mois de Septembre, dans un age décrepit, ayant perdu la vûë & presque l'esprit ; en un mot, dans un tems où ceux qui craignent le plus de mourir, cessent de souhaiter de vivre.

(1) *Massimo Margunio.*] Voyez Colomiés, p. 204. de sa Biblioth. choisie, Edit. de 1699. LE DUCHAT.

(2) Ville de la Principauté d'Anhalt.

(3) *Un esprit qui n'avoit point de but arrêté.*] Teissier dans ses Eloges, & Bayle au mot *François* JUNIUS *Rem.* (O) ont lu tout autrement ce que M. de Thou dit ici de Fr. Junius. Leur édition les a trompés, en ce qu'elle fait dire mal à propos à M. de Thou que Junius fut chassé de Leide, & qu'appellé par le Magistrat de Nuremberg, il mourut à Altorf ; ce qui regarde Hugues Doneau, comme l'a dit en son lieu M. de Thou. LE DUCHAT.

Fin du cent vingt-septième Livre.

HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT VINGT-HUITIEME.

SOMMAIRE.

Continuation des affaires de France. Fêtes données à la Cour au commencement de l'année. Voyage du Roi en Perigord. Dispute de ce Prince avec le Duc de Bouillon. Abolition de l'impôt de la Pancarte. Retour du Roi à Fontainebleau. Affaire des Avocats. Arrivée du Sieur de Lafin à la Cour. Ses dépositions contre le Maréchal de Biron. Ce Seigneur se rend à la Cour. Opiniâtreté du Maréchal à ne rien avouer. Le Roi le fait arrêter avec le Comte d'Auvergne. Ils sont conduits à la Bastille. Mouvemens que se donne la famille du Maréchal auprès du Roi, pour obtenir sa grace. Discours de M. de la Force au Roi à cette occasion. On fait le procès au Maréchal. On l'interroge sur ses liaisons avec le Duc de Savoye. Charges contre lui. Dépositions des témoins. Confrontation des témoins avec ce Seigneur. Il prête interrogatoire au Parlement. Ses défenses. Sa Condamnation. Il est exécuté par ordre du Roi dans la Bastille. Poursuites faites après sa mort contre ses complices. Les Puissances alliées du Roi le complimentent sur la découverte de cette conjuration. Guy Eder de Fontenelles est condamné à une mort honteuse, pour avoir eu des intelligences avec les Espagnols. Autres traîtres punis avec lui. Monbarot, Gouverneur de Rennes, est arrêté. Le Comte d'Auvergne & le Baron de Lux obtiennent du Roi leur pardon. Le Duc de Bouillon se présente à la Chambre de Castres. Lettre de ce Seigneur au Roi, pour lui rendre compte de sa retraite. Il demande à être jugé par la Chambre de Castres. Le Roi interdit à cette Chambre la connoissance de son affaire. Requête des Protestans en faveur de ce Duc. Il sort de France, & passe à Geneve. Sentimens de la Reine Elisabeth sur cette affaire. Manifeste publié en faveur du Duc de Bouillon. Claude de Lorraine, Prince de Joinville, frere du Duc de Guise, accusé & convaincu d'avoir fait des menées avec Philippe d'Anglure, Franc-Comtois. Le Roi lui pardonne en considération de sa famille.

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Les Actes du Parlement de Paris; Les Interrogatoires du Maréchal de Biron & les Preuves de son procès; Les Ecrits publiés; Les Actes du Grand-Conseil; Les Lettres du Duc de Bouillon au Roi; Les Lettres de la Reine Elisabeth & des Protestans à ce Prince pour le même sujet; Les Ecrits publiés.

Henri IV. 1602.

Continuation des affaires de France.



L'Année commença à la Cour de France par des fêtes, & par des bals, que la Reine aimoit extrémement; il s'en donna un entr'autres, où cette Princesse dansa la première en masque, en présence des Ambassadeurs des Princes étrangers, & du Légat même. César de Vendôme, fils naturel du Roi, dont il étoit tendrement aimé, marchoit devant elle, déguisé en Cupidon. Cependant tout étoit tranquille au dehors; mais au dedans Henri n'en étoit pas plus en sûreté. Presque tous les Grands étoient mécontens: les uns, parce qu'ils s'ennuyoient du présent; les autres, par la crainte de l'avenir; tous pour mieux dire, parce que le repos ne leur étoit pas soutenable, & qu'ils vouloient être occupés. Aussi ne parloit-on que de cabales & d'intrigues qui se menageoient entr'eux.

Dès le voyage que le Duc de Savoye avoit fait en France, environ trois ans auparavant, il s'étoit tramé quelque complot secret. Lorsqu'il s'en retourna, sans avoir rien obtenu de ce qu'il demandoit, sur ce qu'on disoit de lui par raillerie, qu'il ne remportoit de France que de la bouë; il répondit à ce mot par un autre, qui tenoit beaucoup de la menace. „ Si j'ai mis „ les pieds dans la bouë, dit-il, je les y ai enfoncés si avant, & j'y ai „ laissé des vestiges si profonds, que la France ne les effacera jamais. " J'ai déja rapporté ailleurs cette réponse.

Intrigues & assemblées secretes en Guyenne & dans le Perigord.

Nous étions alors en paix avec lui; mais il venoit d'ailleurs continuellement des avis au Roi, qu'il se tenoit des assemblées secretes en Guyenne, & sur-tout dans le Perigord, où Charles Gontaud de Biron, l'un des quatre premiers Barons de la Province, avoit grand nombre d'amis & de vassaux. Sur ces avis, & suivant le conseil de ses plus fidèles serviteurs, Henri résolut d'y faire un voyage. Ce païs est si rempli de Noblesse, qu'à peine peut-il la contenir. Les esprits, comme le marque l'étimologie de son nom (1), y sont durs, querelleurs & remuans, toûjours prêts à prendre feu à la première occasion qui se présente: & depuis que la Renaudie forma cette fameuse conjuration d'Amboise, qui a, pour ainsi dire, enfanté toutes nos guerres civiles; on a remarqué qu'il n'y a pas eu en France de troubles de quelque importance, dont les premiers fondemens

(1) *Petrocori:* ce nom vient de *petra*, qui signifie *Pierre*, *Rocher*.

mens n'ayent été jettés en Perigord, & par des gens du païs. Le Baron de Benac, aîné de sa famille, songeoit, disoit-on, à remuer de ce côté-là dans l'absence du Maréchal de Biron, qui se tenoit alors dans son gouvernement de Bourgogne, pour être plus à portée du Duc de Savoye, avec qui il entretenoit correspondance. Aux anciens prétextes de brouiller, on joignit le motif spécieux de soulager le peuple, qui étoit accablé par les nouveaux impôts, dont on avoit été obligé de le charger, pour rétablir les finances épuisées par les dernieres guerres. Déja même le mécontentement étoit prêt d'éclater dans le Limousin.

HENRI IV. 1602.

Le Roi se mit donc en marche, pour se rendre dans ces Provinces. A Blois il eut une altercation assez vive avec le Duc de Bouillon, qu'il soupçonnoit d'avoir part aux remuemens qui se préparoient, ou du moins de ne les pas ignorer (1). Le Duc, qui étoit venu le trouver en cette ville, lui parla avec un peu trop de liberté, & il ne fut pas plus modéré dans l'entretien qu'il eut encore à Poitiers avec ce Prince. Ce procedé remplit l'esprit du Roi de soupçons, qui furent encore augmentés par l'équipée hors de saison que le Duc alla faire en Limousin fort mal à propos; voyage qui le jetta dans des perplexités & dans des embaras si longs & si fâcheux, que devenu errant, & incertain d'une retraite où il pût mettre sa vie en sûreté, il fut même sur le point de voir tant de projets qu'il avoit formés, aboutir pour lui à une fin honteuse & funeste.

Voyage du Roi en Perigord.

Le Roi commença par abolir l'impôt de la Pancarte, qui étoit le prétexte dont les brouillons se servoient pour exciter des troubles dans ces Provinces. Ensuite ayant appris que le Maréchal de Biron, dont les menées avoient occasionné son voyage, commençoit à se repentir, & qu'il ne se-roit

Abolition de l'impôt de la Pancarte.

(1) Avant que le Duc partît pour aller à la suite du Prince, il étoit venu me voir à Paris, & m'avoit rendu compte de quelques entretiens fort libres qu'il avoit déja eus avec le Roi. Il m'avoit en même tems fait entendre, qu'il étoit dans la résolution de profiter du voyage, pour lui donner encore quelques autres avis importans. Alors je ne sçavois rien des desseins du Duc, que ce que j'en avois appris par le bruit public & par quelques rapports que l'on m'avoit faits. Cependant j'avois pris la liberté de l'avertir, d'être plus retenu. Je lui avois représenté, que le Roi n'étoit pas déja trop bien intentionné à son égard, que les avis qu'il vouloit lui donner ne serviroient qu'à l'aigrir encore davantage, & qu'il ne manqueroit pas de les prendre en mauvaise part. Surtout je l'avois prié & conjuré, d'abandonner le projet qu'il avoit formé, disoit-il, de demander au Roi son agrément pour passer dans la Guyenne, le Limousin & le Perigord, où il a de grandes terres. Je lui avois apporté toutes les raisons capables de l'éloigner de ce voyage. Je lui avois remontré, qu'il s'étoit déja rendu odieux au Roi par la trop grande liberté avec laquelle il lui parloit: Que ce départ acheveroit infailliblement de le rendre suspect à ce Prince: Qu'ainsi, pour donner moins d'ombrage, je croyois que le parti le plus sage qu'il pût prendre, étoit de se retirer à Sedan, jusqu'à ce que ces nuages fossent dissipés; que c'étoit le moyen le plus sûr de pourvoir à sa propre sûreté, sans que le Roi pût le trouver mauvais; & que cette place seroit pour lui un azile assuré, en attendant l'évenement. Quelque salutaire que fût ce conseil, le Duc refusa de le suivre, sous prétexte que ses affaires domestiques ne lui permettoient pas de prendre ce parti; & il se rendit à la Cour, qui étoit deja arrivée à Blois. Là il parla au Roi avec un peu trop, &c. *MS. du Roi.*

HENRI IV. 1602.

roît pas difficile de l'avoir en son pouvoir, en cessant de le poursuivre, il résolut de retourner à Fontainebleau.

Affaire des Avocats.

Il sembloit que jusqu'aux affaires les moins importantes, tout conspirât à troubler le repos de ce Prince. Pendant qu'il étoit à Poitiers, il en arriva une à Paris qui pensa mettre en feu toute la capitale. A la mercuriale on parla de modérer le salaire des Avocats: le premier Président de Harlai étoit d'avis de remettre l'affaire au lendemain, parce qu'on avoit passé la plus grande partie du jour à deliberer; mais le Président Antoine Seguier (1) opina à regler cette affaire sur le champ, & il obtint, du consentement du premier Président & de tous ceux qui étoient bien intentionnés, qu'on iroit sur le champ aux avis. Cependant comme le jour étoit fort avancé, la Cour se contenta d'ordonner, que le lendemain on assembleroit les Chambres, & qu'avant toutes choses on delibéreroit sur cette affaire (2): c'étoit le 13. de Mai. Il fut arrêté, que conformément au cent soixante unième article de l'Ordonnance de Blois, publiée & enregistrée il y avoit vingt trois ans, mais qui jusqu'alors étoit demeurée sans exécution quant à ce point, les Avocats seroient tenus de declarer par écrit ce qu'ils auroient reçu pour leur honoraire, afin que les Juges reglassent, suivant cette declaration, les fraix & dépens que la partie qui auroit perdu son procès seroit obligée de rembourser: Que s'ils refusoient de le faire, ils seroient dès-lors traités comme concussionaires. Les Avocats présenterent une requête pour s'opposer à cet Arrêt; ils publierent en même tems un Mémoire, où ils expliquoient fort au long, pourquoi cet article de l'Ordonnance de Blois n'avoit pas été exécuté; & ils firent entendre, qu'ils étoient prêts à abandonner leur profession, dès que ce ne seroit plus qu'un ministère servile.

Ils publient un Mémoire.

En consequence de cette démarche, la Cour donna un second Arrêt le 18. de Mai, par lequel il étoit ordonné aux Avocats qui ne voudroient plus exercer la profession, d'en passer leur declaration aux Greffes, ajoûtant, qu'après cette démarche il ne leur seroit plus permis d'en faire les fonctions, à peine de faux. A. du Hamel, Jaques Chouart & Antoine Loisel, anciens Avocats, également respectables, & par leur grand âge, & par une probité reconnuë, firent jusqu'à deux fois des remontrances qui n'aboutirent à rien, parce que le parti des jeunes Conseillers, qui étoit le plus échauffé & le plus nombreux, l'emporta toûjours sur l'avis des anciens. Ils s'assemblerent donc dans la Chambre des Consultations au nombre de trois cens sept, qui declarerent unanimement qu'ils rénonçoient à leur profession. Ensuite, après avoir tous signé cette delibération, ils se rendirent deux à deux aux Greffes de la Cour, pour y en prendre acte. (3) Ce concert causa une

(1) Qui cherchoit querelle, s'éleva avec une vivacité extraordinaire & qu'on n'attendoit pas de lui, contre la résolution de ce premier Magistrat. Il opina au contraire à regler, &c. *MSS. du Roi, de Dupuy & de Rigault.*

(2) La cabale & la brigue l'emporterent, lorsqu'on alla aux opinions. C'étoit le treize, &c. *MSS. du Roi, de Dupuy & de Rigault.*

(3) Et pour donner une témoignage autentique de cette rénonciation, ils remirent tous

une espece de vacance dans le Parlement; & troubla si fort l'ordre judiciaire, qu'il y avoit lieu de craindre une sédition dans Paris. HENRI IV.

Les Gens du Roi favorisoient en secret les Avocats. Cependant comme 1602. les deux Arrêts du Parlement étoient fondés sur l'Ordonnance de Blois, ils n'oserent s'y opposer; le parti qu'ils prirent, fut d'en écrire au Roi & au Chancelier, & de leur insinuer; qu'il seroit à propos d'apporter quelque tempérament à ces Arrêts, opposant à l'autorité d'une Ordonnance qui n'avoit jamais été mise à exécution, le mécontentement du public. „ Il est à craindre, ajoûtoient-ils, que sous prétexte de faire le bien des „ parties, on ne déshonore un Ordre qui est d'un grand poids dans l'ad„ministration de la justice, & qui compose une partie considerable du Par„lement, & qu'on ne fasse retomber sur tout le Corps, la faute de quel„ques membres en petit nombre. " Ils représentoient, que la sévérité de ce reglement avoit quelque chose d'ignominieux pour les gens de bien; & que si on ôtoit une fois le principe d'honneur, qui doit faire le caractère principal de la profession d'Avocat, on ôtoit en même tems la bonne-foi & la conscience; ensorte que cet honoraire alloit dégénérer en un salaire très-honteux (1).

Enfin tout ce tumulte fut appaisé par une Ordonnance du Roi du 25. de Mai, qui fut envoyée par la poste. Elle confirmoit l'Arrêt du Parlement; enjoignoit aux Avocats de se conformer à l'Ordonnance de Blois; leur permettoit de reprendre leurs fonctions, quoiqu'ils y eussent rénoncé volontairement; & enjoignoit très-expressément au Parlement de les y contraindre. Cette Declaration ayant été remise à la Cour, ceux même qui ne l'approuvoient pas, ne laisserent pas d'opiner d'abord pour l'enregistrement, afin qu'on ne pût pas leur reprocher d'aller contre les ordres du Roi, sur-tout dans un tems si suspect. Ils furent les premiers à conseiller aux

Ce tumulte est appaisé par une Ordonnance du Roi.

tous à la Cour leurs Chaperons garnis de fourrures, qui sont la marque de leur profession. Ce concert, &c. *MS. du Roi.*

(1) Cet accident réunit les Gens du Roi, qui auparavant étoient divisés. Ils s'assemblerent chez le Président Jaques-Auguste de Thou. La le Procureur général Jaques de la Guesle avoua ingénuement, que depuis qu'ils n'agissoient plus de concert avec le Premier Président de Harlai, il reconnoissoit qu'il s'étoit introduit plusieurs abus dans le Parlement par la mauvaise manœuvre de quelques Magistrats jaloux du crédit du premier Président, & toûjours prêts à le fronder, & qu'ils avoient profité de cette mésintelligence pour porter jusqu'à l'excès uoc autorité, dont ils ne se servoient que pour fomenter la division dans la Compagnie, & rendre leur cabale toute-puissante. Après cet aveu, Simon Marion, Avocat général, commença par se réconcilier avec de Thou, avec lequel il étoit brouillé depuis quelque tems au sujet d'une bagatelle. Ensuite il partit sur le champ avec de la Guesle pour se rendre chez le premier Président, à qui ils protesterent, qu'ils étoient résolus de s'unir désormais à lui pour travailler de concert au bien public. Cette réunion que cet accident occasionna, produisit un grand bien, & empêcha depuis la cabale de faire de plus grands progrès. Du reste elle ne fut d'aucun secours dans l'affaire présente. Le premier Président n'avoit pas moins d'envieux à la Cour, que dans le Parlement. Ils ne perdoient aucune occasion de le décrier par leurs calomnies dans l'esprit du Prince; & on ne consulta qu'eux dans cette circonstance. Ainsi le 25. de Mai arriva par un courier une Declaration du Roi, qui confirmoit l'Arrêt du Parlement, &c. *MSS. du Roi, de Mrs. Dupuy & Rigault.*

HENRI IV. 1602.

aux Avocats de reprendre l'exercice de leur profession, & par ce moyen tout fut calmé. Il s'en trouva quelques-uns, mais en petit nombre, qui obéïrent à l'Arrêt de la Cour, à la sollicitation de ceux qui avoient été d'avis de le rendre; mais dans la suite (1) on s'en dispensa, sans que ceux-là même y trouvassent à redire, & enfin on cessa entierement de l'exécuter.

Conjuration du Maréchal de Biron.

Le Roi, après avoir appaisé les troubles de Guyenne, revint à Fontainebleau, dans la résolution de s'assûrer de la personne du Maréchal de Biron. Pour cela, il envoya d'abord en Bourgogne Pierre Fougeu, Sieur d'Escures, & quelque tems après le Président Jeannin. Ils étoient tous deux fort amis de Biron, & le premier avoit servi sous lui avec distinction, en qualité de Maréchal de camp.

Arrivée du Sieur de Lafin à la Cour.

Dès le mois de Mars, & avant que le Roi partît pour Poitiers, Jaques de Lafin, qui d'abord avoit été le confident, ou pour mieux dire, l'auteur des projets du Maréchal, comme je l'ai dit ailleurs, s'étoit apperçu qu'il commençoit à se défier de lui, & qu'Edme de Malain Baron de Luz avoit toute sa confiance: il en fut si piqué, qu'il se rendit à l'instant secretement à la Cour; se declara l'accusateur du Maréchal, & déposa entre les mains de M. le Chancelier toutes les preuves, qu'il avoit de sa conjuration, écrites de sa propre main. Lafin, pour mieux tromper M. de Biron, lui avoit écrit avant que de partir, qu'il avoit ordre du Roi de se rendre à la Cour; mais il lui protestoit en meme tems, qu'il ne diroit rien qui pût lui porter aucun préjudice; & lorsqu'il eût vû le Roi en particulier, il écrivit encore au Maréchal, & lui réïtera les assûrances qu'il lui avoit déja données par sa première lettre. Dans le même tems le Roi dit au Baron de Luz, qui étoit à la Cour lorsque Lafin y arriva, & qui se disposoit à retourner en Bourgogne, que l'entretien qu'il avoit eu avec Lafin l'avoit extrêmement soulagé, parce qu'il avoit connu clairement, que la plûpart des choses qu'on reprochoit à M. de Biron étoient fausses, & qu'il étoit ravi qu'un homme qu'il aimoit sincerement, à cause de sa valeur, se trouvât innocent des crimes qu'on lui imputoit.

Ce discours du Roi acheva de tromper le Maréchal, naturellement présomptueux & enyvré de son mérite. Dès qu'il se crut en sûreté du côté de Lafin, qui étoit le seul qui eût été confident de toutes ses menées, il n'eut pas de peine à se rendre à la proposition que d'Escures & Jeannin lui faisoient d'aller à la Cour, sur l'assûrance qu'ils lui donnerent qu'il n'avoit rien à craindre. Ainsi, après bien des délais il partit enfin, malgré l'opposition du Baron de Luz, qui fit tout ce qu'il put pour l'en détourner; & il envoya devant d'Escures, pour assûrer le Roi qu'il seroit incessamment auprès de lui. En effet il arriva à Fontainebleau le 13. de Juin, lorsqu'on s'y attendoit le moins; jusques-là qu'on avoit fait même quantité de gageures qu'il ne viendroit point.

Entrevûë

Dès la première entrevûë, Henri fit connoître au Maréchal qu'il étoit prévenu

(1) Lorsque le feu de la cabale se fut ralenti, on s'en dispensa, &c. *MSS. du Roi, de Dupuy & de Rigault.*

prévenu contre lui, & le Maréchal de son côté ne laissa à ce Prince aucun lieu de douter, qu'il ne seroit pas d'humeur à plier. Le Roi l'exhorta d'abord à avouer ingénuement sa faute, dont il étoit, disoit-il, informé d'ailleurs; il lui promit que tout se passeroit entr'eux deux, & qu'il pouvoit s'assûrer du pardon, pourvû qu'il voulût être sincere. Biron répondit hardiment, qu'il n'étoit pas venu à la Cour pour se justifier, puisqu'il étoit innocent; mais pour sçavoir les noms de ses accusateurs, & en demander justice, ou se la faire lui-même.

HENRI IV. 1602. du Roi & du Maréchal de Biron.

Le Roi avoit de la peine à se résoudre à agir en rigueur avec un homme qui avoit rendu de si grands services à lui & à tout le Royaume. Il voulut lui donner le tems de se reconnoître. Ainsi le Maréchal ayant dîné ce jour-là chez le Duc d'Epernon, le Roi & le Comte de Soissons allerent jouer à la paume avec eux. Après la partie, Biron soupa chez le Comte. Après le souper, le Comte, par ordre du Roi, pria très-instamment Biron d'accorder à S. M. ce qu'elle demandoit de lui; il lui représenta, qu'il étoit à craindre que son opiniâtreté n'irritât tellement ce Prince, qu'il ne fût plus possible de l'appaiser; & qu'il devoit se souvenir de ce qu'a dit le plus sage des Rois, que *la colere du Roi annonce la mort.*

Opiniâtreté du Maréchal à ne rien avouer.

Tout cela n'ayant pas encore été capable d'ébranler le Maréchal; & le Comte ayant dit au Roi, qu'il n'avoit pu rien gagner sur cet esprit dur & infléxible, cela n'alla pas plus loin ce jour-là. Le lendemain de grand matin, le Roi descendit au jardin, proche de la menagerie des oiseaux, & il envoya chercher le Maréchal. Après lui avoir parlé long-tems, il le pria encore instamment d'avouer sa faute, parce qu'il vouloit sçavoir de sa propre bouche, ce dont il étoit déja parfaitement informé d'ailleurs; mais Biron, au lieu de le satisfaire, lui repéta les mêmes réponses qu'il avoit déja faites.

Après son dîné, le Roi prit en particulier dans la galerie quelques personnes de confiance, & leur dit: Que n'ayant pu obtenir de Biron qu'il avouât son crime, il n'y avoit plus qu'un parti à prendre, qui étoit de s'en assûrer, & de lui faire faire son procès: Que cependant il ne vouloit pas faire arrêter un homme de ce rang, qu'il ne fût bien assûré qu'il y avoit assez de preuves pour le convaincre du crime de lèze-Majesté. Sur quoi tous lui ayant répondu unanimement, qu'il y avoit des preuves de reste, on fit dire en secret à Louis de l'Hôpital & à Charles de Choiseul, Capitaines des Gardes, de se tenir prêts pour le soir.

Le Maréchal étoit allé souper chez François de la Grange Sieur de Montigny, & on remarqua que pendant tout le repas il s'étoit fort étendu sur les louanges des Espagnols & du Roi d'Espagne, qui non seulement combloient de bienfaits ceux qui les avoient bien servis, mais qui les étendoient même, disoit-il, jusqu'aux enfans de ceux qui étoient morts à leur service. „ Il est vrai, reprit Montigny, qu'on a raison de les louer „ là-dessus: mais il n'est pas moins certain, que c'est une Cour où on ne „ pardonne à personne, non pas même à son propre fils." Réponse ingénieuse, & qui devoit apprendre à Biron à ne pas faire connoître si ouvertement & si à contre-tems le penchant qu'il avoit pour les Espagnols.

Le Roi le fait arrêter avec le Comte d'Auvergne.

Après

HENRI IV. 1602.

Après soupé ils allerent chez le Roi; & Henri, pour n'avoir rien à se reprocher, pressa encore Biron d'avouer de lui-même ce qu'il sçavoit par d'autres voyes. Le Maréchal persistant dans son refus: „ Eh bien, dit le „ Roi, puisque je ne sçaurois le sçavoir de vous, pour derniere tentative „ je vais essayer si je ne le sçaurai point par le Comte d'Auvergne: " en effet il passoit pour être complice du Maréchal. En même tems Sa Majesté donna ordre de les arrêter tous deux. L'Hôpital s'étant excusé d'arrêter le Comte d'Auvergne, sur ce qu'il étoit son ami intime, de Prâlin fut chargé de cette commission. L'Hôpital ayant arrêté Biron au sortir de chez la Reine, où il étoit allé jouer après soupé, lui ordonna de rendre son épée, sur laquelle il avoit déja porté la main: il obéït, mais ce ne fut pas sans peine. Le Comte d'Auvergne de son côté, se doutant de ce qui se tramoit, avoit fait tenir des chevaux prêts dans une place hors du château; mais Prâlin l'arrêta avant qu'il y arrivât, & ils furent remis l'un & l'autre entre les mains des Gardes, qui eurent l'œil sur eux pendant cette nuit. Cependant Biron s'abandonnant à sa pétulance ordinaire, ne cessa point de parler de ses services, & de l'ingratitude de ceux à qui il les avoit rendus.

Ils sont conduits à la Bastille.

Le lendemain matin on tint Conseil sur ce qu'il y avoit à faire; & il fut résolu qu'on meneroit les prisonniers à Paris, qu'on les mettroit à la Bastille, & qu'on instruiroit leur procès en la manière ordinaire. Ainsi le 15. de Juin on les mit sur la riviere, pour les descendre à Paris, & on les conduisit à la Bastille. Le Roi vint à Paris le même jour sur le soir, & entra par la porte Saint-Marceau: il fut reçu aux acclamations du peuple, qui venoit en foule sur son passage, pour le féliciter de la découverte de cette conjuration.

Trois jours après, le Roi étant à Saint-Maur, à deux petites lieuës de Paris, plusieurs Seigneurs s'y rendirent pour solliciter la grace du Maréchal. De ce nombre étoient Jean de Saint-Blancart, son frere, Charles de Pierrebuffiere Sr. de Châteauneuf, Charles de Roye de la Rochefoucault Comte de Roussy, Pons de Lousiers Sr. de Themines, Charles de Rochefort de Saint-Angel, François Gontaud de Biron de Salignac, & Jaques Nompar de Caumont Sr. de la Force, qui se tenant à genoux, quoique le Roi lui eût dit de se lever, parla ainsi au nom de tous. „ SIRE, la confiance „ extrême que nous avons en la clémence de Votre Majesté, nous fait „ espérer qu'elle écoutera favorablement nos prieres. Ce petit nombre de „ Gentilshommes que vous voyez à vos genoux, vous parle au nom de „ cent mille hommes qui ont servi sous Biron dans les dernieres guerres, „ & qui joignent leurs prieres aux nôtres, pour vous demander sa grace. „ C'est à votre misericorde qu'ils s'addressent, pour obtenir de vous que ce „ coupable si digne de compassion ne soit point traité suivant la rigueur des „ loix. Dieu, à qui vous êtes bien plus redevable de votre Couronne qu'à „ tous les efforts des hommes, demande de nous que nous pardonnions „ les fautes des autres, comme nous voulons qu'il nous pardonne les nô- „ tres. C'est principalement par la clémence que les Princes lui ressemblent. „ Je ne veux point ennuyer V. M. par un long discours. Accordez la vie

„ au

„ au coupable, & mettez la vôtre en sûreté, en le tenant en prison en „ tel lieu qu'il vous plaira. . . Quel malheur, que l'ambition & la vanité „ se soient tellement emparées de ce génie violent, & emporté par le feu „ de l'âge, qu'il ait voulu se donner en spectacle à tout le monde, & fai„ re envier son élevation: mais, Sire, vous avez bien eu la bonté de par„ donner à tant d'autres qui ne vous avoient pas moins outragé. Tout ce „ que nos prieres & nos larmes vous demandent, c'est que son supplice „ ne nous couvre point d'infamie; quelque juste qu'il soit, il imprimeroit „ à nous & à notre postérité une tache ineffaçable. Nous vous deman„ dons encore une fois grace pour lui, & qu'il ne soit point traité selon „ la rigueur des loix. Nous sçavons qu'il a péché contre l'Etat: mais son „ crime après tout est demeuré jusqu'ici dans sa volonté, sans passer jus„ qu'à l'action. Prince plein de bonté, souvenez-vous des services de „ son pere, souvenez-vous des siens, souvenez-vous des nôtres. Quoi! V. „ M. qui a pardonné à des ennemis declarés, des crimes consommés, „ pourra t-elle refuser, pour de simples projets, la même grace à Biron, qui „ a tant essuyé de travaux pour le salut du Royaume, qui vous a servi avec „ tant de zèle, & qui par emportement s'est laissé aller à des complots qui „ n'ont point eu d'exécution, dont peut-être il s'est déja repenti? Per„ mettez-nous, Sire, de mieux espérer de votre clémence, nous l'im„ plorons en soupirant, & les yeux baignés de larmes, non seulement pour „ le coupable, mais encore pour l'honneur d'une famille à laquelle nous „ apartenons tous.

Réponse du Roi.

Le Roi, après ce discours, leur ayant ordonné une seconde fois de se lever, leur parla ainsi. „ Jamais je n'ai rejetté les prieres de mes serviteurs, „ & tous ceux qui ont eu quelque grace à me demander, ont toûjours „ trouvé un accès facile auprès de moi: mais à l'égard des amis & des „ alliés des coupables, non seulement mes ancêtres ne les ont jamais écou„ tés dans un crime de cette nature; ils ont même rebuté en pareil cas „ les freres, & jusqu'aux peres même, & aux meres qui intercedoient pour „ leurs enfans. Tout le monde sçait que François II. fit retirer de devant „ lui la femme de mon oncle (1), qui venoit interceder pour son mari. „ Cette clémence que vous reclamez tant, mériteroit bien mieux le nom „ de cruauté que de miséricorde, si j'accordois ce que vous me deman„ dez: ce n'est pas de ma conservation qu'il s'agit ici, c'est de celle de „ l'Etat. S'il n'étoit question que de ma personne, j'irois de tout mon cœur „ au-devant de vos prieres, & la grace que vous demandez seroit assû„ rée. Mais il s'agit de l'Etat, & de mes enfans qui en font la portion la „ plus considerable: je leur suis plus redevable qu'à moi-même. Quels „ reproches n'auroient-ils point à me faire, si par negligence, ou par in„ dolence je laissois impuni un crime qui peut avoir des suites si funestes? „ Mais je suis résolu de laisser agir les loix. A votre égard, je vous per„ mets de faire tout ce qui dépendra de vous pour défendre, par des moyens „ justes

(1) Louis de Bourbon Prince de Condé.

HENRI IV. 1602. „ justes & légitimes, l'innocence de l'accusé pendant le cours de la procedure: car après le jugement prononcé, les loix ne permettent plus d'interceder pour un homme qui a été declaré convaincu du crime de léze-Majesté. Pere, fils, mari, femme, tout cela n'est plus écouté. Prenez garde qu'en marquant trop de zèle pour lui, vous ne vous attiriez ma haine & l'indignation publique. Vous craignez que son supplice ne vous couvre d'ignominie; vous ne courez aucun risque à cet égard. Du côté de ma mere, je descens du Comte de Saint-Paul, Connétable de France, & j'ai hérité du Duc de Nevers: leur crime m'a-t-il déshonoré? Voulez-vous un exemple plus sensible? Le Prince de Condé, mon oncle, auroit eu la tête tranchée, si François II. avoit vécu un jour plus tard. Toutes ces personnes cependant n'ont imprimé, ni à moi, ni à mes ancêtres aucune tache d'ignominie: la faute & le supplice de Biron ne vous feront aucun tort, pourvû que vous persistiez à m'être fidèles, comme vous l'avez été jusqu'ici. Bien loin de toucher aux emplois & aux charges dont vous êtes revêtus, je suis bien plus disposé à les augmenter, qu'à les diminuer. Voilà S. Angel, que Biron ne voyoit plus, parce qu'il est ennemi de tout ce qui s'appelle parti: il sçait combien j'aimois celui dont vous demandez la grace. Je suis plus affligé que vous de son crime; mais est-il un homme sage qui puisse excuser un ingrat qui conjure contre son bienfaiteur?

Le Roi ayant fini par ces paroles, qu'il prononça avec un air de couroux: „ Sire, dit la Force, en se rélevant, nous avons du moins une chose qui diminue l'horreur de sa faute, c'est qu'il n'a point conjuré contre votre personne sacrée. Faites, lui dit le Roi, tout ce que vous pourrez pour la défense de son innocence, je ne m'y oppose point; je vous aiderai même autant que je le pourrai.

Requête du Maréchal au Roi.

Le Maréchal ayant été informé de la réponse du Roi, commença à comprendre que l'affaire étoit sérieuse; ce qu'il n'avoit pu s'imaginer d'abord, par cette confiance outrée que lui donnoit la bonne opinion qu'il avoit de lui-même. Dès ce moment il rabattit beaucoup de son air de hauteur & de fierté. Il courut même dans Paris un Mémoire en forme de requête; soit qu'il l'eût donné lui-même, soit que ce fût l'ouvrage d'un de ses complices, ce que je ne sçaurois croire; dans lequel, après un aveu sincere de son crime, il demandoit pardon au Roi dans les termes les plus propres à exciter la compassion; faisoit l'éloge de la clémence de ce Prince; & supplioit Sa Majesté, que son sang ne fût point versé pour servir de spectacle au peuple; mais qu'il lui fût permis de le répandre en combattant pour son Roi & pour sa patrie; offrant, si son séjour dans le Royaume étoit suspect, de passer en Hongrie, où il consacreroit le reste de ses jours à faire la guerre aux Infidèles; ou enfin, si on le jugeoit indigne de porter encore les armes, de garder sa maison pour prison, & de n'en sortir jamais sans un ordre exprès de Sa Majesté.

Ordres du Roi

Mais soit que cette piéce fût de lui, ou qu'elle eût été donnée par quelqu'un de ses amis, le Roi n'en entendit point parler. L'affaire étoit venuë à

à un point, que le repentir étoit inutile. Aussi comment se flatter qu'il pût jamais être fidèle au Roi, après un affront si sanglant; lui qui, comblé de bienfaits & d'honneurs par ce Prince, avoit conspiré contre sa personne & contre son Etat? Le Roi envoya donc au Parlement des lettres patentes, par lesquelles il lui donnoit plein pouvoir de connoître de la conjuration de Biron, & de proceder contre sa personne suivant toute la rigueur des loix. En même tems, par d'autres lettres particulieres, addressées au premier Président de Harlai, au Président de Potier, & à deux Conseillers, qui étoient Etienne de Fleury, Doyen, & Philibert de Turin, sa Majesté leur ordonnoit d'interroger l'accusé, & d'informer plus amplement contre lui.

HENRI IV. 1602. pour travailler à son procès.

Conformement à ces ordres, ils se rendirent à la Bastille le 18. de Juin; & étant entrés dans la chambre de Biron, le premier Président lui fit lire l'ordre du Roi par Daniel Voisin, Greffier criminel. Sur quoi le Maréchal leur dit, que cela n'étoit pas nécessaire: Qu'il ne doutoit point qu'ils n'eussent un plein pouvoir du Roi; mais qu'il y avoit deux voyes de proceder contre lui, & en général contre tout accusé, l'une de grace, l'autre de rigueur: Que le choix dépendoit du Roi: Qu'à son égard, il ignoroit entierement l'ordre judiciaire; mais qu'il n'auroit jamais cru que sa fidélité pût donner prise à des accusateurs: Que son innocence le rassuroit; & que si sa conscience lui eût reproché quelque crime, il ne se seroit pas rendu à la Cour: Qu'il avoit reçû en venant plusieurs avis de retourner sur ses pas: Que depuis même qu'il avoit vû le Roi, bien des gens lui avoient conseillé de se sauver; mais qu'il avoit mieux aimé courir le risque de la prison, que de refuser de venir, ou de s'enfuir après son arrivée; parce qu'on n'auroit pas manqué de prendre sa désobéïssance, ou sa fuite, pour un aveu des crimes dont on l'accusoit faussement.

Premier interrogatoire du Maréchal.

Après ce discours, le premier Président l'interrogea sur ses intelligences avec le Duc de Savoye, & sur les personnes qu'il avoit envoyées vers ce Prince; d'abord il nia fortement tout cela. On lui produisit ensuite plusieurs lettres écrites de sa main, tant au Roi, qu'à d'autres particuliers, afin qu'en les comparant avec les Mémoires qu'il avoit donnés à Lafin pour être remis au Duc de Savoye, il ne pût pas nier qu'ils ne fussent de lui. Après qu'il eut reconnu ces lettres pour être de son écriture, on lui présenta quatre feuilles entieres, l'une après l'autre. Lorsqu'il vit la premiére, il avoua qu'elle étoit de lui; mais dès qu'on lui montra la seconde, l'espérance qu'il avoit eue que tous ses écrits avoient été supprimés, s'évanouit; il commença à changer de couleur, & à pâlir; & il nia hardiment qu'elle fût de sa main; ajoûtant, qu'il avoit deux domestiques, qu'il nomma même, qui sçavoient contrefaire parfaitement son écriture, & qui ayant apparemment été gagnés par ses ennemis, avoient écrit ce qu'on lui montroit. Il reconnut la troisième en bégayant; & comme les premiers mots de cette feuille faisoient un sens parfait avec les derniers de la seconde, il fut convaincu de les avoir écrites toutes deux; enfin il reconnut aussi la quatrième; & après quelques contestations, il avoua d'un air emba-

On l'interroge sur ses liaisons avec le Duc de Savoye.

HENRI IV. 1602.

barassé, que tout étoit véritablement de lui, mais qu'il ne l'avoit écrit que pour Lafin, à qui il rendoit compte, comme à son ami, de l'état de ses affaires: Et qu'il n'avoit jamais eu intention que ces écrits fussent remis au Duc de Savoye. Après cela il retomba dans des prieres pitoyables; il dit qu'il avoit avoué cette faute au Roi, & que Sa Majesté la lui avoit pardonnée: Que c'étoit dans un transport de fureur qu'il avoit jetté ces idées sur le papier, dans le tems que Sa Majesté lui refusa la citadelle de Bourg en Bresse: Qu'il étoit naturellement colere, & que regardant alors le refus du Roi comme un outrage, il s'étoit abandonné à ces chimères, qui du reste n'avoient jamais passé jusqu'à l'exécution: Qu'il espéroit que le Roi se souviendroit du pardon qu'il lui avoit accordé; & qu'au lieu de se prêter à la haine de ses ennemis, qui n'ayant rien à dire contre ses actions, attaquoient ses paroles, il auroit plus d'egard aux services de son pere & aux siens, qu'aux accusations de ces calomniateurs qui n'avoient jamais rien fait, ni pour le Roi, ni pour l'Etat. Voici au reste le contenu de ces feuilles qu'il reconnut pour être de lui. Premièrement, qu'il faloit tenir la marche de l'armée auxiliaire si secrete, qu'on ne pût sçavoir au vrai par où elle entreroit dans le Royaume, & mettre pour cela des troupes sur toutes les avenues: Que l'incertitude de sa marche, & son arrivée imprévûë consterneroient infailliblement le parti du Roi; & qu'avant que la Noblesse, qui commençoit à se retirer, eût pu revenir, & que les Suisses fûssent rassemblés, l'affaire seroit finie, l'Infanterie étant si ruinée par les maladies, qu'elle étoit hors d'état de servir: Que si l'armée du Duc descendoit par le païs de Valais, ou par le mont Saint-Bernard, il faudroit faire provision de chevaux & de cables pour traîner le canon qui étoit en réserve au fort de Sainte-Catherine, sans quoi tous les châteaux des environs étant au pouvoir du Roi, & toutes les avenuës étant bouchées, les troupes de Savoye courroient risque de manquer de vivres: Que si on entroit de ce côté-ci, c'est-à-dire par la Bresse, on devoit faire paroître quelques pelotons de Cavalerie & de mauvaise Infanterie du côté du Dauphiné & de la Provence, pour faire diversion: Qu'il y avoit fort peu de Cavalerie dans la Bresse, & qu'il faudroit attaquer les endroits où l'on s'y attendoit le moins: Que si on pouvoit (1) prendre Exiles, qui couvre la frontiere du Dauphiné, cela incommoderoit extrêmement le parti du Roi; que c'étoit ce que tout le monde craignoit le plus: Que les rebelles des Païs-bas n'avoient pas tiré grand fruit de la victoire qu'ils avoient remportée, puisqu'Albert depuis ce tems-là leur avoit fait lever le siége de deux places qu'ils avoient investies, & les avoit obligés de se retirer en Zélande avec la précipitation d'une armée qui s'enfuit: Qu'ils y avoient separé leurs troupes; & les avoient distribuées dans les places fortes; enfin que tout s'y disposoit à la paix: Que c'étoit de l'Ambassadeur de France auprès des Etats qu'il avoit reçû ces nouvelles: Qu'il faloit envoyer au fort de Sainte-Cathe-

Charges contre ce Seigneur.

(1) Il y a dans l'écrit: *Que si on pouvoit prendre Exiles, cela incommoderoit fort, à cause qu'Exiles ouvre la venuë du Dauphiné; on craint infiniment cela.* DUPUY.

Catherine trois ou quatre bons Officiers, pour rassûrer le Gouverneur qui chanceloit : Qu'il avoit ouï dire, qu'il se plaignoit de n'avoir pas assez de troupes : Que dans ce fort, comme à Montmelian, on devoit mettre de bonnes garnisons, afin de fatiguer l'armée Françoise par des courses continuelles : Qu'il étoit important de faire provision de vivres pour l'armée qu'on envoyeroit au secours : Qu'il seroit à propos d'acheter des bleds de bonne-heure, & de les cacher dans des maisons separées, & d'envoyer dans la citadelle de Bourg, avant qu'elle fut plus resserrée, deux ou trois Chirurgiens, avec tout ce qui est nécessaire pour soulager les malades & les blessés : Qu'il seroit bon d'y faire entrer quatre ou cinq chevaux chargés de draps, de toiles & de cuirs, avec un tailleur & un cordonnier, pour habiller les soldats & leur faire des souliers, sans quoi il ne faloit pas douter que, dès que l'hiver seroit venu, le froid ne les forçât à se rendre : Qu'il faloit outre cela avertir les habitans de menager les balles & la poudre & de faire à l'avenir moins de sorties ; tâcher d'avoir de bons guides, pour tirer avantage de la forêt voisine ; & jetter quelques soldats dans la place, sur les huit heures du soir, lorsque les assiégeans changent les gardes : Que pendant que l'armée Françoise étoit occupée aux environs de Montmelian & de la vallée de Maurienne, il faudroit faire mine de marcher à Chamberry, & tourner tout d'un coup au pas du Cornet, où le Roi n'avoit point de troupes : Qu'il seroit aisé de lever autant de soldats qu'on voudroit dans le Comté de Ferrete, qui apartient à la maison d'Autriche, & dans le Luxembourg ; parce qu'après la bataille de Nieuport, l'Archiduc avoit distribué son armée dans les places fortes. Voilà ce qui étoit contenu dans la première feuille.

Henri IV. 1602.

Dans les trois autres, le Maréchal instruisoit Lafin de l'état de l'armée du Roi, il lui disoit : Qu'on avoit fait la revûë de l'Infanterie : Qu'il s'étoit trouvé trois mille hommes au regiment des Gardes ; neuf cens hommes dans celui de Navarre, huit cens dans celui de Nerestang, douze cens Légionaires, huit cens Suisses, seize cens hommes au regiment de Crequy, douze cens dans celui de du Bourg, & sept cens Corses dans celui d'Ornano ; mais qu'il y avoit beaucoup de passe-volans, que les Capitaines avoient fait passer pour soldats afin de frauder la paye : Qu'après la première revûë, le Duc d'Epernon en ayant fait faire une seconde, à laquelle on ne s'attendoit point, il s'y étoit trouvé deux mille cinq cens hommes de moins qu'à la précedente : Que Chambaud étoit arrivé depuis avec douze cens hommes ramassés de toutes sortes de gens : Qu'on n'avoit payé comptant les appointemens d'aucun de ces corps : Qu'on attendoit toûjours de l'argent qui n'arrivoit point : Que toute la Cavalerie ne composoit pas plus de mille chevaux, avec environ cinq cens Dragons : Que le Comte de Soissons étoit passé dans le Chablais (1) à la tête de huit cens chevaux & de trois mille Fantassins, afin d'être à portée de secourir les peuples du Valais, qui avoient prié le Roi de leur envoyer des troupes pour fermer les passages au Duc de Savoye : Qu'il avoit ordre de faire le dégât dans le

(1) Province de Savoye auprès de Geneve.

Henri IV. 1602. le territoire d'Annecy, où l'on croyoit que le Duc de Savoye vouloit aller camper : Que si Chambaud alloit au pas du Cornet pour le défendre, il ne feroit pas difficile de l'envelopper : Qu'il faudroit pour cela l'attaquer & par le haut de la montagne, & faire filer en même tems par la Tournelle & par Beaufort des troupes, qui au sortir de ces endroits viendroient le prendre en queuë : Qu'en effet du Cornet, où une partie de l'armée avoit son quartier, jusqu'à Saint-Pierre d'Albigny, il y avoit neuf lieuës de distance, & l'Isere entre deux, qu'il faloit passer à Conflans : Qu'il y avoit à Migenes un autre corps de Cavalerie, qu'il ne feroit pas difficile de mettre en déroute, en l'attaquant à l'improviste : Qu'à force de vaincre on augmente le courage de ses troupes, & la terreur de ses ennemis : Qu'il étoit inutile d'entreprendre de secourir Montmelian, parce que les chemins étant aussi embarassés, il n'étoit presque pas possible d'y faire passer des convois : Que le grand point étoit, de rompre le traité dont on étoit convenu : Que lorsque Biron étoit sur les lieux, il avoit jugé que la plus grande partie des travaux qu'on avoit faits, étoient inutiles pour le siége ; mais qu'il n'y avoit personne assez hardi pour s'oppofer au sentiment de Rosny, qui étoit tout-puissant à la Cour : Qu'il ne manquoit aux assiégés que de la bonne volonté & de la constance : Qu'il faloit faire entrer dans la place des gens qui pûssent leur rélever le courage : Qu'à la prise de Briqueras, les François avoient fouillé jusques dans les chaussures, & intercepté des lettres du Duc de Savoye, ce qui étoit contre la tréve : Qu'on devoit saisir ce prétexte pour revenir contre le traité : Que le Roi souhaitoit la paix pour bien des raisons ; mais sur-tout parce qu'il manquoit d'argent : Que ce défaut feroit déserter toutes ses troupes dès que leur premier feu seroit passé ; & qu'il ne feroit pas aisé ensuite de les rassembler : Que si le Roi dépensoit aux fraix de cette guerre les quatre cens mille écus d'or de la dot de la Reine, il n'auroit plus de quoi payer les Suisses, qui crioient depuis long-tems ; & qu'il ne pourroit par consequent renouveller l'alliance avec eux : Qu'il lui faloit par mois cent soixante mille écus d'or pour la paye de ses troupes & pour les autres fraix de la guerre : Qu'il n'étoit pas en état de soutenir cette dépense : Qu'il feroit volontiers la paix, pourvû qu'on lui cedât les Bailliages de Bugey & de Valromey, & qu'on ne l'obligeât point à rendre celui de Gex, ni tout ce qu'il tenoit dans le païs de Vaud : Qu'il en avoit donné sa parole à Biron : Que son but étoit, de fermer aux Espagnols l'entrée de la Franche-Comté, & le passage aux Païs-bas : Qu'il ne demandoit que deux années de paix, pendant lesquelles il n'eût rien à craindre des ennemis, & point de garnison à payer : Qu'en ces deux ans il amasseroit assez d'argent pour avoir de quoi contenter les Suisses, attaquer en même tems la Franche-Comté & les Païs-bas, & s'ouvrir un chemin pour aller joindre le Prince Maurice : Que cette jonction une fois faite, les Païs-bas Espagnols étoient perdus, & que Paris & le cœur du Royaume n'avoient plus d'ennemis à craindre : Qu'alors il tourneroit toutes ses forces contre le Milanois & contre l'Espagne, pour vuider l'ancienne querelle qu'il avoit avec cette Couronne au sujet de la Navarre : Que les forces des Catholiques se trouveroient par ce moyen si affoiblies, qu'ils se verroient expo-

exposés en quelque sorte à la discrétion des Protestans: Qu'ils commençoient déja à murmurer assez haut, par la crainte d'une ruine prochaine: Que leurs divisions étoient la cause de leur foiblesse: Que les Protestans se soutenoient mieux, parce qu'ils étoient plus hardis & plus entreprenans, & qu'ils avoient toûjours les armes à la main, prêts à profiter des moindres occasions: Que plus ils avoient, plus ils vouloient avoir: Que si la guerre entre le Roi & le Duc de Savoye duroit quelque tems, il étoit sûr qu'on la verroit bientôt recommencer entre les Protestans & les Catholiques: Que le Roi avoit ses vûës en engageant Lesdiguieres & Crequy à consentir qu'il donnât au Sieur du Passage le gouvernement de Montmelian, dès qu'on se seroit rendu maître de cette place: Que du Passage étoit tout dévoué au parti, ou du moins feignoit de l'être: Que d'ailleurs ce Prince, qui s'étoit rendu odieux aux Catholiques par les complaisances qu'il avoit pour les Protestans, voyoit bien que, si la paix se faisoit, il faudroit qu'il rendît Montmelian; ensorte qu'à proprement parler il ne donneroit rien au Sieur du Passage; & que si au contraire elle ne se faisoit point, il étoit bien sûr que Lesdiguieres, qui avoit autour de Montmelian le fort de Barraux, Chambery, Charbonnieres, Conflans & Miolans, prendroit si bien ses mesures qu'il n'entreroit gueres de vivres dans Montmelian: Qu'à l'égard de Bourg en Bresse, le Roi étoit résolu de donner le gouvernement de la citadelle à un Protestant, en quoi il faisoit à Biron un passe-droit signalé: Que si les François prenoient le fort de Sainte-Catherine, ce seroit encore un Protestant qui en auroit le gouvernement, jusqu'à ce que le Roi eût repris Vaux & Loges, & élevé un fort du côté de Saint-Guigot, parce que son dessein étoit de ceder ces deux Bailliages à la ville de Geneve pour les sommes qu'elle lui avoit prêtées pour les fraix de cette guerre; ou que s'il s'acquittoit autrement, il garderoit pour lui ces deux territoires: Que du Terrail, qui commandoit dans Sainte-Catherine, complotoit secretement avec la garnison, pour livrer cette place à la France: Qu'il étoit important de le prévenir: Que Vitry s'étoit rendu auprès du Roi, & qu'il l'avoit assuré que la disette étoit si grande dans ce fort, qu'on voyoit tous les jours les soldats se précipiter du haut des murs: Qu'à peine il y restoit quatre cens hommes en état de porter les armes: Qu'il ne seroit pas difficile de prendre la place par escalade, même en plein jour, pourvû qu'on l'attaquât vigoureusement: Qu'il faloit prévenir ce malheur, parce que la conservation de ce poste étoit l'unique ressource du parti Catholique; & que si le Duc de Savoye venoit à bout de le sauver, il pouvoit s'assûrer de recouvrer tout ce qu'il avoit perdu: Que le Roi ayant été informé que les troupes du Duc de Savoye étoient en état de se mettre en marche, avoit écrit à Biron de venir le joindre: Qu'il n'étoit pas encore bien déterminé s'il obéïroit ou non: Que cependant il étoit difficile qu'il pût s'en dispenser: Que si le Duc de Savoye pouvoit s'empêcher de tenir la convention faite pour la reddition de Montmelian, il seroit à propos qu'il se rendît à Annecy, où il trouveroit des vivres en abondance, & d'où il lui seroit aisé de faire entrer des troupes & des provisions dans le fort de Sainte-Catherine: Que de-là il marcheroit vers Chambery, dont il

HENRI IV. 1602. il se rendroit aisément maître avec l'artillerie qu'il prendroit à Sainte-Catherine; parce que si le Roi vouloit défendre cette place, il ne pouvoit le faire qu'avec toute son armée; & que s'il prenoit ce parti, le Duc de Savoye n'auroit alors qu'à côtoyer l'Isere avec cinq mille hommes de pied, se rendre la nuit à Miolans, & tailler en piéces, chemin faisant, toutes les troupes qui bloquoient Montmélian. Que si le Roi abandonnoit Chambery, son armée manqueroit bientôt de vivres, parce qu'il faudroit de grosses escortes pour transporter les convois par l'Isere, & qu'il seroit encore plus difficile de les faire conduire par terre: Qu'outre cela le Duc de Savoye pouvoit dans sa marche réparer le fort de la Nunciade: Que ce seroit un ouvrage de quinze jours, si l'on en croyoit les plus habiles Ingenieurs de l'armée du Roi, d'autant plus que les païsans accourroient avec plaisir de tous côtés pour y travailler: Que les troupes de Savoye pourroient encore prendre la route de S. Jacomo, du côté de Briançon & de Conflans: Que si elles prenoient ce parti, il faudroit qu'elles se retranchassent en deçà de la riviere, après avoir bien fourni leur camp de provisions; & qu'en ce cas il seroit à propos qu'elles laissassent derriere elles Annecy: Que le Duc de Savoye avoit des troupes toutes fraîches: Que celles du Roi étoient au contraire accablées de fatigues & d'ennuis; & que la Noblesse ne resteroit dans son camp que jusqu'au 16. du mois: Que le Roi lui même commençoit à être las de la guerre: Qu'il avoit offert le commandement général de son armée à Biron, à des conditions très-avantageuses, mais qu'il s'étoit excusé de l'accepter: Que le Duc de Montpensier l'avoit imité, de peur de faire de la peine au Comte de Soissons: Que ce Comte l'avoit accepté au grand regret du Roi, qui par le refus des deux autres s'étoit trouvé forcé, malgré lui, de le mettre à la tête de ses troupes: Que le Duc d'Epernon ayant été nommé Lieutenant général sous le Comte de Soissons, s'étoit excusé de même d'accepter cet emploi, & qu'il avoit mieux aimé accompagner le Roi, qui après la reddition de Montmelian devoit aller joindre la Reine: Que si la paix se faisoit, la restitution de Carmagnole paroissoit plus avantageuse au Duc de Savoye & au Roi d'Espagne, que si on donnoit la Bresse en compensation: Que cette petite Province étoit pour la Savoye, ce que les Païs-bas sont pour l'Espagne: Qu'il faloit que cette Couronne se declarât hautement & dès-à-présent en faveur du Duc de Savoye: Que de-là dépendoit le salut des Catholiques, & du Roi d'Espagne même. Outre ces trois feuilles, on avoit encore en main des lettres pleines de témoignages d'amitié, & écrites par le Maréchal à son confident. C'étoit Etienne Renazé, domestique de Lafin. Biron lui recommandoit extrêmement le secret; & pour cela il l'avertissoit de mener le moins de monde qu'il pourroit, & d'empêcher que ses domestiques ne jouassent à des jeux de hazard; parce que la colere & la grande liberté qui regnent dans le jeu, font dire bien souvent ce qu'on voudroit tenir caché.

Voilà ce qui se passa ce jour-là; & là-dessus on forma les preuves, & l'on ouït des témoins. Le 9. de Juillet, les Commissaires retournerent à la Bastille après dîner, & interrogerent Biron sur les charges qu'il y avoit con-

contre lui. Il leur dit, qu'il répondroit plus sincerement & plus nettement qu'il n'avoit fait la première fois, parce qu'au premier interrogatoire il avoit été arrêté par un scrupule que lui avoit fait naître un Minime, à qui il s'étoit confessé : Que c'étoit ce Religieux qui l'avoit affermi dans l'opinion où il étoit alors, qu'il ne devoit jamais revéler à personne ce qu'il avoit juré de tenir secret ; mais que depuis qu'on l'avoit arrêté, l'Archevêque de Bourges l'avoit mieux instruit, & qu'il lui avoit appris qu'un homme qu'on interroge juridiquement, est toûjours obligé de dire la vérité ; qu'ainsi il avoit résolu de répondre avec sincerité à toutes les demandes qu'on lui feroit.

Dépositions des témoins.

Voici au reste à quoi se réduisoient les dépositions de Lafin & de Renazé, son Secretaire : Qu'il y avoit trois ans que Biron étant allé à Bruxelles avec Pompone de Bellievre & Nicolas Brulart de Sillery, pour jurer la paix, un certain Picoté, d'Orleans, grand Ligueur, banni du Royaume avec beaucoup d'autres factieux, étoit venu le trouver, & lui avoit tenu quelques propos sur le renouvellement de la Ligue en France pour la défense de la Religion Catholique, ajoûtant, que l'Espagne étoit disposée à la soutenir de tout son pouvoir : Que le Maréchal s'étoit pour lors excusé de prêter l'oreille à ces propositions ; mais si foiblement, qu'on voyoit bien qu'elles ne lui avoient pas déplû, & qu'il avoit seulement remis à y entendre, lorsqu'il seroit de retour à la Cour ; ou dans son gouvernement de Bourgogne : Que ce Picoté s'étoit fait connoître plus particulierement au Maréchal & au Baron de Luz, son Lieutenant & son intime ami, au voyage que le Roi fit en Franche-Comté ; & que c'étoit lui dont ils se servirent pour traiter avec le Capitaine la Fortune, qui étoit maître de Seurre (1), des conditions auxquelles il vouloit rendre cette place : Que Biron, depuis son retour, avoit toûjours été en relation avec Picoté, par le moyen du Baron de Luz : Que lorsque Picoté revenoit de négocier avec D. Ferdinand de Velasco, Connétable de Castille & Gouverneur de Milan, ou avec le Duc de Savoye ; c'étoit un nommé la Fuige, domestique du Baron, qui le conduisoit pour entrer chez le Maréchal, & pour en sortir : Que leurs entrevûës se faisoient, tantôt à Dijon, tantôt au Pont de Vaux, & quelquefois à Mâcon, afin d'être tenuës plus secretes : Qu'enfin Biron voulant terminer cette affaire d'une manière solide, avoit donné deux mille écus d'or à Picoté, & l'avoit envoyé en Espagne, avec ordre de solliciter le Roi Philippe de prendre sous sa protection la Religion Catholique, qui étoit dans un très grand péril en France, par le penchant furieux que le Roi avoit toûjours à favoriser les Protestans: Qu'il avoit fait représenter à ce Prince, que l'intérêt des deux Couronnes étoit le même : Que l'une ne pouvoit être en danger, sans que l'autre s'y vît pareillement : Que le Roi étoit résolu de soutenir de toutes ses forces les Etats Généraux contre l'Espagne ; & que le prétexte qu'il prenoit pour cela, étoit que les Hollandois lui ayant fourni de l'argent & des troupes dans la derniere guerre, il étoit juste qu'il leur payât ce qu'il leur devoit, & qu'il leur rendît la pareille: Qu'il

(1) Petite ville de Bourgogne, à sept lieuës de Dijon.

HENRI IV. 1602. Qu'il avoit ouï dire au Roi, que son dessein étoit de prendre quelque relâche pendant trois ans, d'amasser cependant beaucoup d'argent, & de faire tous les préparatifs nécessaires pour attaquer ensuite à l'improviste, suivant l'usage des Protestans, tous les Etats de l'Espagne à la fois, la Franche-Comté, les Païs-bas, l'Italie & l'Espagne meme: Que Sa Majesté Catholique avoit un grand intérêt à le prévenir: Que tels étoient les ordres dont le Maréchal avoit chargé Picoté: Qu'à l'égard des lettres qui lui venoient de Savoye, de Milan & d'Espagne, il se servoit du ministère d'un bourgeois de Dole (1) en Franche-Comté, qui avoit été autrefois son prisonnier, & qu'il avoit relâché sans rançon: Que c'étoit lui qui apportoit toutes ces lettres au Maréchal, & qui en faisoit tenir les réponses: Que Lafin, qui avoit eu part à toute cette intrigue, avoit communiqué à Biron, douze jours avant que le Duc de Savoye arrivât à la Cour, des lettres de créance qu'il avoit reçûës de ce Prince dès les fêtes de Pâques, par un Cavalier Breton; & qu'en consequence il lui avoit parlé de deux choses, sçavoir de son mariage (2), & du voyage de Picoté en Espagne: Que Biron l'avoit prié instamment de rester à Paris jusqu'à l'arrivée du Duc: Qu'alors Biron l'avoit sollicité vivement, & même forcé en quelque sorte par ses importunités, de voir ce Prince: Que c'étoit le Sieur de Jacob, Gouverneur de Savoye, qui l'avoit présenté.

Au reste, le but de Lafin, en parlant de la sorte, étoit de se préparer une excuse auprès du Roi. Il voulut par-là faire entendre à Sa Majesté, que son dessein, en entrant si avant dans ces mystères, étoit uniquement de se mettre en état de l'en instruire à fond. Cependant on sçait certainement, que ce fut lui qui commença à mettre tous ces projets dans la tête au Maréchal, & qu'il n'y rénonça que parce que le Baron de Luz, son rival, l'avoit rendu suspect aux Espagnols, au Duc de Savoye & à Biron même, & que le Duc de Savoye en consequence, avoit fait emprisonner Renazé, son Secretaire.

Lafin ajoûtoit, que dans l'entrevûë qu'il eut avec le Duc de Savoye, il reconnut qu'il étoit venu en France avec de bonnes intentions, & à dessein de donner satisfaction au Roi sur le Marquisat de Saluces: Mais qu'il avoit changé dans la suite, sur ce qu'il apperçut que les affaires se brouilloient en France, & que Biron étoit en état d'y exciter de nouveaux troubles; parce que ce Maréchal, qui assistoit à tous les Conseils qui se tenoient sur les affaires de Savoye, avoit soin de l'instruire exactement de tout ce qui s'y passoit: Que là-dessus il avoit cherché un prétexte de se retirer, sans avoir rien conclu avec la France: Que Biron lui avoit conseillé surtout, de ne point remettre au Roi la ville & la citadelle de Bourg en Bresse: Qu'autrement il fermeroit aux Espagnols le passage le plus commode qu'ils eussent pour entrer dans la Franche-Comté & dans les Païs-bas, & qu'il

(1) Il s'appelloit Bibu.

(2) On leurra Biron, qui étoit extrêmement vain, de trois mariages: 1. Avec Marie d'Autriche, cousine-germaine de l'Empereur Rodolphe. 2. Avec une sœur naturelle du Duc de Savoye; & 3. Avec la troisieme fille de ce Duc.

qu'il auroit le déplaisir, de voir entre les mains des Protestans la plus forte place de l'Europe: Qu'il sçavoit que le dessein du Roi étoit de la leur céder: Que le Maréchal, voyant que le Duc de Savoye étoit irrésolu, & qu'il paroissoit quelquefois disposé à s'accommoder avec le Roi, avoit eu soin, pour parer le coup, & pour obliger le Duc à hâter son départ, de lui insinuer, que s'il ne signoit incessamment les conditions qui avoient été long-tems agitées, & dont on étoit convenu en partie, sa vie n'étoit pas en sûreté, & qu'il sçavoit qu'on lui tendoit des piéges: Que sur cet avis le Duc avoit demandé du tems, pour delibérer entre les différens partis qu'on lui proposoit, sur celui qu'il avoit à prendre: Qu'enfin, après avoir pris congé du Roi, il étoit parti, & qu'il avoit traversé la Bourgogne, conduit par le Baron de Luz, qui lui avoit fait voir en passant toutes les places fortes de cette Province.

Avant que de partir, le Duc de Savoye avoit envoyé son Chancelier en Espagne, pour seconder Picoté qui étoit allé devant, & instruire plus particulierement le Roi Catholique de toutes les mesures que le Duc venoit de prendre avec Biron. Mais Lafin eut grand soin de supprimer tout ce qui s'étoit passé entr'eux à Paris, parce qu'on auroit reconnu par-là qu'il avoit été l'ame de toute cette détestable entreprise. En effet, avant que le Duc de Savoye vint en France, jamais Biron n'avoit été en relation avec lui; ce ne fut qu'au voyage de ce Prince, qu'on fit la proposition de le marier avec une Princesse de Savoye. Lafin, qui connoissoit l'humeur emportée du Maréchal, & qui sçavoit qu'il péchoit bien plus par colere que par malice, lui rapportoit à tout moment, mais toûjours d'une manière maligne, les entretiens que le Duc de Savoye avoit avec le Roi, afin d'ébranler peu-à-peu la fidélité de ce Seigneur, aussi féroce qu'ambitieux. Il lui faisoit entendre, que le Roi pensoit & parloit fort mal de lui: Qu'il disoit: „ Biron n'est qu'un fanfaron: S'il fait quelque belle action, ce n'est „ gueres que quand il a des témoins & des spectateurs"; il ajoûtoit, que le Roi comparoit le Duc de Biron à un certain oiseau de mauvais augure, qu'on appelle Orfraye: Que ce Prince disoit, que quoiqu'il eût de l'esprit & du courage; il suffisoit qu'on le chargeât d'une affaire pour qu'elle manquât; en un mot, que Lavardin étoit le seul des Maréchaux de France que le Roi estimât.

Lorsqu'il fit tous ces rapports à Biron, qu'il réveilla exprès; qu'il l'eut extrémement flatté, & qu'il lui eut baisé l'œil gauche à son ordinaire, ce que le Maréchal regarda depuis comme un enforcellement; ce Seigneur, outré de colere s'écria: „ Que n'étois-je présent quand le Roi a „ parlé de la sorte, je me serois bien-tôt couvert de sang. " Mais Lafin reprenant la parole: „ Le Duc de Savoye, continua-t-il, ne pense pas de „ même sur votre compte; quelque mal que le Roi dise de vous; il souhaiteroit fort de vous avoir pour gendre, & il m'a chargé de vous en faire „ la proposition: Ainsi vous voyez que si l'on vous fait injure d'un côté, on „ vous rend magnifiquement justice de l'autre. " Une autrefois il lui dit, que le Roi avoit parlé de lui d'une manière très-méprisante; & que le Duc de Savoye ayant touché quelques mots à ce Prince du mariage de sa fille

HENRI IV. 1602. avec Biron, Henri lui avoit répondu, qu'il y avoit dans le Royaume plus de cinquante familles qui valoient mieux que celle du Maréchal; d'ailleurs qu'il étoit trop vieux pour épouser une fille de dix ans, & qu'il n'avoit pas assez de bien pour soutenir une si grande alliance.

Tout cela fit une telle impression sur l'esprit de cet homme violent, qu'il se laissa aveugler, jusqu'au point de prêter l'oreille aux promesses trompeuses dont on le leurroit, & de s'engager, à l'instigation de Lafin, dans un complot détestable. Le Duc de Savoye ne fut pas plutôt de retour dans ses Etats, que Biron fit partir Lafin pour Chambery, afin de suivre l'intrigue qu'ils avoient commencée à Paris. Là il eut plusieurs conférences avec Roncas, Secretaire du cabinet du Duc, avec la Torre, & avec Bosc, parent de Roncas; & enfin avec Alfonse Casale, Ambassadeur de Philippe à Lucerne, qui s'engagea de faire compter au Maréchal soixante mille écus d'or, & de lui en faire toucher dans la suite jusqu'à sept cens mille.

Les Juges ayant interpellé Lafin de répondre sur le dessein formé de se saisir de la personne du Roi, ou de le faire périr, il répondit, que Renazé étant de retour de Savoye, & ayant rendu compte au Maréchal de ce qu'il avoit négocié avec le Duc, il étoit entré par hazard, dans le tems que Biron chargeoit ce même Renazé de porter des ordres secrets au Gouverneur du fort de Sainte-Catherine: Qu'il lui mandoit de pointer son canon tout prêt, pour, lorsque le Roi iroit reconnoître la place, ce qui devoit arriver bientôt, si ce qu'on disoit étoit vrai, tirer à coup sûr sur ce Prince, & ne le pas manquer: Que pour lui, ayant marqué avoir horreur de ce dessein, Biron lui avoit dit sur le champ: „ C'est ainsi qu'il faut en user avec „ un homme qui en veut à ma vie & à celle de Lafin, & qui prend des „ mesures pour nous faire périr l'un & l'autre: mais silence, agissons & „ ne parlons point. " Qu'il s'étoit encore trouvé chez le Maréchal, dans le tems que le Baron de Luz vint annoncer à Biron qu'on avoit pris un jeune Gentilhomme Savoyard, nommé Savignac, qui étoit blessé mortellement, & qui avoit dit, qu'ils étoient huit qui avoient fait serment de tuer le Roi, & que le seul regret qu'il eut en mourant, c'étoit de n'avoir pu exécuter sa promesse; mais qu'il espéroit que quelqu'un de ses compagnons seroit plus heureux. Il ajoûtoit, qu'étant allé depuis en Savoye, & ayant parlé de cela au Duc, il avoit protesté qu'il n'avoit jamais donné d'ordre pareil, ni à Savignac, ni à aucun autre; mais qu'il ne doutoit pas que beaucoup d'autres, qui voyoient tout ce que le Roi faisoit contre lui, n'entreprissent la même chose.

Lafin ajoûta encore, qu'on avoit averti le Gouverneur du fort de Sainte-Catherine d'un certain jour auquel le Roi devoit aller reconnoître sa place avec Biron, afin qu'il tînt des fauconneaux braqués tout prêts, dans un certain endroit qu'on lui marqua, pour tirer sur ce Prince; qu'il ne seroit pas difficile de le distinguer de sa suite, parce que Biron, habillé d'une certaine couleur, marcheroit immédiatement devant lui: Que Renazé avoit déja apporté plusieurs fois des lettres à Biron & au Baron de Luz, par lesquelles on leur mandoit, de se saisir de la personne du Roi le plutôt qu'il leur seroit possible, soit à la chasse, soit ailleurs, & de l'envoyer en Espa-

Espagne sous bonne garde, sans quoi ils pouvoient compter que leur perte étoit certaine & peu éloignée: Que Fuentes & Casale lui avoient dit la même chose, un jour qu'ils étoient tous assemblés à Somo sur le Pô, vers la fin du Janvier de l'année précedente: Qu'à l'égard de ce qui s'étoit passé dans cette assemblée, voici les principales choses dont il se souvenoit: Que quoique le Cardinal Aldobrandin, Légat du Pape, travaillât à la paix en qualité de médiateur, ils étoient résolus de n'y point entendre: Que si on étoit déja convenu de quelques articles, ils retireroient leur parole, & qu'ils romproient ces conférences dès qu'ils le jugeroient à propos, & qu'ils y trouveroient leur avantage: Que ce seroit à Biron à décider, s'il étoit de son intérêt de prendre le premier les armes avec ses alliés & ses confédérés, ou s'il aimoit mieux que le Roi d'Espagne declarât la guerre six mois auparavant: Que ce Prince n'entreroit jamais en aucune négociation de paix avec la France, que du consentement du Maréchal & de ses alliés: Que toutes les places dont il se rendroit maître en France seroient remises entre les mains de Gentilshommes François, que Biron nommeroit pour y commander, excepté Marseille, que Philippe garderoit pour servir de retraite à ses galeres: Qu'il fourniroit par an pour cette guerre un million huit cens mille écus d'or, dont le Maréchal auroit la disposition: Que Philippe l'établiroit son Lieutenant général dans tous les Etats de la Monarchie d'Espagne, & que, pour se l'attacher par un nœud indissoluble, il lui donneroit en mariage une de ses filles, ou une des Princesses de Savoye, avec la souveraineté de Bourgogne en toute proprieté, pour lui & pour les siens, & outre cela des pensions immenses: Que si l'entreprise ne réussissoit point, il ne laisseroit pas de lui assigner par an six vingt mille écus d'or, & qu'il lui feroit payer comptant en Allemagne, ou en Italie, ou en tel autre endroit qu'il choisiroit, douze cens mille écus d'or: Qu'enfin on avoit ajoûté aux articles précedens, que si l'affaire réussissoit, Biron avec ses confédérés feroit ensorte que le Royaume de France fût gouverné à l'avenir par les Pairs, & qu'il fût électif, comme l'Empire. Lafin dit, qu'il ne se souvenoit alors que de cela, que si sa mémoire lui fournissoit dans la suite quelques autres particularités, il en instruiroit les Commissaires.

Soit que Lafin eût été l'inventeur de ces chimères monstrueuses; soit qu'il les tînt des Espagnols, qui, toûjours prêts à porter leurs vûës au-delà des bornes de la prudence humaine, les auroient imaginées pour renverser la cervelle du Maréchal déja aveuglé par une ambition démesurée, elles lui firent tellement perdre la raison, qu'oubliant ce qu'il devoit à son Roi, à sa patrie, à la gloire du nom François, il ne se soucia plus de bouleverser le Royaume, pourvû qu'il pût venir à bout d'exécuter ses vastes projets.

Renazé, domestique de Lafin & le confident de tous ses secrets, ajoûtoit, qu'on avoit conseillé au Gouverneur du fort de Sainte-Catherine, de cacher dans un certain endroit du fossé, qu'on lui marqua, sept ou huit bons tireurs armés d'arquebuses, afin que quand le Roi, qu'on leur avoit désigné, comme on a dit, viendroit à passer auprès d'eux, ils sortissent de leur embuscade, & fissent leur décharge sur lui; & il assûroit que c'étoit

HENRI IV. 1602.

lui-même qui avoit été chargé de porter cet ordre à ce Gouverneur: Que de-là il étoit allé trouver le Duc de Savoye au-delà des Alpes, avec des lettres du Maréchal, qui lui marquoit la route que son armée devoit tenir, & qui blâmant sa lenteur, l'exhortoit à se mettre en marche sur le champ: Qu'il l'avertissoit outre cela de quelque intrigue secrete qui se tramoit contre Montmelian, par le moyen d'un tambour, & lui conseilloit de retirer de cette place le Gouverneur, qui étoit un homme sans cœur & sans résolution. Ensuite, pour justifier Lafin, son maître, Renazé disoit: Que les Espagnols & le Duc de Savoye lui avoient fait des offres très-considerables; mais qu'il avoit refusé constamment de les accepter, parce qu'il commençoit à avoir en horreur ces intrigues détestables: Que ce refus l'avoit rendu suspect, & que le Comte de Fuentes, qui avoit reconnu par plusieurs indices qu'on ne pouvoit plus compter sur lui, avoit averti le Duc de Savoye de s'en défier: Que c'étoit pour cette raison que ce Prince avoit retenu quelque tems Renazé, qui lui avoit été envoyé par Lafin: Que quelque tems après il l'avoit fait mettre en prison, d'abord à Turin, & ensuite à Chierasco: Qu'il y étoit resté seize mois entiers, toûjours étroitement gardé: Qu'à la fin cependant il avoit trouvé moyen de se sauver.

Confrontation des Témoins.

Voilà à-peu-près tout ce qui se disoit contre l'accusé. On lui confronta Lafin; & en cette occasion le premier Président de Harlai l'avertit, de se souvenir qu'il alloit parler devant des Juges délegués par Sa Majesté; de ne rien dire avec emportement; & d'éviter tous les termes injurieux & indignes d'un homme comme lui. A la vûë de Lafin, Biron devint pâle: il trembla; un froid universel le saisit, & il demanda un moment pour se jetter sur son lit & reprendre ses esprits; ensuite, lorsqu'il fut revenu à lui, il prononça quelques mots d'une voix tremblante; & sa colere s'exhalant en reproches, il se déchaîna avec emportement contre Lafin, qu'il dit avoir été l'auteur & l'instigateur de toutes ces menées: Que c'étoit lui qui l'y avoit rengagé, dans un tems où ayant obtenu du Roi le pardon de tout le passé, il avoit rénoncé à tous ces projets: Qu'au lieu de le laisser expier sa faute par le silence & par l'oubli, il s'étoit hâté, par la plus insigne de toutes les perfidies, de perdre son ami par une accusation précipitée, afin de mettre sa vie à couvert aux dépens de ses jours: Qu'il lui avoit écrit formellement, avant que de se rendre à la Cour, & depuis que lui-même en étoit sorti; & qu'il l'avoit encore fait assurer par Pregent de Lafin, Vidame de Chartres, son neveu, qu'il n'avoit rien dit, ni rien fait qui pût lui porter aucun préjudice, ni lui attirer d'affaires fâcheuses, & qu'il lui promettoit de nouveau, de ne faire & ne dire jamais rien qui put lui nuire; ajoutant, qu'il avoit brûlé tous ses papiers & tous ses mémoires: Que c'étoit sur ces assurances qu'il s'étoit rendu à la Cour, & qu'il avoit tout nié au Roi, lorsque ce Prince l'avoit interrogé & exhorté à avouer sa faute, avec promesse de la lui pardonner: Que s'il avoit sçu que Lafin eut tout revélé, il lui auroit été aussi aisé d'obtenir encore de la bonté du Roi, par un aveu sincere, le pardon que Sa Majesté lui avoit déja accordé à Lyon quelque tems auparavant, qu'il lui étoit funeste de s'être attiré

attiré la colere de ce Prince par son opiniâtreté, & d'avoir jetté dans son esprit un soupçon violent, que depuis la grace qu'il lui avoit faite, & depuis la naissance de M. le Dauphin, il eût encore été entêté de pareils projets, & qu'il le fût même actuellement: Que Lafin pouvoit se sauver, sans le perdre, s'il l'avoit averti à tems: Que ne l'ayant donc pas fait, il étoit évident que, par une malice & une perfidie sans exemple, il avoit moins cherché à se mettre à couvert, qu'à faire périr son ami: Qu'il n'en faloit point d'autre preuve que le soin qu'il avoit eu de garder ses papiers, & des lettres qui, ayant été conçuës & écrites dans un premier mouvement de colere après le refus dont on a parlé, auroient dû etre brûlées dans le moment même, si dès-lors il n'eût machiné cette noire trahison. HENRI IV. 1602.

Sur ces reproches, Lafin, naturellement grand parleur, s'étant justifié du mieux qu'il lui fut possible, on reçut aisément ses excuses dans une circonstance comme celle-ci, où l'accusation d'un fils contre son propre pere est non seulement reçûë par les loix, mais est encore jugée digne de louange.

Après une longue contestation, Biron se justifiant assez bien sur tout ce qu'on lui imputoit, excepté sur les faits prouvés par écrit, mais qu'il prétendoit lui avoir été pardonnés par le Roi, protesta, que jamais il n'avoit eu aucune correspondance avec le Duc de Savoye avant qu'il vînt en France, & il le prouva par Lafin même, qui avoit été l'entremetteur de cette amitié infortunée; ajoûtant, que tout ce qui s'étoit passé depuis, avoit été fait par l'entremise de Lafin, qui portoit les paroles de l'un à l'autre, & qui avoit fait un voyage exprès à Milan. Lafin soutenoit au contraire, qu'il n'avoit rien fait que par l'ordre du Maréchal; & pour charger encore davantage l'accusation, il ajoûta enfin, que c'étoit le Maréchal meme, qui avoit conseillé au Duc de Savoye de rendre le Marquisat de Saluces, pour conserver le Comté de Bresse, & encore à condition que le Roi ne mettroit aucun Gouverneur Protestant dans les places qui sont voisines des Alpes, & en deçà; qu'il abandonneroit la protection de Geneve; & qu'il n'empêcheroit point le Duc de faire valoir les droits qu'il avoit sur cette ville, ajoûtant, que c'étoit un moyen sûr pour rendre le Roi odieux à ses peuples, parce qu'il étoit certain qu'il n'accepteroit point ces conditions: Qu'il le sçavoit de la propre bouche de Sa Majesté, qui l'entretenoit tous les jours sur ce sujet. On lui confronta ensuite Renazé & tous les autres témoins.

Dans le même tems le Maréchal fit présenter une requête au Parlement, au nom de sa mere, pour demander qu'on lui donnât un Conseil, alleguant qu'on l'avoit accordé au Prince de Condé, lorsqu'il fut arrêté à Orleans; mais le Procureur général s'y opposa; & il fut ordonné que, conformément à ce qui s'étoit toûjours pratiqué, il répondroit en personne, lui seul, sans Conseil & en état de criminel, aux accusations intentées contre lui. Requête présentée au Parlement au nom de la mere du Maréchal.

L'usage en France est, que ceux qui sont accusés de crimes capitaux, soient mis sur la sellette, pour subir l'interrogatoire devant les juges, & qu'ils

HENRI IV. 1602.

qu'ils défendent eux-mêmes leur cause. Comme il n'y avoit point encore de sentence renduë contre le Maréchal, & que le Procureur général avoit seulement présenté son requisitoire, pour demander qu'il fût declaré atteint & convaincu du crime de lèze-Majesté; on delibéra en secret, si, à cause de la dignité dont il étoit revêtu, on ne lui accorderoit pas d'être entendu en dedans du parquet de la grand'Chambre: on en communiqua avec le Chancelier de Bellievre, qui étoit à la tête de la Commission, & il fut reglé qu'on lui accorderoit cette grace.

Le Maréchal prête interrogatoire au Parlement.

En consequence, le Sieur de Montigny ayant posté des troupes depuis la Bastille jusqu'au Palais, l'accusé fut conduit au Parlement, où toutes les Chambres étoient assemblées, ayant le Chancelier à leur tête. D'abord la Cour fit dire au Maréchal, de se tenir debout en dedans du parquet, cette place étant plus honorable que la sellette; mais il s'en excusa sur ce qu'il avoit l'ouïe un peu dure, à cause des blessures qu'il avoit reçûës à la tête; & il alla lui-même s'asseoir sur la sellette qui étoit au milieu de la Chambre.

Ses défenses.

Ensuite le Chancelier l'ayant interrogé, il nia généralement toutes les accusations, dont il n'y avoit point de preuves par écrit; sur-tout qu'il eût jamais pensé à attenter à la vie du Roi; & à l'égard de ce qui étoit écrit, il dit, que le Roi le lui avoit pardonné. Il s'emporta ensuite violemment contre Lafin, & il le dépeignit comme un homme dont la vie n'étoit qu'un tissu de tous les crimes imaginables, l'accusant en particulier de magie, & assûrant qu'il s'étoit apperçu, que ce baiser qu'il lui appuyoit sur l'œil gauche, ne manquoit presque jamais d'être suivi de quelques pensées criminelles. Il ajoûta, que c'étoit lui-même qui lui avoit suggeré ces lettres funestes qu'il avoit gardées malignement, dans l'intention de le perdre; il declara enfin, que ce traître lui avoit derobé un Traité excellent du feu Maréchal de Biron son pere, dont l'habileté dans la guerre étoit assez connuë, qui traitoit des fonctions de la Charge de Maréchal de camp général, qui est un emploi, ajoûta-t-il, que j'ai exercé dans nos armées après la mort de mon pere. Toute sa défense rouloit, sur ce que dans sa colere il lui étoit venu de mauvaises pensées, & qu'il lui étoit même échapé quelques paroles injurieuses; mais que sa conduite ne donnoit d'ailleurs aucune prise; & qu'on devoit avoir plus d'égard à des actions qu'à des simples pensées, ou à quelques discours peu mesurés, sur-tout pour un homme qui avoit rendu tant de services au Roi & à l'Etat. Après cet interrogatoire, qui dura trois heures entieres, il fut reconduit à la Bastille, de la même maniere qu'on l'en avoit amené.

Il est condamné à mort.

Le lendemain on alla aux opinions, & le Maréchal fut unanimement declaré atteint & convaincu du crime de lèze-Majesté, & comme tel condamné à avoir la tête tranchée en place de Gréve, ses biens confisqués, & sa dignité de Duc & Pair éteinte. Il y eut des Juges qui opinerent aussi contre Lafin, l'auteur & l'instigateur de toute cette horrible intrigue, comme il paroissoit évidemment par son propre témoignage, malgré les raisons étudiées dont il s'étoit servi pour se justifier; mais cet avis fut rejetté, parce que dans un crime si atroce, & qui renferme lui seul tous les autres crimes, les Juges les plus sages ont toûjours cru, qu'il y avoit de la justice

à

à se montrer tout-à-fait favorable à ceux qui se hâtent d'en donner connoissance, & à inviter même les complices à les revéler, en les assûrant du pardon. Il se trouva beaucoup de Juges qui panchoient du côté de la douceur, parce que dans les lettres écrites à Lafin depuis la naissance du Dauphin, & produites par le Procureur général, le Maréchal se servoit de ces propres termes; „ Puisque Dieu a donné un fils au Roi & au Royau- „ me, il faut oublier nos visions anciennes; & si nous avons bien fait par „ le passé, tâchons de faire encore mieux à l'avenir. HENRY IV. 1602.

L'Arrêt ayant été dressé, le Roi, qui étoit allé à S. Germain pendant l'instruction du procès, le reforma, & ordonna que le coupable ne seroit point exécuté en place de Gréve, comme portoit l'Arrêt, mais dans la cour de la Bastille, de peur que le concours du peuple, qui est toûjours grand à ces sortes de spectacles, ne causât quelque trouble dans Paris; ce qui fut exécuté. Après dîner, le Chancelier se rendit à la Bastille, & il fit au Maréchal un discours plein de gravité, pour l'exhorter à la constance: „ Voilà, lui dit-il, le jour où vous devez faire preuve de ce coura- „ ge intrépide qui vous a fait affronter tant de périls; c'est sur-tout au „ dernier période d'une vie comblée de gloire, qu'il doit paroître, en mon- „ trant une soûmission parfaite à la volonté divine. Demandez-la humble- „ ment à Dieu, dont la bonté & la puissance sont infinies, & qui, par une „ providence aussi juste qu'impenétrable, dispose de tous les évenemens; il „ vous l'accordera: détachez votre esprit de toutes les pensées de la terre, „ & tournez-le entierement vers le ciel.

Le Roi ordonne que Biron soit exécuté à la Bastille.

Biron fut extrémement frappé de ce discours, & fit paroître un amour de la vie plus grand qu'il ne convenoit. Il loua beaucoup la clémence du Roi; il l'implora; il demanda avec un empressement & une vivacité extrémes, que ce Prince si plein de bonté, qui avoit pardonné à une infinité de gens qui l'avoient offensé mortellement par des paroles, par des écrits, par des actions même, fît la même grace à un homme qui lui avoit rendu de grands services, qui n'avoit été que deux mois en faute, & n'avoit jamais rien fait contre la Majesté Royale. Il allegua même l'exemple d'Auguste, qui non seulement fit grace au jeune Cinna, convaincu d'avoir conjuré contre lui, mais qui le combla depuis de biens & d'honneurs, & le nomma Consul avec lui la même année. Il exagéra ensuite avec une espece de reproche, les services de son pere & les siens. „ Sans nous, disoit-il, „ où en feriez-vous? Que seroit devenu tout le Royaume? " Après cela il recommença ses supplications; & étant retombé sur les louanges de la clémence du Roi, il ajoûta, qu'avant qu'il fût deux ans, la France le regretteroit. Comme il continuoit ses discours vagues, marquant toûjours beaucoup d'attachement à la vie, & une crainte excessive de la mort, le Chancelier l'interrompant, lui dit qu'il avoit ordre de lui demander le cordon bleu; il l'ôta aussi-tôt de son col & le donna, en disant qu'il l'avoit porté comme il le devoit, & qu'il ne s'en étoit rendu indigne par aucun parjure. Ce Ministre lui demanda ensuite son bâton de Maréchal & sa Couronne Ducale; sur quoi il répondit, qu'il ne pouvoit les donner, parce

HENRI IV. 1602. qu'il ne les avoit pas alors avec lui. Enfin le Chancelier l'ayant encore exhorté à la constance & à la patience, Biron comprit que sa mort étoit résoluë, & il demanda en grace, qu'elle ne déshonorât point sa famille: il dit qu'il faloit avertir le Roi d'être en garde contre Lafin; & il supplia Sa Majesté, de vouloir conserver ses biens à ses freres, qui n'avoient point de part à sa faute. Le Chancelier l'assûra, qu'il avoit tout lieu d'espérer que le Roi en useroit ainsi; & après ces mots, il se retira à l'écart, pour donner le tems au Greffier du Parlement de faire sa fonction.

Biron repéta encore devant cet Officier tout ce qu'il avoit dit auparavant, & lui demanda avec beaucoup d'aigreur, sur quoi on l'avoit condamné; ensuite il pria qu'on lui permît de faire son testament. Le Chancelier ne s'y opposoit point, & Biron insistoit là-dessus; mais le Greffier lui dit, qu'avant toutes choses il étoit chargé de lui lire l'Arrêt qui avoit été rendu contre lui, & que, pour le faire dans la regle, il faloit qu'il l'entendît à genoux & tête nuë. Le Maréchal obéit, & après cette cérémonie, quelques Ecclésiastiques qu'on avoit fait venir l'ayant averti de se préparer à la mort, il dit qu'il vouloit faire son testament, afin de se débarasser entierement de ce soin, & de n'avoir plus ensuite à penser qu'à son salut. Dans ce moment le Chancelier & le premier Président de Harlai rentrerent dans sa chambre, & ayant fait retirer le Greffier, ils interrogerent le Maréchal sur des affaires secretes.

Mort du Maréchal. Sur les quatre heures après midi, le boureau étant entré dans sa chambre pour le lier, il ne voulut souffrir, ni qu'il le liât, ni qu'il le touchât seulement; & il le menaça avec beaucoup de fierté, s'il entreprenoit de passer outre. Il descendit ensuite de lui-même dans la cour, & lorsqu'il fut au pied de l'échelle, il fit sa priere à Dieu, & se recommanda à ses freres, les priant instamment d'être toûjours fidéles au Dauphin. Il se banda ensuite les yeux d'un mouchoir, & retroussa ses cheveux lui-même; car il ne voulut jamais souffrir que le boureau l'approchât. Enfin il se mit à genoux, & le coup partit avec tant de promptitude & d'habileté, qu'on vit le glaive retiré, avant que la tête fût tombée. Le corps fut porté à l'église de Saint-Paul, & mis dans le tombeau avec sa tête; du reste, il se trouva autant de peuple à ses obséques, qu'on en auroit vû à son supplice s'il eût été exécuté en Gréve. Jamais tombeau ne fut arrosé de tant d'eau bénite; ce qui fit quelque peine à la Cour, qui fut fâchée de voir qu'une démarche que tout le monde devoit regarder comme nécessaire pour la sûreté du Roi & de l'Etat, fût si mal interprêtée, qu'elle devînt un objet du mécontentement public. Dans le fond il se trouva bien des gens, d'ailleurs très-zélés pour la gloire d'un si grand Roi, qui le plaignirent de n'avoir pu, au milieu d'une prosperité si brillante, mettre sa personne & son Etat en sûreté, qu'en faisant périr un Capitaine si expérimenté, & qui lui avoit rendu de si grands services.

Charles Hebert, Secretaire du Maréchal, fut mis à la question la plus rude; mais n'ayant rien avoué, on le condamna seulement à une prison perpé-

perpétuelle (1). Le Roi lui ayant depuis fait rendre la liberté, ce mauvais citoyen, dégoûté de sa patrie, s'attacha aux Espagnols, & se retira à Naples, où sa maison & celle de Matthieu de la Bruyere, qui y étoit passé avant lui, devinrent désormais comme le receptacle où tous les traîtres & tous les assassins qui étoient obligés de sortir du Royaume alloient se rassembler, & former leurs noirs complots contre la vie du Roi & la gloire de la France, comme il a paru depuis par le parricide détestable de Ravaillac.

Aussi-tôt que Biron avoit été arrêté, soit que la chose fût sérieuse, soit que ce ne fût qu'une adresse de ce Maréchal, afin de paroître fort zélé pour le Roi, il avoit fait dire à ce Prince d'envoyer promptement en Bourgogne, parce que le Baron de Luz, dans le désespoir où il alloit être, livreroit infailliblement aux ennemis les châteaux de Beaune & de Dijon. Mais le Maréchal de Lavardin étoit déja parti, avec ordre de se saisir de toutes ces places, & de s'opposer avec ce qu'il avoit de troupes, aux entreprises que pourroient faire les Espagnols qui devoient passer par la Bresse.

Avant la mort de Biron, Taxis, Ambassadeur d'Espagne, étant venu en vertu du dernier traité demander au Roi le passage par le pont de Gresin, qui est sur le Rhône, pour quelques troupes Espagnoles qui marchoient vers les Païs-bas, il dit à Sa Majesté: Que le Roi d'Espagne son maître la prioit d'être persuadée, qu'il n'avoit aucune part aux intrigues du Maréchal de Biron. Sur quoi le Roi lui répondit de manière à lui faire connoître qu'il ne vouloit point rompre avec Sa Majesté Catholique; mais que d'ailleurs il ne feroit pas aisé de lui persuader, qu'un complot tramé entre le Maréchal & le Comte de Fuentes, eût été ignoré de Philippe, & qu'il n'étoit gueres vraisemblable qu'on eût fait de si grandes profusions de son argent à son insçû.

Après la mort du Maréchal, le gouvernement de Bourgogne fut donné à Roger de Saint Lary de Bellegarde, grand-Ecuyer de France, pour gouverner cette Province en qualité de Lieutenant général, jusqu'à ce que le Dauphin fût plus grand.

Les Princes étrangers félicitent le Roi sur la découverte de la conjuration.

Tous les Princes étrangers, la Reine d'Angleterre, le Roi d'Ecosse, la République de Venise, féliciterent à l'envi le Roi sur la découverte de la conjuration, & sur le bonheur qu'il avoit eu d'en prévenir les suites. Pour s'acquitter de ce devoir, leurs Ambassadeurs se rendirent au mois d'Août à Monceaux, où le Roi étoit alors: Taxis y parut aussi, & fit son compliment comme les autres avec le plus grand sang froid du monde. Le Duc de Savoye chargea en même tems le Comte de Viesque, son Envoyé à la Cour de France, de supplier Sa Majesté, de ne lui pas faire l'injustice de l'impliquer dans ce complot; & il se justifia là-dessus, en niant qu'il y eût jamais eu aucune part. L'Archiduc de son côté chargea ses Ministres de rejetter toute la faute sur le Comte de Fuentes.

Condam-

Pendant qu'on étoit occupé à étouffer les restes de la conjuration, Nicolas

(1) On lui fit cette grace en faveur de son ignorance, & en considération du Sieur Fournier, son oncle, auparavant Conseiller au Parlement, qui sollicita pour lui très vivement le Roi, &c. *MSS. du Roi, de Dupuy & de Rigault.*

HENRI IV. 1602.

Condamnation de Gui Eder de Fontenelles.

-las Rapin surprit adroitement Gui-Eder de Fontenelles, Gouverneur de l'Isle de Tristan, qui a un très-bon port, auprès de Douarnenez sur la côte de Bretagne. Il prenoit aussi le nom de Beaumanoir; mais en consideration de cette famille illustre, on n'a pas mis ce nom dans le procès qui a été instruit contre lui. Il s'étoit fait connoître dans les dernieres guerres par ses brigandages; & tout nouvellement il venoit de traiter avec les Espagnols, pour leur livrer son Isle & son port. Le grand Conseil, à qui le Roi avoit renvoyé cette affaire, le condamna à la mort, comme convaincu du crime de lèze-Majesté, & enveloppa même dans son châtiment toute sa posterité. Il fut premièrement traîné sur la claye dans les ruës de Paris, puis roué en Gréve, & exposé sur la roue. Par le même Arrêt Marcello Andrea, Calabrois, qui avoit été pris avec lui, fut condamné à être aussi traîné sur la claye & roué: il étoit déja dans le tombereau, lorsqu'on apporta des lettres du Roi, qui suspendirent l'exécution, & la firent remettre à un autre tems. On arrêta encore avec eux, Pierre Bonnemet, de Rennes, qui fut pendu, & Jean Savinel, dit du Tertre, qui fut appliqué à la question. Ce fut le 27. du mois de Septembre que se firent ces exécutions. La tête d'Eder fut portée à Rennes, & plantée sur la porte du Toussaints, conformément à l'Arrêt prononcé contre lui. Ces criminels ayant été appliqués à la question avant qu'on les menât au supplice, semblerent charger René de Marec Sieur de Monbarot: en consequence le grand Conseil ordonna qu'on s'assûrât de sa personne. Lorsqu'on reprit Rennes sur le Duc de Mercœur, ce Monbarot y avoit rendu de très-bons services. Sur l'Arrêt du grand Conseil le Comte de Brissac ayant donné ordre qu'on l'arrêtât, il fut pris à Rennes, dans la maison même de Brissac, & conduit à Paris sous bonne garde: on ne le livra pourtant pas au grand Conseil; mais il fut conduit à la Bastille, où il est resté long-tems, & d'où il ne sortit qu'après avoir été dépouillé du gouvernement de la ville de Rennes.

Le Comte d'Auvergne obtient sa grace.

Au mois d'Octobre, Charles de Valois Comte d'Auvergne, qui avoit été arrêté en même tems que Biron, dont il étoit ami intime & complice, voyant que l'opiniâtreté du Maréchal à nier tout lui avoit été funeste, & qu'un aveu sincere de sa faute, fait à un Prince aussi clairvoyant qu'Henri IV. suffiroit pour en obtenir le pardon; d'accusé il se rendit accusateur, & ayant découvert tout ce qu'il sçavoit de la conspiration, & tous les complices, il obtint sa grace & fut mis en liberté. Le Baron de Luz, encouragé par son exemple, vint aussi à la Cour. Après avoir un peu tergiversé, il dit un jour assez plaisamment au Président Jeannin qui le pressoit de partir, & qui l'assûroit du pardon s'il avouoit ingénuement son crime: *Vous êtes un mauvais Capitaine, vous avez mené un soldat (1) à la guerre, & vous ne l'avez pas ramené avec vous.*

Lettre du Duc de Bouillon au Roi sur

A l'égard du Duc de Bouillon, dès que le Roi fut sorti de Poitiers, il se retira à Turenne, & y resta, contre l'avis de ses amis. Il est vrai qu'il ne pouvoit se persuader, que le parti qui avoit été salutaire au Baron de Luz le dût être également pour lui-même. Aussi, quoique le Roi lui eût écrit de sa propre

(1) Le Maréchal de Biron.

propre main le 19. d'Octobre, pour lui ordonner de se rendre auprès de lui, & qu'il eût promis d'obéir incessamment, il changea tout d'un coup d'avis; & au lieu de la route de Paris, il prit celle de Languedoc, & passa à Castres: Mais auparavant il écrivit de Saint-Seré au Roi, le 30. de Novembre, pour lui rendre compte des raisons qui l'avoient fait changer de résolution, & pour justifier sa retraite; il marquoit, que dans le tems qu'il se disposoit à se rendre à la Cour, ayant été informé quels étoient ses accusateurs, il avoit cru devoir prier très-humblement Sa Majesté de ne point ajoûter foi aux accusations de gens perfides, qui avoient tant de fois conspiré contre la vie de Sa Majesté, & contre la tranquillité de l'Etat: Qu'il ne devoit point être accusé, & qu'il ne pouvoit être convaincu par des gens de ce caractère: Que c'étoient des ames vénales, & accoûtumées au mensonge, qui n'ayant pu exécuter leurs funestes desseins, croyoient ne pouvoir rien faire de mieux, que de rendre suspect un des principaux Officiers de la Couronne, un ancien serviteur de la maison du Roi, qui n'avoit jamais ambitionné pour sa propre gloire de plus grands honneurs que ceux qu'il tenoit de la grace & de la liberalité de Sa Majesté: Que ces délateurs avoient bien mauvaise opinion de la bonté & de la clémence de Sa Majesté, puisque se voyant déformais sans espérance de pouvoir, par leurs intrigues malignes & pernicieuses, engager les sujets du Roi dans leur révolte, ils s'étoient faits délateurs; en quoi leur but n'étoit pas tant de rénoncer à l'avenir à leurs engagemens criminels, que de rendre ceux qui n'y ont jamais trempé la victime de leurs accusations calomnieuses, & de les forcer à faire par désespoir, & contre leur volonté, ce que ces scelérats n'avoient jamais pu exécuter, quoiqu'ils en eussent une extrême envie. „ Mais, ajoûtoit-il, des gens qui ont manqué à la foi qu'ils doivent à leur „ Prince, doivent-ils se flatter qu'on puisse ajoûter foi à leurs paroles? „ Voilà ce qui me fait trembler (1). Puis-je me présenter devant Votre „ Majesté, lorsqu'elle donne sa confiance à de tels accusateurs? Voilà ce „ qui m'empêche de me rendre à la Cour. Ce n'est pas que ma conscience me reproche rien; mais c'est que j'ai un très-grand intérêt que la vérité soit manifestée. C'est une satisfaction que je dois au Roi, à l'Etat, „ & à ma propre dignité: je dois effacer l'infamie dont je serois couvert „ parmi ceux de ma Religion, si mon crime restoit impuni. C'est pour „ cela que je supplie Votre Majesté, de trouver bon que j'use de la liberté „ que vous nous avez accordée par vos Edits, & que ma cause soit jugée „ par les Magistrats que vous-même avez établis pour ceux qui font profession de la Religion nouvelle: J'espère qu'elle voudra bien me l'accorder, & ce que je demande est d'autant plus juste, que dans une cause „ comme la mienne, où l'on m'accuse d'avoir voulu augmenter la puissance des Espagnols aux dépens de la France, il feroit difficile de trouver des juges plus inexorables. Voilà ce qui m'a déterminé à aller à „ Cas-

Henri IV. 1602.

sa retraite.

(1) „ Et ce qui me fait dire avec le Roi Prophete: *Seigneur, n'approchez par si-tôt de* „ *moi; attendez que j'aye repris mes Esprits.* Puis-je en effet me présenter &c. *MS. du Roi.*

HENRI IV. 1602.

„ Castres (1), afin de me décharger promptement du poids énorme d'u„ ne si horrible calomnie, & de me justifier dans l'esprit de Votre Majesté, „ que je supplie très-humblement de prendre en bonne part ce que j'ai „ fait dans cette vûë, & d'avoir la bonté de le regarder, non comme une „ désobéïssance à ses ordres ; mais comme l'empressement d'un homme „ qui ne souhaite rien tant que d'être jugé." Le Roi ayant reçu cette lettre, & regardant son évasion comme une suite de ses remors, lui répondit sur le champ, & lui ordonna de nouveau de se rendre auprès de lui. Il lui marqua : Qu'il ne s'agissoit point d'examiner à qui il appartenoit de le juger : Que c'étoit lui-même, qui seul & sans témoins vouloit entendre sa justification de sa propre bouche : Que d'ailleurs la Chambre de Castres n'étoit pas compétente pour décider d'une affaire de cette nature.

Réponse du Roi.

Ce Duc se présente à la Chambre de Castres, qui le renvoye au Roi.

Cependant le Duc de Bouillon étoit arrivé à Castres, & ayant présenté sa requête a la Chambre, où présidoit Claude de Saint-Felix, il demanda acte comme il n'étoit point contumace, & comme il s'étoit présenté à ses Juges; mais la Chambre refusa de connoître de cette affaire, le Roi lui ayant fait signifier par Jaques Dufaur, qui y fut envoyé de Toulouse, qu'il lui en interdisoit la connoissance ; & elle renvoya le Duc au Roi, pour sçavoir par qui il devoit être jugé. Cependant elle donna acte au Suppliant de sa comparution devant les Juges de la Chambre, qu'il disoit être compétens, parce que la Vicomté de Turenne, où il avoit son domicile, étoit du ressort du Parlement de Toulouse. Le Roi fut très-fâché que la Chambre lui eût accordé cet acte. Cela se passa le 6. de Décembre.

Sur ces entrefaites, le Duc informé que le Roi envoyoit Louis le Fevre de Caumartin, Président au grand Conseil, pour l'arrêter par-tout où il le rencontreroit, & le lui amener sous bonne garde, après avoir salué Anne de Levy de Ventadour, qui se trouvoit alors par hazard à Castres, & qui commandoit en Languedoc sous le Maréchal de Montmorency en qualité de Lieutenant-général, partit sur le champ pour se rendre à Montpellier. Là, après avoir protesté de son innocence dans une grande assemblée de Protestans, il implora la protection des églises Protestantes auprès du Roi; & demanda instamment qu'il lui fût permis d'user du privilege que la loi lui donnoit, d'être jugé par les Juges établis pour ceux de sa Religion. En même tems, de peur que la tranquillité publique, qu'il leur recommanda sur-tout, ne reçût quelque préjudice de son séjour dans le Royaume, il leur declara qu'il étoit résolu d'en sortir pour un tems, & sur le champ il s'en alla à Orange; de-là il passa en Dauphiné, & ayant envoyé un de ses Gentilshommes à Lesdiguieres, pour le complimenter de sa part, il marcha à grandes journées, & arriva enfin heureusement à Geneve.

Les Protestans sollici-

Quelque tems après, les députés des églises Protestantes écrivirent au Roi en sa faveur, & le supplierent de rendre justice à son innocence, & de ne pas prêter l'oreille aux rapports de ses ennemis, comme on avoit le front

(1) Parce que le Roi y avoit établi une Chambre mi-partie pour les causes des Protestans. Le Duc de Bouillon l'étoit.

front de l'en accuser: ils lui représentoient, qu'il n'étoit pas vraisemblable, qu'un homme qui avoit autant de cœur & de Religion que le Duc, eût pû conspirer avec l'Espagne pour la ruine du Royaume: Qu'il étoit donc de la prudence & de la justice de Sa Majesté, de prendre garde que la haine de la Religion n'eût beaucoup de part à la disgrace du Duc; la suppliant de renvoyer la connoissance de cette affaire à celle qu'elle voudroit choisir des Chambres établies par ses Edits en faveur des Protestans; & de ne pas se prêter à la malice de certaines gens, qui regardoient comme un holocauste agréable à Rome, le sang des innocens qu'on verse & qu'on voit fumer sur ses autels: ce sont les propres termes dont ils se servirent, pour faire mieux connoître combien cette affaire leur étoit sensible. Presque dans le même tems les Protestans du Languedoc écrivirent au Roi, pour lui marquer que le Duc étoit tout prêt de comparoître; pourvû que ce fût devant des Juges non suspects, tels que ceux qui lui étoient accordés par les Edits; & ils prioient instamment Sa Majesté d'y consentir, prétendant même que c'étoit une justice qu'elle ne pouvoit refuser.

HENRY IV. 1602.

tent sa grace.

Sentimens de la Reine Elisabeth sur cette affaire.

Le Roi, chagrin de ces contre-tems, appréhendant d'ailleurs que, lorsque la Reine d'Angleterre apprendroit ces nouvelles, elle ne fût fâchée des poursuites qu'il faisoit contre le Duc de Bouillon, & que cela n'altérât leur bonne intelligence, chargea Christophle de Harlai Comte de Beaumont, son Ambassadeur auprès de cette Princesse, de lui rendre compte des accusations intentées contre ce Seigneur, & de la modération avec laquelle il s'étoit comporté; de lui faire remarquer qu'on n'avoit rien fait jusqu'alors, ni avec précipitation, ni contre la justice; & de la supplier de lui donner conseil, comme une bonne sœur sur l'amitié de laquelle il comptoit. Cette Princesse habile comprit parfaitement que c'étoit un compliment de politesse que le Roi lui faisoit faire; & que dans le fonds ce n'étoit pas un vrai désir de profiter de ses conseils, qui le portoit à cette démarche. Comme elle ne vouloit pourtant pas abandonner un Seigneur qu'elle aimoit, & qu'elle croyoit injustement persécuté, & accusé calomnieusement par des gens qui le haïssoient à cause de sa Religion, elle chargea son Ambassadeur à la Cour de France de sa réponse. Elisabeth remercioit d'abord le Roi de l'amitié & de la confiance qu'il lui marquoit, en voulant bien lui communiquer une affaire qui ne regardoit que le Prince & le sujet, ce qui ne se pratique gueres entre Souverains. Ensuite elle lui marquoit, qu'elle étoit persuadée qu'il auroit beaucoup mieux fait de ne la pas consulter: Qu'il arriveroit infailliblement de deux choses l'une, ou qu'elle passeroit pour vouloir porter mal-à-propos des regards trop curieux dans les affaires d'autrui, ce qu'une longue expérience lui avoit fait connoître qu'on ne sçauroit trop éviter; ou qu'elle auroit le déplaisir de voir sa candeur & sa sincerité soupçonnée, en declarant sa pensée ingénuement sur une affaire de cette importance, quoique ce ne fût qu'après en avoir été priée: Qu'en effet il étoit presque impossible que le Roi ne la regardât pas comme partiale; puisqu'il étoit très-bien informé qu'elle avoit toûjours eu une estime particuliere pour celui au sujet duquel il demandoit son avis: Qu'elle avoit donc lieu de craindre, que si elle essayoit d'affoiblir les accu-

accusations intentées contre le Duc de Bouillon, ou de vouloir l'en justifier, elle ne parût negliger, ou se mettre peu en peine des intérêts de la personne & de l'Etat d'un frere qui lui étoit extrêmement cher: Que cependant, comme ce n'étoit point de son propre mouvement qu'elle entroit dans une affaire qui ne la regardoit en aucune sorte, comme elle n'en disoit son sentiment qu'après en avoir été priée, elle lui protestoit qu'elle alloit lui parler en conscience, & sans passion, & qu'elle ne donneroit rien, ni à la haine, ni à la faveur; elle declaroit ensuite, que les soupçons dont le Roi s'étoit laissé prévenir contre le Duc de Bouillon lui paroissoient peu fondés, & que les preuves en étoient si foibles, qu'elles ne devoient point balancer dans l'esprit du Roi, celles qu'il lui avoit données de sa fidélité & de son attachement en divers tems, & dans des conjonctures délicates.

„ En effet, continuoit-elle, si le Duc, dès sa plus tendre jeunesse, a été „ très-fidèle à Votre Majesté, dans un tems où vos affaires etoient en mau„ vais état, & où il n'avoit point d'autre motif de s'attacher à vous, que „ l'amitié qu'il avoit pour votre personne; comment peut-on s'imaginer „ qu'aujourd'hui qu'il vous est attaché, non par l'amitié seule, comme au„ trefois, mais par un serment qu'on ne peut violer sans s'attirer la ven„ geance divine, il songe à vous être infidèle? Quoi! Cet homme a toû„ jours servi Votre Majesté avec zèle, lorsqu'il y avoit mille périls à essuyer, „ sans autre recompense à attendre que l'honneur d'en sortir vainqueur; „ pendant tout le cours de sa vie on ne l'a jamais accusé ni d'infidélité, ni „ d'imprudence; & aujourd'hui que V. M. qu'il servoit dans la seule vûë „ de lui plaire, est très-puissante & très-florissante, qu'elle peut lui faire „ la fortune la plus brillante, il devient tout d'un coup si perfide & si in„ sensé, que non seulement il sacrifie cette réputation qu'il s'est acquise par „ tant d'exploits, mais qu'il se jette de gayeté de cœur dans un précipice „ manifeste, & d'où il ne peut jamais sortir; en vérité, cela est-il croyable „ ou possible? Que le Duc ait été le confident de Biron, c'est ce que je „ ne sçaurois m'imaginer, puisque tout le monde a sçû la haine & la ja„ lousie qui a toûjours été entre eux; encore moins puis-je croire qu'étant „ Protestant, il se soit ligué avec les Espagnols, pour la ruine du Roi & „ du Royaume, ce qui est l'autre chef des accusations qu'on intente con„ tre lui." Elle ajoûtoit, que c'étoient-là les raisons qu'elle avoit de ne pouvoir soupçonner le Duc d'être coupable des crimes dont on l'accusoit: Qu'ainsi elle prioit instamment le Roi son frere & son ami, de se conduire en cette occasion avec toute la modération qu'il avoit montrée jusqu'alors; & de faire reflexion que, soit que le Duc fût coupable, soit qu'il fût innocent, il y avoit grand nombre de gens qui lui étoient unis d'intérêt, sans que cependant on en attaquât d'autre que lui: Ce qui prouvoit bien qu'il avoit des ennemis, mais ce qui ne le convainquoit pas pour cela d'être coupable: Qu'un Roi aussi sage qu'il l'étoit, devoit bien envisager toutes les suites que pouvoit avoir une pareille affaire: Que les preuves qu'on avoit ramassées contre l'accusé, n'étoient pas, comme on dit d'ordinaire, aussi claires que le jour: Que si le Duc se trouvoit innocent, comme elle-

le

le souhaitoit & l'espéroit, il ne seroit pas aisé de réparer l'honneur d'un homme de ce rang: Qu'elle étoit fâchée qu'on ne s'y fût pas pris d'une autre manière avec lui: Que toute la terre étoit instruite par les lettres mêmes du Roi, qui étoient entre les mains de tout le monde, que le Duc étoit accusé d'un crime énorme par son maître, qu'on regardoit comme le plus grand Roi de la Chrétienté: Qu'il étoit à craindre que la difficulté que faisoit ce Seigneur de se mettre entre les mains de la justice, ne vînt plutôt de ce qu'il craignoit la colere du Roi & la malice des ennemis qu'il avoit auprès de Sa Majesté, que d'aucune défiance qu'il eût de la bonté de sa cause: Qu'elle croyoit donc que le Roi, qui étoit plein de sagesse, & qui voyoit clairement toutes les menées que le Roi d'Espagne faisoit contre lui au-dedans & au-dehors du Royaume, feroit beaucoup mieux de l'attaquer ouvertement & sans détour, & de réunir contre lui toutes ses forces avec celles des Princes alliés & amis de la France: Que par ce moyen il auroit un ennemi certain, & des alliés zélés & constans, qui s'uniroient à lui contre l'ennemi commun.

Chefs d'accusation contre le Duc de Bouillon.

Voilà ce que l'Ambassadeur d'Angleterre fit entendre au Roi au nom d'Elisabeth. Comme la remontrance étoit un peu libre, Henri en fut piqué, & ne prit pas ces avis en bonne part; cependant il n'en fit rien paroître pour lors. Il courut dans ce tems-là un écrit par lequel le Duc répondoit à tous les chefs d'accusation intentés contre lui. On disoit pour le charger, que pendant le siége de Rouen, & depuis en Angleterre, ce Seigneur turbulent avoit conseillé au Comte d'Essex la conjuration qu'il forma, & qui eut une fin funeste pour lui: Qu'en France, il avoit tâché d'engager les Princes & les Seigneurs Catholiques par des raisonnemens artificieux, en quoi il excelloit, à revoquer en doute l'état du Dauphin, afin de les jetter dans un précipice inévitable, dont il auroit bien sçu se tirer, quand il y auroit fait tomber les autres: Que pour obliger les Espagnols, il avoit fait solliciter sous main les Etats Genéraux de se soûmettre à leurs anciens maîtres à des conditions très-avantageuses, dont il seroit l'arbitre: Qu'il avoit projetté de démembrer le Royaume; & que pour en venir plus aisément à bout, il avoit résolu de changer de religion: Qu'il vouloit avoir le Dauphiné pour sa part, & pour recompense d'avoir travaillé à cette révolution: Qu'il étoit entré dans les projets que le Maréchal de Biron avoit formés contre la personne du Roi, & contre le salut du Royaume; & qu'il en avoit trouvé l'exécution d'autant plus facile, que sa Charge (1) lui donnant droit de coucher dans la chambre du Roi, il étoit en quelque sorte le maître de sa vie: Qu'il avoit dès le commencement recusé les accusateurs du Maréchal comme suspects: Qu'il s'étoit si peu fié à son innocence, que le Roi lui ayant envoyé ordre de venir à la Cour, il n'avoit point obéï, quoiqu'il eût promis de le faire: Qu'au lieu de cela, il avoit affecté de se présenter à la Chambre de Castres, qui étoit visiblement incompetente pour décider de cette affaire: Que sa fuite hors du Royaume étoit en quelque sorte un aveu de son crime: Qu'il avoit payé d'une ingratitude insigne

(1) Il étoit premier Gentilhomme de la Chambre.

HENRI IV. 1602.

insigne tous les bienfaits dont le Roi avoit pris plaisir de le combler: Qu'il n'avoit point écouté le conseil sage que lui donnoit la Trimouille, son beau-frere (1), d'aller à Sedan, & d'y attendre les ordres du Roi: Qu'il se défioit tellement de son innocence, qu'il avoit reclamé la protection des Protestans du Languedoc & de la Reine d'Angleterre. Il répondit à tous ces chefs, du moins aux principaux, en les niant absolument. Il ajoûta, qu'à l'égard de l'affaire du Comte d'Essex, jamais personne n'avoit imaginé ni dit contre lui rien de semblable: Que l'intérêt que la Reine d'Angleterre prenoit à sa défense, en étoit une preuve sans replique: Qu'il en appelloit aussi à la conscience & à la mémoire des Princes & des Seigneurs Catholiques, pour sçavoir s'il leur avoit jamais parlé sur l'état du Dauphin: Qu'il n'étoit pas assez scelérat, pour avoir formé le dessein de jetter dans le précipice tant de personnes qui lui étoient très-étroitement unies par le sang, pour un dessein détestable & indigne du nom François, ni assez insensé pour croire pouvoir se tirer de danger, après les avoir tous jettés dans le précipice: Que cette sollicitation des Etats Généraux dont on l'accusoit, étoit également vaine & impertinente: Qu'on ne pouvoit pas tenter une affaire comme celle-là, sans allarmer tous les Princes & tous les Etats Protestans de l'Allemagne, & les réduire au désespoir, parce que la réconciliation des Etats Généraux avec l'Espagne ne pouvoit se faire sans renverser le plus solide fondement de la sûreté publique; d'ailleurs que son alliance avec la maison de Nassau, fortifiée par tant d'autres liens, rendoit cette calomnie absolument incroyable. Que ce qu'on disoit du Dauphiné, choquoit la vraisemblance: Qu'il faudroit qu'il fût, non seulement un scelérat & un perfide, mais un insensé, s'il avoit osé l'entreprendre, ou s'il s'étoit flatté d'y réüssir, ayant en tête Lesdiguieres, le plus grand Capitaine de son siécle, qui étoit presque absolu dans cette Province, par l'autorité qu'il s'y étoit acquise, par quantité de places fortes dont il étoit maître, & par l'attachement des peuples qui étoient presque tous Protestans: Que le Maréchal de Biron n'avoit jamais nommé aucun de ses complices; que s'il les avoit nommés, il ne l'auroit pas nommé seul, mais qu'il en auroit apparemment nommé beaucoup d'autres avec lui: Qu'il étoit donc étonnant, que de tant de conjurés, il fût le seul qu'on persécutât, tandis que tous les autres étoient en crédit à la Cour, où on les accabloit tous les jours de bienfaits: Qu'il y avoit beaucoup de gens en ce païs-là sur qui le soupçon d'un parricide si détestable pouvoit tomber avec beaucoup plus de vraisemblance que sur lui, qui avoit la conscience nette à cet égard, & qui avoit toûjours préféré l'honneur à la vie. Qu'à l'égard de ses accusateurs, quoiqu'on ne les eût point encore nommés, on les connoissoit assez par le bruit public: Que l'infamie de leur vie rendoit leur foi très-suspecte, & qu'ils étoient si décriés, que des juges équitables ne voudroient pas recevoir leur témoignage dans une cause ordinaire, & contre le dernier des hommes: Que s'il s'étoit présenté à la Chambre de Castres, il l'avoit

Réponse de ce Duc.

(1) Le Duc de Bouillon, & Claude Duc de la Trimouille, avoient épousé les deux sœurs, filles de Guillaume de Nassau Prince d'Orange.

l'avoit fait en vertu des Edits donnés en faveur de ceux de sa Religion: Que dans une affaire où il s'agissoit de sa vie & de sa fortune, il étoit bien aise de n'avoir point de juges suspects, & d'être jugé par ceux à qui ce droit apartenoit naturellement, à moins qu'on ne renversât les Edits: Que c'étoit pour cette raison qu'il n'avoit pas voulu rejetter le secours que les Protestans du Languedoc étoient venus d'eux-mêmes lui offrir, non plus que la protection de la Reine d'Angleterre ; mais que s'il y avoit eu la moindre ombre de vérité, ou seulement de vraisemblance dans les accusations dont on le chargeoit, cette Princesse auroit été aussi declarée contre lui, qu'elle lui avoit paru favorable, sur-tout dans une conjuration où cette Princesse & tous les Souverains avoient autant d'intérêt que le Roi, & qu'elle auroit été la première à solliciter le Roi, son cher frere, à faire une punition exemplaire du coupable. A l'égard des suites qu'eut cette affaire, je les rapporterai dans la suite. HENRI IV. 1602.

Menées du Prince de Joinville avec Philippe d'Anglure, Franc-Comtois.

Claude de Lorraine Prince de Joinville avoit aussi été accusé d'avoir eu des intelligences criminelles avec Philippe d'Anglure de Guionvelle, Seigneur Franc-Comtois, qui dans les dernieres guerres avoit désolé la frontiere par ses courses continuelles; il fut arrêté sur la fin de l'année par ordre du Roi, & remis à la garde du Duc de Guise son frere. En même tems Henri écrivit aux Gouverneurs des Provinces : Qu'après avoir fait toutes les informations qui pouvoient avoir quelque rapport à cette accusation, il s'étoit trouvé qu'elles ne regardoient que le coupable seulement ; qu'aucun autre de cette illustre famille n'avoit été, ni impliqué, ni même nommé dans les dépositions. Le Prince fut convaincu dans la suite ; mais comme il y avoit dans sa faute beaucoup plus de jeunesse que de noirceur, & qu'il avoit tout avoué, le Roi lui fit grace, à la sollicitation de toute sa famille, & en particulier du Duc de Lorraine, qui en fit parler au Roi par ses envoyés; mais sur-tout à la considération qu'il avoit pour le Duc de Guise son frere (1).

(1) Le Roi donna sur cela une Declaration, qui fut lûë au Parlement en présence du jeune Prince, qui avoit cependant eu ordre de se rendre prisonnier seulement pour quelques heures, & qui en entendit la lecture à genoux. Cette cérémonie se passa de très-grand matin, par les soins du premier Président de Harlai, qui crut devoir ce menagement au rang que tenoit ce jeune Seigneur, & qui voulut lui épargner la honte de se voir & d'être vû dans une posture si humiliante. *MSS. du Roi, de Dupuy & de Rigault.*

Fin du Livre cent vingt-huitième.

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT VINGT-NEUVIEME.

SOMMAIRE.

Renouvellement de l'alliance avec les Suisses. Déscription de cette cérémonie. Edit contre les duels. Changement pernicieux introduit dans la monnoye. Découverte de différentes mines dans le Royaume. Edit donné à ce sujet. Différend de l'Archevêque de Bourdeaux aves le Parlement de cette ville. Procès en Dauphiné entre le Tiers-état d'un côté, le Clergé & la Noblesse de l'autre, terminé au conseil du Roi. Plaintes du Peuple contre ce jugement. Entreprise de l'Evêque d'Angers, pour abolir tous les anciens Livres d'Eglise. Naissance d'une Princesse de France. Tentative du Duc de Savoye sur Geneve, & ses suites. Légitimation de Gaston de Foix, que le Roi avoit eu de Henriette de Balsac. Voyage du Roi & de la Reine à Metz. Députation des Jésuites au Roi, pour demander leur rétablissement. Harangue de leur Provincial Ignace Armand. Lettre de l'Electeur Palatin au Roi, en faveur du Duc de Bouillon. Réponse de Sa Majesté. Le Roi va voir Catherine de Bourbon sa sœur à Nancy. Son retour à Paris. Il songe à profiter de la paix pour enrichir son Royaume. Etablissemens de diverses manufactures, & entre autres des Soyeries. Mort d'Elisabeth Reine d'Angleterre. Son caractère. Jaques Roi d'Ecosse proclamé Roi d'Angleterre. Arrivée de ce Prince à Londres. Requête présentée par les Catholiques à l'avenement de ce Prince. Nouvelle confession de foi publiée. Obseques de la Reine Elisabeth. Ambassade du Marquis de Rosny à Londres. Succès de ce voyage. Différend entre le Comte de Soissons & le Marquis de Rosny. Sacre du Roi & de la Reine d'Angleterre. Conjuration contre ce Prince découverte. Arrivée de Taxis, Ambassadeur d'Espagne, à Londres. Synode des Protestans à Gap. Henri de Rohan fait Duc & Pair. Morts illustres : de l'Impératrice Marie d'Autriche ; du Marquis de Brandebourg-Anspach ; de Christophle Radzivil ; de l'Electeur de Mayence ; de Jaques Monau ; d'André Cesalpini ; de François Viete ; de Guy Coquille ; de Muley-Hamet, fils d'Abdalla, Roi de Fez, de Maroc & de Suze. Guerre entre ses enfans.

AU-

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Les Actes du Parlement de Paris; *Les Edits publiés*; *Les Actes du Parlement de Bourdeaux*; *L'Histoire de P. Mathieu*; *La Relation Angloise, MS. de François Bacon*; *Les Ecrits imprimés à Londres*; *Les Actes du Synode de Gap.*

HENRI IV. 1602.



Ette année, qui avoit commencé par des spectacles & des bals, n'auroit été remplie que d'évenemens lugubres, si l'on n'avoit pas renouvellé l'alliance avec les Suisses. Le Roi leur avoit envoyé dès le mois de Septembre de l'année précedente, Nicolas Brulart Sieur de Sillery, qui avoit déja été Ambassadeur auprès des Cantons. Lorsqu'il fut arrivé à Soleurre, où ils étoient assemblés, il leur fit dans l'hôtel de ville un très-beau & très-long discours sur ce renouvellement d'alliance, qui avoit déja été proposé par François Hotman Sieur de Morsontaine, & il leur dit : Que ce qui avoit retardé jusqu'alors la conclusion de cette affaire, étoient les embaras de la guerre de Savoye ; il leur fit sentir l'avantage & l'utilité que les deux Nations retireroient de cette alliance. Il parla ensuite avec chaleur contre la malignité de ceux qui la dissuadoient (1) ; il montra qu'en voulant les engager à rompre avec le Roi, leur dessein étoit de semer entr'eux la discorde ; afin qu'ayant affoibli la puissance de cet Etat, en armant ses membres les uns contre les autres, ils pûssent ensuite renouveller leurs anciennes prétentions, & remettre sous le joug ces peuples qui avoient sçu le secouer, & recouvrer leur ancienne liberté. Il parla tout autrement du Roi : Après avoir loué sa valeur, sa prudence, sa fidélité pour ses amis, son amour pour la paix, il leur fit comprendre, combien son alliance apporteroit d'utilité à leur païs.

Renouvellement de l'alliance avec les Suisses.

Ils en convenoient tous ; mais les cinq petits Cantons Catholiques, qui venoient de traiter avec l'Espagne, avoient quelque difficulté, & ils prioient nos Ambassadeurs de leur expliquer de quelle manière ils pourroient concilier l'ancienne alliance qu'ils avoient faite avec la France, avec la nouvelle qu'ils venoient de conclure avec l'Espagne. On disputa beaucoup là-dessus ; & il n'y eut rien que le Comte de Fuentes, Gouverneur de Milan, ne fit pour traverser cette affaire, qui étoit en très-bon train, jusqu'à leur offrir un million d'écus d'or. Cependant le 25. de Septembre les cinq petits Cantons s'assemblerent à Lucerne, & le 7. d'Octobre il y eut une assemblée générale à Baden, & une autre à Soleurre le 25. de Novembre.

Pendant ce tems-là, de Vic, notre Ambassadeur ordinaire auprès des Cantons, homme habile & vigilant, eut ordre de se rendre à Coire, capitale des Grisons, pour traiter avec les trois Ligues Grises : ils nommerent

(1) La maison d'Autriche, qui a des prétentions sur la Suisse.

HENRI IV. 1602. rent soixante sept députés pour entendre ses propositions. De Vic leur exposa avec beaucoup de dignité les intentions du Roi, & il leur dit, que Sa Majesté souhaitoit renouveller avec eux l'ancienne alliance, aux mêmes conditions que ses ancêtres, sans y ajoûter, ni diminuer.

Néanmoins l'argent n'étant pas arrivé aussi-tôt que les Suisses l'espéroient, ce contre-tems troubla un peu la négociation; mais le Maréchal de Biron étant arrivé à Soleurre sur la fin de Janvier avec une grande suite, fit à toute l'assemblée un discours militaire qui raccommoda toutes choses: il leur dit, qu'ils devoient d'autant plus desirer cette alliance, que si le Roi récherchoit alors leur amitié, ce n'étoit point le mauvais état de ses affaires, ni la guerre, qui l'y obligeoient, puisque la France étoit alors très-florissante, & de plus en paix avec tous ses voisins. Il n'oublia pas de leur rappeller la mémoire de son pere; & il leur parla ensuite de l'amitié tendre & sincere qu'il avoit lui-même pour eux, & qu'il conserveroit toute sa vie, tant en paix, qu'en guerre. Là-dessus l'alliance fut renouvellée aux mêmes conditions que les précedentes; mais pour un tems plus long, c'est-à-dire, pour la vie du Roi & du Dauphin, & au-delà.

Description de cette cérémonie. Ce jour-là, qui fut le dernier des beaux jours du Maréchal de Biron, il donna un repas magnifique aux députés des Suisses & des Grisons; mais il étoit mort quand ils vinrent en France jurer l'observation de ce traité: ils arriverent à Paris un Samedi 14. d'Octobre, avec une suite très-nombreuse. Sillery & de Vic allerent les recevoir à Charenton, & les regalerent dans la maison de Barthelémy de Cenamy. De-là ils furent conduits par Hercule de Rohan Duc de Montbazon, par François de la Grange Sieur de Montigny, & par une foule de Noblesse jusqu'à la porte Saint-Antoine, où le Prevôt des Marchands, accompagné des Echevins & des compagnies bourgeoises, les reçut avec de grands honneurs, & les complimenta de la part du Roi. Ensuite, après leur avoir fait l'éloge des vertus de ce Prince, qui leur étoient connuës, sur-tout de sa valeur & de sa fidélité, il leur offrit l'amitié des Parisiens: de-là on les conduisit aux logemens qui leur avoient été marqués par les Maréchaux des logis de la maison du Roi. Le Chancelier, qui avoit été autrefois Ambassadeur auprès des Cantons, leur donna un grand repas dès le premier jour de leur arrivée. Le lendemain ils allerent au Louvre, & ils furent présentés au Roi par Henri-Emmanuel de Lorraine Duc d'Aiguillon, fils du Duc de Mayenne, accompagné de cinquante jeunes Seigneurs de la première Noblesse. Ils passerent de-là chez la Reine, & le jour suivant ils se rendirent à Saint-Germain, où ils saluerent le Dauphin, âgé de deux ans. Henri d'Orleans Duc de Longueville, jeune enfant (1), qui étoit élevé avec le Dauphin, vint voir les députés des Cantons pendant qu'ils étoient à table, & but à leur santé au nom du Dauphin.

Lorsque le Chancelier leur donna audience, l'Avoyer de Berne, nommé

(1) Il avoit sept ans, étant né en 1595. C'est celui qui épousa Anne-Genevieve de Bourbon, sœur du grand Condé, qui est morte de nos jours.

mé Sagner, porta la parole. Du reste on ajoûta deux articles au traité; le premier, que les cinq petits Cantons Catholiques ne seroient pas obligés de renoncer à l'alliance qu'ils avoient faite depuis peu avec le Duché de Milan & le Duc de Savoye, pourvû qu'avant toutes choses ils observassent les anciens traités faits avec la France; le second, que si on faisoit la guerre aux Protestans de France, non seulement les Cantons Protestans ne seroient pas tenus d'envoyer les troupes auxiliaires qu'ils s'étoient engagés de fournir; mais qu'ils pourroient même en ce cas rappeller celles qu'ils auroient dans le Royaume, sans contrevenir au traité. Le Comte de Soissons leur donna le Samedi suivant un grand & magnifique repas en maigre. HENRI IV. 1602.

Le lendemain l'Archevêque de Vienne célébra pontificalement la Messe dans l'église de Notre-Dame: le Roi & toute la Cour y assisterent. Les députés Protestans entrerent dans l'église, mais il se tinrent dans la nef auprès du Jubé. Après la Messe, le Chancelier ayant fait un discours au nom du Roi, Sa Majesté jura l'observation du traité, foi de parole de Roi, suivant la formule ordinaire; & les députés des Cantons jurerent ensuite la même chose, les uns après les autres, en touchant les Saints Evangiles. Après la cérémonie il y eut à l'Evêché un repas magnifique, où le Roi se trouva avec tous les Princes, & il fit l'honneur à tous les députés de boire à leur santé.

Le lendemain les députés ayant demandé qu'on ajoûtât au million qu'on leur avoit promis, parce qu'il leur faudroit plus de quatre cens mille écus par an pour payer leurs dettes; le Roi leur fit dire, que les guerres passées avoient épuisé le trésor, & qu'il n'étoit pas en état de leur accorder ce qu'ils demandoient. Ils allerent ensuite dîner à l'hôtel de ville, où on leur donna un repas splendide. Deux jours après, Madame de Longueville, alliée du Corps Helvetique à cause de sa Comté de Neufchâtel, traita à son tour les députés. De Vic les ayant ensuite conduits au Louvre, ils prirent congé de Sa Majesté, qui leur fit des présens, & leur donna de grandes médailles d'or, frappées à l'occasion de cette alliance. Il paroît par l'inscription de ces médailles, que l'or en avoit été tiré d'une mine qu'on avoit depuis peu découverte en Forez.

Il me reste encore à parler de quelques affaires du dedans du Royaume. Tandis que le Roi étoit à Blois, il reçut des plaintes de toutes les Provinces contre la licence des duels, qui renversoit toutes les loix divines & humaines, mettoit en péril tous les Ordres de l'Etat, & troubloit la tranquillité publique. Pour arrêter cette furour, le Roi donna un Edit, qui condamnoit à mort, non seulement ceux qui appelloient, mais aussi ceux qui étoient appellés, s'ils se trouvoient au rendez-vous, & outre cela ceux qui portoient le cartel, & les seconds, tant de l'appellant que de l'appellé, & déclaroit leurs biens confisqués, sans pouvoir jamais obtenir de grace, ni pour leur vie, ni pour leur bien, sous quelque prétexte que ce pût être. L'Edit ordonnoit encore, que ceux qui se plaindroient d'avoir reçu une injure où leur honneur fût intéressé, ou qui auroient reçû un Edit contre les duels.

HENRI IV. 1602.

un appel, dont le refus est regardé par toute la Noblesse & par tous les militaires comme une lâcheté qui déshonore, seroient tenus de porter leurs plaintes au Connétable, aux Maréchaux de France, ou au Gouverneur de la Province où ils se trouveroient : Que celui à qui la plainte auroit été addressée, feroit venir les parties, entendroit leurs raisons, ordonneroit la réparation qu'il jugeroit convenable, leur défendroit à l'avenir toute voye de fait, & que les deux parties seroient obligées de s'en tenir à ce qu'il auroit jugé: Que celui qui y manqueroit, encourroit l'indignation du Roi, seroit banni de la Cour & de la Province, ou puni de quelque autre peine extraordinaire: Qu'on feroit même extraordinairement le procès à ceux qui auroient été tués en duel, comme criminels de lèze-Majesté. L'Edit fut enregistré au Parlement avec cette réserve : Que ni le Connétable, ni les Maréchaux de France, ni les Gouverneurs de Province, ne pourroient, en vertu de cet Edit, prétendre connoître d'aucun crime ou délit, si ce n'est de ceux qui regardent l'honneur entre Gentilshommes, & qu'ils n'étendroient point leur droit au-delà. Cet Edit est du mois de Juin. Jamais loi ne fut plus sage & plus respectable que celle-là, & en même tems plus mal observée, ce qui a causé de grands maux à la France, & attiré la colere de Dieu sur nous. Mais on fit d'un autre côté un changement dans la monnoye aussi pernicieux qu'imprudent. Ce fut d'abroger dans le commerce & dans les contrats, l'usage de compter par écus d'or, qui duroit depuis 1577. & qui avoit heureusement ôté l'occasion d'augmenter le prix de l'or & de l'argent, & de faire encherir les marchandises & les denrées, comme il arrive quand on compte par livres: car ces livres ne sont pas une espece réelle, mais une monnoye imaginaire. Quelque horrible qu'ait été la licence des Banquiers & des usuriers pendant les dernieres guerres, cette manière de compter par écus d'or, avoit empêché qu'il n'arrivât aucun inconvénient ni aucune variation par rapport à l'espece, au lieu qu'avant l'Edit de 1577. qui a reglé qu'on ne compteroit que par écus, on avoit vû des désordres affreux en pleine paix, jusques-là que la valeur de l'écu d'or ayant été mise à six livres, & toutes les autres especes d'or & d'argent, tant étrangeres que de France, ayant été rehaussées à proportion, personne ne sçavoit plus ce qu'il avoit de bien.

Changement pernicieux dans la monnoye.

L'abrogation de l'Edit de 1577. ayant été proposée devant le Roi, les Présidens des trois Cours souveraines, & les plus éclairés, tant de la Cour des Monnoyes, que du corps de ville, avoient opiné là-dessus jusques bien avant dans la nuit, en présence des Seigneurs de la Cour; & enfin il avoit été décidé presque unanimement, qu'il ne faloit pas toucher à l'usage de compter par écus d'or, établi en 1577. Mais quoiqu'on en eût reconnu l'utilité en différens tems, l'opiniâtreté d'un homme qui se faisoit un point d'honneur de venir à bout de tout ce qu'il entreprenoit, l'emporta sur l'expérience. Ainsi l'Edit fut donné à Monceaux au mois de Septembre, & ayant été apporté au Parlement, on refusa d'abord de l'enregistrer, après une première & seconde jussion. Jaques-Auguste de Thou, accompagné du Président Seguier & de quelques Conseillers, parce que les autres Présidens

Edit de Monceaux.

fidens étoient malades, se rendit même à la Cour, & présenta au Roi un Mémoire abregé des raisons que le Parlement avoit eues de refuser l'enregistrement (1). Mais le Mémoire fut reçu assez mal; on le lut en particulier, sans que les députés du Parlement fussent présens, ce qui ne s'étoit jamais fait; & la réponse fut, que l'Edit devoit l'emporter sur les raisons contenues dans le Mémoire, & que le Roi vouloit qu'il fût enregistré sur le champ. Ainsi l'enregistrement s'en fit le 16. de Septembre, sur les ordres exprès du Roi plusieurs fois réïterés, & après que le Parlement eut donné par écrit les motifs qui l'avoient empêché jusqu'alors d'y souscrire, comme il est marqué dans l'acte d'enregistrement. La Chambre des Comptes & la Cour des Aydes suivirent l'exemple du Parlement. Mais les Officiers de la Cour des Monnoyes, qui seuls avoient approuvé ce nouvel Edit, l'enregistrerent avec de grands applaudissemens.

Le prétexte qu'on prit pour colorer cette innovation, fut que depuis qu'on ne comptoit plus par livres, qui est le tiers de l'écu, cet usage de compter par écus d'or, avoit ouvert la porte aux profusions & au luxe; mais ne pouvoit-on pas remedier à ce mal par de bonnes loix, en reglant la dépense & refrénant la licence des mœurs? L'expérience nous a bien montré depuis, qu'il n'y avoit rien de plus sage, que ce qui avoit été arrêté par l'Edit de 1577. pour empêcher que le prix de l'écu d'or n'augmentât, en introduisant l'usage de compter par livres; & l'abrogation de cette loi nous a replongés dans tous les maux auxquels on avoit remedié en l'établissant. Par-là le Gouvernement s'est vû dans la nécessité d'augmenter le prix de l'écu d'or, & par consequent de hausser le prix des marchandises, sur-tout de celles qu'on tire des païs étrangers, comme je le dirai plus particulierement en son lieu, si Dieu me fait la grace de continuer jusques-là mon ouvrage.

Découverte de différentes mines.

La perte que nous causa ce nouvel Edit, enfanté par l'ambition, parut en quelque sorte réparée par un bonheur particulier à la France, qui, outre l'avantage d'un terroir très-fertile, a encore celui que la nature accorde quelquefois par manière de compensation à des terres ingrates & stériles, je veux dire des mines de différens métaux: en effet on prétend que l'Ariége, qui sort des Pyrenées, & traverse le Comté de Foix, roule dans ses eaux quantité de petites parties d'or & d'argent; qu'il y a des mines d'argent à Carcassonne; de plomb & d'étain, dans les Cevennes & dans le Givaudan; de plomb, à Annonai dans le Vivarez; de très-bonnes mines de fer, en Auvergne; & qu'on tira, il n'y a pas long-tems, quantité d'or & d'argent d'une mine qu'on découvrit à S. Martin dans le Lyonnois; mais pour faire valoir des mines, il faut un travail assidu, & souvent périlleux, & une vie dure & de peu de dépense: or dans un païs aussi abondant que la France on trouve peu de gens de ce caractère: accoûtumés à la bonne chère, nos François ne sçauroient se menager, autant qu'il faudroit, pour des entreprises qui demandent de si grands fraix.

(1) Car on commençoit à ne plus vouloir recevoir de remontrances de vive voix. Mais le Mémoire, &c. *MSS. du Roi, de Dupuy & de Rigault.*

HENRI IV. 1602.

fraix. On songea d'abord à se servir d'Allemans, moyennant certaine retribution; mais on ne douta pas que dès qu'ils auroient respiré l'air de ce païs-ci, ils ne voulussent vivre comme y vivent nos François. Cependant les fraix des mines sont si exorbitans, que si les entrepreneurs ont des ouvriers qui leur coûtent plus d'un sol par jour chacun, il est impossible qu'ils y gagnent, & par consequent qu'ils continuent d'y faire travailler, quelques vigilans & quelques habiles qu'ils soient, & quelque abondante que soit leur mine.

Edit à ce sujet.

On ne laissa cependant pas de donner à ce sujet au mois de Juin un Edit qui fut enfin enregistré au Parlement, après beaucoup de difficultés. Ce n'étoit qu'une confirmation de ceux qu'on avoit faits autrefois sur cette matière, & dont nous avons parlé sur l'année 63. du siécle passé: mais on y ajoûta quelques clauses, entr'autres celle-ci: Qu'afin que les Seigneurs particuliers ne pûssent se plaindre, qu'en faisant fouiller les mines qui étoient dans leurs terres, on leur fit un tort considerable, le Roi, pour les dédommager, ordonnoit que toutes les mines de souffre, de nitre, de fer, d'acier, de vitriol, de charbon de terre, d'ardoise qui sert à couvrir les maisons, de plâtre, de craye, de moëlon & de pierres à faire des meules, apartiendroient aux proprietaires des terres où elles se trouveroient, sans qu'on pût leur en contester la possession. En même tems, pour donner plus de lustre à ce nouveau genre de travail, le Roi créa une Charge de grand-Maître des mines: Roger de Bellegarde, Grand Ecuyer de France & Lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, en fut revêtu; & on lui donna pour Lieutenant le Sieur de Ruzé, Secretaire d'Etat, & pour Intendant Pierre de Beringhen, premier valet de chambre du Roi. On établit aussi une jurisdiction pour les ouvriers qu'on y employeroit. Jean de Villemereau, Conseiller au Parlement, fut revêtu de cette Charge, mais sans émolumens, pour les raisons que j'ai dites.

Differend de l'Archévêque de Bourdeaux, avec le Parlement de cette ville.

Il arriva sur ces entrefaites une affaire à Bourdeaux, qui non seulement troubla toute la ville, mais qui, par une entreprise que le hazard ou la témérité fit naître, renouvella le conflit de la jurisdiction ecclésiastique avec celle du Roi. Le Cardinal de Sourdis (1), Archevêque de Bourdeaux, avoit fait travailler à démolir un autel dans l'église cathédrale de S. André. Cette entreprise scandalisa tous les Ordres de la ville, & en particulier plusieurs Conseillers du Parlement qui se trouverent dans ce tems-là à l'église. Le prétexte dont se servit ce Prélat pour justifier ce procedé, fut qu'une partie du peuple qui alloit au sermon, ne se contentant pas d'entendre le Prédicateur, & ayant la sotte curiosité de vouloir le voir au visage, montoit d'une manière indécente sur cet autel, & donnoit un spectacle ridicule dans un lieu saint, consacré à la priere. Comme il avoit entrepris cette démolition sans consulter les Chanoines, & contre leur volonté, le lendemain ils voulurent faire rétablir cet autel; le Cardinal étant survenu avec ses domestiques, les maçons qui y travailloient furent chassés & mis en

(1) Henri d'Escoubleau.

en fuite, & les Chanoines qui étoient présens, reçurent quelques coups de poing dans le tumulte (1). Henri IV.

D'un autre côté, le maçon qui avoit démoli l'autel ayant été arrêté par ordre du Parlement, le Cardinal alla en personne à la prison, fit rompre les portes, & en retira son maçon. Le Parlement, informé de cet attentat, rendit un Arrêt, toutes les Chambres assemblées; par lequel il étoit ordonné que l'autel démoli seroit rétabli; & pour veiller à l'exécution, il commit Geraud d'Amalfy Sieur de Sessac, Doyen, homme également respectable par son âge & par son mérite, avec Jean Boneau Sieur de Verdun. En même tems, pour empêcher qu'on ne fît violence aux ouvriers, on leur donna un détachement des compagnies bourgeoises des Jurats. Ils se rendirent donc le lendemain à l'église de Saint-André; & comme ils étoient plus forts que le Cardinal, ils firent rétablir l'autel, sans que personne s'y opposât. L'Archévêque se contenta d'envoyer un Prêtre pour les excommunier; mais Sessac le fit retirer avec un air de mépris, en lui disant, que pour une excommunication de cette nature il faloit que le Cardinal y vînt lui-même. 1602.

L'Archévêque excommunie les délégués du Parlement.

L'Archévêque ne pouvant se défendre par les armes matérielles, résolut d'employer les spirituelles, pour venger l'affront qu'il prétendoit avoir reçû. Ainsi, le Dimanche suivant, Sessac & Verdun étant allés à l'église de S. Projet, dans le dessein d'entendre la Messe & le Prône, le Prélat s'y rendit, non seulement avec la Croix, mais en faisant porter devant lui le S. Sacrement, ce qui frappa extraordinairement les esprits de toute l'assistance. Ensuite ayant cité à la porte de l'église Sessac & Verdun, il les declara excommuniés dans les formes ordinaires; & pour inspirer plus d'horreur au peuple, il éteignit quatre flambeaux, & il défendit à celui qui devoit faire le Prône, de parler, & au Prêtre, de dire la Messe en leur présence, sous peine d'excommunication. Il ajoûta encore beaucoup d'injures, auxquelles Sessac répondit en deux mots, qu'il étoit fol à son ordinaire, & qu'on lui feroit chanter la palinodie: cependant, pour ne pas donner occasion à un plus grand désordre, ils sortirent de l'église. Le Cardinal se retira avec le S. Sacrement, & l'ayant porté pompeusement & comme en procession par la ville, il rentra dans son palais avec un air triomphant, semblable à un conquérant qui vient de remporter une victoire.

Arrêt sévere du Parlement contre l'Archévêque.

Le Lundi suivant, le Parlement voulant prévenir le scandale public, & maintenir son autorité, qui étoit celle du Roi, fit assembler toutes les Chambres en présence du Maréchal d'Ornano, qui commandoit dans la Province en qualité de Lieutenant-général, en l'absence du Prince de Condé; & ayant entendu le Procureur-général, qui parla vivement contre le Prélat, on rendit un Arrêt, qui ordonnoit au Cardinal de révoquer l'excommunication qu'il avoit fulminée; & d'en déposer dans le jour un acte en bonne forme au Greffe de la Cour, faute de quoi il seroit condamné à

(1) Quelques-uns même furent bien frottés avec le bâton de la Croix qu'on portoit devant le Prélat. D'un autre côté, &c. *MS. du Roi.*

HENRI IV. 1602.

à une amende de quatre mille écus d'or envers le Roi (1). On y ajoûta une clause, qui défendoit à tous les Archevêques & Evêques du Royaume d'excommunier aucun Magistrat & aucun Officier du Roi, lorsqu'il fait les fonctions de sa Charge, à peine de dix mille écus d'amende; enjoignant en outre au Cardinal, de faire lire publiquement par un Prêtre, dans le parvis de l'église de Saint-Projet, l'acte par lequel il révoqueroit l'excommunication.

Ce fut dans le mois de Mars que se passerent toutes ces scenes; & dans ce même tems ce Prélat étant allé au Parlement, on lui en refusa l'entrée, & on le fit attendre une heure devant la porte, où le premier Président lui fit une réprimande fort vive en présence du Maréchal d'Ornano, & lui ordonna de se conduire à l'avenir avec plus de circonspection.

Le Roi se réserve la connoissance de cette affaire.

Cependant les deux partis envoyerent leurs plaintes à la Cour, le Cardinal d'un côté, & de l'autre le Parlement, le Maréchal d'Ornano & les Jurats, qui représenterent à Sa Majesté que tout s'étoit passé dans les regles, & qu'ils avoient été forcés d'en venir à ces extrêmités pour appaiser le tumulte. Le Roi, selon la formule ordinaire, défendit aux deux partis de passer outre; & par un expédient qu'on met depuis long-tems en usage, quoiqu'il soit souvent préjudiciable à l'autorité Royale, Sa Majesté se réserva la connoissance de cette affaire.

Procès en Dauphiné entre le Tiers-Etat d'un côté, le Clergé & la Noblesse de l'autre.

Il ne faut pas non plus oublier de parler ici d'un grand procès, qui s'éleva en Dauphiné entre le Tiers-Etat d'un côté, & le Clergé avec la Noblesse de l'autre. Comme il étoit difficile de le suspendre ou de le juger sans exposer la tranquillité de la Province, il essuya de longues surséances, accompagnées de grandes contestations. Enfin il fut jugé cette année au Conseil du Roi, au rapport d'André Hurault Sieur de Meisse. Le Tiers-Etat se plaignoit, que les deux autres Ordres rejettoient sur lui toutes les charges de la Province, quoiqu'il n'eût aucune part, ni aux honneurs, ni aux dignités, ni aux émolumens publics, & qu'il ne fût nullement en état de supporter ce fardeau, ne faisant pas la sixiéme partie de la Province: Qu'anciennement toute la Province en général en avoit été exempte, & que ce n'étoit qu'à cette condition que leurs Princes l'avoient donnée aux fils aînés de nos Rois: Que les tems ayant changé, s'il étoit nécessaire de lui imposer ce fardeau, il étoit juste du moins de le partager également sur tous les habitans, & de n'en pas décharger ceux qui par leurs dignités & par leurs richesses se trouvoient le plus en état de le porter: Que les impositions n'étoient point personnelles en Dauphiné, comme elles le sont en plusieurs autres Provinces du Royaume: Que chacun étoit taxé à proportion de ses biens; d'où ils concluoient que chacun devoit y contribuer à proportion des fonds qu'il possedoit.

Il y avoit cinquante ans que ces plaintes avoient commencé, & peu s'en falut alors que la chose n'allât jusqu'à la sédition. Le peuple commençoit déja à s'attrouper à Moirans & à Romans. Enfin l'an 1554. le procès

(1) Qui feroient pris sur son revenu. On y ajoûta, &c. *MS. du Roi.*

cès fut terminé par une transaction, confirmée ensuite par un Arrêt du Conseil, rendu au rapport de Michel de l'Hôpital, qui fut depuis un des plus dignes Chanceliers que la France ait eus. Or comme cet accommodement étoit entierement à l'avantage du Clergé, de la Noblesse & de ceux qui jouissent des mêmes privileges que la Noblesse, le peuple de la campagne en demandoit la cassation avec grand bruit; & crioit d'autant plus haut, que les Nobles l'avoient presque entierement dépouillé de tous ses biens, pour payer les dettes qu'ils avoient contractées pendant les dernieres guerres civiles.

Le Clergé justifioit son droit par ses privileges. La Noblesse, qui jouit par-tout des mêmes privileges que le Clergé, se défendoit du reproche odieux que le peuple lui faisoit de l'avoir ruiné. Elle soutenoit, que ce n'étoit point elle qui avoit envahi les biens des habitans de la campagne pendant la guerre; que c'étoit la bourgeoisie & les usuriers qui les avoient détruits pendant la paix; & ajoûtoit, que l'imposition annuelle ne se paye point en Dauphiné à raison des biens que l'on possede, mais par tête, ou par feu, comme on dit en ce païs-là. Les autres privilegiés, comme les Professeurs en Droit, les Magistrats, les Tréforiers de France, s'étoient aussi ligués contre le peuple pour soutenir leurs exactions.

Arrêt du Conseil rendu à ce sujet.

Enfin il y eut un Arret rendu, qui ne disoit presque autre chose que ce qui avoit été reglé par le premier; sçavoir que la Noblesse, tant d'épée que de robe, le Clergé, & tous ceux qui jouissent des mêmes privileges, seroient exempts de toutes charges sur leurs biens, tant nobles que roturiers, excepté de celles que la Noblesse a coûtume de payer. On excluoit de cette exemption leurs fermiers, qui, à raison de leurs biens meubles, de leurs troupeaux & de leur négoce, devoient être obligés à porter leur part des charges de la Province. Que les Présidens, Conseillers, les Avocats généraux & le Procureur général actuellement en charge, seroient aussi exempts de toutes les impositions publiques, tant qu'ils seroient en exercice, & même lorsqu'ils n'y seroient plus, pourvû qu'ils eussent exercé pendant vingt ans. Mais l'Arrêt excluoit encore de cette grace les autres Officiers du Parlement, les Avocats du Conseil, les Greffiers, les Huissiers & Sergens, les Juges Châtelains, & les autres Conseillers, Avocats & Procureurs des Siéges inférieurs, sauf l'immunité ancienne du Prevôt de robe-courte du Grésivaudan (1) (2). Que les enfans des Présidens, des Conseillers, des Avocats & Procureurs généraux, & des autres Officiers privilegiés, qui auroient les mêmes Charges que leurs peres, seroient également exempts, si leurs peres avoient exercé vingt ans, ou étoient morts revêtus de leurs Charges; & que si dans la suite ces enfans ne faisoient rien qui dérogeât à la noblesse que ces Charges leur avoient acquise, ils seroient dorénavant toûjours censés nobles: Que ceux au contraire qui posséderoient à l'avenir les memes Charges, si leur

(1) Otez, *du Grésivaudan*, attendu que dans l'Arrêt il n'est parlé que du Prevôt général de la Province. Dupuy.

(2) On appelle ainsi le territoire des environs de Grenoble.

HENRI IV. 1602.

leur pere ou leur grand pere n'en avoient pas été revêtus, ou s'ils n'avoient pas quelques autres titres qui annoblissent selon les loix & les coûtumes du Royaume, seroient exclus de cette grace. L'Arrêt ordonnoit la même chose pour la Chambre des Comptes; à l'égard des Tresoriers de France, il n'accordoit le privilege de noblesse qu'au Doyen. Pour ce qui est des Officiers de la Maison du Roi, des Archers du Prevôt du Gresivaudan, des Couriers du cabinet, des Officiers de la monnoye ou de l'artillerie, ils devoient joüir de leurs privileges, conformément à l'Edit de 1598. sur l'exemption de taille; & il étoit ordonné qu'on feroit une récherche exacte de ceux qui jouissoient abusivement de ce privilege depuis quarante ans. On revoqua les graces de naissance qui avoient été accordées depuis vingt-trois ans à des roturiers, & le Roi s'en réservoit la connoissance, pour juger dans son Conseil du mérite particulier de chacun de ceux qui les avoient obtenuës. Les bâtards des nobles & des Officiers privilégiés étoient de même exclus de l'immunité. On la confirmoit au contraire aux Professeurs de Droit de Valence, qui sont payés par le Roi ou par la ville. Le Tiers-Etat étoit condamné à porter les charges de la Province, & on laissoit aux deux autres Ordres le soin de la répartition; à condition qu'ils la feroient avec équité, & qu'ils ne rejetteroient point sur le peuple les dépenses qui regarderoient leurs affaires particulieres. Enfin il étoit dit, que les Gentilshommes de Languedoc & de Provence, qui auroient acquis depuis vingt ans des biens roturiers dans la Province de Dauphiné, ou qui pourroient en acquerir à l'avenir, seroient obligés à porter les charges publiques à proportion de ces biens, à moins qu'ils n'eussent leur domicile en Dauphiné: Voilà ce qui fut reglé alors pour conserver à chacun ses droits.

Plaintes du peuple contre ce jugement.

On ne sçauroit dire à quel point le peuple fut outré de ce reglement. Mais le Prince étant très-puissant, & le Royaume en paix, il falut prendre patience: Cependant comme la patience à ses bornes, il seroit bon que ceux qui sont à la tête des affaires prîssent garde à ne la pas pousser trop loin; de peur qu'elle ne se tourne en fureur, & qu'elle n'aboutisse enfin à une sédition, qui seroit à la vérité funeste a ses auteurs, mais qui le seroit en même tems à tous les Ordres de la Province (1).

Il

1) Ils devroient considerer, que quelle que soit la différence que la Providence divine a si sagement établie entre les différens Etats qui composent la societé civile, nous devons cependant tous également paroitre un jour tels que nous sommes, & sans distinction de rang ni d'état, devant le Tribunal de Dieu, pour y rendre compte, non-seulement de nos paroles & de nos actions, mais même de nos pensées (a). Que les Rois & les Grands de la terre, que Dieu a établis pour être ici bas les arbitres de la vie, de la mort & de la fortune du reste des humains, fassent de serieuses reflexions sur ces vérités terribles: Que penétrés de ces grandes maximes ils travaillent de bonne-heure, s'ils veulent recevoir dans l'eternité la recompense de leur foi, à exercer dès ici-bas les œuvres de la charité chretienne; & qu'ils apprennent à traiter avec plus de douceur ceux que la Providence leur à soûmis, puisque J. C. a également répandu son sang pour eux, & qu'ils sont leurs freres, & leurs cohéritiers au Royaume céleste. Il y eut dans le même tems, &c. *MSS. du Roi, de Dupuy & de Rigault.*

(a) Que là le Royaume céleste deviendra le partage des justes, tandis que l'impie ira habiter les feux éternels, où il n'y a que pleurs & grincemens de dents à jamais. *MS. du Roi de la propre main de l'Auteur.*

Procès entre l'Evêque d'Angers & le Chapitre de la Trinité.

Il y eut dans le même tems un procès qui ne fut pas moins vif que celui dont je viens de parler, entre l'Evêque d'Angers & les Chanoines de la Trinité, qui avoient appellé comme d'abus d'une ordonnance de ce Prélat. Cette affaire réveilla le souvenir d'une autre qui s'étoit passée l'année précédente, dans laquelle il avoit soutenu les Recolets contre le Parlement, & où, par le crédit qu'il avoit à la Cour, il avoit porté à l'autorité de ce corps, un coup qui causoit un préjudice notable à celle du Roi. Le fond de la dispute entre ce Prélat & les Chanoines étoit, qu'il avoit voulû abolir l'usage du Bréviaire, du Missel & du Pseautier dont ils s'étoient toûjours servis jusqu'alors, & établir à la place l'usage approuvé par le Concile de Trente; & cela sans avoir consulté, ni le Clergé de son diocèse, ni l'Archévêque de Tours son Métropolitain. On l'accusoit même d'avoir fait une ordonnance, par laquelle il enjoignoit de jetter au feu tous les anciens livres qui servoient à l'Office divin; & on disoit, qu'afin d'intimider ceux qui ne plieroient pas, il avoit fait arrêter à Paris & emprisonner ignominieusement, sous un autre prétexte, Michel Susanne, qui poursuivoit, au nom du Chapitre, l'appel comme d'abus.

Discours de Louis Servin en faveur du Chapitre.

Le Procureur-général prit fait & cause pour les appellans, & Louis Servin portant la parole, dit: Que dans un usage aussi ancien que celui-là, l'Evêque n'avoit pas droit de rien innover sans la permission du Roi, & sans consulter son Métropolitain & tout le Clergé de son diocèse. Ses raisons étoient, que l'Office qui se chante tous les jours dans les églises de France, y avoit été établi dès le tems de Charlemagne, qui le reçut du Pape Etienne, comme le rapporte Valafrid Strabon: qu'ainsi on n'avoit pu faire un pareil changement sans que l'autorité du Roi intervînt: Que depuis plus de deux cens ans ces livres étoient en usage dans le diocèse d'Angers, & qu'il y avoit une Bulle de Pie V. qui declaroit, que quand un usage étoit si ancien, on ne devoit pas le quitter, & que s'il s'y trouvoit quelque abus à retrancher ou à réformer, c'étoit à l'Evêque à le faire du consentement & par le conseil de son Chapitre: Qu'on avoit tenté quelque chose de pareil en Espagne du tems de Grégoire VII. & d'Urbain II. son successeur, par rapport à l'Office des Gaules & à celui de Tolede; & que la contestation étoit allée si loin, qu'on avoit résolu de la finir par un duel: Qu'enfin on s'en étoit remis à l'épreuve du feu, pour décider lequel de ces deux Offices étoit le meilleur, comme Roderic Archévêque de Tolede le raconte au sixième Livre de son Histoire: Qu'en l'année 1583. la même matière ayant été agitée à Paris, l'Evêque qui souhaitoit d'introduire l'usage des livres de prieres corrigés par le Concile de Trente, avoit commencé fort sagement par consulter son Chapitre: Qu'après une delibération solemnelle, le Chapitre avoit répondu, que le Breviaire & le Missel de Paris étoient très-anciens: qu'ils avoient toûjours été approuvés par les Papes: que ses cérémonies & son rit avoient été regardés comme ce qu'il y avoit de plus parfait en ce genre, non seulement par les églises de France, mais par celles de toute la Chrétienté; & qu'on les avoit trouvées si dignes d'admiration & de respect, qu'il étoit bien plus à propos de les continuer que de les abolir; & que l'on s'en

HENRI IV. 1602. étoit tenu à cet avis. Il ajoûta, que la faculté de Théologie de Paris, consultée là-dessus par l'Evêque, avoit répondu, que cette varieté que l'on voit dans les différentes formules de prier, a été menagée par la sagesse infinie de la Providence, pour former le concert aimable de l'Eglise: Qu'on ne peut ôter cette varieté, sans introduire dans la Religion un désordre qui attaque en même tems la raison, & la foi qui opère par la charité: Qu'en effet notre foible raison doit se conformer à la raison éternelle, qui dès le commencement du monde mit dans la création de l'univers cette varieté infinie que nous y admirons; afin que cet accord merveilleux de tant de choses différentes & opposées nous porte d'autant plus à la vertu, que nous voyons un plus grand nombre & une plus grande varieté d'objets: Qu'ôter cette varieté, c'est diminuer la gloire de Dieu, le culte des Saints, & l'édification des Chrétiens, dont la piété est ranimée par cette multitude d'exemples; c'est en meme tems diminuer l'autorité des Evêques & des diocéses: „ Ce ne sont pas en effet des gens simples & dévots qui travaillent à abolir cette varieté charmante : ce sont de rusés politiques, qui „ veulent, à quelque prix que ce soit, tirer profit de tout. Toute nouveauté „ étant à bon droit suspecte, un tel changement ne peut être que très-préjudiciable : Et y a-t-il rien de si propre à entretenir la désobéïssance des „ Chantres & de tous ceux qui servent l'Eglise, & à ruiner sa discipline, „ que d'établir l'uniformité d'Office pour toutes les Eglises? Combien faudroit-il faire de dépenses ? Les païsans ne pourroient donc pas aider à „ leurs Curés à chanter l'Office, ce qui est pourtant très-nécessaire à la campagne ? La grace du Saint-Esprit a fait chanter par toute la terre les „ merveilles de Dieu en différentes langues. N'est-ce pas une preuve que la „ varieté est agréable à Dieu ? Comme on la trouve dans la construction „ de l'Univers, on la rencontre aussi dans les différens membres dont le „ corps humain est composé. C'est pour de bonnes raisons que les saints „ Peres, plus sages, plus prudens, plus vertueux, plus remplis des dons de „ l'Esprit Saint que les hommes de notre siécle, ont donné à chaque diocése son Office particulier. S. Marcel est aussi respectable pour la France „ que S. Sylvestre pour Rome. Les Hérétiques ne manqueront pas de triompher de ce changement, & d'en conclure que l'Eglise Catholique a donc „ été jusqu'ici, ou dans l'erreur, ou dans l'ignorance, au sujet d'une affaire „ si importante. D'ailleurs, n'est-il pas à craindre que cette nouveauté ne „ scandalise un grand nombre de Catholiques pieux qui pourroient avoir „ des doutes sur leur foi & sur leur Religion, en voyant qu'on en change „ la profession sans nécessité? Mais au fond, quelle utilité reviendra-t-il à „ l'Eglise de ce changement ? Chaque Evêque a dans son diocése le pouvoir de regler le service divin, de même que le Pape dans le sien. Or cet „ ordre va être renversé si l'on établit ce nouvel usage; & pourquoi embrasserions-nous l'Office Romain, qui depuis trois ans a été changé & „ abandonné trois fois? Qui sçait si le premier Pape qui viendra ne le changera point encore? D'ailleurs, n'est-ce pas donner atteinte aux libertés de „ l'Eglise Gallicane; car si elle s'assujettit à l'Eglise de Rome dans un point „ de cette importance, elle s'y assujettira bientôt dans les autres, & dans

„ toute

„ toute sa discipline, puisque l'accessoire suit ordinairement le principal. Chaque „ Province, chaque église aime à suivre ses rits particuliers, souvent même les é- „ glises de la campagne ont des rits différens de ceux de leurs cathédrales: A plus „ forte raison les cathédrales ne sont-elles pas obligées de suivre l'ordre Romain. „ C'est l'avarice & l'ambition qui portent les Romains à vouloir nous imposer ce „ joug. Parmi ceux qui entrent avec tant de vivacité dans leurs vûës, les uns le „ font pour éviter la dépense; les autres pour flatter Rome, & pour en tirer quelque „ profit; d'autres enfin voudroient, par des soûterreins, diminuer le culte & la „ splendeur de notre Religion, & troubler la paix de l'Eglise. Notre avis est donc, „ qu'il suffit de corriger sagement & sans trop de scrupule, dans les Offices des dio- „ cèses, ce qui peut avoir besoin de reforme, mais qu'il ne faut point les abandon- „ ner; autrement les Prédicateurs & les Curés n'auront plus la même facilité d'en- „ seigner leurs peuples, parce qu'ils ignoreront la vie des Saints particuliers, qu'on „ ne connoît que médiocrement hors des endroits où ils ont vécu. Quand Dieu „ donne des Saints à quelque endroit particulier, c'est qu'il veut que le peuple du „ lieu l'invoque & le prie par l'intercession de ces Saints. Si vous ôtez le culte des „ Saints particuliers, vous diminuez considerablement les suffrages de l'Eglise. La „ terre nourrit des arbres & des plantes de différente espece, & qui portent des „ fruits différens; & comme Dieu veut être honoré par l'offrande des décimes „ & des prémices de ces différens fruits qui se trouvent en différens endroits de la „ terre, il veut de même être loué & glorifié par le culte différent de chaque Pro- „ vince; c'est-à-dire par la venération des Saints particuliers qu'il a donnés à cha- „ que endroit différent. Ne seroit-ce pas une espece d'impieté que d'ensevelir dans „ l'oubli la mémoire de ces serviteurs de Dieu, tandis que leurs noms sont écrits au „ livre de vie, & qu'ils jouissent eux-mêmes d'une gloire ineffable dans le ciel? Que „ peut-il donc arriver du changement qu'on demande? L'augmentation de la Reli- „ gion de Rome? Non, mais l'augmentation de son orgueil & de son ambition. Il „ ne faut pas que le courage des François cede à la hauteur des Romains. Ce n'est „ point ici une affaire de Religion; ce n'est qu'un rafinement d'une orgueilleuse po- „ litique. Y a-t-il un endroit au monde où les Canons des Conciles écumeniques „ soient moins observés qu'à Rome? N'est-ce pas-là ce qu'on appelle dominer sur „ le Clergé? Est-ce ainsi qu'on édifie l'Eglise? Fuyons donc ces personnes, qui, com- „ me dit Daniel, changent les tems & les loix; tenons-nous fermement à cette pa- „ role de Jesus-Christ: Qu'il n'y aura de sauvé que celui qui aura persévéré. Au reste, „ on n'appelle pas persévérance une volonté qui s'accommode à toutes les nou- „ veautés profanes; mais une fermeté d'ame qui s'attache religieusement à l'anti- „ quité." Tout ce discours sembloit tiré des archives de la Sorbonne: Comme il de- vint public alors, & qu'il donna occasion à bien des plaintes, je n'ai pu me dispenser de le rapporter ici, d'autant plus que nous serons obligés d'en parler dans deux ans.

L'Evêque est condamné par le Parlement.

On ramassa pour l'Evêque quantité de passages, tirés les uns de Dominique Soto, homme d'une grande pieté, qui fut Confesseur de Charles-Quint; les autres de Navarre; & quelques-uns enfin de Bellarmin. Le Prélat prétendit qu'on l'avoit mal assigné; mais le Parlement, à la requête du Procureur général, ordonna qu'il répondroit à l'appel. L'Evêque ayant demandé du tems, le Parlement, sur l'instance réiterée du Procureur général, declara que le défaut étoit bien & dûement obtenu contre lui: Qu'il y avoit abus dans son ordonnance: Que le Chapitre avoit été bien fondé à en appeller; lui défendit de faire aucun changement dans les livres de l'Office divin qui

HENRI IV. 1602.

qui étoient en usage dans son diocèse, à moins qu'il n'en eût obtenu la permission du Roi ; & sur les autres demandes du Procureur général, qu'il en seroit plus amplement deliberé. En effet, dans le cours du procès les appellans avoient dit dans la chaleur de la dispute, que Christophle Auger, Pénitencier de l'Evêque, avoit confessé Julien Guesdon, qui avoit résolu d'assassiner le Roi, & qui fut depuis condamné à mort pour ce sujet ; & qu'ayant sçu par la confession ce détestable dessein, il ne l'avoit point revélé.

Naissance d'une Princesse de France.

Le 22. de Novembre de cette année, la Reine accoucha le matin au Louvre d'une fille, aussi heureusement qu'elle avoit mis au monde un Dauphin, un an auparavant. Les Rois ont besoin d'avoir des enfans de l'un & de l'autre sexe, les mâles, pour assûrer la succession, & les filles pour faire des alliances, qui sont d'une ressource infinie pour le soutien d'un grand Etat.

Entreprise du Duc de Savoye sur Geneve.

D'un autre côté, le Duc de Savoye ayant, comme je l'ai rapporté, établi son droit sur la ville de Geneve, & par des écrits, & dans divers congrès, résolut enfin de se rendre maître de cette ville, à quelque prix que ce fût. Voici les mesures qu'il prit pour en venir à bout. Pendant que les Commissaires, à la tête desquels étoit le Président de la Rochette, négocioient avec cette République pour la liberté du commerce, lui de son côté assembloit des troupes à Chambery, dans le dessein d'attaquer la place à la première occasion. Celui qui conduisoit toute cette intrigue, étoit Charles de Simiane Sieur d'Albigny (1). Brignolet, Gouverneur de Bonne, qui commandoit les troupes destinées à cette entreprise, avoit placé dans différens postes des corps-de-garde, pour arrêter tous ceux qui passoient, & empêcher que la ville n'apprît ce qui se tramoit contre elle. Pour mieux cacher son dessein, le Duc sortit de Turin avec très-peu de suite le 17. de Décembre ; & ayant traversé les Alpes avec peine, il arriva le quatrième jour au village de Tremblieres, qui est une lieuë au-delà, résolu d'attendre le succès en cet endroit assez éloigné de Geneve. Ses troupes avoient ordre de filer le long des bords de l'Arve, afin que le bruit que fait cette riviere en se précipitant entre des rochers, empêchât d'entendre celui de son armée. Elle passa le Rhône, & après avoir fait alte dans la prairie de Plain-Palais, elle arriva vers minuit à la Corraterie, après avoir traversé sur des clayes des marais pleins de gouffres & de bouës qui étoient sur sa route.

De ce côté-là, la ville de Geneve est fermée par une longue muraille, qui s'étend depuis la tour de la Corraterie jusqu'au bastion de l'Oye. Il y a au-dessous un terrein uni, aussi long que la muraille, & qui servoit autrefois d'esplanade à l'ancien rempart de la ville. Sur ce mur sont deux guérites, dont l'une servoit à mettre à couvert les sentinelles ; l'autre étoit si près de la tour, qu'on n'en faisoit aucun usage. Ce fut là qu'on planta les échelles, qui étoient d'une invention nouvelle (2) ; car on les pouvoit porter sur des mulets, & il étoit aisé d'en emboetter trois l'une avec l'autre, avec tant de solidité, qu'il n'y avoit point de poids, quelque lourd qu'il fût, qui pût les faire plier ; celle d'en-bas s'enfonçoit en terre par le moyen d'un croc de fer qui la rendoit immobile, & elle étoit attachée à celle du milieu par une barre de fer, qui traversoit d'un côté à l'autre ; celle-ci se joignoit de la même manière à la plus haute.

(1) *Charles de Simiane, Seigneur d'Albigny,*] lequel, de Chef de la Ligue en Dauphiné qu'il étoit en 1588. s'étant donné au Duc de Savoye, tôt après la mort du Roi Henri III, s'étoit depuis toûjours montré très mauvais François au service de son nouveau maître. Le Cardinal d'Ossat, Lettre 276. le traitoit de François rénégat en 1601, à propos de ce que, comme pour faire dépit au Roi Henri IV, le Duc venoit de donner à cet homme le Gouvernement de la Savoye. LE DUCHAT.

(2) Matthieu Hist. in 4. p. 201. en décrit la forme.

haute. Pour les appliquer contre le mur, on se servoit de hies. Le bout de la derniere échelle qui devoit poser sur le haut du mur, étoit garni de deux poulies, ou de deux rouës couvertes de feutres, afin qu'elles ne fissent point de bruit. Henri IV. 1602.

Deux cens hommes d'élite, commandés par Brignolet, monterent d'abord en silence sur le haut de la muraille par le moyen d'une de ces échelles. Aussi-tôt Brignolet saisit le soldat qui faisoit la sentinelle, & l'ayant forcé par la crainte de la mort à lui revéler le mot du guet, il le poignarda à l'instant, & le jetta du haut du mur en bas; après quoi, résolu d'attendre en cet endroit la patrouille, il y demeura jusqu'à une heure après minuit, & la patrouille étant arrivée, il avoit précipité de même tous ceux qui la composoient. Par malheur un jeune garçon qui portoit la lanterne, se sauva, & alla mettre l'allarme dans la ville; en même tems la sentinelle qui étoit sur la tour de la Monnoye tira un coup de mousquet pour avertir la bourgeoisie. Brignolet avoit d'abord résolu d'attendre quatre heures du matin pour agir, de peur que s'il commençoit plutôt, la longue durée de la nuit ne causât quelque trouble parmi son monde, comme cela arrive presque toûjours dans les ténébres: Mais lorsqu'il se vit découvert, il crut qu'il n'y avoit plus de tems à perdre. Il attaqua le corps-de-garde qui étoit auprès de la porte neuve, & y attacha le pétard, dans le dessein de faire entrer par-là le gros des troupes qui étoit demeuré à la prairie de Plain-Palais; il avoit déja mis en fuite ou passé au fil de l'épée tout ce qu'il trouva au corps-de-garde, lorsqu'un de ces soldats ayant grimpé au haut de la porte, fit tomber la herse. Cependant les bourgeois se mettoient sous les armes, & couroient les uns d'un côté, les autres de l'autre, avec beaucoup de confusion, comme il arrive dans la nuit. On n'entendoit d'un côté que cris, de l'autre que pleurs & que hurlemens de femmes & d'enfans. Les Savoyards d'un autre côté, qui étoient déja entrés au nombre de près de deux cens, troublés par une résistance à laquelle ils ne s'étoient pas attendus, au lieu de se tenir serrés, pour repousser les ennemis, ne songerent plus qu'à se sauver. Comptant l'entreprise manquée, ils abandonnerent leurs Officiers, & regagnoient leurs échelles, lorsqu'ils les trouverent brisées par le canon qui étoit sur le flanc gauche du bastion de l'Oye: Ainsi, comme il n'y avoit plus moyen de se sauver, ils eurent cinquante quatre hommes de tués, treize furent faits prisonniers, entre lesquels étoit d'Attignac, qui se voyant abandonné de ses gens, donna son cordon de l'Ordre de S. Maurice à un valet, & s'étant défendu avec beaucoup de valeur, tomba enfin entre les mains des Genevois: Sonnas & Schaffardon furent aussi de ce nombre.

Les Savoyards sont repoussés par les habitans.

Le lendemain, qui étoit un Dimanche, on tint Conseil après dîner sur ce qu'on feroit des prisonniers: Quelques-uns furent d'avis de les traiter bien, & de leur faire grace, puisque le hazard de la guerre les avoit épargnés: Les autres vouloient qu'on les retînt en prison, afin que si l'on en venoit à une guerre ouverte avec le Duc de Savoye, ils pûssent servir d'ôtages, & être en quelque sorte garans de la vie des habitans qui seroient pris. Mais les esprits étant échauffés, & comme furieux par le péril où ils s'étoient vûs exposés, on rejetta ces avis comme trop doux; & on condamna les prisonniers à mort, comme des traîtres, des brigands & des perturbateurs de la tranquillité publique. Après qu'on les eut fait étrangler, on coupa leurs têtes, & celles de ceux qui avoient été tués les armes à la main; on les exposa sur le bastion de l'Oye, pour intimider les autres; & on jetta leurs corps dans le Rhône. Il y eut seize des habitans de tués, entr'autres un Sénateur, nommé Canart, & Marc Cambiague.

Les prisonniers sont condamnés à mort.

HENRI IV. 1602.

Lettre du Magistrat de la ville au Gouverneur de Lyon.

Auſſi-tôt après, le Magiſtrat de la ville écrivit à Philibert de la Guiche, Gouverneur de Lyon pour le Roi, & l'informa de ce qui venoit d'arriver. Il marquoit dans ſa lettre, que le Duc avoit envoyé pour cette expédition deux mille hommes de ſes meilleures troupes; & il le ſupplioit, au cas que ce Prince, après avoir échoüé par la ruſe, voulût en venir à la force ouverte, & aſſiéger la ville, de venir inceſſamment à leur ſecours avec les troupes du Roi; puiſqu'il ſçavoit mieux que perſonne, combien la perte de Geneve ſeroit préjudiciable au Roi & au Royaume.

Le Duc de Savoye ayant diſtribué ſes troupes à Thonon, à Ternier, & dans le Foſſigny, prit la poſte & repaſſa les Alpes. Auſſi-tôt il députa vers le Canton de Berne pour ſe juſtifier ſur cette entrepriſe, diſant qu'il n'avoit eu aucune envie de troubler le repos de la Suiſſe; mais qu'ayant appris que Leſdiguieres ſongeoit à s'emparer de Geneve, il avoit cru devoir le prévenir, parce qu'il étoit dangereux pour les Bernois, auſſi-bien que pour lui, d'avoir un ſi rédoutable voiſin. Le Roi ayant été informé de toute cette affaire, écrivit de ſon côté aux Genevois, pour les féliciter ſur l'heureuſe iſſuë qu'elle avoit eu; & il leur marquoit, que ſi le Duc de Savoye entreprenoit de les aſſiéger, les troupes Françoiſes qui étoient dans la Breſſe & ſur toute cette frontiere, voleroient ſur le champ à leur ſecours, ſuivant les ordres qu'il en avoit donnés aux Commandans.

Lettre du Roi aux Genevois à cette occaſion.

Il ſe fit dans la ſuite différentes courſes de part & d'autre, ſans qu'il ſe paſſât rien d'important. Le Sieur de Vic, qui ſortoit de Suiſſe, où il étoit Ambaſſadeur, eut ordre de paſſer par Geneve, & d'exhorter cette République à la paix, parce que ſi la guerre ſe rallumoit, il y avoit tout lieu de croire que les Eſpagnols ne ſe tiendroient pas en repos. D'ailleurs le Légat du Pape, appréhendant les ſuites d'une nouvelle guerre, s'employoit fortement auprès du Roi, pour empêcher que les deux Princes ne repriſſent les armes, qu'ils venoient de quitter pour le bien & pour le repos de la Chrétienté. Mais comme la plûpart des Genevois étoient perſuadés, que la guerre avec un voiſin tant de fois réconcilié, & toûjours leur ennemi, étoit moins dangereuſe que la paix; le Roi, à qui leur péril ne pouvoit être indifférent, voyant que s'ils continuoient la guerre, il ne pouvoit ſe diſpenſer de reprendre les armes, cherchoit à ſe décharger de ce fardeau odieux. Il engagea donc les Cantons de Bâle, de Schaffhouſe, de Glaris & d'Appenzel, à les exhorter à s'accommoder; & il fit dire en même tems au Duc de Savoye, que s'il ne s'accordoit avec les Genevois, ce ne ſeroit pas à eux qu'il auroit affaire, mais à lui-même.

Paix entre le Duc de Savoye & Geneve.

Le Duc, qui s'étoit moqué juſques-là des plaintes auſſi-bien que des menaces & des forces de cette République, voyant que le Roi, qui l'avoit priſe ſous ſa protection, ſe diſpoſoit à entrer dans la querelle, conſentit à traiter, & il envoya d'Albigny à Romilly, où les députés de Geneve devoient ſe rendre. Après des conteſtations très-vives, qui n'aboutirent à rien, on tranſporta l'aſſemblée à S. Julien, où les parties convinrent enfin le 21. de Juillet, & le traité, qui renfermoit vingt deux articles, fut mis par écrit & ſigné. Il contenoit en ſubſtance: Que la liberté du commerce ſeroit rétablie avant toutes choſes, à l'exception du ſel; Que tous les jugemens rendus de part & d'autre à l'occaſion de la guerre, ſeroient révoqués: Que le Duc reſtitueroit de bonne-foi aux Genevois toutes les terres qu'il avoit priſes pendant la guerre dans le Chablais, & dans les Mandemens de Ternier & de Gaillard, & que de leur côté ils rendroient au Duc la ville de Saint-Genis avec ſon territoire: Qu'à l'égard du différend qui regardoit les terres de S. Victor & du Chapitre, il demeureroit en ſuſpens, & au même état où il étoit en 1589. quand la guer-

re

re avoit commencé: Que le Duc pardonneroit à tous ceux qui avoient suivi le parti de Geneve pendant la guerre: Qu'il rétabliroit dans leurs biens ceux qui étoient sortis du païs à cause de la Religion, & que s'ils persistoient à vouloir professer la Religion Protestante, ils pourroient garder leurs terres & leurs autres biens, en disposer comme bon leur sembleroit, venir les visiter quatre fois l'année, & y demeurer sept jours entiers chaque fois, avec le libre exercice de leur Religion, sans qu'on pût les inquiéter en rien, pourvû qu'ils ne donnassent aucun juste sujet de soupçonner qu'ils tinssent des assemblées secretes pour répandre leur doctrine; Que le Duc confirmeroit aux Genevois tous les privileges & toutes les immunités que ses prédecesseurs leur avoient accordés, & qu'il ratifieroit les aliénations & les concessions que les Bernois avoient faites en certains Bailliages, pendant qu'ils en étoient en possession: Que si quelques propriétaires en avoient été chassés, ils seroient rétablis incessamment: Que les poursuites en justice & les assignations seroient adoucies & modifiées: Que toutes les proscriptions, faites à l'occasion de la guerre, seroient révoquées & declarées nulles: Que les Arrêts rendus par contumace seroient cassés: Qu'on cesseroit toute poursuite contre les Genevois, au sujet des fruits des biens ecclésiastiques & séculiers qu'ils avoient touchés depuis 1589. Que le Duc de Savoye ne pourroit faire aucune levée, ni bâtir aucun fort aux environs de Geneve, à quatre lieuës à la ronde: Que les prisonniers seroient relâchés de part & d'autre, en payant leur dépense, suivant la juste estimation que l'on en feroit: Que les Genevois seroient censés compris dans le traité de Vervins: Que le Duc de Savoye seroit censé comprendre dans celui-ci le Pape, l'Empereur, les Rois de France & d'Espagne, & l'alliance que le Duc a faite avec l'Espagne & avec les Cantons Suisses, auquel de leur côté les Genevois declarent qu'ils comprennent l'Empereur, l'Empire, le Roi Très-Chrétien, & les alliances qu'ils ont avec les Suisses, spécialement avec les Cantons de Zurich & de Berne.

HENRI IV. 1602.

Le traité fut signé par le Président de la Rochette, & par Claude de Pobel Baron de la Pierre, au nom du Duc de Savoye. Dominique Chabrey, Michel Rozet & Jaques Lect, Syndics & Conseillers de la ville de Geneve, Jean Sarasin, Secretaire d'Etat, & Jean de Normandie, Jurisconsulte & Conseiller au grand Conseil de la République, le signerent au nom des Genevois. Les députés Suisses qui étoient au congrès, souscrivirent aussi au nom des Cantons dont ils étoient envoyés. Jean-Henri Schwartz & Nicolas Schuleu, au nom du Canton de Glaris; Jaques Golz & André Riff, au nom de celui de Bâle; Pierre Surich & le Chevalier Jaques de Stall, au nom de celui de Soleurre; les Jurisconsultes George Medel & Henri Schwartz, au nom de celui de Schaffhouse; & enfin Ulric Quaf, le Chevalier Jean de Ham & Sebastien Turich, au nom de celui d'Appenzel. Quatre jours après, le Duc de Savoye ratifia le traité à Turin.

1603. Légitimation du fils de Henriette de Balzac & du Roi.

La nouvelle année commença en France, comme la précedente, par des divertissemens & des spectacles; & tout l'hiver se passa à la Cour en bals, en balets & en représentations de Comédies Italiennes. Sur la fin de Janvier le Roi envoya au Parlement des lettres de légitimation pour un fils qu'il avoit eu de Henriette de Balzac. Sa Majesté le nomma Gaston de Foix, pour renouveller la mémoire du fameux Gaston de Foix, son parent. Cette légitimation lui donnoit droit de posseder des biens, de recueillir des successions, & de parvenir aux charges & aux dignités du Royaume. Les lettres furent confirmées par un Arrêt secret du Parlement, & enregistrées le 18. de Janvier, à la requête du Procureur général; & sept jours après elles

HENRI IV. 1603.

elles furent enregistrées par la Chambre des Comptes, & deposées au Greffe. Cette légitimation étoit autorisée par celle du Duc de Vendôme, qui avoit reçu de la tendresse du Roi son pere cette grace, dont auparavant on n'avoit point encore eu d'exemple.

Voyage du Roi à Metz.

Au commencement de Mars, le Roi, accompagné de la Reine, fit un voyage au païs Messin, premièrement pour voir Catherine Duchesse de Bar, sa sœur (1), qui étoit à Nancy, & qu'on disoit être grosse; & en second lieu, pour donner ordre aux affaires de cette Province. Celui qui y commandoit sous le Duc d'Epernon, étoit Raimond de Comminges Sieur de Sobole, Gouverneur de la ville & citadelle de Metz; il tenoit cette grace du feu Roi; d'ailleurs c'étoit un homme de probité, de beaucoup de valeur, & d'une fidélité qui ne s'étoit jamais démentie pendant les dernieres guerres. Il est vrai qu'il avoit trop de complaisance pour son frere, qu'on appelloit le boiteux, & qui étoit l'homme du monde le plus avare. Raimond songeant sans cesse à la sûreté des places dont la garde lui étoit confiée, se laissa persuader par ce frere, que les habitans de Metz avoient des intelligences avec ceux de Thionville, & avec les Officiers qui commandoient dans le païs de Luxembourg, & c'étoit les plus riches bourgeois qu'on accusoit de ce complot. Raimond les traita avec beaucoup de rigueur, & sans aucune forme de procès en fit mettre plusieurs à la question, avec tant d'inhumanité, que le Roi y envoya d'abord le Président Jeannin, ensuite Robert Myron (2), qui eurent beaucoup de peine à arrêter la violence des deux freres. L'affaire ayant été renvoyée au Parlement, y fut examinée avec l'exactitude la plus rigoureuse; & quoique les preuves fussent très-foibles, & par consequent très-suspectes, la Cour, après avoir entendu les accusés, ayant jugé l'affaire trop importante pour les absoudre absolument, se contenta d'ordonner qu'il en seroit plus amplement informé: cependant elle les fit mettre en liberté, & les rétablit dans tous leurs droits, leurs biens & leurs honneurs: car il y en avoit parmi eux qui étoient Magistrats établis par le Roi.

Dissension entre le Gouverneur & les habitans.

Le feu de la haine & de la division, auroit dû être amorti par ce jugement; cependant il se rallumoit encore tous les jours à la moindre occasion. Le Duc d'Epernon, qui avoit fait donner cette place aux Soboles, ne les trouvant pas assez souples à ses volontés, avoit résolu de les tirer de-là: mais comme il prévoyoit que s'il le faisoit, le Roi y en mettroit d'autres qui ne lui auroient pas la même obligation que ces deux freres, il temporisoit; & dans un voyage qu'il fit aux eaux de Spa pour rétablir sa santé, il passa à Metz à son retour, où il mit tout en œuvre pour accommoder le différend qui étoit entre les Soboles & la ville. Enfin n'y ayant pû réussir, le Roi fut obligé d'y venir lui-même. La Varane, que Sa Majesté avoit envoyé d'avance à Raimond de Sobole, l'ayant déterminé à quitter sa place, le Roi avoit donné le gouvernement de la ville à François de la Grange Sieur de Montigny, & celui de la citadelle au Sieur d'Arquien, son frere, dont Sa Majesté connoissoit la valeur & la fidélité. Avant que le Roi fit son entrée dans Metz, Sobole avoit déja remis la citadelle, comme il en étoit convenu avec la Varane, afin de montrer que ce n'étoit point par force, mais par une soûmission volontaire aux ordres du Roi qu'il en sortoit.

Le Roi met un autre Gouverneur dans cette ville.

Le

(1) Elle mourut l'année suivante sans laisser de posterité.

(2) M. de Thou confond ensemble deux affaires de Metz. Cette prétenduë conjuration des principaux habitans de la ville, & intelligence avec le Comte de Mansfeld, Gouverneur de Luxembourg, fut découverte l'an 1601. & M. le Président Myron y fut envoyé pour ce sujet. L'an 1603., la mauvaise intelligence continuant entre le Sieur de Sobole & les habitans, le Roi fut obligé d'y faire un voyage, où il ôta ledit Sieur de Sobole, comme il est ici marqué. DUPUY.

Ce Prince termine le differend au sujet de l'Évêché de Strasbourg.

Le bruit de l'arrivée du Roi s'étant répandu sur la frontiere, tous les Princes Allemans qui n'en étoient pas éloignés, se disposoient à venir le saluer; & ils avoient déja envoyé supplier le Roi, de leur faire marquer des logemens par les Maréchaux des logis de sa maison: mais sur un autre bruit qui courut, que le séjour de ce Prince seroit très-court, la plûpart changerent d'avis: il n'y eut que le Landgrave de Hesse (1), le Duc de Neubourg (2), le Prince de Pomeranie, & un député de l'Electeur de Tréves, qui y vinrent. Le Roi, assisté de leur conseil, termina en ces quartiers-là une espece de guerre qui duroit depuis long-tems. C'étoit au sujet de l'Évêché de Strasbourg, qui étoit contesté entre le Cardinal Charles de Lorraine & Jean-George de Brandebourg, comme je l'ai dit dans les livres précedens. Le Roi dans le cœur étoit pour Jean-George, cependant comme il étoit attaché à la maison de Lorraine par une double alliance, il ne vouloit pas se declarer contre le Cardinal. Ainsi il fit la fonction de médiateur, & il adjugea les terres les plus proches de la ville à Jean-George, comme moins suspect aux habitans, & il donna le reste au Cardinal (3).

Députation des Jésuites au Roi, pour solliciter leur rappel.

Le Roi, en allant à Metz, passa par Verdun, où les Jésuites ont un college célèbre, & où il y a beaucoup d'étudians. Ils vinrent présenter leurs très-humbles respects au Roi, & supplierent Sa Majesté, par la bouche du Pere de la Tour, Recteur du college, qu'ils ne fûssent point compris dans l'Arrêt du Parlement qui bannissoit leur Societé de tout le Royaume. Le Roi leur répondit avec beaucoup de bonté, qu'il le vouloit bien, mais à condition qu'ils feroient venir à Verdun la jeunesse qui étudioit à Pont-à-Mousson. Il les assûra ensuite qu'il ne leur vouloit point de mal, & qu'il leur accorderoit volontiers sa protection, pourvû qu'ils se montrassent affectionnés à son service. Ils se retiroient avec cette réponse, lorsque la Varane, qui travailloit fortement à les faire rappeller, leur dit, que non seulement le Roi étoit dans le dessein de les laisser à Verdun, mais qu'il pensoit tout de bon à les rétablir dans tout le Royaume, sur la priere que lui & quelques autres personnes de la Cour en avoient faite à Sa Majesté. Sur cet avis ces Peres s'assemblerent aussi-tôt à Pont-à-Mousson, & par le conseil de la Varane, ils se disposerent à envoyer au Roi une députation solemnelle: ils nommerent pour cela Ignace Armand, leur Provincial, avec les Peres Châtelier, Brossart & la Tour. Ces quatre députés s'étant rendus à Metz pendant la Semaine sainte, profiterent de l'occasion de la cérémonie solemnelle qui se fait le jour du Jeudi-saint, où le Roi & la Reine lavent les pieds à douze pauvres: ils se trouverent le matin à la Messe du Roi, & après-dîné la Varane les introduisit dans sa chambre, où étoit le Duc d'Epernon, avec les Sieurs de Villeroi & de Gêvres, Secretaires d'Etat. Les Jésuites se jetterent aux pieds du Roi; & ce Prince leur ayant ordonné de se lever, le Provincial lui parla en ces termes.

Harangue du Pere Provincial.

„ SIRE, depuis qu'il a plû à Dieu de vous donner la victoire sur tous vos enne-
„ mis, & de remettre entre vos mains le sceptre qui étoit dû à votre naissance & à
„ vos grandes qualités, nous avons vû avec admiration briller sur votre visage &
„ dans toute votre conduite ces vertus éclatantes qui ont fait dans tous les siécles la
„ gloire des plus grands Princes; mais nous avons admiré sur-tout cette clémence,
„ qui est le caractére le plus certain d'un cœur noble & généreux. C'est cette vertu,
„ qui, au milieu de vos triomphes & des lauriers qui couvroient votre front, vous a
„ porté à pardonner, non seulement aux vaincus, mais à tous vos ennemis. C'est elle
„ qui nous fit dès-lors concevoir l'espérance que nous en ressentirions aussi quel-
„ que

(1) Maurice.

(2) Philippe-Louis.

(3) Qui depuis ce tems-là s'établit à Saverne avec les Chanoines du parti Catholique. Le Roi, &c. *MS. du Roi.*

HENRI IV. 1603. „ que jour les effets ; nous les avons en effet ressentis pendant quelque tems : mais „ comme il n'y a rien de stable ici bas, au moment que nous ne songions qu'à donner à Votre Majesté des marques de notre dévouement pour elle, & des preuves „ de l'obéïssance & de la fidélité que des sujets doivent à leur Souverain, un accident malheureux renversa toutes nos mesures, & nous envia la gloire de vous „ faire connoître combien nous vous étions attachés. Nous pouvons au reste vous „ assûrer avec toute la sincerité possible, qu'au milieu de nos malheurs, & malgré „ toutes les calomnies que nos ennemis ont répandues contre nous, sur de faux „ bruits, tant en France que dans les païs étrangers, nous n'avons jamais cessé d'aimer notre patrie, ni d'avoir pour V. M. les sentimens d'amour & de fidélité que „ nous lui devons; & que nous n'avons jamais perdu l'espérance, que nous avions „ conçûë d'abord de votre clémence & de votre bonté. Nous nous sommes toûjours flattés que le tems éclairciroit enfin la vérité, & vous feroit oublier ce ressentiment, que la longueur & les désordres de la guerre pouvoient avoir gravé „ dans votre esprit. C'est cette espérance qui nous a soutenus jusqu'à ce jour, & „ elle est considerablement augmentée depuis que vous avez paru sur cette frontiere. Nous nous jettons donc à vos pieds, Sire, & nous supplions très-humblement V. M. de ne pas différer davantage ce bienfait que nous espérons, & que „ nous demandons depuis si long tems ; de nous donner occasion de publier partout, que notre espérance, qui étoit fondée sur votre bonté, n'a pas été vaine; en „ un mot, de vouloir bien nous rendre vos bonnes graces, comme à vos sujets les „ plus humbles & les plus soûmis. Nous ne souhaitons rien tant, que de vous prouver notre fidélité par nos respects & par notre soûmission. Car que peut-il nous „ arriver de plus triste, que de nous voir hors d'état, pour nous être attiré l'indignation de Votre Majesté, de rendre service à notre patrie, suivant les petits talens „ que Dieu nous a donnés, & dans les fonctions auxquelles sa Providence nous a „ appellés? Nous n'ignorons pas, Sire, tout ce qu'on dit contre nous ; que nous „ sommes tout différens de ce que nous paroissons. Nous sçavons qu'on nous accuse „ d'être ennemis du Roi & de la patrie, & qu'on nous reproche à cet égard des „ crimes abominables, que nous détestons de tout notre cœur. Si notre conscience „ nous les reprochoit, il ne faudroit pas nous bannir de notre patrie, il faudroit „ nous exterminer par tout l'univers, comme des monstres indignes de vivre. On „ cherche encore à nous rendre odieux à l'occasion d'un vœu que nous faisons : vœu „ cependant qui a mérité l'approbation d'un Concile général, les suffrages de plusieurs Papes, & le consentement même des Rois vos prédecesseurs. Nous faisons vœu d'obéïr à notre Général, il est vrai ; mais est-ce dans des choses qui seroient contraires à la raison ou à la loi de Dieu? Non, assûrement. Cette sorte „ d'obéïssance est expressément exceptée par nos Constitutions, de celle que nous „ devons à nos Supérieurs, & il n'y a personne qui puisse penser que cela soit autrement. Comment peut-on imaginer, que de tous ces hommes qui entrent dans „ notre Societé dans la vûë de faire leur salut, il y en eût un seul qui restât parmi „ nous, s'ils y trouvoient des maximes si détestables, qui ressemblent bien moins „ à l'obéïssance qu'à l'impieté ? Et de tous ceux qui sont sortis de chez nous, s'en „ est-il trouvé un seul, quelque mal intentionné qu'il fût à notre égard, qui nous „ ait reproché que l'obéïssance que nous vouons à nos Supérieurs, ait rien de contraire à la soûmission qu'on doit aux Rois & aux Magistrats, & bien moins encore qu'elle nous oblige à donner à quelqu'un des conseils qui puissent porter

„ pré-

„ préjudice à V. M. ou à sa couronne? Nous sçavons, Sire, que bien des gens ont „ aussi voulu persuader à V. M. que notre ambition étoit, d'attirer parmi nous des „ enfans de qualité, ou nés de familles opulentes, afin de nous enrichir de leurs „ biens. Rien, Sire, n'est plus contraire à notre institut; nous ne recevons point „ de Novices, qu'après avoir examiné avec beaucoup d'attention, & pendant „ long-tems, si leur vocation vient d'une inspiration divine, ou de quelque conseil „ humain; nous employons trois ou quatre années à faire cet examen; & ce qui „ nous paroit ne pas venir de Dieu, nous le rejettons à l'instant: car notre Societé „ se fait un point capital & essentiel, de ne recevoir aucun Novice dont la voca- „ tion soit douteuse; & nos Supérieurs ont grand soin d'empêcher, qu'aucun de „ nous n'exhorte personne à embrasser la vie religieuse: nous nous contentons „ d'exciter à la vertu en général, & à l'étude des lettres; mais de porter les hom- „ mes à embrasser la voye parfaite, & à suivre les conseils évangéliques, nous lais- „ sons cela à la vocation de l'Esprit-Saint. De-là vient qu'en France il y a si peu „ de sujets dans nos maisons: car ils ne sont pas la vingtième partie de ce qui s'en „ trouve dans les colleges que nous avons dans les autres païs. D'ailleurs, si nous „ sollicitions les enfans à embrasser la vie religieuse, ils s'engageroient plutôt dans „ tout autre institut que dans le nôtre. A l'égard de ce que l'on dit, que nous nous „ enrichissons des biens de ceux qui entrent dans nos maisons, il ne faut que deux „ mots pour réfuter cette calomnie. Les biens qui nous sont venus par cette voye „ sont si modiques, que V. M. ne trouvera pas un college dans la Societé où il y „ ait assez de revenu pour en acquitter les charges; & nous en avons grand nom- „ bre qui ne se soutiennent que par les aumônes des personnes pieuses. Le college „ de Paris, qui est la capitale de votre Royaume, n'a pas plus de trois mille livres „ de rente, même en y comprenant les legs des Présidens de Saint-André & Hen- „ nequin, & tous les autres, de quelque part qu'ils soient venus. Peut-on, avec un „ revenu si modique, qui suffiroit à peine à l'entretien de vingt personnes, nourrir „ tous les sujets nécessaires pour le soutien d'un aussi grand college que celui de „ Paris, où l'on enseigne tous les Arts de toutes les facultés? Il faudroit au moins „ soixante mille livres par an pour cela. Il y a eu bien des enfans de Paris très- „ riches, qui ont fait profession chez nous, & qui ne nous ont pas apporté un pouce „ de terre. S'ils ont donné quelque chose pour suppléer à notre pauvreté, ils l'ont „ donné comme aumône; encore cela n'a-t-il jamais passé la huitième partie de „ leur patrimoine: & c'est presque toûjours du consentement & avec l'agrément „ des héritiers. Dans les maisons qui sont riches, on ne demande rien à ceux qui y „ font profession, & nous laissons toûjours la liberté à nos jeunes religieux de dis- „ poser de leurs biens; s'ils ont des parens dans la pauvreté, ils en disposent ordi- „ nairement en leur faveur; s'ils sont tous riches, ils prennent, avec l'agrément „ des héritiers, quelque petite partie de leur patrimoine, pour l'employer à des „ œuvres de pieté, ou pour la donner à des hôpitaux. Nous serions en effet bien „ malheureux & bien insensés, si, après avoir rénoncé à tous les biens qui pou- „ voient nous venir de nos familles, ou que nous pouvions acquerir par notre in- „ dustrie, nous allions nous enfermer dans un cloître pour chercher à amasser du „ bien: & pourquoi tant de soins & tant d'avidité d'en avoir, puisque nous n'a- „ vons rien en propre? Car quand la maison en auroit cent fois autant, les particu- „ liers n'en feroient pas plus riches, puisque tout ce qui reste est employé pour „ nourrir de pauvres écoliers, & en d'autres œuvres de charité de cette nature. Il

HENRI IV. 1603.

„ y a d'autres personnes, Sire, qui sont sans cesse à vos oreilles, & qui nous accusent de nous mêler avec trop de curiosité des affaires publiques, & de ce qui „ regarde l'Etat. Ce préjugé faux qu'on a pris contre nous, vient de ce qu'il y „ a des Princes & des Seigneurs, qui prennent de nos Peres pour leur consolation, pour la décharge de leur conscience, & pour l'arrangement de leurs dévotions particulieres. Quand ils ont une fois pris ce parti, tout ce qu'ils font, „ tous les ordres qu'ils donnent, quoique nous n'y ayons aucune part, & que très-souvent nous n'en soyons pas informés, c'est toûjours, si l'on en croit nos ennemis, l'effet de nos intrigues & de nos conseils. Cependant il n'y a rien de si „ éloigné de notre institut; il n'y a rien qui nous soit défendu si expressément, & „ sous de plus grandes peines, que de nous mêler de ces sortes d'affaires. Voilà, „ Sire, les grands crimes qu'on nous impute. S'il s'en trouve d'autres, nous serons „ toûjours prêts d'y répondre de vive voix ou par écrit, quand on voudra nous les „ proposer; & j'espère que nous nous en justifierons pleinement. Car ce ne sont „ d'ordinaire que des calomnies inventées par nos ennemis, ou des fictions forgées „ à plaisir par les gens qui ignorent nos regles. Nous le ferons voir encore plus „ clairement, si V. M. veut bien avoir la bonté de rompre les fers qui nous lient, „ & de nous mettre en état de prouver par des effets réels, ce que nous venons „ d'exposer ici de bouche. Alors tout le monde verra de ses propres yeux la vérité „ de ce que nous disons, & de ce que nous promettons; & V. M. rendra elle-même témoignage à ceux qui nous sont le plus opposés, que nous n'aurons rien promis que nous n'ayons effectué. Si votre cœur si grand & si vaste, ne peut pas encore recevoir nos très-humbles prieres, vous n'en serez pas moins gravé dans „ les nôtres. Oui, Sire, nous vous aimerons toûjours, nous ferons des vœux pour „ la prospérité & pour l'augmentation de votre Royaume; nous prierons Dieu „ sans cesse pour le salut de Votre Majesté, de la Reine votre épouse, & de vos „ enfans, & pour la conservation de votre Etat, c'est-à-dire de notre patrie, que „ nous aimons tendrement, avec un regret éternel de n'avoir pu lui marquer notre tendresse par des effets: mais Dieu y pourverra. C'est dans cette confiance, „ Sire, que nous supplions encore une fois Votre Majesté, d'avoir la bonté de „ regarder en pitié ce petit nombre de vos fidèles sujets, qui prosternés à vos „ pieds, les yeux baignés de larmes & le cœur percé de regrets, implorent humblement votre misericorde. Oubliez, Sire, oubliez ce qu'un petit nombre de „ particuliers a dit ou fait de mal par un zèle mal entendu. Si quelque membre a „ péché, est-il juste que le corps, qui ne l'a point approuvé, en porte la peine? „ Quand nous implorons votre misericorde, Sire, nous n'avons point d'autre vûë „ que la gloire de Dieu & votre service: c'est-là le but où tendent tous nos desseins „ & tous nos efforts. C'est pour y parvenir que nous voudrions verser notre sang, „ & sacrifier notre vie. Ceux qui portent envie à votre gloire & à la grandeur de „ votre Empire, ne sont pas fâchés de nous voir bannis de notre patrie; c'est pour „ eux un sujet de joye; ils craignent que si on nous rappelle, nous ne travaillions „ de toutes nos forces à augmenter la splendeur de ce Royaume. Rien ne leur feroit tant de peine, que de voir un jour vos affaires dans un état florissant. Ainsi „ nous supplions très-humblement Votre Majesté, d'ajouter encore un bienfait „ signalé à ceux dont nous lui sommes déja redevables, c'est que si Votre Majesté „ veut nous faire sentir les effets de sa clémence, comme cette grace ne dépend „ que d'elle, nous n'en soyons aussi redevables qu'à elle seule; ce sera, Sire, un „ nou-

„ nouveau motif de vous aimer & de vous respecter de plus en plus, & d'appren-
„ dre aux autres par notre exemple, avec quelle ardeur on doit vous marquer son
„ respect & son amour. Nous serions au désespoir que les Jésuites Espagnols, Ita-
„ liens & Allemans, qui aiment leurs Princes & leurs Magistrats, eussent l'avan-
„ tage sur nous en ce point. Non, Sire, ils ne l'auront jamais, outre les liens du
„ droit naturel & divin qui nous attachent à vous, le nouveau bienfait que nous at-
„ tendons de Votre Majesté, serrera tellement ce nœud, qu'il ne se trouvera point
„ de Nation qui ait pour ses Princes plus d'amour & plus de zèle que nous en au-
„ rons pour vous & pour notre patrie. Ce tems, Sire, ce tems si saint, si précieux,
„ de la passion & de la mort de notre Sauveur, vous parle en notre faveur. Ce
„ sang qu'il a versé à gros bouillons sur l'autel de la croix, pour des pécheurs ses
„ ennemis, vous crie, Sire, d'user de clémence envers des sujets qui vous sont dé-
„ voués de cœur & d'affection. Nous nous rendons justice, nous ne méritons pas
„ par nous-mêmes que Votre Majesté nous accorde cette grace: mais ce Dieu,
„ au nom duquel nous vous la demandons, ou plutôt, qui, touché de nos prieres
„ continuelles, vous la demande aujourd'hui pour nous, pourra sans doute l'ob-
„ tenir. Dès que Votre Majesté sera persuadée que Dieu demande cela d'elle,
„ votre pieté pourra-t-elle le refuser? Nous supplions la bonté divine, qu'a-
„ près vous avoir fait jouir d'un regne long & heureux sur la terre, elle vous
„ accorde dans le ciel la possession d'un Royaume qui ne finira jamais.

Henri IV. 1603.

Réponse du Roi à cette harangue.

Le Pere Ignace ayant fini son discours à genoux, le Roi lui répondit: „ Je n'ai „ jamais voulu de mal aux Jésuites: Si j'en veux à aucun d'eux, qu'il retombe sur „ ma tête: Mais cet Arrêt que mon Parlement a donné contre eux, n'a été rendu „ qu'aprés de longues & mûres delibérations." Il reçut ensuite le discours manuscrit du Provincial, & l'ayant mis entre les mains de M. de Villeroi, il leur dit de bien espérer du succès de leur requête: Que l'affaire étoit entre les mains du Pape, sans l'avis duquel il ne vouloit rien décider: Qu'il y penseroit tout de bon aussitôt qu'il seroit à Paris, & qu'il agiroit de manière, qu'ils n'auroient aucun lieu de douter qu'il ne songeât sérieusement à leur rétablissement. Après qu'ils eurent remercié Sa Majesté, ils la prierent de trouver bon que trois de leurs Provinciaux & trois autres de leurs Peres l'accompagnassent; mais le Roi répondit, que c'étoit assez du Pere Ignace & du Pere Cotton, qu'il n'en faloit pas davantage.

Lettre de l'Electeur Palatin au Roi en faveur du Duc de Bouillon.

Pendant que le Roi étoit à Metz, il reçut une lettre de Fréderic de Baviere Electeur Palatin, datée de Heidelberg du 8. de Février. C'étoit-là que le Duc de Bouillon s'étoit retiré au sortir de Geneve. L'Electeur marquoit au Roi, qu'il étoit bien mortifié du malheur de ce Seigneur: Qu'avant son arrivée à Heidelberg il n'avoit rien sçu, ni de sa disgrace, ni du sujet qui l'avoit causée, comme il l'avoit assuré à Jaques Bongars, chargé des affaires de Sa Majesté en Allemagne: Que depuis son arrivée, il avoit appris de lui-même les raisons qui l'avoient empêché de se rendre à la Cour, suivant les ordres de Sa Majesté: Qu'il n'avoit pas en effet voulu paroître devant elle, qu'il ne se fût justifié des crimes qu'on lui imputoit: Que le Gentilhomme que M. de la Trimouille, leur beau-frere commun (1), lui avoit envoyé, ne l'avoit joint qu'à Geneve, lorsqu'il étoit sur le point de partir pour Heidelberg, afin de rendre visite à l'Electrice, qui étoit propre sœur de sa femme, & qu'il n'avoit encore jamais vûë, & que c'étoit-là uniquement ce qui l'avoit empêché d'aller à

(1) L'Electeur Palatin, les Ducs de Bouillon & de la Trimouille avoient épousé les trois sœurs, filles de Guillaume Prince d'Orange.

HENRI IV. 1603.

à Sedan, comme M. de la Trimouille le lui conseilloit. Fréderic supplioit le Roi, de vouloir bien se contenter de ces excuses; & il ajoûtoit, qu'il trouvoit dans le Duc de Bouillon tant de droiture, & tant de zèle pour le service de Sa Majesté & pour la gloire de son Etat, que si sa conscience lui eût reproché quelque faute, il n'auroit pu cacher sa honte, & ne se pas condamner lui-même, comme indigne du nom Chrétien, des honneurs & des bien-faits dont S. M. l'avoit comblé, & des alliances qu'il avoit non seulement contractées avec l'Electeur Palatin, mais avec plusieurs autres Princes alliés de la France.

Réponse du Roi à cette Lettre.

Le Roi, avant que de partir de Metz, répondit à cette lettre le 17. de Mars: Qu'il avoit reçu avec plaisir la lettre que l'Electeur lui avoit écrite en faveur du Duc de Bouillon: Que rien ne convenoit mieux à l'alliance qui étoit entre eux: Que si l'Electeur ne pouvoit se persuader que le Duc fût coupable, il avoit de son côté d'autant plus de peine à le croire, que non seulement toutes les loix divines & humaines l'obligeoient à lui être fidéle, mais qu'il lui avoit déja rendu de si grands services, & qu'il l'avoit comblé de tant de bienfaits, qu'on ne pouvoit pas comprendre, qu'un homme de ce rang & de ce mérite se fût oublié lui-même, jusqu'au point de ternir par une bassesse, dans un âge avancé, la gloire qu'il s'étoit acquise dans sa jeunesse par ses belles actions, & par une fidélité dont toute la France avoit été témoin. „ C'est pour cela, ajoûtoit le Roi, que j'avois voulu lui parler en secret, „ & que je lui avois envoyé ordre de se rendre auprès de moi; mais le refus qu'il a „ fait d'obéir, non seulement me fait douter de sa fidélité & de sa soûmission; mais „ m'engage même à croire, qu'il n'est gueres persuadé lui-même de cette innocen- „ ce qu'il vante si fort. Cependant puisque vous vous intéressez pour lui, je veux „ bien oublier encore cette faute, pourvû que dans deux mois il se rende à la Cour, „ & qu'il réponde devant moi aux accusations intentées contre lui. Je ferai bien „ aise que vous l'en informiez vous-même, & je vous prie de l'assurer, qu'il n'y a „ personne dans mon Royaume qui s'intéresse plus à sa gloire que moi, & qui soit „ plus disposé à défendre son innocence contre les médisances & les calomnies de „ ses ennemis." Le Roi finissoit par des menaces contre le Duc, s'il continuoit dans sa désobéissance; & il declaroit, que s'il ne se soûmettoit, il le regarderoit comme absolument indigne de la protection que l'Electeur son beau-frere lui avoit accordée.

De Metz le Roi fit un voyage à Nancy, pour voir le Duc de Lorraine & la Princesse Catherine sa sœur. Il fut accompagné dans ce voyage par Jean de Baviere Duc de Deux-Ponts, qui épousa alors Catherine de Rohan, qui étoit avec la Princesse Catherine, sa cousine. La cérémonie des nôces se fit à Nancy.

Nouveaux établissemens.

Le Roi partit de cette ville le 7. d'Avril, & se rendit à Paris sur la fin du mois. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il songea sérieusement à profiter du repos que la paix lui procuroit, pour arranger ses affaires, & pour travailler à enrichir le Royaume. Dans cette vûë il établit des manufactures de toutes sortes d'ouvrages, & entre autres des soyeries. Quoique l'usage de la soye soit très-ancien, il n'a été connu des Romains que fort tard, c'est-à-dire du tems de Justinien, lorsque toute l'Asie & toute la Grece étoient pleines de ces étoffes. Elles furent de-là portées en Sicile par le Roi Robert, qui étoit de la famille Royale des Ducs d'Anjou. Ce Prince, au retour de son expédition en la Terre sainte, ayant pris Athenes, Thebe & Corinthe, transporta à Palerme tous les ouvriers en soye qu'il trouva dans ces trois villes. Ce sont eux qui ont enseigné aux Siciliens à travailler la soye, comme nous l'apprenons d'Othon de Freisingue. De Sicile ces manufactures passerent en Italie, & ensuite

fuite en Espagne; & ce n'est que dans le siécle passé qu'elles se sont établies en Lombardie; mais il y avoit long-tems qu'elles l'étoient dans la Calabre & en Toscane. Depuis peu on y travaille avec succès dans le Vicentin (1), quoiqu'on eût cru d'abord que l'air n'y seroit pas propre à élever des vers à soye, à cause du voisinage des montagnes de Padouë. De-là, ces manufactures ont été apportées en Provence, dans la partie méridionale du Dauphiné, dans le Comtat d'Avignon, en Languedoc, & jusques dans le Lyonnois; & je ne doute pas qu'on n'en pût établir dans plusieurs autres parties du Royaume, particulierement dans la Guyenne. Ce qui le démontre, c'est que du tems de François I. on en fit à Tours un essai qui réussit très-bien, & qui s'est soutenu jusqu'aujourd'hui, quoique Tours soit bien en deçà de la Guyenne. On a voulu en faire autant aux environs de Paris; mais cette tentative n'a pas eu le même succès; l'air n'y est pas assez tempéré. Cependant Manfroi Balbani, Lucquois, qui avoit engagé le Roi à l'essayer, prétendoit que cette entreprise réussiroit; & pour le montrer par des effets, il avoit fait construire à Fontainebleau, au château de Madrid qui est dans le bois de Boulogne, & aux Thuilleries, des cabanes propres à élever des vers à soye. HENRI IV. 1603.

Pour soutenir ces manufactures, le Roi créa une jurisdiction du commerce, dont les Juges étoient tirez du Conseil, du Parlement, de la Chambre des Comptes, & de la Cour des Aides. Ce Prince, qui voyoit le Royaume épuisé par la durée des guerres civiles, & qui comprenoit qu'une longue paix ne suffiroit pas pour rétablir les finances, si la liberté du commerce ne venoit au secours, avoit trop de pénetration pour ne pas sentir, que la défense de transporter l'argent hors du Royaume ne seroit pas d'une grande ressource, s'il ne trouvoit moyen d'y en faire entrer par le commerce. Il voyoit que l'usage des étoffes de soye étoit devenu si commun, que les personnes de la fortune la plus mince ne vouloient plus porter d'étoffes de laine, dont la frugalité de nos ancêtres s'étoit si bien accommodée, ensorte que non seulement il se dépensoit des sommes très-considerables en étoffes de soye, mais que cet argent passoit dans les païs étrangers, au grand préjudice du Royaume.

Sur cela il résolut de faire ensorte que la France eût sa soye & ses manufactures, dont les travaux coûtent encore plus que la matière, afin que tout cet argent demeurât à l'avenir dans le Royaume. Il en fit établir à Paris, & il en donna l'intendance à Saintot: Il ordonna qu'on plantât par-tout des meuriers blancs, pour nourrir les vers à soye, dont les Espagnols nous envoyent des œufs tous les ans: Et Olivier de Serres, frere de Jean, qui a un grand nom dans la littérature, composa par ordre de ce Prince un livret en François sur la soyerie, afin que cet écrit étant en langue vulgaire, pût être lû de tout le monde, & instruire jusqu'aux païsans.

On établit aussi des manufactures de tapisseries au fauxbourg S. Marceau, où l'on mit des ouvriers qu'on avoit fait venir de Flandre. On en établit de même pour la vaisselle de Fayence (2), tant blanche que peinte, en plusieurs endroits du Royaume, à Paris, à Nevers, à Brisambourg en Saintonge, où on en fit d'aussi belle que celle qu'on faisoit venir d'Italie. Les Verreries que Henri II. avoit fait faire à S. Germain, à l'imitation de celles de Venise, qui étoient autrefois si fameuses, étant tout-à-fait tombées, le Roi les fit rétablir à Nevers & à Paris, mais à plus grands frais, & on commença aussi à établir une manufacture de toiles de lin à Mante sur la Seine. Le Roi fit travailler en même tems à plusieurs ouvrages d'architecture, soit pour

(1) Dans l'Etat de Venise.

(2) Fayence, ou Faenza, est une ville d'Italie auprès de Poulogne, où il se fait une très-grande quantité de cette vaisselle, qui en a aussi pris son nom.

HENRI IV. 1603.

pour réparer les anciens bâtimens, soit pour en élever de nouveaux; il fit faire des menageries, des réservoirs à mettre du poisson, des jardins, & tout cela avec tant de magnificence, qu'il sembla plutôt vouloir surpasser François I. son grand-oncle, que l'imiter. Aussi étoit-il ravi quand on disoit qu'il lui ressembloit, non pas tout-à-fait par la taille, mais qu'il en avoit tous les traits, la grandeur d'ame & les inclinations.

Mort d'Elisabeth Reine d'Angleterre.

Ce fut sur ces entrefaites que ce Prince reçut la nouvelle de la mort d'Elisabeth Reine d'Angleterre, la plus glorieuse & la plus heureuse de toutes les femmes qui ayent jamais porté la couronne. C'est en ces termes que fit son éloge Anne d'Est, cette héroïne, mere des Ducs de Guise & de Nemours; & j'ai cru devoir insérer ici ce témoignage, qui a d'autant plus de poids, qu'on ne peut le soupçonner de faveur ni de flatterie, & que ce ne peut être que la force de la vérité qui l'ait tiré de la bouche de cette Dame, puisqu'Elisabeth fut toute sa vie declarée contre elle & contre ses enfans. Le jour qu'on apprit sa mort, la Duchesse me fit l'honneur de me venir voir, & dès qu'elle m'apperçut, avant même que de s'asseoir, elle me parla d'Elisabeth dans les propres termes que j'ai rapportés.

Gloire & bonheur de son regne.

Je ne repéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs de la mere de cette Princesse, ni de ce qu'elle eut à souffrir sous le regne de Marie sa sœur: J'en ai assez parlé dans les livres précedens. A peine montée sur le Trône, elle rendit son nom si célèbre, qu'il ne se passa point d'année qui ne fût marquée par quelque action éclatante de cette grande Reine; & pendant le cours d'une vie toûjours exposée à de grandes révolutions, elle exécuta de si grandes choses, qu'elles la mirent au niveau des plus grands hommes, laissant toûjours indécis, pour parler comme Anne d'Est, lequel étoit le plus grand, ou de son bonheur, ou de sa gloire. C'est ce qui me dispense de m'étendre beaucoup sur ce qui la regarde. Cependant je ne puis m'empêcher de dire un mot de ses mœurs & de son caractère.

Ses mœurs & son caractere.

Elisabeth avoit un courage mâle & élevé; & ayant commencé à regner à vingt cinq ans, elle n'agit point en jeune Princesse, mais elle fit voir d'abord un esprit mûr & instruit par l'adversité. Elle gouverna par elle-même, sans se laisser gouverner par personne, alliant d'une manière admirable une grande modération avec beaucoup de politique; toûjours sévère pour la Noblesse Angloise, féroce & bouillante; & pleine de douceur pour le peuple: ce qui la fit d'abord craindre & respecter des premiers, & lui gagna les cœurs de tout le reste de la Nation. Cette égalité d'ame qui parut dans toute sa conduite jusqu'à la fin de sa vie, produisit sans doute ce bonheur égal & constant qui l'accompagna jusqu'à sa mort. Magnifique dans la distribution des graces, mais donnant cependant toûjours plus au mérite qu'à son inclination, elle ne faisoit des liberalités qu'avec retenue, de crainte que les finances venant à s'épuiser par ses largesses, elle ne se vît obligée de fouler ses peuples pour y subvenir. Toûjours prévoyante, & jamais avare, joüissant de sa fortune dans cette élevation où elle se trouvoit placée, non avec cette sécurité qui se livre à tous les plaisirs, mais avec cette sorte d'inquiétude, digne d'un Prince qui est sans cesse en garde contre le mal qui peut arriver.

Elisabeth aima toûjours la paix: mais comme elle avoit à gouverner des peuples belliqueux, & que l'oisiveté rend mutins & insolens; elle ne perdit aucune occasion de les occuper hors de son Royaume: ensorte que la Nation Angloise, gouvernée par une femme, ne perdit rien sous son regne de la gloire qu'elle s'étoit acquise par les armes sous les Rois précedens. Elle envoya des troupes auxiliaires en Ecosse & dans les Païs-bas, & secourut Henri IV, qu'elle aimoit comme son frere, dans

des

des tems fâcheux, & où il avoit grand beſoin de ſon ſecours. Ce fut ſous ſes auſpices qu'on entreprit ces fameux voyages aux Indes, qui eurent de ſi heureuſes ſuites. C'eſt ſous ſon regne que François Drake fit le tour du monde, & qu'il ouvrit aux ames grandes & entreprenantes un chemin pour aller s'emparer de ces richeſſes que les Eſpagnols ſembloient vouloir poſſeder ſeuls, comme les Hollandois l'ont exécuté depuis avec autant de courage que de bonheur. Elle ſçut maintenir ſon Royaume en paix; & s'il s'éleva quelques troubles du côté du Nord dans la dixiéme année de ſon regne, ils furent étouffés dès leur naiſſance. Depuis ce tems-là elle jouit pendant dix ſept ans d'une tranquillité parfaite; & quoique le changement qu'elle avoit introduit dans la Religion lui eût fait d'abord beaucoup d'ennemis ſecrets, elle ne ſortit point dans ces premiers tems de ſa modération naturelle: elle s'abſtint de verſer le ſang, & elle parut fort éloignée de cette dureté dont elle uſa dans la ſuite, jugeant du ſentiment des autres par le ſien, & croyant qu'il y avoit deux choſes à faire; la premiére, de ne point gêner les conſciences; & la ſeconde, de reſtraindre tellement la liberté qu'on donneroit ſur cet article, qu'on ne pût pas, ſous prétexte de Religion, troubler le repos public.

C'eſt ce qui l'obligea, au milieu de ces orages que formerent pluſieurs conjurations qui ſe ſuccederent l'une à l'autre, à ranimer la vigueur des loix, & à oppoſer la rigueur des Edits, aux périls dont elle étoit menacée: mais on peut dire encore, que cela venoit moins de ſon naturel que du caractère de ſes Miniſtres, qui craignoient du moins autant pour eux que pour elle. Du reſte, elle punit toûjours moins les coupables dans leurs perſonnes que dans leurs biens; & le reproche d'avarice que cette conduite lui attira, devoit moins tomber ſur elle que ſur ſes Miniſtres.

Son bonheur parut ſur-tout à l'occaſion de cette flote formidable que Philippe avoit préparée pendant tant d'années, & avec des fraix immenſes, & qui fut ruinée, bien plus par le ſecours du ciel, que par les forces humaines; Dieu ayant voulu punir l'ambition de ce Monarque, & l'avidité inſatiable qu'il eut toûjours de s'emparer des Etats de ſes voiſins. Ce malheur fit faire des refléxions à ce Prince habile. Il comprit enfin qu'il devoit ſonger ſérieuſement à revenir de cette haine irréconciliable qu'il avoit toûjours marquée pour Eliſabeth, & qui avoit été ſi funeſte à l'Eſpagne; & comme il venoit de conclure la paix avec nous, il voulut encore, avant que de mourir, la faire avec la Reine d'Angleterre. Eliſabeth y étoit aſſez portée, elle avoit toûjours eu de l'inclination pour Philippe, par reconnoiſſance du ſervice qu'il lui avoit rendu, dans un tems où elle ſe trouva dans un très-grand péril, ſous le regne de Marie, ſa ſœur, que ce Prince avoit épouſée (1). Elle en parloit ſouvent avec plaiſir: Mais la haine des deux Nations, & les jalouſies d'Etat l'emporterent ſur la reconnoiſſance. Henri IV. ſe rendit médiateur de leur réconciliation; il aſſigna même un rendez-vous proche de Boulogne, où les Plénipotentiaires des deux Couronnes d'Eſpagne & d'Angleterre devoient s'aſſembler; mais ce projet ne réuſſit point.

Eliſabeth avoit l'eſprit propre pour les ſciences, & elle aimoit à apprendre:

(1) On conſeilloit à Marie, qui étoit Catholique, de faire mourir Eliſabeth, ou de la marier au Duc de Savoye. Philippe empêcha l'un & l'autre: mais plus pour ſon propre intérêt, que par amitié pour Eliſabeth. *Cambden. Annal. Eliſab. initio.*

HENRI IV. 1603. dre: Elle sçavoit le Latin, & le parloit bien ; L'Allemand encore mieux, parce que l'Anglois en dérive : Elle entendoit le François, & parloit souvent cette langue; mais elle le prononçoit mal. Pour l'Italien, elle le sçavoit assez pour le parler avec élégance. Elle aimoit fort la Musique & la Poësie, & elle lisoit avec plaisir les Vers de Ronsard, qu'elle avoit vû en Angleterre lorsqu'il y passa à son retour d'Ecosse. Il avoit fait une fort belle piéce à sa loüange : Mais elle lui voulut du mal dans la suite, sur ce que dans une de ses meilleures piéces, intitulée, *Les Nuées*, il s'échapa jusqu'à faire sur son mariage quelque plaisanterie un peu trop libre : Aussi, disoit-elle, qu'il sieoit mal à un homme de naissance, comme Ronsard, de ramasser de mauvais bruits qui couroient les ruës, pour attaquer la réputation d'une grande Reine son amie. Ronsard ayant été informé de son mécontentement, fut fâché de lui avoir déplu, & il ôta de ses œuvres l'endroit qui avoit choqué la Princesse : Mais lorsqu'il fut mort, ses amis le firent remettre, le mal qui en étoit arrivé, n'étant plus à craindre pour lors.

La haine de sa Religion a fait dire bien du mal contre elle : Mais sa longue vie, & le bonheur toûjours égal qui l'a accompagné jusqu'à la mort, par une faveur du ciel aussi constante qu'impenétrable, en a suffisamment réfuté la plus grande partie. Elle eut la foiblesse de vouloir être recherchée & aimée pour sa beauté, & lors même qu'elle ne fut plus jeune, elle affectoit encore d'avoir des amans ; il sembloit qu'elle se fit un divertissement de renouveller la mémoire de ces Isles fabuleuses, où ces nobles & fameux Chevaliers erroient autrefois, & se piquoient d'aimer, mais d'une manière noble, vertueuse, & où il n'entroit rien d'impur. Si ces amusemens firent quelque tort à sa réputation, ils n'en ont point fait à la Majesté de son Etat. Elisabeth ne quitta jamais le gouvernail, & elle conduisit parfaitement le vaisseau. Elle eut toûjours de l'horreur pour le mariage. On prétend que ce fut un effet des artifices de ceux qui l'approchoient, qui, appréhendant de perdre le crédit qu'ils avoient sur elle, si elle prenoit un mari, lui firent insinuer par des Médecins, qu'elle couroit risque de mourir en couche si elle devenoit grosse. Cependant il est sûr que le Duc d'Alençon, qui fut fait Duc de Brabant par le crédit de cette Princesse, se flatta de l'épouser, qu'Elisabeth y pensa sérieusement, & que l'affaire fut très-avancée. La bonne opinion qu'elle avoit de ses talens & de son mérite, faisoit qu'elle vouloit paroître ne devoir rien à la fortune, ni à la majesté du Trône, comptant qu'elle avoit dans sa personne assez de quoi s'attirer l'estime & la venération des hommes, quand même elle seroit d'une condition privée & d'une fortune médiocre. On lui a reproché qu'elle aimoit trop la vie, & qu'elle ne pensoit qu'à regret à la mort, & à prendre des mesures pour se choisir un successeur: Cependant plusieurs années avant sa mort elle se faisoit un plaisir de s'appeller *Vieille* ; comme c'en étoit un pour elle dans sa jeunesse, de se donner le nom de *Vierge* (1). Il est constant qu'elle ordonna qu'on ne chargeât point son tombeau de titres fastueux, & qu'on se contentât d'y mettre son nom, d'y marquer qu'elle étoit restée Vierge, qu'elle avoit regné long-tems, & que pendant son regne elle avoit fait sa principale étude de rendre le Royaume florissant, & d'y maintenir la Religion & la paix. A

(1) Elle disoit qu'elle vouloit qu'on mit sur sa tombe : *Hic sita Elisabetha, quæ Virgo regnavit, Virgo obiit.* Cambd. ad an. 1559.

A l'égard du reproche qu'on lui fait, de ne s'être point embaraſſée qui ſeroit ſon ſucceſſeur, comme ſi elle ſe fût peu ſouciée de ce que deviendroit le Royaume après ſa mort; quelqu'un lui en ayant touché un jour un mot, à l'occaſion des charges qui vaquoient depuis pluſieurs années, elle demeura long-tems ſans répondre, comme une perſonne qui médite profondement; enſuite ſe levant tout d'un coup, elle dit avec émotion, qu'elle étoit bien aſſurée que le Trône ne vaqueroit pas un moment: en effet, l'évenement juſtifia ſa prédiction.

On regarda encore comme une ſuite du bonheur qui l'avoit toûjours accompagnée, qu'elle laiſſa le Royaume en paix à ſon héritier légitime, & qu'après s'être appliquée pendant toute ſa vie à faire vivre ſes peuples dans la paix, elle la leur laiſſa, comme par teſtament, mais générale & ſolidement établie: Car la révolte d'Irlande qui arriva vers ce temslà, fut incontinent étouffée par la victoire que le Lord Montjoy remporta ſur les rebelles. En un mot, cette Princeſſe eut toutes les vertus qui peuvent faire un grand homme, & même un grand Roi, & elle n'eut que peu de défauts, & de ces défauts qui ſont très-excuſables dans ſon ſexe. Mais comme la Chrétienté ſe trouvoit alors diviſée par une infinité de ſectes, les ennemis de ſa Religion ont fait ce qu'ils ont pu pour obſcurcir ſa gloire, & ils l'ont accuſée de cruauté, pour quelques Edits qu'elle a été forcée de rendre pour aſſurer la tranquillité de ſes peuples. Le tems, qui eſt un excellent panégyriſte, effacera un jour ces idées odieuſes, puiſque dans tous les ſiécles paſſés on n'a jamais vû de femme qui puiſſe être miſe en parallele avec cette grande Reine, & qu'il y a beaucoup d'apparence qu'on n'en verra point dans les ſiécles futurs.

Eliſabeth étoit fort grande, & elle avoit un air majeſtueux, qui annonçoit qu'elle étoit née pour commander. Elle jouit d'une ſanté parfaite juſqu'à la vieilleſſe, dont elle ne ſentit point les incommoditez; & elle termina, comme Auguſte, une vie très-heureuſe par une mort douce & tranquille. On n'y vit rien de triſte, rien de lamentable, rien de mauvais augure. Elle ne fut précedée, ni d'impatience, ni de douleurs exceſſives, ni de mouvemens convulſifs. Il eſt vrai cependant que peu de jours avant ſa mort, ſes nerfs affoiblis & deſſéchés ſe roidiſſoient de tems en tems; que ſa voix s'étoit preſque éteinte, & que ſon eſprit & ſon corps parurent appeſantis, & avoir perdu toute leur force. Enfin le 4. d'Avril, ou le 24. de Mars ſuivant l'ancien ſtile (1), une défaillance inſenſible termina ſa vie à Richmond, ſur les quatre heures du matin, à l'âge de ſoixante neuf ans & ſix mois, dont elle en avoit regné plus de quarante cinq (2).

Jaques Roi d'Ecoſſe eſt proclamé Roi d'Angleterre.

Pluſieurs ont prétendu qu'elle avoit remis à Robert Cecil, grand-Tréſorier (3) d'Angleterre & Secretaire d'Etat, une lettre écrite de ſa propre main, & ſcellée de ſon ſceau, avec ordre de ne l'ouvrir qu'après ſa mort; & que par cette lettre elle declaroit Jaques Roi d'Ecoſſe ſon ſucceſſeur

(1) Qu'on ſuit encore en Angleterre. *MS. du Roi.*

(2) M. de Thou ſe trompe. Eliſabeth commença à regner à la fin de 1558. & mourut le 4. d'Avril 1603. ainſi elle n'a regné que 44. ans & environ 4. mois; mais c'eſt peut-être une faute d'impreſſion.

(3) C'eſt ici un anachroniſme; car Robert Cecil ne fut grand-Tréſorier d'Angleterre qu'en 1608. EDIT. ANGL.

HENRI IV. 1603. cesseur légitime. Quoi qu'il en soit, les Seigneurs spirituels & temporels, les Conseillers du Conseil privé, les Grands, les Gentilshommes, le Maire de Londres & les Sherifs déliberérent aussi-tôt après sa mort sur l'élection d'un successeur, & tous les suffrages se réünirent en faveur de Jaques Roi d'Ecosse, petit-fils de Marguerite sœur de Henri VIII, qui descendoient l'un & l'autre d'Elisabeth fille d'Edouard IV. L'assemblée fit publier à huit heures du matin une Declaration sur ce sujet, & prêta serment de fidélité & d'obéïssance au nouveau Roi. Ils protesterent tous qu'ils sacrifieroient leurs biens & leurs vies pour le défendre contre ceux qui s'opposeroient à la Declaration, ou qui voudroient l'empecher d'entrer en Angleterre. Robert Cary, proche parent de la feue Reine, ayant été dépêché en poste pour porter cette nouvelle au Roi, arriva en trois jours à Edimbourg, & alla à minuit apprendre à ce jeune Prince, qui étoit dans son lit, qu'Elisabeth étoit morte, & que les Seigneurs Anglois l'avoient declaré héritier légitime du Royaume. En même tems il lui remit la Declaration de l'assemblée. Le Roi s'habilla promptement, & alla de-là à l'église rendre graces à Dieu de cette nouvelle; il fit incontinent préparer ses équipages, & dix jours après il prit la route de Londres, au grand regret des Ecossois. Il donna ordre en partant, que la Reine sa femme & ses enfans le suivissent au plutôt. Il passa par Berwick, par Yorck & par Stamford, & il arriva enfin le 17. de Mai aux Chartreux qui sont dans un des fauxbourgs de Londres.

Requête présentée par les Catholiques à ce Prince à son avenement à la Couronne.

Les Catholiques, qui connoissoient depuis long-tems l'équité de ce Prince, en concevoient de grandes espérances, tant parce qu'on assuroit, que dans le tems qu'il étoit en Ecosse il avoit des liaisons étroites avec le Roi d'Espagne, que parce qu'on étoit persuadé que la Reine Anne de Danemarc, son épouse, quoiqu'élevée dans la Religion Luthérienne, favorisoit les Catholiques en secret, & qu'il seroit aisé de la ramener à la foi de ses ancêtres. Ainsi, dès qu'il eut été sacré & proclamé avec l'applaudissement de toute la Nation, ils lui présenterent deux requêtes consécutives, que la prévention où ils étoient rendit peut-être un peu trop libres. En effet, après avoir proposé l'exemple du schisme arrivé sous Roboam, après la mort de Salomon, parce que le nouveau Roi n'eut aucun égard aux cris du peuple, qui le prioit de diminuer les impôts excessifs dont le feu Roi l'avoit chargé, ils disoient, qu'ils venoient se jetter à ses pieds, & lui demander avec la soûmission la plus parfaite quelque chose de bien plus important que ce qu'on souhaitoit de Roboam; en un mot, qu'ils lui demandoient la vie & la liberté de conscience. „ Dans la demande de ces Israë- „ lites séditieux, il ne s'agissoit, disoient-ils, que de biens temporels, & „ qui ne regardent que la vie présente: nos requêtes au contraire regar- „ dent la vie éternelle, à laquelle on doit sacrifier tout ce qu'on a de plus „ cher au monde. La Religion que nous professons, est celle qu'ont pro- „ fessée nos peres, c'est aussi celle qu'ont professée vos ancêtres, & sous „ laquelle ils se sont élevés à cette puissance qu'ils vous ont transmise. Hors „ de cette Religion, tous les avantages temporels ne sont rien, puisqu'on „ n'en peut jouir sans perdre les biens éternels. Les Princes qui en ont „ été les plus éloignés, c'est-à-dire les Payens, en ont accordé l'exer-

„ cic „

„ cice à leurs sujets, & ce fut une source de biens pour eux. Le Turc „ même, le plus grand ennemi du nom Chrétien, n'empêche pas à ses sujets „ d'en faire profession. Par une loi de l'Empire on a accordé aux peuples „ d'Allemagne qui ont abandonné l'ancienne Religion, la liberté de con- „ science, parce qu'on vit bien que si on la leur refusoit, il en arriveroit „ infailliblement des maux très-funestes; & la raison est, que de toutes „ les traverses, & de toutes les véxations auxquelles notre vie peut être „ exposée, il n'en est point de plus affreuses que celles qui violentent les „ consciences. Quand on est assez malheureux pour se voir réduit à „ cette extrêmité, une mort prompte vaut bien mieux qu'une longue vie. „ Rien au reste n'est plus aisé que d'empêcher les mauvaises suites que „ peut avoir le désespoir où se voyent réduits les supplians. La bonté du „ Roi peut y apporter remede en un moment; que S. M. nous mette à „ l'abri des persécutions que nous avons eu à souffrir jusqu'ici; qu'elle „ nous accorde cette liberté que nous demandons; c'est un moyen sûr „ pour couper la racine à toutes ces séditions, & à tous ces complots, „ qui ont éclaté depuis quelque tems. Les Catholiques de nos jours, & „ ceux qui viendront après nous, sçachant que c'est à la clémence de V. „ M. qu'ils feront redevables d'un si grand bienfait, feront sans cesse des „ vœux pour la longue durée de votre regne. Nous vous prions donc, „ & nous vous conjurons de nous accorder la liberté de faire profession de „ la foi que nos peres ont suivie depuis Donald I. qui fut le dix septiéme „ Roi d'Ecosse, jusqu'à votre mere d'heureuse mémoire, qui a scellé de „ son sang cette Religion qu'elle avoit reçûë de ses ancêtres, Religion ma- „ jestueuse & divine, vénérable par son antiquité, subsistante sans interrup- „ tion, irrepréhensible en sa doctrine, féconde en vertus, ennemie de „ tous les vices, prêchée par les anciens Peres, maintenuë par les meil- „ leurs Empereurs Chrétiens, consacrée dans les fastes de l'Eglise, arro- „ sée du sang des Martyrs, fortifiée par les exemples des saints Confes- „ seurs, ornée de la pureté angelique d'un nombre infini de Vierges; Re- „ ligion parfaitement conforme à la raison, à la loi naturelle & aux véri- „ tés que l'Evangile nous a apprises. Si l'on ne veut pas nous en laisser „ l'exercice public, qu'on le tolère du moins, & qu'on n'en fasse plus de „ récherches.

HENRI IV. 1603.

Ce discours parut trop hardi, le Roi prit la requête, mais il n'accorda rien. Un nouvel incident diminua beaucoup l'espérance que le Pape avoit conçuë du nouveau Roi. On publia à Londres une confession de foi, où le Pape étoit traité d'Antechrist, le nombre des Sacremens diminué, le sacrifice de la Messe, & l'ordre hiérarchique condamnés, le Concile de Trente rejetté comme un Concile de sang & plein d'erreurs, & ses décrets anathématisés dans les termes les plus injurieux. Au reste, ce qui chagrina les Catholiques, ce ne furent pas tant les maux dont ce début les menaçoit, que de voir qu'on parloit ainsi sous un Prince éclairé & sçavant, qui non seulement le toléroit, parce qu'on ne l'avoit fait qu'après lui en avoir parlé, mais qui se chargeoit lui seul de toute la haine de cet écrit odieux, & qui ne vouloit pas que, pour l'excuser, on en rejettât la faute sur ses Ministres, ou sur la situation présente des affaires d'Angleterre.

Nouvelle confession de Foi publiée.

 On

HENRI IV. 1603. Obsèques d'Elisabeth.

On fit cependant les obséques de la Reine Elisabeth avec les cérémonies accoûtumées ; son effigie fut exposée sur un lit de parade, & après le délai ordinaire, on porta son corps le 8. de Mai à Westminster, sur un char traîné par quatre chevaux blancs. Il étoit suivi d'un grand nombre de Seigneurs, des Dames les plus distinguées, entre lesquelles étoit la Marquise Arabella Stuart (1), & des grands Officiers de la Couronne. Les Evêques marchoient à la tête, & tout se passa à-peu-près comme en France, excepté qu'il n'y avoit point de flambeaux. Après la cérémonie, qui finit par la lecture du quinzième Chapitre de la première Epître aux Corinthiens, où il est parlé de la résurrection, & par l'éloge funèbre de cette Princesse, son corps fut mis dans le tombeau de Henri son pere (2).

Ambassade du Marquis de Rosny en Angleterre.

Peu de tems après, Henri voulant mettre dans ses intérêts le nouveau Roi, que l'union des deux Couronnes d'Angleterre & d'Ecosse rendoit très-puissant, résolut de lui envoyer une ambassade solemnelle: il jetta les yeux pour cette commission sur Maximilien de Bethune Marquis de Rosny. Ce Seigneur se rendit à Calais le 13. de Juin avec une suite nombreuse de Gentilshommes. Là il trouva six vaisseaux Hollandois bien équipés, & deux gros vaisseaux Anglois, qui y étoient venus pour le passer en Angleterre avec toute sa suite. Dominique de Vic, Gouverneur de Calais & Lieutenantl de l'Amiral de Bretagne, avoit aussi équipé quelques vaisseaux pour son passage. Rosny monta sur l'Amiral Anglois, pour marquer plus de confiance à cette Nation: tout le reste de son monde & ses équipages furent distribués sur les vaisseaux François & Hollandois. De Vic, qui accompagnoit l'Ambassadeur, étant arrivé des premiers à la côte d'Angleterre, & ayant débarqué à Douvres ce qu'il avoit de monde sur ses vaisseaux, leva l'ancre, & mit à la voile pour s'en retourner: lorsqu'il passa devant l'Amiral Anglois, sur lequel étoit Rosny, il mit son pavillon & salua d'un coup de canon. Le Lieutenant de l'Amiral Anglois, homme féroce & brutal, entra là-dessus dans une furieuse colere, & après plusieurs sermens il dit, qu'il ne souffriroit jamais qu'aucun osât devant lui arborer pavillon sur l'Ocean, & aussi-tôt il fit tirer le canon contre de Vic. Rosny, inquiet de cet accident, protesta contre l'injure qu'on faisoit à son maître; cependant, jugeant que dans la situation où il se trouvoit, il étoit à propos qu'il cedât à la violence de l'Anglois, il fit signe à de Vic de mettre pavillon bas, & par ce moyen il passa sans qu'il arrivât d'autre accident. Le Roi d'Angleterre lui fit satisfaction dans la suite, & reprimanda vivement l'Officier Anglois sur sa brutalité.

Succès de son voyage.

Rosny étant descendu à Douvres, & y ayant trouvé le carosse de Christophle de Harlai Comte de Beaumont, notre Ambassadeur à la Cour d'Angleterre, monta dedans avec lui, & se rendit à Cantorberi, accompagné de trois cens chevaux. Là il trouva le Lord Sidney, que le Roi d'Angleterre avoit envoyé au-devant de lui pour le complimenter sur son heureuse arrivée: de-là il profita de la marée, pour remonter la Tamise jusqu'à Londres, sur des vaisseaux qu'on lui avoit préparés. Dès qu'il fut arrivé, quatre vingt ca-

(1) Elle étoit fille de Charles Comte de Lenox, petit fils de Marguerite Reine d'Ecosse, sœur aînée du Roi Henri VIII. EDIT. ANGLOIS.

(2) L'Editeur Anglois croit qu'il faut plutôt mettre d'*Henri son ayeul*.

carosses qui l'attendoient, menerent toute sa suite aux logemens qu'on leur avoit marqués. Le lendemain il alla au château de Greenwich, où le Roi s'étoit rendu au retour de la chasse, & il y fut reçu avec de grandes marques de distinction. Il y avoit dans la chambre une estrade où le Roi étoit assis sous un dais. Dès que Rosny parut, le Roi alla deux pas au-devant de lui; & après l'avoir embrassé, il s'entretint pendant une heure avec lui; c'étoit le Samedi. Notre Ambassadeur étant retourné à Londres, y eut une nouvelle audience du Roi le Mercredi suivant, & plusieurs autres encore pendant les dix sept jours qu'il demeura en cette Cour, & qu'il passa en festins & en spectacles, & à voir les meubles magnifiques qu'on avoit eu soin d'amasser depuis plusieurs années dans les maisons Royales qui sont autour de la ville. Enfin on se donna de part & d'autre, avec toute l'affection possible, des gages autentiques d'une alliance & d'une amitié sincere; les anciens traités furent confirmés, on y ajoûta de nouveaux articles, & l'on en dressa un acte particulier, qui fut écrit & signé de la propre main des deux Rois; & chacun d'eux garda l'exemplaire qui étoit de la main de l'autre. Ce traité portoit, que celui des deux Rois qui survivroit à l'autre, prendroit soin du Royaume & des enfans du défunt, & qu'il aideroit de son conseil sa veuve & ses enfans, qu'il soutiendroit leurs intérêts de toutes ses forces: en un mot, qu'il les défendroit contre tous leurs ennemis, avec autant d'ardeur que s'il étoit leur frere ou leur pere.

Démêlé entre le Comte de Soissons & Rosny, terminé par le Roi.

Rosny retourna aussi-tôt après à la Cour de France, avec tout ce qu'il avoit mené de monde avec lui. Il y fut fort mal reçû du Comte de Soissons, qui, au lieu de lui faire compliment, le traita comme s'il eût reçu de lui une injure atroce, & de la nature de celles qui ne se doivent point souffrir. Le Roi, instruit de ce démêlé, & craignant qu'à cette occasion le Comte de Soissons, dont il n'étoit pas content, ne fit quelque insulte à Rosny, à l'instigation des ennemis de ce Ministre; lui envoya Pompone de Bellievre & Nicolas Brulart de Sillery, avec ordre de lui dire, qu'il vouloit absolument que ce différend s'accommodât à l'amiable; qu'il étoit persuadé que toutes les plaintes qu'il faisoit de Rosny, n'étoient que des calomnies inventées par ses ennemis, puisque Rosny les nioit absolument, & qu'il offroit le combat aux délateurs qui avoient fait ces faux rapports au Comte de Soissons, afin de montrer à tout le monde; même au péril de sa vie, que tout ce qu'ils avoient dit de lui n'étoit qu'un mensonge très-impudent. Le Roi leur ordonna d'ajoûter, que dans cette incertitude il ne pouvoit s'empêcher de prendre la défense de Rosny, contre ceux qui l'attaquoient. Le Comte, qui avoit le cœur haut, fut très-mortifié de voir que ce n'étoit plus à Rosny qu'il avoit affaire, mais au Roi, qui s'en étoit declaré ouvertement; & il alloit quitter la Cour, si le Comte de Saint-Paul (1) & le Duc de Montbazon (2), ses proches parens, ne l'eussent fait changer d'avis. Cette affaire s'accommoda enfin par l'entremise du Maréchal de Brissac, & d'Antoine de Silly de la Rochepot, qui remirent au Comte de Soissons une lettre de Rosny, par laquelle il désavouoit tout ce qu'on lui avoit imputé.

Je

(1) François d'Orleans. (2) Hercule de Rohan.

HENRI IV. 1603. Sacre de Jaques, Roi d'Angleterre.

Je reviens à l'Angleterre. Le 4. d'Août le Roi Jaques fut sacré à Westminster, avec la Reine son épouse, qui étoit arrivée d'Ecosse avec Henri-Fréderic Prince de Galles, & il prit les marques de la dignité Royale. Après avoir quitté ses habits ordinaires, comme cela se pratique au Sacre de nos Rois, & avoir reçu des mains du Lord Montjoy, auparavant Viceroi d'Irlande, l'épée Royale qui étoit nuë sur l'autel, il fit le serment ordinaire en présence de tous les Ordres du Royaume, aux acclamations de toute l'assistance: il fut sacré aussi-tôt après, & reçut l'onction sur la tête, au front, sur la poitrine, entre les épaules, aux bras, aux mains, & aux pieds, en présence du Prince de Galles son fils, & de sa fille Elisabeth. La Reine reçut aussi l'onction sacrée, mais seulement à la tête & au derriere du cou. Ils allerent de-là à la Tour de Londres, où s'acheve la cérémonie du Sacre des Rois. Car c'est une opinion reçûë de tout tems parmi les Anglois, que c'est en ce lieu que réside la jurisdiction de leurs Princes, & que c'est par-là qu'elle doit commencer ses fonctions pour être légitime.

Une maladie contagieuse qui regnoit alors à Londres, & qui étoit si violente, qu'il mouroit par jour environ deux cens personnes, obligea la Cour d'en sortir sur le champ, & de s'en éloigner.

Conjuration contre ce Prince.

Cependant on découvrit au mois de Juin une conjuration contre le nouveau Roi, qui l'irrita extrêmement, quoiqu'il eût l'esprit naturellement doux: mais quelque grande que fût sa colere, il la fit ceder à la clémence. Quelques Seigneurs Anglois, & d'autres qu'Elisabeth avoit mis dans les charges, ou par faveur, ou pour recompenser leurs services, furent chagrins de voir arriver d'Ecosse, un Prince étranger, suivi d'une multitude d'Ecossois, qui alloient leur enlever les dignités auxquelles ils pouvoient naturellement aspirer. Désespérés de ce changement, ils prirent la résolution d'assassiner le Roi, & de mettre la Couronne sur la tête d'Arabella Stuart. Elisabeth l'avoit autrefois fait mettre en prison, parce qu'elle avoit contracté un mariage clandestin avec le fils du Comte de Northumberland: elle fut relâchée dans la suite, & elle avoit assisté, comme nous avons dit, aux obséques de la Reine. Le dessein des Conjurés, après l'avoir mise sur le Trône, étoit de la marier au Duc de Savoye, avec l'agrément du Roi Philippe. Le Chevalier Gautier Raleigh, homme d'esprit, fort brave, & fort connu par le voyage qu'il avoit fait aux Indes, mécontent du gouvernement, parce qu'on lui avoit ôté la Charge de Capitaine des Gardes qu'Elisabeth lui avoit donnée, entra dans la conjuration, & ce fut lui qui se chargea de l'exécution d'une entreprise si périlleuse. Le jour étant venu, saisi d'horreur à la vûë du coup qu'il méditoit, en sortant de Londres il dit à sa sœur, avec une imprudence qu'on ne peut comprendre, qu'il la supplioit de prier Dieu pour lui, parce qu'il alloit dans un endroit d'où il étoit presque impossible qu'il revînt. La sœur n'imagina point d'abord le véritable dessein de son frere: ainsi elle ne fit aucune difficulté de parler à tout le monde de la priere qu'il venoit de lui faire, croyant qu'il avoit quelque démélé qu'il alloit vuider par un duel. Ce bruit s'étant répandu par-tout, réveilla l'attention de la Cour: on jugea qu'un homme comme Raleigh, également capable de former un dessein hardi & de l'exécuter, méditoit sans doute que-

quelque coup de grande importance, d'autant plus que sa haine pour les Ecossois étoit connuë de tout le monde. Ayant été arrêté sur ces soupçons, il avoua ingénûment la résolution qu'il avoit prise, & le Roi lui fit grace. Il nomma ses complices, qui étoient Cobham & Grey, du nombre des Seigneurs, Grifin Markham, George Broke, & deux Prêtres (1). Ces trois derniers furent punis sur la fin de Novembre, avec toute la rigueur que méritent ces sortes de crimes: le Roi pardonna aux trois autres, comme il avoit fait à Raleigh, & cette grace leur fut d'autant plus sensible qu'ils l'espéroient moins; car ils furent jugés par les Pairs, condamnés comme traîtres, & conduits au supplice le 7. de Décembre. Markham, qui devoit être exécuté le premier, ayant fait sa priere, & n'attendant plus que le coup, le Sheriff de Hampshire, qui étoit chargé de l'exécution, parce que c'étoit au château de Winchester qu'elle se faisoit, reçut une lettre du Roi, dont il ne dit mot dans ce moment, parce que l'ordre le portoit ainsi; mais il arrêta le bourreau, ordonna à Markham de se lever, & le fit ramener au Palais, comme si on eût encore voulu le confronter avec ses complices, avant que de l'exécuter. On fit la même chose à l'égard de Grey, & on le ramena au Palais sous le même prétexte. Cobham monta ensuite sur l'échafaut, & dans le tems qu'il se disposoit à être décapité, le Maire le fit lever, fit ramener Grey & Markham, & lire tout haut les lettres de grace que le Roi lui avoit fait remettre. Après un petit préambule sur les devoirs d'un bon Prince, qui veut maintenir la tranquillité publique, le Roi declaroit, qu'il suspendoit l'exécution d'un jugement trop juste, rendu contre des premiers Seigneurs du Royaume, pour ne pas ensanglanter le commencement de son regne, quoiqu'ils eussent été convaincus d'un crime atroce; qu'il accordoit donc leur grace à l'éclat de leur naissance, & aux services que leurs parens & leurs amis lui avoient rendus avec beaucoup de zèle. Et parce que la clémence du Prince doit s'étendre sur les petits, également comme sur les grands; le Roi ajoûtoit, que le supplice de Broke & des deux autres ayant expié le crime, & satisfait à la justice, il faisoit grace à Markham.

HENRI IV. 1603.

Clémence du Roi envers quelques conjurés.

Après la lecture de ces lettres, le peuple, qui étoit accouru à ce spectacle, étonné d'une grace si peu attenduë, admiroit la bonté du Roi, & dans la foule des pensées confuses qui se présentoient à leur esprit, ils étoient agités de sentimens aussi differens que ceux qu'on éprouve aux spectacles du théâtre. Cobham & Grey levoient les mains au ciel, touchés également & de joye & de honte; pouvant à peine croire qu'ils eussent échapé aux bras de la mort, ils adoroient la bonté de Dieu, qui avoit inspiré au Roi, si justement irrité, des sentimens si favorables pour eux; ils s'accusoient hautement, s'avouant dignes des plus grands supplices, & tout-à-fait indignes de la grace que le Roi leur avoit faite, & protestant que, pour la mériter à l'avenir, ils sacrifieroient de bon cœur, & leur vie & leur sang, contre tous ceux qui oseroient entreprendre un crime pareil au leur. Les personnes les plus sages, & qui jugeoient de l'avenir par le passé, ne douterent point qu'un regne qui commençoit par un exemple de clémence si mémorable, ne dût être long & toûjours glorieux. La

(1) Leurs noms étoient *Watson* & *Clarke*. EDIT. ANGLOIS.

Henri IV. 1603. L'Envoyé de L'Archiduc est soupçonné d'être de la conjuration.

La découverte de cette conspiration fit beaucoup d'impression sur les esprits. Charles de Ligne Comte d'Aremberg, qui étoit à la Cour de Londres en qualité d'Envoyé de l'Archiduc Albert, fut soupçonné d'y avoir eu part, & courut quelque risque dans la première émotion que cette affaire causa: mais le Roi, qui étoit un Prince doux & moderé, arrêta par sa prudence la fureur de la populace, persuadé qu'il ne faloit pas légerement soupçonner d'un crime si indigne, un homme de la naissance & de la probité du Comte, qui se défendoit d'ailleurs par son caractère d'Ambassadeur, qui est respecté de toutes les Nations, & regardé comme inviolable.

Jean Taxis, Ambassadeur d'Espagne, vient complimenter le Roi d'Angleterre.

Pendant que cela se passoit en Angleterre, Taxis Comte de Villamediana, Grand-maître des postes, fut envoyé de Valladolid par Philippe II. au Roi d'Angleterre. Il prit la poste, & étant arrivé à Londres au mois de Septembre, il se plaignit qu'on eût envoyé six mille hommes (1) à Ostende: il rappella au Roi le souvenir des liaisons que la Reine sa mere & lui avoient euës avec l'Espagne pendant la vie d'Elisabeth, & il jetta les fondemens de la paix & de l'amitié qui fut depuis entre ces deux Princes. Jaques avoit déja fait quelque démarche qui y tendoit, ayant publié dès le mois de Juin un Edit, qui défendoit qu'on commît à l'avenir aucune hostilité contre les Espagnols. Taxis fut suivi, mais lentement, par Ferdinand de Velasco Duc de Frias, Connétable de Castille: il se mit en chemin au mois d'Octobre, avec une grande suite de Gentilshommes des plus distingués. Ayant traversé la France, & salué en passant le Roi & la Reine, il arriva sur la fin de l'année à Bruxelles, où il prépara à loisir tout ce qu'il jugea nécessaire pour la négociation qu'il alloit entamer en Angleterre.

Affaires de France.

Je reviens aux affaires de France, que j'ai été obligé d'interrompre, pour parler de celles d'Angleterre, à cause de la grande ambassade que Henri IV. envoya au Roi Jaques. Au reste, c'est malgré moi que j'interromps ainsi la suite de ce qui regarde un Royaume, ou une République, parce que cela m'oblige à dater les mois & les jours; au lieu que je trouve qu'il est bien plus commode de réünir & de mettre sous un même point de vûë, tout ce qui s'est passé dans chaque année chez un même peuple, que de confondre l'histoire de différentes Nations, & d'interrompre à tout moment la suite de la narration, comme font d'autres Ecrivains.

Synode tenu à Gap par les Protestans.

Au mois d'Octobre, les Protestans tinrent une assemblée à Gap en Dauphiné. Il y vint des Ministres de toutes les parties du Royaume, & même des païs étrangers; ce qui étoit contre la regle. On y parla avec beaucoup de chaleur, non seulement des points de discipline qui ont coûtume de se traiter dans ces sortes d'assemblées, mais même de la doctrine. Après qu'on y eut lû la confession de foi reçuë en France, on y proposa quelques moyens pour terminer, si cela se pouvoit, le schisme qui étoit entre les Luthériens, qu'ils appellent Martinistes, & les Calvinistes ou Zuingliens; & on jugea qu'il n'y avoit rien de mieux pour cela que de s'assembler, & de conférer les uns avec les autres. Si cela ne réussissoit pas, & qu'on ne pût se concilier, qu'il faloit au moins travailler à adoucir cette animosité qui s'allumoit de plus en plus entre les deux partis

(1) Six mille Ecossois au secours d'Ostende. *MS. du Roi.*

tis, par des écrits sanglans qu'on répandoit dans toutes les foires d'Allemagne. Il est presque incroyable jusqu'où va la haine que les Lutheriens, qui sont les maîtres en Allemagne, ont contre les Calvinistes. Elle est beaucoup plus grande que celle qu'ils ont pour les Catholiques mêmes: c'est ce qui engagea les Ministres du Palatinat, où les Calvinistes sont les plus forts, à venir à l'assemblée de Gap. On y proposa différens moyens, & on écrivit des lettres Synodales, qui n'appaiserent pas tant l'aigreur des deux partis, qu'elles firent glisser sous ce prétexte le Calvinisme dans le cœur de l'Allemagne, & dans les Etats de Brandebourg, qui sont d'une grande étenduë.

Addition qu'ils y font à leur Confession de Foi.

Mais malgré leurs divisions, ils se réunirent pour attaquer le Pape & l'Eglise Romaine; & enfin, après de grandes contestations, ils convinrent d'ajoûter à leur Confession de foi qu'on venoit de lire, un nouvel article; sçavoir que le Pape étoit l'Antechrist, & qu'il avoit tous les caractères que Daniel & S. Paul donnent à cet ennemi de Dieu. Les plus modérés d'entre eux n'approuvoient pas cette addition, prévoyant bien qu'elle révolteroit les Catholiques: & le Nonce s'étant plaint au Roi d'un outrage si sanglant, Sa Majesté fut très-fâchée contre ceux qui en avoient été les auteurs. Aussi est-il certain que les personnes les plus équitables & les plus moderées ne croyoient pas qu'on dût souffrir cette insolence, dans des gens qui, montrant une sensibilité outrée sur la moindre injure, se faisoient un jeu d'outrager les autres sans garder aucune mesure. „ Quoi! disoit-„ on, parce que les Edits de nos Rois défendent de faire ni de dire au-„ cune chose qui puisse leur causer de la peine, leur sera-t-il permis de „ choquer impunément tout le monde? Et quel affront, quel outrage plus „ grand peut-on faire aux Catholiques, que de dire qu'ils honorent l'An-„ techrist, qu'ils reconnoissent son autorité & sa succession, & qu'ils se soû-„ mettent à lui en ce qui regarde la Religion? Si l'article nouveau qu'ils „ reçoivent a lieu, les Catholiques sont des adorateurs & des sectateurs „ de l'Antechrist. On a bien entendu dans les siécles passés des gens, „ qui sans faire schisme, se plaignoient du faste, de la hauteur, de l'or-„ gueil & des déreglemens de l'Eglise Romaine, qui disoient qu'on ne la „ reconnoissoit plus, qu'elle avoit abandonné l'humilité, la chasteté & la „ modestie des premiers Pasteurs qui l'ont gouvernée, & qu'elle n'avoit „ plus rien de cette charité, sans laquelle toutes les autres vertus languis-„ sent: mais il ne s'est jamais trouvé personne qui l'ait appellée le siége & „ l'arsenal de l'Antechrist. Depuis que les Protestans ont fait schisme, la „ plûpart de ceux qui se sont separés de nous, ont rempli leurs discours & „ leurs écrits des termes les plus injurieux & les plus outrageans; cepen-„ dant aucun ne s'étoit encore avisé d'en faire un article de foi que des „ Chrétiens fussent obligés de croire. Mais aujourd'hui qu'ils en exigent la „ croyance, n'insultent-ils pas de gayeté de cœur les Catholiques, dont ils „ ne veulent rien souffrir? Ne cherchent-ils pas une occasion de discorde, „ & de renverser toutes les mesures qu'on a prises pour établir l'union en-„ tre les membres de l'Etat, & abuser manifestement des Edits qui ne „ leur ont été accordés que dans cette vûë, & cela sans qu'on leur ait „ donné aucun sujet de se plaindre?

Différens raisonnemens à ce sujet.

HENRI IV. 1603.

Ceux qui soutenoient l'article nouveau, disoient: Qu'on n'avoit eu aucune intention en cela d'offenser les Catholiques, avec qui les Protestans vouloient vivre en paix & en bonne amitié: Qu'ils avoient voulu seulement justifier leur separation d'avec le Pape: Que s'ils n'avoient pas eu des raisons essentielles de sortir de Babylone, s'ils ne montroient pas que leur dessein n'avoit point été d'abandonner la chaire de Pierre, mais seulement de s'éloigner pour un tems, afin de n'être pas témoins des profanations abominables qu'ils voyoient, il est constant qu'on étoit en droit de les traiter d'excommuniés & de sectaires. „ C'est pour cela, dit-on, „ qu'ils conviennent tous de donner le nom d'Antechrist au Pape, dont ils „ ont secoué le joug; & si chacun d'eux en particulier le croit, pourquoi „ ne le confesseroient-ils pas tous ensemble? Cela n'est-il pas compris „ dans la liberté de conscience qu'on leur a accordée? Si on la leur ôte, à „ quoi leur servent les Edits, & l'usage même de la vie? Les Catholi- „ ques n'ont donc point sujet de crier si fort contre eux, puisqu'à la Reli- „ gion près, les Protestans pensent comme eux par rapport au bien de „ l'Etat, & qu'ils sont aussi bons citoyens que les Catholiques, aussi zèlés „ & aussi braves pour défendre la gloire & les droits de la Nation contre „ les entreprises & les complots des Puissances étrangeres." Voilà ce qu'on disoit de part & d'autre, & cela réveilla l'ancienne animosité des deux Religions, & donna matière à des satyres sanglantes, qu'on publia à l'envi des deux côtés.

Reglemens qui se firent à ce Synode.

On fit encore d'autres reglemens au Synode de Gap, entre autres un qui regardoit l'imposition des mains qu'on fait aux Pasteurs lorsqu'on les met en place. Il étoit donc ordonné que cette cérémonie ne se feroit plus désormais dans les consistoires, ni dans des assemblées particulieres; mais qu'on choisiroit pour cela les Dimanches; qu'elle se feroit d'une manière solemnelle, & en présence de tout le peuple; & l'on enjoignit aux Ministres de citer moins à l'avenir dans leurs sermons les Peres de l'Eglise & les Scholastiques, & de n'établir pour fondement de leur Eglise que la parole de Dieu toute pure. Mais à l'égard des disputes de Théologie qu'on avoit coûtume d'agiter dans les Synodes & dans les conférences particulieres sur la Religion, elles furent renvoyées aux écoles, suivant ce qui avoit déja été reglé à Saumur, & l'on prescrivit la forme d'argumenter sur ces matières. On parla aussi des appels qu'on interjette des statuts & des reglemens des Synodes Provinciaux, & l'on y traita par occasion la matière des censures, & des autres peines secretes qu'on impose. On lut ensuite la requête des Protestans établis dans le Marquisat de Saluces, qui venoit d'être cedé au Duc de Savoye par échange, & il fut arrêté qu'on supplieroit Sa Majesté, d'interposer son autorité auprès du Duc, pour leur obtenir de ce Prince la liberté de conscience, comme Sa Majesté la leur avoit accordée dans le tems qu'ils étoient ses sujets.

Des choses, on passa aux mots. Les termes de *Religion prétenduë reformée* qu'on employoit dans tous les actes judiciaires, les choquant, ils demanderent avec beaucoup de vivacité qu'on ne s'en servît plus à l'avenir; les Ministres ayant declaré nettement, qu'ils ne les mettroient plus dans leurs attestations, ne pouvant, disoient-ils, le faire en conscience. La

chose

chose fut proposée au Roi, mais elle ne passa pas pour lors; cependant comme ils revenoient toûjours à la charge, on trouva un expédient pour contenter les deux partis, sans garder cette expression (1). HENRI IV. 1603.

La Noblesse Protestante de la Province de Saintonge avoit fait demander au Synode, s'ils pouvoient mettre des statues sur leurs tombeaux, pour la gloire de leurs familles, en avoir de particuliers, & mettre leurs armes dans les temples qu'on bâtiroit. On leur répondit: Qu'ils devoient se contenter de l'ancienne simplicité, ne se point singulariser, & faire voir qu'à la mort aussi-bien qu'à la résurrection, toute leur espérance se bornoit à jouir de la communion des Saints, & à leur ressembler en tout: Qu'on devoit user de la même simplicité & de la même modestie dans les temples; contre la décision de Rome, qui a declaré qu'il y avoit une espece d'envie à vouloir empêcher un homme de jouir du fruit de sa libéralité, en ne lui permettant pas de mettre son nom dans un temple qu'il a bâti. On fit aussi des statuts pour les écoles & pour les colleges, & l'on institua des séminaires pour former la jeunesse, & pour en tirer dans la suite des sujets d'une vie reglée, & d'une doctrine irrépréhensible, afin de les employer au ministère. Enfin on résolut de former des bibliothèques, & il fut arrêté qu'on auroit soin d'y mettre la Polyglotte d'Alcala de Henarez, autrement d'Anvers.

Henri de Rohan prête serment pour sa dignité de Duc & Pair.

Quelques mois auparavant, Henri de Rohan Prince de Leon, de Vicomte avoit été fait Duc & Pair, & il prêta serment au Parlement le 7. d'Août. Le Roi accorda cette distinction à cette illustre maison, dont il étoit parent très-proche. En effet, les Rohans comptoient pour leur ayeule Elisabeth d'Albret, fille de Henri Roi de Navarre, & Henri IV. étoit petit-fils de Jeanne d'Albret, sœur d'Elisabeth, comme il étoit plus au long spécifié dans les lettres de création.

Morts illustres. De l'Impératrice Marie d'Autriche.

Je vais à présent faire l'éloge des personnes illustres que la mort enleva cette année. De ce nombre fut Marie d'Autriche, fille de Charles V. femme de Maximilien II. son cousin-germain, mere de l'Empereur Rodolphe, & de plusieurs autres Princes. Elle mourut à Madrid le 24. de Février, environ un mois avant la Reine d'Angleterre; elle étoit âgée de soixante & quinze ans. Philippe II. son frere l'avoit fait venir en Espagne, afin que s'il mouroit le premier, elle prît soin du gouvernement de ses Etats avec un nombre de Seigneurs qu'il nommoit pour l'assister de leurs conseils.

De George-Fréderic de Brandebourg.

Peu de tems après, George-Fréderic de Brandebourg Marquis d'Anspach, mourut à Anspach le 6. d'Avril, âgé de soixante & quatre ans, après avoir tenu cette Souveraineté quarante sept ans entiers. Comme il n'avoit point d'enfans, ses biens passerent à ses cousins de la branche Electorale, & augmenterent si considerablement leur puissance, qu'il n'y a point aujourd'hui de famille en Allemagne qui possede des Etats d'une si grande étenduë.

De Christophle Radzivil.

Sa mort fut suivie de celle de Christophle Radzivil, Duc de Byrtza & Palatin de Vilna, capitale de Lithuanie. Il étoit fils de Nicolas Radzivil, dont j'ai souvent parlé dans les livres précedens. Christophle mourut le 20. de

(1) C'est ce qui fut reglé depuis par l'Edit de Loudun. La Noblesse, &c. *MS. du Roi.*

HENRI IV. 1603. de Novembre dans sa cinquante sixième année, que bien des gens regardent comme aussi dangereuse que la climatérique.

D'Adam de Bicken. Peu de tems après, mourut Adam de Bicken, Archévêque & Electeur de Mayence: il eut pour successeur Jean-Swichard de Cronenberg.

De Jaques Monau. Joignons à l'éloge de ces personnes illustres, ceux des gens de lettres. Je commencerai par Jaques Monau, Sénateur de Breslau, aussi illustre par sa science & par sa politesse, que par l'éloge qu'en a fait Juste-Lipse. Il mourut à Breslau dans sa cinquante sixième année.

D'André Cesalpini. Sa mort fut suivie de celle d'André Cesalpini, grand Peripatéticien, qui, après avoir enseigné long-tems à Pise, & s'etre fait une grande réputation par ses écrits, mourut à Rome, où il avoit été appellé par Clément VIII. qui le fit son premier Médecin.

De François Viette. Et son Eloge. Le 23. de Février, François Viette, natif de Fontenai en Poitou, mourut à Paris dans son année climatérique. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, d'une application profonde, & d'une penétration si grande, que ce qu'il y a d'obscur & de difficile dans les sciences les plus abstraites, étoit un jeu pour lui. Toûjours infatigable, & capable des plus grandes affaires, malgré celles qu'il eut toute sa vie, il ne cessa jamais de s'appliquer aux Mathématiques, & il le fit avec un tel succès, que tout ce que les Anciens ont jamais inventé, tout ce qui se trouvoit dans leurs écrits qui sont ou péris par l'injure des tems, ou du moins inconnus de nos jours, il l'a cherché & trouvé de nouveau, & a même encheri beaucoup sur eux. Pour donner une idée de son application profonde, on assure qu'on l'a vû souvent passer trois jours entiers auprès de la table où il travailloit, rêvant profondement, non seulement sans manger, mais même sans dormir, si ce n'est quelques momens appuyé sur son coude, pour ranimer un peu la nature; mais toûjours sans sortir de sa place. Ses Ouvrages. Ses écrits, quoiqu'en grand nombre, sont cependant assez rares, parce qu'il les faisoit imprimer à ses dépens, & qu'il en gardoit tous les exemplaires, qu'il distribuoit *gratis* à ses amis, & à tous ceux qui entendoient ces matières: car jamais homme ne fut moins interessé. Il a laissé imparfaits plusieurs Ouvrages du même genre, où il travailloit à rétablir ces sciences admirables, en reprenant tout ce que les Anciens en avoient dit. Ses héritiers les ont remis entre les mains de Pierre Aleaume, d'Orleans, qu'il avoit formé, & qu'il faisoit travailler avec lui. Il en a paru plusieurs depuis sa mort, qui ont été mis au jour, tant par Aleaume & Alexandre Anderson, Ecossois, que par d'autres. Ils sont encore aujourd'hui l'admiration de tous les connoisseurs, & ils assurent à l'Auteur une gloire qui ne finira jamais. Adrien Romanus ayant proposé un problème à tous les Mathématiciens du monde. Viette le résolut à l'instant, & l'envoya à Romanus, avec des corrections & des additions, auxquelles il joignit un *Apollonius Gallus*. Romanus fut si surpris de ce prodige, qu'il partit sur le champ de Wirtzbourg, où il demeuroit depuis qu'il avoit quitté Louvain, vint en France, pour voir cet homme si admirable dont il n'avoit jamais entendu parler, & lia avec lui une amitié très-étroite. Lorsqu'il arriva à Paris, Viette étoit en Poitou, où il avoit fait un voyage, pour voir si l'air natal ne rétabliroit point sa santé. Cependant, quoiqu'il restât cent lieuës de chemin à faire pour le joindre, Ro-

Romanus entreprit ce voyage avec beaucoup de courage, après avoir mandé à Viette qu'il alloit le trouver. Il demeura un mois entier avec lui, & pendant ce séjour il lui proposa un grand nombre de questions dont il avoit eu soin de se fournir avant son départ; mais il trouva encore plus qu'il ne croyoit dans Viette, qui étoit un homme simple & sans ostentation, & il en étoit dans un étonnement qu'il ne pouvoit exprimer. Enfin, après s'être embrassés, & s'être dit avec regret le dernier adieu, Viette voulant reconnoître l'honneur qu'il avoit reçû de ce voyage de Romanus, le fit reconduire & le défraya jusques sur la frontiere. L'essai que Viette avoit composé sur Apollonius fut si estimé, que Marino Ghetaldo, de Raguse, excellent Mathématicien, publia sept ans après un livre, sous le titre d'*Apollonius redivivus* (1) avec un supplément au traité d'*Apollonius Gallus*. Je fus très-fâché que Scaliger eût parlé contre Viette avec tant d'aigreur, dans la dispute qu'ils eurent sur les Cyclometres; mais cet homme si tendre sur l'honneur, à qui Viette n'étoit point alors connu, avoit été piqué de ce qu'il l'avoit censuré, & n'avoit point examiné s'il ne se trouvoit point de paralogisme (2) dans sa prétenduë démonstration : il est vrai qu'il se retracta dans la suite, qu'il parla de Viette dans des termes très-honorables, & qu'il conserva toûjours dans son cœur une vénération singuliere pour ce grand homme.

HENRI IV. 1603.

Peu de tems avant sa mort, Viette travailla sur le Calendrier Grégorien; & y ayant trouvé quantité de défauts, que d'autres avoient déja remarqués, il pensa sérieusement à une reforme nouvelle qui pût être reçûë par l'Eglise Romaine. Dans cette vûë il dressa un Calendrier nouveau, qu'il appelloit *le vrai Calendrier Grégorien*, & qu'il accommoda aux fêtes, & aux rits de l'Eglise : il le fit imprimer en 1606. avec une explication de sa méthode, qu'il addressoit au Clergé. Cet Ouvrage fut présenté à Lyon au Cardinal Aldobrandin, que le Pape envoyoit au Roi pour négocier un traité de paix entre Sa Majesté & le Duc de Savoye, mais on n'en fit aucun usage. Il m'avoit parlé de son dessein avant son départ; & je l'avertis en bon ami, qu'il alloit prendre une peine inutile : Qu'il ne faloit pas s'attendre qu'une reforme du Calendrier qu'on avoit insinuée avec tant d'affectation aux Princes Chrétiens, & qu'on n'avoit enfin fait recevoir qu'à force d'intrigues & de manege, pût être changée, même en mieux, par des gens qui ont pour maxime fondamentale de leur gouvernement, de n'avouer jamais qu'ils ayent erré, ni qu'ils puissent même errer.

Après la conclusion de la paix entre le Roi & le Duc de Savoye, Aldobrandin étant retourné à Rome avec l'ouvrage de Viette, Clavius, qui avoit déja beaucoup écrit en faveur de Lilius, Auteur du Calendrier Grégorien, rejetta le nouveau sur un simple préjugé, & sans l'examiner aucunement. Viette l'ayant appris, lui en écrivit fortement; & s'il eût vécu quelques années de plus, la dispute n'en feroit pas demeurée-là : Aussi est-il certain que ceux qui l'ont maltraité si hardiment après sa mort, s'en feroient mal trouvés s'ils avoient osé le faire de son vivant. A l'égard de Clavius, voici

(1) Apollonius ressuscité.

(2) Faux raisonnement.

Henri IV. 1603. voici ce qu'en penſoit Viette avant qu'il y eût eu entr'eux aucune conteſtation capable d'altérer le jugement qu'il en portoit. Il diſoit, que Clavius étoit très-propre à expliquer les principes des Mathématiques, & à faire entendre avec beaucoup de clarté, ce que les Auteurs avoient inventé & écrit en différens traités avec beaucoup d'obſcurité: Qu'à l'égard de ſa ſcience, il écrivoit de manière à faire croire qu'il ne venoit que d'apprendre ce qu'il mettoit ſur le papier: Qu'on n'y trouvoit rien de lui: Qu'il ſe contentoit de copier les Auteurs qui avoient écrit avant lui, & d'ordinaire ſans les citer, enſorte que ſes ouvrages n'avoient d'autre utilité que de raſſembler dans un meilleur ordre ce qui ſe trouvoit diſperſé & confondu dans d'autres écrits: Que cependant il faloit avouer, qu'il rendoit ſi clair & ſi intelligible ce qu'il y avoit d'obſcur dans ces Ouvrages, qu'on pouvoit dire qu'il ſe les rendoit propres. Ce que je vais ajoûter, eſt peu de choſe au jugement même de Viette; mais je ſuis perſuadé qu'il y a bien des gens qui n'en jugeront pas de même. Les différentes parties dont la Monarchie d'Eſpagne eſt compoſée, ſont ſi diſperſées & ſi éloignées l'une de l'autre, que pour établir une communication & une eſpece de concert entre tous ſes membres, ceux qui gouvernent ont beſoin d'un ſecret impenétrable; comme ils ont naturellement une prudence vaſte, & qui ne péche que pour porter ſes vûës trop loin, pour dérober leurs lettres à la connoiſſance des autres Nations, ils ſe ſervent de caractères qui ne ſont plus en uſage, & qui ſont tout-à-fait inconnus, & ils les font fort courtes quand ils n'écrivent qu'à une ſeule perſonne, & beaucoup plus longues lorſqu'ils les addreſſent à toute une Province ou à tout un Corps en général: de tems en tems même ils s'amuſent à changer l'ordre & la figure de leurs caractères; ils les tournent & retournent en différentes manières, de peur qu'avec le tems leur ſecret ne ſe découvre; du reſte il leur faut beaucoup de tems pour faire ces changemens, parce qu'ils ſont obligés d'en donner avis aux Gouverneurs qui ſont dans les Indes. Tel étoit ce chiffre, compoſé de plus de cinq cens figures, dont ils ſe ſervoient contre nous pendant cette funeſte guerre qui a duré dix ans. On intercepta pluſieurs de leurs lettres qui étoient fort longues, & qui contenoient le détail des deſſeins qu'ils avoient formés, & des meſures qu'ils prenoient pour les exécuter. Mais cette multitude de caractères embaraſſoit tellement nos déchiffreurs, qu'ils n'y connoiſſoient rien. Le Roi ordonna donc qu'on envoyât ces lettres à Viette, qui ne penſoit à rien moins, & qui auroit bien mieux aimé s'occuper à ſes études ordinaires. Viette, accoûtumé à méditer ſur des matières bien plus importantes, eut bientôt trouvé la clef, & depuis il en déchiffra ſans peine beaucoup d'autres qui étoient de grande conſequence; ce qui déconcerta pendant deux ans entiers tous les projets des Eſpagnols. Cependant comme ils ſçurent à leur tour, par nos lettres qu'ils intercepterent, que nous avions trouvé la clef de leur chiffre qu'ils croyoient inexplicable, ils furent bien fâchés de ſe voir obligés d'en chercher un autre; & comme rien ne leur coûte pour décrier leurs ennemis, & pour les rendre odieux, ils publierent à Rome & dans toute l'Europe, que le Roi l'avoit découvert par le ſecours de la Magie, parce qu'il n'étoit

pas

pas possible, disoient-ils, de le trouver autrement. Mais tout l'avantage qu'ils retirerent de cette calomnie, fut qu'ils s'attirerent le mépris & l'indignation de toutes les personnes raisonnables (1).

HENRI IV. 1603.

De Gui Coquielle.

Il faut que j'expose au grand jour, en quelque sorte malgré lui, un homme plus vieux que tous ceux-là, mais plus obscur, parce qu'il a bien voulu l'être : c'est Gui Coquielle de Romeney, natif de Nevers, ville épiscopale & capitale du Duché de ce nom, qui apartient à la famille illustre des Gonzagues Ducs de Cléves. Ses écrits, qu'il avoit tenu cachés pendant sa vie, ayant été publiés après sa mort, lui ont acquis une grande réputation. Après avoir fait ses Humanités & son Droit à Paris, & avoir fréquenté quelque tems le Bareau, il s'en alla à Padouë, pour perfectionner ses études sous Mariano Socino le jeune, dont le nom étoit alors très-célèbre. Quelque tems après il retourna à Nevers, résolu d'y passer le reste de ses jours. Comme il passoit pour avoir autant d'équité que de science, on venoit le consulter de toutes parts, & sa porte étoit ouverte à tout le monde sans intérêt; car loin de déshonorer sa profession par ce vice, il étoit fort libéral envers les pauvres. Cependant il ne laissoit pas de travailler toûjours à l'étude. Ce fut alors qu'il composa ses Commentaires sur la Coûtume particuliere de Nevers, où il éclaircit d'une maniére admirable le Droit Coûtumier, qu'il entendoit parfaitement. Outre cela il a écrit l'Histoire de sa patrie, avec une exactitude & une fidélité qui ont peu d'exemples. Il avoit de plus fait un recueil d'observations très-exactes sur les Droits de l'Eglise Gallicane, qui sont attaqués aujourd'hui par une infinité de gens; mais cet ouvrage lui a été enlevé par quelque plagiaire. Au reste, malgré le soin qu'il avoit de se tenir caché, les Etats généraux du Royaume le firent sortir trois fois de sa solitude pour profiter de ses lumieres, & il s'attira toûjours l'estime de ces grandes assemblées. Les Ducs de Nevers l'honorerent aussi de la Charge de Procureur général du Duché, & il en étoit encore revêtu quand il mourut au mois de Mai, âgé de plus de quatre vingt ans. Ce qu'on peut dire de lui, c'est qu'il a rendu des services importans, tant à la postérité qu'à son siécle.

De Muley-Hamet, Roi de Maroc.

Cette même année mourut Muley-Hamet, fils d'Abdalla, & Roi de Maroc, de Fez & de Susa. Ce Prince ayant gagné la bataille où fut tué Dom Sebastien Roi de Portugal, & où Muley-Melec son frere mourut subitement, comme je l'ai rapporté dans les livres précedens, demeura maître du Trône, qu'il posseda pendant vingt six ans, & fut toûjours très-uni avec les Anglois & les Hollandois. En mourant il laissa cinq fils; il avoit fait mettre en prison l'aîné, nommé Muley-Chec, à cause de sa mauvaise conduite.

Muley

(1) J'ai encore actuellement entre mes mains des copies de ces lettres, écrites en très-beau caractere de la main même de l'Auteur, qui m'en fit présent, & que je conserve avec soin. Au reste, on ne doit pas être surpris que je me sois si fort étendu sur les louanges de ce grand homme, que le public ne connoît pas assez, tandis que je me contente de faire des autres un éloge de quelques lignes. Pour condamner ma conduite en ce point, il faudroit ignorer absolument, que le mérite & la science rare de ce sçavant homme, aussi-bien que l'étroite amitié qui étoit entre nous depuis plusieurs années, n'exigeoient de moi rien de moins en cette occasion; ou bien il faudroit n'avoir jamais eu aucun sentiment de reconnoissance. Il faut, &c. *MS. du Roi.*

Henri IV. 1603. Muley-Zidan, qui étoit le second, songeoit à se rendre maître de la personne de cet aîné; mais il fut prévenu par son troisième frere, nommé Muley-Bucer (1), qui s'étant saisi de la personne de Muley-Chec, le mena prisonnier à Maroc, & peu de tems après il le mit à la tête des troupes qu'il envoyoit contre Muley-Zidan. Cependant, pour avoir un gage de la fidélité de Muley-Chec, il retint son fils en ôtage. Bucer étoit celui que Hamet aimoit le mieux de tous ses enfans, & de son vivant il l'avoit declaré Roi de Maroc & de tout le païs qu'il avoit conquis jusqu'à Tombuto & Gago, & l'avoit fait dépositaire de tous ses trésors. Il avoit encore deux autres fils, l'un nommé Nacer, & l'autre Abdalla; ce dernier n'avoit que seize ans. Muley-Chec fit la guerre contre Zidan avec tant de bonheur, qu'après l'avoir entierement défait, il le dépouilla du Royaume de Fez, où est la fameuse ville de Larache. Les deux autres freres demeurerent tranquilles pendant cette guerre, mais ce fut moins par inclination que par foiblesse. Abdalla, pere de Hamet (2) & de Melec, avoit laissé un troisième fils, nommé Mahomet, qui disputa le Royaume à ses freres. Ce fut lui qui engagea Dom Sebastien à passer en Afrique, & il fut tué dans le même combat où périt ce Prince; cependant il laissa deux enfans, l'un nommé Nacer, qui fut défait en Afrique, & l'autre nommé Mahomet, comme lui. Ce dernier abjura le Mahométisme, & se fit Chrétien. Il prit le nom de Philippe d'Afrique. Bucer se voyant maître de tous les Etats de son pere par la défaite de Muley-Zidan, laissa la jouissance du Royaume de Fez à Muley-Chec, son aîné; mais il retint son fils Abdalla en ôtage. Comme une mort prématurée lui avoit enlevé, à l'âge de vingt ans, Abdalla-Meluc, son fils unique; il désigna Abdalla, son jeune frere, pour succeder, tant à ses Etats qu'à ceux de Muley-Chec. Il reste encore aujourd'hui un Prince de cette famille à la Cour du Sultan: il s'appelle Ismael, & il est fils de ce Melec qui contribua beaucoup à la victoire que Hamet remporta sur le Roi de Portugal. Ismael a toûjours disputé le Royaume à Hamet, son oncle, pendant qu'il vivoit, & depuis sa mort il le dispute encore à ses enfans, mais sans succès jusqu'ici; parce que les forces des Turcs ont toûjours été occupées, tantôt en Asie contre les Persans, & tantôt en Europe contre le Royaume de Hongrie. Au reste, cette prétention d'Ismael pourra bien attirer dans les deux Mauritanies, d'un côté les armes des Turcs, & de l'autre celles des Espagnols. C'est un païs où la guerre se rallume souvent, non seulement à la mort de chaque Prince, mais à la moindre occasion qui se présente d'y exciter des troubles.

(1) Ou *Bufferos.*

(2) Abdalla, frere de Hamet & de Melec, avoit laissé un fils nommé Muley-Mahomet, qui disputa le Royaume à ses oncles. Ce fut lui, &c. Dupuy.

Fin du Livre cent vingt-neuvième.

HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-TRENTIE'ME.

SOMMAIRE.

TRoubles en Turquie. Gassi Beg se rend maître de Tauris & la livre au Roi de Perse. Entreprise du Beglierbey l'Horloger. Expédition des Chevaliers de Malthe dans la Gréce. Mort de Mahomet III. Traité des Vénitiens avec les Grisons. Guerre de Hongrie. Exploits de Rufworm. Moyse surprend Weissenburg dans la Transylvanie. Sa défaite. Diette de Ratisbonne. Différend entre l'Electeur de Saxe, & les Princes d'Anhalt. Suite du siége d'Ostende. Combat naval entre les Espagnols & les Hollandois. Défaite des Espagnols. La garnison de Boisleduc chassée de la ville par les habitans. Fréderic Comte de Berghe veut réduire sans aucune condition les soldats qui s'étoient révoltés l'année précédente. Ils traitent avec les Etats-Généraux. Siége de Boisleduc par le Comte Maurice. Suite du siége d'Ostende. Les Etats-Généraux levent une armée. Mouvemens du Comte Maurice. Il arrive avec une flotte dans le canal de Flessingue. Mesures que prend l'Archiduc Albert, pour empêcher le débarquement. Prise d'Isendick par Maurice. Il assiége l'Ecluse. Description de cette ville. Vains efforts de Spinola pour en empêcher le siége. Reddition de cette ville. Mort de Louis Gonthier de Nassau. Maurice, de l'avis des Etats-Généraux, rétablit les fortifications de l'Ecluse & en bâtit de nouvelles. Il fortifie Isendick. Suite du siége & prise d'Ostende. Retour de Spinola en Espagne, sa réception. Les Etats-Généraux levent des troupes & de l'argent pour continuer la guerre. Etat florissant de la République de Hollande : elle établit une compagnie des Indes. Différens voyages des Hollandois aux Indes orientales. Retour de George Spilberg, & de Corneille Neek, après un voyage de trois ans. Mœurs des Sauvages, & leur Religion. Description de leurs villes, des arbres, & des plantes qui croissent dans leur païs.

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Rélations manuscrites des affaires de Turquie. Gaspard Ens. Emm. de Meteren. Rélation manuscrite du Différend de la Cour de Saxe avec la Maison d'Anhalt. Journal du siége d'Ostende. Pompée Justiniani. Voyage de George Spilberg & de Corneille Neek, aux Indes orientales.

Henri IV. 1603. **Affaires de Turquie.** **Gassi Beg favorise la Perse.**



L'Empire Ottoman se trouva cette année dans des circonstances très-fâcheuses, qui cependant n'eurent pas les suites qu'on avoit cru. Gassi Beg, Seigneur riche & puissant sur les confins de la Perse, dans le Chorasan, favorisoit secrettement les intérêts de cette Couronne. Pour venger quelques injures particuliéres qu'il prétendoit avoir reçûës, il avoit assiégé Tauris (1), dont il s'étoit rendu maître après une assez foible résistance de la part des habitans. Il ne parut pas d'abord être d'intelligence avec la Perse : cependant, dès qu'on vit un si petit Prince former une entreprise de cette importance contre la Monarchie Ottomane, les personnes judicieuses ne douterent point qu'il ne fût secrettement appuyé par quelque Prince puissant. Après la prise de Tauris, il n'y eut plus lieu d'en douter, lorsqu'on apprit que le Sophi s'étoit avancé du côté de cette ville avec une grande armée, qu'il y avoit mis une forte garnison, & que suivant l'avis de ses Généraux, il avoit élevé des forts autour de la place; ce qu'il n'avoit point encore fait jusqu'alors.

Le Bacha de Nassivan, ville peu éloignée de Tauris, trouvant cette place trop foible, se retira à Reivan, autre place du même Beylerbat, mais plus forte. La marche de l'armée Persane allarma beaucoup les Turcs; & tous les Sangiacs de ces quartiers songerent moins en cette occasion à soûtenir la gloire de l'Empire, qu'à se mettre à couvert chacun en particulier.

Entreprise d'un Beglierbey.

Ce fut alors qu'un certain Beglierbey, homme ambitieux, pressé par les circonstances où il se trouvoit, ou par le desir de faire une grande fortune, forma une entreprise hardie & courageuse, qui, par l'heureux succès qu'elle eut, fut dans la suite beaucoup loüée à la Cour du Grand-Seigneur. Ce Beglierbey, qui s'appelloit par sobriquet l'Horloger, avoit vû l'année précédente sa vie en grand danger, lorsqu'on avoit immolé à la fureur des Janissaires l'Aga des Eunuques. Ayant donc supposé un ordre de la Porte, par lequel il étoit fait Général d'armée, & chargé de marcher contre les Persans, il assembla tous les Sangiacs des environs ; & de peur que tandis qu'il seroit occupé à repousser l'ennemi, il ne se vît attaqué par derrié-re

(1) Cette ville a été autrefois la capitale du Royaume de Perse, & le lieu de la résidence des Sophis. C'est la premiére ville de la Perse après Ispahan. On croit que c'est l'ancienne Ecbatane.

re par quelques mécontens qui remuoient dans l'Asie, il leur envoya offrir le pardon de leur révolte, feignant que tels étoient les ordres qu'il avoit reçûs du Sultan. Après leur avoir fait de grandes promesses, & leur avoir distribué des gouvernemens, il les engagea à se joindre à lui; ensorte qu'il eut bien-tôt à ses ordres une armée très-nombreuse, capable de faire tête à celle du Sophi. Il donna le gouvernement de Tauris à Aman, qui étoit comme à la tête des rebelles, & qui avoit à ses ordres huit mille chevaux. La Porte approuva la conduite de l'Horloger; elle lui envoya des pouvoirs très-amples, & lui confirma l'autorité qu'il s'étoit attribué lui-même.

D'un autre côté, comme la puissance & la santé du Grand-Seigneur s'affoiblissoient également, Alof de Vignacourt grand Maître de l'Ordre de Malthe, pour occuper les Chevaliers, entreprit cette année une expédition dans la Gréce, & résolut d'attaquer deux forts situés dans le golfe de Lepante, d'où les Infidèles faisoient souvent des courses sur les bâtimens des Chrétiens. Il avoit eu la précaution de faire observer ces deux forts par des personnes habiles. Ce golfe est comme renfermé entre deux caps, appellés par les anciens *Rhius* & *Antirrhius*, & aujourd'hui les Dardanelles, où il y a deux forts, comme dans le détroit de Gallipoli, dont les deux rives s'appelloient autrefois *Sestus* & *Abydus*. Au-dessus du cap *Antirrhius* est une ville des anciens Locriens Ozoles, nommée *Naupactus*, & aujourd'hui *Lepante*, d'où le golfe prend son nom. Au-dessous de *Rhius*, qui est dans le Péloponese ou la Morée, est la ville de Patras, place maritime tournée vers le Couchant, avec une citadelle. Les anciens l'appelloient *Patræ*.

Expédition des Chevaliers de Malthe dans la Gréce.

Le grand Maître fit équipper trois frégates: dans la premiére appartenante à l'Ordre, il mit deux cens Chevaliers, & dans les autres qui lui appartenoient en particulier, il mit cinq cens hommes de guerre. Il y avoit outre cela aux fraix de l'Ordre, deux vaisseaux bien équippés, quatre galéres, quatre brigantins & une felouque. Il fit lui-même la revûë de la flotte, & exhorta tous ceux qui la montoient à bien faire leur devoir dans une expédition, entreprise uniquement pour la gloire de Dieu & pour l'utilité de l'Ordre. Il prit ensuite chacun des principaux Officiers en particulier, & leur prescrivit ce qu'ils devoient faire. Ces Officiers étoient du Vivier Maréchal de l'Ordre, nommé Général de terre dans cette expédition, Ascanio Cambiano Amiral de l'Ordre, Louis de Beaufort nommé pour porter l'étendard de la Religion, les Sergens-majors Signorino Gatinara, Potonville, & Dom Louis de Salazar. Les Chevaliers d'Ognon & de Cremeaux avoient ordre de soûtenir les Chevaliers de Canremy & de Beaulaigue, chargés du soin de l'artillerie qui consistoit en pétards.

La flotte ayant mis à la voile le 7. d'Avril, les galéres & les frégates par un vent favorable aborderent le 17. du même mois aux isles Curzolaires (1), où étoit

(1) Ce sont cinq petites isles de la mer Ionienne vers la bouche du golfe de Lepante, & dans le golfe de Patras.

HENRI IV. 1603.

étoit le rendez-vous de toute l'armée de mer, & qui sont environ à quarante milles des forts qu'il s'agissoit d'attaquer. Le lendemain les brigantins, les vaisseaux & la felouque aborderent au même endroit. Du Vivier fit partir au milieu de la nuit le Chevalier de Claire pour observer les forts, & lui en rendre un compte exact. Ce Chevalier s'acquitta parfaitement de sa commission, & amena à bord un homme du païs, qui, vrai-semblablement pour dégoûter de cette entreprise, disoit qu'il y avoit dans ces forts une très-nombreuse garnison. On prit aussi quelques bâtimens Grecs, qui furent utiles à l'armée Chrétienne.

Après avoir écouté le rapport de Claire & de l'homme qu'il avoit amené, on délibera sur ce qu'il y avoit à faire. Plusieurs choses faisoient douter du succès de l'expédition; mais après une si heureuse navigation on jugea qu'il seroit honteux de s'en retourner sans avoir rien fait. Du Vivier résolut donc de tenter l'entreprise. Le 19. d'Avril ayant partagé ses troupes, & les ayant fait débarquer à la pointe du jour près de Patras, il fut découvert par la sentinelle; ce qui ne l'empêcha pas de s'avancer au milieu d'une grêle de pierres & de mousqueterie. Beaulaigue, qui portoit les pétards, les approcha de la porte de la place; & l'ayant brisée, les Chevaliers d'Ognon & de la Porte accoururent avec un détachement de soixante hommes, suivis par du Vivier, qui trouva dans la ville l'ennemi disposé à se bien défendre, mais qui se croyant trop foible, se retira dans la citadelle. Les Chrétiens aussi-tôt pétarderent la porte; & quoiqu'ils ne pussent passer qu'un à un par l'ouverture que le pétard avoit faite, ils entrerent tous. On fit main basse sur tout ce qu'on rencontra, & l'étendard de la Religion fut arboré sur le lieu le plus éminent.

Attaque de Patras.

Et de Lepante.

Dans le même tems Gatinara attaqua Lepante, que Canremy pétarda d'abord avec succès. Cremeaux avec sa troupe, & ensuite Gatinara luimême avec le reste de ses gens, chasserent l'ennemi, qui s'étoit assemblé au bruit dans la place publique, & s'y étoit retranché par le moyen d'un fossé. Les Chrétiens escaladerent ce retranchement, & s'en emparerent après quelque combat. Ce fut alors que l'ennemi se retira au-dedans de la forteresse; mais les Chrétiens y entrant en même tems, ils s'en rendirent maîtres, & tuerent le Gouverneur avec les Janissaires qui la défendoient.

Le bruit de cette expédition s'étant répandu dans le païs, on accourut de tous côtés, comme pour éteindre un incendie. Les Malthois jugerent que s'ils s'arrêtoient plus long-tems dans le païs, ils se verroient bien tôt enfermés de toutes parts, & hors d'état de pouvoir s'en retourner; ainsi ils songerent à hâter leur départ. Après avoir chargé sur leurs bâtimens soixante canons de toute sorte de calibre avec environ trois cens prisonniers, au nombre desquels étoit le Gouverneur de Patras, & après avoir fait sauter avec de la poudre, autant que le tems le leur put permettre, les tours & les autres fortifications, ils se rembarquerent cinq jours après, & le 4. de Mai ils revinrent heureusement à Malthe. Dans leur retour, en passant devant les murs de Modone (1), ils prirent quelques bâtimens Turcs, chargés de

(1) Ville de la Morée.

de deux mille boisseaux de bled & de vingt petits canons. Cette prise fut plus estimée que tout le butin qu'on avoit fait dans la prise des forts, à cause de la cherté du bled, très-rare cette année en Sicile, qui a coûtume d'en fournir l'isle de Malthe.

HENRI IV. 1603.

Mort de Mahomet III.

Ces différens échecs furent suivis de la mort de Mahomet, qui mourut sur la fin de cette année. Ce fut le treiziéme Roi & le septiéme Empereur de la famille des Ottomans. Les plaisirs où il se plongea toute sa vie l'avoient rendu si gros, qu'il surpassa en cela son pere & son ayeul quelque gros qu'ils fussent; en sorte qu'il ne pouvoit presque plus se remuer. Il fut aussi voluptueux que Mahomet II. qui s'étant acquis dans sa jeunesse une réputation d'un grand Capitaine par la prise de Constantinople (1) & par l'extinction de l'Empire des Chrétiens en Orient, se laissa ensuite amolir, se plongea dans la débauche, & se vit par-là sujet à une enflure extraordinaire de jambes, qu'aucun remede ne put jamais guérir, comme le raconte Philippe de Comines. A l'égard de Mahomet III. il mourut de la peste à Constantinople le 21. de Décembre au milieu de ses concubines & de ses mignons, ayant à peine atteint l'âge de trente-neuf ans, après huit ans de regne.

Egards qu'il eut aux plaintes contre les Anglois.

Quelque tems avant de mourir, notre Ambassadeur & celui de Venise, lui ayant fait des plaintes réiterées au sujet des courses & des pirateries continuelles des Anglois, il avoit écrit au Roi pour lui témoigner que cela se faisoit contre ses intentions, & qu'il en étoit très-fâché. Il marquoit dans sa lettre qu'il avoit cependant déposé le Dey de Tunis & celui d'Alger, le premier nommé Mustapha, & le second Soliman, qui passoient pour favoriser les Anglois & pour être leurs alliés: qu'il les avoit cités à la Porte, & avoit mis Mutio Albanois à la place de Soliman, persuadé qu'il obéïroit à ses ordres: qu'il avoit aussi cité à la Porte le Bacha Cerda, dont le Roi s'étoit plaint plusieurs fois: qu'il avoit donné ordre à Assan grand Visir d'écrire au nouveau Roi d'Angleterre, parce qu'il ne convenoit pas à sa Hautesse d'écrire le premier à ce Prince, qui ne lui avoit point encore envoyé d'Ambassadeur.

Les lettres du Visir à Jaques Roi d'Angleterre portoient: que le Sultan & tous ses prédécesseurs avoient toujours fait alliance avec les Princes, aux conditions qu'ils ne feroient aucun tort à qui que ce fût dans les mers qui baignoient les païs de sa dépendance, & qu'ils n'y auroient la liberté de la navigation que par rapport au commerce: que les Anglois, qui auparavant y commerçoient sous la banniére de France, avoient enfin obtenu de sa Hautesse de pouvoir y commercer sous leur propre banniére: que cela leur avoit été accordé par son pere Amurath, sous la même condition, de vivre en bonne intelligence avec un si grand Roi leur voisin, & leur allié depuis tant d'années: que néanmoins les François, les Vénitiens & les Turcs même se plaignoient tous les jours de leurs pirateries: qu'il avoit autrefois écrit à ce sujet à la Reine Elisabeth, pour empêcher cette contravention; qu'autrement il seroit obligé d'user de représailles à l'égard des facteurs Anglois: que sa Hautesse avoit voulu qu'on lui fit sçavoir la même chose, qu'elle attendoit que ce Prince lui déclarât ses intentions, & lui écrivît sur cette matiere, parce que sur sa réponse la Porte prendroit son parti. Le

(1) En 1453.

HENRI IV. 1603.

Le Visir ayant appris en même tems que les Algériens & les Tunisiens, qui exerçoient la piraterie conjointement avec les Anglois, quoiqu'ils sçussent bien que cela etoit contraire à la volonté du Grand Seigneur, avoient coûtume, pour n'être point obligés de rendre le butin & les esclaves qu'ils faisoient, de les échanger avec des esclaves de Fez, il écrivit à Hamet Roi de Fez & de Maroc, pour lui représenter que ce commerce d'esclaves avoit toujours été défendu parmi ceux qui faisoient profession de la Religion Musulmane, & pour le prier de vouloir bien rendre inceſſamment la liberté aux François qui étoient captifs dans ses Etats.

Achmet son fils lui succéde.

Mahomet III. laissa en mourant pour héritier de l'Empire, un fils (1) qui n'avoit pas encore atteint l'âge de puberté; ce qui n'étoit point encore arrivé dans la famille des Ottomans. Le nouvel Empereur, après avoir fait des largesses ordinaires aux Janissaires, choisit pour Visir Ali Bacha d'Egypte, malgré les brigues & les sollicitations de Cigala, qui vantoit les services qu'il avoit rendus à l'Empire: il éloigna de la Cour sa grande-mere la Sultane Validé, qui sous son pere avoit gouverné d'une maniére odieuse. Les commencemens de son regne furent aussi heureux & aussi paisibles que ceux de ses prédécesseurs, quoiqu'on se fût attendu au contraire.

Réflexion sur la puissance des Turcs.

Qu'il me soit permis de m'éloigner un peu de mon sujet, & de faire ici une courte digression sur la puissance des Turcs, & sur cette espéce de calamité qu'elle cause à toute l'Europe, pour dire librement ce que je pense à cet égard. Il me semble que ce vaste & formidable Empire des Turcs, qui depuis long-tems donne tant d'inquiétude aux Chrétiens, est moins redevable de ses succès & de son prodigieux accroissement à la valeur des Empereurs Turcs, qu'à nos vices. Si nous ne ranimons la piété qui dans ces derniers tems est si refroidie; si le Clergé ne se réforme; si nous ne faisons regner parmi nous la charité, qui renferme toutes les vertus, nous aurons beau former des projets pour abattre cette énorme puissance, nous aurons beau lui opposer des armées; elle ne cessera point de s'accroître de jour en jour. Il est clair, témoin la sainte Ecriture, que la colére de Dieu, qui se manifeste toujours contre toute impiété & contre toute injustice des hommes, est allumée contre ceux qui oppriment & retiennent injustement la vérité captive dans leur cœur. C'est pour cela sans doute que le ciel a permis que la secte impie de Mahomet fît tant de progrès dans tout l'Orient. C'est notre négligence dans le culte de Dieu; ce sont les vices de ceux qui nous gouvernent, les péchés des peuples, & sur-tout le refroidissement de la charité parmi nous, qui ont excité le courroux d'un Dieu vengeur. Nous reconnoîtrons aisément que telle est la vraie cause de l'agrandissement continuel de la puissance des Turcs, si nous nous élevons un peu audessus des vûës de la prudence humaine sur laquelle on se fonde tant aujourd'hui, & si nous réglons nos pensées & nos sentimens sur la crainte de Dieu, qui est le principe de la vraie sagesse, & sur les desseins d'une Providen-

(1) Achmet I. qui monta sur le thrône par la mort de son frere Mahmud, que Mahomet son pere avoit fait étrangler.

vidence éternelle qui gouverne le monde. Car suivant le cours ordinaire des choses humaines, un Empire foible par la trop grande étenduë de ses Etats, gouverné par un enfant, nouvellement déchiré par des guerres domestiques, n'ayant plus que des troupes sans discipline, ne devoit-il pas être au moins ébranlé à la mort de Mahomet III.? & n'étoit-il pas naturel de penser que tant de Bachas s'empareroient chacun des provinces de leur gouvernement, & démembreroient cette vaste Monarchie, comme il arriva après la mort d'Alexandre le Grand? Or, comme cela n'est point arrivé, peut-on douter que le bras de Dieu ne soit étendu sur nous pour nous punir, & que pour appaiser son corroux, il ne faille avoir recours à d'autres moyens qu'à ceux que suggére la prudence humaine? Penser autrement, seroit l'effet d'un aveuglement déplorable, ou d'une honteuse corruption.

Traité des Vénitiens avec les Grisons.

Tandis que les Vénitiens négocioient à la Porte pour assûrer la liberté du commerce maritime, ils travailloient en même tems à mettre en sûreté leurs Etats de terre; & pour cet effet ils se hâtoient de conclure avec les Grisons leurs voisins, un traité d'alliance qu'ils avoient en vûë depuis longtems. Comme les Grisons étoient alliés de la France depuis un grand nombre d'années, le Roi trouva d'abord fort mauvais que ce traité se fût conclu sans sa participation & même à son insçû. Cependant après y avoir pensé mûrement, & après avoir fait réflexion que les Vénitiens étoient amis de la France, il jugea que ce traité ne nous portoit aucun préjudice; & à la priére de la sérénissime République, il y donna son consentement. Voici quelles étoient les conditions du traité des Vénitiens avec les Grisons.

Articles du traité.

Qu'il y auroit une amitié fidèle & constante entre les Vénitiens & les Grisons: que lorsque la République auroit besoin de lever une armée, les trois Ligues Grises seroient obligées de fournir six mille hommes, & que les Vénitiens y en joindroient quinze cens, ou au moins mille hommes: que les soldats Grisons ne serviroient qu'en pleine campagne, ou seroient mis en garnison dans les places: que dans les siéges ils ne seroient point tenus de monter à l'assaut, ni de s'embarquer pour des expéditions de mer: que si le Roi Très-Chrétien vouloit exiger les seize mille hommes en entier que les Suisses & les Grisons étoient obligés de lui fournir, suivant le traité fait avec la France, en ce cas les Ligues Grises ne fourniroient à la République que quatre mille hommes au lieu de six mille: que les soldats Grisons seroient au bout de dix jours passés en revûë sur les frontiéres de la seigneurie, & qu'à la fin de chaque mois ils recevroient leur prêt: que ces troupes ne seroient renvoyées que trois mois après la revûë; & que quoiqu'il ne se présentât aucune occasion de les employer, elles ne laisseroient pas de recevoir toujours leur solde: qu'après une bataille, si on remportoit la victoire, on leur donneroit une gratification de la valeur d'un mois de paye: qu'en cas qu'il fallût partager les troupes, le partage se feroit de maniére, qu'un corps d'armée ne pourroit être moins que de deux mille hommes: que les Colonels & Capitaines Grisons seroient soûmis au Général des troupes de la République, au Provéditeur de l'armée, & à celui qui commanderoit après eux: que si dans le tems que les trois Ligues Grises feroient la guerre pour les intérêts de la Répu-

HENRI IV. 1603. République, il arrivoit qu'elles fussent attaquées elles-mêmes par leurs ennemis, en ce cas il leur seroit libre de rappeller leurs troupes, en rendant la paye qu'elles auroient reçûë pour le tems qu'elles n'auroient point rempli : que les soldats, lorsque leur santé ne leur permetteroit point de servir, recevroient la paye du mois, comme s'ils se portoient bien, & outre cela, la paye de dix jours : que les Vénitiens nommeroient les Colonels & les Capitaines des Grisons ; mais que ces Colonels & ces Capitaines, qui seroient tous tirés des Ligues Grises, nommeroient les autres Officiers subalternes : que le commerce entre les villes de la seigneurie & celles des Ligues seroit libre & exempt de tous droits, à l'exception des anciens péages & impôts qu'on avoit coûtume d'exiger : qu'on exceptoit les tems où la peste regneroit, pendant lesquels tout commerce seroit interrompu : qu'ils seroient obligés les uns & les autres d'accorder un passage libre aux troupes étrangeres & aux Princes qui leur ameneroient du secours ; mais de maniére qu'on pourvût à la sûreté des frontiéres, ainsi qu'il seroit réglé par les parties : que les uns & les autres s'opposeroient au passage des troupes ennemies, autant qu'il leur seroit possible, & se soûtiendroient mutuellement : que les Vénitiens seroient tenus de donner toutes sortes de secours aux Ligues Grises, lorsqu'elles seroient attaquées : qu'on déposeroit à la fin de chaque année dans la ville de Coire les sommes destinées pour le payement des trois Ligues Grises : qu'on ne feroit aucun mal aux Protestans dans toute l'étenduë de la seigneurie de Venise : que les Grisons de leur côté n'y parleroient point contre la Religion Romaine, n'y disputeroient point, n'y porteroient point de livres défendus, en un mot ne feroient rien publiquement qui pût préjudicier à la Religion reçuë dans cet Etat : que ni les uns ni les autres ne donneroient asile aux fugitifs de l'une & de l'autre nation, qui seroient coupables de crime d'Etat, ou de quelque autre crime énorme, comme aux brigands publics, aux sodomites, aux voleurs, aux incendiaires, aux fauxmonnoyeurs, & à ceux qui seroient convaincus d'avoir séduit des filles ; mais que dès que l'une des deux Puissances réclameroit ces coupables, ils seroient aussi-tôt rendus : que hors le cas d'une extrême nécessité, on ne pourroit transporter du territoire d'une ville d'un Etat dans le territoire d'une ville de l'autre Etat, deux mille charges de bled & autant de millet, sans payer pour la traite un autre droit que celui que payoient les habitans du païs : que si les trois Ligues Grises avoient besoin de sel, on leur en fourniroit sur le même pied qu'il se vendoit dans le païs de Bresse ou de Bergame : que ce traité auroit lieu pendant l'espace de dix années, & que les parties pourroient de concert le prolonger au-delà, si elles le jugeoient à propos : que l'une des deux, qui voudroit que ce traité n'eût plus lieu au bout des dix années, seroit tenuë d'en donner avis à l'autre un an avant le terme ; & que si elle n'en avertissoit point, le traité seroit censé continué pour dix autres années : que s'il s'élevoit quelques différends par rapport à quelque intérêt public, on choisiroit des arbitres de part & d'autre ; & qu'en cas que ces arbitres ne pussent convenir ensemble, on nommeroit un sur-arbitre, qui ne seroit attaché & suspect à aucune des deux parties : qu'à l'égard des affaires des particuliers, elles seroient décidées par les juges des lieux, où les marchés

&

& contracts se feroient faits, sans délai, & sans aucun égard à la différence des Religions: qu'aucun traité précédent ne seroit censé contraire au présent traité, & ne pourroit lui nuire: qu'on n'en feroit aucun desormais qui pût y déroger, ou lui porter le moindre préjudice; ensorte néanmoins que les trois Ligues Grises seroient censées pareillement par le présent traité ne faire aucun tort & ne déroger en aucune façon aux traités qu'elles avoient pû faire ci-devant avec d'autres Princes ou d'autres villes. HENRI IV. 1603.

Ce traité fut signé à Coire, au commencement de l'année, au nom de la République par Jean-Baptiste Patavino & Antoine-Marie Vicentino, Sécretaires de la République. Il fut ensuite ratifié à Venise, au nom des Ligues Grises, par Antoine Salis.

Guerre de Hongrie.

Précautions de Rusworm.

Il ne se passa rien de mémorable cette année en Hongrie à cause des mouvemens du côté de l'Orient, dont j'ai parlé, & parce que l'Ecrivain (1), après avoir enfin fait la paix avec le Sultan, & quitté l'Asie, s'étoit rendu trop tard dans la Sclavonie. Herman-Christophle Rusworm Maréchal de camp général, s'étoit retranché habilement dans une isle (2) qui s'étend au-dessous de Vizzegrade, depuis cette ville jusqu'à Bude dans l'espace d'une lieuë & demie, à dessein de mettre à couvert la ville de Pest, dont les Chrétiens étoient maîtres, & de s'opposer de ce côté-là aux efforts des Infidèles, qui menaçoient d'assiéger Neuheusel, ou Gran, & qui cherchoient l'occasion de donner bataille. Il avoit posté dans cette isle les régimens de Moravie & de Baviere, & le régiment Allemand de Ferdinand Colonitz, avec l'Infanterie & la Cavalerie de la haute Hongrie. Il avoit encore les troupes de Tursy Capitaine général du Danube: il avoit joint les deux rives par un pont; l'un qui étoit bien défendu par le fort de S. André, ainsi appellé du nom de l'Eglise voisine, & qui regardoit Bude où commandoit le Colonel Pezzen-de Boheme; l'autre, qui regardoit Pest, étoit gardé par le Colonel Ophquirque, avec trois régimens Allemans commandés par les Colonels Mersperg & Ergot, & par le Comte de Sultz, grand Maître de l'artillerie. Les Italiens étoient sous les ordres de Germanico Strassoldo, Capitaine fort expérimenté.

Rusworm s'étant ainsi retranché, se tenoit renfermé dans son camp, & observoit les mouvemens des ennemis, afin que s'il arrivoit qu'ils décampassent, il pût les attaquer au passage, lorsqu'ils seroient séparés les uns des autres; ce qui arriva en effet. Le 28. de Septembre les Turcs ayant entrepris de passer sur des bateaux de l'autre côté du fleuve, comme ils s'avançoient déjà vers Pest au nombre de six mille hommes de pied & de trois mille chevaux, Rusworm, après avoir laissé quinze cens Hussars pour garder le camp, marcha droit vers l'isle qui est vis-à-vis de Bude, suivi des régimens de Mersperg & de Pezzen qui formoient l'aîle gauche, des régimens d'Ophquirque & de Sultz qui formoient l'aîle droite, & des Piquiers & Arquebusiers qui couvroient les flancs de l'armée. Afin qu'elle parût plus nombreuse, les goujats avoient ordre de se montrer de loin

(1) *Scriba*, dont il est parlé dans le livre CXXVII.
(2) C'est l'isle de Vizze. *Editeur Anglois.*

HENRI IV. 1603. loin sur des hauteurs. Il avoit outre cela deux mille Arquebusiers à cheval commandés par le Comte de Hohenlo, par Puchem le Cadet, & le Sieur de la Rame, mille chevaux sous la conduite de Suffrid Colonitz, & autant à sa gauche commandés par Nadasdi; l'arriére-garde étoit composée de deux régimens d'Infanterie.

Echec de l'armée Turque. Dans cet ordre le Général de l'armée Chrétienne donna d'abord sur la Cavalerie ennemie, qui étoit postée dans un lieu découvert: après en avoir tué une partie, il mit l'autre en fuite. Alors les Turcs, qui étoient retranchés dans l'isle, sortirent de leurs lignes & donnerent avec vigueur sur l'aîle gauche des Chrétiens, qui reculerent peu à peu, & se retirerent dans des vignes, en gardant toujours leurs rangs. Pezzen, qui commandoit cette aîle, ne cessoit d'exhorter & d'animer ses gens à bien faire leur devoir. Enfin après deux heures de combat, Ophquirque ayant fait un détachement de l'aîle droite pour soûtenir l'aîle gauche, les Turcs furent contraints de reculer à leur tour & de se retirer dans leurs retranchemens, après avoir perdu beaucoup de monde, & quarante drapeaux. Rusworm avoit expressément recommandé de ne point s'amuser à faire des prisonniers, mais de tuer sans quartier tous ceux qui tomberoient entre leurs mains.

Les Turcs, effrayés du succès de ce combat, se tinrent renfermés dans leurs retranchemens, & Rusworm de son côté cessa de les attaquer. Comme son armée étoit toute passée de l'autre côté du fleuve, & qu'elle étoit campée à une lieuë au-dessus du camp ennemi, il y eut quelques escarmouches, où les Chrétiens furent une fois maltraités; ce qui enhardit tellement les Infidèles, qu'ils étendirent leurs retranchemens pour pouvoir canoner le camp ennemi. Mais ils firent plus de bruit que de mal, & tous leurs efforts se réduisirent à ces vaines décharges.

On apprit alors par les déserteurs que les Turcs devoient le jour de la fête de S. Demetrius, c'est-à-dire le 5. de Novembre, jour auquel ils avoient à recevoir leur prêt, abandonner leur camp, & se répandre de tous côtés pour piller & ravager tout le païs. Rusworm, qui n'étoit posté où il étoit que pour empêcher le siége de Pest, crut devoir attendre. Enfin le dernier jour d'Octobre il conduisit son armée au-dessus de Bude, & envoya Nadasdi pour défier le Bacha au combat. Celui-ci ne voulut pas paroître l'éviter, & s'avança avec son armée. Les Chrétiens se mirent alors en bataille. Tilley Sergent-major eut ordre d'aller à la tête d'un détachement reconnoître les ennemis, suivi de Suffrid Colonitz, de la Rame, & de Balthazar de Marrade, qui avoient chacun leur compagnie de Cavalerie. On combattit legérement, & les Turcs soûtinrent le combat.

Siége de Hatwan par les Impériaux. Pendant ce tems-là Rusworm forma le dessein d'assiéger Hatwan, situé à cinq lieuës de-là dans la haute Hongrie: il avoit eu d'abord envie de former le siége de Stul-Weissenburg; mais les Turcs l'avoient prévenu, en jettant une nombreuse garnison dans la place. Le Comte de Sultz fut donc détaché avec trois piéces de batterie, son régiment, & ceux de Mersperg, d'Ergot, & de Strassoldo: on lui donna encore les régimens de Cavalerie de la haute Hongrie, & on mit celui de Baviere en garnison à Pest.

Mais

Mais de peur que tandis que les Chrétiens seroient occupés ailleurs, les Infidèles ne se servissent des bateaux qu'ils avoient, pour transporter leurs troupes du côté de Pest, afin d'assiéger cette ville, il détacha Hermestein, Pezzen, & Ophquirque, avec leurs régimens, auxquels il joignit le sien & un détachement des troupes de Moravie, avec ordre d'attaquer ces bateaux, & de les brûler s'il étoit possible. Ils le firent avec succès, & en brûlerent au moins une partie. HENRI IV. 1603.

De-là ils marcherent à Hatwan, où le Comte de Sultz avoit déja ouvert la tranchée. Tandis que Strassoldo & Sultz étoient occupés à reconnoître la place, le premier reçut un coup d'arquebuse dont il fut blessé à mort. Ce brave homme fut très-regretté; sa mort fit perdre l'espérance de réüssir à ce siége, qu'il avoit conseillé en mourant d'abandonner, comme une entreprise très-périlleuse. D'ailleurs la saison étoit fort avancée; on avoit fait peu de chose jusqu'alors, & même l'artillerie ne suffisoit pas pour battre une place si bien fortifiée. Mais Rusworm ayant eu avis que la garnison se rendroit dès qu'elle auroit vû le feu du canon; faisant d'ailleurs réflexion qu'il lui seroit honteux, après les préparatifs qu'il avoit faits, de lever le siége, il résolut de le continuer, & y réussit par une heureuse audace que seconda la lâcheté de la garnison. Pezzen ayant fait avancer ses gens du côté où le fossé étoit le plus étroit, & s'étant approché à la faveur de la tranchée & d'un pont qu'il fit faire jusqu'à la fausse-braye, les assiégés demanderent à capituler. On leur accorda vie & bagues sauves; qu'ils sortiroient l'épée au côté, & seroient conduits en lieu de sûreté. Hatwan est une place de défense par son assiéte naturelle, & pour la commodité qu'il y a d'étendre ses fortifications: d'ailleurs elle est non-seulement très-avantageuse pour mettre à couvert les mines de metaux qui sont dans la Hongrie, & même la ville de Fileck; mais encore pour défendre celle de Pest, & pour former des entreprises sur Agria & sur Zolnoc.

Prise de cette place.

Plusieurs étoient d'avis de marcher tout de suite à Agria, qui étoit peu fortifiée. Jaques Barbiani Comte de Belgioioso Gouverneur de la haute Hongrie, faisoit son possible pour faire entreprendre ce siége, & les Officiers y étoient assez disposés: mais le soldat qui n'étoit point payé s'y opposa, & fut même sur le point de se révolter; ensorte qu'il fut impossible de rien entreprendre. En s'en retournant, ils rencontrerent près de Vacia Monsignor Serra, Commissaire de l'armée & Nonce du Pape, qui apportoit cinquante mille florins, & plus de dix mille destinés en particulier pour le payement des troupes Italiennes de Strassoldo. Rusworm fit aussi-tôt distribuer l'argent aux soldats, & les mit en quartier d'hyver, jusqu'à ce qu'il eût reçû de nouveaux ordres de l'Empereur.

Cependant Moyse, qui avoit été défait l'année précédente dans la Transylvanie, ayant assemblé de nouvelles troupes, & reçû un renfort de Polonois, alla camper devant Weissenburg ou Carlsburg, qu'il surprit plûtôt par la lâcheté que par la trahison des Gentilshommes & de la garnison qui étoient dans la ville. Aussi-tôt George Basta, ayant joint ses troupes avec celles de Radulfe Vaivode de Valachie, s'avança pour reprendre la place. Il livra le combat à Moyse, & le défit entiérement: il lui enleva cent

Combat à l'avantage des Imperiaux.

HENRI IV. 1603.

cent vingt-huit drapeaux, & les envoya à l'Empereur qui étoit à Prague. Parmi ces drapeaux il y en avoit deux aux armes de Pologne qui sont des aigles blanches; & de peur de faire de la peine au Roi de Pologne, on eut la prudence de ne les point faire voir. Les vaincus se retirerent à Temeswar, qui passe pour une place imprenable, & dont les Turcs sont les maîtres depuis cinquante ans: ce combat se donna au mois de Septembre. Dans le même tems les Turcs firent entrer un grand convoi dans Bude. Basta avoit résolu d'abord de profiter de ses succès pour aller attaquer l'ennemi épouvanté, & le forcer dans les murs de Temeswar; mais comme la saison étoit avancée, il craignit que le siége ne durât trop long-tems.

Diette de Ratisbonne.

Cependant on songea à lever des subsides en Allemagne pour les fraix de la campagne suivante. On assembla à cet effet la diette à Ratisbonne, où il se trouva un grand nombre de Princes de l'Empire. Les Ecclésiastiques, comme pour donner l'exemple aux autres, promirent de contribuer à l'envi; mais cette libéralité du Clergé fut prise en mauvaise part. Les Princes laïques & les villes, dont la plûpart étoient Protestantes, disoient que le Clergé n'étoit libéral que par avarice; que les Ecclésiastiques promettoient de grosses contributions, afin d'avoir lieu de lever sur leurs sujets de grandes sommes d'argent, dont une partie tournoit à leur profit: qu'ils se mettoient peu en peine d'épuiser des Etats qui n'étoient point leur patrimoine, & qu'ils n'avoient aucun égard pour leurs successeurs; au lieu que les Princes laïques craignoient toujours de ruiner leurs peuples, pour ne pas porter de préjudice à leurs héritiers. Cette conduite du Clergé a souvent donné lieu à de grandes plaintes dans l'Empire. Au reste, ce qui n'étoit point encore arrivé jusqu'alors, on promit une paye de quatre-vingt mois Romains: le Duc de Brunswick s'engagea à fournir des troupes en particulier, & l'Electeur de Saxe, à fournir des canons avec tout leur attirail.

Différend entre l'Electeur de Saxe & les Princes d'Anhalt.

Il s'éleva alors dans la Saxe, entre l'Electeur Christiern & les Princes d'Anhalt, un différend très-considérable, qui, quoiqu'il n'eût qu'ún fondement leger & incertain, ne laissa pas de durer trois ans, & n'aboutit à rien. L'Electeur, étant allé à la chasse au mois d'Avril vers un bourg qui lui appartenoit, nommé Graven Heinighen, situé sur les frontiéres de la principauté d'Anhalt, entendit en entrant dans un bois un coup de mousquet qu'on tira derriére lui. On chercha en vain celui qui avoit tiré: on ne put le découvrir ce jour-là. Le lendemain les Gardes de l'Electeur arrêterent sur des conjectures & des indices, dans le bourg de Boba appartenant aux Princes d'Anhalt, un scélérat, déja décrié pour ses brigandages, nommé Michel Henri de Magdeburg, qui suivant l'ordre de Laurent Biderman Chancelier d'Anhalt, fut livré à l'Electeur, qui le fit demander par David de Bergen Bailli de Dessau. Ayant été interrogé, il avoüa que c'étoit lui qui avoit tiré le coup; mais il ajoûta qu'il ne l'avoit fait que pour donner avis de son arrivée à sa servante qui n'étoit pas loin.

Cependant ayant accusé quelques autres gens complices de ses crimes, l'affaire traina cinq mois entiers. Pendant ce tems-là le bruit courut que Henri de Dhona Lieutenant Colonel, & le Chancelier Biderman, principaux

paux Ministres des Princes d'Anhalt, avoient suborné des assassins pour tuer l'Electeur, afin de venger une injure que ces Princes avoient reçûë de lui, dont néanmoins ils ne s'étoient jamais plaints, & dont l'Electeur avoüoit lui-même n'avoir aucune connoissance. Le Prince Jean-George d'Anhalt, chef de son illustre maison, regardant ce bruit comme très-injurieux, fit aussi-tôt arrêter ceux qu'on accusoit, & écrivit à l'Electeur de vouloir bien lui envoyer les dépositions des coupables. L'Electeur envoya au Prince d'Anhalt des personnes pour lui exposer les charges, lui donner un extrait de l'interrogatoire, & en même tems pour le prier de lui envoyer ceux que les criminels avoient nommés, afin de les confronter avec eux, en donnant caution pour leur renvoi, après la confrontation. Ceux-ci soûtinrent qu'ils n'étoient point justiciables de l'Electeur, & que selon le droit Romain & le droit Germanique, on devoit les assigner devant les juges dont ils dépendoient: d'un autre côté les Princes d'Anhalt prétendoient que leur droit de souveraineté & leur jurisdiction souffriroient des atteintes, s'ils envoyoient leurs sujets en Saxe pour y être jugés. L'Electeur porta donc l'affaire au tribunal de l'Empereur, qui pour lui faire plaisir, conseilla aux Princes de se relâcher un peu de leurs droits. L'Electeur George-Fréderic de Brandebourg s'entremit ensuite, tant pour engager l'Electeur de Saxe à envoyer la procédure hors des terres de son obéissance, que pour déterminer les Princes d'Anhalt à consentir, par complaisance pour l'Electeur de Saxe, que les accusés fussent confrontés en Saxe avec les criminels, sous la caution du renvoi. La médiation de l'Electeur de Brandebourg fut inutile, & le tempéramment qu'il avoit proposé ne fut point accepté.

HENRI IV. 1603.

Cependant le Duc de Saxe, craignant que les coupables qui étoient malades, & qui ne se ménageoient point dans la prison, n'y mourussent, ordonna d'exécuter le jugement qui avoit été porté contre eux. Cet ordre avec le décret d'ajournement ayant été signifié aux accusés, ceux-ci, qui virent que la mort précipitée des coupables alloit leur ôter tout moyen de se justifier, envoyerent à Dresde un Huissier, pour protester de leur part. Le jugement n'en fut pas moins exécuté: Michel Henri fut coupé en quatre quartiers, & Jean Manzel son complice fut ténaillé avec un fer chaud, & mis ensuite sur la rouë. Indépendamment de l'assassinat qu'ils avoient voulu commettre, ces scélérats méritoient cet affreux supplice, pour les autres crimes énormes qu'ils avoient commis.

A l'égard des Princes d'Anhalt, toutes les personnes sensées jugerent que ces Princes, dont la probité étoit connuë de tout le monde, n'avoient eu aucune part au crime dont on les accusoit; d'autant plus qu'ils n'avoient eu auparavant aucun sujet de se plaindre de l'Electeur, comme il en convenoit lui-même. Dhona & Biderman ne pouvoient pas non plus être soupçonnés, étant deux hommes d'une conduite irréprochable, & revêtus l'un & l'autre d'une charge importante qui les exposoit à l'envie de bien des gens, & à la haine des scélérats; ils n'avoient d'ailleurs aucun motif pour commettre une action si horrible. Il parut plus vrai-semblable que

HENRI IV. 1603. des malfaiteurs, tels que ceux qui les avoient accusés, ou subornés par quelques personnes, ou persuadés que les accusations éloigneroient peut-être leur jugement, avoient persisté jusqu'à la fin dans leurs premiéres dépositions, comme il arrive souvent à ces misérables, qui tâchent de prolonger leur vie aux dépens de la réputation des autres. Leur supplice appaisa le ressentiment de l'Electeur, & fit cesser le bruit qui s'étoit répandu au sujet de leurs dépositions. Ceux, qu'ils avoient accusés, & qui étant toujours détenus en prison avoient demandé qu'on suspendît l'exécution de la sentence, déclarerent, après qu'elle eut été exécutée, qu'ils seroient toujours prêts de comparoître devant leurs juges, suivant les loix de l'Empire.

Suite du siége d'Ostende.

Revenons maintenant au siége d'Ostende, dont je vais raconter le détail jusqu'à la fin. Le premier de Janvier on fit des décharges de canon & d'arquebuse de part & d'autre, comme pour se saluer mutuellement & se souhaiter une heureuse année. Le mois suivant il s'éleva une horrible tempête causée par un vent de Nord-Est; les vaisseaux, qui étoient devant le port pour en empêcher l'entrée & la sortie, furent très-maltraités. Les batteries ne cessoient point de tirer & faisoient un feu terrible: depuis le commencement du siége jusqu'au premier de Mars de cette année on compta cent cinquante mille coups de canon, dont les boulets étoient de trente & de cinquante livres. Les assiégés ne tiroient pas moins, & on assûre qu'il partit de la place plus de cent mille coups: ensorte que les canons, usés à force de tirer, furent envoyés plusieurs fois en Zélande pour les refondre. Les maladies & les combats firent pendant ce tems-là périr dans le camp des assiégeans près de dix-huit mille hommes: il en périt aussi dans la ville près de sept mille; enfin la mort enleva plusieurs des principaux Officiers des deux partis. Le 12. de Mars le Capitaine Grunefeld eut la jambe emportée d'un coup de canon près du West-ravelin, & mourut sur la place. Sept jours après trois vaisseaux entrerent dans le port malgré le feu du canon des assiégeans, & les jours suivans il en entra trente-neuf, dont un portoit des chevaux de bataille: ce ne fut pas sans quelque perte; ces vaisseaux essuyerent soixante coups de canon, & de neuf qui sortirent du port, il y en eut quatre de pris.

Les assiégés ayant appris que les troupes de l'Archiduc Albert travailloient à fortifier leur nouvelle plate-forme près de la Gueule, pour empêcher les assiégés d'entrer & de sortir, ils mirent en mer le 4. d'Avril quatre bâtimens, dont l'un revint bien-tôt, ayant été fracassé par le canon des ennemis. Le 11. les trois autres sortirent du port: deux jours après un vent violent de Sud-Oüest emporta presqûe les gabions que les assiégeans avoient élevés du côté du Levant, & endommagea beaucoup la plate-forme près de la Gueule. Il fit aussi beaucoup de tort à la ville, & y abattit de vieux murs & le clocher d'une Eglise.

La nuit suivante on fit plusieurs attaques, & on combattit pendant quatre heures avec beaucoup d'acharnement. Du côté du Levant on arracha environ cent pieux de la palissade de la demi-lune; du côté du Couchant on

ar-

attaqua sans succès le ravelin du Porc-épic, où on avoit transporté deux tonnes pleines de poix résine. Le Lieutenant de Hanekrot y fut tué; & le Capitaine Bork fut percé de part en part d'un coup de mousquet, dont il mourut quelques jours après. On attaqua en même tems le ravelin du Poldre. Les assiégeans furent d'abord repoussés; mais étant retournés à la charge, ils s'en rendirent maîtres, après avoir tué tous ceux qui le défendoient, & qui étoient presque tous Anglois ou Suisses.

Le lendemain les assiégés tenterent une sortie; mais ayant été très-maltraités, ils se retirerent avec perte de quatre cens hommes: les assiégeans perdirent aussi plusieurs des leurs dans cette action. Trois jours après on racheta pour la somme de cent thalers le corps du Lieutenant général des Suisses, afin de lui rendre les honneurs de la sépulture. Le même jour & le suivant on reçut dans la ville six compagnies d'Infanterie, deux de Suisses, deux de Danois, & autant de Suédois. Le 17. d'Avril on apporta dans la ville quatre canons, appellés Cartawes: on les plaça, l'un au boulevard de Pekel, l'autre sur le Poldre, le troisiéme au Nord-ravelin, & le quatriéme à l'Oüest-poorte. Le 22. du même mois on braqua une Cartawe sur le Poldre pour tirer contre le nid de l'Hirondelle: le lendemain les assiégés, profitant de l'avis d'un déserteur, mirent le Capitaine Schnitt avec des soldats sur une barque, comme en sentinelle pour avertir, en cas que les ennemis voulussent attaquer la demi-lune, soit par terre, soit par mer. Deux jours après trente-deux vaisseaux entrerent par le nouveau havre. Les assiégeans tirerent sur ces vaisseaux cent trente coups de canon, qui ne firent pas grand mal, & ne tuerent qu'un matelot. Trois jours après il arriva dans la ville onze compagnies d'Infanterie, trois de Zélandois, & les autres, partie Anglois, & partie Ecossois: ils entrerent dans la place sans avoir perdu plus de trois hommes. Le lendemain un vaisseau entra en plein jour dans le port, & la nuit suivante il en sortit six.

Le 2. de Mai on apporta de Zélande dans la ville deux canons, & le lendemain il y entra trois compagnies d'Infanterie. Le 7. du même mois il parut sept galéres armées en course, que sept vaisseaux mirent en fuite, après un leger combat. Le 10. trente-quatre bâtimens arriverent & essuyerent cent vingt-huit coups de canon. Cinq de ces bâtimens furent coulés à fond; l'un étoit chargé de boulets de fer, un autre portoit une Cartawe, & les trois autres étoient chargés de munitions de bouche: les deux bâtimens où étoient les boulets & la Cartawe furent sauvés, mais la Cartawe tomba dans la mer. Le 11. & le 12. trente compagnies de troupes auxiliaires, qui attendoient à la porte de la ville, y furent reçûes; ce qui fit quatre-vingt compagnies d'Infanterie dans la place.

Le lendemain on apporta cent vingt barils de poudre: il sortit du port sept navires, dont deux furent coulés à fond, sans que l'équipage pérît. Le 16. du même mois, soixante vaisseaux se mirent en mer, & il n'y en eut qu'un qui coulât à fond. Le lendemain une compagnie de Frisons aborda avec une grande quantité de biére; ce qui en fit beaucoup baisser le prix. Le 20. & le 22. vingt-trois bâtimens aborderent par la Gueule: il y en eut cinq coulés à fond: les jours suivans il en entra par le nouveau havre tren-

te-

HENRI IV. 1603. te-fept, dont quatre furent coulés bas; mais on fauva une Cartawe qui étoit fur un de ces bâtimens.

Les affiégés, pour empêcher la cherté des vivres, ordonnerent que les denrées feroient expofées en vente pendant vingt-quatre heures, avant qu'aucun marchand pût rien vendre ou acheter. On défendit aux foldats les jeux de hazard, & les Officiers eurent ordre de ne pas boire lorfqu'ils feroient en faction. Enfin on promit une récompenfe de cent écus d'or à ceux qui arrêteroient ou tueroient un déferteur. Le Sieur du Fort fortit de la ville le 28. de Mai avec d'autres François. Enfin ce mois fut très-funefte aux affiégeans.

Ambroife & Fréderic Spinola, freres, extrêmement riches, & pleins de courage, fe préparerent cette année à quelque expédition importante, foit pour réparer le naufrage de l'année précédente, foit pour acquérir de la gloire. A leur inftigation, le Roi d'Efpagne avoit donné ordre de lever au printems prochain vingt mille hommes d'Infanterie; & quoiqu'Albert ne fût pas de cet avis, le Roi avoit perfifté dans la même réfolution. Mais cette oppofition de l'Archiduc, fut caufe que les ordres exprès de fa Majefté Catholique furent reçûs plus tard. Sur la fin de Mars, Ambroife alla en Allemagne pour y lever fix mille hommes de pied: on en forma deux régimens, qui furent deftinés à Robert, Prince de Barbanfon, & à Egolff de Luxembourg. De-là il paffa dans le Milanois, pour lever deux autres régimens en Italie. Fréderic mit Jaques Francefchi, ancien Capitaine, à la tête du régiment des Wallons; & donna au Comte Henri de Berghe, le commandement de la Cavalerie: il nomma auffi à fon gré le Commandant de l'artillerie, qui confiftoit en vingt canons bien montés, qu'il avoit emmenés d'Efpagne avec lui, & qu'il avoit mis à l'Eclufe.

Garnifon de Bois-leduc chaffée par les habitans.

Sur ces entrefaites, les garnifons de Nimégue & de Grave, auxquelles s'étoit jointe la compagnie de Cavalerie du Comte Maurice, s'étant mifes en marche, tomberent dans une embufcade, que leur dreffa Grobbendonck Gouverneur de Boifleduc; elles furent taillées en piéces, près du village de Gemert. Les ennemis firent cent prifonniers, & prirent environ foixante chevaux de bataille. Ce fuccès, qui infpira du courage à Grobbendonck, fit naître des foupçons aux habitans de Boifleduc, comme fi le régiment d'Hachicourt qui étoit dans cette ville, eût eu envie de fe joindre aux féditieux qui s'étoient affemblés à Hooghftrate. Les habitans prirent au moins ce prétexte pour chaffer la garnifon de la ville, & pour ne plus vouloir d'autre Gouverneur, étant contens de celui qu'ils avoient.

Combat naval entre les Efpagnols & les Hollandois.

Tandis qu'Ambroife Spinola travailloit en Italie à lever des troupes, Fréderic fon frere, jeune homme actif & brave, crut devoir entreprendre quelque expédition. Il pria l'Archiduc Albert de lui permettre de fe fervir des troupes que fon frere avoit levées, & prit avec lui quelques Allemans. Il partit le 6. de Mai; & pour ne point allarmer les Hollandois, il fit courir le bruit qu'il vouloit feulement piller les vaiffeaux qui étoient à l'ancre le long de la côte. Ayant enfuite rebrouffé chemin vers Oftende, il étoit revenu à l'Eclufe; & enfin le 27. du même mois il s'étoit embarqué fur huit

huit galéres avec quinze cens hommes d'élite. A la pointe du jour il rencontra deux galéres & trois barques qui étoient à l'ancre: il alla aussi-tôt les attaquer. Les Hollandois, ayant rangé leurs barques autour de leurs galéres, se préparerent à se défendre vigoureusement; les décharges de canon de part & d'autre, furent suivies de celles de la mousqueterie : comme on se touchoit en quelque sorte, on en vint pour ainsi dire aux mains. On combattit pendant deux heures au milieu d'une fumée si épaisse, & d'un si grand bruit, qu'on ne pouvoit ni se voir ni s'entendre. La victoire sembla d'abord se déclarer pour Spinola : une galére des Hollandois fut sur le point de couler à fond, & ceux qui étoient dessus commençoient déjà à sauter dans les barques; mais il s'éleva tout à coup un vent très-violent, dont les Hollandois profiterent pour lever leurs ancres, hisser leurs voiles, & tomber sur les vaisseaux de Spinola. La prouë de son vaisseau étoit déjà enfoncée, lorsqu'en faisant des efforts pour se tirer du péril, il eut le bras emporté, son épée rompuë, & reçut en même tems un coup dans le côté, dont il mourut sur le champ, après avoir recommandé à son frere absent le soin des affaires de son maître & des siennes en particulier. Aurele Spinola Lieutenant général des galéres, étoit alors en Espagne.

HENRI IV. 1603.

Mort de Fréderic Spinola. Défaite des Espagnols.

Les Capitaines de chaque galére voyant leur Chef tué, ne songerent plus qu'à s'enfuir, & se retirerent à l'Ecluse. Les Espagnols perdirent dans cette action environ quatre cens hommes, entre autres Augustin Arconato Sergent-major, & les Capitaines Polidore, Cataneo, & Vincent Bagno. Si l'on en croit les auteurs Espagnols, les Hollandois perdirent bien plus de monde.

Cette défaite causa beaucoup de chagrin à l'Archiduc Albert. Il donna le commandement de la flotte, en l'absence d'Aurele, à Dom Christophle de Valenzola, qui commandoit la capitainesse. En même tems, il dépêcha un courier à Ambroise Spinola, & un autre au Roi d'Espagne : ce Prince donna toutes les charges & les dignités dont Fréderic étoit revêtu, à Ambroise, comme à un sujet qui en étoit très-digne, & qui lui avoit rendu de grands services. Ambroise n'ayant pû se rendre en Flandre avant l'automne, on renvoya dans leurs quartiers les troupes destinées pour faire la guerre cette année.

Ambroise Spinola succéde à son frere.

Cependant le Comte Fréderic de Berghe avoit entrepris, par l'ordre de l'Archiduc, de réduire & d'obliger à se soûmettre, sans aucune condition, les soldats Espagnols & Italiens qui s'étoient révoltés l'année précédente, & avoient quitté l'armée. On disoit qu'ils étoient au nombre de deux mille fantassins & de quinze cens cavaliers. Pour en venir à bout, on donna au Comte de Berghe sept mille hommes de pied, & trois mille hommes de Cavalerie. Charles de Lorraine, Duc d'Aumale, qui devoit commander les troupes en chef, avoit ordre de lever encore mille chevaux : outre cela on avoit chargé le Colonel Wiszlier d'en lever quatre mille en Allemagne, & de recruter tous les autres régimens, sur-tout celui des Wallons.

Expéditions en Flandre.

Préparatifs de l'Archiduc contre les soldats révoltés.

Les Hooghstratins, c'est ainsi que nous appellerons les soldats Espagnols

Leur

HENRI IV. 1603.

gnols & Italiens, retirés à Hooghstrate, ayant laissé leur Infanterie dans la ville, ils se mirent en campagne avec leur Cavalerie, & convinrent avec les Hollandois, que s'ils vouloient leur donner du secours, ils s'engageroient à ne faire leur accommodement avec l'Archiduc, qu'à condition de ne porter les armes contre les Etats-Généraux que dans quatre mois.

convention avec les Etats-Généraux.

Cette convention étant faite, le Comte Maurice s'avança à la tête de ses troupes, du côté de Hooghstrate, que le Comte de Berghe avoit déjà investi. Mais Innocent de Borgia, & Lelio Brancaccio, étant arrivés trop tard, avec les troupes nouvellement levées en Italie & destinées pour ce siége; & Maurice, d'un autre côté, empêchant les convois d'arriver à l'armée Espagnole, le Comte de Berghe fut obligé d'abandonner son entreprise, & de se retirer à Herentals. Les Hooghstratins attaquerent son arriére-garde dans sa retraite, & lui tuerent du monde; entre autres, Charles de Savigny de Rosne, jeune homme qui promettoit beaucoup, & qui étoit fils de ce Christiern de Rosne, grand Maréchal de camp, tué au siége de Hulst.

Succès de l'entreprise formée à leur occasion.

Siége de Boisleduc par les Etats.

Maurice marcha ensuite avec les Hooghstratins à Boisleduc: le Comte de Berghe, avec les régimens de Borgia, & de Brancaccio, qui venoient d'arriver, marcha aussi de ce côté-là, & se retrancha de l'autre côté de la ville. L'arrivée de ce Général étonna Maurice, qui se préparoit à assiéger la place. Cependant il n'abandonna pas d'abord le siége: il esperoit que les bourgeois, qui venoient de chasser la garnison, refuseroient celle qu'on les voudroit obliger de recevoir, & que s'il ne pouvoit les résoudre à s'accommoder avec lui, il se pourroit faire qu'ils demeureroient neutres. De cette maniére, Boisleduc se vit doublement assiégé, & par Maurice, & par le Comte de Berghe. Celui-ci encourageoit les assiégés par sa présence, & leur faisoit entendre, que Maurice seroit bien-tôt contraint de décamper.

Le Marquis de la Bella, qui commandoit l'Infanterie Italienne, faisoit tous ses efforts pour s'emparer d'un village, où Maurice avoit dessein de se loger: il tâchoit de s'y fortifier à la hâte, persuadé que s'il réussissoit dans son entreprise, il enleveroit tous les convois des ennemis, & les empêcheroit de placer avantageusement leur batterie. Il y eut à ce sujet plusieurs petits combats entre les deux partis: le Comte de Berghe avoit même commandé pour cela un détachement de deux mille hommes, qui devoient être soûtenus par un pareil nombre.

Echec des Espagnols.

Le Comte Maurice comprit le dessein des ennemis, qui s'étoient emparés de ce poste: les retranchemens n'étoient pas encore élevés, qu'il parut à la tête de quatre mille hommes, au milieu de la nuit. Après un combat très-vif, il se rendit maître du poste, où l'ennemi n'avoit pas encore eu le tems de se fortifier. Il périt du côté de l'armée de l'Archiduc deux cens hommes; de ce nombre fut le Marquis de la Bella, qu'on regretta beaucoup: outre cet avantage, les ennemis firent encore trois cens prisonniers. Maurice fit aussi-tôt fortifier ce poste, & y dressa une batterie de dix canons, qui furent braqués contre les toits des maisons. Les bourgeois, résolus

résolus de tout endurer, n'en furent point émûs, & cela ne les engagea ni à recevoir une garnison, ni à s'accommoder avec les ennemis. Sur ces entrefaites, Olivier de Tempel, vieux Officier, Mestre de camp général de l'armée de Maurice, en allant de côté & d'autre, fut tué d'un coup de canon, & le Marquis Alexandre Malaspina, prisonnier de guerre, qui étoit alors à côté de Tempel, eut la jambe emportée du même coup.

Cependant l'Archiduc Albert, qui vint lui-même devant la place, fit tous ses efforts pour engager les habitans à recevoir une garnison : ne pouvant y réussir, il eut recours à la ruse. Il les fit consentir, que trois mille Flamans ou Allemans traversassent la ville, pour aller attaquer le camp de Maurice, qui étoit de l'autre côté. Ils y passerent la nuit, en attendant, disoient-ils, l'occasion d'attaquer; & s'étant établis dans le marché public, ils y demeurerent. Albert fit dire aux bourgeois, qu'il ne vouloit pas que le sort de leur ville ne dépendît que d'eux, & qu'il avoit jugé à propos de fixer leur irrésolution: il leur fit espérer en même tems, que dès que les ennemis se seroient retirés, il retireroit aussi la garnison. Mais afin qu'elle ne leur fût point à charge, il eut soin de la faire payer exactement.

Levée du siége de Boisleduc.

Maurice, voyant la ville défendue par une garnison, & n'espérant plus rien du caprice des bourgeois, renonça enfin à son entreprise : il fit démolir tous les ouvrages qu'il avoit fait faire pour son camp; & comme c'étoit la fin du mois d'Octobre, & que la saison devenoit fort pluvieuse, il envoya ses troupes en quartiers d'hyver. Les Hooghstratins, qui avoient suivi Maurice au siége de Boisleduc, considérant que Hooghstrate étoit une place également petite & foible, firent un nouveau traité avec le Comte, qui leur permit de se retirer à Grave, en lui livrant Hooghstrate; à condition, que s'ils faisoient leur accommodement avec l'Archiduc Albert, ils seroient obligés de lui rendre Grave, & qu'on leur rendroit Hooghstrate. Ils firent de-là des courses dans tout le païs d'alentour, & y commirent mille excès: ils prirent Carpen, ville peu éloignée de Cologne, d'où ils mirent à contribution les païs neutres, & s'emparerent aussi d'Erkelens en Gueldre, place située commodément pour faire contribuer les peuples des environs.

Continuation du siége d'Ostende.

Après la levée du siége de Boisleduc, Albert étoit revenu à Bruxelles, dans la résolution de continuer celui d'Ostende, où Jean de Rivas étoit alors occupé à élever une plate-forme, près du fort d'Albert, afin d'y dresser une batterie. S'étant rendu maître des Poldres, il y mit du canon; & par le moyen des gabions, qui couvroient les soldats, on pouvoit aller de l'un à l'autre. Le Comte de Bucquoi de son côté, ayant posé du canon sur une levée longue de cinq cens pas, foudroyoit tout ce qui paroissoit sur le canal, sans néanmoins pouvoir empêcher les vaisseaux d'entrer. Un certain Ingénieur, nommé Pompée Targon de Rome, envoyé par le Pape, homme qui avoit plus d'esprit que d'expérience, & dont l'Archiduc faisoit grand cas, imagina un expédient pour fermer le port. Il fit construire des radeaux (1) avec des fascines & de la brique; puis il fit élever sur ces

Machines de

(1) On donnoit à ces radeaux le nom de *Flotte*. Il y a une ample description de cette machine dans le livre intitulé, *Memorable siége d'Ostende*, imprimé à Bruxelles, 1628. in 8.

Henri IV. 1603. ces radeaux une espéce de château de bois, couvert de gazon & de fascines, pour pouvoir amortir les coups de canon. Le Comte de Bucquoi se moqua fort de cette invention, & ne put s'empêcher de dire, que cet homme étoit un ignorant dans le métier de la guerre, qui abusoit de son esprit, & faisoit perdre du tems & de l'argent. L'expérience fit bien voir qu'il avoit raison; le château ne servit de rien. A l'égard des radeaux, dans le tems du reflux ils parurent être de quelque utilité pour boucher le le port, mais le flux les ayant fait hausser, le canon des ennemis les mit en piéces; ensorte que quand le reflux arriva, ils ne furent bons à rien.

Nouvelle invention.

Le 4. de Juin il aborda vingt bâtimens, & il n'y en eut que trois coulés à fond. La nuit de ce même jour les assiégés firent une sortie, & attaquerent le quartier du Comte de Bucquoi. Ils forcerent son retranchement, & se rendirent maîtres d'une levée qu'on avoit faite pour y dresser une batterie: ils prirent le canon qui étoit sur le retranchement, le tournerent contre les assiégeans, & en encloüerent deux autres; mais Rivas ayant envoyé contre eux un détachement, ils furent repoussés avec perte. Le Lieutenant du Comte Ernest de Nassau, celui du Colonel Hausman, & Harlay Baron de Sancy, jeune homme d'une très-grande espérance, fils de Nicolas, furent tués dans cette action. Le corps de Sancy fut envoyé à son pere, & ses entrailles furent au bout de sept jours enterrées honorablement dans la ville: Grovesteen Colonel des Frisons reçut une blessure dangereuse à la cuisse. Du côté des assiégeans, le Colonel Diégue Durango fut tué, & son régiment fut aussi-tôt donné à Jean de Zavallos, qui peu de tems après fut aussi tué dans une occasion semblable.

Cependant les assiégés reçurent deux cens barils de poudre, & il entra dans le port quarante-quatre bâtimens. Cinq en sortirent avec cinq compagnies Françoises, & peu de tems après il y en entra deux. On attaqua ensuite les ravelins qui étoient vis-à-vis de la place. Pendant ce tems-là il sortit du port soixante navires; il y en eut six de coulés à fond, & un de fracassé: il en entra dix-sept autres en plein jour & sans aucun inconvénient, avec quatre compagnies d'Infanterie qui furent reçûës dans la ville. Il entra aussi dans le port six vaisseaux, dont trois furent coulés bas.

Au mois de Juillet suivant, Adam de Leest, Bort Lieutenant de Geniel, Bruck Lieutenant du Capitaine Kiefft, & le Capitaine Calwart, furent tués. Les entrailles de Leest & de Bort furent enterrées à Ostende; le corps du premier fut porté à Dordrecht, & celui du second à Schoonhoven. Il sortit du port trente-cinq bâtimens, & le 11. du mois il en entra vingt-huit. Quelques jours après il en entra encore quarante, & ensuite vingt-quatre sans beaucoup de perte, malgré les feux d'artifice qu'on lança sur eux, & qui avoient été apportés aux assiégeans sur la fin de Juin. Ces vaisseaux portoient trois compagnies, la première de Frisons, la seconde de Zélandois, & la troisiéme de Hollandois. Le premier d'Août il sortit du port vingt-neuf bâtimens portant dix compagnies, & les jours suivans il en sortit quarante. En même tems il y entra cinq barques de pêcheurs, neuf compagnies d'Infanterie, neuf vaisseaux, & ensuite cinq autres avec une com-

compagnie d'Infanterie, de la poudre & de la mèche. Les radeaux inventés par Targon, s'étant approchés de plus près, furent écartés par les assiégés; le reste eut le même sort au mois de Septembre. Peu de tems après aborderent quatorze navires, & quarante-cinq sortirent du port: il en périt six, & deux furent pris; l'un de ces deux étoit chargé de choses précieuses. On travailla ensuite à nettoyer le nouveau port. Soixante-cinq bâtimens entrerent avec dix-huit compagnies, avec dix canons, & avec des provisions de guerre. Il en sortit soixante-trois: les assiégeans firent approcher jusqu'à trois fois leurs radeaux, mais ils furent toujours écartés.

Depuis trois mois une maladie contagieuse regnoit dans la ville, comme il arrive presque toujours lorsque les siéges durent long-tems. Cette maladie diminua beaucoup au mois d'Octobre, parce que l'air devint alors fort temperé, & que le nouveau Gouverneur fit venir des Médecins habiles de Zélande & de Hollande. Pendant les mois de Juillet & de Septembre Louis le Contuere & Jean Bellemaker, braves Capitaines, moururent de la maladie commune, & furent inhumés avec tous les honneurs militaires. Jean de Médicis, qui, après s'être acquis une grande réputation dans les guerres de Hongrie, étoit alors grand Maître de l'artillerie, & qui, après la mort de Charles Comte de Mansfeldt, avoit eu le souverain commandement des armes, étoit alors dans le camp. Ce Seigneur, qui avoit autant d'esprit que de bravoure, conféroit souvent avec Rivas sur la maniére d'assiéger la ville, sur quoi les autres Chefs n'étoient pas d'accord.

Spinola accepte le commandement de l'armée.

On commençoit à désespérer d'y pouvoir réüssir, lorsque l'Archiduc Albert, qui regardoit comme une chose honteuse d'abandonner cette entreprise, après tant d'efforts, tant de dépenses, & de si grandes pertes, jugea à propos de s'adresser au Marquis de Spinola. Il lui offrit le commandement de l'armée, à condition que ce grand Capitaine, qui avoit beaucoup d'argent comptant, & qui d'ailleurs avoit des amis capables de lui en fournir, feroit des avances pour les fraix de la guerre, lesquelles, sans compter ses appointemens, lui seroient ensuite rembourfées avec les intérêts, sur l'argent qui viendroit d'Espagne, & qui n'étoit pas prêt alors. Le Marquis goûta cette proposition, & trouva l'offre très-honorable pour lui: cependant la chose lui parut difficile & dangereuse; il voulut, avant de l'accepter, consulter ses amis à loisir. Il en parla à Catriz, ancien Colonel des Wallons, qui dès le commencement avoit jugé que la prise d'Ostende n'étoit pas impossible. Cet Officier lui ayant conseillé d'accepter le commandement, Spinola chargea Jaques Franceschi & Pompée Justiniani, sur qui il comptoit beaucoup, d'observer exactement la situation des lieux & les forces des ennemis, de refléchir sur les conditions qu'on lui offroit, & de lui mander leur sentiment. Enfin, soit que Spinola regardât cette entreprise, comme une occasion d'acquérir de la gloire, soit qu'il ne pût résister à l'envie qu'il avoit de faire plaisir à Philippe & à Albert, il se laissa persuader qu'il n'y avoit point de témérité dans cette entreprise, qui d'ailleurs lui seroit aussi glorieuse, qu'elle seroit utile à ceux qui en avoient formé le projet, & qui en desiroient l'exécution.

HENRI IV. 1603.

Il arrive devant Ostende.

Le Marquis de Spinola arriva donc devant Ostende le 8. d'Octobre: il commença par faire venir les entrepreneurs des vivres, & tous ceux qui étoient chargés de fournir à l'armée les provisions de guerre. Comme il avoit de l'argent comptant à leur donner, & qu'il y avoit déja quantité de provisions dans les magasins, il n'eut pas de peine à obtenir d'eux de la diminution pour le prix. Il ordonna ensuite à Targon de faire construire un radeau (1) long de cinquante pas, qu'il fit conduire jusqu'à la digue où étoit le Comte de Bucquoi, & qu'il joignit à celui qui étoit déja au fond du canal; Justiniani eut ordre en même tems d'élever ce radeau jusqu'à la hauteur de la digue lorsque la mer feroit retirée. Cela réüssit en quelque sorte, malgré le canon de la place & les feux d'artifice que les assiégés lancerent sur cet ouvrage, & que Justiniani eut bien de la peine à éteindre. Catriz fit la même chose vers le fort d'Albert, & on donna ordre aux Espagnols d'élever une digue, & de l'étendre jusqu'aux forts (2) qui étoient du côté de la mer.

Il envoya ensuite à Bruxelles Aurele Spinola nouvellement revenu d'Espagne, pour informer l'Archiduc qui étoit alors en cette ville, de l'état du siége, & lui donner des espérances d'un heureux succès. Il obtint en même tems comme une grace particuliére que son régiment feroit donné à Justiniani. Cet Officier, qui avoit autrefois servi avec distinction sous le Duc de Parme, s'étoit dans la suite rendu célébre par plusieurs exploits, & passoit pour un Capitaine également habile & zélé pour le service de son Prince.

Le 5. de Novembre il sortit onze vaisseaux du port, il en entra un pareil nombre, & ensuite huit autres sans aucun danger. Les radeaux furent rompus, en partie par les vagues, & en partie par le canon des assiégés. Enfin la flotte de Zélande parut de loin, après avoir eu long-tems les vents contraires; & à la faveur d'un bon vent elle entra dans le port. Il y avoit sur cette flotte quelques compagnies de Frisons avec des provisions de guerre & de bouche. Le 4. de Décembre il entra six barques de pêcheurs dans le port, dont une fut coulée à fond: il entra en même tems dans la ville deux cens barils de poudre. Deux jours après, la violence des vents écarta les radeaux, & peu de tems après il aborda douze compagnies d'Infanterie: on approcha encore les radeaux jusqu'à deux fois. Le 17. de Dé-

(1) C'est ainsi que Henri Haestains parle de ces radeaux dans le journal du siege d'Ostende, imprimé à Leyde chez Elzevier 1615. „ Les gens de l'Archiduc voyant que l'effet de la batterie sur la Gueule n'étoit pas „ tel qu'ils se l'étoient promis, & que les „ navires ne laissoient d'entrer & sortir par „ la Gueule, ils firent faire certaine machi- „ ne, qu'ils appelloient une *flotte*, qui étoit „ comme un grand & ample plancher de „ bois, qui pourroit nager sur l'eau, & „ étoit garnie de defenses, & propre à bra- „ quer du canon; laquelle ils estimoient que „ l'eau éleveroit, & n'emporteroit, ni ne „ romperoit pas, & la firent approcher tout „ sur le bord de la Gueule; mais les vagues „ de la mer la rompirent, & fut cette in- „ vention sans effet comme les autres. „ Voy. aussi un livre intitulé: *Le mémorable siége d'Ostende, par Christophle Bonours*, imprimé à Bruxelles 1628.

(2) Il y avoit dix-huit forts autour d'Ostende.

Décembre la violence des vents fit beaucoup de tort de part & d'autre. Le lendemain quarante & un bâtimens entrerent dans le port, tout fracassés de coups; un seul fut coulé à fond, mais tout l'équipage se sauva. Le même jour aborda Ghistel (1) Gouverneur de la ville: ensuite vingt-sept bâtimens y entrerent sans aucune perte; le principal de ces bâtimens étoit un navire d'Amsterdam, à qui il échut d'entrer le premier dans le port. La galére noire, l'une de celles qui avoient combattu contre la flotte de Fréderic Spinola, aborda aussi. La Noot (2) Gouverneur de la place, qui venoit d'être remplacé par Ghistel, en partit le même jour. Le jour de Noël, les assiégeans employerent encore leurs radeaux: tous les efforts du canon de la ville ne purent ni les rompre ni les écarter; de sorte qu'ils avancerent jusqu'au ravelin du Porc-épic, dans un endroit où le canal est encore plus étroit qu'à la Gueule. Le lendemain il arriva cinq compagnies d'Anglois, & il sortit du port vingt-quatre bâtimens sans aucune perte. Ce même jour le Capitaine Calf d'Utrecht fut tué: c'étoit un Officier de réputation.

Autres machines mises en usage par les Espagnols.

Après tous les radeaux & toutes les machines que Targon avoit mis en usage, cet Ingénieur imagina & fit construire, par ordre de l'Archiduc & du consentement de Spinola, un pont tournant, de la longueur de deux cens pas, & assez large pour que cinq hommes pussent s'y tenir & marcher de front. Le dessein étoit de jetter ce pont pendant la nuit, lorsque la mer se retireroit, & de l'attacher à un bord du canal & au boulevard qui étoit près de-là; ce qu'on avoit cru faire si aisément & si promptement, que l'ouvrage devoit être entiérement achevé avant que les assiégés pussent en avoir connoissance. C'étoit une espéce de char (3), haut de vingt-cinq palmes & large de quatre, soûtenu de quatre rouës, & au milieu desquelles étoit un mât de galére, attaché fortement avec des cordes. On fit ensuite huit ponts qui se tenoient avec des cordages: chacun de ces ponts étoit long de vingt-cinq pas, & étoit soûtenu par de petites antennes mises en travers; on y avoit ajoûté des cordages entrelassés, afin qu'ils fussent moins pesans. Un de ces ponts étoit lié au timon du char, & étoit encore attaché au mât par des cordages.

Lorsque la machine eut été construite, il fut question de voir si on pourroit aisément la faire avancer. Il fallut pour cela employer bien des bras qui eurent beaucoup de peine à la mettre en mouvement. La plûpart des morceaux de bois & des cloux se rompirent; la machine ne pouvoit se conserver en son équilibre, & étoit à chaque instant sur le point de se renverser. Enfin on connut alors par expérience que toutes ces sortes de machines qu'on imagine dans un cabinet, sur-tout celles qui sont grandes, répondent rarement, lorsqu'on veut les mettre en pratique, aux idées magnifiques

(1) Bonours l'appelle *de Ghystelles*.

(2) Bonours le nomme *Vander-Noot*.

(3) Cette machine fut appellée le Charpont. La description qu'on voit ici n'en donne point d'idée claire. Les curieux pourront consulter l'Ouvrage de Bonours que nous avons cité ci-dessus, liv. X. pag. 464. édit. de Bruxelles 1628. Cette machine y est expliquée fort au long.

HENRI IV. 1603. gnifiques qu'on s'en étoit formées. Ainsi, sans s'arrêter davantage à ces inventions, plus ingénieuses qu'utiles, on jugea à propos, pour ne pas consumer toute la saison de l'hyver dans des travaux infructueux, de construire de nouveaux radeaux, & de faire des digues dans le canal. On en vint à bout avec beaucoup de danger & de perte. Ces travailleurs, qu'il falloit payer bien cher, étoient tués pour la plûpart, ou n'en revenoient qu'estropiés. Les soldats Allemans & Wallons, attirés par l'amorce du gain, affrontoient le danger de tems à autre: les Espagnols & les Italiens s'y exposoient plus rarement; mais lorsqu'ils en couroient les risques, ce n'étoit que pour la gloire & non pour de l'argent.

Le Marquis de Spinola, plus intéressé que tout autre au succès du siége, étoit par-tout, partageant le péril, animant les travailleurs par sa présence, par ses discours & par ses libéralités. La digue, que les Espagnols avoient commencée, & qui avançoit médiocrement, fut enfin abandonnée; on en commença une autre au-dessus, vis-à-vis du ravelin Porc-épic, où il y avoit moins à craindre, & du canon de la place, & de la marée. Les Italiens entreprirent aussi une digue près du ravelin Cangrejo. Enfin après un travail opiniâtré, & aussi périlleux que pénible, ces ouvrages se trouverent insensiblement achevés. On mit sur les digues qui furent construites dans le canal, des soldats & du canon; & on commença à approcher des forts. Les assiégés de leur côté se préparerent à une vigoureuse défense.

1604. Tempêtes survenues pendant le siége. Au commencement de Janvier de l'année suivante, les assiégeans & les assiégés s'étant salués réciproquement de plusieurs décharges, il s'éleva tout à coup une tempête, qui ébranla une partie des fortifications du côté du Levant; ensorte qu'il fallut faire venir du bois de Zélande pour les réparer: on employa à ces réparations tout le mois de Janvier & tous le mois suivant. Ce fut alors que cent cinquante bâtimens entrerent dans le port, chargés de soldats, de canons & de vivres. Comme il paroissoit que les assiégeans, qui s'étoient approchés des forts du côté du Couchant, se préparoient à attaquer ce poste, les assiégés percerent en plusieurs endroits la contrescarpe, & mirent jusqu'à quinze compagnies sur le chemin couvert: ils dresserent en même tems deux batteries dans la demi-lune du Poldre, & autant dans le West-ravelin, pour ruiner les ouvrages des assiégeans. Pendant ce tems-là les grenades, les boulets & les pierres enflammées ne cessoient de pleuvoir sur les travailleurs.

Déjà les assiégeans étoient sur le point de se rendre maîtres de la Gueule; déjà ils avoient construit une demi-lune près de ce fort, lorsqu'il s'éleva le premier de Mars une tempête plus furieuse que toutes celles qu'on avoit essuyées jusqu'alors; le vent qui soufloit de l'Oüest au Nord, dura cinq jours entiers, abattit l'Oost-poorte, avec sa fortification qui étoit proche, & ruina une partie de la contrescarpe. La demi-lune des Espagnols fut aussi très-endommagée, & la digue de Bucquoi ayant été rompuë & ouverte, ceux qui étoient dessus se trouverent enfermés comme dans une isle; il sembla alors que les assiégeans & les assiégés, ayant cessé de se faire la guerre, ne combattirent plus que contre les vents & les tempêtes.

pêtes. Le reste du mois fut employé de part & d'autre à réparer les ruines des ouvrages, & pendant ce tems-là les canons ne cesserent point de tirer des deux côtés. Le 21. de ce mois Ghistel fut tué d'un coup d'arquebuse. Ses entrailles furent inhumées à Ostende, & son corps fut porté à Utrecht sa patrie. HENRI IV. 1604.

On attaqua par trois endroits: Catriz, qui commandoit dans une de ces attaques, faisant ses efforts pour se rendre maître du ravelin verd, reçut une blessure dangereuse dont il mourut, fort regreté par les assiégeans. Son régiment fut donné à Regnier de Châlons. Les Italiens, qui étoient aux ordres du Chevalier Louis Melzi, parvinrent alors au ravelin Cangrejo, immédiatement après que Catriz eut attaqué le ravelin verd. Les Espagnols attaquerent plus tard, parce qu'ils avoient besoin d'une digue plus forte pour résister aux vagues, & que le canal étoit plus large en cet endroit. Les Wallons & les Italiens, peu contens d'avoir trouvé des fortifications ouvertes & sans défense, & outre cela de bons retranchemens au-dedans, travaillerent encore à s'y fortifier, & s'emparerent entiérement de la fausse braye. Le Marquis de Spinola, se voyant maître de ces fortifications, y dressa des batteries pour battre les flancs des bastions & le front du ravelin.

Cependant les maladies & le feu des assiégés avoient beaucoup diminué l'armée de l'Archiduc; ensorte que Spinola fut obligé de lui demander un renfort de nouvelles troupes. Il jetta aussi dans le canal vers Bredene un nouveau radeau construit par Targon, & qui fut comme auparavant perfectionné par Justiniani. Torres eut ensuite ordre de passer avec cinq cens hommes du côté du retranchement d'Albert pour soûtenir les Wallons. Lucio Dentici & Justiniani furent en même tems commandés pour aller soûtenir les Italiens avec quatre compagnies, & avec deux autres, tirées des régimens de ces deux Colonels. On avoit fait venir de l'Ecluse quelques jours auparavant les troupes que commandoit Jean de Meneses, & on les avoit jointes aux Espagnols. Cependant il entra dans le port, à la faveur de la marée de l'équinoxe, plus de cent bâtimens; il en sortit aussi quelques-uns.

Sur ces entrefaites les Etats-Généraux, craignant qu'Ostende ne fût enfin forcée de succomber, leverent une grosse armée, ou pour obliger l'Archiduc à abandonner le siége de cette place qu'il assiégeoit depuis si longtems, ou au moins pour se venger par quelque exploit considérable. Lorsque cette armée fut assemblée, la plûpart des Gouverneurs & Commandans des places de la Flandre, dans l'incertitude où ils étoient des desseins du Comte Maurice, craignirent chacun pour eux en particulier, & écrivirent à l'Archiduc pour lui demander du secours. De ce nombre étoient Herman Comte de Berghe qui étoit dans la Gueldre, Grobbendonck Gouverneur de Boisleduc, & les Gouverneurs d'Anvers, de Hulst, & du Sas de Gand. Les Etats levent une armée considérable.

Le Marquis de Spinola, qui fit son possible pour être informé par ses espions du dessein de Maurice, crut que ce Général avoit envie d'attaquer l'Ecluse, comme une place peu éloignée d'Ostende. Il écrivit donc au Gouverneur de faire bien fortifier les forts de Saint-George & de

HENRI IV. 1604. Blanckenberghe, & de faire bien observer du haut des tours & des guérites s'il ne paroissoit point sur la mer des vaisseaux en grand nombre. Il avoit aussi donné ordre à Justiniani qui étoit au fort de Bredene, de tenir prêt un détachement de mille fantassins, & de quatre cens chevaux sous la conduite de Botberghe, pour les envoyer à Blanckenberghe sur la premiére nouvelle qu'on auroit de l'approche des ennemis de ce côté-là, étant dans le dessein d'y aller lui-même avec l'élite des troupes.

Maurice avoit eu envie de surprendre en chemin Maestricht, & il se flattoit d'y pouvoir réussir. Mais Antoine de Grenet Sieur de Werpe, ayant donné avis aux garnisons, que dès que l'ennemi paroîtroit, ils tirassent le canon pour faire connoître qu'elles étoient sous les armes & prêtes à se défendre, les desseins de Maurice échoüerent. Ce Général arriva enfin le 25. d'Avril dans le canal de Flessingue avec une flotte de cinq cens bâtimens de toute espéce, sur laquelle il y avoit douze mille hommes de pied, deux mille chevaux avec du canon, & toute sorte de provisions de guerre. Sur cette flotte étoient les trois freres Guillaume-Louis, Ernest-Casimir, & Louis-Gonthier de Nassau, avec le Prince Henri-Fréderic, frere de Maurice, Général de la Cavalerie. Maurice arriva lui-même peu de tems après avec Christiern Prince d'Anhalt & Adolphe de Nassau son cousin, & avec les députés & les Conseillers des Etats-Généraux.

Arrivée de leur flotte dans le canal de Flessingue.

Justiniani, ayant été averti par la sentinelle du fort de Saint-George, fit aussi-tôt charger des munitions sur un chariot, & marcha avec des troupes vers Blanckenberghe; puis sur l'avis qu'il reçut en chemin que la flotte des ennemis s'étoit arrêtée à l'entrée du canal de l'Ecluse, il alla du côté de S. George, où il trouva Aurele Spinola avec ses galéres, qui lui apprit conjointement avec le Commandant du fort, que Maurice avoit mis ses troupes à terre dans l'isle de Cadsant, & qu'il avoit fait tirer le canon contre deux forts, qu'il avoit contraints de se rendre. Aurele conjecturoit que Maurice avoit envie d'aller à Ostende; ce qui l'avoit fait résoudre à se retirer dans le canal de l'Ecluse avec ses galéres.

Mouvemens des Espagnols.

Sur ces nouvelles Justiniani envoya deux cens hommes d'Infanterie, sous les ordres de Trosy Wallon, à l'Eglise de Sainte-Anne, & au fort qui étoit au-dessous sur le bord du canal: en même tems il écrivit au Marquis de Spinola, & le pria d'y envoyer encore un corps de mille hommes avec deux piéces d'artillerie. Le Marquis fit partir Olmedo avec un détachement de mille hommes; & par son ordre Lucio Pallavicini y conduisit deux canons, pour s'opposer à la descente des ennemis qui l'entreprirent le 27. d'Avril. Ils commencerent par construire cinq pontons, sur lesquels quinze cens hommes pouvoient passer à la fois. On en fit ensuite vingt, sur lesquels il pouvoit aussi passer à la fois six mille hommes. On dressa en même tems contre le fort Sainte-Anne une batterie de six canons, qui étoient tellement braqués, que les boulets perçoient la muraille du fort par le milieu, & que les soldats n'y pouvoient tenir. Quoique Trosy désespérât de pouvoir conserver ce fort, malgré cela il reçut ordre de Justiniani d'y rester, & de tout risquer pour repousser l'ennemi: on se contenta d'envoyer

à

à son secours Angelo Melgara & Ottavio de Mari avec deux cens Arquebusiers. On braqua aussi un canon qui incommoda beaucoup les ennemis pendant cinq heures que dura leur débarquement. Il y eut cent hommes tués du côté des troupes de l'Archiduc, & de ce nombre fut Trosy, qu'un coup de canon emporta. Mais Maurice perdit beaucoup plus de monde.

La ville de l'Ecluse est située sur un canal, qui au-dessous se partage en deux bras. Le premier coule vers la droite, & se divise à quatre cens pas de-là en plusieurs rameaux; coulant ensuite l'espace de mille pas, il s'étend jusqu'à Ardenburg, & inonde tout le païs de ce côté-là. Le second coule vers l'isle de Coxie, où est le fort de Sainte-Catherine & le fort d'Isendick, près de Damme, qu'il arrose. A quatre cens pas au-dessous, il forme plusieurs rameaux sur la gauche, qui enfin se réünissent aux autres. Le païs est si bas, que dans la marée de l'équinoxe de Mars, ceux du païs sont obligés d'élever des digues depuis Damme jusqu'à Ardenburg, pour se préserver de l'inondation. On a aussi pratiqué une écluse à une demie lieuë de Damme, pour retirer les eaux, & les faire écouler dans la mer, sans inonder le païs; on a encore construit un pont, peu éloigné de cet endroit, pour la commodité des voyageurs.

Spinola étoit venu à dessein de passer dans l'isle de Coxie, & d'y poster trois cens hommes. Les forts de Sainte-Catherine & de Saint-Philippe étoient gardés par Augustin Errera, Gouverneur de la citadelle de Gand, par Théodore Trivultio, à la tête de mille hommes, & par Brancaccio, qui y étoit avec son régiment: ils avoient été envoyés par l'Archiduc. Sur ces entrefaites, Loüis de Velasco arriva de la part de ce Prince, avec ordre de s'opposer de toutes ses forces au débarquement des ennemis, & de demander pour cet effet au Marquis de Spinola toutes les troupes dont il auroit besoin. Velasco & le Marquis, jaloux l'un & l'autre, eurent à ce sujet une vive contestation. Velasco demandoit plus de troupes, que Spinola n'en avoit envoyé à Justiniani; celui-ci de son côté soûtenoit, que Maurice étant si proche avec des troupes fraîches, il étoit dangereux de faire un plus gros détachement des troupes destinées à continuer le siége d'Ostende. Comme ils ne pouvoient s'accorder, ils se séparerent: Velasco se rendit à Damme, & Spinola à Bruges, d'où ils écrivirent l'un & l'autre à l'Archiduc Albert.

Cependant Justiniani reçut ordre de tenir dans l'endroit où il étoit, de ne pas négliger l'isle de Coxie, & de bien prendre ses mesures avec Matthieu-Serrano, Gouverneur de l'Ecluse, afin qu'il lui donnât le renfort dont il auroit besoin. Spinola retourna au siége d'Ostende. Velasco, ayant reçu de nouveaux ordres d'Albert, se prépara à empêcher le débarquement, & Justiniani eut ordre de lui obéïr en tout.

Réconciliation des rebelles de l'armée d'Espagne.

Les rebelles de Grave, étant sortis avec trois canons, ils investirent Tillemont, où étoit le Comte Fréderic de Berghe. Ayant été repoussés avec perte, ils se jetterent sur un monastére de filles qui étoit proche, le pillerent, & le brûlerent. Ils firent ensuite des courses jusque sous les murs de Mons en Hainaut, commettant par-tout mille desordres. L'Archiduc Albert, qui jusqu'alors avoit refusé de traiter avec ces rebelles, & de leur accorder

Henri IV. 1604. aucunes conditions, se vit dans la nécessité de le faire: il leur accorda pour retraite la ville de Ruremonde, & leur donna pour ôtages le Duc d'Ossune, le Duc de Fontenoy (1), & Alphonse Davalos.

Débarquement de Maurice dans l'isle de Coxie. Maurice, voyant qu'il lui étoit impossible de faire son débarquement dans le canal, s'avança du côté des forts d'Isendick & de Saint-Philippe. Ayant apperçu Trivultio, qui venoit au-devant de lui avec de la Cavalerie, il tourna aussi-tôt vers l'isle de Coxie, où Serrano n'avoit envoyé aucunes troupes, quoiqu'il l'eût promis à Justiniani. Ainsi le 2. de Mai, dès la pointe du jour, quatre cens hommes ayant débarqué, & n'ayant trouvé dans l'isle que quarante hommes pour la défendre, il les en chasserent, sans être obligés de combattre. Ils furent bientôt suivis de quatre mille hommes. Maurice, s'étant fortifié dans cet endroit, alla attaquer les forts de Sainte-Catherine & de Saint-Philippe, qui, après un combat assez opiniâtré, furent enfin abandonnés par les troupes de l'Archiduc. Ensuite il marcha au fort d'Isendick, où il envoya un trompette pour sommer la garnison de se rendre. Pour réponse on tira un coup de mousquet sur le trompette, & on le tua. Maurice, avant d'accorder aucunes conditions, exigea pour préliminaire qu'on lui fit satisfaction sur cet attentat. Après en avoir fait de vaines excuses, la garnison livra un certain Italien; & à ce prix elle obtint ces conditions: que le Gouverneur, nommé Grison, sortiroit avec ses gens qui étoient au nombre de cinq cens, avec armes, mais sans enseignes, sans tambour, & méche éteinte: qu'on laisseroit dans la place tous les canons, & toutes les munitions de guerre: que pendant quatre mois la garnison ne porteroit point les armes contre les Etats-Généraux. On leur préta des vaisseaux pour se transporter ailleurs; & on prit les sûretés nécessaires pour qu'ils fussent rendus.

Il s'y rend maître de trois forts.

Cependant Velasco, qui étoit allé trouver l'Archiduc, étoit de retour avec le régiment de Luxembourg qu'on lui avoit donné. Craignant que l'ennemi victorieux n'entreprît de forcer l'entrée du canal de l'Ecluse, ou que prenant sa route par Ardenburg, il ne s'emparât de Damme, il jugea à propos de fortifier les lignes commencées par Justiniani. Il donna commission au Colonel Egloff, auquel il fournit pour cet effet des bêches & des pieux, d'employer ses soldats à construire un fort sur le chemin de l'Ecluse à Damme; & il donna à ce fort le nom de Job.

Et d'Ardenburg. Maurice, après la prise d'Isendick, s'empara, sans coup férir, d'Ardenburg, abandonné par Egloff, qui se retira à Damme. Velasco s'y rendit peu après, & le même jour on y vit arriver Trivultio avec de la Cavalerie, avec les régimens d'Hachicourt, de Brancaccio, du Comte de Berlaimont, & avec quinze cens hommes d'Infanterie, que Spinola avoit détachés de l'armée qui assiégeoit Ostende. Ces troupes composoient cinq mille hommes de pied, & deux mille chevaux.

Lorsqu'on eut mis ainsi la ville de Damme en état de défense, Velasco commença à fortifier le pont, dont j'ai parlé ci-dessus, & qui étoit attaché à la digue. Il donna donc ordre à Bleyleven, Sergent-major du régiment d'Ha-

(1) L'*Editeur Anglois* ne lui donne que le titre de Comte.

d'Hachicourt, d'employer huit cens hommes à cet ouvrage. Le Comte Maurice, informé du dessein des ennemis, marcha le lendemain de ce côté-là. Velasco y étoit déjà arrivé avec le détachement du camp d'Ostende, & avec la compagnie d'Arquebusiers de Nicolas Blivi, Capitaine des Gardes. Trivultio avoit ordre de le venir joindre avec de la Cavalerie. On combattit vivement de part & d'autre: mais le fort, qui n'avoit encore que quatre palmes de hauteur, n'étant pas en état de défense, & la Cavalerie n'étant point arrivée, Velasco, après avoir fait toutes les fonctions d'un brave soldat & d'un habile Capitaine, fut enfin chassé de son poste. Il perdit cinq cens hommes dans cette action, & eut trois cens prisonniers, du nombre desquels fut Olmedo. Ceux, qui échapperent à cette défaite, se sauverent çà & là, par les marais qui étoient au-dessous. Pour lui, il se retira avec le reste des troupes de Blivi à Damme, & prit son logement entre cette ville & l'Ecluse.

Henri IV. 1604.

Action au desavantage des Espagnols.

Il y avoit dans le canal de l'Ecluse un gué près de Cortadure (1): Velasco étoit retranché proche de ce gué, avec un renfort de huit cens hommes qu'il avoit reçu du Marquis de Spinola; ce gué étoit encore gardé par Justiniani qui y avoit été envoyé dans cette intention. Spinola de son côté, après avoir fortifié Oldenburg, bourg très-peuplé entre Bruges & Ostende, & après y avoir mis garnison, étendit tellement ses retranchemens, qu'ils auroient pû contenir toute l'armée: ce fut-là qu'il attendit Maurice de pied ferme, en cas qu'il voulût marcher à Ostende; mais ce Général s'étoit détourné pour aller à l'Ecluse. Justiniani n'ayant donc eu rien à faire, Velasco passa au-delà de Cortadure, & s'avança à la tête de son avant-garde vers Oldenburg, où étoit Spinola: son arriére-garde eut ordre de faire alte, pour arrêter l'ennemi qui le suivoit. Lorsqu'on eut été informé avec plus de certitude des desseins de Maurice, on dit hautement, que Velasco avoit fait une très-grande faute, & que par sa retraite précipitée il avoit perdu une occasion favorable. Car, comme il se trouve de grandes difficultés dans le passage du gué, les connoisseurs jugerent, que pendant le tems que l'ennemi avoit employé à construire un pont, & à le réparer lorsqu'il avoit été rompu, on auroit pû tomber sur les troupes de Maurice, qui étoient en desordre, & mettre ainsi toute son armée en déroute.

Le Comte Maurice ayant passé le gué, & s'étant emparé du fort de Sainte-Anne, l'Archiduc, qui étoit alors à Gand, apprit cette nouvelle avec beaucoup de chagrin. Cependant il sçut le dissimuler: il se contenta de rappeller Velasco, & de donner le commandement général & absolu de toute l'armée au Marquis de Spinola. Maurice attaqua ensuite le fort de Saint-George, où le Capitaine Cordova commandoit avec cent trente hommes de garnison. La place se rendit à l'arrivée de l'ennemi;

Prise des forts Sainte-Anne & S. George par les Etats.

(1) *Cortadura* est un mot Espagnol, qui signifie retranchement. D'autres historiens disent, que Dom Louïs de Velasco s'étoit retranché près de la petite écluse du canal de Mourbeque & de Lapseure. Mrs. *Dupuy.*

HENRI IV. 1604. nemi; ce qui dans la suite fit une affaire à Cordova. On y trouva neuf canons & dix-neuf barils de poudre: George Bruckfauls en fut fait Gouverneur.

Conseil tenu par les Espagnols. Spinola assembla alors les Chefs de son armée, pour délibérer sur le parti qu'il y avoit à prendre: les avis furent partagés. Les uns vouloient qu'on demeurât près d'Oldenburg, où l'on étoit alors, & qu'on y observât les mouvemens des ennemis avant de faire aucune marche. Les autres jugeoient à propos qu'on se postât près de Blanckenberghe. Quelques-uns conseilloient d'étendre les lignes du côté du fort de Sainte-Anne, laissant derriére Damme & Bruges; de fatiguer ainsi l'ennemi, encore incertain du parti qu'il devoit prendre; & de faire venir de Bredene les troupes qui y étoient en garnison. Car, disoient-ils, puisque Maurice peut faire entrer par mer des troupes auxiliaires dans Ostende, c'est inutilement que nous avons garnison dans Bredene; d'autant plus, qu'on n'a point jugé à propos d'étendre davantage la digue de Bucquoi.

Résultat de ce conseil. Le Marquis jugea qu'il n'étoit plus possible d'empêcher le Comte Maurice d'investir & d'assiéger l'Ecluse, & que l'armée ennemie recevroit aisément des vivres par ses derriéres. Il vit en même tems que toute sa ressource étoit dans un combat: mais que pour cela il avoit besoin de toutes ses troupes; ce qui affoibliroit & mettroit en danger celles qui faisoient le siége d'Ostende. Mais d'un autre côté il fit réflexion que s'il demeuroit dans son poste près d'Oldenburg, il étoit à craindre que l'ennemi, en se mettant en marche par Blanckenberghe, ne le prévint & ne prît les devants. Voici donc quelle fut sa résolution. Il décida qu'il ne falloit point tirer de Bredene les troupes qui y étoient en garnison; qu'il falloit envoyer Trivultio avec une partie de la Cavalerie & mille hommes de pied à Blanckenberghe, pour y fortifier cette place, & observer de plus près les mouvemens des ennemis. Sur ces entrefaites ayant été averti par le Gouverneur de l'Ecluse, que Maurice avoit certainement résolu d'assiéger cette ville; que déjà il s'étoit retranché près du fort S. George, & qu'il se fortifioit près de Damme & du fort de Job, le Marquis à sa priére envoya à l'Ecluse trois cens hommes d'élite, qui, ayant pris leur route par les marais, arriverent heureusement. Pour lui, il marcha du côté de Bruges, où il avoit appris que l'Archiduc étoit venu de Gand. Par son ordre il envoya encore à l'Ecluse un détachement de mille hommes sous la conduite de Pompée Justiniani. Il lui donna pour l'escorter jusque-là mille hommes de pied & cinq cens chevaux.

Nouveaux efforts des Espagnols contre Ostende. Le Marquis revint ensuite au siége d'Ostende, résolu de faire tous ses efforts pour se rendre au plûtôt maître de la place. Il attendoit pour cela des troupes qu'on devoit lui envoyer de Gueldre & de Boisleduc, avec de la Cavalerie levée dans le païs. Il attendoit que les mécontens, qui s'étoient retirés à Ruremonde, & qui avoient fait leur paix, vinssent le joindre avec quinze cens hommes que Jaques Franceschi avoit levés dans le païs de Liége. Déjà les Espagnols s'étoient rendus maîtres du ravelin Porc-épic, après en avoir chassé la garnison. Les Italiens ayant franchi le fossé, tâchoient aussi de s'emparer du fort qu'ils attaquoient. Les Wallons de leur côté, ayant mis le feu à

à une mine, firent brêche au fort qu'ils vouloient prendre, & y donnerent l'assaut. Les assiégés se défendirent vigoureusement : après avoir abandonné le vieux rempart, ils éleverent une fortification qui étoit au-dedans de la place, & y poserent du canon qui incommoda beaucoup les assiégeans; ils furent néanmoins obligés de changer tout à coup leur batterie de place, mais ils la remirent bien-tôt au même endroit.

Voilà ce qui se passa dans le cours du mois de Juin. Ce même mois Daniel de Hartain Sieur de Marquette entra dans Ostende, pour y commander. Ses prédécesseurs Huchtenbroeck & Ghistel avoient été tués au mois de Mars. Jean de Lohn avoit aussi été tué peu de tems après, de même que Jaques Berendrecht, élû par les Officiers de la garnison, & le Colonel Utenhove qui avoit succédé à celui-ci. Ce changement fréquent de Commandans avoit produit de la variété dans les desseins & dans les mesures. Ce que la prudence avoit dicté à l'un, étoit rarement suivi par son successeur; sur-tout les sages réglemens, faits pour la police, pour la sûreté de la ville, & pour la diminution du prix des denrées, ou n'étoient point observés, ou étoient tournés en abus par le seul amour de la nouveauté.

Cependant Justiniani avoit fait entrer par les marais dans l'Ecluse un renfort de troupes avec de la poudre; ensorte que la garnison, qui étoit nombreuse, commença à avoir moins de peur des ennemis, que de la disette. L'Archiduc, averti par le Gouverneur de la place du besoin où elle étoit, lui fit sçavoir que dans deux jours, lorsque la marée baisseroit, il feroit porter de la farine & de la poudre en un lieu appellé Terwelde. Justiniani, qui fut chargé du soin de ce convoi, vint au lieu marqué avec deux mille hommes de pied & cinq cens chevaux: deux mille fantassins de la garnison de l'Ecluse eurent aussi ordre de s'y rendre en même tems avec des matelots. Maurice, informé de ce convoi, se posta entre l'Ecluse & Terwelde: Guillaume Verdugo, à qui Justiniani avoit fait prendre les devants avec Antoine Rella, fut taillé en piéces, & cinquante de sa troupe furent faits prisonniers.

Défaite d'un convoi Espagnol.

En même tems Maurice fit faire diligence à ses troupes, qui, marchant pendant la nuit & ayant été trompées par les guides, ne purent atteindre Justiniani que vers le pont, dans l'endroit où Velasco avoit été battu, & dont il s'étoit rendu maître. Il avoit déja fait passer la plus grande partie de ses troupes de l'autre côté de la riviére. Le combat fut vif de part & d'autre: Angelo Melgara, François Rodriguez, & Pantaleon Spinola qui commandoit le régiment de Justiniani, se distinguerent beaucoup par leur bravoure. Les Arquebusiers, que commandoit Lucio Pallavicini, Sergent-major, cachés derriére des roseaux & des monceaux de bois, ne cessoient de tirer sur les Hollandois, tandis que le canon de Damme faisoit un grand feu sur eux. Cependant Justiniani fit jetter les munitions dans l'eau; ce qui fut cause que les Hollandois, quoique vainqueurs, ne passerent point la riviére, contens d'avoir empêché ces troupes auxiliaires d'entrer avec le convoi dans l'Ecluse. Cela se passa sur la fin du mois de Mai.

Justi-

Henri IV. 1604.

Justiniani se retira à Damme, & partit de-là pour aller trouver l'Archiduc à Bruges, afin d'excuser auprès de son Altesse le malheur qui venoit d'arriver, & recevoir d'elle de nouveaux ordres. D'abord on fut d'avis de fortifier le pont qui est au-dessous de Damme; mais par le conseil de Justiniani, du consentement du Comte de Bucquoi, & de l'avis de Gaston de Spinola, on jugea plus à propos de se rendre maître du poste de Terwelde, d'où l'on croyoit pouvoir plus commodément envoyer du secours à l'Ecluse. Mais Balthazar Lopez ayant fait la revûë des troupes, on trouva qu'elles étoient extrêmement diminuées. Ainsi, comme il falloit six mille hommes pour cette expédition, Spinola alla trouver l'Archiduc, & lui conseilla d'attendre l'arrivée des troupes qui devoient venir incessamment: il lui dit qu'il y auroit bien moins d'inconvénient à laisser prendre l'Ecluse, qu'à être obligé de lever le siége d'Ostende; que la prise de cette place importante lui feroit beaucoup d'honneur; & que la perte de l'Ecluse feroit mise sur le compte de ses Généraux, & non sur le sien.

Cependant les assiégés mirent le feu aux radeaux des Wallons & à leur digue, par le moyen de laquelle ils s'étoient approchés bien près du fort qu'ils vouloient prendre. Comme cette digue étoit toute composée de matiéres combustibles, l'ouvrage fut presque entiérement consumé, quoique Spinola, bravant le péril, fût accouru pour éteindre le feu. La même chose étant arrivée du côté des Italiens, Justiniani sçut y remédier avec beaucoup de diligence, mais à ses dépens, ayant été blessé au pied d'un coup d'arquebuse.

Déjà les Wallons & les Italiens avoient réparé leurs digues, & les Espagnols, après avoir franchi le fossé, étoient arrivés bien près du fort qui étoit au-delà. On commença alors à miner. Les Italiens, ayant les premiers mis le feu à leur mine, donnerent l'assaut, & se logerent dans le fort qu'ils attaquoient, après en avoir chassé les soldats qui en avoient la défense; les Espagnols firent la même chose. Les assiégés avoient fait une séparation dans leurs forts, & avoient sur les côtés fortifié des endroits, d'où ils tiroient sur les assiégeans, & les incommodoient beaucoup. Ils avoient aussi fait des contre-mines qui souvent ne les incommodoient pas moins; mais l'effet des mines des ennemis étoit bien différent, parce qu'elles faisoient toujours perdre du terrain aux assiégés. Lorsque les forts eurent été pris, & qu'on eut forcé la muraille, on vit à découvert les fortifications du dedans. Par l'ordre de Spinola, le Lieutenant d'artillerie, nommé Thomas Wingarte, braqua cinquante canons pour les ruiner.

Siége de l'Ecluse par les troupes des Etats.

Tel étoit l'état du siége d'Ostende, quand le Comte Maurice, après avoir battu le convoi, commença à assiéger l'Ecluse dans les formes. Cette ville est située sur la mer dans la Flandre Flamande; on la nomme ainsi pour la distinguer de la Flandre Françoise. Elle est à trois lieuës au-dessous de Bruges, & à cinq de Middelburg, ville célébre de la Zélande. L'Ecluse étoit autrefois une ville très-riche; mais le voisinage de Bruges, qui après de longues guerres est venu enfin à bout de la subjuguer, l'a fait déchoir peu à peu. Son port peut contenir cinq cens vaisseaux. La natu-

La nature & l'art ont également concouru à rendre cette place très-forte: elle est environnée de la mer, de plusieurs marais, & d'un plat païs qu'il est aisé d'inonder par le moyen des écluses; ensorte qu'elle est inaccessible de tous côtés. Elle prit au commencement le parti des Etats. L'an 1587. le Duc de Parme l'ayant assiégée & battuë avec trente grosses piéces de canon & huit coulevrines, & ayant fait à la place une breche de deux cens cinquante pas, les habitans, qui combattoient pour leur liberté, soûtinrent courageusement jusqu'à sept assauts. Enfin après un siége de trois mois, ils capitulerent à des conditions honorables. Depuis ce tems-là elle étoit demeurée au pouvoir des Espagnols.

Le Comte Maurice, s'étant rendu maître du port, & ayant fortifié son camp qui étoit d'une grande étenduë, fit construire des ponts, pour aller & venir en toute sûreté. Pour lui, il établit son quartier au Nord, & fit faire un long fossé pour empêcher les troupes auxiliaires d'entrer dans la place. Le Comte Guillaume de Nassau avoit son quartier près de-là: le Comte Ernest étoit plus loin vers le Couchant, où il s'étoit fortifié, & où il avoit jetté un pont sur le Crecke, pour pouvoir communiquer avec Ardenburg. Il y avoit dans la campagne, qui étoit inondée, quatorze vaisseaux avec quelques batteaux, sous la conduite de Vander-Noot. Maurice voulut qu'on commençât le siége par un acte de Religion; c'est pourquoi le 21. de Mai on ordonna un jeûne dans tout le camp & des priéres publiques, avec défense sous peine de la vie de vendre ce jour-là aucunes denrées.

Cependant on ne songeoit qu'à presser le siége. Déjà pour monter à l'assaut on avoit construit avec beaucoup d'art un pont, sur lequel le soldat auroit pû à couvert s'approcher de la muraille; mais on n'en fit aucun usage, parce que l'on apprit par les prisonniers ou par les déserteurs, qu'il y avoit beaucoup de troupes dans la place, mais peu de vivres, & que si dans un mois elle n'étoit pas ravitaillée, elle seroit obligée de se rendre. Maurice crut donc qu'il suffisoit de bien fortifier son camp, qui avoit une grande circonférence & s'étendoit depuis le fort de S. George, jusqu'au canal qui conduit à Damme où étoit son logement, & de-là jusqu'à Terwelde, avec de bons retranchemens, gardés par Vander-Noot. Son camp embrassoit encore Ardenburg, & il avoit fortifié l'isle de Coxie par des redoutes qu'il avoit fait faire jusqu'auprès du fossé de l'Ecluse. De plus il avoit aussi fortifié Oostburg, qui est vis-à-vis l'isle de Cadsant; de sorte que la ville étoit tellement investie de tous côtés, qu'il étoit impossible d'y faire entrer du secours sans livrer un dangereux combat.

L'Archiduc très-mortifié de voir prendre cette place, tandis qu'il s'obstinoit depuis si long-tems à vouloir prendre Ostende, & sçachant que si dans un mois on ne secouroit la garnison de l'Ecluse, elle seroit forcée de se rendre, il pria Spinola, il lui ordonna même de tâcher de secourir la place, & de faire avec toutes les forces de son armée, ce qu'on n'avoit pû faire jusqu'alors avec un simple détachement. Spinola se défendit d'abord; mais il consentit enfin d'exécuter ce projet, de peur qu'on ne crût qu'il n'avoit en vûë que sa gloire particuliére dans le siége qu'il faisoit, sans

Spinola entreprend de secourir la place.

HENRI IV. 1604. sans se mettre en peine du danger d'une place aussi importante que l'Ecluse, & dont la prise étoit capable de dédommager les Hollandois de la perte d'Ostende. Voici les mesures qu'il prit. Il laissa devant cette ville des troupes suffisantes pour garder les forts & la muraille dont on s'étoit rendu maître; & afin d'avoir des témoins & des garants de sa diligence dans une expédition dont il n'espéroit aucun succès, il mena avec lui le Comte de Bucquoi, Rivas, Texeda, & Ferdinand de Giron, tous Colonels, & qui devoient l'aider de leurs conseils. Ayant fait ensuite la revûë de ses troupes près de Bruges, il trouva qu'elles montoient à six mille hommes de pied, & à deux mille chevaux, y compris celles qui étoient nouvellement arrivées au camp. Après cela il se mit en marche par la même route que Justiniani avoit tenuë du côté de Terwelde, & prit chemin faisant Middelburg (1), où il n'étoit pas attendu. L'avant-garde étoit conduite par Alvaro Suarez Colonel d'un régiment Espagnol, qui, étant arrivé à la vûë de Terwelde, fit alte, pour donner le tems à Spinola d'avancer avec l'arriére-garde.

Maurice avoit mis du canon dans cette place avec une bonne garnison. Spinola donna ordre sur le champ d'ouvrir la tranchée, & chargea de ce soin Ferdinand de Giron, à qui il donna pour cet effet deux mille hommes d'élite. Suarez, trouvant mauvais qu'on ne l'eût pas chargé de cette commission, dit hautement qu'il ne convenoit guères de donner à un Colonel un emploi qu'il auroit fallu donner à un Sergent-major, du moins jusqu'à ce que la tranchée eût été d'une hauteur convenable. Voyant qu'on ne l'écoutoit point, il partit sans congé, & alla trouver l'Archiduc à Bruges, pour lui remettre son régiment. L'Archiduc, piqué du procedé de Suarez, le fit mettre en prison dans le château d'Anvers, & donna son régiment à Giron. Cependant Spinola, voyant qu'il ne lui étoit pas possible de forcer Terwelde si-tôt, & attendant d'ailleurs un renfort des soldats de Ruremonde, qui venoient de faire leur accommodement, crut que la garnison de l'Ecluse manquant de vivres, seroit peut-être forcée de se rendre s'il tardoit davantage. Il tourna donc du côté du fort de Saint-Philippe, résolu d'entrer par le gué dans l'isle de Cadsant, & de faire passer de-là des vivres dans la place. Ayant ensuite appris par les déserteurs, que du côté du fort de Sainte-Anne, le retranchement des ennemis n'étoit pas fort haut, & que les corps-de-garde y étoient foibles, il détacha Trivultio avec de la Cavalerie, pour attaquer le quartier du Comte Guillaume; mais ce fut sans succès.

Succès de ses attaques dans l'isle de Cadsant.

Sur ces entrefaites arriverent les troupes de Ruremonde; Spinola résolut avec ce nouveau renfort d'entrer dans l'isle de Cadsant. Le 16. d'Août ayant mis son armée en marche, il arriva près du gué, mais trop tard. Le lendemain dès la pointe du jour, quoique la marée commençât à croître, il crut ne devoir point différer; & après avoir encouragé les troupes par un discours qu'il leur fit, il entra le premier dans le gué, & fut suivi de

(1) C'est plutôt *Ardenburg*, selon le sentiment de l'*Editeur Anglois*.

de toute son armée. Il s'empara d'abord du fort de Sainte-Catherine: il entra ensuite dans Oostburg, où il força le premier retranchement; il eut plus de peine au second, où Maurice accourut avec son cousin le Comte Guillaume de Nassau, & avec les troupes Françoises & Frisonnes. On combattit de part & d'autre avec beaucoup d'acharnement. Spinola par son exemple inspiroit du courage au soldat: mais ne pouvant attaquer le retranchement que de front, & voyant que ceux qui le défendoient, étoient sans cesse relevés par des troupes fraîches, il jugea à propos de tourner tous ses efforts contre le fort de Saint-Philippe qu'il prit; après quoi il se retira. Cette expédition coûta environ quatre cens hommes; de ce nombre fut le Marquis de Renty: Inigo de Borgia fut blessé d'un coup d'arquebuse. Le Colonel Dorth, qui sauva la vie au Comte Guillaume de Nassau, le Baron de Thermes, avec cinquante Gentilshommes François, & Jule d'Eytsinga Colonel d'un régiment de Frise, se distinguerent beaucoup en cette journée.

HENRI IV. 1604.

Reddition de l'Ecluse.

Cependant la garnison de l'Ecluse, voyant que l'attaque de Spinola n'avoit point réussi, & se trouvant dans une extrême disette, songea à capituler. On ne donnoit par jour que six onces de fort mauvais pain aux soldats; pour les matelots, ils n'avoient plus que de l'herbe à manger. Voici quelles furent les conditions honorables de la capitulation: que les Ecclésiastiques de la ville sortiroient avec leur habit ordinaire, & pourroient emporter tous leurs meubles: que le Gouverneur, les Officiers, les Magistrats, & les Capitaines de galéres seroient conduits en sûreté à Damme, s'ils le vouloient, avec leurs bagages, leurs armes, leurs enseignes, bale en bouche, mèche allumée, tambour battant; & qu'on leur fourniroit pour cet effet des batteaux, qu'on s'obligeroit de rendre sous caution: qu'Aurele Spinola Gouverneur de la place, seroit obligé de livrer les canons, les provisions de guerre, les galéres, les barques & les brigantins, sans aucune fraude: que les esclaves, qui seroient sur les galéres, & qui avoient été mis en liberté, suivroient leurs Capitaines, s'ils le jugeoient à propos: que les prisonniers seroient rendus de part & d'autre, entre autres le Capitaine Say, avec les mariniers, qui étoient détenus prisonniers à Boisleduc, y compris Jean Raed qui l'étoit à Vilvorde (1), & les mariniers de Breda qui l'étoient à Gand; qu'on leur donneroit un mois de paye, faute de quoi Aurele Spinola seroit tenu de venir se représenter lui-même: que personne ne seroit inquiété au sujet des dettes du Gouverneur ou des soldats, contractées dans la ville, pourvû qu'on donnât des sûretés pour le payement qui en seroit fait à Bruges: que les Magistrats de la ville pourroient emporter librement leurs livres de compte & leurs papiers particuliers, à condition qu'il n'y eût rien concernant les droits & les impôts que la ville avoit coûtume de lever: qu'enfin la citadelle seroit livrée sans aucun délai. Cette capitulation fut signée le 19. d'Août.

Le lendemain la garnison sortit au nombre de trois mille combattans, & de

(1) Meteren. p. 543. dit que *Raed* étoit prisonnier au château de Woude. Mrs. *Dupuy*.

HENRI IV. 1604. de douze cens galériens, exténués par la faim & la misére, & qui, paroissant à demi morts, pouvoient à peine se soûtenir. Ces misérables n'avoient vécu depuis un mois que de quelques herbes, de cuir & de parchemin, qu'ils faisoient boüillir. Comme on ne trouva que peu d'enfans dans la ville, & qu'on en chercha quelques-uns sans pouvoir les trouver, on crut qu'ils étoient morts de faim, & que leurs cadavres avoient servi de nourriture aux assiégés. Spinola, qui étoit à Damme, fut frappé d'étonnement & d'horreur, lorsqu'il vit la foiblesse & la maigreur des soldats de la garnison. Plusieurs s'évanoüirent en chemin, & un plus grand nombre encore, lorsqu'ils furent arrivés à Damme. On trouva dans l'Eclusе soixante & dix canons de toute espéce, de bronze & de fer. On prit dix galéres avec leurs agrés, lesquelles étoient sur le point de couler à fonds. Henri-Fréderic, frere de Maurice, fut nommé Gouverneur de la province de Flandre, & Vander-Noot fut fait son Lieutenant, avec ordre de demeurer à l'Eclusе.

Sur ces entrefaites Maurice tomba malade, épuisé par ses veilles & par ses travaux, & Louis-Gonthier de Nassau, frere de Guillaume & d'Ernest, mourut de maladie: c'étoit un jeune homme qui promettoit beaucoup, & qui fut très-regreté. Maurice jugea à propos, suivant l'avis des Etats-Généraux, de faire rétablir les forts de Sainte-Catherine & de Saint-Philippe, où le Marquis de Spinola en partant avoit mis le feu. Il en bâtit outre cela sept autres aux environs de Coxie, d'Oostburg & de Terwelde: il fit aussi fortifier trois bastions de la demi-lune de l'Eclusе, & fit creuser en même tems un nouveau canal qui devoit se dégorger dans la mer, afin de nettoyer le païs. Cinq gros bastions furent ajoûtés aux fortifications d'Isendick, & on y fit un boulevard ou poldre, très-large, avec un bon fossé.

Ses fortifications rétablies & augmentées.

L'Archiduc Albert, qui s'étoit rendu à Bruges pour inspirer par sa présence plus de courage à la garnison de l'Eclusе, & pour être plus en état de faire plaisir au Marquis de Spinola qui étoit chargé de la secourir, fut extrémement mortifié de la prise de cette place; celle d'Ostende, en cas qu'il vint à bout de la prendre, lui parut un avantage peu capable de compenser la perte considérable qu'il venoit de faire. Ce sentiment l'excita encore à faire de plus grands efforts pour réüssir dans le siége qu'il avoit entrepris. Les Etats-Généraux au contraire, qui avoient témoigné tant d'ardeur pour la défense d'Ostende avant la prise de l'Eclusе, charmés de cette nouvelle conquête, qui, à ce qu'ils croyoient, les dédommageoit avec avantage de la perte qu'ils pourroient faire de la ville que les ennemis assiégeoient, ne regarderent plus cette derniére place qu'avec une espéce d'indifférence, voyant sur-tout que le port étoit entiérement comblé, & qu'après tant de retranchemens faits au-dedans de la ville, il ne s'agissoit plus que de défendre des monceaux de sable accumulés les uns sur les autres. L'Archiduc au contraire & le Marquis de Spinola, qui regardoient comme une chose également funeste à leurs intérêts & à leur réputation, d'abandonner un siége qui duroit depuis si long-tems, renouvellerent leur ardeur & leurs efforts, pour venir à bout de prendre la place.

Pen-

Suite du siége d'Ostende.

Pendant l'absence de Spinola, les Wallons avoient forcé une demi-lune: les Italiens en avoient fait autant; mais par la faute d'un Sergent, qu'ils y avoient mis pour commander ceux qui gardoient cet ouvrage, il avoit été repris par les assiégés. Le Chevalier Melzi (1), irrité contre le Sergent qui vouloit se justifier, lui ordonna de l'attaquer de nouveau avec cent soldats de sa nation, & de faire ensorte de le reprendre: mais il fut dangereusement blessé dans cette nouvelle attaque, & ne put y réussir. La nuit suivante, qui étoit le 15. de Juillet, les assiégés par l'ordre de Marquette, firent une sortie & s'avancerent jusqu'à la batterie des ennemis; ils y furent repoussés par les Italiens, qui pendant ce tems-là ayant fait joüer une mine, reprirent la demi-lune. Tandis qu'ils travailloient à s'y fortifier, Melzi fut dangereusement blessé à la cuisse d'un coup d'arquebuse: Spinola déliberoit s'il mettroit en sa place Lelio Brancaccio, ou Lucio Dentici, lorsque Pompée Justiniani commença à guérir de sa blessure, & prit le commandement des troupes Italiennes, qu'il garda jusqu'à la fin du siége.

Ce fut alors que Spinola revint devant Ostende. La plûpart des vieux soldats désespéroient de la prise de la place, s'imaginant que le Comte Maurice viendroit incessamment au secours des assiégés avec son armée victorieuse, & qu'il ajoûteroit à la gloire qu'il s'étoit acquise par la conquête de l'Ecluse, celle de faire lever un siége qui duroit depuis si long-tems. Mais Maurice, soit pour les raisons que j'ai dites, soit à cause de sa maladie, n'entreprit rien. Spinola, qui avoit les mêmes idées au sujet de Maurice, & qui croyoit que ce Général viendroit l'attaquer, se trouvoit d'ailleurs dans de grands embarras; les soldats mutinés de Ruremonde, qui avoient fait depuis peu leur accommodement, se mutinoient encore, & menaçoient d'y retourner. On disoit aussi que la Cavalerie étoit fort mécontente, & étoit prête à se révolter; ce qui l'engagea à faire son possible pour avoir de l'argent comptant, afin de satisfaire les troupes, & tâcher de dissiper leurs allarmes. Il étoit présent à tous les travaux, montrant un air gai au milieu de la tristesse qui regnoit dans son camp, flatant tout le monde, payant de son argent une partie de ce qui étoit dû aux soldats, & s'engageant pour le reste. Enfin il résolut en cas que Maurice vint pour l'attaquer, de laisser assez de troupes devant la ville pour continuer le siége, & de marcher à sa rencontre avec tout le reste de son armée, pour le combattre. Il envoya pour cet effet le Comte de Bucquoi à Damme, & Trivultio à Blanckenberghe, avec une partie de la Cavalerie, pour fortifier différens postes, & pour s'opposer en ces endroits aux premiers efforts de l'ennemi. Le Marquis lui-même étoit tantôt à Damme, tantôt à Ostende, & tantôt à Blanckenberghe, & voloit sans cesse d'un lieu à l'autre; ensorte qu'il sembloit s'être multiplié.

Pendant tout le mois d'Août on travailla à miner le fort de Sandthil, que les assiégés contre-minerent. Ils conduisirent aussi en-dedans une tranchée, du côté de la Gueule jusqu'à la vieille ville qu'ils appelloient la nouvelle Troye. Ils éleverent ensuite un nouveau retranchement de terre; &

(1) C'étoit le Commandant général des Italiens.

HENRI IV. 1604.

& par le conseil des Ingénieurs Anglois, ils y employerent pour le rendre plus solide, les cadavres de ceux qui jusqu'alors avoient été tués pendant le siége, afin que ceux, qui pendant leur vie avoient contribué par leur valeur à la défense de la place, pussent encore après leur mort seconder le courage de ses braves défenseurs. Mais comme cette terre n'étoit que du sable, & que l'ouvrage étant nouveau, avoit peu de consistence, il ne put résister au canon qui le ruina entiérement. Les assiégés, comptant alors plus sur leur valeur que sur leurs fortifications, firent plusieurs sorties. Cependant le fort de Sandthil fut enfin renversé par les mines; & les Allemans, sous la conduite du Comte Biglia & d'Egloff de Luxembourg, s'en rendirent maîtres. Antunes & Meneses, qui commandoient les Espagnols, avoient déjà fait brêche à la demi-lune qui étoit de leur côté, & ils étoient sur le point de s'en rendre maîtres. Justiniani de son côté avec ses Italiens, Torres, Toricourt, & Châlons avec les Wallons ne faisoient pas de moindres efforts.

Sur ces entrefaites il y eut le 22. d'Août une marée plus grande qu'à l'ordinaire, causée par un vent de Nord-Oüest: les assiégés comme les assiégeans en souffrirent beaucoup; mais elle fut plus fâcheuse pour les assiégés, qui réduits à l'extrémité, virent la vieille ville qui étoit le seul rempart qui leur restoit contre la fureur des flots & des ennemis, également en danger de périr par l'inondation, & par les mines.

Marquette craignant l'un & l'autre, & ne voulant pas s'exposer aux fureurs de la mer, & à être obligé de faire une capitulation desavantageuse, après avoir pris l'avis des Chefs & obtenu l'agrément des Etats, résolut enfin de demander à parlementer. Ayant donc embarqué son canon, & renvoyé les Ministres, les Ingénieurs, les déserteurs, & les canoniers, il reçut les ôtages qu'on lui remit, envoya au Marquis de Spinola les Capitaines Achtove & Gueldre, en qui il avoit beaucoup de confiance, & rendit Ostende le 20. de Septembre, aux mêmes conditions que l'Ecluse avoit été renduë. La garnison étant demeurée dans la vieille ville deux jours après la capitulation, le jour de leur départ, Spinola, qui étoit déjà entré dans la ville, donna un grand repas à Marquette & aux autres Officiers de la garnison: les soldats, suivant un article de la capitulation, emporterent de la ville quatre canons sans poudre, & prirent leur route par terre avec les chariots qu'on leur avoit prêtés pour voiturer les bagages. Ils étoient encore au nombre de trois mille hommes en bon état & en pleine santé. Les François marchoient les premiers: les Hollandois & les Anglois venoient ensuite; les Ecossois étoient les derniers. Ils marcherent par les gréves & le long des dunes, & arriverent enfin au camp de Maurice, où ils furent bien reçus, & où chacun à l'envi leur fit des complimens sur la valeur avec laquelle ils avoient défendu la place.

Reddition d'Ostende aux Espagnols.

Les Espagnols & les Hollandois ne sont nullement d'accord sur le nombre de ceux qui périrent, ou dans les combats, ou par les maladies, ou par les mines: on dit qu'on en fit joüer soixante & dix. Les Espagnols assûrent que dans les trente-neuf mois que dura le siége, ils perdirent cinquante mille hommes. Les Hollandois prétendent que leurs ennemis en perdirent

Pertes faites à ce siége.

rent davantage, & disent qu'au mois de Juin suivant on trouva un mémoire écrit par un Italien, qui sur le rapport d'un certain Allemand, faisoit monter la perte à soixante & dix mille, neuf cens soixante hommes. Les assiégés perdirent aussi beaucoup de monde, soit par les combats, soit par les maladies. Mais il en mourut beaucoup plus hors de la ville, parce qu'on transportoit dehors, autant qu'il étoit possible, tous les blessés & tous les malades. Comme les Espagnols assûrent qu'il périt de part & d'autre à ce siége cent quarante mille hommes, ils sont obligés de convenir que le plus grand nombre des morts fut de leur côté, parce qu'il y eut parmi eux beaucoup de maladies, qu'ils furent campés plusieurs hyvers de suite, où ils souffrirent extrêmement, & que d'ailleurs ils étoient en bien plus grand nombre que les assiégés.

HENRI IV. 1604.

A l'occasion de ce siége, si célébre par tant de combats, & par tant de machines & de défenses nouvelles, je crois devoir avertir un lecteur versé dans l'art de la guerre, que quoique ces matiéres ne me soient pas absolument inconnuës, il ne doit pas néanmoins attendre de moi une description exacte, soit par rapport à ce siége, soit à l'égard de plusieurs autres, dont j'ai parlé jusqu'ici. L'histoire universelle que j'écris, ne me permet pas d'entrer dans des détails: d'ailleurs, j'écris en Latin, & cette langue ne me fournit pas toujours les termes militaires, pour exprimer des choses nouvelles, & la plûpart inconnuës aux anciens Romains. Mais si on veut s'instruire plus à fonds sur ces matiéres, il est aisé d'avoir recours à des rélations circonstanciées, écrites en langue vulgaire, où l'on trouve des figures qui mettent les choses sous les yeux.

Arrivée de l'Archiduc & de l'Archiduchesse à Ostende.

L'Archiduc & l'Archiduchesse, qui étoient à Gand, ayant voulu venir voir les ruines d'Ostende, le Marquis de Spinola reçut leurs Altesses avec une magnificence militaire. On dit que l'Archiduchesse ne put retenir ses larmes, en se représentant tout le sang que ce long siége avoit fait répandre. On trouva dans la place beaucoup de munitions de bouche & de guerre, comme des fascines, des gabions, des mantelets, des feux d'artifice, en assez grande quantité pour défendre encore deux villes, telles qu'Ostende. Leurs Altesses firent beaucoup de politesses & de remercîmens aux Commandans, & à tous les Officiers en général, & on distribua des gratifications. Eustache d'Oignies Sieur de Grison, fut mis dans la place pour la réparer, avec le titre de Gouverneur, & son régiment fut confié à Maximilien Comte de Bossut. Le Comte de Bucquoi fut nommé Gouverneur de la Flandre, & chargé de fortifier Damme & Blanckenberghe. On recruta les régimens Allemans de Biglia, d'Egloff de Luxembourg, & de Witzlier, qui avoient rendu de si grands services; le régiment de Ferdinand de Giron fut donné, après sa démission, à Alphonse de Luna, Gouverneur de Liere. Le Marquis de Spinola mit au nombre des troupes de l'Archiduc, trois régimens particuliers, qui avoient une paye distinguée de celle des autres régimens. Ensuite de grandes pluyes étant survenuës, toutes les troupes de part & d'autre se séparerent, & la campagne finit.

Retour

Spinola, ayant eu beaucoup de peine à obtenir son congé de l'Archiduc, s'en

HENRI IV. 1604.

de Spinola en Espagne.

s'en retourna sur la fin de l'année en Espagne, où il fut fait Chevalier de la Toison d'or, Lieutenant général des Païs-bas, Maréchal général des camps & armées de sa Majesté; charge qui étoit destinée à Augustin Mexia. Il devoit recevoir le collier de l'Ordre des mains de l'Archiduc, avec le titre de Grand d'Espagne. Spinola conseilla à Philippe de transporter la guerre dans le païs ennemi, & particuliérement dans la Frise, & dans la Gueldre. Il lui conseilla aussi de prendre desormais des mesures pour payer réguliérement les troupes, parce que le défaut de payement faisoit souvent naître des séditions dans les armées, comme il étoit arrivé depuis peu; ce qui faisoit manquer des occasions favorables qui s'offroient, inspiroit de l'audace aux ennemis, & leur donnoit lieu de former de plus grandes entreprises. Il obtint en même tems, qu'on leveroit en Italie trois régimens, deux dans le Royaume de Naples, & un autre dans le Milanois, qui seroient destinés pour la guerre de Flandre, à laquelle il eut ordre de se préparer. Sur ces entrefaites, André-Matthieu Aquaviva d'Arragona, Prince de Caserte, François Colonna Prince de Palestrine, & Louis de Monestier de Comboursy Sieur du Terrail, Dauphinois, arriverent dans les Païs-bas, pour servir dans l'armée de l'Archiduc: du Terrail fit cette démarche sans la permission du Roi.

Médaille frappée par les Etats-Généraux.

Les Etats-Généraux, qui regardoient la conquête de l'Ecluse, comme une compensation avantageuse de la perte d'Ostende, firent alors frapper une médaille, avec ces mots: JEHOVA. PLUS. DEDERAT. QUAM. PERDIDIMUS. C'est-à-dire, *Dieu nous avoit plus donné, que nous n'avons perdu.* Ils prirent en même tems des mesures pour la continuation de la guerre.

Réglemens pour la continuation de la guerre.

Ils destinerent trois cens mille écus d'or, pour le payement de la Cavalerie qui seroit en campagne; autant, pour réparer les fortifications des places; & une pareille somme, pour acquitter les intérêts, auxquels le grand Trésorier s'étoit obligé pour les sommes empruntées. Trois cens mille écus d'or furent pareillement destinés tant pour construire neuf forts à l'Ecluse, que pour fortifier Ardenburg; & on réserva une pareille somme pour faire des magasins. Pour acquitter ce qui étoit dû aux Anglois, on mit un impôt de quatre stuyvers ou sols, sur chaque tonneau de biére, qui se débiteroit dans les cabarets, & on ordonna de payer desormais l'impôt, appellé vulgairement *les Licences*. Il fut réglé, que pour l'entretien de la marine qui fait toute la force des Hollandois, les Provinces-Unies fourniroient la somme de quatre cens mille écus d'or; que le païs de Drenthe contribueroit de huit mille; que le territoire de Linghen contribueroit de trois mille, & qu'ils en porteroient tous les mois trois cens au trésor: que l'impôt sur le sel seroit continué: qu'on suivroit dans toutes les provinces, ce qui se pratiquoit dans la Hollande & dans la Zélande, par rapport à l'administration des finances, & à la maniére de lever les impôts (1). On envoya ensuite le premier d'Octobre à chaque province, l'état des im-

(1) Les provinces de Hollande & de Zélande, & le Conseil des Etats-Généraux ont toujours tâché d'établir ce réglement salutaire; mais les autres provinces s'y sont toujours opposées. Mrs. *Dupuy*.

impositions pour l'année suivante. Cet état montoit à 598361 écus d'or chaque mois, y compris la Gueldre, avec le comté de Zutphen, la Hollande, la Zélande, la seigneurie d'Utrecht, la Frise, l'Over-Issel, Groeningue & sa seigneurie, le païs de Drenthe, le territoire de Linghen, & Wedde. Je ne parle point des impôts extraordinaires, par rapport aux dépenses extraordinaires. Par exemple, tant que dura le siége d'Ostende, les troupes des Etats furent augmentées de cent compagnies; outre cela encore il y avoit plus de trente-six compagnies de chevaux, à payer extraordinairement. On avoit de plus chargé le Marquis d'Anspach de lever mille chevaux en Allemagne. On avoit aussi fait des levées en France, qu'il falloit payer.

Au milieu de tous ces préparatifs de guerre, on jettoit les fondemens d'une trêve, ou même de la paix, par des écrits que l'on répandoit dans les Païs-bas, où, suivant que chacun étoit disposé, on exposoit les motifs & les moyens de continuer la guerre, ou de la terminer. Nous en parlerons plus au long sous l'année suivante.

Compagnie des Indes établie en Hollande.

Mais rien ne releve plus la gloire, & ne fait mieux sentir l'état florissant de la République de Hollande, établie de nos jours par la volonté de Dieu, que le courage & le bonheur avec lesquels les Hollandois ont entrepris des voyages aux Indes orientales. Pour ménager les finances de l'Etat, on forma des compagnies de commerce, qu'on eut soin ensuite de réduire à une seule, parce qu'il étoit constant par l'expérience, que le nombre des négocians & des acheteurs engageoit les insulaires à hausser le prix des épiceries, & qu'au lieu que dans ce commerce étranger, tous les commerçans doivent être de concert, il arrivoit au contraire que l'un ne cherchoit qu'à prévenir & à supplanter l'autre, & s'efforçoit d'attirer à lui tout le profit, aux dépens des autres négocians; ce qui semoit parmi eux la jalousie & la discorde. Il y avoit trois ou quatre ans, que Jaques-Corneille Neek, & avant lui, George Spilberg, étoient partis pour les Indes avec trois vaisseaux de médiocre grandeur, dans le dessein d'y négocier. Les Etats-Généraux avoient ensuite envoyé six navires bien équippés avec des vivres pour dix-huit mois, commandés par les Capitaines Paul de Caerden & Jean-Adrianssen Cant. Enfin, l'année 1603. la Compagnie des Indes se forma avec un fond de six millions d'écus d'or. On équippa d'abord treize bâtimens, dont les noms étoient; les Provinces-Unies, du port de sept cens tonneaux: celui-ci étoit l'Amiral; l'Amsterdam, de sept cens tonneaux; la Gueldre, de cinq cens; le Delft, de trois cens; la Cour de Hollande, de deux cens; le Pigeon, de soixante; le Dordrecht, de neuf cens; la Zélande, de cinq cens; le Horne, de sept cens; le Medenblick, de deux cens cinquante; la Westfrise, de sept cens; l'Enchuyse, de trois cens; le Tergoude, de cent.

Différens voyages des Hollandois aux Indes orientales.

Douze de ces navires mirent à la voile en même tems sur la fin de l'année: un d'eux étoit parti au mois de Juin dans le tems de l'arrivée d'un brigantin, nommé la Garde, qui revenant des Indes, vint annoncer le retour de cinq bâtimens, qui peu de tems après aborderent en Zélande avec une très riche cargaison. Ils rapporterent que Wolfard Hermansen avoit appris de

HENRI IV. 1604.

quelques Chinois dans le détroit de la Sonde, qu'une flotte Portugaise, composée de huit grandes galéres & de vingt-deux petits bâtimens de toute espéce, sous les ordres d'André Hurtado de Mendoza, avoit abordé depuis peu à Bantam : que Mendoza avoit assiégé la ville pendant neuf jours; mais que Wolfard lui avoit pris deux grandes galéres, & que les autres avoient été si endommagées par le canon, que les Portugais avoient été contraints de les brûler. qu'on les avoit enfin chassés de Bantam; & que leur dessein étoit, si on ne s'y fût opposé promptement, de se rendre les maîtres de la ville, d'y bâtir une citadelle, & d'empêcher les Hollandois d'y faire aucun commerce: que Mendoza, voyant que son projet n'avoit pas réüssi, étoit aussi-tôt allé à Amboyne, qui est une des Moluques; & qu'y ayant débarqué, il avoit ravagé cette isle, y avoit coupé les arbres qui portent le clou de girofle, & avoit extrêmement maltraité les insulaires, parce qu'ils commerçoient avec les Hollandois: que Wolfard avoit été bien reçû à Bantam; & que pour reconnoître l'obligation qu'on lui avoit d'avoir chassé les Portugais, on lui avoit accordé toute sorte de priviléges: que de ses cinq navires, il en avoit envoyé deux à l'isle de Banda, & trois à l'isle de Ternate: qu'étant allé lui-même à Banda, il avoit chargé ses navires d'une grande quantité de noix muscade & de macis (1), & qu'il s'étoit préparé à partir l'année suivante.

Avant ceux-là, Adrien Ween avoit été à Banda, & François Werdoes à Ternate; & après y avoir bien fait leurs affaires, ils étoient revenus en Hollande. Ce fut en ce tems-là aussi que Jaques Heemskercke arriva avec trois bâtimens & un grand vaisseau Portugais de quatorze cens tonneaux, chargé de différentes marchandises, comme de soye cruë & travaillée, de musc, de plomb, de poivre, de perles, de toiles de coton. Il avoit attaqué ce vaisseau, & l'avoit pris; & afin qu''il pût mieux aller à la voile, il avoit diminué sa hauteur.

Celui de George Spilberg.

Mais ce qui causa une joye extrême, fut l'heureux retour de George Spilberg, & de Jaques Corneille Neck, qui étoient partis trois ans auparavant. Nous rendrons séparément compte de leur voyage. Spilberg avoit mis à la voile le 5. de Mai 1601. au port de Campveer dans l'isle de Walcheren; & après avoir rangé l'isle de Palma, l'une des Canaries, il avoit abordé au cap Verd le 10. de Juin. Là, près du port Refrisco, son vaisseau fut pillé par les insulaires; mais des François, qui se trouverent heureusement dans le païs, le dédommagerent de cette perte. Les Portugais firent des excuses sur ce qui s'étoit passé, & l'affaire se termina à l'amiable. N'ayant pû poursuivre sa route, Spilberg se rendit à l'isle d'Annabon, d'où ayant été chassé, il voulut aborder à l'isle de S. Thomas; mais il y reçut un pareil traitement. Il alla donc à l'isle de Corisco, & au cap de Lopo Gonçalez, où depuis peu un galion d'Amsterdam étoit arrivé de la nouvelle Guinée, chargé entre autres choses de six cens marcs d'or. Il fut alors résolu, après une délibération, que dès que le vent seroit devenu favorable,

(1) *Macis*, seconde écorce de la noix muscade qui s'en sépare: quelques-uns l'appellent *fleur de muscade*. C'est une drogue dont les Hollandois font grand usage.

ble, on feroit voile pour le Monomotapa, de-là au cap de Ste. Marie, & enfin à l'isle des Vaches; & qu'après y avoir négocié, on se rendroit à l'isle de Magotte ou Mayotte.

Comme ils faisoient route vers le cap de Bonne-Espérance, ils mouillerent à une isle déserte, qui en est peu éloignée, & qu'on nomme l'isle de Sainte-Elisabeth. Cette baye, située sous le trente-cinquième degré cinq minutes, est environ à quinze milles du cap. Ils entendirent toute la nuit des rugissemens & des cris de bêtes féroces. La flotte relâcha ensuite à l'isle Cornelia, où ils mirent leurs malades à terre sous des tentes. Les insulaires, qui avoient promis d'apporter des vivres, ne paroissant point, ils retournerent à l'autre isle, où ils allerent à la chasse des lapins. Cette isle est vis-à-vis le Royaume de Soffala, païs d'Afrique, situé entre deux riviéres, nommées la Manice & la Quama. Ce païs, qui est bas & uni, est planté de quelques arbrisseaux, qui répandent au loin une odeur très-agréable. Les naturels du païs sont noirs, bien faits & robustes; ils suivent la Religion de Mahomet. Leurs armes sont des arcs & des fléches. On commerce avec eux, en leur donnant des habits de lin & de soye, pour de l'or & de l'yvoire; ils sont soûmis aux Portugais. Linschoten prétend que la Quama vient du lac Zagire, dont on croit que sort le Nil. C'est-là qu'est le Royaume de Monomotapa, qui, à ce qu'on croit, a fourni autrefois une grande quantité d'or à Salomon.

Spilberg fut contraint par la tempête de relâcher à l'isle de Mulali. Ayant eu bien de la peine à y aborder, il fut d'abord très-bien reçû par le Gouverneur qui étoit Mahometan, & qui aimant la Musique, prit beaucoup de plaisir aux concerts d'instrumens qu'on faisoit sur les vaisseaux. Là, est le Royaume de Comorre, composé de quatre isles, qui sont Mulali, dont j'ai déja parlé, Angasize, Angovane, & Mayotte. C'est dans cette derniére isle que la Reine de Comorre fait son séjour. Ceux, qui étoient descendus à terre pour trafiquer, y furent retenus, & vingt-huit étant restés dans l'isle, les autres se rendirent à Maticalo, ville de l'isle de Ceilan, dont le Roi leur fit une bonne réception; il envoya même au-devant d'eux des élephans pour leur faire honneur. Cependant Spilberg ne put rien faire avec lui, & il alla trouver le Roi de Candy.

Ceilan, Ceilon, ou Zeilan, dans le golfe de Bengale ou d'Agarie, est une fort grande isle que les Arabes appellent Tenarisse, c'est-à-dire terre délicieuse & qu'André de Corsal & Jean de Barrows prétendent être la Taprobane de Ptolomée. Gerard Mercator soûtient avec plus de raison, que c'est la *Nanigeris* ou la *Panegiris*, dont le même Ptolomée parle au livre septiéme, & qui n'est pas éloignée de la Chersonese d'or (1). Quoique cette isle soit située sous la ligne, ou n'en soit qu'à dix dégrés, l'air y est néanmoins si temperé & si sain, que quelques-uns se sont imaginé que c'étoit-là qu'étoit autrefois le Paradis terrestre, prétendant que c'est une ancienne tradition. Elle a deux cens cinquante milles de longueur, & cent vingt dans

Description de l'isle de Ceilan.

(1) C'est-à-dire, le Royaume de Malaca, dans la Chersonese, ou presqu'isle d'en-deçà le Gange.

Henri IV. 1604.

dans sa plus grande largeur. La terre y est très fertile, les arbres y sont toujours verds, & les fruits excellens; c'est sans doute ce qui a fait naître l'idée que le Paradis terrestre étoit dans l'isle de Ceilan. Le cinnamome, le cardamome, le clou de girofle, le poivre, & autres épiceries de cette nature, y croissent en abondance. Le païs produit aussi du vin excellent, de la couleur & de la force de celui d'Espagne: on y voit de très-grands élephans, & une grande quantité de bestiaux; on y trouve des perles, des topazes, des chrysolites, des hyacintes, des escarboucles, des saphirs, des diamans balais, & autres pierres précieuses. Les insulaires sont en partie idolâtres, & en partie Mahometans. La chaleur les contraint d'avoir toujours la moitié du corps nuë: depuis la ceinture jusqu'en bas ils se couvrent d'étoffes de soye ou de coton. Quelques-uns, qui ont un peu d'embonpoint, ont des pourpoints larges; ils portent des pendans d'oreilles d'or & de perles, & des poignards qui pendent à leur côté. L'habillement des femmes est propre & décent. Leurs cheveux naturels forment toute leur coëffure; mais elles ont l'art de les noüer d'une manière qui les pare mieux que ne pourroient faire des rubans. Pour les hommes, ils ne portent que des étoffes très-fines & très-legéres: il leur est permis d'avoir autant de femmes qu'ils veulent, & qu'ils en peuvent nourrir. Elles perdent d'ordinaire de bonne heure leur virginité, & la conservent rarement au-delà de dix ans. Ces peuples sont naturellement paresseux, indolens, & peu aguerris, si ce n'est dans quelques endroits de l'isle, où ils ont été obligés de prendre les armes contre les Portugais. Leur coûtume est de brûler les morts. Leurs Bracmanes, Brames ou Bramanes, qui sont tels que les anciens Gymnosophistes, & qui sont parmi eux en grande réputation de sainteté, s'abstiennent, comme faisoient autrefois les Pythagoriciens, de rien manger de ce qui a eu vie, & ne vivent que d'herbes & de fruits.

Religion & mœurs des insulaires.

Je crois devoir placer ici ce qui regarde la succession de leurs Rois, & l'origine de leur haine pour les Portugais, comme je le trouve dans la rélation, dont j'ai tiré ce que je viens de rapporter. Mara Ragu (1), Roi de Ceilan, eut trois fils, & un bâtard d'une joüeuse d'instrumens. Celui-ci, nommé Darma, ayant sçû gagner les soldats, se livra à une détestable ambition, & fit mourir son pere & ses freres. Après ce parricide, il se rendit à Setavacca; & comme la Noblesse ne s'accordoit point avec le peuple, il fut proclamé Roi. Darma commença alors à maltraiter la Noblesse, & déclara la guerre au Roi de Candy, qui détestoit l'ambition du nouveau tyran. Etant dans la suite devenu odieux à ses sujets, ils l'empoisonnerent. Du vivant de Darma, les Singales, qui sont les grands Seigneurs du païs, avoient appellé à leur secours les Portugais, qui après la mort du tyran resterent dans l'isle. Ayant bâti des forts autour de Candy, ils voulurent s'emparer de la souveraineté de l'isle, & les Singales ne s'y opposerent point d'abord. Après la mort du Roi, dans le dessein de pouvoir conserver plus aisément la souveraine puissance, & de contenir ces barbares, ils donnerent à Fimala Darma le titre de Suri-Ada Modeliar, qui est la premiére charge de l'Etat, & qui avoit été posse-

Succession de leurs Rois. Origine de leur haine pour les Portugais.

(1) C'est ainsi qu'il se trouve dans la rélation. Il y a dans le texte Latin *Mara Pegu*.

possedée par son pere, dont la mémoire étoit en vénération parmi les Singales. Fimala avoit été élevé à Colombo, qui est la principale forteresse des Portugais; il y avoit été baptisé & nommé Jean. Ensuite Matthieu d'Albuquerque Viceroi des Indes, l'avoit envoyé à Goa, où les Jesuites l'avoient confirmé dans la Religion Chrétienne. Tous les insulaires applaudirent au choix qu'on avoit fait de lui, pour le revêtir de cette dignité. Fimala, voyant que les Singales & les soldats lui étoient très-attachés; persuadé d'ailleurs qu'ils aimoient mieux obéïr à un de leurs compatriotes, qu'à des étrangers, prit les marques de la Royauté, & déclara la guerre aux Portugais qui voulurent s'y opposer.

Le Roi de Candy, que Darma avoit fait mourir avec ses enfans, laissa une fille, unique héritiere de son Royaume. Les Portugais l'envoyerent à Manuar; & l'ayant fait baptiser, ils lui donnerent le nom de Catherine. Ils la marierent ensuite à Dom Lopez de Sousa, Gouverneur de Malaca, afin de pouvoir, sous ce prétexte, conserver un droit sur l'isle; avec cette condition, que lorsqu'il seroit maître du Royaume, il le gouverneroit au nom de sa femme. En conséquence Sousa fit un armement, & se prépara à aller prendre possession des Etats de la Princesse son épouse. Fimala crut alors devoir céder au tems, & se retira avec les Singales de son parti dans des forêts & dans des lieux inaccessibles, d'où il ravageoit tout le païs.

Cependant le nouveau Roi, manquant de vivres dans la ville de Candy, s'avança dans la plaine qui est à une lieuë de cette ville: là, il rangea en bataille son armée, fortifiée de quarante élephans, & défia Fimala au combat. Celui-ci se contenta de harceler son ennemi, & de lui livrer plusieurs petits combats qui réduisirent les Portugais à l'extrémité; ensorte qu'ayant perdu beaucoup de monde, & ne pouvant subsister faute de vivres, ils furent contraints de prendre la suite: Fimala se mit alors à les poursuivre, & en tailla en piéces un grand nombre. Sousa lui-même fut tué. Catherine fut prise; on prit aussi les élephans, & on fit un butin considérable. Cela arriva l'année 1590.

Fimala, ayant par cette victoire recouvré son Royaume, épousa Catherine qui avoit alors dix ans, & fut proclamé, du consentement de tous les Singales, Roi de Candy; titre dont il fut redevable à sa haute prudence, à son courage, & à ses autres vertus, dignes d'un très-grand Prince. Sa victoire lui fit d'autant plus d'honneur, que son armée étoit moins nombreuse & composée de soldats moins aguerris, que celle de Sousa; car les Singales, malgré leur air noble, ne sont pas fort braves. Ce sont des hommes moux pour la plûpart, & peu propres aux fatigues de la guerre. Ils passent leur vie dans les plaisirs qui les énervent, étant les hommes du monde les plus lascifs. On les voit manger d'un air indolent & dédaigneux: dès qu'ils ont touché à un mets, ils le jettent. Leur mollesse ne leur permet pas même de porter un vase à leur bouche; ils se servent d'un chalumeau pour boire.

Les Portugais, qui échapperent à cette défaite, se retirerent à Colombo;

 Fima-

HENRI IV. 1604. Fimala de son côté, jouïssant d'une paix profonde, bâtit un palais à Candy, & plusieurs temples. Ce fut en vain que Jérôme Oviedo leva une armée, & essaya quelque tems après de venger la défaite & la mort de Sousa. Fimala se moqua de ses vains efforts. Depuis ce tems-là les Portugais tâcherent plûtôt de surprendre le Roi de Candy, qu'ils ne l'attaquerent à force ouverte; mais ils furent souvent repoussés avec perte, & eurent bien de la peine à défendre eux-mêmes les forts qu'ils avoient aux environs de Candy. Cependant on employa contre ce Prince plusieurs sortiléges; ce qui est fort ordinaire parmi les idolâtres de Ceilan: ils les employent toujours contre les étrangers, & quelquefois on les pratique aussi contre eux-mêmes.

Réception & negociations de Spilberg à Candy. Spilberg partit de Maticalo & se rendit à la Cour du Roi de Candy. Il avoit ordre du Comte Maurice d'aller trouver ce Prince, & de faire alliance avec lui. Il prit sa route par Vintane, ville très-grande, située sur le bord de la riviére de Trinquamale; c'est-là que sont les navires du Roi de Candy. Il fut reçû dans cette ville avec de grands honneurs, qui augmenterent à mesure qu'il s'avança vers Candy; car le Roi envoya au-devant de lui ses principaux Ministres, avec sa propre litiére qui étoit de drap d'or. Lorsque Spilberg fut près de la ville, il vit venir à lui Emmanuel Diaz: ce Portugais avoit abandonné ceux de sa nation, & avoit découvert au Roi une conspiration formée contre sa personne; ce qui lui avoit tellement gagné les bonnes graces de ce Prince, qu'il lui avoit donné une des premiéres charges de son Etat.

Spilberg, ayant été conduit à l'audience du Roi, présenta les lettres du Comte Maurice, en langue & en caractéres Arabes. On prétend qu'elles étoient de la composition & de la main du célébre & incomparable Joseph Scaliger. Il présenta aussi au nom de ce Prince, des présens au Roi qui les loüa beaucoup en présence de toute sa Cour. Les Hollandois lui donnerent aussi en même tems un concert d'instrumens, qui parut lui faire autant de plaisir que lui en firent les présens mêmes. Spilberg eut le lendemain une autre audience, où il fut question de négoce. Comme on n'étoit pas d'accord sur le prix des marchandises, Spilberg dit au Roi qu'il avoit été envoyé par son Prince, moins pour commercer, qu'en qualité d'Ambassadeur; que le Comte Maurice desiroit avec passion lui faire plaisir en tout ce qu'il pourroit, & ne vouloit rien oublier pour mériter son amitié; qu'il lui souhaitoit toute sorte de prospérités, & lui promettoit de l'aider toutes les fois qu'il auroit besoin de son secours.

Ce compliment fut si agréable au Roi, que sur le champ il fit présent à Spilberg de toutes les épiceries qu'il avoit. Le lendemain on lui donna un grand repas: Spilberg présenta au Roi le portrait de Maurice à cheval, gagnant la bataille de Nieuport. Fimala plaça ce portrait dans l'endroit de son appartement, où il pouvoit être plus en vûë: il fit voir ensuite à l'Ambassadeur tout son palais, & le mena même dans l'appartement de ses femmes; honneur, que les Indiens, naturellement jaloux, font très-ra-
re-

rement. Ce Prince parut prendre beaucoup de plaisir à s'entretenir avec Spilberg; il ne se lassoit point de lui faire des questions sur les affaires de l'Europe. *Henri IV. 1604.*

Ayant fait toutes celles qui étoient le but de son voyage, il prit enfin congé du Roi, à qui il laissa deux de ses gens; ce qui fit un plaisir sensible à ce Prince. Le premier étoit un Musicien nommé Kempel; l'autre, qui s'appelloit Matisperg, étoit assez bien versé dans les belles Lettres: le Roi en fit son secretaire; il lui laissa aussi deux jeunes gens. On ajoûte dans la rélation, que Fimala avoit encore conservé les principes de la Religion Chrétienne, & qu'il ne trouvoit pas mauvais qu'on parlât librement contre la superstition des Ceilanois, qui d'ailleurs ne sont pas, comme la plûpart des Indiens, extrêmement attachés à leur fausse Religion: que pour la Reine Catherine, elle avoit une grande horreur de l'idolâtrie.

Spilberg, étant parti de Ceilan le 16. d'Août 1602. arriva à la vraie Taprobane (1), appellée aujourd'hui l'isle de Sumatra, qui est la plus grande isle de l'Orient, dont nous avons déja eu occasion de parler assez au long dans le cours de cette histoire. Aussi ne dirons-nous ici que ce qui regarde précisément le voyage dont il s'agit. Le climat y est bien différent de celui de Ceilan. L'air y est très-mal-sain, à cause de la grande quantité de marais & de bois. La terre y est aussi bien moins fertile, & ne produit que du ris & du millet. Cependant on y trouve en abondance des choses qui sont recherchées, comme de la cire, du miel, du gingembre, du camphre, de l'agaric, beaucoup de casse & de canelle, du poivre ordinaire & du poivre long. Tout cela se transporte par mer au Kathay. L'isle produit aussi beaucoup de coton & de soye: il y a des mines d'or, d'étain, de fer, & de souphre, avec une fontaine de naphte, qui ressemble à l'huile. Enfin, il s'y trouve des perles, & l'on y voit des élephans, plus grands & plus féroces que les élephans ordinaires, & pour lesquels, les élephans nés ailleurs, semblent avoir du respect. *Qualité & terroir de l'isle de Sumatra.*

L'isle de Sumatra est partagée en plusieurs Royaumes. Le plus puissant des Rois de cette isle, est le Roi d'Achen, qui regne sur presque toute la partie septentrionale: c'est le païs le moins mal-sain de cette isle. Il est allié des Turcs & des Arabes, & fait continuellement la guerre aux Portugais de Malaca, dont il n'est séparé que par deux petits bras de mer.

Les Hollandois trouverent en cet endroit le plus petit de leurs bâtimens, nommé l'Agneau, qui, ayant été battu de la tempete vers le cap Comorin, avoit été séparé du reste de la flotte. Dans le même port ils trouverent des vaisseaux Anglois, qui y avoient moüillé, moins dans la vûë d'y commercer, que pour pirater. Les Hollandois s'étant joints à eux, mirent à la voile le 21. de Septembre, dans le dessein d'aller attaquer un galion *Prise d'un*

(1) Nous avons déja remarqué ailleurs que le sentiment de l'auteur sur l'ancienne Taprobane, qu'il croit être l'isle de Sumatra, & non l'isle de Ceilan, n'est pas celui de plusieurs Sçavans: nous croyons même qu'il se trompe.

HENRI IV. 1604. lion Portugais, qui devoit au premier jour venir de l'isle de Saint-Thomé à Malaca. Ils laisserent à terre quelques-uns de leurs gens pour acheter du poivre. Après avoir croisé quelque tems aux environs de Malaca, ils apprirent par une barque envoyée à la découverte, que le vaisseau marchand approchoit. Alors Lancastre, Capitaine des Anglois, envoya Spilberg & Middleton, pour donner la chasse au vaisseau: pour lui, il se tint à l'entrée du détroit avec les autres bâtimens. Il est certain, que les Portugais auroient pû s'échapper à la faveur de la nuit; mais comptant sur la grandeur de leur navire & sur les forces de leur équipage, ils crurent pouvoir aisément remporter la victoire. Le combat commença: le vaisseau Portugais fut bientôt criblé de coups de canon par les trois vaisseaux Anglois, qui l'avoient d'abord attaqué: les vaisseaux de Spilberg & de Middleton survinrent alors, & acheverent d'accabler les Portugais. Comme leur vaisseau faisoit eau de toutes parts, il fallut se rendre. On leur accorda la vie pour eux, & pour leurs matelots. Le butin fut fort grand: on employa huit jours à transporter dans les vaisseaux des vainqueurs, la cargaison du vaisseau pris; encore dédaigna-t-on de transporter les marchandises de peu de valeur. Les Portugais furent envoyés à Malaca sur un vaisseau vuide.

gallion Portugais.

Les Anglois & les Hollandois, croyant avoir assez bien fait leurs affaires par cette prise, retournerent à Achen. Spilberg exposa alors plus au long au Roi les ordres, dont le Comte Maurice l'avoit chargé. Le Roi lui fit présent de vingt barres de poivre, pesant environ six cens vingt livres, mesure de Flandre: il obtint en même tems la permission de faire un échange de ses marchandises contre deux cens autres livres; après quoi il se prépara à partir.

Tandis qu'il étoit encore à Achen, deux autres bâtimens Hollandois, nommés le Flessingue & le Tergoes, vinrent au commencement de Janvier de Ceilan à Achen, & quelque tems après, arriva encore un autre vaisseau, nommé le Ziriczée, dont le Capitaine Sebald de Weert rapporta, que le Roi de Candy l'avoit reçu très-favorablement. Au mois de Mars arriverent encore deux autres bâtimens, nommés l'Etoile & la Vierge d'Enchuyse. Ils apprirent à nos voyageurs, que les différentes sociétés de commerce pour les Indes étoient réduites à la seule compagnie de Hollande & de Zélande, dont nous avons parlé ci-dessus. Sebald retourna à Ceilan. Spilberg partit d'Achen le 3. d'Avril, pour aller à Bantam; mais ayant été accueilli d'une tempête, il ne put entrer dans le détroit de la Sonde qu'au bout de vingt-quatre jours. Il y trouva Wibrand Warwic avec neuf vaisseaux marchands, qui étoient à l'ancre; il se défit en sa faveur des draps qui lui étoient échus de la prise du vaisseau Portugais. De ces neuf bâtimens, deux nommés l'Erasme & le Nassau, firent voile pour la Chine. Après leur départ on vit arriver Jaques Heemskercke avec le Lion blanc & l'Alckmar, menant avec lui le galion Portugais, dont j'ai déjà parlé, & dont on estimoit la prise à cinq millions d'écus d'or. Spilberg voulut alors aller à la Chine, & même au Japon; mais il en fut détourné par Warwic & Heemskercke. Ils partirent donc de l'isle de Pinion,

nion, qui est près de Java, sur la fin d'Août; & vers la fin de Novembre ils arriverent à l'isle de Ste. Hélene, où ils radouberent leurs vaisseaux. Au mois de Mars de l'année suivante ils se rembarquerent & arriverent enfin heureusement à Flessingue. Henri IV. 1604.

Neek mit à la voile le 28. de Juin, & arriva au commencement d'Octobre à l'isle d'Annabon, qui depuis le mois de Janvier appartenoit aux Portugais, & où Spilberg avoit été si mal reçu. Cette isle, qui a trois mille de circuit, est très-peuplée par rapport à son étenduë; ce qu'il faut attribuer à la fertilité de la terre & à la bonté du climat, dont la chaleur est tempérée par des pluyes fréquentes. Neek, y ayant rafraîchi ses gens, mit à la voile pour se rendre à Java; & comme l'Amsterdam, le Delft, & le Tergoude, étoient meilleurs voiliers que son vaisseau, il donna ordre aux Capitaines de ces bâtimens de se rendre avant lui à l'isle de Java, promettant d'y arriver après eux. Le 17. d'Octobre, ayant été accueilli d'une furieuse tempête, il fut jetté sur les côtes d'Afrique, vers le Royaume de Congo, & vers l'embouchure du fleuve Zagire, dont j'ai parlé ci-devant. Depuis ce tems-là, il eut presque toujours des vents contraires; ce qui fit qu'il n'arriva à Bantam que le 8. de Mars de l'année suivante. Il y laissa le Delft, dont le mât étoit brisé, & en partit avec les deux autres navires, pour se rendre à Banda & aux Moluques.

Voyage de Jaques-Corneille Neek.

Il fit route par le détroit de Célébes; mais le vent étant devenu contraire, il fut obligé de jetter l'ancre près des isles de Nassasires. Ce sont cinq isles, situées sous le cinquiéme dégré de latitude méridionale: comme elles sont toutes couvertes de bois & de broussailles, elles sont désertes. On y trouve beaucoup de poules d'Inde, & une grande quantité d'eau douce. Les vents changent beaucoup dans ce parage, à cause du grand nombre d'isles. Six jours après, ils arriverent à Ternate, qui est une des Moluques. L'arrivée des Hollandois fit plaisir au Roi de cette isle. Les Portugais lui avoient fait entendre, que c'étoient des malhonnêtes gens, des impudiques, des traîtres & des espions, & qu'il étoit dangereux de les recevoir. Quoique le Roi n'aimât pas les Portugais, leur discours ne laissa pas de faire impression sur son esprit. Après avoir beaucoup déliberé sur le parti qu'il prendroit, il vint enfin à bord des vaisseaux des Hollandois.

Ceux-ci, pour faire voir à ce Prince combien ils lui étoient dévoüés, & en même tems pour gagner sa confiance, résolurent d'aller attaquer les Portugais, qui depuis peu avoient commis à leur égard une action indigne; car ayant invité honnêtement un Capitaine de vaisseau Hollandois à venir chez eux, comme pour conférer avec lui, ils l'avoient tué & jetté dans la mer, & s'étoient ensuite emparés du vaisseau. Pour venger cette injure, ils s'approcherent de l'isle de Tidor: mais leur entreprise fut sans succès; le Capitaine Neek blessé, après avoir perdu neuf de ses gens, se retira à Ternate. Le Roi, qui du haut d'une guérite, avoit vû le combat, fit semblant d'être fâché du procedé des Hollandois, qu'il exhorta néanmoins à continuer la guerre.

Action entre les Hollandois & les Portugais.

Cependant Neek se disposa à partir: le Roi lui représenta alors, qu'il alloit

HENRI IV. 1604. alloit se voir exposé avec sa femme & ses enfans, au ressentiment des Portugais irrités. Il ajoûta poliment, qu'il avoit remis son Royaume au Comte Maurice, & qu'il n'étoit plus que son Lieutenant; que les Hollandois devoient donc rester encore quelque tems à Ternate, soit pour ses intérêts particuliers, soit pour ceux du Prince qui les avoit envoyés. Neek lui répondit, que l'état de ses affaires ne lui permettoit pas de faire un plus long séjour dans l'isle; que ceux qui composoient son équipage, n'étoient pas des esclaves; & qu'il n'étoit pas en son pouvoir de les retenir contre leur gré. Ainsi, malgré les instances du Roi, on se prépara au départ.

Avant qu'ils partissent, ce Prince, suivant la coûtume des Indiens, régala magnifiquement ses hôtes. Il se mit lui-même à table avec eux, couché sur un lit élevé que formoient plusieurs matelats de soye rouge & verte, avec des coussins brodés d'or. Neek étoit au-dessous de lui, avec les principaux de sa suite: la nappe & les serviettes étoient d'une finesse extrême. Tous les matelots étoient au bout de la table, & avoient devant eux de très-grandes feüilles vertes, qui tiennent lieu aux Indiens, non-seulement de nappes, mais même d'assiettes. Les Pages du Roi servoient à table, & versoient une certaine liqueur d'arecca, qui est composée de jus de palmier. Pendant le repas, les domestiques du Prince donnerent aux conviés une espéce de comédie, en luttant les uns contre les autres, & en dansant d'une façon très-singuliére.

Description des Moluques. Les Moluques forment cinq isles, presque sous l'équateur: ces isles sont Ternate, Tidor, Motier, Makiam, & Bakiam, dont la plus grande n'a pas plus de six lieuës de circuit. Autour de ces cinq isles, il y en a une grande quantité d'autres; ce qui rend la navigation incertaine & périlleuse, à cause des vents de terre, qui changent à chaque moment. Toutes sont renfermées dans un espace de vingt-cinq lieuës. La plus septentrionale est Tidor, séparée de Ternate par un petit détroit: celle qui est plus au Midi, est Bakiam. On voit dans ces isles de très-hautes montagnes, qui forment des volcans, comme dans la Sicile, sur-tout dans l'isle de Ternate. La terre, qui y est fort séche, boit comme une éponge toutes les pluyes & toutes les eaux qui tombent des montagnes, avant qu'elles puissent couler jusqu'à la mer. Il n'y croît aucun froment; & on croit que c'est par la paresse des insulaires, qui, contens des fruits précieux que la nature seule y produit, & qui leur rapportent un profit considérable, se mettent peu en peine de cultiver la terre.

Description de l'arbre de girofle. On ne trouve en aucun autre païs une plus grande abondance de cloux de girofle: c'est un arbre très-haut, qui croît au milieu d'autres arbres (1) sur les montagnes les plus éloignées du rivage. Ses feüilles, qui sont assez semblables à celles du laurier, mais plus petites & plus pointuës, ont, lorsqu'on les mord, l'acreté du fruit. Sa tige produit d'abord une espéce de petite cou-

(1) Furché dit au contraire, qu'il ne souffre aucun arbre ou herbe près de lui, parce que sa chaleur attire toute l'humidité de la terre.

couronne ; sa fleur paroît ensuite comme la fleur d'orange, dans le tems que le vent de Midi souffle, c'est-à-dire, dans les mois de Juin, de Juillet, d'Août, & de Septembre. Cette plante ne produit son fruit qu'une fois par an : mais la saison n'en est point déterminée ; ensorte que le même arbre offre en même tems aux yeux, & la fleur & du fruit, comme font les orangers. Quoique ce fruit, qui est produit par la chaleur, se pourrisse & tombe lorsque l'air devient froid & humide, cependant l'arbre n'est jamais sans fleur, ou sans fruit, parce que la terre a toujours assez de chaleur pour reproduire aussi-tôt de nouvelles fleurs. HENRI IV. 1604.

Quatre mois après que la fleur a paru, on cueille le fruit de cette maniére: on arrache d'abord toute l'herbe qui est au pied de l'arbre, & on lie avec des ficelles les branches des autres arbres qui sont auprès, pour pouvoir cueillir plus commodément le fruit qu'on fait tomber à terre, & qu'on ramasse ensuite. Au reste il faut que toute cette espéce de vendange se fasse en quatorze jours; autrement le fruit parvenu à sa maturité, si on tardoit à le cueillir, perdroit en grossissant toute cette acreté qui lui est propre, & deviendroit insipide, comme cette espéce de cloux que nous appellons cloux de girofle d'Ethyopie. Les insulaires se donnent beaucoup de peine & de soin par rapport à ce fruit. Tous les trois ans, il y en a ordinairement une si grande abondance, qu'un seul arbre produit deux barres, c'est-à-dire, mille deux cens cinquante livres de Flandre (1). D'abord le fruit est rouge, & s'il se séche au soleil, il conserve cette couleur; mais lorsqu'il est mouillé par la pluye, on le séche au feu, & c'est ce qui le fait noircir. Aussi prétendent-ils que c'est une erreur de préférer le noir à celui qui est rouge.

Ces insulaires sont de moyenne taille, mais bien faits. Ils ne sont ni noirs ni jaunes, comme la plûpart des Ethyopiens; ils sont basanés, & encore différens d'eux, en ce qu'ils ont la barbe fort longue, lorsqu'ils sont âgés. Ils ont des vestes qui leur descendent jusqu'aux genoux, ou un peu au-dessous: elles sont de soye ou de lin, qu'ils font venir de Bengale. Ils portent sur la tête une espéce de couronne, faite de toile de coton, à laquelle les jeunes gens ajoûtent différens bouquets de fleurs, les jours de fêtes. Par dessus leur veste ils portent une espéce de surtout d'une étoffe fort claire, ouvert par devant, avec des manches larges qu'ils retroussent jusqu'aux épaules, & qui font paroître leurs bras nuds. Ils aiment beaucoup les odeurs, & parfument souvent leurs habits & tout leur corps. Leurs armes sont un poignard, un bouclier, & un casque; ils manient le poignard, & se servent du bouclier avec beaucoup d'adresse. Ils regardent comme une infamie de fuir dans un combat, quelque nombreux que soient leurs ennemis, & c'est une grande gloire parmi eux de périr en ces occasions. Du reste ils sont fainéans & paresseux, & n'exercent aucun art méchanique: Mœurs des habitans.

(1) A la page 644. de ce livre, on trouve les vingt barres évaluées à environ six cens vingt livres de Flandre, & il est dit ici que deux barres en font mille deux cens cinquante. Il faut qu'il y ait de l'erreur dans l'un ou l'autre calcul.

HENRI IV. 1604. que : il n'y a que les eſclaves qui travaillent. Ils bâtiſſent leurs maiſons de bois & de roſeaux, ſans y employer aucuns ferremens. Ces matériaux ſont néanmoins auſſi liés & unis enſemble que les douves de nos tonneaux. Le peuple eſt miſérable par ſa fainéantiſe. Les étrangers lui donnent ordinairement de quoi ſubſiſter, en attendant la recolte des cloux de girofle, qu'il s'oblige de fournir dans le tems. Alors il s'acquitte, & il ne lui reſte rien; ainſi ſes revenus ſont toujours conſumés d'avance. Ils ſont fort jaloux de leurs femmes, qui ſont d'ailleurs très-libertines. Leur Religion eſt le Mahométiſme. Ils ont autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir: ils épouſent quelquefois des filles qu'ils n'ont jamais vûës ; & les parens les leur accordent avec une dot.

Leur Religion. Leur gouvernement. Les iſles Moluques avoient autrefois chacune leur Roi particulier : aujourd'hui Makiam & Motier ſont ſoûmiſes au Roi de Ternate, nommé Scipiden. Il prend encore le titre de Roi d'Amboine & de Gilola, & perçoit dans ces dernières iſles la dixme des cloux de girofle. Au reſte ſon autorité n'a point de bornes: lorſqu'il le veut, il contraint ſes ſujets d'aller à la guerre à leurs dépens; & ſoit qu'ils ayent ordre de ſuivre leur Prince, ou qu'il leur ordonne de changer de demeure, ou de faire quelque autre choſe, ils obéïſſent aveuglément ſans murmurer. Cet empire ſi abſolu laiſſe néanmoins aux ſujets la liberté de faire entrer dans le Royaume toutes les marchandiſes qu'ils veulent, ſans payer aucun droit au Roi.

Il y a peu d'animaux dans ces iſles : la mer même qui les environne, a peu de poiſſons. On y voit quelques buffles & un petit nombre de chévres. Les ſangliers y ſont plus communs, parce que c'eſt un point de Religion parmi eux de s'abſtenir de les tuer. On y trouve des pigeons ramiers, qui multiplient beaucoup, des perroquets de différentes couleurs, & une ſorte d'oiſeau qu'on appelle oiſeau de Paradis: mais il ne naît pas dans ces iſles; il vient de Papova, iſle ſituée plus à l'Orient. On a cru long-tems que cet oiſeau n'avoit point de pieds, & que pour cette raiſon il voloit toujours; mais c'eſt une erreur. Les Hollandois ont découvert qu'il avoit des pieds, & que les marchands en retranchoient non-ſeulement les pieds, mais encore une grande partie du corps ; enſorte qu'ils ne leur laiſſoient que la tête, le cou & les plumes. Ils expoſent le corps de l'oiſeau aux ardeurs du ſoleil, & y ajuſtent tellement les plumes, que les parties deſſéchées ſe retirent, & forment cette figure d'oiſeau que nous croyons naturelle. C'eſt ainſi que les ignorans s'imaginent des choſes merveilleuſes, où il n'y a rien d'extraordinaire, & que les perſonnes mêmes les plus clair-voyantes ſe laiſſent quelquefois tromper.

Les Hollandois, étant partis de Ternate, firent route par un vent favorable, du côté de l'iſle Célébes ; mais le vent ayant changé & ayant été entraînés par un courant, ils entrerent dans le détroit de Tagima: après avoir navigé le long des côtes de la partie ſeptentrionale de l'iſle de Borneo, ils mouillerent à l'iſle des Forcades. On délibéra alors ſur le parti qu'on devoit prendre, & il fut réſolu d'aller à la Chine, dont on étoit éloigné d'environ deux cens milles. Ayant donc rangé une infinité

nité

nité d'isles qui leur étoient presque toutes inconnuës, ils se virent le 24. de Septembre près d'une terre dont ils n'avoient aucune connoissance, & qu'ils apprirent être Macao. Après y avoir été battus d'une rude tempête, ils y aborderent, & furent plus maltraités qu'ils ne l'avoient été par la fureur des flots; on leur prit leur chaloupe où il y avoit vingt hommes. Comme ils eurent alors des nouvelles certaines qu'on se préparoit à les attaquer, malgré le chagrin qu'ils avoient de la perte de leurs compagnons, ils leverent l'ancre. Ils furent encore maltraités par la tempete; mais enfin ils aborderent heureusement contre leur espérance à la côte d'Avarelle, dont ils se croyoient très-éloignés. Ils n'y trouverent aucuns vestiges d'hommes, mais seulement de buffles, d'élephans, & d'autres bêtes féroces. HENRI IV. 1604.

Ils s'avancerent ensuite à cinq milles de-là dans une baye toute environnée de hautes montagnes, coupées par des vallons agréables, où coulent des riviéres & de clairs ruisseaux: c'est-là que les bêtes sauvages, & surtout les buffles, viennent se desaltérer; on y voit une grande quantité de toute sorte d'oiseaux. Il arriva alors à nos voyageurs une chose fort singuliére. Quelques-uns d'eux, ayant trop mangé d'un certain fruit qui ressemble à nos prunes sauvages, se trouverent tellement enyvrés, qu'ils donnerent à leurs compagnons un spectacle digne tout à la fois de pitié & de risée. Les uns, comme les Andabates, combattoient contre leur ombre; d'autres, se croyant poursuivis par des phantômes, crioient au secours. Il y en avoit qui s'imaginoient voir Pluton sur la proüe du vaisseau, prenant des poissons à l'hameçon. Celui-ci disoit qu'il voyoit une Déesse descendant du ciel avec des Anges; celui-là qu'il voyoit le diable sortir de l'enfer. Quelques-uns poussoient des hurlemens effroyables, & crioient qu'ils étoient mordus par des serpens, ou qu'ils avoient quelque autre mal. La différence qu'il y a entre ce fruit & nos prunes, est qu'au lieu de noyaux, il a des pepins. On observa que ceux qui avoient avalé ces pepins, furent plus tourmentés & plus furieux que les autres. Ils furent trois jours dans ces violentes agitations, & ne recouvrerent leur bon sens qu'après avoir dormi. Effet singulier d'un certain fruit.

Neek se hâta de faire rembarquer ses gens; il mit à la voile & arriva à Sangara, dont les habitans le reçurent avec beaucoup d'humanité. Enfin le 7. de Novembre ils aborderent à Patane, ville célébre, située sur la mer de Siam, sous le septiéme dégré de latitude septentrionale, & sous le cent quarante-neuviéme de longitude, entre Malaca, & le puissant Royaume de Siam, qui est au Septentrion, comme Malaca est au Midi. La ville est à un mille du port, & est longue de cinq cens pas. Les maisons, comme à Ternate, y sont construites de bois & de roseaux, & par conséquent percées à jour; ce qui est le seul remede qu'il y ait en ce païs-là contre l'excès de la chaleur. On y voit un temple fort beau, tout revêtu de porcelaine de la Chine. Les habitans sont de la même taille que ceux de Ternate, & sont aussi vêtus de même. Ils ont beaucoup de gravité dans leur démarche, & dans leurs discours, & paroissent fort fiers, sur-tout ceux qui ont quelque charge dans l'Etat. Ils sont moux & paresseux, comme tous les Indiens, & passent toute leur vie dans l'appartement de leurs femmes. Description de Patane. Mœurs des habitans.

HENRI IV. 1604. femmes. Ils s'occupent la plûpart du négoce, & aiment assez l'agriculture, la terre étant aisée à cultiver. Ils ignorent absolument les arts méchaniques, où excellent les Chinois, dont il y a toujours un grand nombre parmi eux; le Roi de Patane leur donne même des charges considérables dans l'Etat.

Leur Religion. Cependant la Religion des Chinois & celle des peuples de ce païs-là sont fort différentes. Ceux-ci sont Mahometans; les Chinois au contraire, comme les Siamois, sont idolâtres. Ils sont superstitieux à l'excès, jusqu'à cultiver cet art dont l'ennemi des hommes se sert pour leur faire une funeste illusion; je veux dire la magie. Ils pratiquent aussi l'art de deviner. Une grande multitude de personnes s'assemble dans le temple devant une idole, & fait retentir des sons confus de voix & d'instrumens, qui forment moins un concert qu'un vrai charivari. Alors un jeune homme, dont les cheveux longs couvrent tout le visage, se prosterne en présence de l'assemblée, & demeure quelque tems en cet état, les pieds & les mains étendus & écartés. Ensuite il se leve, & tenant un poignard nud à la main, il se met à courir dans le temple, furieux & écumant, & comme s'il vouloit tuer tous ceux qui sont présens. Ceux-ci le supplient de vouloir bien leur manifester la volonté des Dieux. L'enthousiaste, devenu plus tranquille, commence à parler; & comme s'il sortoit du conseil des Dieux, il rend des oracles, & prédit l'avenir. L'évenement confirme quelquefois la vérité de la prédiction, qui le plus souvent est fort incertaine. Ce sont les idolâtres qui pratiquent cette superstition.

Qualité de ce païs. Les Mahometans de Patane peuvent avoir plusieurs femmes. Pour mettre un frein à l'impudicité de ces femmes, on punit de mort celles qui tombent dans l'adultére: ce n'est point un bourreau qui les fait mourir; mais leur pere même, qui ôte la vie à ses propres filles, lorsqu'elles sont convaincuës de ce crime. La terre produit en ce païs-là tout ce qui est nécessaire à la vie; & quoiqu'il soit peu éloigné de l'équateur, l'air y est très-salutaire. L'été, qui commence au mois de Février, finit au mois de Novembre: alors il souffle un vent de mer pendant le jour, & un vent de terre pendant la nuit. L'hyver, qui commence au mois de Novembre, est accompagné de pluyes continuelles, de vents furieux, mais sans aucune gelée. On se sert de buffles pour labourer la terre comme en quelques endroits du Royaume de Naples, & ils sement du ris, qui vient en abondance, comme toutes les autres choses que la terre produit en ce païs-là; car chaque mois amene de nouveaux fruits, qui sont tous d'un goût très-agréable.

On voit aussi dans ce païs une grande quantité d'animaux domestiques, tels que des bœufs, des buffles, des chévres; de même que des poules, des canards, & des oyes qui ont coûtume de pondre deux fois chaque jour. Les bois sont remplis de bêtes féroces, de bœufs sauvages, de sangliers, de cerfs, de liévres. Dans le Royaume de Siam il y a des poules sauvages, des hérons, & des tourterelles, qui, par la beauté & les différentes couleurs de leur plumage, ne le cédent pas aux perroquets. Les tygres, les singes, & les guenons y font beaucoup de mal: les premiers attaquent & dévorent les hommes, & les troupeaux; les autres ruinent les fruits de

la

la terre. Pour les élephans, ils ne sortent presque jamais des bois, & ne font aucun tort. Voici de quelle maniére on les prend. Un homme monte sur un élephant apprivoisé, & on le mene dans une forêt. L'élephant sauvage ne manque point de l'attaquer; & tandis qu'ils combattent, se tenant l'un l'autre par la trompe & par les dents, pour éviter d'être mordus, ce qu'ils craignent beaucoup, les chasseurs accourent, & lient le plus fortement qu'ils peuvent les pieds de derriére de l'élephant sauvage; car l'autre élephant le tient tellement avec les dents, que s'il remuoit, il ne pourroit s'empêcher de tomber. Cet élephant étant ainsi pris, on le dompte par la faim, & on l'apprivoise insensiblement. Si on n'en peut venir à bout, on le tue pour avoir ses dents, que les Chinois achetent fort cher, & dont ils font plusieurs ouvrages curieux.

La pêche est aussi très-abondante en ce païs-là, & les poissons y sont d'un goût fort différent de celui des nôtres, sur-tout les tortuës & les huitres, qui sont presque toute la nourriture du peuple. Il y a à Patane une foire, où l'on vend toutes sortes de marchandises. Ceux de Java y portent du sandal; ceux de Borneo, du camphre, de la cire, & du bezoard, & y amenent aussi des esclaves. Il y vient de Siam beaucoup d'or, de plomb, de sel & de ris; ceux de Malaca & de Bengale y apportent des étoffes, de la toile de lin, du coton & un excellent aloës; ils y amenent aussi des esclaves. On y vend du bois de Cambaye, & des marchandises de la Chine de toute espéce, travaillées & non travaillées; des étoffes de soye de différentes couleurs, la plûpart jaunes, du taffetas, du damas, de la porcelaine, & plusieurs autres marchandises qui ne sont que pour le luxe. On y apporte du Japon des armes, des sabres d'un excellent acier, & des parfums exquis, que les Chinois aiment beaucoup. Enfin on peut dire qu'il n'y a point d'endroit dans tout l'Orient si avantageux pour le commerce des Hollandois: ensorte que le négoce qu'on y fait, équivaut à celui qu'on pourroit faire à la Chine, où les étrangers ne sont point reçûs; car toutes les marchandises Chinoises se trouvent à Patane, où elles sont transportées à peu de fraix, la Chine en étant peu éloignée. D'ailleurs on n'y paye pas tant de droits qu'on exige à la Chine.

Il y a dans le Royaume de Siam beaucoup d'indigo, qui est une drogue excellente pour donner aux étoffes une belle couleur bleue; mais comme les Siamois n'ont point l'art de le sécher, ils n'en font qu'un cas médiocre. On apporte encore à Patane différentes perles de grand prix, soit du Pegu, soit de l'isle de Borneo; & on en fait volontiers un échange avec les marchandises d'Europe, que les Hollandois y portent.

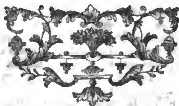
Depuis la mort du Roi de Patane, c'est une femme qui regne. Neek, lui ayant présenté ses lettres de créance écrites en Arabe, en fut très-bien reçû. On assigna à lui & à ses compagnons une maison, pour y exposer en vente leurs marchandises & y faire leur négoce. La Reine paroît rarement en public, & ne sort de son palais que lorsque sa santé, ou quelque affaire importante l'oblige de changer de demeure; ce qui n'arriva que deux fois pendant le séjour de neuf mois que les Hollandois firent à Patane. La premiére fois ils accompagnerent la Reine par terre; la seconde fois par mer.

Henri IV. 1604. mer. Au reste elle leur fit excuse de ce qu'elle ne les invitoit point à manger: elle leur dit que cela ne convenoit point à son sexe; mais que d'ailleurs elle leur feroit tout le plaisir qui dépendroit d'elle. En effet elle leur donna dans une circonstance des marques de sa bonne volonté & de sa protection. A leur arrivée le poivre leur étoit vendu à bon marché, & la barre ne leur coûtoit que quinze thalers; mais plusieurs marchands étant venus les uns après les autres, pour en acheter, & y ayant mis l'enchère, les Indiens, qui virent que le débit en étoit si considérable, en augmenterent le prix, & ne voulurent plus tenir le marché qu'ils avoient fait avec les Hollandois. La Reine accommoda ce différend, & fit baisser le prix du poivre.

Tandis qu'ils étoient encore à Patane, ils apprirent le triste sort de leurs compagnons, qui étoient à Macao. Deux avoient été conduits à Goa pour y être esclaves; tous les autres avoient été étranglés par les Portugais. Enfin Neek, après avoir terminé heureusement toutes ses affaires à Patane, & après avoir pris congé de la Reine, mit à la voile le 24. d'Août 1603. Il laissa quelques-uns de ses gens pour débiter le reste de ses marchandises, & leur donna ordre de revenir avec les autres qui étoient sur la flotte de Heemskercke. Il alla d'abord mouiller à Bantam (1), où il employa vingt jours à radouber ses navires. Il se mit ensuite en chemin pour retourner en Europe. Après avoir navigé pendant quatre mois, voyant qu'il avoit sur ses vaisseaux beaucoup de malades, & qu'il avoit perdu beaucoup de monde, il relâcha à l'isle de Sainte-Helene, où il chercha en vain des remedes pour guérir son équipage. Enfin le 15. de Juillet il arriva dans un port de Zélande.

(1) Dans l'isle de Java, où est Batavia.

Fin du Livre cent trentième.



HIS-

HISTOIRE

DE

JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT TRENTE-UNIEME.

SOMMAIRE.

Assemblée du Parlement à Londres. Discours du Roi Jaques I. Réunion de l'Angleterre & de l'Ecosse sous le nom de la Grande-Bretagne. Réglement pour la discipline Ecclésiastique. Négociations pour la paix entre l'Espagne & l'Angleterre. Ferdinand de Velasco arrive en Angleterre avec une grande suite. Le Roi jure sur les Evangiles d'observer le traité de paix. Articles de ce traité. Velasco arrive en France; honneurs qu'il y reçoit. Impôt de trente pour cent sur les marchandises. Affaires d'Allemagne. Conjuration découverte & punie à Brunswick en Saxe. Soûlevement à Embden dans l'Oost-Frise. Broüillerie entre les habitans de Paderborn & leur Evêque. Contestation terminée entre le Cardinal de Lorraine, & Jean-George de Brandebourg, au sujet de l'evêché de Strasbourg. Les villes Anséatiques envoyent des députés aux Princes de l'Europe pour renouveller les privileges de la société. Affaires de Suéde. Les Etats déposent Sigismond, & donnent la Couronne à Charles Duc de Sudermanie. Troubles dans la Hongrie & dans la Transylvanie, au sujet de la Religion. Sévérité outrée de Basta. Prise de Pest par les Infidèles. Défaite des Turcs près de Zighet. Celle de Bethléem Gabor. Le grand Visir presse inutilement la conclusion de la trêve. Levée du siége de Gran par les Turcs. Les Protestans de Cassovie maltraités. Conduite d'Etienne Bostkay en cette occasion. Il est proscrit par un écrit public. Il député à l'Empereur pour se justifier. Troubles dans la Styrie au sujet de la Religion. Famine en Transylvanie. Disette en Sicile, en Languedoc & en Provence. Phénomene singulier; divers jugemens à ce sujet. Armement naval du Grand-Duc de Toscane, pour brûler la flotte Turque dans le port d'Alger. Affaires d'Italie. Promotion de Cardinaux. Propositions avancées par les Jésuites. Canonisation d'Ignace de Loyola proposée inutilement. Emeute à Rome au sujet du refuge d'un mal-faiteur. Mort d'hommes illustres; de Jean de Baviére; de son frere Othon Henri; de Louis Land-

grave de Hesse; d'Ernest-Fréderic Marquis de Bade; de Pierre-Ernest de Mansfeldt; de Claude de la Trimouille; de Janus Douza; de Christophle Coler; d'Obert Gifan: de Jérôme Mercurial; d'Arnaud d'Ossat. Histoire de Gaultier, Evêque de Poitiers. Naissance du Comte de Soissons.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Discours du Roi Jaques I. prononcé dans l'assemblée du Parlement. Actes du Concile national, tenu à Londres. Rélation imprimée de l'Ambassade de Ferdinand de Velasco à la Cour de la Grande-Bretagne. Gaspard Ens. Emm. de Meteren; Jaques Typotius. Abrégé historique de la révolution de Suède. Jean Kepler. Rélations des affaires d'Italie.

HENRI IV. 1604. Assemblée du Parlement à Londres. Discours du Roi Jaques I.



LA peste, qui l'année précédente avoit fait beaucoup de ravage dans la Grande-Bretagne, commençoit à cesser, & le nouveau Roi, qu'elle avoit contraint de s'éloigner de Londres, étoit revenu en cette ville. Les Etats, qu'on appelle le Parlement, s'assemblerent pour la premiére fois sous ce regne, le 19. de Mars (vieux stile). L'assemblée fut très-nombreuse. Le Roi fit un long discours en Anglois, & dit qu'il avoit jugé à propos de convoquer les Etats de ses Royaumes pour les remercier de leur affection, de leur attachement pour sa personne, de la joye qu'ils avoient tous ressentie à son avénement au thrône, & qu'ils avoient fait éclater si vivement par leurs acclamations; témoignage sincére de leurs sentimens à son égard, dont il ne perdroit jamais le précieux souvenir. Il fit voir ensuite fort au long tous les avantages que les Anglois avoient déja recueillis de son séjour parmi eux. Il dit, qu'avant son arrivée en Angleterre on n'entendoit de toutes parts que le bruit de la discorde & des armes; au lieu que maintenant le Royaume joüissoit d'une paix profonde & étoit exempt d'allarmes: que la liberté du commerce, qui fait fleurir les villes, étoit rétablie: que les Rois & tous les Princes voisins recherchoient son amitié & son alliance: que néanmoins il n'étoit pas tellement ami de la paix & du repos, que s'il étoit nécessaire, & s'il ne pouvoit autrement maintenir la paix & soûtenir les droits de la Royauté, il ne fût prêt à prendre les armes, préférant une guerre juste à une paix lâche & honteuse; mais qu'il espéroit que Dieu, qui lui avoit donné des inclinations pacifiques, feroit ensorte qu'il n'eût jamais lieu de se sçavoir mauvais gré à lui-même de sa bonté naturelle: qu'enfin la paix durable & solide qu'il avoit eu soin d'établir, lui permettoit de s'appliquer ce que David après tant de victoires disoit de lui-même, *Que Dieu, qui l'avoit jusqu'alors défendu de l'ours & du lion, le garantiroit desormais des armes du*

du Philistin: qu'il se réjoüissoit d'avoir trouvé au commencement de son regne la paix assûrée au-dehors; mais que celle qu'il avoit eu le bonheur d'établir au-dedans de ses Etats, par l'union de deux florissans Royaumes, lui causoit une joye bien plus sensible. HENRI IV. 1604.

„ Henri VII. continua-t-il, dont je descends, sçut autrefois mettre fin „ aux troubles & aux divisions funestes, qui déchiroient l'Angleterre: il fit „ enfin cesser tant de desastres, tant de meurtres, tant de carnages, en „ réünissant en sa personne les droits de deux maisons ennemies (1), qui „ s'étoient fait long-tems une guerre cruelle. Si cette réunion fut alors „ si avantageuse à l'Etat; combien la réunion des deux Couronnes d'Angleterre & d'Ecosse l'est-elle davantage? Après avoir éteint d'anciennes „ haines, source de tant de guerres funestes, elle rendra bientôt aux deux nations toutes leurs forces. Si le païs de Galles, si les sept autres provinces, qui composoient autrefois l'heptarchie, ont formé par une heureuse „ réunion cette Monarchie d'Angleterre, aujourd'hui si redoutable à ses „ ennemis; que doit-on penser, en voyant le puissant Royaume d'Ecosse, „ composé d'une brave Noblesse & d'une jeunesse belliqueuse, ne faire plus „ qu'un seul corps avec la nation Angloise? *Que l'homme ne sépare point ce „ que Dieu a joint*. Je suis l'époux, & toute cette isle Britannique est aujourd'hui mon épouse: elle est le corps, je suis la tête; elle est enfin la „ bergerie, dont je suis le pasteur. Quiconque ôseroit murmurer aujourd'hui contre cette favorable réunion, effet des décrets éternels de la „ Providence, seroit coupable, ou d'un honteux égarement, ou d'une malice très-criminelle. Les dignités des deux Royaumes, leurs priviléges, „ leurs immunités, leurs prérogatives, quoique confondus dans ma personne, loin d'être détruits, subsistent toujours également; l'union même „ contribuë à les fortifier, comme il est arrivé dans un Royaume voisin, „ je veux dire dans le Royaume de France.

„ J'ai, poursuivit-il, regné sur l'Ecosse dès le berceau; je monte dans „ un âge mûr sur le thrône d'Angleterre. Certes, j'ai lieu de croire que „ cette réunion des deux Couronnes, desirée depuis tant de siécles, & „ que la bonté de Dieu a enfin accordée à nos vœux, sera durable, puisque „ par un effet de cette même bonté il m'a donné des enfans d'un heureux „ naturel & d'une santé robuste, qui auront un jour autant de zéle que j'en „ ai pour le bien public & pour la gloire des deux nations. Mais c'est en „ vain qu'on éleve un édifice, si Dieu lui-même n'en a posé les fondemens, & si sa main puissante ne travaille à l'orner & à l'embellir. C'est „ ce que Dieu a fait par rapport aux deux Royaumes. Il a commencé par „ nous donner une paix profonde au-dedans & au-dehors; & en m'appellant au thrône d'Angleterre, il m'a donné une heureuse postérité, capable de s'y maintenir & de perpétuer la réunion. Voilà ce qu'il est important de considérer dans ce grand évenement; tout le reste n'est que „ vanité:

(1) Les maisons d'York & de Lancastre, qui formerent les deux factions de la Rose rouge & de la Rose blanche.

HENRI IV. 1604. „ vanité: la gloire & les voluptés qui environnent les thrônes de la terre, „ sont comme ces fleurs passageres, qu'un même jour voit éclorre & se „ flétrir; c'est une ombre qui disparoît en un moment, une vapeur qui se „ dissipe, une paille legére que le moindre souffle enleve.

„ Au reste, c'est pour moi un grand sujet de satisfaction & de joye, à „ mon avénement à la Couronne, de voir tous les Ordres des deux Roy- „ aumes avoir les mêmes sentimens que j'ai au sujet de la Religion. Je „ ne puis néanmoins dissimuler, qu'il n'y ait dans le sein de l'Angleterre „ une Religion différente de celle de l'Etat, sans compter une autre Reli- „ gion particuliére qui s'y est glissée, & qui y fait des progrès insensibles. „ La premiére de ces deux sectes, qui s'attribue vainement le titre de Ca- „ tholique, est une Religion fausse & toute pleine d'erreurs; en un mot, „ c'est le Papisme. L'autre, qui ne mérite pas le nom de Religion, est „ la secte des Puritains, qui, affectant de vouloir par de misérables subti- „ lités réformer le gouvernement civil, sont moins opposés aux autres „ par rapport aux dogmes de la Religion, qu'ils ne sont contraires à l'au- „ torité légitime: gens ennemis de toute puissance, dont le caractére in- „ quiet & broüillon ne cherche qu'à ébranler & à renverser ce que „ Dieu lui-même a établi; qui s'efforcent sans cesse de faire naître des „ troubles; & qui par cette raison méritent d'être chassés de toutes les Ré- „ publiques.

„ A l'égard des Papistes, il est à propos de faire une grande différence „ entre le culte qu'on professe suivant les lumiéres de sa conscience, dans „ la vûë de faire son salut, & le gouvernement civil, établi dans un Etat „ pour l'utilité & pour la tranquillité de la nation. Je suis le chef de la „ Religion Anglicane; vous en êtes les membres. L'attachement que j'ai „ à cette Religion, n'est point l'effet du préjugé, ou d'une vaine opiniâ- „ treté, mais de la persuasion où je suis que c'est la plus conforme aux „ principes de la raison & de la Foi, & que je suis en conscience obligé „ de la suivre. Exempt de passion par rapport à cet objet, j'avoüe sincé- „ rement que l'Eglise Romaine est la mere commune de toutes les autres „ Eglises: mais je dis en même tems qu'elle est foüillée de tâches qui l'ont „ défigurée, comme il est autrefois arrivé à la Synagogue, qui a crucifié „ Jesus-Christ. Or, comme le Médecin n'est point l'ennemi du malade, „ quelque desagréables que soient les remedes qu'il lui fait prendre; je ne „ dois pas non plus être regardé comme l'ennemi des Papistes, lorsque je „ ferai mes efforts pour extirper, ou pour diminuer au moins leurs erreurs. „ Je ne prétends point les perdre; je ne veux que les purifier, & tous mes „ desirs tendent à les remettre dans le chemin de la vérité. Car, de quel „ droit ces prétendus Catholiques veulent-ils que nous entrions chez-eux, „ s'ils n'ont soin auparavant de nettoyer leur maison, & d'en ôter toutes „ les ordures? „

Il ajoûta, que le préjugé ne lui feroit jamais exercer un dur empire sur les corps & sur les ames de ses sujets: qu'il avoit toujours été très-éloigné de vouloir dominer sur les consciences de ceux qui lui étoient soûmis, & de les forcer contre toutes les règles de l'équité & de l'humanité: que de- puis

puis qu'il étoit monté sur le thrône d'Angleterre, il avoit examiné avec soin toutes les loix portées contre les Papistes, dans le dessein de trouver quelque moyen de les adoucir, s'il étoit possible, soit par quelque loi plus favorable, soit par quelque autre expédient que les occasions pourroient offrir: qu'il ne vouloit pas, à l'exemple de Roboam, ajoûter aux afflictions de nouvelles douleurs: que son intention au contraire étoit de prendre garde qu'en voulant punir des réfractaires & des coupables, on ne persécutât des gens de bien: qu'au reste il y avoit deux sortes de personnes attachées au Papisme; que les uns étoient des Ecclésiastiques, ou des hommes versés dans les Lettres; mais que les autres étoient des ignorans & des gens de la lie du peuple: que ceux-ci, sur-tout ceux qui menoient une vie tranquille & retirée, étoient les moins répréhensibles, leur étant bien difficile de se dépoüiller, dans un âge avancé, des sentimens qu'ils avoient pris dans leur enfance: que pour cette raison ils étoient très-excusables, & qu'il ne falloit attendre leur conversion que de la grace toute-puissante de Dieu; mais qu'il y en avoit parmi ces ignorans, qui, échauffés d'un zéle aveugle & fanatique, ne cherchoient qu'à semer des troubles dans le Royaume; & qu'il falloit que l'autorité réprimât ces esprits téméraires, de peur qu'un feu dangereux ne s'allumât dans l'Etat: qu'à l'égard des Ecclésiastiques, comme ils connoissoient leurs erreurs, dans lesquelles ils persistoient par une opiniâtreté coupable, soûtenoient & appuyoient de toutes leurs forces l'odieuse supériorité *, que le Pape s'attribuoit sur toutes les Puissances de la terre, il ne falloit les tolérer en quelque maniére que ce fût; qu'au contraire on devoit les bannir de toutes les sociétés Chrétiennes: que c'étoient eux, qui, transportés d'une fureur impie, appellée zéle de Religion, semoient une doctrine exécrable, & enseignoient hautement qu'on pouvoit assassiner les Rois, lorsque le Monarque Romain, le chef monstrueux de leur Eglise, avoit excommunié un Prince, avoit dégagé ses sujets du serment de fidélité, l'avoit déclaré déchû de ses droits, & avoit abandonné son Royaume au premier qui voudroit l'envahir; qu'ils regardoient alors comme une action loüable & méritoire de l'assassiner, ou de soûlever les peuples contre lui, & de déchirer son Etat, en y excitant des troubles & des séditions: qu'il souhaitoit avec ardeur voir cet heureux tems, où chacun, se dépoüillant de tout esprit de faction, se contint dans les bornes d'une sage modération: que si les Papistes vouloient prendre ces sentimens équitables, il seroit le premier à aller au-devant d'eux & à les embrasser; à condition de corriger de concert certains abus qui s'étoient introduits parmi eux.

* Quant au temporel.

Il ajoûta qu'il regardoit la Religion qu'il suivoit, comme la vraye Foi Catholique & Apostolique, comme la Foi des premiers Chrétiens; qu'il révéroit tout ce que l'antiquité nous avoit transmis sans mélange & sans illusion; & qu'il avoit toujours gardé un milieu dans les sentimens qu'il avoit embrassés, qui étoit d'un côté, de fuir l'hérésie, & de l'autre de ne point fomenter de divisions dans l'Etat. „ Ce n'est pas, continua-t-il, que je pré„ tende par-là autoriser les Papistes, les porter à abuser de ma tolérance

HENRI IV. 1604. „ & de ma bonté, à croire qu'il leur sera permis de faire des assemblées „ secrettes, & de former un parti dans l'Etat. S'ils se laissent aller à ces „ coupables excès, quelque éloigné que je sois de vouloir les maltraiter, „ & quelque aversion que j'aye pour l'odieux nom de persécuteur, ils trou„ veront néanmoins en ma personne un ennemi impitoyable, & la bonté que „ j'ai euë jusqu'ici pour eux, sera la mesure de ma sévérité. Mais que plûtôt „ ceux qui parmi eux ont quelque piété, s'appliquent à chercher la verité; „ qu'ils consultent de sçavans Théologiens pour se faire instruire. L'E„ vêque de Durham, qui est ici présent, a dit fort sagement que corri„ ger sans instruire, c'étoit être tyran. J'exhorte donc les Prélats à tâ„ cher par une vie pure, par de bons exemples, & par une saine doctri„ ne, de gagner à Jesus-Christ le plus d'ames qu'il leur sera possible; & „ qu'à l'exemple de S. Paul, *dans l'occasion & hors de l'occasion ils reprennent*, „ *ils pressent, ils exhortent, mais avec autant de douceur que de lumière & de* „ *discernement.* „

Il passa ensuite au dernier objet de son discours, qui regardoit les loix qu'il faudroit faire dans la suite, & les mesures qu'il feroit à propos de prendre pour les faire observer constamment. Il déclara que la loi suprême qu'il s'imposoit à lui-même, étoit de n'avoir en vûë dans ces loix que le bien de ses sujets; mais qu'il falloit prendre garde de les accabler d'une trop grande multitude de loix: qu'au reste on n'auroit pas le tems de délibérer mûrement sur cet article dans cette assemblée du Parlement; parce qu'avant de faire de nouvelles loix, il falloit toujours faire de longues réflexions.

Il adressa alors son discours aux juges, qu'il appella ses oreilles & ses yeux, & se servit des paroles du Roi Josaphat, pour les exhorter à bien s'acquitter de leur devoir en acquérant la science du vrai. Il leur dit qu'en premier lieu ils rendroient à Dieu compte de leur administration, & à lui en second lieu: „ Soyés courageux, leur dit-il; soyés gens de bien, afin „ que vous puissiés, après avoir vû la vérité, ordonner ce qui est juste sans „ rien craindre, & vous comporter toujours avec une parfaite intégrité. „ Pour moi, je ferai mon possible pour m'acquitter dignement de mes „ fonctions Royales; & lorsque j'aurai satisfait à toutes mes obligations, je „ ne serai encore qu'un *serviteur inutile*, parce que je n'aurai fait que ce que „ Dieu m'a ordonné de faire dans la place où il m'a mis. Car enfin, je „ ne crois pas, comme les mauvais Rois le croyent ordinairement, que „ Dieu m'ait placé sur le thrône, & m'ait élevé au-dessus de tant d'hom„ mes, pour abuser de mon rang & satisfaire toutes mes passions. Je ne „ suis Roi que pour procurer le bien de mes peuples, & je dois mettre „ mon bonheur à faire le leur: la plus grande félicité d'un bon Roi, est „ d'avoir des sujets heureux. J'avoüe que je ne suis qu'un *serviteur*: mais „ par rapport au grand nombre d'hommes que Dieu m'a soûmis, je suis le „ premier chef de la nation; je suis la tête de l'Etat. Or la tête est faite „ pour le reste du corps, que la tête & les membres constituent conjoin„ tement; & le corps n'est pas fait pour la tête: ainsi le Roi est pour le

„ peuple,

„ peuple, & le peuple n'est pas pour le Roi. Je ne rougis donc point d'a- „ voüer que je suis le serviteur de la République, mais le premier & le „ suprême serviteur; ce qui fait que toute ma félicité, toute ma consola- „ tion, toute ma gloire en cette vie, sera toujours d'assûrer le repos & le „ bonheur de mes sujets. „

HENRI IV. 1604.

Dans la suite de son discours, il tâcha de convaincre l'assemblée de l'affection qu'il avoit pour tous ses sujets en général. Il leur dit qu'il ne devoit pas seulement aimer tel & tel en particulier, mais qu'il les devoit aimer tous en général. Il s'excusa ensuite sur les bienfaits dont il avoit comblé plusieurs personnes, & dit qu'il falloit le pardonner à son caractére naturellement libéral, & à la difficulté qu'il avoit euë de résister aux importunités de quelques-uns. „ Je n'ignore pas, continua-t-il, que lorsque mes „ finances seront épuisées, je serai obligé de fouler mon peuple, & que „ faire de telles largesses, c'est enrichir les uns aux dépens des autres. Je „ promets d'être desormais plus réservé; mais je prie en même tems qu'en „ ce qu'on me demandera, on s'y prenne avec moins d'ardeur. „ Il fit ensuite excuse à l'assemblée de son discours négligé, qu'il n'avoit point eu, disoit-il, le tems de préparer, n'étant pas d'ailleurs accoûtumé à parler devant une assemblée si nombreuse. Il ajoûta, que l'éloquence d'un Roi consistoit à s'énoncer clairement & sans aucuns détours, à ne dire que ce qu'il pensoit; & qu'après-tout il valoit mieux que des actions loüables s'accordassent avec des paroles simples, que de démentir de belles paroles par de mauvaises actions.

Contestations sur la demande du Roi.

Le but de ce Monarque, en relevant dans son discours les avantages de l'union des deux Couronnes, étoit d'abolir la distinction des Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, & de remettre dans l'usage ordinaire l'ancien nom de *la Grande-Bretagne*. Les Anglois s'opposerent d'abord à ce changement: „ Ces sortes d'innovations, disoient-ils, ne doivent se faire que „ lorsque cela est nécessaire, ou au moins très-avantageux: or, il n'y a ici „ ni nécessité ni avantage. Ce sont les mariages, les conquêtes, le mê- „ lange du sang qui occasionnent l'union des Etats, auparavant séparés. „ La fondation d'un nouveau Royaume éteint le souvenir d'un Royaume „ plus ancien, & produit de la confusion dans les affaires, dans la convo- „ cation des Etats, dans le sceau, dans les charges, dans les loix & dans „ les ordonnances, dans les priviléges de la nation, dans les cours Roya- „ les, dans les actes publics, & dans les contracts particuliers. S'il arri- „ voit un jour (ce qu'à Dieu ne plaise) que le Roi meure sans laisser d'en- „ fans, ou si ces enfans n'ont point de postérité, alors les héritiers du cô- „ té paternel prétendront avoir droit au Royaume d'Angleterre, à l'exclu- „ sion de ceux des Anglois qui sont les héritiers légitimes de cette Cou- „ ronne; ce qui feroit très-injuste. De plus cette union éteindra la préro- „ gative des Rois d'Angleterre, par rapport aux autres Rois, & donnera „ lieu à ceux qui contestent la préséance, de former de nouvelles disputes. „ Le nom Anglois est célébre depuis plusieurs siécles, sur-tout en ces der- „ niers tems: & quoique le nom de Grande-Bretagne soit illustre dans l'an- „ tiquité, il est néanmoins dangereux de le rappeller; le Royaume d'An-

„ gleter-

HENRI IV. 1604.

„ gleterre l'a toujours emporté, sans aucune contestation, sur le Royaume „ d'Ecosse. La confusion des deux peuples abolira cette prééminence. „ Les peuples en seront fort mécontens, parce qu'ils ne verront qu'avec „ peine qu'on change leur nom, & ils regarderont ce changement ambi- „ tieux, comme une innovation malheureuse, capable d'obscurcir la gloire „ de leurs ancêtres. „

Réunion de l'Angleterre & de l'Ecosse sous le nom de Grande-Bretagne.

Cette affaire fit naître de grandes contestations dans le Parlement. Cependant l'autorité du Roi l'emporta; & il fut décidé qu'on employeroit desormais le nom de *Grande-Bretagne* pour exprimer les deux Royaumes réünis; qu'on n'entretiendroit plus de garnisons sur les frontiéres des deux Etats, & qu'il ne feroit plus nécessaire de fortifier les places. On frappa à ce sujet des médailles d'or & d'argent avec ces légendes: *Quæ Deus conjunxit, nemo separet*, Que personne ne sépare ce que Dieu a joint; *Tueatur unita Deus*, Que Dieu conserve ce qui est uni. On frappa aussi des angelots avec ces paroles: *Faciam eos in gentem novam*, J'en formerai une nouvelle nation. On vit de même paroître une autre espéce de monnoye d'or avec ces mots: *Henricus Rosas*, *Regna Jacobus*; c'est-à-dire, Henri VII. a réüni les Roses (1); Jaques a réüni les Royaumes.

Loi contre les Ecclésiastiques Catholiques-Romains.

On fit ensuite une loi contre les Ecclésiastiques Catholiques-Romains, qu'on bannit de toute la Grande-Bretagne. Comme plusieurs étoient répandus dans l'étenduë de l'isle, on ne leur permit, pour tout délai, d'y rester que jusqu'au 19. de Mars, sous peine de la vie, le terme expiré. A l'égard de ceux qui étoient en prison, on les embarqua sur des navires, & on leur ordonna d'aller s'établir ailleurs. Cette ordonnance fut exécutée à la rigueur: le Roi & la Reine ne voulurent point faire leur entrée solemnelle dans Londres, qu'elle n'eût entiérement son effet. La cérémonie de cette entrée se fit le 25. de Mars.

Dans ce Parlement, le grand Trésorier (2) fut fait Comte de Dorset, & Henri Howard, fut créé Comte de Northampton. On envoya l'Ordre de la Jarretiére à Côme, Grand-Duc de Toscane; honneur auquel il parut fort sensible. Peu de tems après, on tint à Londres un Concile national, représentant la vraye Eglise Anglicane; ainsi qu'il est marqué dans le dernier de ses décrets. Dans cette assemblée, on confirma les dogmes reçus parmi les Anglois; & entre autres, on déclara que le Roi étoit le Chef de l'Eglise Anglicane, & avoit toute autorité sur elle. On décerna des peines contre ceux qui s'éleveroient contre cette suprématie, ou qui soûtiendroient qu'on peut faire des assemblées particuliéres dans l'Eglise Anglicane: on en décerna aussi contre ceux, qui dans ces assemblées feroient des ordinations sans la permission du Roi. On prescrivit l'usage de la liturgie, & des priéres communes, reçûës dans cette Eglise: on ordonna de communier au moins trois fois chaque année; & il fut ajoûté, que la communion seroit reçûë à genoux. On confirma l'usage du surplis &

Réglemens pour la discipline Ecclésiastique.

(1) Les deux factions de la Rose blanche & de la Rose rouge, ou des deux maisons d'York & de Lancastre.

(2) *Thomas Sackville*, Baron de Buckhurst.

& de l'aumusse pour les Ecclésiastiques : il fut défendu aux peres & aux enfans, qui n'auroient point encore communié, d'être parrains dans la cérémonie du Bâteme. On retint le signe de la Croix dans l'administration de ce Sacrement ; mais on l'expliqua de maniére qu'on sembla plûtôt abolir que confirmer l'usage de ce signe si respectable. On ordonna le jeûne des quatre-Tems, & on fit plusieurs autres décrets touchant l'ordination des Ministres, l'instruction des enfans, la confirmation dans les visites que les Evêques feroient de leurs diocéses tous les trois ans, & la publication des bans pour les mariages.

Négociations pour la paix entre l'Espagne & l'Angleterre.

Cependant Velasco, Connétable de Castille, étoit venu d'Espagne dans les Païs-bas l'année précédente, pour traiter de la paix avec le nouveau Roi d'Angleterre. Après plusieurs contestations sur le lieu de la conférence, ce Prince avoit promis d'envoyer des Ambassadeurs en Espagne, & avoit enfin déclaré, que par rapport au bien du congrès, il ne vouloit avoir aucun différend avec Philippe pour la préséance. Velasco se mit donc en chemin, avec un cortége plus nombreux, que dans son premier voyage. Il passa par Gand, par Courtrai, par Ypres, & se rendit à Berg-Saint-Vinox, dans la province de Flandre, où il passa les fêtes de Pâques. Il fit prendre les devants à Alexandre Rovida, Conseiller du Roi au Sénat de Milan : il étoit chargé conjointement avec Jean de Taxis, qui étoit resté en Angleterre, de tout régler pour le congrès. L'Archiduc Albert nomma pour le même dessein, Jean de Ligne, Prince de Barbanson, & Comte d'Aremberg Amiral des Païs-bas, le Président Jean Richardot, & Louis Verreycken, premier Sécretaire.

Au commencement de Mars, ces Ministres étant venus trouver Velasco, ils s'embarquerent à Graveline le 16. de Mai, & trois jours après ils arriverent à Londres. Rovida eut audience du Roi le 22. du même mois, conduit par le Comte de Northampton & par Taxis. Rovida, dans son compliment, donna à Jaques le titre de Roi de trois Royaumes, & fit l'éloge de la justice, de l'équité, de la douceur admirable, & des autres vertus de ce Prince. Il dit, qu'il étoit envoyé par le très-puissant Roi d'Espagne, pour témoigner à sa Majesté, avec qui son maître avoit d'anciennes liaisons d'amitié, les dispositions favorables, où il étoit à son égard. Il offrit ensuite ses services à sa Majesté. Le Roi répondit, que l'arrivée d'un Ambassadeur de sa Majesté Catholique, lui faisoit d'autant plus de plaisir, que cela pourroit procurer la paix à toute la Chrétienté.

Ouverture du congrès.

Le lendemain, le Comte d'Aremberg eut audience avec ceux de sa suite. Le Roi & la Reine les reçurent avec la même bonté. Aussi-tôt sa Majesté nomma Thomas Buckhurst Comte de Dorset, grand Thrésorier, Charles Howard Amiral, Charles de Montjoy Comte de Devonshire, Viceroi d'Irlande, Henri Howard Comte de Northampton, Robert Cecil, Sécretaire d'Etat, pour s'assembler avec les Plénipotentiaires de Philippe & d'Albert, dans le palais de Somerset, où l'on avoit préparé un logement pour Velasco, & où, en attendant, Rovida & Taxis étoient logés. Ces deux Ministres furent assis à la droite, & les Ministres Anglois à la gau-

Henri IV. 1604.

che; ceux-ci furent censés céder la préséance aux Ministres étrangers, par honnêteté & par politesse, comme étant chez eux & faisant les honneurs de leur païs.

Discours de Rovida, Ministre d'Espagne.

Rovida parla le premier, & commença par souhaiter au nom du Roi son maître, au sérénissime Roi d'Ecosse, d'Angleterre & d'Irlande, un heureux regne, & le félicita sur son avénement à la Couronne d'Angleterre, à laquelle il étoit parvenu par un droit légitime. Taxis avoit déja fait le compliment à sa Majesté sur ce sujet. Il offrit en même tems au Roi toutes les forces de S. M. C. soit de terre, soit de mer, toutes les fois qu'il en auroit besoin. Il ajoûta, que la maniére dont le Roi avoit déja reçu Taxis en qualité d'Ambassadeur du Roi Catholique, étoit d'un heureux présage pour l'avenir : que Dieu, qui *tient le cœur des Rois dans sa main*, *qui abaisse les montagnes* quand il lui plait, & qui sçait *changer le glaive en huile*, avoit sans doute inspiré au sérénissime Roi de la Grande-Bretagne ces conseils de paix, pour travailler sérieusement à étouffer la discorde qui regnoit entre les Rois de la Chrétienté: que depuis la mort de la Reine Elisabeth, le flambeau de la guerre étant presque éteint, & ces deux Couronnes étant échues à un Prince, qui lui avoit toujours été cher, ainsi qu'à Philippe II. son pere, à un Prince qui n'avoit jamais pris part aux résolutions de cette Reine, & qui d'ailleurs n'avoit rien à démêler avec l'Espagne toujours amie & alliée de l'Ecosse, sa Majesté Catholique n'avoit pas voulu négliger cette occasion de terminer la guerre; d'autant plus que le sérénissime Roi d'Ecosse, d'Angleterre & d'Irlande, avoit toujours été étroitement lié avec la maison d'Autriche: que c'étoit malgré lui, & après avoir été attaqué le premier, que son pere, qui n'avoit jamais songé à envahir les Etats de ses voisins, s'étoit vû obligé de tourner ailleurs ses armes, destinées à combattre l'ennemi commun de la Chrétienté, qui, profitant des discordes des Princes Chrétiens, faisoit tous les jours de nouveaux progrès: qu'il y avoit eu jusqu'alors assez de sang versé & qu'il étoit tems d'épargner enfin celui des Chrétiens: qu'après Taxis, S. M. C. avoit envoyé au Roi, en qualité d'Ambassadeur, Ferdinand de Velasco, Connétable de Castille, Seigneur d'une sagesse & d'une piété singuliére, pour travailler à un ouvrage très-agréable à Dieu: que la piété de Velasco lui faisant surmonter tous les obstacles, il s'étoit mis en chemin au milieu de l'hyver; & qu'après un voyage long & pénible, il étoit enfin arrivé sur la frontiére de Flandre, mais que sa santé ne lui avoit pas encore permis de passer en Angleterre: qu'en attendant son arrivée, on avoit jugé à propos d'employer son ministére & celui de Taxis, pour travailler à un traité de paix entre deux des plus puissans Rois de la Chrétienté.

Il ajoûta que c'étoit un grand sujet de joye pour tout le monde, de voir sur le thrône de la Grande-Bretagne, un Prince qui avoit toutes les qualités nécessaires pour regner glorieusement, la justice, la douceur, la modération, & plusieurs autres vertus admirables: qu'il espéroit que la paix, réünissant les forces de deux grands Rois, assûreroit le repos de l'Europe, & contribueroit à faire triompher de l'ennemi du nom Chrétien: qu'il falloit donc

donc tâcher, avec le secours de Dieu, qui est l'auteur de la paix, de bannir tous les détours, de renoncer à la gloire de faire briller son sçavoir & son esprit, d'examiner sans aucun artifice, & de peser avec équité les avantages d'une paix qui ne pourroit manquer d'être agréable à Dieu, & de parvenir enfin à terminer heureusement cette importante affaire: qu'il s'agissoit de l'œuvre de Dieu, c'est-à-dire de la paix, dont la privation causoit mille maux de la part des amis, comme de celle des ennemis; que sous les meilleurs Princes la guerre faisoit gémir les peuples, & les exposoit à la violence des méchans qui les tyrannisoient: que de toutes parts la paix étoit desirée avec ardeur, comme la seule chose qui pouvoit procurer la sûreté publique, maintenir les loix, & assûrer la liberté du commerce, qui fait subsister les villes: que tels étoient sur-tout les vœux empressés des veuves, des pupilles, & en général de tous les gens de bien, qui joignoient leurs larmes à leurs priéres: qu'envoyés par un puissant Monarque pour conclure cette paix si desirée, ils se sentoient un penchant extrême à seconder les vœux des peuples: qu'ils agiroient en cette affaire avec candeur & sincérité, & qu'ils en prenoient à témoin Dieu même, scrutateur des cœurs & vengeur sévére du mensonge: que voyant le sérénissime Roi de la Grande-Bretagne & ses Ministres dans les mêmes sentimens, quels que fussent les efforts que fissent des méchans pour s'opposer à la paix, ils ne doutoient point que cette paix si desirée ne se pût conclure aisément, sur-tout avec le secours de celui, qui en naissant a apporté la paix au monde, & qui en montant au Ciel, laissa cette paix à ses Disciples; de celui, qui viendra à notre secours, qui s'armant *du bouclier de sa force*, écrasera la tête du serpent, arrachera du champ toutes les mauvaises herbes, & dissipera par sa vertu tous les ennemis de la paix.

Ainsi parla Rovida. Le Comte de Northampton répondit en peu de mots, & réfuta avec autant de sagesse que de modération ce que le Ministre Espagnol avoit dit d'injurieux à la mémoire de la feuë Reine Elisabeth, & ce qu'il avoit avancé au sujet de ceux qui s'efforçoient secrettement d'éloigner la paix. C'est tout ce qui se passa le premier jour: ils s'assemblerent ainsi jusqu'à quinze fois. Les Ministres du Roi Catholique & de l'Archiduc ne manquoient point de mander à celui-ci & à Velasco tout ce qui se pratiquoit dans chaque assemblée, & ce qui faisoit l'objet des contestations: là-dessus on leur envoyoit aussi-tôt des ordres sur ce qu'ils devoient faire; ensorte que lorsqu'ils s'assembloient de nouveau, ils étoient toujours en état de donner une réponse décisive sur ce qui avoit été contesté dans la séance précédente.

Différentes propositions de la Cour d'Espagne.

Les Espagnols proposerent d'abord une ligue offensive & défensive; mais les Anglois refuserent absolument d'accepter ce projet, alléguant le traité qu'ils avoient fait avec la France. Le Roi déclara en même tems qu'il ne vouloit pas se mettre dans la nécessité de faire la guerre à ceux qui suivoient avec lui la même confession de foi; que cela pourroit néanmoins arriver, s'il s'engageoit dans un traité de ligue offensive qu'il lui seroit impossible d'exécuter sans blesser sa conscience. Ainsi, après quelques contestations qui durerent plusieurs jours, on convint qu'il ne seroit question

 que

HENRI IV. 1604. que d'un traité de paix, ſans faire aucune mention de ligue offenſive & défenſive, & qu'on délibéreroit ſur les conditions néceſſaires pour rendre la paix ſûre & ſolide.

Les Miniſtres Eſpagnols ſupplierent alors le Roi de ſe rendre médiateur de la paix entre l'Archiduc & les Etats-Généraux des Provinces-Unies, afin de les engager à en accepter les conditions. Le Roi reçut cette propoſition ſans répugnance, & ſe comporta en effet dans cette affaire avec beaucoup d'équité. Il ſe trouva plus de difficulté par rapport à la liberté du commerce, qui fut propoſée de part & d'autre. Les Anglois l'accordoient pleine & entiére, ſans aucune réſerve: les Eſpagnols au contraire exceptoient la navigation aux Indes, alléguant le partage (1), fait par l'arbitrage du Pape Alexandre VI. cent ans auparavant, ſelon lequel la navigation aux Indes n'étoit permiſe qu'aux Caſtillans & aux Portugais: ils ajoûterent que l'union du Portugal avec l'Eſpagne ayant donné à S. M. C. les Indes orientales & occidentales, il n'étoit plus permis qu'à ſes ſujets d'y commercer, & que cette navigation étoit interdite à toutes les autres nations.

Le Roi de la Grande-Bretagne, qui étoit naturellement très-équitable, qui ſouhaitoit la paix, mais qui en même tems ne vouloit pas accepter des conditions deshonorantes, voyant qu'il ne pourroit jamais engager ſes peuples à renoncer à un commerce que les Hollandois prétendoient leur être permis, qu'ils faiſoient impunément, & dont ils retiroient de grands avantages, ne voulut jamais conſentir que ſes ſujets en fuſſent poſitivement exclus: il ſe contenta de promettre ſecrettement aux Eſpagnols, que les Anglois n'iroient point aux Indes par ſon ordre; mais qu'ils ſe ſerviroient du même droit que toutes les autres nations avoient de naviger au-delà de la ligne équinoxiale. Il ajoûta que chacun devoit conſulter ſes forces, & que ceux qui en auroient le plus dans ces païs-là, devoient l'emporter ſur les autres. Ainſi le commerce fut rendu libre, ſans aucune condition. Dans tout le reſte les parties s'accorderent aiſément.

Le Connetable de Caſtille paſſe en Angleterre.

Pendant toutes ces conférences, qui commencerent le 22. de Mai, Velaſco, alleguant toujours ſa mauvaiſe ſanté, demeura dans le même endroit: & quoique la ville de l'Ecluſe fût alors en danger, il ne ſe rendit point auprès de l'Archiduc pour conférer avec lui ſur ce qu'il y avoit à faire; il ſe contenta d'envoyer deux fois Alphonſe Velaſco ſon parent & D. Blaſco d'Arragona à Gand, où étoit ſon Alteſſe. Enfin, après bien des retardemens affectés, dignes de la gravité Eſpagnole, il ſe rendit à Dunkerque le 27. de Juillet, ayant eu ſoin d'y envoyer auparavant des gens pour lui faire une réception magnifique. Le 10. d'Août le Chevalier Guillaume Monſon Amiral de la Manche, étant venu avec des vaiſſeaux Anglois de hautbord, il ſe rendit le lendemain à Graveline, où arriva en même tems Antoine de Ribera, envoyé par ſon couſin Jean Taxis Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Cour d'Angleterre. On employa trois jours à embarquer la Cavalerie, les bagages, & les domeſtiques de Velaſco, qui défendit de rien mettre

(1) C'eſt la fameuſe ligne de Démarcation.

mettre de ce qui lui appartenoit sur les vaisseaux Hollandois, que les Anglois avoient amenés avec eux. Enfin le Dimanche, après avoir assisté à la Messe, il s'embarqua de grand matin sur un petit navire, qui devoit le conduire à bord des grands vaisseaux qui l'attendoient en pleine mer, à cause des bancs de sable. Il monta sur un de ces vaisseaux; & après huit heures de navigation il débarqua aux Dunes, n'ayant pû ce jour-là aborder à Douvre, à cause de la violence du vent.

HENRI IV. 1604.

Après que les passagers, qui payerent à la mer le tribut ordinaire, se furent un peu rétablis, ils se rendirent le lendemain à Douvre, & le 17. d'Août ils arriverent à Cantorbery, capitale de la province de Kent, où Taxis & Rovida avec leur suite, vinrent au-devant de Velasco, ainsi que le Comte d'Aremberg, & les autres Ambassadeurs de l'Archiduc. Le Roi envoya au-devant de lui le Lord Wotton Gouverneur des quatre ports, & le Comte de Northampton (1), avec cinq cens chevaux & un grand nombre de charettes. Ayant remonté la Tamise sur vingt-cinq batteaux préparés à cet effet, il arriva enfin au bout de trois jours à Londres.

Sa réception à Londres.

Le Roi, qui étoit alors à la chasse, chargea l'Amiral Charles Howard de faire des excuses sur son absence. La Reine de son côté envoya au Connétable le Comte de Suffolk, pour lui faire compliment sur son arrivée. Les Anglois, qui s'étoient apperçus que ce Seigneur aimoit fort le faste, lui rendirent de grands honneurs, & le reçurent avec beaucoup de cérémonie. Lorsque sa Majesté fut revenuë à Londres, elle envoya le 25. d'Août le Comte de Southampton pour recevoir le Connétable, & le conduire à son audience avec une grande pompe. Velasco a écrit lui-même, que le Roi se leva dès qu'il parut, & que sa Majesté se tint long-tems debout, jusqu'à ce qu'il eût approché plus près d'elle pour lui faire sa révérence. Il a prétendu nous faire entendre par cette circonstance, que le Roi de la Grande-Bretagne lui avoit rendu de grands honneurs, aux dépens même de sa dignité. Le Roi lui parla en François, comme avoit fait Robert Cecil, qui avoit été saluer le Connétable de la part de sa Majesté, avant qu'elle fût revenuë à Londres. Les Plénipotentiaires de part & d'autre s'assemblerent deux fois, & Velasco fut encore conduit à l'audience du Roi, à celle du Prince de Galles, & le lendemain à celle de la Reine. Il fut reçu dans ces audiences avec encore plus de pompe qu'auparavant.

Enfin le 29. d'Août, après avoir assisté à la Messe, Velasco se rendit le matin au palais, avec les autres Ministres, & entra dans la chapelle. Le Roi y vint peu de tems après, accompagné du Prince de Galles, & précédé de ses Hérauts qui portoient des masses. La Reine s'y rendit aussi, avec toutes les Dames de sa suite. Lorsqu'on eut chanté en musique quelques

(1) L'*Editeur Anglois* est d'avis qu'on doit lire: Le Roi envoya au-devant de Velasco, le Lord Wotton Baron de Marley, Gouverneur de la province de Kent, & Henri Howard Baron de Marnhill & Comte de Northampton, Guardien des Cinq Ports, avec &c.

HENRI IV. 1604.

Jaques I. jure l'observation du traité.

ques hymnes au sujet de la paix, Cecil produisit le traité écrit sur du parchemin. Le Roi le donna à Velasco, qui le remit à Rovida. On apporta ensuite un exemplaire de la Bible de la version de S. Jerôme, de l'édition de Plantin, comme on en étoit convenu. Le Roi, ayant mis la main sur les saints Evangiles, jura d'observer les articles du traité, & prit en même tems la main du Connétable en signe de concorde. Cela fut suivi d'acclamations, & on cria de toutes parts, *Vive le Roi.* Il y eut ensuite un très-grand repas, où la joye égala la magnificence, & pendant lequel on lança contre la mémoire de la feuë Reine Elisabeth plusieurs traits, qu'on peut voir dans la rélation que Velasco fit imprimer ensuite à Anvers, contenant le détail de toute cette négociation; soit qu'il l'eût composée lui-même, soit qu'il l'eût fait faire. Quoiqu'il en soit, ces traits injurieux y reviennent si souvent, qu'on en est rebuté.

Le Roi alla le lendemain rendre visite au Connétable, qu'un petit mal au pied retenoit au lit. Sa Majesté l'ayant embrassé, Velasco lui dit ces paroles du Centenier (1): *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison.* Velasco, après avoir été comblé de présens magnifiques, prit congé du Roi, & se rendit avec toute sa suite à Gravesende le 4. de Septembre; puis s'étant embarqué six jours après à Douvre, il aborda à Calais, où il fut reçu par Dominique de Vic qui en étoit Gouverneur. De Calais il alla à Graveline, & de-là à S. Omer en Artois. Il arriva enfin à Gand le 19. de Septembre dans le tems de la reddition d'Ostende. Il vint à Arras, où l'Archiduc étoit alors, & s'y aboucha avec ce Prince.

Réception du Connétable en France.

Velasco prit ensuite sa route par la France, comme il avoit fait en allant, & vint à Fontainebleau, où le Roi lui fit encore de grands honneurs. Ce Seigneur étant allé souper à l'hôtel de Zamet, le Roi y vint avec sa bonté & sa familiarité ordinaires, & se mit à table. Velasco ayant voulu présenter à genoux la serviette au Roi, sa Majesté ne voulut point le souffrir, & lui dit qu'en agissant familiérement, elle prétendoit rendre des honneurs, & n'en point recevoir. Le Roi ayant parlé pendant le repas de la parenté, qui étoit entre la maison de Velasco & les Rois de Navarre, le Connétable dit que les Rois, comme les Dieux, n'avoient ni parens ni alliés. Cette bonté du Roi charma l'Espagnol, qui étoit d'une vanité extrême, & il fit plus de cas de cet honneur que de tous les magnifiques présens du Roi de la Grande-Bretagne.

Articles de ce traité de paix.

Au reste, voici les principaux articles du traité de paix conclu en Angleterre; articles qui ne se trouvent point dans la rélation de Velasco: qu'il y auroit une paix sûre & durable entre les deux Rois, tant sur mer, que sur terre: que toute guerre cesseroit entre eux, & que les prisonniers, faits de part & d'autre depuis le 14. d'Avril, seroient mis en liberté: qu'ils ne feroient aucun traité avec quelque Puissance que ce fût, au préjudice de l'un

(1) Il y a dans le texte *Cornelii Centurionis*: c'est une méprise. Le Centenier Corneille est celui dont il est parlé au chap. 10. des Actes des Apôtres. A l'égard de celui qui reçut J. C. dans sa maison, son nom n'est point marqué; il en est parlé dans l'Evangile de S. Matthieu, chap. 8. Mrs. *Dupuy.*

l'un ou de l'autre, & qu'ils ne donneroient aux ennemis ni troupes, ni argent, ni munitions, ni conseils: que si on avoit fait quelque traité préjudiciable à l'un ou à l'autre, ce traité seroit rompu: que les deux Rois & les Archiducs (1), empêcheroient leurs sujets de causer aucun préjudice à leurs voisins.

Comme on avoit contesté quelque tems au sujet de Flessingue, de la Brille, & du fort de Rammekens, parce que les Archiducs demandoient que ces places leur fussent renduës, comme appartenant à la maison d'Autriche, le Roi de la Grande-Bretagne, qui par rapport au traité conclu entre la feuë Reine Elisabeth & les Etats-Généraux, sentoit qu'il ne pouvoit les rendre qu'aux Hollandois, quand il faudroit les restituer, se défendit sur cet article, & déclara qu'il ne pouvoit, sans violer sa foi qu'il avoit résolu de garder à l'égard de tout le monde, accorder ce qu'on lui demandoit. Mais en même tems il engagea sa parole Royale qu'il feroit tous ses efforts auprès des Etats-Généraux, pour les porter à accepter des conditions de paix justes & équitables, avec ses chers freres les Archiducs, en leur fixant un tems suffisant pour se déterminer; que s'ils refusoient de se rendre à ses sollicitations, sa Majesté se tiendroit dégagée des obligations du traité conclu entre eux & la Reine Elisabeth; qu'alors elle feroit ce qu'elle jugeroit juste & raisonnable par rapport à ces places; & que le Roi Catholique & les Archiducs connoîtroient combien sa Majesté faisoit cas de leur amitié: qu'en attendant elle recommanderoit aux garnisons Ecossoises & Angloises de ne donner aucun secours aux Hollandois, ni poudre, ni canons, ni boulets, ni vivres; en un mot, de ne rien faire contre ses chers freres les Archiducs.

On convint que le commerce seroit libre dans les Etats des deux Rois, & des Archiducs; que les Anglois & les autres sujets de sa Majesté Britannique, ne seroient obligés de payer aucuns nouveaux droits: que les vaisseaux de l'une & de l'autre nation ne pourroient être arrêtés dans les ports; & que comme il leur seroit libre d'y entrer, ils pourroient aussi en sortir librement. A l'égard des vaisseaux armés, il fut réglé que s'ils étoient obligés de relâcher à quelque port appartenant à l'une des parties, pour être radoubés & approvisionnés, cela leur seroit permis, pourvû que le nombre n'excédât point sept ou huit vaisseaux, & qu'ils n'y demeurassent qu'autant de tems qu'il seroit nécessaire pour se refaire, & pour se fournir de ce qu'ils auroient besoin; ensorte qu'on ne gêneroit en aucune maniére le commerce libre des nations: qu'en cas que le nombre des vaisseaux armés fût plus grand, ils ne pourroient entrer dans les ports, sans la permission expresse du Prince: que les sujets des Princes contractans joüiroient également des mêmes droits dans le territoire des uns & des autres: que les Anglois, les Ecossois & les Irlandois, ne prêteroient point leurs noms aux Hollandois, ni aux Zélandois qui voudroient trafiquer en Espagne: que les Anglois, les Ecossois, & les Irlandois, qui y négocieroient, seroient

(1) C'est-à-dire, l'Archiduc Albert, & l'Archiduchesse Isabelle.

HENRI IV. 1604. roient exempts de l'impôt de trente pour cent, & ne feroient obligés qu'à payer les droits imposés antérieurement à celui-là: que le Roi de la Grande-Bretagne ne permettroit point que les marchandises achetées en Espagne, fussent portées ailleurs que dans ses Royaumes, ou dans les ports de Flandre, & qu'il publieroit une ordonnance à ce sujet: qu'en cas de contravention, la marchandise feroit confisquée, & que les contrevenans seroient desormais privés de l'exemption de l'impôt de trente pour cent: que les anciens traités entre les Ducs de Bourgogne & les Comtes de Flandre d'une part, & les Rois d'Angleterre, d'Irlande, & d'Ecosse de l'autre, tant de fois renouvelles, & suspendus par les guerres, les privileges, les concessions, les graces que la guerre avoit fait cesser, auroient desormais leur premier effet: que les Anglois, les Irlandois, & les Ecossois qui trafiquoient en Espagne, pourvû qu'ils ne donnassent aucun scandale public, ne seroient point inquiétés par rapport à la Religion: qu'en cas qu'il survint entre les Princes quelque différend, qui obligeât d'interrompre le commerce, les négocians de part & d'autre seroient avertis de retirer leurs effets dans l'espace de six mois; qu'avant ce terme expiré, ils ne pourroient être arrêtés, ni leurs effets saisis: que l'un ne pourroit, sous prétexte de guerre, retenir dans ses ports les vaisseaux marchands de l'autre qui y seroient à l'ancre, sans en avoir préallablement donné avis au Prince, dont ces vaisseaux dépendoient, & sans en avoir obtenu le consentement: que si l'une des deux parties contrevenoit à ces articles, le traité ne seroit point pour cela censé rompu; mais qu'aussitôt le tort seroit réparé par la voye de droit: que les prisonniers de guerre & les esclaves des galéres seroient de part & d'autre mis en liberté, en payant les dépenses qu'ils auroient faites, & dont ils seroient d'accord: que les actions en matiére civile, intentées dans le tems que la guerre avoit commencé, ne seroient point sujettes au laps de tems, qu'au contraire elles pourroient être reprises & continuées, à moins que la chose, dont il étoit question, n'eût été confisquée: que les procès au sujet du butin & des prises faites pendant la guerre, seroient poursuivis dans le territoire du Prince, contre les sujets duquel l'action auroit été intentée: qu'en cas que les Etats-Généraux des Provinces-Unies voulussent traiter de la paix avec les Archiducs, ou leurs successeurs, leurs Altesses trouveroient bon, que le Roi de la Grande-Bretagne s'entremît en leur faveur. On comprit de part & d'autre dans ce traité, passé à Londres le 24. de Juillet (vieux stile) ou le 14. (nouveau stile) les Princes amis, & les nations alliées.

Représailles en France touchant le commerce. A l'occasion de l'imposition de trente pour cent, que le Roi avoit établie l'année précédente au mois de Février, & l'Archiduc Albert, au mois d'Avril de la même année, le Roi de France jugea à propos au mois de Novembre suivant, d'établir le même impôt sur les marchandises venant d'Espagne & des Païs-bas. Cependant, sa Majesté voyant que cette espéce de représailles avoit entiérement fait cesser le commerce, voulut mettre le Roi Catholique & l'Archiduc dans la nécessité de révoquer l'impôt de trente pour cent. Pour cet effet, elle interdit enfin aux Espagnols, &

aux

aux Flamans soûmis à l'Archiduc, tout commerce avec ses sujets, auxquels elle défendit pareillement de commercer avec eux. Au mois de Juillet suivant, le Roi publia encore une déclaration à ce sujet, dans laquelle il ajoûta plusieurs autres articles. Ces ordonnances firent beaucoup de tort aux affaires des négocians, & occasionnerent de tous côtés de grandes plaintes de leur part.

Le Roi, croyant qu'il étoit honteux pour lui de souffrir le procedé du Roi d'Espagne & de l'Archiduc, quoiqu'il prévît que ses ordonnances à ce sujet seroient également préjudiciables à ses sujets & à ses voisins, jugea à propos de mépriser tous les murmures, & aima mieux persister dans ses défenses rigoureuses, que de paroître par une lâche condescendance avoüer sa foiblesse; persuadé, que s'il mollissoit en cette occasion, ou s'il affectoit de dissimuler, des gens aussi audacieux que le sont les Espagnols, se sentiroient par-là excités à lui faire encore quelque nouvelle injure.

Le Nonce du Pape, qui craignit que ce différend ne donnât atteinte au traité de Vervins, fit tous ses efforts pour que le Roi, tandis qu'on engageroit l'Espagne à la suppression de l'impôt, dont ce Prélat se donnoit pour garant, relâchât un peu de son droit, & rétablît en attendant la liberté du commerce. Plusieurs courtisans, par les mêmes motifs, conseilloient à sa Majesté de modifier son ordonnance. Mais le Roi, suivant les conseils du Marquis de Rôny, ne voulut rien changer à la disposition de ses Edits, par rapport à cet objet, & rien ne le put jamais engager à faire une chose indigne de sa personne, & du nom François. Enfin, cette affaire ayant été discutée à Fontainebleau en présence de Velasco, lorsqu'il retournoit des Païs-bas en Espagne, il fut arrêté à la sollicitation du Nonce que le droit de trente pour cent seroit supprimé. En même tems la liberté du commerce fut rétablie; & après de longues contestations, on convint enfin de certains articles le 12. d'Octobre, entre le Marquis de Rôny & Nicolas Brulart de Sillery, d'une part, & Balthasar de Zuniga, & Alexandre Rovida, de l'autre.

Liberté du commerce rétablie.

Après les siéges d'Ostende & de l'Ecluse, il n'y eut presque aucune autre expédition de guerre cette année. On découvrit à Brunswick en Saxe une conjuration, qui fut le prélude d'une guerre ouverte que firent l'année suivante les Ducs de Brunswick. Il y avoit dans cette ville riche & peuplée, un homme, nommé Hennen, natif de Brabant, d'un sçavoir peu commun, qui, par sa réputation de probité & par son expérience, avoit mérité d'être fait Commandant de la ville. Hennen tâcha de broüiller le peuple avec le Sénat, dans le dessein de livrer la place. Comme il en avoit toutes les clefs, il voulut aussi avoir celles de la porte Saint-Michel: mais les Bourgmaîtres les lui refuserent; ce qui causa une émotion, & fit courir tout le peuple en foule vers cette porte. On trouva aux environs cinq cens cavaliers, & autant de fantassins en embuscade. Le peuple devint alors furieux: Hennen, soupçonné & arrêté, avoüa son crime, & fut condamné au supplice destiné aux coupables de haute trahison. On lui coupa les doigts, & on le ténailla par deux fois avec un fer chaud. Il fut ensuite coupé vif en quatre quartiers: on brûla ses intestins, & les autres parties

Affaires d'Allemagne.

Conjuration à Brunswick.

HENRI IV. 1604. ties de son corps furent exposées dans les carrefours de la ville. Quelques complices furent aussi mis à mort; Henning, qui avoit été tué dans le tumulte & enterré aussi-tôt après, fut exhumé & exposé sur une rouë pour inspirer de la terreur aux autres.

Soûlevement à Embden.

Il y eut vers le même tems un soûlevement à Embden dans l'Oost-Frise. Les Protestans se persuaderent, que, quoique le différend qu'ils avoient eu l'année précédente fût terminé, le Comte Enno ne s'étoit pas réconcilié de bonne foi avec eux. Ce qui augmenta leurs soupçons, fut que vers ce tems-là Jean épousa la fille de son frere Enno, quoique celui-ci fît paroître que ce mariage se faisoit malgré lui. Il s'empara en même tems du comté de Ritberg & de quelques autres païs, sans que son frere s'opposât à ces conquêtes. Le Pape accorda la dispense du mariage, par l'entremise de Leonard Rubens, Abbé d'Abdinchoff, qui fit insérer dans la dispense, que c'étoit à condition que Jean protégeroit l'ancienne Religion & ceux qui la suivoient.

Broüillerie entre les habitans de Paderborn & leur Evêque.

Ceux de Paderborn eurent aussi la hardiesse de s'élever contre leur Evêque, Théodoric de Furstemberg. Cette ville, secondée des villes Anséatiques avec lesquelles elle est alliée, disputa à son Evêque la jurisdiction civile & Ecclésiastique; ils firent à ce sujet plusieurs choses, qui ne furent pas approuvées de ceux même de leur Religion. Jean, sous prétexte de la guerre de Hongrie, leva des troupes, & vint au secours de l'Evêque: on tâcha de surprendre la ville par adresse, à la faveur des intelligences qu'on y avoit avec les partisans du Prélat. On pétarda deux portes, qui furent brisées; mais on ne put réüssir à la troisiéme, que les partisans de l'Evêque avoient promis d'ouvrir, parce que tous les bourgeois y accoururent. Enfin on convint de ces conditions: que l'Evêque seroit admis dans la ville: que du reste on ne feroit aucun mal à qui que ce fût: que la mémoire de ce qui s'étoit passé seroit abolie, & que les anciens priviléges de la ville seroient maintenus.

On avoit dressé d'autres articles favorables à l'Evêque: mais tandis qu'on en faisoit la lecture dans la maison de ville, Liboire Wichart Bourgmaître arracha le papier, comme pour le déchirer. Berthold de Cléves, qui étoit du parti de l'Evêque, ne put souffrir ce procedé; il donna un soufflet au Bourgmaître, le renversa de son siége, & le fit charger de chaînes, comme un homme qui passoit pour l'ennemi de la paix, & qu'on regardoit comme le flambeau de la discorde entre l'Evêque & les bourgeois. Alors tout le peuple étant accouru en foule, on ouvrit les portes; & Jean ayant été reçû dans la ville, au milieu des acclamations de ceux qui étoient de son parti, il mit des corps-de-garde dans le marché, dans les places & sur les murailles, & ordonna aux bourgeois d'apporter leurs armes. Il assigna en même tems des logemens aux soldats. Ceux qui suivoient l'ancienne Religion se réjoüirent d'abord, voyant que le Magistrat, qui avoit favorisé jusqu'alors les sectaires, alloit être puni: mais à la vûë des desordres que commettoient les soldats, & qui augmentoient tous les jours, ils commencerent à se repentir; ils regreterent la perte de leur liberté, & virent avec douleur que la fureur des haines n'avoit plus ni bornes, ni frein.

On

On tira de prison le malheureux Wichart chargé de chaînes. Il fut d'abord exposé pendant quelques heures aux insultes & aux outrages de la populace, qui lui cracha au visage; il fut ensuite appliqué à la question, & on lui versa dans le nez de la lie de vin brûlé. Enfin il fut condamné comme coupable de trahison à l'égard de son Prince & de sa patrie, sans qu'on lui eût accordé les trois jours ordinaires pour se pouvoir justifier; & par l'ordre de l'Evêque il fut conduit au supplice. Wichart, sur le point d'être exécuté, ayant apperçu le Prélat qui avoit voulu être présent à ce spectacle: „ Viens, s'écria-t-il, Evêque, viens étancher ta soif dans mon sang. „ En disant ces mots il se coucha sur le banc, où il fut tout vivant coupé en quatre quartiers. Pour outrager sa femme & ses enfans, on fit passer devant leur maison la tête & les autres membres du malheureux Bourgmaître, qui furent ensuite exposés dans des places publiques.

Henri IV. 1604. Supplice du Bourgmaître Wichart.

Tout cela se fit avec tant de promptitude, que Maurice Landgrave de Hesse, protecteur de Paderborn, & qui s'étoit mis en chemin avec trente-deux compagnies d'Infanterie & deux cens chevaux, au bruit de ce qui se passoit en cette ville, ne put y arriver à tems. Il posta ses soldats à Warbourg & aux environs. Les citoyens, qui s'étoient montrés opposés à l'Evêque, furent traités avec beaucoup de dureté, & la plûpart punis par la perte de leurs biens. Les privilèges de la ville furent abolis, & on lui ôta le droit de jurisdiction souveraine.

Priviléges de Paderborn abolis.

Il y avoit eu jusqu'alors une contestation au sujet de l'evêché de Strasbourg, entre Jean-George de Brandebourg fils de l'Electeur, & le Cardinal Charles de Lorraine. Les Chanoines, dont les uns suivoient l'ancienne Religion, & les autres la Confession d'Augsburg, étoient toujours partagés entre eux par rapport à cette affaire, qui par l'intervention de la France avoit été plûtôt suspenduë que terminée. Elle le fut enfin par la médiation de Fréderic Duc de Wirtemberg, qui y étoit lui-même intéressé, & on convint de ces conditions: que Jean-George de Brandebourg céderoit l'evêché au Cardinal de Lorraine, qui lui donneroit cent trente mille écus d'or: que le Duc de Wirtemberg, garant du traité, posséderoit pendant l'espace de trente années la ville & le baillage d'Obernach, & que pendant ce tems-là il payeroit, à l'acquit de Jean-George de Brandebourg, trente mille écus d'or aux créanciers de ce Prince, & à lui en particulier tous les ans la somme de neuf mille écus d'or: qu'au bout de trente ans, le Cardinal de Lorraine ou ses successeurs pourroient racheter ce baillage pour la somme de quatre cens mille écus d'or. Ce traité fut fait à Haguenau le 12. de Novembre.

Contestation pour l'evêché de Strasbourg terminée.

Peu de tems après, les villes de Lubeck, de Dantzick, de Cologne, de Hambourg & de Brême, envoyerent des députés aux Princes de l'Europe, pour renouveller les privilèges de la société Anséatique. Ces députés s'étant rendus d'abord à la Cour de Jaques, Roi de la Grande-Bretagne, ils y trouverent beaucoup d'opposition, parce qu'ils n'étoient munis d'aucunes lettres de l'Empereur; ainsi ils furent renvoyés sans avoir rien conclu. Ils vinrent ensuite en France, où ils furent mieux reçus par le Roi, qui étoit à Fontainebleau. De-là ils se rendirent en Espagne.

Députation des villes Anséatiques.

Henri IV. 1604.

Affaires de Suéde.

Il y eut cette année en Suéde une révolution mémorable, & qui avoit eu jusqu'alors peu d'exemples. Tous les Ordres de ce Royaume y concoururent par une loi irrévocable. Depuis plusieurs années, & sur-tout depuis l'an 1599. il y avoit de grands différends entre Sigismond (1), Roi héréditaire de Suéde, & son oncle le Duc Charles (2), au sujet du gouvernement civil de ce Royaume, & plus encore au sujet de la Religion. Sigismond, secondé des Polonois, étoit venu deux fois de Pologne en Suéde, & avoit été obligé d'en sortir avec deshonneur & avec perte. Après son second départ, comme il s'étoit rendu fort odieux, on arrêta ses principaux Ministres, & par un décret sévére des Etats, qui avoient alors une grande autorité, ils furent condamnés à mort. Ils la souffrirent avec un courage & une constance, qui indigna bien du monde contre le Duc Charles. En conséquence le Roi d'un côté, & Charles son oncle avec les Etats de l'autre, s'écrivirent réciproquement des lettres dures & pleines de reproches amers. Enfin par un décret des Etats, le Roi Sigismond fut déposé: le motif de sa déposition étoit, que contre la volonté de son ayeul, & contre les loix publiées dans l'assemblée des Etats généraux, il avoit voulu changer la Religion de l'Etat, donner atteinte aux libertés & priviléges du Royaume, & bâtir de nouveaux forts.

Déposition du Roi Sigismond.

Le Duc Charles, soit par modestie, soit qu'il se contresît, refusa d'abord la Royauté, quoiqu'il passât pour l'auteur du décret des Etats touchant la déposition de Sigismond. Il se déclara pour l'élection du Prince Jean, fils du Roi Jean, frere de Sigismond, & son neveu, qui n'avoit eu aucune part à tout ce que le Roi Sigismond avoit fait au préjudice des Suédois. Jaques Typot ou Typotius (3), qui dans le tems de ces mouvemens étoit en Suéde, & qui se rendit ensuite à la Cour de l'Empereur où il mourut, tout éloigné qu'il étoit des sentimens des Protestans, parle ainsi du Prince Charles, avec qui il avoit vécu très-familiérement, dans la rélation qu'il a écrite de cet évenement. Ce Prince, dit-il, étoit très-éloigné de vouloir usurper une Couronne qui ne lui appartenoit point; mais entraîné dans la suite par le zéle ardent qu'il avoit pour sa Religion, son ambition qui étoit foible & légére, s'accrut insensiblement, & il se vit comme forcé tant par le danger où il se trouvoit, que par la nécessité des conjonctures, de consentir malgré lui que les Etats l'élevassent sur le thrône.

Royauté déférée à Charles de Sudermanie.

A l'égard du Prince Jean, voyant la situation des affaires, il se défendit d'accepter la Couronne que Charles son oncle lui offroit, & dont il redoutoit le poids qu'il ne se croyoit pas capable de porter. Il fit à ce sujet un discours dans l'assemblée des Etats, par lequel il déclara qu'il cédoit la Couronne à son oncle, auquel il protesta qu'il seroit toujours soûmis, ainsi qu'aux Etats généraux: il fit ensuite serment qu'il ne tremperoit jamais dans tout ce que Sigismond pourroit faire. Après cela le Sénat & les Etats de Suéde, les Comtes & les autres Seigneurs, les Evêques, les Nobles, les Ecclésiastiques, les Officiers de guerre, les villes & les communautés, dans

(1) Roi de Pologne.
(2) Duc de Sudermanie.
(3) Il est parlé de lui à la fin de ce livre.

dans une diette convoquée à Norkoping le 21. de Mars, déférerent la Royauté à Charles, & firent des loix par rapport à l'union héréditaire, déja établie par Gustave son ayeul. Le couronnement de Charles fut d'abord fixé au jour de la fête de S. Barthélemi: mais à la sollicitation de Charles même, cette cérémonie fut différée. Voici les nouvelles loix qui furent faites par rapport à l'union héréditaire: on déclara que si Charles venoit à mourir, avant que son fils Gustave-Adolphe, eût atteint l'âge compétent pour pouvoir gouverner par lui-même, c'est-à-dire, l'âge de dix-huit ans, l'administration du Royaume appartiendroit au Prince Jean & à la veuve de Charles, auquel on joindroit un certain nombre de Sénateurs, que Charles nommeroit par son testament, pour être les tuteurs & les conseillers du jeune Prince. Comme il étoit constant par des preuves certaines, qu'outre ceux qui avoient été condamnés à mort à Linkoping, pour avoir formé de pernicieux complots contre le Duc Charles, & que sans compter ceux qui étoient détenus en prison pour le même sujet, il y en avoit encore beaucoup d'autres qui avoient en vûë de rendre le Royaume électif, à l'exclusion de la race de Gustave, ce qui étoit un projet très-pernicieux, ils furent tous déclarés en général criminels d'Etat, & leurs enfans incapables d'entrer jamais dans le corps des Sénateurs.

Ensuite on cita tous ceux qui étoient sortis du Royaume, & on leur ordonna de revenir dans l'espace de six mois, en leur promettant toute sûreté, & en les menaçant de les traiter en rebelles, s'ils n'obéïssoient. On excepta de cette grace générale, à moins que le Roi Charles par une grace spéciale ne jugeât à propos de leur pardonner, les deux Georges Posse, qui s'étoient enfuis du Royaume avec leurs complices, les Comtes Eric, Axel & Gustave; Jean, Eric, & Axel Gyllenstiern. De plus il fut résolu que pendant trois ans, à commencer au mois de Mai prochain, on entretiendroit sur pied neuf mille hommes Suédois ou étrangers, pour faire la guerre à Sigismond & aux Polonois.

Réglemens touchant le gouvernement civil.

On fit aussi d'autres réglemens touchant le gouvernement civil, & il fut ordonné: que conformement au décret de Stockholm, on feroit un examen du Droit & des loix qu'on suivoit dans le Royaume, & qu'on réformeroit ce qui paroîtroit le mériter: que les voitures & les logemens que les Curés étoient obligés de fournir selon la coûtume, seroient réglés conformement à la derniére ordonnance du Régent; ensorte que personne ne pourroit loger chez un Curé, ou chez un païsan, sans payer raisonnablement ce qui étoit dû. On ordonna encore que le prix de la monnoye étrangere ne pourroit augmenter suivant la volonté des particuliers, & que le thaler Impérial (1), par exemple, ne vaudroit que trente-six gros de Suéde. On renouvella aussi l'ancienne ordonnance touchant l'argent non monnoyé, qui se trouveroit parmi les marchandises qu'on transporte hors du Royaume, lequel seroit porté à la banque pour en fabriquer des espéces. Il fut ordonné qu'aucun des Gouverneurs, ou de ceux qui possédoient des charges

(1) Ou Risdaler, monnoye d'Allemagne, qui vaut environ deux florins & demi.

HENRI IV. 1604. charges dans le Royaume, ne pourroit lever de nouveaux impôts sur les sujets, à l'insçû de ceux dont ils dépendoient, sous peine d'être traités en criminels d'Etat: qu'excepté celui qui gouvernoit l'Etat, personne n'auroit droit de faire grace pour les crimes capitaux, ne se mêleroit d'étouffer, ou d'accommoder ces sortes d'affaires, & n'y conniveroit en aucune façon; mais qu'elles seroient renvoyées aux juges ordinaires. On régla les poids & les mesures, pour les rendre uniformes & légitimes.

Comme par le testament de Gustave, il avoit été ordonné que pour la dot des filles du Roi, on leveroit dans les provinces cent mille thalers, Charles fut prié de régler avec le Sénat la répartition qui seroit faite de cette somme sur les provinces, & de faire sur cela une loi. Il fut ordonné que l'on établiroit des manufactures en différens endroits du Royaume, qui seroient jugés convenables; & que chaque ouvrier payeroit tous les ans un thaler au thrésor Royal; que ceux qui tenoient des fiefs du Roi, ne pourroient de leur autorité privée lever des décimes, ou faire d'autres semblables exactions dans les provinces à raison de ces fiefs, sous peine d'en être privés. On prescrivit par le même décret la maniére de lever exactement les décimes; on ordonna, que pour éviter les fraudes & empêcher qu'on ne mêlat dans le fer qui seroit transporté hors du Royaume, des matiéres de cuivre, ou autres, le fer seroit fabriqué en barres: que ceux, qui tenoient des fiefs relevans du Roi, demanderoient d'y être confirmés par ses successeurs, & qu'il ne seroit permis aux possesseurs de ces fiefs, ni de les fiéfer à d'autres, ni de les aliéner: qu'en cas qu'ils vinssent à mourir sans hoirs mâles, le fief seroit réversible à la Couronne, ou au Seigneur dont il relevoit; à condition néanmoins qu'on auroit soin de pourvoir à la dot des filles: qu'à l'égard de la moitié des amendes, qui devoit être portée au thrésor Royal, comme il s'y commettoit ordinairement beaucoup de fraudes, on exhiberoit la copie du jugement & l'original des comptes, afin de satisfaire pleinement aux droits du Roi: que si sa Majesté étoit obligée de voyager hors du Royaume, elle seroit tenuë, suivant le statut de Stockholm, d'être de retour pour la fête de S. Barthélemi.

Décret de 1544. renouvellé. Le Duc Charles & le Prince Jean souscrivirent à tous ces décrets avec les députés des Etats. Le même jour on renouvella le décret de l'année 1544. fait à Arosen par tous les Ordres du Royaume, par lequel le droit d'élection étoit aboli, & la Couronne renduë héréditaire à perpétuité dans la famille de Gustave, tant qu'il y auroit des hoirs mâles de cette maison. Ce décret avoit toujours été observé depuis, & on n'y avoit donné une espéce d'atteinte qu'à l'occasion du mauvais gouvernement d'Eric, & de la conduite imprudente de Jean qui avoit été mis en sa place, & ensuite de celle de son fils Sigismond, qui avoient voulu l'un & l'autre changer la Religion reçûë dans l'Etat. On décida alors que la Couronne, dont Sigismond s'étoit rendu indigne, en violant la constitution de Suderkoping, seroit censée dévoluë, suivant l'ordre de la succession, à son oncle Charles & à ses héritiers légitimes, c'est-à-dire, à ses hoirs mâles, & à leurs descendans: qu'au cas qu'ils vinssent à manquer, la Couronne passeroit selon

lon le même ordre aux hoirs mâles du Prince Jean, qui, par une déclaration faite entre les mains des Etats, renonçoit actuellement à son droit; excluant à perpétuité les descendans de Sigismond Roi de Pologne: que si la postérité de Jean venoit à finir, on mettroit la Couronne sur la tête de quelque fille de la famille de Gustave, en vertu de cette constitution; & que cette fille, par le consentement & le choix des Etats, seroit mariée à un Seigneur Suédois qui suivroit la Religion de l'Etat, ou à quelque Prince d'Allemagne descendant de Gustave par les femmes: que si elle faisoit autrement, elle seroit déchuë de son droit à la succession, dont les filles & les petites-filles de Sigismond seroient excluës à perpétuité. Le motif de cette exclusion fut ici repeté: c'est que Sigismond avoit renoncé à la Confession d'Augsburg reçue dans le Royaume, & approuvée par les Etats comme orthodoxe & conforme à la parole de Dieu & aux écrits des Prophétes. En conséquence il fut ajoûté, que tous ceux qui desormais succéderoient au Royaume de Suéde, feroient serment d'embrasser cette Confession, & qu'ils n'épouseroient point de femme d'une Religion différente. Il fut encore réglé, qu'aucun des Princes héréditaires, qui par l'union étoient appellés à la Couronne, ne pourroit accepter une autre Couronne, ou des Etats éloignés; parce qu'on avoit connu par expérience qu'il en résultoit des troubles & plusieurs inconvéniens pour l'Etat, soit par l'absence du Roi, soit par le séjour des étrangers dans le Royaume. Enfin on fit des décrets touchant l'obéïssance constante & fidéle qui seroit toujours renduë aux Princes héréditaires. Par le même décret on conserva au Prince Jean & à ses héritiers légitimes la possession de la principauté, qui avoit été assignée au Duc Magnus par le Roi Gustave. Elle fut depuis beaucoup augmentée par les Etats, & conferée à titre de donation. HENRI IV. 1604.

Dans un abrégé historique, publié à Stockholm onze ans après, au sujet de cette assemblée des Etats, on trouve inséré le discours du Prince Jean, prononcé dans cette assemblée. Il y rend graces à Charles son oncle de plusieurs bienfaits qu'il en a reçus, entre autres de ce que par son zéle & par ses soins il n'étoit point tombé entre les mains des Jésuites & des Papistes; ce qui fait connoître que cette révolution arrivée en Suéde, fut causée par la crainte qu'on eut que Sigismond & ses Ministres ne changeassent la Religion dans ce Royaume. Enfin Jean, ayant étendu la main en signe d'approbation, promit expressément foi & obéïssance à Charles son oncle, & après lui à ses cousins germains Gustave-Adolphe, & Charles-Philippe, fils de Charles. La principauté d'Ostrogothie ou Ostrogotland, lui fut donnée par son oncle Charles l'année suivante, comme il fut marqué dans la nouvelle transaction qui fut faite alors. Car, quoique le jour de la fête de S. Barthélemi eût été fixé pour le couronnement de Charles, ce Prince ne voulut néanmoins prendre le titre de Roi, que deux ans après, le Prince Jean ayant alors dix-neuf ans, & étant dans un âge où il pouvoit ratifier plus authentiquement la rénonciation qu'il avoit faite.

La Religion ne causoit pas moins de troubles dans la Hongrie, & dans Affaires la

HENRI IV. 1604.

de Hongrie & de Transylvanie.

Protestans maltraités.

la Transylvanie où les esprits étoient fort échauffés à ce sujet. George Basta, n'ayant en apparence aucune inquiétude par rapport au dehors, s'appliquoit uniquement, comme il en avoit ordre, à régler les affaires de la Hongrie, & à remédier aux desordres de l'Etat. Usant d'une févérité excessive à l'égard des Protestans, ce que les personnages sages regarderent comme une conduite fort imprudente dans les circonstances présentes, il défendit l'exercice public de toute autre Religion, que de la Catholique. Maître de presque toute la Transylvanie, il punissoit la Noblesse par la perte de leurs biens. Cependant dans la derniére assemblée des Etats, on leur avoit fait quelque grace, & on leur avoit accordé la faculté de racheter en argent comptant la quatriéme partie de leurs biens, afin qu'ils pussent dans la suite payer les décimes. On taxa la ville de Cronstadt à quatre-vingt mille écus d'or, & celle de Clausenburg ou Colosvar, à vingt mille.

Pest abandonnée aux Infidèles.

Sur ces entrefaites on perdit la ville de Pest par un accident également triste & honteux. On négocioit alors pour un traité de suspension d'armes entre les Chrétiens & les Infidèles; cependant on étoit incertain à la Porte, si la guerre ne s'allumeroit pas entre les Turcs & les Persans. Ceux-ci, voyant le thrône Ottoman occupé par un enfant, avoient fait des courses de tous côtés sur les frontiéres de l'Empire. Après avoir repris Tauris, ils s'étoient avancés jusqu'à l'Euphrate, & s'étoient emparés de Bagdad. Cependant on attendoit de jour en jour le grand Visir, qui, à ce qu'on disoit, venoit dans la Hongrie à la tête de dix mille Janissaires, & d'une armée très-nombreuse: on avoit même reçu avis de Constantinople qu'il avoit ordre sur-tout de prendre Pest, afin de mettre Bude à couvert de ce côté-là.

Ainsi, quoique la garnison de Bude eût plusieurs fois donné sa parole de ne rien entreprendre pendant la trève contre la ville de Pest, le Gouverneur de cette place, nommé Jaghenruyter, Gentilhomme de la province, effrayé de l'arrivée des Tartares, qui selon leur usage faisoient des courses aux environs, & s'imaginant qu'ils étoient les avant-coureurs d'une armée nombreuse, prit conseil de la crainte dont il étoit saisi, & résolut aussi-tôt d'abandonner la place avant qu'elle fût investie. Après avoir exposé aux Officiers le danger où ils étoient, & leur avoir communiqué son dessein, il sortit de Pest le 3. de Septembre avec cinq enseignes & six escadrons, emportant trois cens sacs de farine. Il laissa dans la ville les canons & les autres munitions de guerre, & se contenta de mettre le feu à quelques maisons. A peine eut-il fait un mille, qu'il rencontra cinq cens Heiduques, qu'Altheim Gouverneur de Gran ou Strigonie, envoyoit à son secours, avec des batteaux chargés d'avoine & d'autres munitions. Ces Heiduques, voyant qu'on avoit abandonné Pest, prirent le parti de se retirer de bonne heure, pour ne pas s'exposer à un danger évident; & s'étant joints aux troupes de la garnison, ils abandonnerent les batteaux, dont les Turcs s'emparerent, & sur lesquels ils trouverent deux cens sacs d'excellente avoine.

Ceux

Ceux de Bude s'étant apperçus du départ de la garnison de Pest, accoururent aussi-tôt pour éteindre l'incendie. Pour Jaghenruyter, il se retira à Gran, où, après avoir été sévérement reprimandé par Altheim, il fut conduit en prison & chargé de fers. Comme le congrès pour la trêve duroit encore, le Bacha de Bude, qui ne vouloit pas qu'on pût lui reprocher d'avoir violé la foi qu'il avoit jurée, envoya faire des excuses à Altheim sur ce qui s'étoit passé: il lui fit dire, que cette place si voisine de Bude, ayant été abandonnée par la garnison qui y avoit mis le feu, il avoit craint que d'autres ne s'en emparassent & que le feu n'en consumât toutes les maisons, si on négligeoit d'éteindre l'incendie; qu'il n'avoit pû s'empêcher de jetter garnison dans la place pour la mettre en sûreté & éteindre le feu; que ce ne devoit point être un obstacle à l'échange des prisonniers de part & d'autre; & que malgré cet incident, on pourroit pendant le cours de la trêve terminer à l'amiable tous les différends qui s'éleveroient sur les frontiéres.

Défaite d'un parti Turc.

Depuis ce tems-là les Impériaux firent des courses sur les terres des Turcs. Pallant Gouverneur de Wari étant allé au-devant du grand Visir avec un détachement de cent chevaux d'élite, pour reconnoître l'armée ennemie, fut attaqué, vaincu & fait prisonnier. Le Comte de Zrin ou Serin, fut plus heureux; car ayant rencontré près de Zighet un parti de Turcs, dont le nombre étoit fort supérieur à celui de ses gens, il leur livra un combat, qui fut très-opiniâtré, & les tailla tous en piéces.

Entreprise du grand Visir sur Gran.

Cependant le grand Visir vint camper devant Gran le 19. de Septembre, dans le dessein de faire le siége de cette ville. Les Turcs commencerent par escarmoucher contre les Hussars, & ensuite se retranchérent sur une hauteur vis-à-vis le mont S. Thomas. George Basta de son côté éleva près de Gran un fort où il pouvoit mettre du canon, & mit des barques entre l'isle & la ville de Ratzenstadt, pour s'opposer aux courses des ennemis. Le Comte de Sultz fit ensuite la revûë des troupes, & leur avança quelques mois de leur paye; ce qui les réjoüit & les anima.

Le 24. de Septembre les Turcs attaquerent le château, & furent repoussés avec perte. Le combat fut très-meurtrier: le Comte Casimir de Hohenlo se distingua beaucoup dans cette action, & fut tué avec cent de ses gens; les Turcs y perdirent près de cinq cens hommes. Le corps du Comte étant demeuré au pouvoir des ennemis, ils le traiterent indignement, suivant l'usage de ces barbares; ils lui couperent la tête, & ensuite les oreilles. Ce corps ainsi mutilé fut enfin échangé contre un Turc de grande distinction, qui avoit été fait prisonnier, & ensuite envoyé à Fréderic son frere: les Infidèles lui envoyerent en même tems faire excuse au sujet de ce traitement, & ôserent même demander que ce qui s'étoit passé n'empêchât point la négociation pour la trêve.

Le lendemain la garnison de Hatwan, place qui avoit été prise l'année précédente par un effet du hazard, voyant dans son voisinage un ennemi si formidable, après avoir mis le feu à toutes les provisions, abandonna la

HENRI IV. 1604. ville, & emmena le canon. Sur ces entrefaites Bethléem Gabor, à qui les Turcs avoient fait esperer la principauté de Transylvanie, étant à la tête de quatre mille hommes sur le bord du Temes où il se croyoit en sûreté, se vit attaqué inopinément par le Comte de Dampierre (1), soûtenu des Heiduques, qui l'obligea de se jetter dans le fleuve avec tous ses gens pour se sauver à la nage. Il perdit dans cette occasion beaucoup de monde. Le Bacha de Temeswar ayant appris cet échec, dans la crainte qu'il n'arrivât pis, envoya à Gabor son Lieutenant avec des troupes fraîches. Ce Lieutenant fut enveloppé par les Heiduques dans sa retraite, & tué sous les murs de la ville. Dampierre s'avança ensuite jusqu'à Weissenburg. Dans le tems que ses soldats pilloient, ils se mêlerent avec les fuyards, & peu s'en fallut qu'ils n'entraſſent pêle-mêle avec eux dans Temeswar. Content de cet exploit, il revint à Lippe sur la fin de Septembre, après avoir envoyé douze drapeaux à Basta.

Echec de Bethléem Gabor.

Conférences pour conclure la trêve.

Cependant le grand Visir qui étoit à Gran, pressoit la conclusion de la trêve, & les députés qu'il avoit invités s'étoient rendus à Ratzenstadt. C'étoient Altheim Gouverneur de cette ville, Ferdinand Colonitz, Fréderic de Hohenlo, & le Rhingrave. Ce congrès fut inutile, parce que les Turcs demanderent avant toutes choses, qu'on leur remît Gran. Pendant ce tems-là les Cosaques qui faisoient la guerre pour les Turcs, ayant formé la résolution de passer du côté des Impériaux, leur dessein fut découvert & puni: presque tous leurs gens de pied furent massacrés; pour les cavaliers, ayant forcé le corps-de-garde des Turcs, une partie se retira à Comar, & l'autre à Dotis. Quelques-uns se sauverent à la nage, & furent bien reçus par Colonitz: trois jours après deux cens cavaliers arriverent aussi à Comar.

On apprit d'eux que les Janissaires, désesperant du succès du siége, s'étoient mutinés dans le camp, qu'ils s'étoient tous rassemblés, & avoient été trouver le Bacha Serdar qu'ils avoient menacé d'abandonner après le second assaut. Ces soldats superstitieux étoient effrayés de la vûë d'un arc-en-ciel qui avoit paru de couleur de sang, d'abord sur Gran, puis sur le mont S. Thomas, & qui s'étoit ensuite dissipé. D'ailleurs Basta, ayant rangé ses troupes en bataille, sembloit se préparer à donner combat, & ne cessoit de harceler l'armée Turque. Mais d'un autre côté les Heiduques, qui étoient en grand nombre dans l'armée d'Altheim, soit par trahison, soit qu'ils fussent épuisés de fatigues, faisoient leurs gardes avec beaucoup de négligence; enfin peu à peu leur nombre diminua considérablement, & la plûpart se retirerent. Pendant ce tems-là les ennemis donnerent deux assauts au château, & en furent repoussés chaque fois.

Cependant on continuoit toujours de négocier pour la trêve: les députés de part & d'autre s'étoient assemblés dans l'isle qui est au-dessous de Gran. Les Turcs offroient Agria ou Erle, pour Gran, qu'ils vouloient avoir en leur pouvoir; ou en cas que l'échange ne convint point aux Impériaux,

(1) Il portoit le nom de *du Val*.

périaux, ils demandoient qu'on leur remît Palanka, Fileck, & Zetski. Ni l'un ni l'autre n'ayant été agréé des Impériaux, on se sépara sans avoir rien conclu. HENRI IV. 1604.

Levée du siége de Gran par les Turcs.

Le dix d'Octobre on recommença à battre la place, & on attaqua avec beaucoup de vigueur, mais sans succès. Ainsi trois jours après, les Turcs retirerent leur canon & leverent le siége, les Janissaires y ayant contraint le Bacha. Basta les attaqua dans leur retraite, & donna sur leur arriére-garde, dont il tua quelques soldats. Le fils du Chan des Tartares étant ensuite arrivé au camp des Turcs, ils firent plusieurs courses aux environs de Palanka, de Fileck, & de Zetski; mais Suffrid Colonitz ayant marché contre eux avec la Cavalerie Hongroise, il les contraignit de se retirer. Cependant ils prirent plus de trois mille personnes qu'ils firent esclaves.

On reprit encore la négociation de la trêve, sur les lettres qu'Altheim reçut alors de la part du Bacha Serdar, par lesquelles il assûroit que le Grand Seigneur souhaitoit que tout fût tranquille du côté de la Hongrie; malgré cela on ne cessoit de faire des courses & de piller.

Violences du Comte Belgioioso à Cassovie.

D'un autre côté Jean-Jaques Barbiani Comte de Belgioioso, à l'instigation de Basta, traitoit avec la derniére rigueur les Protestans de Cassovie. Il leur avoit défendu de s'assembler pour entendre la prédication de leurs Ministres, & il avoit menacé ceux-ci de les faire mourir, s'ils ôsoient prêcher. Il avoit même fait approcher le canon des temples où les Protestans avoient coûtume de s'assembler. Un riche bourgeois de la ville, nommé George Saba, n'ayant point eu d'égard à l'ordonnance, fut condamné à une amende de dix mille thalers, qu'on lui fit payer à la rigueur. Trois Gentilshommes, accusés d'avoir voulu exciter une sédition, furent enfermés dans les masures d'un vieux monastére, où, à ce qu'on prétend, ils moururent de faim.

Vengeance d'Etienne Bostkay.

Belgioioso, s'étant rendu très-odieux par ce procedé, s'avisa encore d'exiger une somme considérable d'Etienne Bostkay, de la premiére noblesse de Hongrie, & très-proche parent de Sigismond Batthory. Ce Seigneur refusa de payer l'argent qu'on lui demandoit, & allégua pour s'en dispenser divers prétextes: Belgioioso voulut le contraindre par la force à obéir, & abandonna au pillage trois de ses châteaux qui étoient dans le voisinage. Cette violence engagea Bostkay, qui avoit du cœur, & qui jusqu'alors avoit agi avec moins de dissimulation que de modération & de prudence, à prendre les armes pour sa defense & pour sa sûreté. Il crut donc devoir se venger des injustices qu'on lui faisoit, persuadé qu'il le pouvoit faire sans trahir son devoir. Il disoit, que sous le regne d'André II. Roi de Hongrie, les Etats rassemblés l'an 1222. avoient décidé, que ce n'étoit ni un crime, ni une chose deshonorante de s'opposer aux entreprises d'un Roi, qui voudroit donner atteinte aux droits de la Royauté, aux priviléges & aux libertés de la nation. Ayant donc assemblé six mille Heiduques, gens toujours prêts à seconder les moindres mouvemens, il se jetta sur les terres de ceux qui suivoient le parti de l'Empereur, & les

HENRI IV. livra au pillage, comme Belgioioso avoit fait à l'égard des biens des Protestans.

1604. Cependant celui-ci ayant tout réglé à Cassovie à son gré, & s'imaginant être le maître absolu de la ville, il y laissa sa femme & ses enfans, & marcha contre Bostkay, qui avoit assemblé déjà une armée assez considérable. Il se rendit d'abord au grand Waradin, accompagné de Rotkovitz & de Pierre Lassa, & donna ordre à Pezzen de le joindre avec ses troupes. Il vint ensuite à Ador, où il campa, après avoir fait venir de Romos six compagnies d'Infanterie. Il avoit aussi avec lui une troupe choisie de Cavalerie de Silésie, outre le Comte de Dampierre avec ses Heiduques, qui, à cause de la conformité de Religion, favorisoient Bostkay, & qui se rangerent de son côté dès qu'on en fut venu aux mains. Ce combat passe pour avoir été très-sanglant, le soldat étant de part & d'autre extrêmement acharné. Enfin la victoire fut du côté de Bostkay. Pallas Lippay & Pezzen dangereusement blessés, furent faits prisonniers, & traités favorablement par le vainqueur.

Le Comte de Belgioioso se retira à Waradin. Bostkay écrivit au Bacha Serdar, que les Impériaux avoient perdu six cens hommes dans ce combat, & il lui envoya quelques drapeaux pris sur l'ennemi. Les historiens Impériaux prétendent, que la perte fut bien moins considérable. Tout le canon fut pris, & Bostkay passa la nuit sur le champ de bataille. Lorsque Lippay fut guéri de ses blessures, il le fit son Lieutenant général: mais peu de tems après, il se dégoûta de lui avec la même légéreté, qu'il lui avoit donné toute sa confiance; il lui ôta même la vie dans la suite. Cependant Lippay avoit paru, selon les conjonctures, mettre un bon ordre dans les affaires de Bostkay, qui, comme il arrive toujours dans une nouvelle domination, étoient fort broüillées. A cet effet il s'étoit servi du prétexte spécieux de la Religion auprès des Heiduques, & de la Noblesse qui lui étoit presque toute contraire, & il avoit conseillé à Bostkay de publier une ordonnance, par laquelle il étoit enjoint à tous ceux qui s'intéressoient au salut de la Religion, de lui prêter serment. Il avoit de plus assigné tous les mois aux soldats une paye de cinq Joachims. Toute la Noblesse étant accouruë en foule de toutes parts pour lui prêter serment, il trouva ce tempérament pour se rendre moins odieux; ce fut de faire connoître, qu'on ne prenoit point les armes contre l'Empereur, & en même tems qu'on n'étoit point absolument dévoüé à toutes ses volontés de la Porte Ottomane (1).

Cependant les habitans de Cassovie ayant appris les succès de Bostkay, profite-

(1) Qu'on ne s'oppoloit aux entreprises du premier, que pour se metire à couvert de ses violences, comme on ne se liguoit avec l'autre que pour soutenir les droits de la nation, & qu'aussi-tôt qu'on auroit assûré la liberté de conscience, on renonceroit sur le champ à l'alliance du Turc, à moins qu'on ne jugeât nécessaire de continuer à se servir de son secours pour établir une paix solide dans la province. Cependant les habitans &c. MS. *du Roi.*

profiterent aussi-tôt de cette occasion pour prendre les armes; & ayant chassé tous ceux qui n'étoient pas de leur parti, ils se rendirent les maîtres de la ville. Basta ne fut pas indifférent sur le danger où étoit Belgioioso, & marcha du côté de Cassovie, avec les troupes qu'il avoit, comme s'il eût eu dessein d'en faire le siége. Il envoya auparavant le Colonel Rotwitz, pour sommer la forteresse de Zatwar qui étoit près de Sendra, de se rendre. Les Heiduques qui y étoient, lui répondirent, en se moquant de la sommation, qu'ils étoient prêts à se rendre, lorsqu'il auroit pris Cassovie, d'où Belgioioso avoit été chassé. Basta s'avança donc plus près de cette ville, & y campa son armée.

Bostkay, qui étoit sur le point d'aller assiéger Belgioioso dans Waradin, laissa-là le projet du siége, & marcha du côté de Cassovie. Cette marche tira de péril Belgioioso, & fit perdre en même tems à Basta l'espérance de prendre cette place. Basta, voyant que ses soldats ne lui obéïssoient point faute de paye, & ayant vû les Heiduques arriver, décampa le 5. de Décembre. Dès que Basta fut parti, les Heiduques se répandirent de tous côtés, & s'emparerent de Dregel, de Palanka, de Nagibana, de Copen, de Sacmar, de Dubin, & d'autres places. Ils en vinrent souvent aux mains avec les Impériaux, battirent quelquefois les ennemis, furent aussi battus, & ne firent rien de fort remarquable.

Il députe à l'Empereur pour justifier sa conduite.

Cependant Bostkay, ayant appris que l'Empereur l'avoit proscrit à Prague, par un écrit public, comme rebelle, y envoya aussi-tôt des députés pour justifier sa conduite. Ils exposerent à sa Majesté Impériale, qu'il avoit été contraint par la nécessité à faire ce qu'il avoit fait: que rien n'étoit plus précieux en ce monde, que la Religion & la liberté; qu'on avoit donné atteinte à l'une & à l'autre d'une maniére indigne; qu'on avoit profané les choses sacrées; qu'on avoit traité les Nobles, comme on auroit pû faire ceux de la lie du peuple; qu'on les avoit dépoüillés de tous leurs biens, & qu'on les avoit cruellement massacrés dans plusieurs endroits; qu'on avoit violé les femmes & les filles, en présence même de leurs maris & de leurs parens, & qu'il n'y avoit aucune sorte de barbarie, qu'on n'eût exercée à leur égard: que quoique ces choses fissent horreur, & que le seul récit en fît rougir, il avoit toujours été persuadé, que ce n'étoit point la faute de sa Majesté Impériale, mais celle des Généraux: que dans cette idée il avoit envoyé à Prague & à la diette de l'Empire des députés, pour supplier de faire cesser ces calamités; mais voyant qu'au lieu de les soulager, on augmentoit encore leurs maux, ils avoient cru devoir répandre pour le salut de leur patrie, ce qui leur restoit de sang, résolus de repousser la force par la force: qu'ils supplioient humblement sa Majesté Impériale, & les illustres membres de la diette d'avoir pitié d'eux, tant en considération de l'étroite & ancienne alliance du Royaume de Boheme avec la Hongrie, dont l'état étoit si déplorable, qu'en considération des traités faits entre les deux nations; que loin de vouloir les enfraindre, ils ne demandoient pas mieux que de les renouveller, protestant qu'ils étoient prêts d'exposer les motifs de ce renouvellement, lorsqu'il plairoit à sa Majesté

HENRI IV. 1604. jesté de les entendre : qu'ils n'étoient point eloignés de faire la paix ; mais qu'ils vouloient des conditions équitables, & que pour cela ils imploroient le secours & les conseils de sa Majesté & des Etats. Ils présenterent ensuite un mémoire, contenant en peu de mots les raisons qui les a- voient déterminés à prendre les armes. Mais cette affaire regarde l'année suivante.

Depuis ce tems-là, Bostkay prit les titres de Comte de Kismarie, de Seigneur de la haute Hongrie, & de Comte de Zekel (1). Il fit frapper de la monnoye d'or & d'argent en son nom, avec ses qualités ; & il mérita, que le Grand-Seigneur, soit par l'idée qu'il avoit de sa valeur, soit par un effet de sa bonne volonté, lui fit présent d'une couronne d'or, qui avoit autrefois appartenu au Roi Uladislas, & qui par la prise de Bude, étoit tombée entre les mains des Turcs.

Troubles dans la Styrie. Il y eut pour le même sujet de grands troubles dans la Styrie, où l'Archiduc Ferdinand, ainsi que dans tous les autres païs de son obéïssance, persécutoit vivement les Protestans. Ces troubles se répandirent aussi dans la Moravie & dans la Silésie.

Deux jours après la levée du siége de Cassovie, Basta, ayant appris que les Heiduques, qui assiégeoient le fort de Sepsy, avoient été contraints par le mauvais tems de revenir, fortifia son camp près de Zatwar, résolu de livrer combat, si l'occasion s'en présentoit. Bostkay étoit campé vis-à-vis d'un côté, & Lippay de l'autre, près de Cassovie : l'un & l'autre se tenoient prêts à tout évenement. On fit partir de-là le Comte de Hohenlo, & le Colonel Cowitz, & on leur donna ordre de se rendre à Eperies, pour attirer cette ville dans le parti de l'Empereur. On s'étoit déjà rendu maître des villes de Leutsch, de Zobena, & de Neudorff, qui, ennuyées de tous les ravages auxquels elles étoient exposées, avoient traité avec Basta, à condition qu'on leur accorderoit la liberté de conscience. Hohenlo & Cowitz, qui s'étoient rendus garants du traité, firent la même chose à l'égard de la ville d'Eperies, & la soûmirent à l'Empereur.

Sur ces entrefaites, Suffrid Colonitz, après avoir fait une marche fort dangereuse, se rendit auprès de Basta. Dans le dessein de rassûrer les autres par son exemple, il avoit écrit à Bostkay, pour l'engager à garder la foi qu'il avoit jurée à l'Empereur.

Convoi Impérial pillé par son escorte. Cependant le froid excessif, joint à une extrême disette de toutes choses, faisoit beaucoup souffrir les troupes Impériales, qui étoient campées. On leur envoya de Vienne trente chariots chargés d'étoffes pour les habiller, avec de l'argent ; ce convoi étoit sous la conduite du Comte de Solms, du Gouverneur de Staremberg & de quelques autres Officiers, auxquels Tanhusen joignit quinze cens Hussars, pour s'opposer aux courses des Heiduques. Mais lorsqu'ils furent arrivés près d'une forêt à un mille de Fileck, ils tournerent leurs armes contre ceux qui conduisoient le convoi, renver-

(1) D'autres historiens disent, Comte de *Zickeren*, ou des *Cicules*.

renverserent le Comte de Solms de dessus son cheval, mirent les autres en fuite, & allerent joindre l'armée de Bostkay, malgré Tanhusen, qui courut après eux, & leur reprocha vivement leur perfidie. Bostkay leur fit un très-bon accueil, & leur fit distribuer de l'argent, ainsi qu'à ses autres soldats; ce qui redoubla leur ardeur. Basta eut grand soin de cacher cette disgrace à son armée, de peur que ses troupes, qui commençoient à se mutiner, ne se soulevassent hautement: il envoya à la hâte à Leutsch, pour faire venir de l'étoffe, afin d'habiller ses soldats à demi nuds, & pour avoir de l'argent sur des lettres de change, en donnant des sûretés aux créanciers.

Diverses expéditions de part & d'autre.

Les Impériaux reprirent les places qui étoient aux environs d'Eperies. Les Heiduques, de leur côté, après avoir été repoussés plus d'une fois, prirent enfin d'assaut le fort de Sender, & passerent au fil de l'épée toute la garnison. Ils prirent de la même maniére Fileck, brûlerent la ville, & massacrerent tous les Allemans qu'ils y trouverent, sans faire quartier à aucun. Ils s'emparerent aussi par force de Bolwar, de Carcie, de Setzchin, de Jarmer, de Dregel, de Holloc, de Burak, de Blobenstein, & de la forteresse de Cabrigiek, o[redacted] soldats de la garnison de Hatwan, en abandonnant cette derniére place, avoient transporté toutes leurs machines de guerre. Le fort de Kerpen se défendit mieux: la garnison, qui ne s'effraya point du sort des châteaux des environs, refusa de se rendre, repoussa l'ennemi & l'obligea de lever le siége. En récompense le château de Sitwen fut pris.

François Raday & Charles Isthuan, qui étoient les principaux Chefs des Heiduques, partagerent alors leurs troupes, & s'avancerent du côté du païs des mines. Ils sommerent d'abord la ville de Newsol de se rendre, & d'envoyer à Setzchin une certaine somme d'argent, & quatre bourgeois pour ôtages, avec menace de les traiter avec la derniére rigueur, s'ils n'obéissoient. Suffrid Colonitz étoit en chemin, pour venir au secours de Newsol; mais comme les passages étoient fermés, les Heiduques le prévinrent, & le contraignirent de se retirer dans le château de Labentz qui lui appartenoit, accompagné de sa femme qui venoit d'accoucher. Comme il se fioit médiocrement aux Hongrois & aux Cosaques qui étoient avec lui, il dépêcha nn courier à Vienne, pour demander qu'on lui envoyât des troupes Allemandes.

Défaite des Impériaux.

Cette année finit par la défaite des Impériaux. Les Heiduques ayant attaqué pendant la nuit le poste de Charles Colonitz, où étoient Koppel & Pettinger, l'un & l'autre Autrichiens, ils y firent un grand carnage. Koppel y fut tué avec ses gens; Pettinger y fut brûlé avec les siens: Colonitz eut bien de la peine à s'échapper; son cheval ayant été blessé d'un coup de mousquet, & étant tombé, il remonta promptement sur un autre, & dans le désespoir où il étoit, il fit tête aux ennemis, en tua quatorze de sa main, & les épouvanta tellement par sa valeur, qu'ils se retirerent & se jetterent dans la forêt voisine.

Famine en Transylvanie.

Pendant ce tems-là une famine horrible qui regnoit dans la Transylvanie, y contraignit les peuples de se nourrir de tout ce qui n'est point fait pour

pour l'aliment des hommes. Lorſque tout cela eut été conſumé, on mangea de la chair humaine : non-ſeulement on détachoit des gibets les corps qui y étoient pendus, pour les manger; mais ce qui fait horreur, les meres, dit-on, mangerent leurs enfans, & les enfans leurs meres. Cette année fut ſtérile preſque par-tout. Comme la Sicile étoit menacée de famine, & que c'eſt de cette iſle que Rome & pluſieurs villes d'Italie tirent les bleds, les Seigneurs Siciliens firent inſtance auprès du Viceroi, pour faire enſorte qu'il ſortît moins de bled de l'iſle, prévoyant qu'il y ſeroit bien-tôt très-rare & très-cher. Le Comte de Monte-Maggiore, qui portoit la parole, ayant paru dans ſon diſcours vouloir cenſurer indirectement la conduite intéreſſée des Gouverneurs, le Viceroi entra en fureur; & après avoir vomi mille injures contre le Comte, qui lui avoit, diſoit-il, manqué de reſpect, il le fit poignarder en ſa préſence.

Diſette en Sicile.

En France il y eut auſſi une grande diſette de bled dans le Languedoc & dans la Provence. A la ſollicitation du Duc de Guiſe Gouverneur de Provence, & ſur les inſtances du Duc de Ventadour Lieutenant de Roi en Languedoc, le Roi accorda la permiſſion de tranſporter le long du Rhône, de la Bourgogne, & des autres provinces du Royaume, du bled dans le Languedoc & dans la Provence: mais les Parlemens s'y oppoſerent; & ayant fait comprendre à la Cour que ſous prétexte de ſoulager ces provinces, on abuſoit de la grace que ſa Majeſté avoit accordée, & qu'on faiſoit ſortir le bled du Royaume, la permiſſion fut révoquée.

En Languedoc & dans la Provence.

Pluſieurs crurent alors qu'un phénomene fort ſingulier avoit pronoſtiqué ces calamités publiques. Le phénomene parut au ciel pour la premiére fois le 3. d'Octobre. On le prit d'abord pour l'étoile de Venus, qui paroît après le coucher du ſoleil. Il eſt vrai que cette eſpéce d'étoile étoit plus grande & plus brillante que ne le ſont toutes les étoiles ordinaires, mais elle n'avoit point la queuë ordinaire des cométes. On connut néanmoins dans la ſuite par les obſervations qu'on fit, que c'étoit une vraie cométe très-lumineuſe, différente de la planete de Venus; voici les raiſons qui le firent croire. Ce phénomene avoit commencé, diſoit-on, dans la conjonction de Jupiter & de Mars, qui arriva cette année le 26. de Septembre, mais les nuages & les broüillards l'avoient empêché de paroître avant le 3. d'Octobre. La planete de Venus n'étoit point alors dans le Sagittaire, mais dans les premiers dégrés de la Balance; enſorte qu'on pouvoit au moins voir enſemble le matin, & non le ſoir, Venus & la cométe. En effet le 10. ou le 11. du mois de Janvier ſuivant, environ à ſept heures du matin, on vit clairement la cométe près de la planete de Venus dans l'eſpace du ciel qui eſt entre le Levant & le Midi. Or, dans le tems qu'elle commença à paroître le 3. d'Octobre ſur le ſoir, un peu après ſix heures, elle étoit dans le dix-ſeptiéme dégré du Sagittaire, à un dégré trente minutes d'éloignement de l'Ecliptique, Jupiter étant dans le même ſigne au dix-neuviéme dégré, Saturne à l'onziéme, Mars au vingt-deuxiéme. La cométe avoit ſon cours, & avançoit chaque jour; le premier jour de Novembre, elle ſe trouva au vingt-ſeptiéme dégré. Elle parut dans ce même dégré, juſqu'au 10. du même mois; ce qui fit juger aux Sçavans qu'elle

Phénomene ſingulier.

qu'elle n'avanceroit plus, mais qu'au contraire elle reculeroit & prendroit son cours par l'Ecliptique vers la droite du Serpentaire, qu'elle passeroit ensuite par le milieu du Cygne, & entreroit dans la constellation de Cassiopée, où plusieurs se souviennent qu'il parut l'an 1572. une cométe assez semblable à celle-ci, aussi grande & aussi brillante.

Juge-mens à ce sujet.

On forma sur cela divers jugemens. Il est à remarquer que la cométe parut pendant quatre mois entiers, depuis le 28. de Novembre dans la conjonction de Saturne, depuis le 29. dans celle du soleil, depuis le 13. de Décembre dans celle de Mercure; puis au mois de Mai suivant dans l'opposition de Mercure, de Mars & du Soleil. On crut que ce phénomene pronostiquoit de grandes déliberations, des confédérations de Grands, des révolutions diverses, & des morts de personnes illustres, en France, dans les Païs-bas, en Espagne & en Angleterre. On jugea aussi que l'opposition de la planete de Venus, qui devoit arriver le 8. de Juin, annonçoit des guerres & différentes calamités à plusieurs peuples; & que l'Allemagne n'en éprouveroit pas la moindre partie, à cause de la différence des Religions, comme il arriva en l'année 1572.

Ouvrage de Kepler sur cette matiére.

Jean Kepler a écrit à ce sujet un Ouvrage fort profond. Cet auteur, qui donne fort peu dans l'Astrologie judiciaire, parle dans ce livre du triangle de feu, des périodes de huit cens ans, dont il y en a déjà eu sept depuis la création du monde, & dont la huitiéme a commencé à la fin de l'année derniére, Jupiter étant en conjonction avec Saturne dans le huitiéme dégré du Serpentaire, & étant joint à Mars à la fin du mois de Septembre suivant, ou au commencement d'Octobre. Il y parle aussi d'une nouvelle étoile, qui a paru il y a déjà quelque tems dans la poitrine du Cygne; & à cette occasion il fait une sçavante dissertation sur la véritable année de la naissance de J. C. Il en conclut qu'il manque quatre années, ou peut-être cinq à l'ére Chrétienne, qui pour le calcul du tems est aujourd'hui en usage parmi les Chrétiens d'Europe; ensorte que selon sa supputation, cette année 1604. est proprement l'année 1608. ou 1609. Nous nous contentons d'indiquer ces choses, sans vouloir nous y arrêter ni les approfondir, ayant d'autres objets à mettre sous les yeux du lecteur.

Affaires d'Italie.

Dans la vûë de donner la chasse aux Turcs sur la mer, ou plûtôt dans le dessein d'exercer les Chevaliers Chrétiens, Ferdinand, Grand-Duc de Toscane, avoit fait équipper des galéres dans le port de Livourne, où il y a beaucoup de Juifs. Le bruit se répandit alors qu'on en vouloit à l'isle de Negrepont *; mais le véritable dessein étoit d'aller brûler des galéres qui étoient dans le port d'Alger, & qui comme on l'avoit appris d'un banquier Anglois, étoient gardées avec peu de soin. On espéroit par-là inspirer de la terreur à l'ennemi, l'affoiblir considérablement, & assûrer la navigation troublée par ces pirates. Mais les Juifs de Livourne donnerent avis de ce projet aux Algériens; ensorte qu'on ne brûla que quelques galéres, & que la plûpart furent sauvées.

* dans l'Archipel.

Promotion de

Il y eut cette année à Rome une promotion de Cardinaux plus nombreuse qu'on ne l'avoit vûe jusqu'alors. Le Pape donna le chapeau à dix-huit person-

Henri IV. 1604. Cardinaux.

personnes d'un mérite distingué, entre autres à Séraphin Olivier, homme très-recommandable par la candeur de ses mœurs, & par son sçavoir. Il étoit fils naturel de François Olivier, qui avoit exercé avec tant de gloire la charge de Chancelier de France; c'est ce qu'on a ignoré jusqu'ici. On a sçû seulement qu'il étoit né à Lyon, & qu'il avoit été élevé à Boulogne, sa mere étant Boulonoise; ensorte qu'il passoit en Italie pour être moitié François & moitié Italien: la France & l'Italie concoururent également à le faire élever au cardinalat. Au moins le Pape voulut qu'on crût qu'il ne lui accordoit le chapeau qu'à la recommandation du Roi Très-Chrétien; honneur qu'il méritoit d'ailleurs par sa vertu, & par la réputation qu'il s'étoit acquise à la Cour de Rome, où il étoit depuis si long-tems.

Jaques Davy du Perron, si connu par son profond sçavoir, eut part à la même promotion, ainsi que frere Anselme Marzato, natif de Monopoli, Religieux Capucin. Son humilité fit beaucoup de résistance, & il refusa long-tems d'accepter une brillante dignité, qui selon lui convenoit peu à la vie cachée qu'il avoit menée jusqu'alors. Il n'y consentit enfin que malgré lui.

Propositions avancées par les Jésuites.

La tranquillité qui regnoit à la Cour de France, fit alors naître des disputes dangereuses, fruit de l'oisiveté. Les Jésuites, s'appuyant sur leur sçavoir, ou sur le crédit qu'ils ont par-tout, avancerent à contre-tems certaines propositions, qui échaufferent beaucoup les esprits, & donnerent lieu à des disputes très-vives, non-seulement à Rome, mais dans les païs Catholiques. Une de ces propositions étoit, que ce n'étoit pas un article de Foi que Clément VIII. assis alors sur le siége de Rome, fût le légitime successeur de Saint Pierre (1). Toute la Société des Jésuites auroit couru un grand danger à l'occasion de cette thése, si l'Ambassadeur d'Espagne ne les eût soûtenus. Une autre de leurs propositions étoit que la confession, qui fait partie du Sacrement de Pénitence, & qui exige par conséquent d'être faite avec beaucoup de respect, pouvoit se faire par lettres, & par le moyen des couriers. De pareilles propositions furent unanimement rejettées, dès qu'elles commencerent à se produire, & cette doctrine scandaleuse fut sagement étouffée dans sa naissance.

Naissance du Molinisme.

Une autre dispute s'éleva alors, & agita beaucoup les esprits, ce fut au sujet de l'opinion de Louis Molina sur la grace coopérante pour le salut avec le libre arbitre. Comme le systême de ce Jésuite paroissoit donner plus à l'homme qu'à Dieu, il fut vivement attaqué par les Dominicains, d'ailleurs rivaux de la Société, & ardens défenseurs de la doctrine de Saint Augustin, reçûë dans l'Eglise, & établie par ce saint Docteur dans tant d'écrits profonds, publiés contre les Pélagiens. Les Jésuites, pour soûtenir cette doctrine à Rome, firent venir d'Espagne à leur secours François Suarez, célébre Théologien parmi eux. Après bien des écrits répandus de part & d'autre à ce sujet, pour terminer cette grande dispute, on se

(1) Les Jésuites avoient raison de ne point ranger ce fait parmi les articles de Foi. Mais c'étoit une question inutile, & propre à scandaliser le peuple.

se servit des paroles du Concile de Trente, où néanmoins la question n'avoit aucunement été agitée. Le Pontife sage & prudent fit voir qu'il avoit souhaité dès le commencement que cette dispute ne fût point née; mais en même tems il fit sentir que son intention n'étoit point que sa décision portât préjudice à la réputation de ceux qui l'avoient fait naître.

HENRI IV. 1604.

Canonisation d'Ignace proposée inutilement.

On parla alors de la canonisation d'Ignace de Loyola; mais sans aucun effet, parce qu'il étoit question de celle du Cardinal Charles Borromée, qui étoit sollicitée avec beaucoup d'empressement par le Clergé de l'Eglise de Milan; car il n'est pas ordinaire qu'on accorde à Rome les honneurs de la sainteté sur la terre à deux hommes à la fois, quoiqu'ils en joüissent ensemble dans le Ciel. Le Pape forma donc une congrégation, afin de recueillir & d'examiner les preuves pour la canonisation de Borromée, & on laissa là Loyola.

Emeute à Rome.

Il arriva dans le même tems une chose, qui fut sur le point de bouleverser Rome, où d'ailleurs tout étoit tranquille. Un certain malfaiteur, qui étoit poursuivi par le Magistrat, ne sçachant où se réfugier, entra par une porte de derriére dans le palais du Cardinal Odoard Farnese, & y chercha un asile. Des Gentilshommes du Cardinal, pour faire valoir le privilége de ce lieu, cacherent aussi-tôt le coupable, & empêcherent les Sbirres d'entrer dans le palais pour le prendre. Le Gouverneur de Rome, regardant ce procedé comme injurieux à l'autorité du saint Pere, voulut forcer le palais Farnese. Les domestiques du Cardinal, prenant de leur côté cette violence pour une injure faite non-seulement à eux, mais encore à tout le sacré collége, coururent aux armes, & appellerent à leur secours les amis qu'ils avoient parmi la Noblesse de Rome. Le Duc Gaetano se joignit aussi tôt à eux, & l'Ambassadeur d'Espagne prit aussi leur parti. Ce Ministre crut que la dignité de son maître étoit intéressée à ne pas souffrir que des personnes de cette sorte, qui avoient compté sur la protection des Espagnols, reçussent un affront en sa présence. Tous passerent la nuit sous les armes dans le palais Farnese, résolus de tout souffrir plûtôt que de céder.

Le Cardinal, qui craignit les suites de cette affaire, se retira le matin avec une nombreuse escorte bien armée, dans son magnifique château de Caprarola, bâti par son oncle Alexandre, qui est à trente-six milles de Rome. Le Pape regarda cette nouvelle démarche, comme une seconde injure, & lui envoya aussi-tôt le Gouverneur de Rome, pour lui demander la démission du gouvernement de la Campagne de Rome (1), dont ses ancêtres avoient toujours été revêtus depuis le Pontificat de Paul III. mais dont ce Cardinal s'étoit rendu indigne par sa révolte. Le Cardinal tâcha de justifier sa conduite le mieux qu'il lui fut possible, & se défendit de donner sa démission. Pendant ce tems-là le Duc de Parme, qui avoit épousé la niéce du Pape, ayant appris ce qui s'étoit passé, se rendit à Rome en diligence, & obtint du Pontife, qui avoit déja levé six cens Corses & deux

(1) L'ancien *Latium.*

Henri IV. 1604.

deux cens Arquebusiers à cheval pour la garde extraordinaire de la ville, que le Cardinal son frere auroit la permission de revenir à Rome, sous le bon plaisir de sa Sainteté, & qu'assûré du pardon de sa faute, il se jetteroit à ses pieds pour le lui demander.

Le Cardinal vint à Rome, & demanda en effet pardon au Pape comme on étoit convenu. Mais lorsqu'il passoit dans le quartier de Monte-Cavallo (1) en s'en retournant chez lui, le peuple Romain poussa de grands cris de joye, & fit des vœux pour la prospérité des Farneses. Cette circonstance réveilla la haine des favoris du Pape, & sur-tout du Cardinal Aldobrandin, qui, même après la réconciliation du Cardinal avec le Pape, retint à Rome les soldats qu'on avoit fait venir, & leur fit faire la garde au Vatican. On dissimula pendant quelque tems; mais la douceur naturelle du Pontife, & sa mort qui arriva peu de tems après, firent évanoüir tous les projets de vengeance.

Mort de plusieurs personnes illustres.

Il est tems de parler des personnes illustres qui moururent cette année. Jean de Baviére, fils aîné de Wolfang, mourut âgé de cinquante-quatre ans le 12. d'Août, laissant trois fils, Jean, Fréderic-Casimir, & Jean-Casimir. Sept jours après son frere Othon-Henri mourut aussi, moins âgé de six ans, à Sultzbach, ne laissant aucuns hoirs mâles. Peu de tems après, le 9. d'Octobre, mourut à Marpurg Louis Landgrave de Hesse (2), âgé de soixante & dix-sept ans. Avant lui Ernest-Fréderic Marquis de Bade étoit mort à Dourlach le 14. d'Avril, ayant à peine atteint l'âge de quarante-quatre ans.

Mort du Comte Pierre-Ernest de Mansfeldt.

Le 25. de Mai l'Allemagne perdit un grand Capitaine, célébre par ses exploits, & tout dévoüé à la maison d'Autriche; je parle de Pierre-Ernest Comte de Mansfeldt, qui mourut tranquillement à l'âge de quatre-vingt-sept ans, dans une maison magnifique qu'il avoit fait bâtir près de Luxembourg, & qu'il légua par son testament à l'Archiduc Albert.

De Claude de la Trimoüille.

En France, mourut à trente-quatre ans Claude de la Trimoüille Duc de Thoüars & Seigneur de plusieurs belles & grandes terres, dans la Guyenne, dans le Berry, & dans la Touraine. La goute, dont il ressentoit les plus vives douleurs à cet âge, fut la cause de sa mort. Ce Seigneur avoit l'ame grande & l'esprit élevé, clairvoyant, & ferme dans ses résolutions. Il avoit épousé Charlote Brabantine de Nassau, sœur d'Elisabeth femme du Duc de Boüillon; & par-là il s'étoit rendu suspect au Roi, parce qu'outre que le Duc de Boüillon & lui étoient fort proches parens, on croyoit que cette alliance les avoit encore liés plus étroitement ensemble. Comme le Duc de la Trimoüille aimoit beaucoup à plaisanter, & qu'il étoit fort libre dans ses discours, il y avoit des gens qui interprétoient en mauvaise part ce qu'ils lui entendoient dire, & qui le rapportoient malignement au Roi. Sa Majesté se vit avec plaisir délivrée par la mort de la

(1) Autrefois le Mont-Quirinal.

(2) M. de Thou l'appelle *senior*, non pas qu'il fût l'aîné de ses freres, car il n'étoit que le second des enfans du fameux Philippe; mais peut-être parce que son aîné étant mort en 1593. il se trouvoit alors le plus âgé de sa maison.

la Trimoüille de l'inquiétude que lui causoit ce Seigneur. Car, quoique ce Prince n'aimât point à répandre le sang, & que depuis le supplice de Biron, il sentît une extrême répugnance pour tout acte de sévérité, ne pouvant néanmoins négliger les discours injurieux d'un homme qu'il haïssoit, il étoit fâché de se voir dans la nécessité de le punir. Plusieurs même ont cru que la mort de Claude fut un bonheur pour l'illustre maison de la Trimoüille : en effet il étoit à craindre que ce Duc, qui, par les rapports vrais ou faux qu'on avoit faits de lui au Roi, étoit tombé dans la disgrace de sa Majesté indignée contre lui, n'eût enfin un sort funeste, qui auroit terni la gloire de ses ancêtres. On croit que la haine implacable que le Roi avoit pour Claude de la Trimoüille, fut cause qu'on engagea Jean de Chourses de Malicorne, homme de bien, & sujet très-fidèle, à se démettre pour une somme très-considérable, du gouvernement de Poitou qu'il possédoit depuis fort long-tems, & de le remettre à Maximilien de Bethune Marquis de Rôni, afin de s'opposer aux entreprises que pourroit former dans cette province suspecte le Duc de la Trimoüille qui y étoit très-puissant. Rôni s'y rendit aussi-tôt, & fut reçu à la Rochelle avec de grands honneurs; son retour calma les inquiétudes du Roi, au sujet de quelques nouveaux mouvemens qu'on apprehendoit.

De Janus Dousa.

Je joindrai à ces Seigneurs quelques hommes illustres dans la République des Lettres. Cette année mourut Janus Dousa (1) de Nortwick d'une famille très-noble de Hollande. Il étudia d'abord à Liere, ensuite à Delft, puis à Louvain & à Douai (2). Etant revenu dans sa patrie après ses études, il soûtint avec beaucoup de gloire le siége de Leyde, dont le Prince d'Orange l'avoit fait Gouverneur, & fit voir par son exemple que Mars pouvoit s'accorder avec les Muses. Lorsque la Hollande se vit en paix, la guerre ne continuant plus qu'au déhors, Dousa forma le premier le projet d'ériger une Université dans la ville de Leyde, & lorsqu'elle eut été établie, il en fut le Directeur pendant vingt-neuf ans. Il fut membre de la Cour de Hollande: après avoir exercé cette charge pendant l'espace de treize ans, il mourut à l'âge de cinquante-neuf. Son goût le portoit principalement à la Poësie, & il fit des vers en différent genre, qu'il publia. Il écrivit aussi les annales de Hollande, & mérita par sa prodigieuse lecture & par sa mémoire admirable, qu'on lui donnât le nom de Varron Hollandois, & qu'on l'appellât l'oracle universel de l'Université. Joseph Scaliger (3), qui avoit déjà fait des vers sur la mort d'un fils de Dousa, portant le même nom, & qui en avoit le mérite, fit aussi en beaux vers l'éloge du pere après sa mort.

Ce

(1) Son nom étoit *Jean Vander Does* Seigneur de Nortwick.

(2) Et il eut pour compagnon d'études Luc Fruter de Bruges, dont j'ai parlé en rapportant les évenemens de l'année 1566. Il vint ensuite avec lui à Paris, où il fit connoissance, & lia une amitié fort étroite avec Turnebe, Dorat, & Lambin, qui enseignoient alors avec succès le Grec & le Latin dans cette capitale. Etant revenu dans sa patrie &c. *MS. du Roi.*

(3) Grand admirateur des vertus de ce sçavant homme. *MS. du Roi.*

HENRI IV. 1604.

De Christophle Coler, & de Jaques Typot.

Ce fut alors que mourut dans la fleur de son âge en Autriche, Christophle Coler né dans la Franconie: il avoit déjà donné une haute idée de ses talens, & on croyoit qu'il feroit un jour de grands progrès dans les belles Lettres. Sa mort fut suivie de celle de Jaques Typot (1) Flamand, qui se piquoit d'être très-fin & très-délié dans les affaires. Il passa une grande partie de sa vie à la Cour de Suéde; il fut fort aimé de Charles Duc de Sudermanie, & ensuite Roi de Suéde, qui, comme on a vû, se broüilla avec son neveu Sigismond Roi de Pologne. Il a écrit avec beaucoup de candeur & de sagesse, une relation de ce differend, adressée à Guillaume de S. Clément, résident du Roi d'Espagne à la Cour de l'Empereur, & plusieurs autres Ouvrages, qui font voir que son esprit étoit né pour des choses plus sublimes. Il mourut cette annee à Prague dans un âge assez peu avancé.

D'Obert Gifan.

Dans la même ville Obert Gifan, né à Buren en Gueldre, mourut le 26. de Juin, âgé de plus de soixante-dix ans. Après avoir fait ses premiéres études à Louvain, il s'appliqua à donner une bonne édition de Lucrece, après Michel Marulle de Constantinople, qui avoit défiguré ce célébre auteur par de misérables interpollations, & après notre Denis Lambin, dont le travail en ce genre est digne de loüange: celui de Gifan est fort au-dessus. Après avoir acheve cet Ouvrage, il s'appliqua entiérement à l'étude du Droit & de la Philosophie. Il fut ensuite Professeur de Droit à Strasbourg, & y acquit tant de réputation, qu'il fut mandé à la Cour de l'Empereur, où il eut une pension considérable. Il avoit embrassé dans sa jeunesse la Religion Protestante, qui faisoit alors de grands progrès dans les Païs-bas. Sur la fin de ses jours il retourna à l'ancienne Religion, & fut honoré du titre de Conseiller de l'Empereur. Ses discours & ses écrits contribuerent beaucoup à faire fleurir les sciences.

De Jerôme Mercurial.

Je dois célébrer ici la mémoire de Jerôme Mercurial, ainsi nommé du nom de S. Mercurial Evêque & patron titulaire de Forli, dont on fait la fête le 23. de Mai. C'est dans cette ville de la Romagne, que Jerôme Mercurial nâquit l'an 1530. d'une bonne famille du côté de son pere & de sa mere, & assez riche. Après avoir étudié avec succès en Philosophie & en Médecine à Padouë, il fut député par ses concitoyens vers le Pape Pie

(1) Typot (*Jaques*) Rem. (C). Il mourut non pas l'an 1604. comme le dit M. de Thou, mais quelque tems auparavant. Cette faute de M. de Thou a été remarquée par M. Mollerus dans ses additions au *Suecia Litterata* de Jean Scheffer (1). Il y a un livre imprimé l'an 1602 (2), où l'on trouve l'éloge funebre que Jean Jessenius à Jessen, Médecin de l'Empereur, consacra à Jaques Typot. Quelques auteurs disent que Typot mourut l'an 1600. (3). On trouve dans la préface du second tome, *Symbolorum Pontificum*, *Regum*, *&* *Principum Octavii de Strada*; datee du 15. de Mars 1602. qu'il étoit mort apres avoir achevé l'explication des Symboles de ce second tome. P. BAYLE.

(1) Pag. 443.

(2) C'est le second tome *Symbolorum Octavy Strade*. Voyez. M. Mollerus *Hypomn. ad Sueciam Litteratam*, p. 444.

(3) Witte, *in Diario Bibliograph.* Mollerus *ubi supra*. Valere André *Biblioth. Belgic.* pag. 432. dit qu'il mourut environ l'an 1600.

Pie IV. ce qui lui donna l'occasion d'entrer dans la maison du Cardinal Alexandre Farnese, cet illustre protecteur des Lettres & des Sçavans. Il y demeura sept années entiéres, & profita de ce séjour & du loisir qu'il y avoit, pour mettre au jour le premier fruit de son esprit, qui fut sa *Gymnastique*. Il fut ensuite appellé à Padouë, pour y exercer la Médecine: sa réputation s'étant accrûë, il fut mandé à la Cour de l'Empereur Maximilien, qui étoit alors dangereusement malade. Il eut le bonheur de guérir sa Majesté Impériale, qui lui fit plusieurs présens considérables. Vers l'an 1573. il s'en retourna à Padouë (1), où il enseigna & pratiqua la Médecine pendant dix-huit ans. Il se transporta ensuite à Boulogne, où il exerça cinq ans le même emploi, avec des appointemens plus considérables; de-là il alla à Pise, où il passa quatorze ans, y ayant une pension de mille sept cens écus d'or. Plusieurs Princes firent des tentatives inutiles pour l'attirer à leur Cour. Mercurial préfera toujours à la vie de la Cour, la vie libre & tranquille d'un homme de Lettres. Sur la fin de ses jours, étant fort vieux, il retourna dans sa patrie: là, après avoir joüi jusqu'alors d'une santé parfaite, il fut attaqué de la pierre, & souffrit pendant trente jours des douleurs très-aiguës, qui le mirent au tombeau. Ainsi mourut le 9. de Novembre de cette année ce sçavant homme, qui avoit rendu de si grands services à la République. Il fut inhumé dans l'Eglise de S. Mercurial, dans une chapelle magnifique qu'il avoit fait bâtir, & où peu de jours auparavant, le 28. d'Octobre, il avoit fait placer des reliques de S. Mercurial. Il étoit fort bien fait, avoit des mœurs pures, & un excellent naturel. Ses écrits, dont la plûpart ont été publiés par ses disciples, témoignent assez son profond sçavoir. Il les laissa mettre au jour de cette maniére, afin de pouvoir se réserver la liberté de corriger avec autant de prudence que de modestie, & sans faire tort à sa réputation, les fautes qui auroient pû lui échapper. Il laissa après sa mort quelques commentaires sur Hippocrate, qui n'avoient point paru en entier, & d'autres sur les Problêmes d'Aristote.

D'Arnaud d'Ossat.

Celui dont je parlerai en dernier lieu, sera le célébre Arnaud d'Ossat, qui ne céde à aucun de ceux dont je viens de faire mention, & dont j'ai souvent eu lieu de parler avec éloge dans le cours de cette histoire, n'ayant pas été obligé pour cela d'attendre la datte de sa mort, comme j'ai fait à l'égard de la plûpart des autres Sçavans, qui n'ont eu aucune part aux évenemens que j'ai eu à raconter. Quoiqu'après ce que j'ai eu lieu d'en dire jusqu'ici, il ne me reste que peu de chose à ajoûter, j'ai cru néanmoins devoir encore payer ici une espéce de tribut à l'amitié intime qui nous lioit l'un à l'autre, & à la vraie reconnoissance que je lui dois. Il etoit né dans le païs d'Armagnac près d'Ausch dans un fort petit village, & d'une famille si obscure, qu'il n'a jamais connu pendant sa vie ni parens ni alliés, & qu'il n'eut pour héritiers après sa mort que ses domesti-

ques

(1) Où je le vis dans le voyage que je fis en Italie à la suite de l'illustre Paul de Foix. Là il enseigna & pratiqua &c. *MS. du Roi.*

HENRI IV. 1604.

ques & les pauvres; mais son rare génie, son sçavoir profond, sa vraie piété, sa probité exacte, & sa haute prudence furent de précieux dons du ciel, qui le dédommagerent amplement de ce qui lui manquoit du côté de la naissance. Par ces rares qualités réunies il égala & surpassa même, sur le théâtre de la capitale du monde, ceux qui y brilloient le plus par l'éclat de leur naissance, ou par d'autres avantages. Sa conduite toujours égale & irrépréhensible le fit aimer & admirer de tout le monde, & il se comporta de telle maniére dans l'espace de trente & un ans qu'il vécut dans cette Cour, que les personnes judicieuses n'ont pas douté que si un certain péché originel (1) n'y avoit pas mis obstacle, d'Ossat, après être parvenu sans aucune ambition à tous les honneurs de la Cour Romaine, n'eût enfin été élevé sur la chaire de S. Pierre. Il vécut soixante-sept ans, six mois & vingt jours, & fut inhumé dans l'Eglise de S. Louis.

Mais puisque nous avons quitté le fil de l'histoire générale pour descendre à des faits particuliers, nous ne croyons pas qu'il soit hors de propos de renouveller ici par occasion la mémoire d'un très-saint homme, mort il y a déja plusieurs années. François Sousa Général des Cordeliers, faisant la visite de son Ordre en France, vint à Paris, où après avoir salué le Roi & avoir conferé avec les Ministres de sa Majesté, au sujet de quelques affaires, il s'en retourna en Espagne. Il passa par Poitiers, où il logea au couvent de son Ordre. Là il apprit que dans l'Eglise de ces Religieux devant le grand Autel, étoit le tombeau de Gaultier, Religieux de l'Ordre de S. François, & autrefois Evêque de cette ville, qui, par son extrême régularité & par une vie très-pieuse qu'il avoit menée, étoit révéré dans l'Ordre comme un Saint: il apprit en même tems les circonstances de son différend avec le Pape Clément V. Le Général voulut qu'on ouvrît son tombeau en présence des Religieux de la maison, le 30. de Mai, & il en fit dresser un procès verbal. On n'y trouva que des os renfermés dans une tunique de fil d'or: Sousa les donna à baiser à ceux qui étoient présens, assûrant qu'un de ces os sentoit le storax, & l'autre le beaume. On trouva en particulier parmi les os, les articles des doigts renfermés dans des gands avec un anneau d'un prix médiocre, que Sousa prit pour lui, en disant qu'il vouloit le porter au Pape.

Histoire de Gaultier, Evêque de Poitiers.

Gaultier, dont il s'agit, étoit trois cens ans auparavant Evêque de Poitiers; ce fut un homme d'un grand esprit, & très-versé dans le Droit canon. Quoiqu'il fût Suffragant de l'Archeveque de Bourdeaux, persuadé qu'il étoit exempt de sa jurisdiction, il reçut quelquefois avec hauteur les ordres de son Métropolitain, qui dans la suite en conserva le souvenir. Cet Archevêque de Bourdeaux étoit Bertrand de Goth (2), qui fut dans la suite Pape, sous le nom de Clément V. Il fit sentir alors les effets de son ressentiment à Gaultier, qu'il appelloit un Suffragant rebelle; il l'interdit des fonctions épiscopales, & le confina dans le fond de son cloître. En même tems il démembra son diocése qui étoit fort grand, & en donna une

(1) C'est-à-dire, s'il n'eût pas été François.

(2) Nos historiens l'appellent *de Goust*, ou *d'Agoust*.

une partie à l'Abbé de Luçon, & une autre partie à l'Abbé de Maillezais (1), qu'à cet effet il fit Evêque. HENRI IV. 1604.

Gaultier fut très-touché du procedé du Pape: peu de tems après, étant tombé malade de la maladie dont il mourut, il appella du décret du Pontife à Dieu, ou au futur Concile, & ordonna qu'après sa mort, on mît dans ses mains son acte d'appel; ce qui fut, dit-on, exécuté à la lettre. On ajoûte, que le Pape Clément, informé de cette circonstance, étant venu à Poitiers, fit ouvrir le tombeau magnifique que les Cordéliers lui avoient érigé; qu'il ordonna à l'Archidiacre de la ville d'y descendre, de prendre l'acte d'appel, & de le lui apporter: que l'Archidiacre n'ayant pû venir à bout d'arracher cet acte, parce que le mort le tenoit trop serré dans sa main, le Pontife ordonna à Gaultier, sous peine de desobéissance, de l'ouvrir. Le mort n'en ayant rien fait, le Pape promit devant tous ceux qui étoient présens, qu'il remettroit l'acte, après qu'il l'auroit lû. La main de Gaultier s'ouvrit aussi-tôt: on prit l'acte, & le Pape en fit la lecture; mais il ne voulut point le rendre. L'Archidiacre, qui étoit au fond du caveau, se mit alors à crier qu'on le retenoit, & que si le Pape n'exécutoit pas ce qu'il avoit promis, il lui seroit impossible de sortir du lieu où il étoit. Le Pape fut donc contraint de garder sa parole, & de rendre l'acte.

Cette histoire a été écrite par Jean Bouchet, auteur assez exact des annales d'Aquitaine *, & avant lui, par Antonin, Archevêque de Florence *, sur les bruits qui couroient alors, & sur le témoignage d'un Prêtre de Loudun, Chanoine de Sainte Croix, qui l'avoit oüi dire à un Ecuyer du Pape Clément V. Cet Ecuyer avoit attesté le fait avec serment, & le Chanoine en fit le rapport en présence de l'Archiprêtré de Loudun, l'an 1339. trente-trois ans après la mort de Gaultier. J'ai cru devoir faire mention de ce prétendu fait, parce que Godefroi de Saint-Belin, Evêque de Poitiers, trouva fort mauvais que sans lui demander son agrément & sans l'appeller, on eût ouvert & violé, par l'ordre de Sousa, le sépulchre dont il s'agit, & qu'on en eût emporté des ossemens. Il en fit ses plaintes au Pape; & cette affaire ne fut assoupie qu'avec peine, lorsque Sousa de retour à Rome, assûra que c'étoit par un motif de piété qu'il en avoit agi de la sorte. L'Evêque se garda bien de parler au Pape du procès verbal que Sousa avoit fait dresser, parce qu'on dit qu'il y étoit fait quelque mention des circonstances que nous venons de rapporter; or, comme ces circonstances pouvoient blesser le Pape, l'Evêque crut faire sa cour, & agir prudemment, en ensévelissant dans un profond silence une histoire, que quelque plaisant avoit répanduë.

* Part. IV.
* Chron. part. III.

Au reste, pour conserver à la postérité le souvenir d'un Prélat, qui avoit fait tant d'honneur à l'Ordre séraphique de Saint François, les Cordéliers, voyant que son tombeau avoit été détruit par les guerres civiles, & n'ayant pas d'ailleurs le moyen de lui en ériger un autre avec la même magnifi-

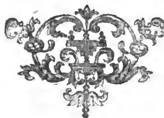
(1) C'est aujourd'hui l'evêché de la Rochelle.

Henri IV. 1604. magnificence, se contenterent de mettre une pierre au même lieu, avec cette épitaphe, qu'on voit encore aujourd'hui, Heic jacet S. Gualterus, c'est-à-dire, *Cy gît S. Gaultier.*

Naissance du Comte de Soissons.

Au mois de Mai de cette année, nâquit à Paris le Comte de Soissons, qui fut dans la suite appellé Louis. Cette naissance causa une grande joye, non-seulement au Comte de Soissons son pere, mais à tous les gens de bien, qui virent avec un plaisir extrême que la succession à la Couronne étoit par-là plus assûrée dans l'auguste maison de Bourbon.

Fin du Livre cent trente & uniéme.



HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT TRENTE-DEUXIEME.

SOMMAIRE.

Les Jésuites sollicitent leur rétablissement. Leurs intrigues à la Cour. Fondation du Collége de la Flèche. Lettres patentes envoyées au Parlement. Le Roi fait défendre à la Cour les Remontrances par écrit. Réponse du premier Président. Le Parlement va au Louvre. Harangue du premier Président au Roi. Réponse du Roi. Réflexions sur ces discours. Les gens du Roi mandés au Louvre. De Meisse envoyé au Parlement pour presser l'enrégistrement. Lettres patentes enrégistrées. Contenu de ces lettres. Censure de la Faculté de Théologie, condamnée par la même Faculté. Le Parlement cite plusieurs Docteurs pour leur faire des réprimandes. Il les interroge, & supprime les actes du décret. Cérémonie de l'Ordre de Malthe donné à Alexandre, fils naturel du Roi. Mort de Catherine de Bar sœur de ce Prince. Divers projets qui avoient été faits pour son mariage. Complimens de condoléance faits au Roi. Perplexité du Nonce. Obséques de Catherine. Commencement du canal de Briare. Fondation de divers monastéres. Sourdes pratiques des Espagnols. Trahison de l'Hoste, sécretaire de Villeroi, découverte & punie. Conséquences qu'elle eut à l'égard de Villeroi. Intrigues de la Marquise de Verneüil & de son frere le Comte d'Auvergne. Pratiques secrettes de ce Comte & de Balsac d'Entragues, découvertes par le Roi. Le Comte d'Auvergne, Balsac d'Entragues, & la Marquise de Verneüil arrêtés. Chambre de Justice révoquée. Rétablissement de la Paulette. Histoire d'Adrienne du Fresnes. Liste des questions, faites par le P. Coton à la possedée. Réflexions du public au sujet de cette liste ridicule. Differens voyages en Amerique. Le Sieur de Mons prend la route du Canada. Description de l'isle de Sable. Diverses découvertes jusqu'à l'isle Sainte-Croix. De Mons s'établit dans cette isle. Diverses courses qu'il fit jusqu'à son retour en France. Arrivée de deux vaisseaux en Zélande après un voyage de trois ans. Rélation abrégée du voyage de Sebald de Weert. Son arrivée à l'isle de Fer. Continuation du voyage jusqu'à l'isle de Ceilan. De Weert va à Ceilan; réception que lui fait le Roi de Candy. De Weert retourne à Achen. Caractère du Roi d'Achen & de son fils. Célébration du Ramadan. Entrevûë des Hollandois & du Roi de Matecalo. Danger que courent les Hollandois à Achen. Avantages des Hollandois sur les Portugais. De Weert tué en trahison par ordre de Fimala. Embarras des

des Hollandois après ce meurtre. Leur retour à Sumatra. Ils se remettent en mer & arrivent en Zélande. Préparatifs des Portugais. Nouvel armement des Hollandois.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Archives du Parlement de Paris. Actes publiés alors. Apologie de Nicolas de Villeroi. Liste des questions, dressées par le Pere Coton pour l'exorcisme d'Adrienne du Fresnes. Rélations des voyages de Samuel Champlain & de Sebald de Weert en Amerique.

HENRI IV. 1604.

Les Jésuites sollicitent leur rétablissement.



Ette année commença en France par le rétablissement des Jésuites, qui avoient été bannis du Royaume après la punition du crime de Jean Chastel. Quoique ce détestable parricide les eût fait chasser de toutes les provinces de France, cependant ils conservoient encore leurs colléges de Toulouse & de Bourdeaux. Dans le voyage que le Roi fit l'année précédente à Verdun & à Mets, il avoit donné aux Jésuites quelques espérances de leur rétablissement; mais presque tout le monde s'y étant opposé alors, cette affaire n'avoit encore pû réüssir. Laurent Maius, un des plus considérables de la Société, pressoit vivement le Roi; il le sommoit de sa parole, & même un jour il lui dit en plaisantant, qu'il étoit plus lent que les femmes qui portoient leur fruit pendant neuf mois: à quoi le Roi répondit sur le même ton, que les Rois n'accouchoient pas si aisément que les femmes.

Leurs intrigues à la Cour.

Les Jésuites ne manquoient pas d'amis à la Cour. Villeroi faisoit entendre à sa Majesté qu'ayant donné sa parole au Pape, il n'y avoit pas à reculer. Mais ils avoient dans leurs intérêts un homme encore plus puissant, c'étoit Guillaume Fouquet de la Varenne, fort connu par certains services qu'il rendoit au Roi, qui l'aimoit beaucoup. Il étoit né à la Fléche en Anjou, autrefois une des principales terres des Ducs d'Alençon, tombée depuis par succession à la branche de Bourbon-Vendôme. Le Roi lui ayant donné le gouvernement du château, ce courtisan adroit sçut mettre à profit la grace que sa Majesté lui avoit accordée; & sous prétexte d'embellir l'endroit où il étoit né, il trouva le moyen de s'enrichir. Il y fit établir un présidial, un grenier à sel, une élection, & tira de grandes sommes de l'érection de ces tribunaux, qui diminuerent le ressort des jurisdictions voisines, & chargeoient la province.

Fondation du collége de la Fléche.

Pour attirer en ce lieu un plus grand nombre d'habitans, il engagea le Roi à y établir un collége de Jésuites. Sa Majesté attacha à ce collége un revenu d'onze mille écus d'or, à condition que les Jésuites se chargeroient de nourrir & d'habiller vingt-quatre étudians, & de marier tous les ans douze pauvres filles d'une vertu reconnuë, avec cent écus d'or de dot pour chacune: il assigna des gages pour un Médecin, un Apoticaire, & un Chirurgien

rurgien. Pour rendre ce collége plus célébre & y réünir toutes les études, il y fonda avec un honoraire considérable, quatre Professeurs en Droit, autant pour la Médecine, & deux pour l'Anatomie, qui enseigneroient *gratis*. La fondation porte encore, qu'après le décès du Roi, de la Reine & de leurs successeurs, leurs cœurs seront déposés dans l'Eglise que le Roi doit y faire bâtir, & que les peres, dans le plus grand cortége qu'il leur sera possible, seront tenus de les y porter depuis le lieu du décès, à pied, & toujours priant Dieu, & d'y faire dresser en marbre les portraits des Rois & des Reines, avec des inscriptions: pour laquelle dépense on leur payera annuellement mille écus d'or pendant l'espace de vingt années; ensuite pour aider aux frais des bâtimens, le Roi obtint du Clergé assemblé à Paris la somme de cent mille écus d'or, dont Fouquet régla l'emploi à son gré.

Lettres patentes envoyées au Parlement.

Enfin au mois de Septembre suivant, les Jésuites, appuyés du crédit de Fouquet, de Villeroi, & des sollicitations du Nonce, obtinrent du Roi, qui étoit pour lors à Roüen, des lettres de rétablissement scellées du grand sceau, qui furent apportées au Parlement la veille des vacations. L'affaire fut remise à la rentrée du Parlement: on en parla sur la fin de Novembre; mais le mois suivant se passa presque tout entier sans qu'il en fût question.

Défense à la Cour de faire des remontrances par écrit.

On avoit fait entendre malicieusement au Roi, que le Parlement ayant conclu à s'opposer à l'enrégistrement, & à faire à sa Majesté de très-humbles remontrances, les ennemis des Jésuites avoient obtenu que ces remontrances ne se feroient point de vive voix, comme c'étoit la coûtume, mais par écrit. C'étoit-là, disoit-on, blesser ouvertement l'autorité du Roi, & vouloir par un acte authentique lui donner le démenti dans une affaire qu'il avoit décidée avec tant de justice. Le Roi, animé par ces mauvais rapports, envoya au Parlement André Hurault de Meisse, qui étoit de retour de son Ambassade de Venise, membre du Parlement, pour lui dire de sa part qu'il ne vouloit point de remontrances par écrit, mais seulement de vive voix: qu'autrement sa Majesté regarderoit leur démarche comme l'effet d'une cabale, comme un mépris de son autorité, & qu'elle sçauroit bien les en punir. De Meisse s'acquitta de sa commission, & fit entendre que s'ils présentoient un écrit au Roi, sa Majesté le déchireroit en leur présence.

Réponse du premier Président.

Le premier Président de Harlay répondit avec beaucoup de modération, qu'en cette occasion personne n'avoit pensé à contrevenir à l'usage pour déplaire à sa Majesté. Mais que derniérement dans les contestations que l'Edit des monnoyes avoit causées, le Roi ayant mieux aimé recevoir leurs remontrances par écrit, que de vive voix, la Cour avoit cru en devoir user de même dans la conjoncture présente; qu'ainsi c'étoit purement pour déferer aux intentions du Roi qu'elle avoit voulu s'abstenir de parler, ce qui étoit en effet déroger à la dignité & à l'usage du Parlement: mais que puisque sa Majesté rappelloit les choses à l'ancien usage, la compagnie lui en faisoit de très-humbles remercimens, & étoit ravie de pouvoir en même tems satisfaire à son devoir & à la volonté de sa Majesté. Il ne s'agissoit plus

HENRI IV. 1604.

Le Parlement va au Louvre.

plus que de faire au plûtôt les remontrances: aussi ne perdit-on point de tems; & quatre jours après, c'est-à-dire, la veille de Noël, de Harlay alla l'après midi au Louvre, suivi d'un grand nombre de membres du Parlement, & y fut reçu dans le cabinet de l'appartement du Roi. Sa Majesté s'y rendit avec la Reine, qu'il menoit par la main, voulant desormais, disoit-il, lui faire part des grandes affaires. Il avoit autour de lui grand nombre de Seigneurs & de personnes de son Conseil.

Harangue du premier Président au Roi.

De Harlay, avec sa gravité ordinaire, commença par remercier sa Majesté, de ce que dans une affaire de cette importance elle avoit bien voulu recevoir leurs remontrances, non par écrit, mais de vive voix, conformement à l'ancien usage, qui n'avoit jamais été interrompu qu'au grand préjudice de la dignité de son Parlement. Il entra ensuite en matiére, & dit: que les Prêtres & écoliers du collége de Clermont, qui portoient le nom de Jésuites, avoient révolté contre eux tout le Clergé dès leur premiére entrée dans le Royaume; la Sorbonne ayant même déclaré par un décret, que cette Société étoit née pour détruire, & non pour édifier: qu'à la vérité, au mois de Septembre 1561. leur Société avoit été approuvée dans une assemblée du Clergé, où se trouvoient la plûpart des Archevêques & Evêques du Royaume, & où présidoit le Cardinal de Tournon, Prélat très-favorable à cette Société; mais que ç'avoit été sous tant de clauses & de conditions, que si on les eût obligés à les observer, ils auroient dès-lors songé à se retirer, plûtôt qu'à s'établir en France: qu'on ne les avoit même reçus que pour un tems; & que par arrêt du Parlement en 1564. il leur avoit été expressément défendu de prendre le nom de Jésuites, ou de Société de Jesus: qu'au mépris de cette défense, ils avoient toujours porté ce nom, qu'ils se le donnoient encore, & qu'ils se prétendoient même exempts de toute jurisdiction Ecclésiastique: que de les rétablir aujourd'hui absolument & sans condition, c'étoit leur donner plus qu'on n'avoit jamais fait, & infirmer l'arrêt que le Parlement avoit rendu avec tant de sagesse, pour réprimer la licence de ces nouveaux venus; licence, qui gagnoit de jour en jour, au grand préjudice de la tranquillité publique: que dès ce tems-là, les gens du Roi, qui leur étoient très-opposés, avoient déclaré par un pressentiment mémorable, qu'il falloit mettre obstacle à ces commencemens dangereux, qui auroient des suites funestes.

Que comme ces gens-là avoient un nom fastueux qui embrassoit tout, aussi faisoient-ils un vœu général qui n'excluoit rien, & qu'ils avoient tous un systême de doctrine suivi & uniforme, dont les articles étoient de ne reconnoître d'autre supérieur que le Pape, & de lui obéir en tout & par-tout, comme de fidèles sujets; de croire, comme une chose incontestable, que le Pape étoit en droit d'excommunier les Rois, & qu'un Roi excommunié étoit un tyran, à qui ses sujets pouvoient impunément refuser l'obéissance; qu'un simple tonsuré ne pouvoit, quelque chose qu'il fît, se rendre coupable du crime de léze-Majesté, n'étant plus sujet du Roi, ni soûmis à sa jurisdiction.

Que par cette doctrine séditieuse, ils soustrayoient les Ecclésiastiques à la

la puissance séculiére, & favorisoient les attentats sur la personne sacrée des Rois: qu'ils soûtenoient ces maximes dans leurs écrits, où le sentiment contraire étoit hardiment combattu: qu'en Espagne, deux Docteurs en Droit ayant écrit, que les Clercs étoient soûmis à la puissance Royale, un de leurs premiers Profés avoit prétendu prouver par un écrit contraire, que dans la nouvelle loi les Clercs étoient exempts de la jurisdiction séculiére, comme l'étoient les Lévites dans l'ancienne, & que par conséquent les Rois n'avoient plus aucun droit sur eux: que les Princes ne pouvoient autoriser ces opinions fausses & erronées: qu'ainsi il falloit, avant tout, obliger ces nouveaux Docteurs à y renoncer publiquement dans leurs écoles.

„ S'ils refusent cette condition, continua-t-il, on ne doit pas les souffrir, puisque leurs dogmes tendent à renverser les fondemens de l'autorité Royale. S'ils l'acceptent, ils ne méritent pas qu'on se fie à eux, parce qu'à Rome & en Espagne, où ces opinions nouvelles & monstrueuses ont un libre cours, ils ne pensent pas comme ils parlent en France, & qu'ils changent de sentiment, ainsi que de climat. S'ils prétendent avoir pour cela un privilége particulier, quel fond peut-on faire sur une doctrine versatile, qui devient bonne ou mauvaise au gré de l'intérêt? Au reste, ces maximes ne sont pas seulement celles de quelques particuliers; elles sont, pour ainsi dire, l'ame de tout ce grand corps; elles prennent pied insensiblement, jusqu'à faire craindre que dans la suite ce funeste levain ne se communique aux autres Ordres de l'Etat.

„ En effet, n'ayant point eu d'abord de plus grands adversaires que les Théologiens de Sorbonne, ils en ont maintenant la plûpart à leur dévotion; tels sont sans doute ceux qui ont étudié dans leur collége. De pareils maîtres formeront des écoliers dociles, dont plusieurs occuperont un jour les premiéres places du Parlement: fidèles aux instructions qu'ils auront reçûës, ils se soustrairont peu à peu à l'obéissance dûë au Prince, compteront pour rien les droits & l'autorité du Roi, laisseront flétrir les libertés de l'Eglise Gallicane, enfin ne traiteront jamais un Ecclésiastique en criminel de léze-Majesté, quel que soit l'attentat qu'il ait commis.

„ Je tremble, poursuivit-il, au seul nom de Barriere, qui, enrôlé par la Société, armé par la Varade, muni de l'absolution qu'il avoit reçûë & du précieux corps de Jesus-Christ, s'engagea par serment à enfoncer le poignard dans le sein de sa Majesté. Quoique ce scélérat n'ait pas réüssi dans son exécrable entreprise, il a du moins par son exemple ouvert le chemin au second parricide, que nos yeux ont vû presque consommé.

„ Guignard, Prêtre de la même Société, a composé des livres de sa propre main, pour justifier ces détestables attentats. Il a donné des éloges au meurtre de Henri III. comme à un acte de justice, & a défendu l'opinion condamnée dans le Concile de Constance.

„ Dans quelle crainte ne doit pas nous jetter le souvenir de ces actions „ im-

HENRI IV. 1604.

„ impies, & la facilité d'imiter ces horribles exemples? Forcés de trembler pour la personne du Prince, pourrons-nous compter un moment sur sa vie? Ne seroit-ce pas une véritable félonnie, de voir de loin le péril, & d'y courir tête baissée? Y a-t-il un François assez lâche & assez malheureux, pour vouloir survivre à sa patrie, dont le salut, comme on l'a dit souvent, dépend de celui de sa Majesté?

„ Remercions Dieu de l'union qui est entre le Roi & le souverain Pontife; souhaitons-leur de longues années à l'un & à l'autre: mais enfin, si Dieu appelloit à lui le saint Pere, & si son successeur n'avoit pas les mêmes sentimens à l'égard du Roi, combien la France porteroit-elle alors dans ses entrailles d'ennemis jurés, qui ont déjà attaqué séparément le Roi de France & le Roi de Navarre, & qui se réüniroient en cette occasion contre le même Prince, héritier légitime des deux Royaumes, mais dépouillé d'une partie de celui de Navarre? Ces ingrats, sans doute, seroient les premiers à lui insulter & à trahir ses intérets. A-t-on déjà perdu de vûë le meurtre du feu Roi d'heureuse mémoire? C'est cette Société ingrate, qui a soûlevé les peuples contre lui: on sçait qu'elle n'a pas été jugée tout-à-fait innocente de sa mort.

„ Ils répondent à ces justes reproches, qu'on a dû leur pardonner tout le passé, ainsi qu'aux autres Ordres Religieux, coupables des mêmes fureurs dans les mêmes circonstances; mais on peut leur repliquer, que la faute des autres Ordres n'a pas été générale, & que plusieurs particuliers ont été fidèles & soûmis au Roi; toute cette Société au contraire, sans aucune exception, a conspiré contre sa Majesté, & s'est liguée avec les anciens ennemis de la Couronne. Les Seize avoient choisi pour chef de leur faction, Odon Pigenat, membre de la Société, ce ligueur fanatique & furieux, qui est mort dans la même rage dans laquelle il avoit vécu.

„ Mais jettons les yeux sur les autres Etats, nous verrons un déplorable exemple de leur perfidie dans la révolution du Portugal, dont le Roi d'Espagne doit la conquête à leurs intrigues & à leurs cabales (1) bien plus qu'à la force de ses armes. Tout le Clergé de ce malheureux Royaume est demeuré fidèle à sa patrie & à ses Rois: il n'y a eu que ces nouveaux Théologiens qui n'ont point eu horreur de sacrifier l'intérêt du païs à l'ambition des Castillans, & qui ont occasionné le massacre de tant d'Ecclésiastiques & de Religieux, dont les Espagnols ont fait périr deux mille en diverses façons; ils en ont été quittes pour obtenir du Pape une indulgence particuliére qui les a absous de toutes ces violences.

„ Enfin c'est de cette école qu'est sorti Jean Chastel, dont le bras parricide a ôsé frapper sa Majesté au visage. A cette occasion le Parle-

„ ment

(1) Il est certain par l'histoire de Portugal, que ce fut un Jésuite, Confesseur du Roi Henri Cardinal, qui l'engagea à désigner pour son successeur, par une injustice criante, le Roi d'Espagne Philippe II. au préjudice des légitimes héritiers de la Couronne.

„ ment a rendu un juste arrêt contre leur Société, condamnée par la „ bouche même du Prince; arrêt digne d'une éternelle mémoire, puisqu'il „ a eu pour objet la vie du Roi, & par conséquent le salut du Royaume. „ Le Parlement, allarmé d'un si grand péril, sans garder les formes ordi- „ naires, & sans oüir les parties, a procedé en cette rencontre comme „ on procede dans une sédition & dans un brigandage public; il a ordon- „ né à la Société de sortir du Royaume. Or, cet arrêt salutaire, fondé „ sur des motifs si justes & si importans, ne doit être révoqué qu'après de „ mûres considérations. Certes ce n'est ni par haine, ni par envie, ni „ par mauvaise volonté que la Cour s'est conduite dans cette affaire: mal- „ heur à elle, si elle se fût laissé prévenir par des passions qui ne doivent „ jamais entrer dans le cœur des juges, à qui néanmoins il seroit par- „ donnable d'être trop précautionnés pour mettre en sûreté la personne „ du Prince.

HENRI IV. 1604.

„ Ce sage arrêt a été mis en exécution non-seulement dans le ressort „ du Parlement de Paris, mais encore dans les provinces de Normandie „ & de Bourgogne, qui ont leur Parlement particulier. S'il a trouvé de „ la contradiction dans les autres Parlemens, ce n'a été que de la part de „ ceux qui ne sont pas encore bien affermis dans la soûmission dûë au „ Prince, & qui ne quittent qu'à regret leur haine invéterée pour le nom „ de sa Majesté.

Cependant ces bannis publient par-tout de bouche & par écrit, que „ leur compagnie ne doit pas être punie en corps pour un petit nombre „ de particuliers coupables. Mais on peut les confondre par un exemple „ tout récent. Il n'y a pas encore trente ans que Pie V. a détruit l'Or- „ dre entier des Humiliés, établi depuis long-tems dans le Milanois, où „ ils possédoient de grands biens. Un seul d'entre eux de son propre „ mouvement, & sans en avoir fait part à aucun de ses confreres, avoit „ attenté à la vie du Cardinal Charles Borromée Archevêque de Milan: „ le reste de l'Ordre n'avoit point trempé dans ce crime; tout l'Ordre „ cependant en a porté la peine, malgré les sollicitations pressantes du „ Roi d'Espagne auprès du Pape & du Cardinal. Il s'en faut bien que le „ Parlement ait traité la Société avec la même rigueur: s'ils disent qu'il „ n'y a point de comparaison à faire entre eux & les Humiliés, il est aisé „ de leur fermer la bouche; car il y a bien aussi loin du Cardinal Borro- „ mée au plus grand des Rois, qu'il y a des Humiliés à ces superbes Re- „ ligieux. Un Roi de France est en effet autant élevé au-dessus d'un „ Cardinal, quel qu'il puisse être, que ceux-ci le sont, comme ils se „ l'imaginent, au-dessus des autres Ordres. D'ailleurs, il y a bien de la „ différence entre leur faute & celle des Humiliés. On ne pouvoit repro- „ cher à ceux-ci que le crime d'un seul de leurs confreres: ceux-là au „ contraire sont tous coupables par la pernicieuse doctrine, dont ils sont „ les auteurs, & qu'ils affectent de répandre en tous lieux. „

Il ajoûta, que pour toutes ces raisons, le Parlement supplioit sa Majesté de maintenir un arrêt si juste & si nécessaire pour réprimer les attentats des traîtres & des rebelles, sur-tout en ayant paru elle-même si satis-

satisfaite au tems de la publication, & de se rappeller le danger qu'avoient couru le Parlement & tous les Ordres du Royaume enveloppés dans le péril de leur pere commun, dont chacun devoit racheter la vie aux dépens de la sienne propre: qu'ils se rendroient coupables devant la postérité d'une honteuse perfidie & d'une ingratitude monstrueuse, si un seul moment ils perdoient de vûë la sûreté de celui à qui ils étoient redevables de leur propre conservation & du salut de tout l'État: que l'exemple du passé les rendoit circonspects pour l'avenir, afin de ne pas échoüer deux fois au même écueil.

Qu'à ces très-humbles supplications de son Parlement se joignoient celles de son Université de Paris, qui, comblée d'honneurs & de priviléges par les Rois ses prédécesseurs, s'étoit fait autrefois un si grand nom parmi les nations étrangeres, & qui se voyoit maintenant désolée par les intrigues de cette ambitieuse Compagnie: qu'au lieu de ce grand concours d'écoliers, qui autrefois s'y rendoient de toutes parts, on n'y voyoit plus que des ruines & de misérables masures, dont l'air champêtre & sauvage annonçoit pour l'avenir une déplorable solitude: qu'encore une fois c'étoit un effet des intrigues de ces nouveaux maîtres, qui, pleins d'estime pour eux-mêmes, & de mépris pour les autres, vouloient faire bande à part, qui, répandant çà & là leur école, & formant par tout de petits ruisseaux, avoient, pour ainsi dire, mis à sec ce grand fleuve des sciences, qui arrosoit auparavant la quatriéme partie de la ville.

Qu'à la vérité la licence des guerres civiles avoit fait glisser dans l'Université certains abus; mais qu'il falloit la réformer & non pas la détruire: qu'elle alloit infailliblement périr si l'on permettoit à la Société de multiplier ainsi ses colléges, parce que les parens préféreroient le marché le plus proche à cette célebre foire de toute l'Europe, & que pour avoir leurs enfans sous leurs yeux, ils les priveroient d'une instruction plus salutaire.

Il ajoûta que si la jeunesse y perdoit, sa Majesté y perdoit aussi; parce que les enfans des Nobles & des riches venant à Paris, & y voyant souvent le visage du Prince, y prenoient le pli du respect & de l'obéïssance. Au lieu qu'éloignés maintenant de sa personne, ils passoient souvent toute leur vie sans le voir une seule fois, & que de plus ils puisoient dans une source corrompuë des principes de desobéïssance aux Rois & aux loix du Royaume.

Qu'enfin la Cour se croyoit obligée de s'opposer à l'enrégistrement, de peur qu'on ne lui reprochât un jour sa trop grande facilité, ou son silence dans une affaire si importante: qu'ils supplioient donc le Roi de regarder, comme un effet de leur zéle, l'opposition qu'ils se trouvoient quelquefois contraints, par le devoir de leur conscience & de leur charge, de former à l'exécution de ses ordonnances: qu'ils étoient assûrés des bonnes intentions de sa Majesté; mais que les Rois ses prédécesseurs avoient toujours fait à leurs Parlemens l'honneur d'écouter favorablement leurs remontrances; & que sur leurs priéres ou leurs avis, ils avoient souvent révoqué ou changé leurs ordonnances: que les bons & sages Princes, quoiqu'au-dessus des loix, avoient toujours déféré aux remontrances de leurs

leurs sujets, pour ne pas paroître les forcer à se soûmettre à leurs volontés par une autorité violente & absoluë, mais plûtôt pour les y amener insensiblement par leur propre exemple: que les Cours du Royaume supplioient sa Majesté de vouloir bien les maintenir en possession de leur autorité, qui étoit proprement celle du Roi même, puisqu'elle émanoit de lui, & que les coups qu'elle pouvoit recevoir, retomboient directement sur sa personne sacrée: qu'ils se promettoient donc cette justice de sa bonté & de sa clémence.

HENRI IV. 1604.

Réponse du Roi.

Le Roi répondit à ce discours avec beaucoup de douceur, & remercia en termes pleins d'affection son Parlement du zéle qu'il montroit pour sa personne & pour la sûreté du Royaume. Quant au danger qu'il y avoit à rétablir les Jésuites, il témoigna s'en mettre fort peu en peine, & réfuta sans aigreur les raisons allegués à ce sujet. Il dit, qu'il avoit mûrement refléchi sur cette affaire, & qu'il s'étoit enfin déterminé à rappeller la Société, bannie du Royaume: qu'il espéroit que plus on l'avoit jugé criminelle dans le tems, plus elle s'efforceroit d'être fidéle après son rappel: que pour le péril qu'on se figuroit, il s'en rendoit garant: qu'il en avoit déjà bravé de plus grands par la grace de Dieu, & qu'il vouloit que tout le monde fût en repos par rapport à celui-ci: qu'il veilloit au salut de tous ses sujets, qu'il tenoit conseil pour eux tous: qu'une vie aussi traversée que la sienne lui avoit donné assez d'expérience, pour être en état d'en faire des leçons aux plus habiles de son Royaume: ainsi qu'ils pouvoient se reposer sur lui du soin de sa personne & de l'Etat; & que ce n'étoit que pour le salut des autres, qu'il vouloit se conserver lui-même. Il finit comme il avoit commencé, & remercia encore une fois le Parlement de son zéle & de son affection.

Réflexions sur ces discours.

J'ai été témoin de ces discours avec beaucoup d'autres personnes: je me suis étudié à en donner ici un extrait fidéle, pour faire voir la fausseté de la rélation Italienne, publiée un an après à Tournon en Vivarais; rélation où l'on a inseré bien des traits injurieux au Parlement, dont aucun ne sortit alors de la bouche de ce bon Prince, & où, sur des bruits populaires, on lui prête quantité d'expressions puériles pour répondre à certaines choses auxquelles de Harlay n'avoit pas pensé (1).

Les gens du Roi, mandés au Louvre.

Quelques jours après ces remontrances, Pierre Coton Jésuite, qui avoit l'oreille du Prince, lui vint dire que les gens du Roi feuilletoient les régistres du Parlement pour faire revivre des clauses surannées, qui anéantiroient la grace que sa Majesté vouloit bien faire à la Société. Le Roi irrité, les manda, & leur fit de vives réprimandes, en présence de Claude Groulart, premier Président du Parlement de Roüen: il leur ordonna de retourner sur le champ au parquet, quoique le jour fût fort avancé, & de n'en sortir qu'après avoir terminé l'affaire.

De Meisse envoyé au

Le lendemain de Meisse vint au Parlement, & dit que le Roi l'envoyoit pour presser l'enrégistrement: que la Cour avoit rempli son devoir par ses remontrances; & qu'après la réponse du Roi, le seul parti qu'elle avoit à pren-

(1) Voy. ce faux discours du Roi dans *l'histoire du P. Daniel*, qui l'a adopté.

HENRI IV. 1604.

Parlement pour presser l'enrégistrement.

prendre, étoit d'enrégistrer sans délai & sans modification: que pour leur en faire voir la nécessité, sa Majesté vouloit bien les informer de la maniére dont cette affaire avoit été conduite: qu'il y avoit plus de cinq ans que le Pape avoit prié le Roi de remettre les Jésuites dans le même état qu'ils étoient avant l'arrêt du Parlement: que sa Majesté avoit différé tant qu'elle avoit pû: qu'enfin obligée de donner une réponse positive à sa Sainteté, elle avoit proposé certaines conditions, conformes à peu près aux termes de l'Edit, & qu'elle avoit fait presser le Pape de les agréer. En effet le Pontife demandoit en général qu'ils fussent rétablis dans toute l'étenduë du Royaume, & le Roi n'offroit de les rétablir qu'en certains lieux qu'il spécifioit, & ne leur accordoit que deux maisons dans tout le ressort du Parlement de Paris. De Meisse ajouta que cette négociation avoit été deux ans suspenduë contre le gré de sa Majesté, qui auroit bien voulu contenter le Pape: qu'enfin sur les instances de l'Ambassadeur de France, le Pape avoit répondu qu'il trouvoit les offres du Roi très-raisonnables, & que les Jésuites devoient s'en contenter; mais qu'il avoit toujours differé de répondre, parce que le Général de la Société déclaroit ne pouvoir accepter ces conditions, comme étant contraires aux statuts de son Ordre; qu'Aquaviva avoit même écrit au Roi pour s'excuser, & pour lui apporter les raisons de son refus: que néanmoins le Pape, satisfait de ces conditions, en avoit fait demander la publication, excepté l'article qui obligeoit les Jésuites qu'on recevroit dans le Royaume, de prêter serment de fidélité entre les mains de sa Majesté; ce qu'on avoit adouci en les obligeant seulement de le prêter devant les juges ordinaires: qu'après cet accord sa Majesté ne pouvoit ni ne vouloit se dédire: qu'elle se plaignoit fort de ces délais affectés, sur-tout après leurs remontrances faites avec dignité de leur part, & reçûës avec bonté de la part du Roi: qu'ils ne devoient pas avoir oublié la réponse de sa Majesté, qui entendoit que l'enrégistrement fût pur & simple: qu'il étoit de leur prudence autant que de leur devoir, de donner sur cela une pleine satisfaction à sa Majesté, pour ne la pas obliger d'avoir recours à des voyes dont la Cour auroit lieu d'être peu satisfaite; que les esprits n'étant pas encore entiérement tranquilles dans le Royaume, ce délai donnoit matiére à divers bruits & à de nouvelles contestations: que déja les factieux commençoient à lever la tête & à parler plus haut; & que toute leur mauvaise humeur retomboit sur le Prince, dont les gens de bien devoient même à leurs dépens mettre la personne à l'abri de la haine.

Les lettres patentes enrégistrées.

De Harlay répondit en deux mots, que la Cour n'affectoit aucun délai, & qu'ils étoient tous disposés à obéir. De Meisse s'étant retiré, on fit la lecture des lettres patentes, des remontrances, & de la requête du Procureur général, & on conclut à l'enrégistrement, oüi le rapport du Procureur général, & remontrances faites. On ajouta que le Roi feroit supplié d'ordonner par une déclaration expresse, qu'après un certain tems de séjour dans la Société, les sujets de cette Société ne feroient plus reçus à se porter pour héritiers; précaution qu'on jugeoit nécessaire pour le repos des familles.

Voici

Henri IV. 1604.

Contenu des lettres patentes.

Voici la ſubſtance des lettres patentes, ou de l'Edit pour le rétabliſſement des Jéſuites. „ Ils pourront demeurer à Toulouſe, à Auſch, à Agen, à Rodez, à Bourdeaux, à Perigueux, à Limoges, à Tournon, au Puy en Velay, à Aubenas, à Beziers, où ils ſont dès à préſent. De plus, pour faire plaiſir au Pape, ſa Majeſté leur permet de s'établir & d'ouvrir leurs claſſes à Lyon & à Dijon, d'où ils ont été chaſſés, & ſpécialement à la Flêche, dans le château appartenant à ſa Majeſté de la ſucceſſion de ſes ancêtres; à condition qu'ils ne pourront deſormais établir ailleurs aucun collége ſans la permiſſion du Roi, ſous peine d'être cenſés déchûs de la grace qu'ils obtiennent: ils ſeront tous de la nation, même les Recteurs & Procureurs de leurs maiſons (1), & ne pourront admettre dans leur Société aucun étranger, qu'avec la permiſſion de ſa Majeſté. S'il y en a actuellement parmi eux, ils ſeront tenus de ſortir hors du Royaume dans l'eſpace de trois mois, à compter du jour de la publication des préſentes: on ne comprend pas ſous le nom d'étrangers, ceux du Comtat Venaiſſin qui fait partie de la Provence. Ils auront toujours à la Cour un des plus conſidérables d'entre eux, pour prêcher devant le Roi, & pour lui rendre compte de la conduite de ſes confreres, quand il en ſera requis. Tous les Jéſuites du Royaume, & ceux qui entreront à l'avenir dans la Société, s'engageront par ſerment devant les Officiers Royaux, ſans exception ni reſtriction mentale, à ne rien faire ni entreprendre contre le Roi, contre la tranquillité publique & la paix du Royaume, & les Officiers enverront au Chancelier acte de ce ſerment; ſi quelques-uns refuſent de le prêter, ils ſeront obligés de ſortir du Royaume. Ceux qui dans la ſuite entreront chez eux, tant ceux qui auront fait les vœux ſimples, que les Profés des quatre vœux, ne pourront ſans permiſſion du Roi acquerir aucuns biens fonds, par vente, donation, ou de quelque autre maniére que ce ſoit, ni profiter d'aucune ſucceſſion directe ou collatérale, non plus que les autres Religieux, à moins qu'ils n'ayent obtenu leur congé de la Société; auquel cas ils rentreront dans leurs droits. Ceux qui prendront parti chez eux, ne pourront leur porter aucuns biens fonds; mais ces biens paſſeront aux héritiers ou à ceux en faveur de qui ils en auront diſpoſé avant leur entrée dans la Compagnie. Les membres de la Société ſeront tenus en tout & par-tout de ſe ſoûmettre aux loix du Royaume & aux Magiſtrats, de même que les autres Eccléſiaſtiques & Religieux: ils ne feront rien qui puiſſe préjudicier aux droits des Evêques, des Compagnies, des Univerſités, ni des autres Ordres Religieux; mais ils ſe conformeront en tout au Droit commun. Ils ne pourront prêcher, adminiſtrer les Sacremens, ni même entendre les confeſſions d'autres que de leurs confreres, ſi ce n'eſt avec la permiſſion de l'Evêque, dans l'étenduë des Parlemens où on leur accorde des établiſſemens; permiſſion même qui n'aura point lieu dans le reſſort du Parlement de Paris, excepté à Lyon & à la Flêche où ils auront

„ libre

(1) Comme ces Recteurs & Procureurs n'enſeignent point, c'étoient en quelque ſorte des gens ſans conſéquence. Cependant on exigea qu'ils fuſſent François.

HENRI IV. 1604. „ libre exercice de leurs fonctions, comme dans les autres villes où on „ les reçoit. Enfin pour fournir à leur subsistance, on les remet en pos„ session des biens dont ils joüissoient avant l'arrêt du Parlement, & on leur „ donne main-levée du séquestre fait entre les mains de sa Majesté. „

Les Jésuites n'ont pas été long-tems génés par toutes ces conditions: ils en ont fait supprimer une partie par des déclarations extorquées, & se sont de leur propre autorité affranchis des autres.

Censure de la Faculté de Théologie, condamnée par la même Faculté.

Le Jésuite Coton voulut profiter des conjonctures favorables. Il y avoit deux ans que l'Université d'Angers avoit interjetté appel comme d'abus de la sentence de Charles Miron Evêque de cette ville: cet appel avoit occasionné la publication d'une censure d'abord secrete de la Faculté de Théologie de Paris, qui taxoit assez librement l'orgueil de la Cour Romaine. Le Nonce en avoit fait des plaintes; mais jusqu'alors elles n'avoient eu aucun effet. Après le rappel des Jésuites, Coton, comme le bruit en courut alors, animé par le Nonce, mit en mouvement Henri de Pierrevive, Chancelier de l'Université, & proche parent du Cardinal Pierre de Gondy, & de Henri Evêque de Paris. Pierrevive épousa vivement la querelle de la Cour de Rome. La censure, comme nous l'avons dit en son lieu, avoit mécontenté plusieurs personnes, & donné lieu à bien des discours. Louis Servin Avocat général, qui parloit pour le Roi dans la cause de l'Université d'Angers, inséra cette censure dans la deuxiéme édition de ses plaidoyers, & la rendit ainsi publique. Le jugement de cette affaire avoit été renvoyé au Cardinal & à l'Evêque; & après une discussion faite dans le palais Episcopal en présence du Procureur général, les parties étoient convenuës d'éteindre cette querelle de part & d'autre.

Cependant le 16. de Février Pierrevive assembla solemnellement après la Messe, la Faculté de Théologie dans la salle de Sorbonne. Là, on fit un décret qui portoit: que dans un certain recueil de plaidoyers on avoit imprimé un écrit, contenant plusieurs choses contraires à l'honneur, à l'autorité, & à la jurisdiction souveraine du Siége Apostolique: que la Faculté assemblée avoit déclaré, après une mûre déliberation, nonobstant l'opposition de deux Docteurs (1), 1. Que cet écrit publié au nom de la Faculté, étoit faux & supposé. 2. Que ce même écrit étoit téméraire, erroné, offensant, injurieux au saint Siége, schismatique, impie, & sentant l'hérésie.

Docteurs cités au Parlement.

Le Procureur général, indigné qu'on eût réveillé à contre-tems, & à son insçû une affaire terminée par son entremise, en présence du Cardinal & de l'Evêque, fit son rapport au Parlement du résultat de l'assemblée. La grand-chambre (2) ordonna que deux des Théologiens qui y avoient assisté, comparoîtroient au premier jour avec le Syndic, & qu'ils représenteroient l'acte de la déliberation; en attendant, la Cour défendoit de donner à qui que ce fût communication des régistres, ou de proceder à aucune assemblée. Le Procureur général fit signifier cet ordre à Tourneroche Syndic de

(1) Dont l'un étoit la Fayette, & l'autre Antoine Fuselier, I. Que cet écrit &c. *MS. du Roi.*
(2) La Tournelle & la Chambre de l'Edit assemblées, ordonna &c. *MS. du Roi.*

de la Faculté, à Petit-Jean, qui avoit présidé à l'assemblée, à Henri de Pierrevive (1), & au Bedeau, qui, comme Greffier, étoit dépositaire des actes. HENRI IV. 1604.

Ils comparurent deux jours après; & à la réquisition du Procureur général, de Harlay fit d'abord entrer Pierrevive tout seul, & lui demanda par quel ordre la Faculté s'étoit assemblée pour réveiller une affaire ensévelie dans le silence, & assoupie par un commun accord des deux parties. Pierrevive répondit que c'étoit par ordre du Roi; & en vertu de cette déclaration, il demanda l'adjonction du Procureur général. On fit ensuite appeller ses confreres: le premier Président leur dit que la Cour les mandoit, pour leur demander compte de leur nouveau décret, à qui le Procureur général donnoit le nom de libelle diffamatoire. Suppression des actes du décret.

Le Syndic interrogé, pourquoi il avoit convoqué une assemblée extraordinaire, répondit que ce n'étoit pas lui qui l'avoit convoquée. Pierrevive prit alors la parole, & dit hardiment que c'étoit lui-même qui en avoit pressé la convocation, & que René Benoit, Curé de S. Eustache, en avoit reçu l'ordre. On lui demanda d'où émanoit cet ordre: il répondit qu'il venoit de quelqu'un qui avoit droit de lui en donner, aussi-bien qu'au Parlement. Cette réponse insolente lui attira une sévére réprimande du premier Président, qui déclara que Pierrevive étoit tombé dans le crime de léze-Majesté, pour avoir eu la témérité de donner à entendre que le Parlement pouvoit recevoir des ordres de quelque autre que du Roi.

Pierrevive ajoûta, que le Doyen ayant reçu l'ordre, s'étoit excusé de l'exécuter sur son indisposition, & lui avoit remis entre les mains le livre qui faisoit le sujet de la plainte; qu'en conséquence il s'étoit cru obligé de déférer ce livre à la Faculté, & de presser la convocation. Le Bedeau, interrogé s'il avoit les actes de la délibération, les représenta à la Cour: il dit qu'il avoit assisté à l'assemblée, & que la veille il avoit donné copie de ces actes à Pierrevive, qui l'en avoit requis. On demanda à Pierrevive s'il avoit cette copie sur lui, & s'il l'avoit communiquée à quelqu'un; il répondit qu'il l'avoit laissée chez lui, & qu'il n'en avoit donné communication à personne. Interrogé encore une fois qui avoit donné l'ordre de convocation, il répondit qu'il étoit émané du Roi par la bouche du Chancelier, que le Chancelier l'avoit signifié au Cardinal de Gondy, qu'il nomma enfin avec bien de la peine, & ajouta que le Cardinal le lui avoit intimé.

On lui demanda encore pourquoi le décret avoit passé dans une assemblée si peu nombreuse, puisqu'elle avoit coûtume d'être de quatre-vingt Docteurs, & qu'il ne s'y en étoit trouvé que trente-sept; & pourquoi, vû l'opposition de quelques Docteurs (2), l'affaire n'avoit pas été remise à une autre assemblée plus nombreuse, comme on avoit fait en cette occasion même par rapport à une autre affaire concernant les Ordres Religieux. Il répondit qu'à la verité il ne s'y étoit trouvé que trente-sept Doc-

(1) Intimé. *MS. du Roi.*

(2) Des Docteurs, qu'on vient de nommer, &c. *MS. du Roi.*

HENRI IV. 1604.

Docteurs, mais que ce nombre étoit suffisant pour autoriser le décret.

Eux retirés, il fut ordonné que Pierrevive déposeroit dans une heure au greffe de la Cour la copie qu'il disoit avoir chez lui; & que vû cette copie & les actes déposés au même lieu par le Bedeau, la Cour prononceroit sur cette affaire. Le Parlement, après avoir ainsi supprimé les actes de la censure de Sorbonne, sursit à une plus ample déliberation.

Cérémonie de l'Ordre de Malthe donné à Alexandre, fils naturel du Roi.

On célébra au commencement de l'année une cérémonie, qui fut bientôt après suivie d'une triste nouvelle (1). Le Roi avoit déja fait bien des choses en faveur de César de Vendôme son fils naturel; la même tendresse le porta à pourvoir à l'établissement de son autre fils Alexandre, né de la même mere, & il voulut le faire recevoir dans l'Ordre de Malthe. La cérémonie s'en fit au commencement de l'année avec beaucoup de magnificence, en présence du Nonce, des autres Ambassadeurs & du Parlement, dans l'Eglise de S. Jean de Jerusalem (2), qui avoit autrefois appartenu aux Templiers. Comme le jeune Prince ne pouvoit, à cause de son bas âge, répondre aux interrogations qu'on lui faisoit, le Roi, emporté par sa vivacité & par son affection paternelle, quitta brusquement son thrône pour venir répondre au nom de son fils, interrogé par le grand Prieur de France, à qui il destinoit pour successeur le jeune Alexandre: „ Je descends de mon thrône, dit-il, pour faire ici la fonction de pere, & je „ promets que lorsque mon fils aura seize ans, il tiendra le vœu que je „ fais aujourd'hui pour lui. „

Mort de Catherine Duchesse de Bar, sœur du Roi.

La joye du Roi fut troublée par la nouvelle de la mort de sa sœur Catherine, femme de Henri de Lorraine Duc de Bar. Cette Princesse fut un exemple mémorable de la tendresse conjugale. Un fond inepuisable de bonté la portoit à vouloir du bien à tout le monde. Toutes les fois qu'elle voyoit une nouvelle mariée, elle lui souhaitoit d'aimer son mari, comme elle aimoit elle-même le sien; persuadée, comme le dit un Poëte (3), que la vivacité naturelle à l'amour, redouble encore à l'égard d'un mari, puisque c'est Dieu même qui allume, pour ainsi dire, ce feu sacré. Comme elle desiroit ardemment d'avoir des enfans, elle étoit toujours inquiéte sur sa grossesse, & les indices les plus équivoques passoient dans son esprit pour des signes certains. S'étant apperçue d'une enflure extraordinaire qui lui étoit survenuë, elle s'imagina qu'elle étoit grosse, & le crut d'autant plus aisément, que c'étoit l'opinion de ses Médecins, & sur-tout de Louis de Mets, en qui elle avoit une entiére confiance. En conséquence, craignant de blesser son fruit, elle s'obstina à refuser tous les remedes propres à dissiper cette enflure, qui se tourna en inflammation. Enfin, comme le mal devenoit plus dangereux, & qu'on reconnoissoit de jour à autre des signes de toute autre chose que de grossesse, le Roi lui envoya André du Laurens, Médecin fort habile & fort judicieux, pour entre-

(1) Henri, qui avoit pour ses maitresses une complaisance aveugle, sembloit avoir oublié la tendresse qu'il devoit à ses enfans légitimes, lorsqu'il s'agissoit des intérêts de ses fils naturels. *MS. du Roi*, DUPUY & RIGAULT.

(2) L'Eglise du Temple.

(3) Properce, *liv.* 4. *Eleg.* 3. *vers.* 49.

entreprendre plus sûrement la guérison de ce mal qui passoit le sçavoir des autres. Celui-ci ne vit que les symptômes d'une maladie d'entrailles & témoigna son chagrin de la complaisance meurtriére des Médecins, qui, flattant les desirs de cette grande Princesse aux dépens de sa vie, avoient négligé d'appliquer les remedes nécessaires pour diminuer l'enflure, & en prévenir l'inflammation. Quoiqu'il fût peut-être déjà trop tard pour y avoir recours, il conseilla de le faire sans délai, mais la Duchesse ne put se résoudre à renoncer à l'espérance flatteuse qu'elle avoit conçûë, & persista dans ses refus. Enfin la fiévre étant survenuë, elle mourut au milieu des plus vives douleurs, après avoir plusieurs fois recommandé son fruit à son beau-pere & à son mari, & après leur avoir témoigné qu'elle mourroit sans regret, si elle étoit assûrée que ce gage précieux de son mariage pût lui survivre.

Divers projets qui avoient été faits pour son mariage.

Elle n'avoit été mariée que fort tard contre les intentions de sa mere. Le Roi l'avoit long-tems amusée de l'espérance d'épouser le Duc d'Alençon, frere de Henri III. ensuite Jaques VI. Roi d'Ecosse, puis Charles Duc de Savoye. Enfin la Princesse, ennuyée du célibat, fut sur le point de se marier secrettement avec Charles de Bourbon Comte de Soissons, son proche parent, pendant qu'il étoit encore en Bearn. Le Roi, pour la détourner de cette alliance, la fit venir à la Cour, lui fit rendre de grands honneurs, & la fit rechercher par Henri de Bourbon Duc de Montpensier, aussi son parent, mais plus éloigné. Ce nouveau projet ne réüssit pas mieux que les précédens, parce qu'elle ne se sentoit point d'inclination pour le Duc de Montpensier, & que le Roi, content d'avoir écarté le Comte de Soissons, ne voulut pas combattre sa répugnance.

Complimens de condoléance faits au Roi. Embarras du Nonce.

Le Roi son frere, qui avoit paru la négliger pendant sa vie, fut sensiblement affligé de sa mort, & reçut les complimens ordinaires en pareil cas. Tous les Ambassadeurs s'empresserent de lui rendre ce devoir. Le scrupule de Religion fit long-tems balancer le Nonce: il craignoit d'être blâmé à Rome, s'il faisoit cet honneur à la mémoire d'une Princesse qu'il regardoit comme hérétique, & de choquer la bienséance s'il s'en dispensoit. Dans cet embarras il s'imagina avoir trouvé un merveilleux expédient pour se ménager du côté du Pape, & pour sauver les apparences du côté du Roi. S'étant présenté devant sa Majesté, il lui dit qu'il prenoit part à l'affliction publique pour une raison particuliére: que le Roi pleuroit avec sa Cour la perte d'une sœur; mais que pour lui, il pleuroit pour l'ame de la Princesse, dont le salut étoit incertain. Le Roi, choqué de ce compliment indécent & injurieux, qui n'étoit propre qu'à augmenter sa douleur, repartit brusquement qu'il ne lui avoit fallu que la grace de Dieu en ce dernier moment pour la sauver.

Obséques de Catherine.

Catherine ne fut pas moins honorée de son beau-pere & de son mari après sa mort, qu'elle l'avoit été pendant sa vie. Elle fut transportée en grande pompe de Nancy, où elle étoit décédée, jusqu'aux frontiéres de Lorraine, où elle fut remise entre les mains des Officiers du Roi: ceux-ci la porterent avec les mêmes honneurs à Vendôme, pour y être inhumée auprès de Jeanne d'Albret sa mere.

HENRI IV. 1604.

Commencement du canal de Briare.

Cependant le Roi s'occupoit à réparer d'anciens édifices, à en élever de nouveaux, à faire faire des ouvrages publics, & à encourager les Arts. Le Marquis de Rôny Surintendant des Finances, proposa de joindre la Loire & la Seine par un canal entre Briare & Gien, qui s'étendroit jusqu'à Châtillon au-dessus de Montargis par le moyen de trente-trois écluses, & qui, se jettant dans le Loing auprès de Moret, tomberoit dans la Seine proche de Fontainebleau. Cette entreprise fut commencée avec ardeur, & on y dépensa plus de trois cens mille écus d'or: mais après la mort du Roi, les ennemis de Rôny ont par jalousie empêché de continuer cet ouvrage, sous prétexte que ce canal ne feroit d'aucune utilité pour le public. Cependant, comme il étoit déja presque achevé, & que l'on continuoit la levée des deniers destinés pour les frais, rien n'empêchoit qu'on n'allât jusqu'au bout; après quoi il eût été trop tard de contester son utilité. Mais les personnes, envieuses de la gloire dûë à l'auteur de cette entreprise, ou ennemies de la commodité publique, l'ont emporté, & ont diverti les fonds destinés à cet usage. Ce trait fait voir en passant, & l'ingratitude de notre siécle, & notre légéreté: nous traversons les bons desseins des autres, & nous ne suivons point avec constance ceux que nous avons formés.

Fondation de divers monastéres.

Ce fut dans ce tems-là, que plusieurs nouveaux Ordres Religieux furent reçus ou institués dans le Royaume. Les Récollets, dont nous avons déja parlé, y jetterent de fortes racines: ils s'étoient d'abord établis, huit ans auparavant, près de Paris, sur le chemin de Vincennes. Les Freres de S. Jean-de-Dieu, ou Freres Ignorans, qui se consacrent au service des malades, fixerent leur hôpital dans le faubourg Saint-Germain. On fonda à Toulouse un couvent de Feüillans, & un autre de Feüillantines, chez lesquelles on reçoit les filles & les veuves: la veuve Antoinette d'Orleans, Marquise de Belle-Isle, quitta Fontevraut en Anjou, le plus noble monastére de filles qui soit dans le Royaume, & dont elle devoit être Abbesse, pour être Supérieure de la fondation. Les Théresiennes ou Carmelites, venuës d'Espagne, se bâtirent un couvent au faubourg Saint-Michel, près de Notre-Dame-des-Champs, & incontinent après, un autre à Pontoise. Les Capucines, fondées en conséquence d'un vœu, par la Reine Louise, veuve de Henri III. s'étoient d'abord établies à Bourges; mais n'y pouvant demeurer commodément, à cause de la mort de la Reine, arrivée trop tôt pour elles, Marie de Luxembourg, veuve du Duc de Mercœur, frere & héritier de Louise, les transfera à Paris. Le Roi leur y fit bâtir un couvent, où fut inhumé le corps de Louise, qui y fut transporté de Moulins.

Intrigues des Espagnols.

Ces soins n'occupoient pas le Roi tout entier. Attaqué au-dehors par des Princes jaloux, au-dedans par des sujets perfides, il ne perdoit jamais de vûë la sûreté de l'Etat. Ses ennemis, n'ôsant plus employer la force, faisoient joüer contre lui tous les ressorts secrets, dont ils pouvoient s'aviser. Les Espagnols, qui font profession de profiter des malheurs d'autrui, observoient avec attention tous les évenemens: ils mettoient en mouvement leurs émissaires, qui prodiguoient l'argent & les belles promesses, pour soulever les esprits, encore aigris par le levain des guerres civiles.

les. Le prétexte spécieux de la Religion leur étoit encore d'un merveilleux usage, pour troubler le repos public. Afin de connoître nos secrets, & de régler leurs démarches sur les nôtres, ils s'étudioient à gagner les gens, employés par les premiers Officiers du Royaume. La corruption du siécle leur rendit cette voye très-facile: aussi trouverent-ils plus de gens qu'ils n'en vouloient, tous disposés à trafiquer avec eux de leur honneur & de leur conscience.

Trahison de l'Hoste, sécretaire de Villeroi.

Nicolas l'Hoste Orléannois, fut un de ceux qui s'engagerent plus avant dans cet infâme commerce. Son pere, qui étoit un homme fort simple, avoit été domestique de Villeroi. Le fils avoit été élevé dans la maison, & étoit fort aimé de ce Seigneur, qui l'avoit même tenu sur les fonds de Baptême, & lui avoit donné son nom. Malgré tous ces engagemens, ce malheureux se livra à l'Espagne, séduit peut-être par le motif de la Religion, dont bien des gens sont maintenant les dupes, en confondant la cause, ou plûtôt l'ambition des Espagnols, avec la cause de Dieu. Il y a encore plus d'apparence qu'il se laissa éblouir par l'espérance d'une fortune plus brillante. Son maître l'employoit à écrire les lettres en chiffres: le traître, abusant de cette confiance, ne manquoit point de communiquer à l'Ambassadeur de Philippe tout ce qu'il y avoit de secret. Lorsqu'Antoine de Silly, Comte de la Rochepot, partit pour l'Ambassade d'Espagne, Villeroi, comme c'est assez la coûtume, avoit envoyé l'Hoste avec lui pour apprendre la langue du païs: c'étoit dans ce voyage que celui-ci s'étoit vendu aux Espagnols, pour une pension de douze cens écus.

Découverte & punie.

Il avoit aussi formé une liaison très-étroite avec un certain Raffis, exilé en Espagne pour un cas qui n'étoit pas compris dans l'amnistie générale: quand il fut de retour en France, il entretint avec lui un commerce de lettres. Raffis, jugeant cette occasion favorable pour mériter sa grace par un service particulier, découvrit l'intelligence à Emery-Jobert de Barrault, qui avoit remplacé Rochepot. Dans ce même tems, comme de Barrault traitoit d'une affaire secrette avec le Nonce du Pape à la Cour d'Espagne, ce Nonce lui témoigna qu'il en avoit déja été instruit par les Ministres de Philippe, & même qu'il en sçavoit plus que de Barrault ne lui en vouloit dire. L'Ambassadeur ne douta plus que les secrets du Roi ne fussent trahis, & le rapport de Raffis lui persuada que c'étoit par le canal de l'Hoste. Pour avertir le Roi de cette perfidie, il fit partir Raffis en diligence, & lui donna des lettres pour Villeroi, avec ordre de porter aussi celles qu'il avoit reçûes de l'Hoste; & pour plus grande sûreté, il le fit accompagner de des Cartes son sécretaire.

Le départ subit de Raffis fit juger aux Ministres Espagnols que l'intelligence étoit découverte. Aussi-tôt ils dépêcherent à Dom Balthasar de Zuniga, leur Ambassadeur à la Cour de France, pour lui donner avis de faire promptement sauver l'Hoste, parce que Barrault faisoit partir en poste Raffis, qui étoit de l'intrigue, & qui prétendoit racheter sa grace en découvrant tout au Roi. Le courier, chargé de ce paquet, devança Raffis: & quand celui-ci arriva avec des Cartes à Fontainebleau, où étoit Villeroi, l'Hoste, sur l'avis de Zuniga qui étoit resté à Paris, avoit déja pris ses me-

HENRI IV. 1604.

ſures pour ſon évaſion. Il diſparut tout à coup, & prit la route de Champagne, avec un Flamand que Zuniga lui avoit donné pour l'accompagner. Ceux qu'on envoya pour courir après lui, le joignirent à Faye, où l'on paſſe la Marne ſur un bac. Comme la nuit étoit fort obſcure, & qu'il cherchoit un gué pour gagner l'autre bord, il tomba dans une foſſe, & s'y noya. Cela arriva le 24. d'Avril. On arrêta ſon compagnon, qui fut ſoupçonné de l'avoir noyé par ordre de Zuniga, de peur qu'étant appliqué à la queſtion, il ne découvrît ſes complices. Le corps fut tiré de l'eau & apporté à Paris. Le Parlement lui nomma un Procureur d'office (1), qui ayant été confronté avec les témoins, & oüi dans ſes défenſes, fut déclaré criminel de léze-Majeſté. En conſéquence de l'arrêt, le corps qu'on avoit gardé exprès, fut porté le 16. de Mai en place de Gréve, & tiré à quatre chevaux: les quatre quartiers furent pendus à des potences, plantées en autant d'endroits différens, à l'entrée de la ville.

Conſéquences qu'elle eut à l'égard de Villeroi.

Cette trahiſon fit quelque deshonneur à Villeroi, qui fut très-mortifié d'avoir perdu, par la mort du coupable, les moyens d'éclaircir & de faire connoître la vérité. Mais le Roi, qui n'avoit garde d'imputer à un homme ſi diſtingué la perfidie d'un miſérable Commis, eut la bonté de le conſoler lui-même, & fit ceſſer par ſon autorité les mauvais bruits qui ſe répandoient à cette occaſion. Villeroi de ſon côté écrivit ſon apologie, où il rendit raiſon de ce qu'il n'avoit pas fait arrêter l'Hoſte à l'arrivée de Raffis: il ajoûte, qu'il avoit envoyé en diligence à tous les Gouverneurs du Royaume le ſignalement du fugitif, avec ordre de l'arrêter vif, partout où l'on pourroit le rencontrer, & de l'envoyer ſur le champ à la Cour, ſous bonne garde.

Intrigues de la Marquiſe de Verneuil & du Comte d'Auvergne.

A peine le Roi fut-il délivré de cette inquiétnde, qu'il lui en ſurvint une plus grande, qui partoit de la même ſource. Charles de Valois, Comte d'Auvergne, s'étoit inſinué aſſez avant dans les bonnes graces de ſa Majeſté (2). C'étoit un courtiſan délié, un homme enjoüé, intriguant, prêt à tout entreprendre, propre à tout exécuter. Il étoit frere uterin de Henriette, Marquiſe de Verneuil, fille de François de Balſac d'Entragues. La paſſion déclarée que le Roi avoit pour elle, cauſoit beaucoup de dépit à la Reine; & ce dépit s'aigriſſoit encore par les railleries piquantes de la Marquiſe, qui n'épargnoit pas plus la Reine que tout autre, & qui plaiſoit encore plus au Roi par ſon humeur enjoüée, que par ſa beauté. L'animoſité & la défiance allerent ſi loin de part & d'autre, que la Marquiſe commença à ſonger tout de bon à ſa ſûreté, ou feignit au moins d'y ſonger, & en jetta au Roi quelques paroles, en folâtrant à ſon ordinaire. Le Comte d'Auvergne ſon frere en prit occaſion de ſolliciter le Roi en faveur de ſa ſœur; & à force de jetter l'allarme dans le cœur du Prince, il l'amena enfin à déclarer, qu'il trouvoit bon qu'elle prît des meſures pour ſa

(1) Ce fut Philibert Nodin, Procureur au Parlement, qui ayant &c. *MS. du Roi.*

(2) Qui, au lieu de ſuivre les affaires de droit fil, prenoit quelquefois plaiſir à ſe ſervir de détours, quelque riſque qu'il y eût à courir dans ces routes gliſſantes & peu frayées. C'étoit un courtiſan &c. *MS. du Roi*, DUPUY & RIGAULT.

sa sûreté & pour celle des enfans qu'elle avoit eus de lui, & qu'elle se ménageât un asile hors du Royaume en cas d'accident. Mais pour calmer en même tems la jalousie de la Reine, le Roi exigea de la Marquise, qu'elle lui rendît la promesse de mariage qu'il lui avoit donnée, écrite & signée de sa main, & contre-signée, disoit-on, des principaux Seigneurs & Officiers du Royaume. La Marquise imprudente la faisoit sonner bien haut pour excuser son commerce avec le Roi. Henri IV. 1604.

En lui donnant la permission de s'assûrer une retraite, Henri ne s'attendoit pas qu'elle jetteroit les yeux sur l'Espagne plûtôt que sur l'Angleterre, dont il prenoit moins d'ombrage, à cause de l'humeur pacifique du Prince regnant. Ce qui le confirmoit dans cette pensée, est qu'il considéroit que la Marquise trouveroit en Angleterre l'appui de ses deux neveux, fils de sa sœur, le Duc de Lenox & d'Aubigny, de la famille des Stuarts, fort puissans en ce Royaume, & parens du Roi d'Angleterre. Enfin, cette promesse de mariage, qui étoit entre les mains du pere de la Marquise, & qui donnoit à la Reine de mortelles allarmes, fut remise entre les mains du Roi, moyennant vingt mille écus d'or, & l'espérance du bâton de Maréchal de France pour d'Entragues. Henri s'en tint-là pour lors, & crut avoir assez fait pour pouvoir rompre dans la suite les engagemens que le Comte d'Auvergne & d'Entragues avoient pris avec les étrangers.

Cette affaire étant concluë, la Cour commença à respirer. La Reine paroissoit appaisée, & le Roi attentif à lui plaire, lorsqu'il s'apperçut un peu tard qu'il se tramoit encore quelque complot avec les Espagnols, & qu'à son insçû le Comte d'Auvergne & d'Entragues, par l'entremise de Thomas Morgan Anglois, exilé pour cause de faction, renoüoient avec Dom Balthasar de Zuniga les conférences qu'ils avoient déja tenuës secrettement avec Jean Taxis. Cette nouvelle découverte ne lui donna pas moins d'inquiétude, que celle de la promesse de mariage en avoit donné à la Reine. Pratiques secrettes du Comte d'Auvergne & d'Entragues, decouvertes par le Roi.

Cependant le Comte d'Auvergne s'étoit retiré à Clermont sans en parler au Roi; & sur les ordres qu'on lui avoit envoyés de revenir à la Cour, il alléguoit toujours différens prétextes pour se dispenser d'obéir. Le Roi voulut s'assûrer de sa personne: il lui avoit envoyé plusieurs fois Pierre Fougeu Sieur d'Escures, avec des lettres par lesquelles il le déchargeoit de tout le passé. Il lui avoit fait dire ensuite de faire un voyage de trois ans en Gréce & en Asie; mais le Comte avoit regardé ce prétendu voyage comme un exil réel, & avoit supplié sa Majesté de ne lui pas faire cet affront.

Le Roi, pour pénétrer ses desseins, changea de batterie, & lui ordonna d'envoyer des exprès en Espagne pour négocier, traiter, cabaler enfin avec les Espagnols, & de lui rendre ensuite un compte fidéle de cette double intrigue. Pour l'autoriser, d'Escures lui apporta un ordre secret signé du Roi & de Villeroi. On contesta quelque tems sur les agens dont on se serviroit: le Comte vouloit que le Roi les nommât lui-même, & le Roi en laissoit le choix à sa disposition. Enfin on convint de la Rochette, qui fut chargé d'ordres secrets. Dans le cours de la négociation, le Comte fut accusé de mauvaise foi & de contravention aux volontés de sa Majesté;

HENRI IV jesté; c'étoit pour cette raison que Roi le pressoit si vivement de se rendre à la Cour.

1604. Comme il ne paroissoit pas disposé à le faire de bon gré, on prit des mesures pour l'y contraindre: la compagnie de Chevaux-legers (1) du Marquis de Verneuil, commandée par Philippe Eschalar Sieur de la Boulaye, & une autre de Vendôme commandée par d'Eure, étoient pour lors en Auvergne, sous le bon plaisir du Comte même, qui s'en servoit pour venger les injures particuliéres d'une Dame de qualité, dont il étoit éperdument amoureux (2). Ce furent eux aussi dont on se servit pour l'arrêter. D'Eure, ayant reçû la paye d'une montre, pria instamment le Comte d'assister à la revûë, afin de pouvoir certifier au Roi le bon état de la compagnie; car le bruit couroit qu'il alloit partir pour la Cour, & il vouloit qu'il le crût ainsi. Le Comte, soit qu'il ne se défiât de rien, soit qu'il se flattât de pouvoir échapper à d'Eure, promit d'y venir, & marqua le neuviéme de Novembre pour le jour de cette revûë. En effet il s'y rendit l'après-diné de fort bonne heure, sur un cheval Ecossois; car il avoit déja de violens soupçons. Son dessein étoit de passer outre, s'il ne trouvoit pas d'Eure au rendez-vous avec sa suite, & de prendre de-là un nouveau prétexte pour s'excuser de se rendre à la Cour. Mais quand il arriva, d'Eure avoit déjà rangé ses gens; & Philibert de Nerestang, qui étoit de la partie, feignant de venir de Riom sans aucun dessein, s'étoit joint à d'Eure avec des soldats d'élite.

Le Comte est arrêté.

Dès que Nerestang apperçut le Comte, il mit pied à terre: le Comte en fit autant; & après s'être entretenus quelque tems, ils remonterent tous deux à cheval. Le Comte avançoit toujours, ayant Nerestang à sa droite & d'Eure à sa gauche, lorsqu'à un signal de Nerestang, un grand valet de pied saisit tout à coup la bride du Comte, & au même instant d'Eure s'étant jetté sur son épée, il lui signifia qu'il l'arrêtoit de la part du Roi. Aussitôt deux soldats vigoureux, déguisés en valets de pied, le jetterent brusquement hors de selle, & le mirent sur un mauvais cheval qui étoit la monture du trompette, & le même jour on le mena sans débrider jusqu'à Aigueperse.

En cette ville, le Comte, plus occupé de sa Dame que de son malheur, demanda en grace à d'Eure la permission de lui écrire un billet pour s'excuser d'avoir manqué cette nuit au rendez-vous; cette satisfaction lui fut fort galamment accordée. A la nouvelle de la prise du Comte, cette Dame, violente & déterminée au-delà de son sexe, en fut si outrée que s'étant saisie de deux pistolets qu'elle portoit d'ordinaire à la selle de son cheval, elle se mit à protester avec des fermens horribles, que d'Eure, & le Trésorier de Murat qu'elle croyoit du complot, ne periroient jamais que de sa main.

Il est conduit D'Aigue-perse le Comte fut conduit à Briare, où d'Escures l'attendoit avec

(1) De César de Vendôme, commandée par Charles Eschalar Sieur de la Boulaye, & celle du Marquis de Verneuil, commandée &c. *MS. du Roi.*

(2) Et dont il étoit aimé de même. *MS. du Roi.*

avec un carosse. On le mena de-là à Montargis, où il fut mis dans un batteau, & conduit par la Seine à la Bastille sans entrer dans l'arsenal. On l'enferma dans la chambre où Biron avoit été peu de tems auparavant: en y entrant, le souvenir de son ami lui arracha quelques larmes; mais ayant bien-tôt repris un air serain, il se tourna vers Ruvigny Gouverneur de la Bastille, & lui dit agréablement, qu'il n'y avoit point à Paris de si mauvaise auberge, où il n'aimât mieux coucher que dans cette maison.

HENRI IV. 1604.

& enfermé à la Bastille.

Le Comte d'Auvergne y fut prisonnier environ douze ans, pendant lesquels il charma par la lecture les ennuis de sa prison. Il avoit été fort bien instruit dans sa jeunesse par Jean Roen (1); mais les débauches de la Cour lui avoient fait perdre le goût des Lettres. Il y revint dans sa disgrace, & apprit par expérience de quel avantage il est pour les jeunes gens, de quelque condition qu'ils soient, de s'instruire dans les Lettres, dont l'agréable compagnie les console dans les maladies, dans les afflictions, dans la vieillesse, enfin quand toutes les autres ressources viennent à leur manquer.

Dans le même tems François de Balsac d'Entragues Gouverneur d'Orleans, fut aussi arrêté par ordre du Roi en son château de Malesherbes ou Malherbe, en Gâtinois, & enfermé à Paris dans la prison de la conciergerie du palais. La Marquise de Verneuil fut aussi arrêtée dans sa maison à Paris, & donnée en garde au Chevalier du Guet.

D'Entragues & la Marquise de Verneuil aussi arrêtés.

Sur la fin de Septembre les financiers, moyennant une grande somme d'argent qu'ils payerent au Roi, firent révoquer la chambre de justice, établie depuis 1601. pour leur faire rendre compte; ce qui fit dire assez plaisamment, que le corps des financiers étoit un pré qui étoit bon à faucher, au moins tous les dix ans (2).

Chambre de justice révoquée.

Les derniers jours de cette année il se fit un établissement nouveau, & d'une très-pernicieuse conséquence, dont le Marquis de Rôny fut l'auteur. Toutes les charges, tant de judicature que de finance, qui sont presque innombrables en ce Royaume, furent mises sur le même pied, & renduës vénales par un genre de trafic très-honteux. On dressa un tarif de toutes ces charges, & suivant l'estimation faite de chacune, on y imposa une taxe annuelle, qui fut nommée Paulette, du nom de son auteur. Moyennant le payement de cette taxe, on n'est plus obligé d'attendre les quarante jours marqués par les ordonnances pour que la charge puisse passer à celui, en faveur de qui la démission avoit été faite; mais la charge demeure aux héritiers, qui en disposent comme d'un bien patrimonial. Cette institution ignominieuse par elle-même, est encore devenuë très-préjudiciable au Roi, au Royaume, & aux familles en particulier; car ces offices sont montés à un prix excessif, qui absorbe souvent tout le patrimoine d'une famille: d'où il arrive que s'il y a plusieurs enfans, aucun d'eux ne peut conserver la charge de son pere, & que les familles tombent, faute de pouvoir soûtenir le rang de leurs ayeux. Joignez à cela que le

Etablissement de la Paulette.

(1) Qui étoit un fort honnête homme. *MS. du Roi.*

(2) Et qui étoit d'un excellent revenu pour les harpies de la Cour. *MS. du Roi.*

HENRI IV. 1604. le mérite est compté pour rien, quand l'argent fait tout. Or, que peut devenir un Etat, où l'on décourage ainsi le mérite? Le Roi même y perd plus que qui que ce soit, parce que cette vénalité tarit nécessairement la source des bienfaits qui font le principal nerf de l'autorité Royale: c'est du Roi qu'on doit attendre les honneurs, les dignités, & les récompenses du mérite; aujourd'hui que tout cela s'achete, on n'apperçoit plus la main du Prince qui s'est retirée. Largent a pris sa place, c'est l'argent qu'on adore, on laisse la vertu à l'écart comme un instrument inutile, & par une espéce d'usurpation on se fait un patrimoine d'un bien qui appartient à l'Etat; ce qui produit la passion démesurée des richesses & le mépris constant du véritable honneur. Ajoûtez encore, que c'est se mettre dans l'impossibilité de tirer ces charges de l'avilissement où elles sont tombées en se multipliant à l'infini, & de leur rendre leur ancien lustre en les réduisant au nombre où elles étoient autrefois; ce que tous les Ordres de l'Etat ont toujours demandé avec instance.

Rôny répondoit à ces raisons, que les honneurs, les dignités, les offices n'étoient plus des bienfaits du Prince: que tout cela étoit devenu le fruit des intrigues & la proye des courtisans avides, qui les donnoient pour se faire des créatures, ou les vendoient pour suppléer à leurs dépenses: que les besoins de l'Etat ne permettoient pas de songer pour le présent à diminuer le nombre des Officiers: qu'ainsi, au lieu de laisser couler cet argent dans les coffres des particuliers, il étoit encore plus raisonnable d'en détourner le cours au profit du trésor public, qui portoit toutes les charges du Royaume: enfin que le Roi, qui n'accordoit & ne refusoit ces offices qu'à regret, parce qu'il craignoit d'un côté d'autoriser un mauvais choix, & de l'autre de faire des mécontens, avoit agréé cet expédient pour se tirer d'embarras.

Cette nouveauté révolta d'abord tout le monde: les Parlemens sur-tout, & toute la Magistrature du Royaume s'en plaignirent hautement, comme d'une innovation honteuse, & très-préjudiciable dans ses conséquences. Mais ils baisserent le ton peu à peu, à mesure que ces charges devinrent plus lucratives. Aussi n'eut-on garde de donner un Edit à ce sujet, qui, selon la disposition actuelle des esprits, auroit été infailliblement rejetté tout d'une voix par les cours souveraines. Le Conseil prit une route toute nouvelle; ce fut de donner un arrêt, que le Chancelier (1), au grand mécontentement du public, fit enrégistrer dans la petite chancellerie en présence des Maîtres des requêtes & des Sécretaires du Roi. Bien des gens attribuerent cette démarche du Chancelier à la crainte qu'il avoit d'être destitué sur le champ en cas de refus: en effet il se voyoit déjà un successeur, le Roi ayant en ce même tems donné la commission de Garde des sceaux à Nicolas Brulart de Sillery par des lettres patentes, dont le Chancelier différa de plusieurs mois l'expédition. Ce Magistrat, toujours idolâtre de la Cour où il avoit passé toute sa vie, ne pouvoit se résoudre à s'en éloigner

(1) Au mépris de son ministére, & au grand mécontentement du public, fut obligé de faire enrégistrer dans la petite chancellerie &c. *MS. du Roi.*

gner dans sa vieillesse: regardant sa maison comme un exil, il trahit son honneur, & fut ambitieux jusqu'à la fin de ses jours. HENRI IV.

Je me dispenserois volontiers de rapporter ici une chose, qui ne paroît qu'une farce ridicule; je ne crois pas néanmoins la devoir passer sous silence, parce qu'alors elle donna matiére à bien des discours. Une pauvre fille, nommée Adrienne du Fresnes, native du village de Gerbigny à deux lieuës d'Amiens, étoit venuë à Paris, le rendez-vous des spectacles de toute espéce. Elle étoit logée dans la ruë des Bernardins (1), & on l'y faisoit voir comme une fille possedée du démon. On la menoit souvent à Saint Victor, abbaye célébre dans le faubourg qui est proche de ce quartier. Elle ne faisoit pas moins de bruit, qu'en avoit fait Marthe Brossier; & pendant deux mois la malice de la fille ou du démon exerça la curiosité de toutes sortes de gens qui la venoient voir. 1604. Histoire d'Adrienne du Fresnes, qui passe pour possédée.

Un de ceux-là fut Pierre Coton Jésuite, qui ne se flatta de rien moins que de faire desemparer l'esprit immonde; mais il en voulut auparavant tirer parti: & comme il avoit un esprit curieux & étendu qui embrassoit tout, il prétendit s'éclaircir par Adrienne ou par le démon, de bien des articles qu'il désespéroit de pouvoir sçavoir d'ailleurs. Pour cet effet, il avoit emprunté d'un de ses amis, homme sçavant & pieux, le livre des exorcismes; & pour soulager sa mémoire, il y avoit ajoûté en Latin de sa propre main une table des questions qu'il vouloit faire. Après l'exorcisme il rendit le livre à son ami, sans songer à en ôter la table. Celui-ci, qui ne connoissoit pas l'écriture de Coton, & qui ne le croyoit pas auteur de cette liste ridicule, la donna à un autre ami: après avoir passé par bien des mains, elle tomba enfin dans celles du Marquis de Rôny, qui en fit part au Roi. En voici le contenu.

Coton conjuroit Adrienne, ou l'esprit malin, de lui dire ce que Dieu vouloit bien qu'il sçût sur le R. R. (2); sur le séjour que lui, pere Coton, faisoit à la Cour; sur ses remontrances publiques & particuliéres; sur son voyage; sur sa demeure chez les Jésuites; sur la confession générale du R. R. sur le Comte de Laval; sur les vœux, le sacrifice, les cas de conscience; sur la conversion des ames; sur la canonisation de . . . s'il devoit la presser; sur la guerre contre les Espagnols & les hérétiques; sur la mission dans la nouvelle France, & le long de toute la côte de l'Amérique; sur la route qu'il devoit tenir pour persuader efficacement; sur ce qu'il devoit faire pour s'abstenir de pécher. Questions que le P. Coton devoit faire à la possédée.

Il y avoit aussi des questions de science & d'érudition: Si Dieu est l'auteur des langues: Quel est le passage de l'Ecriture le plus clair pour prouver le Purgatoire & l'invocation des Saints: Comment tous les animaux ont pû tenir dans l'arche de Noé: Ce que c'est ces enfans de Dieu, que l'Ecriture dit avoir conçû de l'amour pour les filles des hommes, & avoir eu

(1) Chez Toussaint Chauvelin, Avocat au Parlement, honnête homme, & estimé dans sa profession; & on l'y faisoit voir &c. *MS du Roi.*

(2) C'est-à-dire, le Roi Regnant, ou le Roi & la Reine, ou le gouvernement, comme l'interprétent Mrs. *Dupuy.*

HENRI IV. 1604.

eu commerce avec elles: Si le ferpent avoit des pieds avant le péché d'Adam: Combien de tems les Anges rébelles font reftés dans le ciel, & nos premiers parens dans le Paradis terreftre: Quels font ces fept efprits qui font fans ceffe devant le thrône de Dieu: Si les Archanges ont un Roi: Par quelle voye les hommes & les animaux font paffés dans les ifles depuis Adam: Où étoit le Paradis terreftre: Quelle partie des Anges a prévariqué: Comment Dieu eft adoré des Chérubins: Quel eft le plus grand péril par rapport à nous: Quelle reftitution le Roi eft obligé de faire: S'il eft avantageux que la mere Pafithée vienne: Qu'eft-ce qu'on pouvoit efpérer de la converfion de D. R. (1): Quels étoient les hérétiques de la Cour les plus difpofés à recevoir la Foi: Quels dangers les démons caufoient à la Société & à lui-même: Quel étoit le meilleur expédient pour la converfion de tous les hérétiques: Quelle étoit la perfonne & la chofe qui mettoient le plus grand obftacle à la fondation du collége de Poitiers: Comment s'y prendre pour avoir une paix durable avec les Efpagnols: Si Dieu veut qu'il fçache dans quel tems l'héréfie de Calvin fera éteinte: Ce qu'il pouvoit fçavoir de l'efprit, au fujet du recéleur de Géneve: Sur le voyage du P. Général en Efpagne: Sur le moyen le plus fûr & le plus facile pour ramener le Roi, la Reine & le Royaume d'Angleterre au fein de l'Eglife, pour chaffer le Turc, & pour convertir les Infidèles: Sur la confervation de Géneve, fi fouvent attaquée: Sur la fanté du Roi: Sur la réconciliation du Roi & des grands Seigneurs: Sur les places fortes: Sur Lefdiguiéres & fa converfion: Qu'eft-ce qui empêchoit l'établiffement du collége d'Amiens & de celui de Troyes: Combien dureroit l'héréfie. Il demandoit encore comment on pourroit feconder les vûës de M. de Verdun, qui afpiroit dès-lors à la dignité Eccléfiaftique, où il eft parvenu depuis.

Réflexions du public au fujet de cette lifte ridicule.

Chacun raifonnoit à fa maniére fur ces interrogations du bon pere. C'étoit pour les uns un fujet de railleries & de reproches amers & piquans. Car, difoient-ils, fi c'eft l'amour de la vérité qui le conduit, pourquoi s'adreffe-t-il au pere du menfonge? Demander au démon des paffages de l'Ecriture, pour prouver des articles reconnus par l'Eglife, n'eft-ce pas douter de ces mêmes articles, ou méconnoître le démon qui fe plait à pervertir le fens de l'Ecriture fainte? D'autres le condamnoient férieufement. Dieu n'a-t-il pas défendu, difoient ceux-ci, de confulter les magiciens, d'obferver les augures, de croire aux fonges, de faire des maléfices & des enchantemens, de s'adreffer aux devins, d'évoquer les ombres des morts pour chercher la vérité? Le Seigneur, ajoûtoient-ils, n'a que de l'horreur pour toutes ces chofes; en punition de ces crimes, il détruira les nations. De plus, à quoi bon toutes ces interrogations curieufes fur la vie du Prince, à moins qu'on n'ait formé quelque deffein contre lui, ou qu'on n'ait fondé des efpérances fur fa mort? C'eft une curiofité dangereufe & criminelle, que de vouloir pénétrer dans l'avenir les fecrets de l'Etat: tous ceux qui interrogent les aftrologues, les magiciens, les arufpi-

(1) Du Duc de Rôny. Mrs. *Dupuy*. C'eft le Marquis de Rôny, Duc de Sully.

aruspices, les devins sur le salut du Prince ou de l'Etat, méritent la mort aussi bien que leurs prétendus oracles. S. Thomas d'Aquin, poursuivoient-ils, a très-sagement décidé, qu'il n'est pas permis de conjurer les démons par forme de priére, parce que la priére suppose amitié, & que Dieu nous défend d'être amis des démons; mais qu'il est seulement permis de les chasser en les conjurant par la vertu du nom de Dieu, pour les empêcher de nuire, & non pour en tirer quelque connoissance ou quelque avantage. D'autres enfin, & c'étoit le plus petit nombre, excusoient ce Jésuite, & prétendoient qu'il falloit étouffer cette indiscrétion, qui n'étoit après tout que l'effet d'un zéle mal entendu.

Le Roi, qui n'en paroissoit pas fort content dans le particulier, & qui avoit fort recommandé à Rôny de garder l'original sans le communiquer à personne, fut très-fâché qu'on en eût répandu des copies: car il prévoyoit que cet éclat alloit décréditer le P. Coton dans l'esprit des gens de bien; ce qui affoibliroit l'effet des services qu'il croyoit tirer en plusieurs choses de l'activité de ce Jésuite adroit. Ainsi pour fermer la bouche aux courtisans, il affectoit de traiter la chose de bagatelle, & en témoignoit au-dehors des sentimens tout différens de ceux qu'il en avoit en particulier.

Différens voyages en Amerique.

Les nouvelles découvertes, qui se firent cette année & les suivantes dans le Canada, ne sont pas étrangeres à notre histoire. Bien des voyageurs avoient déja tenté de pénétrer par le Nord-Oüest jusqu'aux Moluques, & d'aborder à la côte orientale du côté du vaste Empire de la Chine. Dès l'an 1496. sous le regne de Henri VII. Roi d'Angleterre, Jean Chabot & Sébastien son fils, entreprirent ce voyage: dans le même tems Gaspard de Corte-real, avec son frere Michel, forma le même dessein sous les auspices d'Emmanuel Roi de Portugal. Mais ces projets n'eurent aucun succès. L'an 34. & 35. du dernier siécle sous le regne de François I. Jaques Quartier fit voile de ce côté-là: il nous a donné la rélation de ses voyages. Six ans après Roberval suivit le même plan, & y envoya Alphonse Saintongeois, qui passoit pour habile navigateur: celui-ci pénétra jusqu'à la terre de Labrador, c'est-à-dire la terre cultivée; mais sans aucun succès.

Enfin l'année 1575. & les deux suivantes, Martin Forbisher Anglois fit trois voyages de suite vers le Nord. Sept ans après Humfroi Gilbert, aussi sous les auspices d'Elisabeth, suivit la même route; mais il fit naufrage à l'isle de Sable (1). Cette même année & les suivantes Jean Davis avança jusqu'au soixante-douziéme dégré de latitude méridionale, & découvrit le détroit qui porte son nom dans les Cartes. Il fut suivi l'an 1590. du Capitaine George, qui ne put passer outre à cause des glaces d'une grandeur immense, & qui durent long-tems dans ces mers. D'un autre côté les Hollandois, ayant formé le dessein de s'ouvrir une route à la Chine par le Nord-Est, rencontrerent les mêmes difficultés, comme nous l'avons déja dit, & revinrent après avoir salué la nouvelle Zemble.

Les

(1) C'est une isle, contiguë au fameux banc de Sable, dans la mer de la nouvelle France.

HENRI IV. 1604. Les François à leur imitation résolurent de se transporter à la nouvelle France, dont Quartier avoit reconnu les côtes; d'y planter une colonie, d'y faire un établissement, & de chercher de-là à loisir un passage à la Chine. Troile de Mesquoet Marquis de la Roche, Gentilhomme Breton fort versé dans la navigation moderne, & déterminé à affronter les plus grands périls pour faire fortune, se mit à la tête de cette entreprise, l'an 1598. Il débarqua ses gens à l'isle de Sable; & étant revenu en France, comme le secours qu'il avoit espéré lui manqua, il leur manqua aussi de parole & les abandonna. Le Capitaine Chauvin y en avoit voulu mener d'autres par une autre route, mais il s'égara.

Celui de de Mons. Enfin Pierre du Guast Sieur de Mons, Gentilhomme Saintongeois, sçachant que ce païs étoit rempli de biévres, de castors, de loutres & de renards noirs, qu'au surplus on en tiroit de riches pelleteries, obtint le privilége exclusif de trafiquer de ces peaux, pour subvenir aux frais du voyage sans être à charge au Roi. Cette permission fut bien-tôt révoquée à l'instance des Gascons, mais elle lui fut accordée de nouveau & publiée dans tous les ports du Royaume. Alors de Mons rassembla tout ce qu'il put d'ouvriers de toute espéce, & les embarqua dans un bâtiment de cent-vingt tonneaux, sous la conduite de Pontgravé. Il monta lui-même un autre vaisseau de cent-cinquante tonneaux avec de jeunes Gentilshommes volontaires, du nombre desquels étoient Jean de Biencourt Sieur de Poitrincourt, & Samuel Champlain Saintongeois, qui a donné une rélation très-fidèle & très-circonstanciée de ce voyage. De Mons partit du Havre de Grace le septiéme d'Avril, & Pontgravé trois jours après. Quartier & Roberval avoient déjà donné des noms François à toutes ces côtes de l'Amérique. De Mons avoit d'abord marqué le rendez-vous à Canceau, à vingt lieuës du cap Breton, ainsi appellé du cap de même nom, qui est voisin de Bayonne. Mais ayant changé d'avis pendant la route, il tourna vers le port au Mouton, qui est plus méridional & plus commode.

Description de l'isle de Sable. Le premier de Mai ils apperçurent l'isle de Sable, où ils penserent échoüer faute de bien connoître ce parage. Cette isle est à trente lieuës du cap Breton; elle a environ quinze lieuës de circuit. Il y a un petit lac & des prairies: on y voit aussi quantité d'arbrisseaux d'une hauteur médiocre; c'étoit la nourriture des vaches que les Portugais y avoient transportées en grand nombre soixante ans auparavant, & qui avoient long-tems servi à faire vivre les gens du Marquis de la Roche: mais cette ressource leur ayant enfin manqué, ils avoient été obligés d'aller à la chasse des renards dont j'ai parlé, & des loups marins dont la peau leur servit pour s'habiller; jusqu'à ce qu'en vertu d'un arrêt du Parlement de Roüen qui fut instruit de leur misére, on leur envoya un vaisseau qui les ramena. Leurs conducteurs ne perdirent pas à ce voyage; car en revenant ils firent sur ces mers une grande pêche de merlus.

Diverses découvertes jusqu'à l'isle de De Mons entra le 8. de Mai dans le port de la Heve, qui a une baye fort large, semée de grand nombre d'isles pleines de sapins. Sur le continent s'élevent des chênes & des ormes. Il est au quarante-quatriéme dégré de latitude septentrionale. A côté est une isle remplie de loups marins,

rins, d'où lui vient son nom. Quatre jours après, nos gens aborderent à un port éloigné de cinq lieuës de la Heve, où ils prirent un vaisseau chargé de peaux contre les ordres du Roi, & conduit par le Capitaine Rossignol, dont ils donnerent le nom à cet endroit. Le lendemain on arriva au port au Mouton, distant de sept lieuës du précédent: les environs sont remplis d'étangs & de terriers. On y fit la descente, & on envoya une barque d'avis à Pontgravé, qui, n'étant pas instruit qu'on avoit changé de dessein, avoit mouillé à Canceau, où il prit plusieurs bâtimens chargés de pelleteries. Du port au Mouton on envoya Champlain avec dix hommes d'élite & Raleau sécretaire du Sieur de Mons, pour reconnoître la côte, qui est toute bordée d'isles plantées de pins, de sapins, & de hêtres. Il en trouva une si remplie de plongeons, qu'il en rapporta un baril plein de leurs œufs. Toute cette côte est pleine d'oiseaux de toute espéce: on l'appella la côte des loups marins. La pêche du merlus y est fort bonne. HENRI IV. 1604. Sainte-Croix.

Il passa de-là à l'isle nommée la Longue, qui s'étend l'espace de six lieuës sur une lieuë de large. Elle borde la baye, que de Mons appella la baye Françoise; ensorte qu'elle y laisse une entrée fort sûre & fort facile. Champlain, s'étant avancé deux lieuës au-delà vers le Nord-Est, trouva une mine d'argent, puis une mine de fer, & une autre encore du même métal, excellente au jugement des connoisseurs, parce que la terre étoit rouge aux environs.

Il arriva ensuite à un port fort commode & à l'abri des vents; la campagne d'alentour est très-agréable & très-aisée à cultiver: on l'appella le port de Sainte-Marguerite; de là il revint au vaisseau. Comme la rade n'étoit pas sûre à la baye de Sainte-Marie, de Mons passa outre, & trouva un port assez spacieux pour recevoir deux mille vaisseaux. L'entrée du port est de huit cens pas; il a deux lieuës de profondeur & une de largeur. Champlain le nomma le Port Royal. Trois riviéres viennent s'y rendre: on pêche dans l'une beaucoup de harangs; une des deux autres s'appelle la riviére de S. Antoine. Ce lieu est à quarante-cinq dégrés de latitude septentrionale. De Mons y bâtit à la hâte un petit fort à gauche en entrant. On avança pour chercher une mine de cuivre, dont un facteur de S. Malo (1) avoit donné quelques indices. Après avoir traversé la baye Françoise, ils trouverent la riviére de S. Laurent, & ensuite une autre très-large & très-profonde, à laquelle ils donnerent le nom de S. Jean, parce qu'ils y entrerent ce jour-là.

De-là ils allerent à Tadoussac sur la riviére de S. Laurent, à soixante-quinze lieuës de celle de S. Jean: étant revenus à celle-ci, ils se mirent sur une autre. De Mons y trouva au bout de deux lieuës une isle de mille pas de circuit, toute bordée de roches escarpées, excepté en un seul endroit, où il y a un passage fort étroit, qui donne entrée dans un port, capable de contenir des vaisseaux de cent tonneaux: ce port reste à sec quand la mer se retire.

On jugea le poste avantageux pour s'y fortifier: de Mons le nomma l'isle de De Mons

(1) Il s'appelloit *M. Prevert.* Editeur Anglois.

HENRI IV. 1604.

s'établit dans l'isle de Sainte-Croix.

de Sainte-Croix: les bords du fleuve sont très-agréables. On peut de-là négocier commodément avec les peuples voisins, qui sont presque toujours en guerre entre eux, les engager à vivre en paix, & ensuite les amener peu à peu à embrasser la Foi Chrétienne. En cet endroit Poitrincourt, qui avoit fait le voyage pour son plaisir, pria de Mons de lui céder le Port Royal. L'ayant obtenu, il s'embarqua l'année suivante, pour revenir en France. Champlain fut envoyé avec un guide du païs, pour chercher la mine de cuivre, mais il perdit ses peines. On le renvoya à la découverte le 2. de Septembre dans un bâtiment de dix-huit tonneaux; il reconnut un fleuve, qu'on croit être celui de Nortembegue, coupé de beaucoup d'isles, & impraticable à cause des chûtes d'eau. Il fit en passant amitié avec deux Chefs des sauvages du païs, nommés Bessabes & Cabahis. Ces peuples vivent de leur pêche & de la chasse des castors & des ânes sauvages, dont les peaux servent à les couvrir. Ils sont errans, à la façon des Nomades, aussi bien que les autres Canadiens & Souriquois. Il s'avança ensuite jusqu'au fleuve Quinnebequy, dont les bords sont habités par une nation qui est toujours en guerre avec les autres. Il revint le 4. d'Octobre à l'isle de Sainte-Croix, où de Mons travailloit en diligence à se mettre en état d'y passer l'hyver. Il trouva en arrivant la plûpart des ouvriers malades du scorbut, qu'on appelle communément le mal de Terre, causé par les viandes boucannées & par la rigueur de l'hyver fort rude en ce païs-là: nous avons parlé ailleurs de cette maladie. Il commença à neiger dès le commencement d'Octobre, & l'hyver dura jusqu'au mois de Mai: pendant tout ce tems il ne tomba presque point de pluye.

Diverses courses de de Mons jusqu'à son retour en France.

Enfin on eut la joye de voir arriver Pontgravé, qu'on avoit inutilement attendu jusqu'au commencement de Juin; & le 18. du même mois, de Mons se mit en mer avec ses gens, & tira du côté des Almouchiquois. Ayant cotoyé l'isle de la Tortuë, il fit en passant amitié avec Manthoumermer, Chef de ces sauvages, & ensuite avec un autre nommé Aneda. C'est ce même nom que Quartier donne à l'herbe, qu'il dit avoir employée pour guérir ses gens de la maladie dont j'ai parlé: cependant les naturels du païs ne la connoissent point. Je laisse aux Botanistes à rechercher, si c'est celle que Pline appelle *Britannica.* De Mons s'arrêta ensuite à une isle agréable, couverte de noyers & de chênes. La terre y paroissoit cultivée, & étoit couverte de vignobles; on la nomma pour cette raison l'isle de Bacchus. Honemechin, Seigneur de cette contrée, vint trouver de Mons avec ses gens, superbement armés à leur maniére, & lui témoigna qu'il tenoit à grand honneur l'amitié des François. Le fleuve qui arrose cette isle, s'appelle Chouacoet: dans ce païs on seme le bled d'Inde au mois de Mai, & on le moissonne au mois de Septembre; on y mêle des féves du Bresil. Il y croît aussi quantité de citroüiles, de concombres, & de pourpier.

Ils vinrent de-là à un cap, qu'ils nommerent le cap Saint-Louis. Ils y rencontrerent le Prince Honabetha, à qui ils firent des présens de peu de valeur: il leur témoigna sa reconnoissance en dansant devant eux avec ceux de sa suite; ce qui passe chez ces peuples pour une grande marque de reconnoissance & de joye En cet endroit la mer reçoit un fleuve fort large &

& fort long, que de Mons appella la riviére du Gas; il arrose le païs des Iroquois, peuple belliqueux, qui fait sans cesse la guerre aux montagnards des bords du fleuve de Saint-Laurent. Henri IV. 1604.

De-là, ayant doublé le cap Blanc, ils moüillerent dans le voisinage à un bon port, qu'ils nommerent de Mallebarre. Le païs des environs est cultivé; on y seme du bled d'Inde, des féves du Bresil, & des citroüilles: il y a des chênes, des noyers, & de hauts cyprès d'une couleur rougeâtre & d'une odeur assez agréable. Le climat y est plus doux qu'ailleurs: la mer n'y gèle jamais: les hommes se couvrent rarement le corps, & sont fort legers à la course. Ils ont coûtume de se peindre le visage de rouge, de noir, & de jaune; ils ont fort peu de barbe, & l'arrachent à mesure qu'elle croît. Leurs armes sont des demi-piques, des masses, des arcs & des fléches: ils font bouillir dans des vases de brique leur bled d'Inde; ils en forment une pâte, qu'ils pilent dans un mortier & qu'ils réduisent en farine.

On trouve en ce parage quantité de Siguenocs: c'est un poisson d'un pied & demi de long sur un pied de large, couvert d'une écaille comme une tortuë: les arrêtes du milieu sont de couleur de feuille morte; la queuë, aussi dure que le sont les arrêtes, se termine en pointe. Les gens du païs s'en servent pour garnir & armer leurs fléches. Ses yeux sont à l'extrémité de sa queuë; il a huit pieds par devant pour marcher, comme l'écrevice, & deux par derriére plus longs & plus larges, qui servent de nageoires. On voit aussi voltiger par bandes sur le rivage, certains oiseaux inconnus en Europe: ils sont de la grandeur des pigeons, d'une couleur azurée, mais brune sur le dos; le ventre fort blanc, les aîles longues, la queuë courte, les jambes rouges & fort ramassées. Ils ont un bec long de quatre pouces, & recourbé, comme le Scalpel dont se servent les Chirurgiens; la partie inférieure représente le manche; la supérieure plus mince, plus courte d'un tiers, & trenchante des deux côtés, ressemble assez à la lance de cet instrument: on est surpris comment ils peuvent manger commodément avec un bec de cette forme.

Nos voyageurs quitterent cette côte le 25. de Juillet, parce qu'ils manquoient de provisions, & rentrerent dans la riviére de Chouacoet. Après quarante jours de navigation, ils y rencontrerent Marchim, homme d'une mine avantageuse, & qui avoit parmi les siens une haute réputation de valeur. Il fit présent à de Mons d'un jeune prisonnier, nommé Etechemin. Quatre jours après, ils vinrent à Quinnebequy, où ils firent alliance avec Anassou, Prince de cette contrée, & en reçurent des peaux par échange. Le 2. d'Août ils prirent terre à l'isle de Sainte-Croix, où ils trouverent le Sieur des Antons de Saint-Malo, qui leur apportoit des vivres, dont ils commençoient à manquer. On tint conseil, & il fut résolu de transférer l'établissement au Port Royal, où l'on fit bâtir un fort à la hâte: après cela, de Mons laissa Pontgravé pour tenir sa place, & chargea Champlain d'aller reconnoître la Floride. Pour lui, s'étant embarqué, il revint en France pour instruire le Roi du succès de son voyage. Champlain partit encore une fois pour découvrir la mine de cuivre, qu'il avoit déja cherchée deux fois inutilement. Il étoit accompagné d'un mineur, nommé commu-

De-

HENRI IV. 1604.

nément, Maître Jaques, natif d'Esclavonie, qui lui avoit fait espérer d'y réussir, sur les indices que lui en avoit donnés un naturel du païs ; mais quand ils furent revenus au Port Royal pour y passer l'hyver, Maître Jaques mourut du scorbut avec la plus grande partie de l'équipage, après avoir essayé en vain plusieurs remedes : l'espérance de profiter de la mine se perdit avec lui. On verra dans les livres suivans ce qui nous reste à dire de nos voyages au Canada, qui ont continué jusqu'en 1611. sans produire beaucoup de profit.

Arrivée de deux vaisseaux en Zélande, après un voyage de trois ans.

Cette même année, deux vaisseaux revinrent en Zélande, après un voyage de trois ans dans les Indes. Ils étoient partis sous la conduite de de Sebald de Weert, le même qui avoit tenté la route de Magellan, comme je l'ai rapporté au sujet d'Olivier de Noort. Mais il ne fut pas si bien traité du Roi de Candy (1), que l'avoit été Neek, dont j'ai parlé ci-devant. Herman de Brée a donné en Flamand la rélation de ce voyage, dont nous allons tracer ici un abrégé.

Rélation abrégée du voyage de Sebald de Weert. Arrivée à l'isle de Fer.

Le Capitaine montoit le vaisseau, nommé la Haye de Hollande. Etant parti du Texel le 17. de Juin, ils firent route vers les Canaries, & relâcherent à l'isle de Fer, sur la fin de Juillet. Ils y visiterent cet arbre merveilleux, dont la Providence a fait présent à ces insulaires pour être leur plus grande ressource. Il s'éleve sur le haut d'une montagne à un demi mille de la mer, du côté du Septentrion. Il n'y a aucun arbre pareil dans toute cette isle, qui d'ailleurs est remplie de bosquets. Le tronc a douze palmes de tour & quatre de diamétre, il a quarante palmes depuis la racine jusqu'au sommet ; les branches s'étendent beaucoup, & forment un contour de cent vingt pieds ; elles poussent à une coudée de terre, & sont toujours vertes comme les lauriers. Cet arbre porte un fruit semblable au gland, & enchassé dans un calice, avec un noyau d'un goût & d'une odeur fort agréable. Au pied de cet arbre croît une plante inconnuë, qui serpentant autour du tronc, va embrasser ses rameaux inférieurs ; autour de la cime, regne toujours une espéce de bruine, qui se fondant & se distillant le long des branches, est reçûë dans deux citernes. C'est la seule eau douce qui soit dans toute cette isle ; elle est fort saine, & les habitans s'en servent pour leur boisson & pour leurs autres usages. Dans les grandes chaleurs du mois d'Août, quand cette vapeur se desséche, il s'en éleve une autre de la mer qui produit les mêmes effets.

Continuation du voyage, jusqu'à l'isle de Ceilan.

De-là, les Hollandois rangerent l'isle de Saint-Thomas, située sous l'équateur, & moüillerent au Rio de Gabon, sur la côte d'Afrique, près du cap de Lopo Gonçalez, où ils demeurerent à l'ancre jusqu'à la fin de Septembre. Ils relâcherent ensuite à Annabon, sans aucun fruit. Enfin, le 10. de Mars de l'année suivante, ils aborderent à Sumatra, & débarquerent au port d'Achen, où étoient déja arrivés deux jours avant eux deux vaisseaux Hollandois, nommés l'Etoile & la Hollande. Ils y trouverent encore trois bâtimens Zélandois, & un autre avec une pinasse, commandés par le Capitaine George Spilberg, dont nous avons déja parlé, & qui croi-

(1) Dans l'isle de Ceilan.

croifoit fur ces mers depuis deux ans. Les Zélandois s'étoient arrêtés à Matecalo dans l'isle de Ceilan, à caufe du bon accueil qu'ils avoient appris qu'on y avoit fait à Spilberg. HENRI IV. 1604.

De Weert, s'attendant à y trouver la même humanité, fit voile vers cette isle, & alla rendre visite à Fimala-Darma-Suriada, Roi de Candy. Ses espérances redoublerent à la vûë d'un portrait du Prince Maurice, qu'il trouva dans une espéce de vestibule du palais. En effet, les commencemens lui furent assez favorables. Ayant reçu audience, il présenta les lettres de Maurice, & s'entretint long-tems des affaires de ce Prince avec le Roi, qui parloit Portugais. Il s'entretint ensuite de la ligue que son maître desiroit faire avec lui contre les Portugais, leurs ennemis communs. Fimala lui répondit, qu'il étoit extrêmement satisfait de cette Ambassade: qu'il étoit de tous les Princes de l'Orient, celui à qui les Portugais vouloient le plus de mal: qu'il le prioit de se transporter sur le champ à Punto di Gallo, pour empêcher l'abord des vaisseaux qu'on disoit venir de Goa. Comme de Weert lui demandoit avant tout de le rembourser des fraix de cette entreprise, parce qu'il n'étoit pas en état de les faire, le Roi prit cette réponse pour un refus. Il le quitta néanmoins avec des apparences d'amitié; mais il le fit rappeller aussi-tôt, & lui demanda comment il avoit ôsé s'exposer, sans aucune sûreté, à la discrétion d'un Prince qu'il ne connoissoit pas. Le Capitaine lui répondit, qu'il avoit compté sur sa bonté déja connuë, & sur leur haine commune contre les Portugais. Le Roi reçut assez mal ce compliment; mais comme il vouloit attendre une occasion favorable pour faire éclater sa mauvaise humeur, il se radoucit sur le champ, & le congédia de bonne grace: il lui envoya même des présens & des domestiques pour le servir. Sur le soir il le manda de nouveau; & comme de Weert, en lui faisant la révérence, voulut lui baiser la main, il la retira, & l'embrassa avec de grandes démonstrations de tendresse. Après qu'ils eurent conferé ensemble de leurs intérêts communs, le Roi lui fit encore des présens; & de Weert à son tour donna son épée au fils du Roi, de qui il avoit reçu un poignard. Enfin, ils convinrent que les Hollandois attaqueroient les Portugais par mer, pendant que le Roi les attaqueroit par terre avec une armée de vingt mille hommes. Ce traité étant conclu, Fimala permit au Capitaine d'en faire part au Roi de Matecalo, qui étoit pour lors à Achen, & il le congédia chargé de belles promesses.

De Weert va à Ceilan. Sa réception.

Au commencement de Mars, de Weert retourna à Sumatra, où étoient arrivés vers le même tems deux navires Hollandois, nommés le Flessingue & le Tergoes. Il fit part à ces nouveaux venus de sa négociation avec le Roi de Candy. Il leur dit, que ce Prince avoit résolu de mettre & les marchandises & les places fortes sous la garde des Hollandois, s'ils l'aidoient à se défaire des Portugais: qu'il comptoit reprendre bientôt par force ou par composition, la forteresse de Calambo: qu'après cela il s'engageoit à fournir tous les ans aux Hollandois mille mesures de canelle & autant de poivre; ce qui fait cent livres de France, & qu'enfin il enverroit son fils en Hollande au Prince Maurice, pour y apprendre le métier de la guerre sous un si grand Capitaine. Il apprit à son tour que les Anglois,

De Weert retourne à Achen.

HENRI IV. 1604. avec le secours de Spilberg, avoient pris un gros vaisseau de charge aux Portugais près de Malaca, & qu'ils y avoient fait un grand butin.

Caractére du Roi d'Achen & de son fils. Le Roi d'Achen se tenoit toujours renfermé dans son palais à cause de son extrême vieillesse: des femmes armées composoient sa garde. Il couloit mollement le reste de ses jours dans l'oisiveté de son sérail, & se laissoit rarement aborder. Son fils, héritier de sa Couronne & de sa molesse, est toujours environné d'une Cour qui n'est composée que de femmes. C'est un Prince sédentaire comme son pere. Son passe-tems ordinaire est de se baigner avec ses femmes, ou de chasser aux élephans qui sont fort grands, & dont il y a grand nombre dans cette isle. Quand on en a pris quelques-uns, on vient facilement à bout de les dompter de la maniére que j'ai rapportée ci-devant. Un homme, assis sur le cou, les gouverne à son gré par le moyen d'un croc qui leur fait tourner la tête. Ils s'agenoüillent au commandement, & se laissent monter. Les naturels du païs s'en servent comme de bêtes de somme, aussi-bien que pour la guerre.

Description d'Achen. Le port, où les Hollandois avoient mouillé, est environ à neuf milles de la ville d'Achen, qui est baignée d'un fleuve du côté du Midi. A l'embouchure de ce fleuve sur la gauche, est une forteresse qui commande l'entrée du port. La ville s'étend en longueur sur le bord du fleuve: les maisons sont élevées sur des piliers de bois; les murailles & les toits ne sont que de roseaux. Quoique cette ville soit en l'air, les inondations fréquentes rendent les premiers étages presque inhabitables; on monte aux autres par des échelles plantées au dehors. Le commerce y attire quantité de nations qui parlent divers langages; Guzarates, Malabares, ceux du Pegu, de Bengale & de Negapatan, des Arabes, des Turcs, & tous les voisins de la Mecque & de la mer Rouge. Les habitans sont vêtus fort à la legére: leur habit n'est qu'une simple piéce de toile qui leur tombe jusqu'aux genoux; ils ont les jambes & les pieds nuds. Ils saluent en joignant les mains, & en les portant à leur front. Devant le Roi ils se découvrent la tête, & y portent les deux mains qu'ils posent dessus, en lui souhaitant une longue vie. Ce païs est abondant en toutes choses: on y trouve tous les fruits & tous les animaux propres à la nourriture & à l'usage des hommes. Il croît, ainsi que dans plusieurs autres contrées de l'Inde, un certain arbre, appellé communément l'arbre triste: il est couvert pendant la nuit de fleurs très-agréables, qui séchent & tombent au lever du soleil. Le pouvoir du Roi est absolu & sans bornes. Les Sabandares, c'est le nom qu'on donne aux premiers Magistrats, y rendent les jugemens avec une extrême sévérité. La peine des malfaiteurs est d'être coupés par morceaux: il n'y a jamais de grace pour les crimes les plus legers. La Religion de Mahomet a pris dans ce païs la place du Paganisme.

Célébration du Ramadan. Pendant le séjour des Hollandois à Achen, on célébra le 15. de Mars le Ramadan, dont nous avons parlé ailleurs. Ce jeûne commence tous les ans à la fin de la douziéme lune; il dure tout le mois suivant jusqu'à la nouvelle. Le jour qu'elle doit paroître, la plûpart, le visage tourné vers l'Occident, attendent son lever avec une grande impatience: dès qu'ils l'apperçoivent, ils frappent sur des timbales en signe de joye. Les Hollandois

furent

furent invités d'assister à la fête. Etant allés au palais dès le point du jour, ils y furent introduits, après avoir quitté leurs souliers à la porte. On leur dressa des tables comme aux autres; ensuite la cérémonie commença. Le fils du Roi, monté sur un élephant, portant un casque d'or sur la tête, & couvert de superbes habits, tout éclatant d'or & de pierreries, se mit en marche vers la place. Il étoit précédé de trompettes, de cors, de tambours & d'autres instrumens, parmi lesquels les trompettes Hollandois s'étoient mêlés. Les Officiers Hollandois, montés sur des élephans avec les Seigneurs du païs, fermoient la marche. Le Roi, étant venu à la place séparément & après tous les autres, descendit de son élephant, & alla au temple, où il fit en grand silence les cérémonies accoûtumées; de-là on retourna au palais dans le même ordre.

Au plaisir que ce spectacle donna aux Hollandois succéda le chagrin d'entendre dire aux habitans, que dans six ou sept mois ils ne trouveroient pas assez de poivre pour en charger un ou deux vaisseaux. Ainsi de Weert qui s'impatientoit, alla trouver les deux Rois d'Achen & de Matecalo, & leur exposa le sujet de son voyage. Tous les deux consentirent à la ligue qu'il leur proposoit contre les Portugais.

Entrevûë des Hollandois & du Roi de Matecalo.

Pendant que le Roi de Matecalo s'entretenoit avec les Hollandois sur le rivage, il arriva un de ces charlatans, que nous avons dit ailleurs qu'on voyoit en Turquie. Il avoit pour ceinture une longue chaîne de fer, & portoit à son cou une plaque de cuivre où étoient tracées des figures bizarres. Cet homme, courant çà & là, & criant comme un forcené, posa la plaque par terre, & commença par se percer d'outre en outre avec un large coutelas les parties charnuës qui sont au-dessus du genou: ensuite il fit passer sa chaîne au travers, & se mit à courir avec des cris encore plus horribles qu'auparavant, faisant mine de se vouloir encore passer au travers du cou un long couteau qu'il tenoit à la main. Les Hollandois, que ce jeu n'amusoit pas beaucoup, firent retirer ce bâteleur importun, qui prit aussi-tôt un morceau de pot cassé où il y avoit de l'eau, lava sa playe & la banda. Ces sortes d'avanturiers en Turquie se servent d'une éponge pour le même usage, & font vanité de braver la mort pour le divertissement des spectateurs.

Les Hollandois manquant de vivres, le Roi de Matecalo leur avoit promis de leur envoyer sept cerfs tous les jours; mais comme il ne tenoit pas sa parole, la faim les porta à tuer quelques vaches qu'ils trouverent dans la forêt voisine. Les insulaires en furent très-scandalisés; ni les priéres, ni l'argent ne purent appaiser leur colére. Ils disoient que c'étoit un crime énorme d'ôter ainsi la vie à des bêtes innocentes; car ils regardent les vaches & les buffles comme des animaux sacrés: ils n'en mangent jamais la chair, & ils enterrent honorablement ces animaux, lorsqu'ils meurent de vieillesse, ou par quelque accident. Le Roi n'en fut pas moins indigné que les autres: il s'écrioit que c'étoit un attentat horrible, & qui n'avoit jamais été commis par les Portugais mêmes. Les Hollandois furent contraints de demander grace, & de protester que c'étoit l'ignorance & l'ex-

Danger que courent les Hollandois à Achen.

HENRI IV. 1604. trême néceſſité qui leur avoit fait commettre cette faute; on la leur pardonna enfin, à condition qu'ils n'y retomberoient plus à l'avenir.

Avantages des Hollandois ſur les Portugais.

Ils étoient encore à Sumatra, quand ils reçurent des lettres du Roi de Candy, dattées du camp devant Manicrawara. Ce Prince les prioit de ſe rendre au cap, nommé Punto di Gallo, pour aller au-devant des Portugais. Ils s'y rendirent ſans différer avec quelques brigantins, & prirent dans le mois de Mai quatre bâtimens Portugais qui alloient de Cochin à Negapatan. La priſe ne fut pas de grande valeur; ce qu'il y eut de meilleur, furent deux chevaux Perſans, eſtimés ſeize cens riſdalers. Le Roi, ravi de ce ſuccès, vint au rivage où les vaiſſeaux Hollandois étoient à l'ancre, pour délibérer avec eux ſur les moyens de faire la guerre avec plus de vigueur.

De Weert tué en trahiſon par ordre de Fimala.

Une choſe avoit mécontenté le Roi de Candy, naturellement ſoupçonneux, & extrêmement diſſimulé. De Weert, un peu avant ſon retour de Sumatra, avoit relâché deux priſonniers Portugais avec deux vaiſſeaux qu'il avoit pris: leur ayant promis la vie & la liberté, il avoit mieux aimé garder ſa parole que de ſatisfaire le Roi, qui lui avoit mandé de les garder juſqu'à ſon retour. Le Capitaine Hollandois, qui ne comptoit pas que cela dût faire tant de peine à Fimala, avoit tout diſpoſé pour lui faire une réception honorable. Il avoit fait dreſſer une tente ſur la gréve: les canons étoient dreſſés pour la *ſalve*; deux cens matelots bien armés marchoient en bon ordre au-devant du Prince. Le Capitaine paroiſſoit enſuite eſcorté de trois cens autres, & de pluſieurs élephans. Cet appareil, par lequel il prétendoit faire honneur au Roi, ne donna à celui-ci qu'une baſſe jalouſie, qui, ſe joignant à un reſſentiment ſecret, le porta à une noire trahiſon.

Cependant l'accueil fut très-gracieux en apparence: au premier abord ils s'embraſſerent avec de grandes marques d'amitié, & Fimala pria de Weert de congédier tout ce cortége, ſous prétexte de s'entretenir plus tranquillement en particulier. Le Capitaine Hollandois, qui ne ſe défioit de rien, ordonna à ſes gens de retourner à leur bord, & n'en retint qu'un ou deux auprès de lui. Mais croyant s'appercevoir dès le commencement de la converſation de la mauvaiſe volonté du Roi, il ſe repentit un peu tard de s'être ainſi abandonné à la merci d'un barbare. Pour rompre une entrevûë ſi dangereuſe, il pria inſtamment le Roi de vouloir bien monter dans ſon bord; qu'il ſe tiendroit infiniment honoré de cette faveur; qu'en cas de refus, il auroit de la peine à ſe déterminer à partir avec ſa flotte pour Punto di Gallo, comme le Roi le deſiroit.

Cet artifice, dont le Capitaine uſoit pour éviter ſa perte, ne fit que l'avancer; car Fimala, prenant occaſion de ces paroles, entra dans une furieuſe colére; & ſe tournant vers ſes gens, il leur dit: *Mata me eſto can*, c'eſt-à-dire mot à mot en Portugais, *tuez-moi ce chien-là*. A ces mots les barbares ſe jettent ſur de Weert, l'égorgent avec ſes deux compagnons, & font main baſſe ſur environ cinquante autres, qui ſe promenoient ſur la gréve ſans aucune défiance. Le reſte de la flotte, effrayé de ce maſſacre hor-

horrible auquel on ne s'étoit pas attendu, étoit au désespoir. Ils ne se voyoient pas en état de tirer de cette trahison la vengeance qu'elle méritoit; d'un autre côté c'étoit se couvrir de honte, que de dissimuler une si horrible injure. Le seul parti qui leur restoit à prendre, étoit de l'imputer à une méprise, & de supposer que le Roi ne l'avoit pas commandée. HENRI IV. 1604.

Embarras des Hollandois après ce meurtre.

Pendant qu'ils étoient dans cette perplexité, arriva le député du Roi d'Achen, qui leur apprit tout le détail de ce massacre. Il s'y étoit trouvé présent malgré lui, & s'étoit sauvé d'effroi dans une forêt voisine. En même tems ils reçurent un billet du Roi de Candy. Ce Prince rejettoit la faute sur de Weert, qui, disoit-il, avoit eu intention de le faire périr, & qui n'auroit pas manqué son coup, s'il n'eût été prévenu. Il ajoûtoit que les Hollandois pouvoient choisir de la paix ou de la guerre, qu'ils le trouveroient également disposé à l'une & à l'autre. Ce message rendit les Hollandois encore plus irrésolus qu'auparavant. S'ils prenoient le parti de la vengeance, ils se fermoient toute espérance de commerce dans une isle si opulente & si favorable au négoce; d'en venir aux mains avec le Roi, c'étoit donner un agréable spectacle aux Portugais, qui ne manqueroient pas de profiter de la dépouille du parti vaincu. Ils se déterminerent donc à étouffer leur ressentiment; bien résolus d'user dans la suite d'une plus grande précaution. Ce malheur arriva au commencement de Juin.

Les Hollandois retournent à Sumatra.

A la nouvelle de cette perfidie, le Roi de Matecalo, non seulement protesta avec serment qu'il n'en n'avoit rien sçû, mais il la condamna même hautement, & affecta de témoigner plus d'amitié aux Hollandois & de redoubler ses bons offices. Fimala lui-même, le plus inconstant de tous les hommes, frappé de repentir, témoignoit être disposé à réparer ce qu'il avoit fait, s'ils lui donnoient le secours dont on étoit convenu, & juroit par sa tête & par celle de ses enfans qu'il agiroit desormais avec une entiére franchise. A l'égard du secours, les Hollandois répondirent qu'ils n'étoient pas en état de lui en donner, parce qu'aussi-tôt après le massacre, ils avoient envoyé deux de leurs vaisseaux à Bantam pour en porter la nouvelle à leurs compagnons, & les avertir de se tenir mieux sur leurs gardes. Cependant ils chargerent leurs navires de tout ce qu'ils purent de marchandises, du consentement même de Fimala, qui voulut par cette condescendance effacer la noirceur de son action; & ayant laissé des commissionaires à Matecalo, ils retournerent à Achen, où ils aborderent heureusement.

Ils se mettent en mer & arrivent en Hollande.

Au commencement du mois de Septembre suivant ils rangerent les trois isles de Daru; & sur la nouvelle que les Portugais attaquoient Jortan dans l'isle de Java, ils s'y rendirent en diligence, & dissiperent la flotte ennemie. De-là étant retournés à Patane, ils y embarquerent quantité d'épiceries, & sur-tout de poivre, dont leurs facteurs avoient fait grande provision. Enfin au mois d'Avril suivant, trois vaisseaux, sçavoir la Haye de Hollande, le Tergoes, & le Ziriczée partirent du port de Bantam, & arriverent en Hollande au mois de Novembre après une longue & périlleuse navigation. La plûpart des autres vaisseaux revinrent les uns après les autres; mais tous perdirent en chemin la plus grande partie de leur équipage. Le Ziriczée,

Henri IV. 1604.

riczée, monté de cent quinze hommes, n'en ramena que trente-quatre; dans le Tergoes, de soixante & dix il n'en resta que dix-huit, encore s'étant mutinés à l'isle de Sainte-Helene, ils déliberoient de se sauver en Portugal: mais le Capitaine Martin Spaengiard de Flessingue, étant tombé sur eux avec le Ziriczée qu'il commandoit, les arrêta & les ramena en Zélande chargés de fers. Le vaisseau, nommé la Cour de Hollande, arriva aussi au mois de Mars avec une charge estimée à cent quarante mille écus d'or. Celui qu'on nommoit la Garde revint enfin le dernier, & rapporta aussi quantité de marchandises précieuses.

Préparatifs des Portugais.

On armoit aussi des vaisseaux en Portugal: le 9. d'Avril on publia en Espagne un Edit, qui défendoit à toutes personnes, sous de grandes peines, de naviger au-delà des Açores & des Canaries sans un ordre exprès du Roi, ou de faire commerce dans les deux Indes & dans tous les lieux déjà découverts par les Portugais, ou qu'ils découvriroient dans la suite. Il portoit encore défense aux Portugais & aux Espagnols de se servir du ministére ou du vaisseau d'aucun étranger, avec ordre à tous ceux, qui n'étant ni Portugais ni Espagnols, avoient des établissemens au Brezil, ou aux Indes orientales, de revenir en Europe; ceux du Brezil incessamment, ceux d'au-deçà ou d'au-delà du cap de bonne Espérance, dans l'espace d'un an: cassant & annullant toute permission contraire, accordée aux étrangers.

Nouvel armement des Hollandois.

La nouvelle de cet Edit engagea les Etats de Hollande à continuer leur commerce avec encore plus d'ardeur. A la premiére compagnie formée pour dix ans, s'en joignit une autre, dont Corneille Mathelief de Delft étoit le chef, ayant sous lui Olivier de Viviere. Celle-ci arma treize vaisseaux: en voici les noms. L'Oranger, du port de sept cens tonneaux, le patron étoit Dierick Moll; le Middelburg de six cens, le patron Simon Lambertssen; le Maurice de sept cens, le patron Nicolas Geritssen; le Lion blanc de cinq cens quarante, le patron Nicolas Janssen Melcknap; le Lion noir de six cens, le patron Abraham Mathyssen; le grand Soleil de cinq cens quarante, le patron Gerard Henrickssen Roobol; le Nassau de sept cens, le patron Wouter Jacobssen; l'Amsterdam de sept cens, le patron Reinier Lambertssen; le petit Soleil de deux cens vingt, le patron Corneille Jorissen; l'Erasme de Rotterdam, ainsi nommé en mémoire d'un homme immortel, de cinq cens quarante, le patron Osier Cornelissen; les Provinces-Unies de quatre cens, le patron Antoine Antonissen, ou le noir Teun; la Concorde, N... Tous ces vaisseaux étoient très-bien équippés, soit pour la guerre, soit pour le commerce.

Fin du Livre cent trente-deuxiéme.

HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT TRENTE-TROISIEME.

SOMMAIRE.

Levée de troupes en Flandre. Divers mouvemens des Espagnols & des Hollandois. Arrivée de l'Ambassadeur d'Angleterre en Flandre. Réception faite en Espagne à l'Ambassadeur d'Angleterre. Fêtes & présens donnés à ce Ministre. Mauvais succès de l'entreprise des Etats sur Anvers. Les deux armées se retirent sans avoir rien fait. Avantage des Hollandois sur mer. Les Espagnols passent le Rhin. Maurice marche vers ce fleuve. On propose le siége de Linghen. Préparatifs à ce sujet. Prise d'Oldenzeel. Capitulation de Linghen. Maurice garnit ses places. Spinola répare les fortifications de Linghen. Double entreprise inutile sur Bergen-op-Zoom. Marche de Spinola. Combat de Mulheim. Siége de Wachtendonck. Entreprise inutile de Maurice sur la ville de Gueldre. Prise de Wachtendonck. Expéditions de Fréderic de Berghe. Prise de Crakow. Spinola retourne à Bruxelles & part pour l'Espagne. Rencontre de Grobbendonck & de Baex. Combat donné près de Dunkerque, à l'avantage des Hollandois. Adresse de ceux de Bruges. Diverses propositions de paix. Libelle répandu en Flandre en faveur des Archiducs. Conditions de paix proposées dans le libelle. Autre libelle en faveur du Roi de France. Autre écrit pour la liberté des Païs-bas. Réponse à un libelle favorable aux Archiducs. Diligences de l'Empereur pour procurer la paix. Réponses des Etats aux lettres de l'Empereur. Affaires d'Aix-la-Chapelle. Requête des Protestans au sujet de l'Arrêt prononcé contre eux. Réponse à la requête. Rigueur dont on use à l'égard des Protestans. Ils sont bannis d'Aix-la-Chapelle. Divers Edits contre eux. Quelques-uns des proscrits se soumettent & demandent pardon. Murmures de leurs confreres. Affront que les habitans d'Aix font au Duc de Cléves. Dernier Edit de l'Empereur. Occasion des troubles de Religion arrivés à Marpurg. Sédition excitée & punie. Dessein du Duc de Brunswick sur la ville du même nom. Mesures que prend le Duc pour la surprendre. Commencement de l'attaque. Courage des habitans. Le Duc, obligé de se retirer, revient assiéger la place dans les formes. Edit de l'Empereur en faveur des habitans, mais sans effet. Le Roi de Dannemarck vient au secours de Jule son beau-frere. Plusieurs villes Anséatiques

ques se déclarent pour Brunswick. Accommodement proposé par le Roi de Dannemarck, & rejetté par les habitans. Progrès des Turcs en Hongrie. Divers ravages des mécontens. Gran se rend aux Turcs. Neubausel donné en garde aux Hongrois. Divers succès des mécontens. Démarches de Bostkay. Ambassadeurs de Perse à la Cour de l'Empereur. Lettres de l'Empereur au Roi de Perse. Ravages en Hongrie. Ouverture de la négociation entre l'Empereur & Bostkay. Plaintes des mécontens de Hongrie. Manifeste des mécontens adressé aux Princes Chrétiens. Affaires de Pologne. Le Général Polonois marche au secours de Riga, assiégé par le Roi de Suède. Ils se préparent tous deux au combat. Disposition des deux armées. Victoire des Polonois; suite de la victoire. Affaire de Rusworm. Son procès & sa mort. Eclipses arrivées cette année.

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Gaspard Ens. Emm. de Meteren. Pompée Justiniani. Libelles concernant la paix des Païs-bas. Rélation des affaires d'Allemagne, par Jaques Bongars. Griefs & manifestes publiés par les Mécontens de Hongrie. Elie Moller.

Henri IV. 1605.

Levées de troupes en Flandre.



ON faisoit dans la Flandre tous les préparatifs nécessaires pour la guerre. L'Archiduc Albert avoit chargé Christophle Comte d'Embden, Claude Baron de Barbançon, & Balthasar Biglia, de lever chacun un régiment en Allemagne. Erard de Poitiers Sieur de Malese, Liégeois, devoit en lever un autre dans le païs de Liége; les autres Colonels avoient ordre de recruter les leurs, & les Capitaines de Cavalerie leurs compagnies. L'Archiduc Albert fit encore demander au Roi d'Angleterre par son Ambassadeur & par celui de Philippe, la permission de lever des troupes dans ses trois Royaumes; non qu'il espérât d'obtenir ce qu'il demandoit, mais il vouloit faire peur aux Etats, & leur donner à entendre qu'il comptoit beaucoup sur le traité, conclu depuis peu avec sa Majesté Britannique.

Divers mouvemens des Espagnols & des Hollandois.

Dans le même tems le Marquis de Spinola étant revenu d'Espagne, résolut dans un conseil secret qu'il tint avec Albert, de porter la guerre dans la Frise. Mais pour donner le change aux Hollandois, on fit marcher Dom Alphonse de Luna du côté de Breda, Pompée Justiniani du côté de Bergen-op-Zoom, & Inigo Borgia du côté de Grave. Spinola prit la route d'Isendick & de l'Ecluse.

Cependant les Etats ne perdirent point de tems. Ils avoient une belle armée, & vouloient prévenir les Espagnols. Ils résolurent de tourner leurs efforts contre Anvers; soit pour attirer de ce côté-là les forces des ennemis, soit que les succès passés leur fissent espérer de réussir dans une si grande entreprise. Spinola, averti de leur dessein, courut de ce côté-là. Il visita avec soin Hulst & le Sas de Gand, qui sont sur le chemin d'Anvers.

Il fit venir de Malines le régiment de Borgia avec deux piéces d'artillerie, & tira encore de Namur & des environs, les régimens de Luna & de Ballanſon. Il diſtribua ces troupes dans le païs de Waes, & en donna le commandement général à Borgia.

Arrivée de l'Ambaſſadeur d'Angleterre en Flandre.

Après avoir pris ces précautions, il partit pour Bruxelles, où l'Archiduc ſe préparoit à recevoir en grande cérémonie l'Ambaſſadeur extraordinaire d'Angleterre. C'étoit Edoüard Seimour Comte d'Hertford, accompagné de Thomas Edmonds, nommé Ambaſſadeur ordinaire auprès de l'Archiduc. La nouvelle de la naiſſance d'un Prince en Eſpagne rendoit cette fête encore plus brillante. Albert avoit à ſa Cour Charles de Lorraine Duc d'Aumale, Charles de Croy Duc d'Arſchot, Pierre de Giron Duc d'Oſſune, le Prince de Barbançon, le Comte de Bucquoi, les Comtes de Berghe, le Comte d'Aremberg, le Marquis d'Havreck, le Marquis de Berghe, le Comte de Solre, le Comte d'Egmond, le Marquis de Spinola, tous Chevaliers de la Toiſon d'or, ou Seigneurs les plus diſtingués des Païs-bas: outre ceux-ci il avoit encore Matthieu Aquaviva Prince de Caſerte, François Colonna Prince de Paleſtrine, Louis de Velaſco, & un plus grand nombre encore de Dames de la premiére condition, de la Cour de l'Archiducheſſe. Albert jura ſolemnellement & avec un grand appareil d'obſerver le traité; mais il refuſa de faire les autres cérémonies ſur les néceſſités preſſantes de la guerre. Le Comte d'Hertford, qui étoit venu par Dunkerque, deſcendit en Zélande par Anvers, & repaſſa en Angleterre.

Réception faite en Eſpagne à l'Ambaſſadeur d'Angleterre.

La Cour d'Eſpagne, qui n'avoit pas les mêmes embarras, fit auſſi une réception plus magnifique à Charles Howard Comte de Nottingham, Amiral d'Angleterre. Il étoit parti de Douvre le 11. d'Avril, & aborda à la Corunna en Gallice au commencement de Mai. Il y paſſa quelques jours avec toute ſa ſuite, à ſe remettre des fatigues de la mer; & après avoir envoyé ſes vaiſſeaux au port de Saint-André, ou S. Andero, avec ordre de l'y attendre, il prit la route de terre, qui eſt fort rude & fort difficile, & arriva à Simancas vers la fin du mois. Il y trouva Pierre de Zuniga, que le Roi envoyoit au-devant de lui. Il marcha de-là à Valladolid, où étoit la Cour. Ferdinand de Velaſco Connétable de Caſtille, qui avoit été envoyé l'année précédente en Angleterre, vint au-devant de lui avec un cortége magnifique, ſuivi d'une foule de peuple que la curioſité attiroit.. Sur le ſoir il eut audience dans la chambre du Roi, à qui il expoſa par la bouche d'un interpréte, les ordres dont il étoit chargé; c'étoit le 27. d'Avril. Le lendemain matin, jour de la Pentecôte, on fit une magnifique proceſſion de la confrairie de Saint Dominique; elle étoit compoſée de plus de ſix cens perſonnes. Le Roi lui-même, les Ambaſſadeurs étrangers, Gaſpard de Quiroga Cardinal de Tolede, & tous les Seigneurs de la Cour y aſſiſterent. Cette proceſſion ſe termina à l'Egliſe de Saint Paul, où les Infans furent baptiſés le ſoir en grande cérémonie ſur les mêmes fonds, où on prétend que Saint Dominique a autrefois reçû le Baptême. Pour cette raiſon on donna au jeune Prince le nom de Dominique, outre ceux de Philippe-Victor. Le Cardinal de Tolede, aſſiſté des Evêques

HENRI IV. 1605.

de Burgos & de Valladolid, en fit la cérémonie en présence de l'Ambassadeur & de sa suite, qui étoient sous une gallerie qu'on avoit préparée à cet effet.

Fêtes & présens donnés à l'Ambassadeur.

Le 9. de Juin l'Ambassadeur se rendit au palais. Philippe fit serment d'observer de bonne foi le traité de paix, conclu en Angleterre au mois d'Août précédent. Le Cardinal de Tolede lut en Espagnol la formule du serment, & Philippe en jura le contenu, la main sur les saints Evangiles. Les jours suivans se passerent en réjoüissances. Il y eut des combats de taureaux, des carousels, & des repas somptueux, donnés par le Connétable de Castille. La nuit du 16. de Juin il y eut bal & comédie. Le Roi & la Reine, après avoir dansé, se placerent sur un thrône qu'on leur avoit dressé pour voir le spectacle. Le lendemain l'Ambassadeur reçut son audience de congé: le Roi lui fit présent de pierreries & d'autres choses précieuses, qui passoient, dit-on, la valeur de trente mille écus d'or. Il envoya aussi des présens à l'Ambassadrice: les fils de l'Ambassadeur & son gendre, le Baron de Willoughby, Norris, & Thomas Howard fils du grand Chambellan, ne furent pas oubliés. François de Sandoval Duc de Lerme ajoûta de sa part à ces libéralités, des chevaux richement équippés: on dit même que le Roi promit à l'Ambassadeur une pension de douze mille écus d'or. Ceux qui s'étonnoient de toutes ces marques d'amitié & de tous ces honneurs, en attribuoient la cause aux pertes que les Espagnols avoient faites dans la guerre contre les Anglois: ils prétendoient que n'étant pas d'humeur de courir les mêmes risques, ils n'épargnoient rien pour détacher les Anglois de la France, & pour faire revivre l'ancienne alliance de l'Angleterre avec la maison de Bourgogne. De plus l'Ambassadeur leur paroissoit mériter personnellement tous ces honneurs, parce qu'il étoit Amiral, & que c'étoit lui qui avoit porté le Roi de la Grande-Bretagne à publier l'Edit, par lequel il défendoit expressément à tous ses sujets de prêter leur service dans la marine à aucun Prince ou Etat étranger sans son ordre. Ils se persuadoient encore qu'il avoit eu en vûë de les obliger par plusieurs réglemens fort sages, qu'il avoit faits pour empêcher les pirateries, & pour rétablir la sûreté dans la navigation & dans les ports d'Angleterre.

Mauvais succès de l'entreprise des Etats sur Anvers.

Reprenons les affaires de Flandre. Maurice étoit parti de Bergen-op-Zoom le 16. de Mai, & s'avançoit par terre avec deux mille cinq cens chevaux, sept mille fantassins, & neuf piéces de canon. Ernest remontoit l'Escaut avec cinq cens barques qui portoient huit mille hommes. Quand le Gouverneur de Hulst vit les Hollandois passés, il ne craignit plus d'être assiégé, & envoya à Borgia Jean Césate avec une compagnie de chevaux pour lui donner avis de la marche des ennemis. Borgia détacha sur le champ Ballanson & ses Franc-Comtois, avec ordre de s'aller poster sur la digue de Blocker, pour empêcher la descente de ce côté-là. Il marcha lui-même avec ses Espagnols vers la digue de Callo. Ernest s'arrêta quelque tems devant le fort de Lillo, pour attendre la marée; & vers minuit il fit voile du côté d'Anvers, laissant derriére lui le fort de la Croix, où il essuya en passant quelques décharges de canon. Il étoit déjà entre les forts de Saint-Philippe & de la Perle, lorsque Borgia, craignant qu'il

ne

ne coupât les digues de Callo & de Blocker, détacha de ce côté-là Césate avec une compagnie de chevaux. Luna le suivit, se posta à Callo, & Borgia vint après avec son régiment. Les Hollandois se disposoient à la descente, quand ils se sentirent charger par derriére : la plûpart furent tués, noyés, ou faits prisonniers. Le Comte Maurice, déconcerté par ce mauvais succès, fit faire voile à sa flotte vers Flessingue : elle fut fort maltraitée en chemin par l'artillerie des ennemis, dont le feu continuel coula à fond plusieurs vaisseaux. Le Prince reprit lui-même le chemin de Bergen-op-Zoom, à deux milles de-là ; il prit en passant la petite place de Woude, d'où les Espagnols faisoient des courses continuelles en Zélande, & incommodoient fort les marchands Hollandois. Il y mit une bonne garnison pour assûrer la navigation. C'est à quoi se réduisit le succès de cette expédition. HENRI IV. 1605.

Après cette vaine entreprise des Etats sur Anvers, le Marquis de Spinola, ayant reçû dans son camp les compagnies mutinées depuis deux ans, alla camper à Dambrug à quatre lieuës d'Anvers, avec treize mille hommes de pied, trois mille chevaux, & les garnisons qu'il avoit tirées des places. Les deux armées furent quelque tems à se regarder auprès des forts d'Isendick & de la Patience, qui appartenoient tous deux au Roi d'Espagne, & dont le premier servoit à couvrir l'Eclufe. Sur la fin de Mai, on se retira de part & d'autre sans coup férir. Le peu d'effet de tous ces mouvemens fit plus de honte aux Hollandois qu'aux Espagnols, parce qu'ayant été les aggresseurs, tous leurs efforts s'étoient terminés à prendre Woude. Les deux armées se retirent sans avoir rien fait.

Ils furent plus heureux sur mer. Huit vaisseaux Espagnols, montés de mille soldats, sous la conduite de Dom Pedre Sarmiento, rencontrerent près de Dunkerque la flotte Hollandoise, qui étant plus forte, les attendoit à l'ancre. Le combat fut rude & opiniâtre ; enfin un des navires Espagnols fut brûlé, un autre coulé à fond, & un troisiéme s'étant engravé, fut obligé de se rendre : on fit plus de deux cens prisonniers, qui furent sur le champ passés au fil de l'épée, par l'ordre des Généraux Hollandois. Louis Fajardo avoit donné le commandement de cette petite flotte à Pierre de Cubiar Biscayen : celui-ci, après avoir fait les derniers efforts, fit voile vers l'Angleterre avec ce qui lui restoit de vaisseaux, & se réfugia à Douvre. Les Hollandois, qui l'avoient poursuivi jusque-là, recommencerent le combat ; mais ils furent repoussés avec perte. Ils prirent pourtant auprès de Dunkerque un gallion, qui portoit François de Medenblick : ayant jetté dans la mer tous les gens de l'équipage, ils emmenerent le bâtiment en Zélande. Avantage remporté par les Hollandois sur mer.

Cependant l'Archiduc Albert avoit reçû un renfort de trois régimens, deux Napolitains sous la conduite de Camille Caracciolo Prince d'Avellino & d'Alexandre di Monte ; & un Milanois aux ordres du Colonel Guy Aldobrandin de Saint-George. Au mois de Juin Spinola marcha avec eux vers Tilemont, après avoir fait prendre les devants aux régimens de Torres, & de Barlemont, suivis de Sanchez à la tête de cinq cens chevaux. Ils rencontrerent Charles de Longueval Comte de Bucquoi, suivi de quatre frégates avec autant de pontons, & six piéces de canon toutes mon- Les Espagnols passent le Rhin.

HENRI IV. 1605.

tées. Le régiment de Saint-George les joignit à Maestricht, avec celui de Camille Caracciolo, qui peu de tems après reprit le chemin d'Italie, laissant le Prince de Palestrine en sa place. Bucquoi fit mettre sur le Rhin ses frégates & ses pontons; & après avoir donné la chasse aux barques Hollandoises qui gardoient le passage entre Dutz & Cologne, il laissa respirer ses soldats quelques jours. Quand ils furent remis de leur fatigue, il passa le Rhin; & côtoyant toujours le bord, il s'arrêta à Keyserswerth, où Pompée Justiniani vint le joindre avec son régiment, cinq cens cavaliers, & huit cens fantassins de la garnison de Gueldre. Enfin, il campa au bourg de Witteler, & fit construire un pont sur le Rhin, muni d'un fort à chaque bout.

Marche du Comte Maurice.

Maurice, ayant pressenti le dessein des ennemis, avoit envoyé à Rheinbergh Ernest de Nassau, avec trois mille hommes de pied & quinze cens chevaux, pour s'opposer aux entreprises du Comte de Bucquoi. Pendant qu'ils occupoient ce poste, le Sergent-major du Comte Henri de Berghe, détaché avec cinquante chevaux d'élite pour reconnoître les Hollandois, fut rencontré par Thomas Viller, qui tailla sa troupe en piéces, & le fit prisonnier. Robertin, qui conduisoit un convoi, eut le même sort. Maurice n'avoit pas encore quitté la Flandre, parce qu'il craignoit pour l'Ecluse; mais quand il vit que les ennemis passoient le Rhin tout de bon, il marcha du même côté pour mettre ses villes hors d'insulte, & se contenta de laisser à Isendick Gaspard de Coligny Sieur de Châtillon, avec deux mille fantassins.

Spinola prit avec lui Fréderic de Berghe, Louis de Velasco, le Duc d'Ossune, le Prince de Caserte, & les Colonels Simon & Melzi, & passa le Rhin à Keyserswerth. Il voulut d'abord visiter le fort de Roeroort ou Ruerort, sur la petite riviére de Roer, ou Rhur. Il étoit suivi de quinze cens chevaux, de deux mille hommes de pied, & de deux canons. En cette occasion les Hollandois furent repoussés avec perte par Théodore Trivultio, qui commandoit la Cavalerie: l'artillerie écarta leurs barques, qui se retirerent sous le canon de Rheinbergh. On proposa alors dans le conseil de guerre le siége de Linghen en Frise, déjà arrêté dans le Conseil d'Espagne, & approuvé par l'Archiduc Albert. Il ne pouvoit, disoit-on, manquer de réüssir, si on le commençoit sans différer; au lieu que si l'on s'arrêtoit à prendre Groll, Rheinbergh, & les autres places qui se trouvoient sur la route, Maurice profiteroit du tems pour augmenter la garnison & pour fortifier la place; qu'il y passeroit lui-même assez à tems, & que le siége de cette ville, déjà très-forte par son assiéte, en deviendroit plus difficile; que les bleds étant déjà murs, on auroit des vivres en abondance, & qu'on avoit déjà pris des mesures pour n'en pas laisser manquer le camp, non plus que d'argent.

Conseil tenu par les Espagnols au sujet de Linghen.

Préparatifs pour ce siége.

Moins on s'étoit attendu à cette expédition, plus on témoigna d'ardeur à l'entreprendre. On fut quelque tems à contester au sujet des forts, qu'on avoit commencés pour assûrer le passage du Rhin & qui n'étoient pas encore en état de défense: les uns croyoient qu'il falloit les mettre hors d'insulte, avant que de passer outre; les autres, persuadés que tout délai étoit dangereux, prétendoient qu'on devoit les raser, & qu'à leur retour, après l'heu-

l'heureux succès qu'ils se promettoient, ils ne manqueroient pas de barques pour repasser le fleuve. On trouva un expédient pour marcher sur le champ à Linghen, sans abattre ni abandonner les forts élevés sur les deux rives. On y laissa Bucquoi avec six mille fantassins & quinze cens chevaux, pour y travailler sans relâche; Spinola, suivi de dix mille hommes de pied, & de deux mille chevaux, prit la route de Linghen. Il défendit aux soldats de quitter leurs rangs, & fit observer dans la marche une telle discipline, que ceux qui s'écartoient tant soit peu, étoient pendus sur le champ. On forma trois corps égaux d'Infanterie & deux de Cavalerie. Velasco commandoit le premier, où étoit Spinola qui avoit l'œil à tout: il étoit suivi d'un bataillon avec quatre piéces d'artillerie. Derriére étoient cinq autres piéces avec une partie des bagages, couverts de la meilleure Infanterie. Ensuite marchoit le corps d'armée, suivi de l'arriére-garde; on avoit acheté de la farine à Cologne pour la provision d'un mois, & on l'avoit mise sur des batteaux.

L'Archiduc avoit envoyé Philippe de Croy, Comte de Solre, aux Princes & aux Etats voisins, pour leur faire excuse de la nécessité où l'on étoit de faire passer l'armée sur leurs terres, pour leur promettre que le soldat ne feroit aucun dégât, & que ceux qui voudroient apporter des vivres au camp, le pourroient faire en toute sûreté. Cela ne fut pas difficile à persuader à des gens, qui voyoient observer une si exacte discipline, & qui n'étoient pas fâchés de trouver une bonne occasion de débiter leurs denrées.

Prise d'Oldenzeel par les Espagnols.

La premiére journée on campa sur le Roer: la seconde, on arriva à Dorsten, où l'on passa la Lippe sur un pont que Viller avoit inutilement tenté de brûler. De-là, Velasco s'arrêta le 9. d'Août à la vûë d'Oldenzeel. C'est la premiére ville de Frise de ce côté-là: quelques-uns croyent qu'elle étoit autrefois habitée par les Saliens. Il y avoit dans cette place beaucoup de vivres, mais elle n'étoit pas forte. Trivultio l'investit aussitôt, & les ordres furent donnés pour l'attaquer par trois endroits. Philippe de Torres & Ballanson, à la tête des Wallons & des Franc-Comtois, devoient commander la premiére attaque: Justiniani avec les Italiens, devoit commander la seconde; la troisiéme devoit être faite par Borgia & Simon à la tête des Espagnols. Les assiégés firent d'abord bonne contenance, & repousserent même les ennemis dans une sortie. Le lendemain matin la tranchée fut poussée jusqu'au chemin couvert, & on y établit une batterie de dix canons pour battre en brêche. On arrêta alors un espion, de qui on apprit que Linghen étoit dépourvû de tout; qu'il n'y avoit qu'une foible garnison, & que le Commandant attendoit de jour en jour des secours de Maurice, à qui il avoit donné avis du mauvais état de la place. Sur le champ on détacha Trivultio avec cinq cens cavaliers pour fermer les passages; & le lendemain, 11. d'Août, Oldenzeel se rendit à des conditions honorables. Spinola y avoit perdu cent hommes en trois jours, entre autres le Capitaine Louis Massimi & le Comte Malatesta. Plusieurs furent dangereusement bles-

HENRI IV. 1605. blessés, & de ce nombre fut le Capitaine Pierre Cortezza. On laissa dans la place Henri de Berghe avec mille soldats & sa compagnie de Cavalerie.

En deux jours de marche on arriva à Linghen : c'est une ville de Frise sur la lisiére d'Allemagne. Elle est dans une plaine, mais sur un terrain plus bas que le reste; & de quelque côté qu'on en approche, on descend insensiblement. Aussi le fossé, large de quatre-vingts pieds & profond de quarante, est-il toujours plein d'eau, & il est comme impossible de le mettre à sec, à cause d'une petite riviére qui s'y décharge par un canal. La ville est fortifiée de cinq gros bastions, dont deux couvrent la citadelle & la ville tout à la fois, avec un large rempart. Maurice avoit pris plaisir à fortifier cette place, que les Etats lui avoient cédée par une faveur particuliére. Comme elle étoit éloignée des ennemis, & qu'il ne s'imaginoit pas qu'elle pût etre attaquée, il en avoit donné le commandement à Martin Cobben, plus homme de bien qu'homme de guerre, qui avoit sous ses ordres Albert d'Ittersum, Gentilhomme d'Over-Issel, Jean de Witte, Jean Ruysch, Ernest Mellinga, Jean van Dyck, Nicolas Audart, & le Lieutenant de Guillaume Intema, avec six cens hommes de garnison.

Siége & prise de Linghen par les mêmes.

On jugea d'abord que le siége seroit long : mais il dura moins qu'on ne l'avoit cru. En trois jours la tranchée fut conduite jusqu'au bord du fossé. Comme il auroit fallu bien du tems pour le dessécher, on prit le parti d'y jetter un pont flottant, composé de fascines, de tonneaux d'osier, de saucissons garnis de terre, & soutenus sur des barriques: c'étoit une invention de Targone, Ingénieur du Pape, & on en avoit déjà fait usage au siége d'Ostende. On dressa en même tems des mantelets pour couvrir cette espéce de pont, & ceux qui devoient se mettre dessus. On attaqua d'abord le plus gros bastion, mais sans succès, & l'attaque fut remise au lendemain. Le jour suivant les Allemans, les Wallons, les Italiens & les Espagnols, qui chacun de leur côté étoient entrés dans le fossé, & qui serroient étroitement la place par quatre endroits différens, se disposoient à donner l'assaut, lorsque les assiégés firent battre la chamade, & capitulerent le 19. d'Août aux mêmes conditions qu'Oldenzeel.

Maurice étoit parti de Flandre, & ayant passé par Dordrecht, il étoit déjà arrivé à Deventer dans le dessein de secourir la place assiégée. Mais ayant appris que la garnison avoit capitulé, il tourna aussi-tôt avec six mille fantassins & deux mille cavaliers vers Coevorden & la Bourtaigne, pour qui il appréhendoit, & se saisit des passages afin d'empêcher Spinola d'avancer. Il envoya à Groeningue Guillaume de Nassau, avec dix-huit compagnies d'Infanterie. Il ajoûta douze compagnies à la garnison de Groll, qui n'étoit auparavant que de six, fit fortifier l'isle de Doesburg formée par l'Issel, & y mit une garnison de mille hommes.

Spinola de son côté, employoit tous ses soins à augmenter les fortifications de Linghen. Il fit faire six demi-lunes entre les deux bastions, & relever la contrescarpe. Son dessein étoit de mettre cette place en état de se mieux défendre, supposé que Maurice vint l'assiéger, comme le bruit

en

en couroit. En ce même tems, un bataillon, parti de Deventer, fut rencontré par Henri de Berghe, qui le tailla en piéces: les Capitaines furent faits prisonniers, & on prit la paye d'un mois.

Henri IV. 1605.

Leur double entreprise inutile sur Bergen-op-Zoom.

Louis de Moneftier, Sieur du Terrail, François, fit une entreprife fur Bergen-op-Zoom, où commandoit Paul Bacx. Il avoit obfervé la place, & fe flattoit de la furprendre. On le fit accompagner par Antoine Breuck de Torricour, Meftre de camp, avec quinze cens fantaffins, & par Céfate, fuivi de trois cens cavaliers. Ils appliquerent le pétard à la premiére porte, & la firent fauter: ils l'attacherent enfuite à la feconde; mais le pétard s'étant moüillé, & les autres qu'ils avoient apportés étant tombés dans la vaze du foffé, ils furent obligés de quitter la partie, après avoir perdu le Capitaine Lechier, & environ cinquante hommes, avec autant de bleffés. Du Terrail, par ordre de l'Archiduc, fit une feconde tentative avec Céfate, de Châlons Colonel, & le Gouverneur de Hulft, qui devoient en même tems attaquer la ville par quatre endroits. Châlons & le Gouverneur de Hulft ne purent arriver affez-tôt au lieu marqué, à caufe des détours que les marais les obligerent de prendre. Du Terrail & Céfate pétarderent d'abord avec fuccès la porte de Steenberghe. Ils firent fauter la premiére & la feconde porte, & enfuite le pont-levis, malgré les feux d'artifice, les grenades & les décharges d'artillerie de la garnifon. Rien ne les arrêta jufqu'à la paliffade, où les habitans engagerent un rude combat avec les gens de du Terrail. Enfin, d'un côté la valeur de Bacx qui couroit à cheval de rang en rang l'épée à la main, animant fes gens par fes paroles & par fon exemple, & de l'autre la bravoure de Nicolas Luytfen d'Amfterdam qui défendoit le fort de Beckhaf, firent pencher la victoire du côté des affiégés. Les ennemis furent repouffés avec une perte de cent cinquante hommes.

Schetz Sieur de Grobbendonck, Gouverneur de Boifleduc, fit une pareille entreprife fur Grave, avec auffi peu de fuccès. En même tems le Comte de Bucquoi reçut ordre d'entrer dans le païs de Meurs, qui embraffe les deux rives du Rhin, & de s'y retrancher, après avoir démoli les forts qu'il gardoit dans le païs neutre. Il vint donc à Roeroort; & ayant laiffé à Keyfersweth Boniforte Folla avec fept cens hommes de pied, il rafa les autres forts. Il rencontra auprès d'Orfoy le Comte Erneft, & il y eut entre eux une legére efcarmouche.

Marche de Spinola.

Cependant Spinola, de l'avis du confeil de guerre, réfolut d'affiéger Rheinbergh: dans ce deffein il chargea les Colonels Menefès & Juftiniani d'aller reconnoître la place. Pour lui, ayant laiffé à Linghen Philippe de Torres avec douze cens fantaffins, cent cavaliers & quatorze piéces de canon, il arriva à Oldenzeel le 24. de Septembre. Il en donna la garde à Guillaume Verdugo, avec quinze cens hommes de pied, fon régiment de Cavalerie & deux canons; & lui laiffa Jofeph Gamurini pour faire achever les fortifications.

Il alla de-là à Dorften, où Menefès & Juftiniani vinrent le rejoindre: ils avoient vifité Rheinbergh, & de l'avis de Bucquoi ils lui confeillerent de n'y pas penfer cette année, à caufe du voifinage de Maurice & d'Erneft.

neſt. Ainſi il prit le parti de ſe fortifier à Weſel près d'un monaſtére. Mais ſur la nouvelle que Maurice étoit venu à Rees, il tourna vers le bourg de Biſlick; & ayant jetté un pont ſur la Lippe, il logea ſa Cavalerie dans Mulheim, & poſta huit cens hommes d'Infanterie ſur les flancs entre les deux forts qu'on dreſſoit à Roeroort ſur les deux bords du Rhin. Maurice ſe retrancha de ſon côté à Weſel, & fit faire un pont ſur le Rhin pour la commodité des vivres & des fourages.

Deux nouveaux régimens arriverent alors au camp Eſpagnol, celui de Brancaccio, & celui de Thomas d'Arundel, nouvellement levé en Angleterre. Comme les fortifications de Linghen & d'Oldenzeel étoient achevées, on délibéra de marcher à Wachtendonck. Spinola en prit la réſolution dans un conſeil ſecret, & chargea le Comte de Bucquoi & Pompée Juſtiniani d'y mener leurs troupes. Cette entrepriſe n'étoit pas du goût de Bucquoi, qui en regardoit le ſuccès comme fort incertain; mais ſur l'avis contraire de Juſtiniani le ſiége fut réſolu.

Combat de Mulheim. Défaite de Maurice.

Maurice, pour déloger les ennemis, vint au défilé qui conduit à Mulheim, où Trivultio étoit campé avec la Cavalerie. Il combattit avec différens ſuccès au paſſage du Roer, qui eſt guéable preſque par-tout, pendant que ſon frere Henri attaquoit par derriére. Celui-ci, ayant diſſipé les Franc-Comtois qui gardoient le défilé, étoit arrivé à Spire, fortereſſe ſituée au-deſſous, & éloignée ſeulement de huit cens pas du château de Broeck qui appartient à l'Empereur. Il s'étoit avancé juſqu'au quartier de François de Roncevaux. Trois fois repouſſé au paſſage, il s'étoit enfin retiré à Spire après une action fort vive, lorſque Maurice parut devant Mulheim à la tete de toute ſon armée. Trivultio, ſecondé de Velaſco que Spinola avoit envoyé fort à propos, s'étoit déja aſſûré du château de Broeck. Maurice vouloit paſſer la riviére & gagner la plaine: il lui fallut eſſuyer un combat opiniâtre, parce que la hauteur des rivages en rendoit l'accès fort difficile, & même impoſſible, excepté en certains endroits qu'on avoit peine à trouver dans la chaleur & dans la confuſion d'une bataille. Fabrice Santomago & Nicolas Doria, Capitaines de Cavalerie, furent l'un tué & l'autre pris, après un choc fort rude. On ſe battoit depuis quatre heures ſans que Maurice eût encore pu gagner le bord, quand Spinola arriva. Il oppoſa aux ennemis Luc Cairo, qui leur fit quitter la partie, mais avec grande perte de ſes gens; car il y laiſſa plus de deux cens hommes. Pendant la retraite Trivultio, emporté par ſa valeur, courant au bord du Roer, fut tué d'un boulet de canon qui lui donna dans la poitrine. Il fut fort regretté des ſiens, dont il étoit chéri pour ſon humeur guerriére & libérale. Ainſi ſe termina le combat de Mulheim, dans lequel outre Fabrice & Trivultio, on perdit encore les Capitaines Foſſato & Gambalotta. Spinola prit une enſeigne & deux chariots chargés de poudre, & laiſſa retirer Maurice ſans le pourſuivre plus loin. Ceux du parti d'Albert, qui ont donné la rélation de cette bataille, mettent la plus grande perte du côté de Maurice: ils prétendent qu'il eut dans cette action cinq cens hommes tués, & que de leur côté il n'y en eut que deux cens, tant tués que bleſſés.

Deux

Deux jours après on reprit la route de Wachtendonck, après avoir logé la Cavalerie aux environs de Nuys. Bucquoi faisoit battre la place par trois endroits, & avoit jetté un pont sur le ruisseau qui tombe dans le fossé. Après avoir passé le ruisseau, on éleva sur le chemin couvert une demi-lune que Brancaccio & Saint-George firent faire avec beaucoup de diligence. Quand elle fut élevée & bordée de palissades pour couvrir ceux qui attaqueroient le bastion opposé, Pompée Justiniani fit creuser une mine.

Siége de Wachtendonck.

Les mauvais succès de Maurice ne l'avoient pas découragé: il forma le dessein de surprendre la ville de Gueldre, qui a donné son nom à tout le païs. Il chargea de cette expédition le jeune du Plessis-Mornay, qui portoit, comme son pere, le nom de Philippe. C'étoit un jeune Officier plein de cœur, & qui donnoit de grandes espérances. Maurice lui donna deux mille hommes de pied & mille chevaux, & se tint au bourg d'Issen à quatre lieuës de Gueldre. Mais celui qui avoit appliqué le pétard, fut tué avant que d'y avoir mis le feu: on avoit en même tems planté les échelles. Du Plessis fut tué à l'escalade, au grand regret de Maurice, qui partagea avec son pere la douleur de cette perte. (1)

Entreprise inutile de Maurice sur la ville de Gueldre.

La mine étant prête devant Wachtendonck, le jour qu'elle devoit jouër, on se disposa à un assaut. Pour essuyer le premier feu, Bucquoi choisit les meilleurs soldats des régimens de Saint-George, de Justiniani, & de Brancaccio, commandés par deux Capitaines de chaque régiment. La mine ayant fait sauter la terre, le bastion s'ouvrit. En même tems les assiégeans entrerent par la brêche; mais s'étant avancés jusqu'au rempart, ils furent repoussés avec perte de plusieurs soldats & des deux Capitaines du régiment de Justiniani. Ceux qui les suivoient se logerent sur la brêche, & y transporterent quelques piéces de canon pour battre le rempart. Mais le lendemain, 27. de Septembre, les assiégés, effrayés de leur contenance, capitulerent à des conditions fort honorables. La garnison se trouva être encore de huit cens hommes en bon état. Il y en avoit eu environ cent cinquante de tués, & à peu près autant de blessés, qui furent conduits en lieu de sûreté sur des chariots que Bucquoi leur prêta. Ce siége coûta à l'Archiduc trois cens hommes, parmi lesquels étoient le Sergent-major Chiappano, Barbut, Pantaléon Spinola, Marcel Castramediano, Ascanio Minutolo, Vincent-Marie Borgonzio, le Comte de Rovero, les Capitaines Dier & Ardenort: on trouva dans la ville treize canons.

Prise de Wachtendonck.

Fréderic de Berghe avoit été laissé en Flandre: ne voulant pas être à rien faire, il partit d'Assen, & s'approcha du château de Middelburg, qui se rendit après quelques coups de canon. Il le fortifia avec beaucoup de soin, aussi-bien que la ville. Il assûra aussi la digue de Damme par plusieurs ouvrages; & de concert avec Spinola, il fit raser les forts que les régimens mutinés avoient faits à Woude & à Hooghstrate. On remit les citadelles entre les mains des habitans.

Expédition de Fréderic de Berghe.

Après

(1) Et qui en donna une marque éclatante par le célebre monument qu'il fit élever à l'honneur de ce Gentilhomme. La mine &c. *MS. du Roi.*

HENRI IV. 1605.

Prise de Crakow par les Espagnols.

Après la capitulation de Wachtendonck, Spinola manda à Bucquoi de marcher à Crakow, ville dans le territoire de Meurs, gardée par deux cens Hollandois. Il y alla avec trois régimens, & aussitôt que la tranchée fut ouverte, il somma les habitans de se rendre. Ils répondirent d'abord avec fierté, qu'il n'étoit pas encore tems; mais dès qu'ils virent le canon en batterie, ils demanderent à parlementer. Bucquoi leur dit à son tour qu'il n'étoit plus tems, & leur donna l'assaut. Ils se retirerent sans combattre dans la citadelle, & se rendirent ensuite à discrétion. Ils furent traités avec beaucoup de modération. Bucquoi, après les avoir enfermés dans une Eglise, se contenta de leur ôter leurs épées, & les renvoya la vie sauve; il prit quatre enseignes qu'il envoya à Spinola. Cette place lui coûta environ cent hommes, la plûpart du régiment de Justiniani.

Spinola retourne à Bruxelles, & part pour l'Espagne.

Comme on étoit déjà en Novembre, & que la saison commençoit à devenir pluvieuse, Spinola envoya son armée en quartier d'hiver sur le territoire de Cologne, & laissa Ballanson avec deux mille fantassins & cent cavaliers pour la garde des forts, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de défense; après quoi Malese en devoit commander la garnison. Etant ensuite parti pour Bruxelles, il y fut reçu d'Albert avec de grands témoignages de joye, à cause de ses bons succès. Par ordre de l'Archiduc, il prit la route d'Espagne, pour instruire le Roi du bon état des affaires, & afin de hâter les nouveaux préparatifs qu'il falloit faire pour la campagne suivante.

Rencontre de Grobbendonck & de Bacx.

En ce même tems, Grobbendonck Gouverneur de Boisleduc, étoit venu à Bruxelles, accompagné de cent cavaliers choisis. A son retour, il fut attaqué en chemin par Marcel Bacx, à la tête de cinq cens chevaux, & eût bien de la peine à se sauver, après avoir laissé sur la place environ quatre-vingts hommes de son escorte.

Combat naval près de Dunkerque à l'avantage des Hollandois.

Sarmiento avoit été fort maltraité dans la Manche par la flotte Hollandoise, ainsi que nous l'avons dit. Après cet échec, il recueillit du mieux qu'il lui fut possible les restes de sa flotte, & aborda à Dunkerque, vers ce tems-ci. Il se livra bientôt un nouveau combat à la vûë de cette ville. Le 10. de Novembre, trois vaisseaux sortirent du port pour courir la mer: c'étoient le vaisseau amiral, commandé par Adrien Dierricksen, avec cent vingt-six soldats; la Perle, commandé par Jean Claussen; le jeune Roobol commandoit le troisiéme. Les Hollandois en ayant eu avis, leur donnerent la chasse, commandés par Jean Gerbrantsen Vice-amiral, & par Lambert Henricksen, nommé Moy-Lambert, qui avoit pour Lieutenant André Fransen de Roterdam. L'action commença sur le soir. Les Dunkerquois firent bonne résistance; mais enfin le mât de l'amiral ayant été rompu, & le patron percé d'un coup de pique au travers du ventre, l'équipage demanda quartier, après un combat sanglant, où trente hommes furent tués, & les autres blessés. Gerbrantsen en prit avec lui trente-trois, & Lambert cinquante-huit; & ils s'en allerent l'un à Enchuysen, & l'autre à Roterdam. Ces prisonniers furent traités comme des pirates: la plûpart furent pendus par sentence des juges de l'amirauté; on fit seulement grace à quelques-uns, à cause de leur âge. Gerbrantsen emmena l'amiral du port

part de deux cens tonneaux, avec huit canons de cuivre, dix de fonte, vingt-quatre barils de poudre, & autres munitions de guerre, dont il étoit bien fourni. Les deux autres vaisseaux, fort maltraités du canon, prirent le large, & se sauverent à la faveur de la nuit. Les Hollandois perdirent fort peu de monde ; & ce qui paroît incroyable dans un combat si opiniâtre, des gens de Moy-Lambert il n'y en eut que trois de tués & douze de blessés.

Adresse de ceux de Bruges.

Ceux de Bruges, qui étoient fort incommodés par les courses de la garnison de l'Ecluse, s'en mirent à couvert par un tour d'adresse. Ils obtinrent du Gouverneur de la place ennemie, la liberté de réparer leur écluse, & de fortifier, sous son bon plaisir, un coin de leur territoire qui payoit contribution aux Etats. Ils profiterent aussi-tôt de cette permission pour bâtir un fort sur la pointe de terre, où les deux eaux, qu'ils appellent la Soute & la Soete, se réünissent pour se décharger dans le port de l'Ecluse. L'ouvrage fut achevé avec une diligence extraordinaire.

Diverses propositions de paix.

On prenoit de part & d'autre des mesures pour continuer la guerre avec avantage. Pendant cet intervalle, les Princes Autrichiens & l'Empereur proposerent plusieurs fois la paix, ou du moins une trêve entre les deux partis ; ce qui donna des deux côtés occasion à bien des raisonnemens & à la publication de plusieurs manifestes. Dès les années précédentes, Rodolphe, à la sollicitation de son frere Albert, avoit projetté de faire un traité de paix avec les Etats, & de les traiter comme ennemis de l'Empire s'ils refusoient d'y souscrire.

Libelle répandu en Flandre, en faveur des Archiducs.

Dans l'agitation, où ces propositions nouvelles jettoient les esprits, il parut un libelle, dont l'auteur se disoit Flamand. Après s'être fort étendu sur les défauts qu'il trouvoit dans la constitution de la nouvelle République, née, disoit-il, dans le trouble & dans la rébellion, il en inféroit que ne pouvant long-tems subsister par elle-même, elle seroit obligée de se donner, ou aux Espagnols, ou au Roi de France, ou aux Anglois. Après un long examen de ces trois articles, il réfutoit les raisons de ceux qui prétendoient, que les Etats pouvoient & devoient même choisir Maurice pour leur Souverain, supposé que le Roi de France & les Anglois y consentissent. Après avoir ainsi écarté tous les prétendans, il concluoit que les Etats n'avoient d'autre parti à prendre, que de s'accommoder avec les Archiducs ; & que pour leur ôter la juste défiance où les jettoit la crainte des Espagnols, il falloit déterminer Philippe à transporter tous ses droits aux Archiducs, absolument & sans réserve, & déclarer qu'en aucun cas la Flandre ne pourroit revenir aux Rois d'Espagne, mais qu'elle tomberoit plûtôt à tout autre, & sur-tout aux enfans de Maximilien ; au défaut desquels elle seroit substituée à la postérité de Ferdinand, Archiduc de Gratz. De plus, que pour éloigner tout sujet de soupçon, il falloit décider qu'un Empereur ne pourroit jamais être Souverain de la Flandre, & que le titre de Comte de Flandre seroit exclusif pour l'Empire : que s'il arrivoit qu'il ne restât de la branche de Maximilien qu'un Empereur, ou un Roi d'Espagne, les Flamans alors seroient libres de choisir tel Prince qu'ils voudroient pour les gouverner.

Henri IV. 1605.

Conditions de paix, proposées dans le libelle.

Le libelle entroit ensuite dans le détail des conditions de la paix entre les Etats & les Archiducs. Elles portoient: que tous les Espagnols & les étrangers, qui étoient dans les garnisons de Flandre, vuideroient le païs: que l'autorité de tous les Ordres seroit rétablie & maintenuë en son entier: qu'on leur donneroit, par une loi de l'Empire, la liberté de Religion, & que sans aucun empêchement ils joüiroient de tous leurs priviléges: qu'il seroit permis d'engager les biens Ecclésiastiques pour le payement des dettes: qu'on fermeroit l'entrée du païs à tous les Ordres, communautés & compagnies nouvelles, & en particulier aux Jésuites, qui leur portoient le plus d'ombrage: que la Cour des Archiducs seroit réglée sur le modéle de la Cour des anciens Ducs de Bourgogne: que les Provinces-Unies auroient la liberté du commerce dans les Etats du Roi d'Espagne & des Archiducs, tant en Italie qu'en Allemagne, aux mêmes conditions que les autres, & sans payer de plus gros droits: que les charges publiques & les gouvernemens se donneroient d'un commun accord: qu'on ne pourroit encore, sans un consentement mutuel, démolir ni réparer les forts & les citadelles, changer le prix des monnoyes, ni faire aucune des autres choses qui pouvoient concerner la tranquillité publique: qu'en cas que le Roi d'Espagne balançât d'accepter ces conditions, la France & l'Angleterre prêteroient main-forte à Maurice, & l'établiroient Souverain des Païs-bas: que pour faire réüssir ce projet, on n'employeroit l'entremise ni du Pape, ni des Jésuites ses agens; mais que, soit que le Pape y consentît ou non, on convoqueroit un Concile général; qu'on s'en tiendroit à ses décisions; & que suivant le projet de François de la Nouë, on publieroit une croisade contre le Turc, à laquelle tous les Princes Chrétiens ne manqueroient pas de prendre part, s'ils étoient bien conseillés.

Autre libelle, en faveur du Roi de France.

L'auteur d'un autre libelle s'efforçoit de prouver, que vû la foiblesse des Archiducs, qui n'étoient pas en état de terminer une si grande guerre, la haine des Flamans contre les Espagnols, & la lenteur de ceux-ci à envoyer des secours, le seul moyen de mettre fin aux troubles, étoit de donner la souveraineté des Païs-bas au Roi de France, qui sçauroit bien non-seulement la garder, mais même l'agrandir & l'étendre, malgré tous les efforts des Espagnols: que toute l'Europe connoissoit assez sa valeur & ses forces, capables d'arrêter les Espagnols plus fanfarons que puissans; & que les Etats n'auroient besoin d'aucune autre assûrance que de sa parole pour la liberté de conscience, qu'il avoit lui-même accordée à ses sujets.

Autre écrit pour la liberté des Païs-bas.

Il parut encore un troisiéme écrit, dans lequel, après une ample discussion des difficultés qui se trouvoient à continuer la guerre, ou à établir la paix, on faisoit voir qu'il seroit aussi utile qu'honorable à Philippe & aux Archiducs de renoncer à tous leurs droits sur les Provinces-Unies, & de les déclarer libres moyennant une grosse somme d'argent, dont on auroit soin de payer leur complaisance: qu'ils devoient suivre l'exemple des fils d'Albert de Saxe, qui après avoir si souvent tourmenté ceux de Groeningue, voyant renaître sans cesse les séditions & les guerres, avoient vendu leurs prétentions à Charles-Quint, & avoient rapporté en Misnie une paix tranquille & une bonne somme d'argent en échange d'un droit si difficile

cile à maintenir: qu'en bonne politique, le Roi d'Espagne devoit enfin se rendre aux instances des autres Princes, & se faire honneur de donner la paix; non pour le bien des Etats, à qui il ne vouloit que du mal, & qui de leur côté détestoient son gouvernement, mais pour son propre intérêt & pour celui de ses peuples qui soupiroient après le repos: qu'il éteindroit ainsi le feu d'une guerre également funeste aux deux partis; & que débarrassé de cette inquiétude, ce puissant Prince n'auroit plus rien qui l'empêchât de tourner toutes ses forces contre le Turc, & d'aller cueillir sur les terres des Infidèles des lauriers plus honorables, & plus utiles à lui-même & à toute la Chrétienté.

Réponse à un libelle favorable aux Archiducs.

Pendant que les plumes s'exerçoient de la sorte, on fit encore courir un écrit, composé selon toutes les apparences, par un homme attaché aux Archiducs. On tâchoit d'y lever toutes les défiances, sur-tout au sujet de la liberté de conscience, & d'insinuer un esprit de paix aux peuples, déjà ennuyés des maux d'une si longue guerre. Ceux qui ne vouloient point d'accommodement, en prirent l'allarme, & répondirent à cet écrit par un autre très-long & très-amer. L'auteur y représentoit, que ce prétendu équilibre des Archiducs n'étoit qu'une chimére: qu'on avoit beau promettre en leur nom de maintenir les priviléges & les anciens usages, de ne point gêner les consciences, de guérir toutes les anciennes playes, & de faire cesser tous les maux dont la Flandre gémissoit depuis tant d'années; que toutes ces belles promesses ne venoient pas même des Archiducs, mais que c'étoit de faux appas, semés par les émissaires de la tyrannie Espagnole, & reçus par des gens simples & crédules, qui les prenoient ensuite pour les faire avaler à d'autres & pour n'être pas tous seuls dupes de leur sotise: qu'il seroit trop tard de se repentir quand ils se verroient trompés, & qu'il leur en arriveroit comme aux mouches, qui s'étant brûlé les aîles, font de vains efforts pour s'éloigner de la flamme: que comme l'honneur d'une jeune fille couroit grand risque, quand elle prêtoit l'oreille aux galands & qu'elle se repaissoit de leurs fleurettes: aussi les Flamans ne pouvoient écouter ces sortes de conseils, sans hazarder leur liberté: que toutes ces délibérations donnoient autant de secousses au corps des Etats, & qu'on verroit des provinces entiéres s'en démembrer, comme avoient fait ceux de Gand & de Bruges: que l'exemple récent de cette jeune fille enterrée toute vive à Bruxelles, devoit leur apprendre jusqu'où leurs ennemis poussoient la barbarie à l'égard de ceux qui professoient une autre créance: que depuis peu on avoit aboli à Aix-la-Chapelle la liberté de conscience, changé la Magistrature, proscrit des citoyens, à la sollicitation de l'Archiduc: qu'il avoit même conseillé à l'Evêque de Paderborn, comme on le voyoit par ses lettres, d'exterminer la Religion Protestante: qu'il avoit écrit à Madame Sibille Duchesse de Cléves une lettre datée de Nivelle, où il lui mandoit que la cruelle expédition de François de Mendoza contre les rebelles au Roi & au Duc de Cléves avoit été arrêtée dans le Conseil en sa présence: avoit-on lieu de croire que l'Archiduc eût changé tout à coup? Seroit-ce le Pape ou les Inquisiteurs qui lui auroient inspiré de plus douces pensées? On ajoûtoit qu'il n'y avoit pas plus de douceur à espérer de ses fre-

HENRI IV. 1605. freres & de ses cousins : que toute l'Europe sçavoit comment on avoit traité depuis peu les Protestans d'Autriche, de Carinthie, de Stirie & de Gratz, à qui toute la protection des Princes ligués étoit devenuë inutile : que c'étoit sur ces cruelles maximes qu'étoit fondée la réponse de Philippe II. à son cousin l'Empereur Maximilien de glorieuse mémoire, qui lui avoit envoyé en Espagne son frere Charles, pour l'exhorter à la douceur dans les affaires de Religion : à quoi ce zélateur de l'Eglise Romaine avoit répondu froidement, qu'il aimoit mieux perdre toutes ses provinces, que de rien accorder qui pût tourner au desavantage de la Foi Catholique : que depuis vingt-cinq ans on ne devoit pas avoir encore oublié les discours qu'avoient tenus les Espagnols à la paix de Cologne, c'est-à-dire, que les Protestans seroient bien heureux, si on se contentoit de les dépoüiller, & si on leur laissoit la vie sauve pour aller chercher fortune, ainsi que les Juifs & les Egyptiens, qui sont errans & vagabonds dans tous les païs : que les Espagnols, écoutant leur orgueil comme un oracle infaillible, s'étoient mis dans la tête que l'Espagne seroit le siége de la derniére monarchie, & qu'ils avoient bâti ce beau systême sur ce que l'Empire du monde étoit d'abord passé d'Asie en Grece, qu'il étoit ensuite retourné en Asie pendant un petit nombre d'années sous Alexandre & ses successeurs ; qu'après ce tems-là il avoit passé à Rome, d'où il s'ensuivoit que le dernier coup de marée le pousseroit en Espagne, la plus occidentale de toutes les contrées de l'Europe : qu'enyvrés de cette idée chimérique, ils n'omettroient rien pour aider à cette prétenduë destinée : qu'on ne devoit pas compter sur leur parole, puisqu'ils avoient pour principe qu'on n'est pas obligé de la tenir aux hérétiques, infidèles eux-mêmes à Dieu & au Roi, & que toutes les conventions des Princes avec des sujets armés sont nulles de plein droit : que ces odieuses maximes avoient été débitées par Balthasar d'Ayala, Auditeur général de l'armée du Prince de Parme, & un de leurs plus fameux Docteurs : que les Flamans, en perdant la liberté de conscience, ne devoient pas s'attendre à mieux conserver leur liberté dans le gouvernement civil, dans leurs immunités & leurs priviléges, sous un Prince Allemand, né à la vérité en Allemagne, mais Espagnol dans le cœur, fils d'une mere Espagnole, élevé en Espagne sous la férule des Inquisiteurs, esclave des volontés des Espagnols & du Pape, marié avec une Espagnole, du chef de laquelle il possedoit les Païs-bas : que la situation commode de ces provinces, enrichies par l'industrie des habitans, les rendoit essentielles aux Espagnols pour leur plan de la monarchie universelle, parce que tout ce beau projet s'en iroit en fumée, s'il ne venoit pas à bout de les posséder en toute souveraineté, & d'y ruiner absolument la liberté & les priviléges qui leur faisoient obstacle : que la garantie des Princes alliés qu'on offroit aux Flamans, n'étoit qu'une vaine amorce, puisque quand la paix seroit faite, & que les Flamans seroient insensiblement asservis, tous ces garans ne les tireroient pas de l'oppression : pouvoient-ils se flatter qu'aucun de ces Princes iroit pour l'amour d'eux se battre avec les Espagnols ? que la guerre traînant avec elle tant de dangers, de dépenses & d'inquiétudes certaines pour un succés incertain, on dissimuloit souvent ses propres injures, & qu'on

qu'on n'en venoit aux armes qu'à l'extrémité, bien loin de les prendre de gayeté de cœur pour la querelle d'autrui. Après la paix de Vervins n'avoit-on pas vû les Espagnols se saisir du duché de Cléves & des villes Impériales contre la foi du traité? que cependant malgré cette perfidie, & malgré les instances des alliés, le Roi Très-Chrétien étoit demeuré tranquille. Henri IV. 1605.

„ Mais, dira-t-on peut-être, on ne verra donc jamais la fin de ces troubles? le sang coulera donc toujours? nous mourons, & nos inimitiés seront immortelles? A Dieu ne plaise, la paix est trop précieuse pour ne la pas desirer & pour ne la pas embrasser de tout notre cœur, mais c'est à l'abri d'une paix sincére & assûrée qu'il faut nous reposer; les guerres finissent, ou par un traité, ou par la victoire: voyons s'il y a de la sûreté pour nous de traiter avec un ennemi puissant, qui par le traité devient notre maître & l'arbitre souverain de notre vie. Les raisons déja alleguées ne font que trop voir combien un tel accommodement est périlleux. Le seul parti qui nous reste, est donc de tenir ferme, & de réduire notre ennemi à se lasser enfin d'une guerre si longue & si ruineuse. C'est ainsi que les Suisses ont d'abord repoussé les injures des Princes d'Autriche, & que par une résistance opiniâtre ils leur ont fait tomber les armes des mains, & se sont procuré la liberté qui fait aujourd'hui fleurir leur République. Après tant de trêves rompuës, tant de guerres sanglantes, & toujours malheureuses, l'Archiduc Sigismond s'est enfin déterminé à conclure avec eux une paix perpétuelle, & à leur laisser une liberté qu'ils sçavoient si bien défendre: cette paix a été ensuite confirmée par les Empereurs Maximilien & Charles-Quint, qui se sont servi utilement de leurs armes dans les guerres d'Italie. C'est encore en suivant la même route que les Danois, après avoir secoüé le joug de Christierne, ce monstre altéré du sang de ses sujets, sont demeurés sourds à toute proposition d'accommodement, & que malgré les priéres & les menaces de Charles-Quint son parent, ils se sont choisi un Prince plus modéré, & se sont par une constance inébranlable affranchi de l'esclavage.

„ Mais nous avons un exemple encore plus illustre dans celui des Machabées, qui s'étant délivrés de la tyrannie d'Antiochus, ne voulurent jamais reprendre leurs chaînes, mais fatiguerent le tyran par une guerre à outrance, & l'obligerent enfin à leur accorder une paix glorieuse. Dans une si bonne cause les Flamans doivent attendre de la bonté divine le même succès que les Suisses & les Danois, pourvû qu'ils ne se trahissent pas eux-mêmes, & que par leur fermeté ils sçachent arrêter chez eux la victoire qui jusqu'à présent a suivi leurs étendarts. Car les Autrichiens qui ont besoin de la paix, voyant qu'ils ne peuvent l'acheter qu'à ce prix, feront avec les Flamans ce que leurs ancêtres ont fait avec les Suisses.

„ Quels avantages la guerre n'a-t-elle pas procurés aux Flamans? C'est elle qui a étendu leur domaine, équippé des flottes, élargi les remparts des villes, construit des fortifications nouvelles, établi des écoles, réglé la discipline militaire sous d'excellens Capitaines, ouvert le passage des mers vers des terres inconnuës, & recueilli par la navigation des richesses immenses. Aussi les Provinces-Unies fournissent-elles

„ les

HENRI IV. 1605. „ les abondamment tous les subsides de la guerre, & de quoi soûtenir leur „ glorieux établissement. Il ne s'agit que de maintenir par le courage le „ bonheur qui en est le fruit. Les Espagnols au contraire sont harassés, „ épuisés & hors d'haleine; ils ne cherchent qu'une occasion de se repo- „ ser, & ils saisiront la premiére. Philippe II. rebuté lui-même d'une si „ pénible guerre, a laissé son fils dans la nécessité de la finir, plûtôt que „ dans le dessein de la poursuivre. Sera-t-il dit qu'une République, qui „ dès son berceau & dans la foiblesse de sa naissance, a pû tenir contre tou- „ tes les forces du pere & lorsqu'il étoit si puissant, fortifiée maintenant „ par la bonté divine, & endurcie par les calamités, ne pourra résister à „ la puissance du fils épuisée & presque mourante? „

L'auteur ensuite, adressant la parole aux Flamans attachés à la Religion de leurs peres, leur fait envisager l'orage prêt à crever sur leurs têtes, en leur rappellant les maux passés. Il leur remet devant les yeux la mort indigne de Lamoral Comte d'Egmond, du Comte de Horne, de Montigny son frere exécuté en Espagne par la main d'un bourreau, du Marquis de Berghe, du Baron de Selles, de l'Evêque d'Ypres, de Champigny, d'Auxy, du Baron de Hese. Il les effraye ensuite par le terrible objet de l'Inquisition, qu'ils ne pouvoient honnêtement refuser de la main du Pape; tribunal si redoutable, que les habitans de Lisbonne avoient, disoit-il, offert à Philippe deux millions cinq cens mille écus d'or, non pour s'en délivrer tout-à-fait, mais pour en adoucir l'injuste rigueur, & pour obtenir qu'on ne mît personne en prison, sans lui dire le nom de son accusateur, & les crimes dont il étoit accusé, afin qu'il pût préparer ses défenses, & se faire entendre avant que d'être condamné, comme il se pratique dans tous les autres tribunaux; mais que les Inquisiteurs n'avoient eu garde de laisser mettre ce frein à leur puissance, qui se donnoit librement carriére dans l'exercice de sa jurisdiction, & qui s'attribuoit le monstrueux privilége d'admettre le témoignage de gens sans foi & sans honneur, vil rebut des autres tribunaux: que c'étoit l'Inquisition qui avoit préparé les machines, dont on s'étoit servi pour ruiner la liberté dans le Milanois & dans le Royaume de Naples, & pour anéantir les droits des Arragonois, qui dans la cause d'Antoine Perez leur compatriote s'étoient vûs dépouiller de tous les moyens d'une légitime défense: que c'étoit elle encore qui avoit insensiblement desarmé ceux de Lisbonne & tous les Portugais, & qui des plus habiles navigateurs de toute l'Espagne, en avoit fait des laboureurs & des païsans: que le commerce des Indes ayant été expressément interdit aux Portugais, on ne devoit pas s'attendre que les Espagnols laissassent la mer libre aux Flamans: qu'ainsi chacun devoit songer à sa sûreté & à celle de ses enfans, qui ne seroient bien-tôt plus que de malheureux esclaves de la tyrannie Espagnole, si les Flamans, au lieu de sauver leur patrie par une constance invincible, sacrifioient leurs intérêts à une paix mal assurée & à une soumission aveugle. Ces réflexions coururent toute la Flandre, & servirent ensuite de modéle pour dresser le plan du traité qui fut conclu les années suivantes.

Diligences de L'Empereur de son côté travailloit de concert avec les Ordres de l'Empire à procurer un accommodement, qu'il croyoit plus facile à faire réussir depuis

depuis la paix faite avec les Anglois. Il vouloit rendre ce bon office à son frere Albert; & d'ailleurs les troubles de la Flandre occupant une partie des forces de la Chrétienté, il prévoyoit que ce seroit autant de secours perdus pour lui contre l'ennemi commun, qui s'avançoit dans la Hongrie. Maximilien Cochi fut chargé des lettres de l'Empereur & des autres Princes, Jean Swichard Electeur de Mayence, Christiern Duc de Saxe, Wolfgang Dieterich Archevêque de Saltzburg, Philippe de Baviére Comte Palatin, & la Magistrature de Cologne & de Nuremberg. On demandoit aux Etats de ne point entrer sur les terres de l'Empire, & de convenir d'un lieu & d'un jour pour une diette, où ils enverroient des députés pour traiter des moyens de pacification.

HENRI IV. 1605.

l'Empereur pour procurer la paix.

Les Etats, après avoir remercié les médiateurs de leur bienveillance, s'excuserent d'envoyer à la diette; & rappellant des exemples du peu de succès de ces sortes d'assemblées, ils représenterent qu'il n'étoit pas de la dignité de l'Empereur & des Princes de l'Empire de s'exposer à voir leurs bonnes intentions éludées par les pratiques artificieuses des Espagnols, ennemis irréconciliables de la liberté publique, & qui les ayant déja fait condamner en Espagne par le tribunal de l'Inquisition, avoient résolu secrettement leur perte sans les avoir entendus. Ils ajoûterent que le Roi d'Espagne & l'Archiduc, toujours occupés du projet fantastique de la monarchie Chrétienne, étoient persuadés que le gouvernement de l'univers avoit besoin de réforme, & que le seul moyen de le remettre en bon état, étoit d'établir exclusivement deux puissances sur les ruines de toutes les autres; l'une spirituelle, en la personne du Pape, l'autre temporelle sous le Roi d'Espagne.

Réponse des Etats aux lettres de l'Empereur.

Passons maintenant aux affaires d'Aix-la-Chapelle, qui se trouvent liées avec celles de Flandre. Mais comme nous n'en avons rien dit depuis longtems, il est bon de reprendre les choses de plus haut. Cette ville, autrefois très-considérable & illustrée par la sépulture de Charlemagne, fondateur de l'Empire en Occident, étant limitrophe de plusieurs Etats, servoit d'asile à un grand nombre de Protestans. Ceux-ci, non contens de joüir de la même liberté que dans les autres villes Impériales, avoient voulu s'emparer de la Magistrature au préjudice des Catholiques, & vingt-quatre ans auparavant ils avoient excité à ce sujet une émeute pernicieuse. On avoit pourtant rétabli la paix entre les deux partis; mais comme les Protestans recommençoient à broüiller, l'Empereur Rodolphe, sur les justes plaintes des Catholiques, avoit nommé pour commissaires & juges en cette affaire, les Electeurs de Cologne & de Tréves, & Jean-Guillaume Duc de Cléves, qui prétend avoir par concession des Empereurs certains droits honorifiques sur cette ville, à cause du voisinage.

Affaires d'Aix-la-Chapelle.

Cette commission causa de nouveaux troubles. Les Catholiques vouloient avant toutes choses être rétablis dans l'ancienne possession, que la seule violence leur avoit fait perdre: les autres, qui redoutoient la vengeance des Catholiques, avoient obtenu par le moyen des réfugiés, la protection des Princes Protestans, & traînoient l'affaire en longueur. Enfin, vers la fin de Novembre de l'an 1598. on vit arriver de la part de l'Empe-

HENRI IV. 1605. reur des Hérauts d'armes, qui furent bien reçus par les Bourgmaîtres. Ils signifierent que l'Empereur vouloit & entendoit, que les Bourgmaîtres dépossedés fussent remis en charge; qu'on ne fit aucune innovation dans le gouvernement, & que les habitans s'en rapportassent desormais à lui pour l'examen & pour la décision de tous leurs différends. Après cette déclaration les commissaires prononcerent la sentence définitive, par laquelle l'ancien Sénat étoit rétabli, & la nouvelle Magistrature cassée; avec cette clause que le parti condamné payeroit à l'autre tous les dépens & dommages causés par la longueur du procès, selon l'estimation qui en seroit faite par les commissaires.

Requête des Protestans au sujet de l'arrêt prononcé contre eux.

Sur cet arrêt les Protestans présenterent requête en l'absence des commissaires, pour demander que les sentences & les jugemens, rendus par eux sur les matiéres étrangeres à la Religion, fussent maintenus dans tout leur effet: que personne ne fût inquiété pour le fait de la Religion, dont l'exercice public demeureroit néanmoins suspendu, jusqu'à ce que l'Empereur en eût décidé: que leurs adversaires produisissent sans délai le mémoire des dépens & dommages, au payement desquels ils étoient condamnés: qu'on leur accordât un tems & un lieu pour déliberer ensemble sur les moyens de payer la somme, ou d'en obtenir la réduction: enfin que le Sénat & les autres habitans intervinssent pour faire abolir la proscription, & pour leur obtenir une amnistie générale de la part de l'Empereur.

Réponse à la requête.

Ce dernier article avoit déja été proposé sept ans auparavant: les commissaires, ayant communiqué la chose au Sénat, avoient répondu par sentence du mois de Septembre, que les Catholiques pourroient s'adresser à l'Empereur & en obtenir l'amnistie; ce qui en excluoit les Protestans. On y fit pour le présent la même réponse; & quant aux autres articles, on y ajoûta qu'on leur assigneroit un lieu d'assemblée, à condition qu'ils n'en tiendroient aucune qu'avec la permission du Sénat, & en présence de quelqu'un des Bourgmaîtres: qu'on leur produiroit dans l'espace de quarante jours le mémoire des dépens & dommages, & que les différends qui pourroient survenir en cette partie, seroient décidés par l'Archevêque de Cologne: que cependant l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique demeureroit défendu. On recommanda encore au Sénat & aux habitans, tant en général qu'en particulier, de maintenir la concorde, & de ne pas donner occasion à de nouveaux troubles.

Rigueur dont on use envers les Protestans.

Après le départ des commissaires, comme les condamnés différoient sous différens prétextes, de se soûmettre au jugement, le Sénat, commis à l'exécution, commença à proceder contre eux par les voyes de rigueur; & comme si c'eût été une cause nouvelle, il décreta de prise de corps plusieurs d'entre eux, & envoya des soldats à leurs maisons pour les arrêter & les mettre en prison. Au défaut de leurs personnes, on saisit toutes leurs écritures, leurs livres, leurs comptes & leurs papiers qu'on apporta au greffe, & on mit chez eux des garnisons, qui ne desemparerent qu'après avoir consumé toutes les provisions. Cependant on n'assigna aux Magistrats condamnés aucun lieu d'assemblée, comme on l'avoit promis; enfin on produisit le mémoire des dépens & dommages, & les condamnés furent cités

cités à la barre des Archers, & sommés à payer les sommes contenuës au mémoire dans l'espace de quatorze jours depuis la signification : faute dequoi ils seroient traités comme rebelles & proscrits. Tout cela fut publié à main armée, sans que les mécontens ôsassent ouvrir la bouche. De plus on invita tous ceux qui prétendoient avoir reçu d'eux quelque tort, à en porter au plûtôt leurs plaintes ; ce qui augmenta le nombre des demandeurs, & les rendit plus hardis à multiplier leurs demandes.

Ils sont bannis d'Aix-la-Chapelle.

Comme les condamnés demandoient du tems pour le payement de tant de sommes, on leur accorda un terme assez court, qui fut prolongé plusieurs fois, mais sans qu'ils pussent encore satisfaire : en conséquence on ordonna aux marchands de fermer leurs boutiques & de cesser tout commerce, jusqu'à ce qu'ils eussent entiérement satisfait ; & pour les presser davantage, on fit entrer dans la ville par ordre du Sénat une garnison du Duc de Cléves, & on leur imposa une amende de cinquante thalers par jour. La sentence de proscription portée par l'Empereur, comprenoit tous ceux qui avoient été en charge depuis l'an 1581. Les condamnés demandoient du tems pour les faire assigner en justice, & pour régler à quelle partie de la somme chacun d'eux étoit tenu ; mais il se rencontroit une nouvelle difficulté : plusieurs de ces Magistrats étant Catholiques, prétendoient n'être pas compris dans la sentence, & soûtenoient qu'ils avoient été légitimement élus, & qu'ils n'avoient jamais consenti à tout ce qui s'étoit fait contre la volonté de l'Empereur ; mais qu'obligés de céder au nombre & voyant que toute leur résistance étoit inutile, ils avoient plûtôt toleré qu'approuvé les malversations de leurs confreres. Par ces raisons ils réüssirent à se décharger de l'amende, dont le fardeau, devenu bien plus pesant, retomba tout entier sur les Protestans. On ne leur fit point de quartier pour le payement. Car dès les premiers jours de Février, lorsque tout étoit couvert de neige, tous ceux qui se trouverent n'avoir pas payé la somme, ou n'en être pas exempts pour cause de Religion, reçurent ordre de sortir sur le champ de la ville & du territoire d'Aix, pendant que tous les environs étoient remplis de soldats Espagnols, à la merci desquels les bannis se trouvoient abandonnés par la rigueur de cet arrêt.

Divers Edits à leur occasion.

Après leur sortie, on publia au mois d'Avril un décret, par lequel on remettoit le payement au mois de Mai prochain : jusqu'à ce terme on permettoit aux bannis d'entrer dans la ville & de traiter avec leurs créanciers ; & faute de s'acquitter dans cet intervalle, on les menaçoit de vendre leurs biens & de mettre leurs créanciers en possession par autorité publique. On publia encore un nouvel Edit, qui portoit que tous ceux qui avoient recelé ou détourné les biens des absens, ou qui en connoissoient les receleurs, eussent à remettre sur le champ aux Magistrats ce qu'ils en avoient eux-mêmes en leur pouvoir, ou à dénoncer ceux qu'ils en sçavoient saisis. Quelques-uns obéïrent à ces Edits ; mais comme la plûpart se trouvoient insolvables, ils députerent à l'Empereur pour obtenir quelque diminution. Leur demande n'eut aucun effet, parce qu'ils furent traversés par les agens du Duc de Cléves, à qui ils devoient une grosse somme. Ainsi ils reçurent ordre de traiter avec ce Duc, dont les Procureurs leur demandoient cin-

quante mille écus d'or. Comme ils alléguerent l'impossibilité où ils étoient de payer une somme si excessive, on leur permit d'en tirer une partie de leurs associés: par ce nom on entendoit ceux qui avoient été en charge depuis l'an 1585. jusqu'à l'an 1589. On usa de rigueur envers ceux-ci; ils porterent leurs plaintes à l'Empereur, qui chargea de nouveau l'Archevêque de Cologne de connoître en dernier ressort de toute l'affaire, & surtout des différends qui survenoient entre les parties au sujet de l'exécution de la sentence de proscription. Mais les commissaires, nommés par l'Archevêque, différant de jour en jour, ne vinrent à Aix qu'en 1602.

Cependant on continuoit de vexer les proscrits sous mille faux prétextes. On les accusoit de n'avoir pas entiérement payé le subside imposé pour la guerre contre le Turc, quoique cette accusation fût démentie par la quittance du Magistrat de Francfort (1); car elle faisoit foi qu'ils avoient payé en trois termes treize mille sept cens quatre-vingt-dix-huit florins d'Allemagne: cependant la Magistrature d'Aix n'en avoit reçu du peuple qu'onze mille cent vingt-huit, parce que la plûpart des habitans, sur-tout de la banlieuë, craignant de jour en jour la sentence de proscription, & prévoyant que la Magistrature seroit cassée, avoient refusé de contribuer.

Quelques-uns des proscrits se soumettent & demandent pardon.

A l'arrivée des commissaires de l'Archevêque, les proscrits reçurent ordre de se rendre à Aix, pour être jugés sur les raisons qu'ils alléguoient pour leur décharge; en même tems le Sénat leur fit défendre d'entrer dans la ville, leur permettant seulement de demeurer aux environs. Après un examen fait à la hâte, comme les commissaires exigeoient que les deux partis s'en remissent à leur décision, quelques-uns en petit nombre y consentirent; & après avoir payé la somme, ils furent encore obligés à se confesser coupables, & à demander ignominieusement pardon à l'Empereur, selon la forme prescrite par ses commissaires.

Murmures de leurs confreres.

Cette humiliation fut plus sensible à leurs confreres que tout le reste. Ils persistoient à soûtenir leur innocence, & se récrioient contre l'injustice de cette condamnation précipitée, prétendant n'être coupables que d'un zéle généreux pour le maintien des priviléges & de la liberté de leur patrie. Ils disoient que l'Empereur même n'étoit pas tellement prévenu contre la justice de leur cause, qu'il n'eût traité plus favorablement de malheureux citoyens, s'il eût pû résister aux sollicitations importunes du Légat, & à celles de Guillaume de S. Clément Ambassadeur d'Espagne, & de François de Mendoza Amiral d'Arragon. Ils publioient par-tout de vive voix & par écrit que tous ces mauvais traitemens avoient pour cause, non pas une prétenduë rébellion dont ils étoient fort innocens, mais la haine qu'on portoit à leur Religion: qu'on ne s'étoit servi de ce faux prétexte que pour entamer les priviléges d'une ville du premier ordre dans l'Empire, en lui ôtant le droit

(1) Par l'original de la quittance du Magistrat de Francfort on avoit reçu du Magistrat d'Aix, en trois termes, la somme de 10250. florins d'Allemagne; ce qui étant réduit à la monnoye courante d'Aix, montoit à la somme de 13798. thalers, & cependant le Magistrat d'Aix n'en avoit recueilli que 11128. Voy. *Meteren*. Mrs. DUPUY.

droit de faire battre de la monnoye d'or; prérogative que les Jurisconsultes appellent avec raison le principal sceau de la souveraineté.

Henri IV. 1605.

Peu de tems après, un évenement imprévû contribua encore à aigrir contre eux le Duc de Cléves. Au mois de Février suivant, François de Lorraine Comte de Vaudemont alla voir sa sœur Antoinette, mariée au Duc de Cléves, & vint avec deux cens cavaliers à Bortschot: c'est une petite ville à six milles d'Aix, renommée pour ses bains & pour une célébre abbaye de filles. De-là on fit dire aux habitans d'Aix que la Duchesse avoit envie d'y venir avec son frere pour visiter les saintes Reliques. Le Sénat rétabli y consentit volontiers, & prépara tout pour une réception honorable; mais ceux qui craignoient le Duc, ne voulurent pas laisser entrer l'escorte de Cavalerie qui avoit pris les devants, & fermerent les portes à la Duchesse & à son frere. Les Ducs de Cléves prétendent avoir le droit de faire escorter les Princes étrangers & autres qu'ils jugent à propos, jusqu'à la porte & même dans les ruës de la ville. Ceux qui leur contestoient ce droit, se fondoient sur ce qu'au tems du sacre de Charles-Quint l'Abbé de Fulde s'y étoit opposé, & qu'après une longue discussion l'Empereur avoit décidé, que le Duc pouvoit avancer avec ses gens jusqu'à la porte d'Aix; que là son escorte prendroit un autre chemin, & que l'Abbé feroit entrer la sienne dans la ville.

Affront que les habitans d'Aix font au Duc de Cléves.

On publia ensuite un Edit de l'Empereur, qui défendoit sous de grosses peines le cours de la monnoye d'or ou d'argent, qui seroit frappée au coin des Magistrats déposés. Les Impériaux convenoient bien que c'étoit un ancien privilége des Magistrats légitimes de cette ville; mais ils prétendoient que les Bourgmaîtres déposés l'avoient perdu avec leur charge; d'autant plus qu'ils avoient changé l'ancienne inscription conçûë en ces termes: *Monnoye nouvelle de la Royale Ville d'Aix*, en mettant le mot de *Libre* à la place de celui de *Royale*. On leur permit pourtant d'en faire battre de cuivre, à condition qu'ils supprimeroient le mot de *Libre*.

Dernier Edit de l'Empereur.

En ce même tems les disputes de Religion causerent de nouveaux troubles à Marpurg en Thuringe. Cette ville appartenoit à Maurice, Landgrave de Hesse, héritier de son oncle Louis, mort sans enfans. L'Université de cette ville, & sur-tout la Faculté de Théologie, attachée à la Confession d'Augsburg, & fort célébre dans le païs, souffroit avec peine que Maurice favorisât secrettement ceux qui suivoient la Confession Protestante reçûë chez les Suisses. Ce qui acheva de mécontenter les Luthériens, fut un mandement du Prince, qui ordonnoit aux Docteurs de cesser leurs disputes inutiles sur *l'Ubiquité* du Christ, & de songer plûtôt à défendre sans aigreur sa présence réelle, comme il avoit été réglé dans les conférences tenuës entre les quatre freres Guillaume, Louis, Philippe, & George, à Treis, à Cassel, & à Marpurg même. Il leur enjoignoit encore d'exposer aux yeux des Fidéles le Décalogue en son entier & sans aucun retranchement, d'enlever des Eglises les images & les statuës, & de rompre le pain à la Céne.

Troubles de Religion à Marpurg.

Ces réglemens & d'autres pareils révolterent les Théologiens: ils les rejetterent comme des nouveautés qui sentoient le Calvinisme, & déclarerent hau-

Sédition excitée & punie.

HENRI IV. 1605. hautement qu'ils fermeroient plûtôt leurs écoles, que d'obéir, au préjudice de leur Religion. La révolte éclata le 16. d'Août à l'occasion d'un sermon que Valentin Schoner faisoit au peuple, conformement aux intentions du Prince. Pendant qu'il veut insinuer à son auditoire ces nouveaux établissemens, les artisans s'attroupent de tous les quartiers de la ville, courent au prêche avec leurs outils, saisissent le Ministre, l'accablent de coups, & le jettent en bas de la chaire presque sans vie. Maurice étoit pour lors à Gemund. A la nouvelle de cette emeute, il part en diligence & arrive à Marpurg. Il ramene par la main au prêche le Ministre tout couvert de meurtrissures; & après un discours fort modéré de Schoner, il prend lui-même la parole, réprimande les séditieux, & ajoûte qu'on voyoit bien qu'ils étoient encore idolâtres dans le cœur, puisqu'aveuglés d'un faux zéle pour la défense des images, ils avoient été jusqu'à maltraiter les images vivantes de Dieu même, rachetées du plus pur sang de son fils. Il fait aussitôt enlever du temple toutes les images & abattre la tribune, où les Théologiens s'asséyoient & d'où les mutins s'étoient jettés sur Schoner; mais dans la crainte que le peuple ne se soûlevât, non content d'avoir averti les Théologiens, il fit entrer dans la ville quelques compagnies, qu'il logea chez les habitans. Quelques jours se passerent en murmures. Enfin au bout de huit jours les habitans députerent au Prince plusieurs des leurs, qui vinrent se jetter à ses pieds pour lui demander pardon de leur faute. Schoner lui-même intercéda pour eux, & à sa considération Maurice se laissa fléchir: il se contenta d'en exiler quelques-uns des plus mutins, & partit de Marpurg, après avoir fait célébrer deux fois la Céne avec la fraction du pain.

Dessein du Duc de Brunswick sur la ville de ce nom.

Cette même année Henri-Jule de Brunswick fit une seconde entreprise sur la ville qui portoit son nom. Il avoit ce dessein depuis long-tems, & l'année précédente il avoit essayé en vain de s'en rendre maître par surprise. Il fit encore cette année une pareille tentative: mais ayant manqué son coup avec beaucoup de perte & de honte, il résolut d'en venir à son honneur par la force ouverte. Cette ville, aujourd'hui la plus puissante de la Saxe, fut bâtie il y a huit cens ans par Bruno fils de Lupold Duc de Saxe, sur la riviére d'Onacre qui se décharge dans le Weser. Elle est parvenuë peu à peu à un tel point de grandeur, qu'elle a mérité d'être associée à la ligue Anséatique, composée de soixante-dix villes. Toujours en butte aux prétentions des Princes voisins, & toujours jalouse de sa liberté, elle a sans cesse éprouvé leur haine, tantôt couverte & tantôt déclarée.

Le Duc Jule, qui la trouvoit à sa bienséance, avoit donc secrettement formé le dessein de la surprendre; & pour donner moins de défiance, il avoit tenu quelque tems ses troupes aux environs, où il ne paroissoit songer qu'à les exercer, & à les faire passer fréquemment en revûë. Le voisinage des Espagnols, occupés pour lors au siége de Linghen en-deçà du Rhin sur les frontiéres de Frise, & qui allarmoient tout le païs, lui fournissoit un prétexte plausible de tenir ses troupes prêtes & en haleine. C'étoit ce qu'il avoit mandé lui-même à l'Electeur de Cologne, par des lettres

tres qui étoient devenuës publiques. Une autre chose servoit encore à couvrir son dessein: il avoit passé quelque tems à la Cour de l'Electeur de Saxe; ce qui avoit fait courir le bruit que le Duc de Brunswick traitoit du mariage de sa fille avec le Prince d'Anhalt. On étoit d'autant plus disposé à le croire, qu'on espéroit qu'au moyen de cette alliance le Prince d'Anhalt, qui penchoit vers la Confession de Geneve, reviendroit à celle d'Augsburg, comme les Saxons le desiroient ardemment. HENRI IV. 1605.

Mesures que prend le Duc pour surprendre la ville.

Le Duc, profitant de l'erreur, se rendit avec le Prince d'Anhalt à Wolfenbuttel capitale de ses Etats. Il y fit venir les soldats & les païsans, qu'il faisoit dresser à la milice. On s'imaginoit en effet qu'il ne faisoit tous ces mouvemens que pour honorer la réception de son gendre; & tous les jours on voyoit de nouvelles troupes traverser la ville au son du tambour, sans en prendre aucun ombrage. Mais l'évenement fit voir que la possession de la ville de Brunswick étoit l'unique but qu'il se proposoit, & que tous ces préparatifs ne se faisoient que pour la surprendre.

Le Duc n'avoit fait confidence de son dessein qu'à un très-petit nombre de personnes, sans s'en ouvrir même aux principaux de son Conseil, ni à son Chancelier. Il marqua pour l'entreprise le 20. de Septembre, jour auquel on devoit après-midi faire les funerailles de la femme du Bourgmaître Becker; persuadé que ce convoi attirant un grand concours de peuple, il lui seroit d'autant plus aisé de se saisir des portes de la ville, qu'elles seroient moins exactement gardées. Pour réussir, il se servit d'un trompette, ancien habitant de la ville, qui y conservoit encore bien des habitudes. Trois chariots remplis de soldats choisis, s'étant avancés jusqu'au bois de Lechelt, celui-ci prend les devants; & pendant qu'il amuse les gardes de la porte, les chariots entrent, suivis de cinq soldats en habit de païsans. Dès qu'ils eurent passé la premiére porte, les soldats sauterent à terre, & le trompette, ayant mis l'épée à la main, tua un des sentinelles. A ce signal deux des cinq qui suivoient en tuerent deux autres. Le quatriéme qui restoit seul, se sauva dans la ville, & courut à la porte Magnus, en criant aux armes. Cependant les soldats, qui s'étoient rendus maîtres de l'entrée, au nombre d'environ cinquante, fermerent la seconde porte pour se mettre à couvert du premier effort des habitans jusqu'à l'arrivée du secours. En attendant ils s'emparerent du fort de Magnus & de S. Gilles, & pointerent contre la ville le canon qu'ils y trouverent, & dont ils firent quelques décharges pour intimider les habitans.

Commencement de l'attaque.

Le retardement du secours donna le tems à ceux-ci de revenir de leur épouvante & de se préparer à la défense. D'abord on n'entendoit que les cris des vieillards, des femmes & des enfans, qui croyoient la ville prise. La plûpart se sauvoient dans l'Eglise de S. Blaise, espérant de trouver un asile assûré dans ce saint lieu, qui depuis long-tems étoit sous la protection des Princes. Mais bien-tôt les Colonels & les chefs des quartiers accoururent au rempart qui joignoit le bastion de Magnus: c'étoit le rendez-vous dont ils étoient convenus la veille, avant même que d'avoir connoissance de l'entreprise présente. De-là, s'étant apperçus du petit nombre des ennemis, ils commencerent à les battre à coups de canon;

&

Henri IV. 1605.

& regagnant peu à peu le terrain, ils les acculerent dans le fort de la porte S. Gilles, nommé le Catsfoort. Ce fut alors qu'un boulanger de la ville fit un coup aussi hardi qu'utile. Il y avoit depuis long-tems à cette porte un gros basilic d'un pied & demi d'ouverture, plein de mitraille, de cailloux, & d'autres choses semblables. Il s'avisa de le charger de poudre, & d'y mettre le feu avec un tison. Cette décharge fit un grand carnage des ennemis, aussi-bien que des soldats de renfort qui approchoient déja avec le Duc.

Vigoureuse défense des habitans.

A leur arrivée, ceux qui tenoient dans le Catsfoort, voulant se jetter dans la ville avec toutes leurs forces, tâchoient de rompre la porte qu'ils avoient fermée auparavant. Pour l'empêcher, les habitans l'avoient fortifiée en-dedans avec du fumier, des pierres & d'autres matiéres. Cependant le trouble & la confusion recommencerent dans la ville; & pendant que l'artillerie foudroyoit les maisons & les ruës, le peuple perdoit le tems à quereller le Sénat & les Bourgmaîtres. Il leur reprochoit leur négligence & leur inattention, d'avoir méprisé tous les avis qu'on leur donnoit pour la sûreté publique, & d'avoir congédié les Colonels & les Officiers étrangers qu'on avoit pris à la solde. Tout occupé de ces murmures, il paroissoit avoir oublié le péril présent. Les Magistrats de leur côté l'exhortoient à laisser ces vaines disputes, pour songer à se défendre: enfin les artisans & les brasseurs, au nombre d'environ deux mille, prirent les armes sur la promesse qu'on leur fit de les payer, & se préparerent à combattre avec ardeur. Ils donnerent l'assaut au logement des ennemis, & en abattirent grand nombre par les décharges de mousqueterie. Les ennemis de leur côté, se couvrant de madriers, ne cesserent de tirer: ils firent joüer sur la ville l'artillerie & les feux d'artifice, mais sans faire beaucoup de mal; car les Bourgmaîtres avoient fait préparer des sacs mouillés & des peaux de bœufs pour rompre l'effet du canon, & pour étouffer les grenades. Ainsi le Duc fit faire inutilement plusieurs décharges sur l'écurie publique du Magistrat, où on avoit amassé quantité de paille, & sur la place du chapitre, autour du Lion d'airain; ce qui fut cause que les boulets ne firent aucun effet. Il n'y eut pas jusqu'aux femmes de la populace & aux servantes, qui ne firent merveille en cette occasion: armées de hoyaux, elles monterent aux échelles; & pendant que l'ennemi tâchoit de forcer la porte à coups de canon, elles le chargerent en flanc, & l'obligerent enfin de se retirer.

Cependant Sébastien, Pasteur de S. Michel, courant par toute la ville (1), exhortoit les habitans à la concorde & les encourageoit par son exemple. Un rare exemple de valeur les anima encore. Un enfant, emporté par le zéle de défendre sa patrie, devint tout à coup soldat déterminé; on le vit courir tête baissée aux ennemis, & en abattre trois d'autant de coups de mousquet. Mais Jule rafraîchissoit à tout moment ses troupes qui ne combattoient que pour la gloire & le butin; au lieu que les habitans, qui couroient risque de la vie, ne pouvoient prendre de repos.

(1) Armé du bâton pastoral. *MS. du Roi.*

pos. Ainsi fatigués & épuisés d'une si longue résistance, ils se réduisirent à prendre le parti de la négociation. Ils y furent encore déterminés par les gémissemens & les cris qui se renouvellerent dans la ville, à la vûë d'une pluye de feu qui vint fondre sur les maisons. C'étoit des balles du poids de trois onces: on en mettoit cent cinquante jointes ensemble avec de la poix-résine, en forme d'un petit vase; ensuite on les enveloppoit de carton & de linge, & on en chargeoit le canon. Elles en sortoient avec grand bruit & fracassoient les toits des maisons, cependant très-peu de gens en furent blessés.

Le Duc est obligé de se retirer.

Dans cette extrémité les Ministres Walrad & Moller furent députés à Jule pour demander quartier, & pour lui promettre l'obéïssance de la part des habitans, s'il faisoit cesser l'attaque. Il attendoit l'évenement au bois de Lechelt; il ne voulut pas même entendre ces députés, non plus que d'autres encore, qui lui furent envoyés à différentes fois. La nuit se passa en allarmes de part & d'autre: une grosse pluye incommoda fort les ennemis. Enfin huit grosses piéces de canon étant arrivées de Wolffenbuttel, on recommença à battre la muraille. Tout étoit désesperé, quand deux jeunes habitans entreprirent avec succès de prendre l'ennemi à dos par deux endroits différens: l'un, s'étant mis à la tête de cinquante hommes choisis, fit percer la muraille; dès que le trou fut fait, il sortit avec sa troupe, donna sur le retranchement des ennemis, renversa ou écarta à coups de piques tout ce qu'il rencontra. L'autre, ayant chargé de soldats trois barques, telles que celles dont on se sert sur l'Onacre, sortit de la ville en remontant la riviére: étant descendu sur le rivage opposé, il marcha vers la porte S. Gilles avec sa troupe, composée seulement de soixante-dix hommes, & tomba tout à coup sur les assaillans qui ne s'attendoient à rien moins. Quelques-uns jetterent leurs armes & prirent la fuite: tous ceux qui resterent dans le fort, furent passés au fil de l'épée (1); la plûpart des autres furent noyés dans la riviere.

Les habitans, profitant de ce desordre, sortirent sur les fuyards, les poursuivirent jusqu'au bois & en firent un si grand carnage, que tout le chemin étoit couvert de corps morts. Ainsi la pluye qui étoit survenuë, & la bravoure de ces deux jeunes hommes sauva la ville: elle leur témoigna sa reconnoissance par des éloges & des récompenses. Le trésor public paya d'une somme d'argent la valeur extraordinaire de l'enfant dont nous avons parlé, & on augmenta la paye des soldats. Les habitans demeurerent maîtres de sept gros canons, que cinquante ans auparavant ceux de Brunswick avoient été obligés de donner à Charles-Quint, & qu'Eric de Brunswick, qui servoit alors dans son armée, avoit obtenus de lui. On prit encore plusieurs autres piéces plus petites, six mortiers qui se trouverent dans le Catsfoort, soixante-dix barils de poudre, & plusieurs chariots chargés d'échelles, de planches, de balles de plomb jointes avec de la poix-résine, de hoyaux, de piques & de chevaux de Frise. Le Duc Jule perdit plus de douze cens hommes & beaucoup de Noblesse: dans la confusion des combats de cette nuit, il

(1) En sorte que le fossé de la ville étoit inondé de sang; la plûpart &c. *MS. du Roi.*

HENRI IV. 1605.

il périt un grand nombre de canoniers. On fit environ deux cens prisonniers; les habitans n'eurent que cinquante hommes tués & autant de blessés.

Brunswick assiégé dans les formes.

Le Duc, confus & irrité de ce mauvais succès, résolut d'emporter la place à force ouverte; il y vint mettre le siége, & le 21. d'Octobre il ouvrit la tranchée avec grand appareil. En vain les habitans tâcherent par de fréquentes sorties de ruiner les travaux des ennemis; ils furent toujours repoussés. Au bout de quatre jours ils députerent à Jule pour traiter d'accommodement; mais comme les députés s'obstinoient à ne rien relâcher de leurs libertés & de leurs priviléges, ils s'en retournerent sans rien conclure. La circonvallation étant achevée, on éleva à la hâte des forts à toutes les portes pour empêcher les sorties. Un meunier donna l'invention d'arrêter le cours de l'Onacre; on boucha de terre le lit du fleuve, pour inonder la ville à mesure que l'eau croîtroit au-dessus de ses bords. On inventa encore une nouvelle espéce de bombes, qui s'attachant fortement aux murailles & aux toits des maisons, y mettoient le feu, sans qu'il fût possible de l'éteindre.

Edit de l'Empereur en faveur des habitans.

Les assiégés, voyant leur ville presque entiérement détruite par deux élemens contraires, eurent recours à l'Empereur, & le supplierent d'employer son autorité pour les garantir d'une perte inévitable. L'Empereur, persuadé qu'il étoit d'un dangereux exemple de laisser ainsi les Princes de l'Empire faire la guerre à leurs voisins, sans l'avoir déclarée en forme, & sans sa participation, publia contre Jule un rigoureux Edit, par lequel il lui enjoignoit de lever le siége, & ordonnoit à tous ceux qui avoient part à cette entreprise, de quitter ses étendarts, sous peine d'être mis au ban de l'Empire. Selon la coûtume, cet Edit fut affiché à Francfort sur le Mein, à Giessen, à Arnesburg, à Zoest, à Lemgow, à Lippe, à Hambourg, à Lubeck, à Breme, à Leipsick, à Dresde, à Magdeburg, à Lunebourg, à Hildesheim, & à Spire. Mais comme la discipline étoit depuis long-tems fort relâchée dans l'Empire, il ne produisit aucun effet. Le 26. de Novembre Jule fit sommer les assiégés de répondre formellement à ses demandes: ils y répondirent par une sortie de sept compagnies qui escortoient plusieurs chariots, pour amasser du bois dont on manquoit dans la ville; mais la Cavalerie ennemie les força bien-tôt de rentrer.

Le Roi de Dannemarck vient au secours de Jule.

Fréderic, Roi de Dannemarck, étoit venu au camp pour seconder son beau-frere. Il visita les lignes, témoigna en être fort content, & promit dans peu de jours un renfort de cinq cens cavaliers. La plûpart étoient du Holstein, province du corps de l'Empire, & par conséquent compris dans l'Edit de l'Empereur; mais ils n'y eurent aucun égard, & n'écouterent que les ordres de leur Prince.

Plusieurs villes Anséatiques se déclarent contre le Duc.

Jule fit publier de son côté un Edit à Helmstadt, dans lequel il se plaignoit fort au long de la rébellion de ceux de Brunswick, qu'il appelloit ses sujets. Il protestoit qu'il avoit été forcé de prendre les armes pour réprimer leur insolence, & pour réduire leur opiniâtreté; qu'il ne faisoit que soûtenir ses droits, & qu'on ne devoit accuser que ce peuple séditieux de tout le sang innocent qui seroit versé dans cette querelle. La digue, qui arrêtoit le cours de l'Onacre, étoit déjà fort avancée: l'eau

com-

commençoit à inonder la ville, & les habitans en avoient jusqu'au genou, lorsque tout d'un coup la riviére, forçant avec violence cette nouvelle barriére, se rouvrit un passage dans son canal, & délivra les assiégés d'un grand péril. Une autre circonstance contribua encore beaucoup au salut de la ville: les ennemis donnerent un assaut imprévû, un jour que plusieurs des habitans & des principaux Magistrats étoient absens; ceux-ci ne pouvant rentrer, prirent le parti de se retirer en diligence dans les villes Anséatiques. Ils obtinrent la médiation de ceux de Hambourg, de Lubeck, & de Breme, & vinrent à Wolffenbuttel avec les députés de ces trois villes. Elles demandoient à Jule qu'il cessât toute hostilité, & que s'il avoit quelque démêlé avec ceux de Brunswick, il employât les voyes de la justice pour le décider; qu'autrement, elles se trouveroient obligées de se déclarer hautement contre lui pour l'intérêt de leurs alliés. Comme le Duc ne paroissoit pas faire grand cas de leurs demandes, elles leverent des troupes, & en donnerent le commandement à Auguste, Prince de Lunebourg, à qui on donna des assûrances pour les fraix de la guerre & pour le payement de ses troupes.

HENRI IV. 1605.

Le Roi de Dannemarck ne quittoit pas la tranchée: il avoit pris son quartier près du monastére de Ridaghausen, où il avoit élevé un fort, qu'on nommoit le fort Royal. Le 26. de Décembre les habitans firent de ce côté-là une vigoureuse sortie, où le Roi courut risque d'être tué. Comme les nouvelles qu'il recevoit le rappelloient dans ses Etats, il voulut avant son départ proposer un accommodement, pour donner à son parti une couleur de justice & de modération. Les conditions étoient: que la ville, pour expier la mémoire de sa rébellion, payeroit tous les ans cinq cens écus d'or de Hongrie à titre d'amende: que toute jurisdiction hors de la ville & dans les villages appartiendroit à Jule, qui pourroit même faire son séjour dans la ville quand il le jugeroit à propos: qu'on ne pourroit recevoir aucun Sénateur, sans un brevet du Prince, & qu'il auroit droit d'avoir toujours dans le Sénat un homme attaché à sa personne: que les immunités & priviléges, dont ses ancêtres avoient joüi dans la ville, subsisteroient en leur entier: qu'il seroit dédommagé des fraix de la guerre, & qu'à titre d'amende le Sénat lui donneroit vingt canons de fonte: qu'après le traité conclu & la paix jurée de part & d'autre, le Prince nommeroit deux villes du premier rang dans l'Empire, qui se rendroient cautions de la fidélité des habitans. Les assiégés rejetterent ces propositions, comme tout-à-fait injustes, & peu de jours après le Roi reprit la route de Dannemarck. La suite de ce siége regarde l'année suivante.

Accommodement proposé par le Roi de Dannemarck.

Rejetté par les habitans.

En Hongrie, les Turcs commandés par Serdar Bacha, étoient campés devant Gran ou Strigonie; & comme ils comptoient plus sur notre foiblesse que sur leurs forces, ils traînoient le siége en longueur. Cependant Vicegrad se rendit à eux faute de vivres, & bientôt après Novigrad. Au commencement de Septembre, une nuée de Tartares, ayant passé la riviére de Gran, courut tout le païs, & mit tout à feu & à sang jusqu'à Comar. Par ce moyen le passage se trouva coupé aux troupes destinées à renforcer la place; de sorte que les Turcs recommencerent à la foudroyer

Progrès des Turcs en Hongrie.

HENRI IV. 1605.

avec dix-huit piéces de canon. Dès qu'ils eurent fait bréche, ils donnerent l'assaut avec beaucoup de fureur, mais sans succès.

Divers ravages des mécontens de Hongrie.

On reçut un plus grand échec de la part des mécontens de Hongrie, qui s'étoient attachés à Bostkay. Ils se jetterent dans l'isle, & tuerent environ deux cens Heiduques, qui avoient passé du côté de l'Empereur. Colonitz marcha contre les rebelles, les repoussa vigoureusement dans une seconde irruption, & en tua un grand nombre. Mais étant ensuite revenu avec de plus grandes forces, ils tomberent sur le Rheingrave que Colonitz avoit laissé dans l'isle, débaucherent la plûpart des insulaires, passerent au fil de l'épée trois cens Allemans, & laisserent le Rheingrave dangereusement blessé. Basta fut envoyé avec les Rasciens & les Wallons, pour tirer vengeance de ces massacres. Il fit par-tout de sanglans ravages, enleva tout ce qui étoit échappé à la fureur des séditieux, & laissa l'isle presque déserte.

Gran se rend aux Turcs.

Pendant ce tems-là, les Turcs, sous la conduite du Bacha d'Agria ou d'Erla, poussoient vivement le siége d'Owar ou Neuhausel, place importante que les Chrétiens tenoient en ce païs-là. Les assiégeans avoient reçu un nouveau renfort de Janissaires, & un bon nombre des mécontens de Hongrie s'étoit joint à eux. La garnison, manquant de vivres & de poudre, étoit à l'extrémité. D'un autre côté, les Infidéles faisoient tous les jours de nouveaux progrès devant Gran. Le 25. de Septembre ils délogerent les Impériaux du mont Saint-Thomas, & leur tuerent huit cens hommes, du nombre desquels fut le Comte d'Oetinghen. Ils commencerent ensuite à miner; & pour couvrir leurs travailleurs, ils pointerent contre la ville, contre la porte du côté de la riviére & contre la forteresse, une batterie d'environ trente piéces de canon. Enfin, le 2. d'Octobre, les soldats de la garnison s'attrouperent en désespérés autour du Comte de Dampierre qui commandoit dans la citadelle, & demanderent avec menaces qu'on capitulât. Comme ce brave Officier refusoit de le faire, qu'il leur remontroit leur devoir & la honte d'une pareille résolution, ils se saisirent de sa personne, & firent leur traité avec les ennemis. Ceux-ci en userent avec plus de bonne foi & d'humanité qu'ils n'avoient coûtume de faire: ils les renvoyerent la vie sauve, & les firent conduire avec les blessés en lieu de sûreté. Après un si long siége, il se trouva encore dans la place mille soldats de garnison, avec des vivres en abondance, soixante & dix piéces de canon, dont la perte fut fort regrettée, & quantité de munitions de guerre. La ville fut renduë le 3. d'Octobre, après avoir été dix ans entre les mains des Chrétiens.

Neuhausel donné en garde aux Hongrois.

Neuhausel étoit défendu par Etienne Illieshasy, un des plus grands Seigneurs de Hongrie. Comme il ne se sentoit pas en état de défendre la place, il manda à George Basta qu'il lui conseilloit de traiter avec Homonnay, Chef des mécontens Hongrois, dans l'espérance qu'après la réconciliation de Bostkay avec l'Empereur, Homonnay remettroit de bonne foi la place & la forteresse. Basta suivit ce conseil; & du consentement de l'Archiduc Matthias, on donna aux Hongrois la garde de Neuhausel, à condition que la garnison Allemande y resteroit, & qu'elle y serviroit avec les autres, sous les ordres de Homonnay. Mais la jalousie des deux nations

nations éclata bientôt à un tel point, que les Allemans, chassés de la place avec Strein leur Commandant, se retirerent à Comorre. HENRI IV.

Les mécontens faisoient tous les jours de nouveaux progrès. La ville d'Altsoll réduite à l'extrémité, & celles de Wigles, de Schemnitz & de Kremnitz embrasserent leur parti. Sous la conduite de Nemethi ils couroient impunément la Stirie, & s'étoient même emparés de la forteresse de Kermend, qu'ils avoient trouvée sans provisions. Tilly, Colonel de Cavalerie, qui étoit pour lors à Altenburg, alla les chercher à la tête des troupes de Stirie, avec le Duc de Holstein, suivi de mille cavaliers. Les mécontens n'oserent l'attendre; ils rebrousserent chemin, & abandonnerent la forteresse de Raccolsteim, qui n'étoit pas en état de résister, & qui fut peu de tems après brûlée par accident. 1605. Divers succès des mécontens.

D'un autre côté, Bostkay, ayant fait prêter serment de fidélité aux principaux Seigneurs, s'étoit fait proclamer Prince de Transylvanie à Clausembourg. Il avoit ensuite laissé dans la ville Sigismond Ragotzki, pour gouverner en son absence, & étoit venu à Cassovie. Il partit bientôt à la tête d'une armée, après avoir fait prendre les devants à Homonnay, pour demander les clefs de Presbourg, où commandoit Schomberg. On lui avoit fait espérer que cette proposition causeroit quelque émeute dans la ville; mais comme il se vit trompé dans son attente, & que Schomberg faisoit bonne contenance, il tourna du côté de Pest. Le grand Visir l'y reçut avec beaucoup de magnificence, & lui fit présent d'un fort beau diadême, travaillé par des esclaves Grecques, de plusieurs bourses qui montoient, à ce qu'on disoit, à la somme de soixante mille écus d'or de Hongrie, & de vingt-cinq chevaux richement équippés. Il lui donna en même tems un plein pouvoir de traiter de la paix: ainsi Bostkay, accompagné du Visir Haly & de plusieurs autres Turcs, se rendit à Corpon, où l'Empereur avoit envoyé de son côté Sigismond Forgatz. Démarches de Bostkay.

Avant l'ouverture de la négociation, Colonitz avoit conseillé à l'Archiduc de traiter avec les Turcs & avec Bostkay séparément, & de commencer par celui-ci, s'il étoit possible. Il fondoit cet avis sur ce que les Turcs ne souhaitoient pas véritablement la paix, & qu'ils vouloient seulement amuser les Chrétiens, pour leur faire plus aisément tout le mal qu'ils pourroient. Ce raisonnement politique, appuyé sur le génie de la nation Turque, étoit fort juste; mais il se trouva faux en cette rencontre. Les Turcs avoient des affaires du côté de la Perse, & cherchoient tout de bon à s'accommoder avec l'Empereur. C'étoit dans cette vûë qu'ils avoient, contre leur coûtume, traité si humainement la garnison de Gran, & rendu à Bostkay de si grands honneurs; car c'est un point de politique à la Porte Ottomane, de ne s'occuper de la guerre de Hongrie, que quand tout est tranquille du côté de la Perse, pour n'être pas obligés de diviser leurs forces aux deux extrémités de leur Empire, & de faire face en même tems à tant de puissans ennemis. Ambassadeurs de Perse à la Cour de l'Empereur.

C'est ce qu'on apprit alors plus certainement par la bouche de trois Ambassadeurs Persans, dont un avoit déja été en France, & qui arriverent à la Cour de l'Empereur. Ils firent sçavoir que le Roi de Perse, averti que les troupes de Cilicie étoient en marche pour se joindre à Cigala Bacha,

 avoit

HENRI IV. 1605.

avoit prévenu leur arrivée: qu'il avoit pris au dépourvû le Bacha, dont les forces n'étoient pas encore réunies: qu'il lui avoit taillé en piéces son armée & enlevé son artillerie: que Cigala s'étoit à grande peine sauvé avec trois cens hommes à Aden, où le Roi l'avoit poursuivi & assiégé: que le Sultan, allarmé de cette nouvelle, avoit donné ordre au Bacha de Trébizonde, de courir promptement au secours: qu'aussi-tôt celui-ci, accompagné d'un autre Bacha, s'étoit mis en chemin à la tête d'une armée: que le Roi de Perse, informé de leur marche, ayant laissé devant Aden ce qu'il falloit de forces pour continuer le siége, étoit allé à leur rencontre avec ses meilleures troupes: qu'il avoit attaqué brusquement l'armée ennemie, sans lui donner le tems de se reconnoître, & qu'il avoit remporté une seconde victoire: que dans la déroute, Cigala, qui avoit secrettement quitté la place assiégée pour joindre le secours, s'étoit échappé dans une barque: que le Roi, profitant d'un succès si favorable, avoit pressé la place avec plus de chaleur; & qu'enfin les assiégés, après une vigoureuse défense, s'étoient rendus au vainqueur. Ils ajoûtoient que cette nouvelle, portée à Constantinople, y avoit causé une allarme générale: qu'on y avoit pillé la maison de Cigala: que les Janissaires s'étoient mutinés, sous prétexte que le Bacha de Damas divertissoit les deniers de leur paye, & qu'on n'avoit pû les appaiser qu'en leur livrant le Bacha, & en leur donnant une somme d'argent tirée du trésor. En conséquence ils prioient l'Empereur de pousser vivement la guerre contre l'ennemi commun, abattu par tant de pertes, avant qu'il pût reprendre courage, & de ne pas donner la paix à des perfides, qui n'avoient en vûë que de les endormir dans une fausse sécurité, pour les accabler ensuite, après avoir réparé leurs pertes.

Lettres de l'Empereur au Roi de Perse.

A la fin de Novembre, l'Empereur congédia ces Ambassadeurs, avec des lettres de remerciment au Roi de Perse, pour l'honneur qu'il lui faisoit de lui envoyer une Ambassade de si loin, & de lui offrir son amitié. Il le félicitoit de ses succès contre les Turcs, & mandoit qu'il n'étoit pas mieux intentionné que lui à l'égard de leur ennemi commun, & que les années précédentes il avoit mis tout en œuvre pour l'écarter de ses frontiéres; mais qu'un soûlevement arrivé en Hongrie, avoit traversé ces heureux commencemens: qu'il esperoit néanmoins rétablir bientôt le calme, & se mettre en état de tourner contre les Turcs toutes les forces de l'Empire: qu'il avoit cependant fait prier le Roi d'Espagne d'envoyer une flotte sur la Méditerranée pour faire diversion, & qu'il avoit sollicité le Pape à contribuer de soldats & d'argent au soûtien de la cause commune: qu'il avoit même eu dessein d'envoyer une Ambassade à sa Sérénité, & qu'il en avoit déja dressé les instructions; mais que la mort du Baron de Dhona, nommé Ambassadeur, en avoit empêché l'exécution, & que la révolution arrivée en Moscovie, par où il falloit alors nécessairement passer pour aller en Perse, y avoit apporté un nouvel obstacle, parce qu'il n'étoit pas encore instruit des dispositions du nouveau Czar.

Dans la suite de la lettre l'Empereur lui faisoit des protestations d'une amitié fidèle & constante, & lui promettoit pour ses sujets la liberté de la navigation & du commerce dans tous les Royaumes & Etats de l'Empire, si sa Sérénité victorieuse poussoit ses conquêtes jusqu'à la mer, com-

me

me il l'esperoit & le desiroit. Il le remercioit de la protection qu'il accordoit aux Chrétiens dans tous ses Etats, en leur permettant le libre exercice de leur Religion. Il finissoit par des éloges qu'il donnoit au zéle & à la fidélité de ses Ambassadeurs, dont il témoignoit être fort content. C'étoit-là le contenu de la premiére lettre. HENRI IV. 1605.

Il répetoit à peu près les mêmes choses dans une seconde, & encore dans une troisiéme, dans laquelle il remercioit le Sophi de l'Ambassade qu'il avoit envoyée au Roi de France. L'Ambassadeur qui étoit venu ici, passa en Pologne; & pour se faire mieux recevoir, il s'avisa de publier que le Roi son maître avoit embrassé la Religion Chrétienne. Ce mensonge fit impression sur les esprits crédules; mais il fit perdre à l'Ambassadeur toute croyance dans l'esprit des autres.

Ravages en Hongrie.

La négociation, commencée entre l'Empereur & Bostkay, fut traversée de plusieurs incidens qui penserent la rompre. Les gens de Bostkay, ayant rencontré vers Canise un corps de mille Italiens, en taillerent en piéces huit cens, & enleverent l'argent du Pape dont ils étoient chargés. En même tems les Tartares ravageoient tout le païs, & se débordant dans la Lithuanie, ils menaçoient de mettre en campagne toutes les forces du grand Chan, si on ne leur faisoit satisfaction. Vers la fin de Décembre les soldats de Bostkay firent encore un nouvel acte d'hostilité: ils vinrent en grand nombre à Hidwege avec un renfort de Turcs, dans l'espérance de surprendre les Impériaux dans leurs lignes. Mais cette hardiesse leur coûta cher; car ils trouverent leurs ennemis préparés à les bien recevoir, & ils s'en retournerent fort maltraités. D'un autre côté, comme les soldats Wallons pilloient toute la campagne à leur ordinaire, aux environs de Neustadt, les païsans, outrés de ces brigandages, sonnerent l'allarme & les assommerent.

Commencement de la négociation entre l'Empereur & Bostkay.

Les députés pour la paix s'assemblerent à Bude, & on commença à traiter des conditions. Forgatz & Etienne Illieshasy, à qui Bostkay avoit donné un plein pouvoir, se rendirent à Vienne auprès de l'Archiduc, & discuterent amplement en sa présence les intérêts des deux partis. Cependant les Heiduques & les Cosaques continuoient leurs ravages: sur les plaintes de Sigismond Roi de Pologne, qui étoit à Cassovie, Bostkay consentit enfin à renfermer les Heiduques dans leurs garnisons.

Plaintes des mécontens de Hongrie.

Les mécontens prétendoient avoir eu des raisons légitimes de prendre les armes, & d'employer les voyes de fait. Dès le 25. de Mars ils avoient adressé des lettres aux Etats de Boheme, de Silésie & de Moravie, par lesquelles ils se plaignoient amérement de la dureté des Impériaux, qui contre la Religion du serment fouloient aux pieds leurs priviléges & l'ancienne liberté, accordée à leurs ancêtres par les Rois de Hongrie, en récompense de leurs services & de leurs grandes actions. Ils représentoient que sans aucun égard pour les gens de bien, les Prélats, les Seigneurs du païs, les Magistrats, étoient à la merci des soldats étrangers: que vingt ans auparavant ils s'étoient récriés contre ces violences aux Etats de Presbourg, & qu'ils en avoient plusieurs fois porté leurs plaintes à la Cour de Vienne par leurs députés; mais qu'on avoit toujours été sourd à leurs cris: que

dans

HENRI IV. 1605. dans le tems même qu'ils attendoient quelque soulagement de la clémence de l'Empereur, pour toute réponse à leurs maux, on leur avoit envoyé George Basta, Capitaine étranger avec des troupes étrangeres, dont l'arrivée les avoit plongés dans de nouveaux malheurs, & leur avoit enlevé ce qui leur restoit d'espérance: que cet homme violent & sanguinaire avoit exercé sur eux les derniéres cruautés: qu'on avoit traité avec toute sorte de mépris & d'outrages les Grands du païs, enlevé leurs biens, & deshonoré leurs familles: qu'on s'étoit porté aux plus grands excès à l'égard des Ministres, jusqu'à en faire écorcher quelques-uns vifs: que l'honneur du sexe étoit devenu par toute la Hongrie la proye du soldat effréné, dont les violences brutales avoient même coûté la vie à des femmes enceintes, & à de jeunes filles de neuf ans: qu'on avoit créé de nouvelles chambres de justice, pour enrichir par des chicanes les soldats étrangers, de la dépoüille des légitimes possesseurs: que les Nobles avoient été traînés en prison, & obligés de donner leurs enfans en ôtages pour racheter leur liberté; qu'on ne les leur avoit rendus qu'à force d'argent, après leur avoir fait prêter serment qu'ils ne se ressentiroient jamais de cette injure, & qu'ils n'en demanderoient jamais satisfaction par les voyes de Droit: que contre leurs priviléges & leurs libertés, on avoit établi hors du Royaume les tribunaux de la justice, pour les mettre hors de portée de faire entendre leurs plaintes, & d'avoir recours à la miséricorde de l'Empereur: qu'ils avoient traîné leur misére à ces tribunaux, sans avoir jamais pû se faire écouter; & qu'après d'énormes dépenses & bien du tems perdu, ils n'en avoient rapporté chez eux que la confusion & le désespoir: que par ces violences le très-illustre Etienne Illieshasy s'étoit vû dépoüillé de ses biens, & réduit à s'exiler de sa patrie: qu'on n'avoit pas mieux traité le premier Magistrat & ses Assesseurs, George Valentin Homonnay, George Zabo & quantité d'autres: que les charges & dignités du Royaume n'étoient plus données aux Hongrois, comme l'Empereur s'y étoit engagé à son sacre, par un serment solemnel, mais à des étrangers: que dans la tenuë des Etats deux ans auparavant, sous prétexte que la Noblesse de Hongrie s'éteignoit tous les jours, l'Empereur avoit fait mettre des Gentilshommes d'Autriche au nombre des Grands de Hongrie, & que ces Seigneurs adoptés étoient en possession des mêmes priviléges, honneurs & prérogatives que les naturels du païs: que les trois Lichtenstein, Charles, Maximilien & Eustache; les trois Mollards, Ernest, Jean & Louis; & les trois Colonitz, Sigefroi, Charles & Ernest, avoient été installés dans le Sénat de Hongrie sur de simples lettres patentes, & sans consulter ce même Sénat.

Que les Seigneurs & les peuples de Hongrie avoient pourtant pendant trois ans dissimulé ces outrages; aussi leur patience avoit-elle enhardi leurs ennemis à pousser plus loin leurs attentats sur la liberté publique: que le Clergé, par des arrêts injustes & mandiés, étoit rentré dans les biens d'Eglise, engagés par sa Majesté Impériale, par son pere & son grand-pere pour les nécessités du Royaume, & pour la guerre continuelle contre le Turc, & qu'il les avoit retirés des mains des possesseurs sans remboursement, & sans au-

aucune forme de justice : que dans les causes qui regardoient les décimes, les Ecclésiastiques assis fiérement dans leurs tribunaux, où ils étoient en même tems juges & parties, avoient intenté mille vexations contre la Noblesse & le peuple : que de-là, comme de leur fort, ils lançoient les excommunications ; & qu'afin que ces foudres portassent coup, ils employoient les voyes de fait pour obliger les malheureuses victimes de leur avarice à se faire absoudre : qu'ils donnoient atteinte par ces artifices aux capitulaires du Royaume, & qu'à force d'y changer, ajoûter, retrancher à leur fantaisie, ils venoient à bout de les détruire tout-à-fait : que c'étoient des Evêques qui avoient donné mission aux soldats Wallons, pour exercer sur les Ministres des cruautés inoüies, jusqu'à les tuer, déterrer les morts, & les brûler inhumainement : que cette barbarie de troubler les cendres des morts n'étoit pas nouvelle ; qu'on en avoit ainsi usé contre l'illustre George Batthory, sa femme & Etienne Batthory, & que Basta avoit encore entre ses mains les armes de George, arrachées de son tombeau : qu'à l'instigation de François Forgask Evêque de Nitrie (1) & Chancelier, le Comte de Belgioioso avoit ôté aux Protestans l'Eglise de Cassovie : que s'étant plaints de cette violence aux derniers Etats de Presbourg, ils n'avoient pû tirer aucune réponse des commissaires de sa Majesté Impériale : que comme c'est la coûtume de lire & de confirmer de nouveau dans ces Etats les capitulaires du Royaume, ils avoient protesté sur le champ, & avoient déclaré que le dernier article contenant le prétendu décret, *Pro sanctione superiorum*, d'André II. appellé communément le Roi de Jerusalem, étoit apocriphe, & avoit été ajoûté aux capitulaires par un attentat manifeste : que ce saint Roi au contraire, dans l'ordonnance de 1222. article XXXI. disoit expressément, que s'il lui arrivoit, ou à quelques-uns de ses successeurs de contrevenir aux priviléges & libertés du Royaume, établis dans les articles précédens, les peuples en vertu de ce même décret auroient à perpétuité le droit de s'y opposer, sans être en rien pour cela coupables de rébellion : que la même chose étoit contenuë dans l'Ouvrage Tripartite, titre 9. où il traitoit des libertés du Royaume : qu'il y déclaroit que par le quatriéme & dernier privilége, tout sujet du Royaume auroit toujours pleine & entiére liberté de s'opposer à quelque Roi ou Seigneur que ce fût, qui voudroit donner atteinte aux libertés des Nobles, comprises dans les capitulaires de très-excellent Prince André II. dont les Rois de Hongrie seroient tenus de jurer solemnellement l'observation avant que de recevoir la Couronne.

HENRI IV. 1605.

Que rien n'avoit été plus sensible aux Nobles, comme au simple peuple, que de se voir ôter la liberté de Religion, & arracher leurs Ministres, bannis du Royaume par punition ou par crainte, après leur avoir enlevé les fonds destinés à leur subsistance : que le sérénissime Archiduc Matthias, à qui ils avoient adressé leurs plaintes, étoit lui-même convenu de l'injustice & de l'indignité de ce procédé, sans pouvoir cependant leur obtenir aucun adoucissement de la part de l'Empereur : mais qu'au décret du Roi André, on en avoit opposé un autre du Roi saint Etienne, surnommé l'Apôtre de Hongrie, par

(1) Evêché de Hongrie sous le Métropolitain de Gran. *Editeur Anglois.*

HENRI IV. 1605. par lequel les Rois de Hongrie s'obligent à leur sacre de maintenir la Religion Catholique Romaine, de procéder par les voyes de droit contre les novateurs, & de les punir irrémissiblement pour servir d'exemple.

Qu'après avoir essuyé tous ces outrages, sans pouvoir rien gagner par leurs priéres, par une longue patience, ni par l'entremise des Princes qui s'étoient intéressés pour eux, un juste désespoir leur avoit enfin fait prendre les armes, non pour troubler la tranquillité publique, mais pour défendre les droits du Royaume & la liberté de leurs ames & de leurs corps, contre des brigands, des incendiaires, des oppresseurs, & des meurtriers de leurs fréres: qu'ils demandoient pardon d'avoir eu recours aux armes des Turcs & des Tartares; ce qu'on ne devoit imputer qu'à la nécessité extrême où les avoient jettés les horribles vexations de leurs adversaires: que regardant les Etats de Boheme, de Silésie & de Moravie, comme anciens amis & confédérés du Royaume de Hongrie, ils étoient bien aises de leur rendre compte de leur conduite, & qu'ils les conjuroient de ne se pas laisser prévenir contre eux, mais de compatir à leurs malheurs, & de joindre avec eux leurs priéres, & même leurs armes, s'il en étoit besoin, pour la défense d'une cause si juste.

Manifeste des mécontens, adressé aux Princes Chrétiens.

Ces lettres étoient signées des quatre premiers Généraux des armées du Prince sérénissime, & de Dom Etienne II. par la grace de Dieu Comte de Hongrie, de Transylvanie, de Valachie & de Zekel. Les mêmes griefs furent encore repétés le 10. de Décembre de cette même année dans l'assemblée tenuë à Corpon entre les partisans de Bostkay. Comme le tems n'avoit fait qu'aigrir leur ressentiment, & qu'ils pouvoient hausser le ton, ayant les armes à la main, ils adresserent aux Princes Chrétiens un manifeste plus amer que le précédent, & signé de plusieurs Grands du Royaume. Ils le finissoient par une protestation, conçuë en des termes encore plus durs que le manifeste, par laquelle ils déclaroient qu'ils n'avoient levé l'étendart que pour se défendre, & que l'Empereur étoit le seul qu'on devoit accuser du soulevement des Hongrois: que la nécessité de maintenir leurs droits & leurs libertés les avoit forcés d'avoir recours aux armes, non pour les employer contre les Princes Chrétiens, mais pour se soustraire à la tyrannie du Pape & du Roi Rodolphe son esclave, à qui ce maître barbare avoit donné la commission de les exterminer & de les détruire. En conséquence, ils prioient les Princes Chrétiens de s'intéresser dans leur querelle, & témoignoient en ce cas être tout prêts à renoncer aux secours odieux des barbares, & n'épargner ni leurs biens, ni leurs vies, pour continuer jusqu'au dernier soupir contre l'ennemi commun, une guerre que leurs ancêtres avoient soûtenuë avec plus de courage & de constance, que de bonheur.

Affaires de Pologne.

Pendant ces troubles, les heureux succès des Polonois en Livonie, le mariage de leur Prince, l'établissement du nouveau Czar qui leur devoit la Couronne, comme nous le rapporterons dans la suite, répandoient la joye dans toute la Pologne. Au départ de Jean Zamoyski, le commandement de l'armée avoit été donné à Charles Chodkiewicz, Gouverneur de Livonie, qui faisoit sa résidence à Derpt. Charles Roi de Suéde, résolu de recommencer la guerre, se mit en mer avec quarante navires & fit pren-

prendre les devants au Comte de Mansfeldt avec une partie des troupes. Le Comte débarqua le 13. d'Août, & envoya aussi-tôt un trompette à Riga, pour sommer la ville de se rendre. Cette proposition ne fut pas écoutée des habitans. Pendant qu'ils se disposoient à se bien défendre, Charles arriva le 11. de Septembre avec le Duc de Lunebourg & le reste des troupes, qui se répandant dans les campagnes, firent par tout d'horribles ravages.

HENRI IV. 1605.

Son armée étoit de douze mille hommes. A leur approche il fit une seconde fois sommer la ville, avec aussi peu de succès que la premiére. Chodkiewicz averti de sa marche, prit la route de Dunemonde avec trois mille fantassins choisis & cinq cens cavaliers, & arriva à Wolmar. Il apprit en chemin qu'André Linderson, un des Généraux de Charles, étoit parti de Revel à la tête de quatre mille hommes pour aller joindre l'armée. Sur cette nouvelle, il tourna du côté de Felin pour prévenir la jonction. Ces deux corps s'étant rencontrés entre Fellin & Pernau, se mirent en bataille: après un leger combat, Linderson se retira avec perte, & se retrancha auprès de Fikelmoz.

Le Général Polonois marche au secours de Riga.

Peu de tems après Charles arriva à Pernau. Chodkiewicz, qui attendoit les troupes de Lithuanie, se retira à Felin. Après y avoir laissé une forte garnison, il s'approcha de Riga, & ayant passé la Gavia, il campa près de Wenden au milieu d'une plaine spacieuse; mais il prit la précaution de s'y bien retrancher. Voyant Charles encore incertain de ce qu'il avoit à faire, il s'avança vers la Dwina, & se cantonna sur le bord de la riviére auprès d'Ixkul au-dessus de Riga, pour secourir les assiégés quand il en seroit besoin, & pour éclairer de près les desseins des ennemis.

Charles, qui brûloit d'envie de combattre, abandonna le siége de la place, vint camper à Kircholm vis-à-vis des ennemis, & se rangea en bataille sur des collines, laissant une large plaine entre-deux. Le Général Polonois, sans s'approcher, étendit ses troupes le long du fleuve. On étoit sur le point de sonner la charge, quand Fréderic Duc de Courlande parut au-delà du fleuve à la tête d'une troupe de quatre cens Gentilshommes à cheval. Ce Prince, résolu de combattre pour ses intérêts & pour ceux des Polonois, se jetta le premier dans l'eau, à dessein de passer à la nage, & sans s'attendre à trouver un gué. Il fut plus heureux qu'il ne pensoit; il en rencontra un, & passa sans perdre un seul de ses gens. L'arrivée de ce renfort fit grand plaisir à Chodkiewicz.

Toute la matinée s'étant passée en escarmouches, le Général Polonois crut qu'il perdroit moins à combattre qu'à différer: ainsi il résolut d'employer la ruse pour attirer l'ennemi dans la plaine, & le forcer à en venir aux mains. Mais de peur que ses gens ne prissent l'allarme, il les avertit de son dessein, & aussi-tôt il fit donner ordre à ses enfans perdus d'attaquer & de faire aussi-tôt semblant de fuir, afin d'attirer les Suédois au combat par cette feinte. Le stratagême lui réüssit: les ennemis crurent qu'ils fuyoient tout de bon, & descendirent dans la plaine. L'avant-garde avançoit avec onze piéces de canon; le corps de l'Infanterie venoit ensuite hérissé de lances & bordé de mousquetaires. Sur l'aîle gauche de la Cavalerie

Disposition des deux armées.

HENRI IV. 1605. étoit l'élite des Piquiers, qui avoient ordre de prendre les Polonois à dos, dès que l'action feroit engagée. L'aîle droite, qui devoit fervir à foûtenir les autres, marchoit en avant. Le Général Polonois, moins fort en nombre, fit trois corps de fes troupes, & ménagea fi bien fa petite armée, qu'elle étoit en état de recevoir de prompts fecours en toute occurrence. Il fe plaça lui-même au centre à la tête de fon régiment, compofé de cinq cens cavaliers d'une valeur reconnuë, avec les troupes de Courlande. Il comptoit bien que s'il pouvoit une fois rompre l'avant-garde Suédoife, le refte ne tiendroit guères. Jean Sapieha commandoit l'aîle droite, & avoit ordre d'obferver la contenance de l'aîle oppofée; Thomas Dambrowa étoit à la tête de l'aîle gauche. Chodkiewicz courant de rang en rang, exhortoit fes gens à bien faire. Il leur repréfentoit que s'ils étoient inférieurs en nombre, ils avoient l'avantage du côté de la valeur & de la juftice de la caufe: que Dieu, ce vengeur févére de la perfidie, combattroit à leur tête, & qu'il jetteroit d'un clin d'œil la déroute & l'épouvante dans ces bataillons, fiers de leur multitude: qu'ils n'avoient feulement qu'à fe confidérer eux-mêmes, leur gloire paffée, celle de leurs ancêtres & du nom Polonois: que dans ce combat d'honneur il s'agiffoit auffi de leur vie, puifqu'environnés de fleuves & d'armes ennemies, comme d'une double barriére, ils n'avoient de reffource que dans leur bras & dans leur valeur.

Victoire des Polonois. Après avoir prononcé ces paroles avec une noble affûrance, qui paroiffoit répondre de la victoire, il fit tirer le canon & invoquer, pour cri de guerre, le faint nom de Jefus. Auffi-tôt il fit avancer fon régiment de Cavalerie, fous la conduite de Vincent Woyna, & ordonna aux Courlandois de les fuivre à toute bride. En même tems Dambrowa à l'aîle gauche, attaqua; & profitant d'un vent de mer qui leur donnoit dans le vifage, il fit tourner bride à fes chevaux, tomba fur l'aîle droite de Charles, & enfonça avec un grand carnage les bataillons Suédois. Le tems étoit fort couvert; le bruit de l'artillerie, des armes, des trompettes & l'agitation des foldats, empêchoient de rien diftinguer, lorfque tout d'un coup les cavaliers de l'aîle gauche des Suédois fe détacherent du gros de l'armée pour envelopper les Polonois, felon l'ordre donné avant la bataille. Sapieha, attentif à leurs mouvemens, marcha à leur rencontre; & les ayant reçus vigoureufement, il les fit d'abord reculer: bien-tôt après ils prirent la fuite & entraînerent avec eux la plus grande partie de leur armée. Ce fut pour les Polonois le commencement de la victoire. Elle fut pourtant encore long-tems difputée à caufe du grand nombre des Suédois, qui revinrent plufieurs fois à la charge. Enfin après quatre heures d'un combat opiniâtre, l'armée des Suédois commença à plier de tous côtés: ce ne fut plus enfuite qu'une boucherie.

Il paffe pour conftant qu'il démeura fur la place près de huit mille hommes, outre ceux qui dans la déroute furent affommés par les païfans, ou noyés dans le fleuve. On compte entre les gens de marque qui y laifferent la vie, Fréderic Duc de Brunfwick, le Duc de Lunebourg & André Linderfon. Mansfeldt & Charles lui-même y furent dangereufement bleffés; le camp fut pris avec onze piéces de canon & trois cens hommes. Les victorieux

rieux n'eurent qu'environ cent hommes tués & un peu plus de blessés. Il y eut des deux côtés grand nombre de chevaux tués par les décharges de mousqueterie. HENRI IV. 1605.

Dès que la nouvelle de la victoire fut venuë à Riga, les habitans sortirent en foule de la ville, à dessein de poursuivre Charles; mais il s'étoit déja rembarqué. Ce bon succès, ajoûté à tant d'autres, redoubla la joye à Cracovie. A l'arrivée du courier, le Roi Sigismond alla à la cathédrale pour remercier Dieu, & rendre les honneurs accoûtumés au crâne de Saint Stanislas, qui est en grande vénération dans la Pologne. Suites de la victoire.

Nous finirons ce livre par la triste exécution d'un homme qui avoit rendu d'importans services à l'Empereur & à la maison d'Autriche. Hermand-Christophle Rusworm, après avoir été bien avant dans la faveur de l'Empereur, fut disgracié. Il attribua ce revers aux insinuations malignes des étrangers, & aux pratiques artificieuses du Comte de Belgioioso & de George Basta, qui obsédoient l'oreille du Prince, & qui empêchoient la vérité de parvenir jusqu'à lui. Le ressentiment qu'il en conçut, éclata contre François, frere de Belgioioso. L'ayant rencontré à Prague sur la fin de Juillet, il lui fit une querelle: des injures on en vint aux effets. Les gens de Rusworm accoururent: François, percé de dix coups d'épée & d'un coup de pistolet dans le bras, y perdit la vie. Le Comte s'en plaignit à l'Empereur, comme d'un coup prémédité, & accusa Rusworm d'avoir fait assassiner son frere par une lâcheté contraire au procedé ordinaire de la Noblesse. L'accusé, pris au dépourvû, se défendit en termes fort aigres & fort injurieux: il allégua pour sa justification qu'il avoit reçu lui-même cinq blessures, au grand risque de sa vie. Enfin tous les deux, d'un commun accord, comparurent devant le tribunal de la vieille ville de Prague. Le troisiéme d'Août quelques Archers voulurent arrêter à Branditz, à cinq milles de Prague, un des gens de Rusworm, qu'on accusoit d'avoir tiré le coup de pistolet; mais il fut tué en se défendant: son corps fut apporté à la ville, & après avoir été quelque tems exposé à un gibet, il fut traîné hors de la ville & coupé en quatre quartiers. Sujet de la mort de Rusworm.

Les commissaires, nommés par l'Empereur, commencerent le 20. d'Octobre à instruire le procès de Rusworm, qui étoit détenu en prison. Les raisons entenduës de part & d'autre, il fut condamné à mort comme manifestement convaincu d'un assassinat, commis contre la déclaration de l'Empereur. Le 28. de Novembre on lui lut sa sentence, pendant qu'il étoit sur la sellete. Après cette lecture il poussa un profond soupir, & ne dit autre chose sinon qu'il avoit assez bien servi l'Empereur pour en attendre une autre récompense. Comme un Théologien lui représentoit qu'il n'avoit plus rien à attendre que la vie éternelle, il demanda une plume pour faire son testament. Le lendemain il fut tiré de la prison & conduit, accompagné de deux Jésuites, sur un échaffaut dressé dans le palais, où il eut la tête tranchée, pendant qu'il avoit les yeux fixés sur la Croix. Son corps fut ensuite enterré avec la tête. Ses autres complices furent punis de différens supplices. Ceux, qui n'avoient d'autre part à ce meurtre que d'y avoir Procès & mort de Rusworm.

HENRI IV. 1605. assisté & encouragé les autres par leur présence, furent condamnés à travailler aux ouvrages publics.

Eclipses arrivées cette année.

Il y eut cette année trois éclipses remarquables; deux de lune: la premiére le 24. de Mars au soir; elle fut de onze doigts cinquante-six minutes, au quatorziéme degré vingt-quatre minutes de la Balance, vers la tête du Dragon, selon le calcul de Cyprien Leowitz, qui l'avoit annoncée près de cinquante ans auparavant. Ceux qui l'ont calculée après lui, sur un méridien plus occidental, la mettent au jour précédent, entre autres Elie Moller, qui l'observa à Lausanne. Leowitz a écrit que les effets de cette éclipse devoient commencer au 8. de Juillet & au 15. de Septembre de l'année suivante. La seconde arriva le 17. de Septembre au matin, de huit doigts, au troisiéme degré cinquante-quatre minutes du Belier, vers la queuë du Dragon. Mais la plus considérable fut celle du soleil, qui fut vûë le 2. d'Octobre à une heure après-midi: elle fut de onze doigts quarante-deux minutes, au dix-neuviéme degré, dix minutes de la Balance, vers la tête du Dragon. Sa durée fut d'environ une demie-heure, pendant laquelle le soleil fut presque totalement obscurci.

Fin du Tome neuviéme.



